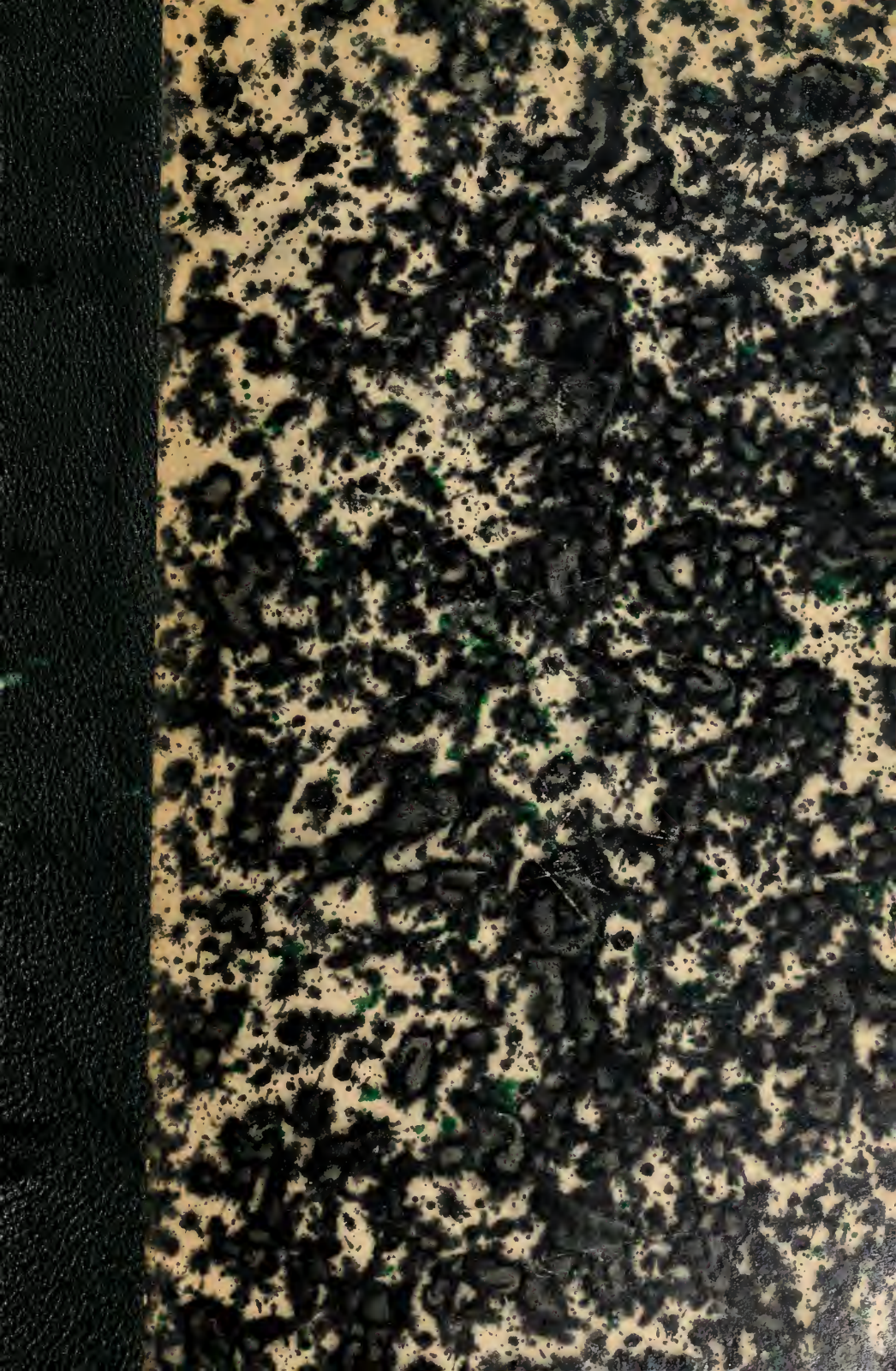

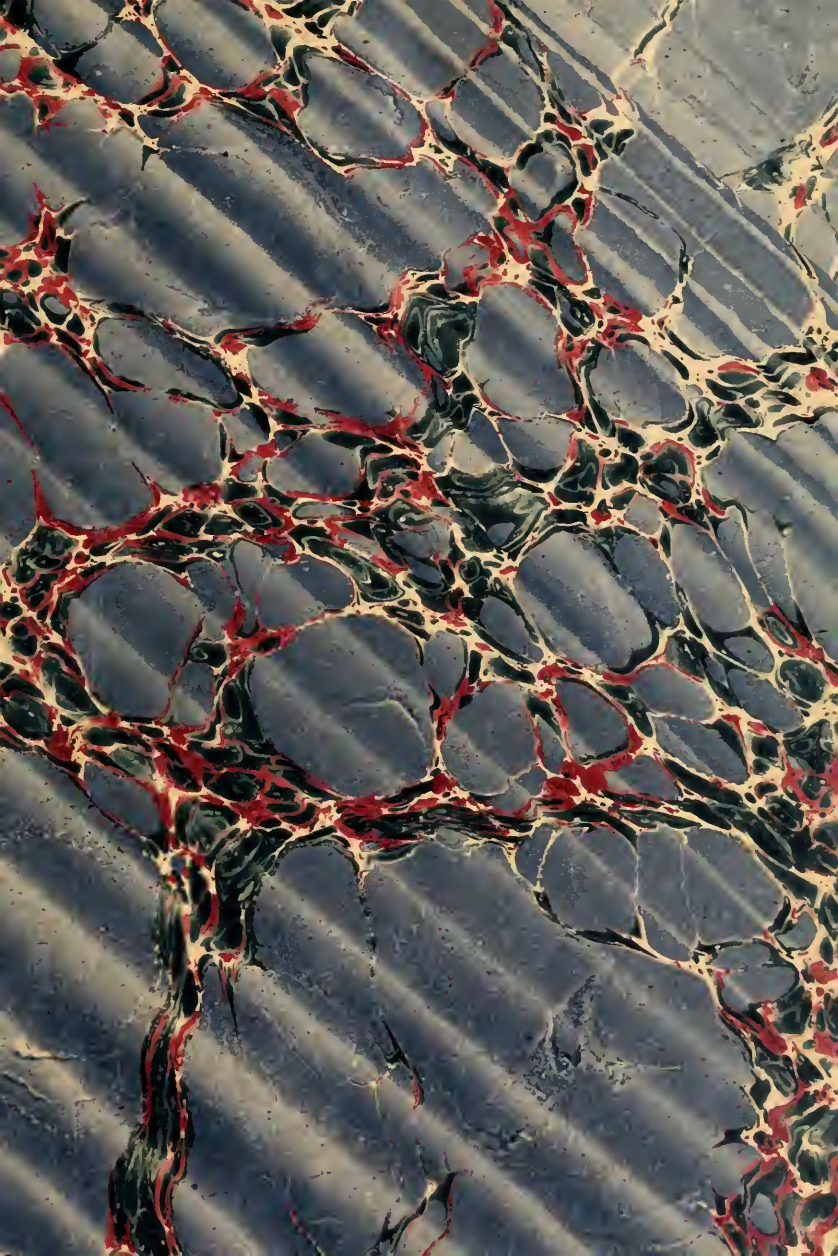

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1888

AP
20
R9
pér.3
t.89

20354

L'ÉPOUSÉE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Après le quasi-tragique impromptu nocturne dont le parc de La Baronnie avait été le théâtre, et dès le lendemain matin, Max de Pontvicq s'était enfui, invoquant un prétexte plus ou moins plausible pour déguiser tant bien que mal, aux yeux de Mme de Talayrac, une situation suspecte. Et il était allé, tout droit, sans même traverser Paris, s'enterrer dans son petit domaine de La Falconnière, au grand étonnement des braves gens qui en avaient la garde.

Ce qui ressortit après coup, pour la baronne de Talayrac, des explications précipitées que lui avait fournies son hôte fugitif, c'est qu'il n'avait pas été encouragé par les déclarations de Simone et qu'il préférait couper le mal dans la racine en s'éloignant au plus tôt. — Si peu satisfaite que pût être la mère de Robert, elle n'avait rien à objecter ni à Max ni à Simone, et elle était bien obligée de prendre son parti d'une déconvenue d'ailleurs pressentie. Mais elle était armée pour la lutte, armée formidablement : elle tenait les cordons de la bourse et avait la tête dure.

Quant au châtelain de La Falconnière, il arriva dans sa terre, meurtri, brisé, anéanti par la déception suprême qui le contraignait de mépriser, en même temps que l'humanité entière, la seule créa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

ture au monde qu'il eût voulu respecter malgré tant d'apparences défavorables. Il eut beau remuer toutes les poussières de cette demeure abandonnée, si riche de souvenirs et d'honneur, qui, depuis deux cents ans et plus, appartenait à des gens de son nom, — comme si elle avait été inféodée à ce nom pour toujours, en dépit des révolutions, — il ne trouva rien dans les débris du passé qui suffît à le distraire du présent et à lui redonner le goût ou la curiosité de vivre. Pour aimer la vie, et même pour s'y résigner, il faut croire au moins qu'elle n'est point une impasse, qu'elle mène parfois quelque part, aboutit à quelque chose avant d'aboutir à la mort; sans cela, on a bientôt fait d'ouvrir ou de forcer l'unique porte qu'on y aperçoive...

Les désillusions sont surtout mortelles pour quiconque n'a jamais eu beaucoup d'illusions; car l'expérience journalière est un poison qui, constamment offert par la vie aux natures enthousiastes et absorbé par celles-ci goutte à goutte, arrive à les préserver assez bien des accidens graves : l'antidote de Mithridate, — ce véritable précurseur de l'homéopathie, — est encore bon et demeure efficace, du moins contre les empoisonnemens de cette sorte. En tout cas, le premier désenchantement est toujours le plus à craindre.

Or, pour Max de Pontvicq, c'était à la fois le premier et le dernier, parce que c'était le seul qui fût resté possible. Ayant si peu cru jusque-là, le jeune homme savait bien qu'il ne croirait plus à rien désormais, puisqu'il lui était démontré qu'on ne peut même pas croire à la pureté d'une jeune fille.

Heureusement, au bout de quelques semaines, et comme il s'entêtait à faire les yeux doux à ses panoplies de famille, — où brillaient de remarquables poignards, aussi prompts et plus sûrs que le banal et bourgeois revolver, — une lettre de Francis Lehallier vint le surprendre, une lettre très inattendue, mais fort intéressante :

« Me pardonneras-tu, mon ami, de troubler ta solitude volontaire et attristée (qu'une lettre du pays vient de me révéler) en te faisant parvenir quelques échos d'une égoïste joie?.. Je vais prochainement épouser Mlle de Talayrac! Et voici, en abrégé, l'historique de ces fiançailles imprévues.

« Peu de jours après ton départ, que j'ignorais, je suis retourné à La Baronnie. Plus de Max, plus de Robert, plus de Simone. Et des visages! des visages! J'interroge discrètement Mme de Talayrac d'abord, puis sa fille. La première ne me répond rien de sérieux, me donne des raisons en l'air. La seconde... Ah! mon ami, l'ange avait reployé ses ailes, mais n'en marchait que mieux, et d'un train! Imagine-toi qu'Aline, la douce et timide Aline, me confie d'emblée

qu'elle est malheureuse, et que l'unique cause de ce grand tourment est le départ de son amie Simone. Là-dessus elle fond en larmes; de mon mieux, je la console. Puis, derechef elle se lamente, et l'averse devient déluge. Je m'enhardis; j'ai l'audace de lui dire que je prends une part d'autant plus vive à ses chagrins que je me permets de l'aimer... beaucoup. Par prudence, j'avais ajouté l'adverbe. Voyant qu'elle ne se fâche point, je réitère l'aveu, mais en supprimant l'adverbe, cette fois. Elle ne se fâche pas davantage. Alors, nous tombons d'accord pour reconnaître que le mariage doit alléger bien des soucis avant de vous en créer de nouveaux. Bref, elle m'invite à ne pas me gêner pour demander sa main. Je la demande, ou plutôt mon père la demande pour moi, sans trop se faire prier. Et... on la lui refuse. Mais... Ah! mon cher ami, si tu n'as jamais vu d'ange en colère, tu ne sais pas ce que c'est qu'un vrai paradis. Voilà mon ange qui se mutine, qui menace de quitter la bienheureuse demeure, si l'on persiste à vouloir l'empêcher de m'épouser, qui va jusqu'à faire valoir les droits que lui confère sa majorité; et tu peux croire que je jubilais pendant ce temps-là! Et on m'en raconte, on m'en raconte!

« Il paraît que tu avais vu juste, et que Robert de Talayrac aimait depuis longtemps Simone. Au dire d'Aline, c'était un devoir de les marier. Mme de Talayrac a bien objecté que toi aussi tu aimais Simone. Mais Aline a riposté que tu étais arrivé trop tard et que sa mère, en outre, n'avait pas à se reprocher d'avoir favorisé ton inclination comme elle a d'abord favorisé celle de Robert. La baronne a protesté. Mais la future Mme Lehallier a su lui démontrer, avec tout le respect imaginable (sans la convaincre toutefois), qu'il est monstrueux de pousser des jeunes gens à s'aimer pour les séparer ensuite, sous prétexte que leurs budgets respectifs ne sont pas assortis. Puis, elle a déclaré hardiment que c'était assez du malheur de Simone, qu'on avait obligée à fuir une maison où on lui refusait à la fois le bonheur et la dignité de la vie, assez du malheur de Robert, que le dépit ou la passion avait chassé de cette même maison. Et enfin, elle a proclamé tout net qu'elle voulait m'épouser. Eh bien! mon cher Max, Mme de Talayrac a cédé. Il est vrai que mon père s'est bien montré : il a étalé sa fortune. Brave homme de père! Je lui ai pardonné sur l'heure d'avoir essayé jadis de contrecarrer mes goûts en me poussant vers l'industrie, qui lui a valu de si beaux et de si décisifs argumens à produire contre les mères récalcitrantes. Jamais je ne lui avais su tant de gré d'être si riche. Car il l'est décidément au-delà du raisonnable, presque autant que la baronne elle-même. Et, entre nous, je crois bien que c'est là ce qui a fait pencher la balance : un gros lingot pèse encore plus

qu'un glaive. En tout cas, s'il n'y eût eu que mon épée de lieutenant du génie...

« Dans six semaines, deux mois au plus, Aline de Talayrac sera Mme Francis Lehallier. Mais, comme je ne veux pas être en reste de bons procédés avec mon père, je cède à ses exhortations dernières : aussitôt après mon mariage, je démissionne et je vais à Segré prendre la direction des usines paternelles. Mon excellent papa, d'ailleurs, vieillit et se fatigue. Or, je veux qu'il meure tranquille sur le sort de ses chères fabriques. Je veux surtout qu'il me doive un peu de contentement avant de mourir, lui qui vient de contribuer si largement à me rendre heureux!

« C'est trop parler de moi peut-être, ami. Mais je n'ose pas encore t'entretenir de toi-même, ne sachant pas au juste où tu en es et connaissant assez mal le terrain où t'ont placé de récens événemens. Je manque de certains détails pour être au fait, n'ayant eu aucune information, si ce n'est par le récit d'Aline et les interruptions de sa mère, le tout émaillé de fortes lacunes. Il y a des choses que je ne comprends même pas du tout. Sois sûr, au moins, que je te plains cordialement de tant souffrir par des sentimens qui font toute ma joie, à l'heure actuelle! Et puissé-je, sinon t'avoir distrait, du moins t'avoir étourdi quelques instans!

« Toujours à toi,

« Francis Lehallier. »

« *P.-S.* A tout hasard, je te mande : 1° que Mlle de Nives vit seule à Paris, et que Robert est on ne sait où (on ne croit pas qu'il soit à Paris); 2° qu'Aline a l'intention d'attirer le plus possible chez elle, c'est-à-dire chez nous, son amie Simone, ce qui est loin de m'enchanter, mais ce que j'accepte bon gré mal gré; 3° qu'aussitôt marié, je serai à Segré, avec Aline probablement, et que j'espère te voir alors, soit chez moi, soit chez toi, si tu ne veux pas te rendre à la ville, pour y saluer ma femme.

« F. L. »

Une pareille lettre ne pouvait distraire Max de ses maux, puisqu'elle les lui rappelait, au contraire, et en termes exprès; mais, selon le vœu de celui qui l'avait écrite, elle valut au destinataire une commotion morale, qui, le premier étourdissement passé, le tira de son inertie trop résignée.

Ainsi Mlle de Nives avait quitté La Baronnie, et Robert après elle,

mais non pour la rejoindre, disait-on! Ce dernier point était-il bien vraisemblable? — Voilà, certes, qui eût dû être à peu près indifférent ou paraître fort secondaire à un amoureux aussi cruellement déçu que l'était le comte de Pontvicq. Ce fut pourtant cette curiosité suprême ou cette illogique angoisse qui le rattacha au monde des vivans. Il voulait savoir : d'abord, quel serait le sort de la liaison de Robert avec Simone ; ensuite, de quel front Mlle de Nives oserait se montrer chez son amie, devenue Mme Francis Lehallier, et si elle oserait même y paraître, à si peu de distance de La Falconnière. De sorte qu'il attendit avec une véritable impatience la réalisation des événemens annoncés.

Il rompit même sa claustration et alla plusieurs fois à Segré s'informer de l'arrivée plus ou moins prochaine du nouveau couple. Enfin, un billet de faire part lui apprit que tout était consommé. Malheureusement, un autre billet de faire part, — encadré de noir, celui-là, — vint, deux jours après, projeter son ombre de deuil sur la curiosité de l'inconséquent châtelain. M. Lehallier père, homme corpulent et sanguin, était mort, le lendemain ou le surlendemain du mariage de son fils; l'apoplexie s'était invitée à la noce. Il n'y avait donc plus guère lieu d'espérer de prompts éclaircissemens. Comment présumer, en effet, que la jeune Mme Lehallier s'apprêtât à recevoir qui que ce fût avant l'expiration de la période sévère de son deuil?

Les obsèques du grand manufacturier, renommé dans toute la contrée, furent célébrées en grande pompe à Segré, centre de ses affaires et objet de ses prédilections de séjour, — car, non content d'y avoir un domicile urbain, guère différent d'un domicile rural, il s'était fait construire une vaste habitation à une portée de fusil de la ville, en un lieu dit *Le Courtil*. — C'est là que M. et Mme Francis Lehallier se retirèrent, pour y passer leurs premières semaines de deuil et de lune de miel, et aussi pour permettre à l'officier du génie, devenu subitement capitaliste et industriel, de débrouiller à loisir l'écheveau d'or des affaires paternelles.

A l'issue de la cérémonie funèbre, Max, après avoir embrassé son ami, serra les mains d'Aline; et il remarqua que le regard de la jeune femme le suivait, s'attachait à lui avec une persistance sympathique, vraiment anxieuse et apitoyée, tout comme si ce fût lui qui eût perdu son père. Or, n'ayant jamais fait qu'entrevoir le bonhomme Lehallier, lequel n'était guère plus connu d'Aline elle-même, tant de fraternelle condoléance s'expliquait à peine. Et, rentré chez lui, Max, au lieu de se remettre à caresser du regard ses dagues et ses stylets, se prit à creuser le problème de cet apitoiement qui semblait s'être trompé de direction.

Un pareil exercice d'imagination ne pouvait être que salutaire, et d'autant plus salutaire que le jeune homme inclinerait davantage vers l'unique solution plausible : à savoir, vers cette conclusion qu'Aline le plaignait et brûlait du désir de le réconforter. — C'était un grand rêveur que M. de Pontvicq ; aussi bien le régime de l'École polytechnique ne les tue pas tous : on prétend même que rien n'est plus chimérique, plus fumeux ni plus halluciné qu'un cerveau soumis à la culture intensive des sciences exactes. Quoi qu'il en soit, Max aimait les rêves divinatoires, où l'on s'efforce de reconstituer le passé dans son intégrité, par ce qu'on en connaît, autant que de préjuger l'avenir d'après les indications imparfaites et nuageuses du présent. Et ce lui fut un précieux passe-temps que le souci de rechercher les motifs qui déterminaient Aline à le plaindre et à vouloir le consoler de sa mésaventure.

Il en vint à attendre la visite de la jeune femme, qu'il n'osait aller voir encore. Il l'attendait même si bien qu'il avait fini par mettre son monde sens dessus dessous, pour restituer au château un air de vie, dès longtemps perdu. Tout avait été, non-seulement nettoyé, fourbi, rangé, mais disposé avec art, en vue d'une impression favorable à produire sur le visiteur. Le dedans, comme le dehors, était, non pas paré, mais préparé pour une réception. Les tableaux avaient été changés de place, afin qu'on les vît dans leur jour ; c'étaient, pour la plupart, des portraits anciens d'une grande valeur artistique. Les meubles, dont quelques-uns étaient un peu plus qu'usés, avaient subi une série de permutations tout à fait propices aux illusions que leur allure historique devait provoquer tout d'abord ; ces vieilleries paraissaient presque toutes conservées à miracle et dans un état de fraîcheur pour ainsi dire déconcertant : la pénombre régnait partout où il n'y avait ni toiles, ni marbres, ni ivoires, ni trophées à admirer. Quant à la cour d'honneur et au jardin français, entre lesquels s'élevait le château, on eût juré que les pavés et le gravier en étaient balayés d'heure en heure. Les arbres avaient été retaillés, les charmilles et les plates-bandes échenillées, les parterres rajeunis, les allées sarclées et ratissées. Bref, il n'y eût pas eu plus de remue-ménage ni plus de branle-bas si l'on se fût mis en frais pour un prince ou pour un acquéreur.

Qui donc M. de Pontvicq comptait-il recevoir un jour ou l'autre? Mme Francis Lehallier, certainement, et Mlle de Nives, peut-être. Mais, s'il ne doutait pas que la première ne dût venir avant longtemps lui apporter ou lui demander quelques explications, il ne supposait pas que la seconde pût paraître à La Falconnière sans qu'on lui eût au moins préparé les voies. — Ce fut pourtant ce qui arriva.

Un soir, avant le dîner, le comte se promenait pédestrement et bourgeoisement sur la grand'route : mauvais cavalier, médiocre cocher, il n'avait chez lui qu'un cheval de curé, dont il ne se servait jamais pour son agrément. Il arpentait donc volontiers les chemins. Et, ce soir-là, fort distrait selon sa coutume, il regardait devant lui, sans chercher à rien voir. Parvenu au pied d'une faible côte, il aperçut bien une voiture basse, attelée d'un poney, qui descendait vers lui ; mais, s'il s'amusait du tricotement rapide des petites jambes du poney, c'était avec une attention toute machinale qu'il suivait la progression d'allure déterminée par la descente. Cependant, quand le minuscule équipage fut à quelques mètres du promeneur, celui-ci leva tout à fait le nez. Avant d'avoir distingué les traits ou les silhouettes des personnes qui se trouvaient dans la voiture, il reconnut le petit véhicule. Ces roues jaunes, cette caisse d'osier peinte en noir et tout près de terre, c'était à La Baronnie qu'il les avait vues si souvent ! Cette petite voiture, c'était la voiture de parc qu'Aline aimait à conduire, côte à côte avec Simone, qui dédaignait une tâche trop facile à son gré et ne prenait jamais le fouet et les rênes que pour mener les chevaux de Robert.

Encore un coup d'œil, et Max se convainquit qu'aucun mirage, aucune évocation inconsciente ne lui avait troublé la cervelle : la jeune femme et la jeune fille étaient assises l'une près de l'autre, comme lorsqu'elles parcouraient seules, sans le moindre groom, les allées du parc ou de la forêt de Marly, comme quand elles faisaient le tour du canal de Versailles. Seulement, la première était en grand deuil, tandis que la seconde portait une jupe claire, sur laquelle tranchait une jaquette sombre, qui semblait le résultat d'une concession faite à l'amitié ou un reflet dû au voisinage. — Le cœur de M. Francis Lehallier avait, sans doute, battu doucement en voyant partir ensemble ces deux gracieuses personnes, qui lui étaient apparues ainsi, lors de la première rencontre, et dont l'une était devenue sa femme d'une manière si prompte, si inespérée !

En songeant à son ami, Max se sentit gêné. Évidemment, M. Lehallier ne savait rien de la conduite de Simone, ni Mme Lehallier davantage. Or, sans être un prud'homme, on peut se trouver choqué de voir dans l'intimité d'une honnête jeune femme une jeune fille que l'on a tout lieu de croire un ange déchu. — Joignez à cela le trouble et l'émotion qui ne pouvaient manquer d'étreindre l'amoureux et mélancolique promeneur, mis inopinément en présence de celle qu'il attendait sans espérer tout de bon sa venue ; et personne ne sera surpris que M. de Pontvicq, quelque disert qu'il se montrât d'habitude, ait pu, dans la circonstance, se trouver à court de mots.

— Bonjour, monsieur Max! — lui cria familièrement Aline en passant à côté de lui et en faisant de vains efforts pour arrêter son poney, qui, lancé, préférait aller jusqu'au bas de la pente. — Patience! Nous allons stopper... quand *Punch* voudra.

Max rétrograda, vint saluer les promeneuses, mais chercha vainement une parole de bienvenue. Il sentait les grands yeux bruns et orangés de Simone peser sur sa personne. Il lui semblait que des éclairs fauves ou des flèches d'or, dardées vers lui, se détachaient à chaque instant de ce regard fixe et scintillant; il croyait voir la lueur et avait l'illusion de la piqûre. — Par un phénomène étrange, mais non sans exemple, cet homme sérieux et si gravement troublé d'ailleurs se préoccupait surtout, pour le moment, de l'effet qu'il pouvait produire, rencontré de la sorte, sur un grand chemin poudreux, la canne à la main et en tenue de *gentleman farmer*. Il avait tort, au surplus, de s'inquiéter à ce sujet, car il était fort présentable; il était même fort séduisant, avec son costume de chasse et ses molletières de cuir noir, qui lui rendaient son aspect jeune, leste et dégagé d'autrefois.

— Ah çà! sommes-nous loin de chez vous?.. Faut-il vous avouer que nous sommes venues par ici avec le désir sournois, sinon de vous rencontrer, du moins d'apercevoir votre castel?

Mme Lehallier s'était décidément métamorphosée. Sans rien d'excessif, sans aucune outrance malséante, elle avait une allure hardie et franche que Max ne lui avait jamais vue, quoiqu'il la connût de longue date et eût vécu souvent près d'elle, dans une intimité toute fraternelle.

— Tenez, dit-il, ces arbres, là-bas, ce toit, c'est mon repaire.

— Très joliment situé, votre repaire, sur un semblant de coteau, avec un parc en pente douce... Et ce hameau, le hameau de La Falconnière, sans doute, avec ses rares cheminées fumantes, à l'orée du petit bois, de l'autre côté de la route, très pittoresque aussi... Visite-t-on?

— Le château?.. ma maison? Je crois bien! J'arrête, au besoin, les passans... Voulez-vous que je vous conduise?

— Nous ne demandons que cela.

Le jeune homme, qui avait recouvré son sang-froid, cheminait près du marche-pied de la petite voiture, que *Punch*, légèrement caressé par la mèche du fouet, venait de remettre en mouvement.

— Comment! monsieur, vous vivez seul ici? demanda Simone, qui n'avait encore rien dit.

— Il le faut bien, mademoiselle.

Il avait tressailli au son de la voix grave et chantante que, depuis trois mois, il n'entendait plus qu'en rêve. Et il avait répondu en se

tournant à demi vers la jeune fille, afin de lui jeter un regard de reproche ou d'étonnement. Simone n'avait rien fait pour éviter ce regard.

— Le paysage est joli, certes, avec ses tons d'automne, dit Aline en faisant la moue. Mais, y vivre seul, toujours seul, c'est bien sévère... La condamnation est-elle à perpétuité?

— C'est du moins dans ces termes que je l'ai prononcée, répliqua Max triste et railleur. Mais je me ferai peut-être grâce à moi-même, un de ces jours... L'oubli, qui nous rend clémens même envers les autres, ne doit pas nous laisser inexorables à l'égard de nos propres maux, fussent-ils mérités, et à l'endroit surtout des châtimens que nous nous sommes infligés spontanément... Mais voici la grille...

Ils étaient arrivés, en effet, devant l'entrée du château. De chaque côté de la cour, dont la partie centrale seule était pavée, un double rang de tilleuls soigneusement émondés formait une courte allée qui masquait des écuries, des remises, des granges. Max, guidant les visiteuses, les fit passer sous le berceau de l'une de ces avenues tronquées, que la rouille d'octobre avait déjà dégarnies en partie de leur feuillage.

— Ah! les beaux arbres! fit Simone, dont les talons grinçaient sur le sol engravé.

— Sont-ce bien les arbres de vos rêves, mademoiselle?.. Vous savez bien? Vos rêves de petite fille...

— C'est cela même, monsieur, répliqua la jeune fille avec un salut gracieux.

Était-elle inconsciente, ou cynique, ou simplement railleuse? Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle ne paraissait pas se douter le moins du monde qu'elle commît une énormité en visitant la demeure de Max après ce qui s'était passé entre eux.

Ils pénétrèrent à l'intérieur; et la visite domiciliaire commença, sans autres péripéties d'abord que les arrêts obligés devant les objets de quelque valeur, vraie ou apparente. Dans la salle à manger, grande pièce carrée, qui occupait, avec un vestibule, tout le milieu du rez-de-chaussée, du côté du jardin, le couvert du châtelain était mis, — un couvert solitaire, lugubre, navrant, que ne parvenaient point à égayer une superbe argenterie et un linge éblouissant. D'ailleurs, le jour baissait grand train.

— Brrr! que c'est triste! fit Aline. Que c'est effrayant!

— Je ne trouve pas, dit Simone. C'est austère, si tu veux. Mais cette solitude dans un vieux château qui vous appartient, qui a toujours appartenu à quelqu'un de votre nom, ce n'est pas effrayant... Cela ne m'effraierait pas, du moins.

— Tu dînerais de bon appétit dans une salle à manger comme celle-ci? Tu habiterais un édifice du genre de celui-ci?

— Très volontiers, ma chère.

— Seule, ou mariée?

— L'un ou l'autre.

Max, qui était en train de demander de la lumière à un domestique, s'interrompit et se retourna brusquement vers Simone, d'un air courroucé. Encore une fois, la jeune fille supporta, sans embarras ni faiblesse, le regard scrutateur et presque méchant qu'on lui lançait à travers la demi-obscurité régnante. Le maître de la maison reprit sa phrase, mal à propos coupée. Puis :

— Je veux vous montrer, dit-il, ce qu'il y a dans ces vitrines : une vaisselle plate assez curieuse.

Et, quand on lui eut apporté une lampe :

— Vous aimez les vieilles choses, mademoiselle? En voici. Et j'en ai beaucoup d'autres, enfermées là-haut, qui vous intéresseraient peut-être davantage : des dentelles et des bijoux très anciens, mais d'une impérissable jeunesse... Comme me le disait mon père, à défaut de ma mère, que je n'ai guère connue : il ne s'agit plus que de trouver une femme qui sache porter tout cela.

Sous prétexte d'éclairer une vitrine, il tenait la lampe tout contre le visage de Simone et l'examinait avec une curiosité farouche. Cette fois, la jeune fille pâlit, mais sans se reculer, ni détourner les yeux. Et, tout de suite, elle prit son parti.

— Laissons vos antiquités, dit-elle. Aussi bien n'est-ce pas pour cela que nous sommes venues aujourd'hui, Aline et moi. Car nous sommes venues avec l'intention de vous voir, de vous parler... Monsieur, vous pensez bien qu'il m'eût été plus que désagréable, vraiment pénible, de rester sous le coup de vos injurieux soupçons. Toutefois, je ne pouvais rien. J'avais protesté, Robert avait fait de même. Les apparences étaient contre moi... Je vivais seule, fort triste, fort malheureuse, habitant par décence la maison d'une vieille parente infirme et acariâtre qui me loue un petit appartement, simple pied-à-terre à Paris, lorsque la nouvelle du mariage d'Aline vint me surprendre, bientôt suivie de la visite de mon amie. On m'arracha la promesse que j'irais avant peu rejoindre les nouveaux mariés. Malgré la mort de son père, M. Lehallier, qui redoutait pour sa femme la tristesse d'une maison de province visitée par le deuil, voulut bien me presser de tenir ma parole. Je suis chez lui, à Segré, chez Aline... Et j'ai profité de ce séjour pour... pour me confesser à mon amie. Je lui ai tout dit, monsieur. Elle m'a blâmée ; je le méritais peut-être. Mais personne n'a le droit, elle vous l'attestera, de... croire ce que vous avez cru.

— Certes! fit Aline. Oh! il faut que vous sachiez que je n'étais pas innocente et naïve au point de n'avoir rien vu, rien observé. Je me doutais parfaitement, monsieur de Pontvicq, de vos sentimens à l'endroit de Simone. Mais, avant cela, j'avais deviné ceux de Robert et cru deviner ceux de mon amie... A cet égard, il paraît que je m'étais trompée, ou, du moins, que j'avais exagéré l'importance d'une inclination si naturelle qu'elle en était presque forcée... Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, je n'osais pas dire grand'chose, comprimée que j'étais par l'autorité un peu despotique de ma chère mère et avant tout désireuse de ne pas désobliger Simone. Mais, maintenant qu'elle m'a parlé, qu'elle s'est, selon son mot, confessée à moi, je ne puis que faire droit à sa très légitime requête et vous sommer de croire que ma meilleure amie, entendez-vous, monsieur? est toujours digne de votre respect, comme je la juge digne encore de toute ma tendresse.

D'un geste à la fois noble et charmant, Mme Lehallier enlaça la taille de Simone. Puis, elle baisa les cheveux de la jeune fille, qui lui rendit ses caresses avec plus d'effusion qu'elle n'avait accoutumé d'en montrer.

Max, embarrassé de sa contenance, partagé entre son amour et ses doutes, — lesquels ne pouvaient être contre-balancés entièrement par de vagues assurances, — se taisait, la tête courbée, en une attitude de déférence obligatoire, mais sans que rien indiquât que ses regrets fussent devenus du repentir.

— Écoutez, se hâta de dire la jeune femme, il est bien tard, mes amis, pour des explications tant soit peu développées. J'ai peur que Francis ne s'inquiète... La maison de mon mari vous est, comme vous le savez, toujours ouverte, monsieur de Pontvicq. Vous y trouverez Simone. Et, croyez-en ma jeune expérience, qui prime désormais la vôtre : laissez parler votre cœur, laissez-le parler plus haut que tout le reste. Vous vous en trouverez bien.

— Encore faudrait-il que quelqu'un s'intéressât à son langage, fit observer Max après une hésitation.

— Monsieur, dit alors Simone, je ne vous déclarerai pas que je suis prête à l'écouter. Cela dépendra du jugement que vous porterez sur mon compte après m'avoir entendue...

— Suis-je donc votre juge, mademoiselle?.. Oh! non. Je me récuserais plutôt.

— Je ne vous le permets pas... Je vous attendrai, cette semaine, au Courtil.

Impérieuse et calme, elle fit un signe d'adieu, et, ayant pris le bras d'Aline, passa devant Max interdit.

VI.

M. Lehallier père n'avait jamais connu d'autre Tibur que Segré et ses environs. Il avait voyagé pour ses affaires, quelquefois même pour ses plaisirs ; mais, nulle part, il n'avait rien trouvé, rien vu, qui valût la situation du Courtil.

C'était la première fois que Max pénétrait dans ce lieu de délices. Comme personne ne le lui avait vanté, il ne songea pas plus à l'admirer, sous sa livrée d'automne, qu'à le dénigrer *in petto*. Aussi bien la propriété était-elle insignifiante, sans aucun caractère de grandeur, mais sans cette décoration et cette ornementation abusives des villas de banlieue : il n'y avait pas, dans les jardins, non plus que dans la maison, le moindre Amour en terre cuite, sous prétexte de statue ou de fontaine artistique. Mais le domaine eût pu être peuplé de Cupidons transis et hydrauliques, perchés sur des rocailles, ou prenant un bain de pieds dans des vasques de plâtre, ou s'abritant sous des parapluies de faïence : M. de Pontvicq l'eût traversé de bout en bout sans manifester d'indignation, tant il était absorbé.

L'heure était grave, il le sentait. Ce que Simone allait lui dire importait peu, car il n'était guère malaisé de le deviner. Mais faudrait-il le croire? Max y répugnait de toute la force de son bon sens, de son expérience et de sa sagesse... Et, pourtant, il avait bien envie de fermer les yeux, de faire un acte de foi quand même, et d'adorer sans examen ni réflexion. Sa passion, qui n'avait jamais eu besoin d'être avivée, venait de recevoir un nouveau coup d'aiguillon. La visite de Simone, l'intervention d'Aline, cette double promesse d'explications apologétiques, et, par-dessus tout, ce voisinage dont il ressentait l'influence au point de n'avoir plus ni répit ni trêve dans les élans et les fureurs qui de nouveau soulevaient son être, n'était-ce pas assez pour triompher de sa raison? — Sa crainte ou sa certitude de fléchir et de capituler était telle qu'il ne se pardonnait pas d'être venu, et son incohérence était si grande qu'il s'exhortait encore à fuir en gravissant le perron de l'habitation.

Ce fut Aline qui le reçut d'abord.

— Francis est à Segré, lui dit-elle. Simone est en haut... J'ignore ce qui va résulter de cette entrevue; mais vous me permettrez de vous dire qu'il est nécessaire, pour le repos et la dignité de chacun de ceux qu'elle intéresse, qu'une solution définitive intervienne sans délai.

— De quelle solution parlez-vous, madame?

— Mais... d'un mariage ou d'une rupture.

— On ne sépare que ce qui est uni.

— Vous vous aimez : vous êtes unis.

— Oh ! pardon !.. J'aime... ou j'aimais. Je n'ai jamais été aimé. Avant cette aventure, Mlle de Nives m'avait repoussé.

— Soit ! Mais, depuis, elle a repoussé mon frère.

— Qu'entendez-vous par là?

— Robert a été frapper à sa porte dès qu'il a su qu'elle était installée chez elle, à Paris... Et la porte est restée close. Et c'est pour éviter un siège que Simone a si vite déféré à notre invitation.

— On vous l'a dit.

— C'est mon frère lui-même qui me l'a dit, qui me l'a écrit.

— Alors, ce doit être vrai... C'est vraisemblable, au surplus : votre frère ne peut rien sans le concours et l'assistance de Mme de Talayrac.

— Ainsi, vous supposez que Simone ne l'a repoussé que parce qu'elle le juge un mauvais parti quant à présent?

— Que vous dirai-je?.. Pourquoi ne l'a-t-elle pas repoussé plus tôt?

— Monsieur, vous avez tort d'insulter, ne fût-ce qu'en pensée, la femme que vous aimez... Je ne m'explique pas l'amour sans la foi. Tâchez d'avoir le courage de votre opinion : aimez jusqu'au bout, ou reniez bravement votre amour, ainsi qu'une méprise... Tenez, j'entends Simone. Je vous laisse avec elle.

Mlle de Nives ouvrait la porte, en effet. Contrairement à son usage, elle avait une toilette aux tons neutres, qui donnait à la chaude pâleur de son teint quelque chose de morbide et d'alangui. Un col montant accusait, plus qu'à l'ordinaire, la perfection et la netteté de l'ovale du visage, qu'il semblait souligner. Et les abondans cheveux bouclés,— que l'on eût pu croire frisés au fer, et que, par goût des hardiesses excentriques ou par une superbe confiance en elle-même et en sa grâce toujours triomphante, la jeune fille portait presque courts, — prêtaient à cette tête blonde un peu du caractère ambigu de certaines têtes anonymes de pages ou de damoiseaux, idéalisées par des artistes plus amoureux de la beauté que de la vraisemblance. L'harmonieuse et rare disparate due à l'antagonisme des nuances du regard et de la chevelure était, ce jour-là, plus que jamais saisissante... ou inquiétante.

De sa démarche aisée, souple et noble, sans nulle affectation de désinvolture non plus que de majesté, Simone s'avança jusqu'au milieu de la pièce et rendit à Max son salut. Le jeune homme avait bien un peu tendu la main, mais à peine et comme involontairement. Du reste, l'amie d'Aline n'avait pas paru s'apercevoir de ce geste ébauché. En revanche, Mme Lehallier, avant de sortir, gratifia

M. de Pontvicq d'une affectueuse et énergique poignée de main : on eût dit qu'elle voulait l'encourager contre lui-même, lui communiquer de sa foi inébranlable ou de sa vaillance fraîchement acquise.

Demeurés en présence, dans ce salon bourgeois aux moulures grises, aux meubles clairsemés et provinciaux, simple, mais trop vaste et surtout d'aspect glacial, les deux jeunes gens se regardèrent un moment, indécis, hésitans, ayant l'air de se demander si l'endroit était bien convenable pour des confidences ou des reproches du genre de ceux qu'ils allaient échanger. — Max profita de ce bref délai pour se fortifier dans sa résolution d'être aussi courtois dans ses paroles que réservé dans ses actes et opiniâtre dans son douloureux scepticisme. Seulement, ses impressions nouvelles livrèrent une rude bataille à sa volonté et devaient finalement la rendre impuissante, ou, tout au moins, la désarmer pour un temps. Toute la personne de Mlle de Nives exhalait, en effet, un tel parfum de dignité qu'aucune pensée blessante pour son caractère ou sa conduite ne pouvait subsister dans l'esprit d'un observateur même prévenu. Jamais, en outre, Max n'avait vu la jeune fille en une toilette aussi sobre, aussi terne ; jamais, par conséquent, il ne l'avait davantage admirée pour elle-même, pour la beauté franche et souveraine de ses traits, de sa taille et de son allure.

— Asseyez-vous, monsieur, dit Simone, en retrouvant tout à coup son habituel aplomb. Je n'ai pas l'intention d'être prolixe. Mais je ne peux pas vous promettre d'être très brève.

Elle le regardait avec une fixité souriante, avec une expression sympathique mêlée d'une vague et indéfinissable ironie, qui paraissait émaner naturellement de sa personne, mais, pour l'instant, se retourner contre elle-même.

M. de Pontvicq s'assit assez près de son interlocutrice pour ne pas l'obliger à élever la voix, assez loin pour se soustraire aux subits ensorcellemens, à la magie de ce regard qu'il connaissait trop et de ce sourire qu'il redoutait davantage encore, comme plus rare ou plus décevant.

— Pour cet entretien, je vous permets, monsieur, — dit Simone, en arrangeant de ses beaux doigts sans bagues les plis de sa jupe, — je vous somme même d'être franc jusqu'à la hardiesse, jusqu'à l'insolence, au besoin... Je ne veux pas de formules fades et mensongères, de galanteries niaises et consacrées. Je veux,.. je veux votre pensée, ni plus ni moins.

Les phrases impératives semblaient faites pour sa bouche : elle les prononçait avec un accent tout à la fois ferme et chantant qui ravissait en même temps qu'il subjuguait. Mais c'était une chose étrange, de constater à quel point elle paraissait incapable de s'hu-

milier. — Cela ne laissait pas non plus d'être alarmant pour quelqu'un qui eût bien voulu, à ce moment-là, qu'elle confessât son indignité,.. ce qui eût levé tous les doutes.

— Ainsi, reprit-elle, ne vous gênez pas... Vous avez donc réellement cru...

— Par grâce! mademoiselle, interrompit Max avec un geste de prière, ne me mettez pas, ne me replacez point dans cette situation pénible autant que fausse... Je vous ai offensée en ayant l'air d'accorder quelque créance à une supposition injurieuse pour vous ; j'ai eu tort, je vous demande pardon... J'aurais dû ne pas tenir compte des apparences, ou du moins cacher poliment les impressions douloureuses...

— Ce n'est pas cela que je vous demande, interrompit Simone à son tour, ce n'est pas cela que je veux entendre... Je veux savoir de vous si, nécessairement, dans l'opinion des hommes, et dans votre opinion en particulier, une jeune fille qui accepte des rendez-vous est à tout jamais perdue d'honneur; si, vraiment, il n'y a pour elle ni excuse ni justification possibles...

— Je n'en connais pas, dit Max résolument. Ou, en fait d'excuses, je ne vois que la certitude, pour la jeune fille en question, d'épouser son... complice. Encore faut-il qu'elle l'épouse promptement.

— Enfin, vous reconnaissez qu'il peut y avoir, dans l'attente ou dans l'espérance d'un mariage prochain, une circonstance très atténuante...

— Pardon! j'ai parlé de la certitude, non d'un espoir plus ou moins vague.

— Soit!.. Mais alors, pourquoi m'avez-vous condamnée dans votre esprit? de quel droit m'avez-vous flétrie, dans votre pensée, d'une sentence infamante?.. Il me semble que vous auriez pu vous arrêter en chemin, vous en tenir à cette idée, fort plausible après tout, que je me conduisais comme une fiancée mal élevée plutôt que comme une fille sans honneur.

— Je vous aimais, balbutia Max. La jalousie peut, en nous aveuglant, rendre excessifs et injurieux nos griefs...

— Et même, n'est-il pas vrai? nous faire oublier nos propres théories... Rappelez-vous ce que vous m'avez dit une fois : On ne hait pas fatalement celui qui, en vous épousant, vous enrichit ou vous élève. A plus forte raison, n'est-on point obligée de haïr celui qui, vous berçant de ses promesses et de ses protestations, ne vous a demandé qu'un peu de patience et de charité,.. de cette charité avouable qui permet à une femme, lorsqu'elle est libre, d'écouter avec complaisance les litanies amoureuses qu'on lui débite, tant qu'on les lui débite avec un suffisant respect.

— Ainsi, vous aimiez Robert?

— Oui, répondit simplement Mlle de Nives.

— Ainsi, vous avez pu, maintes fois, lui accorder des rendez-vous ou accepter ceux qu'il prétendait vous imposer?

— Oui.

— Et vous ne lui avez rien abandonné de vous-même?

— Si : un peu de mon âme, un peu de ma vie.

— Et rien,.. rien d'autre?

Gênée, cette fois enfin, et rougissante, Simone murmura en inclinant son front :

— Robert a quelquefois effleuré de ses lèvres mes mains et mes cheveux...

— Expliquez-moi donc, dit Max amèrement, par quel coup du sort... ou de la grâce vous avez été ramenée de si loin. Car, en vérité, c'est miracle d'en être revenue... intacte.

— Vous ne me croyez pas? fit Simone en relevant brusquement la tête.

A demi redressée, fière comme jamais, et presque farouche, elle reprit :

— Que sont, après tout, ces privautés d'amoureux, banales et sottes, auprès de ce que nous donnons de notre être quand nous pensons à un homme que nous croyons appelé à devenir notre mari?.. Voilà ce que vous ne devriez pas me pardonner, si vous m'aimez!

— Je n'ai rien à vous pardonner de ce chef. Vous ne me connaissiez pas lorsque vous avez songé à épouser Robert de Talayrac.

— N'importe!.. Je ne puis parvenir à m'absoudre moi-même, ayant voulu être forte, m'affranchir de tout préjugé pour marcher librement à mon but, d'avoir été faible deux fois : la première fois, en aimant Robert; la seconde...

— La seconde?

— En cessant de l'aimer.

Max se leva.

— Ainsi, vous ne l'aimez plus?.. Pourquoi?

— Parce que, d'abord, il n'est pas l'homme qui m'a donné de lui la meilleure opinion, de moi la plus mauvaise, des autres la plus indifférente... Rappelez-vous!

Elle avait parlé lentement, avec un sourire terne, les yeux baissés. Et, à son tour, elle se leva, cambrant sa taille en ce redressement qui lui était familier. Max, fasciné, l'enlaça soudain.

— Et cet homme, murmura-t-il, cet homme que vous attendiez, que vous vous étiez par avance engagée à aimer, vous l'avez enfin rencontré?.. Mais pourquoi donc avoir d'abord refusé de l'entendre?

— J'étais liée, répondit Simone en se dégageant avec une sorte de colère. Liée par mes promesses, par mes actes, par mes imprudences!.. Oh! j'aurais été jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au mariage, s'il avait su vouloir, s'il avait su enlever de haute lutte le consentement de sa mère, dont il avait besoin pour m'épouser... Je me considérais comme d'autant moins libre, depuis ces imprudences, que c'étaient des imprudences calculées... Oui, je voulais forcer ainsi son initiative, et, en lui cédant sur un point, précipiter un dénoûment que j'avais préparé, sur lequel je comptais... Épargnez-moi... Ma honte n'est pas telle que vous avez cru la deviner, mais elle est pire peut-être. Il n'appartenait qu'à vous de me la faire sentir... Encore une fois, épargnez-m'en l'aveu détaillé!

— Non, non, dit Max en s'agenouillant. Confessez-vous à moi qui vous aime, comme vous vous êtes confessée déjà à votre meilleure amie. N'est-ce pas là ce que vous vouliez?... Seulement, c'est le confesseur qui se met à genoux, pour se faire pardonner la torture qu'il inflige, et aussi parce qu'il adore celle dont il veut connaître l'âme tout entière... Et puis, entendez-moi bien, Simone, quoi que vous me disiez, quoi que vous m'appreniez, j'absoudrai tout, j'oublierai tout... Les circonstances nous font libres, puisque Robert ne peut vous épouser et que, d'ailleurs, vous ne l'aimez plus. Mais, par grâce! délivrez-moi du doute, du doute plus détestable que la plus détestable certitude, du doute que je ne peux plus subir, que je ne peux plus porter!

Alors, les mains dans celles du jeune homme, elle raconta toutes les phases de sa vie. Élevée dans le luxe, puis tout à coup réduite au strict nécessaire, elle n'avait pas tardé à découvrir que son père n'était pas mort, comme on le lui avait fait croire et comme on en avait répandu le bruit, par accident, en maniant une arme à feu, mais bien d'une balle tirée droit au cœur. Le brouillon déchiré d'une longue lettre qu'avait adressée M. de Nives à un ami, brouillon dont les morceaux, retrouvés par l'enfant, avaient été patiemment rapprochés et déchiffrés par elle, ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard, non plus que sur la démoralisation ou l'immoralité profonde du trop brillant officier. Le sportsman en détresse ne doutait pas qu'il ne s'acquittât de la partie essentielle de son devoir de père en se tuant avant l'heure de la ruine complète : il laissait à sa fille le pain quotidien. « Quant au reste, disait-il, si le hasard n'y pourvoit, et si elle n'a pas assez de vertu pour s'en passer, elle aura du moins assez de beauté pour se le procurer sans trop de peine. » — Voilà tout l'héritage moral que Simone avait recueilli. Ayant fini par l'accepter sans réserve, elle n'avait pas à accuser celui qui le lui avait laissé, et elle ne l'accusait point.

Mais, fière par nature, et ayant toujours adoré son père, de confiance, elle se sentit cruellement atteinte dans son affection filiale comme dans son orgueil. Ses enfantines croyances, on ne peut plus mal assises, d'ailleurs, dans sa petite âme fort négligée, s'écroulèrent du coup. Et quelque chose du brutal scepticisme paternel pénétra dans le cœur de la fillette ou s'y éveilla à cet appel d'outre-tombe. Douée d'une singulière acuité d'esprit, ayant un penchant marqué pour l'ironie, sans aucune tendance à la superstition ni au respect, Simone se mit à observer, avec une implacable rigueur, ce qui se passait autour d'elle, et essaya de deviner ce qui se passait plus loin. Peu surveillée, elle lut tout ce qui lui tomba sous la main, ou plutôt le parcourut avec une hâte fébrile, à tort et à travers, ne s'attardant qu'aux mauvais endroits, aux passages énigmatiques ou désenchantans, comme pour s'imprégner de corruption et d'amertume. Son esprit ayant ainsi pompé tous les sucs vénéneux que la lecture lui pouvait fournir, elle regarda le monde par les portes entre-bâillées devant lesquelles elle s'arrêtait quelquefois, — au besoin, par le trou des serrures, — et elle le jugea. La bienveillance de Mme de Talayrac, et aussi l'incurie de la trop américaine baronne, lui facilitèrent la tâche. A quinze ans, Simone avait beaucoup moins de candeur et d'illusions qu'un collégien de pareil âge, — quoiqu'elle fût plus chaste dans son imagination et dans ses rêves. — Ce qu'elle rêvait, du reste, c'était un rang et une fortune, et rien que cela. Elle considérait ses premières aspirations, qui avaient été tout autres, comme de burlesques chimères, et tous les principes comme des contes à dormir debout. Seulement, elle se respectait elle-même, si elle ne respectait rien ni personne autour d'elle : elle avait renversé les idoles dans son temple, mais s'y était réservé un piédestal. De sorte qu'elle n'était menacée de déchoir que par l'âme.

Sa seule affection désintéressée, c'était Aline qui avait eu l'honneur de la lui inspirer. Encore ne s'y était-elle jamais abandonnée avec un complet laisser-aller d'esprit et de cœur. Elle se raidissait sans cesse contre cette amitié qui pouvait, à un moment donné, la gêner et qui la rattachait au monde imaginaire avec lequel il lui avait plu de rompre pour toujours. De là bien des boutades, dont une nature moins candide et moins tendre que celle d'Aline se fût à la longue lassée ou indignée. Puis, une jalousie honteuse et dont elle rougissait, parce qu'elle lui semblait banale autant qu'ignoble, envahissait petit à petit le cœur de Simone : elle en voulait à Mlle de Talayrac d'être si riche. Mais elle s'étonnait, avec bonne foi, de céder à un sentiment aussi bas, aussi mesquin que celui-là. Elle ne se reconnaissait plus elle-même à ce trait, qui était comme emprunté, et qu'elle tenait, en effet, de son père, lequel, à l'exemple d'une in-

finité de prodigues, avait fini par devenir plus envieux qu'un avare.

Bientôt, Robert de Talayrac avait pris une place tout indiquée dans la vie et dans les préoccupations de Simone. Ils avaient flirté ensemble, elle en y apportant une froideur habile, lui en y déployant un entrain et une verve qui obligèrent promptement la jeune fille à poser ses conditions, — ou plutôt qui lui permirent de le faire. — Mais il fallait attendre, Mme de Talayrac faisant la sourde oreille dès que son fils lui parlait de Simone. D'où froideur croissante de la part de Mlle de Nives, dépit de Robert, brouilles et raccommodemens, alternatives de bouderies réciproques et de reprises d'intimité, celles-ci plus franches après les fâcheries,.. promesses aussi, et finalement entrevues clandestines.

Parvenue à ce point du récit, la voix de Simone baissa, se fit sourde et étouffée. Max eut un frémissement : il tremblait d'apprendre... ce dont il était presque sûr encore. Il n'admettait pas que son ami Robert, tel qu'il le connaissait, ardent au plaisir, beau parleur autant que beau garçon, et, par surcroît, libertin d'expérience, eût pu fréquenter, dans une libre et secrète intimité, cette charmeuse, sans essayer de la charmer et sans y réussir. Il croyait fermement que Mlle de Nives avait sacrifié à son partenaire, dans la longue *flirtation* qu'elle avait d'abord conduite, puis subie, sans doute, autre chose que la virginité de son cœur. Et, cependant, il redoutait, par-dessus tout, d'en recevoir un nouveau témoignage, irrécusable, celui-là, et qu'il jugeait néanmoins inutile. Aussi, voulut-il, illogique et, en cela, plus miséricordieux peut-être à lui-même qu'à la jeune fille, arrêter celle-ci dans la voie douloureuse des aveux, où elle s'était engagée spontanément, à la vérité, mais qu'il l'avait pourtant encouragée à parcourir jusqu'au bout.

— Non, non, disait Simone, j'achèverai... Vous saurez que je me suis conduite comme une intrigante. Voilà ma faute, voilà ma honte!.. A part les libertés assez anodines que Robert a prises dans nos fréquens tête-à-tête et que je n'ai jamais songé à vous cacher, car j'ai pour ainsi dire débuté par cet aveu, à part ces galanteries presque permises entre fiancés, je n'ai rien toléré ni rien subi en fait de manquemens à ma dignité de jeune fille... Mais je n'ai pas rougi de spéculer sur l'amour que j'avais inspiré et que je ressentais moi-même en partie... J'ai projeté de me compromettre, de provoquer un demi-scandale sous le toit de Mme de Talayrac, afin de brusquer les hésitations ou les atermoiemens du fils en même temps que pour violenter le consentement de la mère. Voilà pourquoi j'avais imaginé, en dernier lieu, ces entrevues volontairement imprudentes dans le pavillon du parc, où une

lumière nous servait de signal et d'appel. Mieux que des rendez-vous concertés à l'avance, ces conciliabules improvisés devaient amener, tôt ou tard, la découverte d'une intrigue amoureuse dont le seul dénoûment possible, le seul honorable pour tous, fût devenu, aux yeux de Mme de Talayrac comme à ceux de son fils, un mariage immédiat... La baronne a-t-elle su ce qui se passait chez elle? C'est probable, car elle est perspicace, et, à la fin, elle raillait volontiers mon goût pour les promenades solitaires, au clair de lune ou dans l'obscurité. Je crois que tout cela lui était suspect. Mais je crois aussi que, ne m'aimant pas assez pour faire de moi sa fille, elle m'aimait trop pour me chasser ignominieusement : elle y eût éprouvé quelque scrupule, et d'ailleurs ma société lui a toujours plu... Quant à Aline, sans se douter du point où allaient les choses, elle avait deviné une partie de la vérité, j'entends la plus honnête. Et, dans ma récente confession, je n'ai pu l'éclairer tout à fait : je lui ai avoué les rendez-vous, les entrevues ; mais je n'ai rien dit des motifs secrets qui m'y avaient poussée. A vous, je ne puis ni ne veux les taire...

Max, qui avait entraîné la jeune fille dans l'embrasure d'une fenêtre, pour lui scruter l'âme à travers les yeux, Max l'écoutait avec une espèce de ravissement que les hommes seuls pourront comprendre. — Il n'y a rien pour l'homme qui prime d'emblée le fait brutal de la possession. Acquérir la preuve que la femme que l'on aime et que l'on désire a commis des actes bas et infamans, ce n'est rien, au premier abord, si l'on apprend, en même temps, que celle qu'on a crue infidèle ou prostituée vous a gardé son corps intact.

— Simone, disait-il, enivré et rayonnant, ma chère Simone, tout cela peut s'oublier. Je crois que je ne m'en souviens plus !

— Vous avez tort, fit Mlle de Nives en secouant la tête avec une gravité triste. Rien ne s'oublie peut-être, et, il me semble, les sympathies anciennes qu'une femme a avouées moins encore que les baisers qu'elle a reçus... ou même donnés.

M. de Pontvicq crut-il deviner un nouvel aveu sous ces paroles ajoutées, ou un supplément de confession? N'était-ce que divergence de vues sur ce chapitre délicat des souvenirs désagréables, sur cette matière éminemment incertaine des griefs dont l'oubli est le plus facile en amour?.. Toujours est-il que son visage se rembrunit, se renfrogna d'étrange sorte.

— C'est vous qui êtes dans le faux, dit-il, croyez-moi, lorsque vous affirmez que la trace ou le souvenir de sentimens défunts s'efface plus difficilement que la trace ou le souvenir des témoignages matériels d'une tendresse passée.

— En tout cas, répliqua Simone, j'ai peur que vous n'oubliiez jamais que j'ai sur la conscience une intrigue peu honorable, quelque chose comme un complot d'aventurière.

— Détrompez-vous! s'écria Max en lui saisissant les deux mains avec une véhémence passionnée. Détrompez-vous, Simone! Cela, je m'engage à l'oublier, ou à ne me le rappeler que pour vous plaindre d'avoir été réduite à y descendre... Vous êtes excusable. Votre éducation ne vous avait pas armée pour les luttes austères de la conscience contre le besoin ou l'ambition. D'ailleurs, Mme de Talayrac, qui avait charge d'âme en votre personne, n'a pas fait son devoir : c'est elle qui vous a tentée; et il ne faut tenter qui que ce soit, pas même Dieu, dit l'Écriture... Quant à votre sympathie pour Robert, je ne puis m'en indigner. D'abord, il la méritait. Et puis,.. et puis, vous ne me connaissiez pas lorsque vous avez commencé de la ressentir et de vous y abandonner... Voilà pourtant de quelles considérations peuvent se payer l'orgueil et la jalousie d'un homme!.. Mais le reste, le reste! Ces baisers, ces étreintes, ces caresses, toutes ces imparfaites mais trop réelles voluptés, c'est là, Simone, ce que j'ai peur de ne pouvoir oublier!

— Eh bien! c'est moi-même alors qu'il faut oublier, voilà tout. Je ne vous ai pas pris pour confident afin de vous amener à m'épouser. Je tenais... pourquoi? parce que je vous aime, parce que je vous aimais,.. je tenais à vous tirer de l'erreur où vous étiez. Je voulais bien vous apprendre que je ne suis guère digne de vous, mais je ne voulais pas que vous crussiez que j'ai pu aimer un autre homme au point de devenir sa maîtresse!.. Sa femme, oui! s'il l'avait voulu : tous les mariages mondains et la plupart des autres sont des marchés que l'usage ou la superstition consacre et sanctifie. Mais sa maîtresse, non pas!... La vôtre, si vous voulez...

Audacieuse, passionnée, superbe, elle tenait Max ébloui sous un regard ardent, enflammé.

— Qu'avez-vous dit? murmura-t-il. Ma maîtresse!.. Et pourquoi pas ma femme?

— Parce que vous avez peur de moi, peur de vous,.. parce que je ne crois à rien, parce que, n'ayant plus ni ambitions ni besoins, je n'ai plus rien à ménager... Et puis, tout simplement, parce que je vous aime, et que, après avoir voulu me vendre, j'éprouverais une joie singulière à me donner, pour me purifier...

Lentement, doucement, comme fléchissante et fatiguée, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule du jeune homme affolé, et se blottit entre les bras qui l'attendaient. — Par bonheur pour les convenances, le lieu se prêtait mal à des épanchemens plus com-

plets. Max s'en souvint à temps, c'est-à-dire au moment où le contact de ce corps tant désiré, de ce corps souple, flexible, enlaçant, achevait la déroute de sa volonté et de ses doutes.

— Ma bien-aimée Simone, murmura-t-il en redressant la jeune fille avec une caressante lenteur, vous serez ma femme... Jadis, j'ai forgé imaginairement, à notre commun usage, une chaîne subtile et fidèle dont je vous veux lier avec moi pour jamais, dans une union qui n'aura du mariage que le nom et qui gardera de l'amour tous les enchantemens inépuisables, toutes les promesses sans cesse refleuries...

Comme un baiser scellait cet enthousiaste engagement, la porte du salon s'ouvrit et laissa voir M. Lehallier, fort embarrassé, sur le seuil. Sa bonne figure, belle à force de franchise, proclamait son désarroi ; et sa longue moustache blonde, toujours envolée, où s'était pris le cœur d'Aline, fut happée désespérément par un furieux coup de dent, par une contraction comique de sa mâchoire. — Il tenta bien, au vrai, de refermer la porte, pour s'éclipser sans rien dire ; mais il avait été vu : le mieux était donc d'accepter bravement la situation.

— Diable! fit-il, je suis un maladroit... Ma foi ! mes chers amis, vous me voyez ravi, quoique décontenancé. Vous avez bien raison, et je vous félicite de vous décider à finir par où vous auriez pu commencer.

La phrase était ambiguë, sans doute, car elle pouvait signifier, à volonté, ou que le baiser était une conclusion tardive, ou qu'il y avait du mérite à l'avoir différé. Mais ceux à qui s'adressait ce compliment ou cette malice n'étaient en état de rien approfondir.

— Mon cher Francis, balbutia Max, je t'expliquerai...

— Oh! c'est bien inutile, va!

— N'importe! fit Simone. Expliquez toujours... Moi, je me sauve.

Restés tête à tête, les deux amis étaient beaucoup plus à l'aise.

— J'ai le plaisir, dit Max, de te faire part de mon prochain mariage avec Mlle de Nives.

— Et moi, après ce que je viens de voir, je me trouve naturellement privé du plaisir de la surprise.

— Tu dois avoir eu vent, reprit M. de Pontvicq avec une nuance d'inquiétude, de certaine aventure,.. de certain malentendu, veux-je dire?..

— Oui... Mlle Simone m'a fait l'honneur de ne pas m'exclure de la confidence. C'est-à-dire que, ayant annoncé à ma femme qu'elle allait lui confier un secret et Aline s'étant reconnue incapable de me rien cacher, Mlle de Nives a bien voulu m'accepter en tiers, non dans la communication, mais dans le secret... Tout cela, au

surplus, ne m'a pas paru fort grave. Et je crois, étant donnés tes sentimens, que je connais, puisque tu m'en as fait part, je crois que tu prends le bon parti.

— Je sais que c'est l'avis de ta femme... Mais comment expliquer qu'elle ait si vite abandonné la cause de son frère?

— Mon cher, dès l'instant que Robert ne peut pas épouser Mlle de Nives et que celle-ci ne veut plus penser à ce mariage, Aline n'a sur la conscience aucune défection. Elle accepte le fait accompli et se range à l'opinion de la personne la plus directement en cause, qui est sa plus chère amie... Oh! elle l'aime bien, je t'assure! Et, ma foi! je le comprends. J'avais quelques préventions, tu le sais; du moins n'ignores-tu pas que Mlle de Nives m'inspirait plus d'admiration que de sympathie. Eh bien! depuis que je la vois ici, dans la stricte intimité où nous enferme mon deuil, j'oublie tous les défauts qu'elle peut avoir et qui, selon moi, proviennent uniquement d'une éducation défectueuse. Je ne vois plus que sa distinction, son originalité, son esprit, l'art extraordinaire et mystérieux dont elle se sert pour dominer tout le monde sans écraser personne... Imagine-toi, mon ami, que je me sens fier de lui donner l'hospitalité, de la voir prendre place, chaque jour, à ma table. C'est une vanité de petit bourgeois, de croquant, de marchand de papier... C'est même une pure et gratuite insanité; car, enfin, Mlle de Nives n'est pas, que je sache, d'une grande naissance, elle n'a pas du tout de fortune ou si peu... Oui, oui, tout ce qu'on voudra. N'empêche qu'il me semble parfois que je reçois une reine, une princesse; et, dame! cette satisfaction-là, renouvelée tous les jours, c'est extrêmement agréable,.. tant qu'on n'est pas blasé.

— Alors, ni étonnement ni blâme?

— Bien au contraire!.. Certes, je suis loin de ces esprits paradoxaux ou de ces farceurs qui voient ou font semblant de voir une garantie de bonheur dans les... légèretés de la femme qu'on épouse. Au théâtre, on a marié souvent le repentir avec l'indulgence. Seulement, c'est le sixième acte que je voudrais bien voir : la vraie pièce commence après la chute du rideau. Car, s'il est très facile d'absoudre et de bénir, il doit être extraordinairement difficile d'oublier... Mais, outre qu'il y a des défaillances vénielles, on ne doit jamais se rendre sûrement malheureux par crainte d'un malheur incertain,.. improbable même, dans la plupart des cas. C'est la pire des... gribouillades.

M. Lehallier parla quelque temps sur ce ton. Mais Max, s'exagérant peut-être la sincérité des convictions affichées par son ami, ne put s'empêcher de faire, à part lui, cette réflexion, qu'il n'y a rien de tel que d'avoir épousé un ange authentique pour excuser allégre-

ment les jeunes filles de ne pas tenir un compte exact des plumes de leurs ailes,.. rien de tel, si ce n'est d'être soi-même un ange authentique, — ainsi que le prouvait l'indulgence de Mme Lehallier. — Celle-ci, tout justement, rentra dans le salon au moment où M. de Pontvicq allait le quitter, pour retourner chez lui. Et, très vite :

— Je vous serre les mains, je vous adresse tous mes complimens, je... je vous remercie presque, tant je suis heureuse!

— Cela, par exemple, dit M. Lehallier, c'est le dernier mot de l'amitié, ou je ne m'y connais pas.

— Oui, reprit Aline, je vous remercierai, tout au moins, d'avoir choisi cette maison pour y célébrer vos fiançailles avec ma chère Simone. Et, pour vous en récompenser, je vous invite à venir nous voir tous les jours,.. à venir la voir, bien entendu... Je suis sûre que Francis ne me désavouera pas. Je suis sûre même que, si notre grand deuil était moins récent, il vous proposerait plus d'une fois de faire partie carrée et d'excursionner tous ensemble dans les environs... Enfin, contentez-vous de ce qu'on peut vous offrir, puisque c'est l'essentiel. A demain, n'est-ce pas?

VII.

Mme Lehallier s'était montrée charitable en assignant au futur mari de Simone un rendez-vous à si bref délai. Elle sut l'être plus encore, car elle laissa les fiancés à eux-mêmes pendant les deux tiers, au moins, de chaque visite de M. de Pontvicq. — Mlle de Nives étant majeure et pour ainsi dire sans famille, son amie estimait n'avoir aucun motif de contrarier ou de troubler des effusions si près de devenir tout à fait légitimes.

Le premier quartier de ces fiançailles, qui devaient, d'après les projets communs des intéressés, durer deux mois, s'écoula dans l'enchantement des libres tête-à-tête et des promenades à deux. Le Courtil, d'où un deuil sévère écartait les visiteurs, était un lieu béni pour ces sortes de conférences et d'évolutions : le vaste jardin, presque un parc, semblait un désert, dénudé qu'il était par l'approche de l'hiver; et le grand salon, toujours vide, offrait aux amoureux un sûr asile, pendant les journées pluvieuses. Aussi toute une quinzaine passa-t-elle sans que Max eût la moindre conscience du temps dépensé.

Certes, il était ravi de voir Simone, mais il était surtout ravi de l'entendre : il goûtait, plus que tout le reste, le charme de ces entretiens où il lui était donné de sentir l'esprit de la femme qu'il aimait presque à la hauteur du sien, la différence de niveau ne ré-

sultant que d'une inégalité de savoir. Simone savait beaucoup de choses, mais superficiellement, s'étant instruite elle-même, à la diable, sans se soucier des professeurs d'Aline; de toutes les questions intéressantes elle avait effleuré les crêtes sans fouiller le tréfonds d'aucune. Ce n'était pas une ignorante, et ce n'était pas une femme savante: elle était donc absolument adorable. Mais ce que Max admirait en elle, à l'égal de la beauté, de l'esprit même et de la dextérité d'esprit, c'était le tranquille dédain de ces superstitions féminines qui dressent comme une muraille entre deux intelligences de sexe différent et grâce auxquelles il n'y a jamais pénétration complète et réciproque. Il admirait... et quelquefois frémissait. Car on aime assez à voir sa femme entourée de mille petits remparts, qui, même lorsqu'on ne les juge pas des plus solides, ne figurent pas moins une défense imposante : cela n'empêche pas la reddition d'une place, mais cela peut arrêter l'ennemi, quelque temps. Et Max avait d'autant plus de raisons de se défier d'une trop grande simplicité dans la défense, que le premier feu avait fait brèche. Il est vrai que Simone s'était bien métamorphosée et qu'il la sentait, domptée, attendrie, dans sa main...

Bref, M. de Pontvicq se croyait encore au lendemain du baiser, quand Mlle de Nives lui révéla que, depuis plus d'une quinzaine qu'il venait au Courtil quotidiennement ou peu s'en fallait, des événemen graves avaient eu le temps de se produire. Mme de Talayrac, qui avait ressenti naguère un malaise assez vite dissipé, s'était alitée de nouveau, et allait vraisemblablement passer de vie à trépas en un très bref délai. Les dernières nouvelles étaient mauvaises; M. Lehallier avait reçu deux lettres: l'une de son beau-frère, l'autre du médecin de la baronne, et toutes deux concluaient à un danger de mort immédiat. Il s'apprêtait donc à prévenir Aline, avec tous les ménagemens possibles, de la funèbre similitude de leurs destinées, qui paraissait vouloir barrer ou embarrasser le seuil de leur bonheur à l'aide de deux cercueils. Et, le soir même peut-être, ils allaient partir; cette maison, décidément vouée au deuil, serait vide... Et elle, Simone, que ferait-elle?

— Si Aline et son mari s'en vont, dit-elle, je ne pourrai rester ici. D'un autre côté, si, conformément à toutes les prévisions et à toutes les vraisemblances, Mme de Talayrac est à la veille de mourir, j'ai le devoir de me rappeler ce qu'elle a été pour moi...

— Mais alors, interrompit M. de Pontvicq en pâlissant, vous...

— Oh! interrompit Simone à son tour, je sais, je sens, croyez-le bien, que ma place ne peut plus être au chevet de la baronne... Aussi ne ferai-je que l'embrasser. Il paraît, d'ailleurs, qu'elle a été transportée à Paris.

Quoique le nom même de Robert n'eût pas été prononcé, Robert était en tiers dans l'entretien.

— Votre désir, se hâta de reprendre Simone, est toujours que nous nous mariions à La Falconnière? C'est le mien pareillement. Mais il faut, de toute nécessité, que je fasse un séjour à Paris : petites obligations de famille et menus préparatifs. Après ce séjour, je reviendrai chez Aline, à moins que la santé de sa mère ne la retienne loin d'ici; mais alors, nous aviserons.

— Enfin, de toute manière, il faut nous dire adieu aujourd'hui même?

— Non pas. Le départ avant demain soir est improbable... Venez donc demain, pas trop tard : nous nous verrons encore, et vous saurez à quoi vous en tenir... En tout cas, s'il y a du nouveau, je vous ferai prévenir.

En regagnant La Falconnière dans sa voiture de chasse, attelée de son massif roussin, Max était passablement ténébreux et, en outre, assez mécontent de lui-même, non qu'il se sentît mal assuré de l'avenir, mais parce qu'il ne pouvait décidément pas s'affranchir de certains souvenirs, qui le jugulaient de plus en plus, à mesure qu'il se croyait mieux défendu contre eux, — exactement comme ces nœuds coulans qui vous étranglent d'autant plus fort que vous peinez davantage pour vous en défaire. — Il convient de dire, au reste, que le paysage, tout embrumé, nu et gris sous un ciel hivernal, était peu favorable aux riantes pensées, la veille surtout d'une séparation aussi malencontreuse que prématurée.

Néanmoins, le comte de Pontvicq n'avait guère la mine d'un heureux fiancé en franchissant la grille seigneuriale de son domaine.

Vers dix heures, le lendemain matin, comme il se promenait, en philosophant, le long d'une charmille haute de cinq ou six mètres, — ainsi qu'étaient les anciennes charmilles de Versailles, — il crut distinguer, au loin, à côté de la silhouette d'une femme de service, une autre silhouette, beaucoup plus patricienne, qui se découpait en lignes sombres sur la façade grise du château, momentanément éclairée par un rayon de soleil. La matinée annonçait une de ces belles journées, presque tièdes, de l'été de la Saint-Martin; mais l'atmosphère, à cette heure, manquait encore de transparence, et les yeux du châtelain, d'ailleurs distrait et préoccupé, n'étaient pas très sûrs à pareille distance. Toutefois, le doute n'était plus possible : Simone, accompagnée d'une femme du château, venait vers lui.

— Moi-même, dit-elle en lui tendant la main. Nous partons après le déjeuner. Vous nous auriez manqués, tous trois, car nous partons ensemble par le train de deux heures. Alors, sans rien dire à

Aline, qui, du reste, bouleversée, toujours en larmes depuis hier, n'avait pas l'esprit à m'entendre, je me suis bravement mise en route, de mon pied léger, pensant que vous seriez aise de me voir encore une fois, et que vous me trouveriez bien une carriole pour le retour... Tout près de dix grands kilomètres, monsieur, pour vous donner ma main à baiser... Qu'en dites-vous?

La taille prise dans une jaquette noire, les mains long-gantées, Simone se tenait droite et souriante devant le châtelain de La Falconnière, aussi émerveillé que surpris. Bien campée sur les talons bas de ses solides bottines de marche, lesquelles ne parvenaient point à enlaidir son pied mince et effilé, Mlle de Nives attendait une parole de bienvenue, — qui se faisait un peu attendre. — De vrai, le premier étonnement passé, et aussi la première joie, Max n'était pas sans éprouver quelque déplaisir inconscient. Cette démarche lui paraissait peut-être trop osée, quoiqu'il reconnût fort bien que les circonstances la justifiaient... Enfin, il était à la fois enchanté, contrarié et légèrement embarrassé.

Simone, s'en apercevant, voulut retirer sa main.

— Ah! non! fit-il. Puisque vous êtes venue pour cela, c'est bien le moins...

Il cherchait une place où poser ses lèvres : le défaut du gant.

— Contentez-vous de cela, dit Simone en lui présentant sa main ouverte, dans la paume gantée de laquelle se voyait une étroite fente, mal fermée par trois boutons. C'est tout ce que je peux vous offrir... sans ôter mon gant, qui n'en finit pas, car ces boutons-là n'en marquent pas la fin, mais à peine le milieu. Ça monte jusqu'au... Tenez, jusque-là. Il faudrait retirer ma jaquette.

— Eh bien! ôtez-la. Vous n'allez pas vous envoler, à peine posée...

— Hum! je ne sais trop... Voulez-vous que je vous dise? Je trouve que vous avez manqué de... d'enthousiasme. Est-ce que je vous ai déplu? Est-ce que ma venue vous choque? Est-ce que vous êtes ennuyé à la pensée de ce que pourront dire les gens d'ici, ceux qui sont à votre service? et, par exemple, la femme qui m'a servi de guide?

— Quelle idée!.. Venez, venez. Car vous pensez bien que, si je vous demande de retirer vos gants et votre jaquette, dans l'espoir de vous retenir un peu plus longtemps, je n'ai pas la sauvagerie de vouloir vous garder dehors.

— Très joli, ce jardin à la française, dit Simone en regardant autour d'elle. Le dessin me rappelle le parterre français du petit Trianon... Ah! par exemple, reprit-elle en levant les yeux vers la façade du château, voilà qui est bien XVIIe siècle! Est-ce assez

régulier, tranquille et solennel! Si vous saviez comme j'aime cela!.. en architecture, s'entend... ce qui n'est pas tourmenté, rococo, ni badigeonné, ni copié, tout ce qui est authentiquement noble, tout ce qui repose la vue et vous fait croire à l'éternité des choses!

Ses yeux, avivés déjà par une longue course matinale, brillaient d'un incomparable éclat.

— Tant mieux! fit Max en souriant. C'est donc bien conforme, tout cela, à vos fameuses visions?

— Étonnamment.

— Et... vous êtes sûre de pouvoir vivre votre rêve sans ennui, sans lassitude?

— Tout à fait sûre.

Elle le regarda en haussant doucement les épaules, puis reprit:

— Pauvre et incorrigible inquisiteur! Sachez donc être heureux sans arrière-pensée, puisque vous m'aimez et que ma vie désormais vous appartient... Mon âme n'est pas à double fond, allez! Même avant que je vous eusse révélé la seule chose que j'aie dû vous cacher, vous me connaissiez, comme me connaissent tous ceux qui se sont donné la peine de m'étudier, et mieux qu'eux, vu que je n'ai pas montré à tout le monde qu'il me reste un cœur et que je puis le donner. Mais, maintenant, où est le mystère, l'inconnu de ma personne morale?

Max avait rougi. Il prit le bras de Simone sous le sien et la conduisit jusqu'au perron du château.

— Entrez, dit-il. Vous êtes chez vous.

— Dire que c'est presque vrai! murmura Simone.

Et, bientôt, frappée d'admiration en présence du vestibule donnant sur le jardin, qu'elle n'avait pas vu lors de son unique visite à La Falconnière:

— Dieu! que c'est grand! s'écria-t-elle, malgré des dimensions médiocres. Voilà bien le triomphe de la noblesse et de l'harmonie dans les proportions!.. Dites, voulez-vous me faire visiter encore une fois?

Il la promena partout, dans toutes les pièces. Et ils arrivèrent à la bibliothèque, qui servait de cabinet de travail. C'était une vaste salle rectangulaire, dont les côtés longs étaient tapissés de livres du haut en bas, et qui prenait jour sur le jardin par deux fenêtres à petits carreaux.

— Tenez, dit Max en conduisant la jeune fille à l'une des fenêtres, vous qui aimez le Louis XIV, vous allez être contente. Ici, on en a mis ou laissé partout. Ces vitres mêmes datent du grand siècle. Oh! pas toutes. Tenez! celles-ci, celles qui sont à biseaux. Elles aussi sont du temps. Le biseau, pour votre gouverne, en matière de verre

à vitre, c'est presque un certificat d'authenticité... Et maintenant, votre main, pour la peine.

D'un seul coup, la jeune fille enleva l'un de ses gants, qui étaient de grands gants de Saxe, sans autres boutons que ceux du bas de la paume, et qu'elle portait très lâches par une coquetterie bien entendue. Il était inutile de retirer la jaquette pour les ôter, sinon pour les remettre.

— Voilà! fit-elle gracieusement en allongeant sa main.

Max admira quelque temps cette main impériale, qu'une bourgeoise n'eût peut-être pas trouvée à son goût, parce qu'elle n'avait rien d'exigu et s'éloignait fort du singulier idéal de petitesse qui veut que la main d'une femme ressemble à une patte de singe blanchie. Puis, après l'avoir longuement baisée :

— Voulez-vous me permettre de vous essayer une bague, qui sera votre bague de fiançailles,.. à moins qu'une autre ne vous plaise davantage?

Il alla au fond de la pièce et fit signe à Simone de le suivre. A l'unique muraille qui ne fût pas garnie de rayons et recouverte par les bouquins, un cabinet italien, incrusté d'ivoire jauni, était appuyé entre deux belles panoplies et deux grands canapés droits.

— Voici quelques-uns des bijoux dont je vous ai parlé, dit le jeune homme en faisant jouer le ressort d'un panneau.

Des bracelets très curieux, des bagues, des colliers, de longues épingles de tête, toutes sortes de parures, de colifichets précieux et surannés gisaient dans des tiroirs longtemps inviolés. Simone laissa échapper une exclamation admirative et plongea ses mains, avec une espèce de volupté bien féminine, dans ces hypogées de la bijouterie du grand siècle.

— Je gage,—dit-elle en ramenant une bague émaillée, qu'ornait une belle perle ronde, —je gage que cette bague est celle que vous me destinez?

— Oui; la monture m'en a toujours paru charmante autant que rare. Si la perle est morte ou ternie, nous la ferons remplacer... Oh! l'anneau est un peu large. Mais cela peut s'arranger.

Ensuite, ils examinèrent ensemble des dentelles, plus belles que les bijoux, et que Max n'avait jamais regardées.

— Vous serez contente? demanda-t-il. Et, moyennant ces petites satisfactions jointes au plaisir d'être la châtelaine de La Falconnière, pur Louis XIV, vous savez! il vous sera facile d'oublier la vie de Paris, la vie de luxe et de plaisir, le monde, les fêtes, le mouvement, le bruit?.. Car nous ne serons pas assez riches pour nous mêler souvent à tout cela... Vous y avez bien réfléchi? Vous ne regretterez rien?

— Non, répondit Simone souriante. Et j'y aurai d'autant moins de mérite que tout cela ne représente pour moi qu'une variété du supplice de Tantale, un cauchemar de convoitise et de jalousie. Comment ne préférerais-je point mon joli, mon poétique rêve d'enfant, que vous avez, en magicien habile, su rappeler des limbes et dont vous m'offrez de me faire vous-même les honneurs,.. que dis-je ! où vous me promettez de vivre toujours avec moi?.. Ah ! cher sorcier, que je vous aime !

Certes, ils venaient de s'envoler bien loin, les papillons noirs !.. Par un mouvement presque involontaire et très chaste, le front de la jeune fille s'était incliné vers Max, qui avait appliqué ses lèvres sur les boucles blondes offertes à son baiser. Simone eut le frisson d'amour qui secoue toujours une femme éprise aux premiers baisers, et qui dut donner à Max la certitude absolue de la tendresse passionnée qu'il avait inspirée. Puis, redoutant la griserie perfide de ces caresses en une pareille retraite, si éloignée des fâcheux, elle s'arracha à la périlleuse torpeur qui menaçait de l'envahir et regarda, sur la muraille, les belles panoplies, auxquelles le soleil montant arrachait, par intermittence, de bleuâtres étincelles, des éclairs d'acier, entremêlés de lueurs moins sinistres, dues aux reflets dorés ou argentés des manches et des coquilles.

— Oh ! le joli poignard à garde d'or !

— N'est-ce pas qu'il attire le regard?.. Imaginez-vous que, durant la période de mon découragement, je ne pouvais en détacher mes yeux.

— Quoi ! fit Simone en tremblant. Vous avez songé à vous tuer?

— Cela vous étonne ?

— Pas assez, répondit gravement la jeune fille.

Mais, tout aussitôt, elle reprit un air moins tragique en agitant sa tête comme pour la débarrasser d'un joug :

— Ne parlons pas de cela, ajouta-t-elle. C'est un sujet de conversation qui m'est particulièrement pénible. Vous savez un peu pourquoi : mon père... Et puis, on dit que c'est quelquefois héréditaire... Qu'est-ce que ces grimoires, précieusement encadrés?

Au-dessous de chacune des panoplies, dans un cadre d'ébène sculptée, il y avait une feuille manuscrite, toute jaunie et maculée.

— Ce sont de royaux autographes, répondit Max. L'un, de Louis XIII, à Renauld des Arbres, seigneur de Pontvicq-en-Forez ; l'autre, de Louis XIV à Maximilien des Arbres, comte de Pontvicq, seigneur de Saint-Martin-d'Anjou, La Falconnière et autres lieux... Toujours la manie d'arrondir les phrases !

— Vous ne paraissez pas fort entiché de votre noblesse?

— Ma foi ! non, — fit M. de Pontvicq, en haussant les épaules et en souriant avec dédain. — Et pourtant, quand on y songe, on est tenté de se demander s'il n'y avait pas là une de ces superstitions faute desquelles les peuples auront grand mal à vivre. Il en est peut-être de cela comme de l'autorité monarchique, comme de la croyance en Dieu, comme de toutes les croyances : c'est faux ou mal établi, mais indispensable. Il n'y a pas d'armée sans drapeau, et le drapeau n'est pas seulement un emblème : c'est une fiction... Qu'en pensez-vous ?

— Je pense comme vous. Mais, est-ce que vous ne croyez pas que chacun peut se créer une fiction à son gré ?.. Et, par exemple, incarner le devoir dans l'amour, ou substituer le respect de soi-même à des fétiches vieillis ?

Mlle de Nives venait de répondre à la pensée de son interlocuteur, à sa véritable pensée, qu'il n'avait point formulée.

— On peut toujours essayer, dit-il avec une sorte de brusquerie. Mais, en attendant, promettez-moi que vous m'écrirez.

— Tous les jours, si vous voulez...

— Et que vos lettres seront bien le journal exact de votre vie ; mieux que cela : le décalque de vos pensées.

— Je le jure !.. Et je m'en vais. Adieu !.. Au revoir !

Elle lui tendait les deux mains.

— Attendez ! Je vais faire atteler mon bidet. Et mon garde, qui est aussi mon cocher, vous conduira.

— C'est juste. J'oubliais que je suis venue à pied. Faites.

Pendant qu'on attelait, ils se promenèrent encore ensemble à travers le château, Simone toujours admirant, Max rendu à son habituelle mélancolie d'attitude par la perspective de la séparation, si proche et si indéterminée dans sa durée, mais surtout par une crainte inexprimée, inexprimable, et qui était comme la pudeur de son affection. A la fin, il n'y résista plus ; et, au moment où il aidait Simone à escalader la roue de la charrette, il lui glissa ces mots dans l'oreille :

— Tout, vous entendez ? vous mentionnerez tout,.. même le nom de Robert, et ses paroles, s'il vous parle, et ses actes, s'il agit.

— Tout, dit sérieusement la jeune fille, en adressant un geste affectueux au châtelain.

Dans ce geste, il parut à Max que le château était englobé, qu'on associait l'immeuble au bénéfice de cette suprême démonstration d'amitié. — Car c'était bien là le second point douloureux de ses doutes. Il avait à peu près triomphé du passé. Mais l'avenir, ce géant sans contours fixes, qui s'arrête on ne sait où, l'opprimait de son ombre indécise. Il était aimé de Simone, soit ! Mais Simone ne voyait-elle pas en lui un épouseur, plutôt encore qu'un fiancé ?..

Et alors, combien de temps l'aimerait-elle? Peut-être se trompait-elle de bonne foi. Mais comment douter qu'elle eût été influencée, peu ou prou, par les avantages matériels de l'union qui s'offrait à elle après une première déception, après une campagne avortée? Le domaine était à son goût; elle s'en était assurée: elle l'avait visité et revisité comme si elle eût eu mission d'en faire la prisée... Pourquoi faut-il que la curiosité des femmes les rende si souvent pareilles aux huissiers et aux experts? On dirait qu'elles s'ingénient à vous remettre sans cesse en défiance de leur sincérité, afin que jamais vous ne puissiez vous vanter de les avoir pénétrées tout entières... Ces visites domiciliaires avaient dû la convaincre, après tout, que le pis-aller était sortable!

Un pis-aller! Ce mot, cette idée heurta le bon sens de Max, qui s'égarait, et le remit dans le droit chemin. On n'accepte un pis-aller que quand on a perdu tout espoir d'un sort meilleur. Or, la mère de Robert, seul obstacle au mariage du jeune baron, était mourante : ce n'eût pas été le moment pour Simone de quitter la partie... Mais l'avait-elle quittée franchement, ou n'avait-elle voulu que s'assurer une proie facile pour le cas où un plus riche butin, longtemps convoité, lui échapperait sans retour? Et, même dans l'hypothèse d'une sincérité parfaite, absolue, y avait-elle eu beaucoup de mérite, si elle savait à quoi s'en tenir sur la légèreté de Robert, sur sa logique d'incrédule et son indépendance de bon vivant, qui lui défendaient également les folies sans remède?

Oh! Max connaissait son ami, et il ne croyait guère à ses dispositions matrimoniales. Maintes fois, il l'avait entendu exposer des théories d'après lesquelles un homme ne doit se marier que pour faire souche, ou perpétuer son nom quand il en a le culte, et sans aucun souci d'amour ou de sympathie morale, le mariage ne pouvant se justifier qu'au point de vue de la progéniture. Selon l'évangile de M. de Talayrac, rien de ce qui est étranger à la reproduction de la race ne devrait entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de prendre femme, parce que, hors de cet ordre d'idées, le mariage est un non-sens ou une affaire. On n'a pas besoin de s'épouser pour s'aimer, et même il est impossible de s'aimer longtemps après qu'on s'est épousé; mais on ne peut pas avoir des enfans légitimes sans l'accomplissement préalable de cette formalité : donc, quiconque veut être père doit s'y résigner. Car ce n'est pas être père que d'avoir des bâtards, l'orgueil de la paternité vous étant interdit... Or, le baron de Talayrac prétendait que ce genre d'orgueil n'aurait jamais de prise sur son âme.

Il semblait à M. de Pontvicq qu'il conversait encore avec son ami. Et c'était pour lui un sujet d'étonnement que d'avoir à constater qu'il ne haïssait pas davantage ce rival qui lui avait, par

avance, sapé son bonheur. — La vérité, c'est qu'il l'avait beaucoup aimé; quelque chose en restait. On ne vit pas impunément avec un homme, dans une intimité volontaire, durant des années : on garde le souvenir attendri des confidences échangées, des causeries, des disputes même, qui souvent vous ont profité en vous éclairant. On garde aussi l'empreinte de cette pensée familière, qui parfois se substitue à votre propre pensée, quand celle-ci abdique ou sommeille. L'affection qu'on croyait abolie renaît alors par suite d'un élémentaire raisonnement : détester l'homme qu'on a si bien connu qu'on peut lui emprunter inconsciemment quelques-unes de ses idées, ce serait détester une part de soi-même. Et on absout des torts plus graves que ceux de M. de Talayrac, — qui, à tout prendre, n'en avait pas eu de personnels envers son ami Max. — Voilà qui explique la grande indulgence à laquelle M. de Pontvicq se sentait glisser et aussi la grande amertume de ses réflexions présentes.

Il partageait le scepticisme de Robert, quoiqu'il eût l'incroyance moins fringante et moins joviale. Comme Robert, il estimait que seule la démangeaison d'être père pouvait constituer une valable excuse au mariage. Or, il ne se souciait mie de la paternité. Dès lors, qu'allait-il faire dans cette galère, avec des risques inéluctables ou éminens?.. Mais il aimait Simone, et, n'ayant pu songer à la prendre pour maîtresse, surtout depuis qu'elle s'était offerte à lui, il n'avait qu'à subir cette destinée conjugale ou à attendre qu'un hasard ou une perfidie l'en affranchît. Peut-être n'attendrait-il pas longtemps.

En tout cas, Mlle de Nives ne tarda guère à lui donner signe de vie. Une première lettre d'elle, très simple et très affectueuse, vint lui confirmer les nouvelles alarmantes qu'on lui avait communiquées touchant la santé de la baronne de Talayrac. Celle-ci était au plus mal, en son hôtel de l'avenue d'Iéna. La solitude relative qui s'était faite autour d'elle, aussitôt après le départ de ses deux enfans et de Simone, lui avait porté un coup fatal, contre lequel vainement elle avait essayé de réagir. La plupart de ses anciens fidèles, — qui étaient surtout des fidèles de Robert et de Simone, — avaient renoncé à fréquenter La Baronnie, quand ils l'y avaient vue seule et attristée ; leur abandon, après les défections imprévues de ses enfans, la privait du suprême intérêt de son existence, qui était de grouper et de retenir autour d'elle une société jeune et remuante : elle se mourait d'ennui. — Une seconde lettre, plus laconique, apprit à Max que la baronne était morte et qu'on l'enterrerait tel jour, à telle heure.

Il hésita longtemps à partir. Mais il ne partit pas, se contentant

d'envoyer collectivement à Robert et à Aline quelques phrases de condoléance et de sympathie.

Et puis, un grand silence se fit dans sa vie, comme une pause ou un sommeil pendant lequel il lui sembla que son sort était en suspens, que le destin lui accordait une trêve, prélude peut-être d'un grand orage ou d'une libération définitive. Il ne pensa presque plus, jusqu'au jour où une nouvelle lettre de Simone lui annonça le retour des hôtes du Courtil, y compris elle-même, qu'Aline et son mari tenaient à y ramener avec eux. Alors seulement, il se demanda pourquoi la jeune fille, oublieuse de sa promesse, ne lui avait pas écrit plus souvent, de façon plus complète et surtout plus franche. Car elle n'avait pas une fois parlé de Robert; et, selon toute vraisemblance, elle l'avait vu et s'était entretenue avec lui plus d'une fois.

Mlle de Nives vint en personne, aussitôt après son retour, exposer à Max les motifs de cette abstention.

Robert de Talayrac, la rencontrant au chevet de sa mère mourante, l'avait traitée avec une si affectueuse et si grave estime qu'elle avait compris tout de suite qu'il persistait à voir en elle la future baronne de Talayrac. En outre, le jour même de sa mort, Mme de Talayrac, comme mue par un tardif scrupule de conscience ou par le souci d'accomplir un acte important, l'avait appelée près de son lit et lui avait désigné Robert du regard, en essayant un geste de la moins paralysée de ses deux mains, et en commençant un signe de tête qui marquait l'acquiescement. L'intention était claire. Robert s'en était autorisé pour venir, à quelques jours de là, chez Simone, et pour lui offrir son nom. Elle avait décliné l'offre et donné franchement les raisons de son refus, disant qu'elle était décidée à épouser M. de Pontvicq. Sur quoi Robert lui avait demandé s'il n'y avait pas eu à son revirement d'autre cause déterminante, si elle n'avait pas éprouvé d'aversion pour lui. Et, après une réponse formulée par elle avec toute la douceur et tous les ménagemens possibles, il s'était retiré sans rien dire. — C'étaient là des choses difficiles à narrer par écrit sans risquer de mettre martel en tête à celui qu'elles intéressaient à un si haut point. Voilà pourquoi Simone n'avait pas recouru plus souvent aux épanchemens épistolaires. Mais ces choses, qu'il était malaisé d'exprimer à distance, il devenait facile de les raconter oralement, car le retour de la jeune fille était un corollaire assez éloquent pour qu'on ne mît pas en doute l'exactitude de son récit.

Quand elle eut achevé, Max la remercia avec effusion. Et sa reconnaissance n'était ni feinte ni outrée. Car Simone venait de lui enlever un de ses doutes les plus cuisans. Dès l'instant, en effet,

qu'elle avait repoussé la main de Robert de Talayrac, riche désormais et indépendant, riche à l'égal peut-être des hauts barons ou des nababs de la finance, et plus solidement qu'eux, il fallait bien s'incliner devant la sincérité de la jeune fille et saluer son désintéressement.

— Vous fixerez vous-même l'époque de notre mariage, — lui dit M. de Pontvicq en manière de conclusion, et quand il eut épuisé toutes les formules de la gratitude et de la passion.

— Mon vœu, répliqua Simone, est, bien entendu, que nous nous mariions le plus tôt possible. Mais je ne dois pas oublier que l'un de mes deux témoins, déjà choisis tous deux, est le mari d'Aline, et je veux d'ailleurs que mon amie puisse assister à mon mariage, qui aura été un peu son œuvre, y assister autrement que tout en pleurs...

— Que votre volonté soit faite! J'attendrai donc vos ordres.

— Venez plutôt les prendre... tous les jours.

VIII.

On était à l'entrée de l'hiver, d'un hiver pluvieux, sans gel ni soleil ; la nuit venait donc de bonne heure, fuligineuse et sinistre, s'abattant sur les mornes campagnes comme un voile de deuil. Max, au retour de ses courses presque quotidiennes à Segré (où M. et Mme Lehallier s'étaient retirés pour la saison avec Simone), trouvait, dans la bibliothèque, un grand feu et, sur sa table de travail, une lampe qui brûlait en l'attendant. — Mais ce qu'il n'avait pas encore trouvé, en rentrant dans sa bibliothèque, c'était quelqu'un qui l'y attendît. Et c'est pourtant ce qui lui arriva, certain jour qu'il revenait plus tard qu'à l'ordinaire.

Il n'y avait guère plus de trois semaines qu'il avait reçu la visite de Simone et qu'il avait repris la douce, mais énervante habitude de voir sa fiancée au moins une fois par quarante-huit heures. Le matin même, les deux jeunes gens et leurs hôtes étaient tombés d'accord pour fixer la date du mariage au commencement du mois suivant. M. de Pontvicq revenait donc chez lui, plus allègre ou moins morose que les jours précédens. Non-seulement il ressentait la satisfaction particulière qui, le plus souvent, découle des résolutions précises, mais il avait enfin l'impression que l'orientation de sa vie était définitive, qu'aucun revirement de Simone ou de lui-même, aucun caprice du hasard, — sauf la mort, — ne pouvait plus rien changer à cette certitude péniblement acquise. Jusque-là, à travers des alternatives d'enchantement et de défaillance, marquées par les heures de réunion et par celles de solitude, il lui avait semblé que son mariage était à la merci d'un souffle, d'un monosyllabe tardivement

murmuré, et qui rétracterait, à la dernière heure, les promesses échangées. De qui émanerait la rétractation? de lui ou de Simone? ou de tous deux ensemble? Il n'en savait rien. Quel événement provoquerait cette sorte d'apostasie *in extremis?* Il ne le savait pas davantage. Un tiers n'interviendrait-il pas dans la rupture du pacte? Sur ce point, il croyait bien savoir à quoi s'en tenir, depuis qu'il avait appris la nouvelle démarche de Robert auprès de Simone. Mais le temps passait, et rien ne venait ni qui que ce fût.

Néanmoins, le jeune homme ne mit pas en doute, quand on lui dit que quelqu'un l'attendait dans la bibliothèque, que ce quelqu'un-là ne fût M. de Talayrac en personne.

— Robert! murmura-t-il. Je l'attendais.

Et, sans empressement, il s'achemina vers la bibliothèque, en traversant les solitudes du château, éclairées çà et là par quelques primitifs quinquets.

Le baron de Talayrac, la tête dans les mains, était assis près de la haute cheminée de campan vert, dont l'âtre blasonné et rougeoyant lui faisait une fantastique auréole. Dès qu'il entendit la porte s'ouvrir, il se leva, développant sa puissante stature et, les bras croisés, très calme :

— Dis-moi donc, Max, ne te souvient-il plus de tes dernières paroles? Épouse-la, disais-tu, je t'en défie!... Eh bien! mais, il me semble que je fais ce que je peux pour l'épouser, et que toi seul m'empêches d'y parvenir. Est-ce là jouer franc jeu? Singulière logique, en tout cas : tu me défies d'épouser, et... tu épouses!

— Tu oublies, répondit M. de Pontvicq, que, lors de ce défi, inspiré par une terrible rancœur et prononcé dans la colère, je doutais...

— De quoi? demanda froidement M. de Talayrac en voyant son interlocuteur hésiter.

— De la pureté de Simone.

— Et maintenant?

Le baron articula sa question avec une ironie méprisante, impitoyable, qui mit tout aussitôt en ébullition les sentimens et les idées de son hôte, beaucoup plus nerveux et plus impressionnable que lui-même.

— Vous savez bien, dit Max avec un sifflement dans la voix, vous savez bien que, maintenant, je suis prêt à lui donner mon nom.

— Oh! — fit M. de Talayrac, toujours tranquille d'aspect, mais dont les doigts commençaient à s'agiter en tambourinant sur son bras, — tu renonces à me tutoyer! Finirons-nous donc par nous entr'égorger?

Max l'attira violemment dans le cercle lumineux marqué par la

lampe dans le voisinage de la table, et lui jeta ce seul mot à la figure :

— Peut-être !

Mais il s'apaisa, pour ajouter :

— Ce sera d'une idiotie superlative et d'une simplicité aussi banale que sanguinaire... Néanmoins, s'il te paraît que ce soit l'unique solution possible, ne nous mettons pas en frais d'imagination. Après tout, la vie est assez bête...

— L'unique solution ? fit Robert en interrompant. Non pas ! Il y en a une autre, et qui mérite la préférence... Laisse-moi le champ libre. Demain, je me rends chez ma sœur ; j'y vois Simone ; je tâche de reprendre mon ascendant sur elle... Bon ! Je t'entends : j'échoue. N'ai-je pas échoué déjà ? C'est vrai ; seulement, il m'est permis d'admettre que Simone ne se croyait plus le droit de disposer d'elle-même, en dernier lieu... d'en disposer une troisième fois ; que j'ai été libre trop tard, c'est-à-dire lorsqu'elle ne l'était plus... Enfin, soit ! j'échoue encore... Mais alors, tu interviens en montrant de la tiédeur ou des répugnances fondées sur... sur les souvenirs qu'a réveillés en toi ma présence. Et, si Mlle de Nives cède à mes instances nouvelles, si elle consent à devenir la baronne de Talayrac, comme elle l'a jadis ambitionné, tu seras débarrassé d'une rude angoisse, conviens-en !

Il avait déjà changé de ton, et, sa voix se faisant presque douce, il continua, en appuyant, par une vieille habitude, ses deux mains sur les épaules de son ancien ami :

— Car tu n'es pas heureux, mon pauvre Max, et tu ne le seras jamais, crois-moi.

M. de Pontvicq baissa la tête, pour éviter le regard qu'il sentait, amical et tyrannique, à la recherche du point faible de son âme. Mais il ne repoussa pas les mains qui s'appesantissaient sur lui.

— Non, reprit M. de Talayrac, tu ne seras pas heureux, parce que tu es un sentimental et, en même temps, un incrédule ; parce que, chez toi, la raison s'acharne à démolir ce que le cœur a bâti ; parce que tu as trop de sensibilité pour ne pas aspirer à l'amour absolu et trop de sens critique pour y croire... Ce qui fait que tu douteras toujours, pour peu que tu aies des motifs de douter. Et tu en as.

— Tu veux dire que j'en avais.

— Tu en as, fit Robert en insistant.

Cette fois, son regard réussit à rencontrer celui de son interlocuteur.

— Voyons, dit Max, en se dérobant enfin au contact pesant qui

l'oppressait, si tu as quelque chose à m'apprendre, à me révéler, finis-en! Je ne te demande pas d'être généreux, mais d'être honnête... Seulement, je te préviens que les aveux de Simone ont été complets... Ainsi ne te flatte pas...

— Là! tu vois bien que tu trembles encore à la pensée que tu ne sais pas tout!

— Parle donc tout de suite, puisque tu es venu pour cela!

M. de Talayrac, à présent, regardait Max avec une sardonique et inquiétante fixité, comme s'il eût joui silencieusement du désarroi moral et du redoublement d'angoisse qu'il infligeait à son infortuné rival. Puis, l'expression de sa belle et virile figure redevint affectueuse ou compatissante.

— Non, mon cher, dit-il, je n'ai rien à t'apprendre que tu ne saches, rien à te raconter outre ce que tu sais... ou peu de chose. J'ai voulu simplement te prouver que tu n'es pas sûr de toi-même et de ta foi, que tu n'es pas maître des secrets mouvemens de ton âme, et que, par conséquent, tu t'apprêtes à me rendre très malheureux, sans avoir l'excuse d'assurer ton propre bonheur.

Max respira longuement, soulagé.

— De sorte que tu me demandes, tout uniment, de te céder ma place?

— Pardon! de me rendre celle que tu as usurpée sur moi.

— Et toi, tu es sûr d'être heureux, n'est-ce pas?

— Oh! moi, je ne crois pas au bonheur par l'amour. Le bonheur n'existe que dans la paix, dont l'amour est la négation. Mais je suis bien obligé de croire, puisque je l'expérimente, que le malheur, ou quelque chose de fort approchant, peut dériver d'une passion inassouvie,.. surtout quand cette passion a été longtemps surexcitée par l'espoir... et par certains encouragemens, très directs.

— Encore! s'écria Max, de nouveau sombre et irrité.

— Eh! oui, encore, puisqu'il faut t'ouvrir les yeux par la force, puisque tu t'obstines à vouloir effacer l'ineffaçable, et sans même recourir au sang, qui est pourtant, dit-on, la seule eau lustrale que la nature ait mise à notre portée!.. Tu sais, mon cher, que je ne suis point spiritualiste. Eh bien! malgré cela, ou à cause de cela peut-être, je crois fermement que les caresses laissent des traces indélébiles, in-dé-lé-biles, entends-tu bien? aux yeux de tous ceux qui aiment avec leur imagination en même temps qu'avec leurs sens, c'est-à-dire aux yeux de la plupart des amans. L'amour est une fantasmagorie où l'on voit souvent ce qui n'existe pas, mais où l'on voit surtout ce qu'on ne voudrait point voir. Je crois donc qu'il n'est pas au pouvoir d'une jeune fille, en essuyant ses lèvres, de les purifier, non plus qu'au pouvoir d'une femme de se reprendre

tout entière quand elle s'est une fois donnée... Pour moi, c'est identique, parce qu'il n'y a de différence que du plus au moins; don intégral ou don partiel, celle qui a livré quelque chose d'elle-même est irrémissiblement diminuée, amoindrie, souillée pour quiconque, l'aimant, aura eu connaissance de ses faiblesses ou de ses abandons... sans en avoir profité. Et, plus l'amour tend à se spiritualiser, plus l'impression devient douloureuse et profonde, parce que l'idée, qui est souvent primée par le fait, dans l'ordre des sensations passionnelles, l'aggrave et l'exagère, en revanche, jusqu'aux proportions les plus chimériques... Si tu ne savais rien, remarque-le, je ne serais pas ici ; j'aurais été cuver au loin ma passion et mon désespoir : la délicatesse conventionnelle qui fait loi en ces matières, m'eût commandé de laisser Simone à la perpétration de ses petites intrigues. Mais tu sais, tu sais tout,.. tu sais qu'elle m'a aimé, qu'elle me l'a dit, que je l'ai tenue dix fois, cent fois dans mes bras, que sa bouche...

— Assez, assez ! cria Max haletant. Battons-nous, et que l'un de nous deux disparaisse !

— Ça, je le veux bien, d'abord parce que c'est conforme à mon tempérament, et ensuite parce que, le premier, je te l'ai plus ou moins proposé... Mais ce n'est pourtant pas dans l'intention de te soumettre des plans de bataille que je me suis transporté chez toi. Réflexions faites, je pense, comme toi, que ces égorgemens mutuels,.. ou qui ne le sont pas toujours assez pour la justice des choses et pour la loyauté de l'un des combattans, ont, en outre, le tort grave de remédier d'autant moins aux situations difficiles que celles-ci le sont davantage... En somme, ton honneur et le mien sont hors de cause. Il n'y a pas eu de félonie de ma part, puisque le bénéfice de la priorité m'appartenait sans conteste. Je n'ai même pas grand'chose à me reprocher envers Simone, car, outre qu'elle a mis, — je puis le dire après elle, — toute la bonne volonté possible à se compromettre, j'étais arrivé assez vite à envisager le mariage comme la condition nécessaire de ma félicité... Peut-être serais-je en droit de te reprocher, à toi, un manque de franchise, qui t'a permis d'aller longtemps sur mes brisées et de gagner la sympathie de Simone sans que je fusse suffisamment averti et sur mes gardes... Mais je passe condamnation là-dessus. Donc, aucun reproche, de part ni d'autre, et aucune injure à venger... Des griefs pour ainsi dire impersonnels, rien de plus. Maintenant, considère, je te prie, que le survivant de notre petite tuerie, si décidément nous nous y résignons, n'aura pas la partie belle avec Simone. Si c'est moi, elle me repoussera, bien entendu, avec horreur ; si c'est toi, je crois que, mort, je te gênerai encore plus que vivant,.. en admettant que Simone t'épouse, ce qui ne me paraît pas certain, car

le sang n'est pas d'un heureux effet ni d'un bon présage sur une robe de mariée... Et c'est à cela que je voulais venir. Les situations comme la nôtre ne peuvent être tranchées à coups d'épée ou autrement; mais elles peuvent être dénouées. Dénouons, mon cher.

— Et quel dénoûment as-tu préparé ou entrevu, industrieux amant?

— Celui que je te proposais il n'y a qu'un instant. Si Mlle de Nives, repoussée ou ajournée par toi, sous le prétexte, plus que plausible et qui sera peut-être une belle et bonne vérité, des inquiétudes et des scrupules qu'a suscités en toi ma réapparition, ma rentrée en scène, si Mlle de Nives consent à m'épouser, tu la perdras; mais, en la perdant, tu sauras du moins que tu ne perds pas le bonheur, car tu auras acquis la preuve que son amour est fragile comme ses rigueurs sont capricieuses.

— Et toi, tu lui donneras alors ton nom, bravement?

— Moi, je suis un perverti : je l'aime comme elle est... Si c'était une jeune fille moralement pareille aux autres, je n'aurais peut-être pas deux fois tourné la tête pour la regarder,.. quoiqu'elle soit belle, avec ses traits réguliers et fins, ses yeux sans fond, son teint immuable... Ah! voilà bien ce qui m'a séduit : le contraste du physique avec le moral, d'abord; cette mobilité, cette variabilité infinie des sentiments et des idées, que revêt une enveloppe d'impassible beauté; puis, l'opposition saisissante entre ce type de perfection fixe, tranquille, d'une sérénité qui donne confiance en sa durée, et tous ces minois chiffonnés, fragiles, de carnation changeante, aux traits heurtés et incertains, où le sourire confine toujours à la grimace, où le nez se fronce, les yeux se brident, les lèvres se plissent... Ah! qu'on est bête... ou philosophe, quand on proclame le charme supérieur des visages irréguliers!

— C'est pour me détourner de Simone, sans doute, fit observer railleusement M. de Pontvicq, que tu t'étends avec cette complaisance sur ses attraits les moins discutés?

— Non; c'est pour te montrer que je l'aime vraiment, sachant pourquoi je l'aime,.. et l'aimant sans illusion. Quant au bonheur par l'amour, je n'y crois pas, je te l'ai dit... Du reste, je ne suis pas heureux, et je suis amoureux. Donc, si je ne fais que changer de tourment, je ne puis perdre au change. Et, pour ce qui est de la fidélité,.. nous verrons!

M. de Pontvicq était désormais sans colère. Il réfléchissait.

— Soit! dit-il tout à coup en relevant la tête. J'accepte l'épreuve,.. mais j'en modifie quelque peu les conditions. Je ne puis revenir sur ce que j'ai dit à Simone; encore moins reprendre ma parole. Aussi bien les craintes que tu me supposes sont-elles de ton invention,.. sinon quelques incertitudes, que je confesse et que je n'ai

pas cachées à Mlle de Nives... Mais ce que je puis faire, par suite de ce que tu appelles ta rentrée en scène, et surtout par suite de circonstances nouvelles, c'est, en m'appuyant sur le caractère spécial d'une situation embarrassante, que je n'ai pas créée, rendre toute sa liberté d'action à celle que nous aimons tous deux, à celle qui s'était engagée envers toi avant de s'engager envers moi, à celle enfin qui a pu se trouver inopinément en demeure de choisir entre nous, alors que son choix n'était plus libre... Tiens, ce que je puis faire, le voici...

Tout en parlant, il s'était assis devant sa table, et déjà il écrivait. Quand il eut fini :

— Lis, dit-il.

Et M. de Talayrac lut à mi-voix l'épître suivante :

« Robert est ici, chez moi. Demain, il sera près de vous, pour vous assurer encore une fois qu'il est prêt à vous épouser, vous aimant toujours, n'ayant jamais cessé de vous aimer. A la vérité, vous lui avez déjà répondu. Mais il prétend, non sans quelque apparence de raison, hélas! que vous n'étiez plus libre de répondre autrement que vous l'avez fait, lorsque, après la mort de sa mère, qui lui donnait toute indépendance, même morale (puisque la mourante a paru ratifier enfin le choix de son fils), il s'est présenté à vous pour vous renouveler l'expression de sa constance et de sa tendresse passionnée.

« Eh bien! je veux vous rendre la pleine et entière possession de vous-même, de votre personne, de votre volonté. Je vous délie de tout engagement envers moi, *sans vouloir en rien me libérer moi-même*. Prononcez donc en toute liberté, en toute sécurité aussi; il n'y a même aucune querelle sanglante à redouter : je vous en donne ici, très formellement, ma parole d'honneur.

« Quand tout aura été dit de vous à Robert, un mot de vous à moi suffira; mais je demande que ce soit un mot *écrit*, s'il m'est défavorable, car, en ce cas, je préfère ne pas vous revoir. Vous le comprendrez.

« PONTVICQ.

« *P.-S.* — Si je m'abstiens de toute argumentation, c'est que Robert se chargera de plaider pour lui-même, et que je ne veux pas le moins du monde plaider ma propre cause, qui, en définitive, n'est peut-être pas bonne. La réfutation de ce qu'on vous dira, c'est votre cœur seul qui doit vous la suggérer; ou alors, il n'y a pas de réfutation possible. »

— Qu'en dis-tu?

— C'est loyal.

— N'est-ce pas?.. Voilà donc à quoi je m'engage. Et toi?

— Moi, je prends l'engagement de ne jamais me trouver volontairement sur ta route, non plus que sur celle de Simone, si tu l'emportes décidément.

— Bon. Cela me suffit.

— Non. Ce n'est pas assez : je m'engage à m'expatrier. L'Amérique, qui est d'ailleurs un peu mon pays, car on est toujours du pays de sa mère, me consolera peut-être du vieux monde.

— Ce sera mieux encore. Quant à moi, je suis ici tout enterré... Maintenant, je vais faire porter cette lettre à Segré par un exprès. Dès demain matin, tu pourras te présenter. Adieu!

Le baron de Talayrac fit deux ou trois pas vers la porte. Mais, se retournant :

— Max, dit-il, ne nous donnerons-nous pas la main, avant de nous quitter pour ne plus nous revoir?

— Non, fit M. de Pontvicq en secouant la tête. Et, si tu aimais Simone comme je l'aime...

— Je l'aime autrement, mais autant... Enfin, ce sera comme il te plaira. Adieu!

M. de Pontvicq appela quelqu'un, donna l'ordre d'accompagner son ancien ami; et, quand il eut entendu le pas solide du baron résonner au-dessous de la bibliothèque, sur les dalles du vestibule, dans le silence de la nuit et la solitude du château, il se laissa aller avec découragement au fond d'un fauteuil. Il n'avait jamais si bien compris que la tâche qu'il avait entreprise était celle d'un nouveau Sisyphe : le rocher retombait sans cesse sur son cœur.

Longtemps il avait cru que l'incertitude du passé de Simone serait seule à l'inquiéter ou l'inquiéterait plus que tout le reste. Mais ce passé n'avait plus de mystère pour lui; et, si quelque point en fût, jusqu'à ce jour, demeuré dans l'ombre, sur quoi le doute eût pu s'appuyer encore, la persistance de Robert à vouloir épouser Simone était une preuve irréfutable de la sincérité de celle-ci. Un homme comme Robert de Talayrac n'épouse pas sa maîtresse, — surtout quand elle l'en tient quitte. Tandis que ce sont précisément les hommes de ce tempérament et de ce caractère qui s'entêtent à conquérir, coûte que coûte, la femme qu'ils aiment ou désirent et qu'ils n'ont pu posséder. — Était-ce donc l'avenir qui l'inquiétait? Un peu, sans doute. Mais il en était encore, toujours au passé. Il revoyait toujours Simone entre les bras de Robert, sinon pâmée, du moins complaisamment passive sous les baisers ardens et libertins du jeune homme. Et il sentait que rien, rien

n'effacerait cette vision de sa mémoire tant que l'amour vivrait dans son cœur... Robert avait raison : l'amour spiritualisé est plus jaloux que l'autre, plus jaloux du corps, et, par surcroît, jaloux de l'âme. Il veut une pureté absolue, sans tache, sans empreinte ; l'absence de flétrissure ne lui suffit même pas ; il lui faut quelque chose de non terni, de non effleuré, fût-ce par un souffle, un souffle humain, du moins : comme est le névé d'une cime alpestre ou un miroir neuf. Faute de quoi, un tel amour peut bien vivre, mais non, tant qu'il vivra, cesser de souffrir. Et c'est là qu'apparaît l'étrange naïveté des bénisseurs, des rédempteurs, de tous les débitans d'absolutions matrimoniales, ainsi que l'imbécillité de cette philosophie lustrale : plus l'amour est élevé (et il faut qu'il le soit pour s'affranchir du préjugé), moins il est capable du genre de sacrifice qu'on prétend lui imposer. C'est à peu près comme si l'on demandait à une personne qu'enchante le craquement d'une neige vierge sous ses pas, de continuer sa promenade avec le même agrément quand elle s'aperçoit qu'on a marché avant elle dans le chemin ; n'y eût-il de boue nulle part, si la neige a été foulée, l'impression, toute de raffinement, n'est plus la même, le plaisir est gâté. Quant à faire abstraction des traces relevées çà et là, pour ne voir que la blancheur encore éclatante du sol, la voilà bien, la tâche renouvelée du mythe de Sisyphe ! A mesure qu'on avance et que les empreintes deviennent plus rares, celles qu'on a laissées derrière soi paraissent se multiplier dans votre souvenir ; elles encombrent petit à petit la mémoire et finissent par halluciner le regard, qui croit, dès lors, en percevoir partout, en avant comme en arrière...

— Ah ! oui, il avait raison, Robert !.. Quelle différence essentielle existe donc, au point de vue imaginatif, entre les défaillances incomplètes et le complet abandon ? Celui-ci laisse-t-il, en général, plus de traces que celles-là ? Ce qui est passé n'est-il pas matériellement inexistant ? Et, si l'on a peur de toujours revoir, en esprit, la chute, pourquoi ne craindrait-on pas de revoir, tout de même, le faux pas ? — La vision, le cauchemar est moins redoutable, dira-t-on, dans ce dernier cas. — Allons donc ! en dehors du respect humain, ce qui blesse l'amour, c'est le partage, quel qu'il soit, limité ou total, actuel ou rétrospectif.

Et rien au monde ne pouvait faire que Robert n'eût pas eu une partie de Simone, corps et âme,.. et qu'il ne l'eût pas eue le premier !

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

VII[1].

LA DERNIÈRE ANNÉE DU MARÉCHAL BUGEAUD EN AFRIQUE.

I.

Depuis la courte apparition d'Abd-el-Kader dans l'Ouarensenis, à la fin de 1845, l'insurrection, sur les deux bords du Chélif, s'en était allée déclinant; aucun des khalifas qu'il venait d'instituer, ni El-Hadj-el-Sghir au sud, ni Bou-Maza au nord, ne parvinrent à rendre aux insurgés l'ardeur des premiers jours. Le 28 janvier 1846, le lieutenant-colonel Canrobert, commandant la colonne mobile de Tenès, réussit à surprendre le principal fauteur de la révolte du Dahra, le kaïd des Beni-Hidja, Ben-Hinni, qui périt dans la bagarre. Ce fut pour Bou-Maza une très grande perte. Deux jours après, la colonne Canrobert eut un nouveau succès, à la suite duquel le chérif jugea prudent de se dissimuler dans les montagnes. Six semaines plus tard, il reparut pour se faire battre derechef par le colonel de Saint-Arnaud et le lieutenant-colonel Canrobert réunis; dans ce combat de Sidi-Klifa, livré le 15 mars, il eut le poignet fracassé par une balle.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril et du 15 août 1888.

Au mois d'avril, le général Pélissier, sorti de Mostaganem, Saint-Arnaud d'Orléansville, et Canrobert de Tenès, agirent simultanément dans le Dahra ; le résultat de ce concert fut l'expulsion définitive de Bou-Maza, qui passa dans l'Ouarensenis. Il n'y releva pas, tant s'en faut, la fortune d'El-Sghir, qui périclitait de plus en plus. Toutes les tribus, lasses de la guerre, l'abandonnèrent successivement, et il suffit d'une simple apparition du maréchal Bugeaud sur l'Oued-Rouina, au mois de mai, pour achever sa déchéance. Quelques jours après, on sut d'une manière certaine que les deux khalifas étaient allés ensemble joindre à Stitten, dans le désert, leur infortune à celle du maître.

Dans la subdivision de Tlemcen, le général Cavaignac ne cessait pas d'exercer sur la frontière du Maroc et même au-delà, de temps à autre, la police que le gouvernement marocain oubliait ou se sentait incapable de faire. Dans une de ces courses, au mois de février 1846, la colonne qu'il commandait fit halte auprès du marabout de Sidi-Brahim. Les restes des braves qui avaient péri dans la fatale journée du 23 septembre gisaient épars sur le champ de bataille ; au-dessus de la fosse où ils furent pieusement recueillis, un monument bien simple, une pyramide de terre gazonnée, s'éleva en deux heures ; puis, le général en tête, l'épée à la main, l'infanterie la baïonnette au canon, la cavalerie le sabre au clair, les tambours battant aux champs, les trompettes sonnant la marche, la colonne défila au pied de l'ossuaire ; une salve d'artillerie envoya aux morts le suprême adieu, et quand les troupes reformées en bataille eurent présenté les armes, elles s'éloignèrent, émues, silencieuses, dans la direction de Djemma-Ghazaouat.

Un jour, vers la fin de mars, le général Cavaignac vit arriver sous Tlemcen une bande étrange, conduite par un derviche, un thaumaturge, qui se faisait appeler Sidi-Mohammed-el-Fadel. « Tu sais, écrivit-il au général, qu'il doit venir un homme qui régnera jusqu'à la fin des temps. Cet homme, c'est moi, Mohammed, envoyé par Dieu et choisi parmi les plus saints de la suite du Prophète. Je suis l'image de celui qui est sorti du souffle de Dieu ; je suis l'image de Notre-Seigneur Jésus. Je suis Jésus ressuscité, ainsi que tout le monde le sait, croyant à Dieu et à son Prophète. Si tu ne crois pas les paroles que je te dis en son nom, tu t'en repentiras aussi sûr comme il n'y a qu'un Dieu au ciel qui a le pouvoir de tout faire. Salut ! » Le jour où il avait la prétention d'entrer dans Tlemcen, le général Cavaignac alla au-devant de lui. Le thaumaturge n'avait pas moins de 1,200 fantassins et de 800 cavaliers, Marocains pour la plupart ; d'après les promesses de leur chef, ils n'avaient même pas besoin d'apprêter leurs armes, la terre devant

engloutir d'abord les Français. Quand ils virent sur leur tête les sabres des hussards, ils furent tout surpris et scandalisés; cependant il leur fallut bien essayer de se défendre, à quoi ils ne réussirent guère; car ils furent bien vite mis en déroute. De huit drapeaux qu'ils avaient, sept furent pris; quant au thaumaturge, il disparut, et jamais plus on n'entendit parler de lui.

Au temps où surgissaient de tous côtés les émules de Bou-Maza, Bou-Chareb, dans le Djebel-Dira, avait eu quelques succès d'abord; mais les généraux d'Arbouville et Marey étaient venus facilement à bout de lui. Restait à pacifier définitivement cette région montagneuse et toute la partie du Titteri qui touche à la province de Constantine. Ce fut l'œuvre du duc d'Aumale pendant le printemps de l'année 1846. Le maréchal Bugeaud lui avait recommandé de chercher avec soin dans ces parages un point qui, de simple *biscuitville* d'abord, pourrait peu à peu s'élever, en passant par la condition de poste-magasin, jusqu'à l'état supérieur de base permanente, au même titre que Médéa ou Miliana. Le prince reconnut et choisit la position de Sour-Ghozlan, sur le revers nord du Djebel-Dira. Il y avait là un ancien bordj turc qui fut mis aussitôt en état de défense. De fait, la croissance du nouvel établissement fut beaucoup plus rapide que n'avait pensé le gouverneur. Avant la fin de l'année 1846, il avait pris rang parmi les postes permanens et s'appelait Aumale; vers le même temps, le nom de Nemours était donné à Djemma-Ghazaouat. Destiné à devenir bientôt chef-lieu de subdivision, Aumale se trouvait au nœud des communications d'Alger avec Tiaret d'une part, Bou-Sâda et Constantine de l'autre.

La province de Constantine, depuis l'administration du prince en 1844, avait joui d'une tranquillité si complète, par comparaison à ce qui se passait dans l'ouest, qu'au moment de l'insurrection de 1845, le maréchal Bugeaud avait pu en distraire le général Bedeau, qui en était le commandant titulaire, pour lui conférer pendant la crise le commandement du Titteri. C'était le général Levasseur qui le remplaçait provisoirement à Constantine. Cet intérim ne fut signalé que par un incident dont les suites ne furent heureusement pas aussi fâcheuses qu'elles avaient paru l'être au premier moment. Comme le général Levasseur venait de faire, tout à l'ouest de la province, dans le Belezma et le Hodna, une tournée de police, et pendant qu'il reprenait le chemin de Constantine, sa colonne, avant d'arriver à Sétif, fut assaillie, dans les défilés de Djebel-bou-Taleb, le 3 janvier 1846, par un ouragan de neige d'une violence telle qu'il lui fut impossible d'y résister. Les hommes s'égarèrent et se dispersèrent. Ceux qui, le lendemain soir, purent enfin gagner Sétif, étaient en si petit nombre qu'on fut d'abord porté à croire le

désastre immense; mais, les jours suivans, la plupart des égarés reparurent soignés et ramenés par les Arabes.

En regard de ce dernier fait, politiquement et moralement considérable, il faut par malheur en placer un autre qui est tout contraire. Ce fut cinq mois plus tard, et dans l'est de la province. Le général Randon, commandant de Bône, avait appris qu'un chérif, venu de Tunisie, prêchait aux Némencha la révolte. Aussitôt il se mit en campagne avec le 31e de ligne, la légion étrangère, le 5e hussards et les spahis. Arrivé sous Tebessa sans coup férir, il vit venir à lui, apportant la diffa pour les hommes et l'orge pour les chevaux, la grande tribu des Yaya-ben-Taleb. Le 1er juin, le général, qui allait s'engager chez les Nemencha, dans la partie la plus âpre de leur territoire, mit en route pour Bône, sous l'escorte de cinq spahis commandés par un de leurs officiers, un petit convoi d'éclopés, de malingres et de soldats valides, mais qui, leur temps de service fini, devaient rentrer en France; le total était d'une centaine d'hommes.

« Le lendemain matin, au petit jour, disent les mémoires du maréchal Randon, un homme entièrement nu, couvert de sang, se jetait dans une grand'garde de la légion, prononçant des paroles inintelligibles dans lesquelles revenaient souvent les mots : « Spahis... morto!.. morto!.. » Conduit à la tente du général, il fut reconnu pour un des spahis du convoi dirigé la veille sur Bône. D'après son dire, ils avaient été inopinément attaqués pendant une halte chez les Ouled-Yaya. Lui seul, pensait-il, avait échappé au carnage et à une poursuite acharnée, en jetant derrière lui burnous, turban, zéroual, et en se glissant dans les broussailles, malgré de nombreuses blessures. Quelques instans après, le kaïd des Yaya-ben-Taleb, Si-Mohammed-Tazar, se précipitait aux genoux du général et, d'une voix brisée par les sanglots, répétait sans cesse qu'il avait été trahi par les siens, qu'il ne voulait pas être le complice d'un pareil attentat, et que, ne pouvant le racheter que par son sang, il apportait sa tête. Le général ne perdit pas de temps en récriminations vaines; il obtint sans peine du kaïd qu'il dirigerait lui-même l'expédition contre sa tribu, et, levant le camp, il lança sa cavalerie pour atteindre au plus vite le théâtre de cet affreux attentat; peut-être serait-il possible de sauver quelques blessés et de reprendre quelques prisonniers; mais, arrivé sur le lieu du massacre, plus d'espoir. Du nombreux campement des Ouled-Yaya, il ne restait plus trace : un hideux charnier, que se disputaient déjà les chacals et les vautours, lui avait succédé. Il était facile de reconstruire par l'imagination les péripéties de cet horrible drame. Ici, des cadavres étaient amoncelés : c'étaient ceux des malades surpris sans défense; ailleurs, la terre piétinée attestait les efforts de quel-

ques combattans armés; partout du sang, des débris; au loin, quelques corps isolés, ceux d'hommes qui avaient succombé après avoir essayé de fuir. Le récit du spahi survivant était confirmé : il ne restait plus qu'à tirer vengeance de cette odieuse trahison. Une reconnaissance de cavalerie apprit que toute la tribu des Ouled-Yaya, fuyant dans l'est, se concentrait sur une forte position nommée El-Gola ou Rassata. C'était un plateau calcaire, en forme de table à bords escarpés, comme il s'en rencontre dans ce pays du Kef. Dès le lendemain, on était prêt à l'assaut; quelques rampes abruptes y donnant accès en certaines places, les spahis suivis de la légion les gravirent les premiers. Pour de la cavalerie, arriver là, c'était un vrai tour de force ou plutôt d'adresse; elle y monta cependant, au milieu d'une forte fusillade; les fantassins suivirent, et, en un instant, la multitude des Yaya était mise à sac ou fuyait en se précipitant du haut des rochers sur le revers boisé de la position. Les traîtres étaient châtiés; restait à en finir avec les contingens de Tunis et des Nemencha. »

Le général Randon demanda des renforts au général Bedeau, qui avait repris le commandement supérieur de la province; il reçut le 2e de ligne, des détachemens de chasseurs d'Afrique et de spahis, avec de l'artillerie. Devant lui, les rebelles avaient fait le vide; cependant il finit par les atteindre, et le choc des deux cavaleries fut superbe. « A peine nos fantassins osaient-ils faire feu, disent les mémoires, de peur de tuer nos cavaliers pêle-mêle avec leurs adversaires. Ce fut pour le 2e de ligne un curieux spectacle : on comptait les coups. Gérard, le tueur de lions, alors maréchal des logis aux spahis de Bône, tua plusieurs cavaliers tunisiens, comme dans le combat des Horaces et des Curiaces. Deux cavaliers entre autres fuyaient devant lui : il atteint le premier et lui passe son sabre à travers le corps; par un bond de son cheval, il rejoint le second, qui, penché sur sa selle, le tenait au bout de son fusil; l'Arabe fait feu, manque son coup et tombe sous le sabre de Gérard. La suite de ce combat fut une poursuite acharnée d'environ 7 lieues; la nuit et la fatigue y mirent un terme forcé. Toute cette cavalerie ne s'arrêta qu'après avoir constaté qu'elle était depuis longtemps déjà sur le pays de Tunis. » Les jours suivans, les Nemencha ayant fait soumission, le général Randon ramena sa colonne à Bône.

II.

Il convient, pour être exact, de rechercher les derniers vestiges et de noter les conséquences extrêmes de la grande insurrection.

Rentré dans le Maroc, au mois de juillet 1846, Abd-el-Kader se raidissait obstinément contre la mauvaise fortune; son retour fut signalé par une sourde agitation des deux côtés de la frontière, chez les Beni-Snassen au-delà, chez les Trara en-deçà. Afin d'être prêt à tout événement, le général Cavaignac envoya le colonel de Mac-Mahon à Sebdou, et s'établit de sa personne entre Lalla-Maghnia et Djemma-Ghazaouat.

Trois mois se passèrent ainsi sans incidens bien significatifs; mais, en octobre, on apprit qu'une scission s'était faite dans la deïra, que Bou-Maza s'était mis en désaccord avec l'émir, et que, soit qu'il fût inquiet pour sa vie, ou seulement fatigué de sa réclusion, il avait pris le parti de rentrer pour son propre compte en campagne. « Je vous annonce, écrivait-il aux Ghossel, que vous aurez bientôt le bonheur et la joie, s'il plaît à Dieu. Je vous annonce que je ne suis plus sous les ordres de Hadj-Abd-el-Kader, et qu'il n'y aura plus rien de commun entre nous. »

Avant de suivre le chérif dans ses nouvelles aventures, il est important d'étudier de près les actes et la politique de l'émir. On sait que, pour faire croire aux populations indigènes qu'il se trouvait toujours en état de traiter avec les Français, il engageait le plus souvent possible des pourparlers relatifs à l'échange ou au rachat des prisonniers. C'étaient les survivans du massacre de la deïra qui naturellement faisaient l'objet principal de ces communications, et c'était avec M. Léon Roches, alors secrétaire de légation à Tanger, qu'il semblait le plus naturel qu'Abd-el-Kader s'entendît volontiers à leur égard. Cependant l'émir soulevait une difficulté : négocier à Tanger, c'était accepter ou paraître accepter le patronage du gouvernement de Fez, tandis que sa prétention était de traiter directement avec la France, et il faisait écrire expressément dans ce sens-là par le principal de ses prisonniers, le lieutenant-colonel Courby de Cognord, au général Cavaignac.

Autorisé par le gouvernement français à négocier avec Abd-el-Kader, le général adressa, le 5 octobre, au lieutenant-colonel Courby de Cognord, pour être mises par lui sous les yeux de l'émir, les conditions précises de l'échange. Mais, longtemps avant l'arrivée de cette lettre, qui fut retenue d'ailleurs par Abd-el-Kader sans que le destinataire en eût eu connaissance, une péripétie nouvelle avait compliqué l'imbroglio. Le 18 septembre, un des chefs de la deïra était venu demander aux prisonniers s'ils voulaient traiter de leur rançon, non pas avec l'émir, qui n'en saurait rien, mais avec les khalifas, qui en feraient personnellement leur affaire. Que l'émir voulût paraître étranger au marchandage, on peut le comprendre, mais qu'il n'en sût rien, c'est inadmissible.

Quoi qu'il en soit, le marché fut débattu, et l'on convint d'une somme de 6,000 piastres fortes d'Espagne, soit 33,000 francs en monnaie de France, qui serait avancée par le gouverneur espagnol du préside de Mélilla. Le lieutenant-colonel Courby de Cognord écrivit en conséquence au colonel Demetrio, marquis de Benito, gouverneur de Mélilla, lequel s'empressa d'acquiescer à la convention. « Je suis disposé à tout faire pour vous être agréable, s'empressa-t-il de répondre à Courby de Cognord; que j'aurai de plaisir à vous recevoir chez moi et à vous embrasser comme si vous étiez de mes enfans! Je vous attends avec les bras ouverts. Le jour que j'aurai ce plaisir sera pour moi une belle journée. » Le gouverneur n'eut pas d'ailleurs à faire l'avance de la rançon, qui fut apportée d'Oran à Mélilla par le bateau à vapeur *Véloce*.

Le dénoûment se fit avec une mise en scène tout à fait mélodramatique. Le 3 novembre, au soir, Courby de Cognord fut introduit secrètement dans une tente isolée de la deïra; il y trouva les quatre chefs les plus directement intéressés à l'affaire, qui lui firent part du scénario suivant : Abd-el-Kader devait venir le surlendemain au camp des prisonniers; aussitôt ces derniers iraient lui demander qu'on les renvoyât dans leur pays, puisque leur gouvernement ne les réclamait pas et ne voulait pas les échanger; sur quoi les chefs interviendraient en leur faveur et feraient appel aux sentimens de l'émir grand et généreux.

Le surlendemain, en effet, chacun s'acquitta correctement de son rôle : Abd-el-Kader soutint particulièrement le sien avec une gravité noble. Cependant des intrus, qui n'étaient pas dans le secret, faillirent faire manquer la scène; un entre autres réclama chaleureusement contre le renvoi des prisonniers français, parce qu'il avait un frère retenu captif en France; mais l'émir leva la séance en annonçant à Courby de Cognord qu'il lui ferait connaître ses résolutions plus tard.

Le 8 novembre, il le fit appeler, et le dialogue suivant s'engagea : « Puisque la France ne te réclame pas et que tes généraux ne veulent pas t'échanger, veux-tu me servir? Je te ferai grand, je te donnerai des chevaux et des armes. — Je ne demande qu'à revoir mon pays, et je ne peux pas en servir d'autre. — Si je te renvoie, que dirai-je aux miens quand ils me réclameront leurs familles? — Tu leur diras que je demanderai à la France d'être aussi généreuse envers toi que tu l'as été envers elle. — Combien me renverra-t-on de prisonniers? — Je ne puis te le dire. — Veux-tu partir par le Maroc, par Lalla-Maghnia ou par Mélilla? — Par Mélilla. — Pourquoi plutôt par là qu'ailleurs? — Parce que les bonnes relations de la France et de l'Espagne leur permettent de se rendre

mutuellement de pareils services, et parce que Mélilla est le point le plus rapproché. — Si j'avais été présent, la mort de tes hommes n'aurait pas eu lieu ; le Maroc ne serait pas venu me menacer de me les enlever ici. Il n'y a que les Français qui puissent me battre ; quant aux Marocains, je ne les crains pas. Je désire faire la paix avec vous ; une guerre continuelle est un fléau. Penses-tu que la France y consente? — Adresse-toi à elle ; si tu n'exigeais pas trop, cela pourrait peut-être se faire. — Ne parle à qui que ce soit de ce que je viens de te demander, ni d'une lettre que je te remettrai. Je n'ai jamais voulu te faire de mal ; je sais que tu appartiens à une famille honorable. Veux-tu prendre sous ta protection un chef arabe porteur de la lettre que j'adresserai au roi et me promets-tu qu'il ne lui sera rien fait? — Je te le promets. »

Le 10 novembre, Courby de Cognord écrivit au maréchal Bugeau, au général Cavaignac et au consul-général de France à Tanger : « El-Hadj-Abd-el-Kader me charge de vous prévenir qu'il rend la liberté aux onze prisonniers français qui lui restent, qu'il vient de donner des ordres pour que nous soyons conduits à la ville espagnole de Mélilla, où nous devons arriver dans peu de jours, qu'il a été bon pour nous, et qu'il espère que la France sera *aussi généreuse que lui*, en lui rendant également les siens. » Les prisonniers arabes étaient arrivés depuis plusieurs jours de Toulon à Mers-el-Kébir ; mais le général Cavaignac attendait toujours la réponse à ses propositions du 5 octobre.

Enfin, le 23 novembre, à deux heures du matin, Courby de Cognord et ses compagnons se mirent en chemin pour Mélilla, sous la garde de 60 cavaliers et de 150 fantassins. Dans la seconde journée du voyage, le lieutenant Hillairin succomba aux misères de la captivité ; il mourut la veille de la délivrance. Le 25, les prisonniers furent amenés sur le bord de la mer. On voyait à quelque distance une balancelle espagnole ; elle avait à bord l'enseigne de vaisseau Durande, qui depuis plusieurs jours attendait avec anxiété l'exécution de la convention depuis longtemps faite. L'enseigne, qui avait dû prendre l'uniforme espagnol, était assisté d'un officier envoyé par le gouverneur de Mélilla, le capitaine Cappa. Une barque amena de la côte un des chefs arabes ; les piastres furent d'abord comptées par lui, puis transportées à terre. Une fois l'argent reçu en échange des prisonniers, ceux-ci gagnèrent aussitôt la balancelle, qui mit sans tarder le cap sur Mélilla. Il était temps ; les Kabyles du voisinage, mécontens de n'avoir pas eu leur part de l'aubaine, commençaient à tirer des coups de fusil.

De Mélilla, où le plus généreux accueil leur fut fait, les prisonniers reprirent la mer, le lendemain, pour Nemours. Le colonel de

Mac-Mahon avait amené la garnison sur la plage; quand ils débarquèrent, ce furent des acclamations, des embrassemens, une émotion universelle; les uns pleuraient de joie, les autres de reconnaissance. Quelques jours après, le bateau à vapeur *Caméléon* les conduisit à Oran, où les attendait le maréchal Bugeaud.

Ils étaient onze: le lieutenant-colonel Courby de Cognord, les lieutenans Larrazet et Marin, le sous-lieutenant Thomas, le chirurgien Cabasse, le maréchal des logis chef Barbut, les hussards Testard et Metz, le chasseur Trottet, le fusilier Michel; enfin une femme, Thérèse Gilles, enlevée cinq années auparavant par les Arabes. Tandis qu'à Oran comme à Nemours on leur faisait fête, un seul se tenait à l'écart, accablé sous le souvenir écrasant d'Aïn-Temouchent; c'était le lieutenant Marin. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort; mais la cour de cassation mit à néant la sentence, et le malheureux disparut, emportant on ne sait où le remords de sa faute, rivé impitoyablement à sa conscience.

Suivant la promesse qu'avait exigée de lui Abd-el-Kader, le lieutenant-colonel Courby de Cognord protégea l'Arabe qui apportait trois lettres de l'émir pour le roi, pour le maréchal Soult et pour le Maure Bouderba; mais le maréchal Bugeaud ne permit pas au messager de passer en France.

La missive destinée au roi débutait par ce préambule magnifique: « De la part du prince des croyans, Sidi-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahi-ed-Dine, — que Dieu le favorise de ses grâces en ce monde et dans l'autre! — au sultan des sultans des chrétiens, dont le gouvernement est des plus élevés, et dont la gloire doit servir d'exemple aux autres nations, celui qui doit désormais être le type des plus hautes célébrités, dont l'héroïsme et la magnanimité sont de nos jours le plus éclatant modèle, le César du siècle, le protecteur de la piété et des vertus, le chef suprême de toutes les institutions religieuses et leur conseil le plus élevé; celui qui a acquis au plus haut degré la connaissance de la direction sage d'un peuple, ainsi que des besoins nécessaires à son bien-être, le chef suprême des armées françaises, le roi Louis-Philippe, — que Dieu facilite constamment l'exécution de ses projets et sa puissance, en tout ce qui peut concerner le bonheur de son peuple! — etc., etc. »

L'émir énumérait ensuite toutes les démarches qu'il avait tentées inutilement pour arriver à la paix, et présentait à sa façon, non sans habileté, le tableau des faits accomplis. C'était là qu'arrivé au massacre des prisonniers français, il convenait d'en avoir donné l'ordre, parce qu'il avait été poussé à bout par le silence obstiné que les généraux français avaient dédaigneusement opposé à toutes ses ouvertures. « L'accroissement de notre colère, disait-il, a été tel

que nous nous sommes décidé à ordonner le massacre. » A la fin, l'émir insistait sur la générosité dont il venait de faire preuve en délivrant les derniers captifs. Il importe, à ce propos, d'ajouter ici qu'afin d'éviter toute récrimination au sujet de la rançon bel et bien reçue argent comptant, il avait fait signer par chacun des captifs une note attestant qu'au dire des chefs arabes, la somme demandée n'était qu'une indemnité représentant toutes les dépenses supportées personnellement par ceux-ci pour la nourriture et l'entretien des prisonniers français.

Dans le même ordre d'idées, mais plus explicite encore, la lettre d'Abd-el-Kader au maréchal Soult, « grand-vizir du roi des Français, » c'est-à-dire président du conseil, vaut la peine d'être citée presque tout entière ; c'est un monument curieux de la diplomatie arabe :

« Les jours se succèdent sans se ressembler ; chaque chose a son temps. La guerre a des chances diverses ; il y a pour tout un mode particulier ; chaque âge a son expression, son champ de bataille propre ; il n'y a pas d'invention où l'on n'ait à reprendre. Au début du cours de ces événemens, nous étions avec vous, nous avions fait avec vous une paix [le traité de la Tafna], et nous nous étions accoutumés à votre voisinage. Nous avions accepté les conditions de votre traité, et comme elles étaient convenables, nous nous étions engagés réciproquement à les observer. Toi, qui es la porte du conseil du royaume et qui représentes la foi suprême de ton pays, tu avais, dans ta sagesse, adhéré à ce que nous t'exposions dans nos lettres au sujet de cette paix et, de part et d'autre, pour sceller l'amitié, nous nous étions fait des présens. Mais voilà que, parmi les représentans de votre pays en Algérie, il s'en est trouvé, et des plus hauts placés, qui ont prêté l'oreille aux propos de mauvaises gens d'entre les Arabes, cherchant à semer la discorde entre nous, et qui vous ont rapporté des propos calomnieux. Je dis, moi, que nous sommes lésés, et, sous l'influence des méchans, [vos agens] prétendent que nous nous plaignons sans motif.

« Nous avons écrit plusieurs fois au roi et à toi, et chaque fois que nous vous avons écrit à tous deux pour vous exposer la situation, on a opposé des démentis à nos plaintes ; on vous a de la sorte, par malveillance, induits en erreur touchant nos sentimens. La haine des méchans s'est donné pleine carrière. Ensuite, lorsque Dieu a voulu que nous fissions notre voyage à l'est, dans l'année qui a précédé celle de cette date [en 1845], et que nous avons tenu des prisonniers faits dans les combats, nous les avons gardés dans l'espérance qu'on nous les rachèterait ; nous avons attendu avec impatience du commencement jusqu'à la fin.

« Jusqu'ici, je ne pouvais parler des prisonniers musulmans ; je ne savais à qui m'adresser pour cela ; mais nous avions laissé libres et renvoyé à Bugeaud plus de 100 prisonniers des années précédentes, sans échange ni rançon ; et lorsque beaucoup de nos hommes ont été pris par vous et sont tombés entre vos mains, nous avons écrit à Bugeaud, à Monseigneur [probablement le duc d'Aumale] et à votre représentant en Algérie [probablement La Moricière ou Cavaignac] ; nous leur avons écrit plus de trois fois à chacun, et il n'a été répondu à aucune de nos lettres. Bien plus, chacun de ceux que nous avons envoyés porter ces mêmes lettres, on l'a jeté en prison ; c'est une perfidie inconnue des Français, qui au contraire en faisaient un crime aux autres. En aucun temps, le porteur d'une lettre n'a été l'objet d'un acte d'hostilité de la part d'aucun parti.

« On s'est écrié parmi nous : « On a fait des forçats de nos prisonniers, et ceux qui seront faits encore seront encore forçats ! » On a imaginé un autre artifice : on a fait courir le bruit que le sultan de Fez faisait des préparatifs pour venir arracher de nos mains les prisonniers français que nous avions faits. « Il enlèvera, avez-vous fait dire, nos prisonniers et nous les rendra en haine d'Abd-el-Kader. » Nous nous sommes écrié : « Grand Dieu ! est-il possible que des personnages éminens s'abaissent à de pareils moyens ; que des hommes forts et puissans par leur savoir et leur connaissance des hommes et des choses aient recours à cela ? Ils se disposeraient à offrir des prisonniers français en spectacle à des Marocains ! » Bugeaud et Monseigneur les outrageraient et me feraient insulte à moi-même en voulant les délivrer par eux ; car ils n'ignorent pas mes procédés. Du reste, ils ne se peuvent tenir tranquilles ; malgré la trêve, ils ne me laissent pas un moment de repos. *Aussi la colère a t-elle fini par déborder de mon cœur, et nous avons ordonné que l'on tuât vos prisonniers*, après les avoir traités, quant à la nourriture et aux égards, mieux que nos propres soldats. Ils avaient tout ce qu'ils pouvaient désirer : café, viande et le reste. Et quand nous avons su que les officiers appartenaient aux meilleures familles de France, comme c'étaient d'ailleurs des héros, et que nous avions constaté nous-même leur fidélité à la foi jurée et leur refus de trahir, nous avons décidé de les épargner pour cette raison et à cause de leur naissance, et de sacrifier les autres.

« La responsabilité de cela, c'est sur les chefs de votre armée qu'elle pèse ; ce sont eux qui les ont assassinés, eux qui ont manqué à leur parole et faussé leur promesse de les racheter. Cette mauvaise foi est indigne de leur réputation de loyauté et des rapports de confiance qui existaient entre nous. De la part d'hommes

réputés honorables, une pareille conduite les fait déchoir de leur rang, les amoindrit et les abaisse au dernier degré.

« Les jours se passant et se succédant sans que rien indiquât que la promesse de rachat dût se réaliser, les prisonniers nous firent demander par ceux de notre entourage de les mettre en liberté. Nous acceptâmes l'invitation de nos frères pour eux ; mais, bien que décidé à les libérer, nous ne pouvions le faire en nous adressant à vos représentans en Algérie, à cause de leur déloyauté à notre égard, de leur cupidité, de toute leur conduite si contraire à ce que nous connaissons de la sagesse de votre gouvernement et de votre respect des rapports de voisinage et de bonne société. Nous avons donc consulté les chefs de nos troupes, et il a été décidé d'un commun accord que l'on dirigerait les prisonniers sur Mélilla, pour les remettre entre les mains du sultan espagnol, ce souverain qui est chrétien ayant toujours été en bonnes relations avec nous. »

Après avoir pris connaissance des lettres d'Abd-el-Kader, le maréchal Bugeaud lui renvoya son messager avec cette réponse verbale : « Dis à ton maître que, s'il nous avait renvoyé nos prisonniers sans rançon, je lui en aurais remis trois pour un; mais puisqu'il a fait payer la liberté de ceux-ci et fait égorger les autres, je ne lui dois rien que de l'indignation pour sa barbarie. » Et, de fait, les captifs arabes qui attendaient à Mers-el-Kebir furent ramenés aux îles Sainte-Marguerite.

Abd-el-Kader fut très froissé de la réponse faite à ses avances, non pas au sujet du massacre qu'il avouait comme une nécessité cruelle, mais au sujet de l'intrigue pécuniaire dont il répudiait la complicité : « Tes paroles sont étranges, écrivit-il au maréchal, et j'ai été surpris qu'elles aient été dites par toi. Tu as dit à mon envoyé : « Abd-el-Kader a rendu les Français pour de l'argent. » Ces paroles n'ont pu être dites ni par toi ni par quelqu'un qui, comme toi, me connais et n'ignore pas mes sentimens. » Il protestait contre des propos tels, ajoutait-il, « qu'il aurait préféré plutôt la mort que d'entendre de pareilles choses proférées sur son compte. » Enfin, il terminait ainsi sa réplique : « Tu oublies que les choses de ce monde sont changeantes. A cet égard, j'en sais plus que toi. Je suis convaincu que rien ne peut être durable sur cette terre depuis la création d'Adam jusqu'à l'extinction de la race humaine. C'est pourquoi je ne me réjouis point, je ne m'enorgueillis point, ni ne me fie aucunement aux effets du destin, si la fortune me sourit, comme aussi je ne m'afflige point ni ne me désespère, si je suis atteint par des revers, et cela parce que j'ai la croyance que rien n'est stable sur la terre. Dieu, par sa grâce infinie, ne manque

pas chaque année de répandre sur la masse des mortels trois cent soixante étincelles de sa bonté. Chacune d'elles les exhausse ou les abaisse, les enrichit ou les appauvrit, les honore ou les avilit. Au reste, les anciens sages ont comparé le destin à la grossesse d'une femme : le sexe de l'enfant prêt à naître ne peut être connu avant l'enfantement. »

III.

Tandis qu'Abd-el-Kader demandait à la philosophie religieuse des consolations et des espérances, Bou-Maza cherchait à l'aventure la satisfaction de ses ambitieux désirs ; mais après avoir accepté d'être le khalifa de l'émir, il ne lui était plus possible de se rehausser à son niveau. Il avait pu sans doute, à l'origine, exercer dans le Tell oranais et dans le Titteri un certain prestige ; ces temps favorables étaient passés, il s'en rendait bien compte ; aussi était-ce sur un terrain nouveau qu'il voulait renouveler son personnage. Il est vrai que sur ce terrain-là le grand émir avait laissé sa trace, et qu'à vouloir jouer le même rôle après lui, l'émule présomptueux s'exposait au danger des comparaisons accablantes.

Tel fut le sort de Bou-Maza parmi les tribus sahariennes, d'abord chez les Hamiane et les Ouled-Sidi-Cheikh, puis dans le Djebel-Amour, puis chez les Ouled-Naïl. Plus au nord-est, dans les oasis de la province de Constantine, il fut accueilli avec un peu moins de défaveur ; il parvint même à intéresser à sa cause les Ouled-Djellal ; mais le résultat fut malheureux pour ses adhérens, que châtia rudement le général Herbillon. Bou-Maza n'avait pas attendu de partager leur sort ; il s'était enfoncé dans le vrai Sahara jusqu'à Tougourte. Le général Herbillon, et, plus à l'ouest, le général Marey, profitèrent de l'occasion pour montrer au-delà du Tell l'appareil menaçant de leurs colonnes, et cette démonstration, appuyée de quelques exemples faits aux dépens des insoumis, acheva d'effacer les derniers souvenirs du passage, non de Bou-Maza, qui n'était guère redoutable, mais d'Abd-el-Kader qui, même déchu, pouvait le redevenir encore.

Le chérif, réduit à singer l'émir, essayait, comme lui naguère, de revenir de l'est à l'ouest, courant la nuit, se cachant le jour. En fin de compte, il réussit à rentrer dans le Tell. Le 11 mars 1847, il fut signalé dans l'Ouarensenis ; mais il n'avait avec lui qu'une douzaine de cavaliers. Le lieutenant Margueritte, chef du bureau arabe de Teniet-el-Had, qui n'avait pareillement qu'une douzaine de spahis, se mit à ses trousses, l'atteignit après trois heures de

course à fond de train, lui tua quatre de ses hommes et força les autres, lui compris, de se jeter à corps perdu dans le fond d'un ravin. On perdit sa trace alors; on la retrouva dans le Dahra un peu plus tard. Il était revenu au gîte, non pour mourir, mais pour faire une fin plus originale.

Les tribus qui l'avaient suivi jadis avec ardeur s'étaient singulièrement refroidies. On le vénérait sans doute encore, ce qui n'empêchait pas qu'on s'écartait de lui ou qu'on l'écartait lui-même : il portait malheur. « Je fais traquer Bou-Maza comme un chacal, » écrivait le colonel de Saint-Arnaud, le 10 avril ; trois jours après, c'est un cri de joie : « Bou-Maza est entre mes mains ! Il est ici [à Orléansville] depuis deux heures. C'est un beau et fier jeune homme. Nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux. J'ai tout de suite annoncé la nouvelle au maréchal. » Et le colonel raconte comment Bou-Maza se trouve entre ses mains. « Ses dernières tentatives, dit-il, l'ont dégoûté et désillusionné. Partout il nous a trouvés en garde, partout il a rencontré mes camps, mes émissaires. Enfin, il arrive chez un de ses affidés, le kaïd des Ouled-Djounès, El-Haceni, qui, s'il eût été seul, se serait prosterné devant lui ; mais il y trouva quatre de mes *mghazni*. Ç'a été le dernier coup. Il a tout de suite pris sa détermination, et a dit : « Menez-moi à Orléansville, au colonel Saint-Arnaud lui-même, » ajoutant que c'était à moi qu'il voulait se rendre, parce que c'était contre moi qu'il s'était le plus battu. Les autres ont obéi ; ils tremblaient encore devant Bou-Maza, qui a gardé ses armes et ne les a déposées que chez moi, sur mon ordre, deux pistolets chargés de huit balles. En amenant Bou-Maza, mes quatre *mghazni* étaient effrayés de leur audace. D'un signe il les aurait fait fuir. Bou-Maza était las de la guerre et de la vie aventureuse qu'il menait ; il a compris que son temps était passé. » Quand on le conduisit à Tenès, les Kabyles accoururent sur son passage ; c'était à qui baiserait son burnous.

Reçu par le maréchal Bugeaud dans son palais d'Alger, Bou-Maza fut traité, non comme un prisonnier de guerre, mais comme un otage de haute distinction. Dans une sorte de parallèle avec Abd-el-Kader, le maréchal inclinait peu justement à lui donner la préférence. « Ainsi, écrivait-il au ministre de la guerre, a fini le rôle d'un des hommes les plus dangereux qu'aient produits le fanatisme et la nationalité arabes. Les débuts de Bou-Maza furent plus brillans, plus audacieux peut-être que ceux d'Abd-el-Kader, et s'il n'a pas obtenu les mêmes résultats que son devancier, il faut surtout l'attribuer à ce que son entreprise a été faite dans des circonstances infiniment moins favorables. Abd-el-Kader n'eut aucune peine à grandir, tout le favorisait : Bou-Maza, au contraire, est arrivé au moment où, déjà maîtres

du terrain, nous étions répartis de manière à frapper partout, au moment où toute l'armée savait la guerre et connaissait parfaitement le pays. Malgré tous ces désavantages, Bou-Maza nous a donné pendant longtemps de très grands embarras sur les deux rives du Chélif. Notre action contre lui a dû être très active pendant près de deux ans. S'il n'a pas eu le génie organisateur d'Abd-el-Kader, il s'est montré plus audacieux dans les entreprises, plus intrépide dans le combat. » Conduit à Paris par le capitaine Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, Bou-Maza y devint, comme on disait en ce temps-là, le lion du jour.

Six semaines avant qu'il se rendît au colonel de Saint-Arnaud, un autre grand chef, un des meilleurs khalifas d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, avait fait sa soumission entre les mains du maréchal Bugeaud lui-même. Le maréchal était venu visiter le nouvel établissement d'Aumale. Le 27 février, Ben-Salem, escorté de Bou-Chareb, du frère de Bel-Kassem, de plus de 100 chefs des revers nord, sud et ouest du Djurdjura, se présenta devant lui. L'entrevue fut solennelle et digne de l'un et de l'autre. L'ancien khalifa d'Abd-el-Kader refusa noblement de reprendre sa dignité au nom de la France ; il dit que tout son désir était de se retirer avec Bou-Chareb à La Mecque. Cependant, sur l'invitation du maréchal, qui lui rendait tous ses biens séquestrés et l'autorisait à vivre en toute sécurité dans le pays, il consentit à demeurer et même à prêter à l'autorité française le concours de sa puissante influence.

D'après ses conseils, deux grands chefs indigènes, deux bachaghas, furent institués par le maréchal, Bel-Kassem et Si-Omar, frère de Ben-Salem ; tous les deux, l'un au nord, l'autre au sud, prenaient la responsabilité du maintien de l'ordre dans le Sebaou. Le 20 mars, ils vinrent recevoir, à Alger, le burnous d'investiture. Ben-Salem, qui ne les avait pas accompagnés alors, s'y rendit, le 8 avril. Le maréchal avait donné l'ordre qu'on lui fît un accueil exceptionnel. Une députation d'officiers supérieurs, suivie d'un escadron de chasseurs d'Afrique, fanfare en tête, l'attendait à la Maison-Carrée. Il arrivait lui-même, précédé d'un goum de 150 cavaliers faisant la fantasia. Ben-Salem n'avait pas vu Alger depuis 1830 ; les changemens accomplis pendant ces dix-sept années le frappèrent d'étonnement. Enfin, l'arrivée de Bel-Kassem et de Bou-Chareb acheva de consacrer publiquement la soumission du Sebaou.

Tandis que cet heureux événement s'accomplissait au nord-est, le maréchal faisait exécuter, dans l'extrême sud, où il importait de montrer de temps en temps le drapeau de la France, moins des expéditions que de grandes promenades militaires. Il y en eut trois simultanément. La première, sous les ordres du général Jusuf,

visita, du 17 avril au 17 mai, les ksour des environs de Laghouat ; le commandant Feray, officier d'ordonnance et gendre du gouverneur, fut reçu dans Aïn-Madhi, et, fait beaucoup plus considérable, Tedjini, le marabout vénéré du sud, consentit à venir au bivouac renouveler publiquement, devant le général Jusuf, ses promesses de fidélité à la France.

Les deux autres colonnes, commandées, l'une par le général Cavaignac, l'autre par le général Renault, se portèrent en suivant des directions parallèles, la première de Daya sur Asla, Tiout, Aïn-Sefra, Aïn-Sfisifa, Moghar-Tahtani et Moghar-Foukani ; l'autre, de Saïda sur Messif, les deux Chellala, Rassoul et Brezina. Toute la région montagneuse des Ksour du sud-ouest fut ainsi parcourue, et c'est tout au plus s'il y eut çà et là quelque échange de coups de fusil.

IV.

En vérité, le maréchal Bugeaud avait lieu d'être fier et satisfait de son œuvre ; car il avait, dans toute la force du terme, refait la conquête de l'Algérie ; cependant il était mécontent, plus mécontent même qu'en 1845, avant la grande insurrection. Le gouvernement lui avait refusé l'autorisation d'aller rechercher et détruire, dans les montagnes du Maroc, la deïra d'Abd-el-Kader. Il se plaignait de ce refus : « Si la deïra se recompose, disait-il, si l'Algérie est encore menacée d'une invasion, mon opinion est qu'il faudra frapper sérieusement sur les grandes tribus de la frontière qui entretiennent ce Coblentz menaçant pour le repos de l'Algérie. »

Cette mémorable campagne de 1846, si active et si pénible, mais si décisive, on n'en avait compris en France ni la difficulté ni l'importance ; comme il n'y avait pas eu d'actions d'éclat, on l'avait prise en dédain. Dans les chambres, à la tribune et surtout dans les couloirs, mais plus encore dans la presse, il n'était sorte de critiques malveillantes dont la conduite du maréchal n'eût été l'objet ; l'acharnement de certains journaux contre lui n'avait jamais été plus cruel. On attaquait violemment son « détestable système de guerre ; » à quoi il répondait ironiquement : « N'était-on pas beaucoup plus habile quand on se traînait péniblement et en grosse masse entre Alger, Médéa et Miliana, en recevant des milliers de coups de fusil en allant et en revenant ? » Cette riposte allait à l'adresse de Changarnier, qui était, selon toute apparence, l'inspirateur et l'instigateur des censures soi-disant militaires.

Enfin, le maréchal voyait grandir l'influence de La Moricière, et les idées de son lieutenant, absolument contraires aux siennes, faire

leur chemin d'Oran et d'Alger à Paris. Saint-Arnaud écrivait, au mois de janvier 1846 : « Il n'y a pas deux camps dans l'armée d'Afrique, mais il y a deux hommes : l'un grand, plein de génie, qui, par sa franchise et sa brusquerie, se fait quelquefois des ennemis, lui qui n'est l'ennemi de personne ; l'autre capable, habile, ambitieux, qui croit au pouvoir de la presse et la ménage, qui pense que le civil tuera le militaire en Afrique et se met du côté du civil. L'armée n'est pas divisée pour cela entre le maréchal Bugeaud et le général La Moricière ; seulement il y a un certain nombre d'officiers qui espèrent plus d'un jeune général qui a de l'avenir que d'un vieillard illustre dont la carrière ne peut plus être bien longue. »

Comme pour confirmer le dire de Saint-Arnaud, voici ce que le maréchal écrivait lui-même à M. Guizot, au mois d'avril 1846 : « Mon temps est fini, cela est évident ; l'œuvre étant devenue quelque chose, tout le monde s'en empare ; chacun veut y mettre sa pierre, bien ou mal. Je ne puis m'opposer à ce torrent et je ne veux pas le suivre. Je m'éloigne donc de la rive. J'ai déjà fait la lettre par laquelle je prie M. le ministre de la guerre de soumettre au gouvernement du roi la demande que je fais d'un successeur. Je fonde ma demande sur ma santé, mon âge et mes affaires de famille ; mais, entre nous, je vous le dis, ma grande raison, c'est que je ne veux pas être l'artisan des idées fausses qui règnent très généralement sur les grandes questions d'Afrique. Je ne redoute ni les grands travaux de la guerre ni ceux de l'administration ; mais je redoute l'opinion publique égarée. Je vous demande aujourd'hui une faveur, c'est de me faire accorder un congé définitif pour les premiers jours de juillet. Dans trois mois, je serai soustrait à cet enfer. » Les bons conseils de M. Guizot et les instances du roi prévinrent la retraite définitive ; l'absence du maréchal ne fut que temporaire.

Le 18 juillet, laissant l'intérim au général de Bar, qui commandait la division d'Alger, il s'embarqua pour France ; La Moricière, également pourvu d'un congé, l'y avait précédé d'un mois. Ils allaient se retrouver tous les deux sur la scène politique, car, aux élections générales du mois d'août 1846, l'arrondissement d'Excideuil renouvela le mandat du maréchal, et l'arrondissement de Saint-Calais, dans la Sarthe, nomma La Moricière pour le représenter à la chambre. Ils revinrent l'un et l'autre en Algérie au mois de novembre, mais le général pour très peu de temps, parce que l'ouverture de la session ne tarda pas à l'appeler à Paris. Le maréchal, au contraire, demeura en Afrique, et pourtant sa présence à la chambre eût paru bien justifiée, car une demande de crédit pour un grand essai de colonisation militaire allait être mise en discussion.

Quoiqu'il n'eût plus à subir les contradictions du maréchal Soult,

il n'était guère plus satisfait de son successeur au ministère de la guerre, le général Moline de Saint-Yon. Quand la demande de crédit, qui s'élevait à 3 millions, fut déposée sur le bureau de la chambre, l'exposé des motifs désappointa le gouverneur. « Je n'ai rien vu, écrivit-il, le 9 mars 1847, à M. Guizot, de plus pâle, de plus timide, de plus incolore. On y a mêlé l'historique incomplet de la colonisation, le système du général La Moricière, celui du général Bedeau; enfin, le mien arrive comme accessoire. On ne l'appuie par aucune des grandes considérations; on lui donne la plus petite portée possible; on l'excuse bien plus qu'on ne le recommande et qu'on n'en démontre l'utilité. » Quelques jours après, le choix des commissaires, nommés pour examiner le projet de loi, ne lui laissa plus de doute sur l'échec qu'il allait subir. Dès lors, sa décision fut prise : mais avant de quitter définitivement la place, il voulut rendre à la France un dernier service.

La soumission de la Kabylie était, on le sait déjà, son *desideratum :* ce fut par là qu'il résolut de finir. Il y avait un projet du général Bedeau, qui proposait d'aller par Sétif débloquer tout à fait Bougie, et la démarche éclatante de Ben-Salem était venue à point pour y ajouter une nouvelle chance de succès. D'autre part, le chef d'escadron de Wengy, commandant de Bougie, était parvenu à desserrer le blocus. « On ne manquera pas de vous dire, écrivait, à la fin d'avril, le maréchal au ministre de la guerre, qu'il était bien inutile d'aller à Bougie, puisque tout s'arrangeait de soi-même. Cette manière de voir ne serait pas du tout juste. D'abord tout n'est pas arrangé aux environs de Bougie; cela n'est vrai que pour les trois ou quatre tribus qui entourent la ville. Partout ailleurs il y a des dissidens, et, sur beaucoup de points, dans les environs de Djidjeli, par exemple, tout est dissident; mais, lors même que toutes les tribus entre Sétif et Bougie auraient fait un semblant de soumission, il serait de la plus haute importance militaire et politique de nous montrer dans ces contrées avec des forces imposantes. C'est dire tacitement aux montagnards : « Vous le voyez, si vous ne tenez pas les engagemens faits avec nous, nous pouvons arriver chez vous avec des forces telles que toute résistance est impossible. »

Cependant le ministre, voyant la chambre et l'opinion en général très hostiles à toute expédition en Kabylie, était fort hésitant. Alors le maréchal, qui avait sa résolution prise, lui écrivit le 6 mai : « Il faut bien que je sente à quel point il est important d'achever ce qui est si bien commencé, pour que je me détermine, dans l'état de santé où je suis, à entreprendre une campagne pénible qui retarde ma rentrée en France. Jusqu'ici, j'avais eu lieu d'espérer que je ter-

minerais les affaires de Sétif et de Bougie sans coup férir; la situation qui m'est révélée par les dernières nouvelles diminue infiniment cette espérance. Néanmoins, je ferai tout pour éviter les combats. »

Le lendemain, comme il sortait du palais pour se mettre en campagne, survint une dépêche ministérielle, datée du 30 avril; en conformité d'un ordre du jour voté par la chambre, elle blâmait l'entreprise sans oser absolument l'interdire. Le maréchal ne se donna pas la peine de remonter à son cabinet; il entra dans le bureau des officiers de service, prit une plume et fit immédiatement au ministre cette réponse : « Il est bien évident que je dois prendre sur moi toute la responsabilité de l'œuvre dans toute la chaîne du Djudjura. Je la prends en entier. Il le faut bien d'ailleurs, puisqu'elle m'est laissée, mais cela ne m'effraie pas. Je vous prierai seulement de remarquer qu'on serait bien mal fondé de me répéter encore que je redoute la presse et l'opinion. Je monte à cheval pour rejoindre mes troupes. » Et il partit.

Deux colonnes devaient concourir à l'expédition. Celle dont le maréchal s'était réservé le commandement, et dont les élémens se concentraient à Bordj-Bouira, dans le Hamza, comptait onze bataillons et trois escadrons, d'un effectif total de 7,000 hommes et de 400 chevaux. L'autre, que le général Bedeau rassemblait à Sétif, comprenait neuf bataillons et trois escadrons; elle était moins forte de 1,000 hommes en infanterie.

Du côté du maréchal, les opérations commencèrent le 13 mai. Les deux premières journées furent pacifiques: les tribus riveraines de la grande vallée de l'Oued-Sahel, obéissant à la proclamation qui avait été répandue chez elles, venaient faire leur soumission tour à tour. Le 15, les premiers coups de fusil furent tirés par les Beni-Abbès. A la nuit tombante, des signaux de feu coururent sur les crêtes de la rive droite, et il y fut pareillement répondu de la rive gauche. Presque tout de suite, dès huit heures, l'attaque commença contre les grand'gardes, qui ripostèrent, sans que l'ordre et le silence fussent troublés dans le bivouac. Vers une heure du matin, le feu cessa; deux heures après, le maréchal prit l'offensive.

Laissant ses bagages à la garde de trois bataillons, il s'éleva dans la montagne de la rive droite avec les huit autres et les obusiers. Toutes les crêtes occupées sur plusieurs lignes par les Kabyles furent tournées les unes après les autres, et les villages qui leur servaient d'appui successivement enlevés et incendiés. Il n'en restait plus qu'un tout au sommet, entre deux tours. Ce village portait le nom d'Arzou, et, dans le pays, les deux tours étaient commu-

nément appelées les *Cornes du taureau*. La chaleur était excessive — 45 degrés — et la pente raide. Malgré tout, les zouaves à droite, le 6e bataillon de chasseurs à pied de front, le 13e léger à gauche, grimpèrent résolument à l'assaut. « Le spectacle qui devait terminer le combat, a dit le maréchal, devint des plus intéressans. Nos trois colonnes gravissaient les rampes avec une égale ardeur. Les officiers et les soldats les plus vigoureux devancèrent bientôt leurs camarades, et l'on vit la position abordée sur trois points par une poignée d'hommes qui n'étaient pas plus braves que leurs frères d'armes, mais que leurs jarrets et leurs poitrines avaient mieux servis. Leur audace fut couronnée d'un plein succès. Les deux tiers de nos forces étaient encore sur les pentes que déjà la position était enlevée.

« Une heure après, un des plus beaux types de chef kabyle que j'aie jamais rencontrés, le chef le plus puissant des Beni-Abbès, Hamou-Tahar, a traversé toutes nos troupes pour venir à moi. Il s'exprimait avec une véhémence de gestes et de paroles qui m'a d'abord déplu ; mais la traduction m'a bientôt convaincu qu'il n'était animé que par le désir de faire cesser les maux dont sa tribu était accablée. « Arrête, m'a-t-il dit, ce châtiment que nous avons bien mérité par nos folles attaques ; les Kabyles ont été sourds à tous les conseils qui leur ont été donnés et que tu leur as donnés toi-même dans ta proclamation. J'ai fait ce que j'ai pu, parce que je connaissais ta puissance, pour engager mes concitoyens à se soumettre ; ils ne l'ont pas voulu, et j'ai été contraint moi-même d'aller brûler de la poudre contre ton camp. Aujourd'hui, ils écoutent ma voix qu'ils méconnaissaient hier, et ils m'envoient te dire qu'ils se mettent à ta discrétion. Fais cesser la destruction, et je te promets que demain j'amènerai dans ton camp les chefs des Beni-Abbès. Tu ordonneras de nous ce que tu voudras, nous t'obéirons. » Sa parole et sa physionomie étaient si franches, si expressives, il avait si bien l'air d'un homme fait pour commander aux autres, que j'ai pris en lui une entière confiance.

« Dans la prévision de l'arrivée des parlementaires, les troupes avaient été prévenues qu'au signal de trois coups de canon la destruction cesserait, et que tout le monde viendrait au point de réunion où je n'avais gardé qu'un seul bataillon et l'artillerie. Les trois coups de canon ont été tirés, et, sans attendre le rassemblement général, j'ai pris la route de mon camp, et j'y ai été rejoint successivement par tous les détachemens. » Le lendemain, les Beni-Abbès firent une soumission complète et furent placés sous l'autorité du khalifa Si-Mokrani ; les Beni-Mellikeuch, de la rive gauche, suivirent leur exemple.

Le 21 mai, la colonne du maréchal, qui suivait le cours de l'Oued-Sahel, vit arriver en avant de Bougie, à une journée de marche, la colonne de Sétif. Celle-ci n'avait rencontré quelque résistance que dans les journées du 16 et du 18, chez les Reboula d'abord, puis chez les Beni-Ourtilane. Le 22, toutes les troupes firent leur entrée dans Bougie; le 24, l'investiture fut donnée solennellement aux chefs désignés par les bureaux arabes d'Alger et de Constantine. Le lendemain, le maréchal s'embarqua pour Alger; il avait prescrit au général Bedeau de demeurer pendant quinze jours encore à Bougie avec la moitié des troupes; l'autre moitié devait être ramenée immédiatement par le général Gentil à Bordj-Bouira, d'où les différens corps auraient à regagner leurs cantonnemens.

Ainsi prit fin cette courte expédition. Elle n'avait produit ni plus ni moins de résultats que les précédentes opérations du même genre. Les populations visitées n'étaient que nominalement et pour un temps soumises; au-delà, le grand nombre des tribus demeuraient dans leur indépendance. Il ne fallait pas se payer de mots ni d'apparences : la conquête de la Grande Kabylie restait pour l'avenir toute à faire.

V.

Le 29 mai 1847, le maréchal Bugeaud écrivait d'Alger à l'un de ses amis : « Je suis rentré depuis trois jours de l'expédition de la Grande Kabylie, qui a fait déclamer nos grands tacticiens de la chambre et de la presse. Vous apprendrez avec plaisir, j'en suis sûr, que j'ai pris la ferme résolution de demander un successeur. Sans attendre la décision définitive, je pars, le 5, pour le Périgord. J'ai exprimé ma détermination avec tant de force que l'on renoncera sans doute à la faire changer. »

Le 4 juin, l'escadre de la Méditerranée, commandée par le prince de Joinville, mouillait en rade d'Alger. Le gouverneur eut encore le temps de faire au prince les honneurs de son palais, et de donner des ordres pour l'excursion qu'il voulait pousser, par Blida et Médéa, jusqu'à Boghar. Le lendemain, devant une foule respectueuse, le maréchal prit passage sur le stationnaire *Caméléon*, que commandait le lieutenant de vaisseau Fourichon, son compatriote, et l'on peut ajouter, malgré la différence d'âge et de grade, son ami.

Avant de s'embarquer, il avait fait ses adieux à ses compagnons d'Afrique, de quelque condition qu'ils fussent, par trois proclamations à la population, à l'armée, à la marine : « Colons de l'Algé-

rie, disait-il dans la première, jetez un coup d'œil sur la proclamation que je vous adressais en février 1841. Vous verrez que j'ai dépassé de beaucoup le programme que je m'étais tracé. J'avais dit que le drapeau de la France devait seul planer sur l'Algérie : deux fois l'émir a été refoulé dans le Maroc, et notre domination s'étend sur le pays des Arabes, de la frontière de Tunis à celle du Maroc, de la mer à 120 ou 130 lieues dans le désert. J'avais dit que je serais colonisateur ardent. Étendez vos regards au-delà du cercle d'Alger : voyez les routes, les ponts, les édifices de toute nature, les barrages, les conduites d'eau, les villages qui ont surgi, et dites si nous n'avons pas fait en colonisation, au milieu d'une guerre ardue, plus qu'on n'avait le droit d'attendre. » Puis il donnait aux colons des conseils graves, blâmant leur impatience et leurs injustes préventions contre le gouvernement militaire. « Ces conseils, ajoutait-il en finissant, n'ont rien qui doivent vous blesser ; ils sont au contraire la preuve du vif intérêt que je vous porte. Vous savez que, pendant les six années et plus de mon gouvernement, j'ai mieux aimé servir vos intérêts que de flatter vos passions et votre amour-propre. Pour que je fusse moins franc en vous quittant, il faudrait que mon affection pour vous eût diminué. Il n'en est rien, l'avenir vous le prouvera. »

L'avenir lui a manqué, mais non la reconnaissance nationale. Sa mémoire illustre s'est enracinée profondément dans la terre d'Afrique. Quand, au mois de juin 1849, Alger apprit la mort de son ancien gouverneur, enlevé par le choléra, l'émotion fut universelle et profonde. « J'ai fait mettre à l'instant, écrivait le général Bosquet, des crêpes à toutes les épées, et le deuil reste dans tous les cœurs, j'entends les cœurs des soldats et les cœurs des patriotes.» Une souscription s'ouvrit pour élever un monument à la gloire du maréchal, une statue, qui fut inaugurée trois ans plus tard, le 15 août 1852, à Bab-Azoun.

Il est debout, tête nue, face à la Kabylie, vêtu de sa capote de campagne. A ses pieds, des attributs de guerre et d'agriculture symbolisent ses deux passions unies dans la devise qu'il s'était faite : *Ense et aratro.*

CAMILLE ROUSSET.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

II[1].

LES INVENTEURS. — LA PRESSE.

I.

Une aristocratie territoriale propriétaire du sol, qu'elle transmet intact en étendue, accru de valeur, à ses descendans; une haute banque détentrice de capitaux énormes; de gigantesques usines occupant des armées d'ouvriers et inondant le monde de leurs produits; une marine commerciale capable de transporter 34 millions de tonnes de marchandises, et de faire face aux exigences d'un mouvement se chiffrant annuellement par 17 milliards à l'importation et à l'exportation, telle est l'Angleterre d'aujourd'hui, résultat de l'évolution de 1750, le *populus anglicus* maître du pouvoir, comme il l'est de la terre et de la richesse.

C'est lui qui a créé de toutes pièces cette machine parlemen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

taire, cette organisation savante et compliquée à laquelle les états européens ont emprunté tout ou partie de leur mécanisme gouvernemental. Là encore il semble avoir travaillé en vue de l'exportation, et si les essais faits à l'étranger n'ont pas toujours été heureux, la faute n'en est pas à lui, mais aux traditions, au génie propre des peuples qui ont tenté parfois, sans grand succès, de faire fonctionner, dans un milieu nouveau, un mécanisme ingénieux, sans posséder la sûreté de main, le sang-froid, l'expérience et surtout le *self control* qu'exige son maniement.

Dans cette île à la superficie restreinte, où s'entassent mines et manufactures, un peuple nouveau a surgi. Si rapidement qu'il s'accroisse, — et nous avons constaté qu'il doublait de 1750 à 1800, qu'il gagnait 90 pour 100 de 1800 à 1850, 30 pour 100 de 1850 à 1880, — cet accroissement rapide est bien peu de chose encore, en tant que puissance productive, si on le compare à cette force nouvelle, à ces ouvriers de fer et d'acier, à ces chevaux-vapeur dont la puissance égale celle de trois chevaux de trait, dépasse celle de vingt manœuvres, — ouvriers silencieux qui consomment chacun 0 fr. 03 ou 0 fr. 04 de charbon par heure, qui ne se lassent jamais dans leur incessant mouvement de va-et-vient, qu'un homme alimente, met en marche, dirige et arrête sans effort, et dont le travail s'effectue avec une incomparable précision mécanique. A ces 35 millions d'habitans qui peuplent le Royaume-Uni et fournissent à l'industrie 3,650,000 ouvriers, ajoutez les 150 millions de bras, les 75 millions de travailleurs mécaniques que la vapeur a créés, que la vapeur utilise, et vous comprendrez la puissante impulsion donnée en moins d'un demi-siècle à la production. Ses lois sont changées, et c'est trop peu de dire que ses forces sont centuplées; les mots manquent pour rendre des proportions nouvelles et dont quelques exemples peuvent seuls donner l'idée. Une ouvrière aux doigts agiles et expérimentés peut tricoter à la main de 150 à 200 mailles par minute; le métier circulaire à double fonture en expédie 500,000 par minute! Muni d'un pareil outillage, un seul ouvrier fait aujourd'hui la besogne de 2,000 à 3,000 autrefois (1).

Et certains logiciens rigoureux d'en conclure que si, dans l'ensemble, la puissance productrice d'un pays a quadruplé, comme en France, par exemple, où nos 1,500,000 chevaux-vapeur représentent une force nouvelle équivalente à celle de 30 millions de travailleurs ajoutés à ceux en chair et en os que nous possédons déjà, chacun de ces derniers peut et doit travailler quatre fois

(1) *La Répartition des richesses*, par M. Paul Leroy-Beaulieu.

moins qu'auparavant, soit trois heures par jour au lieu de douze. Et les faits allant à l'encontre de cette théorie spécieuse, la somme d'heures de travail à accomplir demeurant la même, ils en concluent, avec Stuart Mill, « qu'il est douteux que toutes les inventions mécaniques faites jusqu'à ce jour aient diminué la fatigue quotidienne d'un seul être humain. Elles ont contraint, ajoute-t-il, un plus grand nombre d'hommes à mener une vie de réclusion et de rude labeur ; elles ont permis à un plus grand nombre de manufacturiers et d'industriels d'édifier de grandes fortunes ; elles ont augmenté l'aisance des classes moyennes, mais elles n'ont pas encore opéré, dans les destinées de l'humanité, les grands changemens qu'elles sont appelées à réaliser. »

Existe-t-il donc réellement une *loi d'airain* contre laquelle viendraient se briser tous les efforts de l'humanité, secondés par des intelligences supérieures, par des inventeurs de génie, par des savans de premier ordre? Cette élite, qui précède et guide l'humanité, serait-elle condamnée à voir son labeur infructueux, à reconnaître, après des investigations sans nombre et de merveilleuses découvertes, que ses efforts aboutissent fatalement au *sisyphisme*, mot nouveau, emprunté à la fable antique, à l'histoire de ce fils d'Eole, condamné par Pluton à rouler sans cesse un bloc énorme au sommet d'un rocher d'où, sans cesse, il retombait sous ses bras lassés? Le *sisyphisme*, dans lequel s'incarnent les efforts impuissans et stériles, le travail ingrat qui jamais ne diminue, jamais ne s'arrête, le poids de la misère un instant soulevé par l'effort puissant, et qui, plus lourd et plus écrasant, retombe sur le malheureux épuisé! Est-il vrai, enfin, que ce vaste courant commercial, qui charrie jusqu'aux extrémités du monde les produits les plus divers de l'industrie européenne, qui en rapporte dans son reflux les matières premières indispensables à l'industrie, se ralentisse et doive s'immobiliser un jour en une mer stagnante, sans écoulement et sans issue, en un encombrement sans nom de produits inutiles, dépassant tous les besoins?

Et cependant, si merveilleux que soient les progrès accomplis, ils sont loin encore d'avoir donné les résultats qu'on est en droit d'en attendre. Si invraisemblable que cela puisse paraître, il n'en est pas moins vrai que cette industrie nouvelle et pour ainsi dire naissante est encore à l'état de transition, à l'état chaotique. Elle ne compte qu'un demi-siècle d'existence et, pour avoir révolutionné en ce petit nombre d'années les vieilles lois économiques, elle n'a pu encore créer les siennes, dégager nettement sa formule. Dans certaines branches de l'industrie, elle a fait d'étonnantes conquêtes; dans d'autres elle est restée comparativement stationnaire. Si elle

a décuplé les moyens de transport, si, à l'aide des chemins de fer et des bateaux à vapeur, elle permet de franchir en quelques heures des distances qui exigeaient des jours de voyage, si elle a centuplé la puissance de production appliquée aux besoins extérieurs de l'homme, elle n'a accru que dans de bien plus faibles proportions la quantité de grains et de viande nécessaire à sa subsistance. Le bénéfice obtenu jusqu'ici consiste en une augmentation des produits fabriqués, en une baisse de prix de ces produits, plus qu'en un accroissement de bien-être et de loisir pour la classe ouvrière.

S'ensuit-il, d'autre part, qu'au développement de l'industrie corresponde celui du paupérisme? On l'affirme sans le prouver, et les statistiques vont à l'encontre de cette assertion, à moins que l'on ne donne à ce mot de paupérisme le sens que lui attribuait Proudhon, et qu'on ne le considère comme exprimant moins la privation que l'équilibre rompu entre les ressources et les désirs. L'envie, née de l'inégalité des conditions, des ardentes convoitises des uns et du luxe des autres, est incontestablement le trait caractéristique de cette fin du XIXe siècle, la maladie morale qui fait le plus de ravages; elle est la cause déterminante des mouvemens politiques, des soulèvemens populaires, des haines de classe, et les aspirations passionnées vers une égalité chimérique ne sont que les manifestations d'un mal qu'aucune mesure politique ne saurait enrayer.

Les grandes fortunes éveillent les grandes convoitises, mais outre que leur nombre est beaucoup plus restreint qu'on ne se l'imagine, ainsi que nous allons le montrer, la plupart des grandes fortunes modernes sont aux mains d'hommes *nouveaux*, artisans de leur propre opulence, sortis, comme presque tous ceux dont nous avons déjà retracé l'histoire, des rangs du peuple, arrivés, à force de travail et d'intelligence, à cette situation brillante que l'on envie sans penser à ce qu'elle a coûté de labeur, d'efforts opiniâtres, sans tenir compte qu'elle est à la portée de beaucoup, et que ces détenteurs que l'on jalouse et que l'on hait, non-seulement n'ont pas trouvé dans leurs millions un bonheur qui n'y est pas, mais que leurs voix autorisées ont déclaré hautement qu'à l'y chercher l'homme perdrait ses peines. Un Cornélius Vanderbilt, possesseur d'un milliard, un Nathan Rothschild, au moins aussi riche, l'ont dit, écrit, et on peut les en croire. Ce n'étaient ni des prédicateurs parlant au nom d'un dogme moral, ni des philosophes soucieux de ramener l'homme à la source vraie, à la modération des désirs, ni des politiques anxieux de conjurer une force destructive et menaçante. C'étaient des millionnaires ployant, comme Sisyphe, sous le poids de leur rocher. Ils avaient mesuré la somme de jouissances

que peut contenir une existence humaine disposant d'une incalculable fortune; ils pouvaient satisfaire leurs plus extravagans caprices; ils avaient atteint la limite des désirs réalisables, et, avec une éloquence plus convaincante que celle de la chaire ou de la tribune, ils constataient que l'or coûte aussi cher qu'il vaut, et que le sort de Midas convertissant en ce métal précieux tout ce qu'il touchait est moins enviable que celui du laboureur qui cultive en paix son champ.

II.

Nous avons dit, au début de ces études (1), que l'on évaluait à *sept cents* environ le nombre des millionnaires actuellement existans, en rappelant que, dans la phraséologie moderne, un homme ne figure au livre d'or des millionnaires qu'à la condition de posséder 1 million de livres sterling, 25 millions de francs. Sur ces 700 millionnaires, on en attribue 200 à l'Angleterre. Ce chiffre doit être assez près de la vérité, mais il ne comprend que ceux qui possèdent au moins 1 million sterling en terres, en immeubles ou en valeurs. Il ne comprend pas et ne saurait comprendre les fortunes en cours d'édification, non encore définitivement assises et classées, exposées aux reviremens du commerce et de la spéculation. Le nombre de 700 millionnaires pour l'ensemble a pu paraître au-dessous de la réalité. L'esprit humain est porté à l'exagération, surtout quand il s'agit de chiffres. Rien de plus ordinaire que d'entendre doubler, tripler ou quadrupler par des gens, d'ailleurs à même d'en bien juger, le montant de la fortune de ceux qu'ils connaissent le mieux. Au contraire, on dira ruiné un homme qui perdra une partie de ce qu'il possède. S'il laisse dans une spéculation malheureuse 100,000 francs, on grossira ce chiffre d'une façon surprenante; de même s'il les gagne dans une opération bien conçue. L'attrait du merveilleux, le plaisir de remuer de grosses sommes, ne fût-ce qu'en imagination, est irrésistible, semble-t-il. Il en va de même dans les masses, et comme, pour elles, les moyens d'information, les termes de comparaison et l'expérience personnelle font défaut, elles voient des millionnaires dans tous les gens opulens ou affectant de l'être.

L'Angleterre est incontestablement le pays le plus riche du monde. Si, dans la liste que nous avons reproduite des douze plus grandes fortunes, elle n'est représentée que par cinq individuali-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

tés, MM. de Rothschild, le duc de Westminster, le duc de Sutherland, le duc de Northumberland et le marquis de Bute; si elle n'occupe, sur cette liste, que le troisième, le sixième, dixième, onzième et douzième rang, en revanche, elle possède à elle seule un nombre de millionnaires double de celui que compte aucun autre pays, sans en excepter l'Amérique, qui la dépasse quant aux chiffres de ses fortunes individuelles.

En dehors de cette élite très restreinte de millionnaires, comment se répartissent, en Angleterre, les revenus de la classe aisée, de cette catégorie d'industriels, commerçans, gens de professions libérales, vivant, non plus de rentes provenant de capitaux accumulés et placés, mais de leur travail quotidien? La cédule D de l'income-tax répond à cette question. Elle constate, en effet, que le nombre de ceux qui retirent, soit de leur profession, soit de leur industrie, un revenu annuel de

10,000	à	25,000	francs, est de	47,735
25,000	à	50,000	—	12,274
50,000	à	75,000	—	3,861
75,000	à	100,000	—	1,774
100,000	à	125,000	—	1,008
125,000	à	250,000	—	1,896
250,000	à	1,250,000	—	1,036
1,250,000	et au-dessus,		—	86

Il importe, toutefois, de tenir compte des dissimulations d'usage, et, pour arriver à des chiffres aussi exacts que possible, de majorer de 30 pour 100 les déclarations faites par les intéressés. Il en résulterait donc que le grand commerce, la grande industrie et les professions libérales lucratives que l'on peut encadrer entre les chiffres de 25,000 et de 250,000 francs de revenus (en réalité, 34,000 à 325,000) comprennent environ 21,000 personnes; 1,122 jouissent de gros revenus, supérieurs à 325,000 fr. par an, et de ce nombre 86 seulement retirent de leur profession ou de leur industrie un revenu réel supérieur à 1,650,000 francs par année. Il résulte également de l'examen de la cédule E, qui comprend les traitements, pensions, salaires et gages payés par l'état et les sociétés, que 3,000 personnes seulement touchent un traitement annuel supérieur à 25,000 francs; que 599 reçoivent une somme supérieure à 50,000; que 123 enfin émargent plus de 100,000 francs, et encore y a-t-il lieu de déduire de cette catégorie les *personnes morales*, telles que les universités, les corporations et les églises.

Si, en vue d'établir une comparaison avec notre propre pays, nous rapprochons ces chiffres de ceux que nous relevons dans le remarquable ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu, nous noterons, tout d'abord, qu'en France les grosses fortunes se concentrent à Paris, ce qui n'est pas le cas pour l'Angleterre, où les millionnaires ne font à Londres que de courtes apparitions, et où le grand commerce s'exerce autant à Manchester, Sheffield, Leeds, Glasgow, Liverpool, qu'à Londres même. Les deux bases principales sur lesquelles on peut établir, avec quelque degré de certitude, une évaluation des revenus en France sont les statistiques des loyers et celles de l'impôt mobilier, contrôlées les unes par les autres et interprétées avec circonspection. Le montant affecté par chacun à son loyer, proportionnellement à son revenu, varie considérablement et peut induire en erreur. M. Paul Leroy-Beaulieu admet en principe qu'à Paris les loyers de 2,000 à 6,000 francs représentent le huitième du revenu des locataires. Au-dessus de ce chiffre, il l'estime au dixième. En 1883, 21,453 contribuables occupaient, à Paris, des logemens de 2,000 à 4,000 francs, représentant de 16,000 à 32,000 francs de revenus; 9,985 payaient de 4,000 à 8,000 francs de loyer, représentant de 32,000 à 64,000 de revenus. On ne comptait que 1,413 appartemens de 10,000 à 25,000 francs de location et un peu plus de 400 seulement d'un prix supérieur à ce dernier chiffre.

Sur ces taxes, contrôlées par les statistiques de l'impôt mobilier, M. Leroy-Beaulieu établissait comme suit les revenus de la classe aisée à Paris :

De 16,000 à 32,000	francs de revenus,	21,453	personnes.
De 32,000 à 70,000	—	9,985	—
De 70,000 à 133,000	—	3,049	—
De 133,000 à 266,000	—	1,413	—
Au-dessus de 266,000	—	421	—

Étendus à la France entière, ces calculs donneraient un total de 700 à 800 personnes possédant 250,000 francs de revenus ou davantage, alors qu'en Angleterre ce chiffre s'élève à environ 2,418. De même pour les fortunes plus modestes, mais comportant encore une large aisance, celles de 50,000 francs de rentes et au-dessus; M. Leroy-Beaulieu en estime le nombre entre 18,000 et 20,000. En Angleterre, cette catégorie comprend un chiffre très supérieur.

Étendu à l'Allemagne, cet examen permet de constater que le nombre d'individus qui possèdent un revenu de 100,000 marks (125,000 fr.) ne dépasse pas 1,800; 144 possèdent un revenu de

plus de 210,000 fr.; enfin 34 seulement ont plus de 450,000 fr. de revenus.

Supérieures, en Angleterre, comme nombre et comme chiffre de revenus, à celles des autres pays, les grandes fortunes industrielles y sont, on le voit, moins fréquentes qu'on ne se l'imagine. Elles ne laissent pas cependant de former un ensemble imposant. Rapprochées des grandes fortunes territoriales, elles constituent, parallèlement à l'aristocratie de naissance, avec laquelle elles se confondent souvent, soit par des alliances de famille, soit par l'admission dans ses rangs, une aristocratie financière dont on ne trouverait l'équivalent dans aucun pays du monde. Nulle part ailleurs, en effet, le mouvement économique qui s'est dessiné à la fin du siècle dernier, précisé au commencement du nôtre, ne s'est développé avec plus d'ampleur qu'en Angleterre. Seule à produire, à fabriquer, à vendre dans l'Europe paralysée par les grandes guerres du premier empire, maîtresse de la mer, exportant au loin ses produits, multipliant, avec ses colonies, ses débouchés, elle a pris une avance considérable, réalisé d'énormes bénéfices, accumulé de gigantesques capitaux. Nulle part on ne vit disproportion plus marquée entre les fortunes et les conditions sociales, plus de richesse et plus de misère, nulle part aussi l'inévitable réaction ne se produira avec plus d'intensité. L'évolution économique actuelle doit forcément aboutir, en dépit de toutes les apparences et de toutes les résistances, à une moindre inégalité des fortunes, à un nivellement relatif des classes; elle y prélude déjà par la baisse lente et continue du loyer des capitaux accumulés; par la conversion des dettes publiques, dépossession graduelle des capitalistes et rentiers, avantageuse aux débiteurs, états ou villes, désavantageuse aux prêteurs, mais légitime; enfin par l'émiettement des héritages et les impôts de transmission.

De cet ensemble de faits, Stuart Mill concluait que, dans un temps peu éloigné, l'Angleterre arriverait à ce qu'il appelait l'*état stationnaire*, à l'intérêt de l'argent ramené à 1 pour 100, « à l'inéluctable nécessité de voir ce fleuve de l'industrie humaine aboutir à une mer stagnante. » Il s'en réjouissait. Pour lui, ce serait la fin de l'*américanisme*, de « cette mêlée confuse où l'on se foule aux pieds, où l'on s'écrase, et qui est le type de la société moderne,.. une phase déplaisante du progrès industriel,.. la fin de cette période où l'un des deux sexes consacre son existence à courir après les dollars, l'autre à élever et dresser des chasseurs de dollars... Le meilleur état pour l'homme, ajoute-t-il, est celui dans lequel, personne n'étant riche, personne n'aspire à devenir plus riche, et n'a pas à redouter les efforts que font ses semblables pour se pré-

cipiter en avant. » Plus pessimiste, Malthus, prévoyant, lui aussi, cet état stationnaire, affirmait que, « en dépit des efforts continus de l'humanité pour se soustraire à sa destinée, les progrès sociaux devaient forcément échouer sur les bas-fonds de la misère. »

Quoi qu'il en soit de ces prédictions, l'*américanisme*, pour emprunter un terme juste et qui peint bien cette poursuite obstinée et exclusive de la fortune, n'est qu'une tendance anglaise exportée et intensifiée de l'autre côté de l'Atlantique. L'*américanisme* est d'origine britannique, et les citoyens du Nouveau-Monde n'ont fait que porter à son maximum de puissance un instinct héréditaire. L'étude de quelques-unes des grandes fortunes industrielles anglaises (1) met en relief cette faculté puissante à laquelle l'humanité est redevable d'importantes conquêtes et de grands progrès, mais dont l'exagération constituerait, si elle pouvait et devait persister, une redoutable menace pour l'avenir. Elle nous montrera aussi qu'il est d'autres voies pour parvenir au même but; que la fortune, femme et coquette, comble parfois de ses dons ceux-là mêmes qui, absorbés dans des préoccupations plus hautes, insoucians des axiomes de l'humaine prudence, dédaignent ses faveurs et semblent résolument se détourner d'elle.

III.

L'amour, « qui perdit Troie, » et qui, avant et depuis, fit faire tant de sottises à tant d'hommes, n'a pas laissé, parfois aussi, d'inspirer de nobles ambitions et de les récompenser. On retrouve souvent l'influence d'une femme dans les grandes choses entreprises et menées à bien. On la retrouve dans l'œuvre, moins prosaïque qu'on ne pense, qui consiste à édifier une gigantesque fortune.

Celui qui fut plus tard sir Henry Bessemer, l'ami d'un des maîtres du monde, l'un des favoris de la fortune, débuta dans la vie sous des auspices plus romanesques que favorables. Il débarqua, nous apprend-il, à Londres, en 1831. « Personne ne m'y connaissait et je n'y connaissais pas une âme. J'étais un zéro perdu dans cette mer d'hommes. » Pour comble de malchance, il avait la passion des inventions; il était pauvre, naïf et fier. C'était plus qu'il n'en fallait, semble-t-il, pour le condamner à tout jamais à la misère. Il ne s'en tint cependant pas là, et à vingt ans il devint, par surcroît, amoureux. Ce qui devait achever de le perdre le sauva; il puisa dans l'affection profonde et partagée de celle qui fut sa

(1) *Fortunes made in business*. A series of original sketches, 3 vol. in-8°. Londres. 1887; Sampson Low.

femme la force de résister aux rudes épreuves que réservait l'avenir à une nature simple et noble comme la sienne.

Tout d'abord passionné pour la gravure, il inventa un procédé peu coûteux de reproduction de tous les timbres en usage; puis il s'aperçut que son invention, si ingénieuse fût-elle, pouvait être exploitée dans les administrations publiques au détriment de l'état. Préoccupé de ce danger, il s'ingénia à y trouver un remède, à découvrir un timbre inimitable, déployant autant d'habileté à rendre son procédé improductif qu'il en avait mis à le perfectionner. Parvenu à son but, il s'en fut trouver le ministre des postes, sir Charles Presley, lui expliqua sa première invention, lui exposa ses scrupules, et enfin lui mit sous les yeux le modèle qu'il proposait de substituer à ceux en usage, indiquant avec précision ce qui rendait la contrefaçon impossible. « Je ne doutais pas un instant, écrit-il, que le gouvernement ne reconnût généreusement l'important service que je lui rendais. » Il était jeune, avons-nous dit, naïf, et il croyait à la gratitude des gouvernemens.

Sir Charles Presley, lui, était capable, intelligent, et fonctionnaire émérite. Il se rendit immédiatement compte de l'importance de la communication que lui faisait le jeune inventeur; aussi l'accueillit-il de son mieux, lui avouant que des contrefaçons bien moins parfaites que celles qu'il avait sous les yeux occasionnaient déjà une perte de 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.) par an au trésor. Il le loua fort de n'avoir pas ébruité sa première découverte, qui eût ruiné l'administration des postes; plus encore de sa seconde invention, qui rendait la fraude impossible, et il termina en lui demandant ce qu'il préférait : d'une somme de 125,000 francs payée comptant ou de la place de surintendant des timbres de la poste, avec un traitement de 18,000 francs par an. Il donna en outre à entendre à son interlocuteur ravi que lui, Charles Presley, lui saurait gré de préférer la place, qu'il dépendait de lui d'octroyer, à une indemnité pour laquelle il serait obligé d'en référer au parlement et d'attendre son vote.

Henry Bessemer n'hésita pas. La place, c'était son mariage à brève échéance, l'avenir assuré, et la fortune le tentait moins que la réalisation de ses espérances. Il livra ses modèles, ses procédés, et s'en fut tout heureux porter à sa fiancée la bonne nouvelle.

Bien qu'au courant de ses travaux et de ses démarches, elle n'espérait pas un aussi prompt résultat; aussi grande fut leur joie; mais une suggestion qu'elle fit ouvrit à son fiancé de nouveaux horizons et le jeta dans de nouvelles perplexités. Sa découverte ne serait complète, lui dit-elle, que s'il parvenait à incorporer dans le timbre une date indélébile. Alors seulement il serait impossible de le détacher pour en faire double usage. « Cette re-

marque, dit-il, me fit peine et plaisir. J'étais heureux de me sentir apprécié et compris, mais je ne me dissimulais pas que cette observation très sensée renversait tous mes calculs, que c'était la ruine de mon invention, et qu'il me fallait y substituer un procédé nouveau. Il se remit à l'œuvre, eut raison de la difficulté, et s'en fut de nouveau trouver sir Charles Presley, qui l'écouta avec un vif intérêt et saisit toute la portée de cette solution. Elle lui permettait, en effet, de ne rien changer à l'organisation des bureaux, de conserver les timbres, les vieilles presses, tout l'ancien matériel; elle rendait inutile la création de la place de surintendant promise à Henry Bessemer, double bénéfice pour l'état et pour sir Charles Presley, auquel revenait tout le mérite d'un procédé simple, peu coûteux, qui a économisé au trésor britannique 125 millions de francs depuis qu'il est adopté.

Henry Bessemer n'eut jamais sa place, et quand il demanda qu'on lui payât au moins l'indemnité offerte, on lui répondit qu'il n'y avait rien d'écrit. Il réclama le montant de ses déboursés; on lui fit entendre qu'on ne lui avait pas demandé ce travail, entrepris volontairement, et qu'il y avait quelque chose de peu délicat de sa part à rendre service à l'état et à présenter ensuite une note à payer.

Il était naïf, et toute sa conduite en cette affaire le prouve; il était pauvre et ne pouvait plaider; il était fier et ne le voulait pas. Il se le tint pour dit, se promettant bien de ne plus avoir affaire au gouvernement contre lequel il avait de si légitimes griefs. Sa fiancée l'approuva et, confiante dans l'avenir, n'hésita pas à unir son sort au sien, nonobstant leur commune déconvenue.

Ce que l'Angleterre lui refusait, la France, plus généreuse, devait le lui accorder un jour. Pour le moment, force était de se remettre au travail. Le temps consacré à ses recherches, les dépenses qu'elles avaient occasionnées et celles de son mariage avaient absorbé son modeste pécule. Encouragé, soutenu par sa jeune femme, qui avait foi en lui et se passionnait pour ses travaux, il s'adonna à de nouvelles recherches, multipliant ses inventions, dont quelques-unes, adoptées par des industriels intelligens, ramenèrent l'aisance dans son ménage et lui permirent de reconstituer un petit capital. Entraîné par son démon familier de l'invention dans des voies nouvelles, le hasard le fit un jour assister à des expériences d'artillerie. Frappé du peu de portée des pièces d'ancien modèle et de l'incertitude du tir, il fut tenté d'examiner le problème au point de vue de la forme à donner aux projectiles. A cette époque, dit-il, ses connaissances métallurgiques étaient des plus limitées, et il attribua, en partie, à cette ignorance première, les remarquables résultats qu'il obtint par la suite.

Dépourvu de connaissances techniques, il se trouvait du moins affranchi de la routine, sans idées préconçues et sans parti-pris. Il étudia pratiquement, dans les fonderies, mêlé aux ouvriers, ouvrier lui-même, jusqu'au jour où, maître de son sujet, au courant des procédés usités, discernant nettement le point sur lequel devaient se concentrer ses efforts pour améliorer ces procédés, il se fit construire un laboratoire et se mit à l'œuvre. Ses premiers essais ne furent pas heureux, mais dans ses insuccès mêmes il puisait la force de persévérer, ses expériences manquées lui révélant des faits nouveaux qu'il notait soigneusement et dont il devait tirer bon parti plus tard.

Les mois et les années s'écoulaient cependant. Son laboratoire absorbait tout son temps et lui coûtait cher. Inquiet de voir diminuer son modique capital, il fut un moment sur le point d'abandonner la partie ; mais celle qui devait plus tard partager ses honneurs et sa grande fortune n'eut ni faiblesse ni défaillance. Réduisant leurs dépenses au strict minimum, elle l'encouragea à persister, résignée à tous les sacrifices pour lui permettre de mener à bien l'œuvre entreprise. Le but qu'il poursuivait alors consistait à donner aux pièces d'artillerie à âme lisse une portée égale à celle des canons rayés, en se servant de projectiles oblongs, et en assurant à ces projectiles un mouvement de rotation analogue à celui que leur impriment les pièces rayées. Le problème résolu à sa satisfaction, il estima de son devoir de communiquer ses modèles au *War Office*. Il le fit, non sans appréhensions, le souvenir qu'il avait gardé de ses rapports avec l'administration des postes n'étant pas pour lui faire concevoir l'espérance d'un accueil encourageant. En cela il ne se trompait pas, et, sans examen, on lui retourna ses plans et ses devis. Il se le tint pour dit.

Les travaux auxquels il se livrait l'amenèrent à Paris, et le hasard le fit un jour se rencontrer à dîner avec le prince Napoléon. Ce dernier appréciait les inventeurs, et Bessemer, plein de son sujet, séduit par l'attention courtoise que lui prêtait son interlocuteur, l'entretint de son invention. La guerre de Crimée donnait à cette question un intérêt particulier et tout d'actualité. Convaincu, Bessemer convainquit, et le prince le quitta en lui promettant de rendre compte de leur conversation à l'empereur, et se faisant fort de lui obtenir une audience. Il tint parole. Bessemer vit Napoléon III, qui le reçut parfaitement, et, très au courant lui-même des questions d'artillerie, l'écouta avec un bienveillant intérêt.

Il fit plus. Il le pressa de se rendre à Vincennes et d'y continuer ses expériences. Bessemer accepta, et, sur l'ordre de l'empereur, toutes facilités lui furent données pour les mener à bien.

Quelques semaines plus tard, il revit Napoléon III et lui rendit compte des résultats obtenus ; ils étaient satisfaisans, mais l'observation lui avait suggéré certaines modifications à introduire dans la forme de ses projectiles. Il se rendait à Londres dans cette intention, venait remercier le souverain et lui demander l'autorisation, à son retour, de lui soumettre ses nouveaux modèles et de poursuivre ses essais à Vincennes. L'empereur l'approuva et l'encouragea, ajoutant :

— Vous allez avoir de nouvelles dépenses à faire. J'entends y pourvoir. Comptez sur moi.

Peu de jours après son arrivée à Londres, il recevait en effet une lettre du duc de Bassano renfermant un mot de la main de l'empereur adressé à MM. Baring frères, ses banquiers en Angleterre, ouvrant à Henry Bessemer un crédit sur leur maison. Le montant de la somme était laissé en blanc.

« Qu'auraient dit nos lords de la trésorerie et notre cour de revision, écrit son biographe, à la vue d'un pareil document, eux qui, vingt ans après la guerre de la Péninsule, réclamaient et faisaient payer au généralissime de l'Europe coalisée, à lord Wellington, 5,000 livres sterling pour des dépenses commandées par eux, effectuées par lui, mais dont il ne pouvait, après ce laps de temps, reproduire les reçus ? »

Encouragé par ce concours matériel dont il usa avec discrétion, plus encore par la confiance que lui témoignait et l'appui moral que lui donnait l'empereur, Henry Bessemer reprit ses travaux, et revint à Vincennes diriger et surveiller l'essai de ses nouveaux projectiles. Le résultat dépassa son attente. Le commandant Minié, délégué pour vérifier les expériences, se déclara satisfait.

— Il est regrettable, toutefois, ajouta-t-il, que le métal de nos pièces ne soit pas plus solide. Avec d'aussi puissans projectiles, elles ne pourront résister à un tir prolongé.

Cette observation était juste. Elle frappa vivement Bessemer. Peu de jours après il revit l'empereur, lui en fit part, ainsi que de son intention de se livrer à des études nouvelles pour donner aux pièces d'artillerie une plus grande force de résistance. Chaque pas qu'il faisait dans cette voie, chaque objection nouvelle, le rapprochaient de son but. La suggestion faite par le commandant Minié sur le polygone de Vincennes devait être le point de départ d'une importante révolution dans l'artillerie et dans la métallurgie.

Renfermé dans son laboratoire de Saint-Pancrass, dont il avait seul la clé, et dans lequel il ne laissait pénétrer personne, Henry Bessemer se consacra tout entier à cette tâche nouvelle, multipliant les essais, jusqu'au jour où il réussit à fabriquer un petit canon d'une singulière légèreté relative et d'une grande force de résis-

tance, qu'il porta lui-même à Paris et offrit à l'empereur. Cette pièce, qui devait servir de modèle à l'artillerie actuelle, était d'un métal très résistant, presque blanc, et poli comme l'acier. Napoléon III en fut très frappé; il questionna l'inventeur et lui témoigna une affectueuse sympathie, dont sir Henry Bessemer a toujours conservé un souvenir reconnaissant. Le contraste était grand alors pour lui entre l'intérêt dont faisait montre à son égard un souverain étranger et l'accueil plus que dédaigneux des fonctionnaires anglais.

De retour à Londres, il reprit ses travaux sur une vaste échelle. Il tenait le problème pour résolu en théorie. Des fontes grises, ordinaires, il était enfin parvenu à extraire, par un procédé nouveau d'affinage, l'acier qui devait porter son nom, et révolutionner l'industrie des chemins de fer en la dotant de rails bien autrement durables que ceux alors en usage. Il s'agissait maintenant d'opérer en grand, de prouver par des chiffres irréfutables la supériorité de sa méthode, et de produire l'acier à un prix très réduit. Ses premières tentatives échouèrent; ses fours étaient défectueux. Il les fit démolir et reconstruire à nouveau, encouragé par les résultats chaque jour plus satisfaisans qu'il obtenait, découragé par ces essais dispendieux qui épuisaient ses ressources. Cette fois encore, il trouva dans sa compagne l'appui moral qui ne lui fit jamais défaut et la confiance qui l'encourageait à persévérer. Ses autres entreprises prospéraient; mais, absorbé dans ses recherches, il avait dû laisser à son associé, M. Robert Langsden, la direction de leurs affaires, et ses incessans appels de fonds à leur caisse commune menaçaient de les ruiner tous deux. Il s'en ouvrit franchement à lui et lui proposa de lui vendre sa part dans leur association, ou, s'il entendait continuer, de lui allouer, à titre d'indemnité, une participation de 20 pour 100 dans les nouveaux brevets qu'il entendait prendre. M. Langsden était son ami, plus encore que son associé; il disposait d'une certaine fortune; il croyait, lui aussi, au succès d'Henry Bessemer, et, sans hésiter, accepta cette dernière proposition. Rassuré de ce côté, Bessemer se remit à l'œuvre; il réussit enfin, en 1856, à inventer le *convertisseur*, — auquel il a laissé son nom, et qui lui permit d'extraire, des fontes grises du prix moyen de 18 francs les 100 kilogrammes, un acier brut revenant à 30 francs les 100 kilogrammes. En août de la même année, il communiquait au *British-Association* son rapport sur la fabrication du fer et de l'acier.

Ce mémoire eut un immense retentissement en Angleterre et en Europe. Les principaux maîtres de forges accoururent à Londres. La preuve matérielle des assertions restait à faire; mais le mé-

moire était si précis, si concluant, que, pour se mettre à l'abri d'un monopole ruineux, ils s'empressèrent, sans plus tarder, de traiter avec Bessemer et de lui payer une certaine somme pour s'assurer le droit d'utiliser et d'exploiter sa découverte. En peu de jours, Henry Bessemer reçut ainsi 27,000 liv. sterl. (675,000 fr.).

Ce marché conclu, on se mit partout à fabriquer, mais on ne tarda pas à constater que le procédé de Bessemer, tel qu'il existait alors, ne s'adaptait qu'à certaines qualités de fontes provenant de minerais particuliers. Les insuccès furent nombreux; plus nombreuses encore les récriminations, et au premier mouvement d'enthousiasme succéda une réaction violente. La presse s'en fit l'écho, et l'invention de Bessemer fut qualifiée de « météore brillant qui, après avoir un instant ébloui le monde métallurgique, s'évanouissait dans l'espace sans laisser de traces. »

Le coup était rude. Peu d'inventeurs y auraient résisté, mais Bessemer était convaincu qu'il ne se trompait pas. Un dernier problème s'imposait à lui, il le résoudrait; problème chimique, exigeant de sa part de nouvelles études et de laborieux efforts. Cette fois, ses meilleurs amis, ses partisans les plus déclarés l'abandonnèrent, entraînés par le courant de l'opinion publique. Seuls, sa femme et son associé lui demeurèrent fidèles. De nouveaux sacrifices d'argent étaient nécessaires; on les ferait. Et on les fit. Vainement ceux qui s'intéressaient encore à lui suppliaient l'inventeur, acharné à ses recherches, de renoncer à tenter l'impossible, de ne pas entraîner dans une ruine imminente, dans un irréparable désastre, sa femme et son ami; à toutes les sollicitations il répondit qu'il était assuré du succès, et, appuyé sur ces deux affections solides, il suivit sa voie.

Ce n'était pas un mirage qui le leurrait. Il touchait au but. Il réussissait enfin à produire, au prix de 7 livres sterling la tonne, de l'acier valant 50 à 60 livres sterling, et envoyait à MM. Galloway, de Manchester, les résultats de sa fonte. On les remit aux ouvriers, qui, pendant deux mois, en firent usage sans soupçonner qu'on leur eût livré un acier nouveau.

Mis en garde par une première déception, on s'entêta alors à nier l'évidence, et aucun des grands manufacturiers de Sheffield ne consentit à traiter avec lui. Ils se bornèrent à lui offrir une somme dérisoire, une fois payée, pour son invention, sans même s'engager à l'utiliser. Bessemer avait pressenti ce mauvais vouloir; épuisant ses dernières ressources, faisant argent de tout, il créa à Sheffield une fabrique d'acier, et, dès le début, réalisa des bénéfices en livrant à 10 et 15 livres sterling au-dessous des prix courans l'acier de première qualité. Ces bénéfices, il les employa à agrandir

sa fabrique, vivant de peu, étendant de plus en plus ses constructions, élargissant le cercle de ses opérations. Quatorze années plus tard, il revendait cette première fabrique vingt-quatre fois le prix qu'elle avait coûté, et dans cet intervalle le capital primitif s'était multiplié cinquante-sept fois. A l'exposition de 1862, M. Platt, membre du parlement, grand industriel, offrait à Henry Bessemer 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.) pour une part d'un cinquième dans son brevet. Cette proposition était acceptée, et M. Platt retirait, en peu d'années, 250,000 livres sterling (6,250,000 fr.) de cette opération.

Napoléon III avait la mémoire tenace et l'amitié fidèle. L'exposition de 1867 lui fournit l'occasion de le prouver à Henry Bessemer. Il insista pour que son nom fût porté sur la liste des étrangers auxquels il conférait la haute distinction de grand'croix de la Légion d'honneur, sous la réserve usuelle de l'assentiment de leur gouvernement. M. Bessemer, touché de cette marque de la haute estime en laquelle le tenait un souverain qui lui avait donné déjà de si nombreux témoignages de sympathie, s'empressa de solliciter de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris l'autorisation nécessaire. Elle lui fut péremptoirement refusée. Une seconde requête, adressée au gouvernement anglais, n'eut pas un meilleur sort. L'irritation que lui causa cet injustifiable refus réveilla en lui les amertumes passées et le décida à livrer à l'appréciation publique les procédés dont il avait été victime à son début dans la vie et le déni de justice du ministère des postes.

Au point où il était arrivé, il pouvait d'ailleurs se passer du concours et de l'appui de son gouvernement. Son invention se propageait en Europe et en Amérique avec une étonnante rapidité, et la fortune le dédommageait amplement de ses rigueurs passées. Avant l'adoption de ses procédés, l'Angleterre produisait annuellement 50,000 tonnes d'acier, dont le prix se maintenait entre 50 et 60 livres sterling la tonne. En 1877, cette production atteignait 750,000 tonnes, dont le prix était ramené à 10 livres sterling. L'économie de combustible dépassait 3,500,000 tonnes de charbon. A l'étranger, la production s'élevait à 2 millions de tonnes d'acier. On estime à 20 millions de livres sterling (500 millions de francs) l'économie *annuelle* que l'industrie réalise par l'emploi des procédés de Bessemer, et à 170 millions de livres sterling (4,250 millions de francs) celle qui est résultée, pour l'Angleterre seule, de l'usage des rails Bessemer.

La France, l'Autriche, l'Allemagne conférèrent à Henry Bessemer les plus hautes distinctions, sans les accompagner cette fois de la réserve usitée, et le gouvernement anglais, cédant enfin, bien

qu'encore d'assez mauvaise grâce, à la pression de l'opinion publique, se décida tardivement à l'élever au rang de baronnet.

IV.

En tout temps et en tout pays, on a tenu en pitié le sort des inventeurs. Et, de fait, il semble que la fortune prenne à tâche d'épuiser sur eux ses rigueurs. Pour quelques-uns qui, plus vaillans, la domptent, combien succombent à la tâche! La liste est longue de ceux qui ont légué à des successeurs habiles d'admirables découvertes qu'ils n'ont pu ou su exploiter eux-mêmes; dans cet interminable martyrologe que de noms oubliés, inconnus! La civilisation n'est pas tendre pour ceux qui la devancent, et les pionniers qui tracent la voie ont souvent même sort, qu'il s'agisse d'ouvrir à l'activité humaine un continent nouveau ou de lui fournir d'autres et plus puissans moyens d'action.

De même que toute vérité nouvelle, politique, philosophique ou morale a contre elle ceux qui vivent de l'erreur, et le nombre en est grand, les sectateurs de la routine industrielle s'accommodent mal de changemens qui, contrariant leurs habitudes, les contraignent à modifier, avec leurs procédés, leur outillage, et, non contens de secouer leur inertie, leur imposent des déboursés qu'ils savent immédiats, en vue de bénéfices qu'ils estiment problématiques. Puis les facultés qui distinguent l'inventeur sont diamétralement opposées à celles qui caractérisent le manufacturier. L'ardeur et l'impatience de l'un sont antagonistes à la sagesse et à la prudence de l'autre. Un inventeur américain, qui possède aujourd'hui deux fois plus de millions qu'il ne compte d'années d'existence nous disait un jour : « Même dans notre pays de *go ahead*, d'audace et de progrès rapides, j'ai eu moins de difficultés à découvrir les procédés nouveaux auxquels je dois ma fortune qu'à les faire accepter par les plus intéressés à les exploiter. »

Aussi est-il rare de rencontrer un inventeur enrichi par ses découvertes. Bon nombre, après avoir végété dans la misère, ont fini leurs jours dans une maison de santé ou dans un cabanon de fous, aigris par les déboires, exaspérés par cette lutte redoutable entre l'idée juste et la résistance routinière. En revanche, leur succès, quand ils réussissent au prix d'efforts inouïs, est-il en proportion de l'énergie dépensée. Sir Henry Bessemer en est un exemple; sir Josiah Mason en fut un autre.

Il naquit à Kidderminster, le 23 février 1795. Son grand-père était tisserand, son père ouvrier dans une fabrique. La famille vivait pauvrement, et de bonne heure Josiah dut se rendre utile. Il débuta

par colporter dans les rues des petits pains et des gâteaux qu'il achetait à la douzaine et revendait en détail. Il ne s'enrichissait pas à ce métier, mais il apprenait à se lever tôt, à travailler dur et à connaître le prix de l'argent. Chose singulière ! cet enfant qui eut tant de peine à gagner ses premiers sous, et plus tard ses premières livres sterling, fut l'homme le plus généreux et le plus libéral le jour où la fortune le combla de ses faveurs méritées. De son enfance pénible et négligée, il lui resta un grand fonds d'amour et de compassion pour les petits, les humbles, les maltraités de la vie. A certaines épreuves, le cœur s'ouvre, large et tendre, ou se ferme à jamais. Heureusement pour lui et pour les pauvres, il n'était pas de ceux dont le cœur se ferme.

Il s'instruisit lui-même, comme il put, apprit à lire et à écrire, essaya divers métiers et dut y renoncer, non faute d'application, mais par excès de conscience. Cordonnier, il n'employait que le meilleur cuir, soignait son travail et devait vendre ses produits à un prix trop élevé pour ses pratiques ou les céder à perte. En outre, il avait un tour d'esprit ingénieux qui l'entraînait toujours hors des sentiers battus, le poussait à chercher de nouvelles méthodes, à créer de nouveaux procédés. Le démon de l'invention s'agitait en lui. Employé par son oncle dans une fabrique de jouets, il suggérait des améliorations, plus préoccupé d'innover que de fabriquer. Son imagination, constamment en éveil, lui jouait d'autres tours. A vingt-deux ans, il s'éprenait d'une de ses cousines, l'épousait, plus riche d'espérances que de réalités, et rencontrait, comme sir Henry Bessemer, le bonheur dans cette imprudente union.

Mais, dans l'écheveau passablement embrouillé de la vie humaine, les jours heureux et les jours sombres se croisent, s'emmêlent et se succèdent. Il ne suffit pas de mettre la main sur le bonheur; pour en jouir, il faut vivre, et Josiah Mason était à peine marié que les moyens d'existence lui manquaient. Son oncle vendait sa fabrique et Josiah se trouvait sur le pavé. Sans place et sans argent, il lui fallait se retourner, trouver autre chose. La Providence, qui n'abandonne pas ceux qui ne s'abandonnent pas eux-mêmes, lui fit rencontrer un bon Samaritain, M. Heeley, qui le connaissait de vue, mais qu'il ne connaissait pas. M. Heeley avait remarqué ce jeune homme industrieux et ingénieux ; il augurait bien de son avenir et s'intéressait à lui. Le sachant sans emploi et le voyant soucieux, il l'aborda dans la rue :

— Vous êtes M. Mason ?

— Oui.

— Sans emploi

— Oui.

— J'ai votre affaire; venez me trouver demain chez M. Harrison, Lancaster-Street.

Mason fut exact au rendez-vous. M. Harrison était un fabricant de bagues auquel M. Heeley le présenta et le recommanda. En peu de mots, l'affaire fut conclue. Mason entra en qualité de commis chez Harrison, qui fut et resta son ami, et dont il garda jusqu'à sa mort un souvenir reconnaissant. Un an plus tard, M. Harrison lui cédait sa fabrique, dont Mason acquittait le prix sur le bénéfice de ses premières années, les machines ingénieuses qu'il avait inventées lui permettant de décupler sa production. Mais ce genre d'industrie était forcément limité; il lui assurait une modeste aisance, rien de plus; et l'esprit actif et curieux de Mason cherchait un champ plus vaste, un produit d'un usage universel, répondant à une consommation constante, partant à une production illimitée. Il le cherchait parmi ces infiniment petits objets utiles à tous, à la portée de tous. La formule se précisait dans son esprit : inventer un article nouveau, répondant à un besoin universel; concentrer sur cet article toutes ses facultés d'invention, le fabriquer à bas prix, l'imposer à tous par son bon marché et son indiscutable utilité. On finit par trouver ce que l'on cherche avec persévérance.

Son ami, M. Harrison, très lié, malgré la différence de condition sociale, avec le docteur Priestley, grand physicien anglais, raconta à Josiah Mason qu'un jour le docteur se lamentait devant lui de la difficulté croissante qu'il éprouvait, vu son âge avancé et sa vue défaillante, à tailler les plumes d'oie dont on se servait exclusivement alors. Harrison ajouta que, désireux de venir en aide à son vieil ami, il avait eu l'idée de lui fabriquer un bec de plume en acier, emmanché dans une légère tige de bois. Non sans peine, il réussit à confectionner un objet assez informe dont le docteur se servit tout en le trouvant dur et d'un maniement peu commode. Depuis, — c'était en 1829 que M. Harrison faisait ce récit, — plusieurs essais avaient été tentés pour substituer les plumes de fer aux plumes d'oie, mais sans grand succès.

Ce fut un trait de lumière pour Mason. Dès le lendemain, il se mit en campagne et finit par découvrir chez un papetier de Bull Street une carte de neuf plumes en fer, du prix de 3 shillings 1/2, 4 fr. 25. Il s'en procura une, rentra chez lui, se mit à l'œuvre et le lendemain en avait fabriqué trois. « Deux, dit-il, ne valaient pas grand'chose, mais la troisième était bonne, flexible et bien fendue. » Sur la carte, il avait noté le nom du fabricant : Perry, Red Lion-Square, London. Il lui adressa sa plume. « Le lendemain, ajoute-t-il, M. Perry arrivait chez moi, et de ce jour je devins fabricant de plumes de fer. »

Les débuts furent modestes. En 1831, il n'en vendait encore, d'après ses livres, que pour 1,412 livres sterling (35,300 fr.); il n'employait que douze ouvriers. Mais, grâce à ses procédés ingénieux, il réduisait ses prix de fabrication et de vente, produisait des plumes de bonne qualité dont la consommation augmentait rapidement. Le prix au détail tombait de 0 fr. 60 à 0 fr. 10 la plume, pour décroître encore. En 1874, Josiah Mason occupait dans sa fabrique 1,000 ouvriers, produisait 3 tonnes de becs de plume par semaine, soit 4,500,000, et dotait Birmingham d'une de ses principales branches d'industrie. Cette fois, il tenait la fortune; mais, entre ses mains elle n'était qu'un moyen d'action, et, si considérable qu'elle fût déjà, il entendait ne pas s'arrêter là. Ce fils d'ouvrier caressait un rêve de prince; pour le réaliser, il fallait des millions; il se mit en route pour les conquérir, attiré par son génie familier vers les inventions et les inventeurs.

Pendant qu'il créait à Birmingham une industrie nouvelle, deux frères, George et Henry Elkington, y tentaient leurs premières expériences d'électro-chimie. Dans l'évolution de plus en plus accentuée qui entraînait tant d'esprits aventureux à la conquête de procédés utilitaires et pratiques, toute découverte nouvelle de la science était aussitôt mise à réquisition, appliquée aux besoins de l'industrie à l'affût de ce qui pouvait favoriser ses progrès. La galvanoplastie naissait de l'étude approfondie de la pile de Volta. C'est vers 1838 que Jacobi et Spencer en donnèrent les premières formules.

Avant eux, on dorait et on argentait, mais à l'aide de procédés primitifs et meurtriers. Sur la pièce à dorer ou argenter, on étendait un amalgame d'or ou d'argent, mélange de l'un de ces métaux avec du mercure; on soumettait la pièce ainsi préparée à l'action du feu, qui, volatilisant le mercure, laissait subsister seul le métal précieux. Dans les ateliers, imprégnés de vapeurs délétères, les ouvriers vivaient peu, atteints promptement du *tremblement mercuriel*. L'invention des frères Elkington supprimait ce danger; elle permettait de doser exactement la quantité de métal et l'épaisseur de la couche. Pour cela, on plongeait la pièce dans un bain de cyanure d'or ou d'argent dissous dans du cyanure de potassium. Sous l'action de la pile et l'influence du courant, l'or ou l'argent se précipitait au pôle négatif et recouvrait la pièce attachée au fil de ce pôle d'une couche adhésive de métal.

Mais les capitaux manquaient aux frères Elkington pour exploiter leur découverte. De longs et coûteux tâtonnemens avaient épuisé leurs ressources. Pour s'en procurer, ils offraient vainement de concéder des privilèges d'exploitation. Nul ne s'en souciait, et, ainsi que nombre d'inventeurs avant et depuis eux, ils sollicitaient hum-

blement les fabricans de battre monnaie avec leur découverte. Dans leur détresse, ils s'adressèrent à Josiah Mason ; on le disait riche, et on le savait bien disposé pour les inventions nouvelles. Il les accueillit avec sympathie, étudia leurs procédés, en comprit la valeur et accepta leurs offres d'association. Ouvrant largement sa caisse bien garnie, il décida la création d'une gigantesque usine, en fit dresser les plans, établir les devis, et commença les travaux. Effrayés des proportions qu'il entendait donner à cette première manufacture et des sommes qu'il allait y engloutir, ses associés lui remontrèrent timidement que leur invention appliquée à des objets d'art, reproductions de vases, médailles, statuettes antiques ou modernes, ne comportait qu'une production restreinte, d'un usage peu répandu. Mais fidèle à ses principes, Josiah Mason avait déjà fixé son attention sur une tout autre branche d'industrie, reléguant au second plan celle dont s'étaient uniquement préoccupés ses nouveaux associés. Il leur expliqua que, leurs procédés permettant d'argenter les métaux les plus communs, il se proposait d'entreprendre sur une vaste échelle l'argenture des couverts de zinc, de fabriquer ainsi à un prix très modique un article d'un usage universel, de procurer aux masses les avantages hygiéniques, l'agrément et la propreté qui résultent de l'emploi des couverts d'argent, et d'introduire ainsi jusque dans les demeures les plus modestes un luxe très envié et rendu peu coûteux.

Il n'eut pas de peine à les convaincre, d'aussi vastes horizons étaient pour les séduire ; il en eut davantage à se soustraire aux objurgations de ses amis. On menait grand bruit dans Birmingham de la colossale usine qu'il faisait élever et des sommes considérables qu'elle absorbait. On ne mettait pas en doute qu'il ne se ruinât, et chacun de lui prodiguer des conseils qu'il écoutait courtoisement, se bornant à répondre que, l'usine achevée, il entendait, en outre, ouvrir des salles de vente et d'exposition à Londres et à Liverpool. On le tenait pour fou. Entre temps, il recrutait les plus habiles ouvriers, les meilleurs artistes et dessinateurs, et poussait activement ses travaux.

L'exposition de Hyde-Park, en 1851, prouva qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions, et fut, pour la maison Elkington et Mason, un éclatant triomphe. En peu d'années, Josiah Mason rentra dans ses déboursés et accrut considérablement sa fortune. D'heureuses spéculations de terrains à Birmingham la grossirent encore, et, en 1858, il possédait assez de millions pour réaliser enfin le rêve qu'il avait caressé toute sa vie.

Après avoir distrait de sa grande fortune une somme modeste, suffisante pour assurer à sa femme et à lui une existence telle

que la comportaient leur âge mûr et leurs goûts simples, il consacra le surplus à des œuvres de charité. Lui-même a souvent raconté qu'à l'époque où, jeune et pauvre, il luttait courageusement pour conquérir sa place au soleil, il se délassait de son labeur quotidien par des rêveries de philanthrope millionnaire. Son ambition était de venir un jour en aide à ceux appelés comme lui à franchir ces redoutables épreuves, aux pauvres et aux déshérités. Pauvre lui-même, il étudiait les moyens de les secourir; enfant négligé, il se préoccupait des enfants abandonnés. En imagination, il dépensait une fortune qu'il n'avait pas, qu'il n'aurait peut-être jamais, à réaliser ses projets humanitaires. Marié, il en entretint sa femme, lui communiqua son ardeur et sa foi, et, la fortune conquise, tous deux se mirent à l'œuvre devenue commune.

Dans peu de pays, la charité privée a créé autant d'œuvres utiles qu'en Angleterre. La philanthropie y emprunte au caractère même de la race une intensité, une fixité de vues remarquables; seulement, le mobile qui met en branle ces volontés opiniâtres et tenaces procède plus souvent, d'ordinaire, de la réflexion et de l'observation que de cette chaleur de cœur, de cette ardente sympathie pour les vaincus de la vie qui animaient Josiah Mason. Le sentiment du devoir parle plus haut chez l'Anglais que l'amour de l'humanité. Sa compassion est parfois hautaine. Dans la misère, il voit une ennemie, mauvaise conseillère; dans le pauvre, un incapable, un être incomplet auquel il est utile et juste de venir en aide; il ignore le plus souvent ce sentiment réflexe qui amène l'homme, en présence d'un indigent, à faire un retour sur lui-même, à se mettre un instant, en pensée, à sa place, à se demander si le sort qui le frappe ne le frappera pas un jour. Si la sympathie fait défaut, la conscience, le raisonnement, le sentiment de l'équité y suppléent.

Dès son enfance, Josiah Mason était pénétré de l'idée que, si tout homme a droit de jouir des fruits de son travail, ce droit est limité à ses légitimes besoins; qu'au-delà, ce qu'il possède, ce qu'il détient, ne lui appartient pas; que son devoir est de l'affecter au soulagement de ceux qui, moins heureux, ont échoué; et ce qu'il tenait pour équitable de faire, il le fit. Sans ostentation comme sans réclame, en toute simplicité, il affecta à des œuvres charitables la plus grande partie de sa grosse fortune, construisit à Birmingham l'orphelinage qui porte son nom, y dépensant près de 15 millions, consacrant à l'organiser ses dernières années, ses derniers efforts, créant à Elkington une maison de refuge pour les femmes, et, pour compléter son œuvre, dotant Birmingham d'un collège scientifique dont la construction et l'installation seules lui

coûtèrent 4,500,000 francs. Il remettait en outre à un comité de *Trustees* une somme considérable, dont le revenu suffisait à assurer l'avenir de sa fondation.

Il en posait la première pierre le jour même où il atteignait sa quatre-vingtième année, et, dans un discours qui fut le testament de cet homme de bien, il rappela en peu de mots son enfance négligée, les épreuves de son adolescence, les succès de son âge mûr et ses rêves d'enfant réalisés par un vieillard. « Quand j'étais jeune, dit-il, — il y a bien longtemps de cela, — nos écoles étaient rares et pauvres. Ce que j'appris, je l'appris seul, à Kidderminster d'abord, ma ville natale, puis à Birmingham, ma ville d'adoption, où se sont écoulées soixante années de ma vie. Enfant, j'ai dû faire bien des métiers pour gagner ma subsistance. J'ai vendu des petits pains dans les rues, puis j'ai été garçon de bureau, cordonnier, commis, tisserand. A trente ans, pour toute fortune, je possédais 20 livres sterling (500 fr.), péniblement économisées. Je vous dis cela pour montrer à ceux qui m'écoutent qu'il ne faut jamais se lasser. Dieu a béni mes efforts ; il m'a fait riche. Il est naturel et équitable que je consacre la plus grande partie de ces richesses que je lui dois à procurer aux autres les moyens de réussir, d'acquérir l'instruction qui m'a manquée. Toute ma vie j'ai souhaité, ambitionné, de réaliser ce rêve. Fasse le ciel que mon œuvre soit utile et prospère et, qu'à défaut d'enfans qu'il m'a refusés, il me soit donné de contribuer à aplanir les voies des générations futures ! »

Interprète des sentimens d'une population reconnaissante, la reine Victoria conférait au petit-fils du tisserand de Kidderminster le titre de baronnet, et, par égard pour son grand âge et sa modestie, l'exemptait de l'étiquette du cérémonial usité et de la présentation à la cour.

V.

Ce que Josiah Mason fit pour le commerce de Birmingham, sir John Brown le fit pour celui de Sheffield. Ces deux villes leur sont redevables de leur industrie locale et d'une incomparable prospérité. Si Sheffield se vante d'être, comme elle l'est en effet, *the first smoke producing city of the Kingdom*, la ville d'Angleterre qui produit le plus de fumée, « la ville infernale, comme la décrit Charles Reade, où l'eau est noire comme l'encre et l'atmosphère couleur de suie, » elle doit en grande partie cet inestimable privilège à sir John Brown. Mais elle lui doit aussi une activité commerciale

extraordinaire, un mouvement industriel qui font d'elle l'une des premières villes du Royaume-Uni.

Sous cette épaisse fumée que vomissent des milliers d'énormes cheminées, sous « ces hectares de crêpe » qui l'enveloppent comme un gigantesque voile de deuil, Sheffield vit, grandit, s'étend, ajoutant chaque année de nouvelles usines à ses usines en activité. Dans ses bureaux, enfumés et sombres, où le gaz brûle en plein midi, s'accumulent les millions, s'édifient les grandes fortunes, au milieu de l'étourdissante rumeur d'un peuple de cyclopes affairés, du fracas retentissant des lourds pilons, du sifflement strident des machines à vapeur. Sheffield est le centre du commerce du fer, *Steelopolis*, la métropole de l'acier fondu, forgé, tordu, laminé, dont les invisibles parcelles flottent dans l'air alourdi et pesant.

On s'y fait, semble-t-il, et on a peine à s'en passer. Un manufacturier de Sheffield, contraint, par l'extension de ses affaires, à construire, au-delà des faubourgs de la ville, une usine plus vaste, se plaignait de la pureté relative de l'air; il regrettait cette atmosphère dans laquelle il avait longtemps vécu, et gémissait d'entrevoir parfois un pâle rayon de soleil, un ciel comparativement clair. « La fumée de Sheffield, s'écriait-il dans un accès de lyrisme industriel, mais c'est notre pain et notre fortune! »

John Brown, qui devait être un jour l'un des plus grands manufacturiers et des plus riches particuliers de l'Angleterre, naquit à Sheffield en 1816. Il appartenait, lui aussi, à cette classe ouvrière d'où sont sortis tant d'hommes éminens; il fut élevé à cette salutaire, mais rude école du travail manuel qui endurcit, de la pauvreté qui stimule les natures énergiques. Son père était ouvrier carrier, travaillant aux ardoisières, mais ambitieux à sa manière, et très désireux de donner à son fils les rudimens d'instruction qui lui avaient fait défaut et dont il appréciait la valeur. Il l'envoya donc passer chaque jour quelques heures dans une modeste école où l'on enseignait à lire et à écrire aux enfans pauvres des deux sexes. John Brown possédait une bonne mémoire et une intelligence éveillée. Il retint ce qu'on lui apprit; il apprit même ce qu'on ne lui enseignait pas. Doué d'une imagination vive et d'une précocité rare pour son âge, à onze ans il se prit de passion pour une de ses petites compagnes de classe, Mary Schofield. Il était constant, car il fut fidèle à cet amour, né sur les bancs d'une école, contrarié par les circonstances, et Mary Schofield devint lady Brown.

Mais, avant d'en arriver là, l'avenir réservait plus d'une épreuve au jeune amoureux. A quatorze ans, il entrait comme apprenti chez MM. Earl, Horton et Cᵉ. Sheffield était alors une petite ville sans

importance et sans commerce, somnolente dans sa ceinture de champs de blé et de collines verdoyantes semées de villas rustiques. Elle n'était ni représentée au parlement ni même pourvue d'un conseil municipal. La vie y était patriarcale; pendant deux ans, John Brown dut servir sans recevoir de gages; au bout de ce temps, ses patrons, satisfaits de son assiduité, lui allouèrent 6 shillings (7 fr. 50) par semaine. Puis, à l'expiration de son noviciat, son père lui fit don d'un souverain (25 francs), d'un costume neuf, et, s'estimant au terme de ses sacrifices, l'invita à ne plus compter sur lui et à aviser aux moyens de se tirer seul d'affaire.

En cette circonstance critique, M. Earl, qui avait pris bonne note de son intelligence et de son assiduité au travail, lui fit une proposition à laquelle l'apprenti était loin de s'attendre. Il lui offrit d'entrer comme associé dans sa maison. John Brown n'eût pas mieux demandé, mais les fonds lui manquaient. M. Earl lui suggéra alors de prendre à son compte un petit atelier qu'il avait fait construire et de se consacrer à la fabrication de la coutellerie, appelée à devenir avant peu l'une des spécialités de Sheffield. Un capital de 500 livres sterling (12,500 fr.) suffisait. Un de ses oncles consentit à s'en porter garant, et John Brown prit possession de cet atelier, qui devait plus tard, sous le nom d'*Atlas*, être l'une des plus gigantesques manufactures de l'Angleterre.

Si l'histoire a ses dates célèbres, points de départ d'évolutions politiques qui modifient la carte du monde et les conditions de l'humanité, l'industrie, elle aussi, a ses grandes découvertes, qui viennent tout à coup bouleverser les traditions du passé, inaugurer une ère nouvelle. La vapeur, et avec elle les chemins de fer et les bâtimens à marche rapide, ont profondément modifié la situation économique, les lois de l'existence des peuples. Cet immense anneau ferré qui enserre notre globe, qui s'étend comme les mailles d'un gigantesque filet sur l'Europe entière, ne compte guère plus d'un demi-siècle. On a peine à croire, aujourd'hui, à ce mot d'un de nos hommes d'état les plus éminens, qualifiant le chemin de fer, qui reliait Paris à Saint-Germain de « joujou bon à amuser les Parisiens. » On a peine aussi à se rendre compte de l'impulsion prodigieuse imprimée par la vapeur au lourd et pesant mécanisme social du commencement de ce siècle, de la révolution opérée dans les habitudes d'une population rivée au sol par la lenteur et la cherté des voyages.

Après quelques lentes oscillations, ce courant emporta tout, aussi bien ceux qui le niaient que ceux qui l'affirmaient; de lui datent les fortunes colossales; de nouveaux besoins avec les moyens de les satisfaire, une spéculation effrénée, une consommation de

houille et de fer hors de toute proportion avec une production jusque-là routinière et restreinte.

Occupé à fabriquer de la coutellerie, des scies, des limes, dans son paisible village de Sheffield, John Brown n'en suivait pas moins d'un œil curieux les prodromes du mouvement, cette marche hésitante, ces essais, ces tâtonnemens, préludes ordinaires de toute évolution économique. Il pressentait qu'un grand changement allait s'accomplir; il entendait en tirer parti. Cette industrie naissante allait demander à l'épargne des capitaux énormes, dépassant actuellement 60 milliards de francs, construire plus de 200,000 kilomètres de lignes exploitées, 50,000 lieues, plus de trois fois le tour de notre globe. On ne prévoyait pas alors un pareil développement et un aussi prodigieux élan. John Brown fut du petit nombre de ceux qui en comprirent la portée. Laissant de côté une fabrication restreinte, il se lança dans le courant, se voua exclusivement à la production du fer, convertit son atelier en usine, acheta le terrain environnant, élargit sa fonderie, à laquelle il donna le nom d'*Atlas*, et qui couvre aujourd'hui près de 12 hectares. Son intelligence éveillée, son habileté à profiter des circonstances, à prévoir et devancer des besoins croissans, lui conquirent, en peu d'années, avec une énorme fortune, le surnom de *roi du fer*, que lui décernèrent les habitans de Sheffield, stupéfaits de sa rapide élévation.

Il ne devait cependant pas s'arrêter là. Toujours à l'affût des emplois nouveaux du fer et de l'acier, il se trouvait à Toulon, en 1860, quand la *Gloire* vint mouiller dans le port. Ce bâtiment de guerre français, construit d'après un nouveau type, préoccupait fort l'amirauté anglaise; ses flancs étaient revêtus d'une armure de fer, composée de plaques de 4 pouces 1/2 d'épaisseur. John Brown sollicita l'autorisation de le visiter; elle fut refusée. Frétant une embarcation et muni d'une longue-vue, il s'approcha du cuirassé aussi près que les règlemens lui permirent, notant tout avec soin, les dimensions des plaques forgées au marteau, la qualité du fer, et revint songeur à Sheffield.

Substituer l'acier au fer, obtenir des plaques plus résistantes et de plus grandes dimensions à un prix moins élevé, donner au métal, par le martelage et le laminage, une homogénéité parfaite, de nature à prévenir les éclatemens, un allongement et une élasticité supérieurs, tel était le problème qu'il agitait dans son cerveau toujours en activité. Jusqu'ici, on n'avait réussi à fondre que 20 kilogrammes d'acier à la fois. S'il en résultait une dépense de combustible disproportionnée, d'autre part cette production suffisait à une fabrication limitée de coutellerie fine. Décupler, centupler ces

quantités, arriver à fondre en grandes masses, tel était l'objectif, que de leur côté, poursuivaient Henry Bessemer en Angleterre, Krupp en Allemagne. Dès 1862, ce dernier envoyait à l'exposition de Londres un lingot d'acier fondu de 20,000 kilogrammes et un arbre coudé plus surprenant encore, puisqu'il provenait d'un lingot de 25,000 kilogrammes. Peu d'années plus tard, l'usine Krupp occupait 16,000 ouvriers et fabriquait 130 millions de livres d'acier par an.

Bessemer venait d'inventer son *convertisseur*, qui permettait de transformer en acier 8,000 kilogrammes de fonte en quelques minutes et sans aucune dépense directe de combustible. De retour à Sheffield, John Brown lui achetait le droit d'exploiter son procédé, inventait lui-même un gigantesque laminoir dans les cylindres duquel il faisait passer ses lingots d'acier, et se mettait à l'œuvre, résolu à obtenir de bien autres résultats que ceux auxquels on était encore parvenu.

Pour s'embarquer dans une pareille aventure, il fallait plus qu'une foi robuste en soi-même et dans le succès : de puissans moyens d'action et des capitaux énormes. Il les possédait, et, sans hésiter, s'engagea dans cette voie qui devait aboutir à le ruiner ou à décupler sa fortune. Maire de Sheffield, il eut alors l'occasion d'y recevoir lord Palmerston, premier ministre. Il l'entretint de son idée de doter la marine anglaise de plaques cuirassées bien supérieures à celles qui se fabriquaient sur le continent. Lord Palmerston le mit en rapport avec les lords de l'amirauté. Ceux-ci l'écoutèrent poliment, mais leur siège était fait. Ils n'admettaient pas qu'un navire pût porter une cuirasse de plus grande épaisseur que celle de la *Gloire*; au-delà de 5 pouces 1/2, à les entendre, on surchargeait inutilement la coque, et ces dimensions suffisaient pour la mettre à l'abri du tir des canons modernes. Vainement, John Brown leur fit observer que, si les expériences officielles démontraient, en effet, que les projectiles actuels ne pouvaient entamer des plaques de fonte de 5 pouces 1/2, il n'était pas douteux qu'on n'obtînt très prochainement des pièces en acier d'un calibre bien supérieur comme puissance et comme portée. Déjà, Bessemer, à Londres, poursuivait ce résultat, et, près de lui, à Sheffield même, MM. Frith fabriquaient des pièces qui brisaient comme verre les blindages de 5 pouces 1/2.

Il ne s'en tint pas à des affirmations et prouva son dire, à la grande suprise des lords de l'amirauté, dont l'optimisme officiel dut céder à l'évidence. Très soucieux de ce qu'ils voyaient, ils se consultèrent et arrivèrent à une conclusion diamétralement opposée à celle qu'attendait John Brown : à savoir qu'il était inutile de cher-

cher davantage et que le système des plaques de blindage leur semblait définitivement condamné. A bout d'argumens, il proposa alors au gouvernement de fabriquer des plaques d'*acier* de 5, 7 et 8 pouces d'épaisseur, de les soumettre à l'épreuve des projectiles qui faisaient éclater les plaques de fonte, et, en cas d'insuccès, de prendre à sa charge tous les frais des expériences.

On y consentit, et, en avril 1863, il faisait fondre et laminer, en présence des lords de l'amirauté, des plaques d'acier mesurant jusqu'à 12 pouces d'épaisseur, 40 pieds de longueur et 4 de largeur, sur lesquelles s'émoussèrent tous les projectiles. John Brown n'avait pas dépensé moins de 5 millions de francs pour obtenir ce merveilleux résultat. Son succès était complet; il fut retentissant et fit connaître son nom au monde entier. Les États-Unis, pendant la guerre de sécession, s'adressaient à son usine pour leur fournir les plaques de blindage. De Russie arrivaient des ordres considérables; la plupart des puissances maritimes avaient recours à lui pour leurs cuirassés. En 1854, déjà colossalement riche, il cédait son usine au prix de 25 millions de francs à une compagnie qu'elle devait enrichir, et recevait de la reine Victoria le titre et le rang auxquels lui donnaient droit les grands services rendus à son pays.

VI.

Dès 1776, Thomas Jefferson, depuis président des États-Unis, déclarait « qu'il ferait meilleur vivre dans un pays sans gouvernement, mais où la presse existerait, que dans un pays sans journaux et pourvu du meilleur des gouvernemens. » La presse était pour lui « cette fenêtre grande ouverte sur le monde extérieur, » qui permet à l'homme de se détacher de la contemplation de soi-même et de suivre le cours des événemens qui l'emportent avec eux. « Donnez-moi la presse, ajoutait Wendell Philipps, et peu m'importe alors qui fait les lois et qui décrète la morale. »

« Qu'en dit *le Times?* » est la phrase stéréotypée qui vient aux lèvres de tout Anglais quand un incident quelconque surgit dans le monde politique. Car, en fait, chez lui, la presse est souveraine : elle crée l'opinion publique. Elle exerce sur la race anglo-saxonne une influence bien autrement puissante que le gouvernement qu'elle domine, soutient ou renverse. Dans un précédent travail (1), nous avons eu l'occasion d'étudier ses étonnans progrès aux États-Unis,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

de montrer comment, en moins d'un siècle, elle avait atteint un chiffre de publication et de tirage dépassant celui du reste du monde.

Nous voyons cette presse américaine déborder sur l'Europe, multiplier, à Paris même, ses éditions quotidiennes et hebdomadaires, envahir nos kiosques, étaler en bonne place ses agences luxueuses. Avant-garde de cette civilisation américaine, fille de la nôtre, et qui, par un choc en retour, réagit sur nous, elle nous impose maintenant ses procédes de publicité, d'annonces et de réclames, ses en-tête qui forcent l'attention, attirent et retiennent l'œil; à notre insu, elle agit sur nos mœurs, américanisant l'Europe qui l'a colonisée et peuplée, modifiant nos usages et nos coutumes, charmant les femmes par la liberté d'allures, de conduite et de langage qu'elle laisse aux siennes, semant partout où elle passe ses habitudes de confort minutieux et de somptueux hôtels. Parvenue intelligente, cette civilisation nouvelle, dédaigneuse de notre ancienne simplicité, a plus contribué qu'on ne le croit à développer dans ce Paris où volontiers elle élit domicile, les goûts de dépense, de vie large, qui la caractérisent, et contre lesquels on tente en vain de réagir. Elle représente le progrès matériel, l'activité incessante, la richesse avec ses exigences, moins factices qu'on ne les suppose. Par leur merveilleuse adaptation aux nécessités d'une vie affairée, les moyens employés pour les satisfaire décuplent, en effet, la puissance productrice de l'homme, multipliant par le télégraphe ses moyens d'information, par le téléphone ses moyens de communication, et, par leur systématique application aux plus petits détails de la vie, réalisant une économie de temps, d'employés, d'intermédiaires coûteux et lents.

Dans cette voie, les États-Unis ont devancé l'Europe, qui les imite; la concurrence l'y oblige, et l'expérience faite par eux semble concluante. Le *go ahead*, l'impulsion fiévreuse de la marche en avant, est contagieux, et les vieilles traditions évoluent dans le sens de cette orientation nouvelle. Si dédaigneux qu'ils aient longtemps été de *Brother Jonathan*, les Anglais cèdent au courant; la jalousie a remplacé le dédain que leur inspiraient ces colons révoltés et émancipés, devenus de redoutables concurrens. Ils empruntent aux Américains leurs procédés pour soutenir la lutte industrielle, et, dans le domaine même de la publicité, où ils s'estimaient passés maîtres, ce n'est pas sans de puissans efforts qu'ils maintiennent, non plus leur suprématie, mais l'égalité.

Pour mettre en relief les progrès rapides de la presse aux États-Unis, nous nous sommes attaché de préférence à l'étude du *New-York Herald* et de son fondateur. Le *New-York Herald*, mieux

que toute autre feuille américaine, nous a paru résumer en sa courte histoire cet esprit d'initiative hardie, cette habileté à tirer parti des circonstances, des inventions nouvelles, pour atteindre en un minimum de temps un maximum de succès. Si le journal de M. Gordon Bennett peut être considéré comme le journal type des États-Unis, c'est dans le *Times* de Londres que semble s'incarner la presse anglaise. Pour être moins accidentée peut-être, sa carrière n'est pas moins intéressante; elle constitue, elle aussi, l'un des grands et rares succès financiers que nous fournit l'histoire de la presse.

Aucun peuple n'a, d'aussi bonne heure, estimé à si haut prix cette puissance nouvelle. En 1782, Sheridan, l'implacable adversaire de lord North, réclamant, aux applaudissemens de l'opposition, la liberté de la presse, terminait par cette véhémente apostrophe un discours demeuré célèbre : « Donnez-moi la liberté de la presse et laissez au ministre assis sur ces bancs sa chambre des pairs servile, sa chambre des communes vénale et corrompue, la distribution des places et des faveurs, l'influence que donnent le pouvoir et l'argent pour briser les résistances et acheter les suffrages. Avec la liberté de la presse, je ne crains rien; avec cette arme redoutable, je saurai lui tenir tête, saper l'édifice si haut élevé par lui, ébranler jusque dans ses bases profondes son œuvre de corruption et d'intrigue et l'écraser sous ses ruines. »

Sous une autre forme, Anthony Trollope reproduisait, de notre temps, la même idée dans son roman *He knew he was right*.

« — De qui s'occupe-t-on le plus à Londres, sir Marmaduke, du lord chancelier ou de l'éditeur du *Jupiter* (*Times*)?

« — Du lord chancelier, certainement, répondit sir Marmaduke, surpris de l'irrévérence de cette question.

« — Et qui se soucie du lord chancelier? C'est un légiste habile, je le crois ; utile, je l'espère ; mais sa seigneurie, sa perruque et le sac de laine sur lequel il siège ne sont qu'oripeaux comparés au pouvoir dont dispose l'éditeur du *Jupiter*. Si le lord chancelier s'alitait pour un mois, croyez-vous que nos affaires en iraient plus mal?

« — Je l'ignore, monsieur; je ne suis pas dans les secrets du conseil, mais j'incline à croire que sa maladie serait une calamité nationale.

« — A peu près autant qu'une indisposition de ma grand'mère. Mais si l'éditeur du *Jupiter* tombait malade, croyez-moi, on ne parlerait plus que de cela. »

Fondé à Londres, en 1785, par John Walter, sous le titre de *Daily Universal Register*, le journal qui, trois ans plus tard, prenait le

nom de *Times* et le rendait célèbre dans le monde entier, dut le jour à une de ces conceptions bizarres, de ces *hobbies* qu'enfourchent volontiers les Anglais et qu'ils n'abandonnent pas facilement.

John Walter, imprimeur, et disposant d'un certain capital, était féru de l'idée de simplifier le travail des compositeurs. Le fait que certains mots usuels revenaient fréquemment dans l'impression des livres l'avait frappé. Il inventa ce qu'il appelait le langage logographique, prit un brevet, et, pour l'exploiter avantageusement et en démontrer la suprématie, créa le *Register*. Il fit fondre en grandes quantités et d'une seule pièce les mots d'usage courant, convaincu qu'il réaliserait à l'aide de ce procédé une économie notable de temps et de main-d'œuvre. Mais il se trouvait en présence d'une masse hétérogène de mots nécessitant une multiplicité de cases dont il n'avait pas prévu le nombre. Une étude minutieuse l'amena à la conclusion que la langue anglaise comprenait environ 90,000 mots; après un labeur acharné, il n'était parvenu à réduire ce total qu'à 5,000, exigeant un espace tel, un maniement si compliqué, qu'il fut obligé de renoncer à son impraticable invention et d'en revenir aux procédés ordinaires de composition. Cette tentative lui coûta cher, car il s'entêta avec une obstination toute britannique et n'abandonna la partie qu'à bout de ressources.

Le *Daily Universal Register* était alors une modeste petite feuille, du format d'une double lettre, imprimé sur papier grossier, ne contenant que quelques nouvelles saillantes, sans aucune appréciation des événemens, des avis de mariages, naissances et morts, et un petit nombre d'annonces. Il se vendait 3 *pence*, 0 fr. 30, et à ce prix trouvait encore des acquéreurs.

La plus importante des inventions est peut-être celle dont les progrès ont été les plus lents. Découverte en 1438, l'imprimerie n'avait encore, en 1781, produit que vingt journaux nés viables, parmi lesquels nous nous contenterons de citer les gazettes publiées à Nuremberg (1457), à Cologne (1499), à Venise (1570), à Francfort (1615), la *Gazette de France* (1631), qui succéda au *Mercure français*, etc.

Le titre choisi par John Walter pour son journal n'était pas heureux. Lui-même donna les raisons qui l'engagèrent à en adopter un autre. — « J'entre au café. Garçon, apportez-moi l'Annuaire (*Register*). — Et le garçon de me répondre invariablement : — Nous n'avons pas de livres de bibliothèque, monsieur. Vous trouverez l'Annuaire au café de la Bourse. — Et au café de la Bourse, si vous demandez l'Annuaire, on vous apporte l'Annuaire de la cour, ou celui de la ville, de l'année, mais jamais mon journal, ce dont j'enrage. »

Le 1er février 1788, le *Register* parut sous le nom de *Times*. S'il devait mener son éditeur à la fortune, il le conduisit tout d'abord en prison. John Walter était un brave homme, ennemi de toute fraude et de toute intrigue, assez abrupt dans ses appréciations et profondément ignorant des égards dus aux puissans du jour. De ces qualités, comme de ces défauts, résulta pour lui une existence passablement mouvementée. Le *Times* ne comptait pas encore une année d'existence que son propriétaire était arrêté et traduit en justice pour avoir imprimé dans sa feuille que « la conduite du duc d'York, l'un des fils du roi, n'était pas pour plaire à Sa Majesté. »

John Walter avait raison; il disait tout haut ce que chacun répétait tout bas; aussi fut-il dûment convaincu d'erreur et condamné à 50 livres d'amende, une heure de pilori et un an d'emprisonnement, sans compter qu'il dût fournir caution de se mieux comporter pendant sept ans. Il paya l'amende, figura au pilori et fit son année de prison; mais elle était à peine commencée, qu'il s'entendait condamner, par surcroît, à 200 livres d'amende et à une nouvelle année de prison pour avoir imprimé des choses désagréables au prince de Galles et au duc de Clarence, prenant le premier à partie pour ses excès de table, et reprochant au second d'avoir quitté son poste d'amiral sans autorisation. Cette fois, il prit l'engagement formel de ne plus s'occuper de la famille royale, et, après seize mois de détention, fut remis en liberté.

Comme toujours, les condamnations encourues par l'éditeur faisaient la fortune du journal. Ses lecteurs se multipliaient, et John Walter, appréhendant de nouveaux séjours en prison, s'associait son fils aîné, lequel devait, par un coup d'audace, qui était en même temps un acte d'honnêteté, assurer au *Times* la première place dans la faveur du public. Imprimeur habile, en même temps qu'éditeur d'un journal, il était alors chargé des fournitures d'imprimés à l'administration des douanes et en tirait bon profit. En 1810, le hasard le mit sur la voie de fraudes importantes commises par des employés supérieurs de la marine au détriment du trésor public. Le *Times*, dans une série d'articles, dénonça ces agissemens avec preuves à l'appui et détails circonstanciés. L'émoi fut grand dans le haut personnel administratif, gravement compromis, et qui crut étouffer l'affaire en retirant à l'éditeur du journal la fourniture des imprimés de la douane. Ce procédé brutal et maladroit souleva l'opinion publique; l'administration s'aperçut alors de la bévue commise, et, pour la réparer, elle se hâta d'en commettre une autre. On fit savoir à John Walter qu'il serait remis en possession de ses fonctions d'imprimeur des douanes à la condition de ne pas ébruiter dans sa feuille les abus dont il pourrait avoir

connaissance. Il s'y refusa, déclarant qu'il renonçait à un emploi de nature à aliéner en quoi que ce fût son indépendance comme journaliste.

Il n'en fallut pas davantage pour lui rallier les sympathies et assurer au *Times* un chiffre considérable d'abonnés, l'indépendance absolue et avérée d'un journal étant sa première condition de succès, son moyen d'action le plus indiscutable sur l'opinion. Battu de ce côté, le ministère anglais tenta de prendre sa revanche d'un autre. On était alors au plus fort de la lutte contre Napoléon Ier. Le public s'arrachait les feuilles où il trouvait des nouvelles du continent. Le *Times*, bien renseigné par ses correspondans d'outre-Manche, était le premier à donner à ses lecteurs des informations précises sur la marche des armées, les opérations de guerre et les alliances politiques qui se nouaient et se dénouaient entre les principales puissances. La presse ministérielle ne jouissait que d'un médiocre crédit; on lui reprochait de dissimuler les nouvelles fâcheuses, d'exagérer celles qui étaient favorables, de colorer à sa guise les événemens dont l'Europe était alors le théâtre. Recourant à des procédés trop fréquens, mais toujours inutiles, le gouvernement anglais donna ordre de ne plus remettre directement aux agens du *Times*, qui accostaient au large de Gravesend les navires arrivant du continent, les dépêches et les journaux adressés à son éditeur, mais de les faire tenir à l'administration des postes. On retardait ainsi de douze à vingt-quatre heures la publication des nouvelles dans le *Times*; puis, sur les réclamations de J. Walter, on lui fit entendre, une fois de plus, que l'on pourrait, sur sa demande et à titre de *faveur*, révoquer cette mesure. Il comprit ce que l'on attendait de lui en échange, maintint son droit, déclina toute faveur, para de son mieux aux tracasseries dont il était l'objet et qui lui valurent une recrudescence de lecteurs et de popularité.

En même temps, par ses offres libérales, il s'assurait le concours des meilleurs écrivains anglais, substituant au système du paiement à la ligne celui du paiement à l'article, allouant un prix aussi élevé pour les entrefilets courts, mais substantiels, que celui accordé aux articles longs et délayés qui lassaient la patience du lecteur, et dans lesquels les auteurs, se conformant aux traditions de leurs devanciers, s'ingéniaient à faire montre d'une érudition laborieuse et pesante.

Les feuilles publiques s'imprimaient encore à la main, et, jusqu'en 1814, le tirage d'un journal ne dépassait guère 450 exemplaires à l'heure. C'est tout au plus si l'on pouvait livrer à la circulation 3,000 ou 4,000 copies par jour, chiffre insuffisant quand le journal publiait le récit d'événemens tels que les batailles d'Aus-

terlitz, de Trafalgar, d'Iéna ou de Waterloo. Dès 1804, un des compositeurs du *Times*, Thomas Martyn, avait conçu l'idée d'employer pour le tirage des feuilles publiques la machine à vapeur de Watt. Il en entretint John Walter, lui communiqua ses devis et ses ébauches de plan. Frappé des avantages de ce nouveau système, J. Walter lui ouvrit un crédit, lui assigna un bureau spécial et lui fournit tout ce qui était nécessaire pour poursuivre ses travaux et faire ses expériences. Mais, devant les menaces des ouvriers, Thomas Martyn fut obligé de se désister.

Toutefois, l'idée conçue par lui s'était fortement ancrée dans le cerveau tenace de J. Walter. Un autre inventeur, König, poursuivait de son côté la solution du même problème. Encouragé et aidé par Walter, il réussit, après plusieurs années d'essais et de tentatives infructueuses, à construire une machine, imparfaite encore, mais qui, telle qu'elle était, décuplait le tirage. J. Walter la fit monter secrètement dans une annexe, puis choisissant parmi ses ouvriers quelques-uns des plus intelligens et des plus sûrs, s'assurant au moyen d'une haute paie de leur zèle et de leur discrétion, il les fit dresser par König au maniement de cette nouvelle presse. Le soir où tout fut prêt, un avis affiché dans l'imprimerie du *Times* informa les ouvriers que des nouvelles graves attendues du continent obligeaient l'éditeur à retarder jusqu'à une heure avancée dans la nuit le tirage du journal. A six heures du matin, il leur faisait savoir que l'édition avait été imprimée dans la nuit par une presse à vapeur, et qu'il en serait de même à l'avenir. Il les engagea à s'abstenir de tout acte de violence, ses presses étant bien gardées, et termina en déclarant qu'il conserverait à son service tous ceux qui accepteraient sans murmurer les faits accomplis, ou leur allouerait trois mois de gages pour leur permettre de chercher une autre place, mais qu'il congédierait ceux qui essaieraient d'entraver le travail. On le savait homme de parole, et on se le tint pour dit.

Ce qui acheva de porter à son plus haut point la popularité du *Times*, fut le fait suivant. En 1845, la spéculation sur les chemins de fer prit en Angleterre un formidable essor. Les annonces et réclames de compagnies nouvelles affluaient dans les colonnes du *Times*, qui encaissait, de ce chef seul, plus de 300,000 francs par semaine. Ému des dangers que cette spéculation effrénée pouvait faire naître, prévoyant une crise financière et industrielle redoutable, John Walter, qui avait succédé à son père comme éditeur du *Times*, n'hésita pas à entreprendre une campagne vigoureuse contre ces annonces alléchantes qui amenaient l'or dans sa caisse. Recrutant, parmi les écrivains compétens, les plus indépendans, s'adressant aux financiers les plus en renom et les plus prudens, il publia

jour après jour, semaine après semaine, des articles dans lesquels prenant vivement à partie les meneurs du mouvement, il dénonçait les risques que l'on faisait courir à l'épargne publique, le peu de garanties qu'offraient ces compagnies improvisées, l'agiotage des actions, l'effondrement prochain de plans mal conçus et mal étudiés. Le *Times* y perdit une source éphémère de revenus, mais y gagna, avec une clientèle considérable de lecteurs et d'abonnés, l'estime et la considération publiques.

Par une anomalie assez singulière, et qui est un des traits caractéristiques du temps, plus l'influence du journal grandissait, plus on se perdait en conjectures sur ses rédacteurs. Non-seulement aucun des articles du *Times* ne portait de signature, mais ses collaborateurs réguliers et son directeur même étaient inconnus du public. On savait que les Walter possédaient le journal ; y écrivaient-ils? on l'ignorait. Les rédacteurs dont les articles avaient le plus de retentissement dissimulaient soigneusement leur personnalité. Parfois on croyait reconnaître la plume autorisée, alerte ou mordante de tel ou tel écrivain en renom, le style clair et précis d'un homme d'état éminent, mais tous, invariablement, se tenaient pour autorisés à désavouer une collaboration dont ailleurs on se serait fait honneur. Carlyle en cite un curieux exemple dans sa *Vie de Sterling*. En 1835, sir Robert Peel, quittant le ministère, adressait une lettre de remerciemens au directeur du *Times*. Ce journal avait soutenu son administration et prêté, en diverses circonstances critiques, le concours de son influence. Sir Robert Peel ne connaissait ni de vue, ni même de nom le directeur de ce grand journal. Il adressa donc sa lettre « au directeur du *Times*. » Edward Sterling, qui occupait alors cette importante position, accusa réception de sa lettre au premier ministre, mais sans livrer son nom, et signa sa réponse : le directeur du *Times*.

Cet anonymat si soigneusement gardé cessa à partir du jour où M. Delane prit, en 1841, la direction du journal. Des personnalités diverses qui occupèrent successivement le fauteuil directorial du *Times*, M. Delane fut le premier qui, par une éducation toute spéciale, se prépara à cette carrière difficile. Entré jeune dans les bureaux du journal, il y acquit les premières notions pratiques, puis s'en fut, à l'université, compléter, aux frais, dit-on, des Walter, son instruction générale, en vue uniquement de la profession à laquelle il se consacrait. A vingt et un ans, il était sous-directeur ; quelques années plus tard, rédacteur en chef.

Ce rédacteur en chef ne rédigeait rien. Jamais il n'écrivit un article pour le *Times* ; c'était l'affaire de ses collaborateurs. Cette abstention systématique et voulue lui permettait de se vouer tout

entier à la tâche délicate qui lui incombait. Ses avis et ses critiques avaient d'autant plus d'autorité qu'il n'était pas exposé à donner la mesure de son talent, qu'il demeurait en dehors de toute coterie littéraire, de toute polémique personnelle, qu'on ne pouvait ni le critiquer ni le juger. Le *Times* résumait plus tard son rôle en quelques lignes :

« M. Delane n'a jamais été un écrivain. Il n'a jamais tenté d'écrire quoi que ce fût en dehors de ses rapports et de sa correspondance. Il avait sous ses ordres un nombreux état-major de rédacteurs; c'était à eux d'écrire, à lui de les diriger. Ce fut un immense avantage pour le *Times* d'avoir comme directeur un homme compétent, qui, ne se dépensant jamais en articles, garda sa tête libre et son temps disponible pour la tâche spéciale qui lui incombait exclusivement. »

Il est d'ailleurs de tradition au *Times* qu'un rédacteur ne peut écrire plus de deux, au maximum trois, *éditorials*, articles de fond, par semaine, sans s'user rapidement. Chacun de ces articles est payé d'ordinaire 250 francs. Le journal en publie trois d'ordinaire par numéro.

Le succès prodigieux du *Times*, surtout ses grandes dimensions, que doublaient encore de fréquens supplémens, n'étaient pas sans éveiller de l'autre côté de l'Atlantique une assez singulière jalousie. Les Américains se résignent difficilement à se laisser dépasser dans tout ce qui est du domaine de l'étendue, de l'espace ou de la vitesse. Il semble qu'on empiète sur un terrain qui est leur. Dès 1845, stimulés par l'exemple du journal anglais, dont le format s'élargissait chaque année, ils s'ingéniaient à le dépasser, inaugurant l'ère de ces feuilles gigantesques que Bennett, du *New-York Herald*, avait plaisamment qualifiées de *blanket sheets*, draps de lit. En 1850, le *Courier and Enquirer*, l'un des plus grands de ces journaux, « mesurant 64 pouces carrés de plus que le *Times*, » se vanta d'avoir battu le journal anglais et de donner plus de texte que lui à ses lecteurs. Cette assertion, qui intéressait vivement, paraît-il, l'amour-propre des Américains, provoqua une enquête minutieuse. Le colonel Webb en fut chargé, et déclara l'affirmation inexacte. Il résulta, en effet, du calcul très compliqué auquel il se livra, que le numéro du *Times* contenait 720,768 *m*, et celui du *Courier and Enquirer*, de même date, 714,355. Le 1er janvier 1851, le *Courier*, qui n'entendait pas rester sous le coup de cette défaite, élargissait encore son format en tous sens et atteignait le chiffre de 1,338,863 lettres, près du double du *Times*.

On devait aller plus loin encore. Le 4 juillet 1859, George Roberts publiait à New-York le premier numéro d'un journal *sécu-*

laire, le second numéro devant paraître le 5 juillet 1959, sous la direction, vraisemblablement, d'un autre éditeur. Ce mastodonte des journaux mesurait 400 pouces sur 250 ; il contenait la matière de six volumes in-8°, 104 colonnes de 1m,35 chacune. Tiré à 28,000 exemplaires, sur papier de choix, en vue des collections futures, il trouva de nombreux amateurs. Depuis, on n'a rien tenté pour dépasser le format de cette feuille, aussi extraordinaire comme dimensions que comme titre : *the Illuminated quadruple Constellation.*

Parvenu au degré d'influence politique, sociale et financière où l'ont amené l'habileté et l'intégrité de ses fondateurs, secondés par des collaborateurs de premier ordre, un grand journal comme le *Times* est une puissance avec laquelle doivent compter les plus puissans, une royauté parmi les royautés. Elle a enrichi la dynastie des Walter. « Royauté toute moderne, écrivait William Thackeray, toute d'opinion, universelle, elle ne sommeille ni ne s'endort. Elle a ses ambassadeurs auprès de toutes les cours, ses courriers sur toutes les routes. Pas une armée ne s'ébranle sans que ses officiers figurent dans l'état-major qui la commande, pas un homme d'état dont la porte ne s'ouvre devant ses émissaires. Ils vont partout, on les rencontre dans les sables du désert et sous le pôle glacé. L'un d'eux intrigue à Pékin ou Madrid, pendant qu'un autre prend note à Covent-Garden du prix des céréales et des pommes de terre. »

Le budget des correspondans du *Times* à l'étranger est de près de 1 million de francs. Pour Paris, le traitement s'élève à 80,000. M. Lowe, à Berlin, en touche 62,500 ; autant pour Vienne, 50,000 pour Rome. M. Simpson, à Saint-Pétersbourg, reçoit 50,000 fr.; M. Diaz, à Madrid, 25,000 ; M. Lax, à Bruxelles, 25,000. Les frais de télégrammes et de poste portent le chiffre total à plus de 1 million et demi.

La presse est le miroir le plus fidèle, le plus utile à consulter pour quiconque cherche à se rendre un compte exact des idées, des goûts, des tendances d'un peuple. Reflet de l'opinion, qu'elle suit plus souvent qu'elle ne la dirige, qu'elle ne contrarie qu'avec d'infinis ménagemens, elle s'adapte avec une merveilleuse souplesse à ses brusques évolutions, notant le caprice de l'heure, l'engouement du moment. Dans le choix des sujets qu'elle traite, dans la part qu'elle fait à chacun d'eux, jusque dans la distribution matérielle et savamment agencée de ses articles, dans ses entrefilets, dans leur allure et leur style, dans l'agencement des colonnes, dans le choix du titre et du type, s'incarne le génie d'un peuple, s'accusent ses curiosités légitimes

ou malsaines, ses occupations et ses préoccupations, ses distractions, ses plaisirs, ses besoins, ses qualités, ses travers et ses vices. Tout y est, tout s'y trouve. C'est le reflet d'une collectivité agissante et pensante, le kaléidoscope quotidiennement varié dans lequel l'observateur attentif peut discerner les idées générales, les aspirations communes, les courans qui entraînent les masses.

Aussi, les différences sont grandes entre les journaux influens des différens pays. Rien ne ressemble moins au *Times* de Londres que le *New-York Herald*, le *Ledger* de Philadelphie, le *Journal* de Boston ou le *Delta* de la Nouvelle-Orléans. Et cependant la race est la même, mêmes aussi la langue et la religion. Le milieu diffère, et avec lui les aspirations et les tendances, les goûts et les amusemens, les idées et les besoins. C'est en les démêlant mieux, en s'y adaptant habilement, que quelques éditeurs ont réussi à faire de leurs feuilles les organes attitrés d'un peuple et la source de grandes fortunes personnelles.

L'histoire des grandes fortunes commerciales anglaises mettra encore plus en relief l'importance de cette faculté d'adaptation, le rôle prédominant qu'elle a joué dans la vie de ces millionnaires, auxquels elle a souvent tenu lieu de génie. S'il en a fallu aux grands inventeurs pour atteindre le but qu'ils s'étaient fixé, pour faire triompher leurs idées, pour arriver à l'opulence, il est un autre genre de génie, plus modeste, plus terre à terre, plus à la portée de tous, que nous révélera l'étude des débuts, des luttes et des merveilleux succès de ces grands négocians qui ont porté si haut leur fortune et la puissance commerciale de l'Angleterre.

C. DE VARIGNY.

LES

MICROBES

Le mot *microbe*, créé, il y a dix ans à peine, par Sédillot, le célèbre chirurgien de Strasbourg, était voué à une destinée extraordinairement heureuse, en dépit d'une constitution discutable. Rigoureusement, en effet, il devrait s'appliquer aux êtres à *courte vie;* mais le sens qui lui a été immédiatement attribué, et qu'il conservera désormais, est bien celui que lui a donné son auteur, qui a voulu ainsi désigner les plus petits représentans de la nature vivante. Or il se trouve, par un singulier contraste, que les plus petits, parmi les êtres vivans, sont précisément ceux qui paraissent avoir, dans certaines conditions, la vie la plus résistante et la plus longue, une vie dont on ne connaît pas encore les limites.

De fait, les microbes tiennent aujourd'hui une grande place dans la conversation des gens du monde comme dans les discours des savans, et on pourrait, avec quelque raison, les accuser d'être envahissans. En hygiène, en médecine, on en met partout : veut-on signaler le danger de l'air impur que nous respirons, de l'eau douteuse que nous buvons, des logis défectueux que nous habitons, le monstre dont on nous menace, c'est un microbe; et quand un malade demande à son médecin d'où lui vient son mal, le médecin, le plus souvent, ne peut encore que répondre. C'est un microbe. C'est cependant la seule réponse qu'il puisse faire. Cette énorme importance, attribuée à de si petits personnages,

finit par irriter ; aussi le monde est-il actuellement divisé en deux camps, celui des gens qui *croient* aux microbes, et celui des gens qui n'y *croient pas*. Ne pas croire aux microbes est d'ailleurs une opinion qui devient originale, qui dispense de discuter, et qui, en somme, est d'assez bon ton.

Ce serait cependant une singulière injustice que d'accuser ceux qui invoquent les microbes de déguiser leur ignorance ou leur embarras, comme on le faisait jadis en parlant des *miasmes* ou des *effluves*. Les miasmes, les effluves, c'était le *quid ignotum* auquel il fallait bien rapporter l'origine de nos maladies, — puisque tout effet doit avoir une cause, — mais ce n'étaient que des mots vides de sens, en dehors du sens général de cause, car personne n'avait vu, n'avait étudié ces êtres de raison ; tandis que les microbes sont des êtres bien réels, qui vivent, se nourrissent, se multiplient, que nous voyons, que nous manions, dont nous étudions, par l'observation et l'expérimentation, les conditions d'existence et les propriétés, et dont la notion correspond à un ensemble de connaissances scientifiques rigoureusement déterminées.

Ce que nous nous proposons ici, sans avoir la prétention de dire, même succinctement, tout ce qu'on sait des microbes, — il faudrait déjà pour cela un gros volume, — c'est de tracer à grandes lignes l'évolution de cette science nouvelle, créée presque de toutes pièces par notre illustre Pasteur ; montrer par quelles étapes successives elle a passé pour affirmer le rôle considérable que jouent les microbes dans deux ordres de faits d'importance biologique et sociale considérable, les fermentations et les maladies ; prouver enfin que la croyance aux microbes n'est plus, comme la foi aux miasmes ou autres influences occultes, affaire de sentiment, et qu'en somme on n'a plus le droit, aujourd'hui, de ne pas croire aux microbes.

I.

A vrai dire, si le mot *microbe* date seulement de nos jours, l'idée qu'il représente pourrait être retrouvée, nettement formulée, il y a déjà plus de deux siècles. Il serait d'ailleurs exceptionnel, dans l'histoire de la science, qu'une telle conception fût sortie spontanément et tout entière du cerveau d'un grand homme, alors que les découvertes ne sont le plus souvent que la résultante du travail collectif de l'époque à laquelle appartiennent leurs auteurs, voire même de plusieurs générations antérieures. M. Pasteur a donc eu ses prédécesseurs, dont il est juste de rappeler les noms et les idées. Ainsi le père Kircher, jésuite d'un génie supérieur qui vivait au XVIIe siècle, grand savant d'ailleurs, s'était nettement exprimé sur

ce fait, que les maladies pestilentielles, c'est-à-dire les maladies épidémiques et contagieuses, étaient sans doute dues à l'existence de certains vers ou insectes qui en étaient la cause transmissible; de même Goiffon, un médecin lyonnais du commencement du XVIIIe siècle, soutenait, à propos de la peste qui désola Marseille en 1720, que le mal était communiqué par des animalcules microscopiques, étrangers à notre pays, apportés dans les vaisseaux avec les marchandises du Levant, se multipliant dans un temps et ne le faisant pas dans un autre. Remarquons en passant que, l'idée restant la même, le mot a évolué avec les progrès de nos procédés d'investigation. Avec des microscopes qui ne sont encore que des loupes, et qui montrent seulement, en les grossissant de quelques diamètres, les plus petits des vers et des insectes, ce sont ces *animalcules* qui sont mis en cause; les microscopes modernes, avec leurs grossissemens de 1,000 à 2,000 diamètres, devaient nous révéler un nouveau monde, pour lequel les vers et les insectes de Kircher étaient des géans. Aussi, plus récemment, Henle attribuait les fièvres éruptives à l'existence de parasites végétaux, et Trousseau, qui devança la science de son temps grâce à son tact admirable de clinicien, pressentait vraiment la découverte prochaine, quand il écrivait : « Il est des semences que l'on peut appeler indifférentes : placez-les dans certaines conditions de chaleur et d'humidité, elles lèveront partout et en toutes saisons; mais toutes ne se comportent pas de cette façon. De même les germes de certaines espèces animales, de même sans doute certaines semences morbides... N'y aurait-il pas, en effet, des spores morbides dont l'action expliquerait les fermentations morbides dont parlent les anciens? » Mais enfin, entre cette prescience et la science faite, il y a la distance qui sépare l'alchimie de la chimie, une hypothèse d'un fait démontré, c'est-à-dire un abîme qui ne peut être parfois comblé qu'après de longs siècles, et en raison duquel la découverte d'un fait appartient tout entière à celui qui en apporte la démonstration.

Dans cet ordre d'idées, M. Pasteur a d'ailleurs eu des précurseurs plus immédiats et des collaborateurs de haute valeur. Nous aurons, chemin faisant, à dire leur part dans la marche de cette belle science des microbes, que nous allons prendre à son origine, pour la mener graduellement à sa formule actuelle, formule que nous croyons devoir donner, dès maintenant, comme une proposition à démontrer.

Aujourd'hui, la doctrine microbienne, dite théorie parasitaire ou doctrine du contage animé, peut se résumer comme il suit. Les maladies infectieuses, — et par ce terme il faut entendre toutes les maladies aiguës, fébriles, telles que les fièvres éruptives, la

fièvre typhoïde, les pneumonies, les abcès, les furoncles, et même des maladies chroniques, comme la tuberculose, — sont causées par la pénétration dans l'organisme d'êtres vivans qui y trouvent un milieu favorable à leur multiplication, et y déterminent des troubles mécaniques et surtout chimiques analogues aux phénomènes des fermentations, lesquels se traduisent au dehors par ce qu'on nomme les symptômes des maladies. Ces êtres sont extrêmement petits, puisque leurs dimensions se mesurent par millièmes ou dixièmes de millième de millimètre : ce sont les microbes. Quelquefois, mais rarement, de nature animale, comme dans le cas des fièvres des marais, qui paraissent dues à des parasites animaux des globules du sang, ils sont presque toujours fournis par les formes les plus simples du règne végétal, sortes de champignons élémentaires que l'on groupe en une grande famille sous le nom de *schizomycètes*, à cause de leur mode de reproduction par scissiparité, ou sous celui de *bactéries*, plus généralement employé.

Les bactéries peuvent elles-mêmes se diviser en microcoques et en bacilles, mobiles ou non mobiles, d'après les deux formes, en points ou en bâtonnets, sous lesquelles on les rencontre le plus souvent, avec quelques variétés d'autant moins importantes que ces formes ne sont pas immuables, et sont parfois susceptibles de se transformer l'une dans l'autre. Elles ont une organisation extrêmement simple, au moins pour nos moyens actuels d'investigation, et c'est à peine si l'on peut, dans certains cas, y distinguer une enveloppe et un contenu d'apparence homogène.

Les microbes se reproduisent avec une vitesse prodigieuse. M. Pasteur a suivi une fois, sous le microscope, le développement d'un globule de levure de bière portant un bourgeon qu'il a vu sous ses yeux arriver à la grosseur de globule mère. A partir de ce moment, les deux globules se sont mis à proliférer et, malgré la température qui n'était pas favorable, ils étaient arrivés, en deux heures, à être au nombre de huit. Cela ferait, en vingt-quatre heures, 16 millions d'individus provenant d'un seul. En vingt-quatre heures également, on peut obtenir, avec des microcoques, des cultures qu'on peut regarder comme au moins aussi riches en microbes que le sang l'est en globules : or un millimètre cube de sang contient de 4 à 5 millions de globules rouges, ce qui donne, pour un ballon contenant 100 grammes de bouillon de culture, qu'on peut supposer avoir été ensemencé avec un millimètre cube d'un liquide de culture semblable, le nombre de cinq mille milliards de microorganismes produits en un jour.

On comprend dès lors comment de tels êtres, dont la multiplication rapide compense l'exiguïté de la taille, peuvent entrer en lutte avec les êtres les plus volumineux. Cette multiplication ex-

plique, d'autre part, les phénomènes de la contagion et de l'épidémicité des maladies infectieuses, puisqu'il suffit de la transmission directe, ou de son transport à distance par l'air, par l'eau de boisson, ou par un objet quelconque, d'un de ces microbes, issu d'un organisme malade, et de sa pénétration dans un organisme sain par une voie d'absorption quelconque, pulmonaire, cutanée ou intestinale, pour que ce microbe détermine dans ce nouveau milieu la maladie dont il est le facteur.

Telle est la doctrine microbienne, sous sa forme la plus succincte, avec quelques restrictions concernant l'état de réceptivité des organismes pour les microbes, c'est-à-dire l'influence des terrains de culture, sur laquelle nous reviendrons. Mais avant de parler des travaux qui l'ont ainsi établie sur des bases absolument solides, il est indispensable de rappeler les découvertes qui ont éclairci les phénomènes mystérieux des fermentations : d'abord, parce que les maladies peuvent être, à bien des points de vue, comparées à des fermentations, et que le mécanisme de celles-ci aide singulièrement à la compréhension de celles-là; ensuite, parce que les fermentations sont également dues à des microbes, et que leur étude rentre tout à fait dans notre sujet. Et, à ce propos, c'est une citation qu'on ne manque jamais de faire, que de rapporter cette prophétie géniale de Robert Boyle, le physicien anglais du XVIIe siècle, qui écrivait que « celui qui pourra sonder jusqu'au fond la nature des fermens et de la fermentation sera, sans doute, beaucoup plus capable qu'un autre de donner une juste explication de divers phénomènes morbides (aussi bien des fièvres que d'autres affections), phénomènes qui ne seront peut-être jamais bien compris sans une connaissance approfondie de la théorie des fermentations. »

M. Pasteur s'est-il inspiré de cette pensée de Boyle? Toujours est-il qu'il a su scruter jusqu'au fond la nature des fermentations, et que leur étude l'a conduit, — tout simplement, serait-on tenté de dire, tant les grandes conceptions ont en général pour principal caractère d'être simples, — à la connaissance de la nature et du mécanisme des maladies infectieuses et de leur contagiosité.

II.

Ces curieux phénomènes de la fermentation, aussi anciens que le monde, avaient été observés bien souvent avec attention depuis que les premiers hommes avaient manié le jus écrasé des fruits; la fabrication du vin, celle de la bière, postérieure à celle du vin, et connue cependant des Égyptiens et des Gaulois, celle du pain, qu'on voit apparaître au temps de Moïse, témoignent d'une obser-

vation exacte et d'une connaissance pratique très précise de ces phénomènes. Mais leur étude théorique devait attendre, pour éclore, jusqu'à la fin du XVIe siècle. Van Helmont ouvre l'ère des découvertes en isolant l'acide carbonique des autres gaz : observant alors que ce gaz se dégage de la fermentation des vins, que c'est lui qui les rend pétillans et mousseux, et qu'il se dégage également dans la digestion, dans la putréfaction, dans l'action des acides sur les carbonates, il conclut à l'assimilation de tous ces phénomènes. Puis, il faut encore franchir un siècle pour arriver à cette autre notion précise, que, dans la fermentation des liquides sucrés, le sucre disparaît, et qu'il se forme de l'alcool et de l'acide carbonique. Cependant, ce n'étaient là que les élémens principaux de la connaissance du phénomène et ce devait être l'œuvre de Lavoisier de coordonner ces élémens et d'établir leurs relations mutuelles. Cette connaissance, Lavoisier la résume ainsi en quelques lignes : « Les effets de la fermentation vineuse, dit-il, se réduisent à séparer en deux portions le sucre qui est un oxyde, à oxygéner l'une aux dépens de l'autre pour former l'acide carbonique, à désoxygéner l'autre aux dépens de la première pour former une substance combustible qui est l'alcool, de sorte que, s'il était possible de recombiner ces deux substances, l'alcool et l'acide carbonique, on reformerait du sucre. »

A ce moment, le problème n'était encore élucidé que dans sa partie chimique, et Lavoisier avait négligé de dire ce qu'était cette *levure* qu'il faut ajouter à l'eau sucrée pour la faire fermenter, et sans laquelle rien ne se produirait. En 1680, Leuwenhoeck avait bien montré que cette espèce d'écume superficielle ou de dépôt des liqueurs fermentées est composée de globules sphériques ou ovoïdes; mais cette observation devait rester stérile jusqu'au moment où Cagniard-Latour, ensemençant dans du moût de bière ces globules ovoïdes isolés de levure, vit qu'au bout de quelque temps chacun d'eux avait bourgeonné et était devenu double. Ces deux globules unis bourgeonnaient à leur tour, et, après quelques heures, on les retrouvait en groupes multiples, rappelant par leur forme et leur mode de végétation certaines plantes grasses de nos jardins. « Si la levure agit sur le sucre, dit alors Cagniard-Latour, — nous sommes en 1836, — c'est probablement par quelque effet de sa végétation et de sa vie. »

C'est précisément ce qu'il fallait démontrer, et cette preuve, on le sait, a été fournie, irrécusable, par M. Pasteur. Nous passerons très rapidement sur cette étude des fermentations, qui est aujourd'hui, moins de trente ans après son apparition, du domaine scientifique commun, grâce à la rapide et large vulgarisation dont les choses de la science sont maintenant l'objet. D'ailleurs, ces études

ont été, à diverses reprises, exposées aux lecteurs de la *Revue*. En deux mots, nous rappellerons seulement que M. Pasteur montra, grâce à des procédés rigoureux qui étaient à l'abri de toute objection, que la fermentation alcoolique est fonction de la vie de petits organismes cellulaires de nature végétale dont est formée la levure, et que la production d'alcool est simplement le résultat de l'absorption, aux dépens du sucre des infusions fermentescibles, de l'oxygène indispensable à l'activité de ces êtres. On sait aussi comment, en appliquant ces premières données à l'étude spéciale de la bière et du vin, M. Pasteur montra que ces liquides sont exposés à des altérations dues à la présence de microbes autres que la levure qui convient à leur fermentation industrielle, et dont l'activité accidentelle peut être favorisée par des conditions défectueuses des procédés de fabrication. Ces altérations ont été nommées, très heureusement, les maladies des bières et des vins, car toutes les découvertes, auxquelles ces premiers travaux ont servi d'introduction, devaient en effet confirmer l'analogie absolue qui existe entre le mécanisme des altérations de ces liquides, et celui des maladies infectieuses des êtres organisés.

On peut dire que la microbiologie a pris naissance avec les travaux de M. Pasteur sur le vin et la bière. C'est à cette occasion qu'il a pu définitivement établir l'existence du monde des microbes, préciser leur genre de vie et leurs fonctions, ainsi que leurs rôles divers dans le milieu extérieur. A ce moment, on sait que les microbes sont des êtres vivans, et que, semblables en cela à tous les êtres vivans, ils ne peuvent se développer dans un milieu donné sans en altérer la constitution chimique en le privant des élémens utiles à sa nutrition et en y déversant les produits et les déchets de cette nutrition. Parmi ces microbes, les uns, les fermens alcooliques, détruisent le sucre des moûts sucrés, laissant à sa place de l'alcool et de l'acide carbonique ; d'autres font tourner le lait et le chargent d'acide lactique, changent le vin en vinaigre en y produisant de l'acide acétique, dégagent de l'hydrogène sulfuré aux dépens des matière albuminoïdes, transforment les matières azotées en nitrates, comme le font les microbes du sol ; mais tous font subir à la matière organique qui leur sert d'aliment des modifications profondes, et travaillent à la détruire.

En possession de ces faits, M. Pasteur était bien armé pour aborder l'étude des maladies contagieuses. Ces maladies, en effet, ne résulteraient-elles pas de l'action des microbes agissant maintenant, non plus dans des milieux organiques inanimés, mais dans des milieux organisés, vivans? et les troubles qu'ils produiraient alors, les symptômes des maladies dont ils seraient les facteurs, ne seraient-ils pas des phénomènes chimiques comparables à la

putréfaction, aux fermentations, aux maladies des vins et de la bière ?

Voici que déjà ses travaux sur les fermentations suggèrent des idées originales et d'importantes recherches sur certains faits bien observés, dans le domaine de la médecine, mais restés encore sans explication. M. Davaine, qui avait appris de M. Rayer, dix ans auparavant, qu'il existe des petits corps filiformes dans le sang des animaux atteints du charbon se demande, en lisant l'étude sur la fermentation butyrique, s'il n'y aurait pas une *fermentation charbonneuse* du sang des animaux malades; le célèbre chirurgien anglais Lister écrit à M. Pasteur, en 1874, qu'il vient de lire son mémoire sur la fermentation lactique, et qu'il y a trouvé la démonstration de la vérité de la théorie des germes de putréfaction et le seul principe qui mènera à bonne fin le système antiseptique qu'il emploie depuis neuf ans ; un autre célèbre chirurgien, Alphonse Guérin, encore sur la lecture des recherches sur les fermens, imagine son fameux pansement ouaté ; et M. Déclat, adaptant le premier à la médecine interne la nouvelle méthode employée avec succès en chirurgie, fonde toute une médecine des maladies infectieuses sur l'emploi d'un des meilleurs antiseptiques connus, l'acide phénique, d'après cette présomption, qu'il dit lui avoir été également suggérée par les études sur les fermentations, à savoir « que les maladies qui se transmettent sont le produit, chacune, d'un ferment spécial, et que la thérapeutique médicale ou chirurgicale doit s'efforcer d'empêcher la pénétration des fermens venus de l'extérieur dans les liquides de l'économie, ou, s'ils y ont pénétré, de trouver des *antifermens* pour les y détruire, sans toutefois altérer la vitalité des tissus ou des organes. »

En présence de ces témoignages de la haute portée de ses premiers travaux, on comprend que M. Pasteur ait d'ores et déjà été en droit de conclure « que les liquides de l'économie, le sang et l'urine par exemple, peuvent donner asile à des fermens divers, au sein même des organes, quand des causes extérieures viennent à faire pénétrer dans les liquides les germes de ces fermens, et que des maladies plus ou moins graves en sont la conséquence. »

D'ailleurs, plusieurs années avant d'écrire ces lignes, M. Pasteur avait déjà fait d'une épizootie, qui était en voie de ruiner une branche importante de l'industrie française, une étude hors ligne, destinée à marquer une date dans l'histoire de la science expérimentale, comme dans celle de la médecine, et qui apparaît aujourd'hui comme ayant dès lors donné leur solution à bien des problèmes repris depuis, à propos de maladies spéciales à l'homme ou aux animaux supérieurs. Il s'agit de cette fameuse maladie des vers à soie, la pébrine, dont M. Pasteur trouva la cause dans le dévelop-

pement, au sein des animaux malades, de parasites corpusculaires microscopiques, de l'espèce des microcoques, comme nous le dirions aujourd'hui. L'étude de cette maladie était d'ailleurs remarquable à deux points de vue. Non-seulement, en effet, elle établissait pour la première fois la nature microbienne d'une maladie infectieuse, mais encore, par la rigueur avec laquelle l'observateur avait suivi le microbe dans ses voies de transmission et dans ses portes d'entrée dans l'organisme des vers, elle faisait absolument la lumière sur la nature même de la contagion et de l'épidémicité. Jusqu'à ce jour, il avait fallu se torturer l'esprit, imaginer des formules vagues et creuses pour définir la contagion, et on n'avait rien trouvé de mieux, en dehors des influences astrales et du *quid divinum*, que de créer l'expression de *génie épidémique* pour expliquer la cause des épidémies. Or voici une maladie épidémique : la cause, c'est un corpuscule microscopique, c'est un microbe, en un mot, qui pénètre dans le corps des vers à soie et qui s'y développe, y menant une vie de parasite ; et il y pénètre, soit avec les feuilles ingérées, lorsqu'elles sont souillées par les excrémens de vers malades qui le contiennent, ou par les poussières venant d'éducations infestées, poussières transportées par le vent ou les mains et les vêtemens des personnes ; soit par les blessures que se font les vers entre eux. La maladie se transmet donc, et cette transmission, qui est le fait le plus facile à saisir dans ses moindres détails, ce n'est autre chose que la contagion, c'est le mécanisme même de l'épidémie, c'est ce génie mystérieux qu'on se figurait volontiers, comme le disait Bouley, planant au-dessus des régions infestées et répandant, sur tous les groupes d'animaux sains, l'atmosphère délétère dont ils mouraient. Enfin, la présence du corspucule parasitaire, dûment constatée dans les œufs, fournissait encore sur le mécanisme de la transmission héréditaire des maladies des renseignemens d'une admirable clarté. Aussi peut-on dire qu'en proposant, pour s'opposer aux progrès de la maladie des vers à soie, d'isoler les éducations malades, de détruire les poussières, de n'admettre pour la reproduction que des œufs provenant de parens sains, M. Pasteur a le premier formulé les trois grands principes en lesquels peuvent se résumer toutes les prescriptions de l'hygiène sociale publique et privée, concernant les maladies populaires, contagieuses, héréditaires et épidémiques.

Aujourd'hui que le rôle des microbes dans les maladies est solidement établi, les conclusions que nous venons d'énoncer paraissent tout à fait légitimes ; mais il faut reconnaître qu'au moment où parut l'étude sur la maladie des vers à soie, elles n'étaient pas absolument à l'abri de quelques objections, méritant discussion, de la part des adeptes de l'origine spontanée des maladies. On pouvait

dire, et on n'y a pas manqué, que le corpuscule était un produit de l'organisme malade, qu'il marquait un mouvement de régression des élémens normaux des tissus de l'animal vers un état d'organisation inférieur et que, transporté d'un ver à un autre, il ne faisait que provoquer par sa présence, par une sorte d'action catalytique, — action invoquée déjà pour expliquer les phénomènes des fermentations, — toute la série des troubles constituant la maladie. Loin de perdre son temps en vaines discussions, M. Pasteur, continuant à avancer dans la voie féconde qu'il avait ouverte, perfectionnant ses procédés et mettant sa méthode à l'abri de toute objection, produisit, pour toute réponse, une œuvre absolument parfaite, véritable triomphe de la méthode expérimentale, et qui restera à jamais le modèle des études de cette nature.

III.

C'est à l'étude du choléra des poules que M. Pasteur appliqua dans toute sa rigueur sa méthode de culture des microbes, à l'état pur, dans des bouillons stérilisés, par une simple adaptation des procédés qu'il avait imaginés pour démontrer l'existence de germes animés dans l'air. La maladie des vers à soie était transmise par des microbes sortis directement du corps des animaux malades : on pouvait les accuser d'être porteurs de quelque parcelle d'une substance inconnue qui était la véritable cause de la maladie. Maintenant, les microbes avec lesquels on provoquera la maladie n'auront de commun avec les animaux malades que d'être les descendans, au travers d'un nombre incalculable de générations, des microbes issus de ces derniers. Pourra-t-on dire alors que dans la goutte de liquide virulent qu'on injecte sous la peau d'un animal, et qui vient d'une culture obtenue par l'ensemencement d'une goutte prise dans une culture précédente qui n'est elle-même que la centième culture obtenue par le même procédé, il y ait encore quelques particules provenant de l'animal malade, et adhérentes à ces microbes, dont l'origine se perd ainsi dans la suite des générations? M. Chamberland a fait ce calcul : après huit ou dix cultures, la goutte de sang qui a fourni les microbes d'origine se trouve diluée dans un volume de liquide plus grand que celui de la terre; si donc par l'inoculation d'une goutte de telles cultures, on reproduit la maladie originelle, il faudra bien admettre que les microbes, et les microbes seuls, en sont les agens. Le choléra des poules devait fournir cette démonstration.

Il y a cent ans, en 1789, que, pour la première fois, faisait son apparition, dans la Lombardie, une véritable maladie pestilentielle des volailles. Le mal était rapide, souvent foudroyant, et on trou-

vait parfois l'oiseau mort, sans l'avoir vu malade. Quand la marche était plus lente, on observait d'abord que l'animal était triste; puis ses ailes devenaient traînantes, son plumage se hérissait, sa démarche se faisait incertaine; il portait la tête basse, la crête était violacée, puis noire; enfin l'oiseau s'éteignait sans faire de mouvement, ou après avoir seulement présenté quelques secousses convulsives. Mais, pendant tout le temps que duraient ces troubles généraux, il se faisait d'abondantes évacuations intestinales, d'aspect caractéristique.

En 1830, cette maladie apparut dans les environs de Paris, et ne tarda pas à s'étendre à différens départemens, où elle fut observée par Renault et Delafond, professeurs à l'école d'Alfort, qui lui donnèrent le nom de *choléra des poules*. En 1878, M. Perroncito, professeur à l'école vétérinaire de Turin, découvrait dans le sang des volailles mortes de cette maladie un microbe en forme de microcoque, découverte que M. Toussaint confirmait l'année suivante, par de belles expériences qui démontraient que ces micro-organismes étaient bien réellement la cause de cette maladie, et l'agent de sa contagion et de sa propagation.

C'est sur cette maladie que portèrent, en 1880, les recherches de M. Pasteur, qui sut faire de cette étude un exemple admirable de ce que doit être la méthode expérimentale dans le domaine de la médecine. M. Pasteur commença par obtenir des cultures pures du microbe du choléra des poules en ensemençant une goutte de sang de poule morte de cette maladie dans du bouillon de poule stérilisé par la chaleur, milieu de culture qui devait évidemment se trouver très favorable au développement du microbe. Très rapidement, en effet, le bouillon devenait légèrement laiteux, et se peuplait d'une infinité de petits grains ronds, ordinairement liés deux par deux, en huit de chiffre, et dont le diamètre ne dépassait pas 2 à 3 dixièmes de millième de millimètre. Inoculant alors une goutte d'une de ces cultures faites en série, M. Pasteur produisait la maladie d'origine, dont la nature exclusivement microbienne se trouvait ainsi démontrée. D'ailleurs, pour bien prouver que c'est aux microbes, et aux microbes seuls, que cette affection était due, M. Pasteur imagina de filtrer un bouillon de culture sur du plâtre ou de la porcelaine dégourdie, qui ne laisse passer aucun microbe, aucun élément figuré; le liquide ainsi obtenu, inoculé à des poules, ne leur donna pas le choléra.

Toutefois, cette dernière expérience, toute négative qu'elle fût, éclairait singulièrement sur le mécanisme intime des maladies microbiennes, d'autant plus que des faits analogues devaient être observés par la suite avec d'autres microbes. En effet, si les poules inoculées avec une culture filtrée ne mouraient

pas du choléra, elles n'en présentaient pas moins quelques-uns des symptômes de la maladie, tels que le refroidissement, l'inappétence, la tendance au sommeil. Seulement, ces troubles étaient fugitifs, et les oiseaux ne tardaient pas à revenir à leur état normal. En face de ces phénomènes, il était déjà permis de soupçonner que, dans cette maladie au moins, les symptômes généraux observés chez les oiseaux atteints étaient causés par certains produits toxiques, élaborés par les microbes dans le sang des poules malades, comme ils l'étaient certainement dans les bouillons de culture.

Comment se propageait la maladie, comment les microbes dangereux pénétraient-ils dans l'organisme des volailles? Fidèle à sa méthode, c'est sur ce point que M. Pasteur porta ensuite ses investigations. Si au lieu d'inoculer les oiseaux par injection de liquide virulent sous la peau ou dans le sang, on injecte la culture directement dans le canal intestinal, on provoque alors un flux abondant de liquide, qui se montre très riche en microbes caractéristiques. Or, c'est ce liquide intestinal qui se répand sur le sol des poulaillers, sur le fumier, qui souille les grains dont les volailles font leur nourriture, et il devait être évidemment regardé comme étant la source d'infection qui répand l'épizootie. Peut-être l'histoire du microbe du choléra des poules se fût-elle arrêtée là, si M. Pasteur n'avait eu la curiosité d'inoculer ses cultures à toute une série d'animaux. Or, chez le cochon d'Inde, entre autres, le seul phénomène produit par l'inoculation est un trouble purement local; c'est un abcès qui s'ouvre et guérit spontanément; mais vient-on à inoculer du pus des abcès ainsi formés à des poules, ou même à des lapins, qu'on voit ces animaux succomber avec les symptômes bien caractérisés du choléra des volailles. Ainsi était prouvée cette influence, vraiment considérable, de la nature du terrain sur le degré de nocuité ou de virulence d'un même microbe, mortel pour telle espèce animale, à peine dangereux pour telle autre, absolument sans action chez une troisième.

Mais la nature du terrain de culture n'est pas la seule condition modificatrice des propriétés des microbes. Dès ses premières études sur les fermentations, M. Pasteur avait établi, en distinguant les microbes en aérobies et en anaérobies, que les uns s'accommodaient bien de l'oxygène de l'air, tandis que d'autres, pour qui cet oxygène libre paraît être un poison, ne pouvaient supporter que les quantités de ce gaz qu'ils empruntaient, au fur et à mesure de leurs besoins, à des substances qui leur servent d'aliment. Précisément le microbe du choléra des poules, tout en étant aérobie, est cependant de ceux dont la vitalité est paralysée de plus en plus par une influence prolongée de l'oxygène. Ainsi, en inoculant à des poules des cultures qui dataient de quinze jours, d'un mois, de deux mois, de huit

mois, de dix mois, M. Pasteur vit que la virulence de ces cultures diminuait progressivement, et que les animaux succombaient de moins en moins sûrement. Avec une culture de dix mois, les poules ne mouraient plus; tout au plus avaient-elles un petit abcès au point de l'inoculation : mais elles étaient vaccinées.

Les poules étaient vaccinées, c'est-à-dire qu'elles étaient désormais capables de résister à l'inoculation d'une culture douée de son pouvoir virulent le plus intense; et elles gardaient cette immunité pendant un temps assez long, pouvant excéder une année. Et d'autre part, — fait assurément inattendu, — le microbe, privé de son énergie par l'exposition prolongée à l'air du liquide où il a été ensemencé, faisait souche de microbes dont la virulence se trouvait maintenue au degré où il avait été réduit chez ses ascendans. C'étaient là des observations d'une importance capitale, constituant autant de découvertes qui établissaient la possibilité de constituer des races spéciales de microbes, assujettis, véritablement domestiqués, selon une heureuse expression de Bouley, appropriés, en un mot, aux usages de l'homme, devenu maître de profiter de ce qu'ils ont conservé de puissance pour en faire un moyen de préservation contre les atteintes de la contagion naturelle due aux microbes doués de toute leur activité virulente. Et même ces faits avaient une telle portée que, franchissant les domaines spéciaux de la microbiologie et de la médecine, ils venaient apporter une preuve nouvelle, comme le faisait récemment remarquer M. Bordier, en faveur de la doctrine de Darwin sur la variabilité des espèces. Il est évident, en effet, que l'atténuation de la virulence d'un microbe, si elle est transmissible par l'hérédité, transforme définitivement le microbe, primitivement très dangereux, en un microbe inoffensif, constitue une véritable création expérimentale d'une espèce nouvelle. Et comme cette transformation est réalisée dans un monde où les jours, par le nombre énorme des générations qu'ils comportent, représentent véritablement des siècles, il y a là un argument sérieux en faveur de ceux qui soutiennent que les espèces nous paraissent invariables seulement parce que nos observations sont limitées à des espaces de temps trop courts.

On ne saurait trop insister, d'autre part, sur l'importance, égale au point de vue de la science et de la pratique, d'avoir pu conférer l'immunité contre une maladie par une atteinte légère de cette maladie. Jusqu'alors, on ne connaissait qu'une vaccination, celle qui tirait son nom du vaccin ou *cow-pox*, maladie de la vache, que l'on inoculait, et qui préservait de la variole. Mais enfin cette connaissance était tout empirique et absolument limitée. Due à un heureux hasard, elle ne constituait qu'un fait isolé, et qui nous laissait dans l'ignorance complète des rapports qui existent entre

la maladie qui préserve et la maladie dont on est préservé. Au contraire, la détermination de ces rapports, la démonstration de ce fait que l'immunité est conférée contre une atteinte grave d'une maladie par une atteinte bénigne de cette maladie, qui en est la vaccination, par cette raison que la maladie en question est de celles qui ne récidivent pas, c'était la découverte d'une méthode générale, susceptible d'applications nombreuses; car le nombre des maladies qui ne récidivent pas est grand, et l'espoir de leur trouver un vaccin devenait dès lors tout à fait légitime. On a longtemps et souvent accusé la science des microbes d'être stérile en applications à l'art de guérir. Mais, bien que cette accusation soit aujourd'hui insoutenable, il est certain qu'une science qui, conduisant à la connaissance des causes des maladies les plus redoutables, les maladies contagieuses, s'est élevée jusqu'à la découverte du moyen de les prévenir, promet à l'humanité d'autres bienfaits que ceux qu'on pourra jamais attendre des méthodes de traitement, si perfectionnées qu'elles soient.

Si maintenant nous établissons le bilan de cette science dont nous nous sommes proposé de suivre les progrès, nous devons constater qu'au point où nous sommes arrivés, il est absolument démontré : qu'il y a des maladies contagieuses et épidémiques, sévissant sur les animaux, qui sont causées par le développement, dans le sang ou dans les tissus de ces animaux, d'êtres extrêmement petits, de microbes, qui y vivent et s'y multiplient à la manière de parasites; que vraisemblablement les symptômes des maladies dont ils sont la cause sont dus aux modifications chimiques résultant de la vie de ces microbes, modifications comparables à celles qui se passent dans les liquides qui fermentent ou se putréfient; que ces microbes sont manifestement les agens de la transmission de ces maladies, c'est-à-dire de la contagion, et que les maladies épidémiques s'étendent à la façon dont s'étend la culture d'une plante dont la graine est transportée par le vent; que les propriétés, dangereuses ou autres, de ces microbes, ne sont pas immuables, qu'elles subissent l'influence, comme tous les êtres vivans, du milieu dans lequel ils sont plongés et du terrain sur lequel ils poussent, et que, notamment, leur activité virulente peut, sous ces influences, subir une atténuation considérable; enfin, que les troubles produits chez les animaux par des microbes atténués ont pour résultat de rendre ces animaux, au moins pour un temps, réfractaires à l'atteinte des microbes actifs, c'est-à-dire de donner au milieu organique des propriétés incompatibles avec le développement d'une seconde génération de micro-organismes de la même espèce. Nature microbienne, parasitaire de quelques maladies infectieuses, mécanisme de la contagion, cause de l'épi-

démicité, variabilité de la virulence, principe de la vaccination, tel est déjà le véritable trésor des faits absolument démontrés et définitivement acquis à la science par les méthodes admirables et les expériences géniales de M. Pasteur, faits qui vont apporter, dans le domaine de la biologie en général, une révolution profonde qui doit en renouveler complètement les principes et les applications, et, mettant des faits précis à la place de mots vides de sens, substituant les expériences aux hypothèses, fera entrer la médecine dans une ère nouvelle, véritablement scientifique, d'une fécondité incalculable. C'est ce mouvement, dont est entraînée en ce moment toute une armée de travailleurs occupés à construire le nouvel édifice de la médecine expérimentale, que nous allons maintenant décrire à grands traits.

IV.

On pouvait faire cette dernière objection sur la valeur générale des résultats des travaux de M. Pasteur, qu'il ne s'agissait jusqu'ici que de maladies particulières aux animaux, et qu'il n'était pas possible de conclure de celles-ci aux maladies humaines. Vraiment, cette objection était peu sérieuse, et les découvertes, déjà commencées avant celles dont nous venons de parler et poursuivies plus tard à propos d'une maladie commune à l'homme et aux animaux, — le charbon, — devaient la réduire à néant. L'histoire du charbon a fait grand bruit; elle tiendra certainement une grande place dans l'histoire de la science des microbes, et si nous lui donnons ici une place un peu grande, c'est qu'il s'agit d'une maladie type qui a été la source où la microbiologie a puisé une foule de notions fondamentales, et à laquelle tous les problèmes généraux que soulève la théorie parasitaire des maladies virulentes ont demandé leur solution. Ce privilège, il faut d'ailleurs le reconnaître, est dû surtout à ce fait, que, le charbon étant une maladie commune à l'homme et aux animaux, l'expérimentation, tout en se donnant libre cours, apportait des résultats absolument applicables à la médecine humaine.

Avant que s'ouvrît l'ère des recherches actuelles, c'était une maladie assez peu connue des médecins. Parfois, — très rarement, — ils avaient à soigner un œdème malin, une pustule maligne, causés par la piqûre de mouches dites charbonneuses, c'est-à-dire imprégnées du sang de quelque animal mort du charbon. Comment se faisait cette transmission? C'était toujours le même problème, qu'on résolvait, comme pour les fermentations, par des mots et des hypothèses. Tout ce qu'on savait nettement, c'est que la maladie était grave, et qu'on en mourait sûrement, si une énergique cautérisa-

tion ne détruisait le mal à son origine. Les vétérinaires connaissaient mieux la maladie, étant souvent consultés pour des épidémies sévissant sur le petit bétail. La maladie, d'ailleurs, atteignait aussi les bœufs et les chevaux. Comme la mort survenait rapidement, sans entraîner d'autres lésions visibles qu'un état poisseux du sang et une tuméfaction de la rate, avec ramollissement de cet organe, on désignait généralement la maladie charbonneuse sous la dénomination de sang de rate. La cause en était obscure, et, le plus généralement, les vétérinaires et les éleveurs accusaient la richesse trop grande du sang des animaux. C'était une maladie de pléthore, par excès de santé, d'origine spontanée bien entendu.

Nous ne pouvons faire par le détail l'historique des nombreuses recherches dont la maladie charbonneuse a été l'objet. Leur série commence en 1850, avec les observations de deux savans français, Davaine et Rayer, qui constatent, dans le sang des moutons charbonneux, l'existence de petits corps filiformes ayant environ une longueur double du diamètre des globules sanguins. Puis Brauell, professeur à l'université de Dorpat, fait connaître qu'il a réussi à inoculer le charbon de l'homme aux animaux; Davaine, éclairé par les travaux de Pasteur sur les fermens, revient alors sur ses premières observations et affirme qu'on ne doit pas chercher en dehors des corpuscules du sang charbonneux, — auxquels il donne le nom de *bactéridies*, — la cause de la maladie; et enfin M. Koch constate que ces bactéridies, quand elles sont cultivées en dehors des conditions qui leur conviennent, privées de l'oxygène et de la température dont elles ont besoin, donnent naissance à de petits grains transparens qui leur font prendre l'aspect de chapelets : ce sont les spores, qui, elles, sont incomparablement plus robustes que les bactéridies et résistent à la dessiccation prolongée, à l'humidité, à la putréfaction, à des températures élevées, et cela pendant des mois et des années, sans perdre leur virulence, c'est-à-dire sans cesser d'être capables, si on les place sous la peau d'un animal, de s'allonger et de donner naissance à des bactéridies dont la multiplication rapide va entraîner la mort de cet animal, comme si on lui avait injecté du sang charbonneux. Malgré ces importantes acquisitions, il restait cependant, pour établir rigoureusement le rôle du microbe bactéridien dans la maladie charbonneuse, à faire son inoculation après son passage par des cultures successives, suivant le procédé suivi pour le choléra des poules.

Dans un flacon contenant du bouillon de veau stérilisé, MM. Pasteur et Joubert déposèrent une goutte de sang pris dans le cœur d'un animal qui venait de succomber au charbon, et, après cet ensemencement, le portèrent dans une étuve dont la température constante était voisine de celle du corps humain, à 35 degrés. Après

vingt-quatre heures déjà, ce bouillon était devenu trouble, et se montrait peuplé de longs filamens, les uns transparens et homogènes, les autres inégalement réfringens et contenant des spores dans leur épaisseur.

Les figures données par ce microbe, lorsqu'on le colore par des couleurs d'aniline, le violet de Paris, la fuchsine ou le bleu de méthyle, en solution aqueuse ou alcoolique, sont des plus curieuses à examiner : d'abord, elles sont d'une grande netteté, car la bactéridie du charbon est véritablement, comme on l'a dit, le géant des microbes, et, dans ses cultures, ne mesure pas moins de 1 millième à 1 millième 1/2 de millimètre en épaisseur, pour une longueur qui varie de 3 à 10 millièmes de millimètre ; et, de plus, on peut, à l'aide de certains artifices, colorer le bâtonnet d'une couleur, en bleu, par exemple, tandis que les spores qu'il renferme sont teintées en rouge, ce qui donne des préparations tout à fait élégantes.

Un premier bouillon étant ainsi chargé de ces micro-organismes, MM. Pasteur et Joubert, procédant alors comme ils avaient fait pour le choléra des poules, y puisèrent une gouttelette de culture, avec laquelle ils ensemencèrent un deuxième flacon, puis, avec celui-ci, un troisième flacon, avec le troisième un quatrième, et ainsi de suite, afin qu'on pût être assuré que dans la vingtième culture, par exemple, il ne restait certainement aucune parcelle de la goutte de sang primitivement empruntée à l'économie de l'animal charbonneux. Et cependant une trace de cette vingtième culture, inoculée à un mouton, le faisait mourir absolument comme si on lui avait inoculé directement le sang d'un animal mort du charbon spontané.

La preuve ainsi faite, d'une manière irrécusable, que le charbon est toujours et uniquement dû à la pénétration, dans le corps des animaux, du microbe du charbon ou de ses spores, M. Pasteur et deux de ses collaborateurs, MM. Chamberland et Roux, travaillèrent à rechercher le mécanisme habituel de cette pénétration, et parvinrent à donner l'explication de certains faits mystérieux en apparence, celui des *champs maudits* de la Beauce, par exemple, où l'on ne pouvait mener paître un troupeau sans que le charbon le décimât. Or, il fut constaté que, dans ces champs, des cadavres d'animaux charbonneux avaient été enfouis, et M. Pasteur prouva que les vers de terre étaient les messagers qui, des profondeurs de l'enfouissement, ramenaient à la surface du sol les terribles parasites. Une fois la présence du parasite démontrée et expliquée, sa pénétration dans le corps des animaux pouvait se concevoir de diverses façons, qui, toutes fort vraisemblables d'ailleurs, furent vérifiées par l'expérimentation. Pour M. Pasteur, le mode le plus fréquent de la contamination était dû aux blessures que les moutons se faisaient à la

bouche en mâchant des fourrages piquans, souillés de spores. Pour M. Koch, ce mode de pénétration n'était que l'exception, et ce serait dans l'intestin que les spores, ingérées avec les herbages, germeraient et pénétreraient dans l'organisme par les voies d'absorption naturelles. Enfin, la surface pulmonaire peut aussi, bien que plus rarement, être une des portes d'entrée de la maladie charbonneuse. Chez l'homme, enfin, nous avons dit que c'étaient les blessures ou les piqûres de la peau qui constituaient la porte d'entrée habituelle, bien qu'on ait constaté aussi du charbon intestinal, à la suite de l'usage alimentaire de viandes charbonneuses.

Quant à la façon dont le microbe du charbon agit dans le corps des animaux, et au procédé par lequel il entraîne leur mort, l'explication la plus vraisemblable, très séduisante en même temps par sa simplicité, est celle qui a été proposée par M. Pasteur et par M. Bollinger. La bactéridie charbonneuse est très aérobie, et, dans son conflit avec les globules du sang, elle doit leur enlever l'oxygène dont ils sont porteurs, et en priver ainsi les tissus, qui subissent, dès lors, une asphyxie généralisée. Le sang des animaux morts charbonneux, extrêmement noir, a bien en effet l'aspect d'un sang asphyxique. Peut-être aussi faut-il invoquer l'existence de produits toxiques, de ptomaïnes, élaborés ou sécrétés par les microbes. Dans tous les cas, la mort de l'animal infecté est bien la conséquence des phénomènes chimiques qui résultent de la vie de la bactéridie charbonneuse, absolument comme la fermentation alcoolique est la conséquence des phénomènes chimiques qui surviennent dans un liquide sucré sous l'influence d'un autre microbe, la levure.

Le microbe du charbon, en même temps qu'il est très avide d'oxygène, est très sensible aux températures élevées. Tandis qu'on peut soumettre le sang charbonneux à un froid de — 45 degrés pendant plusieurs heures sans tuer les bactéries, une température de 41 à 42 degrés en empêche le développement. Cette particularité inspira à M. Pasteur une expérience bien élégante. En effet, certains animaux sont réfractaires au charbon : les chats, les chiens, les renards, et surtout les oiseaux, dont la température est très élevée, et les amphibies, dont la température, étant à peu près celle du milieu ambiant, est au contraire relativement basse. Or, pour montrer que c'est l'excès de la chaleur qui s'oppose au développement du charbon chez la poule, dont la température est de 41 à 42 degrés, M. Pasteur imagina de refroidir cet oiseau en lui maintenant le ventre et les pattes dans l'eau, et lui fit ainsi contracter le charbon. Par un procédé inverse, M. Gibier parvint à donner le charbon à des grenouilles et à des poissons, en les faisant vivre dans une eau portée à 35 degrés. Ainsi, en refroidissant les poules ou en réchauffant des animaux à sang froid, on obtient la démonstration du degré de tem-

pérature nécessaire au développement actif du microbe du charbon. La connaissance de ce fait fut d'ailleurs l'origine d'une découverte bien intéressante. L'action de la chaleur sur l'activité de la bactéridie devait, en effet, conduire M. Pasteur à trouver un nouveau mode d'atténuation des virus.

Nous avons dit comment M. Pasteur, dans le cours de ses recherches sur le microbe du choléra des poules, avait remarqué que l'action prolongée de l'oxygène de l'air, en présence duquel les cultures s'effectuent, en affaiblit la virulence. Mais quand il voulait appliquer ce procédé d'atténuation aux cultures du microbe du charbon, une grande difficulté se présenta, par le fait de la production des spores, qui sont extrêmement résistantes et dont ni le vieillissement ni l'action de l'oxygène de l'air, même très prolongée, ne modifient la vitalité et la virulence. Ainsi Paul Bert avait pu soumettre du sang charbonneux à de très hautes tensions d'oxygène sans en détruire la virulence, et il en avait même conclu, à tort, que le charbon ne pouvait être causé par un organe vivant.

MM. Pasteur, Chamberland et Roux tournèrent précisément cette difficulté, en cultivant le microbe du charbon à une température élevée, qui lui enlève une partie de son activité, et qui lui ôte, en outre, la propriété de former des spores : à 45 degrés, dans le bouillon de veau, la bactéridie ne se cultive plus ; de 42 à 43 degrés, elle se cultive abondamment, au contraire ; mais, à cette température, les spores ne se forment plus. En conséquence, on pouvait maintenir au contact de l'air pur, entre 42 et 43 degrés, une culture de bactéridies entièrement privée de germes. Alors apparaissaient les très remarquables résultats suivans : après un mois d'attente environ, la culture était morte. La veille ou l'avant-veille du jour où se manifestait cette impossibilité du développement, et tous les jours précédens, dans l'intervalle d'un mois, la reproduction de la culture était, au contraire, facile. Mais on constatait, en outre, ce fait extraordinaire que la bactéridie était déjà dépourvue de virulence après avoir subi pendant huit jours cette température de 42 à 43 degrés ; au moins, les cultures étaient-elles inoffensives pour le cobaye, le lapin et le mouton, trois des espèces animales les plus aptes à contracter le charbon. On était donc en possession, non pas seulement de l'atténuation de la virulence, mais de sa suppression en apparence complète, par un simple artifice de culture. De plus, on avait la possibilité de conserver et de cultiver, à cet état inoffensif, le terrible microbe. Que se produisait-il, en effet, dans ces huit premiers jours, par cette température de 43 degrés, qui suffisait à priver la bactéridie de toute virulence? Avant l'extinction de sa virulence, le microbe du charbon passait par des degrés divers d'atténuation, et, comme pour le microbe du choléra des poules, chacun

de ces états de virulence atténuée était transmissible par hérédité aux générations issues de ces microbes modifiés. Or, puisque le charbon ne récidive pas, chacun de ces microbes charbonneux atténué constituait pour le microbe supérieur un vaccin, c'est-à-dire un virus propre à donner une maladie plus bénigne. Quoi de plus facile, dès lors, que de trouver dans ces virus successifs des virus propres à donner la fièvre charbonneuse aux moutons, aux vaches, aux chevaux, sans les faire périr, et pouvant les préserver ultérieurement de la maladie mortelle?

Les mêmes expérimentateurs devaient d'ailleurs constater encore un fait non moins important. Lorsque, en effet, la bactéridie charbonneuse a été privée de toute virulence pour le cobaye, le lapin et le mouton, on peut lui restituer son activité par des cultures successives dans le corps de ces animaux. Ainsi, la bactéridie, inoffensive pour un cobaye âgé d'un mois, peut encore tuer un cobaye âgé d'un jour : si on inocule un second cobaye avec le sang de ce dernier, et un troisième avec le sang du second, on observe alors que la virulence de la bactéridie, ou, en d'autres termes, son aptitude à se développer dans l'économie, se renforce graduellement, au point de pouvoir bientôt tuer le cobaye d'un mois, d'un an, puis le mouton lui-même.

Ce sont là les faits sur lesquels repose la vaccination charbonneuse, telle qu'elle a été introduite dans la pratique vétérinaire par M. Pasteur. Cette vaccination se fait par deux inoculations successives de virus à deux états d'activité différens : la première, avec le *premier vaccin*, qui ne préserve que partiellement les animaux, et la deuxième, avec le *deuxième vaccin*, beaucoup plus actif que le premier, et qui achève de les rendre complètement réfractaires au charbon. Par l'inoculation successive de ces deux virus atténués, on provoque chez les moutons, les chèvres, le bœuf, le cheval, une maladie extrêmement affaiblie, dans l'immense majorité des cas, suffisante cependant pour conférer aux animaux une immunité solide contre le charbon expérimentalement inoculé ou spontané. La fameuse expérience de Pouilly-le-Fort, qui avait donné des résultats absolument démonstratifs sur la réalité de cette immunité, fut bientôt suivie d'expériences publiques analogues en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Italie, en Belgique, et partout les résultats confirmèrent la théorie. Aujourd'hui, les inoculations préventives contre le charbon sont entrées dans la pratique courante ; personne, parmi ses plus ardens adversaires, n'en conteste plus le principe, et on ne discute plus que sur leur valeur économique. En effet, comme il arrive toujours quelques accidens, bien rares à la vérité, du fait de l'inoculation, il est évident que, dans les régions où la maladie charbonneuse ne sévit que très exceptionnellement sur les

troupeaux, la pratique de la vaccination pourrait n'être pas avantageuse. De fait, d'après une statistique produite l'année dernière par M. Chamberland au congrès d'hygiène de Vienne, sur plus de 1 million de moutons et plus de 100,000 bœufs vaccinés, la mortalité n'a été que de 1 mouton sur 200 et de 1 bovin sur 700, proportion qui permettait assurément de regarder comme négligeables les pertes imputables à l'opération. Quant à la question de savoir si les animaux vaccinés sont vraiment rendus réfractaires à la maladie spontanée, il résulte d'une expérience, instituée par M. Chamberland en 1881, et portant sur 23,550 moutons et 1,254 bovins, avec 25,160 moutons et 338 bovins non vaccinés pour fournir des termes de comparaison, que la mortalité est dix fois moindre environ sur les moutons vaccinés que sur ceux qui ne le sont pas, et qu'elle est de trente à quarante fois moindre chez les bovins vaccinés que chez les non vaccinés. En somme, d'après la totalité des résultats enregistrés, portant sur plus de 1 million de moutons et de 100,000 bovins vaccinés, la vaccination, en y comprenant toutes les pertes qu'elle peut entraîner, a diminué la mortalité dans la proportion de 10 à 1 pour les moutons et de 15 à 1 pour les bovins, chiffres qui sont extrêmement favorables à la pratique des vaccinations, et qui prouvent que les avantages économiques de cette pratique seront incontestables partout où la mortalité dépasse chez le gros bétail 1 pour 100, et 2 pour 100 chez les moutons.

Nous venons d'indiquer, pour n'avoir pas à y revenir, les grands bienfaits qui devaient immédiatement résulter des recherches purement scientifiques de M. Pasteur sur la bactéridie charbonneuse, bienfaits dont les intérêts économiques, avec toutes leurs conséquences, ne devaient pas seulement avoir à profiter, puisqu'il est bien évident qu'en diminuant les pertes des troupeaux par le charbon, on ne conservait pas seulement un certain nombre d'animaux pour la consommation, mais encore qu'on diminuait les chances de contagion de la maladie à l'homme, cette contagion se faisant habituellement par le maniement des peaux d'animaux charbonneux, ou par la piqûre de mouches nourries du sang de ces cadavres. Nous n'en avons cependant pas fini avec le microbe du charbon, dont l'étude extraordinairement féconde devait encore fournir à d'autres observateurs, sur la vie des microbes en général, et sur leur rôle dans la production des maladies, de très importans éclaircissemens.

V.

La plupart de ces travaux se rapportent aux effets de différens agens sur la vitalité, et, par suite, sur la virulence de la bactéridie

charbonneuse, et au mécanisme intime de l'immunité qu'une atteinte légère de la maladie charbonneuse, provoquée par l'inoculation de la bactéridie atténuée, confère contre une inoculation de la maladie mortelle.

L'action de la chaleur fut d'abord étudiée. En 1880, M. Toussaint fit connaître le résultat d'expériences d'après lesquelles du sang charbonneux, maintenu à la température de 55 degrés pendant dix minutes, constitue un vaccin capable de donner aux moutons l'immunité charbonneuse. Le même expérimentateur avait encore observé, presque à la même époque, que l'addition au sang charbonneux d'acide phénique, à la dose de 10 pour 100, donnait le même résultat. A vrai dire, ces procédés, au point de vue de la pratique des vaccinations, étaient assez imparfaits, car les bactéridies contenues dans le sang recevaient inégalement l'action de la chaleur, et étaient par suite très inégalement atténuées. M. Chauveau reprit ces expériences et en réglementa le procédé en appliquant la chaleur, non plus au sang charbonneux lui-même, mais aux liquides de cultures artificielles. Ces liquides, d'abord soumis à la température de 42 à 43 degrés, pour produire des bactéridies sans spores, étaient ensuite portés à la température de 47 degrés, pendant une, deux, trois, quatre heures et même davantage; et, durant cette seconde phase, les microbes subissaient une atténuation suffisante pour produire à coup sûr une atteinte légère, servant de vaccination. M. Chauveau montra, en outre, que les spores elles-mêmes subissent l'action atténuante de la chaleur, quand elles proviennent de bactéries d'abord surchauffées, puis placées à la température de 32 à 35 degrés, favorable à la formation de ces spores, tandis qu'elles ne ressentent aucun effet de ce surchauffage quand elles sont de provenance normale, c'est-à-dire quand elles proviennent de bactéridies non atténuées. Cette atténuation était d'ailleurs complètement indépendante de l'action de l'oxygène, et pouvait même être hâtée par la soustraction de ce gaz; mais, obtenue dans ces dernières conditions, elle avait le grand inconvénient de ne pas être persistante, c'est-à-dire de ne pas être transmissible héréditairement aux générations successives provenant des bactéridies aussi violemment influencées. En d'autres termes, la véritable atténuation paraissait être sous la dépendance de changemens survenus pendant l'évolution lente des élémens qui la subissent.

L'influence de l'oxygène comprimé, déjà bien étudiée par Paul Bert, fut de nouveau employée pour atténuer la virulence des cultures, par MM. Chauveau et Wosessenki, et, en 1884, ces expérimentateurs obtinrent de cette façon une culture atténuée d'une

façon très satisfaisante, pouvant servir aux vaccinations, et suffisamment fixée pour se transmettre ensuite dans les cultures à l'air libre.

Reprenant les premiers essais d'atténuation par l'acide phénique mentionnés par Toussaint, MM. Chamberland et Roux montrèrent de leur côté que diverses substances, dites antiseptiques, mélangées aux liquides des cultures, peuvent produire une atténuation, et même une atténuation transmissible aux cultures subséquentes. Ainsi l'acide phénique, à la dose de 1 pour 800, et le bichromate de potasse à celle de 1 pour 1,200 ou 1,500, ajoutés à un bouillon de culture, en atténuent la virulence proportionnellement à la durée du séjour de la bactéridie dans ce milieu ; de telle façon que, si l'on fait, à divers intervalles, des semences avec cette culture mère dans des bouillons ordinaires, la bactéridie poussera en conservant le degré d'atténuation qu'elle avait au moment où elle a été prélevée.

Enfin, des expériences récentes de M. Arloing ont démontré que les cultures de la bactéridie charbonneuse, exposées dans un milieu liquide aux rayons du soleil, éprouvent une atténuation graduelle, en même temps que leur végétabilité est ralentie ; si l'ensoleillement se prolonge, la virulence, et finalement la vie de la culture, finissent même par disparaître.

Malgré toutes ces acquisitions nouvelles, certainement très intéressantes au point de vue de la connaissance des conditions de la vie des microbes, il faut dire que c'est la méthode de M. Pasteur, c'est-à-dire l'altération par la chaleur, obtenue à 42 ou 43 degrés, au contact de l'air pur, qui réalise encore le mieux ce qu'on a appelé si justement « la création de véritables races de virus vaccins. »

En dépit d'expériences si nombreuses et si variées, le fait de la vaccination, le phénomène de l'immunité acquise, comme on la nomme encore, restait cependant absolument inconnu dans son mécanisme intime. Comment cette immunité était produite, on le savait bien maintenant : c'était par le moyen d'une atteinte primitive légère de la maladie à éviter. Mais pourquoi l'immunité résultait-elle de cette atteinte, autrement dit pourquoi certaines maladies ne récidivaient-elles pas? On n'avait encore proposé que des hypothèses plus ou moins probables pour résoudre cette seconde partie du problème.

M. Pasteur, le premier, avait proposé une théorie, dite *théorie de l'épuisement*, qui était fondée sur ce fait, que le liquide ayant servi à une première culture du microbe du choléra des poules n'est plus apte à une nouvelle culture, et cela sans doute à cause de l'épuisement de certains principes nécessaires à la prolifération du microbe. Par un phénomène analogue, un organisme vacciné ne serait qu'un organisme privé, par une première maladie, de cer-

tains élémens nécessaires à la végétation des microbes qui avaient produit cette maladie.

Une seconde théorie, dite *théorie du contre-poison*, a été surtout défendue par M. Chauveau. Elle admet que la première atteinte d'une maladie virulente donne naissance à une substance toxique pour le microbe parasite, qui rend l'organisme désormais inhabitable à ce même microbe. Cette théorie avait été inspirée à M. Chauveau par ce fait que les moutons algériens, réfractaires à l'inoculation d'une petite quantité de virus charbonneux, ne résistent pas à l'inoculation de grandes quantités de ce virus.

Enfin, une troisième théorie, formulée d'abord par M. Bouchard, qui invoqua, pour expliquer l'immunité, une *modification dynamique* consécutive à la première atteinte de la maladie, et qui a été, de la part de M. Grawitz et de M. Metschnikof (d'Odessa), l'objet de bien curieuses tentatives de démonstration, pourrait être dite la *théorie de l'adaptation* ou de *l'entraînement à la résistance*. Pour ces derniers auteurs, en effet, l'immunité consisterait en un pouvoir de résistance ou d'adaptation plus grand des cellules des tissus qui les rendrait plus aptes à la « lutte » contre les microbes. M. Metschnikof, interprétant des observations dans lesquelles il a vu les cellules blanches du sang, ou leucocytes, contenant dans leur intérieur des microbes préalablement injectés dans le sang, pense que ces cellules ont, dans l'organisme, ce rôle spécial de détruire les parasites qui peuvent l'envahir : d'où le nom de cellules voraces ou *phagocytes* qu'il leur appliqua ; d'où aussi cette théorie que, si les bactéries atténuées ne sont pas virulentes, c'est parce qu'elles se laissent dévorer par les leucocytes ; que les bactéries non atténuées sont virulentes parce qu'elles sécrètent un poison qui les paralyse ; et que les inoculations préventives à l'aide de virus atténués confèrent l'immunité, parce que les leucocytes, habitués à la lutte contre les microbes par un premier conflit, dont ils sont sortis victorieux, avec les microbes atténués, affaiblis, sont dès lors en état d'absorber et de digérer les microbes les plus virulens. En somme, le phénomène se réduirait à un simple fait de mithridatisme pour ces cellules voraces, qui pourraient ainsi s'accoutumer progressivement aux poisons sécrétés par les microbes dangereux.

Toutes ces théories sont certainement ingénieuses, et toutes elles peuvent s'appuyer sur des faits bien observés, qui paraissent les justifier. Peut-être y a-t-il dans les unes et les autres quelque part de vérité, car les phénomènes de la vie sont toujours très complexes. Cependant de récentes expériences, sur un nouveau procédé de vaccination contre les maladies infectieuses, sont venues éclairer singulièrement ce mystérieux mécanisme de l'immunité, et apporter un appoint sérieux à la théorie dite du *contre-poison*.

Il s'agit d'abord des expériences que fit M. Charrin avec les cultures d'un microbe découvert par M. Gessard, microbe qui donne à la suppuration une coloration bleue, bien connue des chirurgiens. Ce microbe est très dangereux pour les lapins, et les tue rapidement. Or M. Charrin montra qu'en injectant préalablement aux lapins de fortes doses du bouillon de culture de ce microbe *pyocyanique*, stérilisé par la chaleur, on retarde considérablement leur mort lorsqu'on leur inocule ensuite une culture vivante du même microbe. Puis vinrent les expériences faites par MM. Chamberland et Roux avec le vibrion septique, microbe trouvé par MM. Pasteur, Joubert et Chamberland, dans la terre et dans l'intestin des bestiaux et des chevaux, et que MM. Koch et Gaffky, en Allemagne, ont démontré être le facteur de certaines gangrènes rapides, caractérisées par la formation de gaz fétides. MM. Chamberland et Roux avaient observé que les cultures de vibrion septique, lorsqu'elles sont achevées et stérilisées par la chaleur, ne sont plus aptes, si on les ensemence de nouveau, à nourrir une nouvelle génération de microbes; de même que, si l'on ajoute à du bouillon neuf une certaine quantité de l'extrait du bouillon d'une culture terminée, le liquide mixte ainsi préparé se montre très peu favorable à la végétation du vibrion. Ces particularités constituaient déjà une démonstration, très acceptable, de ce fait que ce sont bien les produits élaborés par le microbe qui s'opposent à son développement ultérieur. Mais les expérimentateurs ont apporté à cette théorie une preuve irrécusable en opérant, non plus *in vitro*, mais bien sur les animaux. Ayant injecté à un cobaye une forte dose d'une culture achevée de vibrion septique chauffée à 110 degrés pendant dix minutes, c'est-à-dire absolument privée de tout organisme vivant, ils ont constaté que ce cobaye, après avoir présenté quelques troubles fugaces rappelant la maladie causée par le vibrion vivant, avait acquis l'immunité contre la septicémie, qui est cependant pour lui une maladie terrible, et à laquelle il succombe dans un temps si court qu'il semblait que toute préservation fût hors de portée.

Ainsi, non-seulement ces expériences prouvaient la possibilité de vacciner contre les maladies infectieuses par un nouveau procédé, par l'action des *produits solubles* élaborés par les microbes dans leurs milieux de culture, mais encore elles faisaient la lumière sur la nature intime, sinon de toutes, au moins d'un certain nombre de vaccinations, et prouvaient décidément ce qui n'avait été qu'entrevu jusqu'alors, à savoir qu'on peut rendre des animaux réfractaires à certaines maladies virulentes sans recourir à l'inoculation d'aucun virus vivant. Cette méthode semblait, d'ailleurs, devoir être féconde, car à peine était-elle connue, que MM. Chantemesse et Widal parvenaient à rendre des souris réfractaires au microbe de la fièvre

typhoïde en les inoculant préalablement avec quelques centimètres cubes d'une culture de bacille typhique où tous les microbes avaient été tués par la chaleur.

Enfin, il y a quelques jours à peine, M. Gamaleïa (d'Odessa) faisait connaître qu'il était arrivé, à l'aide d'injections préalables d'une certaine dose de bouillon de culture du microbe du choléra, également stérilisé par la chaleur, à rendre des pigeons réfractaires à la maladie très grave que leur donne ce microbe, surtout après quelques passages dans cette espèce. C'est en outre cette virulence progressive, que prend le microbe du choléra en passant de pigeon à pigeon, qui a permis à M. Gamaleïa de donner franchement le choléra à des cobayes, ce que n'avaient pu faire jusqu'à présent que d'une façon douteuse, et grâce à des artifices expérimentaux assez compliqués, M. Koch et MM. Nicati et Rietsch. Or les cobayes, qui succombent à l'inoculation de ce choléra de passage, sont également vaccinés par des cultures chauffées, c'est-à-dire par les substances solubles qui résultent de la vie des microbes dans ces cultures, substances dont l'existence avait d'ailleurs été constatée, et dont les propriétés avaient été étudiées déjà depuis plusieurs années par MM. Nicati et Rietsch, en France, et par M. Koch, en Allemagne. De là à affirmer qu'on est en possession d'un procédé de vaccination préventive du choléra applicable à l'homme, il y a évidemment la distance d'une étude qui est encore tout entière à faire, et non la plus facile. Mais si la maladie donnée aux pigeons par M. Gamaleïa est, en effet, le choléra, il est permis d'avoir grande confiance dans les résultats définitifs de ces nouvelles expériences.

Mieux encore : bien que la constitution chimique des produits solubles élaborés par les microbes, de ces ptomaïnes dont on commence à faire l'histoire, soit encore fort mal définie, on peut cependant tenter, soit d'en faire l'analyse et puis la synthèse, soit de les identifier à d'autres substances chimiques actuellement connues, qu'on pût employer dès lors directement comme substances vaccinantes. Ce progrès marquerait sans doute la dernière étape dans la série des découvertes en matière des vaccinations, et on pourrait vraiment dire que les microbes nous auraient appris à nous passer d'eux pour la fabrication des virus-vaccins, abandonnés pour les vaccins chimiques. Ce n'est, d'ailleurs, pas là une simple vue de l'esprit, et nous n'aurions pas parlé de la possibilité de cette vaccination chimique, si un ingénieux expérimentateur, M. Peyraud, de Libourne, n'avait tout récemment prétendu être parvenu à vacciner des animaux contre la rage à l'aide de l'essence de tanaisie, qui provoque des symptômes rabiformes en tout semblables à ceux de la vraie rage, et qui, pour cet auteur, aurait la même constitution chimique que le poison élaboré par les mi-

crobes de la rage : hypothèse, il faut le reconnaître, qui est encore tout entière à vérifier.

VI.

Mais voici que nous venons de parler de la vaccination contre la fièvre typhoïde et contre le choléra : ceci est presque la science de demain, et nous conduit à l'époque présente, où la microbiologie, ou plutôt la bactériologie, — pour employer un terme plus exact, qui s'est substitué au précédent dans le langage des savans, — a fait toutes ses preuves, est décidément constituée comme science, et a pris la place à laquelle elle avait droit dans de nombreux laboratoires des mieux installés, où se pressent de nombreux élèves. L'origine de ce mouvement, qui a été si rapide et si entraînant, nous ne craignons pas de le répéter, ce sont les admirables travaux de M. Pasteur sur le choléra des poules et sur le charbon, dont nous venons de tracer un peu longuement l'histoire, comme il convenait. Après la publication des expériences sur la vaccination charbonneuse en 1880, les microbes avaient la partie gagnée et, dès ce moment, de tous les côtés, les recherches allaient se multiplier sur ce nouveau champ conquis à la science, et dont la fécondité extrême n'allait pas tarder à se manifester.

Au début de cette nouvelle période, pour les esprits non prévenus, pour les intelligences non fossilisées dans le passé et encore susceptibles d'évolution, les faits suivans étaient acquis, à savoir : que toutes les maladies contagieuses sont de nature parasitaire, c'est-à-dire causées par des micro-organismes vivans, par des microbes qui sont les agens tangibles et maniables des maladies et de leur contagiosité; que ces microbes déterminent des troubles, au sein des organismes dans lesquels ils ont pénétré, par un mécanisme comparable à celui des fermentations, qui sont, elles aussi, de véritables maladies de milieux organiques, déterminés, non vivans, également dues à l'action des microbes; enfin, admirable conséquence de la connaissance des propriétés biologiques des microbes, qu'on peut faire servir ceux-ci, à l'aide de certains maniemens qui les troublent dans leur vitalité et modifient leur activité virulente, à protéger les animaux contre les maladies graves dont ils sont les mêmes agens. Nature parasitaire des maladies infectieuses, mécanisme de la contagion, atténuation biologique des virus, et vaccination, voilà les connaissances fondamentales dues au génie de M. Pasteur, voilà les grandes conquêtes de la nouvelle science qui allait, en quelques années, devenir aussi riche que les plus vieilles parmi ses aînées.

Et telle était, en effet, la solidité des principes établis sur les

rigoureuses expériences que nous avons décrites, qu'ils allaient, à l'instar de ces calculs astronomiques qui révèlent l'existence d'un astre inconnu et l'endroit précis du ciel où il se dérobe encore invisible, inspirer toute une série de découvertes médicales, devenues désormais faciles. Ainsi, la nature animée de la contagion était désormais démontrée, le résultat de la recherche du microbe d'une maladie contagieuse quelconque devenait pour ainsi dire une conquête assurée. Ce n'était plus qu'une question d'habileté dans la technique des manipulations. Inversement, il suffisait de démontrer qu'une maladie était d'origine microbienne pour qu'on fût en droit d'affirmer, même en l'absence de faits observés, que cette maladie était, directement ou indirectement, mais certainement contagieuse. Et c'est même ce qui est arrivé pour une maladie bien connue, la pneumonie, la vulgaire fluxion de poitrine, dont les médecins n'avaient pas su reconnaître la contagiosité par l'observation, et qui, une fois établie sa nature microbienne, est devenue le sujet d'observations nombreuses qui montrent à l'évidence qu'elle est contagieuse et épidémique.

Dans le court espace de huit années qui nous sépare aujourd'hui de cette époque du début de la bactériologie, les maladies dont la nature microbienne a été mise hors de doute sont si nombreuses, tant parmi les maladies spéciales aux animaux que parmi celles de l'homme, que la liste en serait trop longue pour être donnée ici. Nous parlerons seulement de celles qui sont le plus répandues, et dont il est d'intérêt général de connaître l'origine.

Une des premières et des plus belles découvertes de cette période est assurément celle du microbe de la tuberculose, faite par M. Koch en 1882. Sous le nom général de tuberculose, on comprend aujourd'hui tout un ensemble d'affections locales, ayant une tendance plus ou moins grande à la généralisation et entre lesquelles, avant l'époque actuelle, on n'établissait parfois aucune parenté. La forme la plus commune de la tuberculose est la phtisie pulmonaire, mais il est maintenant démontré que les lésions, si nombreuses et si variées, attribuées à la scrofule, et aussi certaines maladies de la peau, sont de la même nature et reconnaissent la même cause que la phtisie pulmonaire. Il faut dire que la découverte du microbe de la tuberculose avait été précédée de la découverte, bien autrement importante et bien autrement difficile à faire accepter, de la contagiosité de cette maladie. En 1868, M. Villemin, l'illustre professeur du Val-de-Grâce, qui devrait être regardé, plus qu'il ne paraît l'être, comme une des gloires de la médecine militaire française, donna la preuve de ce fait, qui semblait renverser toutes les notions classiques, que la tuberculose est transmissible par inoculation, et, par suite, contagieuse. M. Villemin

doit donc être considéré comme un grand initiateur, et tous les travaux faits sur le même sujet émanent véritablement de son œuvre. Cette œuvre, d'ailleurs, devait être vivement attaquée ; mais, après quatorze années de controverses, elle recevait une confirmation absolue de la découverte, par M. Robert Koch, du microbe de la tuberculose, c'est-à-dire de l'agent jusqu'alors inconnu de cette contagiosité, si discutée en dépit d'expériences absolument probantes. Certes, dans cette histoire de la tuberculose, le mérite de M. Koch est grand. M. Koch a su voir et surtout faire voir, par l'emploi de procédés de coloration tout nouveaux, empruntés à une méthode générale imaginée par M. Ehrlig, qu'il y avait, dans toutes les lésions tuberculeuses, de très petits bâtonnets, mesurant en moyenne 3 à 4 millièmes de millimètre en longueur, et dix fois moins larges que longs ; il a réussi, en outre, à cultiver ce *bacille*, et à reproduire la tuberculose chez les animaux en inoculant les cultures, Pour triompher de toutes les difficultés qui se présentèrent dans le cours de cette étude, M. Koch dut créer, nous devons aussi le rappeler, toute une technique de recherches anatomiques, de procédés de coloration et de culture, technique extrêmement ingénieuse, et grâce à laquelle il fit d'ailleurs une entrée éclatante dans le monde des savans. Mais ce qu'il faut dire aussi, parce que M. Koch semble un peu l'avoir oublié, c'est que M. Villemin avait depuis longtemps établi le fait qui devait inspirer ses recherches, et surtout que celles-ci avaient été précédées des découvertes de M. Pasteur, qui étaient venues précisément démontrer le rôle des microbes dans la genèse des maladies et dans leur contagiosité. La tuberculose est contagieuse, avait dit M. Villemin ; et M. Pasteur avait ajouté : toutes les maladies contagieuses sont dues à des microbes. M. Koch trouva le microbe, dont l'existence avait été affirmée. Il est donc, qu'il le veuille ou non, l'élève de M. Villemin et de M. Pasteur, au même titre que tous les bactériologistes, grands et petits, sont aujourd'hui les élèves de M. Pasteur.

Quoi qu'il en soit, c'était un heureux début pour les premiers pas de la jeune science que cette nouvelle conquête. Sur cinq décès dans notre pays, la tuberculose doit être accusée au moins une fois, et dans certains groupes d'hommes vivant en commun, dans l'armée en particulier, les ravages causés par cette terrible maladie sont considérables. Des ennemis de la science et du progrès, des *néophobes*, s'en vont répétant que la découverte des microbes n'a pas fait guérir un malade. Sans insister sur la fausseté de cette assertion, point sur lequel nous reviendrons plus tard, connaître que la tuberculose était contagieuse, et que l'agent de cette contagion, rejeté au dehors, surtout par l'expectoration des phtisiques, était absorbé et mis directement en contact avec nos organes pulmo-

naires par l'inhalation de poussières ainsi souillées, n'était-ce pas là un renseignement d'une importance capitale? Certes, alors même que la thérapeutique de la maladie ne dût rien gagner de la découverte de son microbe, la notion seule de son origine était bien suffisante pour en prévenir d'innombrables atteintes, sans parler de la connaissance de la contagion directe entre parens, entre époux, et de la transmission héréditaire, autres faits sur lesquels toute personne peut méditer à un moment donné, pour en éviter la réalisation plus ou moins fatale, avec son cortège de maux et de douleurs.

Toutefois, la découverte du microbe de la tuberculose n'a pas eu le retentissement qu'elle méritait, car les maladies au milieu desquelles nous vivons, quelque grand que soit le tribut qu'elles prélèvent, n'ont pas le privilège de frapper notre imagination comme les maladies d'origine exotique, dont les incursions sur notre sol se font à des intervalles plus ou moins éloignés, et qui répandent partout la terreur. A celles-ci est réservé spécialement le mot lugubre d'épidémie. Et cependant, le plus souvent, les ravages causés par les grandes épidémies sont loin d'être aussi considérables que ceux qu'exercent couramment des maladies telles que la tuberculose ou la fièvre typhoïde, au milieu desquelles nous vivons sans en prendre grand souci. Il faut reconnaître toutefois que cette crainte des épidémies exotiques n'est peut-être pas aussi mal fondée qu'on pourrait le croire. En effet, vivant au milieu de nos épidémies indigènes, nous avons sans doute raison de croire que nous en sommes préservés par quelque bénéfice de notre constitution, ou par celui d'une atteinte légère antérieure, qui constitue une véritable vaccination naturelle; tandis que nous nous trouvons brusquement privés de ce palladium en face d'un mal nouveau, dont les premiers coups, frappés brusquement comme au hasard, ne nous paraissent respecter aucune des immunités sur lesquelles nous sommes habitués à faire fonds.

De fait, ni l'instruction de plus en plus largement répandue, ni la pénétration dans les milieux éclairés de notions scientifiques et surtout médicales assez précises, ne paraissent avoir la moindre influence sur la vivacité des paniques qui éclatent au début des grandes épidémies. Nous l'avons encore vu récemment pour la dernière épidémie de choléra, qui nous a fait assister à de véritables scènes dignes du moyen âge. Aussi, le bruit fait dans le monde autour des recherches entreprises sur le terrible microbe indien fut-il grand, et M. Koch est bien plus connu pour l'avoir trouvé que pour avoir trouvé celui de la tuberculose. Ces deux découvertes, cependant, sont de valeur bien inégale; et sans parler des obstacles à vaincre, qui ne furent pas comparables dans les deux

cas, la difficulté de reproduire la maladie expérimentalement chez les animaux, à l'aide des cultures du fameux bacille en virgule, a laissé planer quelques doutes sur le rôle attribué à ce microbe. A vrai dire, cette considération est peu valable, et il est aujourd'hui assez généralement admis que M. Koch a vraiment trouvé le microbe du choléra. L'histoire de ce microbe est d'ailleurs bien intéressante à deux points de vue, par son mode d'action sur l'organisme et par son genre de vie en dehors de l'organisme. En effet, contrairement à ce que l'on observe d'habitude dans les maladies microbiennes, l'organisme atteint n'est pas pénétré par le bacille cholérigène, qui se développe seulement à la surface de l'intestin : d'où cette conséquence que les symptômes de la maladie sont produits par des substances toxiques de la nature des ptomaïnes, qui sont sécrétées par les microbes, ou, plus simplement, qui résultent de leur végétation sur des membranes dont la fonction d'absorption est, comme on sait, très active ; et nous avons vu plus haut comment M. Gamaleïa a confirmé cette hypothèse en prouvant, par la vaccination à l'aide de cultures stérilisées, l'existence de ces substances toxiques. Bien que d'origine parasitaire, le choléra serait donc en même temps un véritable empoisonnement, conception qui concorde bien avec la rapidité, souvent foudroyante, de la maladie. En dehors de l'organisme, le bacille en virgule serait d'une grande susceptibilité, due à cette circonstance qu'il ne produit pas ces spores qui constituent la forme sous laquelle les microbes résistent énergiquement à l'action destructive des agens extérieurs, chaleur, lumière, dessiccation, oxygène, etc. Aussi ne peut-il se perpétuer que dans l'eau, et encore à cette condition que l'eau ne soit pas putride, car sinon il ne tarderait pas à succomber dans la lutte pour l'existence qu'il aurait à soutenir contre les microbes de la putréfaction. Peut-être ces différens points ne sont-ils pas encore bien éclaircis, mais ils cadrent assez bien, dans leur généralité, avec les allures des épidémies de choléra, qui marchent volontiers dans la direction des cours d'eau, et avec le rôle, incontestablement reconnu, des eaux d'alimentation souillées par les déjections des cholériques, dans la transmission de la maladie.

Une autre maladie, qui paraît aussi se transmettre le plus souvent, sinon toujours, par les eaux d'alimentation, c'est la fièvre typhoïde. Celle-ci nous touche de bien plus près que le choléra, car c'est un ennemi qui est toujours à nos portes, et ses coups, pour être moins bruyans que ceux des grandes épidémies, ne laissent pas cependant que d'être plus terribles. Dans les grandes villes, on dit que la fièvre typhoïde est endémique, ce qui revient à dire que nous y vivons constamment au milieu d'épidémies sujettes, de temps à autre, à des recrudescences, sous l'influence de

causes plus ou moins connues. Aussi tous les habitans des grandes agglomérations urbaines sont-ils condamnés à avoir cette maladie, qui, fort heureusement, présente les deux caractères suivans : elle ne récidive pas, ou du moins ses récidives sont très exceptionnelles ; et elle est le plus souvent fort bénigne, au point de ne pouvoir toujours être reconnue et d'être prise parfois pour une de ces légères indispositions, mal déterminées, que les médecins nomment volontiers des *embarras gastriques*. Mais cette forme atténuée elle-même, qui est habituelle chez les citadins acclimatés, et surtout chez les jeunes enfans, confère l'immunité contre une seconde atteinte. Il y avait même, dans ce fait de l'immunité acquise par une forme légère de la maladie, un grand encouragement à chercher une vaccination contre la fièvre typhoïde. Contre la tuberculose, qui est le plus souvent une maladie locale et chronique, qui détruit progressivement des organes indispensables à la vie, il y a peu d'espoir de trouver un procédé de vaccination : au moins tous les essais ont-ils échoué jusqu'à ce jour. Contre le choléra, l'application à l'homme de la méthode de M. Gamaleïa rencontrera sans doute de graves difficultés de ce fait, que cette maladie récidive ou du moins que son atteinte ne paraît conférer qu'une immunité passagère qui ne persiste même pas toujours pendant toute la durée d'une épidémie, peut-être parce que son microbe se développe aux portes de l'organisme sans le pénétrer et ne peut, par suite, être sensible à l'influence des modifications survenues dans l'intimité de cet organisme. Mais contre la fièvre typhoïde, maladie aiguë dont les symptômes, comme ceux du choléra des poules, paraissent dus en partie à l'action de produits toxiques élaborés par les microbes, maladie qui ne récidive pas et qui affecte souvent des formes atténuées à tous les degrés, qui confèrent néanmoins l'immunité, il est absolument légitime de songer à la possibilité d'une vaccination. Peut-être même sommes-nous à la veille de cette heureuse découverte. Le microbe de la fièvre typhoïde, aperçu dans les organes des typhiques depuis sept ou huit ans, par plusieurs auteurs, a été, en 1886, isolé et cultivé par un bactériologiste allemand, M. Gaffky, et les inoculations aux animaux, qui constituaient la dernière preuve à fournir du rôle véritablement typhogène de ce microbe, ont surtout bien réussi, chez nous, entre les mains de MM. Chantemesse et Widal. De plus, comme nous l'avons déjà dit, ces derniers expérimentateurs ont réussi à conférer à des souris l'immunité contre les microbes vivans, en leur inoculant une petite quantité d'un bouillon de culture stérilisé par la chaleur. Ces premiers essais sont extrêmement encourageans, et ce ne serait sans doute pas se compromettre beaucoup qu'annoncer la prochaine découverte d'un procédé de vaccination contre la fièvre

typhoïde applicable à l'homme. Vacciner contre la fièvre typhoïde, qui, dans notre armée, par exemple, prélève chaque année trois hommes sur mille, ce serait certes encore une conquête admirable de la bactériologie, presque aussi importante que celle de la vaccination contre la variole.

Nous n'en finirions pas si nous voulions parler, même en ne leur consacrant que quelques mots, de toutes les maladies dont on connaît aujourd'hui les microbes. La pneumonie, que nous avons déjà citée ; la morve, que le cheval transmet directement à l'homme ; la lèpre, cette maladie qui sommeille, mais n'est cependant pas éteinte : ce sont là autant d'affections micro-parasitaires dont les agens sont absolument connus et parfaitement étudiés. La diphtérie, qui paraît nous venir des oiseaux ; le tétanos, qui nous vient presque certainement du cheval ; les fièvres éruptives, la grippe, la coqueluche, qui sont nos épidémies habituelles ; la dysenterie, la malaria, la fièvre jaune, ces grandes endémiques des pays chauds : toutes ces maladies sont à l'étude, et c'est presque montrer trop de réserve que de ne pas donner leurs microbes comme décidément connus. Ils le seront demain, s'ils ne le sont déjà, car ce n'est plus affaire que de quelques expériences définitives. Enfin, il est depuis longtemps démontré que partout où il y a formation de pus ou d'abcès, dans la simple tourniole ou le furoncle, comme dans les vastes suppurations profondes et les érysipèles, partout on trouve des microbes, microbes qui semblent appartenir à deux espèces seulement, et qui, selon les organes où le hasard leur donne accès, font des maladies locales très bénignes ou des infections générales extrêmement graves, telles qu'un furoncle négligeable ou une ostéomyélite mortelle, telles encore qu'un érysipèle de la face qui guérit en huit jours, ou une de ces terribles septicémies des femmes en couches qui les tuent presque fatalement.

Tous les microbes dont nous venons de parler appartiennent à la famille des bactériens : ce sont des champignons élémentaires, en forme de bâtonnets plus ou moins gros, plus ou moins longs, et des microcoques en forme de points, de diamètre variable, groupés soit en chaînettes, — ce sont les *streptocoques*, — soit en amas, — ce sont les *staphylocoques*. Mais il y a aussi des microbes de nature animale, et tel est celui de la malaria, que nous venons de nommer. Ce microbe, d'après les recherches du professeur du Val-de-Grâce, M. Laveran, et d'après celles, postérieures, mais plus complètes, de plusieurs auteurs italiens, MM. Marchiafava, Celli et Golgi, serait un animalcule unicellulaire, de la famille des amibes, une *plasmodie*, qui se logerait dans les globules rouges du sang, les détruirait rapidement, et dont l'évolution parfaite, comprise dans des périodes de deux jours, déterminerait des accès de fièvre

intermittens, du type tierce, mais pouvant être quotidiens et même bi-quotidiens, du fait de la présence dans le même organisme de plusieurs générations de parasites d'une origine différente. Le microbe de la malaria serait donc un *hématozoaire*, et s'il est jusqu'à présent seul de sa famille parmi les microbes pathogènes de l'homme, on a cependant constaté l'existence de ses semblables dans quelques maladies propres aux animaux, et particulièrement aux tortues.

Dans le cours de cette revue, déjà longue, nous n'avons pas encore nommé la rage. C'est qu'au point de vue spécial qui nous occupe, il faut bien dire que l'étude de la rage est encore à faire, et que la méthode de prévention pratiquée par M. Pasteur est vraiment dans une phase d'empirisme. Incontestablement la rage est une maladie microbienne, puisqu'elle est contagieuse par morsure, par inoculation : nous savons en effet que contagion et microbe sont maintenant synonymes. Mais, ce microbe, à peine a-t-on cru l'apercevoir, et personne, jusqu'à présent, n'a pu l'isoler et le cultiver. Néanmoins, le principe des vaccinations antirabiques est fondé sur l'existence supposée d'un microbe, et il convient d'en faire ici rapidement l'histoire.

Il y a quatre ans, M. Pasteur fit connaître qu'il avait essayé d'obtenir une vaccination des chiens contre la rage à l'aide de virus atténués, suivant le principe qu'il avait découvert de l'immunité conférée par une atteinte légère contre une atteinte grave des maladies virulentes. M. Pasteur avait d'abord constaté que la virulence du virus rabique, mesurée par la longueur de la période d'incubation qui sépare l'inoculation de l'explosion des symptômes, est très variable suivant les espèces d'animaux, singe, chien, lapin ou cobaye, chez lesquels on l'observe, et que chez le singe, le virus semble même s'atténuer au point de ne jamais donner la rage au chien, tout en créant, pour cet animal, un état réfractaire à la rage. Au contraire, chez le lapin, cette virulence s'exalte et devient d'une grande fixité, en ce sens que la rage se déclare très exactement sept jours après l'inoculation d'une parcelle du système nerveux cérébro-médullaire, qui est le siège du virus. Or, comme M. Pasteur employait le virus très actif, — virus dit de passage du lapin au lapin, — pour contrôler l'état refractaire de ses chiens vaccinés, il observa que les moelles des lapins, avec lesquelles il faisait ses inoculations, diminuaient de virulence proportionnellement à la durée de leur séjour hors de l'animal dans un air bien sec. M. Pasteur vit dans ce fait un moyen d'obtenir du virus à tous ses degrés d'activité, et comme chacun de ces virus était le vaccin de celui qui venait avant lui dans l'échelle de la virulence, le résultat définitif d'une série de vaccinations successives était de rendre inoffensif le virus d'activité maxima. Mais l'expéri-

mentateur de génie vit en outre que, par l'inoculation définitive de ce dernier virus, dont la période d'incubation est fixe et relativement courte, il était possible de rattraper, de dépasser même dans sa marche, généralement plus lente, la rage inoculée par la morsure des animaux, et de faire en sorte que celle-ci, le moment de son explosion étant venu, trouvât l'organisme déjà rendu réfractaire par une rage plus virulente et plus rapide. Tel fut le principe de la méthode pour prévenir la rage *après morsure*, suivant la dénomination acceptée, rigoureusement exacte d'ailleurs, que M. Pasteur, après l'avoir essayée avec succès sur les chiens, appliqua pour la première fois à l'homme, le 6 juillet 1886, sur un enfant de quinze ans, le jeune Joseph Meister, qui avait été cruellement mordu en terrassant un chien enragé qui venait de se jeter sur ses petits camarades. L'enfant fut sauvé.

Ce qu'il y avait d'absolument nouveau dans cette méthode, ce qu'aucune des données précédemment acquises sur l'action des microbes ne faisait prévoir, c'était la possibilité d'enrayer les progrès d'une maladie dont l'individu mordu portait déjà les germes, c'était la réalisation d'une vaccination, non-seulement préventive, mais d'une vaccination doublée d'un traitement, d'une vaccination curative.

Depuis cette époque, les vaccinations antirabiques ont été pratiquées sur une vaste échelle, tant au laboratoire de la rue d Ulm que dans les nombreux instituts créés à l'étranger sur son modèle; et on peut dire qu'en dépit des attaques violentes et injustifiées dont elles ont été l'objet, leur efficacité est absolument démontrée par la grande proportion des mordus, qui, partout, échappent à l'horrible maladie.

Mais si la pratique de la vaccination est admirablement réglée, la théorie en est encore absolument inconnue. Le virus inoculé avec ce liquide, dans lequel on triture des parcelles de moelle rabique desséchée, est-il encore vivant, et seulement atténué par l'action progressive de l'air? Est-il mort au contraire, et la vaccination est-elle seulement le résultat de l'action des produits sécrétés par les microbes plus ou moins modifiés par la dessiccation? On n'en sait encore rien, et bien que des expériences toutes récentes aient rallié M. Pasteur à l'idée d'un vaccin chimique, ce ne sera là qu'une hypothèse, tant qu'on n'aura pas cultivé le microbe de la rage hors de l'organisme.

C'est la vaccination contre la rage qui a valu à M. Pasteur sa popularité; et certes jamais la popularité ne s'est adressée à un plus digne. Cependant, l'œuvre antérieure de M. Pasteur est telle, qu'on pourrait en retrancher ses travaux sur la rage sans que sa gloire fût diminuée. Mais elle en sera peut-être encore rehaussée aux yeux de ceux qui admireront surtout la foi vigou-

reuse du savant en la rigueur de ses expériences, sa vue géniale qui sut indiquer, au-delà des limites de la science faite, tout un champ nouveau à explorer, et son courage scientifique, enfin, qui lui donna l'heureuse audace d'inoculer à l'homme ce liquide dangereux qui ne lui avait pas encore livré tous ses secrets.

VII.

Quoi qu'il en soit, les bienfaits de la vaccination antirabique doivent être portés à l'actif de la science des microbes; et même, si la valeur d'une science ne devait être appréciée qu'en raison du nombre de ses applications utiles à l'humanité, la bactériologie, qui, en raison de sa jeunesse, aurait certainement droit à ce qu'on lui fît quelque crédit sur ce chapitre, est déjà en mesure de produire d'assez beaux états de services. C'est, en effet, la connaissance des microbes qui a inspiré la pratique des opérations et des pansemens antiseptiques et aseptiques, et cette pratique consiste, comme on sait, pour le chirurgien, à observer une propreté rigoureuse, à laver et ses mains et ses instrumens et ses objets de pansemens avec des solutions d'acide minéraux divers, acide phénique ou acide borique, par exemple, ou d'autres substances, telles que le sublimé, qui sont pour les microbes des poisons violens; soit encore, suivant une récente méthode qui tend à se généraliser, à n'employer que des instrumens et des linges préalablement soumis à l'action d'une température élevée de 100 à 120 degrés, qui tue plus sûrement encore tous les microbes vivans dont ils peuvent être porteurs. Or, grâce à cette pratique, les complications qui étaient les fléaux de la chirurgie et qui faisaient, chaque année, un nombre considérable de victimes, comme l'infection purulente et les érysipèles infectieux, ont presque complètement disparu; le chirurgien ne connaît plus ces terribles périodes pendant lesquelles il ne pouvait plus toucher un bistouri sans commettre un meurtre; et l'ouverture du ventre, cette opération jadis si grave qu'on hésitait à la faire même dans les cas urgens, est devenue si bénigne qu'on la pratique maintenant à simple titre d'opération, de renseignement, pour *voir ce qu'il y a dedans !* C'est assurément une opération moins dangereuse que l'était autrefois, dans certaines circonstances, l'ouverture d'un furoncle. Grâce encore aux pratiques antimicrobiennes, l'accouchement, qui, dans les maternités surtout, était une opération véritablement dangereuse, est redevenu ce qu'il devait être, une opération naturelle, qui n'est plus fatale que dans des conditions tout à fait exceptionnelles. La mortalité des femmes en couches est aujourd'hui dix fois moindre qu'elle ne l'était alors, et l'accoucheur, qui ne transporte plus au bout de ses doigts le microbe des infections

puerpérales, a cessé d'être l'agent inconscient de ces terribles épidémies, qui, plus que toutes les autres, semaient autour d'elles la désolation. En médecine enfin, si les résultats obtenus sont moins apparens, — ce qui tient à la nature même de l'objet de la médecine, — on constate cependant une rénovation presque totale des méthodes et de l'arsenal de la thérapeutique, qui n'ont plus qu'un but, réaliser l'antisepsie du milieu interne, comme la chirurgie réalise celle du milieu extérieur. On a beaucoup critiqué cette prétention de la médecine de vouloir faire l'antisepsie dans les liquides et les tissus de l'organisme, et on a dit qu'en voulant poursuivre les microbes dans les malades, on tuerait en même temps les uns et les autres. Mais cette critique n'a vraiment que la valeur d'un jeu de mots, et l'existence des médicamens spécifiques, connus depuis bien longtemps, mais dont la théorie microbienne seule a pu expliquer l'action, médicamens tels que le sulfate de quinine, les iodures de potassium et de sodium, ou les sels de mercure, est une preuve qu'il est possible de tuer les microbes ou du moins d'entraver suffisamment leur développement sans tuer les malades. Il n'y a nul doute que les recherches entreprises en ce moment de mille côtés ne parviennent, à courte échéance, à doter la thérapeutique des maladies internes de nouveaux spécifiques, c'est-à-dire de substances extrêmement nuisibles, à faibles doses, à telle ou telle espèce de microbes pathogènes. Ce que le hasard a fait lentement dans les siècles précédens, la science le fera, de nos jours, sûrement et rapidement. Et, à ce propos, nous citerons ces élégantes expériences de M. Raulin, qui montrent dans quelles limites étroites il est nécessaire de varier la composition des liquides de culture pour s'opposer au développement des microbes. Ainsi M. Raulin, recherchant la nature des substances qui sont indispensables à la végétation d'une moisissure commune, l'*aspergillus niger*, vit que ce champignon ne pouvait se développer dans un milieu qui ne contenait pas au moins 1/50,000e de zinc, et qu'il était en même temps si sensible à l'action de certains élémens nuisibles, que sa végétation s'arrêtait brusquement si, au liquide nourricier, on ajoutait seulement 1/1,600,000e de nitrate d'argent. Bien plus, cette végétation ne peut même pas commencer dans un vase d'argent, bien que la chimie soit presque impuissante à montrer que quelques particules de la matière du vase se dissolvent dans le liquide. Ces expériences prouvent qu'il serait bien imprudent de déclarer impossible la lutte contre les microbes au sein même de l'organisme, en même temps qu'elles jettent quelque lumière sur la nature mystérieuse des tempéramens et des constitutions, dans leurs rapports avec les maladies infectieuses. Qui n'a été frappé, en effet, par la résistance de certaines personnes aux diverses maladies contagieuses, et, au con-

traire, par la fâcheuse prédisposition de quelques autres à ne pas manquer une occasion d'attraper une maladie, suivant la juste image du langage vulgaire. Or des particularités infinitésimales de la constitution des humeurs de l'organisme peuvent suffire à expliquer ces prédispositions et ces immunités. Le mystère des immunités acquises est presque dévoilé; celui des immunités naturelles, dont l'étude appartient à la chimie biologique, n'est assurément pas plus indéchiffrable; et quelque jour viendra sans doute où la cause pour laquelle on résiste au microbe de la tuberculose ou de la diphtérie se résoudra par une formule chimique. Ce qu'il ne faut d'ailleurs pas oublier, dans cette lutte entreprise contre les microbes au sein de l'organisme, c'est que celui-ci n'est pas un vase passif, une culture inerte; c'est qu'il se défend avec une grande énergie, qu'il est fréquemment capable de triompher, et qu'il n'a le plus souvent besoin, pour sortir victorieux de la lutte, que d'un faible secours lui arrivant sous la forme d'agens qui accroissent ses forces ou qui diminuent celles de ses ennemis.

Mais si la science des microbes a renouvelé l'art de traiter les maladies, elle a rendu à l'humanité un service bien plus grand encore en nous enseignant l'art de les prévenir, car à ses côtés s'est immédiatement élevée une autre science, l'hygiène, qui lui doit l'existence. Existant à peine de nom il y a une vingtaine d'années, considérée comme peu sérieuse, et volontiers abandonnée aux amateurs, l'hygiène a pris rapidement une importance de premier ordre, et est en voie de dicter ses prescriptions à toutes les institutions sociales. Elle préside à l'édification des cités comme à l'aménagement des habitations privées, elle règle les habitudes des agglomérations administratives, elle s'immisce même dans les rapports des peuples entre eux; et sa légitime autorité, chaque jour mieux reconnue, lui vient de ce que lui a appris la science de M. Pasteur, à savoir que les grands dangers qui menacent l'homme dans sa maison, dans les villes, dans les ateliers comme dans les régimens, dans son contact avec les hommes venant de pays lointains, que ces grands dangers lui viennent des microbes. Par d'habiles ordonnances qui prescrivent une logique distribution des agens divers qui détruisent ou affaiblissent les microbes dangereux là où la bactériologie en a décelé la présence, par l'emploi judicieusement réglementé de la lumière, de l'air, de la chaleur ou du feu, l'hygiène sait tarir sur place la source des contagions et des épidémies. Malheureusement, au point de vue de l'hygiène, les vieilles et grandes cités traînent un boulet qui les empêchera encore longtemps de marcher avec la rapidité désirable dans la voie aplanie que leur trace la science : ce boulet, c'est leur vieille orga-

nisation, qui ne se peut modifier du jour au lendemain, et qui fait que Paris ou Londres sont d'infects cloaques à côté de telles villes du Brésil ou de la république argentine, édifiées d'hier. Il faut compter de plus avec la routine, l'indifférence ou l'ignorance qui s'opposent à la réalisation possible de progrès dont l'urgence est grande et que cependant les hygiénistes réclament en vain. Pour prendre un exemple, ne continue-t-on pas à donner à boire aux Parisiens, par périodes qui, pour être intermittentes, n'en sont pas moins dangereuses, cette eau infecte de la Seine où la bactériologie à su déceler le microbe de la fièvre typhoïde, et dont les hygiénistes et les médecins ont prouvé l'action directe sur l'éclosion des épidémies de fièvre typhoïde, qui sont incessantes à Paris? Et n'est-ce pas vraiment misérable que, dans le centre même où a pris naissance cette belle science des microbes, nous ayons à envier des progrès réalisés en hygiène, déjà depuis longtemps, dans un grand nombre de villes françaises et surtout étrangères?

Au reste, l'avenir de l'hygiène est grand, car un jour viendra certainement où l'on s'apercevra que toutes les questions sociales se réduisent à des questions d'économie sociale, et que le gaspillage de la vie humaine, comme l'a dit M. Rochard, est le plus ruineux de tous. L'hygiène, qui sait défendre les hommes contre les microbes, sera ce jour-là la reine des sociétés.

VIII.

Ainsi, les microbes sont partout. Il y en a dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons; ils sont les ouvriers d'un aliment presque universel, le pain, et les préparateurs des boissons fermentées en usage chez les divers peuples de la terre depuis les temps les plus reculés. Ils sont même les auxiliaires d'une de nos grandes fonctions physiologiques, la digestion, qui est sensiblement aidée par les transformations que les microbes, habitans ordinaires de notre tube digestif, font subir aux matières alimentaires. Enfin, ils sont les agens destructeurs de tous les détritus animaux et végétaux, que les phénomènes de la putréfaction détruisent, en les réduisant en leurs principes élémentaires, inorganiques. Les ouvriers chargés de cette grosse opération sont d'espèces diverses, et ceux qui y mettent la dernière main et transforment finalement les produits ammoniacaux plus ou moins mal odorans en des sels inodores qui sont d'une si grande utilité à l'agriculture, sont les *microbes nitrifians*, dont le rôle a été mis en évidence par MM. Schlœsing et Muntz, et auxquels on est en voie de confier la fonction éminemment sociale de l'épuration des

matières résiduelles des grandes villes. Ce sont les agens de la fameuse entreprise de l'utilisation agricole des eaux d'égout.

Tous ces fermens sont des microbes bienfaisans, et ce sont eux, il faut bien le savoir, qui constituent la grande majorité des microbes, la presque totalité de ce milieu animé dans lequel nous vivons. En effet, parmi les quatre à cinq cents microbes que renferme, année moyenne, un mètre cube d'air pris au parc de Montsouris, et même parmi les quatre à cinq mille microbes d'un mètre cube de l'atmosphère d'une rue fréquentée de Paris ; même encore parmi les dix à vingt mille microbes d'une chambre d'appartement habité ou d'une salle d'hôpital, il est extrêmement rare de trouver un de ces microbes dangereux qui sont les agens des maladies contagieuses. Il en est de même des quelques centaines de microbes que renferme l'eau pure des sources ; mais, malheureusement, on n'en pourrait dire autant de l'eau de Seine, qui charrie, avec une fréquence relative, les microbes de la suppuration, de l'érysipèle, et surtout de la fièvre typhoïde, et sans doute bien d'autres microbes malfaisans que nous ne connaissons pas encore. Mais ces eaux, grâce au régime déplorable du *tout à la Seine*, que l'on pratique par un usage prématuré du *tout à l'égout*, décrété avant qu'on ait assuré la dérivation totale des eaux d'égout en vue de leur épuration agricole, ces eaux, souillées et contaminées, ne contiennent pas moins de douze à quatorze millions de microbes par litre. Là encore, cependant, comme dans la terre végétale, où ils sont bien plus nombreux, la grande masse est presque uniquement constituée par des microbes bienfaisans ou tout au moins indifférens, s'il en est toutefois auxquels on puisse appliquer ce qualificatif, en attendant que leur rôle soit exactement déterminé.

Et maintenant nous pensons avoir suffisamment montré qu'il y a partout des microbes, et que l'œuvre de ces infiniment petits est vraiment gigantesque, à ne considérer que le phénomène de la circulation de la matière, qui leur est dû. L'homme, qui sait utiliser toutes les forces de la nature, a déjà su faire travailler à son profit quelques espèces de microbes qu'il a véritablement domestiquées, et qu'il a chargées d'un rôle industriel certainement considérable ; M. Pasteur a enseigné le moyen de dompter les plus redoutables et de les faire combattre contre leurs frères insoumis ; et à sa suite toute une légion de savans s'est précipitée à cette grande lutte, qui ne doit pas avoir de fin. Ce que nous avons dit des microbes malfaisans suffira sans doute à prouver ce que nous avancions en commençant, qu'il faut compter aujourd'hui avec les microbes et qu'on ne saurait se refuser à y croire, pas plus qu'on ne peut se refuser à croire à l'électricité... ou à la lumière.

JULES HÉRICOURT.

LORD RANDOLPH CHURCHILL

ET

LA DÉMOCRATIE CONSERVATRICE EN ANGLETERRE

Une nation de paysans propriétaires, comme la nôtre, est, par la force des choses, la nation la plus conservatrice de l'Europe. Elle peut être, pour un temps, séduite par des aventuriers, troublée par des utopistes, gouvernée par des maladroits ou des paresseux, par des intrigans ou des sectaires : elle reste calme, en dépit des bouillonnemens superficiels de la politique, et prospère, malgré les crises économiques qui atteignent la terre elle-même, car la terre, quoi qu'on dise, ne peut faire banqueroute. Cette nation repose sur une assiette indestructible ; elle brave la révolution sociale. Supposez-le résolu, ce prétendu problème social ; renversez-en les termes, en posant la solution à la place de la donnée. Imaginez, pour un moment, qu'un collectivisme quelconque est l'état normal, l'état légal de la propriété en France. Vienne maintenant un homme qui propose de substituer à ce système primitif et barbare la propriété individuelle, telle que nous la connaissons, telle qu'elle est régie par nos codes, la propriété avec des droits partout uniformes et des devoirs identiques pour tous, la propriété qui passe de mains en mains, sous le contrôle et la garantie de l'état, moyennant des formalités peu compliquées et peu coûteuses, la propriété, enfin, avec la loi de succession qui en est le corollaire : de quels cris d'enthousiasme ne saluerait-on pas ce réformateur ! Ne s'écrie-

rait-on pas qu'il a trouvé la forme dernière et définitive des sociétés modernes, la seule en harmonie avec un âge de sécurité, d'indépendance et de justice? Même dans les conditions présentes, le parti qui soutient les formes sociales existantes, et auquel, par la disparition du parti libéral, échoit l'honneur de défendre la liberté de conscience et les autres libertés nécessaires, est assuré de dominer dans notre pays, et d'y dominer longtemps, le jour où il aura trouvé un chef et reconquis son unité.

Bien autrement précaire et dangereuse est la situation du parti conservateur en Angleterre. Après une longue et glorieuse histoire, les whigs, absorbés par les radicaux, ont cessé d'être un parti indépendant, et les tories occupent les positions abandonnées par les whigs. Mais il en est des positions politiques comme de certaines positions stratégiques, jadis réputées imprenables, et qui ne tiendraient pas un quart d'heure contre l'artillerie moderne. La question est posée entre l'Angleterre aristocratique de Burke et de Pitt, qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir, et l'Angleterre démocratique de Gladstone et de Chamberlain, momentanément divisée par la question irlandaise, en réalité chaque jour plus puissante, et suivie de près par le groupe socialiste, qui réclame la nationalisation de la terre. Le ministère Salisbury, appuyé sur une coalition de circonstance, n'existe qu'à la condition d'appliquer le programme de ses adversaires, au lieu du sien. Ce ministère règne et ne gouverne pas, et le temps n'est pas loin où les tories, comme ces gardiens de la Tour dont le costume suranné amuse les badauds, n'auront plus qu'à veiller sur des choses mortes, sur des joyaux historiques et des armures vides!

Comment rendre le paysan et l'ouvrier, récemment incorporés au pays légal par la réforme électorale de 1867 et surtout par celle de 1886, comment les rendre solidaires de cette constitution dont aucun bienfait n'est encore descendu jusqu'à eux? Comment leur persuader que leur bonheur est indissolublement lié au maintien de la dynastie des Brunswick, de la pairie héréditaire et de l'église établie? La royauté? Ils l'entrevoient de loin, dans les grands jours, sous la forme d'une vieille dame en deuil, qui salue alternativement à droite et à gauche. Tous les jours leurs journaux leur apprennent, dans des statistiques pleines d'amertume, combien de pièces d'or, — faites de leurs *pence* de cuivre, — cette royauté mange par seconde. La chambre des lords? Elle représente, a dit Charles Kingsley, toutes les fourchettes d'argent du royaume; elle n'a donc rien à voir avec ceux qui ne possèdent que des fourchettes de fer ou d'étain. Les procès de divorce et les débats de la cour des banqueroutes les ont édifiés sur la valeur morale, la dignité, la sagesse de ces législateurs

héréditaires. Tel duc est le premier agioteur de l'Angleterre ; tel autre duc est tellement perdu de mœurs qu'il ne peut regarder une femme sans la faire rougir, ni la saluer sans la compromettre. Un autre pair dirige, de ville en ville, une troupe d'opérette et rosse le mari de sa *prima donna*, lorsqu'il se permet de troubler, après minuit, les tête-à-tête du noble *impresario* avec sa pensionnaire. Quant à l'église établie, le paysan ne la connaît guère, et l'ouvrier ne la connaît pas. Tous deux préfèrent leur humble ministre, wesleyen ou baptiste, dont la femme sort à pied, et qui, né du peuple, parle au peuple son langage.

Par quel miracle assurer au parti conservateur le vote des nouvelles couches? Par quel raisonnement subtil persuader à ces douze cent mille paysans, nouveau-venus dans la vie politique, que tout est au mieux dans un monde où ils ne gardent et ne consomment, eux et leurs familles, que le sixième de ce qu'ils produisent (1). Faut-il encore les payer de mots, les entraîner par des phrases, les leurrer avec des mensonges? Ou ne vaut-il pas mieux, puisque aussi bien on les a invités à entrer dans la constitution, leur y faire honnêtement leur place, à eux comme à leurs frères, les travailleurs des villes? Ne convient-il pas de les intéresser au maintien des institutions, et quelle meilleure façon de les rendre conservateurs que de leur donner quelque chose à conserver? Cet élément de stabilité que la grande propriété donne aux gouvernemens aristocratiques, la petite propriété doit l'apporter aux démocraties modernes. Vérité déjà vieille chez nous, mais qui commence seulement à poindre dans les esprits du grand nombre, en Angleterre !

Depuis que Bolingbroke a réorganisé le torysme, ce parti n'a pas traversé, même en 1832, de crise plus grave que celle-ci. Il s'agit d'avaler une de ces drogues puissantes qui tuent le patient ou le rajeunissent. Par des raisons qui seront expliquées plus loin, la création d'une démocratie conservatrice présente, en Angleterre, des difficultés immenses. Pourtant il faut l'essayer, ou disparaître. Lord Beaconsfield le savait. Le temps, les forces, les circonstances ont manqué à cet homme si brillamment doué, et si intelligent de son époque, mais trop sceptique, trop dilettante, trop ami peut-être de son repos pour s'attaquer résolument à si rude besogne. Ce qui fait défaut à ses successeurs immédiats, pour l'entreprendre, je me garderai de le dire. Un homme a ramassé le manteau d'Élie : c'est lord Randolph Churchill. Est-il digne de le porter? Ira-t-il jusqu'au bout de sa tâche? Saura-t-il, le moment venu, se faire accepter comme le *leader* du parti conservateur reconstitué? Quelle

(1) Voir Hyndman, *The historical basis of Socialism in England.*

que soit l'issue finale, l'homme et la tentative méritent l'un et l'autre d'être étudiés de près. Cette étude suggérera au lecteur français plus d'un rapprochement avec les événemens ou les hommes de ces vingt dernières années, avec nos mécomptes et nos espérances, avec nos aventures passées comme avec nos besoins présens ; et, en histoire politique, toute comparaison est une leçon.

I.

Quiconque a visité Blenheim ne peut oublier ce singulier édifice qui tient du temple et du palais, cette ode de brique et de pierre à la gloire de Marlborough, emphatique, fastueuse et lourde, comme toutes les odes de ce temps-là. La maison, faite à la taille d'un héros, ou soi-disant tel, a paru un peu grande pour ceux qui l'ont habitée après lui, sans la remplir, honnêtes médiocrités ducales, figurans très convenables sur ce théâtre de la politique, où l'aristocratie anglaise jouait tous les rôles. La Providence mit cinq quarts de siècle à faire naître un homme de valeur sous ce toit magnifique ; encore voulut-elle qu'il ne fût jamais le maître de Blenheim. Né le 13 février 1849, lord Randolph Churchill n'est que le second fils du dernier duc de Marlborough. A l'aîné, le titre, une fortune immense, la dissipation et le plaisir sous toutes ses formes. Au cadet, la vie sérieuse, un revenu modeste, et un bourg pourri, celui de Woodstock, pour dot et pour entrée de jeu.

A Eton, lord Randolph se fit remarquer par son ardeur à attaquer les écoliers plus grands que lui. Cette humeur agressive et rageuse le suivit à l'université. L'année où éclatait la guerre franco-allemande, il obtenait le diplôme de maître ès arts, ou, si l'on veut, de docteur ès lettres. A vingt ans, déjà fils d'un duc et docteur : beaucoup se seraient reposés toute leur vie d'un pareil effort. Pour Randolph Churchill, ce n'était même pas un début. Aux élections générales de 1874, il prit possession de son bourg de Woodstock, non sans combat. On avait décoché d'Oxford un savant homme, escorté de plusieurs professeurs, qui voulait arracher les électeurs de Woodstock à leur ilotisme héréditaire ; mais ces braves gens restèrent fidèles au fils du maître, à l'enfant de la maison, qu'ils avaient vu, tout petit, dénicher des œufs et dresser des chiens sous les futaies de Blenheim.

Presque au moment où il prononçait dans le parlement son *maiden speech*, lord Randolph se mariait et venait, si je ne me trompe, s'installer dans la maison qu'il habite encore aujourd'hui, en face de l'Arche de marbre qui forme l'entrée nord-est de Hyde-Park, à l'un des carrefours les plus vivans et les plus caractéristiques de Londres. Maison étrange, aiguë comme un promontoire,

dont une face regarde les pelouses du parc, tandis que l'autre surveille la grande artère populeuse d'Edgware road, où roulent les cabs et les omnibus, avec un bourdonnement infini et ininterrompu, de neuf heures à minuit. Assurément, on ne vient pas dans une pareille demeure pour méditer; on ne se loge pas là quand on craint la rumeur populaire. C'est la maison d'un tribun, non celle d'un philosophe.

Suivons le jeune député de Woodstock à Westminster. Une majorité conservatrice, un peu « étonnée de s'y voir, » envahissait joyeusement les bancs ministériels, à droite du speaker, qui sont aux bancs de l'opposition ce qu'est, en hiver, le côté du soleil au côté de l'ombre, dans Pall-Mall. Sur le premier rang, dans une attitude un peu molle, légèrement voûté, le vieux Disraeli, ou, plus familièrement, Dizzy : une figure fine, pâle, fatiguée, aux plis profonds, glabre comme celle d'un acteur; les yeux clos, à la manière des félins, sans qu'on puisse savoir s'il dort ou s'il guette; sur son front ridé descend une bouclette roulée, reste d'une chevelure luxuriante. Ne vous moquez pas de cette boucle, historique comme la mèche de Girardin : c'est tout ce qui subsiste, en 1874, du byronisme et de l'âge des *dandies*.

Sur le banc qui fait face à Disraeli, on chercherait vainement son illustre rival. Le crâne d'ivoire poli, l'œil d'oiseau de mer, la grimace énigmatique de Gladstone, ont disparu de la chambre, ainsi que son mémorable parapluie vert et ces gros gants informes où il plongeait ses mains d'un seul coup. Partout on entend dire, même et surtout au *Reform club* : « Gladstone est usé, Gladstone est fini; nous ne voulons plus de Gladstone! » Déjà on parle de le déposer. Les lieutenans de cet Alexandre qu'on veut enterrer vivant se pressent sur le premier banc, Lowe, Forster, sir William Harcourt, et le marquis de Hartington, le dernier des whigs, ce grand seigneur qui fait de la politique d'un air dédaigneux et dégoûté, et qui sera choisi pour *leader* peut-être parce qu'il en a moins envie que les autres.

En réalité, Gladstone n'est ni usé ni fini; sa popularité traverse une éclipse. Il n'est plus le *people's William*, il n'est pas encore *the grand old man*. En moins de six ans, il a presque accompli une révolution. Il a supprimé l'église protestante officielle en Irlande; il a remplacé le scrutin ouvert, dans les élections, par le scrutin secret; il a inauguré l'enseignement primaire obligatoire. Après tant et de si grosses réformes, faites coup sur coup, le pays veut respirer. Sans le dire, on en veut à M. Gladstone de la nullité où il a laissé tomber l'Angleterre, au point de vue de la politique européenne. La guerre de 1870 lui a révélé qu'elle n'est, aux yeux de Berlin, qu'une puissance de second ordre, car il y a des neutralités

plus funestes que des défaites. Reconquérir le prestige perdu, dût-on le payer un peu cher, telle est la mission tacitement confiée à Dizzy par le peuple anglais. *By Jove*, on a gagné assez d'argent depuis vingt ans !

Dans le coin à gauche le plus éloigné du *speaker* s'entasse la députation irlandaise. Sur ces bancs, des figures nouvelles et menaçantes font pressentir que les beaux jours du professeur Butt et de son *home-rule* à l'eau de rose sont désormais passés. C'est là que se forment les points noirs ; c'est de là que descendront les premiers orages, soufflés par un petit homme aux lunettes de corne, appelé Biggar, et dont on rira ; puis, par un pâlot, aux lèvres serrées, aux colères froides, qui a nom Parnell, et dont on ne rira pas.

Tel est le spectacle dont s'amusait le jeune député de Woodstock, dans son coin favori, sur le second banc, derrière Disraeli.

Il prononça son premier discours le 22 mai, pour combattre la création d'un centre militaire à Oxford. En lui répondant, sir William Harcourt le félicita, suivant l'usage, des promesses de talent que contenait son début : compliment vulgaire qui devait, pour lord Randolph, se réaliser bien au-delà des prévisions et des désirs du donneur d'éloges ! A quelques mois de là, le vrai Randolph Churchill se dévoila inopinément. C'était un soir, la discussion roulait sur un bill qui prétendait réorganiser les pouvoirs locaux. Elle se traînait, ennuyeuse et vide, de non-sens en banalité, sous la direction du président du *Local Government Board*, le très honorable et très nul... Mais pourquoi le désigner plus clairement? Ses vrais noms sont la routine administrative et l'infatuation ministérielle. Et voici que tout à coup on vit ce jeune homme debout, guerroyant contre ce que Carlyle eût appelé des *nonentities* et des *unrealities*, démolissant gaîment, en vrai gamin, cette pauvre petite loi, insidieuse et mesquine, bonasse et décevante, qui accordait d'une main, retirait de l'autre, annulait et paralysait par ses articles le principe qu'elle avait posé dans son préambule. « Les ministres, observait Randolph Churchill, s'imaginent tromper le peuple, et se trompent eux-mêmes... Je n'ai rien à dire contre le président du *Local Government Board* lorsqu'il vient discuter le traitement des inspecteurs des contraventions ou les attributions des bedeaux de paroisses. Mais je me fâche lorsqu'il se présente sous les apparences d'un grand législateur, et prétend réparer, avec ses petites méthodes et ses petites idées, les brèches de la constitution britannique. » Le succès de cette algarade fut grand, le scandale plus grand encore. Dans le camp libéral, l'indiscipline était la règle, mais elle était l'exception chez les tories. Aussi quelle rumeur au banc de la trésorerie ! Seul, Disraeli souriait : ce jeune homme

lui rappelait ses belles impertinences de 1840. Quant au ministre attaqué, il avait écouté cette diatribe, la tête renversée en arrière, les mains croisées sur le ventre. Il déclara, avec dignité, « qu'il ne se sentait pas atteint. » Pas atteint, le pauvre homme !.. Les ministres disent quelquefois de ces choses-là !

Depuis ce jour, les banquettes du parlement se repeuplent comme par enchantement, quand lord Randolph ouvre la bouche; mais il ne profite guère de cette disposition où il entre plus de curiosité maligne que de réelle bienveillance. On ne l'entend qu'à de rares intervalles. Serait-ce que le jeune mari, l'homme du monde, absorbent en lui le député? Il faut plutôt, m'assure un de ses amis, attribuer son silence, ses fréquentes absences, à l'état chancelant de sa santé. Il vivait moins à Londres qu'à Dublin, chez son père, alors vice-roi d'Irlande.

En 1880 ont lieu les élections générales qui renvoient Gladstone à Westminster à la tête d'une majorité formidable. L'Angleterre n'était pas satisfaite de son expérience conservatrice. Elle avait beaucoup perdu de sa prospérité, recouvré très peu de prestige. L'honneur de détenir Chypre, ce nid de fièvres, et d'annexer quelques actions du canal de Suez ne faisait pas contrepoids au désastre d'Isandula et au péril de l'Afghanistan. Cependant, un vol de corbeaux s'était abattu sur Woodstock : des messieurs, tout de noir vêtus, avec des chapeaux en tuyaux de cheminée, « singulières créatures à voir errer dans une circonscription rurale ! » Mais lord Randolph, cette fois, n'était plus seulement un fils de duc, il était quelqu'un. Il se moqua de ses adversaires et les battit haut la main.

Dieu merci, il était dans l'opposition, et, comme on va le voir, doublement dans l'opposition ! Dès les premières heures de la session, il trouva l'occasion de s'affirmer, non plus comme un indépendant, un franc-tireur parlementaire, mais comme un chef de parti. L'affaire Bradlaugh lui en donna les moyens.

C'est au moment de la prestation du serment, cérémonie longue et ennuyeuse, qui se passe, d'ordinaire, au milieu de l'inattention et du brouhaha. Le nouvel élu de Northampton s'approche à son tour de la table, exhibe le papier qui établit d'une manière authentique son élection, et, lorsqu'on lui présente la Bible, informe respectueusement le *speaker* qu'il ne lui est pas possible de prêter serment en prenant à témoin des croyances qu'il ne partage pas et qu'il considère comme de pures superstitions. Mais il est prêt à affirmer, sur son honneur de *gentleman* et de citoyen, qu'il servira fidèlement la reine, dans ce parlement, et observera la constitution. On lui répond que son affirmation ne peut être acceptée à la place de son serment. Les quakers, seuls, sont admis à affirmer;

mais M. Bradlaugh est athée, non quaker : il ne peut donc bénéficier de l'exception. Le règlement est formel ; en se portant candidat à Northampton, il a d'avance et implicitement accepté les lois et les usages du parlement : « Soit, dit M. Bradlaugh, content d'avoir manifesté ses opinions antireligieuses à la face du parlement, je prêterai serment. »

Doit-on accepter ce serment ? Émue, indécise, l'assemblée s'agite. Le membre le plus marquant qui siége au banc de la trésorerie (c'était l'infortuné Frederick Cavendish, qui devait tomber, deux ans plus tard, dans Phœnix Park, sous le poignard des assassins) propose de renvoyer la question à une commission. Machinalement, sir Stafford Northcote, le *leader* de l'opposition conservatrice, acquiesce à cette suggestion. C'est ici qu'interviennent lord Randolph et ses amis. A quoi bon, disent-ils, une commission en pareille matière ? Une commission compulse des dossiers, réunit des témoignages, vérifie des faits. Ici, point de dossiers ; les témoins, c'est le parlement ; il n'y a qu'un fait, et il est patent. C'est une question de conscience, qui doit être résolue par « l'instinct moral, » par cet instinct d'une grande assemblée politique qui, suivant un mot de lord Beaconsfield, ne peut se tromper, *the unerring instinct of parliament*. Permettra-t-on à M. Bradlaugh de prêter un serment dérisoire dont il a d'avance infirmé la valeur et détruit la sanction ? Lui permettra-t-on de dire, au milieu du parlement : « J'atteste Dieu que je suis le loyal sujet de la reine, » et d'ajouter en ricanant : « Seulement, ce Dieu n'existe pas ? » Si on consulte, au surplus, les écrits de M. Bradlaugh, et notamment *la Mise en accusation de la maison de Brunswick*, on ne conservera pas plus d'illusions sur son affirmation que sur son serment. Non, le parlement doit prendre au mot cet athée, ce révolutionnaire qui s'est trahi lui-même, et le repousser de son sein.

Non-seulement sir Stafford Northcote est obligé de revenir sur son imprudente concession, mais une majorité considérable, empruntée aux libéraux aussi bien qu'aux tories, endosse l'énergique argumentation de lord Randolph. Cependant la lutte n'est pas finie ; pendant des mois, pendant des années, M. Bradlaugh la soutiendra avec un calme, une patience, une obstination invincibles. Il assiste aux séances, en-deçà de la barre, dans une région neutre qui forme les limbes du parlement, à peu près comme les pénitens ou les catéchumènes assistaient à la messe dans l'église primitive. Un jour, il bondit jusqu'à la table, s'empare de la Bible et veut prêter de force, en dépit du vénérable Erskine May, le serment qu'il n'a pas voulu prêter de bonne grâce. Arrêté dans cette tentative, il tire, un autre jour, de sa poche, une édition du Nouveau-Testament, et s'administre le serment à lui-même. Mis en prison, renvoyé de-

vant la justice ordinaire, qui le condamne, il en appelle, et, tandis que l'affaire est pendante, maintient et exerce son droit de parler dans le parlement, bien que chacune de ses paroles l'expose à payer une énorme amende. L'épisode le plus mémorable de ce duel entre un homme et un parlement est assurément la bataille, à coups de pied et à coups de poing, livrée par M. Bradlaugh à quatorze policiers qui voulaient l'empêcher de pénétrer dans la salle. Le député de Northampton et ses quatorze adversaires, en une masse compacte, roulèrent en bas de l'escalier, au pied duquel M. Bradlaugh, épuisé, presque nu, dut s'avouer momentanément vaincu. J'avais, jusque-là, suivi sa résistance avec une sorte d'intérêt : cette ignoble scène de pugilat lui fit perdre mes dernières sympathies. Or, c'est ce jour-là, peut-être, qu'il a gagné sa cause devant une assemblée de *sportsmen*. Le parlement s'est relâché de sa sévérité et a rouvert ses portes à M. Bradlaugh : il en est aujourd'hui un des membres les plus laborieux, les plus utiles et les plus corrects.

Du moins, lord Randolph Churchill ne lâcha jamais prise, et resta sur la brèche jusqu'au bout. Dans la discussion de la loi sur les sermens (1883), il prononça un bien curieux discours, où il ramassa tous ses argumens, et les éleva, par l'expression, jusqu'à l'éloquence.

Pour des esprits imbus, comme les nôtres, du dogme de la souveraineté populaire, il est surprenant de voir avec quelle désinvolture lord Randolph fait litière des électeurs de Northampton et du droit qu'ils ont à être représentés. Ce droit, paraît-il, n'a rien d'absolu. C'est une concession, une faculté, un privilège : appelez-le du nom qu'il vous plaira. « Les circonscriptions peuvent nommer qui elles veulent ; le parlement reste maître d'accepter ou de rejeter leur mandataire. Il l'a toujours fait et le fera toujours. » Car la souveraineté ne réside point dans telle ou telle fraction du corps électoral, mais dans l'assemblée qui émane du corps électoral tout entier. Telle est cette théorie, qui équivaut presque au « droit divin » des parlemens.

On cite en faveur de M. Bradlaugh l'exemple des quakers. Mais le cas est diamétralement inverse, car les quakers agissent par respect du serment, et M. Bradlaugh par mépris du serment. Les quakers ne trouvent pas la politique assez sainte pour y faire intervenir le nom de Dieu, et M. Bradlaugh trouve la politique trop sérieuse pour y mêler ce concept enfantin. On a modifié la formule du serment en faveur des catholiques, mais les catholiques, qui diffèrent des protestans sur des questions de forme, ne se font pas du serment et des devoirs qu'il entraîne une idée moins haute ni moins religieuse. Eux aussi sont des chrétiens, et d'excellens chré-

tiens. Mais les juifs? demandera-t-on. Vous connaissez mal lord Randolph si vous le croyez embarrassé de justifier l'admission des juifs. Les juifs croient en Dieu; les juifs ne sont séparés de l'arianisme que par un degré: or « il s'en est fallu de l'épaisseur d'un cheveu que nous ne fussions ariens. » D'ailleurs, que M. Gladstone ne l'oublie pas, la race juive est punie, mais non déchue : elle n'a pas été dépossédée de ses magnifiques privilèges intellectuels. Après avoir traversé de longs âges d'expiation, elle sera un jour, — c'est la doctrine orthodoxe, — pardonnée et réconciliée; elle rentrera dans la communion chrétienne, comme elle est déjà rentrée dans l'égalité sociale et politique.

Ce théologien parlementaire, qui semble prêt à « lâcher » le Saint-Esprit pour mieux accabler Bradlaugh, peut paraître assez étonnant. Mais jetez les yeux autour de vous. Regardez ces ogives aux vitraux coloriés, ce baldaquin gothique sous lequel se tient le président, cette salle de forme allongée comme une basilique, sans parler du chapelain, qui est venu dire la prière au début de la séance. Comparez un pareil lieu avec nos salles entourées de gradins semi-circulaires et dominées par deux rangs de loges. Évidemment, c'est un théâtre qui, chez nous, a servi de modèle, tandis que le parlement anglais est né dans une église. Tant que les deux peuples vivront, leurs assemblées politiques se ressentiront de cette origine. Comédiens en-deçà de la Manche, prêcheurs au-delà.

Aussi n'est-ce pas une vaine étiquette parlementaire, un pur détail de forme que lord Randolph Churchill défend dans son discours. Il laisse ces inquiétudes et ces scrupules aux Bridoisons de Westminster. Ce qu'il veut élever au-dessus de la discussion, c'est le caractère religieux des délibérations du parlement. « Ce caractère n'appartient à aucune autre nation, si grande, si libre qu'elle soit; et je ne sais si la prospérité sans exemple du peuple anglais, sa longue durée, la grandeur qui lui est encore, je le crois, réservée dans l'avenir, ne sont pas liées, en quelque sorte, au caractère religieux de notre constitution. » Ici l'accent devenait profond, solennel, sévèrement enthousiaste, presque majestueux, en même temps qu'il était parfaitement pur d'afféterie dévote. Il retentit dans les âmes, entraîna les votes, et la puissance du jeune orateur grandit d'autant.

Depuis le jour où il avait arraché, pendant un instant, à sir Stafford Northcote, la direction du parti conservateur, l'attention du public s'était portée sur lui; elle ne le quitta plus. Il avait pour lieutenans un légiste, M. Gorst, et un diplomate, sir Henry Drummond Wolff, auxquels se joignait quelquefois M. Balfour. Petit état-major sans soldats, redoutable, pourtant, par les talens et l'activité de ceux qui le composaient. Je vois, dans un *speech* de lord Har-

tington, qu'à la fin d'une session sir H. Wolff a parlé 68 fois et adressé 34 questions au gouvernement, lord Randolph Churchill a fait 74 discours et 21 questions, M. Gorst a pris la parole 105 fois et fait 18 questions. On les appelle le quatrième parti, et ce nom, prononcé d'abord en souriant, passe dans la langue courante. Sir Drummond Wolff et M. Gorst se l'appliquent volontiers à eux-mêmes. Lord Randolph ne s'en sert jamais. Il vise plus haut. Être le caporal d'une escouade parlementaire, si distinguée qu'elle soit, ne peut être le dernier mot de son ambition.

II.

Lord Randolph a quitté son poste d'observation pour un poste de combat. Assis au premier banc, au-delà du *gangway*, il est visible de tous les côtés de la chambre, lorsqu'il se lève pour parler. La taille, un peu au-dessous de la moyenne, ne manque pas d'élégance; mais le masque n'est pas beau. Une tête en boule, un nez court et retroussé, de gros yeux à fleur de tête, donnent au visage une expression singulière d'audace, quelques-uns disent d'effronterie. Le teint est pâle, légèrement plombé; une grosse moustache blonde aux bouts effilés et tordus, des cheveux noirs, collés au crâne, séparés par une raie centrale qui s'élargit déjà, complètent cette physionomie. Si vous le rencontriez dans les rues de Paris, vous le prendriez pour un officier de cavalerie en bourgeois, — un de ceux qui feuillettent plus volontiers *la Vie parisienne* que la *Théorie*. Son attitude n'a rien qui impose; son geste est monotone, machinal, parfois ridicule. En parlant, il boutonne et déboutonne sa jaquette ou sa redingote. Pendant des discours entiers, il abat son poing droit sur la paume de sa main gauche, avec la régularité d'un marteau de forge mû par la vapeur. Il insère des notes dans l'intervalle de ses cinq doigts allongés, et, lorsqu'il agite sa main ainsi chargée de papiers, fait songer les spectateurs à un moulin à vent. A d'autres, il donne l'idée d'un faiseur de tours ou d'un cantonnier qui cherche à arrêter un train par ses signaux (1). La voix est forte et puissante; elle étonne par son volume, comme le gros bruit qui sort du corps chétif du grillon ou de la cigale; mais elle est creuse, sèche, dure, sans inflexions. Cette émotion, cette nervosité qui rendit muets, dans le parlement, un Gibbon, un Stuart Mill, et qui, dans les grandes soirées critiques, au début d'un discours solennel, donne à la voix d'un Gladstone certaine vibration particulière, est absolument inconnue de lord Randolph Churchill. Son sang-froid va jus-

(1) W. Lucy, *Diary of two parliaments*. D. Anderson, *Scenes in the Commons*. J.-B. Crozier, *lord R. Churchill, a study of the English democracy*.

qu'au sans-gêne, et il ne juge nécessaire ni de s'interrompre dans sa période, ni de changer de diapason pour demander du brandy et de l'eau de seltz à son ami Gorst, qui lui apporte un verre d'eau pure. C'est sans enfler la voix, sur le ton le plus aisé et le plus naturel, quelquefois même d'un air familier et confidentiel, qu'il lance des accusations énormes contre des hommes considérables, assis en face ou à côté de lui.

Cela peut sembler choquant, et cependant il est heureux que le parlement ne soit pas entièrement livré aux avocats, aux professeurs, à tous ceux dont le métier est de parler ; il est bon qu'on y entende, de temps à autre, un de ces *boys* pour qui la parole n'est pas un art difficile, un travail plein d'angoisse, mais un amusement, un jeu, une forme de sport, qui haranguent d'instinct, de génie, sans règles ou même au mépris des règles, qui brisent le formalisme des bienséances parlementaires, rajeunissent et assouplissent la langue des débats en y jetant des mots de salon, des mots de club, des mots de la rue. Sans eux, le parlement ne serait plus en communication avec la vie du dehors ; il deviendrait tantôt une école de rhétorique, tantôt une société d'actionnaires ; il s'éteindrait dans l'aridité des chiffres ou l'inanité des phrases.

Et, pourtant, il est amusant de constater qu'il n'y a point d'orateur, si libre, si jaillissant, si spontané qu'il soit, sans un système oratoire. Ceux qui n'ont pas traversé l'école, ou ne daignent pas s'en souvenir, se font une rhétorique à eux-mêmes, conforme au milieu et à leurs besoins. Ainsi fait lord Randolph. Il a, sans le savoir, presque autant d'exordes que le meilleur élève de Quintilien. S'il parle devant des amis, tories convaincus comme lui-même, il plonge *in medias res*. Si son auditoire est douteux ou inconnu, il a l'exorde bonhomme, familier, flâneur ; il est si peu pressé d'arriver qu'il semble n'aller nulle part. A la chambre des communes, point d'exorde : là, en effet, il n'a besoin ni de mettre au courant des ignorans, ni d'échauffer des auditeurs encore froids. Il doit, au contraire, s'assimiler la température ambiante, prendre la question où les autres l'ont laissée. Il faut s'appeler Thiers, Gladstone ou Bismarck pour traiter une question *ex professo* devant un parlement, et lord Randolph n'en est pas encore là. Songez à la lassitude d'une réunion politique qui a entendu des centaines de discours, lu des milliers d'articles, sans compter les conversations à table, en chemin de fer, dans les couloirs, sur l'occupation de l'Égypte, la question irlandaise ou la réforme électorale : comment triompher d'une fatigue qui touche à l'énervement? Comment arracher à un tel auditoire cinq minutes d'attention sur ces sujets épuisés? Ceux qui ont vécu dans les assemblées politiques savent qu'une question n'y reste jamais immobile. Comme une statue sur un pié-

destal tournant, elle se meut sans cesse, et, dans cette rotation, révèle des aspects nouveaux, sous un nouvel angle de lumière. Saisir avant les autres cet aspect nouveau est le talent, ou le don, de lord Randolph, et c'est pourquoi il n'a jamais ennuyé.

Tout autre est sa méthode hors du parlement ; il semble tâtonner, hésiter, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un thème, une sorte de refrain. Quelquefois il se le fournit à lui-même. « Le radicalisme est une blague, » s'écrie-t-il un jour, et il brode d'audacieuses variations sur ce motif qu'il ramène de loin en loin. Il laisse, en finissant, ce mot brutal dans l'esprit de ses auditeurs, où il restera : car, lord Randolph le sait, les argumens s'oublient, les formules demeurent. Le plus souvent, il s'empare d'un mot malheureux échappé à un adversaire, ou même d'un mot insignifiant que personne n'a remarqué, qui, pris en lui-même, paraîtrait inattaquable. Il le ramasse, le retourne, le lance en l'air, le rattrape, à la manière du clown qui jongle avec un vieux chapeau mou ; il le presse si bien qu'il en fait sortir dix sens absurdes, vingt corollaires saugrenus. Faute de mieux, un paragraphe de journal lui suffit. Il a lu le matin, comme tout le monde, dans une feuille libérale, le renseignement suivant : « *Château de Hawarden.*— M. Gladstone a assisté au service divin, gardé comme à l'ordinaire (1). » Écoutez ce que cette simple phrase va fournir à lord Randolph : « Gardé comme à l'ordinaire ! Comme à l'ordinaire ! Bon Dieu ! quel commentaire sur le programme du gouvernement libéral dans ces deux mots : « comme à l'ordinaire ! » Savez-vous bien que depuis les jours lointains où l'on inventa ce qui s'appelle un premier ministre jusqu'à nos jours, il n'y en a jamais eu un seul à propos duquel on ait pu écrire une pareille phrase. Il en est venu, il en a passé beaucoup, des premiers ministres : des bons, des mauvais, des indifférens ! mais les meilleurs comme les pires n'ont jamais été gardés par personne, si ce n'est par le peuple anglais. En sommes-nous venus là ? Les temps sont-ils si mauvais, les passions si librement déchaînées, après quatre ans de gouvernement libéral, que l'apôtre de la liberté, le bienfaiteur de son pays, l'homme pour lequel il n'y a pas de flatterie trop écœurante ni d'hommage trop servile, ne puisse assister au service divin, dans l'église de sa paroisse, sans être « gardé comme à l'ordinaire ? » Ah ! certes, l'art de gouverner doit être tombé bien bas, si le premier serviteur de la couronne a besoin d'être veillé nuit et jour par des alguazils armés jusqu'aux dents ! »

Après des détours plus ou moins fantasques et bon nombre d'at-

(1) A ce moment, les *fenians* avaient menacé de mort M. Gladstone, ce qui rendait nécessaire la présence de deux ou trois agens de police dans le voisinage de son château.

taques *ad hominem*, le discours aboutit généralement à une vue d'ensemble de la politique libérale ou de la politique conservatrice, souvent à un parallèle des deux programmes. Puis vient une péroraison patriotique, belliqueuse, entraînante, d'un mouvement rapide et fier, où il semble sonner la charge contre ses ennemis.

Les considérations historiques sont rares dans les discours de lord Randolph. Ce n'est pas que le jeune maître ès arts ne sache pas qu'il y a eu une Angleterre avant sir Robert Peel et avant Canning : mais il est si moderne ! L'idée ne lui vient pas, comme à d'autres, de se retourner vers le passé. Il est de ceux qui, déjà, n'ont plus de regards que pour le xxe siècle. Sauf les orateurs vivans, dont il étudie les discours pour y trouver des armes contre eux, et quelques écrivains économiques, dont il emprunte ou discute les statistiques, il ne cite que Shakspeare et Corneille. Point de vers latins, c'est le vieux jeu, bon pour lord Granville et les « académiciens » de la chambre haute. Les épigrammes pleuvent et les portraits abondent ; mais les unes sont des coups de boutoir, les autres des caricatures. Çà et là, des anecdotes plaisantes, mais un peu vulgaires (1) : rien ne ressemble moins à ces réminiscences d'homme d'état et d'historien dont Thiers assaisonnait ses causeries oratoires. La véritable force de lord Randolph est dans le sarcasme ; elle est aussi dans le don de réaliser les abstractions, de rendre les idées visibles et palpables, d'éclairer les objets par des comparaisons qui s'imposent à lui bien plus qu'il ne les cherche. Un cerveau de poète ne les enfanterait pas avec plus d'abondance, plus de furie. Les whigs sont « des étoiles filantes ; » les radicaux, « des nuages sans eau. » Lorsqu'il veut faire comprendre la marche de la Russie vers l'Inde, il la voit tour à tour bondir comme un tigre, ou se traîner, lente et sinueuse, comme un serpent qui rampe sur son ventre. La domination anglaise dans l'Inde, c'est une mince nappe d'huile à la surface, qui maintient dans le calme un immense et profond océan d'humanité, et y refoule les tempêtes. Pour décrire le malaise de l'industrie, il a des images brutales, saisissantes, d'un relief extraordinaire.

(1) En voici un échantillon. Il servira à prouver que, si lord Randolph défend l'église établie, il ne s'interdit pas la raillerie à l'égard de ses membres. « Il y avait une fois, dit-il, un clergyman qui possédait plusieurs maisons dans une grande ville. Il apprit qu'une de ces maisons contenait un cabaret et qu'il s'y faisait tous les soirs beaucoup de bruit, beaucoup de désordre, beaucoup de scandale. Le clergyman fut choqué. Il courut chez son *solicitor* : « Vendez, lui dit-il, au plus vite cette maison : je ne veux pas en être le propriétaire une heure de plus. — C'est parfait, répondit le *solicitor ;* mon devoir est d'exécuter vos ordres ; mais je dois vous prévenir que la maison rapporte 8 pour 100, et que, si je vends et si je place votre argent, je ne trouverai pas plus de 4. — Hum ! fit le clergyman, j'y réfléchirai ;.. il faut que j'en parle à ma femme. » Depuis, le *solicitor* n'a plus jamais entendu parler de l'affaire »

C'est ainsi que Shakspeare eût peint une crise économique. « Votre industrie métallurgique est morte, *morte comme le mouton que vous mangez ;* le charbon, qui en dépend, languit. Votre industrie de la soie, morte, assassinée par l'étranger! Votre industrie de la laine est à l'article de la mort, elle râle, elle agonise. Votre industrie cotonnière est sérieusement malade. La construction navale, qui a tenu bon plus longtemps que les autres, est paralysée. Regardez partout, et partout vous trouverez des symptômes morbides, des menaces de mort... Le fer étranger, la laine étrangère, la soie et le coton étrangers, entrent chez vous par torrens, vous inondent, vous coulent, vous noient!.. »

Cette imagination surexcitée voit monstrueux, et ne trouve pas de paroles assez fortes pour rendre ce grossissement des choses; de là ces exagérations de langage qu'on lui reproche si amèrement et qui feraient croire à une sorte de délire oratoire. Les ministres, « ces lâches, ces traîtres, ces créatures ineptes et déshonorées, qui s'intitulent les ministres de Sa Majesté, » que sont-ils? Une bande de chenapans, une ménagerie de bêtes étranges et malfaisantes. Lord Ripon a la stupidité de l'autruche, lord Derby est le rongeur politique qui abandonne les cabinets prêts à crouler. M. Bright, — le vertueux John Bright, le pur parmi les purs! — « entortille dans des voiles hypocrites ses formes squalides et corrompues. » Et Gladstone, le « funeste lunatique, » le « Moloch de Midlothian? » Il marche littéralement dans le sang; ses mains dégouttent, ruissellent de sang anglais. Les étrangers ne sont pas mieux traités. Honduras, Costa-Rica et le Venezuela sont « des petites républiques mendiantes et pillardes. » Le khédive Tewfik est « un incapable et un indigne. » Un officier du tsar, chargé de délimiter les frontières de l'Afghanistan, « a menti et triché comme un Russe sait seul tricher et mentir. » Tout cela, je le répète, est médiocrement parlementaire, mais absolument shakspearien : c'est ainsi qu'on discute dans *Coriolan* et dans *Richard III.*

Les affirmations ne sont jamais tempérées par une réserve ou par un doute; les jugemens prennent tous des airs d'axiomes. « Ni vraie modestie, ni fausse modestie, dit en parlant de lui un spirituel journal : lord Randolph a le courage de toutes ses opinions, y compris la bonne opinion qu'il a de lui-même. » Parmi des centaines de discours et d'allocutions, on ne trouvera nulle part un mot ému, une note attendrie. Lorsque, au début d'un de ses discours de Birmingham, il croit devoir donner un souvenir au brave colonel Burnaby, une des plus intéressantes victimes de la folle campagne du Soudan, il le fait en quelques lignes nobles, décentes, mais un peu froides; puis la passion politique le ressaisit avant même qu'il ait terminé cette brève oraison funèbre. Quelques per-

sonnes, frappées de cette sécheresse, vont jusqu'à dire qu'il n'a point d'âme. C'est là, je crois, une erreur et une injustice. Sa politique est humaine, généreuse, amie du peuple et conforme à l'évangile. Pourquoi lui demanderait-on, par surcroît, des larmes dans la voix et des effets de pédale oratoire? « Les hommes qui pleurent facilement sont bons, » disait naïvement le vieil Homère. Depuis, nous avons appris, à nos dépens, combien égoïste, combien funeste est la race des pleurnicheurs. Quant à la *self-complacency*, qu'on reproche à lord Randolph, n'est-elle pas l'*æs triplex*, la cuirasse nécessaire aux combats de la politique? Les consciences trop modestes et les épidermes trop sensibles feront bien de ne point s'exposer dans la mêlée des partis. Mépriser ses adversaires, même quand ils sont respectables, avoir toujours confiance en soi, même après s'être beaucoup trompé, sont les étranges vertus du politicien, et lord Randolph en est suffisamment pourvu. Invulnérable à la calomnie, insensible aux injures, il a dit lui-même un jour : « Le critérium de la force, chez les individus comme dans les nations, c'est de ne pas craindre le ridicule. »

Il eut souvent à exercer ce précieux don pendant les années 1883 et 1884. Les journaux à caricatures le représentaient comme un bouledogue qui jappe aux mollets des amis de son maître, ou comme un chat au poil hérissé, lâché sur la piste d'Epsom et galopant derrière les coureurs avec une casserole attachée à la queue. Chaque matin, les journaux radicaux faisaient feu contre lui de toutes leurs bordées, et le froid dédain des feuilles conservatrices était plus blessant encore. Le *Standard*, organe principal du torysme, lui signifia crûment qu'il n'était qu'un enfant mal élevé, un écolier sans expérience, « trop ignorant même pour connaître la profondeur de son ignorance. » Un soir, — c'était vers le milieu de l'année 1884, — étant venu au parlement comme de coutume, il n'aperçut, comme il l'a raconté plus tard, que des visages hostiles ou sévères; il remarqua que toutes les mains, autrefois affectueusement tendues, évitaient de rencontrer la sienne. Il s'assit dans un isolement douloureux. Alors ce vaillant, cet obstiné, eut son heure de trouble et de doute. A quoi bon lutter? A quoi bon soulever des montagnes d'inimitié? S'il plaisait au parti conservateur de s'endormir au bord d'un abîme, était-ce à lui de le réveiller? Devait-il sacrifier à une tâche ingrate la paix de sa vie et ses plus chères amitiés?

Il revenait, seul et triste, pour la première fois peut-être, vers sa maison de Connaught-place. Trois *gentlemen*, — remarquez le nombre fatidique, — l'attendaient en se promenant devant la porte. Ils lui apportaient une adresse d'adhésion enthousiaste du Carlton-

Club de Cambridge. Il sentit que la jeunesse intelligente, que les masses populaires étaient avec lui, qu'un mouvement d'opinion, puissant, formidable, se dessinait dans le parti pour imposer à ses chefs une offensive vigoureuse au lieu d'une indécise et molle défensive. Il resta donc sur la brèche. Il était le président, mieux encore, le héros de la *Primrose-League*, qui s'étendait comme une traînée de poudre de Londres jusqu'au dernier hameau. A tort ou à raison, la foule voyait en lui la réincarnation de Beaconsfield, elle le revêtait de tout le prestige qui manquait à ses *leaders*. Une réconciliation s'imposait : elle eut lieu vers la fin de 1884, et le parti conservateur, désormais uni, marcha plus résolument à la conquête du pouvoir.

Personne n'avait contribué plus que Randolph Churchill à diminuer l'ascendant du grand chef libéral. Avant lui, nul n'osait se moquer de Gladstone ; après lui, tout le monde s'en mêla. Le premier, il s'égaya de ces phrases filandreuses et vides, dénonça les ambiguïtés d'expression qui cachaient des incohérences de pensée, rompit le charme sous lequel l'assemblée était comme enchaînée quand le magicien parlait, s'enveloppant dans un brouillard oratoire où filtrait sa pensée comme le reflet vague et diffus d'une lune invisible. Il le fit voir, dans son laboratoire politique, préparant, avec son fils, de mesquines mises en scène, et rivalisant de charlatanisme avec ces industriels qui bariolent les murs et encombrent les journaux de leurs réclames. Jusqu'au passe-temps inoffensif et hygiénique du bûcheron-amateur qui devenait le symbole de sa manie destructive ! Rien n'était sacré pour la hache de Gladstone : après les chênes de Hawarden, la chambre des lords et l'église établie. Surtout lord Randolph ne se lassait pas de le montrer à ce peuple anglais, si jaloux de sa foi religieuse et de son honneur militaire, comme l'homme qui avait soutenu Bradlaugh et abandonné Gordon. Dans un grand discours prononcé à Bow, il expliqua aux électeurs épouvantés que M. Gladstone avait eu, successivement, dix politiques en Irlande, neuf dans l'Asie centrale, dix-huit en Égypte, en tout trente-sept politiques différentes. L'orateur énuméra et caractérisa, une à une, ces trente-sept politiques. « Et maintenant, s'écria-t-il, voulez-vous savoir combien elles vous ont coûté ? Pour les dix politiques irlandaises, 1 million de livres sterling ajouté, chaque année, aux charges publiques. Pour les dix-huit politiques égyptiennes, 10 millions 1/2 de livres en crédits de guerre et en budget extraordinaire ; plus, la garantie d'un impôt de 8 millions contracté par le khédive ; plus, l'abandon des coupons des actions de Suez ; plus, les frais d'occupation militaire, qui devaient être remboursés et ne l'ont pas été.

Pour les neuf politiques asiatiques, 6 millions 1/2, sans parler de 5 millions pour la construction de chemins de fer stratégiques qui ne rapporteront jamais un sou, sans compter une addition probable de 2 millions au budget militaire de l'Inde. Contribuables, faites le total, et comptez combien d'argent l'homme aux trente-sept politiques a fait sortir de vos poches ! »

Il semble que ce discours de Bow fut le coup de grâce. Cinq jours après, à propos des droits sur la bière, sur une motion de sir Michael Hicks Beach, le grand ministère Gladstone s'écroulait, en minorité de douze voix. Avant même que le résultat fût proclamé, en voyant le secrétaire tendre aux *tellers* de son parti le précieux papier qui indiquait le résultat du scrutin, lord Randolph sauta sur la banquette et agita frénétiquement son chapeau au-dessus de sa tête en poussant des hurrahs de triomphe, auxquels tout le jeune torysme, électrisé, fit un bruyant écho. Ce fut sa dernière gaminerie : quelques jours après, il était ministre.

III.

Il passa d'abord plusieurs mois à l'India-Office, où il contribua au règlement de la question des frontières afghanes. D'après ce règlement, les passes de Zulfikar restaient dans la possession de l'émir, c'est-à-dire de ses alliés, les Anglais. Retenu à Londres par les affaires de son département, lord Randolph ne pouvait aller lui-même à Woodstock solliciter le renouvellement de son mandat. Lady Randolph Churchill, son énergique et charmante femme, escortée, comme Mme de Longueville, d'aides-de-camp féminins, se rendit sur le terrain, mena la campagne, et enleva l'élection.

Les mains liées, n'osant rien faire, ce premier ministère Salisbury vécut d'une vie assez étroite, sous le bon plaisir de ses ennemis et dans l'attente des élections qui le renversèrent. On sait ce qui suivit : comment Gladstone, rentré triomphant au pouvoir, se vit abandonné d'un tiers au moins de ses partisans lorsqu'il inscrivit l'autonomie de l'Irlande sur son programme ; comment il fit appel au pays, et comment le pays lui donna tort ; comment enfin lord Salisbury, après les secondes élections de 1886, redevint premier ministre, en s'appuyant sur une majorité compacte, formée de tous ceux pour qui la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande était un crime de lèse-patrie, majorité solide et destinée, selon toute probabilité, à durer aussi longtemps que M. Gladstone vivra pour la tenir en échec. Lors de ce second avènement de lord Salisbury, lord Randolph Churchill reprit place dans le cabinet, non plus comme ministre secondaire, mais comme *leader* de la chambre des communes et comme chancelier de l'échiquier... Enfin !

Ce fut une heure unique, inoubliable, dans sa vie. Cette place qu'avaient occupée les William Pitt et les Robert Peel, où il avait vu longtemps assis Gladstone et Disraeli, elle était à lui, non par droit de naissance, mais par droit de conquête; il s'y installait en vainqueur, à trente-sept ans, dans toute la force du talent, dans tout l'éclat de la popularité. Il semblait désigné pour commander cette armée brillante, mais disparate, où les vieux whigs et les radicaux de la nouvelle école coudoyaient les purs tories. Il pouvait imiter l'Alexandre de Quinte-Curce, qui, avant la bataille d'Issus, harangue Grecs, Macédoniens et Thraces dans des dialectes différens et avec des argumens opposés. Le premier n'avait-il pas crié à lord Hartington : « Nos principes sont ceux que préconisait Palmerston en 1857. Venez à nous, aidez-nous, *come over and help us?* » Ne s'était-il pas, en souriant, laissé accuser d'être, à sa manière, un radical? Comme les radicaux, n'admettait-il pas la nécessité de reviser le règlement de la Chambre, de supprimer les séances tardives qui condamnent les politiciens aux fatigues et aux tentations du noctambulisme? Comme les radicaux, n'était-il pas tout disposé, pour diminuer la congestion parlementaire, à développer raisonnablement le gouvernement local, et, par conséquent, à monter en croupe sur le dada de Joseph Chamberlain? Enfin, comme les radicaux, ne reconnaissait-il pas, lui, fils de duc, que tout n'est pas pour le mieux dans la distribution de la propriété, et qu'il existe une question sociale? C'étaient là des titres à la confiance des auxiliaires de l'aile gauche.

Et puis, il allait tenir la bourse de l'Angleterre, et, n'ayez pas peur, il la tiendrait serrée! Par là, il commandait tous les départemens ministériels. On n'y dépenserait pas un *penny* de trop sans sa permission. « La grande affaire du parlement, avait-il souvent répété, n'est pas de légiférer, mais de discuter la loi de finances. » Il avait dit aussi : « Si l'archange Gabriel était au banc des ministres, je lui demanderais compte du dernier *farthing* qui sort de la poche des contribuables. » Maintenant, grâce à Dieu, l'heure était venue de faire succéder les actes aux paroles. Donc guerre aux folles dépenses, guerre aux abus, guerre à ces commis infatués, immuables, irresponsables, qui ne permettent même pas à un ministre de savoir ce qui se passe chez lui!

Si, à force de parcimonie, il arrivait à créer des excédens, — quel chancelier de l'échiquier ne caresse cet espoir pendant les vingt-quatre premières heures de son règne? — il saurait bien qu'en faire. Dès ses débuts, il s'était montré assez dédaigneux envers l'économie politique, *the dismal science*, la science lugubre, comme disait Carlyle, celle qui, — prétendent les malveillans, — s'est le plus moquée des hommes, après la métaphysique. Résolument protection-

niste, il accusait le libre échange d'avoir ruiné le paysan sans mettre l'ouvrier à son aise. Des deux, le dernier était aujourd'hui le plus misérable, à raison de la crise industrielle. Si bas que soit le prix du pain, il sera toujours cher pour l'ouvrier qui n'a point de salaire! Peu à peu il s'était converti au principe qui est aujourd'hui accepté comme un axiome par les deux partis, à savoir qu'il ne faut pas imposer, ou qu'il faut imposer le moins possible, les denrées qui servent à l'alimentation du peuple. A cet égard, la marge était assez large encore pour les progrès à réaliser. « Savez-vous, avait-il dit dans son mémorable discours de Blackpool, savez-vous que votre chocolat paie 13 pour 100 à l'état, votre café 18, votre thé 47, votre brandy 114, votre rhum 504, et votre tabac, — le tabac du pauvre homme! — jusqu'à 1,400 pour 100! » Mais il était chancelier de l'échiquier : ces anomalies allaient cesser. En toutes choses, il chercherait non à réformer, mais à restaurer, à remettre en honneur et en lumière les vieilles maximes de la constitution anglaise. Plus de *shams*, plus de *humbugs!* Sa politique appellerait les choses par leurs noms, *a policy of calling the things by their names:* ce serait la politique de la sincérité et du bon sens.

Ces illusions durèrent peu. Lord Randolph trouva le désordre encore plus grand, le mal encore plus enraciné qu'il ne l'avait cru. Comment, en quinze ans, un budget de 1,700 à 1,800 millions de francs était-il monté à 2 milliards 1/2, auxquels il faut ajouter 800 millions de taxes locales, qui portent à 3 milliards 300 millions l'ensemble des charges annuelles pesant sur une nation de 30 millions d'hommes? Ici, on n'a eu ni emprunt de 5 milliards, ni caisse des écoles, ni chemins de fer de l'état, ni aucune de nos grandes folies budgétaires. L'Angleterre a, il est vrai, plusieurs Tonkins; mais il en a toujours été ainsi, et c'est là une condition presque normale de sa vie comme empire colonial et maritime. L'unique raison de cet immense accroissement de la dépense publique, c'est le gaspillage, l'absurde et inepte gaspillage. En Angleterre, depuis le premier commis de la trésorerie jusqu'à la dernière des filles de cuisine, tout le monde gaspille et met une sorte d'orgueil à gaspiller. Pour ne citer qu'un exemple, j'ai entendu dire à M. Gladstone qu'un quart, un tiers peut-être, du charbon extrait de la mine, est perdu par l'incurie de ceux qui exploitent, transportent ou emploient le précieux combustible. Il en est de même de l'argent des contribuables.

L'administration de la guerre et celle de la marine parurent au jeune chancelier de l'échiquier plus scandaleuses que toutes les autres. Cinq cent cinquante-sept employés touchaient un traitement supérieur à 11,500 francs. Chaque ministre, en arrivant, mettait

des employés à la retraite pour placer ses créatures : c'est ce qu'on appelle « réorganiser » un ministère. Par suite de ces « réorganisations, » la liste des pensions, sans cesse grossie, comprenait des retraités qui n'avaient pas plus de trente ans. Au département de la marine régnaient des traditions étranges. L'amirauté fabriquait elle-même sa corde, pour avoir le plaisir de la payer 25 pour 100 plus cher que dans le commerce. Pour approvisionner ses marins, elle envoyait du rhum à la Jamaïque, de la viande conservée en Australie. On construisait, à grands frais, de nouveaux navires qui cessaient de gouverner au-delà d'une vitesse de 7 à 8 nœuds ; on fabriquait, malgré les observations des gens du métier, des canons qui éclataient au second coup. Le laisser-aller, la complaisance ou la malhonnêteté allaient si loin, que des entrepreneurs, qui demandaient 8,000 livres sterling pour la construction d'une machine à vapeur, en obtenaient 15,000. Plus tard, une enquête établissait que la valeur réelle de la machine ne dépassait pas 2,000 livres. Ainsi, au lieu de marchander, on surenchérissait ; les fournisseurs de l'état réclamaient trop : on leur donnait davantage. Mieux encore, on payait, par distraction ou autrement, des sommes qui n'étaient point dues ni promises. Les *auditeurs* signalaient au parlement une petite erreur de plusieurs millions ainsi payés en trop, et le parlement n'en avait cure. L'Angleterre dépensait pour son armée et pour sa marine 250 millions de plus que l'Allemagne, et 50 millions de plus que la France. En ajoutant à cette dépense les frais du budget militaire de l'Inde, on atteignait un total formidable de 1,300 millions de francs. Pour cette somme, l'Angleterre pouvait mettre en ligne une armée de 150,000 hommes et une flotte à peine supérieure à celle de la France. Ses arsenaux étaient vides ; vides aussi ses magasins d'approvisionnemens. Elle ne possédait aucun canon de gros calibre, ou, si elle en possédait, elle n'avait point les projectiles nécessaires pour les utiliser. Elle n'avait de transports que pour 20,000 hommes. Ses forteresses étaient désarmées. Son fusil était médiocre, son canon le plus mauvais de l'Europe (1).

Lorsque lord Randolph Churchill réclama des réductions, on lui répondit par des demandes de crédits nouveaux. On voulait construire un palais pour loger ces bureaux civils de la guerre, déjà si coûteux, si encombrans, et les devis ne s'élevaient guère à moins de 25 millions de francs. Parmi les adversaires les plus bruyans

(1) Il y a quelque chose à rabattre de ces exagérations d'un patriotisme inquiet. Cependant, en ce qui touche l'amirauté, les manœuvres navales qui viennent d'avoir lieu ont confirmé, sur beaucoup de points, les craintes de lord R. Churchill.

de la politique d'économie était ce général Wolseley, dont la reine a fait un lord, et dont l'amour-propre anglais a failli faire un héros. Ses premiers exploits ont été d'écraser une poignée de pauvres métis franco-indiens, errans dans les solitudes glacées du Manitoba, puis un petit roi nègre de la côte de Guinée. Ensuite vint une victoire à la Pompée, remportée sur les derniers débris de l'armée zouloue, et à laquelle succédèrent les lauriers artificiels de Tel-el-Kébir; enfin, la désastreuse campagne du Soudan, que ni la vanité nationale ni l'optimisme officiel ne peuvent transformer en succès. Aujourd'hui, sous le nom d'adjudant-général, il est le chef véritable de l'armée, la mène, la surmène et se démène. Ce grand homme de guerre criait plus fort que les autres contre lord Randolph, l'accusant de vouloir réduire l'armée anglaise « à deux hommes et un petit garçon. »

Le ministre déclara qu'il ne voulait ni affaiblir l'effectif de l'armée, ni diminuer la force de la marine. Loin de là! L'Angleterre, prétendait-il, devait, en dépensant moins, exiger plus de ceux qui présidaient à la défense du pays. L'argent était mal employé, par la faute des hommes, et surtout par la faute des traditions administratives. « Votre système est pourri et vicieux, disait-il à ses collègues; réformez-le. » Il s'aperçut qu'on ne l'écoutait pas, et même qu'on suivait ses déceptions avec une certaine satisfaction malicieuse. Ce n'était pas sans perfidie qu'on lui avait livré d'un coup le difficile maniement des forces conservatrices, et le plus laborieux, le plus scabreux des départemens ministériels. De notre temps, en Angleterre, les frères de Joseph ne l'auraient pas vendu à des marchands égyptiens : ils l'auraient nommé chancelier de l'échiquier dans un moment de crise économique, et lui auraient donné à diriger une armée de tories et de radicaux. Quant à ceux-ci, l'adhésion donnée à quelques-unes de leurs doctrines les touchait peu : ils ne se souvenaient que des sarcasmes dirigés contre leurs personnes.

C'est ici la seconde crise, et la plus grave, dans la vie de lord Randolph Churchill. Que fera-t-il? Se résignera-t-il à signer sans lire? Couvrira-t-il de son nom une bureaucratie dépensière et stupide? Échangera-t-il les belles maximes de l'opposition contre les détestables pratiques du gouvernement au jour le jour? Tant d'autres l'ont fait avant lui et s'en sont bien trouvés : ainsi ne fera point lord Randolph. Il renonce à ces honneurs tant désirés, donne sa démission, et retourne s'asseoir à la place qu'il occupait, jeune homme inconnu, il y a plus de douze ans.

On m'a dit, de différens côtés : « Mais vous ne connaissez pas les dessous de la politique! Lord Randolph avait fait fiasco : il a cher-

ché une sortie à effet. » J'en suis fâché pour les ennemis de lord Randolph, mais j'ai peur que leurs médisances ne tiennent pas une grande place dans l'histoire. Les difficultés qui l'ont fait échouer, ce sont eux qui les ont créées, qui les ont grossies, qui les ont accumulées sur sa route. Un peu de bonne volonté et le fiasco était un triomphe.

Tombé du pouvoir, lord Randolph Churchill demanda une enquête parlementaire sur l'administration des finances. On lui promit de nommer une commission; puis on ajourna, on éluda, on tergiversa, si bien que le ministre démissionnaire se décidait, le 3 juin 1887, à faire devant les électeurs de Wolverhampton, et, par conséquent, devant le pays, l'exposé des motifs qui avaient amené sa retraite. Il donna à lord Wolseley le plus catégorique et le moins gracieux des démentis. Il mit en regard, par le plus inquiétant des contrastes, l'énormité des sommes dépensées et la ridicule pauvreté des résultats. De ce jour date l'agitation, ou plutôt la panique, à laquelle nous assistons. Par son exagération même, elle prouve quel retentissement profond et prolongé ont dans le public les paroles du jeune lord.

IV.

Les attributions de lord Randolph Churchill ont été partagées. On a donné l'échiquier à M. Goschen, qui connaît la tenue des livres et manie élégamment les chiffres. La direction des débats a passé à M. Smith, parleur facile, esprit souple, modéré, fécond en ressources. Sans vouloir offenser cet habile homme, j'oserai dire que, pour le moment, le véritable *leader* du parti conservateur dans la chambre des communes, c'est un radical, M. Chamberlain. N'est-ce pas pour complaire au député de Birmingham, pour conserver son alliance et les quelques voix qu'il entraîne à sa suite, que le parti tory s'est résigné aux deux mauvaises lois qui représenteront le triste bilan législatif de 1888?

La première de ces lois est une fausse réforme de la chambre des lords, mesure ambiguë, hypocrite, dangereuse pourtant, dans sa timidité et dans sa mesquinerie, à cause des principes qu'elle introduit. Dorénavant, la haute assemblée pourra expulser de son sein les membres indignes; nul ne saurait dire comment elle se servira de ce droit et si, dans les mauvais jours, elle n'en usera pas tyranniquement. Le gouvernement reçoit la faculté de fabriquer des pairs à vie : moyen facile de créer des majorités factices. Chaque fois qu'il se livrera à des infusions de pairie viagère dans la noble assemblée, il en diminuera la force et le prestige. Quel crédit pos-

sèdent dans le pays les pairies à brevet, les sénats nommés par le pouvoir exécutif, quel secours ils apportent, dans les heures de crise, aux gouvernemens qui les ont faits, nous le savons trop en France. Si l'on renonce à l'hérédité de la pairie, c'est dans l'élection, à un degré quelconque, qu'il faut tremper la haute chambre ; mais, dans ce cas, plus d'aristocratie, plus de frein contre la démagogie et le despotisme. Un peuple doit avoir le courage de ses institutions. J'ai rappelé, au début de cet article, une boutade de Kingsley : elle signifie que la chambre des lords représente, en Angleterre, tout ce qui se lègue, tout ce qui se conserve, tout ce qui dure, les intérêts permanens, héréditaires, et, d'une manière générale, la propriété. La chambre des communes, elle aussi, a été longtemps une assemblée de propriétaires. Maintenant qu'après des abaissemens successifs du cens électoral, elle émane, ou peu s'en faut, du suffrage universel, la chambre des lords semble plus nécessaire que jamais. Si elle n'existait pas, affirment beaucoup de gens, ce serait le cas et le moment de l'inventer. Qu'on la renverse, et c'est le premier coup porté au droit de propriété !

L'autre loi, votée pour être agréable à M. Chamberlain, organise en Angleterre des conseils-généraux. Le célèbre orateur radical a deux plans qu'il caresse alternativement. L'un, sorte de loi agraire, n'est que la mise en pratique des théories de Stuart Mill, rectifiées et précisées par Frederick Harrison ; l'autre est relatif à ce que nous nommons en France la décentralisation politique et administrative. Comme le premier plan implique le bouleversement de la fortune territoriale et un avant-goût très sérieux d'expérience socialiste, lord Salisbury a préféré subir le second, qui ne comporte qu'un déplacement d'influences et l'avènement d'une nouvelle couche de parvenus. Entre un danger public et une chinoiserie parlementaire, il a choisi celle-ci. Il a mieux aimé ajouter à la constitution un appendice inutile que d'en ruiner les fondations vénérables. Donc, avant peu, l'autorité, plutôt morale que légale, dont jouissait la *gentry* depuis plusieurs siècles, va passer aux petits usiniers, aux négocians de médiocre envergure, aux agens d'affaires, aux marchands de biens : une assez vilaine race, à peu près analogue à celle qui tient aujourd'hui dans ses mains les destinées de la France. Reste à savoir si l'Angleterre ne déplorera pas amèrement de s'être donné de tels maîtres, si elle ne regrettera pas ses *squires*, comme elle regrette ses *yeomen*, l'honneur et la force d'autrefois. Me permettra-t-on de dire toute ma pensée? Décentralisation est, en matière d'organisation politique, un mot vide de sens, une parfaite utopie. Les sociétés se forment par agglomérations graduelles et successives ; elles ne retourneront jamais, par voie constitutionnelle, du simple au composé. On ne crée pas des parlemens par boutures,

en enfonçant dans la terre des ramuscules arrachés au grand arbre; pas plus qu'on ne fait pousser des hommes si l'on fiche dans le sol des débris humains. Interprété par l'histoire, le mot décentralisation signifie la décomposition, la désagrégation dernière des atomes, c'est-à-dire la mort des grands organismes qu'on nomme des nations.

Lord Randolph Churchill est demeuré à peu près étranger à ces deux lois : on doit l'en féliciter. Il emploie son action indépendante à assainir les bureaux, à répandre les vrais principes de l'hygiène administrative et politique. Dans les hôpitaux, depuis dix ou quinze ans, on a sauvé plus de malades avec l'air pur et l'acide phénique qu'avec la vieille thérapeutique ; lord Randolph applique aux choses gouvernementales la méthode de Lister, et il cautérise, là où l'acide phénique ne suffit pas. Récemment encore, il était à la tête de ceux qui ont réclamé une enquête sur les agissemens du *Metropolitan board of works,* soupçonné de pratiques scandaleuses. Son influence est grande, bien qu'elle n'ait rien d'officiel. L'autre jour, comme on réorganisait l'antique municipalité de Londres, un amendement radical mit en question la juridiction du lord-maire et de ses délégués, et l'étrange pouvoir que possède le vote d'une réunion de négocians pour conférer à son élu des attributions judiciaires. M. Smith paraissait assez disposé à prendre sous sa protection cette vieillerie irrationnelle et démodée, qui n'étonnait personne au temps de Dick Whittington et de son fameux chat, mais qui surprend au XIXe siècle presque autant qu'un chevalier du moyen âge rencontré sur la place de l'Opéra en dehors du carnaval. Lord Randolph prend la parole, approuve l'amendement ; son *leader* change d'avis, on vote, et le lord-maire cesse de juger. Comme président de la commission chargée d'examiner l'état réel des ressources défensives de la nation, lord Randolph a la main sur le pouls de l'Angleterre; il est l'arbitre de ceux qui l'ont fait sortir du cabinet. Cette situation rappelle un peu celle de Gambetta dans la chambre française, avant et après son ministère. Mais Gambetta s'appuyait sur une coterie parlementaire, sur une poignée de bruyans et ambitieux camarades. Lord Randolph est soutenu, hors du parlement, par les masses conservatrices.

Les tories se décideront-ils avant longtemps à investir du pouvoir effectif le seul homme populaire de leur parti? Je ne me charge pas de rien prédire à cet égard. On continue à adresser beaucoup de reproches au brillant député de Paddington (1) : deux, principalement, dont l'un vise son caractère, l'autre touche à ses doc-

(1) La circonscription rurale de Woodstock n'existe plus. Lord Randolph représente aujourd'hui le quartier de Londres où il habite.

trines. On l'accuse d'indiscipline : l'accusation a-t-elle beaucoup de portée? Nos pères nous disaient, et nous répéterons à nos enfans, qu'il faut savoir obéir pour apprendre à commander. Il doit y avoir, dans le *Selectæ*, un « ancien, » peut-être plusieurs « anciens, » qui « avaient coutume de dire » une chose de ce genre. Avouons, entre adultes, que la maxime est lamentablement fausse. Il y a des hommes qui semblent faits pour le premier rang, d'autres pour le second ou le troisième. Quiconque obéit bien commandera mal. Réciproquement, c'est d'ordinaire par l'insubordination que les tempéramens nés pour l'autorité annoncent leur vocation.

Les variations politiques de lord Randolph Churchill forment un grief plus sérieux. Ces variations sont palpables. Protectionniste extrême, il est devenu un libre-échangiste conditionnel et mitigé. D'abord contraire à la réforme électorale, il s'y est rallié lorsqu'elle a été accompagnée d'un remaniement des circonscriptions, et il paraît aujourd'hui la considérer comme un bienfait. En matière de propriété, il a soutenu certaines motions avancées de sir Ch. Dilke, et il combat maintenant, avec raison, les mêmes tendances. En ce qui touche l'Irlande, il a été presque autonomiste : il est, à présent, unioniste intraitable. En ce qui touche l'Asie centrale et les rapports de l'Angleterre avec la Russie, il a soufflé le froid et le chaud, prêché la paix et la guerre. En ce qui touche l'Égypte, il s'est arrêté successivement à toutes les solutions : non-intervention, protectorat, annexion. Au début, l'aventure égyptienne était une « misérable et honteuse spéculation, une guerre d'actionnaires. » Depuis l'avènement des tories, « l'Angleterre a, dans la vallée du Nil, des intérêts à faire respecter : elle saura les défendre. » — « Si nous restons en Égypte, nous aurons l'Europe sur les bras; — si nous quittons l'Égypte, que dira l'Europe pour laquelle nous montons là-bas une faction, au nom de l'humanité et du progrès? » Suivant les besoins, suivant les dates, le canal de Suez est, ou cesse d'être, la route des Indes. Si lord Randolph a dénombré les trente-sept politiques de M. Gladstone, je ne serais pas très embarrassé de compter les cinquante politiques de lord Randolph.

Hé bien! en dépit de ces contradictions qui tiennent au jeu des affaires humaines, à la fluctuation indéfinie des intérêts, à leurs combinaisons incessamment changeantes, je maintiens que le caractère politique de lord Randolph Churchill est un des plus nets, un des plus fermes, un des mieux assis de notre temps. Ce n'est pas dans les moyens employés, mais dans le but à atteindre qu'on doit chercher l'unité d'un homme d'état. Tout tend, chez lord Randolph, à la création d'une démocratie conservatrice. Il a dit un jour : « Le parlement peut se tromper, les journaux peuvent se tromper,

la société de Londres et les clubs peuvent se tromper et se trompent presque toujours : le peuple ne peut se tromper. » Et sa devise est « *Trust the people*, ayez foi dans le peuple. » Il a même prononcé le mot significatif d'appel au peuple, bien que ce mot n'ait pas dans sa bouche un sens plébiscitaire. Mais, encore une fois, si vous voulez que le peuple s'émeuve, s'ébranle et s'arme pour la défense des intérêts conservateurs, donnez-lui quelque chose à conserver! C'est ce point que ne perd jamais de vue le député de Paddington.

Il s'est aperçu, depuis longtemps, que les théories radicales sur la répartition de la propriété sont, financièrement, des impossibilités. Dans un discours prononcé à King's-Lynn (20 octobre 1885), il a supposé réalisé, pour le comté de Norfolk, le plan de M. Chamberlain, qui accorde à chaque cultivateur trois acres et une vache. Avec autant de précision que de verve, il a prouvé, chiffres en main, que ce serait, à court délai, la banqueroute pour les contribuables et la ruine pour les malheureux qu'on veut bombarder propriétaires par décret. Et, en effet, les doctrines de M. George, soutenables dans une vaste région qui contient encore d'immenses espaces improductifs, deviennent un non-sens en Angleterre, dans un pays où la propriété foncière est le plus lourd des fardeaux et le plus mauvais des placemens. C'est un luxe de riches, qui ne tentera jamais le pauvre. John Stuart Mill, cet étrange penseur qui vécut enfermé dans une conception logique, également impropre à l'observation et à l'action, voulait, pour commencer ce qu'il appelait la nationalisation de la terre, distribuer au peuple les grandes étendues incultes des *commons*, si fréquentes dans le sud et l'ouest. Les avait-il regardées, les landes dont il faisait largesse aux pauvres, ce philosophe? S'il avait gratté le sol du bout de sa canne, il eût trouvé, sous une mince couche de terreau, le sable, et, sous le sable, l'eau; non pas l'eau qui humecte et vivifie, mais l'eau qui noie et pourrit les racines végétales. L'herbe elle-même n'y vient pas; il n'y pousse que la fièvre, avec des bruyères et des ajoncs. Pour mettre ces terres en valeur, si la chose est faisable, il faudrait des efforts, des sacrifices, des avances de fonds, dont la petite culture est incapable. L'étendue des champs arables diminue d'un million d'acres chaque année; les *latifundia* s'accroissent, et bien avant qu'on en soit venu à appliquer les idées de M. George, personne ne sera plus assez opulent pour posséder de la terre, car une ferme sera devenue une propriété plus stérile et plus coûteuse qu'un collier de perles ou une rivière de diamans. Les cultivateurs, découragés, émigrent vers les grandes villes ou vers les colonies. Comment arrêter ce mouvement? Comment repeupler les campagnes? Imaginez un petit tailleur de Birmingham ou de Manchester, gêné dans

ses affaires, talonné par ses échéances : lui offrirez-vous, suivant la formule radicale, trois acres et une vache? Est-ce qu'il ne croira pas à une mauvaise plaisanterie? Est-ce que tout ne lui manque pas pour utiliser ces bienheureux acres de terre : le temps, la volonté, les bras, les connaissances, l'argent? Est-ce que ces trois acres le sauveront de la faillite qui le menace pour la semaine prochaine? On cherche le remède où il n'est pas, parce qu'on ne voit pas le mal où il est. Si le peuple comparait l'indigence de cette pauvre terre, qui succombe sous ses charges et n'en peut plus, avec les immenses richesses mobilières accumulées depuis un siècle par l'industrie, il saurait, et pour jamais, où est la véritable question sociale. C'est ce qui ne conviendrait guère à M. Chamberlain et aux autres capitalistes de son école, radicaux par égoïsme et socialistes par terreur.

Lord Randolph Churchill ne « partage » pas de terre au peuple, comme le Caïus Gracchus de Birmingham. D'abord, comme il l'a dit spirituellement, il ne possède pas en propre un seul arpent, et il n'est pas de ceux qui distribuent les terres d'autrui. Il voudrait que le paysan possédât sa maison. Aujourd'hui, il a deux maîtres, l'un auquel appartient le sol qu'il cultive, l'autre auquel appartient le cottage qu'il habite. Le premier est son protecteur naturel ; le second est d'ordinaire un spéculateur étranger, impitoyable et rapace : c'est de celui-là que lord Randolph Churchill veut le débarrasser. Il admet aussi que le paysan puisse acquérir la terre par son travail, et pour lui en faciliter les moyens, pour chasser du marché les intermédiaires qui l'exploitent, il propose d'assurer au cultivateur un droit de préférence pour l'achat du lot de terrain qu'il met en œuvre. Le transfert de la propriété foncière doit devenir plus simple et moins cher ; la misérable situation du propriétaire viager doit s'améliorer ; *l'entail* qui immobilise la terre dans les mêmes mains doit disparaître, à commencer par *l'entail* sur des existences encore à naître. Plus facile à acquérir, la propriété rurale sera aussi moins onéreuse à posséder, si on dégrève l'agriculture, non pas en créant de nouveaux impôts dont elle porterait, indirectement et en fin de compte, tout le poids, mais en restreignant la dépense publique. Lord Randolph s'occupe aussi, s'occupe surtout, des ouvriers : ne sont-ils pas, et de beaucoup, les plus nombreux? Il entend les installer, aux portes mêmes des grandes villes, dans des maisons pourvues de jardinets et dont ils auront la pleine et entière propriété. Jusqu'ici, les travailleurs de l'industrie sont campés dans nos sociétés modernes comme les barbares dans l'empire romain. Il faut que ce nomade inquiétant s'assoie, qu'il ait, comme les autres, un foyer, des traditions et un lendemain, en attendant

qu'une répartition plus équitable de la richesse publique lui assure sa part des trésors qu'il crée. Tel est le programme de lord Randolph Churchill : il est exécutable parce qu'il est modeste.

Quant à sa politique extérieure, il est permis de se demander s'il en a une. Sans doute, il se réserve, et il a raison. On a noirci beaucoup de papier, donné la volée à beaucoup de *canards* à propos de ses voyages sur le continent. Un de ses confidens les plus intimes m'a assuré que c'étaient de simples voyages d'agrément. Disons plutôt des voyages de curiosité, des voyages d'études. Un Randolph Churchill ne court pas l'Europe uniquement pour visiter des musées, des églises et des points de vue. L'homme qui dirigera peut-être un jour la politique britannique a désiré voir de près ceux qui mènent le monde, et je ne doute pas que la pénétration moqueuse du jeune lord n'ait rapporté, de ces diverses expériences de psychologie politique, une moisson assez riche d'observations. Il ne révère pas nos gouvernans, mais il n'a pas, que je sache, insulté notre pays. Le temps viendra peut-être où la paix de l'Europe dépendra encore une fois de l'alliance de l'Angleterre avec les races latines réconciliées. Ce jour-là, lord Randolph Churchill, assagi par le pouvoir et par les années, pourrait être le meilleur ami de la France, si la France elle-même était alors en bonnes mains.

Ce jour est éloigné ; bien des morts nous en séparent, et peut-être bien des naissances, beaucoup d'événemens et d'avènemens. Aujourd'hui nous sommes en quarantaine : efforçons-nous de rendre la quarantaine confortable et sûre. On décrète contre nos idées une sorte de nouveau blocus continental : acceptons-le, en nous rappelant comment fut exécuté l'ancien et comment il a fini. Soyons une île, puisque la situation insulaire a si bien réussi à nos voisins, dont l'exemple est quelquefois plus précieux que l'intimité. On nous fait, paraît-il, quelques avances de l'autre côté du détroit. Ces avances dureront jusqu'au moment où le châtelain de Friedrichsruhe adressera au cabinet de Saint-James une de ces grimaces qu'on est convenu, en Europe, de considérer comme des sourires. Les républiques ne gagnent rien à flirter, soit avec les empires lointains, soit avec les monarchies prochaines. C'est donc en curieux, en simple amateur du courage et de la sincérité politiques que j'ai étudié lord Randolph Churchill. J'ai essayé de montrer comment raisonne, parle, agit, dans les temps révolutionnaires que nous traversons, l'homme qui s'annonce comme un grand *leader* conservateur, populaire et chrétien.

AUGUSTIN FILON.

UNE

AME SIMPLE

MÉMOIRES D'UN ILLETTRE.

L'âme simple dont nous allons retracer l'histoire n'était pas du tout une belle âme. Elle n'avait aucune des nobles qualités qui font les héros ou les saints, et les vertus plus humbles de l'humanité moyenne étaient chez elle comme étriquées. Jetée par le hasard au milieu d'événemens gigantesques et tragiques, elle n'en fut ni élevée au-dessus d'elle-même ni écrasée, parce qu'elle n'en comprit pas la portée. Le dénûment de cette âme est précisément ce qui nous attire vers elle. Lorsqu'on a fait le compte de ses sensations, pesé ses sentimens, mesuré ses idées, et qu'on a vu combien les idées étaient bornées, les sentimens médiocres, les sensations peu nombreuses et vulgaires, on comprend combien il est injuste de demander beaucoup aux millions de sœurs qu'elle a sur la terre. C'est pourtant ce que nous faisons tous les jours, faute de savoir calculer ce qu'elles peuvent donner et de nous être assez intéressés à elles pour les interroger avec patience et sympathie.

Cette âme simple appartenait à un paysan anglais nommé William Lawrence, qui ne savait pas écrire et qui a laissé des mé-

moires (1). Il les a dictés, nous apprend une préface de M. Nugent Bankes (2), à un camarade qui savait tout juste écrire, de sorte que le manuscrit original présente un aspect informe. Il a suffi pourtant de rétablir l'orthographe, d'ajouter des points et des virgules, çà et là un mot sauté, pour rendre le récit clair et assez agréable dans sa simplicité. Le livre reflète, avec une netteté que n'ont pas toujours des œuvres plus littéraires, l'humeur de son naïf auteur, ses manières d'être et ses vues rustiques sur le monde et sur la vie. C'est la confession d'un homme du bas peuple, profondément ignorant et à la cervelle épaisse. William Lawrence a fait les guerres du premier empire dans l'armée anglaise sans jamais voir plus loin que la minute présente, ou plus haut que le souci de dîner. Ses pauvres *Mémoires* sont bien pâles à côté de ceux des soldats français du même temps dont M. Henry Houssaye a dessiné ici même, dans une brillante étude (3), les silhouettes empanachées et pittoresques. Ne demandez pas à Lawrence les ardeurs patriotiques du sergent Fricasse (4), volontaire de 1792, soulevé et légèrement gonflé par l'ivresse révolutionnaire. Ne lui demandez pas l'entrain merveilleux du capitaine Coignet (5), ni ses trouvailles de style; ce n'est pas William Lawrence qu'on aurait l'idée d'appeler « le Saint-Simon du bivouac. » Demandez-lui une seule chose : de vous aider à mieux connaître les petits, ceux qui forment, en somme, la grande masse de l'humanité, et de vous rendre plus juste à leur égard. Vous ne serez point déçu.

I.

William Lawrence est né en 1791, dans un village du comté de Dorset. Son père et sa mère font songer au bûcheron et à la bûcheronne du *Petit Poucet*. Ils étaient de même fort pauvres, chargés de sept enfans qui les incommodaient beaucoup, et trop misérables pour être tendres, car la sensibilité est un grand luxe : que deviendraient les bonnes gens comme ces Lawrence, s'ils avaient nos mollesses de cœur pour nos enfans? Ils élevaient donc les leurs rudement, tout en les aimant à leur manière, ainsi que le montrera la fin de l'histoire. Comme dans le conte de Perrault, le père était plus dur que sa femme; chargé de gagner le pain de la famille, il

(1) *The Autobiography of Sergeant William Lawrence.* (Londres, 1886; Sampson Low.)

(2) Auteur d'*Un Jour de ma vie à Eton*, etc.

(3) *Revue* du 1er décembre 1883 : *les Commentaires des soldats.*

(4) *Journal de marche du sergent Fricasse.*

(5) *Les Cahiers du capitaine Coignet.*

ne voyait guère dans ses petits que des bouches à nourrir. La mère était une ménagère économe et soigneuse. Le dimanche, pour aller à l'église, elle porta toute sa vie un manteau rouge et un chapeau noir qu'elle avait dû recevoir en héritage, car ils avaient toujours été très vieux.

George Eliot croyait que la position géographique du lieu où nous sommes élevés exerce une grande influence sur notre développement intellectuel. La circulation des idées, disait-elle, suit la circulation générale; en conséquence, les régions du centre, où n'atteint pas le mouvement de la mer et des frontières, produisent les esprits les plus engourdis. D'après cette loi, le comté de Dorset, situé sur la Manche, entre les deux grands ports de Plymouth et de Portsmouth, aurait dû contenir une population éveillée, sachant les nouvelles et ayant des idées. Il y a cent ans, c'était tout le contraire. Lawrence a peint d'un mot, sans y songer, les villages endormis de son enfance. Étant en Espagne, il remarque un homme qui passe des jours entiers sur le pas de sa porte, dans l'espoir qu'il arrivera quelque chose pour le distraire. « C'est, dit-il, comme chez nous. Qu'il arrive du nouveau, que quelqu'un ait seulement un chapeau neuf : tout le village est sens dessus dessous. » Les jours où personne ne s'était acheté un chapeau neuf, les villages du Dorset ne pensaient à rien, et ce n'était pas la famille Lawrence qui aurait manqué à la règle. Penser est un luxe, comme aimer, et le pauvre pense peu; il n'en a pas le loisir, il est trop occupé de gagner de quoi manger.

Ce qu'il apprit à l'école ne put ni ouvrir ni fausser l'esprit du jeune William. Il était censé savoir lire, mais nous le voyons, dans ses *Mémoires*, se faire lire une lettre par un passant. Il n'y a pas là contradiction. Quiconque a habité la campagne a observé que les cerveaux incultes ont deux manières de savoir lire : en attachant un sens aux mots prononcés, ou en n'y attachant aucun sens. Il y a pour le paysan un pas difficile à franchir entre l'opération mécanique d'épeler et l'effort d'abstraction nécessaire pour identifier l'idée la plus simple avec de petits signes noirs. William Lawrence n'avait apparemment point franchi le pas, et, quand il tenait à comprendre, il s'adressait à plus savant que lui. Nous avons vu qu'il ne savait pas du tout écrire. Chose curieuse, il réussit à le cacher au régiment. Il servit dix-sept ans, devint caporal, puis sergent, sans que ses officiers aient jamais découvert qu'il était incapable de tenir une plume. Il avait le don des illettrés pour calculer de tête, et gardait tous les comptes imaginables dans sa mémoire. Lorsqu'il était indispensable de présenter un écrit, il s'ingéniait et se le faisait faire. Il se garde bien d'avouer qu'il dicte

ses souvenirs, et son secret serait mort avec lui, si son éditeur ne l'avait trahi dans la préface.

Entre la somnolence générale des esprits dans son village et l'impossibilité pour les siens d'avoir une autre pensée que de ne pas mourir de faim, l'âme de William Lauwrence se conserva fraîche aux impressions de tous genres et pure d'opinions de seconde main. Dans tout le comté de Dorset, on n'en eût pas trouvé une plus neuve que ne l'était la sienne, le jour où il s'enfuit de chez un patron brutal en lui volant une pièce de 7 shillings et trois livres de jambon. « Je pensais, dit-il pour toute excuse, que cela pourrait m'être utile. » Sans remords et sans projets, il erra quelque temps, éprouvant, comme J.-J. Rousseau lors de ses immortels voyages à pied à travers les Alpes et la France, que la jeunesse peut se confier sans crainte aux grandes routes. Le hasard s'intéresse à elle et toujours la tire d'affaire. C'est tantôt une connaissance improvisée, tantôt une aubaine imprévue, un hôte ou une hôtesse charitables; c'est le bon Perrottet de Lausanne pour Rousseau, c'est la bonne dame du *Cheval et du Palefrenier* pour William Lawrence. Mais il faut être jeune. Personne ne s'intéresse à un vieux vagabond.

Pour être un parfait vagabond, il faut aussi jouir à plein cœur de ce qu'on voit, de l'air qu'on respire, de l'oiseau qui chante et de l'appétit qui vient; en un mot, il faut avoir un grain de poésie. William Lawrence n'était rien moins que poète. Le paysage ne le touchait en aucune façon. Il n'ignorait pas qu'il existait des « beautés » de la nature, mais ces beautés étaient représentées, pour lui, par ce qui est bon à manger. Un arbre fruitier, une poule, un champ de fèves, voilà ce qui charmait ses yeux. Dans ces conditions, il eut vite assez du voyage à pied, et songea à se faire soldat. Il s'en ouvrit à un brave homme qu'il avait rencontré à l'auberge. Le brave homme lui offrit complaisamment de le conduire à un régiment de sa connaissance, où l'on donnait 16 guinées de prime aux recrues. Le chiffre éblouit Lawrence. Ils allèrent ensemble chez le colonel, qui donna 2 guinées au racoleur, 2 1/2 à Lawrence, et le voilà enrôlé. C'était tout ce que valait ce petit malheureux; il avait quinze ans!

Cinquante ans plus tard, quand il songeait à la visite au colonel du 40e d'infanterie et aux deux guinées, il déclarait qu'il avait fait une sottise en quittant son patron. C'était, à la vérité, un homme difficile, mais les grenadiers français étaient encore pires. Dès sa première campagne, Lawrence s'aperçut qu'il « avait affaire à beaucoup d'hommes encore plus difficiles que son ancien maître. » Il reconnut aussi que la carrière militaire « était peut-être plus

dangereuse que beaucoup d'autres. » *Peut-être* est délicieux dans la bouche d'un homme qui a fait les guerres d'Espagne et la campagne de Waterloo ! Sa sottise lui parut d'autant plus grande qu'il n'était pas soutenu et entraîné par la passion du métier. Son cœur ne bondissait pas d'allégresse au mot de départ, le bruit du canon n'était pas une fête pour ses oreilles. On ne peut pas dire qu'il manquât d'esprit militaire. Il faisait son devoir bravement et largement ; quand on demandait des volontaires pour un assaut, William Lawrence se présentait assez souvent. Mais il faisait jusqu'aux belles actions sans joie, par conscience. Les batailles n'étaient pour lui qu'une besogne désagréable, et il s'ennuya à Waterloo. Il était bon soldat ; il lui manquait l'étincelle.

Il n'avait pris le fusil ni par goût ni par dévoûment à une idée. Le sergent Fricasse, paysan champenois et volontaire de 1792, s'était enrôlé pour défendre une idée. Quand il appelle les soldats français « les braves républicains » ou « les défenseurs de la patrie ; » quand il nous raconte avec orgueil qu'à l'armée de Sambre-et-Meuse on mourait « pour la liberté, » sans « donner, au milieu des douleurs les plus aiguës, aucun signe de plaintes, » c'est son idée qui éclate, et nous sentons circuler dans ce récit maladroit et ampoulé le souffle irrésistible qui sauva la France. Le sergent Lawrence ne se bat ni pour la patrie ni pour la liberté. C'est le type du mercenaire qui s'est laissé séduire par l'appât de 2 guinées, et qui fait la guerre sans plaisir, parce qu'il le faut bien, ayant commis la faute de s'engager. Lancé pour deux pièces d'or dans une carrière épineuse, il est dans la situation d'un lourdaud condamné à faire le saut périlleux sans tremplin.

II.

Il savait à peine l'exercice et n'avait jamais tiré un coup de fusil, même sur une cible, lorsque le 40e d'infanterie fut désigné pour une expédition contre Montevideo et Buenos-Ayres. Nous n'aurions pas su l'âge de Lawrence que nous aurions deviné à ses sentimens en cette occasion qu'il n'était encore qu'un enfant. Il eut d'abord un vif mouvement de joie. L'idée qu'il avait été le plus malin et que son patron ne le rattraperait pas à Montevideo lui rendit très douce la nuit qui précéda l'embarquement. Vint le matin, les trompettes sonnèrent, la troupe marcha vers le quai, musique en tête, accompagnée par les vivats de la foule, et, tout à coup, le petit Lawrence vit son régiment fondre en larmes. Un grand nombre d'hommes avaient femmes et enfans ; d'autres quittaient leurs parens, d'autres leur fiancée. Tout ce monde les accompagnait et pleurait de même. Bref, « si l'on avait pu recueillir toutes les

larmes, dit Lawrence, il y aurait eu de quoi approvisionner un hôpital d'eau pour les yeux pour plusieurs mois. » Cela lui fit un effet singulier. Il se mit à sangloter, lui aussi, « bien qu'il n'eût personne pour lui jeter seulement un regard d'adieu, » et le plaisir de jouer un si bon tour à son patron fut tout gâté. Le doute entra dans son esprit et fit promptement place à une amère certitude : « En voulant sortir de la poêle à frire, j'étais tombé dans le feu. » Il fut confirmé dans son opinion par l'arrivée à Montevideo, où il fallut débarquer sous le feu des Espagnols. « Nous avions, dit-il, comme un mauvais goût dans la bouche, car il semblait qu'il n'y eût devant nous que *la mort ou la gloire.* » Cri du cœur d'un mercenaire, qui s'aperçoit qu'il a fait un mauvais marché en vendant ses os pour 2 guinées.

Sa seconde expérience de la guerre fut aussi très pénible. Les Espagnols surprirent un poste anglais, l'obligèrent à la retraite et massacrèrent de sang-froid, à la vue des ennemis, deux blessés demeurés en arrière. Quelques naïfs, dont Lawrence, coururent rapporter à leur général la conduite horrible des Espagnols. Le général, sans s'émouvoir, répondit qu'il fallait « les payer de la même monnaie. » Lawrence n'en fit jamais rien. Son cœur n'était pas sanguinaire, et il ne tua jamais qu'à regret, pour éviter d'être tué. Encore s'excuse-t-il lorsque cela lui arrive. Au siège de Badajoz, en 1812, pendant une sortie, un sergent français lui courut sus avec sa baïonnette, le manqua et tomba. « J'eus vite fait de le clouer au sol avec ma baïonnette, et le pauvre homme expira presque aussitôt. Après, je fus fâché de ne pas avoir essayé de le faire prisonnier, au lieu de le tuer ; mais à ce moment-là nous étions tous très occupés, car c'était le fort du combat, et on n'avait guère le temps de réfléchir. Et puis, de plus, c'était un homme qui avait l'air très vigoureux, car il était grand et gros, avec une barbe et une moustache qui lui couvraient toute la figure ; je n'ai jamais vu de plus beau soldat dans l'armée française ; et si je l'avais laissé se ramasser, je m'en serais peut-être mal trouvé ; de sorte que, dans un moment pareil, mon parti était peut-être le meilleur, — tuer ou être tué. » Quelle différence avec le chant de triomphe du capitaine Coignet, racontant la journée où il a tué sept Hongrois ! C'était la première affaire de Coignet, et la vocation se dessina sur-le-champ. Il embrocha les sept Hongrois avec un bonheur sans mélange. Il n'eut jamais l'ombre d'un remords d'avoir tué les deux derniers par tromperie, en feignant de se rendre : « Je leur tends mon fusil de la main gauche et je lui fais faire bascule de ma main droite en plongeant ma baïonnette dans le ventre d'un, et ainsi de suite à son camarade. » Il est tout content en se rappelant cette baïonnette qui entre dans le corps de l'ennemi. Law-

rence est tout triste en se rappelant la sienne. L'un avait la vocation, l'autre ne l'avait pas.

Le courage de Lawrence fut mis devant Montevideo à une troisième épreuve, plus rude que les précédentes. C'était le lendemain du massacre des deux blessés. L'armée britannique avait vengé les siens avec usure, et 2,000 Espagnols venaient d'être enterrés par les vainqueurs. La nuit tomba, et Lawrence fut placé en sentinelle perdue non loin d'une fosse où étaient ensevelis plus de cinq cents cadavres. Il avait ordre de surveiller une certaine route. Quand il se vit seul, l'épouvante le saisit. Il ne pouvait détacher ses yeux de la fosse. Il faisait effort pour regarder la route, et toujours ses yeux revenaient se river avec angoisse sur le « trou. » L'idée de la mort, et du sort qui l'attendait peut-être avant la fin de sa faction, n'était pas la cause de sa terreur. Lawrence était du peuple, et le peuple sait mourir. La plus humble paysanne, à son lit de mort, en remontrerait à un philosophe. Elle a le sentiment profond que la mort est l'accomplissement naturel de la destinée humaine, et elle se détache de l'existence aussi passivement que le fruit se détache de la branche et tombe. En revanche, elle a souvent très peur de ceux qui ne sont plus, et c'était cette crainte-là qui étreignait Lawrence près du trou aux cadavres, dans l'obscurité. Il croyait aux revenans, et s'attendait à voir cinq cents fantômes sortir de terre pour faire Dieu sait quoi.

Il peut être très salutaire pour l'homme d'éprouver un instant de profonde détresse morale. Il peut en résulter une secousse qui renverse l'échafaudage de mensonges et de sophismes par lequel nous nous cachions à nos propres yeux. Nous avons alors beau faire, nous nous voyons tels que nous sommes et nous nous jugeons malgré nous. Malheureusement, au lieu de conserver précieusement la mémoire des souffrances et de l'humiliation de ces minutes de cruelle clairvoyance, nous nous efforçons de les effacer de notre souvenir dès que le choc est passé. Lawrence eut un de ces momens d'impitoyable sincérité, tandis qu'il attendait avec terreur l'apparition des Espagnols morts. Il considéra toute sa vie, sa pauvre vie d'enfant affamé et battu, il se jugea et se condamna. « Je commençai à penser, dit-il en son langage candide, que j'avais fait beaucoup de choses que j'aurais mieux aimé ne pas avoir faites. » Nous savons les plus graves d'entre ces choses. Il nous les a confessées. Elles se représentaient à son esprit sous la forme d'une pièce de 7 shillings et de 3 livres de jambon, emportées comme cela, sans réflexion, parce qu'il « pensait que cela pourrait lui être utile. » Il faudrait connaître bien mal l'humanité pour s'étonner que ses remords pendant cette crise ne l'aient pas empêché plus tard de

s'approprier d'autres pièces d'argent et d'autres morceaux de jambon, mais il le fit sachant du moins qu'il avait tort, et talonné par la faim ou entraîné par les mauvais exemples, qui ne manquent jamais dans une armée en campagne. La leçon n'avait pas été perdue pour lui; il en garda un sentiment plus net du bien et du mal. Que pourrait-on souhaiter de plus, dans une épreuve semblable, à un grand esprit?

La peur physique des balles lui passa assez vite, et il devint un de ces soldats patiens et opiniâtres qui font la force de l'armée anglaise. Il allait ici ou là, faisait ceci ou cela, selon qu'on lui commandait, et aurait donné cinquante vies, s'il les avait eues, sans songer à reculer, quand son capitaine lui avait dit de rester où il était. L'un des traits qui frappent dans ses *Mémoires*, c'est combien peu il se demandait la raison des ordres qu'il recevait, et à que point ses camarades et lui-même ignoraient pourquoi ils allaient à droite ou à gauche, se battaient ou ne se battaient pas. En voici un exemple pris au hasard. Ils s'étaient emparés de Buenos-Ayres. Ils abandonnèrent la ville après un combat malheureux dans les rues, se rembarquèrent avec un air de défaite et de honte, et ce fut bien plus tard que les soldats apprirent qu'une convention était intervenue au moment où ils attendaient l'ordre de reprendre l'offensive et de venger leur échec.

La modestie est un autre trait du caractère de Lawrence. S'il ravagea des cœurs, il ne s'en vante pas, chose rare chez tous les hommes, et particulièrement rare chez les militaires, qui considèrent l'obligation d'être irrésistibles comme une des charges de l'uniforme. Une seule fois, à Montevideo, on lui offrit « une fortune » s'il consentait à épouser une Espagnole qui était évidemment jeune et belle, et dont le père avait des étriers d'or massif « pesant au moins une livre. » Ce père se promenait avec ses étriers d'or aux environs des corps de garde anglais, emmenait les soldats au cabaret, et tâchait de leur persuader, après boire, d'épouser sa fille. Il jeta son dévolu sur Lawrence, sans doute à cause de l'inexpérience que laissait supposer son extrême jeunesse. Il le régalait sans cesse et lui donnait même de l'argent. Jamais conteur n'eut plus joli canevas pour broder des aventures romanesques. Telle est la modestie de Lawrence, aidée, il faut bien le dire, par l'absence complète d'imagination, qu'il ne nous dissimule pas qu'il ne vit jamais la belle Espagnole, et que tout son roman se borna à des séances chez le marchand de vin avec le vieux *gentleman*. Il eut si peu la tête tournée, qu'il ajoute à propos du père une réflexion d'une extrême justesse : « Je crois, dit-il, qu'il ne tenait pas à moi plutôt qu'à un autre pour épouser sa fille, pourvu qu'il pût persuader quelqu'un. » L'histoire eut un dénoûment ridicule. Un jour que le

père avait emmené au cabaret, non plus un soldat anglais, mais tout un lot de soldats anglais, tandis qu'il leur offrait à la ronde « une fortune » et sa fille, ceux qu'il n'avait pas invités remarquèrent les étriers d'or et en volèrent un. Le bonhomme fut si indigné, qu'il renonça à prendre un gendre dans cette race de peu de foi. Il s'en alla, ne revint plus, et sa fille était encore à marier au départ de l'armée anglaise en 1807.

III.

Au retour de Montevideo, le 40e d'infanterie alla tenir garnison en Irlande. Il se rembarqua avec Wellington, en juillet 1808, et fut descendre en Portugal. Cet événement parut singulier à Lawrence, et lui a inspiré la seule réflexion politique que l'on rencontre dans son volume. Après avoir expliqué au lecteur que les Anglais allaient aider les Espagnols à chasser « leurs anciens alliés » les Français, il ajoute : « De sorte qu'il nous fallut aller, et nous battre pour cette même nation que nous avions combattue quelques mois auparavant à Montevideo et Buenos-Ayres. » Il est visible que Lawrence a fait ici un effort afin de comprendre pourquoi son gouvernement s'intéressait subitement à ces Espagnols à qui l'on envoyait la veille des boulets. On sent aussi, à travers la réserve de ses paroles, qu'il lui fut impossible d'imaginer une explication satisfaisante à un manque de suite aussi choquant dans les idées. C'est ainsi que le peuple juge les savantes combinaisons des politiques. Lawrence connaissait l'existence de « Buonaparte, » car il le nomme deux ou trois fois. Le lien qui existait entre les faits et gestes de ce Buonaparte et l'idée baroque de se battre pour les Espagnols était trop subtil pour son esprit.

Quand il vit de près les nouveaux alliés, il comprit encore bien moins. Il les trouva méprisables et haïssables. Méprisables, parce qu'ils ne tenaient pas en bataille rangée et abandonnaient leurs amis les Anglais. Haïssables à cause de leur barbarie envers les blessés ennemis et les prisonniers. Ils faisaient l'effet de sauvages aux soldats de Wellington, et il est vrai qu'en ce temps-là, une partie des populations de la Péninsule était à demi sauvage. La conduite des Français en Espagne fut loin d'être exemplaire ; ils commirent de grandes déprédations et tuèrent maint habitant désarmé. Il y avait néanmoins un abîme entre leurs violences et leurs pilleries, et la froide barbarie des Espagnols et des Portugais, vrais raffinés de la cruauté, qui prenaient plaisir aux supplices lents et au spectacle des souffrances. « J'ai été témoin, raconte Lawrence, d'un de leurs actes de bar-

barie. Ils avaient formé un cercle de paille autour d'un blessé français et y avaient mis le feu. Quand le malheureux essayait de se traîner hors du cercle, il était reçu par une fourche qui le renvoyait au milieu. Nous eûmes vite fait fuir les Portugais en tirant dessus, mais quand nous arrivâmes au pauvre homme, il avait déjà les cheveux, les doigts et la figure terriblement brûlés. Il nous supplia de ne pas l'abandonner, mais nous fûmes forcés de le laisser, et sûrement les Portugais revinrent le tuer, ou bien il mourut de leurs mauvais traitemens ou de ses blessures. »

Lawrence n'imagine qu'une manière d'expliquer que des soldats puissent commettre de semblables horreurs. L'opinion du 40e d'infanterie, dont il est le fidèle écho, sur les guérillas espagnoles de la guerre d'indépendance, diffère sensiblement du lieu-commun que chacun connaît. Les fameuses bandes de Mina et du curé Mérino perdent de leur prestige. Elles ne rachètent plus leurs atrocités par un patriotisme désintéressé. Dans l'esprit de Lawrence et de ses camarades, dont nous donnons le jugement pour ce qu'il vaut, les guérillas étaient tout bonnement des bandes de brigands qui profitaient des circonstances pour pêcher en eau trouble. « Elles étaient principalement composées, dit-il, de malfaiteurs qui s'étaient réfugiés dans les montagnes, où ils s'étaient réunis et avaient formé un corps montant à plusieurs milliers. Ils passaient leur temps à guetter les approvisionnemens et à tâcher de les attraper, *surtout ceux des ennemis.* » Les derniers mots sont significatifs. A en croire le 40e, les guérillas s'emparaient de préférence, quand elles avaient le choix, des approvisionnemens de l'ennemi ; quand elles n'avaient pas le choix, elles pillaient les alliés : il faut bien vivre.

Le soldat anglais faisait infiniment plus de cas de ses adversaires les Français. Les haines qui animaient les chefs des deux nations n'étaient pas descendues dans les rangs. On s'estimait réciproquement, et on se le témoignait. Le soir de la seconde journée de Talavera, pendant un armistice pour l'enlèvement des blessés, les deux armées fraternisèrent, les blessés « allant souvent jusqu'à se donner des poignées de main. » Lors du séjour dans les lignes de Torres-Vedras, à l'automne de 1810, le 40e était cantonné dans un petit village situé en avant des ouvrages anglais. « Nous étions aussi tranquilles, raconte Lawrence, qu'en pleine paix. Nous étions pourtant si près de l'ennemi, que nous allions très souvent vaguer dans les mêmes vignes. Nous échangions alors des politesses, sous forme de poignées de main. »

Ce n'était pas qu'on ignorât, au 40e, que les Français commettaient des excès réprouvés par la morale divine et humaine, et dont il est connu qu'une armée anglaise est incapable. On le savait si

bien, que « notre noble ennemi » devient en un endroit « l'atroce ennemi. » Toutefois, on ne se croyait pas le droit d'être trop sévère pour les Français, et la raison nous en est donnée par Lawrence dans une phrase qui a dû lui coûter bien de la peine, car elle dépasse de beaucoup la portée ordinaire de ses réflexions. « Nous sommes souvent trop disposés, dit-il de ses compatriotes, à voir les fautes des autres peuples et nations, tandis que, si l'on faisait la lumière sur nos propres fautes, elles égaleraient souvent, si même elles ne les surpassaient, celles de nos adversaires. » C'est une remarque d'enfant terrible, extraordinaire chez un paysan et d'une justesse parfaite ; la grande nation britannique ne médite pas assez la parabole de la paille et de la poutre. Lawrence accompagne sa remarque d'une anecdote destinée à démontrer « que les Anglais commettaient souvent des déprédations presque aussi vilaines que l'ennemi. »

La sensibilité s'émoussait vite parmi tant de scènes affreuses. Chez les meilleurs, la pitié ne faisait jamais oublier de remplir ses poches et d'assurer son souper. Le jour de la bataille de Vittoria (21 juin 1813), le 40e d'infanterie prit part à la poursuite de l'armée ennemie. Lawrence raconte en ces termes ce qui lui advint : « Je tombai sur un pauvre blessé français qui nous criait de ne pas l'abandonner, parce qu'il avait peur des sanguinaires Espagnols. Le pauvre diable n'en avait pas pour plus de deux heures à vivre ; il avait eu les deux cuisses emportées par un boulet. Il me supplia de rester avec lui, mais je ne restai qu'autant que cela m'arrangea. Je voyais bien qu'il ne pouvait pas durer longtemps, ce qui fait qu'il n'y avait pas à compter sur une grande sympathie de ma part. Je fouillai dans ses poches et dans son havresac, et j'y trouvai un morceau de cochon tout cuit et trois ou quatre livres de pain, ce qui me parut très bon à prendre. Le malheureux me demanda de lui en laisser sa part. Je coupai un morceau de pain et un autre de viande, je vidai les fèves qui étaient dans mon havresac, et je déposai le tout à côté de lui. Je lui demandai ensuite s'il avait de l'argent. Il répondit que non, mais je n'étais pas tout à fait convaincu, de sorte que je recommençai à fouiller dans ses poches. J'y trouvai dix cartouches à balle, que je jetai, une brosse à habits et un paquet de dentelle d'or et d'argent. Je ne voulus pas me charger de tout cela. Je finis, enfin, par trouver sa bourse, qui contenait 7 dollars espagnols et 7 shillings. Je mis le tout dans ma poche, excepté 1 shilling, que je rendis au pauvre mourant, et je continuai mon chemin. »

On trouvera que les bienfaits de Lawrence envers le pauvre Français se réduisaient à peu de chose. On n'est pas un grand cœur

pour avoir laissé à un malheureux blessé une petite part de ses vivres et une de ses pièces de monnaie; quant aux fèves, il n'est guère douteux que Lawrence les donna pour faire de la place dans son sac, et parce qu'elles ne valaient rien. Aussi n'avons-nous jamais dit que Lawrence fût un grand cœur. Nous avons insisté, au contraire, sur l'absence chez lui de toute qualité remarquable, et c'est ce qui donne un intérêt pathétique à sa modeste destinée. Son sort est celui de tous les simples aux prises avec la vie, et les désavantages avec lesquels ils entrent dans la lutte sont bien propres à nous remplir de pitié. L'épreuve de traverser ce monde est la même pour eux que pour nous, et ils ne sont pas munis comme nous de la foule bigarrée de sentimens et de préjugés, d'idées et d'usages, de bienséances et de conventions, qui nous fournissent de nombreux points d'appui aux jours de tentation ou de difficulté. Sur quoi s'appuyer quand on est un Lawrence? Combien sont rares, dans ces âmes grossières, les forces vivifiantes qui soutiennent et relèvent! Qu'elles sont dignes d'indulgence quand elles sortent de la lutte ou salies ou meurtries!

Et, après tout, ce que fit Lawrence n'était pas si peu de chose. Les souffrances des armées d'Espagne étaient terribles. Comme elles tenaient à la nature du sol, au climat, au caractère de la population, elles n'épargnaient guère plus les amis que les ennemis. L'armée anglaise était arrivée à Vittoria après trente et un jours de marche, dont quinze « à travers des difficultés presque insurmontables. » Les soldats étaient nu-pieds ou il ne s'en fallait guère. « Il restait certainement, dit notre consciencieux narrateur, un morceau du dessus de mes bottes, mais presque toute la semelle était ma semelle naturelle, faisant partie de mon pied. » On manquait de vivres. Les hommes passèrent une partie de la nuit qui précéda la bataille à chercher à manger, et la compagnie de Lawrence s'estima heureuse d'avoir trouvé de la farine et des fèves, qu'ils firent cuire à l'eau claire et dont ils serrèrent les précieux restes pour le lendemain. Dans une telle détresse, du pain et de la viande étaient un trésor, et peu d'affamés auraient consenti à en laisser la moindre parcelle à un homme qui n'en profiterait pas, puisqu'il était expirant. Lawrence comprit que le blessé ne se rendait pas compte de son état, puisqu'il demandait des provisions, et ce fut pour lui laisser son illusion et lui procurer une mort tranquille qu'il sacrifia une partie de son butin. La délicatesse du sentiment prouve qu'à défaut d'un grand cœur, il possédait un bon cœur.

Il raconte, quelques chapitres plus loin, une autre histoire de blessé qui est également à son honneur. Celle-ci a toutefois un

défaut. On se croirait au théâtre, tant le hasard se montre un grand maître dans l'art de préparer les scènes à effet. La coïncidence rapportée par Lawrence n'est certes pas impossible : elle vient trop à propos. Il y a des épisodes de ce genre touchant et invraisemblable dans les pièces militaires qu'on joue aux baraques de la foire. Au surplus, voici l'anecdote. Si Lawrence l'a embellie, c'est à son insu ; nous le savons incapable d'inventer.

C'était en France, le soir de la bataille de Toulouse (10 avril 1814). « La nuit étant tombée et le feu ayant cessé partout, les hommes se mirent à examiner le terrain conquis, principalement en vue de trouver du bois. Il arriva que je rencontrai un Français grièvement blessé. Je lui demandai si je pouvais faire quelque chose pour lui. Il avait reçu une balle dans l'estomac. Il me demanda de l'eau. Je lui en donnai de mon bidon, qui était presque plein. Il but de bon cœur, et presque aussitôt l'eau ressortit par la blessure. Mais le plus étonnant fut qu'il me montra la maison de son père, — autant que je puis en juger, elle était à un demi-mille, — et me dit qu'il y avait six ans qu'il n'avait vu ses parens ; depuis qu'il était revenu dans le pays, il n'avait pas pu s'échapper pour aller les voir. Il me pria de l'y conduire, pour qu'il pût mourir en présence de ses parens ; mais je lui répondis que cela m'était impossible, parce qu'il y avait une masse de Français là-bas. Alors je me procurai une vieille couverture dans laquelle je l'enveloppai, l'installant aussi confortablement que le permettaient les circonstances, et je le quittai pour aller moi-même reposer, et il avait l'air beaucoup plus résigné à son terrible sort. Et, après avoir mangé mon souper et bu ma ration de grog, je m'enveloppai dans ma couverture, me couchai et fus bientôt endormi. Je m'éveillai de bonne heure le lendemain matin et, n'ayant rien de particulier à faire, je me glissai hors de ma couverture et mis toutes mes affaires en ordre ; et ensuite, plus par curiosité que par tout autre motif, j'allai voir si le pauvre Français vivait encore ; mais la mort devait remonter à plusieurs heures, car il était tout froid et raide. »

Est-ce la crainte de paraître sentimental qui lui fait dire qu'il a agi « plus par curiosité que par tout autre motif, » ou serait-ce la peur qu'on ne le croie meilleur qu'il n'était? C'est probablement l'un et l'autre. Il composait ses *Mémoires*, à ce qu'il nous confie, en vue de « la populace, » et il ne se souciait peut-être pas de prêter à sourire à ce public spécial. D'autre part, on connaît sa modestie, et il était encore poussé ici par un goût d'exactitude qui allait chez lui jusqu'à la manie. Jamais il ne put prendre son parti des principes selon lesquels se rédigent en tout pays les bulletins officiels des armées. Par exemple, il savait pertinemment, lui qui

avait souvent travaillé à ramasser les blessés, qu'il n'est pas vrai que, dans une bataille quelconque, les pertes de l'ennemi soient toujours les plus fortes, et c'était cependant ce que les généraux anglais essayaient de leur faire accroire. Son esprit méticuleux donne du prix aux descriptions de combats qu'il nous a laissées. Nous sommes sûrs qu'il ne nous dit que ce qu'il a réellement vu ou fait.

IV.

La première bataille rangée à laquelle il assista fut celle de Vimeiro (21 août 1808), où Junot fut battu par Wellington. Le récit qu'il en fait se divise en deux parties, de longueur très inégale. La première, de beaucoup la plus développée, contient la petite bataille particulière de Lawrence contre un Français. Ils se battirent comme les héros d'Homère, c'est-à-dire que chacun fut l'ennemi personnel et spécial de l'autre jusqu'à ce que l'un des deux fût tué; mais la manière du combat fut très différente. Lawrence était caché derrière un arbre, le Français derrière un buisson; ils se guettaient et s'envoyaient des coups de fusil. Ils tiraillèrent longtemps sans se toucher. Tout en rusant, Lawrence adressait des paroles d'encouragement à son arbre, selon la tendance innée qu'ont les gens du peuple, les enfans et les barbares à personnifier les objets inanimés qui les intéressent particulièrement. Depuis que le monde pense, il est né des milliers de légendes de l'état d'esprit qui obligea en ce jour un pauvre fantassin anglais, dépourvu d'imagination, à voir dans un arbre un vaillant guerrier le protégeant de son corps. Si Lawrence, au lieu de dicter ses aventures, s'était contenté de les raconter aux enfans de son village, il aurait suffi de deux ou trois générations pour métamorphoser le tronc robuste qui recevait les balles sans broncher, et avec lequel il causait, en un héros de chair et d'os, la gloire du 40e d'infanterie sous les Georges.

Un autre Anglais tua le Français, à la vive satisfaction de Lawrence, qui se sentait très mal à l'aise. Cette heureuse délivrance paraît avoir marqué pour lui la fin des grands événemens de la journée, car il expédie ensuite la bataille de Vimeiro en quelques lignes qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

A Talavera (27 juillet 1809), il ne vit rien de curieux, si ce n'est que les blessés anglais et français, ainsi qu'il a été dit plus haut, se donnaient des poignées de main. En revanche, la prise de Badajoz (6 avril 1812) fut signalée par des incidens inoubliables.

On s'attendait à une chaude affaire; l'année précédente, Wellington s'était déjà acharné contre Badajoz, et il avait dû lever le siège après plusieurs assauts inutiles et meurtriers. On avait de-

mandé des volontaires, et Lawrence s'était présenté. Il était environ huit heures et demie du soir. Les colonnes d'assaut étaient formées, et Lawrence lui-même, peu observateur pourtant, avait été frappé de la physionomie de la sienne. Les hommes se taisaient, attendant avec une sorte de solennité le signal qui devait les envoyer à une mort presque certaine. Malgré l'inexpérience du narrateur, ce silence grave et soucieux est plus éloquent que le salut théâtral du gladiateur antique : *Morituri te salutant*. Enfin, le signal fut donné, les soldats se mirent à courir, et le mouvement soulagea aussitôt les poitrines oppressées.

Lawrence portait une échelle. Il avançait sans hésiter, selon sa coutume, mais non sans avoir de grandes préoccupations. Les accidens problables de la route n'étaient pas ce qui le tracassait. Ils étaient au moins trois compagnons, dans la colonne d'assaut, qui n'y pensaient pas, ayant bien autre martel en tête. Le bruit s'étant répandu dans le camp anglais que les soldats auraient trois heures de pillage si la ville était prise, Lawrence avait lié partie avec son ami Harding et un autre camarade, pour se retrouver devant une certaine boutique d'orfèvre qu'ils avaient remarquée jadis dans une rue de Badajoz. Il s'agissait maintenant de ne pas manquer le rendez-vous et, surtout, de ne pas perdre Harding, car c'est lui qui avait dans sa poche le bout de bougie destiné à éclairer l'emballage. Entre son échelle, qui le gênait, et la difficulté de ne pas se séparer les uns des autres dans la confusion du combat, Lawrence n'avait plus de place pour aucune autre pensée, et c'était heureux pour lui dans les circonstances où il se trouvait. C'est une grande force pour un soldat que d'être capable de monter à l'assaut de Badajoz sans autre souci que d'arriver à temps à la boutique de l'orfèvre.

« Tout notre plan manqua, » continue-t-il piteusement. A la première décharge des Français, Harding, celui qui avait la bougie, reçut sept balles qui le tuèrent net, l'autre associé eut les deux cuisses emportées, et Laurence reçut trois blessures qui, sans mettre sa vie en danger, l'obligèrent bientôt à gagner l'ambulance. Il se retira très affecté, car la mort de Harding était une grande perte, à tous égards, pour la compagnie. C'était un Irlandais et, comme tel, il avait toujours un mot drôle pour égayer les camarades. Il n'y avait pas quinze jours, dans la tranchée devant Badajoz, une bombe française avait éclaté au milieu d'un poste anglais, éparpillant des bras et des jambes dans toutes les directions. C'était un spectacle qui pouvait être pris du côté triste. Harding s'était écrié gaîment : « Lawrence, si quelqu'un a besoin d'un bras ou d'une jambe, voilà du choix! » On ne s'ennuie jamais avec un

homme pareil. Lawrence admirait profondément la fertilité d'esprit de son ami, lui qui était réduit à se souhaiter des aventures fâcheuses, « parce que ces sortes de choses font des sujets de conversation » pour les nuits de bivouac. Et ce n'était pas tout. Harding était précieux par son adresse incroyable à commettre des larcins. Selon une expression de Lawrence, il avait les « doigts à ça. » La marmite commune en profitait, et, tant qu'il existait une saucisse ou un poulet dans le pays, on était sûr de ne pas souper avec des fèves cuites à l'eau. Maintenant, le « pauvre Harding » était mort, et d'autres pillaient la boutique de l'orièvre.

Le fruit des réflexions de Lawrence fut « qu'il ne prendrait plus jamais d'engagement » au moment d'un assaut, puisqu'on ne savait sur quoi compter.

Sa surprise presque indignée, devant un dénoûment si facile à prévoir, ne doit pas être imputée à sa stupidité. De même que le paysan sait mourir quand l'heure est venue, il y pense peu d'avance, parce qu'il est beaucoup plus frappé, sur cette terre, par la vie que par la mort. La révélation incessante, éternelle, du phénomène de la vie, par le blé qui pousse, l'arbre qui verdit, le troupeau qui multiplie, voilà l'important pour lui, voilà ce qui l'intéresse. A force d'appliquer sa pensée aux moyens d'activer la production et d'aider la Nature dans son vaste enfantement, il arrive à considérer la mort comme l'événement secondaire de notre passage ici-bas, l'événement principal étant d'exister, de posséder la vie. Dans les classes cultivées, il arrive souvent le contraire. Nous sommes plus frappés par le phénomène de la mort que par celui, autrement merveilleux pourtant, de la vie.

Pendant que Lawrence se faisait panser, sa colonne était presque détruite et, finalement, repoussée. La ville fut prise d'un autre côté, par la faute d'un bataillon allemand, et illumina de joie. En leur qualité d'alliés, les Espagnols n'avaient pas prévu les trois heures de pillage. Ils auraient dû cependant être instruits par le sort de Ciudad-Rodrigo, emporté par Wellington le 20 janvier précédent et livré toute une nuit à la soldatesque, qui y commit de grands excès. Le général anglais accordait à ses soldats, à titre d'encouragement et de récompense, le sac des villes qu'il « délivrait » des Français. Le récit de notre humble témoin est éloquent dans sa nudité : « Nos troupes trouvèrent la ville illuminée en leur honneur, ce qui ne les empêcha pas de se mettre à faire toutes les horreurs qui suivent ordinairement une prise d'assaut : pillage, dévastation, destruction de la propriété, ivresse et débauche. Je n'eus aucune part à tout cela, à cause de mes blessures, qui me retenaient au camp lorsque la ville fut prise. Mais, bien que je

fusse au moins à un mille, j'entendis distinctement les clameurs et le tumulte dès qu'eut cessé le bruit du canon et de la mousqueterie. Le lendemain matin, je me traînai comme je pus dans la ville en m'aidant d'un bâton,.. et là, pour sûr, je trouvai les choses en bel état. On avait roulé des barriques de vin dans la rue et on les avait défoncées pour que chacun pût y boire. Quand les officiers essayaient de rétablir l'ordre en renversant ces barriques, les hommes, qui étaient ivres, se couchaient par terre pour boire à même le ruisseau, où coulait ainsi un mélange de toute sorte de liqueurs. Les portes avaient été brisées dans toute la ville, aussi bien aux étages supérieurs qu'au rez-de-chaussée, en appliquant le bout des canons de fusil sur le trou des serrures et en faisant tout sauter. J'ai vu, de mes yeux vu, un prêtre tout nu, que quelques-uns des nôtres avaient jeté ainsi dans la rue et qu'ils poursuivaient en le fustigeant; ils lui en voulaient à cause de la façon dont ils avaient été traités dans un couvent, lors d'un précédent séjour dans la ville. »

Quelque sincèrement indigné que fût Lawrence, nous craignons qu'il n'ait été en boitant chez l'orfèvre, et que son dégoût n'ait redoublé en trouvant les armoires vides. Sa vertu était moins farouche quand il pouvait prendre sa part du butin. Durant sa promenade dans Badajoz, nous voyons son humeur se radoucir singulièrement au moment où il rencontre un homme de sa compagnie, qui lui montre un gros sac d'argent et lui promet de ne pas « le laisser manquer. » Il reprend aussitôt après son ton scandalisé : « Mais pendant que quelques-uns de nos soldats se livraient à toute cette débauche, je dois dire un mot d'éloge pour un grand nombre qui valaient mieux, et qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour calmer la férocité des autres. Ce matin-là, j'en rencontrai beaucoup, qui disaient combien ils étaient fâchés de penser que les soldats ne pouvaient pas s'empêcher de se porter à de pareils excès. Des maisons respectables étaient saccagées du haut en bas, sans égard pour les supplications des quelques personnes qui y étaient restées. Souvent on détruisait ce qu'on ne pouvait pas emporter. On menaçait les hommes pour les obliger à donner leur argent, et on traitait quelquefois les femmes de même. Comparativement, je crois qu'il se commit peu de meurtres; mais il y en eut sans doute quelques-uns. »

« Lorsque toute cette canaille fut ivre-morte et qu'un certain nombre furent vraiment morts de leurs excès, alors seulement la pauvre ville put respirer un peu. Le matin, on mit de garde quelques troupes fraîches et on dressa quelques potences; mais on ne s'en servit guère. Deux ou trois officiers avaient été tués en essayant de

rétablir l'ordre, et l'on m'a donné à entendre que des soldats de la cinquième division, arrivés lorsque presque tout avait été ravagé, avaient dépouillé leurs camarades ivres; on m'a même raconté qu'ils en avaient tué. Lord Wellington punit tous les coupables en leur supprimant leur grog pour quelque temps. En ce temps-là, il se passait généralement de pareilles scènes quand on avait eu beaucoup de mal à prendre une place. Sans doute qu'aujourd'hui, près d'un demi-siècle plus tard, la discipline est mieux observée dans ces sortes de circonstances, et il faut avouer que c'est un grand progrès. »

La suppression du grog paraît une punition douce après les gentillesses qu'on vient de voir. C'était une des plus redoutées de l'armée anglaise. « Dans des temps pareils, dit Lawrence, ça va au cœur du soldat. » Pour lui, il eut la bonne fortune d'être envoyé dans le même hôpital que le camarade au sac d'argent, qui, selon sa promesse, ne le « laissa pas manquer. » Ils burent tant et si bien, que leurs blessures s'enflammaient au lieu de se fermer. Puis vint le typhus, et l'année 1812 approchait de sa fin quand William Lawrence put reprendre son service.

V.

Il était encore simple soldat, après six années de bons services, pendant lesquelles il avait mérité une seule fois le fouet. Presque au début de la guerre, il avait été condamné à 400 coups pour s'être absenté sans congé. Le colonel arrêta les fouetteurs avant qu'ils fussent à moitié, et Lawrence eut néanmoins trois semaines d'hôpital. Il avoue que la leçon lui fut utile et l'empêcha de « commettre des crimes plus grands, qui l'auraient finalement conduit à sa perte, » c'est-à-dire à être pendu. En même temps, il a une idée vague qu'il y aurait eu d'autres manières de s'y prendre avec le soldat, plus « à l'honneur de ceux qui commandaient » l'armée anglaise. Ses vains efforts pour s'expliquer rendent plus sensible l'avance intellectuelle prise tout à coup par l'homme du peuple français à l'école de la révolution. Le sergent Fricasse, simple paysan comme Lawrence, n'aurait pas été en peine de dire pourquoi les verges sont une punition honteuse. Il est familier avec les considérations abstraites. Sa tête est pleine de notions sur la patrie, la gloire, l'honneur militaire, la dignité humaine, les devoirs du « bon républicain. » Justes ou fausses, ces notions mettent une distance considérable entre lui et le pauvre Lawrence, qui patauge sans pouvoir saisir la pensée qu'il entrevoit, et finit, de guerre

lasse, par la conclusion suivante, qui ne conclut rien : « Car ça confond de penser qu'on voulait donner 400 coups de fouet à un tout jeune homme comme j'étais alors, et qui supportait toutes les privations d'une guerre sanglante. » Pourquoi est-ce que « ça confond? » Il le sent obscurément, voudrait l'expliquer, et ne le peut pas.

Quelques semaines après avoir rejoint le régiment, il fut enfin promu caporal. L'augmentation de solde lui était agréable, mais ce plaisir fut empoisonné par un chagrin auquel on ne se serait guère attendu de sa part. Il fallait changer de compagnie et, en regardant ses nouveaux camarades, il fut profondément froissé dans son sentiment esthétique : « J'avais, dit-il, 6 pieds 1 pouce (environ 5 pieds 6 pouces français), et pas un homme de cette compagnie-là n'avait plus de 5 pieds 7 pouces (environ 5 pieds français). » Il y avait là une disconvenance qui blessait son œil, accoutumé à une belle compagnie bien assortie, et l'instinct qui lui permettait de percevoir ce défaut d'harmonie était le même qui remplit un artiste d'indignation devant une statue antique à qui un restaurateur ignorant a mis un bras trop long : c'était l'instinct du beau. « Il y a en nous tous, a dit M. Anatole France, dans les petits comme dans les grands, chez les humbles comme chez les superbes, un instinct de la beauté, un désir de ce qui orne et de ce qui décore, qui, répandus dans le monde, font le charme de la vie. » L'éducation développe ou étouffe le besoin de la beauté. Le plus souvent, elle le trompe en pervertissant le goût, mais cela importe moins qu'on ne pense : l'essentiel n'est pas de trouver le beau, c'est de le chercher. L'homme qui colle sur son mur des images d'Épinal et celui qui y suspend des tableaux de maîtres obéissent également au « désir de ce qui orne et de ce qui décore; » ils sont frères par l'instinct de la beauté, quoique aux antipodes du goût.

Lawrence avait raison, lorsqu'il s'affligeait d'avoir à s'aligner, lui géant, avec des pygmées. Le coup d'œil y perdait évidemment, et le soldat est plus sensible au coup d'œil qu'on n'a l'air de le croire de nos jours, où la tournure du régiment est sacrifiée aux considérations utilitaires. Comme si un régiment qui se sent beau n'avait pas un avantage sur celui qui se sait laid! Le 40e d'infanterie était tout entier de cet avis. Quand Lawrence rejoignit, après sept mois d'hôpital, on lui apprit la grande nouvelle, qui réjouissait tous les cœurs. Pendant son absence, Wellington avait gagné sur Marmont la bataille de Salamanque (22 juillet 1812), dont on se rappelle les suites fatales pour la cause française : l'armée anglaise à Madrid, le maréchal Soult obligé d'abandonner l'Andalousie, les cortès espagnoles ranimées et les négociations avec le roi

Joseph rompues. Mais tout cela n'était point l'important pour le 40e. Le grand, le glorieux souvenir qui lui restait de la bataille de Salamanque, celui qui dut se transmettre à travers plusieurs générations de recrues, c'était la conquête d'une magnifique canne de tambour-major, prise aux Français. La canne du régiment était « horriblement usée et abîmée, » et celle-là était si jolie, si riche : on l'estimait 50 livres sterling. Tout le 40e se sentait paré quand passait son tambour-major. Rie qui voudra de la pensée qu'on marche plus volontiers au-devant de la mitraille quand les tambours battent la charge sur le signe d'une belle canne, la grandeur de l'humanité n'en est pas moins dans son incorrigible et, parfois, ridicule idéalisme.

Les rieurs doivent aussi tenir compte de ce que les proportions des choses ne sont pas les mêmes pour des hommes bornés et ignorans, comme l'étaient ces troupiers, que pour eux, dont l'horizon embrasse une foule d'intérêts nobles et de jouissances raffinées. Il est clair que, dans une existence fermée aux pensées hautes, les choses petites ou basses passent au premier plan et accaparent toute l'importance. Le lecteur connaît assez, à présent, Lawrence et ses camarades, pour savoir qu'ils auraient été bien en peine de s'occuper de sublimités ou même, simplement, de la politique européenne pour laquelle ils se battaient. Il serait donc injuste d'accuser Lawrence de vulgarité ou d'égoïsme, parce qu'il juge les plus grandes batailles, non d'après leurs conséquences politiques, qu'il ignore, mais d'après les petits bénéfices personnels qu'il en a retirés. Ainsi, Vittoria, qui livra aux alliés la route de Bayonne, demeura dans sa mémoire la bataille où il réussit enfin à se procurer une paire de bottes, après avoir marché si longtemps sur « sa semelle naturelle. » Nous verrons tout à l'heure que l'événement capital de la journée de Waterloo fut pour lui la découverte providentielle d'un jambon. Et c'était un sentiment très naturel.

Nous l'admirons d'autant plus d'avoir attendu « avec une anxiété intense » une occasion de retourner dans son ancienne compagnie, la 5e, à la beauté de laquelle il contribuait, tandis qu'il faisait tache dans la 7e. Il eut bientôt cette satisfaction, ne tarda guère non plus à passer sergent, et, juste au même moment, arriva la partie lumineuse de ses campagnes. L'armée anglaise franchissait les Pyrénées. Après six ans de guerre d'Espagne, le doux pays de France parut au soldat le paradis. Il s'émerveillait des « élégances » des campagnes, couvertes de vignes et d'arbres fruitiers; de l'humanité des habitans, qui ne pouvaient souffrir le spectacle du fouet et intercédaient en faveur des coupables; du luxe et du bien-être des habitations. Lawrence a des mots et des anecdotes qui font penser

aux anciennes invasions des gens du Nord, rudes et demi-barbares, dans le Midi policé. L'histoire de ses débuts dans le monde est charmante. J'imagine que, si quelque compagnon de Simon de Montfort, de retour dans son village des Ardennes ou du Gâtinais, avait eu l'idée de dicter au tabellion du pays le récit de sa course au pays des Albigeois, il aurait eu à raconter des impressions assez semblables sur les lits de plume et les fins ragoûts.

La paix était faite, les Bourbons restaurés ; le 40e d'infanterie se dirigeait lentement vers Bordeaux, où il devait s'embarquer. A la dernière étape avant la ville, le sergent Lawrence et un homme de sa compagnie furent logés dans une maison particulière dont le maître, sans doute quelque vieux royaliste, crut devoir leur faire honneur et les admettre à la salle à manger. Jamais hôtes si éblouis et si gênés. Quand ils aperçurent la table étincelante, servie en vaisselle plate, et le beau laquais poudré à blanc, eux qui n'avaient « même jamais vu une pompe pareille, » ils furent saisis d'admiration, mais se souhaitèrent de tout leur cœur « à la cuisine. » Ce fut bien pis quand il s'agit de manger. Ils comprenaient qu'il ne serait pas à propos « de se servir de leurs doigts, » comme ils y étaient accoutumés, et les fourchettes les mettaient au supplice. Lorsqu'ils eurent réussi à porter les mets à leur bouche, nouvel embarras. C'était bon, mais trop compliqué ; impossible de deviner ce qu'on mangeait. Après le repas, le vieux royaliste leur offrit une pipe, apportée cérémonieusement par le beau laquais poudré, puis ils se retirèrent dans un appartement « admirablement meublé, » et les deux soudards, demeurés seuls, éclatèrent de rire de leur métamorphose en *gentlemen*. Mais ils ne rirent pas longtemps. Le maître du logis fut vengé de leurs gouailleries par ses lits. Quand ils furent dans cette plume, un malaise indéfinissable s'empara d'eux. Au bout de quelque temps, le soldat appela : « Sergent ! je ne peux pas dormir là-dedans. — Moi non plus, je ne peux pas. » Ils s'étendirent sur le plancher, la tête sur leur havresac, et trouvèrent aussitôt le sommeil.

Le lendemain était un dimanche, et le régiment se reposait. Un peu avant le déjeuner, le vieux royaliste vint s'informer lui-même de la manière dont ses hôtes avaient passé la nuit, et fut très étonné de les trouver par terre, roulés dans une couverture. Il les questionna par signes, et ne parvint pas à comprendre leurs raisons, de sorte qu'il les conduisit à sa femme, qui désirait avoir une conversation avec eux sur « les épreuves du soldat en temps de guerre. » Elle les reçut dans une pièce » somptueusement meublée, » et Lawrence recommença à se souhaiter « à la cuisine. » Cependant il fallut se soumettre. La dame avait préparé un volume

de dialogues anglais, au moyen duquel elle essaya d'abord de se faire expliquer pourquoi ils avaient couché par terre et non dans leur lit, puis elle passa aux « épreuves du soldat en temps de guerre, » et prouva sa sensibilité en se mettant à pleurer. Lawrence fit de son mieux pour être éloquent, et admira le bon cœur qui lui faisait verser des larmes; toutefois, il ne fut pas fâché lorsque vint une diversion, sous la forme de l'exécution de deux camarades, condamnés chacun à deux cents coups de fouet. Tout le régiment avait ordre d'assister au supplice. Lawrence eut donc une excuse galante pour quitter la vieille dame, qui pleura encore plus fort en apprenant ce qui allait se passer. Les condamnés furent graciés à la demande des habitans, et le reste de la halte se passa à boire et manger.

Il arriva en ce temps-là que le 40e d'infanterie britannique, qui était extrêmement réduit de nombre et vêtu de haillons, se repeupla tout d'un coup, à l'annonce de la paix, d'hommes en belle tenue, qu'on croyait morts depuis des siècles, et qui sortirent de dessous terre, sans qu'on pût comprendre d'où ils venaient et ce qu'ils avaient fait dans ces dernières années. L'amour-propre du régiment fut blessé au vif à l'aspect de ces revenans. Lawrence était hors de lui de colère. Depuis longtemps, il était le seul sergent de sa compagnie, et ils se trouvèrent soudain huit sergens, deux de plus que le nombre réglementaire! Encore un détail que les relations officielles auraient jugé oiseux et dont nous sommes obligés à cet honnête garçon. Un régiment où il y avait tant de « héros! » Ils s'embarquèrent sur cet affront et employèrent le temps du séjour à l'île d'Elbe à faire une petite campagne aux Indes-Occidentales. Le récit en est assez obscur. On démêle seulement qu'il y avait des troupes nègres, des fortifications construites avec des barils de sucre, et que les troupes nègres mangeaient les fortifications. Quoi qu'il en soit, le 40e de ligne revint en Europe juste à temps pour prendre part à la bataille de Waterloo, dont Lawrence nous donne un récit moins littéraire que le fameux récit de Stendhal dans *la Chartreuse de Parme*, mais conçu dans le même esprit de scrupuleuse véracité. Son régiment fut placé dans un champ quelconque, en vue d'une combinaison qu'il ignore, et avec l'ordre de garder sa position. On forma le carré, et Lawrence raconte ce qu'il vit.

Il vit d'abord un régiment de cavalerie française, qui les chargea et fut repoussé. Il vit ensuite un régiment d'infanterie française, qui dut aussi reculer, mais après un combat acharné et de grandes pertes des deux côtés. Puis ce fut le tour d'un autre régiment de cavalerie, et les rangs du 40e demeurèrent tellement éclaircis, « qu'à peine pouvait-on former le carré. » Cependant il conservait son terrain, et c'est pourquoi Lawrence n'a pas pu voir ce qui se

passait sur le reste du champ de bataille. De toutes les batailles auxquelles il a pris part, Waterloo fut la plus ennuyeuse. Les hommes étaient énervés de recevoir les charges et de serrer les rangs. Très peu d'incidens, et pas un seul qui fût gai. Sans leurs officiers, les soldats s'en seraient allés. La journée s'écoula lourdement, et la nuit tomba sur une ombre de régiment noyée dans la boue. Le feu avait cessé et il passait des Prussiens. Lawrence suppose qu'ils poursuivaient les Français, mais il ne l'a jamais su positivement. Peu lui importait d'ailleurs. Il souhaitait les Prussiens au diable, et c'était tout ce qu'il pensait d'eux pour l'instant, car il avait trouvé un sac contenant un jambon et deux poulets, et son général lui avait conseillé « de bien se cacher des Prussiens, car c'étaient des gens dont il fallait se défier, et qui le voleraient s'ils l'apercevaient. » Les armées pouvaient fondre sous la mitraille, les empires pouvaient s'écrouler et les peuples trembler dans l'attente de leur sort : il y avait sur le champ de bataille de Waterloo au moins un homme dont l'unique pensée était de sauver sa marmite.

Il n'y réussit pas complètement. Ces « mêmes Prussiens, dont le général lui avait recommandé de se défier, » s'approchèrent de son feu et contemplèrent son jambon avec des regards de convoitise. Il jugea de bonne politique d'aller au-devant de leurs désirs, tira son épée et leur coupa des tranches de jambon, moyennant quoi il s'en débarrassa et put se livrer en paix aux opérations importantes de la journée, qui n'eurent aucun rapport avec les surprises de la tactique. Était-ce Grouchy? était-ce Blücher? Là ne fut point le problème de Waterloo pour William Lawrence. Le problème de Waterloo, sur lequel il s'étend avec autant d'abondance qu'il avait montré jusqu'ici de concision, fut d'allumer du feu avec du bois humide, afin de faire cuire son reste de jambon et ses deux poulets. Tel est l'aspect des grandes catastrophes de l'histoire aux yeux de la foule qui forme la matière brute des nations.

Le 40e vint à Saint-Denis et escorta Louis XVIII à sa rentrée dans Paris. Un peu plus tard, le régiment alla camper à Saint-Germain, où le sergent Lawrence tomba amoureux d'une jeune Française qui tenait une petite boutique. Il l'épousa et l'emmena en Angleterre, et il n'a jamais eu à se repentir de son choix : elle faisait les étapes mieux que pas un du régiment. En 1817, étant caserné à Glasgow, il demanda un congé et emmena sa femme à son village du comté de Dorset. Il n'avait jamais revu ses parens, et on lui avait écrit que son père se mourait.

VI.

Depuis Ulysse, le retour du soldat dans ses foyers a servi de thème à tant de variations en prose et en vers, que les écrivains hésitent aujourd'hui à le reprendre. Il n'y a plus que les hommes de génie ou les illettrés pour avoir cette audace. Tolstoï l'a eue dans ses *Souvenirs*. Le sergent Lawrence l'a eue également dans ses *Mémoires*, et c'est une audace heureuse. Pour le naturel et la vérité, il ne sera jamais surpassé, et il s'élève par endroits jusqu'à la grandeur épique.

« Nous arrivâmes un dimanche, dit-il, dans la matinée, pendant le service religieux. Nous prîmes le raccourci à travers le cimetière et remontâmes le village, demandant à plusieurs maisons où demeurait John Lawrence (mon père). Je trouvai que c'était dans la même maison où j'étais né; mais, quoique ça ait l'air drôle, je ne me pressai pas du tout d'y aller. J'avais su par les voisins qu'il vivait encore et qu'il allait beaucoup mieux, de sorte que j'étais tranquille. »

C'est bien le paysan. Il n'est pas du tout incapable d'émotion, mais il lui faut du temps; les sentimens sont lents à se faire jour, comme les idées. Lawrence flâna donc dans le village, se divertissant de la curiosité excitée par son uniforme et traité partout en étranger. Enfin, il fut reconnu par une vieille femme, qui alla prévenir sa sœur. Le tableau de leur rencontre est une merveille de réalisme. Lawrence ne s'était pas fait la barbe depuis plusieurs jours. Au moment d'entrer dans la maison paternelle, sa sœur en sortait, courant au-devant de lui. Elle s'écria: « Entre! Pourquoi ne t'es-tu pas fait la barbe? » Alors je lui demandai s'il y avait un barbier près de là. « Non, dit-elle, mais je vais te raser; c'est toujours moi qui rase le père. » Alors j'entrai. Mon père et ma mère n'étaient pas rentrés de l'église... J'ôtai mon havresac, et on en sortit ce qu'il fallait pour la barbe. »

Soyez sûrs que ce frère et cette sœur, séparés depuis douze ans, avaient beaucoup de choses à se dire; mais ils se les diront plus tard, peu à peu. Le paysan ne se presse pas de dire les choses.

Le voilà rasé. Il s'approche de la porte et regarde dans la rue. Le service religieux durait encore. « Mais quand il fut fini, j'aperçus tout à coup la vieille dame (1), avec le même vieux chapeau

(1) C'est sa mère.

noir et le même manteau rouge que quand je l'avais quittée. Elle avait eu vent de la nouvelle, et *elle arrivait comme un aigle, les ailes étendues*. J'allai au-devant d'elle, mais elle était si bouleversée par l'émotion, que je dus l'accoter contre la maison pour l'empêcher de tomber, après quoi je continuai au-devant du vieux, qui était tout à fait infirme et clopinait en arrière avec deux bâtons. J'ai à peine besoin de dire qu'il fut pire que tous les autres en me revoyant comme ça, tout d'un coup. Je le fis entrer, et j'eus de la peine à le mener jusqu'à une chaise. Aucun de nous ne dit rien pendant longtemps. A la fin, le vieux dit : « Mon enfant, je ne croyais pas te revoir. »

Il suffit d'un sentiment un peu profond pour réveiller le poète qui dort au fond de chaque homme. Lawrence a été poète en dépeignant cette vieille femme éperdue, son manteau rouge flottant au vent, et qui fond sur son enfant « comme un aigle aux ailes étendues. »

Quelques années après sa visite au village, il fut mis à la retraite avec une pension de 18 sols par jour, qui fut portée sur la fin à 25 sols. Ses *Mémoires* se terminent par une sorte d'envoi au lecteur d'une humilité touchante : « Je me suis efforcé, dit-il, de raconter du mieux que je pouvais, — et je sais que ça laisse bien à désirer, — et en n'étant pas long, de manière que la populace de l'endroit puisse le lire en quelques heures, les scènes principales de ma vie, reliées aux diverses campagnes dans lesquelles j'ai servi ; et, bien que je sois fâché de ne pas pouvoir donner au lecteur plus de détails sur la Péninsule et Waterloo, je crois que, si mes anciens camarades eux-mêmes, ceux qui ont fait les mêmes campagnes, examinaient mon ouvrage, ils ne pourraient pas dire que les renseignemens que j'ai donnés ne sont pas exacts. » Nous souhaitons à tous les historiens de pouvoir se rendre le même témoignage à la dernière page.

Le sergent Lawrence est mort en 1867. Et c'est toute son histoire.

On conviendra qu'il était impossible de rencontrer une âme plus simple, comptant moins de rouages et de ressorts, plus strictement réduite, en fait d'idées et de sentimens, au fonds commun et éternel de l'humanité. De plus, ce qu'elle en possédait était encore mal dégagé de l'instinct, comme on voit des alluvions récentes qui ne sont plus l'eau et ne sont pas encore la terre ferme. C'était à tous les points de vue une âme élémentaire, dont l'inventaire était bientôt dressé, et rendue d'ailleurs calleuse par une longue expérience des hasards de la guerre, de sa licence et de ses férocités. Quelques affections de famille, sincères mais peu encombrantes ;

quelques notions assez vagues sur des sujets abstraits, tels que le tien et le mien ou les mœurs des revenans ; le souci cuisant et ininterrompu de satisfaire sa faim, d'abord chez ses parens, puis en campagne, et dans son ménage ; au fond de tout cela, cherchant à poindre, un obscur besoin de beauté, d'ordre et d'harmonie ; pardessus tout cela, cet inexplicable et merveilleux sentiment du devoir qui déroute les raisonnemens : — voilà le bagage intellectuel et moral dont William Lawrence dut se contenter pour être un honnête homme et s'acquitter convenablement de la tâche de l'existence.

Il eut infiniment plus de mérite à en venir à bout tant bien que mal, et même plutôt mal que bien, qu'une foule de gens, qui se sentiraient humiliés d'être comparés à un manant, n'ont de mérite à faire beaucoup mieux que notre humble héros. Nous n'en savons néanmoins aucun gré à Lawrence et à ses pareils, nous tous les favoris du sort ou de la nature, qui regardons ces pauvres diables d'en haut. Au contraire, nous nous indignons que des êtres mal doués, peu aidés par les circonstances, condamnés à rester presque passifs dans la vie, ne soient ni très vertueux, ni très héroïques, ni très généreux, ni très accessibles aux grandes idées. Il nous paraîtrait naturel qu'ils fussent des saints, eux qui n'en retireraient même pas les jouissances d'orgueil que rapporte la sainteté dans les sphères supérieures. William Lawrence n'a jamais fui devant l'ennemi, bien que souvent il ait eu grand peur. Ses petits larcins d'apprenti ou de soldat maraudeur ne l'ont pas conduit au vol. Il a regretté ses amis, bien qu'à force d'habitude la mort ne lui parût pas un grand événement. Il a été patient dans le danger, et il a supporté de grandes misères sans murmurer. Venu au monde pour peiner, il a été exempt d'envie, humble de cœur, content de son sort. Il a fait le moins de mal qu'il a pu et a tâché quelquefois de faire un peu de bien. Il a droit, non à une indulgence dédaigneuse, non à une compassion humiliante : étant ce que nous avons vu et la vie étant ce qu'elle est, il a droit à l'admiration pour ne pas s'en être tiré plus mal.

ARVÈDE BARINE.

UN

BOURGMESTRE DE STRALSUND

AU XVIE SIÈCLE

Barthélemy Sastrow, né à Greifswald le 21 août 1520, élu bourgmestre de Stralsund en 1578, mort le 7 février 1603, a laissé d'intéressans mémoires où revit l'Allemagne du XVIe siècle. Publiés pour la première fois à Greifswald en 1823, réédités plus tard à Halle, ils ont été récemment traduits en français et annotés par un homme de grand mérite, enlevé trop tôt à ses nombreux amis, M. Édouard Fick, l'un des directeurs de l'imprimerie Jules-Guillaume Fick, dont les belles et curieuses publications font honneur à la typographie genevoise. Ces deux volumes, imprimés en 1886, mis en vente au mois de février 1888, méritent d'être recommandés aux amateurs de beaux livres et à tous ceux qui s'intéressent aux récits des temps passés (1). Barthélemy Sastrow savait écrire; le plus souvent sa verve était amère, mais ce Poméranien avait ses heures d'ironique enjouement. Il s'est représenté lui-même au naturel, sans se flatter. On croit voir un de ces bourgeois rudement charpentés et d'écorce rugueuse que le pinceau de Holbein a rendus immortels. Si la grâce, le moelleux leur manquent, la dureté de la physionomie est sauvée par une certaine joie de vivre, d'exister. Ils ont l'air de dire : Nous ne nous piquons pas d'être beaux; que vous nous trouviez bien ou mal faits, nous sommes ce que nous sommes,

(1) *Mémoires de Barthélemy Sastrow, bourgmestre de Stralsund*, traduits par Édouard Fick, docteur en droit et en philosophie. Genève, imprimerie Jules-Guillaume Fick.

et il n'est pas donné à tout le monde d'être quelqu'un et de pouvoir dire : « C'est moi ! »

Sastrow avait eu plusieurs raisons d'écrire ses mémoires. Il avait beaucoup d'ennemis, qui l'accusaient d'être arrivé pauvre à Stralsund et d'avoir rançonné la ville, abusé des sceaux pour remplir sa bourse. Il tenait à démontrer à son fils Jean le docteur, à ses deux filles Catherine et Amnistie, à ses deux gendres Gottschalk et Clerike, que l'origine de sa fortune était pure, qu'il s'était péniblement enrichi par son travail, par une sévère économie, en fuyant les tavernes, en ne figurant que de loin en loin aux noces et banquets : « C'est grâce à ma sagesse, leur disait-il, c'est en m'accordant tout au plus quelque plat favori, arrosé d'une bonne rasade, que j'ai acquis assez d'aisance pour faire crever de dépit le diable et ses acolytes. » Il avait aussi à cœur de leur persuader que la modestie, une certaine tenue, sont les meilleurs moyens de parvenir. Il avait connu la misère, traversé de sombres défilés, et il avait appris à assouplir son orgueil, son naturel impétueux et violent.

On raconte que son fils le docteur ayant dégaîné un jour en plein conseil, il lui cria : *Johannes, modeste, modeste!* Il rappelle sans cesse à ses enfans que le Dieu de justice bannit de son royaume les orgueilleux, « que les hautains qui relèvent trop le nez, que ceux qui se croient membres de la trinité qui régit l'univers et ne suivent d'autre loi que leur bon plaisir finissent toujours mal. » Témoin le fameux bourgmestre Wulf Wulflam, réputé l'homme le plus riche de la Poméranie et qui se ruina par son faste. La veuve de ce grand personnage était d'humeur si superbe qu'à ses secondes noces, elle fit venir de Stettin les musiciens du prince, et qu'elle marcha du logis à l'église sur un tapis de drap anglais. « A la garde-robe même, ajoute Sastrow, elle n'usait que du plus fin lin de Riga. » Tant de vanité attira sur elle la vengeance céleste ; elle fut réduite à la mendicité. De toute sa splendeur évanouie, elle ne conserva qu'une sébile d'argent pour quêter de porte en porte, et elle disait : « Faites la charité à la pauvre femme riche. » Un jour, elle supplia une de ses anciennes domestiques de lui donner un peu de toile pour s'en faire une chemise et une collerette. Émue de pitié, la servante la renvoya les mains pleines, en lui disant : « Voyez, madame, cette toile que je vous donne provient du lin dont vous usiez à la garde-robe et que j'ai soigneusement recueilli, nettoyé et filé. »

Sastrow était bien aise aussi de laisser à ses descendans le récit de ses aventures, des petits et grands événemens auxquels il s'était trouvé mêlé. Avant d'être bourgmestre, il avait voyagé, couru le monde, passé deux années à Spire, siège de la chambre impériale, capitale de la basoche germanique, et plusieurs semaines dans la

Rome de Paul III. Plus tard, de délicates missions lui furent confiées et lui fournirent l'occasion de traverser plus d'une fois toute l'Allemagne. Il avait vu le fameux champ de bataille de Muhlberg, la fastueuse diète d'Augsbourg, Charles-Quint, le roi Ferdinand, le duc d'Albe, le seigneur de Granvelle, tous les princes et les électeurs de l'empire, et il avait eu l'honneur de boire avec le plus grand buveur de son temps, le duc Frédéric de Liegnitz, à qui Charles-Quint reprochait de donner l'ivrognerie allemande en spectacle à ses Espagnols. Cet intrépide videur de brocs et de tonneaux était fort érudit, aimait à disserter; l'instant d'après, il roulait sur le parquet, et ses gentilshommes l'emportaient. Deux étudians, retournant chez eux, s'arrêtent à Liegnitz pour y déjeuner et entonnent une chanson. Le duc, qui était entre deux vins, les entend, les fait appréhender au corps, conduire hors de la ville et décapiter. Le lendemain, avant de recommencer à boire, il va se promener à cheval avec ses conseillers; arrivé sur le lieu du supplice, il aperçoit du sang et s'informe. On lui apprend que la veille il a condamné deux étudians à mort. Tout étonné, il demande : « Qu'avaient-ils donc fait? »

Sastrow avait de bons yeux. Il nous décrit avec une égale précision le carrosse blanc envoyé par le duc de Mantoue à sa fiancée, et où partout l'argent remplaçait le fer, les quatre jumens blanches qui le traînaient et « dont le fondement était garni de trois anneaux d'argent, » le cocher vêtu de soie blanche qui les conduisait, et peu après des scènes de sang et de meurtre, des lansquenets mourant de leurs blessures le long des chemins, des cadavres de paysans dont une troupe de chiens se disputaient les entrailles, des reîtres hongrois qui coupaient aux enfans les pieds et les mains, et les arboraient à leur chapeau en guise de panache, des Espagnols « creusant en Wurtemberg des miches de seigle, fientant dans la croûte et se torchant avec la mie, » des femmes et des filles essuyant les derniers outrages, des hommes qu'on torture pour leur faire dire où ils ont enfoui leur trésor. Il ne s'arrête pas lontemps à gémir sur ces horreurs. Dur à lui-même et dur aux autres, il est de son siècle, qui ne se piquait pas d'avoir le cœur sensible. Après avoir cheminé sur des routes jonchées de cadavres, la fortune lui rit et il fait bombance : « Nous nous arrêtâmes dans un village, au milieu de riches prairies. Il y avait là une belle maison de gentilhomme, et dans la cour, sur un char, deux tonneaux d'un vin exquis. Chapons, grues, faisans couraient de toutes parts. Quel massacre! et que nous eûmes vite fait de plumer, de rôtir tout ce gibier! La vue de notre abondance attira le duc de Liegnitz; nous l'invitâmes. » Et au risque de scandaliser Catherine et Amnistie, il ajoute que deux ribaudes, en magnifiques robes de soie, lui tinrent compagnie et qu'il n'eut qu'à se louer de leur complaisance. Mais s'il faisait quelque cas des ribaudes, ce bourgeois fier d'être bourgeois ne

se laissait pas éblouir par la majesté des grands de la terre. Il regardait les princes dans les yeux, les jugeait et n'avait garde de les envier. Il se trouvait là quand, le 24 juin 1547, Charles-Quint sortit de Naumbourg pour se rendre au quartier d'assemblée. Une ondée étant survenue, il le vit retourner précipitamment son manteau et cacher dessous son couvre-chef de velours : « Pauvre homme, s'écrie-t-il, qui dépensait pour la guerre des tonnes d'or et qui recevait la pluie nu-tête, crainte de gâter ses nippes! »

Sastrow n'était pas rigoriste en matière de mœurs, il l'était en matière de doctrine. Fanatique luthérien, il avait la sainte horreur des prêtres, qu'il traitait de séducteurs, de débauchés et d'ivrognes. Il y avait alors en Allemagne des disciples d'Érasme à qui les disputes théologiques causaient quelque dégoût, et qui pensaient qu'avec un peu de complaisance on pourrait s'arranger, qu'un prochain concile trouverait les termes d'un accommodement. Sastrow en a connu quelques-uns, entre autres un prévôt du chapitre de Spire, homme de bonne compagnie, qui vivait de bouillon de coq, mais tenait table ouverte et régalait son monde. Il aimait à entendre disputer ses convives, les uns tenant pour Luther, les autres pour le pape. Au moment de clore le débat, il avouait de bonne grâce qu'il avait lu plus souvent Térence que l'*Épître aux Romains*. Sastrow goûtait médiocrement ce prévôt, il goûtait moins encore cet évêque de Wurtzbourg qui avait dit : « Je bénis le ciel de n'avoir point lu saint Paul ; cela m'a préservé de devenir hérétique. » Il n'aimait ni les débonnaires qui veulent tout concilier, ni les humanistes, ni les tièdes, et il reprochait à Mélanchthon lui-même de mettre trop d'eau dans son vin. Il se faisait un devoir de ne transiger sur rien. La plupart des hommes du XVIe siècle ont considéré la tolérance comme une criminelle faiblesse ; mais ils ont préparé son règne en mettant l'intolérance au service des opinions particulières.

Par une contradiction bizarre, mais fort commune, Sastrow était aussi conservateur en politique que révolutionnaire en religion. Il tenait pour les vieux usages, pour les vieilles coutumes, pour les vieilles mœurs, pour les lois anciennes, et s'il refusait d'obéir au pape, c'est qu'à ses yeux le pape était un intrus. Autant il détestait « la moinerie papiste, » autant il abhorrait les anabaptistes, les illuminés, les tribuns de toute sorte, « leur désordonnée sequelle et tous les hommes qui ont trente-six chats dans le corps. » Il y avait alors à Stralsund et dans les autres cités hanséatiques un parti radical fort remuant, qui s'insurgeait contre les autorités légitimes, courtisait la populace, la poussait aux entreprises, en lui promettant monts et merveilles. Sastrow considérait ces radicaux comme les esclaves et les suppôts de Satan. L'un des plus fameux fut ce Marx Meyer, grand démagogue de

Lübeck, qui, assisté du bourgmestre Wullenweber, décida la Hanse à se mettre en guerre avec le duc Christian de Holstein et à conquérir le Danemark. C'était un ancien ouvrier forgeron, qui s'était fait armer chevalier en Angleterre. Fort beau garçon, le nez au vent, couvert de chaînes et d'anneaux d'or, il avait des chevaux de prix, de nombreux serviteurs, et toutes les femmes s'éprirent de lui. L'une des plus grandes dames de Hambourg lui écrivait : « Mon cher Marx, après avoir visité toutes les chapelles, venez donc une fois à la cathédrale. » Les Danois lui tranchèrent la tête en 1536. Sastrow remarque à ce propos que les gens de petite naissance ne gardent aucune mesure dans la prospérité et méritent leurs disgrâces. Il recommande à ses enfans de ne point pactiser avec les séditieux. Que Pilate ou Caïphe gouverne, n'importe ! Pour le salut de leur âme et le bien de leur corps, les honnêtes bourgeois doivent toujours se soumettre à l'autorité.

Cet homme, qui disait si durement leur fait aux gens de petite naissance, appartenait lui-même à une famille de vilains affranchis. Son grand-père, Jean Sastrow, ayant obtenu que son seigneur le tînt quitte du vasselage, avait acquis la bourgeoisie de Greifswald. Le père de Barthélemy avait reçu quelque éducation ; on l'avait envoyé à Anvers, à Amsterdam, pour y apprendre le commerce. A la suite d'une tragique aventure où il tua son homme, il émigra de Greifswald à Stralsund. Il y eut bientôt pignon sur rue, une boutique bien achalandée, et on l'appelait le Riche de la rue de la Passe. Mais peu d'années et un gros défaut suffirent pour ébranler son crédit et compromettre la félicité de sa famille. Les hommes de ce temps avaient l'humeur processive. En politique, en religion comme dans leurs affaires privées, ils étaient à cheval sur leur droit et sacrifiaient facilement leurs intérêts à la fureur d'avoir raison ; c'était à la fois leur gloire et leur malheur. Le père de Barthélemy Sastrow était de cette race. Son fils lui reproche de n'avoir pas su comprendre que dans ce monde, comme l'a dit le vieil Hésiode, la moitié vaut souvent plus que le tout. Des escrocs ayant abusé de sa bonne foi, quoi qu'on pût lui remontrer, il jura d'en faire justice. N'ayant pas eu gain de cause, il en appela au conseil de Stralsund, puis à celui de Lubeck, et, d'appel en appel, l'affaire fut portée devant la chambre impériale de Spire, laquelle, après avoir pris son temps, prononça qu'en première instance le procès avait été bien jugé et mal appelé, en seconde instance bien appelé et mal jugé. Craignant de perdre jusqu'à ses derniers sous, l'éternel plaideur finit par s'accommoder. On lui devait près de 2,000 florins, il en recouvra 1,000 ; il en avait dépensé bien davantage.

Ce malheureux et très coûteux procès, qui dura trente-quatre ans, avait décidé du sort de Barthélemy. Interrompant à regret ses études, il avait dû par ordre de son père quitter sa Poméranie et se rendre à

Spire pour y solliciter les juges et stimuler le zèle des avocats. Il y lia connaissance avec les procureurs tudesques, qui ressemblaient beaucoup aux chats fourrés de Rabelais : « Ils sont passés maîtres en fourberie, lui avait dit à son arrivée un vieux docteur narquois. Si tu veux plaider à Spire, Poméranien, il faut te munir de trois sacs, l'un pour l'argent, un autre pour les actes, le troisième pour la patience. Au cours du procès, tu verras ta bourse s'aplatir, tes actes grossir et ta patience s'enfuir. » Mais à force de fréquenter la basoche, le goût du métier lui vint. Pour commencer, il se fit copiste, scribe; en 1544, il fut créé notaire par diplôme impérial.

Ce fut à Spire qu'il vit pour la première fois la barbe rousse de Charles-Quint, lequel revenait d'Italie et se disposait à marcher contre le duc de Juliers. Il fut témoin d'un incident qui procura au puissant empereur l'occasion de montrer son caractère et comment il entendait la clémence. Ce maître du monde, qui avait tant d'affaires sur les bras qu'il ne pouvait suffire à sa tâche et qu'il est mort de lassitude à cinquante-huit ans, ce grand politique condamné à gouverner à la fois le royaume d'Aragon, Naples et la Sicile, la Castille et l'Amérique, la Franche-Comté et les Pays-Bas, la Bohême, la Hongrie et l'Allemagne, avait dû renoncer de bonne heure à faire tout ce qu'il voulait et se contenter d'en faire la moitié. Ses plus heureuses entreprises se sont terminées par des transactions, sa vie tout entière a été une cote mal taillée. Dans ses relations de chaque jour avec les hommes, il s'en tenait aussi aux partis mitoyens; s'il ne fut jamais cruel comme son fils, il ne fut jamais qu'à moitié généreux. Comme il sortait de Spire, il poussa son cheval contre un charretier dont l'allure était trop lente à son gré. Le Souabe, qui ne connaissait pas l'illustre personnage, fit une grimace et haussa les épaules. Un violent coup de canne le rappelle à l'ordre, et aussitôt le rustre décharge sur la tête du monarque une grêle de coups de fouet, en lui criant : « La foudre t'écrase, canaille d'Espagnol ! » On s'empara de lui, et l'empereur ordonna qu'on le pendît haut et court. Mais les colonels allemands firent traîner l'instruction, lui donnèrent le temps de cuver sa colère; il croyait l'homme pendu quand on lui représenta l'ignorance du pauvre diable, les raisons qu'avaient les Souabes de ne pas aimer les Espagnols, l'honneur que se font les grands souverains en pardonnant aux pécheurs. Cédant aux instances des colonels, il fit grâce au charretier; mais il décida qu'en mémoire de l'attentat, on lui couperait le nez : « On le lui coupa au ras du visage, nous dit Sastrow. Il subit de bonne grâce l'opération, et toute sa vie il chanta les louanges de l'empereur. Il parcourut longtemps les routes entre le Rhin et le Danube. Plusieurs fois le hasard me le fit rencontrer dans les hôtelleries; je lui demandais en présence des autres voyageurs par quel

accident il avait perdu son nez, s'il l'avait laissé chez les Français. « Oh ! que nenni ! » répondait-il; et d'un air riant il contait son aventure, comblant de bénédictions Sa Majesté impériale. »

Pour vivre et pourvoir aux frais de son apprentissage de scribe, Barthélemy Sastrow, qui ne recevait plus rien de ses parens, dut s'engager comme domestique chez un procureur. Il mettait le couvert, balayait, versait les eaux grasses, allait au marché, le panier au bras, pompait l'eau pour la lessive; la pompe était-elle gâtée, il remplissait l'office de fontenier. Selon les idées du temps, il n'y avait là rien d'humiliant. Comme le rappelle l'auteur d'un livre original et nourri d'informations curieuses sur la jeunesse de Calvin, on trouvait alors dans tous les collèges des domestiques admis à suivre les cours en échange de leurs services, et parmi eux quelques grands savans, y compris Ramus (1). Mais les servitudes ne sont pas toutes également dures, et tous les maîtres ne se ressemblent pas. Le procureur Engelhardt, chez qui entra Sastrow, avait pour femme une mégère, aussi acariâtre qu'avaricieuse. Elle pleurait la vie à son mari, lui ôtait le verre des mains, et nourrissait tout son monde de bouillon clair et de bouillie d'avoine. Les gobelets où elle versait la bière et le vin étaient de la contenance d'une mangeoire de pigeon. En revanche, on avait l'eau à discrétion.

La peinture que fait Sastrow de cet étroit et disgracieux intérieur ne ferait pas mauvaise figure dans un chapitre de *Gil Blas*. Ce qui l'aidait à patienter, c'est qu'il se flattait de sortir riche de cette maigre maison. Il grossoyait sans relâche, rédigeait force requêtes à l'empereur ou aux princes pour les juifs de Souabe et du Palatinat, qui payaient grassement : « Notre maître nous laissait faire, mon compagnon de servitude et moi. Il savait que nous n'étions pas d'humeur à besogner gratis. Aiguillonnés par l'espoir du gain, nous prenions même sur notre sommeil. Nous avions aussi le pourboire des clients contre la promesse de ne pas négliger leur affaire. Les recettes se versaient dans une solide boîte de fer, vissée à la fenêtre de l'étude ; le docteur Engelhardt en gardait la clé. Notre évaluation portait ce trésor à cent couronnes au moins. Quelle joie de se le partager ! Or, quand il sut que je le quittais, le procureur vint à l'étude, ouvrit en notre présence la boîte et la vida. Oh ! l'admirable collection de couronnes, de florins, de batzen, de gros, de pièces de Schreckenberg et d'autres belles monnaies tant allemandes que welches ! M. Engelhardt me donna une couronne, une seconde à mon camarade et empocha le reste. Stupéfaits, consternés, ahuris, nous le vîmes s'éloigner avec le fruit de nos veilles et de nos sueurs. »

(1) *La Jeunesse de Calvin*, par Abel Lefranc. Paris, 1888; Fischbacher.

Après avoir dit adieu à son procureur, il passa quelques semaines à Pforzheim, dans la chancellerie du margrave Ernest : encore une maison maigre, et le chancelier était le plus morose des docteurs en droit. Les ratures lui faisaient horreur. On avait beau gratter si proprement qu'elles étaient invisibles, en plein midi il allumait une chandelle, passait devant la flamme l'acte sur peau de vélin, découvrait le défaut et déchirait. Sastrow quitta bien vite son chancelier morose et partit pour Worms. Il y connut la faim, la soif, la misère noire. Ce fils du riche bourgeois de la rue de la Passe portait sur lui toute sa fortune : deux chemises, une rapière et 6 florins, et ses chausses lui tombaient sur les talons. A l'heure où l'on dîne, il achetait pour un pfennig de pain, qu'il mangeait près d'une fontaine. Le soir, pour un kreutzer, quelque gargotier l'autorisait à dormir sur un banc. Il vendit l'une de ses chemises. Il allait au Rhin laver celle qui lui restait et attendait au soleil qu'elle fût sèche.

Tout à coup la scène change. Le 9 juillet 1545, il entre comme scribe chez Christophe de Loewenstein, receveur de l'ordre de Saint-Jean. Chargé par les chevaliers de Malte d'encaisser les redevances de leurs commanderies dans la haute et la basse Allemagne, il en avait sept pour sa part et huit chevaux à l'écurie. Une grande route passait devant son opulent château, où lansquenets et reîtres faisaient toujours une étape, certains d'y trouver à toute heure le couvert mis et d'y savourer de succulens morceaux copieusement arrosés. Christophe de Loewenstein avait acquis ses bénéfices par sa bravoure au siège de Rhodes, et il était resté homme de guerre. Il entretenait à demeure une concubine; il la choisissait jolie, l'habillait, la parait; quand il voulait se rajeunir, il la mariait à l'un de ses piqueurs et en prenait une autre. Son chapelain, de principes peu rigides, s'arrêtait toujours dans la cuisine en allant à la chapelle. — « Seigneur Jean, lui disait-on, osez-vous bien manger avant d'aller dire la messe? — Bah ! répliquait-il, notre Sauveur a raison des verrous, ce n'est pas la soupe qui l'arrêtera. » Sastrow se refit bien vite dans ce lieu de délices. Une épée à bouterolle d'argent, une bague d'or au petit doigt le transformèrent en damoiseau : « Ma piètre figure de Worms subit une métamorphose complète; je pris beau poil et fus capable de plaire. » Il plut tant à l'une des concubines du commandeur, qu'elle lui fit d'obligeantes avances; ce Joseph ne laissa point son manteau dans les mains de la tentatrice : « Les mœurs déréglées des chevaliers de Saint-Jean risquaient de me conduire en enfer beaucoup plus vite qu'en paradis; l'argent gagné à ce service ne pouvait me porter bonheur, mieux valait le dépenser sur les grandes routes. » Il partit, se rendit à Rome, pour aller recueillir le mince héritage d'un de ses frères qui venait d'y mourir, et, chemin faisant, il courut de

grands hasards. A son retour d'Italie, nous le retrouvons près de Nuremberg, assis à l'ombre d'un buisson et donnant la chasse à la vermine qui le ronge. Il prenait facilement son parti de tout. Les hommes d'alors aimaient à jouir, mais ils ne craignaient pas de pâtir.

Quelques mois après, à l'âge de vingt-cinq ans, il obtenait un emploi dans la chancellerie de Wolgast, où Philippe Ier, duc de la Poméranie occidentale, avait établi sa résidence, et la nuit comme le jour il était par voie et par chemin. Il se trouva bientôt mêlé à d'importantes affaires. La ligue de Smalkalde avait été vaincue à Muhlberg; les chefs du parti évangélique, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, tombés aux mains de Charles-Quint, étaient traités en prisonniers de guerre, et Charles avait dit au landgrave, en le menaçant du doigt : « Je t'apprendrai à rire! » Les cours de Wolgast et de Stettin étaient fort inquiètes. Les deux ducs de Poméranie s'efforçaient de rentrer en grâce auprès du vainqueur, de lui démontrer qu'ils n'avaient pris aucune part à la ligue ni prêté aucune assistance aux protestans. Sastrow accompagna l'ambassade qu'ils lui dépêchèrent et qui le rejoignit à Augsbourg, où il allait tenir sa diète. Selon sa coutume et sentant les difficultés de sa situation, il n'abusera pas de sa victoire. Il se propose de rétablir la paix religieuse en Allemagne, de donner satisfaction au pape sans réduire au désespoir les disciples de Luther. Malheureusement, son fameux *Intérim* sera encore une cote mal taillée et ne contentera personne, ni les partis ni lui-même. Sa paix religieuse ne sera qu'une demi-paix et sa joie qu'une demi-joie. C'est la malédiction qui pèse sur lui. Mais plus sage que le père de Sastrow, il a appris, sans avoir lu Hésiode, que quand on n'a pas le tout, il faut savoir se contenter de la moitié.

Sastrow a consacré à la diète d'Augsbourg le plus beau chapitre de ses mémoires, le plus gras, le plus coloré. Des horreurs et des magnificences, des tragédies, des actions violentes dans un décor splendide, voilà le XVIe siècle : il aimait passionnément les contrastes. Jamais on n'eut l'imagination si chaude et des nerfs si résistans; on avait besoin d'émotions aiguës pour se sentir vivre; les cruautés servaient d'épices aux fêtes de l'esprit, d'assaisonnement aux joies de la chair. Électeurs et leur suite, ducs, margraves, comtes, cardinaux, barons, abbés de marque, l'Allemagne tout entière était accourue à Augsbourg pour y saluer le maître, le triomphant empereur. Chacun avait amené sa femme ou sa maîtresse, et on rivalisait de luxe et de faste. Cependant, dès le lendemain de son arrivée, dans les derniers jours de juillet 1547, au débotté, sa majesté impériale avait fait dresser devant l'hôtel de ville un gibet, à côté du gibet l'estrapade, vis-à-vis de l'estrapade un échafaud pour la roue, la décollation, la strangulation, l'écartèlement, et escrocs ou voleurs de grands chemins, lansquenets qui avaient tenu

de mauvais propos sur leur souverain, hommes de guerre qu'on soupçonnait d'avoir noué de criminelles intrigues avec le roi de France, étaient l'un après l'autre décollés, étranglés ou pendus.

Pendant que le gibet travaillait, pendant que le sabre du bourreau mangeait et buvait, et que les hauts prélats de la diète forgeaient dans l'ombre les plus équivoques articles de *l'Intérim*, ce n'étaient que fêtes, joutes, festins, ballets, concerts, algardes, danses welches ou allemandes, entreprises amoureuses et jeu d'enfer. Le margrave Albert et d'autres jeunes altesses jouaient au truc avec des évêques de leur âge, et le margrave criait : « A toi, prêtre ! Gageons que ton coup ne vaut rien. » L'évêque, à son tour, prenant le margrave par le bras, lui disait : « Viens, Albert ; allons nous soulager. » Comme il n'y avait dans la salle ni bancs ni sièges, les princes et les plus nobles dames s'asseyaient sur le parquet. « On l'avait recouvert d'un magnifique tapis, bien commode pour s'étendre : je laisse à penser les embrassades ! » Le véritable vainqueur de Muhlberg, le duc Maurice de Saxe, qui devait, peu d'années après, se retourner brusquement contre Charles-Quint et lui porter de mortelles atteintes, n'avait pas besoin de sortir de chez lui pour s'amuser. « Il demeurait chez un docteur en médecine, père d'une fille nommée Jacqueline. Cette belle créature et le duc se baignaient ensemble, et jouaient aux cartes chaque jour avec le margrave Albert. Ce dernier, se voyant une fois beau jeu, hasarda plusieurs couronnes. « Je tiens ! s'écria la donzelle ; allons, mise égale ! — Avance ton enjeu, riposta le margrave ; nous verrons qui surmontera. » Ceci en bon et franc allemand, et Jacqueline décochait son plus doux sourire. Voilà leur train de vie ; la ville en causait, le diable en crevait d'aise. »

Quand la diète fut congédiée, on avait tant dépensé que toutes les cassettes étaient vides. Plusieurs souverains avaient reçu de leurs sujets des milliers de florins comme argent de jeu ; ils avaient tout perdu. Le duc d'Albe, joueur plus malheureux encore, avait dû laisser aux mains de l'électeur de Saxe, son prisonnier, l'amende infligée au landgrave de Hesse et aux villes, et qui devait servir à acquitter la solde de la garnison. De leur côté, pour obtenir la grâce de leurs princes, les ambassadeurs des souverains évangéliques avaient prodigué l'or et les présens aux grands personnages du conseil. Le seigneur de Granvelle avait été comblé. Au moment du départ, il ne pouvait trouver assez de fourgons et de mulets pour emmener son butin. « Que transporte ce long convoi ? lui demandait-on. — Les péchés de l'Allemagne, *peccata Germaniæ*, répondait-il. » Sous peine de ne pouvoir rentrer chez soi, il fallait recourir au juif Michel, qui, richement vêtu et tranchant du grand seigneur, se pavanait à cheval, des chaînes d'or au cou, escorté de douze serviteurs. Quand l'escarcelle est vide, les reins s'as-

souplissent; on devient traitable et pacifique, et Charles-Quint gagna son procès. L'électeur de Brandebourg, qui s'était distingué par ses profusions et qui passait pour le moins payant de tous les débiteurs, ne savait à quel saint se vouer; toutes les bourses lui étaient fermées. L'évêque de Salzbourg lui avança 16,000 florins de Hongrie, à la condition qu'il s'engagerait, lui et ses sujets, à se conformer strictement à *l'Intérim :* tant il est vrai que les choses du ciel, *lo de Dios*, comme le disait un diplomate espagnol, sont étroitement liées aux choses de ce monde.

Sastrow ne resta pas longtemps au service des ducs de Poméranie, qu'il accusait d'ingratitude. Il se dégoûta des cours, résolut de ne plus vivre qu'en bon bourgeois. Il pensait que le métier de scribe ne laisse personne dans la misère. Il s'établit, il se maria. Il eut d'abord de la peine à nouer les deux bouts. Sa maison était nue, et la bourgeoise de Greifswald, qu'il avait épousée, disait en pleurant à sa mère : « Vous ne m'avez pas conseillée, mais livrée.» Il eut bientôt le vent en poupe; il devint procureur, et sa clientèle s'accrut rapidement. On venait de loin le chercher en voiture, et chaque fois, outre les espèces sonnantes, il rapportait au logis provisions de toute sorte, jambons, quartiers de lard, gigots de mouton, lièvres, cuissots de chevreuil ou de sanglier; sa femme ne se plaignait plus qu'on l'eût livrée.

Quelques années plus tard, il fut nommé secrétaire de Greifswald, puis de Stralsund, puis conseiller, et enfin bourgmestre, et c'était alors quelque chose que d'être bourgmestre de Stralsund. Dans notre temps de grandes agglomérations, nous avons peine à concevoir à quel point, au xvie siècle, la souveraineté était divisée et répartie sur une foule de têtes. Les petits faisaient eux-mêmes leurs affaires, et les grands devaient compter avec eux ; le premier principe de la politique était de se servir des pions pour aller à dame. Les petites patries avaient leurs gloires, et Ranke a eu raison de dire que cette civilisation, moins humaine et moins commode que la nôtre, était infiniment plus variée. Stralsund se gouvernait en république; elle ne devait à son duc qu'une prestation d'hommage. Au surplus, les cités hanséatiques étaient encore une puissance : n'avaient-elles pas tenté récemment de chasser les Hollandais de la Baltique et de donner des rois au Danemark, à la Suède? Sastrow fut un personnage, il figura dans plus d'une négociation. Mais la gloire ne fait pas le bonheur. Il eut des dégoûts domestiques, et son caractère ombrageux et entier lui attira de méchantes affaires. Son humeur s'assombrit; il disait dans son vieil âge : « Je suis tombé en plein dans la chaudière infernale, et j'y rôtis depuis quarante ans. »

Ce bourgeois poméranien, très avisé dans sa conduite, n'était guère philosophe. Il raisonnait toutes ses actions, il ne raisonna jamais ses

doctrines et sa foi. Il était fermement persuadé qu'un jour que son cheval s'était abattu sur lui, l'obligeant inconnu qui l'aida à se relever était un ange envoyé du ciel pour le sauver. Il croyait aussi aux démons, aux démoniaques. Il racontait gravement qu'une petite bourgeoise de Stralsund ayant acheté du fromage frais au marché, sa fille, en son absence, y fit une brèche; que la mère, à son retour, souhaita imprudemment qu'elle eût le diable au corps, qu'aussitôt cette fille fut possédée du malin esprit; que, quand l'ecclésiastique qui l'exorcisait le somma de partir, il demanda une vitre de la fenêtre du clocher voisin; qu'au même instant, cette vitre vola bruyamment en éclats. Ainsi que Luther lui-même, Sastrow considérait ce monde comme un champ de bataille que Dieu et Satan se disputent, et il voyait le diable partout, dans les pestes, dans les émeutes, dans les inondations, dans les guerres, dans la vermine, surtout dans les yeux des moines, des démagogues et de tous les gens que Barthélemy Sastrow n'aimait pas.

Les bourgmestres d'aujourd'hui ne ressemblent guère à Sastrow. Mais si étranges que nous paraissent quelquefois les mœurs qu'il a peintes dans ses mémoires, nous retrouvons dans son livre beaucoup de gens de notre connaissance. Il visita un jour, près d'Anvers, la maison de Gaspard Duitz, trésorier de Madame Marie, sœur de Charles-Quint. Maître Gaspard avait fait deux banqueroutes et, plus riche que jamais après la seconde, il s'était bâti une demeure d'une magnificence princière. Il y reçut à dîner le comte de Buren, lui fit les honneurs de son palais, et s'informa modestement si sa grâce y avait aperçu quelque défaut : « La seule chose qui manque, répondit le comte, c'est à l'entrée une potence avec Gaspard Duitz haut et court pendu. » La race des Gaspard n'est pas éteinte. C'est aussi un personnage qui ne nous est pas inconnu, que ce chancelier de Wolgast, Jacques Citzewitz, que le chancelier de l'électeur de Cologne comparait à une poule en train de pondre : « Elle saute d'abord sur le vantail de l'étable, en criant : Un œuf! Puis elle monte au grenier à foin : Un œuf; je veux pondre un œuf! De là elle va se percher sur les solives : Attention, mes amis, un œuf! Enfin, quand elle a bien caqueté, volant à son nid, elle pond un œuf très ordinaire. » Le roi d'Italie a pour président de son conseil un homme d'état qui ressemble un peu à ce chancelier Citzewitz. Il remplit l'Europe de son aigre caquetage de poule, et, quoi qu'il médite ou prépare, il crie à l'univers : « Attention! je ponds un œuf. »

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

AU THÉATRE LIBRE.

I.

LES MŒURS CONTEMPORAINES, D'APRÈS LES JEUNES NATURALISTES.

Le théâtre se meurt, le théâtre est mort! Si quelque chose remue encore sur la scène, ce n'est qu'une momie galvanisée; le public s'émeut difficilement de ses convulsions, se divertit à peine de ses grimaces : demain il fuira la Comédie-Française et l'Odéon, le Gymnase et le Vaudeville, la Porte Saint-Martin et l'Ambigu, les Variétés et le Palais-Royal, autant de sépulcres! — Dans tous les coins de Paris, cependant, sous un hangar où l'on dispose des rangées de fauteuils, ou dans une salle de concert, ou dans une salle de spectacle affectée jusqu'ici à des divertissemens moins littéraires, par l'industrie d'un homme ou d'une société, les amateurs sont invités à voir jouer la comédie. Théâtre d'application, Cercle dramatique des « Estourneaulx, » Théâtre des Jeunes ou Théâtre Moderne, Théâtre Indépendant, Théâtre Libre, — oh! j'en oublie! — tout cela presque à la fois réclame la curiosité des Parisiens. Avant peu, à ce compte, le théâtre sera partout excepté dans les théâtres.

C'est que le théâtre est immortel, autant du moins que notre humanité : ceux-là mêmes le savent bien, qui dénoncent le plus haut son dépérissement, qui vont jusqu'à déclarer sa mort. Il peut seulement subir des crises, il peut se transformer, se rajeunir. Quoi d'étonnant si les docteurs Tant-Pis, — les plus novices peut-être, mais les plus hardis, voire les plus présomptueux, — mettent justement le plus de zèle à provoquer un état meilleur? En somme, ils ne désespèrent que des autres, — de leurs confrères, non du malade : ils ont assez de foi en eux-mêmes pour être assurés qu'ils le sauveront. Puisqu'il n'en mourra pas, on me pardonnera de considérer leurs efforts avec philosophie.

Des institutions que j'ai nommées, deux sont dignes d'une attention particulière : c'est le Théâtre d'application et le Théâtre Libre. Il n'y a plus d'acteurs, il n'y a plus d'auteurs : ces deux raisons, que l'on donne couramment, expliqueraient assez bien qu'il n'y eût plus de théâtre! Façons de parler, sans doute; elles font allusion pourtant à quelque pénurie d'artistes ou d'écrivains dramatiques : M. Bodinier, M. Antoine, fondateurs des établissemens dont je parle, ont voulu remédier, selon leurs moyens, à cette pénurie.

Il n'y a plus d'acteurs! — M. Bodinier, secrétaire de la Comédie-Française, connaît mieux que personne le sens de cette phrase. Il voit des acteurs, il en voit de consommés : il les voit qui cherchent leurs prochains remplaçans, avec le désir de les trouver, mais avec peu d'espoir d'y réussir. Ils sont mal satisfaits des recrues qui leur viennent du Conservatoire. Ils savent qu'on n'y reçoit que de bonnes leçons : c'est eux-mêmes qui les donnent. Accuser la nature? Elle serait capable de ne pas réparer ses torts! En attendant qu'elle s'y décide, on pourrait toujours assurer l'effet des leçons, autant qu'il se peut assurer, en permettant aux élèves un peu de pratique. Entre les murs du Conservatoire, si longtemps que durent ses études, songez que, pas une seule fois, un jeune homme, une jeune fille ne joue un rôle entier! Que dis-je? un rôle! Pas une seule fois, ces écoliers ne jouent ensemble un acte entier de comédie ou de tragédie! Pas une seule fois, ils ne s'essaient à porter le costume! Ils apprennent, pour le concours public, une scène, un morceau; ils obtiennent leur prix, et les voilà engagés à la Comédie-Française, à l'Odéon. Quelques répétitions, ou plutôt des parcelles de répétitions, — quelques *raccords*; — et puis, c'est pour demain, pour aujourd'hui; les trois coups sont frappés : va, mon ami, va comme je te pousse!.. Il faut, à l'heure qu'il est, que tu aies compris tout le caractère, composé toute la figure d'Oreste ou de don Juan. Il faut que tu abordes sans gaucherie Andromaque aussi bien qu'Hermione, M. Dimanche aussi bien qu'Elvire, et que tu manœuvres agilement parmi ces personnages, et que tu conspires avec eux pour l'action dramati-

que. Il faut surtout, il faut d'abord que tu ne perdes pas tes mains dans les plis de ta robe, ou que ton épée ne s'embarrasse pas entre tes jambes et ne te fasse pas choir...

Eh bien ! en dehors du Conservatoire, avec l'agrément des professeurs, avec leur aide (M. Delaunay, M. Got, M. Worms, M. Maubant, chacun à son tour, fait l'office de metteur en scène), M. Bodinier a fondé un petit théâtre où, deux fois la semaine, des élèves de notre école nationale de déclamation jouent la tragédie et la comédie, des ouvrages entiers, au moins des actes, en costume. Ne cherchez pas dans le budget mention de cette nouveauté : les frais sont couverts par les abonnemens, par le prix des fauteuils payés à la porte. M. Bodinier a persuadé quelques gens du bel air de s'intéresser à ces exercices : or si l'on savait dans Paris que le prince de X... et la vicomtesse de Z.., impatiens de juger quels seront nos meilleurs écrivains dans dix ans, ont pu s'abonner à la classe de rhétorique du lycée Condorcet ou du lycée Louis-le-Grand pour entendre lire, à certains jours, des discours français, on s'écraserait, ces jours-là, dans la rue du Havre ou dans la rue Saint-Jacques. Il faut dire, aussi bien, que M. Bodinier a pris soin de varier les spectacles et que, dans cette première saison, — du 18 janvier au 20 juin 1888, — ses jeunes artistes n'ont pas représenté seulement des tragédies, des comédies classiques, des pièces du répertoire moderne, qu'on peut voir au Théâtre-Français ou même à l'Odéon jouées avec plus d'expérience : ils ont remis à la scène, bravement, une quinzaine de pièces qui ont figuré naguère en compagnie de celles-là ou qui auraient pu y figurer, presque toutes curieuses, plusieurs agréables, depuis *la Farce du cuvier* jusqu'au *Joueur de flûte*, à *l'Habit vert*, jusqu'au *Passant* même, que la Comédie-Française, peut-être stimulée par cet exemple, a décidé de nous rendre. Après cela, je ne m'étonnerais pas que le prince et la vicomtesse et tous ceux qui les connaissent ou ne les connaissent pas, mais qui sont de leur suite, eussent renouvelé leur abonnement pour la saison prochaine. Il faudrait que Dorante, Uranie et M. Jourdain se fussent terriblement réduits sur l'article des menus plaisirs pour refuser à l'aimable et diligent secrétaire de la Comédie ce petit nombre d'écus! Si d'ailleurs il arrivait, après plusieurs années, par satiété ou par quelque mode nouvelle, que le public se détachât de cette bonne œuvre, il resterait acquis, sans doute, qu'elle est bonne. L'état, j'imagine, assumerait les modiques charges de l'entreprise : elle serait rattachée officiellement au Conservatoire, peut-être ramenée dans ses murs. Le difficile, apparemment, pour le Théâtre d'application, puisque les critiques, les auteurs, les professeurs même le réclamaient en vain depuis longtemps, c'était d'exister; l'important, c'est qu'il existe : il subsistera.

Il n'y a plus d'auteurs ! — M. Antoine... Qui cela, M. Antoine ?.. Un

jeune homme, employé de la compagnie parisienne du Gaz. Avec des camarades, membres du « Cercle Pigalle, » du « Cercle Gaulois » et d'une société littéraire, « la Butte » (quelque chose, évidemment, comme l'académie de Montmartre), au printemps de 1887, il forma une troupe, et fit appel aux auteurs... Il y en a donc? Hé! oui. Même il y en a de deux sortes. Il y a d'abord ceux qui sont joués dans les théâtres, et qui donnent l'occasion, précisément, de dire qu'il n'y en a plus! — Est-ce un auteur, auprès de M. Dumas et de M. Meilhac (je ne parle pas de M. Augier ni de M. Halévy, qui se reposent), auprès de M. Sardou et de M. Gondinet ou de M. Pailleron, auprès de ces favoris du public, est-ce un auteur au même titre qu'eux, et pour les remplacer un jour, que M. X... ou M. Z.., fournisseur ordinaire de telle ou telle scène, fabricant de drames ou de vaudevilles? On doute qu'ils soient nombreux parmi les nouveau-venus, on prend le parti de les négliger dans une revue générale, ceux qui mériteraient ce nom plus que M. X... ou M. Z... Les vaudevilles, les drames de celui-ci ou de celui-là ne causent qu'un médiocre plaisir; ils satisfont pourtant à quelques-unes des lois de l'art dramatique: ils rappellent d'autres pièces, qui furent acclamées, ils ne sont taillés que trop exactement d'après ces patrons. Le public, dans son malaise, en vient à se demander si d'aventure ces lois mêmes ne sont pas ennemies de son agrément, si l'art dramatique, ou ce qu'on est accoutumé à considérer comme tel, n'est pas un système de conventions mortes : il serait temps qu'une autre puissance occupât la scène. Plutôt que les hommes, c'est donc la méthode qui manquerait; ou, — si le mot de méthode fait peur, — c'est le mode nouveau qui tarderait à paraître : il y aurait peut-être des auteurs, mais il y aurait, à proprement parler, interrègne d'art dramatique.

« Hé! oui..,» s'écrient les auteurs de la seconde espèce, les auteurs qui ne sont pas joués,—Je ne parle pas, bien entendu, de ceux qui n'ont d'autre tort que de travailler moins habilement que M. X... ou M. Z.., dans le même genre : un jour ou l'autre, ils ont chance de séduire les directeurs. Je ne parle pas non plus de quelques-uns, presque entrés dans un théâtre, à qui tel accident, comme un coup de vent, aura fermé la porte au nez. — La bande que voici, écoutez-la plutôt : « Oui, cet art dramatique, celui qu'on voit sur les planches, est imbécile, inerte, caduc!.. » Elle n'est composée, cette bande, que de gens qui veulent que leurs ouvrages ne ressemblent en rien à ceux qui sont joués : aussi ne les joue-t-on pas. Les directeurs préfèrent s'en tenir à leurs maquignons habituels et remplacer un cheval borgne par un cheval borgne, crainte de l'échanger contre un aveugle. Admettez qu'ils soient lettrés, qu'ils souhaitent personnellement quelque chose de neuf ou qui le paraisse, et qu'ils admirent ce qu'on leur propose :

« Oh ! oh ! diront-ils, ces bêtes-là sont magnifiques, mais il ne s'agit pas de notre service particulier. Nous avons bien peur que le public, même après s'être plaint d'être souvent traîné par des rosses, refuse de monter dans des omnibus attelés d'hippogriffes ou de buffles ! »

Il y a plusieurs façons, en effet, de concevoir un art dramatique, aujourd'hui, qui se moque de l'art dramatique. L'appel de M. Antoine s'adressait libéralement, sans distinction, à tous ceux qui font ce beau rêve. « Ce qui *n'est pas du théâtre*, vous le jouez sur votre théâtre : » il peut se glorifier de ce témoignage qu'un de ses hôtes lui a rendu; mais celui-là même, dans la dédicace de sa pièce, constatait qu'il y a deux manières, au moins, de faire quelque chose qui *ne soit pas du théâtre*, et de marquer sa place en dehors des contemporains qui possèdent le monopole de la scène : on peut se rejeter en arrière, on peut se porter en avant. La tentative de M. Antoine s'est ainsi trouvée, — je cite encore M. Catulle Mendès, — « la consolation des vieux romantiques en même temps que l'espoir des jeunes naturalistes. » Dès la seconde soirée donnée par ces comédiens de bonne volonté, on avait reconnu ce double caractère du Théâtre Libre : avec *la Nuit bergamasque*, où la fantaisie de M. Bergerat s'échappait en feux d'artifice, on avait vu le premier ouvrage de M. Oscar Méténier, *la Famille*, emprunté à la réalité la plus basse; le ragoût parut assez piquant.

C'est alors, justement, que M. Antoine osa donner au Théâtre Libre une constitution régulière : elle n'est pas restée lettre morte. En présence d'invités, — écrivains, artistes, la plupart curieux d'œuvres originales ou même bizarres, — en présence d'abonnés, — gens de métiers divers ou gens de loisir, tourmentés du même appétit, — la compagnie dont M. Antoine est le chef, dans la saison 1887-1888, a produit sept spectacles différens, composés en fin de compte de dix-huit pièces. Une représentation chaque mois, ou bien toutes les six semaines environ, qui peut être suivie de deux autres, voilà le régime de la troupe. Elle avait élu domicile, d'abord, dans un recoin d'une ruelle de Montmartre : il fallait, pour atteindre jusqu'à cette grange de « l'Élysée des Beaux-Arts, » accomplir un véritable pèlerinage; ce n'était pas un mal. On se prenait pour des mages, c'est-à-dire pour des hommes supérieurs à la foule par la culture de leur esprit, voyageant vers la crèche où le dieu nouveau était né. Une fois arrivé, on était assis à l'étroit sur des banquettes fort dures : on se sentait devenir tout naturellement martyr de l'art révélé sur la scène. Fier d'être meurtri pour cette cause, à l'heure où les bonnes gens se prélassent dans les fauteuils des théâtres vulgaires, on était prêt à confesser la foi. Le nombre des catéchumènes s'accrut : le culte fut transporté de Montmartre à Montparnasse, dans une salle de théâtre excentrique, mais enfin dans une salle de théâtre;

et ce changement n'eut pas de mauvais effet! Les catéchumènes, loin de se disperser, devinrent des fidèles; j'entends, du moins, qu'ils pratiquèrent avec assiduité. A présent, on va déloger encore, pour occuper la salle des Menus-Plaisirs. A Montmartre, on était dans la bohème; à Montparnasse, dans la banlieue; aux Menus-Plaisirs, on sera dans Paris. Mais l'œuvre est assez vivace, elle l'a prouvé, pour durer une saison encore, même à côté de l'Eldorado. Il est connu maintenant que M. Antoine, qui paie de sa personne dans toutes les représentations, est un comédien fort singulier, minutieusement naturel. Ses compagnons, des amateurs, à l'ordinaire, ou bien des acteurs en liberté, règlent volontiers leur ton sur le sien : le bruit s'est répandu que ce jeu familier, même si les comparses ne valent pas le principal interprète, n'est pas désagréable. Enfin, les invités, gourmets ou bien goulus, ne sont pas rassasiés encore de plats nouveaux; — pour quelques-uns, qui font la petite bouche et la grimace, disons qu'ils ne sont pas satisfaits : il faut donc qu'ils reviennent! — Quant aux abonnés, si par hasard ils se plaignaient, ce ne serait que d'avoir obtenu un peu trop de ce qu'ils avaient demandé, pour si peu d'argent!

Cependant, de la part des romantiques, après la *Nuit bergamasque*, est-il venu beaucoup d'œuvres, et de considérables? Assurément *le Baiser*, de M. de Banville, est une précieuse babiole, mais ce n'est qu'une babiole. *La Femme de Tabarin*, de M. Catulle Mendès, — un pastiche de certaine prose en usage dans le premier quart du XVIIe siècle, et puis un tableau de boucherie, — l'auteur lui-même en convient, cette « tragi-parade, » à la fois exquise et brutale, n'est proprement qu'un scénario. *L'Évasion*, de M. Villiers de l'Isle-Adam, cette histoire d'un forçat qui se laisse reprendre plutôt que d'étrangler deux jeunes mariés, qui se dresse alors de toute sa hauteur et murmure : « Il me semble que c'est maintenant que je m'évade.., » *l'Évasion* n'est qu'un épisode qui se rattache aux *Misérables*, comme un hymne homérique à *l'Iliade* ou à *l'Odyssée*. — Encore le héros de M. Mendès est-il un meurtrier en souquenille, et sa victime, sa femme, la gorge ouverte, le barbouille-t-elle de sang à plaisir; encore le galérien de M. Villiers parle-t-il volontiers argot, et, s'il a des « mots d'auteur » qui sentent le genre sublime, en a-t-il qui sentent le genre canaille : ainsi M. Mendès et M. Villiers, comme attirés par les voisins, s'approchent de la frontière du naturalisme. — Et se laisserait-il réclamer comme romantique, M. Paul Margueritte, parce qu'il a remis sur la scène et revêtu lui-même, dans une pantomime, la blanche défroque de l'innocent ami de M. de Banville? Non pas! Ce Pierrot-ci est *Pierrot assassin de sa femme*, assassin tout de bon, et qui ne fraie pas avec Arlequin, mais avec un croque-mort... Tiens! c'est le père Bazouge, échappé de *l'Assommoir!* Ou plutôt c'est Pierrot qui entre avec lui dans la litté-

rature moderne. Il en possède l'esprit, et cet esprit le possède : savez-vous comment il a tué sa femme? En lui chatouillant la plante des pieds; procédé scientifique! Il avait lu, évidemment, quelque traité des maladies nerveuses : le seul récit de cette expérience, par gestes alternés, — Pierrot s'imitant lui-même et singeant l'agonisante tour à tour, — cette reproduction est aussi consciencieuse que celle du *delirium tremens* dans l'épopée clinique de M. Zola.

Personne, assurément, n'attribuera au naturalisme la satire dialoguée de M. Émile Moreau, *Matapan;* mais il serait téméraire, malgré son aspect picaresque, de la porter au compte du romantisme. Entre les deux, pareillement, demeure le drame provençal de M. Paul Arène, *le Pain du péché*. *Matapan* n'avait pas mieux demandé que d'être joué sur un théâtre quelconque, voire à la Comédie-Française ; *le Pain du péché*, à moins que la légende ne soit calomnieuse, avait presque été représenté à l'Odéon : ces ouvrages ne prétendaient pas renouveler l'art dramatique. Aussi bien les romantiques, dont nous venons de faire la revue, ne suppléaient pas au nombre par l'insolence. Même dans la force de l'âge et du talent, ils se qualifiaient de « vieux : » c'est qu'ils savaient, apparemment, que le beau temps de leur doctrine était passé. Ils sollicitaient une petite place pour y prendre leurs ébats; ils ne promettaient pas de conquérir le monde. Ils se promenaient en jouant de la flûte, ou bien du chapeau chinois, sous les murailles de Jéricho, ville des Philistins ; ils ne juraient pas de les faire tomber. Et, sans doute, ils faisaient bien d'être modestes : ce n'est plus guère de ceux-là qu'on attendait le miracle ; il y a trop longtemps que s'est assoupi, sans qu'une pierre eût bougé, l'écho des trompettes sonnées dans la préface de *Cromwell*.

Restent le naturalisme et ses œuvres. Il convient de mettre à part la *Puissance des ténèbres :* ce drame n'est pas de chez nous; il nous vient d'un pays où Dieu existe encore, au-dessus de la nature et des naturalistes. A supposer qu'il soit le type d'une série, ce n'est pas chez nous que cette série se déroulera. Il ne faut que saluer au passage *Sœur Philomène* et ces deux petites pièces, *Tout pour l'honneur* et *Jacques Damour :* la dernière, qui date de la représentation d'essai du Théâtre Libre, a reparu depuis à l'Odéon; rien ne s'opposerait, je crois, à ce que l'autre eût le même sort; je me suis laissé dire que *Sœur Philomène* avait réussi, tout comme à l'Élysée des Beaux-Arts, sur une scène ordinaire, à Bruxelles. Mais la raison, pour nous, de ne pas nous arrêter à ces trois ouvrages, c'est que leurs véritables auteurs ne sont pas ces jeunes gens, MM. Jules Vidal et Arthur Byl, M. Henri Céard, M. Léon Hennique, dont la tâche n'a été que de les tirer aussi discrètement que possible d'un roman ou d'une nouvelle (*Tout pour l'honneur*, sous un titre original, n'est qu'une adap-

tation du *Capitaine Burle*) : de bonne foi, les auteurs véritables sont les créateurs du roman ou de la nouvelle, MM. de Goncourt et M. Emile Zola. Or ce n'est pas à des maîtres, à des adultes, que nous devons demander le secret de l'avenir. On connaît ce qu'ils ont pu faire; ils sont classés, n'est-ce pas, et qui sait? les novateurs que nous cherchons les rejetteront peut-être en courant, d'un coup de talon, dans la fosse commune des classiques! Auprès d'*Iphigénie*, peut-être, ils enverront reposer *Henriette Maréchal;* auprès d'*Athalie*, *la Patrie en danger;* auprès de *Rodogune*, *Thérèse Raquin*. En avant, en avant!.. Ah! les gaillards, de ce train-là, ils iront loin. Atteignons-les, cependant : tous jeunes, à la bonne heure! L'année parisienne a son printemps.

Voyons ses fleurs, à ce printemps. Hé! mais, la société presque entière en paraît émaillée... Voici, à mi-côte, quatre comédies de mœurs bourgeoises : *la Prose*, *la Sérénade*, *la Pelote*, *Esther Brandès*, chacune en trois actes; un peu au-dessus, voici une petite comédie et deux scènes de mœurs plus élégantes : *Monsieur Lamblin*, *Au mois de mai*, *Entre frères;* au-dessous, trois tableaux de mœurs ignobles : *Belle Petite*, *Lucie Pellegrin*, *En famille*.

La Prose! Un couple de négocians veut marier sa fille unique, la marier à un monsieur qu'elle n'a jamais vu, qui ne l'a jamais vue : les fortunes se conviennent. Cependant cette jeune personne est touchée de l'amour discret d'un ami d'enfance, d'un petit commis élevé par son père : un beau soir, elle le suit; où cela? Chez sa sœur, à lui, une blanchisseuse : il la laisse respectueusement, l'espace d'une nuit, sous ce misérable toit, pour l'éprouver. Le lendemain matin, sans attendre la visite de ce garçon, elle rentre chez ses parens; séance tenante, elle accorde sa main au notable agréé par eux, qui n'ignore pas son escapade... Faut-il expliquer le titre? « La prose » a raison de la poésie. — Et d'une!

La Sérénade... (Rien de Regnard! D'ailleurs, « la Sérénade » en question n'est qu'une pièce de vers, composée par un des personnages que voilà, et déclamée par lui en diverses conjonctures, mais toujours dans la coulisse.) Autre ménage de commerçans; ceux-ci ont une fille nubile et un petit garçon. Le petit garçon est pourvu d'un précepteur; au premier acte, il appert que ce précepteur est l'amant de la mère; à la fin du second, comme le père a surpris la chose, la fille se jette à genoux entre ses parens : « Pardon, pardon, mon père!.. » Hé! quoi, allez-vous dire, c'est l'air d'*Henriette Maréchal!* Oui, mais, cette fois, la chanson dit vrai : l'amant de madame est aussi l'amant de mademoiselle, — depuis trois mois, au moins : on le verra bien dans six mois... Sans attendre jusque-là, au troisième acte, avec l'assentiment résigné de son plus vieil ami, de son associé, — qui d'abord lui conseillait un massacre général, —

avec la pleine approbation de sa femme, à la grande joie de sa fille et du précepteur, le père consent au mariage de ces jeunes gens : pour célébrer les fiançailles, tout le monde se met à table. — Et de deux!

Par la première de ces pièces, nous savons comment se fonde la famille; par la seconde, ce qu'il en advient, — toujours dans la bourgeoisie. Un bourgeois fera-t-il sagement de ne pas se marier, ou, s'il a cette chance de se trouver veuf et sans enfans, indemne, aura-t-il raison de s'y tenir? *La Pelote* nous répond. — Ainsi retiré du mariage, et même, entre temps, retiré des affaires, le brave homme que nous voyons n'est déjà plus que la chose de sa gouvernante; il va devenir sa proie. Hier soir, pour la première fois depuis vingt ans, il n'est pas rentré; la servante-maîtresse n'a pas envie de redescendre au rang de servante; ayant prévu la crise, elle a fait venir de la campagne, elle attend ce matin, justement, une *jeunesse* qui sera son instrument de règne : sa nièce. Appelée à occuper peu à peu, au moins pour leur compte commun, la place de sa tante, à présent trop desséchée, elle arrive à point, cette fillette rebondie.— Au deuxième acte, avec la nièce, voici le neveu, qui n'est pas seulement son cousin mais son galant, voici même leur grand'mère, pour surcroît de renfort. Sous la haute direction de la tante, ces gens-là tous à l'envi grugent la maison : ils l'aident, comme elle dit, après qu'elle a sacrifié ses plus belles années, « à tirer son épingle du jeu. » J'oubliais un auxiliaire, — celui précisément qui s'écrie qu'elle met de côté, non pas une épingle, mais toute une « pelote : » — son beau-frère, premier clerc dans une agence de renseignemens. Il a pourtant une belle part dans les opérations : il doit combattre et dissiper le peu de parenté que notre homme, isolé chez lui par cette compagnie, peut avoir dans le voisinage, — une nièce, ou plutôt la veuve d'un neveu, et sa petite fille. En attendant qu'il ait démontré par de fausses lettres que cette jeune femme a couru les aventures, et que son enfant n'est pas né du neveu, toute la clique paraît un moment mise en péril. A force d'effronterie, pendant une visite que ces deux malheureuses font à leur oncle, — c'est le 1er janvier, — on tire de sa conscience amollie une étincelle, on fait éclater sa colère. On lui réplique aussitôt avec dignité, on lui met le marché à la main, on se laisse jeter dehors... Ah! la bonne vie qu'il va mener, avec sa nièce en face de lui à table, et la petite fille entre les deux. Mais, après dîner, il faut qu'elles le quittent; et, la soirée s'avançant, le silence, le désert de l'appartement l'effraie. Tout à coup, on frappe à la porte; une voix fraîche se glisse par la serrure : c'est la nièce de l'autre, et l'autre qui la ramène; elles rentrent dans la maison, — chez elles...

Oh! oui, chez elles : au troisième acte, qui se passe quelques an-

nées après, ce n'est plus qu'un restant d'homme, un vieillard à peine capable de souffrir encore, tant sa moelle et ses nerfs sont usés, qui repose dans ce fauteuil, par tolérance, et fait pendant à cette vénérable mégère, installée dans le meilleur coin par sa fille et sa petite-fille, les propriétaires du logis. Et s'il n'est pas dans la rue, à l'hospice, au diable, c'est qu'il a réservé sa fortune mobilière, et ne l'a encore abandonnée que par testament à ces mêmes femmes, à qui la maison appartient en vertu d'une donation entre vifs... Entre vifs! Il faut le croire, car ce cadavre est encore jaloux. Et, pour comble de malheur, il assiste aux amours de sa jeune légataire et du cousin; il est contraint de la doter sans délai, de consentir à son mariage. Enfin, comme les fiancés et la tante l'ont laissé pour aller à une fête, laissé en tête-à-tête avec l'aïeule et sous sa garde, et comme elle s'est assoupie, la douleur qu'il éprouve d'être ainsi bafoué le ranime et le remet debout; il appelle la concierge, il envoie chercher sa nièce; il veut, pour lui remettre tout à l'heure des titres, ouvrir son coffre-fort : *elles* ont emporté la clé! Pris de vertige, il défait de ses mains tremblantes une liasse de billets qu'il avait dans sa poche (il avait touché, à l'instant, une assez forte somme) : il commence de les fourrer dans des livres sans valeur, qu'il a laissés par testament à sa nièce, parce qu'ils venaient de son neveu. Soudain il s'abat, le nez sur le plancher, mort... Revenue un moment après, la famille de proie ou son homme de loi, l'agent d'affaires, peut demander à la nièce de faire poser les scellés : « A quoi bon? » répond-elle. — Et de trois!

Et de quatre!.. *Esther Brandès* va nous dire si un brave bourgeois, qui a passé la quarantaine, plutôt que de rester garçon, exposé aux gouvernantes, fait bien de se marier. Celui-ci a épousé une jeune fille; et le voilà, peu d'années après, gravement malade. La moindre émotion doit le tuer; c'est le médecin qui le dit à sa belle-sœur, — une vieille fille, celle-ci, habitant avec le ménage. Énigmatique personne, en vérité, cette noire Esther Brandès; noire de vêtemens comme de cheveux, et presque de visage et d'âme. Le mot de l'énigme pourtant, si nous l'avons deviné, c'est amour; mais l'amour dont il s'agit, ce n'est rien de moins que toute la sensibilité concentrée au profit d'un seul être, — la petite sœur, — par la volonté féminine la plus forte qui se puisse concevoir, dans le plus âpre naturel que puisse produire la race hébraïque : Esther Brandès, pour élever sa cadette, a étouffé son propre cœur; l'ayant élevée, elle l'a mariée; l'ayant mariée, elle n'est pas encore satisfaite : elle avait rêvé pour cette jeune tête, sur qui elle a reporté son droit au bonheur, un plus beau parti. Et cet homme, dont la maladie exerce continuellement et renforce l'égoïsme, devient chaque jour un plus maussade compagnon... « La moindre émotion, » a dit le docteur. Et le

malheureux, persuadé qu'il est convalescent, a parlé d'assurer à un sien neveu, déshérité par son mariage, une somme payable à sa mort. Après avoir maugréé contre ce dessein, Esther y paraît convertie ; elle presse même son beau-frère de souscrire la police d'assurance : n'est-elle pas allée au bureau de la compagnie, — dans l'intervalle du premier acte au second, — avertir qu'il sortait de maladie, pour qu'on ne s'étonnât pas de sa mauvaise mine? Le courtier amène un médecin, et le prie d'ausculter le client ; puis, sur un regard qui vaut une sentence, il propose d'ajourner le contrat. Le malade s'inquiète, s'emporte, injurie ses visiteurs : ceux-ci lui rendent ses insultes, l'accusent de tentative d'escroquerie. Demeuré seul, après une crise nerveuse, il tombe dans son fauteuil, hébété... Il survit cependant : c'est à recommencer ! Par bonheur, le neveu est épris de la femme de son oncle, de la sœur d'Esther. Il est honnête homme, elle est sage ; et sans la double confidence d'Esther, qui a voulu inquiéter la conscience de l'un et de l'autre pour les séparer, elle ne saurait pas qu'il l'aime, il ne saurait pas qu'il est payé de retour. Moyen dangereux, sans doute ; mais la rigoureuse vieille fille surveille les jeunes gens et les gouverne. Que ce brave garçon, pris de scrupules, s'éloigne de la maison : et l'oncle omettra, selon toute apparence, de lui assurer la somme promise. Il va partir, c'est décidé : ainsi, du même coup, l'aînée, — qui voit loin sur la route où elle dirige sa petite sœur, — l'aura débarrassée d'un cohéritier et d'un prétendant à sa main, encore inférieur à l'ancien rêve. Elle n'a pas négligé, d'ailleurs, de donner l'éveil à la jalousie de son beau-frère : d'un mot prononcé comme au hasard, elle met le moribond aux aguets, après avoir laissé les amoureux en tête-à-tête, pour qu'ils fussent tentés de se dire plus tendrement adieu. En effet, il les surprend qui s'embrassent, — pour la première fois, — en pleurant. Une explosion de colère, un cri, un geste : il a chassé le jeune homme ; un flux de paroles, précipitées par petits souffles : il invective la jeune femme. Deux minutes après, seul avec Esther, qui le sermonne sans le regarder (elle est assise au coin du feu ; lui, étendu sur un canapé), il cesse de vivre : elle continue sa réprimande, ses bons avis au cadavre... — Et voilà expédié, à peu près comme le précédent, notre dernier bourgeois.

Ce n'est pas que « Monsieur Lamblin » soit un grand seigneur ; mais il mène la vie qu'on est convenu d'appeler parisienne. Il en a même une particulière entente ; et, s'il est homme d'affaires, il l'est encore dans sa vie privée, justement, pour régler, combiner la pratique de ses devoirs et celle de ses plaisirs, l'un et l'autre n'étant pour lui que des commodités nécessaires à son parfait bonheur. Ayant dépassé quelque peu la trentaine, il a depuis six ans une charmante femme ; depuis un an ou deux, une amusante maîtresse, qui ne lui coûte rien ; il a,

pour achever de peindre sa chance, une belle-mère philosophe, qu'il a établie auprès de sa femme dans sa maison, et qui l'aide à maintenir l'équilibre de sa félicité. Il passe trois soirées par semaine chez sa maîtresse, et quelquefois le dimanche, qu'il ne compte pas; trois soirées de même, et quelquefois le dimanche, au foyer conjugal, où il trouve un repos dont il jouit délicieusement. Sa femme, ayant connaissance de sa liaison, paraît bien un peu mélancolique et inquiète; mais quoi! elle est toujours aux petits soins pour lui. Au demeurant, la belle-mère, femme d'expérience et qui se plaît chez son gendre, veille à ce que ce chagrin ne soit pas gênant et n'aille jamais jusqu'à produire d'éclat. Ce soir, cependant, — un soir consacré à la famille, — une visite surprend M. Lamblin : sa maîtresse!.. Elle s'explique en déclarant une soudaine envie d'aller avec lui au théâtre. Il la tance vertement : il lui reproche de n'avoir pas compris son caractère, qui est celui d'un homme d'ordre, ni son affection pour sa femme, la seule personne qui lui soit entièrement dévouée. La maîtresse part furieuse; l'épouse, qui l'a vue sortir, revient irritée, menace de quitter la maison. Pauvre Lamblin! Il se désespère, un moment, resté seul entre les deux moitiés de son bonheur. Mais soudain reparaît la belle-mère : elle a déjà calmé sa fille; bien plus, craignant une rupture autant qu'une séparation (Lamblin, à défaut de cette maîtresse, en pourrait trouver une pire), elle a rejoint la personne qui s'en allait, et lui a dit quelques bonnes paroles. Entre sa belle-mère et sa femme, Lamblin, rasséréné, continue le cours d'une édifiante soirée.

Il ne faut guère plus de cinq minutes pour représenter *Au mois de mai* et *Entre frères*, deux scènes réunies sous ce titre commun : *les Quarts d'heure*. La première n'est qu'un duo sans musique, romance alternativement soupirée par un jeune homme du monde, une jeune fille du monde, fiancés. Le jeune homme, phtisique au dernier degré, exhale sa tendresse en crachant ses poumons; la jeune fille réplique en parlant toilette, bijoux, avantages consentis par contrat de mariage au survivant des deux époux.— L'autre bluette est presque une pantomime. Personnages, une marquise douairière et ses trois fils : le marquis, le comte, le vicomte. (Pour une fois qu'on est dans le faubourg Saint-Germain!..) La marquise est à l'agonie : « Mes enfans, dit-elle entre deux râles,.. j'ai trompé votre père... Un de vous n'est pas son fils... Et c'est... c'est... » Une syncope... Les fils, croyant que leur mère est morte, récapitulent rapidement toute sa vie : lequel d'entre eux, selon les probabilités, est un intrus? Le second se dénonce et dit ses raisons. Assentiment de l'aîné, qui reçoit froidement ses adieux, sans que le cadet proteste. Mais, tout à coup, la mère rouvre les yeux et la bouche : « C'est le marquis! »

Redescendons. « Chez les filles! » à présent, — comme dit la cou-

verture du récent volume de M. Hugues Le Roux... *Belle Petite*, c'est le dialogue à peu près quotidien d'une femme entretenue, entretenue d'une façon incertaine et médiocre, avec le *gentleman* ou le *rastaquouère* qui est son principal client, avec le camarade qui la distrait, avec sa bonne. — *La Fin de Lucie Pellegrin*, c'est la mort d'une Dame aux camélias, mais d'une Dame aux camélias de l'Élysée-Montmartre; et l'Armand Duval qui reparaît au chevet de son lit de mort, qui fait le coup de poing et tire la savate contre ses compagnes de bals publics, gardiennes de son agonie, c'est une petite femme habillée en homme... — Enfin la part du peuple!.. *En famille*, dans une misérable boutique, c'est la réunion des enfans, sous la présidence du père, le jour de la fête de la mère. Il est recéleur, le père, et sa femme l'aide dans son commerce; les fils, qui reviennent chaque après-midi, rapportent généralement au fonds commun le fruit de leurs veilles; la fille, installée dans ses meubles, n'est plus qu'un ornement extérieur de la famille. En ce jour solennel, cependant, la nichée est au complet. Un des garçons est arrivé en retard : c'est que, ce matin, il a vu guillotiner son meilleur ami, le fournisseur le plus actif de la maison. Pour le consoler, il faut que sa sœur l'emmène à la promenade, « comme dans le temps, de l'autre côté des fortifications... »

... Les documens que nous venons d'avoir l'honneur de vous présenter sur les mœurs de la société contemporaine, il n'est que juste et opportun de le dire, nous les devons, pour *la Prose*, à M. Gaston Salandri, pour *la Sérénade*, à M. Jean Jullien; pour *la Pelote*, à MM. Paul Bonnetain et Lucien Descaves; pour *Esther Brandès*, à M. Léon Hennique; pour *Monsieur Lamblin*, à M. George Ancey; pour *les Quarts d'heure*, à MM. Gustave Guiches et Henri Lavedan; pour *Belle Petite*, à M. André Corneau; pour *la Fin de Lucie Pellegrin* (tirée d'une nouvelle du même auteur), à M. Paul Alexis; pour *En famille*, à M. Oscar Méténier, — et pour l'ensemble donc! à M. André Antoine... Il mérite assurément que le Dictionnaire des contemporains lui donne cette qualité, qu'il attribuait naguère à M. de Lesseps : « promoteur français! »

On connaît à présent la matière des pièces jouées au Théâtre Libre; nous aurons bientôt l'honneur d'en étudier la façon, — et l'on jugera si elle constitue un nouvel art dramatique.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Ce n'est point décidément jouer de bonheur. Si l'on croyait en avoir fini, ne fût-ce que pour quelques mois, pour quelques semaines, si l'on se flattait d'avoir la trêve de la saison, une trêve sans émotions, sans incidens trop graves et sans alertes, on se trompait étrangement. On ne sort pas des crises intérieures ou extérieures qui se succèdent comme pour rappeler sans cesse tout ce que la vie contemporaine a de précaire. On est réduit à se débattre dans une atmosphère obscure et troublée, où l'opinion a souvent de la peine à se reconnaître et à se ressaisir. A la place des grèves, qui ont, il est vrai, à peu près cessé par lassitude, par épuisement, il y a eu, depuis quelques jours, des agitations de scrutin et des élections qui sont certes le signe le plus frappant de nos incohérences publiques. D'un autre côté, à défaut des parlemens, qu'on accuse toujours d'être les grands trouble-fêtes par leurs discussions indiscrètes, et qui sont partout en vacances aujourd'hui, ce sont les hommes d'état qui se chargent de tenir le monde en éveil et en suspens par leurs rencontres, par leurs entrevues mystérieuses et suspectes. Il n'y a, par le fait, de vrai repos ni pour la France perpétuellement agitée, ni pour l'Europe, qui se sent menacée au moindre incident, à la moindre difficulté. Il n'y a surtout pas de trêve dans nos affaires intérieures, livrées à toutes les influences, à tous les conflits, à toutes les incertitudes ; — et assurément une des expressions les plus singulières, les plus surprenantes de cet état maladif où se traîne la France, c'est cette triple élection du général Boulanger, qui vient de retentir, qui a provisoirement une signification assez évidente : c'est une crise qui continue, qui va on ne sait à quel dénoûment; c'est le hasard introduit par l'imprévoyance et par les fautes des partis dans nos affaires françaises. Voilà, certes, une diversion faite pour animer ce temps de vacances !

Tout est réellement étrange dans cette aventure poursuivie par une

ambition effrénée et impatiente, qui se promène à travers les départemens de la France comme en pays conquis. On s'est plu jusqu'au dernier moment, il est vrai, à douter du succès de M. le général Boulanger. On a cru, on a voulu croire qu'après avoir échoué, il y a quelques semaines, dans l'Ardèche, il échouerait encore, le 19 août, dans sa candidature multiple devant un réveil de la raison publique. Il est certain que la médiocre issue du triste duel que l'ancien ministre de la guerre a eu le mois dernier avec M. le président du conseil ne semblait pas de nature à rehausser son prestige et à le populariser. Avec un peu de bonne volonté, on a pu supposer que cette étonnante fortune touchait déjà à son déclin, et on s'est même hâté un peu naïvement de voir un présage de ce déclin dans quelques manifestations d'hostilité qu'on a cru remarquer sur le passage du capitaine d'aventure transformé en candidat errant. Malheureusement, encore une fois, ce n'était qu'une illusion, une manière de se rassurer en se dissimulant une réalité importune. Le général Boulanger a beau être un soldat indiscipliné et relaps, se jeter étourdiment, avec une vanité tapageuse, dans toute sorte de mauvaises affaires, jouer avec tout, même avec ses électeurs, il n'en est ni plus ni moins pour ses candidatures, parce que ceux qui le nomment ne voient en lui que ce qu'ils veulent voir. Il s'est présenté, ce candidat à tout faire, dans la Charente-Inférieure, et d'un coup il a enlevé 15,000 voix de majorité. Il s'est présenté dans la Somme, où M. le ministre des affaires étrangères Goblet pouvait être censé avoir quelque influence, et il a trouvé une majorité de 35,000 voix. Il s'est présenté le même jour une seconde fois dans le Nord, où sa démission capricieuse du mois dernier pouvait être pour lui une cause de défaveur, il a été nommé plus que jamais; et comme pour donner au scrutin du 19 août une signification plus accentuée, les électeurs du Nord ont nommé, en même temps que M. le général Boulanger, M. Kœchlin-Schwartz, un républicain modéré, maire d'un des arrondissemens de Paris récemment révoqué par M. Floquet. Le grand crime de M. Kœchlin-Schwartz, à ce qu'il paraît, était de s'être montré un jour poli et bien élevé dans son office de maire en recevant l'acte de mariage de la fille de M. le duc de Chartres avec le prince de Danemark : M. le président du conseil lui a enlevé un peu tard sa mairie, les électeurs du Nord ont répondu à M. le président du conseil en mettant M. Kœchlin-Schwartz à côté de M. Boulanger. De sorte que, tout compte fait, dans ce triple scrutin du 19 août, M. Floquet est directement, personnellement atteint, aussi bien que M. Goblet. Le général Boulanger passe à travers tout, portant ce drapeau bariolé où il a inscrit toute sorte de choses : dissolution, revision, consultation populaire, guerre aux impuissans parlementaires, — sans compter ce qu'on ne dit pas, ce qui est le secret des événemens.

Voilà ce qui en est pour le moment ! M. le général Boulanger est

élu dans le Nord, dans la Somme, dans la Charente-Inférieure, comme il l'a été déjà dans la Dordogne et à peu près dans l'Aisne, comme il le serait peut-être ailleurs, s'il se présentait, par cette raison assez ridicule, si l'on veut, que rien ne réussit comme le succès. Voilà le résultat qui a visiblement quelque peu abasourdi les républicains ministériels, radicaux ou opportunistes, qui ne s'y attendaient pas; et le plus plaisant, s'il y a quelque chose de plaisant dans cette aventure, c'est que les uns et les autres, au lieu de se mettre franchement en face de la réalité, croient se tirer d'embarras par des subtilités et des équivoques ou par de dédaigneuses fatuités. Ils ont leur manière d'interpréter les événemens qui déconcertent leurs calculs et leur optimisme. Ils morigènent le suffrage universel, et au besoin ils le menacent de le mettre en pénitence pour expier ses péchés. Ils se rassurent d'ailleurs en se répétant à eux-mêmes que le scrutin du 19 août a l'avantage d'avoir dissipé tous les doutes, que M. Boulanger, désormais démasqué, n'est plus qu'un bonapartiste de plus au camp réactionnaire, que les républicains maîtres du pouvoir n'ont qu'à unir leurs forces et à se concentrer pour ressaisir la victoire. Tout cela est bel et bien. On peut épiloguer, équivoquer tant qu'on voudra, compter même, si l'on y tient, sur l'éclipse prochaine d'une popularité improvisée. M. Floquet peut faire des phrases, les journaux qui le soutiennent peuvent épuiser leur verve pour donner le change sur la réalité des choses. Le fait n'est pas moins là, simple, brutal, peut-être assez redoutable par son caractère comme par ses conséquences possibles, et ceux qui perdent leur temps et leur esprit dans des arguties de polémiques mêlées de quelques menaces ne s'aperçoivent pas qu'ils ne trompent ou n'intimident personne, qu'avec leurs explications ils n'expliquent rien. Ils ne voient pas que ce qui fait le succès du général Boulanger, c'est précisément qu'il n'est d'aucun parti, ni réactionnaire, ni républicain, quoiqu'il parle autant qu'un autre de la république, que sa force tient à ce qu'il y a de vague et d'inconnu dans cette apparition soudaine au milieu de nos discordes et de nos lassitudes. Ils se contentent de divaguer devant un phénomène qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne veulent pas comprendre. Ils ne reconnaissent pas, même encore aujourd'hui, devant une expérience criante, que c'est par eux, par leurs œuvres, par leur politique de désorganisation, par leurs violences et leurs imprévoyances, qu'a été créée la situation où une fortune semblable a pu naître et grandir.

Oui, assurément, ce qui fait le succès de ces candidatures multiples, voyageuses, bruyantes, est clair comme le jour. Les élections de M. le général Boulanger réussissent, non parce qu'elles sont l'œuvre d'un parti, comme on le dit, ou parce que celui qui en est le héros inspire une vraie confiance, mais parce qu'elles sont l'occasion toute trouvée d'une protestation spontanée, peut-être même parfois assez irréfléchie,

contre tout ce qui existe. Elles offrent une issue aux mécontentemens accumulés, aux espérances trompées, aux irritations et aux révoltes intimes qui se rallient, un jour de scrutin, autour d'un nom plus ou moins retentissant. Elles n'ont pas d'autre signification, mais elles ont cette signification-là. Elles sont la rançon et l'expiation d'une série d'erreurs et d'entraînemens dont la nation française a été la première victime. Les républicains de toutes les nuances, qui se sont succédé à la direction des affaires depuis dix ans, ont eu, à peu d'exceptions près, cette idée passablement arrogante que, puisqu'à leur tour ils représentaient l'état, ils pouvaient tout se permettre pour étendre et assurer leur règne. Ils se sont tout permis effectivement, ils ont fait leur expérience. Ils n'ont su en réalité qu'abuser de tout, épuiser les forces morales et matérielles du pays, fatiguer la France de persécutions et de dépenses ruineuses, donner à leur gouvernement le caractère d'une domination de parti à la fois violente et impuissante. Ils ont mis le déficit dans les budgets, le trouble dans les consciences, la désorganisation dans l'état, l'incohérence et l'instabilité dans les lois, les vexations les plus minutieuses et les plus irritantes dans l'administration. Les opportunistes, qui ont commencé, qui n'ont pas su s'arrêter dans cette œuvre, ont préparé le règne du radicalisme, et on est arrivé par degrés à cet état où, récemment encore, sous le consulat de M. Floquet, on a pu se demander si le travail était décidément libre, si la destruction des propriétés privées, des outils des ouvriers laborieux n'était pas devenue par hasard un fait licite, qui échappait à toute répression. On va vite dans cette voie, on va d'abord dans tous les cas à l'anarchie sociale et politique, dernier mot du radicalisme. Et quand cela dure depuis près de dix ans déjà, lorsque la politique de parti et de secte a produit partout ses fruits amers, est-ce qu'on peut s'étonner que des populations, à bout de patience, saisissent l'occasion de lancer une protestation, incohérente, aveugle tant qu'on voudra, contre un gouvernement qui ne les protège plus, qui paraît lui-même à bout de force et d'autorité morale? Voilà toute la question! C'est l'histoire des élections du général Boulanger, et ce n'est pas le ministère Floquet, même avec le secours de M. de Freycinet, qui tiendra tête à un danger devenu menaçant, non seulement pour la république, mais pour toutes les libertés parlementaires.

Ce qu'il y a de plus étrange dans cette crise où la France a été conduite par l'imprévoyance des partis, c'est le rôle de ceux qui s'appellent eux-mêmes des républicains modérés, qui ont certainement l'intention et la prétention d'être des modérés. Qu'ont-ils fait au parlement, au moins au Palais-Bourbon, devant l'apparition du ministère radical de M. Floquet? Que sont-ils devenus et où sont-ils aujourd'hui? on ne le sait plus. Il y a sans doute parmi eux des voix isolées pour défendre leur cause; comme parti ils n'existent plus ou ils semblent

se résigner à une sorte d'effacement assez peu glorieux. Ils gémissent peut-être sur les déficits croissans du budget, sur les désordres administratifs et les complicités révolutionnaires du gouvernement, sur les dangers de tout genre que le radicalisme prépare au pays. Ils sont pleins de bonne volonté, ils craignent toujours d'aller jusqu'au bout de leurs bonnes intentions, de paraître faire de l'opposition. Évidemment il y a des heures où les républicains modérés, avec plus de résolution, auraient pu avoir une action utile, peut-être décisive; ils auraient sûrement trouvé un appui parmi beaucoup de conservateurs qui savent tout subordonner à un sérieux intérêt public. C'était possible, puisque cela a failli réussir il y a un an, sous le ministère Rouvier, à qui il avait suffi de parler un langage mesuré pour rendre la conciliation plus facile. Il est bien clair seulement que cette alliance des forces modérées, sans laquelle il n'y a pas de gouvernement possible, n'aurait pu ou ne pourrait jamais se réaliser avec profit pour le pays que dans des conditions de dignité mutuelle, par une politique d'apaisement moral, de réparation et de réorganisation financière. Les républicains modérés eux-mêmes ne peuvent s'y méprendre. Leur malheur est de ne pas savoir ce qu'ils veulent, de ne vouloir jamais qu'à moitié, ou plutôt de se sentir enchaînés par la solidarité de parti. Dans le fond, ils ont toujours peur de paraître suspects s'ils font quelque concession, d'être traités d'orléanistes!

Transiger avec les conservateurs, avoir l'air de respecter les vœux, les sentimens et les intérêts des trois millions et demi d'électeurs qu'ils représentent, y pensez-vous? Ce serait trahir la république. Les républicains modérés ont la simplicité d'être ou de paraître dupes de ces sophismes, et plutôt que d'accepter une alliance sérieuse, librement débattue avec les conservateurs, ils préfèrent rester avec les radicaux, au risque de marcher à leur suite et de subir leur joug. Ils en sont encore là, aujourd'hui; ils s'agitent dans l'impuissance, ne pouvant rien ni avec les conservateurs, qu'ils se sont aliénés, ni avec les radicaux, pour qui ils ont encore trop de modération. Oh! sans doute, M. Jules Ferry, dans ses discours aux Vosgiens, parlera, si l'on veut, de combattre le général Boulanger, de lui opposer des pouvoirs sérieux, la « stabilité gouvernementale, » de faire face aux entreprises des aventuriers. Soit; et comment M. Jules Ferry l'entend-il? qu'a-t-il à proposer? Quel moyen a-t-il trouvé pour combattre ou détourner un mouvement créé par une fausse politique à laquelle il n'est pas lui-même étranger? Il demande que le gouvernement gouverne, qu'il se décide enfin à faire sentir son action avec plus de fermeté, et ce ne serait point assurément de trop; mais c'est parler à peu près pour ne rien dire. Que ferait-il lui-même pour rendre au gouvernement son autorité et sa force, pour rallier le pays aigri et mécontent? Rechercherait-il la gloire de nouvelles expéditions lointaines? recommencerait-il

ses irritantes et ruineuses campagnes scolaires, sa guerre au cléricalisme, qu'il en est encore aujourd'hui à mettre en cause avec une oiseuse acrimonie, — comme si le cléricalisme avait fait le général Boulanger? Où sont ses alliés sérieux, efficaces pour refaire un gouvernement tel qu'il le réclame? quelles sont les mesures qu'il tient en réserve, par lesquelles il se flatte de vaincre ce mouvement confus, menaçant, d'où est sortie la triple élection du 19 août, qui lui inspire, non sans raison, un assez visible effroi?

Le fait est que, depuis quelque temps, depuis l'élection du 19 août surtout, on parle beaucoup dans les camps républicains de combattre le général Boulanger, mais que jusqu'ici on ne voit pas bien comment on le combattra avec quelque efficacité. Il y a, il est vrai, un procédé sommaire, aussi étrange que sommaire, qui a été proposé dans un conseil-général par des républicains, par des radicaux expéditifs : ce serait de décréter, sans plus de façon, le bannissement de l'élu du 19 août. Par une juste rémunération, M. le général Boulanger, qui a proscrit les autres, subirait à son tour la proscription par raison d'état! Ce ne serait pas la première fois que cela arriverait. Fort heureusement, on n'en est pas encore là, le procédé n'est pas sérieux. Il y aurait, à ce qu'on croit, un moyen moins violent, plus régulier, assez étrange encore cependant : ce serait une réforme de la loi électorale. Puisque le scrutin de liste favorise trop les élections plus ou moins plébiscitaires, il n'y aurait qu'à revenir au scrutin d'arrondissement tel qu'il existait il y a quelques années. On pourrait peut-être ainsi atténuer, en les fractionnant, ces manifestations d'opinion, qui ressemblent toujours un peu à un ouragan. L'idée s'est produite dans quelques conseils-généraux sans être découragée par les préfets, et une proposition paraît devoir être soumise à la chambre dès le commencement de la session prochaine. C'est fort bien. Eh! sans doute, le scrutin uninominal d'arrondissement a le mérite d'être un système plus simple, plus vrai, plus sincère. C'est, on pourrait le dire, le régime des temps réguliers; mais, enfin, ce scrutin de liste qui existe encore aujourd'hui, ce sont les républicains eux-mêmes qui l'ont proposé, adopté, il y a quelques années à peine, et lorsqu'on leur opposait les plus sérieuses raisons de prévoyance en faveur du scrutin d'arrondissement, qui existait alors, ils n'ont rien écouté. Ils ont voté le scrutin de liste parce que tel était leur intérêt, parce qu'ils ont cru y trouver un moyen plus commode de domination; ils veulent le changer aujourd'hui, parce qu'ils y voient encore leur intérêt. Ce n'est pas le choix réfléchi entre deux principes, c'est un expédient improvisé pour barrer le passage à un homme, c'est une arme de guerre contre une popularité importune. Voilà tout. Est-il bien sûr, d'ailleurs, que rétabli dans ces conditions, dans l'état moral du pays, le scrutin d'arrondissement ait une efficacité aussi décisive qu'on le croit? Le général

Boulanger se serait présenté dans un certain nombre de départemens, il peut se présenter dans un assez grand nombre d'arrondissemens, et si rien n'est changé d'ici là, il y a des chances pour que le résultat reste le même. On n'aura rien fait. Réduite à ces proportions, — il faut l'avouer, — cette mesure à laquelle on songe n'est plus ce qu'on peut appeler une réforme; c'est un jeu de tactique, et avec ces procédés on s'expose à affaiblir, à déconsidérer à la fois les deux systèmes d'élection, qu'on prend ou qu'on délaisse tour à tour, sans autre raison qu'un calcul de parti et un intérêt du moment.

Qu'on rétablisse le scrutin d'arrondissement si l'on y tient, soit; il est bien clair cependant que ce n'est qu'un palliatif peut-être assez vain, et bien plus que le changement d'une loi électorale, perpétuellement variable, incessamment adaptée à des circonstances éphémères, le vrai remède serait un retour décidé, sincère à une politique de pacification et de réparation. Cette politique, devenue difficile, nécessaire pourtant, qui se chargera de la réaliser, et comment, sous quelle forme la réalisera-t-on? C'est une question plus que jamais agitée entre les partis, et elle ne se serait point élevée, au moins dans des termes aussi pressans, cette délicate et redoutable question, si les républicains, par leurs fautes, n'avaient conduit la France à cet état où tout semble mis en doute, la loi électorale, la constitution, l'ordre financier, la paix sociale, la république elle-même. Ils ont si bien fait, qu'aujourd'hui la carrière est ouverte à toutes les prétentions, la lutte est engagée devant la France entre toutes les causes. Certes, la cause monarchique a trouvé, ces jours derniers encore, de brillans et vaillans défenseurs, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Bocher, qui ont prononcé de très éloquens discours, l'un dans un banquet à Paris, l'autre à Pont-l'Évêque, dans une réunion des agriculteurs de la vallée d'Auge. Il y a deux parties dans ces discours. Il y a la partie accusatrice : M. d'Audiffret-Pasquier, avec sa nerveuse et ardente éloquence, M. Bocher, avec sa vive et lumineuse parole, avec son autorité persuasive et émouvante, ont retracé une fois de plus cette histoire d'une politique, — la politique des dernières années, — qui ne s'est manifestée que par des dépenses ruineuses, par des passions exclusives de parti, par une désorganisation universelle. La seconde partie est ce que l'on pourrait appeler l'exposé des motifs d'une restauration monarchique éventuelle. C'est la stabilité héréditaire opposée aux instabilités radicales. Il y a longtemps que le procès se plaide devant la France, à travers les agitations et les révolutions. Qu'en sera-t-il? La question, M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Bocher en sont plus persuadés que d'autres, n'est point aussi simple qu'on le croit, et il y aurait sans doute quelque péril à braver, pour l'honneur du principe, des crises où se rencontreraient dès le premier pas tant de compétitions diverses, où les conservateurs commenceraient par se diviser. Ce

qui arrivera dans un avenir que personne ne peut calculer est inconnu; mais, en attendant, il y a pour les conservateurs prévoyans désintéressés, quelque chose de plus urgent, de plus pratique, c'est de se prêter à ce qui est possible, de lutter ensemble contre une politique de faction, « contre ses passions, ses desseins subversifs, ses prétendues réformes, qui ne sont que des œuvres de destruction et de ruines. » C'est, s'il le faut, de « servir la république contre elle-même. » Le plus pressé, dût la république en profiter, M. Bocher l'a dit en sage, c'est de songer avant tout à la patrie, de servir avant tout la France, pour lui rendre un peu de liberté et de crédit dans les affaires toujours fort troublées du monde.

C'est en effet la fatalité de ce malheureux temps où nous vivons que la paix, une vraie paix, ne soit guère nulle part. Elle n'est pas, nous en convenons, dans les affaires intérieures de la France, et c'est notre faiblesse, quoique nos divisions intestines s'effacent toujours devant un grand intérêt extérieur. Elle n'est pas non plus dans les affaires de beaucoup d'autres pays, qui ont bien, eux aussi, leurs embarras, leurs difficultés, leurs crises intimes. Elle n'est pas surtout dans les affaires générales de l'Europe, de cette Europe qui est toujours sur le qui-vive comme elle est sous les armes, où les moindres incidens deviennent le prétexte de perpétuelles alertes, où il suffit d'une entrevue un peu bruyante, de l'humeur tapageuse et voyageuse d'un ministre pour mettre le monde dans l'attente de l'imprévu. On en a de temps à autre la preuve. Qu'est-il arrivé ces jours derniers encore?

L'Europe, il faut l'avouer, vient de passer par une de ces phases d'inquiétude qui ressemblent à des paniques. Ce n'est pas que rien de sérieux et de précis apparût à la surface du continent. Les grandes questions qui peuvent devenir périlleuses semblaient pour le moins ajournées. La visite que l'empereur Guillaume II venait de faire au tsar dans son château de Péterhof était l'objet de bien des commentaires : on ne voyait pas qu'elle eût sensiblement modifié les rapports généraux, qu'elle eût surtout affaibli les chances de la paix. Entre les principales puissances on ne distinguait ni tension trop vive, ni menace de rupture prochaine. Une controverse diplomatique était engagée entre la France et l'Italie au sujet de Massaouah : le bruit qu'on faisait semblait dépasser la mesure d'une affaire qui n'avait visiblement qu'une importance factice. A part les difficultés d'une situation générale toujours laborieuse qui dure depuis longtemps, tout paraissait en vérité assez calme pour le moment, lorsque le ministre le plus affairé, le plus agité de l'Europe, M. Crispi, est parti presque à l'improviste, à demi furtivement, pour Friedrichsruhe. Puis, au retour, en courant, le ministre du roi Humbert a rencontré aussi le comte Kalnoky à Eger. Quel pouvait être l'objet de ces entrevues mystérieuses? Qu'allait faire M. Crispi à Friedrichsruhe? Qu'avait-il à traiter ou à

négocier encore avec le chancelier d'Allemagne, qui l'attendait tranquillement dans sa retraite lointaine? Manifestement M. Crispi ne pouvait aller à l'ordre ou en consultation à Friedrichsruhe sans les raisons les plus sérieuses, les plus pressantes. — Aussitôt les imaginations sont parties, et pendant quelques jours il a été avéré que les résolutions les plus graves étaient nécessairement en délibération à Friedrichsruhe, que de cette visite allait pour le moins sortir la guerre, — qui sait? peut-être à l'occasion de Massaouah. C'était vraiment aller un peu vite. Que dans cette entrevue, recherchée sans doute par M. Crispi plus encore que par M. de Bismarck, on ait parlé de bien des choses, de l'état de l'Europe, de la triple alliance, de Massaouah, des rapports avec la France; qu'on se soit aussi plus particulièrement entretenu des conditions dans lesquelles doit s'effectuer le prochain voyage de l'empereur Guillaume II à Rome, voyage auquel le cabinet italien attache un grand prix, tout cela est possible. Ce ne serait probablement pas se tromper beaucoup cependant de croire ou de supposer qu'il n'y a eu aucune résolution menaçante pour la paix à Friedrichsruhe, que si M. Crispi est arrivé avec des ardeurs belliqueuses, il a dû repartir toujours encouragé dans son mauvais vouloir pour la France, mais calmé dans ses impétuosités, qu'enfin, après comme avant, l'affaire de Massaouah reste ce qu'elle est, un assez médiocre incident.

Le malheur de M. Crispi est de faire beaucoup de bruit pour rien, de croire qu'il se donne de l'importance par une diplomatie violente et agressive. Il ne cesse de répéter, il fait dire ou il laisse dire que c'est la France qui a suscité cette querelle de Massaouah, qui voit d'un œil jaloux l'extension de l'Italie dans la Mer-Rouge. C'est une tactique qui ne trompe personne, pas même ceux qui ont l'air de se laisser abuser. S'il est un fait évident, au contraire, c'est que la France y a mis tout le calme possible, qu'elle s'est bornée à maintenir avec la plus imperturbable modération le droit international, qu'elle n'a jamais eu la moindre envie de contester à l'Italie cette conquête de la Mer-Rouge, qui coûte assez cher aux soldats italiens, qui encore aujourd'hui ne laisse point d'être un embarras pour le cabinet de Rome. Qui donc a grossi et envenimé cette question susceptible d'être réglée par les plus simples explications de cabinet à cabinet? Qui en a saisi les puissances par des notes retentissantes et acrimonieuses? M. Crispi a une singulière façon de traiter les affaires et de raisonner. Si le gouvernement italien a dénoncé un traité de commerce qui devient aujourd'hui difficile à renouveler, c'est que la France avait pour sûr l'intention de le dénoncer! Si l'Italie va dans la Mer-Rouge ou convoite Tripoli, c'est que la France, qui n'y a jamais songé, veut y aller! Si l'Italie signe des traités d'alliance, c'est que la France menace la paix! Avec cela on fait du bruit, on est ou l'on paraît être

un personnage, on va à Friedrichsruhe; on s'expose aussi à compromettre gratuitement, sans raison et sans prévoyance, les rapports de deux nations qui restent, en dépit de tout, liées par tant de traditions et d'intérêts, destinés à revivre un jour ou l'autre sous de meilleures influences.

A mesure qu'on approche de l'élection présidentielle aux États-Unis, la lutte s'anime singulièrement entre démocrates et républicains, les uns aspirant à rester à la Maison-Blanche avec M. Cleveland, les autres aspirant à y rentrer avec M. Harrison. L'ancien secrétaire d'état des présidens Garfield et Arthur, qui n'est pas candidat pour son propre compte, mais qui s'est fait l'avocat du candidat républicain, dont il se flatte sans doute d'être le premier lieutenant, une fois la position reconquise, M. Blaine, mène bruyamment la campagne. Il va de ville en ville, de gare en gare, multipliant les discours, prêchant à outrance la politique protectionniste, accusant les démocrates et M. Cleveland de préparer, par leurs programmes de dégrèvemens douaniers, la ruine des États-Unis. On dit même qu'instruit par un récent voyage en Europe dans l'art de la propagande électorale, pourtant assez perfectionné dans son pays, M. Blaine emploierait un singulier moyen : il ferait distribuer partout, pour frapper l'imagination des masses, des images où l'on représente des ouvriers de France et d'Angleterre au visage hâve, affamés et amaigris par le libre échange. Voilà de quoi refroidir les ouvriers américains, qui pourraient n'être pas tentés de s'exposer aux misères causées par la liberté commerciale, qu'on affecte de représenter comme ruineuse pour l'industrie nationale! Les démocrates, de leur côté, y mettent un peu plus de mesure; ils n'en sont pas encore aux photographies et aux images. Ils ne soutiennent pas moins la lutte avec ardeur, en hommes maîtres de la position et jaloux de la garder. Si les républicains se servent de tout sans scrupules, les démocrates sont aussi des tacticiens habiles, décidés à ne reculer devant rien pour déjouer la stratégie de leurs adversaires : témoin un incident assez imprévu qui vient de se produire à Washington et qui prouve qu'aux États-Unis comme partout, lorsqu'un intérêt électoral est en jeu, on n'hésite ni à se désavouer ni à sacrifier des intérêts plus sérieux.

Il s'agit d'un vieux différend entre la grande république américaine et l'Angleterre au sujet des pêcheries sur les côtes canadiennes. Les bateaux pêcheurs américains, à ce qu'il paraît, ont eu souvent à essuyer dans les eaux canadiennes des vexations qui ont provoqué les réclamations incessantes du cabinet de Washington. De plus, à ce différend se rattache jusqu'à un certain point, indirectement, si l'on veut, la question des relations commerciales avec le Canada, dont les marchandises passent jusqu'ici en libre transit par les États-Unis. Il y a déjà quelque temps, le ministère anglais a envoyé à Washington M. Chamberlain pour en finir avec ces difficultés, pour régulariser une

situation qui pouvait devenir périlleuse, et M. Chamberlain a effectivement réussi dans sa mission. Un traité a été signé avec le gouvernement de l'Union, il a même été accepté à Londres; le président Cleveland, à son tour, avant de le ratifier, a dû le soumettre au sénat de Washington, et le sénat, dont la majorité appartient au parti républicain, a repoussé le traité. C'est là le fait tout simple, apparent; au fond, c'est une question tout électorale. Les républicains du sénat ont voulu, par un calcul de parti, se donner l'air d'être les protecteurs de l'intérêt national, qui aurait été, selon eux, sacrifié. Ils ont cru de plus s'assurer l'appui des Irlandais dans l'élection prochaine, en rejetant un traité négocié par M. Chamberlain, l'allié du ministère conservateur anglais dans la campagne contre l'Irlande. Peut-être ont-ils cru utile à leur cause de réchauffer les passions annexionistes parmi leurs compatriotes, toujours portés à tourner des regards de convoitise vers le Canada. De toute façon, c'était un coup assez perfidement porté à la candidature du président, de M. Cleveland. M. Cleveland ne s'y est pas mépris; il a parfaitement démêlé le jeu de ses adversaires, et c'est ici qu'on peut voir comment un simple intérêt électoral peut décider des plus singulières évolutions.

Qu'a fait effectivement M. Cleveland? Il n'a songé qu'à déjouer la tactique des républicains. On ne veut pas du traité de conciliation, qu'à cela ne tienne! Par un nouveau message adressé au sénat et en même temps à la chambre des représentans, le président a pris lui-même l'initiative de tout un système de représailles à l'égard du Canada : représailles au sujet des pêcheries; représailles au sujet des marchandises canadiennes, qui ne passeraient plus en franchise par le territoire de l'Union. Encore le président assure-t-il que par ses mesures il ne fait que la moitié de son devoir, ce qui est une sorte de satisfaction donnée aux annexionistes. A l'attaque dirigée contre lui, M. Cleveland a riposté sans scrupule, au risque de paraître se désavouer, en proposant la guerre, après avoir la veille proposé la paix. L'essentiel pour lui était de reprendre ses avantages devant les électeurs, et il aura probablement réussi. Le sénat, à son tour, a senti le coup, et il a hésité d'abord avant d'entrer dans la voie des représailles qu'on lui ouvrait. Pour le moment, en fait de tactique, républicains et démocrates sont à deux de jeu. On en est là. Où cela conduira-t-il maintenant? Il est certain que dans d'autres conditions, les rapports de l'Union américaine avec le Canada ne tarderaient pas à s'aigrir, à devenir peut-être périlleux, et que l'Angleterre elle-même pourrait se sentir offensée de procédés aussi sommaires. C'est une crise imprévue à passer. Vraisemblablement, cependant, rien ne se décidera avant le scrutin présidentiel. L'Angleterre comprendra que tout cela est une affaire d'élections, et elle attendra sans impatience un moment plus favorable pour reprendre une négociation qui est, après tout, dans

l'intérêt des deux pays. John Bull et frère Jonathan ne se brouilleront pas pour les pêcheries!

CI. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La triple élection du général Boulanger et l'entrevue de Friedrichsruhe ont provoqué, pendant quelques jours, nombre de nouvelles à sensation. Mais l'effet produit par ces incidens sur l'allure générale des marchés financiers n'a pas été proportionnel à la gravité que l'opinion publique leur a volontiers un instant attribuée.

Les cours des fonds publics ont fléchi au moment même du voyage de M. Crispi. La rente française a reculé de 0 fr. 30 à 83.50; l'Italien, le Hongrois, le Russe, les valeurs ottomanes, ont eu un marché assez agité, perdant et regagnant d'une Bourse à l'autre une demi-unité. Mais l'émoi n'a pas duré. Les journaux allemands ont donné promptement une note pacifique. La spéculation s'est aussitôt rassurée à Berlin, à Vienne et à Francfort, et la reprise des fonds d'états s'est accusée avec plus de vigueur encore qu'avant cette crise éphémère.

C'est le marché de Berlin qui donne aujourd'hui l'impulsion aux autres places du continent. Vienne suit docilement; Paris et Londres conservent une attitude un peu effacée.

Or à Berlin prédominent des tendances franchement optimistes, que les faits ont jusqu'à présent justifiées. Si l'on compare les cours de compensation de la liquidation qui vient de s'achever sur cette place avec ceux de la précédente, on relève d'importantes différences attestant la confiance qui règne dans les cercles financiers allemands au sujet du maintien de la paix.

En résumé, l'Italien, pendant la quinzaine, s'est avancé de 0 fr. 15 à 97.02, le Hongrois de 1/4 à 84 7/16, le Turc de 0 fr. 07 à 15 francs. Le Russe, l'Extérieure, le Portugais, ont simplement repris les cours un instant abandonnés. La rente française 3 pour 100 a gagné 0 fr. 12 centimes à 83.95, l'amortissable 0 fr. 07 à 86.37 ; le 4 1/2 a reculé de 0 fr. 27 centimes à 105.50.

C'est sur les valeurs à revenu variable qu'ont porté réellement les

efforts de la spéculation, et, parmi les groupes divers de titres, celui des actions d'établissemens de crédit a été spécialement favorisé. La Banque de France, dont les bénéfices hebdomadaires n'accusent aucune augmentation, a reculé de 70 francs à 3,770, et le Crédit foncier a perdu 8.75 à 1,355. Mais la Banque de Paris est en hausse de 27.50 à 825, la Banque d'escompte de 25 francs à 525, le Crédit lyonnais de 7.50 à 605. La Société générale, le Crédit mobilier, la Banque transatlantique, la Banque franco-égyptienne, la Banque russe et française, ont conservé l'avance acquise précédemment et donnent lieu à des transactions animées. En général, on espère que les banques auront fait plus d'opérations et surtout des opérations plus fructueuses en 1888 qu'en 1887, et que cette renaissance d'activité se traduira en résultats positifs lors de la fixation des dividendes. La Lænderbank de Vienne a gagné 15 francs à 507.50.

Les actions de nos grandes compagnies deviennent aussi immobiles que leurs obligations. C'est un terrain entièrement délaissé par la spéculation. Il n'en est pas ainsi pour les actions des chemins étrangers. Les Autrichiens ont monté de 20 francs à 545, les Lombards de 22 à 240, les Nord de l'Espagne de 20 à 315, les Saragosse de 15 à 295. Les Méridionaux et les Portugais se sont tenus immobiles à 780 et 645. Les Andalous ont progressé de 32 francs à 327, les Cacerès de 5 francs à 207 fr. 50.

Il s'est produit des réalisations sur l'action de Suez au-dessus de 2,200. Les recettes sont en augmentation continue, mais on sait que le dividende ne saurait être supérieur de longtemps à 90 francs, et qu'au cours actuel du titre, ce dividende représente à peine un rendement de 3 1/2 à 3 3/4 pour 100. L'action de Panama a fléchi d'une dizaine de francs. Les obligations nouvelles à lots ont été très offertes après le tirage du 16 et au moment où était appelé le second versement de 60 francs. Des demandes ont ensuite relevé les cours, mais la perte sur le prix d'émission est encore de 35 à 40 francs. Les autres catégories d'obligations ont subi des mouvemens analogues. Le portefeuille continue à rechercher les actions du Gaz à 1,382, des Voitures à 780, de la Compagnie transatlantique à 530, des Messageries à 610. Les Omnibus sont tenus à 1,120 et les Téléphones à 510. Le relèvement des tarifs a valu au Télégraphe de Paris à New-York une reprise de 25 à 30 francs de fin juillet à fin août. L'action du Canal de Corinthe, sur des nouvelles satisfaisantes concernant l'état d'avancement des travaux, a regagné 17 francs à 255. La spéculation, en France et en Angleterre, a été très ardente sur les Métaux, les Rio-Tinto et les Tharsis, que l'on a fait monter à 850, 545 et 150 sur l'excellente tenue des prix du cuivre.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'ÉPOUSÉE

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Lorsque M. de Talayrac se présenta, le lendemain, chez son beau frère, à Segré, l'après-midi s'achevait. Il avait choisi cette heure un peu tardive parce qu'il savait que le mari d'Aline, sortant tard, rentrait seulement pour le dîner, qui avait lieu à une heure assez avancée dans la soirée; et que, s'il lui était indifférent de rencontrer M. Lehallier, il préférait cependant ne le rencontrer qu'après avoir vu Simone.— Quant à sa sœur, il pensait bien qu'elle lui laisserait toute latitude pour entretenir Mlle de Nives en particulier.

La maison, — une de ces spacieuses et confortables habitations provinciales, de construction récente, qui sont les palais des petites villes, — semblait momentanément vide, tant les dehors en étaient discrets et tranquilles. Les fenêtres aux rideaux baissés comme des paupières closes ne révélaient rien qu'un de ces bons sommeils de la vie de province, si bien respectés par le silence et la paix d'une rue toujours déserte, surtout aux heures crépusculaires. Et il parut

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

à Robert que c'était un cas de conscience d'apporter la lutte ou l'orage dans ces régions ensommeillées. — Ce qui ne l'empêcha pas de sonner résolument à la porte de la maison de sa sœur, devenue l'asile de Simone.

Introduit dans une pièce que l'ingéniosité d'Aline, secondée par le goût de son amie, avait réussi à transformer, presque du jour au lendemain, en un véritable jardin d'hiver, — où des plantes arborescentes s'élevaient et s'épanouissaient en dais de verdure au-dessus de sièges brodés par des mains d'artistes,— le baron de Talayrac ne tarda pas à se trouver en présence de l'une des fées de l'endroit, mais qui n'était pas celle dont le commerce lui tenait le plus au cœur.

— Hé! fit Aline tout de suite après le baiser fraternel, pourquoi viens-tu sans prévenir?

— Merci de l'accueil! La maison de ma sœur m'est-elle fermée, depuis qu'on y prend des pensionnaires?

— Ne disons pas de niaiseries, mon cher Bob, et surtout pas de méchancetés!

Elle ripostait avec une aigreur ou, au moins, avec une impatience qui ne laissa pas de déconcerter Robert. Comme il ne répliquait rien, elle reprit, plus douce :

— Tu sais fort bien que j'aurais le plus grand plaisir à te recevoir, s'il m'était permis de croire que tu viens ici tout bêtement pour embrasser ta sœur.

— Eh bien! moi, je suis certain que, même dans ce cas, je te gênerais, parce que je ne pourrais guère te voir sans voir, en même temps, Simone, et que tu ne veux pas que je la voie.

— Oh! je ne veux pas...

— Non, tu ne veux pas, fit le jeune homme en insistant.

— C'est elle plutôt...

— A propos, t'a-t-elle parlé d'une lettre qu'elle a reçue?

— Une lettre de toi?

— Bon. Elle ne t'en a rien dit... Eh bien! j'ai besoin de voir Simone, de lui parler très sérieusement. Elle est chez toi, c'est vrai, mais non séquestrée, je pense. Aie donc l'obligeance de lui faire savoir que je désire une entrevue immédiate. Si tu refuses... Car tu as passé à l'ennemi...

— Oh! mon cher Robert, il est inutile de me dire des duretés. Simone est assez grande pour se conduire en dehors de toute tutelle et surtout de la mienne... Je juge, à la vérité, qu'il serait plus convenable, à tous égards, étant donné le passé, ainsi que tes très récentes démarches, j'estime qu'il vaudrait mieux... Enfin, je ne suis guère satisfaite de te voir ici, c'est sûr. Mais, après tout, cela

te regarde et Simone avec toi. Aussi vais-je sonner immédiatement, pour dire qu'on la prévienne... Ou plutôt je vais aller la prévenir moi-même, afin de lui épargner une surprise que je soupçonne fort de ne pas devoir lui être agréable, et une émotion qui aggraverait peut-être l'état nerveux où je la sais depuis ce matin... Attends-la ici, et tâche que ta venue ne laisse à personne de nous un mauvais souvenir.

Le baron de Talayrac n'attendit pas plus de dix minutes. Simone vint à lui, ni hautaine, ni humble, mais triste avec simplicité. — On avait apporté des lampes : il put constater qu'elle était pâle et avait la mine défaite.

— Il est donc bien vrai, lui dit-elle, que vous avez des droits sur moi, puisque celui même qui devrait le plus jalousement les contester semble les reconnaître... Mais je ne pense pas que ces droits puissent aller au-delà d'un simple *veto*. Vous ne voulez pas que j'épouse M. de Pontvicq? Soit! Je n'épouserai ni lui, ni vous, ni personne.

— Comprenez donc, Simone, que ces droits dont vous parlez, et que j'invoque, c'est vous-même qui me les avez concédés... Il n'y a eu de ma part ni violence, ni ruse, ni surprise. Vous m'avez choisi ou accepté librement.

— Et si, vous ayant à peine et très mal aimé, je ne vous aime plus du tout?

— N'importe! Vous serez à moi, et, j'en suis sûr, vous reviendrez à vos premiers sentimens.

— Jamais!

— Vous vous trompez peut-être. Je saurai vous entourer d'assez d'amour... En tout cas, vous avez pris envers moi un engagement volontaire que je vous somme de tenir. Je crois y être autorisé parce que je vous aime toujours autant...

— Et surtout parce que je vous ai donné des arrhes, n'est-ce pas? murmura douloureusement Simone.

— Oui, surtout à cause de cela. Votre situation n'est pas celle d'une jeune fille qui peut encore se rétracter, parce qu'il n'y a eu que des promesses échangées et que l'homme qu'elle a aimé n'a pu tout d'abord tenir la sienne... Ce n'est pas davantage celle d'une jeune fille en droit de se plaindre d'un abandon injustifié... Il n'arrive pas souvent que l'homme qui a compromis une jeune fille s'entête à la réhabiliter; mais cela peut arriver. Et, cette fois, c'est précisément ce qui se produit... Eh bien! je dis que, quand cet homme est riche et que cette jeune fille est pauvre, c'est lui qui a le beau rôle...

— Oh! je vous le laisse! interrompit Simone. Mais je n'ai jamais

été votre maîtresse, après tout... Et, quand même je l'aurais été!..

— Mais songez donc que ce que je m'obstine à vous offrir, reprit Robert, c'est tout ce que vous avez désiré : le rang, la fortune... Songez que c'est aussi la dignité de la vie... Songez enfin que je vous sauve des suites d'une lamentable équipée matrimoniale où vous alliez vous engager avec un fou, un fou chevaleresque, je l'accorde, mais un fou!.. Savez-vous qu'il n'a rien oublié et qu'il n'est en son pouvoir de rien oublier jamais? Savez-vous qu'il doutait encore de votre sincérité et qu'il en eût toujours douté?... Représentez-vous donc ce qu'eût été la vie commune, en de telles conditions, avec la défiance et le reproche et la jalousie sans cesse entre vous et votre mari!..

— Eh! grand Dieu! que serait-elle pour nous, la vie commune? Je vous le demande.

— En admettant qu'elle ne soit jamais ce qu'elle eût pu être, ne sera-t-elle pas, au moins, ce qu'elle est pour la plupart des gens mariés appartenant au même milieu que nous?

— Vous ne m'aimez donc pas tant qu'il vous plaît à dire, puisque vous absoudrez si aisément l'infidélité de mon cœur?

— Je vous aime avec l'entrain primesautier que comporte ma nature... Je ne suis pas, moi, un ergoteur, un analyste, un rêveur, un abstracteur de quintessence amoureuse, que sais-je! Je suis un homme épris, fortement, simplement. Je vous veux!

— Et moi, je ne veux pas de vous... Vous me rappelez un passé que je déteste, non pas seulement parce que je rougis de ma conduite légère et de mes complaisances équivoques, mais parce que tout m'est devenu odieux de ce que vous représentez pour moi... Allez-vous-en!.. Je ne veux pas vous haïr... Et pourtant!..

Les larmes lui montaient aux yeux. Elle détourna la tête et s'assit dans un coin, le plus loin possible de Robert. Puis, voyant qu'il ne s'en allait point, elle reprit :

— C'est une mauvaise action que vous avez commise... Je parle de celle que vous venez de commettre en vous acharnant à ma poursuite et à la ruine de mes projets, les seuls honnêtes que j'eusse encore formés... C'est une mauvaise action, mais qui ne vous rapportera rien qu'un remords!

— Vous voyez bien que ce n'est point une mauvaise action, fit observer M. de Talayrac avec une insinuante douceur, puisque votre nouveau fiancé s'y associe.

Il avait touché le point le plus douloureux de l'âme de Simone. Les larmes de la jeune fille jaillirent en abondance.

Honnêtement, habilement peut-être, Robert redoubla de défé-

rence. Il se rapprocha sans hâte, avec précaution, avec respect. Il n'eut aucune familiarité, aucune sollicitude intempestive. Mais il parla d'un ton ému, très tendre, très pénétrant; il savait bien que c'est une heure merveilleuse pour se faire entendre d'une femme que l'heure où son âme déborde d'un amer chagrin, pourvu qu'on ne soit pas l'unique cause de ces effusions désolées, — quelquefois même quand on en est la cause la plus directe.

Au lieu d'insister sur son amour et de chercher à justifier par là son intervention, il s'attacha à représenter ce que celle-ci avait eu de fatal, de nécessaire. Pourquoi Mme de Talayrac était-elle morte au moment précis où sa mort devait forcément ouvrir la voie à une légitime et presque obligatoire tentative? Pourquoi la baronne était-elle morte en paraissant encourager ce qu'elle avait, si longtemps, prétendu empêcher? Pourquoi Max, après avoir surpris, dans le parc de La Baronnie, le secret des nocturnes rendez-vous, avait-il cru Simone plus que compromise : déshonorée? et l'avait-il défié, lui, Robert, d'épouser cette jeune fille sans honneur? Pourquoi surtout M. de Pontvicq avait-il une foi si chancelante ou des scrupules si contradictoires?..

Ici, M. de Talayrac cessa d'être honnête, pour n'être plus qu'habile. Il dénatura aux yeux de Simone l'acte de loyauté suprême en même temps que de franchise timorée dont il avait été l'inspirateur adroit et intéressé. Il montra, en l'exagérant, l'état pitoyable de lutte et d'indécision où se débattait son ancien ami quand il l'était venu stimuler, éclairer, sauver, et cela pour le plus grand bien de Simone elle-même. —Celle-ci savait trop par quelles phases de doute et d'anxiété avait passé l'amour de Max pour ne pas croire facilement à quelque rechute mortelle.

— A cet égard, dit-elle, vous avez raison. Si M. de Pontvicq m'eût aimée comme je croyais qu'il m'aimait désormais, il vous eût congédié, et il eût passé outre. Sa démarche, d'apparence si loyale et si généreuse, ne prouve qu'une chose : c'est qu'il balance, qu'il hésite encore, ou du moins qu'il regrette. Et, dès lors, je ne peux plus l'épouser.

— Oui, j'ai achevé de lui ouvrir les yeux, de le désillusionner... Mais, au fond, sachez-le bien, il a toujours admis comme moi, comme le vulgaire, comme tout le monde, qu'une jeune fille ne peut épouser que le premier homme qui l'a tenue dans ses bras, que celui dont les lèvres ont bu sur les siennes les premiers aveux, les premières tendresses... Il vous aimait, il vous aime; mais il ne vous comprend pas, il ne vous a jamais comprise, pas plus que personne ne vous comprendrait...

Simone l'écouta quelque temps encore, songeuse et abattue. Il

en vint à lui dire que Max serait délivré d'un grand poids lorsqu'il apprendrait que le bon sens et la délicatesse, la pudeur et la raison avaient fini par l'emporter sur le reste dans l'esprit de la jeune fille. Alors, elle se leva et s'essuya les yeux.

— Eh bien! dit-elle en froissant son mouchoir dans sa main crispée, puisque, d'après la morale de tout le monde, qui est aussi la sienne,.. celle de M. de Pontvicq, il y a des traditions sacrées, qu'il faut respecter, fût-ce au prix du bonheur et du repos de la vie, je me rangerai peut-être à l'opinion commune...

— Simone, s'écria Robert sur un ton de victoire, vous serez à moi!.. Déjà vous m'apparteniez, Simone!

— Oh!.. si peu! — murmura-t-elle avec une expression contenue, mais puissante, d'amertume et d'ironie, et sans qu'il fût possible de savoir si cette sourde exclamation restrictive s'appliquait au passé ou à l'avenir.

— Enfin, que décidez-vous?

— Je porterai peut-être votre nom,.. à moins que vous ne m'en dispensiez par une forfaiture... dont je vous saurais gré.

— Je n'aurai garde! Et vous me remercierez un jour de ma constance entêtée.

A quoi bientôt il ajouta, avec une intention marquée:

— Vous m'en remercierez dès que vous aurez compris que Pontvicq se serait consolé d'autant plus vite qu'il vous aurait sue plus isolée, plus abandonnée, plus sacrifiée...

— Oh! sacrifiée, hélas!.. Mais voici votre sœur ou son mari,.. tous deux, je crois... Taisez vous, partez. Je partirai moi-même demain de cette maison, de ce pays où je n'ai plus rien à faire, rien à espérer, rien à attendre... Et, une fois à Paris, je me prononcerai.

M. et Mme Lehallier, qui entraient tous deux, en effet, mirent fin à l'entrevue. Car Robert, ayant serré la main de son beau-frère, embrassé sa sœur et salué Simone, se retira sur l'heure. — Personne, d'ailleurs, n'avait fait mine de le retenir.

— Voyons, qu'y a-t-il encore? demanda Aline aussitôt, en prenant affectueusement les mains de son amie.

— Si je suis de trop, dit M. Lehallier, vous savez...

— Non pas, interrompit Mlle de Nives. Je préfère, bien au contraire, n'avoir à m'acquitter que d'une seule communication. Écoutez-moi.

Elle fit un grand effort pour raffermir son débit et continua, en tirant une lettre de sa poche:

— Voici la lettre que j'ai reçue, hier au soir, de La Falconnière, et que je vous ai dit être sans grande importance,.. ce que vous

n'avez pas cru, du reste, en voyant mon trouble et en constatant que la missive avait été apportée par un exprès. Lisez-la...

Pendant que ses amis s'approchaient d'une lampe pour prendre connaissance de la lettre de Max, Simone allait à une autre table et traçait en hâte quelques mots au crayon sur un feuillet d'album.

— Et la réponse, reprit-elle quand elle eut fini, la voici. Lisez encore.

« Malgré la phrase que vous avez soulignée, lut Aline, et par laquelle vous protestez de votre bon vouloir à rester seul enchaîné, votre lettre est une supplique de condamné. Je reprends ma parole, je vous rends la vôtre, et j'épouse Robert de Talayrac. C'est bien ce que vous vouliez, n'est-ce pas? A mon tour de dire : Que votre volonté soit faite ! »

M. Lehallier, le front soucieux, ne dit pas un mot, mais fit un geste et une moue qui exprimaient autant de mécontentement, pour le moins, que de surprise. Quant à Aline, elle saisit le bras de Simone, en lui disant :

— Par exemple, tu ne feras pas cela !

Et, se tournant vers son mari :

— Laissez-nous, Francis. J'ai besoin de lui parler seule à seule; elle agit avec une hâte qui trahit un état périlleux de surexcitation ou de folie... Je suis sûre qu'il y a là quelque malentendu, que j'éclaircirai.

Puis, demeurée seule avec son amie :

— Tu ne vois donc pas, malheureuse, que tu as l'air de te vendre !.. Et au plus offrant !

— Bah ! tu n'y entends rien, ma chère; je ne me vends pas, puisque je me rachète !.. Comprends donc. C'est si simple ! Je me suis compromise avec ton frère; tout le monde te dira qu'il n'y a qu'un remède : le mariage avec mon complice,.. avec mon séducteur... ou ma victime. Car, en vérité, je ne sais plus qui a commencé ni pour qui ce mariage sera une réparation.

— Mais tu n'aimes pas mon frère, et tu aimes un autre homme ! Et puis, qui est-ce qui sait que tu t'es compromise? La vérité est plutôt que tu as risqué de te compromettre.

— Oh ! cette morale est bien relâchée pour ton frère, pour tout le monde... et pour M. de Pontvicq. Il faudrait pouvoir opposer aux argumens usuels et consacrés une réfutation dont mon cœur seul, paraît-il, devait m'inspirer les termes. Or, il ne m'a rien inspiré qui vaille. Donc, il n'y a pas de réfutation possible, comme dit la lettre de M. de Pontvicq.

— Eh bien ! ne te marie pas.

— J'y ai pensé. Mais, d'abord, cette solution ne satisferait per-

sonne, pas même moi, dont l'orgueil s'accommoderait mal de la pensée que l'homme qui renonce à moi se console de sa lâcheté par mon isolement... Au fond, vois-tu, il serait aise, n'osant m'épouser, de savoir que je n'épouse personne... Je ne veux pas qu'il ait cette consolation.

— Laisse là, crois-moi, ton orgueil, et surtout ta vanité de femme : la chose est trop grave... Et songe que les conflits de passions, entre hommes, aboutissent presque toujours à des dénoûmens sanglans.

— Quant à cela, rien à craindre : j'ai la parole, et la parole écrite, de M. de Pontvicq. Et il n'aurait pu me la donner, évidemment, cette parole, s'il n'y avait eu quelque chose comme une entente, une convention préalable entre lui et ton frère... Tiens, c'est surtout l'idée d'une pareille convention, d'un pareil marché, qui m'offense et m'exaspère !

— Cependant, réfléchis. Dressés l'un contre l'autre, ces deux amours masculins auraient fatalement amené une solution belliqueuse et tragique. Aurais-tu donc voulu que, sur ta robe d'épousée...

— Oh ! non, fit Simone avec un tremblement qui la secoua tout entière.

Puis, après un court moment de rêverie :

— Ma robe de mariée ! reprit-elle, tachée de sang !

Et, de nouveau, elle eut un frisson singulier, comme si la blanche toilette, sinistrement maculée, se fût étalée soudain devant elle, par un phénomène de seconde vue.

— Eh bien ! prends garde ! lui dit Aline. Je ne crois pas que M. de Pontvicq enfreigne la parole donnée. Mais je sais qu'il t'aime profondément ; je sais aussi que c'est un mélancolique. Avec ces natures ardentes et concentrées, rêveuses et un peu sombres, il faut tout craindre. Sans combat, il peut y avoir mort d'homme. Le suicide...

Mlle de Nives se jeta au-devant de son amie.

— Tais-toi ! fit-elle en mettant sa main sur la bouche d'Aline. Le suicide !

Ce mot et cette idée exerçaient décidément sur elle une étrange et terrifiante influence, car elle répéta, avec un accent où l'amertume s'alliait à la frayeur :

— Le suicide !.. Pourquoi faut-il que l'on m'en parle et que j'y pense sans cesse ?

— Je comprends, ma chérie, quelle pente naturelle et douloureuse suivent, en ce cas, tes pensées. Mais c'est une raison de plus pour que tu comptes avec la trop prompte facilité des hommes à se libérer dramatiquement de leurs chagrins ou de leurs soucis.

— Que puis-je?

— Tu ne t'es pas dessaisie de ton griffonnage. Par conséquent, il est temps encore d'agir autrement que tu ne l'avais tout d'abord projeté... Qu'as-tu dit à Robert? Tu n'as pas pris, je pense, d'engagement à court terme?

— Je lui ai dit que je finirais probablement par où nous aurions dû commencer, mais que je ne lui donnerais ma réponse définitive qu'après mon retour à Paris.

— Très sage, cela, très raisonnable... et surtout très significatif.

— Qu'entends-tu par là?

— J'entends, ma belle et chère Simone, que, ayant témoigné moins de précipitation pour parler que pour écrire, tu as montré ainsi, et bien clairement, que tu prétends ne renoncer à l'amour de M. de Pontvicq qu'en parfait désespoir de cause... Car enfin, une nouvelle promesse verbale n'eût pu être reprise, étant données surtout les conditions où tu l'eusses faite, tandis qu'une lettre, même décisive, tant qu'elle n'est pas partie... On peut toujours l'écrire : ça soulage. Mais on peut ne pas l'envoyer. Et tu n'enverras pas la tienne!

— Cependant, je te jure que j'y suis bien décidée... D'ailleurs, que ferais-je?

— C'est fort simple. Tu verras M. de Pontvicq. Je suis convaincue qu'il a fait avec sincérité ce qu'il a fait, et qu'il est prêt à t'épouser, si tu donnes, en toute liberté, à Robert riche et indépendant, le congé définitif que tu n'as pu encore lui donner librement... Et note bien qu'il n'y a aucune éventualité sanglante à redouter. Entre les deux hommes, c'est l'évidence même, et tu l'as bien dit, il y a eu un pacte, un arrangement, si tu veux, mais qui a sa noblesse et qui, en tout cas, n'implique, de la part de M. de Pontvicq, ni défaillance ni arrière-pensée. Donc, pas de querelle sanglante, c'est entendu, c'est juré, c'est écrit... Et, si tu congédies mon frère, au lieu de rendre à M. de Pontvicq la parole qu'il n'a pas voulu reprendre, tout en te rendant la tienne, pas de suicide non plus : Robert ne se tuera pas... Donne-moi ta lettre, ton vilain billet, que je le déchire! Demain, monte en voiture et va tout droit à La Falconnière. La moins satisfaisante des explications verbales vaudra toujours mieux que cette absurde correspondance... Mais sois sûre que tu seras reçue à bras et à cœur ouverts.

— Il est possible qu'il soit prêt encore à m'épouser, dit tristement Simone; mais pourra-t-il jamais être heureux?.. Et alors, à quoi bon?

— A quoi bon? Mais à l'empêcher de se tuer, par exemple.

— C'est juste, — murmura Mlle de Nives, qui se rappelait sa cou-

versation avec Max dans la bibliothèque de La Falconnière, dans cette bibliothèque garnie d'armes comme un arsenal et où certain poignard à garde d'or, mignon et affilé, véritable joyau de panoplie, semblait là tout exprès pour attirer les yeux d'un désespéré, pour solliciter la main d'un homme avide de sommeil et d'oubli.

— Iras-tu à La Falconnière?

— J'irai.

X.

Elle y alla dans l'après-midi du lendemain. Max l'avait attendue tout un jour, avec une fébrile et vraiment morbide impatience. Injuste ou incapable de raisonner, en sa terrible monomanie d'anxiété, il lui semblait qu'il ne fallait pas tout ce temps pour prendre une décision dont dépendait le sort de trois personnes et spécialement la vie d'un homme si fort éprouvé déjà. Il avait calculé les délais probables, — ou plutôt les délais nécessaires, et seulement ceux-là. Il s'était dit: « Elle a vu Robert; elle va venir ou m'écrire... Ce devrait être fait. » Il s'était dit et répété cela cent fois, en vingt-quatre heures. Et, comme il avait, par anticipation, commencé ses calculs dès le soir même du jour où le baron de Talayrac l'était venu trouver, — mettant seulement ses formules d'attente au futur, — il se coucha, après une première nuit d'insomnie et une première journée de transes, dans un assez dangereux état d'exaltation et d'affolement. Vers le matin, il s'éveilla d'une torpeur tardive avec un grand mal de tête, et il se mit bientôt à délirer. Justement inquiet, son valet de chambre envoya quérir à Segré un médecin, que l'on ramena dans la voiture, et qui marmotta ce diagnostic incertain : « Agitation peut-être passagère,.. cauchemars, hallucinations nerveuses, plutôt que délire proprement dit,.. trouble mental qui peut devenir grave, mais rien de caractéristique du côté du cerveau, pas de congestion sérieuse des méninges... Pronostic réservé. » En dépit ou à cause de cette incertitude, l'honnête médicastre conseilla d'appeler une garde, pour le cas où la fantaisie viendrait au malade de se jeter par la fenêtre ou simplement de descendre son escalier, ainsi qu'il parlait à tout moment de le faire, afin d'aller au-devant de la personne qu'il semblait attendre. — Finalement le médecin promit de revenir sous peu et d'envoyer une religieuse, qui, en effet, s'installait, quelques heures plus tard, au chevet du comte, avec la consigne de ne le contrarier en rien tant qu'il ne ferait pas mine de sortir de sa chambre.

Quand Simone arriva, M. de Pontvicq ne délirait plus. Il avait reposé assez longtemps, puis demandé plusieurs fois avec calme s'il n'était venu ni lettre ni visite, et il avait ajouté qu'on eût à le prévenir dès que quelqu'un se présenterait. Aussi crut-on devoir prier la jeune fille d'attendre un peu.

Mise au fait, et cruellement émue, Simone, une fois de plus, prit le chemin de la bibliothèque, qui, avec la salle à manger et la chambre du comte, était à peu près la seule pièce habitée du château. En longeant, précédée par une servante, le mur du grand corridor, au premier étage, elle perçut comme le bruit d'une discussion dans l'appartement du malade. Involontairement elle s'arrêta, le cœur battant. Puis, après avoir écouté, elle reprit sa marche. Elle avait cru que Max ne voulait plus la recevoir ou que, retombé dans son délire, il donnait de nouvelles inquiétudes et occasionnait une nouvelle alerte à ses gens ; or, il s'agissait d'une simple altercation de garde à valet de chambre : celui-ci voulant qu'on réveillât son maître, qui venait de se rendormir dans le fauteuil qu'il préférait à son lit ; celle-là se butant, non sans raison, à prôner le repos, et prodiguant les objections et les remontrances que lui suggérait, disait-elle, une expérience de vingt ans. En fin de compte, le valet de chambre l'emporta sur la religieuse, parce qu'il fit valoir, d'un air entendu, qu'il n'y a rien de tel, pour ne pas se tromper, que de connaître le dessous des cartes. Mais la vieille sœur garde-malade, tout en autorisant la visite, décida qu'il n'appartenait qu'à la personne attendue de troubler un repos qui, s'il ne présageait la fin de la crise, marquait au moins une étape de la maladie; et qu'il y avait lieu, en conséquence, de l'éclairer sur la responsabilité qu'elle allait prendre.

Pendant les courts instans que Simone, livrée à elle-même, passa dans la bibliothèque, elle se demanda si, par une fausse interprétation de la lettre de M. de Pontvicq et par le retard qui avait été le résultat de cette erreur, elle n'avait pas compromis la vie ou la raison de celui qu'elle aimait presque autant qu'elle en était aimée. Aussi était-elle disposée, quand on la vint chercher pour l'introduire auprès du comte, et avant même qu'on eût sollicité ses réflexions et sa prudence, à ramener, par tous les moyens possibles, la confiance et la paix dans l'esprit du jeune homme.

La chambre à coucher de M. de Pontvicq était une belle pièce très rectiligne, et meublée, comme toutes les parties du château, avec plus de majesté que de confortable. Le lit surtout, — un grand lit à baldaquin en forme de dais d'église, — avait un aspect plus que sévère, grâce à son profil de catafalque. Une courte-pointe de satin ponceau, qui, elle, n'était nullement *du temps*, ne suffisait pas à

moderniser cette couche d'ancêtre. Quant au reste du mobilier, il était à peu près à l'avenant, sauf quelques menus objets dont la présence, d'ailleurs détonnante en ce milieu, rappelait le visiteur à la réalité chronologique.

Au fond de cette chambre austère, près d'une immense cheminée de griotte, où un feu de bois, seule gaieté du lieu, pétillait doucement, la cornette d'une sœur faisait une tache blanche, presque lumineuse, tant il y avait d'ombre alentour, projetée et comme reflétée par les tentures. En face de l'unique et large croisée, le malade était assis, les mains allongées sur les bras de son fauteuil, la tête renversée en arrière, dans une attitude de suprême fatigue, les reins soutenus, étayés par des coussins. Toute sa personne, vue de biais, ainsi que la vit Simone en pénétrant dans la chambre, avait une apparence lassée et moribonde, qui glaça d'effroi, tout d'abord, la jeune fille. Évidemment ce n'était pas à cette crise, si récente et si brève, que l'on pouvait attribuer de tels ravages. Et, pour la première fois, Mlle de Nives eut la révélation complète des souffrances intimes qu'elle avait causées à cette nature aussi fière qu'elle, et plus délicate. — Le comte de Pontvicq endormi semblait achever de mourir.

La religieuse, voyant Mlle de Nives hésiter au milieu de la chambre, mit un doigt sur sa bouche et, se levant, vint à la visiteuse.

— Je persiste à penser, lui dit-elle, contre l'avis du domestique, que le repos absolu serait préférable.

Et, ce disant, cette femme d'expérience contemplait l'élégante et belle jeune fille avec un regret évident de lui avoir accordé l'accès de la chambre. Ce charme à côté de cette souffrance ne lui laissait à deviner que des péripéties secondaires : elle voyait la cause et l'effet côte à côte.

— Je crois qu'il s'est décidément rendormi, reprit-elle avec timidité. Peut-être feriez-vous bien...

— Certes, ma sœur, je n'irai pas le réveiller, dit Simone qui avait les larmes aux yeux.

Ce que voyant, la religieuse l'attira dans un coin, bien loin du malade. Puis :

— Ma chère demoiselle, fit-elle tout enhardie par la vue des larmes, dites-moi, là, entre nous,.. ça lui fera-t-il sûrement plaisir de vous voir?

— Mais,.. mais je ne puis que le croire, ma sœur. Et, à moins que vous n'ayez, vous, quelque motif d'en douter...

— Oh! moi, je ne sais absolument rien. Il n'a plus déliré depuis que je suis ici et c'est à peine s'il a parlé. Même je vous dirai que ça m'ennuie un peu, cette sagesse subite ; j'aimerais mieux... En-

fin, il battrait encore la campagne que je ne m'en plaindrais guère. Nous le soignerions, n'est-ce pas? Et puis, ni vu ni connu... Tandis que, s'il y a du pathétique tout de suite après le retour du bon sens, c'est risquer une rechute... Autant dire : c'est la rechute. D'abord, vous sentez bien que ces histoires-là, ça ne diffère pas beaucoup de la folie...

— Mon Dieu, ma sœur, interrompit Simone, si vous estimez que ma présence soit un danger, je vais me retirer. C'est très simple... Je vous ferai observer seulement que je n'ai pénétré dans le château que parce qu'on me l'a demandé, parce qu'on m'a dit que M. de Pontvicq avait donné des ordres...

— Pardon, pardon! Comprenons-nous bien, ma chère demoiselle. Il s'agit pour moi de savoir si vous êtes assurée de produire sur mon malade une impression plutôt favorable et salutaire. Je ne m'inquiète que de cela.

— Sincèrement, je le crois, — répondit Simone en baissant les yeux, peut-être pour la première fois de sa vie, en face d'un regard enquêteur.

— Hé! fit la sœur avec un de ces sourires de matrone qu'ont parfois les religieuses, voilà tout ce qu'il importait d'éclaircir... Parce que toutes les émotions de ce genre ne sont pas également agréables : on les compare trop volontiers aux joies du paradis pour que le diable n'y trouve pas souvent de belles revanches... Mais, puisque vous êtes sûre de votre effet, allez!.. Frappez-lui doucement sur l'épaule,.. ou plutôt prenez-lui la main, doucement, bien doucement... Qu'il croie rêver encore...

Simone exécutait, à la lettre, les prescriptions de la religieuse. Seulement, pour plus de facilité, ou par un soudain emportement d'humilité, elle s'agenouilla près du fauteuil.

Max entr'ouvrit les yeux, puis les referma vite, en murmurant :

— Ah! la voilà... Elle est revenue... Je la revois comme naguère... C'est bon de dormir... quand on rêve... Simone!.. Simone!..

— Mais vous ne rêvez pas, Max; je vous assure que vous ne rêvez pas... Je suis là. C'est bien moi qui vous parle en vous tenant la main... Allons! Éveillez-vous... Regardez-moi.

Cette fois, sollicité par la longue et douce pression des doigts de la jeune fille, M. de Pontvicq ouvrit les yeux tout grands. Mais, de son regard brillant et fiévreux, la raison, une fois encore, avait fui.

— Je sais bien, s'écria-t-il en se soulevant sur ses poignets, je sais bien que je rêve! Car c'est toujours la même vision, qui tou-

jours finit de même, en cauchemar!.. Et voilà Simone à genoux... Mais relevez-vous donc, mademoiselle, relevez-vous donc! De quoi êtes-vous coupable? Si l'on vous voyait ainsi, on pourrait s'imaginer... Eh! grand Dieu! je vous le demande, est-ce de quoi s'humilier tant?.. Des rendez-vous et des baisers, la belle affaire! Mais tout le monde vous dira que c'est la monnaie courante dont se servent les jeunes filles dans leurs petites intrigues de mariage... L'amour et les baisers! Ah! ah!..

Se dressant tout à fait, Max continua, sans regarder Simone, qu'il ne semblait plus voir à la place où elle était en réalité :

— Le malheur, voyez-vous, c'est qu'on ne sait jamais bien jusqu'où ont été les choses,.. et que, même quand on le sait, on n'en prend jamais son parti que momentanément... On a des bouffées d'enthousiaste indulgence... Et puis,.. Et puis,.. on revoit tout. Ces baisers, on les compte... Car, il a raison, ça ne s'efface pas... Tenez, je les vois, là, sur vos mains, d'abord... Ensuite, sur vos bras... Ensuite, sur vos yeux, sur vos beaux yeux adorés... Les ai-je assez aimés, vos yeux! Lui aussi, du reste, il les a bien aimés, il les aime bien : il me l'a dit, il me les a vantés, et il s'y connaît! Mais, combien de fois les ai-je baisés, moi, vos yeux? Tandis que lui!.. Ah! on ne les compte pas, ces baisers volés par un autre... Non, ce n'est pas assez de dire qu'on les compte : on les multiplie! Et c'est effrayant!

Il eut un grand geste de fou, puis se cacha la figure dans les mains et retomba sur le bord de son fauteuil.

Simone, elle, atterrée, n'avait même pas songé à se relever. — La religieuse s'approcha d'elle à petits pas étouffés, et lui dit tout bas :

— Partez immédiatement... Qu'il ne vous voie pas... Car c'est presque comme s'il ne vous avait pas vue. Je vais le calmer, et nous en serons quittes pour un petit accès.

Mais, au moment où Mlle de Nives se relevait pour gagner la porte, Max reprenait, d'une voix de plus en plus forte :

— Oui, c'est effrayant! tous ces baisers! Cela vous fait comme un voile sordide... Tenez, sur votre bouche aussi, j'en vois, et combien!.. Par pitié, Simone, retournez près de Robert!.. Faites que je vous méprise mieux, tout à fait! Car, en vérité, c'est affreux! trop affreux et trop décevant, cet incomplet mépris, qui ne tue pas l'amour et laisse vivre l'espoir du bonheur honnête!.. Épousez Robert, et que je sache bien que vous l'avez épousé parce qu'il est plus riche que moi... Alors,.. alors, je cesserai, sans doute, de vous aimer. Et, si je ne cesse pas encore,.. eh bien! je serai, je pense, assez las, assez dégoûté de moi-même pour vous chasser de

mon cœur à coups de poignard... Vous savez? le petit poignard à garde d'or...

Mlle de Nives avait enfin franchi la porte, grâce aux exhortations réitérées de la religieuse; mais ces derniers mots du comte avaient pu encore frapper son oreille. Et ils résonnaient dans sa tête avec de funèbres et lentes vibrations de glas.

Un moment désorientée, hésitante, ahurie, elle se dirigea bientôt vers la bibliothèque. Un grand rayon de soleil, — un de ces rayons pourprés du couchant, qui, partout où ils passent, mettent comme une traînée de sang, — éclairait les panoplies et accrochait, en particulier, de rouges scintillemens au charmant poignard-bijou, dont la coquille ovale étincelait dans la lumière ainsi qu'une conque vermeille. La jeune fille, après un seul regard de terreur, alla tout droit à la muraille, tira l'arme minuscule de sa gaine, sans décrocher celle-ci, et la glissa dans le manchon qu'elle avait oublié sur le bureau de Max et qu'elle venait d'y reprendre.

— Au moins, dit-elle presque à voix haute, ce n'est pas avec cela qu'il se tuera!.. Mais il ne faut pas qu'il se tue. Et il ne se tuera pas!

Avisant alors, sur la table, une plume qui gisait en travers d'une feuille blanche, elle la saisit et recommença, presque dans les mêmes termes, son griffonnage de la veille, mais en y ajoutant un *post-scriptum* ainsi conçu :

« J'ai, d'ailleurs, besoin de luxe, vous le savez. Et Robert de Talayrac m'en promet tant que j'aurais peur de me souvenir, un jour ou l'autre, de ses promesses, et d'oublier les miennes. »

Après quoi, elle plia la feuille, la mit sous enveloppe et parut se demander ce qu'elle allait en faire. Mais, à cet instant, les roues d'une voiture firent crier le sable de la cour. Et Simone, craignant d'être surprise, se hâta de gagner le corridor. Avant de descendre, elle s'approcha d'une fenêtre et vit le médecin de Segré sortir péniblement, en homme obèse, de son cabriolet à capote basse. Alors, elle descendit l'escalier, allant à la rencontre du bon docteur, ventripotent, coloré, jovial et affable, qu'elle connaissait un peu pour l'avoir vu quelquefois chez Aline.

— Docteur, lui dit-elle, deux mots en particulier.

Elle l'attira dans un angle du vestibule. Puis :

— Votre malade délire encore. Et je venais justement lui apporter une mauvaise nouvelle. S'il guérit de sa fièvre...

— Dites : S'il revient à la raison, interrompit le médecin. Car, pour moi, c'est l'aliénation mentale ou la guérison à très brève échéance.

— Soit. S'il revient à la raison, y aura-t-il danger à lui remettre

une lettre... dont la lecture l'affectera, lui sera certainement pénible?

— C'est selon... Tout de suite, oui. Plus tard, non.

— Eh bien! la mauvaise nouvelle est là-dedans, sous ce pli. Voulez-vous vous en charger? Vous seul serez juge de l'opportunité de la remise... Ah! il faut que je vous prévienne qu'il apprendra tôt ou tard cette nouvelle, et qu'il vaut peut-être mieux qu'il ne l'apprenne pas par hasard, après avoir, plus ou moins longtemps, traîné son doute.

— Donnez, mademoiselle. Je choisirai l'heure... Comptez sur moi.

Simone salua le médecin et, lui laissant l'épître entre les mains, fit avancer la voiture qui l'avait amenée.

Ce fut seulement quand elle se sentit proche de la maison d'Aline, que la jeune fille comprit toute l'étendue de son sacrifice et toute la gravité de sa résolution. Elle avait bien réellement brûlé ses vaisseaux; quelque chose d'irrémissible était entre elle et Max, quelque chose à quoi son cœur ne pouvait souscrire.

Elle comprenait que les idées ou les cauchemars de M. de Pontvicq, tous les fantômes qui lui hantaient la cervelle, étaient des obstacles insurmontables; mais elle n'admettait guère que ces fantômes eussent une légitime origine. Eh! quoi, pour des baisers, pour une amourette mort-née, le malheur de deux êtres qui s'aimaient!.. Elle eût plus aisément admis, ainsi qu'elle l'avait dit, qu'on lui tînt rigueur à cause de l'intrigue plus ou moins savante qu'elle avait ourdie en vue de se faire épouser. Mais de cela il était à peine question. Ce qu'on lui reprochait, c'étaient ses actes mêmes plutôt que ses visées, des torts matériels, et non des intentions ou des calculs. Et elle s'étonnait, de bonne foi, que des faits si peu graves eussent de telles conséquences. — En amour, l'homme et la femme *recommencent* volontiers; mais, seule, la femme sait *effacer*.

Il n'y eut, entre Simone et son amie, qu'une explication des plus sommaires. La jeune fille raconta brièvement ce qu'elle avait vu et entendu, sans avouer d'abord la décision qu'elle avait prise et la façon dont elle l'avait formulée.

— Tout cela est triste et inquiétant, dit Aline. Mais, grâce à Dieu! ce n'est pas sans remède... Ce sont là des divagations de malade. On revient de plus loin; et le cœur guérit avec le corps et l'esprit.

— Tu te trompes, répliqua Simone. En tout cas, la guérison, si elle vient, viendra trop tard...

Elle compléta alors son récit.

— Soit! fit Aline. Tu as écrit cela pour en finir... Mais tu ne vas pas épouser Robert?

— Je verrai.

— Mais ce mariage sera pour toi pire que la mort, plus honteux que n'importe quelle autre solution!

— Le crois-tu?.. Disons : équivalent au suicide.

Le lendemain, nonobstant les objurgations et les prières, Mlle de Nives quittait Segré, les yeux secs et l'allure ferme.

En arrivant à Paris, son premier soin fut d'avertir Robert et de lui assigner un rendez-vous chez elle.

A cet appel, M. de Talayrac accourut avec confiance : il se croyait sûr dorénavant du succès de sa dernière manœuvre, quoiqu'il ignorât la maladie de Max et les incidens qui en avaient découlé. Puisqu'on le faisait venir, c'est qu'on avait besoin de lui. Et pourquoi aurait-on eu besoin de lui, sinon pour se consoler ou pour se venger?

Il trouva Simone dans le petit appartement de vieille fille, ou de garçon, tout encombré d'épaves familiales et de souvenirs paternels, qu'elle occupait quelquefois dans une maison de l'ancien quartier du Roule, pour s'y reposer de ses longs séjours « à l'étranger, » — comme elle disait à sa femme de chambre, unique confidente de ses lassitudes et de ses rancœurs.

— Vous êtes toujours dans les mêmes intentions?

— Certes!

— Vous savez que je ne vous aime pas?

— Que vous ne m'aimez plus, voulez-vous dire.

— Soit!.. C'est bien pis.

— Non : c'est la même chose.

— Enfin, vous savez que je ne puis vous épouser que par dépit ou par... par vengeance.

— Contre qui?

— Contre vous peut-être.

M. de Talayrac regarda Simone avec une espèce d'inquiétude, qui fit bientôt place, sur son mâle et énergique visage, à une expression de confiance mélancolique et méritoire :

— Non, dit-il, vous ne vous vengerez pas de moi dans le mariage que je vous offre et que vous acceptez. Vous êtes loyale, vous êtes franche... Vous venez de le prouver encore une fois. Si vous ne refusez plus mon nom, c'est que vous vous êtes résignée, pour une raison ou pour une autre, à le porter... honnêtement.

— Mais n'y a-t-il donc, à votre sens, pour une femme, que des vengeances basses et qui la déshonorent ou l'avilissent?

— Pour une femme, et dans le mariage, je n'en connais pas

d'autres... dont le mari puisse être la victime... Non, non, ce n'est pas de moi que vous voulez vous venger. Et, pour la vengeance que vous avez en vue, j'accepte de devenir votre complice.

— Mais enfin, si je trouve moyen de vous faire souffrir... autrement que vous ne le croyez possible?

— En vous refusant à moi, après avoir mis votre main dans la mienne?.. Soit! Je vous désarmerai.

Sans éprouver de résistance, il prit la main de la jeune fille. Celle-ci le contemplait avec un étonnement mêlé d'amertume et de défi.

— Vous le voulez donc... bien? murmura-t-elle comme cédant à un nouveau scrupule.

Lui, intrépide, curieux et fou, ou simplement amoureux, répondit d'une voix ardente, mais assurée :

— Oui; au prix de mon repos, au prix de ma vie,.. à n'importe quel prix!

XI.

La convalescence du comte de Pontvicq ne fut pas de longue durée, non plus que sa maladie. Son organisation nerveuse, que le doute et le chagrin, après le travail, avaient surmenée, lui avait joué un de ces mauvais tours qui sont quelquefois très salutaires en imposant un relâche opportun à des natures faibles ou épuisées, lesquelles, faute de ce temps d'arrêt forcé, finiraient de glisser à la mort ou à la folie. Au bout de quelques semaines de soins et de précautions, il était redevenu lui-même, — avec une trempe d'âme peut-être plus solide que celle de jadis, parce que l'expérience personnelle et la désillusion en avaient fait les frais. Le brave médecin de campagne, — qui l'avait soigné, d'ailleurs, avec beaucoup de tact et d'intelligence, quoique avec une sollicitude un peu craintive, comme celle d'un horloger de village à qui l'on a confié, pour la réparer, une montre de luxe, — put se flatter bientôt d'avoir remis son malade sur pied, et de lui avoir tout de bon rajusté la cervelle. « Il y avait un peu de jeu, disait-il; mais je crois que ça tiendra maintenant. »

Cela tenait, en effet. Car le jeune homme put lire, un beau jour, le billet de Simone, que lui remit le docteur, sans que sa raison, de nouveau, chancelât. Aussi bien ne voit-on guère de convalescens se tuer ou devenir fous : le retour à la vie, c'est, pour un temps, le retour du plaisir de vivre. Le médecin de Segré savait cela, s'il n'était pas parfaitement au courant, peut-être,

de l'infinie variété des affections nerveuses, — et de la variété non moins infinie des dernières méthodes de traitement. — Il savait aussi que ce qui use le plus une âme délicate, c'est le doute. Et, averti par Simone, il n'hésita point à trancher dans le vif de cette âme dont la convalescence lui avait paru marcher de pair avec celle du corps.

Maintes fois, presque quotidiennement, M. et Mme Lehallier étaient venus ou avaient envoyé prendre des nouvelles à La Falconnière. Aussitôt qu'il fut rétabli, Max alla les remercier.

Lors de cette première visite, on peut le croire, le nom de Simone ne fut même pas prononcé. Mais, petit à petit, et ses visites se multipliant, le jeune homme sentit renaître en lui cette curiosité singulière, qu'il avait éprouvée déjà dans une circonstance analogue, de savoir ce qui était advenu ou ce qui adviendrait à sa fiancée perdue. Soit qu'il cédât au besoin d'essayer ses forces, soit qu'il fût sûr de lui-même désormais, il s'ingéniait à susciter des occasions de revenir sur le passé, d'expliquer ou de commenter la disparition de Simone. Aline et son mari firent d'abord la sourde oreille. Puis, voyant l'insistance tranquille de leur ami, ils se mirent à lui parler de la fugitive sur un ton évasif, mais toujours bienveillant. — Cette bienveillance choqua fort M. de Pontvicq.

— Savez-vous, finit-il par leur dire, comment,.. en quels termes, elle m'a signifié mon congé?

Il faisait mine, en parlant, de tirer un papier de sa poche. Mme Lehallier l'arrêta du geste et, avec une moue déprécative et câline :

— A quoi bon? mon cher ami... Nous savons... presque. Mais il ne faut pas juger les coupables dont on n'a pas entendu la défense, connût-on bien leurs fautes.

— Vous avez donc entendu sa défense, à elle?

— Je ne dis pas cela, — fit Aline d'un ton bref, marquant son désir de ne pas prolonger l'entretien sur un sujet qui lui avait été imposé.

— Un seul mot encore... Est-elle mariée?

— Non.

— Se mariera-t-elle prochainement?

— Ah! fit Mme Lehallier avec un sourire contraint. Voilà déjà deux questions au lieu d'un mot... Eh bien! oui, elle se mariera prochainement... Mais nous n'assisterons pas à son mariage.

— Vous voyez bien!.. Au fond, vous êtes aussi sévère que moi.

— Pardon! je suis sévère pour mon frère, plus que pour elle. Et, croyez-moi, réservez votre sévérité,.. suspendez même votre jugement.

— Oh! j'ai pardonné... Dans six semaines, je m'embarquerai pour un voyage qui sera vraiment au long cours, car il durera deux ou trois ans.

— Dans six semaines? fit M. Lehallier, qui n'avait encore rien dit. A ta place, il me semble que je n'attendrais pas tout ce temps-là... Ce n'est pas gai, La Falconnière!.. même quand on y trompe comme toi noblement son ennui par la bienfaisance, par d'intelligentes largesses et de hardies innovations agricoles.

Cette remarque engendra tout de suite, dans l'esprit de M. de Pontvicq, le soupçon que, le mariage de Simone étant prochain, ses amis Lehallier n'auraient pas été fâchés de le savoir à l'autre bout du monde, ou, au moins, en train de passer la ligne.

« Ah! se disait-il en s'en retournant, ils s'abusent, les chers amis, s'ils s'imaginent que je vais me remettre la cervelle à l'envers, parce que j'apprendrai que, tel jour, à telle heure, M. le baron de Talayrac a épousé ou épousera Mlle Simone de Nives... Mon infirmité cérébrale procédait toute d'un manque d'harmonie entre mon scepticisme philosophique et une tendance affective de ma nature morale, simple anomalie, un legs maternel peut-être... Les secousses de mon cœur me répondaient dans la tête. Mais, maintenant que le cœur est mort ou calmé, maintenant que mon esprit en a vu et arrêté le désordre irrationnel, je défie le sort et les dieux d'y souffler encore une fois la tempête... ou seulement d'y insuffler la vie! »

Le sort et les dieux sont très jaloux de leurs prérogatives, dont la plus essentielle est de contrarier ou de contrister les humains. Aussi ne fait-il pas bon les défier. Et c'est ce que vit bientôt le comte de Pontvicq.

A quelques jours de là, en effet, il mettait de l'ordre dans ses papiers, en prévision d'un prochain départ, quand on lui apporta son courrier du matin. Comme il venait, tout justement, de retrouver la feuille parcheminée qui, certain soir lumineux et lointain, lui avait été jetée par Simone ainsi qu'une aumône, une promesse ou un défi, il repoussa d'un revers de main, avec impatience, le paquet, d'ailleurs peu volumineux, de missives et de journaux, qu'on avait déposé sur sa table, et parmi lequel il ne remarqua pas, tout d'abord, une grande lettre, dont l'enveloppe, toute semblable à celles que l'on emploie maintenant pour les billets de part fashionables, ne paraissait rien contenir d'intéressant.

Très absorbé par les songeries qu'avait évoquées tout naturellement le malfaisant papier, M. de Pontvicq revivait en esprit le temps écoulé depuis que ce détestable et gracieux grimoire avait marqué pour lui l'ère des longues affres et des courtes ivresses.

Heures de souffrance, minutes de joie, tout renaissait dans son souvenir. Et, le compte fait, il n'était pas sûr que ceci n'eût pas payé cela... Ah! si seulement Simone était morte! S'il n'y eût pas eu d'avenir pour elle, non plus que pour lui-même! S'il n'y eût eu qu'un passé douloureux et charmeur, à oublier ou à rajeunir, de poétiques et tièdes cendres, à enfouir ou à raviver! Mais, savoir que, bientôt, à l'heure même peut-être...

Et il se maudissait de ne pas avoir encore appris à se défendre contre les maléfices de cette imagination tracassière, qui ne permet point que nous demeurions jamais, fermes sur nos ancres, dans les ports de salut que la philosophie ou l'expérience nous ont ouverts. Esprit ou matière, l'homme n'est donc pas tout à la terre, puisqu'il n'est parqué nulle part, puisque le temps et l'espace sont à lui... hélas! Mais, du moins, soyons aussi peu idéalistes que possible. Si quelques-uns de nos élans nous affranchissent du joug terrestre, tant de liens nous attachent au sol par la chair! Ayons le minimum de spiritualisme, puisque nous avons, sans doute, le minimum de spiritualité, dans la hiérarchie des êtres pensans... Et, pour commencer, bannissons de nos entours tout ce qui nous incite au rêve, au souvenir, aux impressions renouvelées qui éternisent ou réveillent nos souffrances... Enfermons-nous jalousement dans le lieu où nous sommes, dans le moment qui nous appartient. Ce qui n'est plus, comme ce qui n'est pas encore, chimère, néant!... Meurent les chimères! Meure le passé!

Ayant ainsi songé tout haut, Max, d'un mouvement brusque, violent, voulut déchirer le feuillet qu'il tenait entre ses doigts. La contexture du pseudo-parchemin résista plus qu'il ne l'avait prévu. Il dut s'armer de ciseaux. « Est-ce un présage de l'inutilité de ces petites précautions philosophiques? » se demanda-t-il en s'apprêtant, avec une irritation puérile, à taillader la feuille récalcitrante. Mais voilà le courrier délaissé, — que les mains de Max, à la recherche de ses ciseaux, ont encore repoussé vers le bord de la table, — qui glisse et se répand sur le parquet. Et, alors, les regards du jeune homme sont attirés par la grande enveloppe.

Cette enveloppe était fermée, scellée même. Car, retournée dans sa chute, elle présentait aux yeux un élégant cachet, fort correct, sans imperfections ni bavures. C'était donc évidemment une lettre, une lettre de quelque importance, et non un billet de part ou un prospectus, comme le destinataire l'avait supposé d'abord, — s'il avait supposé quelque chose. — Quoi que ce fût, il y avait là une particularité qui eut le don de piquer au vif la curiosité du comte, lequel ramassa la lettre prestement. Il la retourna et reconnut l'écriture de Simone. Le cœur figé, il brisa, émietta le cachet sous l'effort maladroit et trépidant de ses doigts.

Outre le double faire-part traditionnel, qui annonçait quelque mariage, un petit billet, coquettement plié en triangle, s'échappa de l'enveloppe éventrée. Max le lut ou le parcourut en un clin d'œil, quoique ce fût assez long et écrit d'une écriture fine et serrée. Puis, livide, il s'élança au dehors, en demandant sa voiture, comme si la folie l'eût soudain reconquis, d'un rapace et terrible coup de harpon.

Après quelques minutes, le jeune homme, ayant achevé à la hâte de s'habiller, rentra dans son cabinet, reprit le billet, qui était resté ouvert sur la table, et en recommença la lecture. Il jeta ensuite un regard sur la double lettre d'invitation; mais cet officiel et froid avis n'avait vraiment plus rien à lui révéler. Quant à la petite et coquette épître, elle disait ceci :

« Le mariage est pour onze heures, à l'église du village. Quoiqu'il doive être célébré dans une assez stricte intimité, presque sans témoins, je ne vous demande pas d'y assister : votre présence ne l'égaierait point. Du reste, il est probable que, prévenu tardivement comme vous le serez (par mes soins), vous auriez du mal à arriver à temps, le voulussiez-vous. Mais, au cas où il vous plairait de me voir encore une fois, partez dès que vous aurez reçu ce message d'hyménée. Si vous manquez le mariage, vous serez du moins tout porté pour l'enterrement,.. l'enterrement de la jeune fille impudique, morte vierge en vous aimant.

« SIMONE. »

« *P.-S.* — Il est possible que vous désiriez, avant de vous mettre en chemin, quelques éclaircissemens. Vous les trouverez, sans doute, chez Aline, laquelle, en lisant ces lignes, que vous lui montrerez, se considérera, je pense, comme suffisamment déliée du serment qu'elle m'a fait de ne vous rien apprendre qui soit en contradiction avec ce que vous avez cru. Héroïquement, je devrais aller jusqu'au bout, me taire jusqu'à la fin... Certes, je le devrais. Ce silence serait une courageuse, une sublime prolongation de mensonge. Mais je ne suis point, par malheur, une héroïne. Le peu de vertu que j'ai eue, que j'ai peut-être encore, c'est à vous que je le dois, à votre ascendant longtemps secret, longtemps renié, puis voluptueusement subi. Je ne veux pas que vous continuiez de croire que je suis retombée plus bas que jamais. Je veux bien me sacrifier, mais à condition que vous le sachiez. Adieu et... merci tout de même! — Consolez Aline, qui s'imagine que mon mariage avec son frère est le dernier terme de mon sacrifice. Au

fait, pourquoi ce mariage? La mort suffisait. Je vais vous le dire, pourquoi, bien que mon *post-scriptum* soit un peu long déjà pour ma lettre. D'abord, je me venge mieux ainsi d'un homme qui m'a fait deux fois du mal,.. la seconde fois surtout, quand il est venu se jeter entre vous et moi qui allions être unis, hélas! Ensuite, ce sera *plus convenable,* puisque l'usage est d'épouser le premier homme qu'on a aimé, dût-on le haïr plus tard, et alors même qu'on le détesterait déjà.

« S. »

Max poussa son cheval jusqu'à le crever presque et entra tout courant chez ses amis. Sans mot dire, il plaça la lettre de Simone sous les yeux d'Aline, qui jeta un cri.

— Partez ! Partons tous trois... C'est aujourd'hui même...

— Je le sais. Le billet de part annonce le mariage comme devant avoir lieu le 16 mars... Arriverons-nous ?

— Il faut essayer : c'est sa vie peut-être !

Un train partait pour Paris deux heures plus tard, c'est-à-dire un peu avant midi. En route, Aline raconta à M. de Pontvicq la scène qui avait déterminé la résolution de Simone et lui avait dicté son billet mensonger. La jeune fille ayant surpris, par la trahison du délire, la véritable pensée de Max, avait voulu, coûte que coûte, rompre le lien douloureux qui attachait à elle son fiancé. Elle s'était noircie, calomniée, et avait demandé le secret à son amie. Mais elle n'avait pas laissé entendre qu'elle songeât à s'affranchir par la mort de l'exécution de son projet annoncé.

Vers la fin du jour, les trois voyageurs arrivaient à Paris, qu'ils traversaient sans arrêt ; et, à sept heures, une voiture les déposait devant la grille de La Baronnie.

XII.

Le château de La Baronnie appartenait à Robert de Talayrac, conformément au vœu de sa mère, qui avait légué à Aline l'hôtel de l'avenue d'Iéna. Et c'était à La Baronnie, ou plutôt au village voisin, qu'avaient été célébrées, le matin même, les tristes épousailles.

Simone l'avait voulu ainsi, bien décidée, disait-elle, à n'admettre personne à la cérémonie, hors les témoins indispensables et un petit nombre d'amis, juste ce qu'il en fallait pour ne pas avoir l'air de se marier en cachette. Ni retentissement ni clandestinité ; c'était son désir, sa volonté, ses ordres.

Une messe basse, quelques poignées de main, un lunch très court : le strict nécessaire, et tout cela expédié en hâte, sous prétexte qu'il fallait partir de bonne heure pour le voyage de noces. Les rares invités avaient compris qu'il était inutile de chercher à égayer et surtout à prolonger une fête si étrange, et ils n'avaient pas tardé à déguerpir, glosant à perdre haleine sur ce qu'ils venaient de voir, allégés comme après une corvée.

Le parc désert, avec ses arbres encore nus, était d'une tristesse morne. Mais plus morne encore le château, où rien ne semblait vivre ni bruire, sauf un coin des communs où un cheval attelé mâchait son mors.

On fit quelque difficulté pour livrer passage aux arrivans. Cependant, Mme Lehallier s'étant fait reconnaître, toutes les portes s'ouvrirent devant elle, et elle se trouva bientôt en présence de son frère. — M. Lehallier et M. de Pontvicq étaient restés dans le parc.

— Comment! toi, Aline!.. Tu te ravises un peu tard, ma chère... Les cierges sont éteints depuis longtemps, et on n'allumera pas de lampions ce soir...

Il était calme à son ordinaire, vêtu d'un costume de ville, l'air un peu préoccupé peut-être, mais n'ayant nullement la mine d'un homme qui, tout frais marié, vient d'assister ou de prendre part à un drame dont le dénoûment l'a rendu veuf avant même la consommation du mariage. Aline, après un rapide examen de son frère, se sentit soulagée.

— Et... Simone? fit-elle en hésitant. Comment va-t-elle? Où est-elle?

— Elle est légèrement indisposée, répondit Robert en plissant le front d'un air mécontent, mais non tragique. Tantôt, elle a manifesté le désir de rester seule pendant une heure ou deux, pour se reposer avant notre départ. Elle s'est retirée dans sa chambre, dans sa chambre de jeune fille, dans celle qu'elle a si souvent occupée ici. C'est un caprice; elle n'a pas voulu de l'appartement que j'avais fait préparer pour elle. Caprice assez naturel, au surplus... Mais je suis surpris qu'elle n'ait pas encore reparu. Et, quoiqu'elle m'ait prié de la laisser dormir...

— Je puis y aller, n'est-ce pas? interrompit Aline oppressée.

Une inquiétude poignante venait de la ressaisir.

— Tu connais le chemin. Va, si tu veux... Mais tu me permettras de m'étonner qu'après m'avoir traité...

— Tout ce que tu voudras, plus tard, en fait d'explications et d'excuses... Je cours... Pourvu, mon Dieu!...

— Alice!.. Quoi? qu'y a-t-il?

— Viens avec moi. Nous le saurons ensemble...

La nuit était tombée, mais ni l'escalier ni les corridors n'étaient encore éclairés. Sans lumière, à tâtons, Aline, suivie de Robert, essaya d'ouvrir la première porte du petit appartement de Simone, voisin de celui qui avait été si longtemps le sien, du vivant de sa mère. Elle n'y put réussir. Son frère, impatient, jeta la porte en dedans d'un vigoureux coup de genou. Alors, la jeune femme, ayant aperçu une lueur assez vive sous la seconde porte, fit signe à son compagnon, avec un geste suppliant, de se taire. Et elle frappa doucement. Il n'y eut aucune réponse, mais seulement un frôlement de jupe contre la porte, puis le bruit d'un verrou introduit avec précaution dans sa gâche. Aline secoua la porte, qui, déjà fermée à clé précédemment et consolidée encore par le verrou, s'ébranlait à peine sous un si frêle effort.

— Il faut l'enfoncer! dit-elle tout bas à son frère. Vite! je t'en prie!.. Tu ne sais peut-être pas... Mais Simone veut se tuer... Et elle est encore vivante, là, derrière cette porte... Je l'ai entendue... Toi aussi, n'est-ce pas? Le courage lui a manqué, sans doute... Allons! Qu'attends-tu donc?

En effet, le baron de Talayrac, qui avait appuyé un moment sa main sur le battant de la porte, comme pour en éprouver la solidité, semblait se raviser et renoncer à l'entreprise.

— Elle t'a prévenue?.. C'est toi qu'elle a avertie, toi-même, toi seule? demanda-t-il entre haut et bas à sa sœur.

— Qu'importe! Moi ou...

Elle s'arrêta, inquiète, effrayée de l'impression qu'allaient peut-être produire ses paroles.

— Ou Pontvicq, n'est-ce pas? reprit M. de Talayrac en achevant la phrase d'un air sombre, presque cruel. Mais tu n'es pas venue seule!.. Où est ton mari?.. Et où est Max?

— Ah! c'est trop odieux! s'écria Aline en faisant mine de s'élancer vers le fond du corridor. Heureusement, en passant par ma chambre...

— Reste ici! Je te défends de bouger!

Il l'avait saisie au passage et la maintenait défaillante dans sa main rigide et tenace comme une mâchoire d'étau.

Mais, bientôt, il appliqua son oreille à la porte de Simone, entre l'huis et le chambranle. Puis, il desserra les doigts qui avaient étreint et meurtri le bras d'Aline. Et, enfin, d'une puissante et irrésistible pesée de tout son corps robuste, il fit céder et la serrure et le verrou.

Éblouis tous deux par une lumière intense, le frère et la sœur reculèrent d'abord. Mais, presque aussitôt, un cri jaillit des lèvres d'Aline, déchirant, terrible, lequel, répercuté lugubrement à travers

le château, alla jusqu'au milieu du parc toucher au cœur les deux hommes qui s'y promenaient côte à côte, dans l'ombre, en attendant le retour ou l'appel de la jeune femme.

Dans la chambre virginale, tendue d'une étoffe de couleur crème à bouquets de fleurs des champs, les bougies, toutes allumées, de deux candélabres, jetaient, faisceaux de flammes, une clarté de fête. Et, au bord d'un lit étroit et bas, de bois de rose, Simone, en costume de voyage, reposait inanimée, un bras replié sur son corsage, l'autre pendant jusqu'au tapis. Quelque chose brillait sur sa poitrine, dans la fente du corsage entr'ouvert : on eût dit un bijou d'or à demi caché par les doigts. — Loin, bien loin du lit, comme à l'abri des gouttelettes purpurines qui avaient rejailli sur le tapis, la toilette de mariée gisait affaissée, mais ayant encore un peu de la forme parfaite du corps qui s'y était moulé naguère.

Aline s'était précipitée vers son amie, puis rejetée en arrière avec horreur. Comme Robert allait l'imiter peut-être, Max, précédant M. Lehallier, parut sur le seuil de la chambre. Alors, furieux, M. de Talayrac, que sa sœur eût pu croire partagé, un moment, entre le chagrin de ce deuil tragique et le remords de son crime ignoré,— dont il doutait lui-même, car il n'était pas sûr de l'instant où Simone, triomphant de ses hésitations dernières, s'était frappée, — M. de Talayrac se retourna pour barrer la route aux survenans, ou plutôt à son ancien ami.

— N'entrez pas! s'écria douloureusement Aline agenouillée et qui fondait en larmes. N'approchez pas! C'est trop affreux : elle est morte!..

Encore une fois, la dernière, les deux rivaux s'étaient rencontrés dans le même élan vers Simone. Et M. Lehallier avait dû craindre d'avoir à les séparer. Mais Robert, décidément vaincu, avait laissé retomber son bras après un seul geste de menace, tôt abandonné, et, s'effaçant :

— Passe, dit-il à Max. Morte, elle est à toi!.. car tu as eu son âme.

Ni l'un ni l'autre n'avaient eu son corps : ils pouvaient l'un à l'autre se pardonner.

HENRY RABUSSON.

LA RENONCIATION

DES

BOURBONS D'ESPAGNE

AU TRONE DE FRANCE

III[1].

ENREGISTREMENT DES RENONCIATIONS. — LES CORTÈS ET LE PARLEMENT. LA LOI SALIQUE. — CONCLUSION.

IX.

Louis XIV s'était engagé formellement à ne plus donner asile au fils de Jacques II quand la paix serait faite ; mais il témoignait les plus déférans égards à la veuve du feu roi d'Angleterre, et il exigeait toujours que le prétendant fût traité en souverain. Les Stuarts étaient encore l'objet de sympathies nombreuses et dévouées, armes puissantes entre les mains du roi de France, qui s'en était déjà servi avantageusement dans l'intérêt de sa politique, et qui n'eût pas hésité à en faire usage de nouveau pour vaincre les dernières résistances du gouvernement de la reine. La

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

petite cour de Jacques-Édouard Stuart siégeait officiellement à Saint-Germain, défrayée par nos subsides. Il avait sa chancellerie et ses ministres. Lord Middleton dirigeait ses affaires extérieures; un officier irlandais réfugié sur le continent, Bourk, appelé le chevalier du Bourk depuis qu'il avait reçu l'ordre de Saint-Jacques, le représentait en Espagne. Brave soldat, causeur aimable, habile à discerner les moyens qui font parvenir un courtisan et qui le maintiennent en faveur, sachant parler et écrire agréablement le français, entretenant avec Torcy une correspondance régulière qui confirmait ou redressait parfois les informations de nos ambassadeurs, Bourk s'était insinué fort avant dans les bonnes grâces des jeunes souverains et dans la confiance de la camarera-mayor. Les armes d'Angleterre figuraient sur sa demeure; il jouissait pleinement, à Madrid, des prérogatives attachées à la personne d'un ministre plénipotentiaire.

Quel rôle pourrait y jouer cet agent respectable et respecté de Jacques-Édouard, en présence du haut personnage que le gouvernement de la reine allait envoyer en Espagne? A la vérité, lord Lexington devait attendre, pour revêtir officiellement le caractère d'ambassadeur, que l'assemblée des cortès eût enregistré les renonciations (1); mais, lorsque cette imposante et solennelle formalité aura été accomplie en sa présence, quel sera, aux yeux de Philippe, le véritable représentant de la Grande-Bretagne en Espagne? Le comte de Lexington, agent de la reine Anne, ou le chevalier du Bourk, agent du roi Jacques III, son auguste frère? Comment éviter les pénibles froissemens, les méfiances ombrageuses, les rencontres irritantes qui ne pourront manquer de se produire? Comment concilier les nécessités de la politique avec les égards dus à la majesté déchue de la veuve du roi Jacques II et de son fils? Torcy et du Bourk redoutaient ces difficultés inévitables, dont le mauvais vouloir de Philippe, à l'égard de la reine, pouvait accroître l'importance. Aux lettres du premier, qui sollicitaient ses directions, lord Middleton n'avait répondu que par le silence. Obéissant aux ordres de Louis XIV, Torcy traça nettement au chevalier la conduite qu'il devait tenir dans ces circonstances délicates. Le roi ne pouvait admettre qu'une question d'étiquette, si respectable qu'elle fût, vînt compromettre l'œuvre capitale de la pacification : « Il n'y a pas de doute que ce sera un sujet de querelle de la part de M. Lexington, si, en arrivant à Madrid sans caractère, il y trouve un envoyé d'Angleterre reconnu en cette qualité. Il n'est pas agréable qu'il débute par des plaintes, sa mission regardant des

(1) Louis XIV à Bonnac. Fontainebleau, 12 septembre 1712.

affaires aussi importantes. Le mieux serait que le roi d'Angleterre fît cesser votre titre et vous laissât à Madrid jouissant des mêmes avantages dont vous avez dû jouir jusqu'à présent. En attendant qu'il vous envoie ses ordres, vous ne pouvez mieux faire que de suspendre toute fonction d'envoyé,.. en sorte que le roi d'Espagne ne se trouve pas embarrassé entre les ménagemens qu'il voudra observer pour le roi d'Angleterre et les égards qu'il faut qu'il ait aujourd'hui pour la reine de la Grande-Bretagne (1). »

Le chevalier avait prévu ces ordres, qui furent confirmés quelques jours après par Jacques-Édouard lui-même, et, bien avant de les avoir reçus, il s'était, sur les conseils réitérés de Bonnac, exécuté sans résistance, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, avec un empressement dont lui sut gré Louis XIV.

Arrivé à Saint-Sébastien dans les premiers jours de septembre, le comte de Lexington avait déclaré tout net qu'il ne mettrait pas les pieds à Madrid tant que Bourk serait revêtu d'un caractère officiel et qu'on verrait les armes de la Grande-Bretagne décorer la façade de sa maison. Ces armes disparurent. Le chevalier demanda et obtint une audience de congé, et, s'il ne cessa pas de se rendre au palais, où il devait se rencontrer, plus d'une fois, avec Lexington, ce fut en simple courtisan, toujours écouté avec attention par le roi, toujours bien accueilli de la reine, dont le noble cœur n'eût pas voulu qu'on éloignât de sa personne ce respectueux et fidèle ami de la première heure. « Vous avez vu depuis, par les ordres qui vous ont été envoyés, — manda Torcy à l'ancien représentant de Jacques III, — que la démarche que vous avez faite en quittant le caractère dont vous étiez revêtu est entièrement conforme aux intentions du roi d'Angleterre, et il n'y a qu'à louer la manière dont vous avez pris votre parti sur ce sujet, dans une conjoncture où il n'y avait pas de temps à perdre, pour prévenir les difficultés qu'il était aisé de prévoir. »

Philippe médite, d'après les conseils de Bonnac, de recevoir solennellement à Madrid lord Lexington, comme son aïeul a reçu Bolingbroke à Fontainebleau. Ce serait commettre une faute contre les lois de l'étiquette et aussi contre la dignité royale, puisque les fonctions de l'envoyé britannique ne sont pas encore officielles, puisque sa mission, qui consiste surtout à contrôler publiquement les actes du roi et des cortès, a un caractère de méfiance qui frappe tous les regards. Les représentations du chevalier et le bon sens de Louise-Marie épargneront cette faute au jeune roi (2). Lexington,

(1) Torcy au chevalier du Bourk. Versailles, 26 septembre 1712.
(2) Du Bourk à Torcy, 16 octobre 1712.

au reste, ne compte nullement sur les honneurs qu'on a tout d'abord résolu de lui faire rendre par la population et les autorités de la capitale. « C'est un vrai Anglais, écrit Bonnac, qui met, dans la poursuite des affaires dont il est chargé, toute la fermeté et la hauteur dont cette nation est capable (1). Or, jusqu'à nouvel ordre, il entend ne contracter aucune obligation envers le roi d'Espagne, qu'il considère encore comme l'ennemi de sa souveraine et de son pays. Depuis Saint-Sébastien, il a voyagé, pendant plusieurs jours, à dos de mule, comme un simple particulier, et il a prié son compatriote, le banquier Arther, de lui envoyer son carrosse à une journée seulement de la capitale, afin qu'il y pût faire une entrée décente. La politesse ne lui ayant pas permis de repousser les obséquieuses instances du gouverneur de Burgos, il est arrivé, le 18 octobre, à Madrid, dans la voiture d'un fonctionnaire du royaume, et cette voiture l'a mené chez le duc de Popoli, dont il a dû, à son corps défendant, subir la pompeuse hospitalité, que défraie généreusement la bourse du roi. « Mais il s'est hâté de louer une maison, — mande, le 24, du Bourk à Torcy, — et il y va loger aujourd'hui. La magnificence avec laquelle on l'a traité lui fait de la peine, car il ne paraît pas dans le dessein de faire ici une figure qui y réponde. »

S'il faut en croire le chevalier, dont les pénibles mécomptes expliquent suffisamment la sévère partialité, le comte de Lexington n'a de noble que le nom et le titre. Ses instincts sont bourgeois et ses aspirations mesquines, ses dispositions malveillantes envers l'Espagne, hostiles, haineuses même à l'égard de la France. « C'est un homme assez particulier, qui n'aime pas le faste. Il a pris une maison de 200 pistoles de rente ; toute sa famille ne sera composée que de vingt personnes... Il n'a pas un seul homme de qualité avec lui... Il faut que je dise à Votre Excellence ce que j'ai pu découvrir des sentimens de ce nouveau ministre et de ses talens. Il hait parfaitement la France, et a déclaré à un homme, qui me l'a dit, qu'il était charmé de trouver dans les peuples, partout où il a passé, une grande aversion pour les Français... Il conta hier soir à une femme de son pays, de laquelle je le sais, qu'entre Saint-Sébastien et Vittoria un vénérable vieillard, qui lui avait donné un magnifique repas, lui dit qu'il crèverait et étoufferait s'il ne lui était pas permis de dire librement ce qu'il pensait de l'infâme nation française. Il ajouta que, partout où il passait, les peuples se mettaient à genoux et l'appelaient le « rédempteur de la tyrannie française. »

(1) Bonnac à Torcy, 6 novembre 1712.

L'envoyé britannique avait annoncé l'intention d'exiger que du Bourk fût banni de la capitale, et, bien qu'Arther lui eût représenté que l'agent de Jacques III « était agréable à Leurs Majestés catholiques, qu'il était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, que les Irlandais étaient comme naturalisés en Espagne, » la cour a reçu une communication à ce sujet. L'accueil n'est pas encourageant : « J'ai proposé à la reine que, si elle trouvait bon que je m'éloignasse, je ferais volontiers un voyage au royaume de Valence; mais Sa Majesté... a traité de ridicule l'idée de Lexington sur mon sujet. N'y a-t-il pas, dit-elle, des Espagnols rebelles à Londres? Le comte de La Corsana n'est-il pas plénipotentiaire à Utrecht (1)? »

Dès son arrivée à Madrid, le représentant de la reine a commencé ses négociations officieuses. Le roi lui a donné audience. Il s'est mis en relations avec ses ministres, ainsi qu'avec Bonnac. Les entrevues sont fréquentes. Chacun travaille, avec un louable empressement, à vaincre les dernières difficultés. Le texte des renonciations, déjà amendé, comme on l'a vu, par l'université d'Oxford, est modifié, une dernière fois, par Lexington, de concert avec la junte qui en a proposé la première rédaction. Il est convenu que Philippe fera sa déclaration royale aux cortès le samedi 5 novembre, qu'on en expédiera immédiatement des copies à Londres et à Versailles (2), qu'après avoir été approuvée et acceptée par les cortès, elle sera enregistrée au parlement de Paris, « chose à laquelle, écrit Bonnac le 31 octobre, on a déterminé le roi avec assez de difficulté (3). »

Au dernier moment, l'étiquette espagnole, dont les exigences se sont montrées parfois invincibles, soulève de nouveaux obstacles. Le comte de Lexington veut assister à la séance. La reine sa maîtresse lui a donné l'ordre de se trouver présent à « la cérémonie de la renonciation, » et il déclare que cet ordre sera ponctuellement exécuté. Mais le président du conseil de Castille affirme qu'une telle prétention ne peut être admise, étant contraire aux lois constitutionnelles du royaume. Il a interrogé les précédens, fouillé les archives : « Ne convient-il pas, dit-il à Bonnac, d'observer ce qui s'est fait dans les renonciations des deux dernières infantes d'Espagne qui ont été reines de France (4)? Or, les regis-

(1) Corsana, comme beaucoup d'autres Espagnols, avait suivi la fortune de l'archiduc. Il était alors l'un des représentans de Charles VI au congrès.

(2) Lexington avait demandé d'abord que l'expédition destinée à son gouvernement portât la signature du roi d'Espagne. Il fallut qu'il se contentât d'une copie collationnée.

(3) Bonnac à Louis XIV et à la princesse des Ursins.

(4) Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, épouses de Louis XIII et de Louis XIV.

tres de *las cortes* prouvent qu'aucun étranger n'y assistait. » Si encore lord Lexington était revêtu du caractère officiel d'ambassadeur, on pourrait déroger aux coutumes pour un aussi haut personnage. Comment faire une telle faveur à un simple particulier? Le comte exige aussi que Bonnac soit présent, afin que le peuple espagnol sache bien que la reine d'Angleterre et le roi de France se sont mis d'accord. Le marquis a fait d'abord de sérieuses objections. Il n'a reçu aucune instruction à cet égard. Peut-il, lui, représentant de l'aïeul, seconder, sans l'acquiescement de son maître, l'agent d'une puissance étrangère dans sa lutte contre le gouvernement du petit-fils? Il répond cependant à Lexington, après quelques jours de laborieuses réflexions, que, « si la difficulté était levée en ce qui le concerne, il ne demanderait pas mieux que d'assister à *las cortes*, pourvu que ce fût d'une manière convenable à son caractère,.. persuadé que Sa Majesté n'approuverait pas sa conduite s'il retardait pour cela, au moins pendant trois semaines, la prompte expédition d'un acte qu'Elle juge si nécessaire (1). » De leur côté, les ministres espagnols ont trouvé un biais. Ce ne sera pas comme ambassadeur, puisqu'il n'a encore aucun titre officiel, ce ne sera pas comme étranger, puisque cela est impossible, ce sera comme personnage de distinction, faisant partie de la suite du roi, comme simple courtisan, que l'envoyé d'Angleterre sera reçu, le 5 novembre, dans la salle des cortès. Lexington accepte l'expédient, contraint et forcé, mais d'assez bonne grâce.

La princesse des Ursins n'avait pas eu à intervenir directement dans ces négociations. Cette fois, on dut agir sans elle, après l'avoir sans doute consultée, et les choses ne s'en passèrent pas beaucoup plus mal. La camarera-mayor était partie pour les eaux de Bagnères vers le milieu de septembre : « Je crois, monsieur, avait-elle mandé à Torcy (2), que je ne me trouverai pas à la réception de *M. de Lexenton*, parce que Leurs Majestés catholiques ont bien voulu me permettre de m'éloigner d'Elles pour trois mois. Des étourdissemens et une enflure qui s'augmentent me forcent d'aller chercher à Bagnères le remède pour me guérir. Il y a deux ans que je devais faire ce voyage pour les mêmes maux. J'en fus empêchée par la maladie de la reine. A cette heure que toute cette famille royale ne saurait se mieux porter qu'elle fait, et que leurs affaires prennent un bon train, je prends ma résolution avec moins de peine. »

(1) Bonnac à Louis XIV, le 31 décembre 1712.
(2) Le 4 septembre 1712.

X.

Enfin, le jour fixé pour le dénoûment est venu. Nous laisserons Bonnac faire lui-même le récit, dans sa dépêche au roi du 5 novembre 1712, de la séance des cortès. Comme il y assistait, ce récit en sera plus vivant et en paraîtra plus fidèle.

« ... La signature de l'acte de la renonciation du roi d'Espagne à ses prétentions sur la succession du royaume de France a été faite aujourd'huy, à dix heures du matin, dans la chambre du roi, en présence des conseillers d'état et de plusieurs autres seigneurs. Le sieur Vadillo, secrétaire du conseil d'état, a fait la lecture de cet acte d'un bout à l'autre. Après quoi le roi d'Espagne l'a signé, et, s'étant mis à genoux devant une table sur laquelle les saints Évangiles étaient, il a confirmé, par un serment solennel, ce qu'il venait de ratifier par son seing.

« Les députés des villes qui composent les cortès, ayant été mandés pour trois heures après-midi, le président de Castille, avec les six conseillers qui composent ce qu'on appelle ici la camera, se sont rendus dans l'antichambre du roi d'Espagne, et Sa Majesté, ayant pris le collier de ses ordres, précédée par ces conseillers et par le président, s'est rendue dans le lieu de l'assemblée. Le comte de Lexington et moi l'avions suivie avec plusieurs autres courtisans. La reine, qui a voulu voir la cérémonie et qui a voulu que M. le prince des Asturies la vît, s'est mise, pour ainsi dire, entre nous, et le président de Castille, avec les conseillers qui l'accompagnaient, se sont mis à la droite du roi d'Espagne, et se sont tenus debout et découverts pendant tout le temps qu'a duré l'assemblée.

« Les députés sont demeurés debout et découverts jusqu'à ce que le roi d'Espagne leur ait ordonné de s'asseoir et de se couvrir, après quoi Sa Majesté catholique, leur adressant la parole, leur a fait un petit discours dans lequel il leur a expliqué le sujet pour lequel Elle les avait assemblés. Ce discours, qui était très bien composé et fort touchant, a été prononcé avec beaucoup de dignité et d'une manière dont l'assemblée a paru fort émue.

« Le roi d'Espagne a ordonné ensuite au secrétaire de la camera, qui était debout, de lire un discours plus étendu qu'il avait fait dresser pour instruire plus amplement ses sujets des motifs qui l'avaient déterminé à une démarche si importante. J'ai remarqué avec plaisir, dans ce discours, que les Espagnols rendaient justice au grand secours qu'ils avaient reçu de Votre Majesté pendant le cours de cette guerre. »

Interrompons un instant Bonnac pour résumer, en quelques lignes, la très longue, très adroite, très éloquente harangue que don François de Quincocès, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, du conseil de sa majesté, son secrétaire de la chambre et états de Castille, lut solennellement devant les cortès d'Espagne, le 5 novembre 1712, au nom du roi Philippe V. Elle débuta par un exposé historique de la situation, rappelant, en termes habiles et colorés, le testament de Charles II qui a donné la couronne au duc d'Anjou, issu, par son arrière-grand'mère, du roi Philippe IV ; — l'accueil enthousiaste que fit l'Espagne à son nouveau souverain et les sermens qu'elle lui prêta ; — les puissans efforts des coalisés pour le triomphe des vues ambitieuses de l'empereur Léopold ; — les principaux épisodes de la lutte furieuse et sanglante « durant laquelle la loyauté naturelle des Espagnols donna un lustre nouveau à leur amour et à leur respectueuse fidélité envers Sa Majesté en sacrifiant glorieusement, en toute occasion, leurs vies et leurs biens pour sauver leur honneur et leur liberté ; — les secours efficaces et généreux du roi très chrétien, avec lesquels on a contenu, battu et repoussé l'ennemi de presque tout le continent de la Péninsule ; » — les sacrifices considérables auxquels il a consenti pour soutenir la guerre et pour obtenir la paix ; — les prétentions inacceptables des alliés ; — l'intervention opportune et utile de l'Angleterre ; — enfin, la réunion d'un congrès à Utrecht et la suspension d'armes. « Comme un des principaux mobiles de la guerre a été d'empêcher que les couronnes d'Espagne et de France fussent jamais réunies sur une même tête, on a regardé comme le premier fondement de la paix la nécessité d'établir avec certitude qu'en aucun temps et par aucun accident, ces deux monarchies ne se réunissent en la personne d'un même prince. » Philippe a pu choisir entre les deux couronnes. « Sa générosité royale ne délibéra pas un moment et n'eut pas le moindre doute sur le parti à prendre,.. nonobstant les propositions qu'on lui faisait de nouveaux avantages que l'on avait crus propres à le persuader, mais qui ne lui eussent pas permis de vivre et de mourir avec des sujets si aimés et si fidèles... L'Angleterre a cherché le moyen de mettre à exécution la résolution du roi notre maître comme le fondement pour assurer l'équilibre des puissances de l'Europe. » Cet équilibre serait violemment troublé « si, au défaut de la postérité de Sa Majesté, ce que Dieu veuille détourner, le cas arrivait que cette monarchie retournât à la maison d'Autriche... Il a donc été convenu et accordé par l'Angleterre, et avec Sa Majesté le roi très chrétien, qu'à défaut du roi notre maître et de sa postérité royale, la succession de cette couronne passera à la maison de M. le duc de Savoie, qui descend de l'infante Catherine, fille de

Philippe second... Pour la stabilité et exécution de ces traités, il a été convenu qu'il se ferait des renonciations réciproques par le roi notre maître et au nom de sa postérité royale à la succession possible de la monarchie de France et de la part des princes de la maison de France à celle de cette couronne,.. et il a été jugé convenable que les unes et les autres fussent passées et confirmées dans les cortès, de manière que ces renonciations fussent une loi pour leur donner plus d'autorité et de force et pour la satisfaction réciproque.

« C'est pour cette raison que le roi notre maître a ordonné qu'on vous appelât et qu'on vous convoquât, étant persuadé que le grand zèle de si dignes sujets correspondant, avec soumission, à l'amour infini qui porte ce pieux monarque à procurer le plus grand avantage et la plus grande élévation de cette couronne, vous concourrez, de votre part, à la solennité, à l'autorité et à la confirmation des intentions royales de Sa Majesté. »

« Aussitôt que cette lecture a été finie, ajoute Bonnac, les députés de Burgos et de Tolède, qui ont une ancienne compétence pour le premier rang, se sont venus jeter aux pieds du roi d'Espagne pour lui demander la permission de porter la parole au nom de l'assemblée dans les remercîmens qu'elle voulait leur faire.

« Tous les députés s'étant ensuite levés et découverts, celui de Burgos a pris la parole et a exprimé, dans un discours fort court, mais fort énergique, la reconnaissance des Espagnols de la préférence que le roi d'Espagne donnait à leur nation. Le roi catholique leur a ensuite permis de s'assembler de nouveau pour examiner et approuver l'acte de renonciation. »

Lexington avait cru que ces importantes formalités, qui devaient couronner l'œuvre royale, seraient accomplies sous ses yeux séance tenante. Pourquoi ce délai? Ne cachait-il pas un piège? Bonnac parvint, non sans peine, à calmer les inquiétudes et l'irritation de son soupçonneux collègue, en lui faisant comprendre que les coutumes des cortès s'opposaient à ce que l'enregistrement des volontés du roi eût lieu en sa présence, et qu'en demandant qu'on dérogeât, pour l'amour de l'Angleterre, à de vénérables usages qui ménageaient l'honneur ombrageux des représentans du peuple espagnol, il eût commis un acte impolitique et une imprudence regrettable.

Quant à Philippe, l'acte solennel et décisif dont les députés du royaume venaient d'être les témoins, dont la portée était si grande et dans lequel il avait joué le premier rôle, ne parut lui causer aucune émotion. En quittant l'assemblée, où son attitude digne et froide avait été fort remarquée, il alla tout simplement prendre place, avec la reine, dans un pieux cortège auquel il lui parut con-

venable de se joindre. Au moment de s'y rendre, il demanda au marquis de Bonnac de vouloir bien retarder un peu le départ de son courrier, afin qu'il pût lui remettre quelques lignes de sa main pour son aïeul. « Le roi m'a dit qu'il souhaitait que je différasse le départ de mon courrier jusqu'à ce soir, n'ayant pas le temps d'écrire à Sa Majesté, parce qu'il devait assister à une procession que les pères de la Merci faisaient avec les captifs qu'ils avaient rachetés, et ensuite au *Te Deum* qu'il faisait chanter pour la prise de Bouchain,.. ce qui m'a obligé à différer le départ de ce courrier, quoique je ne doute pas de l'impatience avec laquelle Votre Majesté doit attendre la nouvelle de la consommation de cette grande affaire. » Dans la vie politique du peuple espagnol, les actes religieux de ses rois et la pompe qui les accompagne ont tenu toujours une place considérable. En témoignant, lorsqu'il en trouvait l'occasion, l'importance qu'il leur attribuait, Philippe V faisait preuve d'intelligence et de bon jugement.

« J'ai signé ce matin, écrivit le roi d'Espagne à son aïeul, le soir même du 5 novembre, l'acte de renonciation à la couronne de France, et je l'ai jurée publiquement, et j'ai fait l'ouverture des états cette après-dînée. J'espère que cela facilitera encore la conclusion de la paix avec l'Angleterre, qui doit être contente de tout ce que je fais pour assurer son repos. Il ne me reste pour aujourd'huy qu'à renouveler à Votre Majesté les assurances de la tendresse respectueuse que j'ai pour Elle. »

A cette lettre, Louise-Marie voulut joindre ses félicitations sur la prise de Bouchain, qui venait de couronner la magnifique campagne du maréchal de Villars :

« La campagne qui vient de finir a été bien glorieuse pour vos armes, et je ne doute pas que nous ne nous apercevions bientôt de son utilité en voyant changer de langage à ceux qui, jusqu'à cette heure, n'ont pas voulu suivre l'exemple de l'Angleterre. Je souhaite très fort tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction et à votre repos, et qu'à l'avenir ce ne soit plus les suites de la guerre qui m'obligent à vous marquer ma joie, mais bien la conclusion d'une bonne paix, telle que vous puissiez avoir autant de plaisir que nous avons eu de peine depuis douze ans. La journée d'hier, dont le roi vous rendra compte, avancera apparemment ce grand ouvrage.

« Honorez-moi toujours, je vous en conjure, d'un peu de part dans votre amitié. J'ose dire la mériter par la respectueuse tendresse et la parfaite reconnaissance que j'ai pour vous. »

Philippe venait de renoncer aux droits de sa naissance en faveur de son jeune frère. Le serment public qu'il avait prêté assurait la couronne au duc de Berry après le décès probable du jeune prince

Louis, le fils puîné du duc de Bourgogne. Il jugea convenable de l'informer lui-même du grand sacrifice auquel il avait consenti pour le repos de l'Europe, et il le fit, sinon avec éloquence, au moins avec beaucoup de bonne grâce, ainsi qu'on va le voir par la lettre suivante, dont les Archives des affaires étrangères ont conservé l'autographe :

« Buen-Retiro, le 6 novembre 1712.

« Il y a bien longtemps, mon très cher frère, que je n'ai reçu de lettre de vous ; je ne mérite pas certainement ce silence par l'amitié que j'ai pour vous, dont la vivacité est telle que vous le pouvez souhaiter... Je signai, hier matin, une renonciation à la couronne de France, que je jurai publiquement ; je fis, après dîner, l'ouverture des états de mon royaume où on doit la confirmer. Au milieu des raisons politiques qui m'ont obligé à cette renonciation, pour donner la paix à tant de peuples, accablés d'une si longue et si cruelle guerre, vous devez être persuadé que les sentimens que j'ai pour vous ne m'ont pas permis d'être insensible au plaisir de penser que cela retombât en faveur d'un frère que j'aime si tendrement. J'espère que vous ne le serez pas non plus aux nouvelles marques que vous donne ma tendresse en cette occasion, et je finis, mon très cher frère, en vous assurant que vous pouvez compter sur elle tant que je vivrai.

« PHILIPPE. »

Trois jours après, l'acte de renonciation fut approuvé et enregistré par les cortès. On en dressa immédiatement deux copies, dûment collationnées et certifiées. L'une fut remise à Lexington, qui en accusa réception en se déclarant satisfait. L'autre fut expédiée au roi de France par l'entremise du duc d'Ossone, qui résidait alors à Paris, en attendant qu'il pût aller défendre les intérêts de son maître au congrès d'Utrecht.

« Je crois, répondit Louis XIV à la dépêche que le marquis de Bonnac lui avait écrite le 5 novembre, pour lui faire part de la renonciation du roi d'Espagne, qu'il n'a rien été oublié pour la solennité de cette cérémonie, et je suis bien aise que le comte de Lexington en ait été témoin... Toutes choses étant consommées de la part du roi d'Espagne, il ne reste plus qu'à faire admettre, par l'assemblée des cortès, la renonciation de mon petit-fils, le duc de Berry, et celle de mon neveu (le duc d'Orléans), aux droits qu'ils pourraient avoir un jour à la couronne d'Espagne. Ils en ont

signé les actes, et vous les recevrez avec cette lettre, par un courrier que le marquis de Monteleon dépêche à Madrid (1). »

Cette admission n'était qu'une simple formalité et ne pouvait soulever aucun obstacle, puisque les actes, constatant la renonciation des princes français au trône d'Espagne, avaient été rédigés primitivement, ainsi qu'on l'a vu, par une junte officielle. Il est vrai que l'ombrageuse intervention du gouvernement britannique en avait amendé quelque peu le texte. Mais les modifications que les ministres de la reine y avaient introduites, sur les avis de l'université d'Oxford, pour en faire disparaître toute ambiguïté, pour en accroître la force, ne pouvaient déplaire aux Espagnols, qui respectaient sincèrement leur jeune souverain et chérissaient ses enfans, tout en détestant, du fond de leur cœur, la maison de France. Après avoir été appprouvées par Philippe V, les renonciations de son frère et de son cousin à la couronne d'Espagne furent enregistrées, sans aucune objection par les cortès, dans les derniers jours de décembre.

XI.

Tout ce qui pouvait établir, affirmer, confirmer la volonté libre, expresse, absolue du roi Philippe V, de renoncer, pour lui et ses descendans, au trône de son aïeul, tout ce qui pouvait écarter les soupçons, supprimer les malentendus, dissiper les équivoques, quelque impossibles qu'elles pussent paraître, prévenir les moins redoutables et les moins probables des éventualités, enchaîner à jamais la France et l'Espagne, par la plus inviolable des obligations, figure surabondamment dans l'acte officiel qui fut approuvé, par les cortès d'Espagne, le 5 novembre 1712. On n'a jamais vu, dans aucun document, un tel luxe de prévoyance, une telle accumulation, une telle répétition d'affirmations solennelles et minutieuses. La méfiance des Anglais s'était montrée vraiment prodigue, et elle n'avait pas eu beaucoup plus de ménagement pour le duc de Berry ou le duc d'Orléans que pour Philippe. Reproduire ici, dans toute leur étendue, le texte des trois renonciations, qui ne comprend pas moins de trente-cinq pages imprimées, serait décidément impossible, sans imposer au lecteur consciencieux un ennui profond. Il nous pardonnera l'obligation où nous sommes, pour ne pas trahir sa confiance en lui présentant une étude incomplète, de recommander à sa patiente attention les passages suivans :

(1) Monteleon devait être le second plénipotentiaire du roi d'Espagne à Utrecht.

« Don Philippe, par la grâce de Dieu, roi de Castille, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Mayorque, de Sardaigne, de Cordoue, de Murcie, de Jahen, des Algarves, d'Algéziras, de Gibraltar, des îles Canaries, des Indes orientales et occidentales, des îles et terres fermes de la Mer océane, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et de Milan, comte d'Apsburg, de Flandre, de Tyrol et de Barcelone, seigneur de Biscaye et de Molina, etc... Soit notoire et manifeste aux rois, princes, etc... que l'un des principaux fondemens des traités de paix à faire entre la couronne d'Espagne et celle de France, d'une part, et celle d'Angleterre, de l'autre, pour parvenir à la paix générale, étant d'assurer, pour toujours, le bien universel et le repos de l'Europe, et d'établir un équilibre entre les puissances, afin qu'il ne puisse pas arriver que, plusieurs étant réunies en une seule, la balance de l'égalité qu'on veut établir penche à l'avantage de l'une de ces puissances, au risque et dommage des autres, il a été proposé et fait instance par l'Angleterre, et il a été convenu de ma part et de celle du roi, mon grand père, que, pour éviter, en quelque temps que ce soit, l'union de cette monarchie à celle de France,.. il se fît des renonciations réciproques, pour moi et tous mes descendans, à la succession de la monarchie de France, et, de la part des princes de France et de toute leur ligne présente et à venir, à la succession d'Espagne, faisant réciproquement une abdication volontaire de tous les droits que les deux maisons... peuvent avoir de se succéder mutuellement, *séparant, par le moyen de ma renonciation, ma branche de la tige royale de France et toutes les branches de France de la tige du sang royal d'Espagne*, prenant aussi des mesures... pour que l'on prévienne l'inconvénient qui arriverait si, au défaut de mes descendans, le cas avenait que la monarchie d'Espagne retombât à la maison d'Autriche, que ces états et leurs dépendances, même sans l'union de l'empire, rendraient alors formidable;.. pour cet effet, il a été convenu et accordé par l'Angleterre, avec moi et avec le roi, mon grand-père, qu'à mon défaut et à celui de mes descendans, le duc de Savoie serait appelé à la succession de cette monarchie, lui, ses enfans et descendans mâles, issus en légitime mariage, et, au défaut des lignes masculines, le prince Amédée de Carignan, et, à son défaut, le prince Thomas,.. lesquels, comme descendans de l'infante Catherine, fille de Philippe second,.. y ont un droit clair et connu;.. j'ai résolu, en conséquence,.. par l'amour que j'ai pour les Espagnols, par la connaissance que j'ai de ce que je dois au leur, par la fréquente expérience que j'ai faite de leur fidélité et pour rendre grâce à la divine Providence... de la faveur qu'Elle

m'a faite en me plaçant et en me maintenant sur le trône,.. d'abdiquer, pour moi et mes descendans, le droit de succession à la couronne de France, désirant de vivre et de mourir avec mes aimés et chers Espagnols.

« Afin que cette délibération ait l'effet qu'elle doit avoir,.. de mon propre mouvement, de ma libre, franche et saine volonté, moi, don Philippe, par la grâce de Dieu, roi de Castille, etc,.. je renonce, par le présent acte, pour toujours et à jamais, pour moi-même et pour mes héritiers et successeurs, à toutes prétentions, droits et titres que moi, ou quelque autre de mes descendans que ce soit, ayons, dès à présent, ou puissions avoir, en quelque temps que ce puisse être,.. à la succession de la couronne de France ; je les abandonne et m'en désiste pour moi et pour eux, et je déclare et tiens, moi et mes enfans, héritiers et descendans, pour exclus à perpétuité et inhabiles, absolument et sans limitation, différence ni distinction de personnes, de degrés, de sexe et de temps, du droit de succéder à la couronne de France, et je veux et consens, pour moi et mes dits descendans, que, dès à présent comme alors, moi et mes descendans étant exclus, inhabiles et incapables, l'on regarde ce droit comme passé et transféré à celui qui se trouvera me suivre en degré et immédiatement,.. et auquel successeur immédiat on déférera la succession de la couronne de France, en quelque temps et en quelque cas que ce soit, afin qu'il l'ait et la possède comme légitime et véritable successeur, de même que, *si moi et mes descendans n'eussions pas été nés, ni ne fussions pas au monde*, par ce que nous devons être tenus et réputés pour tels, afin que, ni en ma personne ni en celle de mes descendans, on ne puisse considérer ni faire fondement de représentation active ou passive, commencement ou continuation de ligne effective ou contemplative... Je veux et consens, pour moi-même et mes descendans, que, dès à présent comme alors, ce droit de succession soit regardé et considéré comme passé et transféré au duc de Berry, mon frère, et à ses enfans et descendans mâles, nés en légitime mariage, et, *au défaut de ces lignes masculines, au duc d'Orléans, mon oncle, et à ses enfans et descendans mâles, nés en légitime mariage*, et, au défaut de ces lignes, à mon cousin le duc de Bourbon et à ses enfans et descendans mâles,.. et ainsi successivement à tous les princes du sang de France, leurs enfans et descendans mâles pour toujours et à jamais, suivant le rang et l'ordre dans lesquels ils seront appelés à la couronne de France par le droit de leur naissance,.. afin qu'ils la possèdent comme véritables et légitimes successeurs de *la même manière que si moi et mes descendans nous n'étions pas nés*.

« Et, pour plus grande stabilité de l'acte d'abdication de tous les droits et titres qui m'appartiennent... à la succession de la couronne de France, je me dépossède et me désiste spécialement des droits qui pourraient m'appartenir par les lettres patentes ou actes par lesquels le roi, mon grand-père, m'a conservé, réservé et habilité le droit de succession à la couronne, lesquelles lettres patentes furent données à Versailles au mois de décembre de l'année 1700 (1), et passées, approuvées et enregistrées au parlement... Je les rejette et y renonce, et les regarde comme nulles, d'aucune valeur, comme cancellées et comme si elles n'avaient jamais été données.

« Je promets et engage ma foi et parole de roi que, de ma part et de celle de mes dits enfans et descendans, je procurerai l'observation et l'accomplissement de cet acte, sans permettre qu'il y soit contrevenu directement ou indirectement,.. et je me désiste et sépare de tous et chacun des moyens connus ou inconnus, ordinaires ou extraordinaires,.. pouvant nous appartenir à moi et à mes enfans et descendans, pour réclamer, dire ou alléguer contre ce qui est ci-dessus dit...

« Si, de fait, ou sous quelque prétexte, nous voulions nous emparer du royaume de France,.. faisant ou excitant une guerre offensive ou défensive, je veux, dès à présent comme alors, qu'elle soit tenue, jugée et déclarée pour illicite, injuste, mal entreprise, et pour violence, invasion et usurpation faite contre la raison et contre la conscience et, qu'au contraire, on juge, qualifie juste, licite et permise celle qui sera faite et excitée par celui qui, au moyen de mon exclusion et de celle de mes dits enfans et descendans, devra succéder à la couronne de France . . . . . .

. . . . . .

« Pour plus grande stabilité et sûreté de ce qui est contenu en cette renonciation, et de ce qui est statué et promis de ma part, j'engage de nouveau ma foi et parole royale, et je jure solennellement sur les Évangiles contenus en ce missel, sur lequel je pose la main droite, que j'observerai, maintiendrai et accomplirai le présent écrit et acte de renonciation, tant pour moi que pour mes successeurs, héritiers et descendans, dans toutes les clauses qui y sont contenues suivant le sens le plus naturel, le plus littéral et le plus évident; — que je n'ai pas demandé *et ne demanderai pas à être relevé de ce serment*, et que, si quelque personne le demandait, ou que si cette dispense m'était donnée, *motu proprio*, je ne m'en servirai ni ne m'en prévaudrai,.. et je passe cet acte devant le présent secrétaire de ce royaume, et je le signe et

(1) Nous en avons donné, en partie, le texte au commencement de cette étude.

ordonne qu'il soit signé de mon scel royal, étant témoins acquis et appelés le cardinal don Francisco del Giudice, inquisiteur général, de mon conseil d'état, don Joseph de Valasco y Tobar, connétable de Castille, etc.

« Moi le Roi. »

« A Buen-Retiro, le 5 novembre 1712. »

Moins prolixes et moins diffus, mais non moins affirmatifs ni moins nets, les actes, datés des 19 et 24 novembre, qui constatent les renonciations des fils de France à leurs droits éventuels sur la couronne d'Espagne, débutent par des considérations générales sur l'utilité de l'équilibre des puissances politiques, sur la nécessité de l'établir entre les peuples européens « qui se trouvent presque ruinés à l'occasion des présentes guerres ; » — « sur les dangers dont les menace l'ambition effrénée de la maison d'Autriche, qui deviendrait formidable, même sans l'union de l'empire, si elle unissait l'Espagne à sa monarchie ; » elles se terminent par des déclarations conçues en termes à peu près identiques. Il suffira de reproduire celle qui porte la signature du duc de Berry :

« Charles, fils de France, duc de Berry, etc., à tous les rois, princes, républiques, communautés, et à tous autres corps et particuliers, présens et à venir, savoir faisons, etc. Nous nous déclarons et tenons, dès maintenant, nous, nos enfans et descendans, pour exclus et inhabiles, absolument et à jamais, sans limitation, ni distinction de personnes, de degrés ni de sexe, de toute action et de tous droits à la succession de la couronne d'Espagne,.. et, en conséquence, nous, ni nos descendans, ne devons plus être considérés comme ayant aucun fondement de représentation active ou passive,.. ni tenir droit de notre descendance, ni compter nos degrés des personnes de la reine Marie-Thérèse d'Autriche,.. de la reine Anne d'Autriche,.. ni des glorieux rois leurs ancêtres ; au contraire, nous ratifions les clauses de leurs testamens et les renonciations faites par les dites dames, nos aïeule et bysaïeule ; nous renonçons également au droit qui nous peut appartenir, et à nos enfans et descendans, en vertu du testament du roi Charles second qui, nonobstant ce qui est rapporté ci-dessus, nous appelle à la succession de la couronne d'Espagne, la ligne de Philippe V venant à manquer . . . . . .

« Et, pour plus grande sûreté de ce que nous promettons pour nous et au nom de nos enfans et descendans, nous jurons solennellement sur les Évangiles contenus au missel, sur lequel nous mettons la main droite, que nous le garderons, maintiendrons et ac-

complirons, en tout et pour tout, que nous ne demanderons jamais à nous en faire relever, et que, si quelqu'un le demande pour nous, ou que cela nous soit accordé *motu proprio*, nous ne nous en servirons ni prévaudrons...

« En foy de quoi, etc.

« Signé à Marly, le vingt-quatre novembre, avant midi (1). »

XII.

En exigeant qu'on insérât dans les actes de renonciation sanctionnés par les cortès la clause qui stipulait l'avènement d'un prince de Savoie au trône d'Espagne, pour le cas où la race de Philippe V viendrait à s'éteindre, en obtenant ainsi, pour son allié fidèle, un privilège magnifique, l'Angleterre avait fait, disaient bien haut ses ministres, triompher la cause de l'équilibre européen, si prudemment fondé par les traités de Westphalie. S'il était inadmissible qu'un même souverain fût, à la fois, roi d'Espagne et roi de France, il convenait de prendre, dans la mesure du possible, toutes les précautions nécessaires pour éviter qu'un prince autrichien régnât un jour à Madrid, où les complots des grands seigneurs et les intrigues des moines pouvaient rappeler la maison de Hapsbourg. Toutefois, le mariage d'un prince de cette maison avec une reine d'Espagne pouvait l'y faire rentrer par une porte dérobée. C'était là un péril que les ministres de la reine n'avaient pas prévu, mais auquel avait songé longuement Louis XIV, péril d'autant plus grand, d'autant plus prochain, qu'en vertu des coutumes castillanes la couronne était héréditaire, pour les femmes, par ordre de primogéniture. Abolir ces coutumes, y substituer toutes les rigueurs de la loi salique, ainsi que l'eût désiré tout d'abord le grand roi, il n'y fallait pas songer un instant; c'eût été provoquer témérairement, dans tout le centre de la Péninsule, un mécontentement redoutable; mais les modifier prudemment; faire comprendre aux Espagnols, qui chérissent leurs usages et ont horreur de l'étranger, que, dans leur propre intérêt, il serait habile, non pas d'exclure du trône les infantes, mais d'y appeler, avant elles, tous les descendans mâles de Philippe V, en ligne directe ou collatérale, à la seule condition qu'ils fussent nés sur le territoire du royaume; obtenir, non-seulement qu'ils obtempérassent, sans murmurer, à cette utile transaction, mais encore

(1) La renonciation du duc d'Orléans avait été signée le 19 novembre au Palais-Royal.

qu'ils la demandassent eux-mêmes, tant ses avantages leur paraîtraient évidens; conclure ainsi, entre la loi salique et les vieilles coutumes de Castille, une heureuse et féconde union qui profiterait, en même temps, à la France, à l'Espagne, aux puissances européennes dont elle fortifierait l'équilibre, ce serait faire acte de haute et prévoyante politique.

Cette transaction, qui témoignerait, d'ailleurs, du respect de Philippe V pour les vieilles loi de *son* peuple, et qui serait ainsi de nature à rehausser son prestige, ne pouvait rencontrer, en ce moment, aucun obstacle de la part du gouvernement britannique, puisqu'elle confirmait les précautions qu'il venait de prendre lui-même pour affermir et sauvegarder l'équilibre européen; elle complétait, en quelque sorte, les renonciations; elle était d'autant plus opportune, que les cortès, par lesquelles il était indispensable de la faire sanctionner, siégeaient en ce moment même à Madrid; cependant elle ne fut point réalisée sans peine. Au début, tout parut marcher à souhait. Quelques députés, soigneusement endoctrinés et facilement convaincus, en avaient pris l'initiative; on disait les cortès favorables, mais Philippe comptait sans les résistances du président de Castille, fonctionnaire écouté, estimé, influent, qui se montrait passionnément, étroitement attaché aux vieilles institutions de son pays et qu'on n'avait pas su gagner à la cause royale. « Le roi catholique, écrivait Bonnac à Torcy, le 14 novembre, dans le dessein de profiter de l'avis que le roi lui avait donné pour réformer l'ordre de la succession en Espagne, ayant trouvé moyen de faire faire cette ouverture par les députés de *las cortes*, afin que, ne paraissant pas qu'elle venait de lui, elle fût acceptée avec moins de difficulté, le président de Castille s'y est opposé de toutes ses forces, et a mis quasi tous les membres de ce conseil dans son sentiment... J'espère cependant qu'on le réduira; mais le roi d'Espagne a senti bien vivement la conduite du président de Castille dans cette occasion, et il pourra bien se faire qu'il s'en souviendra après que *las cortes* seront séparées. »

Pour vaincre l'opiniâtreté du président et de ses amis, il faudra faire jouer toutes les mines dont peuvent disposer les conseillers intimes de la couronne. Le père Robinet, confesseur du roi, a consulté mystérieusement du Bourk sur les mesures qu'il convient de prendre en ces conjonctures difficiles : « Je lui ai répondu, mande le chevalier à Torcy, le 21 novembre, que, si on pouvait insinuer aux Espagnols que cette affaire serait glorieuse et très utile à leur nation, et que ce serait le moyen le plus sûr d'empêcher leur couronne de tomber, à l'avenir, entre les mains des nations étrangères,.. ils viendraient eux-mêmes, à genoux, demander en grâce

au roi de faire passer cette loi dans *las cortes*, au lieu que, si la proposition venait en droiture de sa part, ils s'armeraient contre, croyant que ce serait une insinuation de la France. » Le père confesseur, ajoute du Bourk, « a donc pris des mesures très propres pour faire insinuer au conseil d'état, qui doit, avant tout, donner son avis, qu'il convient à la nation de faire officiellement une consulte au roi sur ce sujet. » De son côté, le cardinal Giudice, travaillant dans l'ombre, adroitement et sans relâche, « a su disposer favorablement les conseillers ses amis,.. et il en est enfin résulté une belle consulte au roi, le priant de faire passer cette loi par *las cortes*. » Malheureusement, avant d'être présentée aux députés espagnols, cette consulte doit passer sous les yeux du conseil de Castille. Sur vingt-trois membres qui le composent, vingt l'approuvent sans restriction; mais les trois autres, tout en ne s'opposant point à la présentation de la loi qui doit modifier la constitution du royaume, déclarent que, dans leur opinion, les avantages qu'on lui attribue sont au moins fort *problématiques*. Cette opinion ayant été, à titre d'observation, introduite dans le texte de la consulte, deux membres ont fait remarquer que, du moment qu'elle y figurait, ce texte cessait d'être conforme au sentiment de la majorité; ils ont été brusquement interrompus par le président, qui leur a brutalement imposé silence (1).

Les cortès voteront-elles une loi qui porte atteinte aux usages constitutionnels du royaume, alors que plusieurs conseillers de Castille en trouvent les avantages *problématiques?* Cela est plus que douteux. En conséquence, au lieu de leur soumettre le projet ainsi amendé, Philippe l'a remis à son conseil d'état, qui, « l'ayant examiné, a fait, d'après le chevalier du Bourk, une consulte fulminante contre le conseil de Castille, dans laquelle on priait le roi de marquer son indignation à ce tribunal. » Soutenus par ces fidèles et fougueux auxiliaires, Philippe pouvait recourir à l'intimidation. Il aime mieux user de modération et de bonne grâce. On renvoie, par son ordre, la consulte primitive au conseil de Castille, en le priant de vouloir bien en rédiger une autre dont les termes soient complètement d'accord avec l'opinion de sa majorité. Ce que n'a pu opérer la pression officielle, la condescendance royale l'obtiendra sans difficulté. L'humeur castillane est pétrie d'orgueil farouche et de faiblesse chevaleresque. « La chose fut faite ainsi, ajoute le chevalier en terminant sa dépêche du 12 décembre, sans aucune difficulté et avec beaucoup de soumission de la part du président. »

« J'apprends avec plaisir, avait écrit Louis XIV à Bonnac, le

(1) Du Bourk à Torcy, le 12 décembre 1712.

5 décembre 1712, que mon petit-fils a pris les mesures nécessaires pour faire approuver, par les cortès de son royaume, le changement qu'il veut faire avec raison à l'ordre établi en faveur des filles pour la succession à la couronne d'Espagne. Il est bon qu'elles y soient appelées, mais après tous les masles, et, sans cette précaution, la couronne ne saurait être longtemps dans sa maison. »

« Le changement que Votre Majesté m'avait conseillé de faire apporter dans l'ordre de la succession de ce royaume, répondit l'envoyé de France le 21 décembre, a été enfin approuvé par le conseil de Castille ; mais, le président de ce conseil ayant témoigné assez ouvertement qu'il n'approuvait pas ce changement, Sa Majesté a été obligée de s'assurer, en particulier, de tous les conseillers qui le composent, ce qui ayant réussi, le président, pour n'être pas seul de son sentiment, y a donné les mains comme les autres. On portera présentement cette proposition à *las cortes.* »

Quelques jours plus tard, les députés espagnols discutaient, approuvaient et sanctionnaient la nouvelle loi constitutionnelle.

Il résulta des modifications ainsi introduites dans les institutions monarchiques du royaume par l'*Auto-accordado :* 1° que, désormais, les descendans de Philippe V, en ligne directe ou collatérale, seraient appelés au trône par ordre de primogéniture, à l'exclusion des femmes, pourvu qu'ils fussent nés sur le territoire espagnol; 2° qu'à leur défaut, la couronne appartiendrait à celle des princesses de la maison royale qui se trouverait la plus proche parente du roi défunt; 3° que, les descendans et les descendantes venant à manquer, la couronne serait dévolue à la maison de Savoie.

Cette dernière disposition confirmait l'une des clauses les plus importantes de la renonciation du roi d'Espagne.

XIII.

Quittons maintenant la Péninsule ibérique pour revenir sur un terrain plus familier et mieux connu.

On n'a pas oublié qu'aux termes de la convention qui avait réglé l'armistice, les renonciations de Philippe V au trône de France et des princes français au trône d'Espagne devaient être ratifiées solennellement par les *pouvoirs du royaume.* Dans quelle forme s'effectuera cette ratification, pour qu'on y puisse voir toutes les garanties désirables? Quels sont les *pouvoirs publics* dont elle devra procéder pour que ces garanties soient solides, inattaquables, absolues, imprescriptibles? Les actes diplomatiques, les contrats de mariage qui établissent la reconciation des princesses espagnoles,

épouses de Louis XIII et de Louis XIV, ont-ils épargné à la maison d'Autriche les revendications violentes de ces deux princes? ont-ils empêché le testament du roi Charles second, qui a légué la couronne d'Espagne à un fils de France? La parole, la promesse, la signature du roi ne paraissent pas suffisantes aux ministres de la reine pour conjurer les dangers de l'avenir. N'ont-elles pas été, en maintes circonstances, oubliées, méconnues, ou même audacieusement violées? Ils désirent qu'elles soient appuyées et confirmées par l'approbation de la nation française, aux yeux de toute l'Europe, qui a droit, tant l'affaire dont il s'agit est considérable, à des sûretés particulières. Ils se contenteraient, sans doute, de la ratification des états-généraux représentant la France, comme le parlement représente l'Angleterre, sinon sous la même forme, au moins d'après les mêmes principes, et ils ont exprimé le désir qu'ils soient convoqués à bref délai. Mais Louis XIV s'irrite d'une telle prétention. Elle lui semble excessive, inacceptable. Il la trouve blessante, outrageante, insolente même. « Lui faire apercevoir, dit Saint-Simon, qu'on croyait trouver, dans ses sujets, une autorité confirmative de la sienne, c'était un attentat au premier chef... Il était blessé, là-dessus, dans sa partie la plus sensible, absolu, sans réplique, comme il s'était rendu, et ayant éteint et absorbé jusqu'aux dernières traces, jusqu'aux idées, jusqu'au souvenir de toute autre autorité, de tout autre pouvoir en France qu'émané de lui seul. » De là surgissent des difficultés assez sérieuses, des contestations un peu aigres, des répliques un peu vives, qui, sans compromettre gravement la situation, mettent, pendant quelques jours, la bonne harmonie en péril.

Il s'agit, pour les conseillers de Louis XIV, de mettre d'accord les exigences de la reine Anne et les susceptibilités royales de leur maître. Tâche ardue et glissante que ses ministres et ses principaux courtisans poursuivent avec une ardeur égale, les uns désirant avant tout, comme Torcy et Voysin, trouver l'heureux expédient qui procurera enfin, aux peuples épuisés, les bienfaits d'une paix définitive; les autres, comme Saint-Simon, ardens à profiter d'une occasion qui peut faire ressortir glorieusement l'importance de leurs fonctions et de leurs privilèges.

Autorisés par le consentement tacite du roi, Chevreuse, Beauvilliers, Noailles, Humières, Charost et Saint-Simon, tous les six ducs et pairs de France, ont conféré, à plusieurs reprises et sans pouvoir s'entendre, sur les formes de la sanction qu'il convient, d'après les précédens historiques, de donner aux *Renonciations*, pour les revêtir de garanties suffisantes. Noailles, « qui écorchait la superficie de tout, » écrit très méchamment et assez faussement son

illustre collègue, s'est offert, de lui-même, à faire un mémoire qui embrassât toute la matière et qui expliquât toute la forme par preuves et raisons; » il a promis d'en donner lecture à Fontainebleau dès que la cour y sera arrivée; mais elle y est installée depuis quelques jours, et il n'a pas encore rendu ses oracles. « Nous découvrîmes, ajoute Saint-Simon, qu'il avait des gens obscurs cachés tout au haut de son logement, dans la galerie de Diane qui donne sur le jardin, et qu'il faisait travailler, dont il refondait continuellement l'ouvrage, qui, par là, ne finissait jamais. » Cependant, le temps presse. L'Angleterre insiste. On attend Bolingbroke d'un jour à l'autre; le roi est inquiet; Beauvilliers, dévoré d'impatience, demande, dans le plus grand secret, à son éloquent et savant ami, de rédiger lui-même le mémoire dont on a besoin. Pendant que Noailles « fait suer ses inconnus dans son grenier, » le duc de Saint-Simon, sans les conseils de personne, sans le secours d'aucun livre technique, ne s'aidant que de son imperturbable mémoire, de sa grande expérience et de son infaillible bon sens, consacrant presque toutes ses journées aux exigences mondaines de la cour et ne pouvant guère travailler que la nuit, compose silencieusement et tout d'une traite, s'il faut en croire son propre témoignage, le substantiel programme dont un lettré de haute distinction, M. Prosper Faugère, a publié récemment le texte (1).

La longue étude que le grand écrivain qualifie modestement « de mémoire succinct » porte les traces évidentes d'une hâte excessive, qui ne lui a permis ni d'en serrer la trame ni d'en coordonner les argumens. C'est en même temps l'un des plus remarquables et des plus pesans factums qu'il nous ait été donné de parcourir. Toujours solennel, quelquefois éloquent, il abonde en phrases non moins interminables qu'indigestes, et, tout comme *le Parallèle*, l'un des écrits les plus passionnés de Saint-Simon, en répétitions fastidieuses. Mais, bien que la thèse qu'on y voit exposée ne soit pas absolument nouvelle sous la plume même de son auteur, les preuves qu'il y fait valoir en faveur de ses convictions sont assez originales pour fixer curieusement l'attention.

Il faut, dit *le mémoire succinct*, dont le manuscrit ne compte pas moins de 500 pages, remonter aux sources mêmes de la monarchie afin de fixer la procédure qu'il convient de suivre et de bien définir « les formes légitimes » que l'on doit observer pour procurer à l'Europe toutes les garanties qu'elle demande. Peut-elle les trou-

(1) L'écrit de Saint-Simon est intitulé : « Mémoire succinct sur les formalités desquelles nécessairement la renonciation du roi d'Espagne, tant pour lui que pour sa postérité, doit être revêtue en France, pour y être justement et stablement validée. »

ver dans la sanction des états-généraux ? Non, car ils ne sont autre chose « qu'un corps de complaignans du poids et de la valeur des subsides sans aucune autorité,.. dont la fonction est de présenter des griefs et de se soumettre sans entrer en nulle connaissance de rien ; » — dans celle des parlemens ? Non, « car ils ne sont qu'une juridiction contentieuse... qui ne se peut mêler d'affaires d'état, et n'ont d'action que sur les procès des particuliers, quelque vains efforts qu'ils aient faits pour atteindre à de plus grandes choses ; » — dans les dispositions testamentaires du roi ? Non, évidemment, car « qui pourrait avoir confiance en l'autorité d'un testament royal quel qu'il pût être, après le succès de celui de Charles V et du feu roi, si célèbres, si sages, si applaudis, et sitôt après si solennellement anéantis ? » Seul, *le pouvoir législatif et constitutif* du royaume peut donner la sanction inviolable, imprescriptible que les intérêts de l'Europe exigent. En qui réside ce pouvoir ? L'histoire enseigne qu'il appartint, tout d'abord, aux grands feudataires laïques et ecclésiastiques dont les assemblées régulières portaient le nom de *placita conventa*, que les rois consultaient par nécessité, « dont le concours était indispensable pour les grandes sanctions de l'état, » qui remplacèrent eux-mêmes, à la fin du xe siècle, les rois fainéans par le vaillant Hugues Capet. Sous la troisième race dont ce prince fut le chef, les six grands vassaux dont il tenait la couronne, et qui l'assistaient *nécessairement* dans tous les actes importans de son règne, prirent le nom de *pairs*, et ils consentirent à partager l'exercice du pouvoir avec les plus importans feudataires de l'ancien duché de France, qui furent appelés alors les *hauts barons*. Aux six grands vassaux, pairs de France, à leurs associés les hauts barons ont succédé les ducs-pairs et les ducs héréditaires (1). Leurs biens sont apanages et font retour à la couronne, faute d'héritiers mâles, tout comme ceux des fils de France. On les appelle, dans les vieux récits de l'histoire, « *laterales regis*,.. tuteurs des rois et de la couronne,.. grands du royaume,.. soutiens de l'état,.. colonnes de l'état,.. protecteurs de la couronne. » Ce sont eux qui, par droit de naissance et en vertu de prérogatives incontestables, exercent seuls, avec le roi, le pouvoir législatif et constitutif du royaume. Toutefois, l'histoire démontre que les fonctionnaires « qui ont autorité sur une sorte de chose générale dans tout l'état,.. qui sont, par l'étendue de leurs offices, les moteurs indispensables de tout ce qui se fait en guerre ou en paix, et que l'on appelle, en conséquence, les

(1) « Des ducs vulgairement et improprement nommés à *brevet*, dit le « Mémoire succinct, » on n'en peut faire nulle mention sérieuse, puisque, entre leur invention de nos jours, ils n'ont que quelques honneurs de cour, et encore à vie. »

grands officiers de la couronne (1), ont pris part à presque toutes les mêmes choses grandes que les pairs et avec eux. » C'est là un usage antique et justifié, une tolérance rationnelle qu'il faut tenir pour respectable.

Veut-on des preuves absolument certaines du droit incontestable de la pairie? On les trouvera nombreuses, éclatantes, irréfutables, dans les cérémonies augustes qui accompagnent le sacre de nos rois et dans lesquelles le rôle principal, le rôle essentiel, appartient aux ducs-pairs de France. « Eux seuls, dit le mémoire, ont en leur possession les ornemens royaux; eux seuls élisent et choisissent, et, depuis, déclarent le roi (2); eux seuls le vont chercher jusque dans le sommeil;.. ils le trouvent dormant entre ses rideaux fermés, comme nu, puisqu'il n'a qu'une simple camisole de satin sur sa chemise, comme déchaussé, puisqu'il n'a ni bottines ni éperons,.. qui se laisse lever par qui le prend, et conduire encore assoupi et mal éveillé où on veut le mener; — eux seuls reçoivent le serment qu'il fait à genoux des obligations qu'il contracte envers ses sujets; — eux seuls le sacrent par les mains de l'un des leurs, l'archevêque de Reims, et lui remettent les ornemens qui marquent sa puissance : les éperons, l'épée, la main de justice et le sceptre, pour bien indiquer qu'il tient tous les attributs de la royauté des pairs de France; — eux seuls le couronnent et d'une façon tellement singulière, qu'elle ne s'observe nulle part ailleurs au monde, tenant tous ensemble, au-dessus de lui, une couronne qui ne touche même pas à sa tête et qui est si large et si pesante qu'il n'est géant auquel elle peut convenir, et le conduisant, en cet état, jusqu'au trône qu'on lui a préparé, pour faire bien entendre que le roi ne peut porter qu'avec eux le grand poids de la couronne, que les grandes affaires leur doivent être également partagées en communication, en conseil, en puissance, qu'ils sont les instrumens de tout ce qu'il y a de grand dans l'état, ceux qui approchent et appuient de plus près la couronne, les seuls qui y puissent porter la main, c'est-à-dire *conjuger*, *condécerner*, *conexécuter*, *constatuer*, *conlégislater* avec le roi, valider, autoriser, par leur pouvoir et *par celui de la nation résidant en eux*, ce que le roi doit faire avec leur concours; — eux seuls le proclament, le déclarent, le reconnais-

(1) Ce sont uniquement, d'après Saint-Simon, le connétable, le chancelier, le grand-maître de la maison du roi, le grand-chambellan, le grand-écuyer, les maréchaux de France, l'amiral, le colonel-général de l'infanterie et le grand-maître de l'artillerie.

(2) « Encore que toute femelle ait toujours été exclue de la couronne par tout mâle de la famille,.. nulle loi n'a jamais déféré la couronne à l'aîné des fils des rois de la première ni de la seconde race. »

sent, puisque le peuple ne fait *qu'obéir* à leur exemple, à leur signal, à leur ordre lorsqu'il crie à son tour : « Vive le roi ! » — eux seuls commandent qu'il soit reconnu, révéré, craint, obéi, aimé, servi, et tout cela se fait en présence des trois ordres de l'état, dont le silence marque *un respect qui défère tout aux pairs,* qui obéit et consent à tout ce qu'ils font sans oser prétendre s'unir d'action à eux ; — eux seuls enfin, aux obsèques des rois, portent la couronne, le sceptre, la main de justice pour bien montrer qu'ils sont les dépositaires des emblèmes de la souveraineté royale ; et qu'on n'aille pas dire que l'établissement de l'hérédité monarchique a rendu vaines et puériles ces fonctions « si majestueusement figuratives ; » elles n'eussent point été conservées et scrupuleusement remplies pendant plusieurs siècles, si l'essence du pouvoir constitutif et législatif du royaume avait été modifiée, si la pairie n'avait plus le droit de l'exercer conjointement avec le souverain, si elle avait perdu celui d'élire elle-même le roi de France en cas d'extinction de la race régnante.

Ainsi argumente le « mémoire succinct, » dont voici les conclusions. Les renonciations seront examinées et sanctionnées par le *pouvoir constitutif et législatif du royaume,* c'est-à-dire par le roi, les ducs-pairs, les pairs héréditaires et les grands officiers de la couronne ; leur décision sera jurée solennellement par le roi et tous les assistans sur les saints Évangiles, en présence du reliquaire qui renferme un fragment de la vraie croix ; elle sera transcrite sur quatre parchemins revêtus du sceau royal et destinés, l'un au parlement, un autre à l'abbaye de Saint-Denis, où il sera gardé avec la couronne, le troisième à la cour des comptes, le dernier aux archives de la bibliothèque du roi. Le lendemain, s'il plaît à sa majesté, elle se rendra aux états-généraux convoqués à Saint-Germain, et le grand-chancelier leur donnera lecture, en sa présence, des nouvelles dispositions relatives à la succession royale. Cette lecture sera suivie, « *non pas des avis des personnes,* mais des applaudissemens des états, soit en forme tumultuaire par acclamation, soit par la bouche de leurs présidens, lesquels s'engageront, par serment, à respecter cette loi. » Le surlendemain sera tenu un lit de justice dans lequel le parlement procédera à son enregistrement immédiat, sans délibération et sans commentaire, sous les yeux du roi. Puis elle sera jurée solennellement et successivement par tous les fonctionnaires du royaume.

C'est ainsi que « la sanction ne sera législative que par les vrais et uniques législateurs de droit, et qu'on évitera l'inconvénient terrible de nullité ; c'est ainsi qu'à cette forme essentielle et fondamentale *causa sine qua non,* on ajoutera toutes celles que les plus

anciens usages ont rendues vénérables, sinon nécessaires, lesquelles n'ont, il est vrai, que l'avantage de la satisfaction du plus grand nombre, qui est un avantage innocent, mais témoignent utilement du respect qu'on peut avancer être dû, par les législateurs eux-mêmes, au général de la nation tout entière soumise à leurs lois; c'est ainsi que, sans se méfier de la puissance des uns ni de l'obéissance des autres, on se montrera soigneux de les fortifier de tout ce qui a le plus de vénération parmi les hommes ; » c'est ainsi que l'on pourra sagement concilier les exigences du droit public avec celles de l'amour-propre national et des ministres de sa majesté britannique.

« On ne peut finir plus convenablement un mémoire uniquement entrepris pour la conservation de la patrie, écrit éloquemment le duc de Saint-Simon à la dernière page de son étude, que par demander à Dieu, avec larmes,.. qu'il plaise à sa divine bonté d'éclairer les esprits, de leur inspirer la paix, le dépouillement des motifs particuliers, la recherche sincère du vrai et du bon, l'amour de l'état,.. l'indignation de la jalousie, l'amour de l'ordre, afin que ce royaume,.. qui s'est vu au moment d'être la conquête de ses ennemis, soit traité, pour son intérieur, avec la même miséricorde qui semble recommencer à luire pour ses affaires étrangères et militaires, et qu'il jouisse nombre de siècles de l'effet entier de ces paroles du Psaume : « Que Dieu conduit jusqu'aux portes de l'enfer ou de la mort et qu'il en ramène. »

« Assez court, » malgré les pénibles efforts de ses nombreux collaborateurs, et « fort médiocre pour en parler modestement, » s'il faut ajouter foi à l'opinion de Saint-Simon, le mémoire de Noailles raisonne à peu près dans le même sens que celui de son collègue, mais les deux ducs sont en désaccord sur un point essentiel. L'un, on l'a vu, voulait que le roi fût assisté seulement, dans la décision qu'il devait prendre, par les ducs-pairs, les ducs héréditaires et les grands officiers de la couronne; l'autre, plus libéral, ouvre les portes de ce conseil suprême « en faveur de la noblesse, » aux gouverneurs des provinces et aux chevaliers de l'ordre. Le dissentiment éclate tout de suite; la discussion, d'abord paisible, s'anime bientôt et devient virulente. Noailles a séduit Chevreuse; les ducs de Berry et d'Orléans, les ducs de Beauvilliers, de Charost et d'Humières tiennent pour l'avis de Saint-Simon. Une dernière conférence a lieu dans l'appartement de Chevreuse. « L'affaire pressait, et les Anglais voulaient savoir décidément à quoi s'en tenir. » Le comité des six ducs et pairs est présent. Noailles et Chevreuse plaident leur opinion avec une éloquence et une conviction qui charment l'auditoire sans le convaincre. Beauvilliers le

prend de très haut : « Je vis, disent les *mémoires*, un prodige qui me combla d'embarras et me couvrit de confusion. M. de Beauvilliers résuma en peu de mots le débat, puis, tout d'un coup, cet homme si mesuré, si sage, si accoutumé à n'être qu'un en sentiment et en tout avec le duc de Chevreuse et à lui déférer, se changea en un autre homme. Il rougit et parut avoir peine à se contenir,.. et de là... il tomba sur son beau-frère comme un faucon ; il le traita comme un régent fait d'un jeune écolier qui apporte un thème plein des plus grands solécismes... M. de Chevreuse, petit comme l'écolier devant son maître, embarrassé, confus, acquiesça tout court. M. de Noailles, étourdi,.. demeura muet. » On vote, et l'avis de Saint-Simon passe à l'unanimité.

On peut bien croire qu'il eut le triomphe assez superbe, la modestie étant la moindre de ses qualités. Mais ce triomphe fut éphémère. Convaincre le duc de Chevreuse, battre, humilier le duc de Noailles, obtenir, en faveur du système si longuement développé par « le mémoire succinct, » l'adhésion unanime de ses collègues, c'était sans doute bien flatteur, bien honorable, bien beau ; la cause cependant n'était pas gagnée, le succès restait absolument indécis, tant que le roi persisterait dans son opinion. En vain faisait-on valoir, devant lui, les méfiances des Anglais, qui n'ignoraient point le cas qu'on tenait, soit en France, soit en Espagne, des renonciations, des paroles royales, des conventions diplomatiques, fussent-elles consacrées par les formalités officielles de l'enregistrement, leurs exigences qui ne seraient point satisfaites sans la réunion des États-généraux, la nécessité absolue de la paix, qui ne serait jamais conclue si on ne déférait point à ces exigences, l'exemple des cortès d'Espagne ratifiant les décisions de Philippe V, les prérogatives imprescriptibles de la pairie démontrées par l'histoire elle-même, consacrées par les cérémonies figuratives du sacre. Il n'entendait pas que, dans une circonstance aussi solennelle, la plénitude de son pouvoir royal pût être mise en doute ; « le soupçon d'une autorité confirmative de la sienne le hérissait (1). » Il admettait bien que les renonciations fussent enregistrées, parce qu'elles devaient être insérées dans les conventions que l'on négociait à Utrecht, et que l'enregistrement des traités était une des coutumes du royaume ; que les ducs d'Orléans et de Berry assistassent à la séance de l'enregistrement, parce qu'ils étaient directement intéressés dans la question ; que les ducs et pairs, eux-mêmes, y fussent présens pour rehausser l'éclat de la cérémonie et parce qu'il fallait donner, dans la forme au moins, une satisfaction quelconque à l'Angleterre ; mais

(1) *Saint-Simon.*

il se montrait tout à fait insensible aux magistrales théories du « pouvoir législatif et constitutif » élaborées par le duc de Saint-Simon.

Il fallut se soumettre comme toujours. Pressés d'en finir, convaincus d'ailleurs, par l'invincible résistance de Louis XIV, qu'il leur offrait, dans les circonstances, tout ce que les lois du royaume l'autorisaient à leur donner, les ministres de la reine acceptèrent ses propositions. Dénoncé à Torcy par Nancré, l'un des intimes du duc d'Orléans, et au roi par Torcy, Saint-Simon prit peur. Il avait beaucoup à se faire pardonner, ayant endoctriné l'opposition de longue date et de toutes ses forces. Après avoir mis sa conscience à l'aise en obtenant de son vénérable ami Beauvilliers qu'il voulût bien, non-seulement le *prier*, au nom de leur amitié commune, mais encore lui *ordonner*, au nom des intérêts de l'état, de renoncer aux opinions qu'il avait émises, de réparer le mal inconscient qu'il avait fait, il travailla consciencieusement, de ses propres mains, à renverser l'édifice superbe qu'il avait si laborieusement construit. Grâce à son éloquence, la situation, en quelques jours, changea complètement d'aspect. Les ducs de Berry et d'Orléans acquirent des convictions radicalement contraires à celles qu'on leur avait d'abord inculquées. Tout obstacle fut aplani. L'assentiment aux volontés du roi devint unanime. Il décida que la séance de l'enregistrement aurait lieu le 15 mars 1713, que les pairs de France, notamment son neveu et son petit-fils, s'y rendraient, et que, suivant l'engagement pris envers Bolingbroke, l'ambassadeur extraordinaire de sa majesté britannique pourrait y être présent.

Depuis quelque temps déjà, les relations diplomatiques avaient été rétablies, entre la France et l'Angleterre, par l'envoi simultané du duc d'Aumont à Londres et de lord Shrewsbury à Versailles (1). Ancien chambellan de Jacques II, dont il avait perdu la confiance par son zèle pour la foi anglicane, fougueux partisan, conseiller privé et conseiller d'état de Guillaume III, grand-chambellan de la reine Anne, destiné à remplir, après son ambassade en France, les fonctions de vice-roi d'Irlande et de grand-chancelier de la couronne, à peine âgé de cinquante ans, doué d'une physionomie particulièrement avenante, d'une agréable faconde et d'une affabilité séduisante qui l'avaient fait surnommer dans son pays « le roi des cœurs, » Charles Talbot, duc de Shrewsbury, était un personnage de très grande distinction et de très haute importance. Sa femme, fille du

(1) L'ambassade de France avait d'abord été destinée au jeune Douglas, duc de Hamilton, l'un des plus dévoués serviteurs de la reine. Il fut tué, ou plutôt assassiné dans un duel avec lord Mohun, à la veille du jour fixé pour son départ.

marquis italien Paleotti, le secondait avec beaucoup d'adresse. « C'était, dit Saint-Simon, une grande créature, et grosse, hommasse, sur le retour, qui avait été belle et qui prétendait l'être encore, toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, pleine de rouge et de mouches, et de petites façons, ne doutant de rien, parlant haut et beaucoup en mauvais français, mangeant dans la main à tout le monde. Toutes ses manières étaient d'une folle, mais son jeu, sa table, sa magnificence, jusqu'à sa familiarité générale, la mirent à la mode. » Bientôt sa notoriété fut si bien établie et son influence si incontestée qu'elle obtint, ce que réclamait en vain le roi lui-même, une réforme, non moins complète que judicieuse, de la coiffure féminine! En quelques semaines, lord et lady Shrewsbury avaient conquis dans la société française une place considérable. Accompagné de ses secrétaires et de l'introducteur des ambassadeurs, le duc devait assister à la séance du 15 mars et surveiller l'enregistrement des renonciations du haut de la lanterne qui dominait la grand'chambre du parlement.

Saint-Simon a raconté les principaux incidens de cette mémorable séance avec un art merveilleux, qui les fait vivre sous les yeux charmés de ses lecteurs. L'espace nous manque, à notre sincère regret, pour reproduire les principaux passages de son récit, dans lequel sa verve railleuse, impitoyable pour les gens de robe, qu'il appelle dédaigneusement « ces messieurs-là! » épargne à peine les deux princes du sang, qui lui ont fait l'honneur de le mener, dans leur carrosse, jusqu'à l'escalier de la Sainte-Chapelle. Rappelons seulement ici l'inquiétude silencieuse du duc de Berry, qui répète mentalement le petit discours que lui a composé, pour la circonstance, son ami le duc de Saint-Simon, et qu'il eut tant de peine à apprendre par cœur ; la gaîté jaseuse de Philippe d'Orléans, qui parle bien haut, avec un charmant entrain, de ses courses nocturnes et de ses bonnes fortunes ; le respectueux accueil fait aux princes, que deux présidens à mortier conduisent solennellement à leurs fauteuils et que le premier président complimente en fort beaux termes ; la déconvenue du duc de Berry, qui, après avoir regardé successivement ce magistrat, la compagnie, le duc d'Orléans, « lequel demeure éperdu et rouge comme une pivoine, » ne peut balbutier, de tout son discours, qu'un seul mot : Monsieur! qu'il répète quatre fois de suite avec une confusion lamentable ; l'adroite courtoisie du premier président, qui s'incline gravement et profondément, « comme si la réponse était finie, » puis se hâte de donner la parole aux gens du roi ; l'exposition que font ces derniers, « dans une longue pièce d'éloquence, » des motifs de la réunion, convoquée, sur l'ordre de Louis XIV, pour l'enregistrement des renon-

ciations réciproques du roi d'Espagne à la couronne de France et des princes français à la couronne d'Espagne, ainsi que pour la radiation des lettres patentes du mois de décembre 1700, par lesquelles Louis XIV a réservé les droits de Philippe V au trône de France; la harangue du premier président qui expose et commente les intentions royales; les réquisitions de l'avocat-général Joly de Fleury et les conclusions du procureur-général, enfin le vote de toute l'assemblée, qui opine simplement du bonnet; puis la morgue des ducs et pairs, qui affectent de ne point se lever sur le passage du premier président de Mesmes et des conseillers quand ils se rendent à la buvette afin d'y prendre « les grandes robes rouges et les épitoges » qu'ils doivent revêtir pour « la séance d'en haut (1); » la lenteur impertinente des magistrats, qui, pour se venger, « prolongent leur toilette plus de trois gros quarts d'heure; » la bruyante impatience des pairs, l'interminable longueur des cérémonies publiques de l'enregistrement et du cancellement; l'attitude, à la fois irritée et piteuse, « du bonhomme Richelieu » et de M. de Metz, » qui, au grand effroi de leurs voisins, luttent, avec des peines infinies et des contorsions ridicules, contre les impérieuses exigences de la nature, et, pour finir, le touchant désespoir du pauvre Charles de France, qui, de retour à Paris, se laisse tomber dans un fauteuil, affirme qu'il est déshonoré, s'écrie, à travers de bruyans sanglots : « Ils n'ont songé qu'à m'abêtir et à étouffer tout ce que je pouvais être; j'étais cadet, je tenais tête à mon frère, ils ont eu peur des suites; ils m'ont anéanti; on ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser; ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête, incapable de tout, et qui ne sera jamais propre à rien, qui sera le mépris et la risée du monde! »

Heureusement pour la dignité française, Shrewsbury ne fit qu'entrevoir ces petitesses, toute son attention ayant été absorbée par la lecture des renonciations et des lettres patentes que le parlement venait de transcrire sur ses registres. On connaît les premières. Il est indispensable, pour compléter cette étude, de reproduire les dispositions finales des secondes.

Après avoir longuement et clairement exposé les précédens historiques, « les succès heureux qui ne l'ont point ébloui, » les revers qui ne lui ont point fait perdre confiance dans la Providence divine, les méfiances de l'Europe qui « semblaient mettre un obstacle insurmontable à la paix, parce qu'elle craignait de voir, un jour, les

(1) Les séances d'en bas se passaient, ou plutôt étaient censées se passer à huis-clos; celles d'en haut étaient publiques. On venait de confirmer, par un vote secret, les volontés du roi; il s'agissait maintenant de les consacrer, de les promulguer, comme le dit Saint-Simon, par une délibération publique.

deux couronnes portées par une même tête, » les démarches obligeantes et amicales de la reine, la nécessité absolue des renonciations réciproques, les offres conciliantes de l'Angleterre, déclinées par Philippe, malgré les instances affectueuses et réitérées de son aïeul; les actes par lesquels le roi d'Espagne, ainsi que son frère et son cousin, ont mutuellement renoncé aux droits de leur naissance, droits qui avaient été spécialement confirmés, en ce qui regarde le jeune roi d'Espagne, par les lettres patentes du mois de décembre 1700; enfin la réunion des cortès, qui a consacré ces actes par une résolution solennelle, Louis XIV s'exprime ainsi :

« Pour ces causes et autres grandes considérations à ce nous mouvant, après avoir vu, en notre conseil, le dit acte de renonciation du roi d'Espagne... du 5 novembre dernier, comme aussi les actes de renonciations de notre dit petit-fils, le duc de Berry, et de notre dit neveu, le duc d'Orléans,.. le tout ci-attaché avec une copie collationnée des dites lettres patentes du mois de décembre 1700,.. de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons dit, statué et ordonné, et, par ces présentes signées de notre main, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît que les dits actes,.. que nous avons admis et admettons, soient enregistrés dans toutes nos cours de parlement et chambres de nos comptes de notre royaume et autres lieux où besoin sera,.. et, en conséquence, voulons et entendons que nos dites lettres patentes du mois de décembre 1700 soient et demeurent nulles et non avenues, qu'elles nous soient rapportées, etc;.. voulons que, conformément au dit acte de renonciation de notre dit frère et petit-fils, le roi d'Espagne, il soit désormais regardé et considéré comme exclu de notre succession; que ses héritiers, successeurs et descendans en soient aussi exclus à perpétuité et regardés comme inhabiles à la recueillir. Entendons qu'à leur défaut, tous droits qui pourraient, en quelque temps que ce soit, leur compéter et appartenir sur notre dite couronne et succession de nos états, soient et demeurent transférés à notre très cher et aimé petit-fils, le duc de Berry et ses enfans et descendans mâles nés en loyal mariage; et successivement, à leur défaut, à ceux des princes de notre maison royale et leurs descendans qui, par le droit de leur naissance et par l'ordre établi depuis la fondation de notre monarchie, devront succéder à notre couronne. Si, donnons en mandement à nos amis et féaux conseillers, les gens tenant notre cour de parlement à Paris, que ces présentes, avec les actes de renonciations,.. ils aient à faire lire, publier et enregistrer, et le contenu en iceux garder, observer et faire exécuter selon leur forme et teneur pleinement, paisiblement et perpétuellement,.. car tel est notre bon

plaisir; et, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, au mois de mars, l'an de grâce 1713, et de notre règne le 70e. » *Signé :* Louis, et plus bas, « par le Roi » Phélipeaux, et scellé du grand sceau en cire verte sur lacs de soie rouge et verte.

A peine lord Shrewsbury a-t-il quitté l'enceinte du parlement où il vient d'entendre la lecture de cet acte solennel, qu'il en adresse deux expéditions à Londres et à Utrecht. Les courriers qui les emportent sont vraiment les messagers de la paix. Un mois plus tard, le 11 avril 1713, elle est conclue, par la France, avec la Grande-Bretagne, les États-généraux, la Prusse, le Portugal et le duc de Savoie (1). La reine *satisfaite* a déclaré péremptoirement que, si ses alliés n'acceptaient point les conditions qu'on leur offrait, elle traiterait *seule* avec Louis XIV, et ce ferme langage a été décisif. La proclamation par laquelle Philippe V avait fait connaître au peuple espagnol qu'il renonçait au trône de ses ancêtres a suspendu immédiatement, comme on l'a dit, les hostilités entre nos soldats et ceux de la Grande-Bretagne; l'acte royal, qui constate et consacre publiquement, en France, les renonciations, pacifie définitivement l'Europe occidentale.

Telle est leur importance politique!

Sans doute la paix nous coûte très cher, et la rançon qu'il nous faut payer pour l'obtenir est magnifique. Louis XIV et son petit-fils reconnaissent formellement l'ordre de succession que les Anglais ont établi en faveur de la ligne protestante des Stuarts ; — la France ne donnera plus asile au prétendant ; — les renonciations, textuellement insérées dans les traités, deviendront *loi inviolable* des deux royaumes ; — les forts de Dunkerque seront rasés, ses ports comblés, ses écluses détruites; — les terrains que la France possède près de la baie d'Hudson, Saint-Christophe, Terre-Neuve, sont cédés par nous à l'Angleterre ; on lui accorde la liberté du commerce et le retour au tarif modéré de 1664, — la possession définitive de Gibraltar et de Minorque, — le monopole exclusif de la traite des nègres en Amérique au préjudice de la compagnie française dite de l'Asiento. La Hollande gardera les Pays-Bas espagnols jusqu'au moment où, l'empereur ayant consenti à la paix, elle pourra les remettre entre ses mains ; — elle entretiendra garnison, pour la sûreté de ses barrières, dans Ypres, Menin et Tour-

(1) Philippe V fit attendre, pendant quelques mois, sa signature, espérant, en vain, que l'Angleterre et la Savoie se montreraient moins rigoureuses, et que les États-généraux le mettraient en possession des territoires destinés à Mme des Ursins. Ses traités avec la reine Anne, le duc de Savoie et la Hollande, portent les dates des 10 juillet, 13 août 1713 et 20 juin 1714.

ai et gardera, en toute propriété, une partie de la haute Gueldre; — la France et l'Espagne reconnaissent la dignité royale conférée ar l'empereur, en 1701, à l'électeur de Brandebourg, auquel on bandonne une partie notable de la haute Gueldre, ainsi que des rincipautés de Neufchâtel et de Valengin; — Victor-Amédée deient roi de Sicile; ses barrières sont fortifiées, on lui restitue Nice t la Savoie, on lui garantit la possession des territoires que l'empereur Joseph lui a cédés en Italie, ainsi que la succession d'Espagne si la dynastie de Philippe vient à s'éteindre.

En retour, les puissances signataires reconnaissent Philippe V comme roi d'Espagne, — la Catalogne sera évacuée par les troupes mpériales; — les hostilités seront suspendues en Italie; — la Hollande nous restitue Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant; — elle accorde qu'une seigneurie, d'un revenu de 30,000 écus environ, soit réservée dans le Luxembourg ou le Limbourg à la princesse des Ursins, qui la possédera en toute souveraineté, suivant le désir de Philippe V; — la Prusse abandonne toute prétention sur la principauté d'Orange aussi bien que sur les seigneuries de Châlon et de Castel-Bélin en Franche-Comté; — elle promet, si la guerre continue entre la France et l'Allemagne, de ne fournir à l'empereur que son contingent strictement obligatoire.

Médiocres avantages, si l'on excepte toutefois la reconnaissance formelle de la souveraineté légitime du roi d'Espagne, obtenus au prix d'immenses sacrifices! Mais, si l'on n'a point oublié les infortunes lamentables des années précédentes, les impitoyables exigences de la coalition et les concessions douloureuses de Louis XIV, « si l'on compare la paix d'Utrecht, écrit judicieusement le neveu de Colbert à la fin de ses curieux mémoires, avec les préliminaires proposés par le pensionnaire Heinsius en 1709, suivis des demandes encore plus dures que les députés des États-généraux firent dans les conférences tenues à Gertruydemberg en 1710; si le souvenir n'est pas effacé de l'état où se trouvait le royaume dans les années 1708, 1709 et 1710, et si l'on rappelle les fatales batailles d'Hochstett en 1704, de Ramillies et de Turin en 1706, la journée d'Oudenarde en 1708, celle de Malplaquet en 1709, tant de disgrâces suivies de la perte de places importantes; — ces malheureuses époques ne prouveront que trop le peu que cette paix coûta à la France! »

Seul, l'empereur Charles VI n'est pas satisfait. Il consent à l'évacuation de la Catalogne, il adhère à la neutralité de l'Italie, parce qu'il croit y trouver des avantages personnels; mais il maintient toutes ses prétentions sur l'Espagne; il dénonce en termes amers et violens, à toute l'Europe, la défection indigne de ses alliés. Le

duel entre l'empereur et le roi commence (1). Il sera signalé par la prise de Landau et de Fribourg, deux grands coups d'épée que le maréchal de Villars portera, en 1713, au prince Eugène de Savoie, et se dénouera pacifiquement le 6 mars 1714, par le traité de Rastadt, que doivent débattre et signer ces glorieux rivaux.

XIV.

Il convient de terminer cette étude par quelques lignes empruntées à l'histoire moderne de l'Espagne. L'œuvre politique de Philippe V, inspirée par les conseils impérieux ou les calculs égoïstes de son grand-aïeul et par les généreux élans de son ambition personnelle, ne lui a pas survécu tout entière; mais elle a eu cette singulière fortune que ce qu'il a voulu lui-même en retrancher, de ses propres mains, est demeuré stable et fixe, comme étant l'une des plus fermes assises du droit public européen; que ce dont il désirait passionnément, au contraire, le respectueux maintien et l'éternelle durée, a disparu, moins d'un siècle après sa mort, sous le souffle de l'impopularité nationale.

L'acte politique des renonciations, sanctionné par les cortès, enregistré par le parlement, inséré dans les traités d'Utrecht, n'a rien perdu de sa haute importance et de son incontestable autorité; il n'est resté dans la Péninsule, de l'acte constitutionnel qui a consacré les principales maximes de la loi salique, de l'*auto-accordado*, ratifié, en 1710, par les cortès espagnoles, qu'un vague et pénible souvenir.

Ce fier et vaillant pays est profondément attaché aux coutumes antiques sur lesquelles repose le droit *cognatique* de ses reines, parce qu'il les considère comme des institutions vraiment nationales; parce qu'il n'oubliera jamais les grandeurs de son passé, parce qu'il se souvient, avec un orgueil satisfait et légitime, du rôle magnifique d'Isabelle la Catholique; parce que ces glorieuses réminiscences l'ont toujours fortifié et consolé aux jours de ses épreuves; parce qu'il lui plaît aussi de prêter le loyal appui de son chevaleresque dévoûment à la faiblesse native de la femme. N'est-ce pas, d'ailleurs, en vertu de ces coutumes, que le roi Charles II a désigné pour son successeur le jeune duc d'Anjou, son parent le plus proche par sa sœur Marie-Thérèse (2)? Comment Philippe V a-t-il

(1) Nous en avons raconté les principaux incidens dans *la Coalition de 1701 contre la France*, et M. le marquis de Vogüé en a donné l'intéressant récit, aux lecteurs de la *Revue*, dans les remarquables études intitulées: *Villars diplomate*.

(2) Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était la fille aînée de Philippe IV. Sa sœur puînée, Marguerite, avait épousé l'empereur Léopold.

méconnu et renié, comment a-t-il osé abolir ce droit vénérable auquel il devait, en grande partie, la royauté? Lorsque, en 1789, sur la proposition de Charles IV, dont le fils, don Ferdinand, né sur la terre étrangère, était exclu du trône par l'une des dispositions de la *loi salique*, dont la fille, mariée au prince du Brésil, pouvait réunir un jour sur sa tête, si son frère venait à mourir, les deux couronnes de Portugal et d'Espagne, un vote des cortès abolit l'*auto-accordado* et restaura le droit des infantes à la succession royale; — lorsque, en 1812, cette décision solennelle que l'on tint secrète par égard pour la France, mais qui n'était pas moins souveraine que celle de 1713, puisqu'elle émanait des mêmes pouvoirs, fut confirmée publiquement et insérée dans la constitution du royaume; — lorsque, le 29 mars 1830, Ferdinand VII, sur les instances de la reine Christine, dont la grossesse était devenue certaine, promulgua la *Pragmatique sanction*, pour couper court aux aspirations de son frère, don Carlos, qui, étant né avant 1789, prétendait tenir des droits imprescriptibles de l'*auto-accordado*, par ce motif que les lois n'ont pas d'effet rétroactif; — lorsque, deux ans plus tard, le 31 décembre 1832, devant les grands fonctionnaires du royaume, il rétracta la reconnaissance que, dans un moment de faiblesse, terrassé par la douleur, cédant aux conseils oppressifs d'une réaction imprudente, il avait faite lui-même de ces droits; — lorsque enfin, le 8 juin 1833, les cortès prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité à la jeune infante Marie-Isabelle; — l'Espagne, presque tout entière, tressaillit de joie et battit des mains.

Philippe V avait-il prévu ces applaudissemens? Ont-ils troublé la paix de ses mânes dans les profondeurs éternelles? S'il est donné aux morts de connaître et d'apprécier les événemens de ce monde, l'abolition de la *loi salique* par les pouvoirs qui l'avaient consacrée ne l'aura que médiocrement surpris, puisque lui-même tenta, un instant, de briser les entraves qu'il avait forgées de ses propres mains en préparant, en signant et en jurant sur l'évangile l'acte de sa renonciation au trône de France.

« Jusqu'à présent, écrivait Bonnac à Louis XIV, le 11 avril 1712 (1), le roi n'a formé d'autre idée... que celle de garder pour lui un des deux royaumes, et de laisser l'autre à l'un des princes ses enfans, en cas que nos malheurs voulussent que M. le dauphin vînt à mourir. » Quelques jours plus tard, le 22 avril, Philippe se plaignait amèrement à son aïeul de ce que les propositions qu'on lui faisait pour obtenir la pacification de l'Europe « fussent si peu conformes aux lois de la succession naturelle, lesquelles voudraient qu'un de ses enfans régnât sur l'un des deux royaumes, tandis

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

qu'il régnerait sur l'autre. » Il semble, d'après les documens que nous avons cités, d'après les assurances données plus tard par le jeune roi, d'après les faits eux-mêmes, qu'il abandonna sincèrement et complètement cette idée pour suivre, sans restriction, les conseils de son aïeul. Mais les violens désirs d'Élisabeth Farnèse, les perfides insinuations d'Albéroni, inspirèrent au faible monarque des réflexions, des regrets, des remords qui la firent renaître et grandir. Ce fut elle qui enfanta, ainsi qu'on l'a fait remarquer, la conspiration de Cellamare; ce fut elle encore qui porta follement Philippe V, lorsque après avoir abdiqué, en 1724, pour se consacrer au service de Dieu, il eut repris le pouvoir devenu vacant par la mort de son fils, à méconnaître le plus sacré des engagemens, à prendre, en secret et de longue main, des mesures criminelles pour devenir le successeur de Louis XV. En 1718, il n'aspirait qu'à gouverner le royaume de France pendant la minorité de son neveu ; quelques années plus tard, la régence ne lui suffit plus : il rêve à la couronne.

« Louis XV, — raconte Duclos dans ses mémoires secrets, — ayant eu la petite vérole au mois d'octobre 1728, et le courrier ayant manqué un jour en Espagne, Philippe V supposa que le roi, son neveu, était mort. Il fit aussitôt assembler la junte et déclara qu'il allait passer en France avec le second de ses fils, laissant la couronne d'Espagne au prince des Asturies, qui fit, dans la chapelle, sa renonciation en forme à celle de France. Les ordres étaient donnés pour partir le lendemain ; mais le courrier apporta, au moment du départ, la nouvelle de la convalescence du roi. Je tiens ce fait de la duchesse de Saint-Pierre, dame du palais de la reine d'Espagne. » Les patientes recherches d'un publiciste de mérite, M. Alfred Baudrillart, ont découvert récemment, dans les papiers d'état que renferment les archives d'Alcala de Hénarès, les preuves authentiques de cette ténébreuse intrigue. L'intéressante étude qu'il a publiée, l'année dernière, dans la *Revue des questions historiques*, nous en montre clairement toute la trame mystérieusement conçue, habilement et prudemment ourdie. Elle nous fait connaître les négociations conduites, en Espagne et en France, par l'abbé de Montgon, que le cardinal de Fleury méditait d'envoyer à Madrid pour ménager la réconciliation des deux cours, après le brusque départ de l'infante, par l'archevêque d'Amida, confesseur et confident d'Elisabeth Farnèse, par la duchesse de Saint-Pierre, sœur du marquis de Torcy, devenue dame du palais d'Elisabeth, et d'autres comparses de moindre importance; les avis, les encouragemens de toute sorte qui arrivent de France, qui invoquent, en faveur de Philippe V, les droits imprescriptibles de sa naissance et les lois fondamentales du royaume, qui l'assurent du dévoue-

ment de la haute noblesse et particulièrement du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc de Chaulnes, des marquis de Magny et de Pompadour, qui l'informent des bonnes dispositions du cardinal de Fleury, dont le zèle irait jusqu'à dicter au roi de France un testament en faveur du roi d'Espagne ; les instructions écrites que reçoit l'abbé de Montgon le jour de Noël 1726, qui lui tracent le rôle que doivent jouer, à Versailles comme à Paris, les principaux affidés, si Louis XV vient à mourir sans enfans, et auxquelles se trouve jointe une proclamation adressée par Philippe, tout comme en 1718, aux parlemens de France ; les engagemens formels que prennent le cardinal de Fleury et le duc de Bourbon après avoir vu secrètement l'abbé ; les pouvoirs officiels qu'on leur fait parparvenir, afin que, le cas échéant, ils puissent administrer de concert, en attendant l'arrivée de Philippe, le royaume de France ; puis, l'effarement de la cour d'Espagne, quand vient à éclater « comme un coup de foudre la nouvelle que le roi de France était gravement malade ; » les mesures précipitées qui sont prises à Madrid, les préparatifs confus d'un départ prochain ; enfin, la lettre qu'Elisabeth écrit au duc de Bourbon pour lui remettre ses promesses en mémoire, et celle que Philippe, lui-même, adresse au pape pour soulager sa conscience, pour solliciter ses conseils, pour lui demander, en quelque sorte, l'absolution anticipée du parjure qu'il va commettre.

« Votre Sainteté n'ignore pas que j'ai renoncé solennellement à la couronne de France par le traité d'Utrecht, pour moi et pour mes enfans, et que, selon cette renonciation, elle devrait passer dans la branche d'Orléans, en cas de mort du roi, mon neveu, sans enfans ;.. que j'ai juré solennellement et en public, sur le crucifix et sur les saints Évangiles, ma renonciation ;.. qu'elle a été approuvée dans toutes les formes par les états d'Espagne et enregistrée de même dans le parlement de Paris, et qu'elle a été confirmée par un traité aussi solennel que celui d'Utrecht .. D'un autre côté, il semble, si le cas arrivait (la mort de Louis XV), que je me dois à la patrie où je suis né... On sait assez combien les minorités ont été funestes en France, et, dans celle-ci, on pourrait craindre, avec beaucoup de fondement, une guerre civile. D'ailleurs, la religion, pour le soutien et la défense de laquelle je donnerais ma vie, s'il le fallait, y étant aussi agitée qu'elle l'est, peut-être puis-je penser que je lui pourrais être utile avec la grâce de Dieu, en ce pays-là... Au milieu de ces raisons qui balancent le parti que je dois prendre, je me jette aux pieds de Votre Béatitude comme le fils le plus soumis et le plus respectueux devant son cher père, et je le prie de vouloir bien me conseiller ce que je dois faire... »

La nouvelle du rétablissement de Louis XV fit rentrer dans

l'ombre toutes ces chimères qui n'en fussent point sorties, sans doute, si Philippe V, moins affaissé, moins irrésolu, moins timide, n'eût pas été l'esclave soumis et respectueux de l'ardente ambition d'Elisabeth. Fleury, tout en déclarant « qu'il serait toujours fidèle au sang de Louis XIV, » fit réclamer et obtint, en partie, la restitution des lettres compromettantes qu'il avait écrites. Le 4 septembre 1729, il annonça, lui-même, au roi d'Espagne la naissance du dauphin, qui dissipa pour toujours les téméraires illusions de Philippe V.

S'il est assurément fort douteux que Benoît XIII eût jamais consenti à relever le petit-fils de Louis XIV du serment solennel qu'il avait prêté, le 5 novembre 1712, devant les cortès de son royaume, il est absolument certain que la renonciation des Bourbons d'Espagne au trône de France, aussi bien que la loi constitutionnelle qui consacre, par ordre de primogéniture, le droit des infantes à la succession royale, ont conservé toute leur autorité, toute leur vigueur. Ce furent elles que Guizot, Bresson, Aberdeen, Palmerston, Narvaez, Isturitz invoquèrent tour à tour, pendant les longues négociations relatives aux mariages espagnols (1843-1847), lorsqu'ils plaidaient, avec un zèle éloquent, les causes illustres confiées à leurs soins. Ce fut au nom des traités d'Utrecht que le gouvernement anglais combattit l'union d'un prince de France avec l'infante Isabelle, union si désirée, un instant, par la reine douairière. C'est en vertu du droit incontestable des infantes que règne maintenant à Madrid le petit-fils de la reine Isabelle, sous la tutelle d'une princesse habile et charmante qu'embellissent toutes les grâces, que le peuple espagnol aime loyalement, comme il aimait jadis la première femme de Philippe V, la douce et vaillante Louise-Marie de Savoie.

Aucun homme impartial ne refuse ses égards aux convictions sincères; mais il lui est permis de les trouver d'autant plus respectables qu'elles reposent sur des preuves écrites, sur des faits acquis, sur des droits certains. Nous avons cherché consciencieusement et sans parti-pris, étant absolument désintéressé dans cette grave question, les titres formels qui pourraient légitimer la prétention des descendans de don Carlos aux trônes de France et d'Espagne, expliquer les illusions fidèles de leurs partisans; nous ne les avons pas découverts. Il semble bien difficile de ne pas être convaincu, quand on a lu attentivement et sérieusement l'histoire, qu'elles sont essentiellement contraires au droit constitutionnel de l'Espagne, au droit international de l'Europe.

COURCY.

L'AMOUR DANS LA MUSIQUE

Des études comme celles-ci (1), chronologiques, et pour ainsi dire successives, montrent bien les dangers du dogmatisme et la fragilité des systèmes préconçus. Elles font voir aussi dans l'histoire de l'art, surtout dans l'histoire d'un sentiment dans l'art, la difficulté de trouver un fil conducteur qui jamais ne se rompe ou ne se dérobe, qui relie sans détours et sans erreurs les époques et les écoles. De l'amour surtout, le plus ancien, mais le plus changeant de nos sentimens, il est impossible de ramener les variations à une marche constante, à un progrès régulier. A peine se risquerait-on à dire que les anciens compositeurs voyaient et montraient de l'amour surtout l'élément sentimental ; que les modernes en ont montré plus souvent l'élément sensuel. Il suffit, pour apercevoir cette transformation générale, de rappeler des noms que ne séparent pas seulement les années : Gluck et Gounod, par exemple.

Et encore cette vue d'ensemble n'est pas sans comporter des nuances, et peut-être plus que des nuances, des exceptions. On n'en saurait déduire une règle absolue. *Fidelio*, par exemple, est beaucoup plus chaste que certaines œuvres antérieures : *les Noces de Figaro* ou *Don Juan*. D'autre part, dans l'œuvre d'un même maître, l'amour d'*Armide* ne ressemble pas plus à celui d'*Alceste* ou d'*Orphée*, que l'amour de *l'Africaine* ne ressemble à celui des *Huguenots*. Mais comme cette tendance de la musique d'amour vers la sensualité, vers l'émotion physique, ne saurait être niée, il est bon au moins d'en garder la notion, comme une grande ligne

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1887 et du 15 février 1888.

de faîte, qui, malgré des variations passagères, n'en domine pas moins l'horizon.

Music is the food of love, la musique est l'aliment de l'amour, a dit Shakspeare. « Langue que pour l'amour inventa le génie, » a dit Musset. Avec moins de poésie et plus de finesse, Berlioz a remarqué que, si l'amour ne pouvait donner aucune idée de la musique, la musique, au contraire, pouvait donner une certaine idée de l'amour. Oui, sans doute, une idée de l'amour, et même des idées d'amour; elle exprime l'amour, et l'inspire.

Il n'est pas étonnant que l'amour tienne dans la musique plus de place que dans les autres arts. D'abord la peinture, la sculpture, l'architecture, savent exprimer des idées et des faits. La musique, non pas; les sentimens seuls sont de son domaine, et, de tous les sentimens, le premier, à l'ancienneté comme au choix, c'est l'amour. De plus, les sons produisent sur les nerfs un effet spécial que ne produisent ni les formes ni les couleurs, et la musique est de la sorte à la fois conseillère et interprète d'amour.

Mais, si l'amour tient dans la musique une grande place, la première peut-être, il n'y tient pas toute la place. Il faut ici, comme dans nos études antérieures, laisser de côté la musique purement instrumentale. Elle est trop vague; elle peut et même elle doit trop se passer de sujet, pour qu'on suive dans son histoire l'histoire d'un sentiment. Elle ne sait guère exprimer avec précision que la joie et la tristesse, et fixe difficilement les nuances intermédiaires entre ces deux pôles de la sensibilité. Nous devons donc restreindre notre étude à la musique chantée, sans même l'étendre à tout ce domaine. D'abord il y a des œuvres, des chefs-d'œuvre, où manque l'amour, où du moins il ne joue qu'un rôle secondaire: le *Freischütz*, *Guillaume Tell*, *le Prophète*. Ces œuvres sont des exceptions, je le sais, et le répertoire de la musique lyrique ou dramatique est en somme un répertoire d'amour. On risquerait de s'y perdre, si l'on ne se contentait d'y fixer seulement quelques points de repère. Ainsi ferons-nous, et dans le cours de cette étude nous ne nous arrêterons que sur les sommets.

I.

Si l'on veut trouver en musique les premiers accens d'amour, on peut ouvrir un recueil de vieux airs italiens: *Arie antiche, raccolte da Parisotti* (1). Tous chants d'amour, presque tous chastes et douloureux. La musique était trop jeune aux XVIIe et XVIIIe siècles

(1) Chez Ricordi à Milan; à Paris, chez Durdilly.

pour produire des œuvres sensuelles comme *Faust* ou maladives comme *Tristan et Yseult*. Le domaine de l'âme, et celui-là seulement, était alors le domaine de l'art. Dans ces vieux airs, aussi peu de recherche que de sensualité ; de nobles mélodies et des harmonies fortes, voilà tout. Mais partout la tristesse, partout les peines sans les joies de l'amour. Sous le ciel italien, toujours la mélancolie, parfois le désespoir. Dans ce recueil, on trouverait à peine un sourire, l'aimable *arietta* de Lotti : *Pur dicesti, o bocca, bocca bella!* à peine une page joyeuse, un air de Carissimi : *Vittoria! Vittoria!* Encore n'est-ce là que le chant de délivrance d'un cœur qui n'aime plus, étrange préface à ce martyrologe amoureux !

Tout le long de ce volume, en vain la poésie tente de sourire, la musique ne veut pas être consolée. Voici les paroles d'un air de Cesti (1620-1669 ?) : « Autour de mon idole, respirez, respirez, brises suaves et douces; et sur ses joues charmantes (1) baisez-la pour moi, courtois petits zéphirs. Mon bien suprême repose; entourez-le, songes aimables, et lui révélez mon ardeur secrète, ô fantômes d'amour! » Il n'y a pas là de quoi se désoler ; pourtant la mélodie est triste à mourir. Mais la belle et fière tristesse ! Comme le style est bien du grand siècle où tout se sentait et s'exprimait noblement! Plus amère encore est une mélodie d'Antonio Caldara (1671-1763). Voici ce que chantait un compatriote, sinon un contemporain de Véronèse, entre le double azur de la mer et du ciel vénitien : « Comme un rayon de soleil doux et serein repose sur les flots tranquilles pendant que la tempête se tient cachée au sein profond de la mer; ainsi quelquefois un sourire fleurit la lèvre de contentement et de joie, pendant qu'au plus profond de lui-même le cœur blessé se torture et se martyrise. » Ici la tristesse des paroles n'approche pas de celle de la musique. La mélodie est parmi les plus belles du recueil. C'est une sorte de *Ich grolle nicht* (2) moins exaspéré, mais non moins désespéré. Sur des accords répétés lentement se posent des notes basses, appuyées, s'enfonçant comme s'enfonce la douleur dans l'âme. Leur intensité s'accroît par leur gravité même, et chaque accord de l'accompagnement les fait pénétrer davantage.

Voici Pergolèse, avec un air peu connu, je crois. Une sœur de Zerbine, de la servante maîtresse, un peu moins délurée seulement, chante ainsi : « Si tu m'aimes, si tu soupires pour moi seule, gentil berger, je souffre de tes souffrances et j'aime ton amour. — Mais si tu penses que je doive en retour n'aimer que toi seul, oh ! alors,

(1) *Guance elette*, littéralement joues choisies, d'élite, est intraduisible.
(2) Célèbre *lied* de Schumann.

petit berger, tu pourrais bien te tromper! » Un bijou, cette petite chanson, très maligne et un peu mélancolique, pleine de finesse et de coquetterie. Il faut l'entendre en italien, avec sa poésie mignonne, avec ses diminutifs : *soletto, pastorello*, avec son style musical un peu fleuri, avec la grâce de sa mélodie qui semble fuir, mais comme la Galathée du poète, en provoquant. Et cet aveu d'inconstance, d'éclectisme amoureux, ne choque pas dans cette jolie bouche. On n'en veut point à ces lèvres rieuses de gaspiller un peu leurs baisers.

Tournons la page, nous rencontrons un air de Gluck, emprunté à l'opéra *Elena e Paride :* un air aussi triste que beau. Décidément, à cette époque, l'amour était trempé de larmes. — Et cela non-seulement en Italie, mais chez nous, où en témoigne le recueil célèbre des *Échos de France*. Quelle mélancolie charmante dans ces mélodies : *Du moment qu'on aime*, *Tandis que tout sommeille*, de Grétry; *Il était là*, de Garat; *Pauvre Jacques*, cette plainte d'une anonyme, d'une reine, dit-on; *Plaisir d'amour*, la plus exquise des romances! Ce sont là des pleurs moins amers, qui brillent au bord des cils et n'en tombent pas. Grétry, Dalayrac, Monsigny, n'ont point la tristesse tragique. L'air de Gluck cité plus haut offre bien quelque analogie avec la sérénade de *l'Amant jaloux : Tandis que tout sommeille!* même tonalité, et presque même sentiment; mais l'émotion de Gluck est autrement profonde que celle de Grétry. L'une touche l'âme, l'autre l'étreint.

Dans *les Échos de France*, avant Gluck, on ne trouve que deux pages vraiment pathétiques, toutes les deux de Lulli : *Bois épais, redouble ton ombre*, et : *Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?* La seconde nous conduit naturellement au cœur même de notre sujet : l'amour dans la musique de théâtre. L'air appartient à l'*Alceste* de Lulli (1674). Séparée du reste de l'ouvrage, cette page a beaucoup de grandeur ; on la prendrait pour la plainte d'une amante païenne, de quelque belle délaissée, « d'Ariane aux rochers contant ses injustices. » Mais dans l'opéra, ce n'est plus cela. Qui chante, qui pleure ainsi ? Une personne du prologue, la nymphe de la Seine, au beau milieu du jardin des *Thuileries*. Le héros qu'elle attend, c'est Louis XIV, encore à la guerre, en perruque et chapeau à plumes. Allez donc vous monter la tête pour quelques notes de musique ! Sans compter que nous ne sommes pas au bout de nos déconvenues. Bientôt arrive la Gloire (avec un G majuscule naturellement), annonçant à mots couverts l'arrivée du roi. La nymphe reprend sa chanson, qui ne saurait plus nous toucher, et les Thuileries se remplissent de Naïades et autres personnes mythologiques qui célèbrent le grand monarque et la prochaine

alliance, sous ses auspices, de la Gloire et des Plaisirs (toujours avec des majuscules !).

L'œuvre de Lulli est presque entièrement dans ce goût, encombrée d'allégories et de cérémonies : pièce de gala ou de carnaval, où nous n'aurions guère à signaler qu'une scène vraiment belle : l'air de Caron : *Il faut passer dans ma barque*. Et c'est là une page, non pas d'amour, mais de haine. L'*Orphée*, l'*Alceste*, l'*Armide* de Gluck, voilà les premiers vrais drames d'amour.

On pourrait à Vienne, écrivait M. Hanslick en 1880, avoir atteint un âge respectable, sans avoir appris à connaître de Gluck autre chose que l'*Iphigénie en Tauride*. — A Paris, on peut avoir un âge raisonnable, sinon respectable, et n'avoir jamais vu représenter une seule œuvre de Gluck, même *Iphigénie en Tauride*. Il est tout simplement honteux que nul chef-d'œuvre du maître ne figure au répertoire de ce qu'on appelle en trois mots trop ambitieux : l'Académie nationale de musique.

En général, dans la musique de Gluck, ce n'est pas l'amour même qui est le plus et le mieux exprimé, mais les grands sentimens qui l'accompagnent : dans *Orphée*, la douleur, dans *Alceste*, le dévoûment, dans *Armide*, la haine, qui n'est souvent que l'envers de l'amour. Mais l'amour lui-même, et pour lui-même, on ne le trouve guère chez Gluck. La preuve en est que les duos de Gluck (et le duo devrait être le comble de l'amour) sont froids et traînans. Orphée, Alceste, Armide, parlent admirablement de l'amour, mais seuls. Les personnages de Gluck s'aiment surtout quand ils ne se voient pas. Cela tient à la conception de l'amour par Gluck, conception toute morale, toute psychique, dirait Bellac, où l'âme est tout, le corps, rien ou peu de chose. Le choix des sujets s'accorde avec cette donnée : *Orphée*, *Alceste*, sujets vertueux, conjugaux, tristes, où la tendresse ne se manifeste guère que par des larmes. Que voulez-vous ? Eurydice est morte et Alceste va mourir. *Orphée*, c'est l'amour qui survit à la mort; *Alceste*, c'est l'amour qui l'affronte. Quant à *Armide*, drame où Renaud et Armide sont bien vivans, Gluck se le reprochait comme un péché de vieillesse. Un duo du cinquième acte, notamment, lui paraissait tellement passionné, que, pour l'avoir écrit, il craignait d'être damné. Cette moralité et cette chasteté caractérisent essentiellement le génie de Gluck. Elles étonnent et détonnent un peu dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, où Gluck paraît un revenant du siècle précédent, un fils attardé des grands hommes sérieux et purs, amis de l'antiquité. En même temps que chez Gluck, mais tout autrement, la Grèce refleurissait dans une âme de poète, moins forte, mais plus charmante, moins chaste surtout, éprise de la grâce plus que de la grandeur antique, de Myrto plus que d'Alceste, et sensible aux faiblesses plus qu'aux

vertus de l'amour. André Chénier et Gluck! Par quelle étrange rencontre a brillé sur leur front ce double rayon de la Grèce? D'où sont venues, à la veille des jours modernes, des jours violens et souillés, cette poésie douce comme le miel et cette musique chaste comme les marbres d'Hellé?

Le marbre! On pense toujours en relisant *Orphée*, non pas à sa froideur, mais à sa pureté. La première scène, vraiment antique par la simplicité des moyens et la noblesse de la forme, ressemble à un bas-relief funéraire; elle se déroule comme une frise musicale. Au fond d'un bois sacré, de blanches théories entourent le tombeau d'Eurydice; Orphée, couché sur la pierre, se soulève pour jeter au milieu du chœur ce seul cri : *Eurydice! Eurydice!* et rien, ni récit, ni air, n'égalerait la désolation de ce cri monotone. Ah! le sublime veuvage, l'admirable douleur, sans contorsion ni grimace, et, comme toute passion antique, respectueuse de la beauté! Les récits d'Orphée surtout sont incomparables. Enfermés dans un espace vocal restreint, à peine accompagnés, ils ont une force extraordinaire. Peu de notes, mais quelles notes! Certes, c'est une belle inspiration que l'air : *Objet de mon amour!* surtout dans sa seconde partie; il a le seul tort de revenir trois fois de suite, comme par couplets. Mais les récitatifs qui relient les trois reprises dépassent de beaucoup l'air lui-même. *Aux mânes sacrés d'Eurydice, Rendez les suprêmes honneurs;* ou bien : *Eurydice n'est plus et je respire encore!* Quelle intensité, quelle obstination de douleur! — Quel commentaire du vers de Virgile : *Te veniente die, te decedente canebat!*

La douleur, le martyre d'amour, voilà les premières scènes d'*Orphée*, ou plutôt *Orphée* tout entier. Pourquoi faut-il que l'Amour, Cupidon, paraisse lui-même et vienne refroidir, en le personnifiant sous un maillot et des jupes de gaze, le sentiment idéal d'Orphée? C'est là un reste des allégories chères au grand siècle; cet Amour est encore un peu parent de la Gloire et des Plaisirs de Lulli.

Dans le second acte d'*Orphée*, on ne trouve pas moins de merveilles que dans le premier : la scène des Enfers et celle des Champs-Élysées, également, bien que diversement admirables. Ici encore, l'amour, partout l'amour. C'est lui qui met aux mains d'Orphée la lyre irrésistible, lui qui le conduit à travers l'Érèbe jusqu'aux prairies de pâles asphodèles où flottent les ombres heureuses, et parmi elles, Eurydice. Un peu insignifiante, la pauvre Eurydice! Elle accueille Orphée avec surprise, ce qui se comprend, mais, ce qui se comprend moins, avec une certaine froideur. Elle ne chante avec lui que des duos sans passion, comme il sied à une ombre. Elle le presse bien de se tourner vers elle, de la regarder, de l'em-

brasser même, mais tout cela sans beaucoup de conviction. Et puis, elle disparaît, comme elle est apparue, en personne modeste. Alors, se retrouvant seul, Orphée reprend toute son éloquence. Il exhale la plainte fameuse : *J'ai perdu mon Eurydice*. Sa douleur n'est plus la même qu'au premier acte : elle a quelque chose de plus violent, de plus irrité, parce qu'Orphée est l'artisan de sa propre misère, et qu'il a perdu, par sa faute cette fois, le bonheur miraculeusement retrouvé. Décidément Gluck consacrait son génie à la souffrance plus qu'à la félicité humaine, au regret de l'amour plus qu'à l'amour même.

Au point de vue de la femme, de l'épouse, *Alceste* est la contrepartie, la revanche d'*Orphée*. *Alceste* est l'opéra de la famille, du foyer antique; on pourrait lui donner pour épigraphe les paroles d'Ulysse à Nausicaa : « Il n'est rien de meilleur ni de plus beau que lorsqu'un homme et une femme habitent la maison, ne faisant qu'un par le cœur. » Rien ici des voluptés ni des troubles de la passion moderne; rien qu'une tendresse chaste, domestique, en des âmes royales. Le drame lyrique de Gluck, comme la tragédie du grand siècle, aimait encore les personnages princiers. On ne comptait pas alors avec les petites gens, et personne ne se fût intéressé, par exemple, aux amours d'un jeune docteur allemand et d'une pauvre fille.

Dès le début d'*Alceste*, tout respire la noblesse et la majesté. Gluck commence autrement que Lulli, tout d'un coup, et par une immense clameur demandant au ciel le salut du roi. Devant le peuple, les mains posées sur la tête de ses enfans qui se serrent contre leur mère, Alceste est debout; elle pleure, elle prie : *Grands dieux, du destin qui m'accable!* Une semblable douleur paraît au-dessus de nos vulgaires douleurs : on dirait la douleur d'une statue vivante. L'oracle a parlé : les dieux ne sauveront la vie d'Admète qu'au prix d'une autre vie ; la foule s'enfuit, laissant Alceste seule, épouvantée. Lentement la reine reprend ses sens, elle regarde autour d'elle : *Où suis-je! ô malheureuse Alceste!* Surprise d'abord, abattue, elle cherche du secours, elle cherche une victime dévouée : personne. Alors, par un retour foudroyant, elle découvre le seul être qui puisse, qui doive mourir, elle-même. *Ah!* s'écrie-t-elle, *l'amour seul en est capable;* l'exaltation, la fièvre de l'héroïsme la gagne ; le récitatif se hâte, sans que l'orchestre puisse l'atteindre, jusqu'à ce qu'enfin, fière et rassurée, Alceste laisse s'épanouir sa voix sur les derniers mots : *te sera rendu par l'amour.*

Comme cette musique est passionnée, mais noble ; comme elle vous emporte dans les hautes régions!

La fin du premier acte n'est que le développement de l'admirable caractère d'Alceste. *Non, ce n'est point un sacrifice!* De son sacrifice

du moins, Alceste, d'abord, ne mesure pas l'étendue. Mais cette phrase à peine lancée, les visions douloureuses assiègent l'âme de la jeune femme. Sa mort sauvera son époux ; mais, morte elle-même, elle sera séparée de lui. La mélodie s'attendrit sur les mots : *Il faut donc renoncer... au plaisir de t'aimer, au bonheur de te voir?* Puis, nouveaux retours de courage, et encore : *Non, ce n'est point un sacrifice!* Mais, cette fois, la phrase ne s'achève pas. Une image plus poignante passe devant Alceste : ses enfans. Oh! alors, son cœur maternel se fond dans un sanglot. La gradation des deux douleurs est juste, et Gluck pourrait en appeler ici à toutes les mères.

Des voix infernales réclament la reine. Elle leur répond par l'air fameux : *Divinités du Styx!* Alceste n'a plus ni crainte ni faiblesse. L'enfer a beau lui lancer les terribles notes de cuivre qui tentent de couvrir sa voix, elle reste la plus forte. Avec orgueil elle refuse toute pitié, elle goûte dans leur plénitude les délices du dévoûment et de l'immolation. L'air : *Divinités du Styx*, n'est qu'un cri de triomphe. Par lui finit cette longue scène, où Gluck a exprimé avec toutes ses nuances et dans son entière progression la lutte d'un héroïque amour.

Le second acte commence à trahir le défaut de l'œuvre, et des œuvres de Gluck en général : la monotonie dans la grandeur. Presque rien de plus dans cet acte que dans le précédent. Tandis qu'Alceste continue ses apprêts de mort, nous faisons connaissance avec Admète, guéri et content. Lui aussi pourrait dire avec le héros de la tragédie : Vous voyez devant vous un prince déplorable. C'est un pauvre homme. Il devrait savoir, supposer au moins, étant donné les dieux de l'époque, ce qu'a pu coûter son rétablissement. Mais il ne cherche pas qui se sacrifie pour lui; il jouit sans arrière-pensée d'un dévoûment anonyme, et reçoit tranquillement, couronné de fleurs, les congratulations d'un peuple d'ailleurs aussi insouciant que lui-même. Assise à ses côtés, Alceste ramène sur son visage un pli de son voile; elle détourne les yeux et dévore ses larmes. *O dieux, soutenez mon courage!* La reine pleure tout bas, sans affectation, sans ostentation. Elle a la pudeur de son sacrifice. Une mélodie de flûte se traîne plaintive, accompagnant à la fois la pantomime des jeunes Thessaliennes et les sanglots de leur souveraine.

Admète enfin s'aperçoit du trouble de la reine et l'interroge. Berlioz, qui comprenait admirablement *Alceste*, a remarqué que cet air d'Admète exprime la joie du retour à la vie; c'est un air de convalescent, un peu d'égoïste. Puis commencent de longs et beaux récits. Admète s'étonne, s'inquiète de plus en plus, et chaque nuance du *crescendo* se marque par de brefs accens d'orchestre :

Ton cœur me fuit ; je l'entends qui soupire. Quelle profonde tendresse dans la réponse d'Alceste : *Ils savent, ces dieux, si je t'aime!* dans la répétition, sur des notes plus hautes, des mots : *Ils savent, ces dieux!* dans la conclusion en notes graves et pleines. Après cette solennelle attestation, vient la phrase doucement abandonnée : *Je n'ai jamais chéri la vie*, où se révèle le détachement de toutes choses, hormis de l'amour. Et les récitatifs continuent, le dialogue se hâte. *Et quelle autre qu'Alceste devait mourir pour toi?* Là encore même effet de notes graves ; là se sent la simplicité du sacrifice accepté, voulu comme le devoir. Pas de cri, pas d'emphase ; Alceste se dévoue sans attendre de reconnaissance. Admète ici se relève : en de beaux récits, en un bel air, il proteste de sa tendresse et de sa douleur. Il veut refuser le funeste bienfait des dieux, et court au temple. Alceste demeure avec son peuple et reçoit ses adieux. Une fois de plus elle pleure sur elle-même, et cette fois encore avec de nouveaux accens. Devant tous, elle prend congé de la vie : sans faiblesse, sinon sans déchirement.

Au troisième acte, on ressent quelque lassitude. Au seuil de l'enfer comme dans son palais, Alceste est résolue à mourir ; et là encore Admète la conjure de vivre, sans toutefois mourir à sa place : toujours même rivalité, même concurrence magnanime et monotone. Voici pourtant un air magnifique d'Admète, avec les péripéties sentimentales accoutumées : toujours même grandeur, même noblesse, même douleur. Il est temps que les dieux viennent enfin sauver le roi et la reine et terminer leur débat héroïque.

Armide diffère d'*Orphée* et d'*Alceste*. *Armide* n'est pas un opéra conjugal. Il s'agit de l'amour passager d'un jeune héros et d'une magicienne ; de là, dans l'ensemble de l'œuvre, quelque chose de plus sensuel, si le mot était de mise avec Gluck, que dans les œuvres précédentes. Toute coupable qu'elle soit, Armide garde la noblesse classique ; elle a sa « gloire, » comme les personnes du grand siècle ; elle parle de son « vainqueur, » mais elle aime passionnément et d'un amour déjà moderne en quelque endroit. Ici plus de dévoûment, plus d'héroïsme : l'amour pour l'amour, involontaire, irrésistible. Il ne s'agit plus de mourir ni d'empêcher de mourir, d'aimer un moribond, comme Alceste, ou une morte, comme Orphée. Armide est bien vivante. Elle aime, non plus dans des palais grecs, mais en plein air, avec la complicité douce de la nature. Son jardin n'est pas encore celui de Marguerite ou de Juliette : il n'y a pas là d'ombres tièdes, de souffles qui font frissonner ; pas de ces bouffées d'orchestre pareilles à des soupirs, pas de cors anglais mystérieux ; seulement une flûte claire comme un ruisseau coulant dans des parterres réguliers, à la française ; un paysage de tapis-

serie, un peu comme Versailles, mais un paysage enfin, invitant à de molles amours.

Dès le début, la passion obsède Armide ; elle a reçu le coup de foudre. Vainement on lui parle de ses triomphes, à la belle magicienne, toujours aimée, jamais aimante ; une idée fixe l'assiège : Renaud, Renaud invaincu, mais non pas invincible ; car, dit-elle en une phrase charmante, *il est dans l'âge aimable où sans effort on aime.* Mais Renaud a délivré les captifs d'Armide ; Renaud veut partir, comme Hippolyte ou Bajazet, comme un de ces purs éphèbes prompts à se dérober devant les Phèdre ou les Roxane, ces furies d'amour que créait le doux Racine ; Armide est un peu de leur famille. En appelant contre Renaud qui l'a outragée les *esprits de haine et de rage*, elle se ment à elle-même, et la musique le montre bien dans ce duo, quand vient la phrase : *Démons affreux, cachez-vous sous une agréable image.* Malgré elle, Armide dévoue son superbe ennemi, non pas aux démons, aux fantômes hideux, mais aux visions enchanteresses. Renaud trouvera dans les bosquets magiques, au lieu de l'horreur et de l'effroi, des ruisseaux, des fleurs et des chansons d'amour, celle de la Naïade, par exemple : *On s'étonnerait moins que la saison nouvelle,* une des mélodies les plus caressantes de Gluck, délicieuse invite à aimer, à aimer pour aimer, seulement parce que l'herbe pousse, que l'eau murmure et que c'est le printemps.

Renaud sommeille ; Armide approche de lui, le poignard levé, respirant la vengeance. Elle le regarde, et sa colère se fond en amour. Cette détente d'une âme féminine est rendue à merveille par des récitatifs nuancés, changeans, par l'air attendri : *Ah! quelle cruauté de lui ravir le jour*, avec sa péroraison aérienne, où l'accompagnement voltige au gré des zéphirs éveillés par Armide.

Le troisième acte est de beaucoup le plus beau. C'est là que la passion a le plus d'éloquence. L'acte tout entier marche d'un seul élan. Il commence par l'air fameux : *Ah! si la liberté me doit être ravie, Est-ce à toi d'être mon vainqueur?* Armide est calme encore. Elle médite seulement ; elle s'examine elle-même, et de plus en plus elle a peur d'aimer. Mille nuances délicates se devinent ici. Dans la phrase : *Comment as-tu changé ma colère en langueur?* Dans cette autre : *Se peut il que Renaud tienne Armide asservie?* quelle indignation à la fois et quel ravissement ! quelle honte délicieuse ! La reprise même, le *da capo* fait bien ; redite avec plus de mollesse, la phrase du début montre Armide vaincue, à bout de force. A un petit conciliabule d'Armide avec ses confidens succèdent d'admirables récits : *Il m'aime! Quel amour!*

Impuissante à se faire aimer, Armide a dû recourir aux enchantemens. Cet amour ardemment souhaité, elle l'a surpris, volé; peu s'en faut qu'elle ne le méprise et ne le déteste maintenant, cet amour *si différent du sien*, comme soupire amèrement la pauvre humiliée! Plus elle regarde au fond de son âme, plus elle y voit croître une passion, si impérieuse qu'il lui faut à tout prix une satisfaction, celle-ci fût-elle de la part de Renaud inconsciente et involontaire. Ici l'emphase a disparu. Sincère, touchante, plus que toute autre héroïne de Gluck, Armide est vraiment femme.

Mais à peine elle se sent chanceler qu'elle se relève. Elle n'a point perdu « tout le soin de sa gloire, » et, se raidissant contre elle-même dans un effort désespéré, elle appelle la Haine à son secours. L'air est si pathétique, si terrible, qu'on oublie l'allégorie et la Haine personnifiée par une femme, comme l'Amour dans *Orphée*. Qu'elle est tragique, Armide, se torturant elle-même, se serrant le cœur à le briser! Parfois, au milieu de son évocation, un cri déchirant lui échappe : *Sauvez-moi de l'amour*, s'écrie-t-elle, en proie à l'épouvante, au vertige de la passion. Tout le développement de cet air est magnifique; l'accompagnement, rythmé de même durant trois pages, ne paraît pas un instant monotone. La mélodie passe par des tonalités qui en rehaussent la force et la beauté, tandis que les dissonances de l'orchestre l'accentuent avec violence.

C'est de plus en plus beau. La Haine accourt, ameutant contre l'Amour ses sœurs furieuses. Pareil à un torrent débordé, le chœur roule, emporte tout dans sa course. Chant et accompagnement se poussent, s'entraînent l'un l'autre. Tout à coup, sous l'exorcisme foudroyant de la Haine, Armide se redresse, ou plutôt se retourne, et par un admirable revirement : *Arrête*, supplie-t-elle, *Laisse-moi sous les lois d'un si charmant vainqueur!* Vaine prière! orchestre et chœurs sont déchaînés et poursuivent leur imprécation, quand, au-dessus de ce fracas, de ces dissonances, de cet accompagnement effréné, Armide pousse un cri si poignant, que tout s'arrête. Alors les Furies à leur tour font volte-face. C'est à l'Amour maintenant qu'elles dévouent la malheureuse. Elles s'éloignent, et la pauvre femme recueille ses dernières forces, retient son dernier souffle pour s'abandonner, pour se donner enfin tout entière : *Amour, puissant amour, viens calmer mon effroi, Et prends pitié d'un cœur qui s'abandonne à toi.* La lutte a été héroïque; la défaite est touchante, et de cet acte on peut dire, mais sans ironie, que la chute en est *amoureuse, admirable*.

Voilà le point culminant d'*Armide*, et peut-être les pages les plus passionnées que Gluck ait jamais consacrées à l'amour.

II.

Mozart n'a pas donné à l'amour la grandeur et la gravité de Gluck. Il ne l'a jamais pris au tragique, à peine au sérieux. Chez Mozart, pas de ces passions dont on meurt, pas de ces tendresses héroïques. Qui donc, dans *Don Juan* ou dans *les Noces*, aime profondément? Elvire peut-être et la comtesse : l'une insupportable et l'autre charmante. Mais les autres! Mais don Juan, mais Zerline, mais le comte, Suzanne, Chérubin! Deux libertins, une paysanne futée, une rusée soubrette, un gentil gamin! Chez eux tous, coquetterie, galanterie, effronterie; toutes les grâces, tous les charmes, toutes les licences, tous les sourires de l'amour, sans aucune de ses vertus, de ses épreuves ou de ses larmes. Amour à fleur de chair, où les sens ont plus de part que le cœur, amour que Chamfort connaissait et qu'il a défini.

Don Juan, par exemple, courant après toutes les mantilles d'Espagne, a-t-il jamais eu en tête les théories qu'on lui a prêtées depuis? A-t-il jamais réfléchi et raisonné sur l'amour? Le voit-on épris d'idéal,

> Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
> Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu?

Le dieu qu'il cherchait dans l'hécatombe humaine, ou plutôt féminine, n'était que son désir, cet éternel et vulgaire désir que nous connaissons tous, que beaucoup suivent, sans aller, comme don Juan, aux extrémités de la débauche et du crime, mais aussi sans y mettre, comme ses admirateurs, tant de prétention et de philosophie.

Cet amour tout simple, sans complications psychologiques, cet amour ordinaire, dirions-nous, si jamais l'amour était ordinaire, Mozart l'a chanté d'une exquise façon. Ne parlons pas de la sérénade, dont il y aurait à parler éternellement. Laissons ce délicieux appel d'amour d'un grand seigneur à une chambrière, laissons le héros, pour ne regarder que ses victimes. Anna n'aime point; elle ne fait que haïr. A peine aime-t-elle Ottavio; elle l'estime, voilà tout. Il faut que le pauvre Sigisbé en prenne son parti, qu'il se résigne à donner le bras à cette noble pleureuse, sans prétendre à baiser jamais fût-ce le bout de son voile de deuil. Il a beau lui chanter un air respectueusement tendre où les vocalises mêmes prennent une allure chevaleresque, héroïque, jamais Anna ne sera sa femme. On le disait plaisamment un jour auprès de

nous à l'Opéra, pendant qu'un Ottavio de troisième ordre roucoulait mollement aux pieds de la farouche orpheline : « Ce n'est pas la peine, elle est butée! »

Zerline, au contraire, n'est pas butée. Elle ne ferme pas l'oreille aux propos d'amour, on ne lui a pas tué son père. La voici, plus naïve d'abord et plus tendre que ne sera la Suzanne des *Noces*, s'en laissant conter dans le duo : *Là ci darem*, avec candeur et crédulité. La pauvrette peut-être ne voit pas encore trop ce dont il s'agit. Elle l'apprend, comme on sait, pendant le bal, et l'on sait aussi quel cri elle en pousse. Dès lors, elle n'est plus la même; on s'en aperçoit au *Vedrai Carino!* tout différent du *Batti, Batti, o bel Masetto;* cent fois plus fripon, plein de sous-entendus, de réticences et de promesses, expressif même par les silences, par les hésitations de la petite rusée, qui semble chercher des mots difficiles à dire.

Mais voici bien une autre amoureuse : en mantille et robe de velours, l'éventail levé, le peigne en bataille au sommet du chignon, Elvire accourt. Amoureuse, elle l'est amèrement, furieusement. Elvire, au milieu des femmes de Mozart, occupe une place à part; on dirait un citron dans une corbeille d'oranges. Quelle aigreur! Écoutez ce tapage de mégère : *Ah! chi me dice mai Quel barbaro dove è!* Qui pourrait bien me dire où est le barbare? Pour un peu elle dirait « mon pendard, » comme la Martine de Molière. Tout cela lancé d'un ton raide, saccadé, avec un rythme cassant, avec des pincemens et des grincemens de violons. De petites entrées hargneuses d'instrumens à cordes renforcent l'irritation d'Elvire; les syncopes hâtent sa course haletante, infatigable, sur les talons de l'infidèle. « Si je retrouve l'impie, chante-t-elle littéralement, je lui arrache le cœur. » Et ce doux projet l'exalte; elle prodigue en y pensant des notes piquées et pointues comme des coups d'épingle, elle jette même pour finir certaine phrase qui sonne comme une fanfare de colère. C'est qu'au fond cette virago a de la race et de l'allure. Son second air (car elle a la manie des airs) est d'une grande dame. *Mi tradi quell' alma ingrata!* Ici la colère est tombée; Elvire souffre, non plus dans son orgueil, mais dans son amour. Cet air a plusieurs reprises, qu'il faudrait dire en accentuant chaque mot, en graduant la douleur, un peu comme le faisait Mme Viardot, dans l'air d'*Orphée : J'ai perdu mon Eurydice*. Hélas! ce n'est pas ainsi qu'on le dit d'ordinaire : les cantatrices ânonnent cette belle page, qui prend alors une fâcheuse ressemblance avec une étude de Lecarpentier.

Encore un air d'Elvire : *Ah! fuggi il traditore!* de nouveau raide et grincheux. Mais dans le merveilleux trio du balcon, l'épouse se radoucit. L'influence de la nuit, la tiédeur de la brise, et surtout la

voix de l'infidèle, ont vite fait d'amollir la pauvre femme, qui ne demande au fond qu'à ne plus gronder. Ses premières paroles : *Ah! taci ingiusto core*, respirent la mansuétude et l'apaisement. Rien ne commence avec plus de charme que ce trio divin, avec une plus douce mélancolie et une plus douce espérance. Elvire est ici la sœur de la comtesse : elle aime en véritable fille de Mozart.

Au point de vue de l'amour, *les Noces* offrent plus de séductions que *Don Juan*. D'une merveille d'esprit, Mozart a fait une merveille de sentiment. Rossini, plus tard, devait seulement traduire *le Barbier de Séville*, le transporter en musique. Mozart a fait plus : il a transposé, transfiguré *le Mariage de Figaro* : « ... Un illustre compositeur allemand se chargeait d'extraire du *Mariage de Figaro* tout ce qu'on y peut trouver de poésie intime et romantique ; il remplaçait les épigrammes et les équivoques graveleuses par les enchantemens d'une musique qui fond le cœur ; il ajoutait des clochettes d'or aux grelots toujours tintans de la marotte de Figaro. » C'est M. Cherbuliez qui a écrit cela, montrant ainsi que les maîtres critiques ont des clartés de tout, que l'intelligence générale et le goût universel suppléent en eux aux connaissances techniques, et qu'ils sentent ce qu'ils prétendent ne pas savoir.

Il est certain que la musique des *Noces*, bien que très spirituelle, est encore plus sentimentale ; elle flotte dans une atmosphère d'amour.

Chérubin est peut-être la plus ravissante création de Mozart. Le maître a idéalisé dans cette figure exquise l'adolescence masculine avec ses inquiétudes, ses troubles de corps et d'âme, son ardeur folle à l'amour, ses désirs que rien n'arrête, que rien ne comble. Le voici, le *cherubino d'amor;* il entre comme un petit tourbillon de satin bleu, secouant ses rubans et sa chevelure bouclée. Il saute au cou de Suzanne, il l'étourdit de ses déclarations, il lui vole le ruban de la comtesse, il lui donne sa chanson : « Lis-la, dit-il, à ma marraine, à toi-même, à Barberine, à Marceline, à toutes les femmes du château. — Pauvre Chérubin! s'écrie Suzanne, êtes-vous fou? » — Il l'est en réalité, et l'air : *Non so piu cosa son, cosa faccio*, n'est que l'explosion de sa folie. Comme le cœur lui bat, à cet enfant! Comme le sang lui monte aux joues et les larmes aux yeux! Quel feu, quelle fièvre! quelle passion, qui se prend à tout ce qu'elle rencontre! Et dans ce désordre, avec cette volubilité, rien de vulgaire : mélodie, modulations, tout est délicieux, tout, y compris la fin, avec ce *rallentando* subit, ces trois ou quatre mesures d'*adagio*, de langueur et d'attendrissement qui précèdent le dernier cri d'amour.

Le second air de Chérubin, le fameux *Voi che sapete*, est la perle de la partition, et l'une des plus ravissantes mélodies de la musique tout entière. *Voi che sapete*, c'est en musique, au point de vue de la forme bien entendu, et non du sentiment, ce qu'est en pein-

ture la plus pure entre les Vierges de Raphaël, non pas celle de Saint-Sixte ou de Foligno, mais la Vierge au voile ou la Belle Jardinière. Jamais moins de notes n'ont eu contour plus parfait, expression plus pénétrante. Dans le peu d'espace où elle est comprise, la mélodie se meut à son aise. La première phrase à peine terminée, une autre naît au-dessous d'elle, puis d'autres encore, toutes analogues et cependant différentes, comme sur une même tige des fleurs près d'éclore autour d'une fleur épanouie.

Au point de vue du sentiment, comparez ce second air de Chérubin avec le premier. Ici l'enfant, plus ému encore que tout à l'heure, se contient davantage. Il ne chante plus pour Suzanne, mais, comme dit Beaumarchais, pour « cet objet céleste dont le hasard fit sa marraine. » Cette marraine, cette grande dame, est tout ce que le petit page a jamais vu, jamais rêvé de plus beau : c'est sa reine, sa fée, sa déesse, une radieuse apparition qui tout ensemble le trouble et l'émerveille. Il cache sous sa veste de soie le ruban qui, la nuit, a reposé sur le sein de cette belle marraine; c'est devant elle et pour elle qu'il chante, tremblant et ravi, tout bas, à genoux.

Il ne chante pas comme dans la comédie : *J'avais une marraine.* Il ne chante pas seulement pour la comtesse, mais pour toute femme dont les lèvres voudront sur ses lèvres d'enfant cueillir la fleur d'amour. Ah! l'on dit trop : le *divin* Mozart. Dans le *Voi che sapete*, plus loin, dans l'air de Suzanne habillant, ou plutôt déshabillant Chérubin, le divin Mozart, malgré l'idéale pureté de la forme musicale, est d'une humanité, comment dire?.. non pas libertine, mais délicieusement sensuelle. Sensualité d'adolescence, sensualité que préservent de la gravelure sa fraîcheur et sa jeunesse mêmes. Oh! la charmante aurore d'amour, aube de trouble et de désirs, que nos quinze ans à tous qui ne fûmes jamais pages énamourés d'une comtesse, que nos quinze ans à tous ont souhaité de connaître telle que Mozart l'a rêvée! Qui ne voudrait une telle marraine pour recommencer la vie et pour rapprendre l'amour? Qui relirait sans un soupir dans Beaumarchais et surtout dans Mozart la scène où Suzanne et la comtesse, la soubrette friponne et la maîtresse troublée, laissent courir leurs mains sur le cou découvert de Chérubin, sur ses bras mignons et blancs, disent-elles, comme les leurs. *Voi che sapete!* Vous qui savez... Qu'est devenu le temps où nous demandions, qu'est devenue celle qui nous a dit : *Che cosa è amor?*

Chérubin, Suzanne et la comtesse forment un adorable trio, grâce auquel *les Noces* sont au-dessus de *Don Juan*. Le duo de Suzanne et du comte est supérieur même au duo de don Juan et de Zerline. Quelle mélancolie, quel accent de reproche affectueux, presque ému, dans les premiers mots d'Almaviva : *Crudel, perchè*

fin'ora farmi languir così? dans cette phrase caressante, arrondie! Et déjà l'orchestre de rire, de courir, et Suzanne aussi de rire sous cape, de répondre par des *si*, des *no* vivement croisés aux instances du comte : *Verrai? Non mancherai?*

Mais dans tout le rôle de Suzanne, il n'y a rien de pareil à l'air du dernier acte : *Deh! vieni, non tardar.* Dans nul autre on ne sent autant d'amour. Pour qui? Pour le comte? Pour Figaro? Pour Chérubin? Qui sait? Pour le premier peut-être, qui viendra par cette belle soirée, sous les grands marronniers, prendre la main de la jeune fille. A force de parler d'amour, on finit par en avoir l'âme pleine. Suzanne, Chérubin, la comtesse en sont un peu là, à la fin d'une pièce où tout le monde fait l'amour, ou le défait. Dans cet air du dernier acte, on sait que Suzanne plaisante, qu'elle n'ira pas jusqu'au bout de sa plaisanterie, et pourtant l'on doute, tellement la mélodie est tendre, voluptueuse même, et languissante de désir; tellement les notes : *Vieni, ben mio!* tellement la terminaison retombante : *incoronar di rose*, ressemblent à une attente, à un appel de véritable amour.

Ne quittons pas Mozart avant de saluer une de ses femmes les plus aimantes et les plus aimables : la comtesse. Entre elle et doña Elvire, quelle différence! Elvire n'est même plus très belle; peut-être ne l'a-t-elle jamais été. Don Juan a dû l'épouser par convenance. Tandis que la comtesse! D'abord, il s'en faut qu'elle ait fait un mariage de convenance, celle-là. Et puis elle est encore si séduisante! Nous n'avons jamais entendu l'air *Dove sono i bei momenti*, ce chant si plein, cette mélodie au contour si arrondi, sans nous figurer les bras de la comtesse, de beaux bras injustement délaissés. Et comme, à la manière dont cette femme chante et pleure, avec une noblesse sans emphase, avec une douleur sans acrimonie, comme on sent qu'elle est inclinée à l'amour, qu'elle en a le regret et le désir encore, qu'il est imprudent de l'abandonner et de la laisser jouer avec son joli page! Avec Elvire, il n'y avait pas de danger : elle était trop foncièrement, trop aigrement honnête, sa vertu était inattaquable. La comtesse est moins sûre d'elle. Mais, du moins, elle ne court pas les rues sur la piste de son mari, et quand, pour le regagner, elle est forcée de recourir à un stratagème, elle sent bien ce qu'il y a d'un peu risqué dans sa démarche; elle a honte d'en venir malgré elle à des subterfuges, à des déguisemens dont souffre sa fierté délicate.

Des *Noces* à *Fidelio*, le passage est brusque et la transition manque. Beethoven au théâtre n'a pas la grâce de Mozart. Il n'a pas non plus la grandeur de Gluck, du moins il n'a pas la même. Cela tient un peu au sujet de son opéra. L'histoire de *Fidelio* est une pauvre histoire. Sous le titre honnête de *Léonore ou l'Amour con-*

jugal, ce chapitre de la morale en actions fut mis une première fois en musique par Gaveaux, et représenté à l'Opéra-Comique de Paris le 1er ventôse an VI. Peu de temps après, il fut remis en musique par Paër et joué à Vienne. Paër raconte lui-même qu'un soir, écoutant son œuvre, il avait Beethoven pour voisin. Le maître s'extasiait; Paër de le remercier, et Beethoven de répondre : « Ah! cher ami! il faut décidément que je mette votre opéra en musique. » — Que devait être la musique du pauvre Paër, pour être pire qu'un tel livret! Rien de plus ennuyeux que cette histoire vertueuse, opéra conjugal et lugubre qui sent la cave et le renfermé. Léonore ne se dévoue même pas comme Alceste, en plein air, sous le ciel riant de la Grèce. Et puis Alceste du moins est antique, elle est reine, et bien drapée; Léonore n'est qu'une bourgeoise, et travestie encore, ce qui est toujours un élément considérable d'ennui. Quant à Florestan, en dépit d'un air admirable qu'il chante sur la paille des cachots, il manque encore plus de relief qu'Admète; il a l'air d'un sujet de pendule.

Pas plus qu'*Orphée* ou *Alceste*, on ne joue maintenant en France *Fidelio*; force est donc d'en parler d'après la seule lecture, et par conséquent avec une certaine réserve. On nous dit que *Fidelio* est une merveille au point de vue du théâtre; nous n'oserions le dire nous-même sans avoir vu l'ouvrage. A la lecture, on y trouve des pages magnifiques; mais (à l'exception du quatuor du pistolet), des beautés plutôt musicales que dramatiques. Il faut le reconnaître : l'opéra, ou le drame lyrique, ou le drame musical, peu importe le nom, n'a pas été créé par Beethoven. Il a été créé par Gluck et continué par Weber plus encore que par Beethoven : *le Freischütz* marque, dans l'histoire du théâtre, une plus grande date que *Fidelio*.

Le caractère dominant de *Fidelio*, c'est l'austérité. Beethoven, qui ne comprenait pas que Mozart eût mis en musique une pièce aussi licencieuse que *Don Juan*, voulait un sujet avant tout moral, lui, le chaste solitaire, qui ne badinait point avec l'amour. Sa Léonore est de la race des épouses héroïques. On le devine tout de suite, rien qu'aux premières mesures d'un trio du premier acte, où la jeune femme demande au geôlier Rocco de la conduire auprès du prisonnier. Rocco la félicite de sa compassion. Le brave homme bavarde en vrai concierge, tandis que Léonore, mettant dans sa voix une charité, un amour que Rocco ne peut soupçonner, s'écrie : « J'aurai le cœur d'y pénétrer. » Et aussitôt, avec une tendresse frémissante, mais tout bas et se parlant à elle-même, elle ajoute : « Pour une telle récompense, l'amour saura souffrir un spectacle douloureux. » La phrase est superbe, et couronnée par un *grupetto* singulièrement expressif.

C'est dans son grand air que Léonore tout entière se révèle. Cet air pourrait bien avoir servi de modèle à celui d'Agathe dans *le Freischütz*. Tous deux se ressemblent : même tonalité, même coupe, même série de mouvemens. L'air de *Fidelio* n'a peut-être pas la jeunesse de celui du *Freischütz*; ce n'est pas un air de fiancée, mais de femme, moins virginal que conjugal. Mais quelle force, quelle hardiesse presque virile! Il y a de l'amitié dans cet amour. Quelques mesures d'*andante* accusent des souvenirs du bonheur passé. Puis vient un admirable *adagio*. La jeune femme s'absorbe en elle-même; elle descend pour ainsi dire jusqu'au fond de son amour. Au-dessus de l'orchestre, sa voix perle des gammes égales et lentes, qui s'infléchissent en courbes charmantes. Quand la noble phrase est achevée, sur une sorte de fanfare éclate l'*allegro*, martial, fulgurant, explosion de générosité et d'enthousiasme. Après cet air sublime, et sans parler de l'adorable chœur des prisonniers, les autres pages maîtresses de *Fidelio* sont le duo de Rocco et de Léonore, le fameux quatuor du pistolet, et le duo des époux sauvés par l'arrivée de l'excellent gouverneur.

Le duo de la fosse est sinistre; le contraste s'y accuse entre la rondeur vulgaire d'un geôlier à l'ouvrage et l'épouvante d'une femme creusant la tombe de son mari. La continuité de l'accompagnement en triolets, la plainte de Léonore, les mornes réponses de l'orchestre, tout cela est d'une tristesse mortelle : musique de cave, sans air ni jour. L'impression est encore redoublée par la froideur, la nudité de la fin : traversé de quelques lueurs d'espoir, le duo s'achève dans une obscurité sépulcrale par un glacial unisson.

Le quatuor du pistolet vaut surtout par la rapidité et le mouvement scénique. Voilà un chef-d'œuvre de théâtre, conflit violent et instantané de haine et d'amour, duel de quelques secondes entre le traître Pezarre et Léonore.

Quant au duo qui suit, il est admirablement beau, beau surtout par le mouvement constamment le même, toujours fiévreux, haletant, qui fait battre les deux cœurs à grands coups; beau par le bouillonnement de l'orchestre, par une rentrée délicieusement tendre et une reprise triomphale. Ce n'est pour ainsi dire qu'un transport rapide, un éclair dans la nuit de cet opéra ténébreux. Ce morceau jetait Berlioz dans des convulsions d'enthousiasme. Jugez-en : « Un duo... où la passion éperdue, la joie, la surprise, l'abattement empruntent tour à tour à la musique des accens dont rien ne peut donner une idée à qui ne les a pas entendus. Quel amour! quels transports! quelles étreintes! avec quelle fureur ces deux êtres s'embrassent! comme la passion les fait balbutier! Les paroles se pressent sur leurs lèvres frémissantes, ils chancellent,

ils sont haletans,.. ils s'aiment,.. *comprenez-vous,.. ils s'aiment?* Qu'y a-t-il de commun entre un tel duo d'amour et ces fades duos d'époux unis par un mariage de convenance! »

Certainement nous comprenons; certainement Léonore et Florestan s'aiment; et pourtant ce duo ne paraît plus aujourd'hui le dernier mot de l'amour. Nous serons plus émus, plus troublés par d'autres, par le duo des *Huguenots* ou celui de *l'Africaine*, par le duo de *Lohengrin*, ceux de *Faust* ou de *Roméo*. C'est Meyerbeer, je crois, qui va nous révéler en musique, — au moins dans la musique de théâtre, — l'amour le plus complet, le plus passionné et le plus chaste à la fois qui jamais ait possédé les âmes.

III.

De Beethoven à Meyerbeer, quel intervalle dans l'histoire de la musique d'amour! Entre ces deux noms, n'y a-t-il pas d'autres noms, et des plus glorieux : au théâtre, Weber et Rossini, par exemple? Mais l'un et l'autre étaient à leur place dans notre dernière étude plutôt que dans celle-ci. La nature encore plus que l'amour domine *le Freischütz*. Le duo bien sage, bien modeste, d'Arnold et de Mathilde : *Il est donc sorti de son âme!* n'est qu'un détail aimable de *Guillaume Tell*. *Le Barbier* est infiniment plus spirituel que tendre, et les beautés d'*Otello* (le dernier acte) sont surtout terribles.

Il est deux maîtres, étrangers ou presque étrangers au théâtre, qu'il faut au moins nommer ici, deux maîtres très grands en de petites choses : Schubert et Schumann. Ils ont fait en quelques pages, parfois en quelques mesures, des drames poignans et de ravissans poèmes. Il suffit de rappeler les innombrables *lieder* de Schubert ou de Schumann pour n'être point accusé d'oublier ces deux musiciens admirables, et le plus souvent désolés, des choses du cœur. Tous deux mériteraient une étude commune, et pour ainsi dire fraternelle. Mais ils sont en dehors, peut-être au-dessus du théâtre, et n'ont point à paraître ici.

Quels détours fait notre route, et comme il faut suivre sans rigueur les caprices de notre sujet! A peine la sensualité de Mozart s'est-elle purifiée chez Beethoven, que nous rencontrons encore une œuvre pure. Meyerbeer a été chaste dans *Robert le Diable*, dans *le Prophète* et dans *les Huguenots*. Nous le verrons changer de note dans *l'Africaine*, et cette variété ou cet éclectisme n'est pas le moindre honneur de son génie. Il est de mode aujourd'hui, dans un certain monde, de décrier Meyerbeer. Mais « qu'est-ce que ça lui fait! » comme répondait, je crois, M. Ingres à quelque agresseur obscur de Raphaël. L'auteur des *Huguenots* n'en reste pas

moins jusqu'à nouvel ordre le plus grand homme du théâtre lyrique. On relèverait sans doute, même dans *les Huguenots*, des pages vieillies, des formes devenues formules, et parfois des beautés plus dramatiques que musicales; mais la conception meyerbeerienne est encore celle qui, dans l'ensemble, satisfait le plus aux exigences, souvent difficiles à concilier, du drame et de la musique, aux compromis délicats et nécessaires entre la vérité et la beauté.

Nul opéra, je crois, n'a exprimé l'amour avec plus de grandeur que *les Huguenots*. Le duo de *Faust*, le duo nuptial de *Roméo*, le duo de *Tristan*, sont des duos d'amour terrestre; celui des *Huguenots* plane au-dessus de la terre. Raoul et Valentine s'aiment, quelques heures avant la mort, comme on s'aimera sans doute après elle, avec les âmes seulement.

Cette pureté se reconnaît non-seulement dans le duo célèbre, mais dans l'œuvre entière, par exemple dans tout le rôle de Valentine, qui porte le signe certain de la passion et de la vertu. Dès l'entrée de Valentine, au troisième acte, la claire ritournelle de clarinette qui l'accompagne, l'admirable *cantabile : Ah! l'ingrat, d'une offense mortelle!* les moindres mots, les moindres mouvemens vers Marcel, tout révèle l'âme ardente, mais pure de la jeune femme, qui n'avoue que dans la nuit, et voilée, le secret de son amour, de son dévoûment et de son imprudence. Elle sauvera Raoul, sauf à trahir son père, mais non pas son époux, et l'ombre d'une pensée mauvaise ne ternira pas ce jeune front couronné de fleurs nuptiales.

Avec cette pureté, quelle tendresse, quel mépris des fausses pudeurs et des convenances trop étroites pour les grandes âmes! Dans la nuit, parlant au serviteur fidèle de celui qu'elle adore, comme Valentine se livre! Comme la passion comble toute distance entre le vieux domestique et la jeune patricienne! Quelle générosité, quelle vaillance! *Je veux donc le sauver, fût-ce au prix de ma vie!* Qui ne se rappelle l'éclat, l'éclair de ces mots, et, dans la dernière partie du duo, l'exaltation du chant, l'ardeur fiévreuse de l'orchestre?

Jusqu'au quatrième acte, Raoul et Valentine se sont à peine vus, et seulement pour se méconnaître, pour s'affliger l'un l'autre. Leur rencontre, au quatrième acte, n'en est que plus foudroyante. Et dire que Scribe, le roi des librettistes pourtant, n'avait point écrit là de duo; sans Nourrit, il n'en eût point senti la beauté, la nécessité même!

Raoul et Valentine sont aux prises. Échevelée, la jeune femme a couru à la porte, qu'elle barre de ses bras nus. C'est là, à ce moment précis, qu'elle se décide à tout risquer, à tout dire. *En t'écoutant, je suis coupable. — En t'écoutant, ne le suis-je donc pas?..*

Le mouvement s'anime, les phrases se coupent, et sur un trémolo mystérieux, qui laisse à chaque mot sa portée et son relief, se pose cette adorable supplication : *Reste, Raoul, puisque tu me chéris !* Même ici, Valentine est presque maîtresse d'elle-même ; elle semble encore réfléchir et peser les périlleuses paroles qui lui échappent une à une. *Je t'implore enfin... pour moi-même,.. car si tu meurs...* Une triple secousse d'orchestre précipite l'aveu chaste et hardi : *Reste,.. je t'aime !*

Subitement alors, l'horizon s'ouvre et s'illumine. *Tu m'aimes !* reprend trois fois Raoul, chaque fois sur une note plus haute et d'une voix plus douce, dans l'éblouissement d'une infinie perspective d'amour. L'ascension de ces trois cris, ou plutôt de ces trois soupirs, exprime bien l'éclaircissement, le rassérénement d'une âme. Raoul oublie tout : ses soupçons du premier acte et ses aveugles refus du second, les méprises et les douleurs passées. Oubliées aussi, les affreuses paroles entendues il n'y a qu'un instant, et la mort qui se prépare pour la moitié d'un peuple. Le jeune homme ne tremble plus de colère et d'horreur, mais de surprise et d'amour. Les paroles lui viennent, abondantes et douces. Quelle effusion, quelle détente dans cette phrase : *Quel mot du ciel s'est fait entendre !* Quelle bravoure de vingt ans, quel défi juvénile à la mort, au-devant de laquelle il voulait courir tout à l'heure, et qu'il rêve maintenant d'attendre aux pieds de la bien-aimée.

Mystérieusement éclose dans le cœur de Raoul, la passion y grandit vite ; elle l'envahit peu à peu tout entier. Si le duo que nous étudions est la merveille des *Huguenots*, la phrase : *Tu l'as dit !* est la merveille de ce duo même. Raoul la chante le premier avec ivresse, avec une langueur extasiée. Sa voix glisse sur l'accompagnement moelleux et dessine lentement la caressante mélodie : *Tu l'as dit, oui, tu m'aimes.* Comprise tout entière en quatre mesures, elle se répète immédiatement : *Dans ma nuit quelle étoile a brillé ;* mais sur les derniers mots elle s'infléchit un peu, et se détourne pour s'épanouir plus largement encore. *C'est l'air pur des cieux mêmes*, murmure Raoul, et l'air pur, en effet, semble s'exhaler par effluves de l'orchestre. Suit une rentrée délicieuse, *Oubliant ! Oublié !* qui ramène le thème primitif. Valentine, jusqu'ici muette, balbutie des paroles d'épouvante, et son effroi vient se perdre dans l'extase de Raoul. Cependant l'âme du jeune homme se dilate, et de plus en plus s'emplit de cet immense amour. Les instrumens à cordes, les violoncelles surtout, débordent, emportent les deux voix dans un torrent sonore. Raoul n'entend même pas les réponses entrecoupées de Valentine. Errante sur leurs lèvres à tous deux, la mélodie cherche de loin son point de départ, elle oscille pour y revenir. Elle y revient enfin ; et, par un miracle

musical et dramatique, — miracle de beauté et de vérité tout ensemble, — cette même mélodie amène une double explosion, d'amour chez Raoul et de terreur chez Valentine. Enfin, la phrase s'apaise; elle passe doucement, en mourant, d'un instrument à un autre, et par degrés elle s'éteint sur ce dernier mot : *Viens!* qui descend des hauteurs comme un dernier hommage d'adoration et de respect. En vérité, jamais on ne s'aima ainsi, avec cette passion et cette chasteté. Lisez, dans la *Chronique de Charles IX*, la scène entre Diane de Turgis et Mergy, dont la scène des *Huguenots* est évidemment inspirée, vous mesurerez de quelle hauteur l'idéal du musicien domine celui du romancier. Est-ce le danger, est-ce la mort prochaine, est-ce la noblesse naturelle de ces deux âmes qui sanctifie leur tendresse? Je ne sais, mais pas une note de sensualité ne ternit la pureté de cette nuit d'amour.

L'amour change de note dans *l'Africaine*, dont l'incomparable quatrième acte réunit les trois grands sentimens que nous étudions : le sentiment religieux, le sentiment de la nature et l'amour.

La tendresse de Raoul et de Valentine est autrement surnaturelle et complexe que la passion de Vasco et de Sélika, — celle de Vasco surtout, — caprice de voyageur, de marin, sollicité par des sensations inconnues, par des désirs nouveaux. Là-bas, dans les contrées étranges, l'âme, comme le corps, se dépayse, abjure un peu sa morale et son esthétique d'Europe. Là-bas, elle subit je ne sais quel avatar qui l'incline sans trop de scrupules, surtout sans le moindre préjugé de race ni de couleur, aux amours naturelles, — j'allais dire animales, — qui la soumet au pouvoir des Vénus inconnues. Vasco tombe au milieu d'une nature excessive, écrasante; le soleil le brûle, l'air le grise. Un instant menacé de mort, et sous la hache des barbares, il revient à lui et résout de bien mourir. Les idées morales le ressaisissent; le héros reparaît, mais pas pour longtemps. Il se voit sauvé par la reine elle-même, son esclave d'hier, la reine aux yeux sombres, au diadème de plumes éclatantes, aux voiles de gaze et d'or. Le voilà roi, maître de ce pays de feu et de cette créature de bronze. Il se trouble, et l'on se troublerait à moins. Demandez à Pierre Loti, qui, dans le pays de Rarahu, n'était pourtant pas roi.

Devant la pagode étincelante, au milieu des trépieds qui fument, monte une clameur religieuse. Trois fois la voix du vieux brahmine, trois fois la voix du peuple porte vers le soleil l'invocation sacrée. Il n'y a point là d'idolâtrie grossière, de fétichisme ridicule; ces rites sont grandioses. On oublie quels dieux ce peuple prie, quelles puissances il adore, pour adorer et prier avec lui. Tout le monde est à genoux, sauf le pontife, debout entre les fiancés, qui boivent dans des coupes d'or. L'auguste psalmodie plane sur eux;

à l'orchestre, un murmure continu, un bourdonnement de basses en *pizzicati*, d'où se détache, non pas une phrase, mais un appel, une invite à l'amour. Cette bénédiction grandiose nous rappelle une autre bénédiction, chef-d'œuvre aussi de Meyerbeer, un autre hymen, consacré celui-là, non pas sous le soleil d'Afrique, et par un pontife à la tiare d'or, mais par un vieux serviteur cuirassé de buffle, la nuit, à la lueur des arquebusades, dans un carrefour de Paris ensanglanté. Comme le brahmine, Marcel bénit les époux, mais il leur parle d'un autre amour; les paroles nuptiales sont autrement austères, et les seules joies promises sont celles de la mort. Le choral luthérien contraste avec cet épithalame tout frissonnant de volupté grandiose, mais de réelle volupté, avec cette phrase ardente du prêtre : *Si tu veux posséder le trésor que Brahma rend à nos vœux*, qui montre si belle la noire épousée, *nigra sed formosa*. Le cortège des vierges s'éloigne; la nuit tombe, et les grandes fleurs répandent leurs parfums à pleins calices. Bien que troublée, haletante, Sélika ne veut tenir son bonheur que de Vasco lui-même; elle ne veut ni le dérober, ni le surprendre. Elle montre au jeune homme le navire, qu'il peut rejoindre encore. « Tu peux partir, dit-elle. — Je le sais,.. je le sais, » répond Vasco d'une voix toujours moins assurée. Les noms des dieux hindous retentissent de nouveau derrière les palmiers. On entend le peuple qui appelle les faveurs divines sur le royal hyménée. La patrie de Sélika, sa terre natale, les étoiles de son ciel, la brise de ses jardins, tout conspire pour elle et vient en aide à son amour. Vasco ne résiste plus; il perd la raison. Sélika reste plus maîtresse d'elle-même : en vraie fille de Meyerbeer, c'est avec son âme surtout qu'elle aime et qu'elle aimera jusqu'à la mort celui qui ne l'aime qu'avec ses sens, qui passe par toutes les phases du désir, mais du désir seulement. Il languissait tout à l'heure, énervé, écrasé par des voluptés trop fortes, maintenant il s'exalte et s'enflamme. Il prodigue les serments éternels. Moins sensible aux enchantemens du ciel natal, aux ardeurs de son soleil, mal assurée d'une foi déjà jurée et parjurée, Sélika doute encore, et ce n'est que devant la promesse, devant l'affirmation de l'hymen accepté pour toujours, ce n'est qu'en entendant l'adorable aveu de Vasco prosterné, qu'elle pousse enfin un cri de joie, presque de triomphe sauvage. Alors quel délire! La phrase : *O transport! délicieuse extase!* est un peu vulgaire, trop chaude peut-être d'une ardeur presque toute physique, surtout si on la compare à la phrase des *Huguenots : Oui, tu l'as dit*; mais il faut songer qu'on ne s'aime pas de même ici, et qu'il s'agit d'étreintes où le sang a plus de part que l'âme. Voici d'ailleurs une autre phrase où l'amour s'idéalise et prend des ailes : *O ma Sélika, vous régnez sur mon âme!* Comment la pauvre sau-

vagesse ne se laisserait-elle pas abuser par ces douces paroles! Dans quel pays inconnu, dans quel air subtil a jamais soupiré pareille mélodie! Sur le sein de quelles vierges sombres s'enivre-t-on de pareilles extases! Le duo s'éteint languissamment, il meurt en soupirs de volupté et les deux voix s'évanouissent ensemble derrière les blondes mousselines, dont les bayadères voilent la retraite des époux.

Le voilà chez Meyerbeer, comme nous l'avons vu chez Gluck dans *Armide*, l'amour pour lui-même, pour lui seul, sans arrière-pensée de devoir ou de danger. Mais comme il est plus pénétrant, plus saisissant ici! La différence énorme qui sépare, au point de vue de l'expression, la musique de Gluck et celle de Meyerbeer, ou plus généralement la musique ancienne et la moderne, s'analyse malaisément, mais un rapprochement pareil la fait bien sentir. Mille élémens se sont ajoutés à l'art : élémens de pensée et d'exécution. Qu'étaient les paysages et les personnages d'*Armide* auprès de ceux de *l'Africaine*, auprès de cet exotisme des choses et des êtres? Les figures musicales de Meyerbeer ont un relief, une couleur que n'eurent jamais au même degré celles de Gluck, ni peut-être celles d'aucun musicien de théâtre. Quant à l'orchestration, sans parler ni de l'harmonie, ni des chœurs, ni des récitatifs, il serait trop aisé d'en montrer chez Meyerbeer le développement colossal et les ressources infinies. Dans des œuvres comme *les Huguenots*, comme *l'Africaine*, quelle variété! quel fond, quel arrière-plan, quel décor musical à chaque tableau! En vérité, je ne sais pas, dans la littérature, de progrès comparable au progrès de cette forme toute moderne de la musique : l'opéra.

IV.

Nous voici en présence des maîtres contemporains : Verdi, Wagner, Gounod. Au-dessous des grandes héroïnes que nous avons nommées, que nous nommerons encore, faisons une humble place à une pauvre fille. Elle ne fut ni une grande dame comme Valentine, ni une reine d'Orient comme Sélika; mais une pécheresse, une égarée, *una traviata*. « Les penseurs et les poètes de tous les temps, a dit M. Dumas fils dans la préface de *la Dame aux camélias*, ont apporté à la courtisane l'offrande de leur miséricorde. » Un musicien ne la lui a pas refusée. Verdi, qui n'a pas voulu, nous disait-il un jour, écrire la musique de *Patrie* par mépris, presque par dégoût de Dolorès, a écrit, par pitié pour Marguerite Gautier, la musique de *la Dame aux camélias*. *La Traviata*, c'est la traduction musicale d'une œuvre qui marque une date dans la littérature d'amour. Ce genre, dira-t-on, avait déjà produit *Manon Les-*

caut. Mais ce n'est pas la même chose. Il y a infiniment plus de cœur et d'honnêteté dans le livre de M. Dumas que dans celui de l'abbé Prévost. Armand Duval n'est pas, comme Desgrieux, un aigrefin et pire encore; Marguerite Gautier n'est point la petite coquine qu'est Manon. Marguerite Gautier est le type d'une classe de femmes disparue, ou plutôt transformée, courtisanes ou filles entretenues, comme on les appelait, de noms plus emphatiques, mais plus relevés que ceux dont on les nomme aujourd'hui. L'auteur de *la Dame aux camélias* écrivait très justement en 1867 : « *La Dame aux camélias* ne pourrait plus être écrite aujourd'hui. Non-seulement elle ne serait plus vraie, mais elle ne serait même pas possible. On chercherait vainement autour de soi une fille donnant raison à ce développement d'amour, de repentir et de sacrifice. Ce serait un paradoxe... Ce n'est plus une pièce, c'est une légende; quelques-uns disent une complainte. J'aime mieux légende. » — Nous aussi. — Cette légende de la courtisane généreuse, désintéressée, intelligente, et poitrinaire par-dessus le marché, cette légende des grandes amours irrégulières, des liaisons romanesques et touchantes, Verdi l'a mise en musique avec un rare bonheur. Il a fait cette fois, et peut-être cette fois seulement, avant *Aïda* et *Otello*, de la musique littéraire.

Quel anachronisme (imposé, dira-t-on, par les traditions du théâtre musical) d'affubler de costumes, tantôt Louis XIII, tantôt Louis XIV, les personnages de *la Traviata !* La musique ne cesse de protester contre ce travestissement; comme le drame, elle est toute moderne, elle est la musique d'une époque, d'une période de notre siècle; elle répond à un sentiment passager, au besoin qu'éprouva le romantisme de réhabiliter la courtisane, de lui refaire par l'amour une virginité. Depuis, M. Dumas lui-même a changé de note, et *le Demi-Monde* a été, sinon la contrepartie, au moins la correction de *la Dame aux camélias*.

A tout le mal qui s'est dit, qui se dit encore de *la Traviata*, l'on peut répondre avec M. Hanslick, un Allemand pourtant, qu'il est plus aisé de railler les défauts de *la Traviata* que d'en imiter ou d'en surpasser les qualités. Musique italienne, soit; trop de roulades, de points d'orgue; orchestre souvent insignifiant, quelquefois brutal; des platitudes, des vulgarités, j'admets tout cela, et « je vois ces défauts dont votre âme murmure, » mais je vois aussi la jeunesse, la passion, le cœur en un mot, et çà et là une grâce, une sensibilité exquises. Musique purement mélodique et chantante, mais dont le chant est parfois si pénétrant, la mélodie si touchante, qu'on ne demande rien de plus.

Le premier acte, par exemple, est très inégal; on y citerait plus d'une page triviale. Mais cette trivialité même peut ici se justifier.

Le *brindisi* devenu populaire, et trop populaire, ne messied pas au souper d'une fille entretenue. Il a bien l'allure débraillée, la gaîté nerveuse et un peu factice qui règne parfois dans le monde interlope. Musique de viveurs, nous dirions presque de *noceurs*.

A côté de ces crudités, on goûte mieux certaines délicatesses : par exemple, la première rencontre de Violetta et d'Alfredo (quel nom ridicule!), dialogue à demi-mots et à voix basse, plein de réticences et d'hésitations, courant à fleur d'orchestre, d'un orchestre qui valse, comme valse trop souvent l'orchestre de Verdi, mais qui valse ici à propos. Charmante, la phrase du ténor, surtout à cette effusion : *Di quell' amor, quell' amor che è palpito*; charmante aussi de légèreté, d'insouciance encore rieuse, la réponse de Violetta; ici les notes piquées, les fioritures sont à leur place. Violetta, restée seule, a gardé dans l'oreille la cantilène d'Alfredo (décidément ce nom est impossible); elle la reprend à son tour au milieu d'un air mélancolique, premier avertissement d'amour. Puis, après un point d'orgue, deux, trois points d'orgue, hélas! éclate le traditionnel *allegro* de bravoure. Il est un peu vulgaire, mais il a le diable au corps. Toujours des points d'orgue, mais aussi des roulades justifiées, dramatiques même. Dans la coulisse murmure le chant d'amour, et les gammes brillantes de Violetta essaient de couvrir l'insinuante mélodie. Voilà bien la femme qui cherche à s'étourdir, qui sent le danger et veut étouffer la voix inconnue et redoutable. Cette fin d'acte est excellente.

Au second acte, le duo de Violetta, avec Germont, et l'adieu de Violetta à Alfredo sont des scènes fort touchantes. De quels bons sentimens fait preuve la pauvre fille dans ce duo dont la donnée est au moins singulière! C'est au nom de sa fille à lui que Germont vient supplier Violetta de lui rendre son fils : l'établissement de la jeune personne dépend, à ce qu'il paraît, de la rupture. Voilà d'étranges argumens, et cependant la bonne créature en est touchée. Tout ce qu'elle chante dans ce duo montre son âme meurtrie et repentante. Sans glorifier son amour, sans le justifier autrement que par cet amour même, elle le défend tantôt avec douceur, avec humilité, tantôt avec fièvre, avec désespoir. Il faudrait citer ici presque toutes les phrases de Violetta, ses répliques aux admonestations de Germont. *Così alla misera, che è un di caduta!* Quel beau cri de désolation, quel regret de l'irréparable déchéance! Dans la phrase : *Dite alla giovine!* que de générosité; partout, quelle souffrance! Ces mélodies italiennes sont belles, quand elles le sont, d'une beauté particulière; elles ont quelque chose de vibrant et de vivant. On dirait qu'elles sortent sans effort, et toutes notées, de l'âme humaine.

Le vieillard s'est éloigné. Fidèle à sa promesse, Violetta veut

laisser à Alfredo un billet d'adieu. Tandis qu'elle écrit, une pénétrante ritournelle d'orchestre exprime le déchirement qui se fait en elle. Rarement à ce point de sa carrière, le maître italien eut de pareilles délicatesses d'intention, de semblables bonheurs d'expression. Alfredo paraît soudain. Haletante, la gorge serrée, Violetta veut lui parler. Un seul mot, une seule question lui échappe : toujours la même, toujours plus pressante : *Tu m'ami! tu m'ami!* et l'orchestre pousse, précipite le chant. La simple réponse d'Alfredo, en deux notes seulement, a la solennité d'un serment. Alors Violetta veut sourire, être forte; ses nerfs se tendent à se briser et se brisent en effet dans l'explosion superbe : *Ama mi, Alfredo!* l'un des plus beaux cris de la musique d'amour. Nulle combinaison d'harmonie, nulle recherche d'orchestre ne vaudrait cet éclat purement vocal. On sent que la pauvre femme donne et reçoit ici le dernier baiser, avant le baiser de mort.

Les scènes de l'agonie et de la mort sont belles aussi. Le chant des violons en sourdine, pendant l'entr'acte, n'est qu'un souffle, un souffle de vie prêt à s'exhaler. La mélodie est ténue, ployante ; des syncopes l'oppressent. L'air : *Addio, del passato*, toucherait par sa mélancolie les cœurs les plus rebelles au génie italien. Ces deux scènes sentent la solitude, la détresse du corps et de l'âme. Un peu de joie au dénoûment, un pâle rayon dans la phrase délicieuse : *Parigi, ô cara!* et dans la réponse plus délicieuse encore et toute tremblante : *Dei corsi affanni*. Tout cela est féminin, douloureux et tendre. Verdi aurait pu écrire à la fin de *la Traviata* ce que Beethoven écrivait en marge d'une de ses œuvres : « Venue du cœur, puisse-t-elle y retourner! » C'est au cœur surtout que va cette musique.

S'il était possible de tout dire, c'est ici qu'on aimerait parler d'une œuvre récente, *Manon*, l'une des meilleures partitions de M. Massenet, traitée dans un style tout autre que celui de *la Traviata*, écrite et pensée avec plus d'ingéniosité et de recherche, semée de ces détails charmans auxquels se plaisent les musiciens d'aujourd'hui, celui de *Manon* plus que les autres. Une scène surtout, non pas des principales, serait à prendre dans l'œuvre de Verdi, comme dans celle de M. Massenet, pour marquer la différence des deux inspirations et des deux styles. Auprès de Manon comme auprès de Violetta, le comte des Grieux, comme Germont, intervient. Mais l'entrevue dans *Manon* est beaucoup moins longue, surtout beaucoup moins décisive. D'abord elle n'a lieu qu'après la rupture. Et puis le comte et Manon feignent de ne pas se connaître ; ils s'entretiennent de des Grieux et de Manon elle-même, sinon comme d'inconnus, au moins comme d'étrangers. Cela donne à leur dialogue une délicatesse particulière, une émo-

tion discrète, avec une sorte de réserve et d'embarras. Au Cours-la-Reine, pendant un bal populaire, dont un petit orchestre joue au loin les contredanses, Manon aborde le comte. Timidement, craignant à chacune de ses questions une réponse douloureuse, la pauvre fille interroge celui qui lui a enlevé son chevalier. Parlant comme au nom d'une amie dont elle plaindrait la peine : « Je voudrais, dit-elle, savoir s'il a pu parvenir *à chasser de son cœur ce cruel souvenir?* » Alors ce n'est plus le petit orchestre de scène qui joue. L'orchestre de la salle prend l'accompagnement. Et le comte, ému par le chagrin de la pauvrette et par son humilité, est près de se trahir. Une larme lui monte aux yeux, et aux lèvres une phrase de sympathie, presque de regret pour l'amour qu'il a brisé : *Faut-il donc savoir tant de choses? ... où vont les premières amours... où vole le parfum des roses.* Puis les danses recommencent au loin, et le comte, troublé, s'incline avec courtoisie et s'éloigne, laissant Manon songeuse. La scène est traitée avec une sensibilité sans exagération ni emphase. Auprès de la grande scène de *la Traviata*, ce n'est qu'une esquisse, mais une esquisse charmante, tout à fait dans le goût, dans le style du sujet et du temps, et dont il était impossible ici de ne pas se souvenir.

V.

De *Manon* à *Lohengrin*, encore une de ces voltes, de ces interversions même que notre étude entraîne et que le lecteur excusera. Il y a beaucoup à dire sur Wagner, plus encore sur Gounod au point de vue qui nous occupe, et nous avons voulu déblayer le terrain avant de finir par eux.

Wagner a varié dans sa conception et dans son expression de l'amour. Lohengrin et Elsa, Siegmund et Sieglinde, Tristan et Yseult ne s'aiment pas de la même manière. Bien plus, dans la série des trois œuvres, le sentiment suit une progression caractérisée, un *crescendo* de passion et de violence. Rien ne paraît encore dans *Lohengrin* de la sensualité qui tiendra une grande place dans *la Valkyrie*, et presque toute la place dans *Tristan*.

Le mythe de *Lohengrin* est peut-être plus pur encore que celui de Psyché, dont il n'est qu'une imitation ou un souvenir. Il touche davantage aux questions morales. Lohengrin ne s'est pas, comme Éros, épris d'une vierge pour sa seule beauté ; il n'a pas la coquetterie de dérober à son épouse les traits de son visage ; ce qu'il lui cache, c'est son nom et l'essence merveilleuse de son être. Ce n'est pas, comme Psyché, par une curiosité toute physique qu'Elsa perdra le bonheur.

Qu'on ne dise pas au moins que Lohengrin n'aime pas Elsa ; que

s'il l'aimait il resterait près d'elle et ne sacrifierait pas leur félicité commune à je ne sais quel vœu d'*incognito*. Le chevalier blanc chérit Elsa, mais il place au-dessus de son amour la loi dont il est le serviteur, et il y a quelque grandeur dans ce respect et cette obéissance. Lohengrin ne pas aimer Elsa! Il l'aime, au contraire, et de plus d'un amour : en ami, en frère, en amant, en époux. Elsa n'aime pas autant qu'elle est aimée; l'âme de Lohengrin est supérieure à la sienne. Dans l'admirable premier acte, dès l'arrivée de Lohengrin, cette supériorité paraît. Elsa est une douce créature, prise dans un piège de mensonge et de haine. Pendant la scène de l'interrogatoire, extasiée, presque hallucinée, elle ne vit que dans un rêve, dans le rêve qui lui a promis un sauveur. Tout à coup son héros se montre, et l'on sait quelle entrée radieuse le musicien lui a faite. Après cet éclat, que de douceur! Qu'elle est suave, la bonté des forts! Dès les premières paroles à Elsa, quelle intensité de tendresse! Solennellement, Lohengrin propose à la jeune fille le pacte qui doit les lier. Quand elle l'a accepté, « Elsa, dit-il simplement, je t'aime! » et trois ou quatre notes suffisent à dévoiler l'immensité de cet amour.

Le second acte appartient à Elsa. Comme Marguerite, elle ouvre sa fenêtre la nuit. Mais elle n'a pas l'aspiration de Marguerite aux voluptés prochaines; elle ne dit pas comme elle : *l'air m'enivre!* Les sens dorment encore chez l'innocente fiancée. Son amour est fait surtout de reconnaissance. Elle n'appelle pas le bien-aimé; mais elle pense à lui; elle le remercie d'être venu vers elle. Elle remercie jusqu'aux souffles favorables qui l'ont amené sur les eaux. Cette brise qui jadis entendit sa plainte, elle la prend maintenant à témoin de sa joie. Du balcon d'Elsa tombent des chants frais et purs, des modulations qui s'enchaînent avec grâce, avec aisance; la rêverie de la jeune fille se poursuit et s'achève dans la sérénité. Heureuse, Elsa ne se souvient plus de son malheur, ni du mal qu'on lui a fait. Elle témoigne à la traîtresse Ortrude la confiance et l'indulgence que donne le bonheur. Elle descend jusqu'à son ennemie pour la consoler, presque pour lui demander pardon. Chaque phrase d'Elsa respire la mansuétude et la générosité de la jeunesse. Il y a là toute une page adorable. Dans cette âme heureuse, rien ne demeure amer. Elsa veut que tout le monde l'aime. Elle veut surtout désarmer la farouche Ortrude et faire passer en elle un peu de son propre bonheur, avec un peu de sa bonté.

Mais les insinuations d'Ortrude, le scandale provoqué par elle à la porte de l'église troublent la confiance d'Elsa. Ce n'est pas sans arrière-pensée qu'elle franchit le seuil nuptial. Ici se place le grand duo de *Lohengrin*, l'un des plus beaux parmi les grands duos d'amour : l'un des plus beaux par la forme musicale et l'expression

dramatique, et aussi par le fond psychologique. Comme dans *les Huguenots*, l'amour ici se complique d'un autre sentiment : la crainte; mais crainte différente, et, pour ainsi dire, toute spirituelle. Encore un duo menacé, mais d'une catastrophe toute morale : le bonheur seul y est en jeu, non la vie. Là, Valentine essayait de sauver Raoul; ici, l'homme a repris son rôle de défenseur: Lohengrin veut sauver Elsa d'elle-même. Lohengrin est la force, une force surnaturelle, presque divine; Elsa n'est que faiblesse, la faiblesse féminine, imprudente et punie.

Notons l'admirable gradation du duo, la progression allant jusqu'à l'extrême, de deux sentimens inverses : l'anxieuse curiosité d'Elsa, la tendresse passionnée de Lohengrin. Le début seul est calme, les deux époux échangent des phrases pareilles, également tendres, également sereines. On ne rencontre plus ensuite dans le cours rapide de la scène qu'une seule halte, la cantilène de Lohengrin s'efforçant de rassurer Elsa, de détourner la question menaçante. Superbe phrase de musique et charmant couplet de poésie ! « Ne respires-tu pas avec moi ces doux parfums? Mystérieux, ils viennent à travers les airs. Sans les interroger, je m'abandonne à leur influence. Pareil est le charme qui m'a lié à toi quand je te vis pour la première fois. » Sans reproche, mais déjà avec un peu d'étonnement, Lohengrin rappelle à Elsa sa propre discrétion, son intervention pour elle, sans la connaître et sans l'interroger. Il réclame d'elle en retour la même confiance et le même abandon. Plus la voix d'Elsa se fait insinuante, plus celle de Lohengrin se fait amoureuse. A chaque question nouvelle, l'époux ne répond que par une nouvelle caresse.

L'inquiétude d'Elsa redouble, son doute s'irrite. Lohengrin se débat contre l'approche de la demande fatale. Il se défend, lui qui sait le péril de la science, souvent mortelle au bonheur. Mais le délire de la curiosité l'emporte. Sourde aux reproches du héros, aux glorieuses marques qu'il rappelle de sa noblesse, presque de sa divinité, aveugle au rayonnement qui jaillit de cette musique comme d'un foyer de lumière, la jeune femme croit entendre des battemens d'aile : le cygne va revenir et lui reprendre son époux. Le duo atteint ici à son apogée. Éperdue, hors d'elle-même, Elsa lance enfin la question funeste. Le traître paraît; Lohengrin n'a que le temps de saisir son glaive et d'abattre le misérable. Tout s'écroule aussitôt... et le reste, comme dit Hamlet, le reste, c'est le silence. Dans le lointain passe un lugubre frisson de timbales, un chant presque imperceptible de violoncelles ; une clarinette désolée redit, sans même l'achever, la première phrase du duo... *Nessun maggior dolore*. Rien de plus navrant que cette ruine soudaine et qu'on sent irréparable. Telle ne sera pas la fin du duo de *Faust*, qui s'achè-

vera dans le transport de la passion victorieuse; tel non plus le dernier duo de *Roméo*, où la mort même est douce, puisqu'elle fixe l'amour pour l'éternité. Ici, c'est la rupture entre deux âmes et par la faute de l'une d'elles. Faute légère, hélas! Elsa n'a été coupable que d'un doute; mais ce doute a suffi, ce nuage a voilé tout un ciel. Lohengrin ne montre pas de courroux; il prévoyait la défaillance de sa bien-aimée, et l'excuse. Il s'afflige, mais ne s'irrite pas. Il semble que, dans sa prescience de demi-dieu, il ait pardonné d'avance à la faiblesse humaine l'incertitude de la joie et la fragilité de l'amour.

Un critique musical très distingué, deux critiques, veux-je dire, auxquels on doit l'un des plus sages parmi les innombrables livres écrits sur Wagner, ont dit très judicieusement de ce duo : « Qui sait si cet admirable duo d'amour n'emprunte pas justement à ce caractère de transition, à cette absence de parti-pris musical que nous signalions tout à l'heure, un attrait spécial, qui le fera toujours préférer par la majorité des auditeurs aux trois grandes scènes correspondantes de *Tristan*, de *la Valkyrie* et de *Siegfried* (1)? »

Nous sommes de cette majorité d'auditeurs. Nous ne retrouvons ni dans le duo de *la Valkyrie*, ni dans le duo de *Tristan*, cette élévation du sentiment, et, au point de vue de la forme musicale, cette mesure, cette sagesse et cette raison. Exagérée déjà dans *la Valkyrie*, l'expression de l'amour, dans *Tristan et Yseult*, devient exorbitante.

La passion de Siegmund et de Sieglinde se complique d'un inceste, puisqu'ils sont frère et sœur, et la découverte de cette parenté ne refroidit pas leurs désirs. Il est vrai que les dieux du Walhalla, comme ceux de l'Olympe, ont peu de scrupules. Après le sublime dénoûment, dont l'analyse ne rentre pas dans notre sujet, ce qu'il y a de plus beau dans *la Valkyrie*, c'est le premier acte. Wagner est le seul musicien capable d'écrire un acte pareil; on l'en félicite, et tout bas on s'en félicite un peu soi-même. Il semble qu'ici déjà le maître ait passé la mesure, qu'il ait pour ainsi dire fait violence à l'art. Cette violence, on la subit. On est entraîné par le mouvement irrésistible, par le torrent qui balaie tout sur son passage. On arrive au terme de la course émerveillé, mais brisé. On emporte du théâtre ou du concert une sorte de courbature intellectuelle. Étonnante musique, mais fatale au système nerveux, qu'elle surexcite et qu'elle ébranle. L'admiration ne va pas sans souffrance; la perpétuelle ébullition de l'orchestre, l'opiniâtreté

(1) *L'Œuvre dramatique de Richard Wagner*, par Albert Soubies et Charles Malherbe, 1 vol ; Fischbacher, 1886.

des motifs, leurs retours constans, et pour ainsi dire leur ubiquité, la passion toujours portée au comble, touchant à la frénésie, presque à l'hystérie, tout cela vous étourdit et vous écrase. Quel terrible grand homme que Wagner, et de quelle dure main il vous fait plier devant lui!

Ces réserves faites, disons bien haut qu'il se dégage du duo de *la Valkyrie* une émotion extraordinaire, qu'un géant l'a taillée, et pour des géans ou des héros. Entre le point de départ et le terme de ce duo, quelle distance parcourue ou plutôt dévorée! Quel sillon de flamme trace cet éclair! Au début, un homme à demi mort de soif, un misérable se glisse dans une chaumière, et tombe inanimé près du foyer. A la fin, il se relève en héros et fils des dieux. De quels dieux! Je ne vous le dirai pas, et Wagner nous le dit trop; il nous fait expliquer par ses personnages leur insipide généalogie. Cela nous glace. Mais ce qui nous réchauffe et nous transporte, c'est le souffle qui passe sur Siegmund à l'aspect de l'épée promise à sa jeunesse, de la femme prédestinée à son amour. On n'entend pas sans frissonner ces sonneries de cuivre, obscures d'abord, et puis flamboyantes comme la poignée du glaive fatidique, ces cantilènes de violoncelles s'épanchant comme l'eau de la coupe sur les lèvres du guerrier. Dès le début, dans l'esquisse de la phrase compatissante de Sieglinde (toujours la compassion chez Wagner), déjà dans cette ritournelle expressive, alors que Siegmund boit et contemple sa bienfaitrice, on a respiré un premier parfum d'amour. Avec quelle splendeur cet amour s'épanouit! Ici comme dans *Lohengrin*, on dirait que Weber est derrière l'orchestre, qu'il l'excite, le lance ou le retient. Siegmund et Sieglinde se laissent emporter au courant. Tout à coup vient du dehors un grand souffle qui les interdit et les arrête. « Qu'est-ce donc? » s'écrie-t-elle; et lui de répondre tout bas : « Ne crains rien, bien-aimée; c'est le printemps et l'amour. » La lune resplendit; le printemps et l'amour pénètrent dans la chaumière; des bouffées de harpes montent dans l'air et annoncent une halte délicieuse : le fameux *lied* du printemps. Un instant l'orchestre s'apaise; il écoute chanter une voix humaine, et cette pause est la bienvenue. Mais elle n'est pas de longue durée; il faut reprendre notre course. Désormais, Siegmund et Sieglinde savent tout l'un de l'autre : ils s'attendaient, ils s'attiraient comme s'attirent les deux pôles électriques. L'étincelle a jailli entre eux, et le courant ne cessera plus. Le motif de l'épée flamboie, le motif de l'amour l'enveloppe, l'enlace; tous deux se mêlent et se portent d'un mutuel essor. L'épée enfin est arrachée du frêne, et, l'exploit à peine accompli, les bras du héros, ces bras si forts, se nouent avec tendresse autour de celle qui l'a secouru et qui va le suivre. Encore

une minute d'apaisement, un court répit où revient le *lied* du printemps alangui par un changement de rythme, enfin un dernier éclat, et les deux amans s'élancent dans la forêt.

Voilà de grandes beautés; mais quelques défauts les gâtent. Plus on entend ce duo, plus on y sent l'excès et l'outrance : excès de sonorités, excès des procédés habituels, du *leitmotiv*, et des cadences évitées, et des résolutions suspendues. Trop souvent la musique de Wagner est dans un perpétuel devenir, dans l'*in fieri*, comme le dieu dont M. Renan nous a un jour entretenus. Trop souvent, on l'a dit, elle ne commence pas, elle ne finit pas; elle dure. On croit une phrase près de s'achever; par une modulation inattendue, elle recommence. Cela plaît une fois, plusieurs fois; mais à la longue cela irrite. Prenons, par exemple, le *lied* du printemps. Au moment de conclure, il se dérobe, et avec une grâce charmante il entraîne la mélodie dans une tonalité nouvelle. Mais peu après l'effet se reproduit : même détour, même feinte et toujours ainsi. Cette fuite constante finit par rebuter l'oreille et l'esprit. Autre reproche, et plus grave : certain *leitmotiv* très court, composé de trois ou quatre notes seulement, exprime très heureusement l'insinuation de l'amour dans le cœur de Siegmund et de Sieglinde; mais ce motif, travaillé de mille manières, d'abord très faible, puis plus hardi, enfin victorieux, revient avec une ténacité presque odieuse. D'abord on est charmé, puis un peu agacé, enfin exaspéré par cette implacable formule qui vous étreint et vous tenaille. C'est elle qui peut-être donne le plus au duo le caractère de violence, de frénésie, répétons-le, d'hystérie, que nous lui avons déjà reproché.

C'est bien autre chose dans *Tristan*, dans *Tristan*, la partition d'amour par excellence, la plus aimée des vrais admirateurs du maître; *Tristan*, l'œuvre type, plus conforme encore que l'*Anneau du Nibelung* à l'idéal de Wagner.

Si nous nous reportons aux notes par nous prises à Bayreuth, pendant les représentations de *Tristan* et *Yseult*, dans l'obscurité du théâtre, nous retrouvons des pages labourées d'une écriture inégale, de lettres énormes ou microscopiques, témoignant tour à tour de l'admiration et de l'ennui, de l'enthousiasme et de la colère; le désordre des annotations correspond au désordre des impressions ressenties. On se souvient d'une œuvre étrange, presque monstrueuse, où le beau et le laid se heurtent, se combattent comme dans le monde des manichéens. La *Valkyrie* fatigue, mais *Tristan* écrase. On demande merci. Et cela pour avoir pendant trois ou quatre heures entendu parler d'amour, ou plutôt chanter d'amour. Quel amour est donc celui-là! Je n'en connais pas de plus terrible,

de plus furieux. Tristan et Yseult s'aiment avec rage, avec férocité. Quand ils marchent l'un sur l'autre à la fin du premier acte, c'est à croire qu'ils vont se dévorer. De plus, ces artistes allemands sont d'une stature! A Bayreuth, M. Gudehus ou M. Vogl et Mme Sucher avaient l'air d'un couple de géans se livrant à des amours préhistoriques.

Berlioz appelait le prélude de *Tristan* « un gémissement chromatique. » C'est plutôt un rugissement. Il est bien, comme le disent MM. Soubies et Malherbe, « l'épigraphe exacte, parlante, presque obligée de l'œuvre. » — « Quel fruit espérez-vous de cette violence? » disait OEnone à Phèdre. C'est un peu le langage de la suivante Brangaine à sa maîtresse Yseult. Quel fruit? Mais une sorte d'atterrement, d'anéantissement du spectateur par cette violence même. Violent, le prélude; violente, la première scène entre Yseult et Brangaine, où Yseult, une demi-heure durant, chante moins qu'elle ne hurle, et ne décolère pas. Tristan paraît à peine (sur une ritournelle admirable d'ailleurs), qu'Yseult l'invective; et lorsque tous deux, sur une autre ritournelle encore plus admirable que la première, ont bu le philtre, « la rage alors se trouve à son faîte montée. » Rage d'amour, mais rage véritable. Yseult ne se contient plus. Il faut que Brangaine retienne sa maîtresse, et de toutes ses forces, pour l'empêcher de se ruer sur Tristan, que tout à l'heure elle voulait empoisonner. Je sais bien que la haine est voisine de l'amour. M. Prudhomme l'a dit. On a dit aussi que dans la pensée de Wagner le philtre n'est qu'une allégorie, un symbole qui voile, pour les besoins de la scène, une crise, une évolution des âmes. Des âmes! Et des corps aussi, sans doute. J'en appelle à cette tempête musicale, à cet élancement frénétique de tout un orchestre en furie. L'effet est formidable, et les interprètes accentuent par la pantomime les intentions de la musique. L'amour allemand s'est accentué depuis *Don Juan*, depuis le cri de Zerline effarouchée. Yseult crie aussi, mais pas de peur. Quelle nature! Après l'avoir entendue, et vue, une jeune personne « fort honneste » nous disait : « A Paris, jamais on ne m'aurait mené voir cette pièce-là! » Bien plus que la *Valkyrie*, plus peut-être qu'aucun opéra (pardon! drame lyrique) de Wagner, *Tristan* est une œuvre d'excès, une œuvre pour ainsi dire toujours au paroxysme. Avec ces violences, quelles longueurs! Le duo du second acte est de proportions terribles : assis, debout, puis encore assis, il dure près d'une heure. Mais de cette heure, nous nous rappelons au moins dix minutes absolument sublimes, dix minutes de calme, d'extase idéale. L'orchestre (et quel orchestre!) se pâme, se fond, tandis que les deux voix planent ensemble; des cors résonnent la nuit sous les grands arbres, la nature est tout imprégnée d'amour, et du haut

de sa tour, Brangaine, qui veille, avertit les amans que tout dort et qu'ils peuvent s'aimer.

Il y a d'autres beautés dans cet acte ; notamment, avant le duo, l'appel d'Yseult agitant son écharpe pour guider le bien-aimé, et surtout la prodigieuse page d'orchestre accompagnant l'arrivée de Tristan au rendez-vous. Mais dans notre souvenir, c'est le dernier acte qui domine les deux autres.

Tristan, revenu au vieux burg de son enfance, gît, blessé, sur son lit, par un jour de printemps, dans une cour où l'herbe a poussé pendant sa longue absence. Son écuyer le veille. Assis sur le rebord des remparts que baigne la mer, un pâtre joue des airs d'autrefois. Ici, malgré beaucoup de longueurs, surtout dans le délire de Tristan, qui touche à la folie, l'impression est profonde. Le solo de cor anglais exhale une immense tristesse, et devant ce tableau de solitude et d'agonie, mis en scène à Bayreuth avec beaucoup d'art, l'orchestre déroule un admirable poème symphonique. Tout à coup le chant du pâtre s'anime, s'égaie ; il tressaille, il bondit. C'est le vaisseau d'Yseult. On ne voit pas le navire, mais on le suit dans la chanson du berger : il approche, il aborde. Invisible et souterrain, l'orchestre se débat, saute et hurle de joie. Yseult paraît, Tristan se lève, et, presque sans une parole, chancelle, tombe et meurt. L'effet est foudroyant. La jeune femme se couche sur le corps de Tristan. Peu à peu elle se relève, et de sa bouche frémissante s'exhale un chant d'extase incomparable. On retrouve ici les sereines beautés du second acte. L'hymne monte, monte toujours, un peu comme le cantique final de *Guillaume*, et l'amour trop souvent physique et brutal dans le reste de l'ouvrage se transfigure et se purifie par la mort.

VI.

Nous touchons au dernier, au premier, peut-être, des musiciens d'amour. Si Gounod (comme il le dit volontiers) a fait beaucoup par et pour l'amour, l'amour a tout fait pour lui. Nul sentiment ne l'a porté aussi haut. Aucun musicien n'a mieux chanté cette passion. *Faust*, *Roméo*, chefs-d'œuvre d'amour ; les stances de *Sapho*, le duo de Magali, deux pages d'amour, l'une sublime, l'autre charmante. Les messes, les oratorios même respirent une tendresse mystique ; l'auteur de *Faust* et de *Mors et Vita* pourrait prendre pour devise le mot de saint Augustin : *Ama et fac quod vis*. Du drame de Goethe, Gounod a retranché tout ce qui n'est pas l'amour ; du drame de Shakspeare, il n'avait rien à retrancher : tout y étant amour.

Charles Nodier disait de l'amour physique « qu'il était extrêmement

joli, mais que c'était un sujet sur lequel il ne fallait jamais écrire. » En musique, on ne s'en est point fait faute. Nous l'avons vu avec Wagner; nous l'allons voir avec Gounod. Mais Gounod, lui, n'a pas forcé la note; il l'a seulement donnée : exquise et nouvelle. Oui, nouvelle, car ce qu'il a dit, on ne l'avait pas dit encore, et, depuis, on n'a fait souvent que le répéter. Nulle part dans *Faust*, encore moins dans *Roméo*, n'éclate la brutalité de *Tristan*. La musique de Gounod va jusqu'au trouble des sens, mais pas jusqu'à leur délire; elle éveille le désir au lieu de l'exaspérer. Dans *Faust* même, à côté de la volupté, qui n'en pouvait être exclue, que de pudeur et de grâce réservées! Rappelons-nous la première rencontre, surtout la réponse de Marguerite : *Non, monsieur, je ne suis demoiselle ni belle!* Ce n'est pas ainsi que s'abordent Tristan et Yseult, poussés aux bras l'un de l'autre par l'effet d'un breuvage irrésistible.

Même dans l'acte du jardin, pas une ombre de sensualité ne ternit la chasteté de la cavatine : *Salut, demeure chaste et pure!* Le jeune homme s'est arrêté avec respect. Au moment de porter le trouble en cette maison, il en adore la paix et le silence. Il s'émeut à la pensée de cette innocence, oubliant qu'il est venu pour la flétrir. A la pureté du sentiment répond bien la pureté de la musique : quelle beauté de lignes dans le chant et dans l'accompagnement! De même le premier récit de Marguerite sur une seule note rêveuse, la chanson du roi de Thulé, trahissent à peine un commencement d'amour. Sur la chanson vieillotte et presque indifférente, les deux *a parte* passent comme d'involontaires rougeurs sur un front de quinze ans. Marguerite ignore encore tout désir; elle n'est qu'étonnée. Sa chanson n'est pas troublée; témoin la cadence tranquille, naïve : *Ses yeux se remplissaient de larmes.* Ici chaque phrase, si petite qu'elle soit, ajoute au charme d'un rôle que dépare seulement l'air des bijoux. Cette valse à fioritures, voilà, avec les couplets de Siebel, les deux taches légères de l'acte du jardin. Mais quel rôle que celui de Marguerite! Que de nuances de sentiment! *Me voilà toute seule!* — Ce soupir exprime bien la mélancolie de la solitude éprouvée pour la première fois. *Un bouquet, c'est de Siebel, sans doute... Pauvre garçon!* — Il est difficile à dire ce : *Pauvre garçon!* difficile à laisser tomber avec douceur, avec reconnaissance, mais aussi avec un hochement de tête, avec un sourire distrait, comme si déjà la pensée, l'amour surtout, était ailleurs. Encore un mouvement craintif dans la première phrase à Faust : *Ces bijoux ne sont pas à moi, laissez, laissez de grâce!* et puis l'âme de la jeune fille s'entr'ouvre, s'épanouit. Tout le long du quatuor, de ce chef-d'œuvre scénique et musical, on suit chez Marguerite l'éclosion de l'amour. Tandis qu'elle fait à Faust la confi-

dence de ses chagrins passés, sous la longue phrase : *Que de soins, hélas! que de peines!* un contre-chant de violoncelles descend avec une douceur infinie. *Mon cœur parle, écoute!* murmure Faust ; les voix se rapprochent comme les lèvres, et les mots : *Et pourtant, j'écoute!* ou plutôt les notes disent que Marguerite va s'abandonner, qu'elle ne luttera plus.

Nous voici au cœur même de l'œuvre, au duo. Il commence par une note unique et régulièrement répétée, procédé familier a Gounod. L'orchestre esquisse, essaie la mélodie que nous allons entendre, et, par une série d'enlacemens, revient à la note primitive. Alors monte des lèvres de Faust la fameuse phrase : *Laisse-moi, laisse-moi contempler ton visage!* Devant elle nous sommes un peu comme devant les chants classiques connus et admirés depuis l'enfance ; à peine démêlons-nous les raisons de notre admiration. Elle est parfaite, cette phrase : elle n'a pas une mesure, pas une note de trop ; la courbe en est irréprochable. C'est du Mozart avec plus de passion. Ce *laisse-moi*, répété, élargit l'horizon, et jette plus de lumière sur le front de Marguerite. A ces mots d'ailleurs déplacés : *Comme dans un nuage* (il ne faut pas ici de nuage), à ces mots, et malgré eux, tous les voiles se lèvent, et le regard de Faust monte avec sa voix. Puis les notes redescendent, et la mélodie en s'achevant semble doucement se poser. Marguerite, à son tour, reprend, et à travers sa réponse, un contre-chant de flûte passe comme un rayon de lune.

Voilà l'amour tel que l'a chanté Gounod : sans contrainte et sans mélange. Ici pas de couleur historique, comme dans *les Huguenots*, pas de couleur locale, comme dans *l'Africaine*. Rien qu'un jardinet allemand, quelques tilleuls et les étoiles. Entre Faust et Marguerite, aucune arrière-pensée, aucune crainte ne vient s'interposer. Ils s'aiment simplement, complètement, et la fleur même qu'interroge la jeune fille lui répond qu'il faut aimer.

L'orchestre voltige ; on dirait qu'il s'effeuille avec la fleur, que les triolets tombent avec les pétales légers. Faust s'anime, s'exalte dans une chaleureuse paraphrase du mot : aimer ; les harpes prennent leur volée, et soudain s'exhale une note solitaire, une note de cor ; devant elle tout se tait, et elle se prolonge seule au milieu du silence. *D'une ardeur éternelle... Éternelle !* répètent les deux voix unies, et chaque fois des accords mystérieux transforment l'harmonie de cette seule parole. Puis commence une page idéale d'amour, on pourrait dire la page d'amour par excellence. Là est l'essence même du génie de Gounod. L'âme et les sens à la fois sont pris par ces accens de volupté ; tout l'être en éprouve un trouble délicieux, et reconnaît dans cette musique le mélange de sentimens et de sensations qui est l'amour. Faust chante le premier,

d'une voix mâle : *Le bonheur silencieux verse les cieux dans nos deux âmes !* Quelle horrible poésie ! Ce bonheur qui verse les cieux dans des âmes ! Mais quelle musique ! quelle dilatation du cœur dans la poitrine ! quelle plénitude de vie ! Marguerite répond tout bas, la tête cachée, chantant moins qu'elle ne murmure. Tout se fond dans l'orchestre où s'éparpillent quelques notes de harpes ; les autres instrumens ondoient et flottent mollement. Marguerite n'a plus même la force de répéter son aveu ; l'orchestre le redit pour elle : *Parle,.. parle encore*, soupire-t-elle, et son souffle meurt deux fois avec le mot : *mourir*, sur des notes qui semblent la musique même d'un baiser.

L'âme de Marguerite n'est point encore assez troublée. C'est à la nature maintenant d'achever l'œuvre du démon et de l'homme. Quelle fin d'acte que celle-ci ! Ce n'est point Elsa qui paraît entre les roses du balcon. Ces yeux de femme ont d'autres langueurs, cette voix, d'autres appels. A l'orchestre d'abord, les notes se groupent lentement, et semblent pénétrer avec les rayons de lune par la fenêtre qui s'entr'ouvre. L'accompagnement ondule, égal et doux. Dans la transparence des harmonies passent des chants d'instrumens divers : hautbois inquiets, cors anglais, flûtes d'argent. Des phrases montent et redescendent, des souffles s'élèvent pour retomber. De loin on entend la voix de Marguerite tremblante sur ces mots : *L'oiseau chante*, s'épanouissant sur ceux-ci : *L'air m'enivre*. Les modulations naissent les unes des autres ; le mouvement s'accélère et les sonorités se fortifient. *Il t'aime*, s'écrie Marguerite, répétant le cri universel. Tout l'orchestre alors se soulève, et une explosion triomphale annonce le dénoûment.

Plus à plaindre que Roméo et Juliette, Faust et Marguerite ne chantent qu'un seul duo d'amour, du moins d'amour heureux. Après la scène du jardin, ils ne se retrouvent que dans la prison. Chez la pauvre captive, la passion est morte ou lassée, lassée par les épreuves de l'âme et du corps, par l'abandon, par la misère. Marguerite n'a gardé que le souvenir et comme le fantôme, encore gracieux, de son amour. Ici, toute sensualité devait disparaître et disparaît en effet. La souffrance a tout racheté, l'ombre sacrée de la mort est déjà sur Marguerite. A la voix du bien-aimé elle s'éveille. Avec quelle tendresse encore, avec quelle confiance ! Comme la pauvre enfant se repose sur ce cœur qui l'a trahie ! De l'amour elle ne se rappelle plus la volupté, mais la pudeur et le premier trouble, et cet abord de Faust qui l'avait tout interdite ! Voici pourtant de plus brûlantes réminiscences... *Le jardin charmant parfumé de myrtes et de roses*. Aussi Marguerite hésite. C'est l'orchestre et non pas elle qui redit la phrase même du jardin. Et encore cette phrase s'achève autrement, sans la dégradation chromatique, sans la dé-

faillance délicieuse qui jadis la faisait moins pure. Elle finit ici plus chastement et n'est plus que la traduction du mot affectueux de Goethe : « Reste ! J'aime tant à demeurer où tu demeures. »

Quant à l'épilogue admirable de *Faust : Anges purs, anges radieux,* il n'appartient qu'à Dieu. Cependant, après la mort de Marguerite, après l'appel des anges, le chœur céleste est amené par la phrase d'orchestre qui termine l'acte du jardin, et cette phrase, reparaissant une dernière fois, relie deux grands amours : celui qui a failli perdre Marguerite et celui qui l'a sauvée.

Plus encore que par *Faust*, Gounod devait être attiré par *Roméo et Juliette*, autre drame d'amour et drame d'un autre amour. Trois duos, voilà tout *Roméo :* triple danger pour d'autres, triple succès pour Gounod. D'une passion constante, il a noté les trois étapes progressives ; il a écrit un duo de fiançailles, un duo d'hymen et un duo de mort.

Ne cherchons pas ici le décor musical. Le bal chez Capulet et le combat dans les rues de Vérone sont manqués. Rien, dans les scènes accessoires, qui approche de la kermesse, du choral des Épées, de la scène de l'église ou de la mort de Valentin. Mais le fond des deux ouvrages est de même qualité ; certaines parties de *Roméo* seraient plutôt supérieures. *Faust* est plus complet, se tient mieux dans l'ensemble. Au point de vue spécial qui nous occupe : celui de l'amour, *Roméo*, par des détails exquis, le dispute et peut-être l'emporte.

L'ouvrage débute admirablement par une page de grande couleur et de grand caractère, le prologue. J'aimerais le voir mis en scène comme une fresque florentine, et non comme une apothéose du Châtelet. Sur cette fresque musicale, quel rayon : *Juliette parut et Roméo l'aima !* Le rideau à peine baissé, ce n'est plus un rayon, c'est un flot de lumière qui jaillit de l'orchestre. Les instrumens à cordes exposent, pour la première fois, la phrase qui sera l'âme du drame ; l'âme immortelle, car, après avoir plané sur le lit nuptial des deux époux, elle s'envolera de leur tombeau.

Cette phrase ne ressemble en rien au motif d'amour de *Tristan.* Elle enveloppe au lieu d'étreindre et d'étouffer ; profondément tendre, en nous pénétrant elle ne nous déchire pas. Elle est aussi de bien plus longue haleine. L'autre est moins une phrase qu'une ébauche mélodique et comme une poussée brutale de passion physique. Cela n'empêche que l'amour, dans *Roméo*, commence, ainsi que dans *Tristan*, par *le coup de foudre ;* et ce coup de foudre, il faut l'avouer, est faiblement rendu par l'exclamation de Roméo : *O trésor digne des cieux !* surtout par la cadence assez plate : *Je ne connaissais pas la beauté véritable.* J'aime encore moins l'en-

trée évaporée de Juliette, et ses vocalises, et la plus que médiocre valse, exigée sans doute par la cantatrice au mépris du personnage qu'elle représente. Il est inadmissible que Juliette se pose d'abord en virtuose dans cette fête qui doit décider de sa vie.

Charmant, au contraire, le double madrigal : *Ange adorable!* Notons la différence entre cette première rencontre et celle de Faust avec Marguerite. A l'appel d'un inconnu, Marguerite répond à peine; elle rougit et passe son chemin. Juliette, au contraire, écoute; elle laisse Roméo, un inconnu aussi, lui parler à l'oreille. Puis elle répond, et par une phrase semblable, avec une semblable courtoisie ; elle ne marque ni trouble ni honte. Alors s'engage un dialogue gracieux, non sans une pointe de coquetterie et de préciosité. Il y a là, à propos d'un baiser reçu, mais non rendu par la jeune fille, des *concetti* dans le goût de l'époque, auxquels conviennent bien le contour un peu alambiqué de la musique et l'enlacement des deux voix. Et puis, chez Juliette, à son tour, le coup de foudre, mais cette fois fortement exprimé par la musique et fixant pour toujours cette âme qui vient de se donner et ne se reprendra plus. *Si je ne puis être à lui, que le cercueil soit mon lit nuptial.* Sombre et belle promesse d'une bouche et d'un cœur de quinze ans. Sombre et belle musique, à l'accent farouche, martelée sur quelques notes qui descendent résolument vers la tombe, tandis que l'orchestre répète obstinément la même plainte, la même menace. Pour Juliette, cette adorable enfant dont un seul mot d'amour a fait une femme héroïque, on entrevoit la douleur, la mort. Les parens, comme le dira plus tard Roméo, les parens ont tous des entrailles de pierre. A Vérone, au temps des Capulets, les pères disaient déjà comme Argan : « J'entends marier ma fille pour moi et non pour elle. » Ils le disent encore.

L'acte devrait finir par le serment de Juliette et non par une reprise du bal, qui gâte l'effet dramatique (1). De plus, je ne voudrais pas ici d'entr'acte, ou presque pas. J'aimerais voir tout de suite le balcon de Juliette, sentir tout de suite, après la fête, la solitude, la nuit, l'amour.

Le second acte est à lui seul un chef-d'œuvre et la merveille de *Roméo*. Il ne s'enferme pas dans une coupe régulière. Il s'affranchit des traditions, même de celles du maître ; il commence en dialogue, en causerie où la tonalité, le mouvement, le rythme, varient continuellement, avec une pleine liberté, selon les nuances les plus délicates du sentiment. A la fin, seulement, l'entretien s'achève en

(1) Cette fin est indiquée comme variante, mais comme variante seulement, à la fin de la partition.

duo concertant. Malgré cette indépendance, rien de décousu ; tout se tient et s'enchaîne. On suit l'acte entier comme un ruisseau qui coule et qui chante.

Il fait nuit ; des souffles passent sur le jardin avec une berceuse d'orchestre qui semble le murmure des arbres. Roméo guette sous le balcon. Ses amis le cherchent, et leurs voix qu'on entend dans l'éloignement redoublent le mystère dont le jeune homme s'environne. La cavatine : *Ah! lève-toi, soleil!* est analogue, sans être identique, à celle de *Faust : Salut, demeure chaste et pure.* Des deux morceaux, la forme est à peu près la même, mais non le fond. Roméo peut sans crainte et sans remords expliquer son loyal amour. Il ignore le trouble « qui *fit* hésiter Faust au seuil de Marguerite ; » aussi commence-t-il avec franchise l'air qui s'achève par un grand cri de passion. Deux accords de harpes perlent discrètement, et Juliette paraît à son balcon. Elle s'y accoude rêveuse, mais non troublée. Des syncopes discrètes de l'orchestre trahissent seulement les battemens de son cœur. Roméo l'appelle ; et aussitôt, avec une fierté douce : *Qui m'écoute?* dit-elle, *et surprend mes secrets dans l'ombre de la nuit!* Cette courte phrase, à elle seule, est exquise. Exquise encore la phrase, ou plutôt exquises toutes les phrases qui suivent. Comme des reflets sur l'eau, mille sentimens passent sur l'âme de Juliette, sur cette âme plus complexe que celle de la simple Gretchen. Entre le vers : *Ah! tu sais que la nuit te cache mon visage*, et ceux-ci : *Mais accuse la nuit dont le voile indiscret a trahi le mystère*, Juliette se révèle tout entière, moins avancée en âge, mais plus avancée en sagesse que Marguerite. Sans rien savoir de l'amour, elle en devine tout : la fragilité probable, et jusqu'à la honte possible. Elle aime Roméo de toutes les forces de son être. Elle le lui dit avec plus de franchise encore que d'embarras ; mais en retour de cet amour complet, éternel, elle veut le même amour. Elle ne demande pas de sermens, pas d'appel à ces astres changeans qui les écoutent, mais une parole seulement, sérieuse et loyale. Chez cette parfaite créature, la prescience, l'intuition de la femme n'a point terni la pureté de la vierge. Sa précoce vertu garde la candeur de l'innocence. Elle ne veut même pas que l'aveu de son amour à elle et la flatterie de cet amour surprennent le cœur de Roméo ; il lui faut ce cœur libre, et tout entier. S'il ne se donne pas à jamais, elle ne se plaindra pas ; elle souffrira et elle mourra seule. Mais Roméo ne songe guère à se refuser. Avec quelle chaleur il répond : *Ah! je te l'ai dit, je t'adore!* Quel redoublement de passion à ces mots : *Dispose en reine, dispose de ma vie!* Sur cette péroraison éperdue, les notes des harpes pleuvent comme les étoiles dans une nuit d'été. Elle s'avance, la nuit des fiançailles ; dans la maison, l'on appelle Juliette. Alors les deux voix s'unissent pour un adieu d'une

langueur, d'une souffrance délicieuses ; chaque note semble s'attarder et retenir l'instant qui passe. Juliette s'éloigne et revient encore. Elle disparaît enfin, sa lampe s'éteint, et dans la nuit s'élève de nouveau la phrase d'orchestre par laquelle a commencé l'acte. Roméo, du geste et de la voix, adresse à sa fiancée un dernier baiser, une suprême bénédiction d'amour. Elle ne rouvrira plus sa fenêtre comme Marguerite ; elle ne livrera pas aux influences de la nuit une âme troublée. Dans ce jardin, la nature se tait et sommeille ; les fleurs n'ont point de dangereux parfums, le démon n'est pas là. *Repose en paix, sommeille*, murmure Roméo, et Juliette s'endort ; ses yeux se ferment quand meurt sous le feuillage l'adieu du bien-aimé.

Après le duo des fiançailles, le duo nuptial ; après les mutuelles promesses, la possession réciproque et les communes extases. Une des grandes qualités de cet autre duo, c'est qu'il n'est pas trop long. A l'inverse du duo de *Tristan*, il ne pèche par aucun excès : ni de sentiment, ni de durée. Et cependant il ne manque ni de développement ni de passion. *Je t'aime, ô Roméo!* dit Juliette, *je t'aime, ô mon époux!* Elle accentue avec solennité ce nom dont elle voulait avoir le droit de nommer Roméo avant de lui appartenir. Pour tous deux, enlacés dans l'ombre, la nuit s'écoule, les heures se succèdent, pareilles. Un accompagnement ininterrompu, presque monotone, berce le chant nuptial que les époux murmurent ensemble. Au-dessus des accords réguliers, les phrases s'enchaînent, se répondent, et ce double nocturne exprime, non plus l'inquiétude, le trouble du désir, mais l'apaisement et la langueur de la tendresse satisfaite.

Déjà l'alouette chante, et vainement Juliette d'abord, puis Roméo, veulent n'entendre dans sa voix que celle du rossignol. Que dire de la phrase célèbre, aussi célèbre maintenant par Gounod que par Shakspeare : *Non, non, ce n'est pas le jour!* Des phrases comme celle-ci montrent l'originalité de l'inspiration du maître. On trouve chez de plus grands, chez les plus grands, des beautés différentes, supérieures même ; des beautés semblables, jamais. Où avions-nous entendu dans *Orphée*, dans *Don Juan*, dans *Fidelio*, de tels accens d'amour, ou plutôt les accens de cet amour, que notre jeunesse a salué avec enthousiasme, parce qu'elle a reconnu en lui son amour? Où avions-nous entendu, où avions-nous pour ainsi dire vu monter l'aurore comme dans la superbe progression : *Vois ces rayons jaloux!* Voilà ce qui fait la force et la gloire de l'art contemporain : c'est son effet immédiat et sa puissance actuelle ; c'est qu'il habite parmi nous, plein de grâce et de vérité. Quelle lutte de l'amour avec la lumière, avec les voix matinales qui vont le mettre en fuite! Quelle négation toujours plus passionnée, et des rayons

du jour et des chants de l'oiseau! Quelle révolte contre le temps, dans l'explosion de l'orchestre qui rejette Juliette aux bras de Roméo! Puis, quand l'aube a triomphé, quel pressentiment de l'avenir, quel demi-sourire mélancolique dans la phrase délicieuse : *Un jour il sera doux à notre amour fidèle De se ressouvenir de ses tourmens passés!* réponse consolante de Shakspeare au mot amer de Dante, que nous rappelait naguère la fin désolée du duo de *Lohengrin!*

Voici enfin le troisième, le dernier duo d'amour, et d'amour dans la mort, d'où il tire une nouvelle grandeur. Cet amour ne s'interrompra qu'un instant, pour renaître et ne plus mourir. « Nous nous en allons, a dit Lamennais, vers notre vraie patrie... Mais, à l'entrée, il y a un passage où deux ne sauraient marcher de front, et où l'on cesse un moment de se voir; c'est là tout. » Aussi, la douleur de Roméo n'est-elle point le désespoir; au contraire, elle est pleine d'espérance. Il entre d'un pas ferme dans le souterrain, et chante d'une voix assurée. L'idée de survivre à Juliette ne l'a pas effleuré. Il ne veut que donner un baiser à ce corps charmant avant d'en rejoindre l'âme encore plus charmante. *O ma femme!* s'écrie-t-il, et de la même phrase dont il l'enveloppait vivante, éperdue d'amour, il la salue sur sa couche mortuaire. Dans cette dernière scène, on entend monter peu à peu la vie au cœur de Juliette, au cœur de Roméo l'épouvante et la joie. En même temps que la vie, l'amour ressaisit l'âme de la jeune femme, et les mélodies anciennes se réveillent avec elle. Encore un dernier chant de Roméo : *Console-toi, pauvre âme!* épuré, pacifié par l'approche de la mort, et terminé par un coup d'aile vers la lumière. Puis, comme à la fin de *Faust*, un poignant souvenir d'autrefois : *Non, ce n'est pas le jour.* Si! cette fois encore, c'est bien le jour qui se lève, mais le jour éternel, que salue avec une douceur infinie une dernière reprise du motif d'amour.

Du seuil de ce tombeau, qu'on regarde en arrière, qu'on pense à l'héroïsme d'Alceste, à la douleur d'Orphée, au dévoûment de Léonore; on mesurera d'un coup d'œil le chemin parcouru. On comprendra que sur le front de Gounod a brillé une auréole nouvelle de jeunesse et d'amour. A l'entrée de sa demeure, une main amie a représenté la blanche théorie de ses héroïnes. Les charmantes gardiennes veillent au seuil de la maison. Et quand le maître passe, Marguerite arrête son rouet, Juliette n'écoute plus le rossignol; elles regardent en souriant et se disent entre elles, tout bas : Voilà peut-être celui qui nous a le mieux comprises et qui nous a le plus aimées.

CAMILLE BELLAIGUE.

LE

REGIME MUNICIPAL

DE PARIS

I. *L'Administration de la ville de Paris*, par Maurice Block et Henri de Pontisch, 1 vol. in-8°; Guillaumin. — II. Denys Cochin, *Paris, Quatre années au conseil municipal*, 1 vol. in-12; Calmann Lévy. — III. Joseph Ferrand, *les Pays libres*. — IV. Études de M. Ernest Brelay dans l'*Économiste français*. — V. Rapports de MM. Cordier, Planteau, Folliet, à la chambre des députés. — VI. Paul Robiquet, *Histoire municipale de Paris*.

I.

Un décret du 22 mars 1888 autorise l'érection d'une statue à Danton en face de l'École de Médecine : il omet de dire si les bas-reliefs figureront les massacres de septembre. On aurait tort de s'en étonner. Est-ce que, depuis deux ans, Jean-Paul Marat, tribun du peuple, n'a pas, square Montsouris, son monument, Marat, déjà célébré par M. Monteil devant l'assemblée de l'Hôtel de Ville dans un rapport où, concluant à l'achat du tableau de David représentant la mort de ce martyr de la réaction, il le consacrait grand homme et saint du calendrier révolutionnaire? A-t-on oublié les rues débaptisées, les délibérations pour remplacer leurs noms par d'autres noms plus significatifs : Louis Blanc, l'Abbé Grégoire, Barbès, Blanqui, Delescluze, émeutiers de plume, de parole et d'action, régicides, communistes, malfaiteurs intellectuels? De telle sorte qu'une promenade dans Paris remplace un cours d'histoire démagogique, et

que le spectacle de cette apothéose invite à recommencer des actes qui, tôt ou tard, trouvent des écrivains pour les justifier, des politiciens pour les honorer. L'éducation d'un peuple se fait par ses emblèmes aussi bien que par les livres, et par les yeux autant que par la raison.

Aussi bien nos élus ne prennent-ils aucun souci de déguiser leurs projets, de rassurer le bourgeois parisien, qui ne demanderait qu'à pratiquer la politique de l'autruche. Les comités révolutionnaires ne permettent pas les manœuvres savantes, les combinaisons diplomatiques, qu'ils traitent de trahisons : ils veulent que tout se passe au grand jour, qu'on marche en avant, bannières déployées, mèche allumée; ils commandent et leurs mandataires obéissent. Autrefois, lorsque le parti opportuniste contre-balançait le parti autonomiste, on usait encore de quelque stratégie ; mais les dernières élections ayant envoyé à celui-ci une majorité écrasante, il croit avoir ville gagnée, se lance dans une véritable surenchère d'utopies, où chacun se montre jaloux de dépasser l'orateur de la veille, de ne pas rester en arrière de celui de demain. M. Vaillant fait des propositions qui visent un décret de la commune du 19 mai 1871. N'est-ce que cela? M. Vaillant retarde : bien auparavant, le conseil avait réclamé et obtenu une place pour « un ancien membre de la municipalité. » MM. Daumas et Longuet proposent de rayer des recettes une somme d'environ 200 millions portant sur l'octroi, les halles, les marchés, les abattoirs, les entrepôts, la police... On les remplacerait par une taxe cubique sur les maisons, taxe progressive en raison de la valeur des biens, selon l'importance de la masse bâtie et la richesse de la zone; c'est-à-dire que l'on grèverait certains arrondissemens en dégrevant ceux qui ont l'honneur d'être habités par « le peuple. » Ce droit de place serait la rançon des immeubles considérés comme prisonniers ou otages de la guerre sociale. Quant à M. Brousse, il brandit sur la tête des créanciers de la ville l'arme offensive de la banqueroute et « d'un budget socialiste » de 500 millions en opposition avec « le budget bourgeois. » Ils sont là dix communistes avérés, originaires des réunions publiques, émules d'Hébert et de Babeuf, qui font du bruit comme deux cents, et ne se lassent pas d'exiger, puisque aussi bien radicaux et autonomistes ne se lassent pas de se soumettre. Ils leur ont arraché la journée de travail de neuf heures, le repos obligatoire pour l'ouvrier un jour par semaine, et, au nombre de leurs triomphes les plus brillans, ils citent certaine délibération prise, en avril 1887, à la majorité de 42 voix, et ainsi conçue : « Les prix de la série officielle, en ce qui concerne les salaires, seront strictement appliqués à la ville de Paris. La série officielle de la ville de Paris sera revisée annuellement, de

façon que les prix des salaires soient toujours en rapport avec le taux des subsistances et les conditions générales de l'existence des travailleurs. Chaque année, la série annuelle sera applicable, en ce qui concerne les salaires, aux travaux entrepris depuis plusieurs années. Ces travaux seront dorénavant exécutés en régie, et l'on ne recourra aux adjudications que pour les fournitures. »

Si cela signifie quelque chose, c'est le minimum des salaires, et le minimum des salaires a pour conséquence indispensable le maximum sur le prix des choses. Qui donc prétendait que l'histoire ne se répète point? Lisez attentivement les annales de la commune de 1792 à 1794, comparez ensuite les comptes-rendus des séances du conseil municipal depuis quelques années : les analogies sont frappantes. Celui-ci n'a pas encore eu ses grandes journées, un 20 juin, un 10 août, un 31 mai ; mais, patience, la volonté ne lui manque pas, ni la persévérance, il attend l'heure des suprêmes défaillances, l'heure où il mettra ses projets en pratique.

Un instant déjà, il a pu croire le moment propice et que le secret de l'empire allait être divulgué. Des révélations plus que fâcheuses, des procès scandaleux, des généraux, des sénateurs, un proche parent du chef de l'état accusés de trafiquer de leur influence, la chambre s'érigeant en Convention et forçant M. Grévy à se retirer, une candidature impopulaire, peut-être parce qu'au milieu de l'anarchie générale elle présageait le repentir du passé et le retour à quelques principes d'ordre, l'opinion publique surexcitée jusqu'au délire, un tel concours de circonstances n'invitait-il pas à montrer cette audace qui tant de fois réussit aux ancêtres géans? Le parti socialiste, qui a ses plaies, ses divisions et ses rivalités intestines comme les autres partis, ne sut point se mettre d'accord : une fraction considérable refusait de descendre dans la rue ; l'armée, bien commandée, était résolue à faire son devoir. D'autres voulaient néanmoins en appeler au peuple, à la *huaille*, comme dit Retz, et courir le grand peut-être de l'émeute ; mais le citoyen Joffrin les arrêta : les autonomistes lui avaient promis d'aller jusqu'à l'extrême limite de la légalité, de tourner au besoin celle-ci, et ils tinrent parole. On se rappelle ces scènes mémorables : le bureau du conseil, en vertu d'une décision prise par 55 voix sur 70 votans, allant trouver, le 2 décembre, les députés de Paris, se concertant avec eux « sur les moyens de sauver la république dans le cas où M. Ferry serait élu, » les serrures faussées pour empêcher la troupe d'occuper l'Hôtel de Ville ; le préfet de la Seine sommé de se dessaisir des clés en faveur du syndic du conseil, les délégués des comités révolutionnaires autorisés à tenir séance à l'Hôtel de Ville pendant la journée du 3, occupant une salle à côté du conseil, M. Vaillant dé-

clarant, dans la séance du 7, que l'assemblée était décidée à s'associer à l'action du peuple pour prévenir le danger de l'élection Ferry; M. Hovelacque et ses collègues respirant avec délices l'encens des félicitations qui de toutes parts affluèrent pendant un mois, inscrivant les adresses aux procès-verbaux des séances, faisant sonner bruyamment qu'ils n'ont qu'à parler pour imposer au parlement, sinon leurs volontés positives, du moins leurs répugnances, leurs volontés négatives; car ces habiles architectes de ruines savent à merveille que passer pour puissant c'est être puissant, que les foules n'entendent que ceux qui parlent haut, et l'attitude du congrès ne justifiait que trop leurs prétentions. N'était-ce pas le cas de répéter avec Guez de Balzac : « Cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne l'imagine. Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs; ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui doit en être l'Atrée ou l'Agamemnon... Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instrumens elle se serve; entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est Alexandre, tout est César. Elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque ce qu'elle a fait par les géans, par les héros, par les hommes extraordinaires. »

Les élections municipales de Paris ayant fatalement un caractère politique, les élus se considèrent comme destinés à régner sur la capitale et à venger leurs prédécesseurs traîtreusement vaincus en 1794, en 1871. Ils ont obtenu l'amnistie, et personne n'ignore comment ce *haillon de guerre civile* est redevenu le drapeau de la guerre sociale ; ils demandent, par scrutin public, la suppression du sénat et de la présidence de la république, réclament sans cesse l'autonomie, prennent parti pour les ouvriers dans les grèves et les alimentent de nos deniers. On leur objecte que ces ouvriers ont assassiné un contremaître, que la grève ne se passe pas dans leur département. Fausses pudeurs! scrupules surannés! Est-ce que pendant la grande révolution, la commune de Paris n'avait pas ses armées, ses émissaires, ses Ronsin, ses Rossignol, qui opéraient en province? Un jour, ils veulent, à propos du centenaire de 1889, former une fédération des communes de France, des communes bien pensantes, cela s'entend, car il s'agit de fonder une république antirurale, urbaine, parisienne et socialiste. Ce sera, dit l'un d'eux, *le commencement de la révolution*. — Et voici le projet de MM. de Bouteiller et Chassaing : Article premier. — « Le bureau du conseil est chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'organisation, dans le plus bref délai possible, d'un congrès des représentans des conseils municipaux de France. — Article 2. —

Un crédit de 5,000 francs est ouvert au bureau pour l'exécution de ladite résolution. » Quelqu'un s'avisant d'observer que la proposition est contraire à la loi, on réplique que la prise de la Bastille aussi était illégale. Un autre, au milieu de l'hilarité générale, ajoute qu'on n'a tenu compte de la légalité ni en 1830, ni en 1848, ni en 1870. Ces messieurs estiment que la légalité nous tue, au propre et au figuré. Les avantages de cette fédération sautent aux yeux : elle assurerait aux communes de France la toute-puissance, et permettrait d'entrer franchement dans la carrière du socialisme. Naturellement aussi les communes confieraient leurs destinées au conseil municipal qui aurait reçu, hébergé, fêté leurs mandataires : comme au temps de la république romaine, elles n'auraient plus qu'à travailler et s'enrichir, et ainsi se trouverait réalisé le vœu d'un *précurseur* à la vue des députés de la Convention : « Pourquoi donc faire venir tant de gens pour gouverner la France? N'y en a-t-il pas assez à Paris? » Seulement, au lieu de rédiger la grande charte de la liberté, on n'aurait libellé qu'un contrat d'esclavage.

Il est aisé de s'imaginer comment ils accueillent les décrets d'annulation : tantôt avec une dédaigneuse indifférence, tantôt par des haussemens d'épaules et de bruyans éclats de rire, tantôt par un vote récidiviste. Le gouvernement, de son côté, fait volontiers le mort, ou n'intervient qu'à la dernière extrémité, recommandant à son préfet de la Seine de ne pas *lui faire d'affaires*. Le malheureux préfet, sans cesse conspué, critiqué, censuré, n'est pas non plus sur un lit de roses; magistrat d'un jour, il s'épuise à convaincre des ministres d'une heure de la nécessité de ne pas abandonner une à une les clés de la place, à faire goûter aux municipaux les douceurs de la trêve et du baiser Lamourette ; il fait beaucoup de petites concessions qui, réunies, produisent de grandes abdications, comme les petits ruisseaux forment les grandes rivières. Henri Heine comparait La Fayette à ce précepteur qui accompagnait son élève dans les maisons de prostitution pour qu'il ne s'y enivrât pas, puis au cabaret pour qu'au moins il ne perdît pas son argent au jeu, et le suivait enfin dans les maisons de jeu pour prévenir les duels qui pouvaient s'ensuivre ; mais, si le duel devenait inévitable, il servait alors de témoin. N'a-t-on pas vu des préfets, des ministres, qui ressemblent à ce précepteur commode, et l'élève ici n'a-t-il pas beau jeu à répondre au maître : « Nous avons la même origine et votre dossier est aussi chargé que le mien. Vous avez posé les prémisses, je tire les conséquences; vous êtes un jacobin nanti, repu, et je n'ai pas dîné. Que fais-je que vous n'ayez ébauché? Vous avez laïcisé, je laïcise ; vous avez dénoncé le péril clérical, déclaré la guerre aux religions positives, je prétends supprimer Dieu. Ce

n'est pas moi, c'est vous qui avez traité les crucifix de mobilier scolaire. Vous avez violé la propriété des congréganistes, je veux détrôner le capital, détruire les monopoles. Mes finances sont meilleures que les vôtres, et il n'y a entre vous et moi que l'épaisseur... de la loi. Je complète le syllogisme, et j'ai sur vous l'avantage de la logique : médecin, guéris toi toi-même. »

On hésite à frapper l'enfant terrible de la famille révolutionnaire; on le cajole, on essaie de transiger. C'est un marchandage perpétuel, l'application constante du contrat innomé : je donne pour que tu renonces, je te concède une sottise pour que tu m'en épargnes deux autres. Nous sommes armés jusqu'aux dents, nous avons pour nous le droit, la loi, la force; il suffit de trois lignes dans *l'Officiel* pour mettre à néant les fantaisies du grand conseil du collectivisme, quatre hommes et un caporal le feraient rentrer sous terre, s'il sentait une main ferme au-dessus de lui. Malheureusement il y a des ministères débonnaires, il y a des ministres incohérens, campés au pouvoir comme une peuplade barbare dans un pays civilisé envahi à l'improviste. Et pourquoi s'en prendre à eux? Pourquoi auraient-ils plus d'énergie que n'en a eu le congrés lui-même? Sans doute le cabinet actuel, en approuvant la délibération qui réglementait le travail des ouvriers de la ville (1), avait assumé la responsabilité de la grève des terrassiers; mais ses prédécesseurs n'ont-ils pas frayé la voie depuis huit ans? Ce qui caractérise la situation, écrivait M. John Lemoinne, c'est une faiblesse générale de tempérament dans les pouvoirs publics, c'est le besoin et le désir de se soustraire à la responsabilité. La résistance n'est nulle part et la complicité est partout. Le gouvernement n'a pas à demander une loi pour installer son préfet à l'Hôtel de Ville; cette loi existe. Mais le conseil pousse les hauts cris, parce qu'il entend garder la place libre pour le futur maire de Paris, et, venant à la rescousse, ses alliés secrets, endormeurs, ergoteurs et casuistes, affectent de distinguer, d'épiloguer sur le décret de messidor. A quoi bon partir en guerre pour une salle à manger et une chambre à coucher, car le préfet a déjà son cabinet, un salon d'attente et des bureaux pour ses secrétaires. Et quant aux fêtes, on a imaginé un moyen terme qui satisfait tout le monde : elles sont données au nom de la ville de Paris, représentée par le préfet de la Seine et le conseil municipal de Paris. Troublé par ces clameurs,

(1) Neuf heures de travail, un jour de repos par semaine, interdiction des sous-traitans à l'entrepreneur, défense d'avoir plus de 10 pour 100 d'ouvriers étrangers, les heures supplémentaires payées le jour 25 pour 100, la nuit 50 pour 100 en plus, amendes, clauses de déchéance contre l'adjudicataire, les salaires de 1881-1882 pris pour types, telle est la substance de cette délibération.

le ministère demande aux chambres une confirmation, un pouvoir dont il est déjà en possession : c'est ce qu'il appelle le respect du parlement, ce qui, en bon français, s'appelle une abdication. Autrefois, le régime parlementaire était un régime où les ministres faisaient et défaisaient les députés, lesquels à leur tour faisaient et défaisaient les ministres ; aujourd'hui, ce régime, ou plutôt la contrefaçon qu'on nous sert, est celui d'une majorité incohérente qui nomme et chasse les ministres comme des domestiques, et montre trop souvent que la plus ordinaire des inconséquences consiste à ne pas vouloir les moyens de ce que l'on veut.

II.

Tenir le vote du budget, être, comme dit l'Anglais, *the power of the purse,* le pouvoir pécuniaire, c'est être le maître. Or, le conseil municipal vote le budget : pouvoir restreint par l'autorité des deux préfets, par la tutelle gouvernementale, par les crédits obligatoires, dont néanmoins il a su tirer parti pour briser continuellement le cercle de ses attributions, car il sait qu'une loi n'est guère qu'un canevas qui devient quelque chose suivant la broderie que l'on exécute dessus. Le conseiller municipal est devenu une puissance, les bureaux de la préfecture tremblent devant lui, son cabinet ne désemplit pas, il a autant de cliens qu'un député. Au reste, le métier est rude, il faut rendre compte de ses actes dans les réunions publiques quand le souverain l'exige ; en 1885, on a délibéré sur 4,486 affaires ; séances de jour et quelquefois séances de nuit, commissions nombreuses, rapports à composer, assiduité de rigueur, point de flânerie comme à la chambre, point de parcours gratuit sur les lignes de chemins de fer, point de ces voyages d'agrément à Nice, à Pau, en Orient, pendant lesquels un complaisant collègue vous remplace et renouvelle le miracle de la multiplication des votes. Avec cela, un public des tribunes très attentif, notant les absens, les abstenans, ne perdant pas un mot des discours, soulignant de ses rires les interruptions hardies. Il ne réclame pas encore le *Ça ira !* ou *la Marseillaise,* comme autrefois ; mais à l'exemple des dames de la halle qui voulaient entendre « notre petite mère Mirabeau, » il a ses favoris qui font salle comble lorsqu'ils doivent parler. Mais combien de compensations ! Quelle douceur de se sentir le grand homme de son quartier, de pouvoir défendre ou opprimer ses voisins, sans compter l'indemnité de 4,000 francs, la perspective de passer tôt ou tard de l'Hôtel de Ville au Palais-Bourbon, et la joie de distribuer à ses créatures la manne d'un budget de 305 millions !

Oui, vous avez bien lu, 305 millions! Un budget plus considérable que celui de maint état! Quel merveilleux appât! Comment résister à la tentation de le mettre en coupe réglée, d'en faire un instrument de règne et de propagande? Que sera-ce lorsque nous jouirons du fameux budget socialiste de 500 à 600 millions prophétisé par MM. Chabert et Cie! Le conseil se vante de sa bonne gestion économique : on va voir ce qu'il faut en penser, ce qu'il convient d'en rabattre. En tout cas, doit-on lui savoir gré de sa modération forcée, lorsque chaque jour il vote des résolutions qui engagent de nouvelles dépenses et que ses tuteurs légitimes sont contraints d'annuler? Est-ce le prodigue, est-ce son conseil judiciaire qu'il faut féliciter de n'avoir pas gaspillé toute la fortune des mineurs? Jugeons donc le conseil municipal, non-seulement d'après ce qu'il met dans le budget, mais d'après ce qu'il prétend y mettre, non-seulement d'après ses actes approuvés, mais d'après ses votes, et puisqu'il aspire à disposer de notre argent sans contrôle, voyons ce qu'il en ferait si le contrôle n'existait point.

En 1862, après l'annexion des communes suburbaines, Paris avait 1,726,000 habitans, l'octroi rapportait 77,860,000 francs, le budget atteignait le chiffre de 191,600,000 francs. Voici quelques-uns de ses articles :

Dette municipale	25.000.000	francs.
Préfecture, mairie centrale	1.600.000	»
Service du conseil municipal	»	»
Cultes	150.000	»
Voie publique	14.000.000	»
Promenades, plantations	2.400.000	»
Eaux, égouts, éclairage	2.200.000	»
Assistance publique	11.400.000	»
Lycées, collèges	140.000	»
Instruction primaire et écoles supérieures	2.500.000	»
Préfecture de police	12.200.000	»
Centimes communaux	2.688.500	»
Entrepots et loyers communaux	420.000	»
Redevances diverses du gaz	»	»
Taxes funéraires et concessions	1.450.300	»
Redevances des eaux	3.870.000	»

Plaçons à côté de ces chiffres ceux du budget de 1888, les principaux chapitres de recettes dans le projet de l'administration. Chiffres et comparaisons parlent avec éloquence :

Centimes	33.153.900	francs.
Amendes, permis, intérêts	5.661.300	»
Octroi	137.738.300	»
Halles et marchés	7.988.181	»

Abattoirs	3.385.000 francs.
Entrepôts	2.988.950 »
Propriétés communales	1.444.200 »
Taxes funéraires et cimetières	3.438.174 »
Locations sur la voie publique	1.726.476 »
Voitures publiques	5.367.000 »
Remboursement de travaux divers par les particuliers	4.315.010 »
Taxe de balayage	2.860.000 »
Redevances de la compagnie du gaz	18.925.000 »
Exploitation des eaux	12.397.100 »
Voiries, vidanges, égouts	2.029.750 »
Rétributions diverses, legs, donations	2.515.173 »
Contribution de l'état, frais d'entretien et nettoiement du pavé de Paris	3.500.000 »
Contribution de l'état dans les dépenses de la police municipale	7.693.825 »

Passons maintenant aux dépenses :

	Prévisions pour 1888.	Augmentations sur 1887.
	—	—
Dette municipale	106.139.057 fr.	1.049.182 fr.
Charges envers l'état	5.909.000 »	272.000 »
Frais de perception	7.803.315 »	116.620 »
Administration centrale, etc.	6.087.722 »	119.982 »
Conseil municipal	752.570 »	6.770 »
Pensions et secours	1.151.858 »	50.530 »
Mairies d'arrondissement	898.400 »	» »
Frais de régie	1.162.000 »	12.058 »
Inhumations	1.370.729 »	21.534 »
Pompiers, postes, casernes	721.100 »	» »
Garde républicaine	2.890.600 »	169.896 »
Travaux, personnel, matériel	5.130.030 »	63.630 »
Architecture et beaux-arts	4.302.700 »	313.230 »
Voirie	2.786.600 »	15.800 »
Voie publique	20.796.788 »	367.985 »
Eaux et égouts, vidanges	7.992.783 »	217 »
Collèges, bourses	1.541.743 »	10.159 »
Instruction primaire et supérieure	23.984.653 »	299.703 »
Assistance, aliénés, enfans	21.830.195 »	352.440 »
Promenades, plantations, éclairage	10.032.425 »	205.950 »
Préfecture de police	25.471.829 »	110.445 »
Dépenses diverses	180.853 »	21.586 »
Fonds de réserve	1.047.141 »	

304,424,890 francs pour une population de 2,344,550 habitans! Plus du dixième du budget total de la France! Saluez ce milliard, vous ne le reverrez plus! disait autrefois M. Thiers. Nous aussi, gent contribuable et corvéable à merci, nous pouvons saluer les 300 millions, nous ne les reverrons plus.

En fait, chaque Parisien, homme, femme ou enfant, doit en moyenne apporter 130 francs au Minotaure, sans compter sa part des charges nationales. Si toutes les communes se modelaient sur la capitale, leurs dépenses annuelles atteindraient le chiffre de 5 milliards, plus de dix fois leur montant.

Ayant un budget d'état, nos échevins ont éprouvé l'irrésistible tentation d'imiter nos législateurs : à quoi bon posséder une grande fortune, si l'on ne s'en sert pour se passer ses fantaisies, pour protester contre les doctrines imaginées par le baron Louis et autres ganaches « de l'âge de la pierre taillée? » Vainement leur objecte-t-on qu'ils sont des pères de famille et qu'ils font des placemens de fils de famille, qu'au lieu de supprimer les abus, ils se contentent de les déplacer et s'empressent même de les multiplier. Reproches naïfs, objurgations ridicules! S'ils n'avaient leurs pensées de derrière la tête, ces messieurs répondraient sans doute avec cette grande dame de l'ancien régime : « Les abus, mais c'est ce qu'il y avait de mieux. » Les besoins croissans de la démocratie parisienne, le paupérisme, la solidarité, disent-ils. Oui, sans doute, mais lisez entre les lignes et traduisez : la tactique électorale, la courtisanerie envers le Mob, le désir de jeter de la poudre aux yeux de l'opinion publique.

A dépenses excessives, procédés irréguliers. Confondre le budget ordinaire et l'extraordinaire, transporter à celui-ci une partie des dépenses permanentes, et présenter un équilibre apparent produit par des ressources de report ou d'emprunt, majorer les recettes à un taux qu'on sait ne pouvoir réaliser, reproduire tous les jours l'idée chimérique d'enrichir un peuple en jetant l'argent par les fenêtres, créer des réserves fictives, se targuer d'économies mensongères, recourir aux crédits supplémentaires, cette plaie des budgets, menacer et frapper la propriété foncière qui n'en peut mais, reste là comme une sotte et devient la bête de somme du fisc parisien, augmenter ainsi l'attrait de la fortune mobilière, crier : « Vive les réformes! » et créer sans cesse des services onéreux, si bien que les dépenses ordinaires se sont accrues en dix ans de plus de 40 millions, ce sont là jeux, non de princes, mais de majorités parlementaires ou municipales. « Les choses changent de nom, dit très bien M. Brelay, les bénéfices changent de mains, mais les principes restent les mêmes ; ainsi le roi ne vend plus d'offices pour se créer des ressources temporaires en grevant un avenir qui est presque le lendemain, mais son successeur donne des places et fortifie ainsi sa clientèle, puis il l'épure au moyen de mises à la retraite prématurées, et, comme autrefois, paie deux titulaires pour chaque emploi, dont l'un ne fait plus rien, tandis que l'autre apprend son métier.

De 1876 à 1888, la dépense pour les pensions a triplé, passant de 315,000 à 937,000 francs. Avec l'autonomie, ce serait bien autre chose, et Paris ressemblerait à cette rivière que vantait un Méridional, où « il y avait plus de poissons que d'eau; » tout le monde serait employé et la seule difficulté à résoudre serait de trouver des payeurs. »

Voilà comme on pratique la politique de ses affaires et les affaires de sa politique. Tout devient prétexte à popularité : les bataillons scolaires, luxe puéril et parasite, création destinée sans doute à remplacer l'armée de l'insurrection, la feue garde nationale; ci : 146,000 francs; — les pupilles de la ville, institution détestable, pleine d'abus : 769,000 francs; — les cantines scolaires qui viennent de sauter de 300,000 à 500,000 francs; — la dispense de la contribution mobilière pour les petits loyers, c'est-à-dire pour 517,179 logemens, cet impôt retombant comme une sorte de pénalité sur les locataires de 242,283 appartemens; — secours de loyer à certaines familles, 120,000 francs; — subventions aux femmes de réservistes, 525,000 francs. — Mais pour obtenir quelque bribe, il faut montrer patte rouge : certains quartiers se trouvant représentés par des monarchistes, on ne pouvait charger ceux-ci de distribuer des *fonds républicains*; aussi a-t-on décidé qu'il y aura dans chaque arrondissement une commission de seize membres, quatre désignés par le maire, douze par le conseil municipal.

Et les subventions à d'innombrables sociétés de tir et de gymnastique, dont quelques-unes rappellent les célèbres *Beni-Bouf-Toujours!* — Et la fête nationale du 14 Juillet : 300,000 francs! En 1878, on n'avait rien voté et cependant Paris fut splendidement pavoisé, illuminé par l'élan enthousiaste de ses habitans. — Et les bals de la ville! une bagatelle de 157,000 francs! Honneur à la statistique! On a calculé qu'en une fois on avait bu 50,000 bocks de bière, 500 bouteilles de bordeaux, 2,500 bouteilles de champagne, 3,000 punchs, absorbé 4,500 sandwiches et 25,000 ou 30,000 gâteaux : Gargantua est dépassé; les empereurs, les consuls romains ont des imitateurs. Un humoriste irrévérencieux affirma qu'en souvenir de Romieu, le préfet de la Seine, M. Poubelle avait fait poser un lampion auprès de chaque ivrogne; et comme ces histoires de beuverie provoquaient des critiques, nos édiles n'ont pas manqué de dire, pour excuser leur bon peuple, que rien n'était plus naturel, et qu'il n'en allait pas autrement dans les salons de la bourgeoisie. Et l'usine d'électricité, et l'ascenseur funiculaire qu'on aurait pu avoir sans bourse délier! Et les expositions ouvrières payées avec l'argent des bourgeois! Et ce nouveau saint-office, composé de cinq ouvriers travailleurs *in partibus* choisis annuellement parmi

les candidats des chambres syndicales, lesquels, munis d'un viatique de 3,650 francs, fourniront un rapport trimestriel « sur le milieu moral et matériel des travaux municipaux, et donneront à l'état un exemple, pour qu'il en fasse bénéficier l'industrie nationale ! »

Au milieu de tant de largesses, ces parangons de la pure démocratie ne s'oublient pas complètement. La loi édicte la gratuité des fonctions municipales ; mais, vu la pesanteur du fardeau, ils se sont attribué et le gouvernement leur laisse prélever une indemnité de 4,000 francs. Après tout, les membres du corps de ville, sous l'ancien régime, recevaient des jetons de présence, des dons en nature, hypocras et épices, et même une pension de *cent sous tournois ;* et à la fin du XVIIIe siècle, ces droits et honoraires avaient dû singulièrement s'enfler, car un règlement de 1783 les réduit à 136,389 livres, et supprime en même temps les dons de robes de velours, de robes de deuil, les distributions de bougies et de jetons. Nos municipaux pourraient aussi invoquer la réponse de Talleyrand quand on lui annonça que le mandat de député et la pairie seraient gratuits : « Ce sera bien cher ; » sans parler de cette fameuse distinction imaginée par un ministre opportuniste entre les lois organiques et les lois secondaires, celles que le gouvernement respecte et celles qu'il viole. Seulement qu'on n'invoque plus le droit commun sans épithète ou même le droit commun élargi : dans quelle autre commune de France tolère-t-on qu'une assemblée municipale s'adjuge des traitemens, ait des commissions permanentes, le droit d'initiative presque absolu, prenne des délibérations politiques, s'immisce dans le détail des services, exerce une pression envahissante sur le personnel ?

Un homme d'esprit, prétendant trouver un sens profond dans le livret de *Robert le Diable*, voyait dans ce héros, fils d'un démon et d'une pieuse princesse, l'image de l'homme politique contemporaine : attiré par son père vers le mal, vers la révolution, perdant son or, ses chevaux, son épée, mais protégé par l'esprit de sa mère qui le pousse vers le bien, vers le conservatisme, résistant aux séductions, aux danses des nonnes démagogiques, puis enfin brisant, à la prière de la princesse Isabelle, son rameau magique, et rentrant par le mariage dans l'ordre et la vérité. Notre conseil n'a malheureusement pas, comme Robert le Diable, son bon ange à côté du mauvais ; il flotte sans cesse entre deux démons, entre deux écueils : tantôt la superstition révolutionnaire, le fétichisme des symboles radicaux, la manie des remèdes empiriques ; tantôt le génie de la prodigalité représenté par un fonctionnaire habitué à *faire grand*, ayant, comme son ancien patron, M. Haussmann, le goût des con-

structions colossales, *il mal di pietra*, toujours prêt à pousser en avant les municipaux plutôt qu'à les retenir. Des gens fort entendus lui reprochent d'avoir inauguré un procédé qu'ils nomment « l'imprévoyance préméditée, » ou le système « de la ruine par la magnificence.» Et comment le directeur des travaux, le ministre de la dépense, ne séduirait-il point nos édiles lorsqu'il fait miroiter devant eux ses plans grandioses? Oyez plutôt le tentateur, quand il vient leur proposer de mordre sur l'emprunt de 250 millions, quand il excuse le gaspillage universel et plaide les circonstances atténuantes : « L'équilibre a été rompu, parce qu'en augmentant les dépenses de 20 à 30 millions par an, le conseil n'a pas créé de ressources correspondantes ; les finances de la ville se trouvent dans une mauvaise situation, et il est à craindre qu'on ne soit obligé de demander des ressources nouvelles... En attendant, l'administration est obligée de vivre d'expédiens. Elle ne vient donc pas soutenir que son budget est irréprochable; elle demande à prélever sur les fonds d'emprunt des dépenses qui, jusqu'ici, étaient payées sur le budget ordinaire ; mais le moyen de faire autrement? On aurait pu craindre que cette combinaison ne fût pas agréée par le gouvernement ou par le parlement. L'administration a été assez heureuse pour vaincre toutes les résistances. Tous les pouvoirs intéressés, et le conseil tout le premier, ont admis cette procédure qu'on a suivie en 1886 et grâce à laquelle on a pu traverser la crise : pourquoi n'en serait-il pas de même cette année? *Ce procédé n'est pas incorrect, puisqu'il a été approuvé par tout le monde.* »

On croit rêver lorsqu'on entend un homme de la valeur de M. Alphand avancer qu'un procédé qui a l'approbation de tout le monde n'est pas incorrect. *Tout le monde*, c'est un peu comme l'opinion publique que chaque orateur fait à son image : une opinion de poche fabriquée dans les commissions et les directions. *Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.* Quant aux contribuables, ils se sont perfectionnés depuis Mazarin : ils paieront sans même crier. Lors du nouvel emprunt, certains membres de l'opposition insinuaient qu'il eût mieux valu retrancher les dépenses superflues, attendre que l'équilibre fût rétabli, l'épargne réalisée : on leur expliqua qu'ils étaient assurément des hommes vertueux d'après les idées du passé, mais que, d'après les nouveaux principes, il n'y avait de nécessaire que le superflu, et qu'une grande dame comme la ville de Paris ne pouvait vivre chichement comme une petite bourgeoise. Il suffit, d'ailleurs, de tourner le robinet, l'emprunt coulera à jet continu, fleuve généreux qui enrichit les riverains de son fertile limon, source aussi inépuisable que la planche à assignats; s'il menaçait de tarir, il n'y aurait qu'à le rendre forcé. C'est

de la politique de contes de fées, mais elle a pour elle la majorité à la chambre, au sénat ; et si vous démontrez qu'elle aboutit à la bastonnade fiscale, *tout le monde* vous répondra peut-être comme la femme de Sganarelle, qu'il lui plaît d'être battu.

Paris devait naguère à ses créanciers la somme de 2 milliards 262,826,118 fr. 82 ; jusqu'à l'année 1887 on avait amorti 370 millions 544,295 fr. 15 ; on amortira en 1888 27,113,560 fr. 99, et il restera dû 1,865,188,262 fr. 70, auxquels il faut ajouter le nouvel emprunt dont on ne verra la fin que dans un siècle. Sous prétexte d'avantages spéciaux dont jouiraient les propriétaires, le conseil a surchargé l'impôt foncier de 0 fr. 25, tandis que les autres contributions n'en fournissaient chacune que 0 fr. 04. Cependant les indemnités locatives octroyées par le jury dans les expropriations servent surtout à enrichir les industriels, les commerçans, et quant aux autres dépenses, c'est se moquer du monde que prétendre les porter encore au débit des détenteurs d'immeubles, à moins de prouver qu'ils vont à l'école gratuite, se font guérir ou enterrer aux frais du public, boivent plus d'eau et exportent plus d'immondices que leurs frères du prolétariat. C'est le régime de la contribution de guerre, et l'on comprend ce propriétaire qui préfère le système de certain despote africain, lequel, les jours de grande tempête, se promène son bonnet sur la tête, et, lorsque celui-ci tombe, fait une razzia dans la partie du territoire que le vent lui désigne.

III.

Les sergens de ville ! — Mais encore? — Les gendarmes ! — Je veux savoir... — La troupe ! — Ainsi répondait Théophile Gautier lorsqu'on l'interrogeait sur ses opinions politiques ; mais Gautier n'était qu'un affreux réactionnaire, et nos municipaux font profession de détester la police aussi fort que les contrebandiers exècrent les douaniers, les braconniers les gardes, d'autant mieux que cette haine leur permet de se poser devant l'électeur en gens économes, opprimés par une administration prodigue. Voilà donc la police et la garde républicaine, plus de 11,000 agens, fort peu accessibles à la séduction, qu'ils doivent payer de nos deniers ; et ils savent à merveille que ces agens n'hésiteraient pas à leur mettre la main au collet s'ils s'avisaient de pousser jusqu'au bout des manifestations comme celle du 3 décembre ! Personne, disent-ils d'ailleurs avec raison, ne discute, ne contrôle, ne vote le budget de la police, ni le conseil, ni la chambre ; le préfet propose, le conseil repousse, le gouvernement impose, et tout est dit. Là-dessus, M. Yves Guyot,

publiciste vigoureux, esprit absolu, pousse sa pointe, rappelle qu'en 1870-1871 MM. Jules Ferry, Léon Gambetta, de Kératry, Henri Brisson, réclamaient la suppression de cette préfecture de police machiavéliquement instituée par Bonaparte. Un repaire d'abus, une pépinière de scandales, si nous l'en croyons. Comment en serait-il autrement avec ce préfet qui dirige souverainement la police des mœurs, se met au-dessus de toutes les lois, jouit d'une irresponsabilité sans limites, reçoit d'énormes fonds secrets du ministère de l'intérieur, nomme, révoque, avance ses subordonnés? « Agent politique, il est indépendant du parlement; officier judiciaire, il est indépendant de la justice; officier municipal, il est indépendant du conseil. » Et le remède à cela? Rien de plus simple : supprimer la préfecture de police, remettre la police municipale à l'assemblée de l'Hôtel de Ville. En attendant l'heure du berger, celle-ci joue la comédie de la réserve : elle refuse tous les ans de voter les 27 millions nécessaires à ce service obligatoire; le ministère les inscrit d'office, et la réserve disparaît. Les Français, a-t-on dit, sont les comédiens ordinaires du bon Dieu ; les *quatre-vingts* seraient, eux aussi, très plaisans, s'ils n'avaient tant de dispositions pour le mélodrame.

J'écris les quatre-vingts : il serait plus exact de dire les *soixante*, chiffre réel de cette majorité d'autonomistes, possibilistes et blanquistes. A côté d'eux surnagent quelques républicains modérés et onze conservateurs dont on ne saurait assez glorifier le courage, le dévoûment; parmi ces champions du bon sens se trouvent des hommes de talent : MM. Denys Cochin, Dufaure, Desprès, Hervieux, Gaufrès. Ils parlent dans le désert lorsque la politique et la religion sont en jeu; mais il faut reconnaître que dans les questions d'affaires les soixante les écoutent volontiers, et, plus courtois que la majorité de la chambre, leur accordent l'entrée de toutes les commissions et l'honneur de présenter d'importans rapports. Fanatisme à part, ces soixante renferment un certain nombre d'hommes laborieux et instruits, qui valent mieux que leurs actes, et aimeraient mieux procurer au peuple de l'ouvrage que des discours, si la crainte de l'électeur n'était le commencement de la démence. Quant à leur probité privée, je la tiens pour irréprochable, l'incident Lefebvre-Roncier étant demeuré isolé, une brebis galeuse n'ayant nullement communiqué la contagion au reste du troupeau.

L'esprit de secte a d'étranges présomptions. Un de ces autonomistes affirmait naguère à son voisin de table qu'il se faisait fort de lui démontrer, en cinq minutes, que Dieu n'existe pas. Le voisin sourit et repartit : « Cinq minutes, c'est trop ou pas assez. » Contradiction bizarre : ils s'acharnent contre le christianisme et

s'efforcent de fonder une *irréligion* municipale; ils réclament et s'adjugent des monopoles avec l'inconscience de M. Jourdain faisant de la prose, et n'ont pas assez d'imprécations contre l'octroi, contre les privilèges restreints dont jouissent la compagnie du gaz et les omnibus (1). L'octroi, ce principal personnage du budget qui, à lui tout seul, fournit 137 millions! La compagnie du gaz qui paie une redevance de 18,525,000 francs; les omnibus qui versent aussi une somme fort respectable! « Trouvez-moi une vertu qui rapporte autant, » répliquait Napoléon Ier à un adversaire de l'impôt sur le tabac, taxé par lui d'immoral. L'octroi remonte très loin et il a la vie dure : l'*impécuniosité*, comme disaient nos aïeux, le besoin d'argent a fait sa légitimité. Justin d'Alexandrie raconte qu'un prêtre, dont l'agent du Portorium voulait fouiller le bagage, répondit : « Je ne porte avec moi que quatre choses : la foi, la piété, la justice et la continence, » et que cet employé trop zélé prétendait absolument voir ces singuliers articles d'exportation, bien qu'ils ne figurassent point parmi les marchandises sujettes à la taxe. Il s'est perpétué à travers les âges; la révolution le supprima en 1790, mais il fallut le rétablir en l'an VII sous le titre modeste d'*octroi de bienfaisance;* depuis il a résisté à tous nos bouleversemens politiques, même à la commune.

Quant au gaz, nous le payons assurément trop cher, 0 fr. 30 le mètre cube, tandis qu'à Vienne, Londres, Berlin, Bruxelles, Amsterdam, il coûte 0 fr. 15 à 0 fr. 25, tandis qu'à Bordeaux, la compagnie, qui est très florissante, le vend 0 fr. 22 aux particuliers et 0 fr. 05 à la ville qui, à la fin de la concession, devient propriétaire des immeubles et du matériel. Les consommateurs parisiens ont mille fois raison de se plaindre, et la compagnie du gaz n'est pas exempte de tout reproche, car elle a offert tardivement des concessions raisonnables, alors que, plus coupable encore, le conseil écartait inflexiblement toute transaction, voulait plaider et perdait. Un peu de diplomatie combinée avec les droits d'ingérence et de tutelle qu'il conserve vis-à-vis de la compagnie eût aplani les difficultés et ménagé une solution satisfaisante; mais le mot de monopole suffit à l'exaspérer, il voit rouge quand on le prononce devant lui, estime qu'en dehors de la régie municipale il n'y a point de salut. La ville faisant elle-même les marchés de charbon pour fabriquer le gaz, choisissant les chevaux qui traînent les omnibus, recrutant les chefs de service, les innombrables employés nécessaires à ces

(1) Voir l'excellente brochure de M. Ernest Brelay sur l'octroi, et les remarquables études de MM. Jules Simon, Maxime Du Camp, Denys Cochin, Lavollée, Édouard Hervé sur le gaz, le laboratoire municipal, le métropolitain, les fortifications et la politique scolaire du conseil municipal.

grandes exploitations, voilà son idéal. La régie municipale a parfois du bon, mais convient-elle en pareille matière? Ignore-t-on que ni l'état ni la commune ne fabriquent à bon compte; que le réseau des chemins de fer de l'état coûte 900 millions et en rapporte 6, à condition qu'on ne compte ni l'intérêt ni l'amortissement du capital? Heureusement la ville reste liée par des traités qui maintiennent, jusqu'en 1905, le régime de la concession privilégiée; elle a une part des bénéfices, ne paie le gaz que 0 fr. 15, perçoit un droit d'octroi de 0 fr. 02 par mètre cube brûlé dans Paris; c'est de quoi la consoler des maladresses de ses édiles. En attendant, ils ne perdent pas une occasion d'exercer des vexations contre leur bête noire : ils viennent de confectionner un baroque cahier des charges au moyen duquel ils se proposent d'empêcher toutes les entreprises d'éclairage électrique, afin d'organiser ce service municipalement et d'en faire une pépinière de serfs électoraux. Une des clauses interdit à la compagnie du gaz de prendre part à aucune entreprise de ce genre. Toujours le monopole à rebours! Mais les omnibus (1) pâtissent bien davantage de leur intervention : le traité de 1860, leur abandonnant la faculté d'imposer à la compagnie telle ligne nouvelle, telle correspondance qui leur semble conforme à l'intérêt public, ils en profitent pour exiger d'elle des lignes purement électorales, comme la fameuse ligne Songeon, dont les voitures sont presque toujours vides. Le 12 juillet dernier, ils ont voté la déchéance de la compagnie générale des omnibus; le rapporteur de la troisième commission est allé jusqu'à dire que la compagnie nourrit ses chevaux avec de la sciure de bois, et torture son personnel. Mêmes préoccupations, mêmes préjugés, même responsabilité dans la question du métropolitain, mise à l'étude par M. Léon Say dès 1871 : au nom de l'autonomie, ils veulent le *spécialiser*, autrement dit le garder pour eux, afin de le remplir de leurs créatures; aussi refusent-ils de le souder, soit à la ceinture, soit aux compagnies de chemins de fer; l'affaire reste en l'air et subit des retards excessifs.

Ils ajournent sans cesse l'achèvement du boulevard Haussmann, opération qui serait terminée si on avait laissé faire les intéressés; mais ils ont poursuivi avec ardeur la création d'une *Bourse du commerce* et surtout d'une *Bourse du travail*. La première a servi de paravent à une opération de viabilité poursuivie par M. Alphand avec autant de ténacité que de succès, et exécutée à grands frais. On a commencé par l'Hôtel des Postes, la rue Étienne-Marcel, un bout de la rue du Louvre; une fois pris dans l'engrenage, le con-

(1) A Londres, l'exploitation des omnibus est libre.

seil a opiné du bonnet, en fermant un peu volontairement les yeux, et on l'a entraîné à dépenser 20 millions de plus que ses prévisions. Il y a eu là des scènes de haute comédie, chacun cherchant à se laver les mains, maugréant pour la forme contre l'administration ou le jury. La Bourse du commerce n'était qu'un prétexte ; les intéressés apparens ne s'en souciaient point.

La Bourse du travail paraît destinée à produire le même vide dans les caisses de la ville, et son résultat le plus clair a été jusqu'ici la députation pour M. Mesureur, rapporteur de l'affaire. Ce dernier a pris soin de nous avertir que la salle des réunions devrait contenir deux mille personnes, qu'il faut aménager cent quatre-vingts bureaux et « édifier un hall destiné à remplacer les grèves actuelles. » D'aucuns craignent qu'on n'y fasse plus de politique que d'affaires, qu'on n'y organise surtout des grèves colossales, avec le *lock out* et autres moyens de propagande scientifique. Gens de peu de foi, écoutez les commentaires des citoyens Cattiaux et Joffrin : « Les ouvriers ne comprendront pas qu'on s'amuse à discuter des questions financières quand il s'agit de leur donner satisfaction... C'est une révolution sociale qui se prépare. Vous croyez que les ouvriers vous feront crédit? On le disait aussi en 1848, et nous avons eu la guerre civile. » Ces citoyens s'entendent fort bien à jouer du spectre rouge. La Bourse est votée, et on la paiera sur les fonds du dernier emprunt.

Ils ont aussi voulu avoir un théâtre municipal, mais je ne sais quelle mystérieuse fatalité a rejeté dans le néant les plus beaux projets, malgré de pompeux rapports où on lit ces tirades irrésistibles : « Est-il bon, est-il désirable que nous offrions au peuple de Paris un théâtre à prix modestes? Nous avons répondu oui unanimement. Il faut que ce théâtre soit populaire par le prix des places, par le ton et l'esprit qui régneront ; scène vraiment parisienne et française ; école de patriotisme et d'histoire, dont la fondation rentrait naturellement dans votre mandat et faisait partie de vos devoirs envers le suffrage universel parisien... Vous affirmerez la tradition constante de ce conseil, et vous serez d'accord avec les exemples de l'antiquité, non moins qu'avec ceux de la révolution. » On ne reprochera point à la municipalité de ne pas songer à amuser ses peuples. Il en est des socialistes prolétaires comme de ce mendiant qui avait remarqué que, tant qu'il restait à jeun, son logis lui semblait une misérable hutte, sa femme un sordide paquet de haillons, son enfant un être malingre et affamé; mais aussitôt qu'il avait bu quelques verres d'eau-de-vie, toute cette détresse se métamorphosait : la cabane devenait palais, la femme une Vénus, l'enfant un Amour gras, frais et rose. Quand on lui reprochait le

désordre qui régnait chez lui, il affirmait qu'il suffirait de lui donner à boire de l'eau-de-vie, et que la tenue de son ménage charmerait aussitôt les plus difficiles. Au lieu d'eau-de-vie, ce sont les fêtes, les aumônes budgétaires, leurs enfans habillés, nourris, armés par la ville, la haine, l'envie, l'espérance de *socialiser* bientôt la terre, la mine, l'usine, le capital, les outils, qui enivrent ces rêveurs. Prenons garde, cependant, que d'un peuple de travailleurs nos municipaux ne fassent un peuple de mendians.

Quant à l'Assistance publique, elle est divisée dans sa propre maison ; à côté du directeur nominal, qui émarge et signe, il y a un directeur de fait, le rapporteur de la commission du budget. Employés payés plus cher, pensions doublées par des mises à la retraite prématurées, services d'accouchement accordés à une partie de la population aisée, lorsqu'ils ne devraient appartenir qu'aux vrais pauvres, malades admis dans les hôpitaux sans titres sérieux, le favoritisme à tous les degrés, les dépenses croissant au point qu'un lit qui coûtait 1,100 francs il y a dix ans en coûte 2,900 aujourd'hui ; les bienfaiteurs se décourageant peu à peu de confier leurs dons à ces ardélions de l'athéisme, les scandales donnés par les infirmiers et infirmières que ceux-ci protègent, tant de misères appellent une prompte réforme. La loi de 1849 constitue une direction unique, centralisant tous les services, secondée par un conseil de surveillance, placée sous l'autorité du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur ; elle réserve en même temps les attributions du conseil, qui règle les comptes et vote le budget annuel. Mais, observait un témoin autorisé, M. Desprès, dès 1883, le gouvernement capitule devant le conseil, le laissant maître absolu de l'Assistance publique ; la même année, le déficit atteint 4 millions ; en 1884, 4 millions ; en 1885, 5 millions. En 1887, le directeur propose de boucher le trou au moyen d'une recette extraordinaire produite par l'aliénation de 2,617,316 francs de rente. On mange le fonds avec le revenu ; le budget de l'Assistance a passé de 13,593,000 francs en 1878 à 21,830,000 francs en 1888. A cela le rapporteur se contente d'observer qu'en vendant une partie du bien des pauvres on n'entame qu'une réserve. Raisonnement de prodigue qui ferait hausser les épaules s'il s'agissait de fortune privée ; mais quand la fortune publique est en jeu, les plus misérables argumens deviennent raisons péremptoires, pour peu qu'ils flattent les passions d'une majorité. Étonnez-vous ensuite si l'électeur accepte comme députés et comme ministres des gens dont il ne voudrait point pour commis.

Ce n'est pas assez de régner sur l'enseignement primaire, les Quatre-vingts prétendent régénérer l'enseignement secondaire et

supérieur, créer de toutes pièces une université municipale. Déjà, grâce à l'insigne faiblesse de l'administration, en dépit des règlemens et des principes, ils ont introduit dans la faculté des lettres de Paris un historien jacobin, grand admirateur de Danton, avec la mission expresse de répandre leurs doctrines sur la révolution. Mais voilà que M. Aulard, qui a du mérite et de l'esprit, sentant le besoin de se faire pardonner son intrusion, consacre surtout ses leçons à faire la bibliographie de l'histoire de la révolution. Fureur de la commission du budget, qui supprime son traitement de 12,000 fr.: plus avisé, le conseil l'a rétabli, mais il est sous-entendu que la menace doit profiter, ou sinon... Ayant pénétré dans la faculté des lettres, son éminence rouge se devait à elle-même de ne pas négliger la faculté des sciences, qu'elle enrichit d'un professeur de biologie chargé de continuer la tradition de Lamarck et de Darwin. Il faut infuser à cette vieille Sorbonne un sang nouveau, les maîtres actuels étant incapables de démontrer « l'évolution du chêne au singe et du singe à l'homme. »

En 1848, Paris dépensait 1,095,000 francs pour instruire ses enfans; trente ans après, en pleine république républicaine, avec un conseil radical, on se contentait de 10,487,000 francs; dix ans s'écoulent, et ce budget a augmenté de 135 pour 100 : il s'élève à 23,934,000 francs. On n'en vient pas encore, comme le savant de maître Guérin, à payer les parens pour qu'ils envoient leurs enfans à l'école, mais on leur offre des avantages qui rendraient toute concurrence impossible, si le mot impossible n'était banni du dictionnaire de la charité chrétienne. Voici par exemple l'*École du livre :* trois cents apprentis recevant pendant trois ans des bourses d'entretien et des primes, soit 900,000 francs, afin de favoriser l'aristocratie ouvrière, fondeurs de caractères, typographes, lithographes, graveurs, brocheurs, doreurs et libraires. Quant à la plèbe ouvrière, elle a les écoles professionnelles ordinaires. Attendons-nous aux clameurs des corporations sacrifiées, à la création d'un certain nombre d'institutions analogues à l'École du livre.

Les municipaux publient, achètent, commandent des livres, instituent des concours (1). Tout cela ne suffit pas. Croiriez-vous que certains auteurs de manuels ont eu l'idée diabolique de choisir dans de bons auteurs de mauvais morceaux ; que, par exemple, M. Lebaigue saisit Voltaire, Diderot, Victor Hugo dans leurs momens d'oubli, et leur emprunte sur l'existence de Dieu, l'immortalité de

(1) Au mépris des règlemens universitaires, ils ont, depuis un an, ouvert un concours afin de doter les écoles d'ouvrages irréprochables : le prix de grammaire a été décerné à M. Dacosta, ancien membre de la commune de 1871.

l'âme, les notions les plus surannées? Et M. Gerusez, qui accuse Lucrèce de s'être suicidée et qui écrit des phrases comme celle-ci : « Le matérialisme abaisse et asservit l'homme! » Et la morale de M. Janet : « Toute la scolastique spiritualiste s'y trouve, dit M. Levraud ; bien pis, il déclare expressément que les rapports des sexes hors du mariage ne peuvent être qu'adultère, séduction ou libertinage. » Il y a une école où l'on fait copier aux enfans ces mots : « J'aime Dieu. » Dans ses *Élémens d'histoire naturelle*, M. de Montmahou, servile copiste de Geoffroy Saint-Hilaire et de Broca, prend pour des mains les pieds préhensiles des singes. On a fait la première communion au collège municipal Rollin; on est allé en procession, avec la croix, jusqu'au-devant de l'aumônier. M. Lavy s'en voile la face. Tout cela est intolérable : « Nous trahirions le mandat que nous avons reçu en ne mettant point ordre à cet état de choses... Ne laissons pas plus longtemps contaminer l'âme de nos enfans. » M. Hovelacque fait chorus : « La religion de Victor Cousin et de M. Jules Simon est pire encore que les autres religions, et de plus elle est absolument hypocrite. » Entre les croyans du spiritualisme et les bigots de l'athéisme, entre ceux qui aiment jusqu'à la liberté de leurs adversaires et nos inquisiteurs laïques, il est permis de préférer les premiers. On comprend ceux qui s'écrient : Liberté pour Lokis et liberté pour Thor! Liberté pour Ormuz et liberté pour Ahriman! Mais que dire de ceux qui enlèvent aux vieillards, aux enfans, aux malades, le secours de Dieu, qui veulent imposer leur grossier symbole de néant, leurs croyances aux doctrines les plus dégradantes pour l'humanité, qui restaurent à grands frais le principe de la révocation de l'édit de Nantes et nous arrachent les plus précieuses conquêtes de la révolution française : l'égalité devant l'impôt, la liberté de conscience?

IV.

Paris doit-il s'administrer lui-même, ou bien le gouvernement doit-il administrer Paris? Ce qu'il faut reconnaître avant tout, ce que les partisans du droit commun ne voient pas, ce que les autonomistes s'efforcent de faire oublier, c'est que le problème est politique et non municipal, c'est que l'histoire de Paris est souvent, trop souvent, l'histoire de la France elle-même. Tout projet de réforme devrait donc avoir pour préface un travail où l'on étudierait les époques pendant lesquelles cette ville joue un rôle prépondérant : Étienne Marcel, prévôt des marchands, celui qui acheta la *Maison aux piliers*, sur l'emplacement de laquelle s'élève l'Hô-

tel de Ville, plus célèbre par sa dictature terroriste; le règne éphémère de la corporation des bouchers et des écorcheurs sous Charles VI, la Ligue, les deux Frondes, Paris révolté contre ses rois légitimes, tantôt ouvrant ses portes aux Anglais, tantôt acceptant le protectorat du roi d'Espagne, et méritant ces paroles sévères d'André Maillard, conseiller du roi : « Peuple misérable ! qu'il faille toujours ou qu'il serve bassement, ou qu'il soit sans mesure insolent dans la prospérité ! Vous faites comme le sot mouton : si l'un entre dans un gouffre, les autres l'y suivent, et avec une sonnette, un sifflet, un bruit de nouveauté, on vous assemble comme on fait des mouches autour d'un bassin... Bref, il n'y a aujourd'hui boutique de factoureau, ouvroir d'artisan, ni comptoir de clergeau qui ne soit un cabinet de prince et un conseil ordinaire d'état. Il n'y a si chétif et si misérable pédant qui, comme un grenouillon au frais de la rosée, ne s'émeuve et ne s'ébranle sur cette connaissance. » Puis arrivent les grandes journées de la révolution : les 5 et 6 octobre, le roi et l'assemblée rentrant à Paris, prisonniers, otages de la multitude; le 20 juin, le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier, le triomphe de la commune insurrectionnelle, sa lutte contre la Convention, contre la France, asservies pendant deux années; les théoriciens de l'usurpation parisienne, Garat, Robespierre, Danton, reconnaissant aux habitans de la capitale le droit et le devoir de s'insurger, leur attribuant la représentation du droit insurrectionnel de la nation et la qualité d'assemblée constituante « quand ils exercent directement leur souveraineté ; » tandis que Malouet, Mirabeau, Lameth, Barnave, après eux les girondins et beaucoup de thermidoriens, essaient vainement de transférer les pouvoirs publics, de réduire Paris à un quatre-vingt-troisième d'influence. Danton, mieux que tout autre, a révélé le secret de la démagogie : « Je sais bien que nous sommes en minorité dans l'assemblée ; nous n'avons pour nous qu'un tas de gueux qui ne sont patriotes que quand ils sont saouls, nous sommes un tas d'ignorans. Marat n'est qu'un aboyeur, Legendre n'est bon qu'à dépecer sa viande. Nous sommes bien inférieurs aux girondins ; il faut marcher sur eux. Ce sont de beaux parleurs qui délibèrent et qui tâtonnent ; nous avons plus d'audace qu'eux, et la canaille est à nos ordres. »

Il faudrait ne pas oublier la révolution de 1830, la seule révolution qui n'ait pas réussi, a-t-on dit, en faisant allusion aux ordonnances de Charles X ; le 24 février 1848, cette royauté prise de vertige, ayant pour elle la loi, la force, refusant de remplir son devoir de légitime défense contre cinq ou six mille émeutiers ; le 16 mars, le 17 avril, les célèbres instructions où Ledru-Rollin me-

naçait la France du courroux de Paris, si les élections n'étaient pas assez républicaines ; le 15 mai, les journées de juin, et cette commune du 18 mars 1871 qui éclate, sous les yeux des armées prussiennes, contre le suffrage universel, contre la civilisation, en pleine république, en pleine liberté, tient pendant deux mois la capitale courbée sous son joug, prélude par l'assassinat de deux généraux, finit par le massacre des otages, des gendarmes, des prêtres, des magistrats, par l'incendie de la ville. Il faudrait comparer Paris aux autres capitales (1), remarquer qu'aucune n'a été le théâtre de scènes aussi extraordinaires, se rappeler cette pensée profonde de Rivarol : « Ceux qui sont mieux chez eux que dans la rue sont toujours vaincus par ceux qui se trouvent mieux dans la rue que chez eux. » Il faudrait aussi faire la psychologie du Parisien, sujet à des enthousiasmes foudroyans, à des retours subits, généreux, héroïque et artiste, mais esclave de ses nerfs, de la passion, de l'instinct, demandant des lois pour les autres et n'en voulant point pour lui, « voyant l'univers dans la France, Paris tout entier dans le salon qu'il fréquente, dans l'usine où il travaille, » se croyant de bonne foi investi d'une sorte de droit divin révolutionnaire, et, malgré tant d'admirables qualités, dénué absolument d'esprit politique et municipal.

Après avoir esquissé ce tableau, un volume suffirait à peine à ébaucher les principales figures ; on aurait à résumer l'organisation administrative de Paris avant et après 1789. Un fait remarquable, c'est qu'en dehors de certaines crises révolutionnaires, cette cité n'a jamais été administrée uniquement par un conseil d'habitans, qu'à côté de ceux-ci paraît toujours une autorité choisie directement par le souverain : préfet de la ville sous la domination romaine ; comte, vicomte, sous les rois francs ; prévôt de Paris depuis Hugues Capet. Ce prévôt de Paris a pour successeurs le préfet de la Seine et le préfet de police, comme le prévôt des marchands, sous l'ancien régime, représente le maire de Paris.

A la veille de 1789, l'administration municipale se partage entre le parlement, le bureau des finances, la chambre des bâtimens, le lieutenant-général de police et le bureau de la ville ; les attributions de ce dernier ont été de plus en plus réduites. Jusqu'à la loi du 21 mai 1790, les représentans de la commune de Paris, élus par les soixante districts, exercent le pouvoir avec Bailly, son premier maire, et La Fayette, commandant de la garde nationale : la loi de 1790 confie à la municipalité la police, le droit de requérir la force armée, institue un maire, seize administrateurs, trente-

(1) Une prochaine étude sera consacrée à l'examen des grandes villes étrangères.

deux membres du conseil, quatre-vingt-seize notables, un procureur de la commune et deux substituts ; le maire, les administrateurs, le procureur et les substituts jouissaient de traitemens assez élevés. La commune insurrectionnelle du 10 août fut mise hors la loi et dissoute après la journée du 9 thermidor an II ; un décret du 14 fructidor remit l'administration de Paris entre les mains de la Convention, et la loi du 19 vendémiaire créa douze municipalités, dont les membres furent nommés par le Directoire, avec des attributions insignifiantes ; un bureau central, composé de trois administrateurs, d'un commissaire, d'un secrétaire, exerçait en fait le pouvoir. Par la loi de pluviôse an VIII (17 février 1800), le premier consul divise l'autorité entre deux préfets, nomme un conseil de seize membres, qui n'ont d'autre mission que de délibérer sur les questions qu'on leur soumet. Sous la monarchie de Juillet, on revient, en 1834, au principe de l'élection ; mais, avec la république de 1848, on retombe dans le régime des commissions, qui se perpétue pendant toute la durée du second empire. Ainsi les deux premières républiques se montrent moins libérales envers Paris que l'ancienne et la nouvelle monarchie.

La loi du 16 septembre 1871 attribue à Paris un conseil municipal élu par le suffrage universel, mais place celui-ci sous la tutelle des deux préfets. On lui a aussi accordé la publicité de ses séances, et il attend toujours une loi organique. Le sénat vient de rejeter un projet voté par la chambre, qui établissait un conseil-général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris. On sait que, nouveaux maîtres Jacques, nos édiles cumulent les fonctions de conseillers municipaux et de conseillers-généraux pour la capitale. De là, sans doute, des inconvéniens pour les communes suburbaines ; mais MM. Bardoux, Léon Renault et Buffet ont démontré au sénat que ces inconvéniens ne pesaient guère à côté des avantages de l'unité de direction, que la limite entre l'intérêt départemental et l'intérêt municipal à Paris est presque impossible à établir, et que, si la mairie centrale n'était pas dans le projet, elle se cachait derrière.

On a mis en avant bien d'autres propositions : en 1884, M. Léon Roquet a demandé la division de Paris en vingt communes, ayant chacune leurs conseils, maires et adjoints électifs, reliées par un conseil-général métropolitain ; MM. Laroche-Joubert et Calla auraient préféré que le conseil municipal fût nommé, soit par les départemens, soit par la chambre et le sénat ; M. Anatole de la Forge réclamait la mairie centrale, M. Léon Bienvenu proposait de rattacher la police parisienne à l'état, de constituer un pouvoir exécutif collectif, composé de dix membres élus par le conseil, et dont le pré-

sident aurait pris le nom de maire de Paris. Nous avons vu aussi les conflits entre la chambre et le sénat au sujet du scrutin de liste par grandes sections ou par arrondissement, qui ont abouti au maintien du scrutin uninominal par quartier, les projets de M. Goblet, de M. Folliet, qui accordent au conseil certaines franchises et des privilèges assez étendus.

Naturellement, les municipaux ne demeurent pas inactifs : MM. Sigismond Lacroix, Yves Guyot, Hovelacque, n'ont pas manqué de nous édifier sur un système qu'on pourrait appeler l'absolutisme communal. « Toutes les libertés nous manquent, gémit M. Hovelacque ; nos institutions sont contre-révolutionnaires, antirépublicaines, et le « vain jeu du parlementarisme ne nous illusionne pas sur l'absence des franchises. Le *veto* du pouvoir exécutif ôte à Paris toute indépendance, toute force et tout ressort... Il faut achever la laïcisation ; nous dirigerons l'assistance. Maîtres de la police, nous en finirons avec le régime consulaire. Nous voulons l'autonomie financière, le droit absolu d'établir les taxes municipales ; alors seulement nous pourrons supprimer les octrois, dégrever les pauvres et frapper les riches. Quant aux travaux, nous les entreprendrons dans des conditions favorables aux ouvriers, « car nous ne voulons plus que la société du XIXe siècle ressemble à une agglomération de barbares où chacun se trouve en garde contre son voisin... Paris affranchi saura, par son exemple, engager la nation dans la voie des réformes sociales. » Il y a un siècle, M. Hovelacque s'appelait Pache ou Chaumette.

Devenu député, M. Sigismond Lacroix a porté devant la chambre les revendications des *quatre-vingts*, et son projet est intéressant à plus d'un titre. On dirait d'un chercheur de pierre philosophale qui a passé par l'École polytechnique ; on croirait lire ce conte d'Edgar Poë où, partant d'une hypothèse impossible, l'écrivain fait jaillir mathématiquement mille prodiges et découvertes incomparables. Scrutin de liste par arrondissement, représentation proportionnelle au chiffre de la population, droit de valider ou d'invalider les élections, régime parlementaire introduit dans la commune, pouvoir exécutif confié à un conseil de mairie composé du maire, de huit adjoints élus, révocables par l'assemblée et remplaçant les deux préfets, chacun des adjoints placé à la tête d'un service municipal, le conseil de mairie nommant et destituant les employés ainsi que les maires d'arrondissement, autonomie financière, autonomie scolaire, direction suprême de l'assistance publique, de la force armée qui constitue la police communale, le conseil délibérant souverainement sur toutes les affaires d'intérêt communal, donnant *des avis* sur les autres, créant des universités, le peuple

ratifiant directement les emprunts, voilà ce que demande ce hardi logicien. Il a évidemment sous-entendu que le conseil remplacerait le parlement, pourrait supprimer la garde soi-disant républicaine et exiler à dix lieues de Paris l'armée régulière. Au reste, M. Sigismond Lacroix se défend de porter atteinte à l'unité nationale, de ressusciter le fédéralisme et l'anarchie; il sait fort bien que le fédéralisme n'est pas en cause, qu'il s'agit de savoir si Paris, sous prétexte de s'administrer lui-même, gouvernera la nation entière. On assure qu'ayant failli faire partie d'un cabinet, il se montrait disposé à ajourner ses réformes. Faut-il s'en étonner et dénoncer la palinodie? Nullement. Un politicien considérable, qui aujourd'hui repousse l'autonomie comme « le péril social », écrivait en 1865 : « Le municipaliste sera le maître. J'ai dit autonomie, c'est le vrai mot; rien ne dit mieux ce qui nous manque. » Pour tout homme intelligent, il y a entre l'opposition et le pouvoir le chemin de Damas.

Quant à M. Yves Guyot, il termine son véhément réquisitoire contre les préfets-maires par une sorte de cantate qu'il aurait dû intituler *Paris-Paradis*. Si jamais Paris devient cet Éden, tout le monde prendra le chemin de la capitale, et il ne restera personne pour cultiver la terre et habiter les villes de province. « Les cuisinières téléphoneront à leurs fournisseurs, qui leur expédieront par tube pneumatique ou autre les objets demandés; la vie sera d'un bon marché qui fera du luxe d'aujourd'hui l'ordinaire des plus pauvres. Partout l'eau coulera à profusion, et quiconque n'aura pas pris sa douche chaque matin sera considéré comme un phénomène de malpropreté... On modifiera l'atmosphère des appartemens en appelant de l'air des bords de la mer, des forêts de sapins ou des montagnes... Les médecins doseront la quantité d'oxygène nécessaire pour tous les microbes, et on se le procurera par abonnement... » Ces merveilles et bien d'autres encore, on les verra dans un siècle, sans doute sous le règne de la bonne commune de Paris. Comment ne pas songer à cet avocat qui aurait voulu être ministre six mois en 1789, rien que pour payer toutes les dettes de la monarchie, tripler ses revenus, enrichir le roi, le clergé, la noblesse, le tiers-état... Quelqu'un le saisit enfin par le bras en lui disant d'un air grave : « Assez! assez! ô homme généreux! » On éclata de rire.

Écartons ces rêveries. Paris, allègue-t-on, a bien mérité de la République. Paris a bien mérité de la révolution, mais il a tué les deux premières républiques, et peut s'en est fallu qu'il ne tuât la troisième en 1871. Paris est un monde, une pluralité de forces, de pensées, d'élémens en agitation chaotique; Paris appar-

tient à la France, à l'univers civilisé ; il est avant tout la patrie de la science, de l'art et du génie, qui ont le droit d'exiger qu'il soit neutralisé, que ses bandes révolutionnaires soient mises hors d'état de nuire. Proudhon, le métaphysicien révolutionnaire par excellence, écrivait en 1865 cette page décisive : « Paris ne peut jouir à la fois des honneurs de capitale et des prérogatives des municipalités. Paris est le siège du gouvernement, des ministères, de la famille impériale, de la cour, du sénat, du corps législatif, du conseil d'état, de la cour de cassation, de l'aristocratie provinciale elle-même et de son innombrable domesticité. C'est là que se rendent les ambassadeurs de toutes les puissances étrangères, et qu'affluent les voyageurs, au nombre parfois de 100,000 et 150,000, spéculateurs, savans et artistes du monde entier. C'est le cœur et la tête de l'état... C'est dans la capitale que se trouvent les académies, les hautes écoles, les grands théâtres ; là que les grandes compagnies financières et industrielles ont leur siège, là que le commerce d'exportation a ses principaux établissemens. C'est à la Banque et à la Bourse de Paris que se constituent, se discutent, se liquident toutes les grandes entreprises, opérations, emprunts, etc... Laisser ces choses à la discrétion d'une municipalité, ce serait abdiquer. Entreprendre de séparer les affaires municipales de celles de la capitale, ce serait tenter une division impossible, en tout cas créer entre la municipalité et le gouvernement un perpétuel conflit... Paris considéré comme ville libre, commune indépendante, individualité collective, originalité, a vécu... »

Peut-être la logique exigerait-elle qu'on revînt au système qui a prévalu de 1794 à 1834, de 1848 à 1870, des commissions ou des conseils nommés par le pouvoir exécutif, qui devrait les choisir parmi les représentans de l'industrie, du travail, de la science. Mais si l'on veut conserver en tout ou partie le régime électif et faire en même temps quelque chose de sérieux, il faut d'abord organiser le suffrage universel, qui chez nous n'existe qu'à l'état barbare, de manière qu'il reflète exactement les opinions, les forces de chaque parti, et que le conseil soit la miniature du corps électoral, comme une carte géographique est l'image d'une contrée ; il faut, en un mot, faire entrer dans la loi le principe de la représentation des minorités.

En Belgique, en Angleterre, en Portugal, au Brésil, aux États-Unis, en Suisse, en Danemark, dans les états scandinaves, ce principe a été, depuis vingt-cinq ans surtout, porté souvent à la tribune du parlement : ni les argumens de fait, ni les raisons de bon sens et de justice n'ont fait défaut à ses défenseurs. Le droit de décision, observent-ils, appartient à la majorité, mais le droit

de représentation doit appartenir à tous. On a passé d'une de ces idées à l'autre, en attribuant à la majorité le droit de représentation confondu avec le droit de décision. Avec l'ancien système, la minorité du corps électoral peut élire la majorité numérique de la chambre ou du conseil municipal, des minorités considérables se trouvent exclues de toute représentation; on ne sait à quels moyens peut se trouver réduit un parti qui n'a pas la faculté de faire connaître ses sentimens : si les abolitionnistes n'avaient pas été systématiquement rejetés du congrès de 1861, la guerre de sécession n'aurait peut-être point éclaté. Quand, ajoute-t-on, nous réclamons ce droit, nous disposons, non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir : *hodie mihi, cras tibi*. Politique ou privée, la fortune a des goûts changeans; ce que nous demandons aujourd'hui comme minorité sera votre sauvegarde demain. Autrement l'égalité la plus précieuse, l'égalité électorale, est un mythe, puisque la loi fonctionne à contre-sens du but à atteindre. Enfin, avec notre principe, tout citoyen éminent peut entrer à la chambre sans s'affilier à aucun parti, sans rechercher l'appui du gouvernement et par la seule force d'une popularité due au mérite.

Les partisans de la routine invoquent le *statu quo*, se placent sur le terrain prétendu pratique, accusent leurs adversaires de faire de l'idéalisme politique, « de mettre du vin nouveau dans les vieilles bouteilles. » Quand on allègue la nécessité de protéger la minorité contre la tyrannie de la majorité, ils répondent que, si celle-ci veut se montrer tyrannique, aucun artifice ne l'en empêchera; de quelque manière que l'on fasse les cartes, celui-là gagne la partie qui a le plus d'atouts. D'ailleurs, toute minorité sérieuse a une influence, même dans les élections où elle n'obtient aucun siège. Le vote cumulatif est absurde, parce qu'il considère chaque électeur comme trois ou quatre hommes réunis en un seul; il suppose le scrutin de liste, permet à des minorités infimes d'avoir une représentation et empêche les profonds courans dans la masse électorale.

En Angleterre, le dernier échec des novateurs date de 1878 : plus d'un sans doute, en votant contre eux, a dû se rappeler le mot d'un député gouvernemental : « J'ai entendu quatre mille discours dans ma vie, beaucoup ont modifié mon opinion, aucun n'a changé mon vote. » En revanche, lord Cavendish demanda, obtint en 1870, l'introduction du suffrage cumulatif dans l'élection des conseils scolaires. C'est le Danemark qui le premier a fait l'application du principe : la loi qui l'organise date de 1855, avant la publication des livres de Thomas Hare et de Stuart Mill; bien que le système de M. Andræ semble assez compliqué, l'expérience a prouvé qu'il se pratique aisément. On verra, dans une autre étude, qu'au Brésil les

lois de 1875 et 1882 favorisent la représentation des minorités ; en 1884, les chambres portugaises ont adopté le vote cumulatif. Le mouvement réformiste s'est ralenti aux États-Unis, à cause de l'organisation des comités, qui constituent une véritable puissance, disposant des fonctions, des faveurs publiques, et peu enclins à en abandonner la moindre parcelle à leurs rivaux : cependant, la représentation proportionnelle a obtenu de réels succès et s'est déjà créé une large place, puisque sept états l'appliquent, au moins en partie. Dès 1872, le suffrage cumulatif se pratique dans l'Illinois pour l'élection de la chambre des députés ; les villes de cet état peuvent l'adopter pour leurs conseils municipaux. Depuis 1870, les six juges assesseurs de la cour d'appel de l'état de New-York ont été élus au vote limité de quatre. En Pensylvanie, les magistrats de la cour suprême, les juges de paix de Philadelphie, le bureau qui préside aux scrutins électoraux, sont choisis au vote limité : il suffit que la minorité comprenne le tiers des électeurs plus une voix pour faire passer son candidat. Dans l'Ohio, certaines villes confient l'administration et le contrôle de la police à un bureau spécial élu au vote limité. Simplicité, facilité d'application, justice, démocratie bien entendue, obstacle à la corruption électorale, expérience des élus, tels sont les avantages du principe, affirment ses défenseurs américains ; l'expérience leur a donné raison. Ils veulent que le suffrage universel n'aboutisse pas à la multiplication des imbéciles par les médiocres, que la république soit autre chose « qu'un mât de Cocagne où l'on grimpe pour décrocher des montres, » selon l'expression énergique d'un ouvrier.

Appliquez à Paris le vote cumulatif ou le vote limité avec le scrutin d'arrondissement, vous aurez un commencement de justice, des opinions régulièrement représentées. Le principe est plus nécessaire encore dans les élections municipales que dans les élections politiques, car il s'agit de faire les affaires de sa commune, celles qu'on connaît le mieux, d'écarter les tyrannies de clocher, les pires de toutes, et il est absurde de penser qu'un parti, parce qu'une voix lui aura manqué, va subir pendant quatre ans la domination de l'autre. Rattachez ensuite au budget général de l'état le budget de la préfecture de police, donnez au gouvernement, en cas de dissolution, la faculté de ne pas procéder à de nouvelles élections avant deux ans, faites largement appel au concours des citoyens, comme on le fait à Berlin ; puis, à côté des quatre-vingts représentans du suffrage universel, placez un nombre égal de représentans élus par les grands corps de l'état, le sénat, la chambre, le conseil d'état, la cour de cassation et les cours d'appel, la Sorbonne et le Collège de France, l'Institut, les facultés de droit et de méde-

cine, le tribunal de commerce, les chambres de commerce, les chambres syndicales. Un conseil municipal de 160 membres ne serait pas trop nombreux à Paris, alors que d'autres capitales, infiniment moins peuplées, ont 120, 180, 240 conseillers. Une assemblée ainsi composée représentera les intérêts moraux, intellectuels et matériels; et, tout en maintenant les préfets, les maires, les adjoints des arrondissemens, vous pourrez augmenter sans danger ses pouvoirs, parce qu'elle présentera des garanties d'expérience, de sagesse, de bonne administration, parce que les délégués des corps d'élite serviraient au besoin de cornacs, de garde-fous aux autres. Paris doit à la France la rançon de ses fautes, des gages pour l'avenir; les autres départemens se mettent à sa discrétion en lui livrant les pouvoirs publics; la prudence la plus élémentaire leur crie de prendre quelques sûretés contre cet éternel récidiviste. La république sera un gouvernement spiritualiste, le gouvernement des grandes intelligences, ou elle ne sera pas.

On lit dans les livres de légendes que lorsque les Lapons veulent voyager en mer, ils vont chez un sorcier afin d'acheter le vent nécessaire à leur navigation. Le sorcier leur donne un mouchoir dans lequel il y a trois nœuds : le premier nœud délié procure une brise favorable; si on s'avise d'ouvrir le second, la mer s'agite, un vent fougueux hurle et rugit; mais si, dans un moment d'ivresse, le pauvre Lapon dénoue le troisième nœud, aussitôt se déchaîne la tempête la plus furieuse et le navire s'abîme dans les flots. Le gouvernement ressemble au Lapon de la légende : il a rendu visite au sorcier, au génie de l'anarchie, et n'a pu s'empêcher de défaire le second nœud, qui pousse sa barque vers de dangereux récifs; mais à la vue du danger, il se garde bien d'ouvrir le troisième nœud, et résiste aux incantations des sirènes révolutionnaires. Souhaitons-lui de conserver quelque clairvoyance, de se défier encore plus de certains amis que de ses ennemis. « Je comprends à la rigueur qu'on se casse la tête contre un mur, disait M. Thiers; je ne comprends pas du tout qu'on s'amuse à construire le mur pour s'y casser ensuite la tête. » Le mur est à moitié bâti, mais il est toujours temps de le démolir.

VICTOR DU BIED.

LES

MAITRES ESPAGNOLS

ET

L'ART NATURALISTE

I.

Si vous avez jamais lu la vie des anciens peintres, français, flamands ou espagnols, au XVIe et au XVIIe siècle, vous y aurez remarqué deux traits saillans et chez tous à peu près uniformes. C'est d'abord le long et patient apprentissage auquel se soumettaient ces artistes, écoliers volontaires pendant la moitié de leur vie; puis leur idolâtrie pour les grands maîtres et le fanatisme irrésistible qui les entraînait tous vers l'Italie. Aucun ne se voulait contenter de l'éducation natale, ni du maître, parfois excellent et renommé, qui lui avait appris à manier le crayon et la brosse. Dès qu'ils en avaient le moyen ou l'occasion, ils partaient, à travers mille obstacles, pour cette terre promise, où ils croyaient fermement que le génie les attendait devant les chefs-d'œuvre de Florence et de Rome. Ils ne l'y rencontraient pas toujours, et plus d'un même y a perdu son propre talent. Mais combien d'autres ont rapporté de ce commerce toute leur puissance et toute leur gloire!

Le souvenir de ces laborieux artistes, à la fois si vaillans et si timides, si pleins de foi et si défians d'eux-mêmes, me hantait un jour, non pas à Rome, où, Dieu merci, les écoliers de la peinture ne manqueront jamais, quoi qu'on dise, mais à Madrid, dans le

musée du Prado. Où sont, me disais-je devant ces toiles si extraordinaires et si peu visitées, où sont les peintres d'antan? La race est-elle perdue de ces enfans qui partaient jadis, de Paris ou d'Anvers, le bâton à la main et l'escarcelle vide, s'arrêtant dans les villes à peindre un portrait ou à barbouiller une chapelle, pour gagner quelques écus? Rien ne coûtait à leur foi, et ils oubliaient tout, lorsque, du haut des Alpes, ils s'écriaient, comme les matelots d'Énée : *Italiam! Italiam!* Trouverait on aujourd'hui, par exemple, un compagnon comme ce petit Moya, l'ami d'enfance de Murillo, qui, un beau jour, prend le mousquet pour aller en Flandre aux frais du roi, et là déserte et se sauve à Londres, toujours à la poursuite de Van Dyck?

Nos jeunes peintres n'ont plus ces naïfs enthousiasmes. La plupart ne s'éloignent guère de Paris ; et c'est bien souvent moins par nécessité que par mode, sous le prétexte que Paris est aujourd'hui le plus grand centre d'études artistiques, et que les étrangers y viennent en foule apprendre et exposer. Beaucoup aussi prétendent que les tendances et les procédés modernes de la peinture leur rendent superflue l'étude des anciens maîtres. C'est justement ce préjugé, bien digne de notre âge vaniteux, qui me revenait à l'esprit dans les salles du Prado.

Il ne se peut pas, en effet, qu'un amateur français, devant le formidable réalisme des maîtres espagnols, ne songe aux entreprises et aux succès de notre plus jeune école, cette école *naturaliste*, née d'hier dans le désarroi de nos ateliers, et qui a pour but déterminé l'imitation de la nature humaine sous ses aspects les plus vulgaires et dans les proportions de la réalité. Elle transporte sur la toile les théories qui ont tant abaissé, depuis dix ou quinze ans, notre littérature. Mais, dans le domaine de la peinture, ces théories sont infiniment plus justes, et la faveur publique ne s'égare point en saluant les hardis novateurs. Nous peindre les hommes de la campagne ou de l'usine sans les accommoder en figurans de théâtre, nous mettre sous les yeux toute la rude simplicité de la vie rustique ou de la vie ouvrière, c'est très bien. Il ne l'est pas moins, assurément, d'appliquer ce système réaliste à des sujets plus nobles, à tous ceux, en somme, que peut aborder le pinceau. C'est là un besoin universel du goût contemporain, et, vous tous qui tentez de le satisfaire, vous êtes dans une voie heureuse et féconde. Mais ne criez pas à la nouveauté! Car, ce qui vous rend justement fiers, cette recherche de la vérité réelle et affranchie de toute convention, ce dédain des banalités académiques, c'est précisément ce qui caractérise par-dessus tout les grands peintres de l'Espagne.

Il en faut prendre son parti, rien n'est plus à créer en peinture. Tout est dit, tout est fait, depuis cinq siècles que l'on barbouille des toiles ou des murailles. Pas un genre, pas un style, pas même un procédé technique dont on ne trouve dans le passé des modèles achevés. Les soi-disant nouveautés de style, les prétendues trouvailles d'exécution dont on fait si grand tapage depuis dix ou douze ans, datent de deux ou trois siècles. Ne connaissez-vous pas certaines œuvres de Rembrandt, des paysages, par exemple, qui sont du pur *impressionnisme?* Et les peintres, qui, sous le prétexte d'une lumière plus naturelle, rejettent comme une vieillerie la perspective, que font-ils, sinon renouveler les primitifs d'Italie, de Flandre ou d'Allemagne? Seulement ceux-ci suppléaient à leur pauvreté technique par un sentiment et un charme dont nos *modernistes* ne se mettent guère en peine.

Mais il ne s'agit pas ici des mystificateurs. Je m'adresse à ces peintres sincères, à ces chercheurs de la vérité, qui proclament comme un dogme l'imitation littérale de la nature, et je leur dis : Rappelez-vous que jadis des maîtres divins ont réalisé, avec la dernière perfection, toutes les théories et même tous les procédés qui vous sont chers : et comme ces maîtres sont trop rares au Louvre, tâchez de les aller voir au-delà des Pyrénées.

— Pourquoi pas en Hollande? me dira-t-on. C'est plus près, et cela vaut tout autant. — Je ne le crois pas. Sans parler de l'éclairage factice de la peinture hollandaise et de ses proportions presque toujours exiguës, qui suffiraient à écarter d'elle notre jeune école, le *naturalisme* des maîtres de Hollande, j'entends des plus grands, est, — j'ose le dire, après avoir beaucoup vu les uns et les autres, — moins vrai, moins naïf, moins profond que celui des Espagnols.

Oui, un naturel absolu, et que l'on dirait spontané et irréfléchi, c'est là, plus encore que la puissance du pinceau et la magie des couleurs, le charme souverain de Velasquez, de Murillo, de Zurbaran, de Ribera, de Goya. — D'où leur vient à tous ce penchant irrésistible et passionné pour la vérité réelle et même triviale? Ce n'est pas un système : c'est une qualité de race qui a éclaté dès l'âge adulte de leur école. Bien avant les Hollandais, ils ont vu et goûté un idéal pittoresque dans le peuple, dans les paysans malpropres et demi-sauvages dans les artisans grossiers, les mendians et les soudards, qu'ils revêtent d'ailleurs très souvent des noms les plus héroïques et les plus sacrés. Mais cette nature humaine dont ils aiment tous les aspects, ils ne croient pas possible de la représenter sous d'autres proportions que celles que Dieu lui a données. La peinture en réduction, et, à plus forte raison, la peinture à la loupe, est le contraire même du tempérament espagnol.

L'art de ces athlètes ne peut pas dépouiller la force et la hardiesse, merveilleux d'ailleurs pour l'habileté et la justesse des procédés. Enfin, si nous regardons la pensée et le style, que le naturalisme ne saurait exclure, c'est encore la puissance et la fierté de l'âme espagnole qui l'emporteront sur l'esprit positif calme, et toujours un peu bourgeois de la Hollande.

Il n'y a pourtant pas un demi-siècle que l'on donne chez nous, à l'Espagne, son véritable rang : ignorance d'autant plus excusable qu'elle régnait partout en-deçà des Pyrénées. C'est même un des plus curieux phénomènes de l'histoire de l'art que cette destinée de Velasquez et de Zurbaran ; mais deux raisons l'expliquent. D'abord, les grands artistes espagnols (sauf Ribera) n'ayant jamais travaillé que pour leurs souverains, leurs couvens ou leurs églises, c'est seulement dans les palais royaux ou les sanctuaires de l'Espagne que l'on pouvait autrefois les rencontrer ; et ils n'auraient pas bougé de là, apparemment, sans l'invasion française et la révolution constitutionnelle. Que savait-on d'eux avant ce siècle ? Presque rien. Velasquez avait peint, par hasard, à Rome, le portrait d'Innocent X (seule œuvre capitale du maître qui soit, même aujourd'hui, hors de son pays); et trois ou quatre petites toiles de sa main étaient passées, comme cadeaux de famille, dans la maison impériale de Vienne. De Zurbaran, à peu près rien n'avait passé la frontière. Murillo, qui a produit dix fois plus, était un peu moins ignoré, quelques beaux ouvrages et un plus grand nombre de médiocrités s'étant vendus sous son nom. D'autre part, cependant, ces grands peintres avaient un atelier fréquenté, et quoiqu'ils n'aient formé, — autre singularité, — aucun élève de renom, du moins les copistes et les habiles imitateurs ne manquaient pas autour d'eux, chez Murillo surtout. De là des copies et de nombreux pastiches qui se sont répandus de bonne heure à travers l'Europe, en même temps que des toiles de peintres secondaires, plus ou moins inspirés par la Flandre ou l'Italie.

Ainsi, tandis que les vrais trésors de l'art espagnol restaient enfouis derrière des murs sacrés, la fausse monnaie et le billon passaient de main en main, et prenaient place dans ces *cabinets* de princes ou de riches particuliers qui ont formé peu à peu, dans notre siècle, les grands musées royaux ou impériaux. Et c'est sur ces contrefaçons ou ces échantillons médiocres que, pendant deux siècles, artistes et amateurs se sont fait une idée de l'art espagnol ! Pendant que les chefs-d'œuvre des écoles italienne, flamande, hollandaise, dispersés dès leur création, et en grand nombre, enthousiasmaient toute l'Europe, on n'accueillait que par curiosité, dans les collections, une école qui semblait à bon droit très inférieure aux autres.

Or rien n'est tenace comme ces jugemens tout faits que l'on se passe de génération en génération. Combien de gens et des plus compétens parlent encore, avec de singulières méprises, de la peinture espagnole! C'est qu'aujourd'hui même les grands musées d'Europe, j'entends les plus riches et les plus fastueux, n'en peuvent donner qu'une très pauvre connaissance. En dépit des notions que chacun peut aller prendre à Madrid, les fausses attributions s'étalent, avec le même sans-gêne, aussi bien à l'Ermitage, à Berlin et à Dresde qu'au Louvre, où de quatre toiles prêtées à Velasquez, une seule est authentique. Et nous sommes pourtant, grâce à la collection du maréchal Soult, les plus favorisés.

Ne nous plaignons pas, certes, que l'Espagne ait su garder ses chefs-d'œuvre, et nous oblige à les aller voir chez elle! Qui ne sait combien les œuvres d'art sont plus intelligibles, plus vivantes, plus sympathiques, enfin, sous le ciel qui les a vues naître? Et qui ne sait aussi que l'air pur de Florence ou de Madrid conserve autrement la peinture que les climats du Nord? Les soixante Velasquez du Prado ont l'air de sortir de l'atelier, aussi bien que les Murillo, les Zurbaran, qui, à côté d'eux, et dans l'académie voisine, complètent cette triomphante parade de l'art espagnol. Aussi frais sont les incomparables Rubens, et cette foule de chefs-d'œuvre italiens, français, hollandais, amassés là comme pour permettre sur place toutes les comparaisons. Ce que l'on peut rapporter de Madrid, Regnault l'avait montré, lui dont la carrière éphémère ne fut qu'une réminiscence du Prado. D'autres illustres le montrent encore avec éclat, et, même pour les profanes, il est curieux de voir les sources où a puisé un maître tel que M. Bonnat.

II.

Tout le monde sait que l'éclat vraiment original de la peinture espagnole, — j'excepte les contemporains, — se résume à peu près dans cinq noms hors pair : Ribera, Zurbaran, Velasquez, Murillo, Goya. Le dernier est presque un moderne; les autres ont brillé à peu près ensemble, dans une période qui n'excède pas soixante-dix années, depuis les débuts de Ribera jusqu'à la mort de Murillo. Avant et après ce siècle d'or, les peintres abondent dans la Péninsule; mais, sur l'enseignement spécial dont j'ai parlé, il n'y a pas grand'chose à leur demander. Et, si curieuse que soit l'histoire de précurseurs tels que Moralès, Sanchez Coello ou Ribalta, je la laisse, faute d'espace, pour venir tout de suite aux maîtres originaux. Il est d'autant plus facile de les isoler de leurs prédécesseurs qu'ils ne leur doivent rien. Aucun n'a été l'élève de quelqu'un, comme Raphaël le fut du Pérugin, et Léonard de Vinci de

Verrochio; aucun ne reflète dans ses premiers chefs-d'œuvre les traditions et les exemples du maître qui lui a appris à manier la brosse. Et, pareillement, aucun ne fonde une école durable. Bien qu'ils vivent tous dans le même temps et qu'ils se rencontrent, Ribera est le seul d'entre eux qui exerce sur les autres une influence plus ou moins passagère. Ils diffèrent par le style et par la note de l'inspiration, comme par les méthodes. Celui-ci est plutôt dessinateur et ceux-là coloristes. Ils n'ont vraiment de commun qu'un seul trait caractéristique, l'amour irrésistible du naturel, de l'expression naïve ou de la vérité brutale. Mais, en dépit de cet air de famille, si profonde est leur différence de physionomie et de procédés techniques qu'on ose à peine employer le terme « d'école espagnole. » Et, toute distinction de rang étant ici purement arbitraire, la seule marche à suivre pour parler de ces grands artistes est de s'en tenir à l'ordre chronologique de leur naissance.

Joseph Ribera apparaît le premier et, si connu qu'il soit, il en faut parler, parce qu'il a été un fâcheux modèle pour ses contemporains, et que, pourtant, il en reste un très digne d'étude dans ses bonnes parties. Entré tout enfant, à Valence, chez un excellent peintre, François Ribalta, l'impétueux artiste s'enfuit, à seize ans, à Rome, et là, misérable, souffrant la faim, il travailla avec rage, cherchant des voies nouvelles. Il commence par étudier les Carrache, qu'il devait si furieusement combattre plus tard. Attiré à Parme, il se prend d'amour, — qui le croirait? — pour le suave et tendre Corrège. Son charmant tableau *l'Échelle de Jacob*, au Prado, reste le souvenir de cette passion éphémère dont les traces fécondes reparaîtront dans la suite. Mais il voit Michel-Ange de Caravage, et cette fois sa route est fixée : ce sont deux frères qui se sont rencontrés.

Un homme, en effet, était apparu en Italie juste à point pour aider de son souffle puissant à l'éclosion du grand art espagnol. Je ne veux certes pas dire que sans lui cet art ne fût pas venu au monde, ni même qu'il n'eût pas jeté autant d'éclat, mais les exemples et l'autorité d'Amerighi ont exercé une influence si décisive sur Ribera et Zurbaran, et Velasquez lui-même paraît en avoir fait tant de cas, qu'il faut bien saluer au passage l'unique ancêtre des grands Espagnols. Entre eux et lui, la parenté est manifeste, et s'ils avaient eu besoin de les demander à quelqu'un, ils auraient trouvé chez lui leurs principaux caractères. Naturaliste, il l'est avant eux. Il a les mêmes antipathies et les mêmes tendances, c'est-à-dire la même horreur de l'art factice et la même passion du vrai, quoiqu'il ne l'ait pas toujours aussi vivement exprimée. Bref, il est de leur famille, et l'on ne peut moins faire que de rattacher à une étude de l'art espagnol l'esquisse de

cette physionomie d'Italien, si différent de tous ses compatriotes, et peut-être trop oublié de nos artistes.

On sait dans quelles favorables circonstances il apparut, au milieu d'une précoce et universelle décadence de la peinture italienne. Les grands maîtres étaient morts ou près de disparaître; mais leurs innombrables élèves, hélas! ne suivaient pas leurs traces. Tous, d'un bout de la Péninsule à l'autre, à Rome comme à Florence, à Parme comme à Venise, se ralliaient à la soi-disant école de Michel-Ange : c'est-à-dire que, du dangereux colosse, ils ne voyaient et n'imitaient que les défauts. C'est l'époque où une légion de barbouilleurs, quelques-uns très renommés dans leur temps, ont couvert tant de palais et d'églises de ces fresques tapageuses, dont tout l'art consiste à mettre le plus possible en évidence une prétendue science anatomique par des effets de muscles et de raccourcis, par les attitudes les plus tourmentées et les gestes les plus invraisemblables. Et, devant ce déluge de platitudes, tout le monde criait au miracle, dans la patrie de Raphaël, de Léonard de Vinci et du Titien!

Aussi fut-il plus hardi que Masaccio, l'homme qui, en face de la peinture de pratique triomphante, en appela résolument à la nature et défia une armée d'artistes dont plusieurs avaient un réel talent, une renommée bruyante et, par-dessus tout, la faveur des papes et des princes. Et, non-seulement il réclamait, comme point de départ indispensable, le modèle vivant, mais il ne choisissait pour modèles que des têtes expressives, et leur demandait moins la beauté que le caractère individuel. Par là, tout d'abord, il s'éloignait de la tradition italienne. Mais il s'en éloignait davantage encore en tournant le dos, aussi souvent qu'il le pouvait, à la Bible et aux *Métamorphoses* d'Ovide, pour s'en aller prendre ses sujets de tableaux dans des cabarets, des tripots, des corps de garde. Il faut se reporter en pensée à la société, à l'art pompeux et académique de ce temps-là pour mesurer la hauteur de cette insolence! Elle réussit pourtant, comme toutes les révoltes nécessaires. Amerighi eut une école nombreuse et ardente, et un public assez fanatique pour lui faire une gloire de ses défauts.

Comment cet esprit puissant et qui voyait si juste, cet amant de la nature et de la vérité, en vint-il à fausser l'élément essentiel de la peinture, la lumière?.. Il eut un jour cette prodigieuse idée, pour donner le plus de relief possible à ses figures, de ne les éclairer que d'un côté, l'autre se noyant dans une ombre opaque. Je veux bien qu'il ait trouvé, à Parme et à Venise, chez de grands maîtres qui ne sont pas toujours égaux à eux-mêmes, l'idée fâcheuse du modelé par les ombres. Mais il y avait un abîme pour arriver de

là à sa méthode. Eh bien ! ces noirs outrés et invraisemblables, qui nous gâtent de charmans ouvrages, c'est ce que ses contemporains ont le plus admiré en lui sous le nom de *clair-obscur !*

Vers la fin de sa trop courte vie, heureusement, Amerighi reconnut son erreur et revint au modelé en pleine lumière, dans un coloris très personnel, dont la richesse sobre et les larges harmonies secondent à merveille son vigoureux dessin et l'accent de ses figures. C'est sur ces dernières qu'il faut le juger, par exemple *la Mise au tombeau* du Vatican, *la Sainte Cécile* du palais Spada, l'adorable *Joueuse de luth* de la galerie Lichtenstein, restée inachevée, et enfin *la Diseuse de bonne aventure* et l'héroïque portrait du grand-maître Wignacourt que nous possédons. Le reproche de grossièreté, qu'on lui adressait jadis, fait sourire aujourd'hui. Caravage a simplement devancé le goût des Hollandais et des Espagnols avec plus de style et d'élégance. Les personnages qu'il a préférés ne respirent pas la vertu, à coup sûr, mais pas davantage la bassesse. Ces joueurs de dés, ces lansquenets, ces pages,

> Dont le visage altier et charmant s'accommode
> D'un panache éclatant,

ces bohémiennes accortes, avec leurs jupes et leurs voiles rayés de vives couleurs, tout ce monde joyeux de corps de garde ou de lieux suspects, nous attache par des physionomies et par une désinvolture qui sont le contraire même de la trivialité. Il me semble retrouver là des figures de connaissance et comme une *illustration* anticipée de nos grands romantiques, de Hugo, de Musset et de Mérimée.

Et voyez l'audace de l'artiste ! Ces sujets si témérairement choisis, il les traita toujours, et par principe, suivant les proportions de la réalité. C'était une grande nouveauté dans la peinture, et par là encore il fut le maître et le modèle des Espagnols. Il leur apprit aussi et à d'autres, Italiens ou Français, son art des tonalités franches et soutenues, qui s'harmonisent et se balancent par masses, et des draperies simples, étendues sur de larges plans. Nous allons retrouver, plus ou moins, la trace de ces exemples chez tous les maîtres de l'Espagne.

Pour Ribera, cependant, on peut se demander si cette rencontre fut vraiment heureuse et si sa nature violente avait besoin d'être stimulée. Car il s'enthousiasma de son nouveau maître au point de ne lui prendre que ses défauts, ses ombres outrées surtout, défauts qui ne suffirent pas encore à son humeur et qu'il porta aux derniers excès. A côté de lui, les toiles de Caravage les plus som-

bres et les plus théâtrales ne sont plus que des *Sassoferrato* ou des *Albane*.

Avouons-le : pour épris que l'on soit du naturalisme, on ne regarde plus aujourd'hui que par curiosité, dans les musées, ces hideux supplices que Ribera a vingt fois répétés : ce saint Barthélemy qu'on écorche et dont le sang ruisselle sous les couteaux ; ce saint Laurent rôti sur le gril, l'un et l'autre, d'ailleurs, de mine aussi farouche et aussi patibulaire que leurs bourreaux ; ce saint Jérôme décharné qui frappe d'une grosse pierre les os de sa poitrine ; ce Prométhée déchiré par le vautour et dont les entrailles s'étalent comme celles d'un cheval de picador éventré. — On ne saurait dire ce qui répugne le plus dans ces œuvres féroces, ou de l'horreur du sujet, ou de la brutalité des types, ou de ces larges taches noires qui, en guise d'ombres, couvrent les trois quarts de la toile, et qu'on ne peut attribuer, hélas ! ni à une mauvaise matière colorante, ni à la patine du temps.

Eh bien ! il est bon de rappeler ici aux artistes, pour les mettre en garde contre la popularité, que cette peinture, à son apparition, eut une vogue dont rien aujourd'hui ne peut donner la moindre idée. Ribera s'était établi à Naples, où, comme on sait, il a passé toute sa vie. Naples, alors, c'était encore l'Espagne, et le Valencien, poussé vers le genre violent par les conseils perfides de quelques envieux qui pensaient le perdre, y trouva, au contraire, la gloire et la fortune. Ce fut un engouement prodigieux. Nous pensons aujourd'hui avoir le goût des arts, parce que tout Paris se précipite au printemps vers l'exposition de tableaux, parce que quelques peintres se bâtissent des hôtels et sont fêtés dans les salons. Mais nous ne sommes, en style d'atelier, que des *bourgeois* auprès des Italiens de ce temps-là. Les arts avaient pris dans ce monde passionné la place de la politique disparue ; c'était la grande, l'unique affaire. Bien peu d'artistes ont gagné des trésors comme Joseph Ribera ; aucun, sans excepter le Titien ou Rubens, n'a mené comme lui le train d'un grand seigneur. Notez que deux peintres, le Giuseppino et Guido Reni, l'égalaient en renommée et en richesses, et ces rivaux se disputaient l'Italie tout comme les tyrans de la renaissance, hélas ! et souvent par les mêmes moyens.

Je sais ce que l'on va me dire. Ces noirs tableaux ont une puissance de facture, une sûreté de main, une finesse dans les détails, une vérité et une vie dans ces corps modelés en quelques coups de brosse, des qualités enfin telles, que les gens du métier s'y arrêtent à bon droit. Il n'en est pas moins regrettable que le souvenir de Ribera reste surtout attaché à ces œuvres violentes qu'il a trop prodiguées et qui font oublier ses dernières œuvres, les meilleures. Car il se ravisa, lui aussi : il se souvint du Corrège et

revint à la lumière. Regardez au Louvre l'*Adoration des bergers*. Voilà le type de cette transformation du maître. Quelle franche et belle couleur! Quel éclat et quelle harmonie dans les tons! Et le pinceau n'a rien perdu de sa dextérité et de sa force, au contraire. On retrouve le grand réaliste tout entier dans cette touche rude, énergique, sincère, comme dans les types absolument rustiques, vrais pâtres de la Castille ou de la Manche. L'incendie de l'Alcazar royal de Madrid a détruit plusieurs exemplaires très précieux de cette dernière manière, les uns sacrés, les autres mythologiques. Mais il en reste d'admirables au Prado : une *Madeleine pénitente* et un *Combat de femmes gladiateurs*, fantaisie superbe, rêve de poète traduit non-seulement avec une chaude couleur, mais avec une ressouvenance du grand style de Caravage, bonheur unique peut être dans l'œuvre de Ribera, qui avait méconnu les vraies qualités de son maître. Voici, à l'académie de Saint-Ferdinand, une *Apparition de l'enfant Jésus à saint Antoine de Padoue*, où le farouche Espagnolet a égalé l'expression tendre et mystique de Zurbaran et de Murillo. Voici, à Berlin, un martyre de saint Barthélemy qui fait pardonner les autres. Mais la plus belle peut-être de toutes ces toiles éclatantes, c'est la *Sainte Marie Égyptienne* de Dresde, chef-d'œuvre de sentiment et d'exécution originale. Près de mourir, la célèbre pénitente s'est agenouillée auprès de sa tombe ouverte, les mains jointes et sa tête charmante tournée en extase vers le ciel; son corps émacié n'a d'autre vêtement que sa longue chevelure noire, inculte, qui l'entoure de tous côtés et se détache sur la vive lumière où apparaît un ange qui apporte le linceul. Quelle inspiration et quelle poésie dans le réalisme! Et pourtant ces dernières toiles de Ribera elles-mêmes manquent de charme, faute de deux qualités essentielles, l'ordonnance et le soin des valeurs. Jamais le terrible homme ne s'est soumis à cet équilibre dans la composition, à cette harmonie des lignes, qui sont l'apanage et comme la noblesse héréditaire de l'art italien. Jamais non plus sa brosse fougueuse n'a cherché les dégradations, les demi-teintes et la transparence des fonds. Que ce fût la violence native de son esprit, ou son orgueil, ou le désir de faire plus vite, il n'a laissé qu'une gloire et des exemples incomplets.

III.

Le grand artiste que nous amène à présent l'ordre du temps, François Zurbaran, est le moins connu des maîtres espagnols, parce qu'il s'est voué à peu près uniquement à la peinture religieuse. Mais la façon dont il l'a traitée le ferait aimer des esprits les plus prévenus contre le sentiment chrétien. Certes, il est regrettable que

l'art espagnol se soit presque toujours renfermé dans les sujets sacrés, qu'il nous ait laissé si peu de portraits et de tableaux d'histoire ou de vie intime. Mais ce ne sont pas les peintres qu'il faut accuser, ni l'église catholique. On a parlé, à ce propos, des menaces de l'inquisition et des prescriptions de certains théologiens, qui prétendaient obliger en conscience tout artiste à ne travailler que pour les autels. François Pacheco a pieusement consigné ces naïves sévérités dans son *Arte de la pintura*. Mais l'inquisition n'a empêché aucun peintre de traiter des sujets profanes quand on les lui demandait, et l'idéal de Pacheco n'a été absolument réalisé que par Moralès, qui vivait un demi-siècle avant lui.

La vérité est que l'art, en Espagne, a manqué de mécènes. Ce rude peuple qui, après avoir conquis pied à pied son propre pays, prenait en se jouant les Amériques, n'était pas de race grecque, comme les Italiens, et préférait aux belles toiles et aux marbres les batailles et les aventures. Il ne s'est trouvé, parmi les grands seigneurs castillans, ni un duc de Mantoue, d'Urbin ou de Ferrare, ni un Médicis, ni un Farnèse; et la peinture serait morte d'inanition sans les rois et l'église. Encore les rois ne lui donnèrent-ils qu'un appui assez chiche. Charles-Quint et Philippe II se souciaient moins des peintres d'Espagne que de ceux d'Italie ; et le seul qui ait compris, de ce côté, son rôle de roi, Philippe IV, fut un protecteur bien capricieux et tyrannique. Je ne lui sais aucun gré d'avoir obligé Velasquez à perdre son temps dans l'exercice d'une charge de cour, et de lui avoir commandé par douzaines des portraits de nains ou de bouffons, au lieu de le laisser peindre des *Reddition de Bréda*.

Il faut donc remercier ce clergé et ces moines qui ont tant demandé aux artistes de leur pays; et que pouvaient-ils demander, que des tableaux de sainteté? Mais ils nous ont donné Zurbaran et Murillo. Chrétiens fervens eux-mêmes, comme on l'était alors, ces beaux génies se sont librement et naturellement déployés dans les sphères de leur foi, et ainsi s'expliquent leur carrière et la physionomie de leurs œuvres. Zurbaran n'a peint qu'une seule œuvre profane, les *Travaux d'Hercule*, série de tableaux décoratifs que le roi Philippe IV lui avait commandés pour la frise d'une galerie, au *Buen Retiro*, et qui n'ajoutent rien à sa gloire; ses élèves en ont exécuté la moitié. Toute sa gloire vient des cloîtres, et une légende prétend que, pour peindre les moines, il avait lui-même pris le froc : avec son âme et son talent, ce n'était pas la peine.

Au reste, l'imagination peut se donner carrière sur cet artiste, car il y en a peu dont la vie soit restée aussi inconnue dans ses détails. L'Espagne, malheureusement, n'a pas eu pour ses peintres un biographe proprement dit, rien qui ressemble à Vasari, et il s'en

faut bien que le *Diccionnario historico de las bellas artes* de Cean Bermudez supplée à cette lacune. Il nous apprend toutefois que François de Zurbaran, né à Fuente de Cantos, en Estramadure, était fils d'un simple laboureur. J'imagine que ce laboureur, comme le riche paysan de Calderon, *l'Alcade de Zalamea*, devrait être à son aise, intelligent, et même cultivé, puisqu'il devina la vocation artistique de son fils et l'envoya étudier à Séville, assez loin de son village. Séville, malgré la récente fortune de Madrid, était encore, par la richesse et le commerce, la capitale des Espagnes ; elle l'était aussi par le culte des lettres et des arts. Les écoles de peinture y abondaient, toutes remarquables et fécondes, puisqu'on y voyait en même temps des élèves tels que Zurbaran et Velasquez, et, un peu plus tard, Murillo. Tous ces maîtres perpétuaient les leçons de Luis de Vargas, Sevillan qui avait longtemps travaillé en Italie avec Pierino del Vaga, et rapporté dans sa patrie la tradition de Raphaël. Un de ses élèves, le *licenciado* Roëlas, chez qui entra le petit paysan d'Estramadure, avait habité Venise, et en était revenu coloriste de grande allure. C'est une superbe toile que sa *Mort de saint Isidore*, à Séville, et vraiment digne de l'atelier du Tintoret. Mais à la splendeur du coloris et au style plein de mouvement se mêle déjà un accent de génie national.

La bonne étoile du jeune Zurbaran l'avait donc conduit, apparemment, chez le meilleur maître de Séville, et un Italien ou un Français serait resté là au moins quelques années. Mais Zurbaran, en bon Espagnol, se hâta de chercher sa voie lui-même, et l'on ne connaît pas de lui une seule toile qui rappelle la manière de Roëlas : indépendance qui n'était, après tout, que l'instinct précoce de ses vraies aptitudes.

A quel âge Zurbaran passa-t-il en Italie, et combien de temps y demeura-t-il?.. Les biographes sont muets sur ce point; mais qu'il y ait fait un séjour de deux ou trois ans au moins, cela ne peut être mis en doute. Où aurait-il pu étudier la peinture du Caravage, dont il a gardé une si forte empreinte, puisqu'il n'y a jamais eu en Espagne un seul tableau de ce maître? Et ce n'est pas seulement le grand naturaliste qui le captive en Italie. Porté d'instinct vers le dessin et le grand style, et aussi, comme Moralès, vers l'inspiration pieuse et mystique, Zurbaran s'en prit à Raphaël d'abord ; et, non content de ce modèle, il remonta bravement jusqu'aux maîtres florentins d'avant la renaissance.

Voilà donc, en plein XVIIe siècle, au milieu des triomphes du Giuseppino, de Guido Reni et du Guerchin, lorsque ces bruyans faiseurs dominent toute l'Italie, les palais comme les ateliers, voilà un jeune homme qui leur tourne le dos et s'en va à l'école chez

Dominique Ghirlandajo, et plus loin encore, chez Cosimo Roselli, chez le Beato et Simone Memmi! Quel exemple! Cet extraordinaire courage fut récompensé, et Zurbaran trouva là les modèles de cette sobriété austère des lignes, de ce dessin chaste et tranquille, de ces naïves physionomies, enfin de tout cet archaïsme charmant qui s'étale dans ses tableaux de la chartreuse de Las Cuevas. Personne, en Espagne, n'avait connu cet art-là. Car nous sommes ici à mille lieues de Morales, et l'on peut voir encore à Tolède, par une fresque de Juan Alfort, ce que c'est que l'imagerie des primitifs Espagnols. Mais la vieille Toscane et l'Ombrie étaient une terre natale pour le descendant de Fra Angelico, et il ranima leurs suaves inspirations avec la science de son époque et la vigueur de son tempérament. Et voyez tout de suite la différence profonde des deux génies, l'espagnol et l'italien. Celui-ci, la plupart du temps, se contente d'incarner ses rêves mystiques dans des scènes du Nouveau-Testament. Rarement il ose aborder la légende des saints, et dans celle-ci il choisit des souvenirs particulièrement pieux, touchans ou solennels.

L'Espagnol, lui, va droit aux sujets familiers. Ainsi, l'un de ces tableaux de la chartreuse, transportés au musée de Séville, nous montre saint Hugues, évêque de Grenoble, qui arrive dans un monastère au moment du repas, et trouve les pères attablés au réfectoire. C'est un jour d'abstinence, et les provisions ayant manqué, les moines allaient se contenter d'herbes cuites, lorsque l'évêque survient et change ces tristes mets en poissons et en tortues. Certes, les gens qui voient l'idéal de l'art religieux dans la peinture du xve siècle, les préraphaélites comme on les a nommés, seront ici pleinement satisfaits. Cette simplicité de composition, ces figures si calmes dans leurs attitudes, dessinées avec précision, mais modelées par plans sommaires et avec une sorte de raideur sculpturale; ces têtes de religieux, d'une douce et candide gravité et d'un type uniforme, comme chez tous les gothiques; enfin, cette peinture sans profondeur et d'un coloris mat, dénué de demi-teintes, comme dans les anciens tableaux à la détrempe; tout enfin, dans la pensée comme dans l'exécution, est de l'archaïsme le plus heureux. Mais, en même temps, quelle puissance de vie, quelle vérité humaine! Mieux encore qu'aux vieux Florentins, je comparerais cette peinture à celle de Jean Van Eyck, que Zurbaran n'a sans doute jamais vue.

Les essais de notre peintre, ses efforts, ses transformations successives, sont aussi bons à contempler que ses œuvres mêmes, par le spectacle de ce que peuvent la bonne foi et la persévérance au service du talent. Il faut le voir subir tour à tour diverses influences

et s'en dégager pour ne garder que ce qui convient à son génie propre. Ainsi, dans ce même couvent de Las Cuevas, une autre toile (musée de Séville) nous montre le style des gothiques combiné avec toutes les ressources techniques de l'art le plus avancé. C'est un entretien de saint Bruno avec le pape Urbain II. Assis en face, mais à quelque distance l'un de l'autre, dans une vaste salle soutenue d'un pilier et éclairée au fond de deux larges fenêtres, ces deux personnages sont vraiment superbes : l'un, assis sur un fauteuil et sous un dais pourpres ; l'autre, sur un escabeau ; tous deux graves, d'une raideur imposante, mais en même temps pleine de l'humilité et de l'onction sacerdotales. Une belle lumière les enveloppe et les met en relief. Cette toile est un chef-d'œuvre ; c'est de l'art religieux dans la plus pure acception, et en même temps un art très personnel, que le maître avait su tirer de la fréquentation des primitifs.

Voici, dans cette même salle du musée de Séville, — bien indigne, par son mauvais éclairage, disons-le en passant, des chefs-d'œuvre qu'elle renferme, — voici les traces des autres étapes de Zurbaran. Le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* est une grande machine classique et théâtrale, toute pleine de réminiscences des *Chambres* de Raphaël, avec une imitation outrée des ombres opaques du Caravage. Deux Christs en croix, d'ailleurs très beaux, marquent la même domination violente exercée par Amerighi sur l'esprit de Zurbaran. Mais elle ne fut que passagère, dans ce sens-là du moins. C'est par ses bons côtés que notre artiste devait ressembler à son maître italien et mériter le surnom de *Caravage espagnol.*

Si nous parlons encore d'une excursion du côté de Corrège et des pâles effets de clair-obscur qui étonnent dans le grand tableau de Dresde, *Saint Célestin refusant la tiare,* nous en aurons fini avec les malheureux essais du vaillant peintre. Son tempérament ne le portait pas vers la couleur, mais vers le dessin, et surtout vers l'interprétation des âmes. Non qu'il ait jamais peint les passions. Ce sont les pensers, les sentimens calmes qu'il cherche à traduire, et peu de peintres ont été aussi profonds. N'ayant donc retenu de son commerce avec Caravage que la simplicité des lignes, le style large des draperies et surtout la recherche d'un naturel hardi et familier, il arriva à se créer une manière très personnelle, qui n'est pas son dernier mot, mais qu'il a longtemps pratiquée. Nos deux toiles du Louvre en sont un échantillon. Elles appartiennent, ainsi que plusieurs du Prado, à une série de compositions tirées de la vie de saint Pierre Nolasque, qui ornaient à Séville le petit cloître des pères de La Merci (1), et elles permettent de connaître, à

(1) Berlin possède aussi une perle de cette série, *le Miracle du Crucifix.*

Paris même, non pas certes toute l'étendue, ni la variété, et encore moins la puissance du génie de Zurbaran, mais quelques-uns de ses traits les plus originaux.

Prenons, par exemple, le meilleur de nos deux tableaux, la *Controverse entre saint Pierre Nolasque et saint Raymond*, et observons d'abord cette extrême simplicité, cette absence de toute convention et de tout lieu-commun dans l'ordonnance comme dans la conception même du sujet. Les deux saints, en face l'un de l'autre, celui-ci à droite, celui-là à gauche de la toile, l'évêque assis, le moine debout, discutent entre eux, à la fois graves et animés comme deux clercs de Sorbonne ; et en arrière, dans le fond, une foule d'auditeurs, moines ou laïques, les écoutent avec une vive curiosité.

Que voilà bien un tableau comme on les aime aujourd'hui ! Point de drame, point de sentiment, point de *littérature*. Une petite scène sans caractère et à peine indiquée ; c'est bien ce que l'on demande, n'est-ce pas? Seulement, sur un canevas si léger, il faut appliquer une bonne peinture, et il faut éveiller l'intérêt par des figures vivantes et vraies. Et c'est là le triomphe de notre artiste. Non-seulement les deux saints ont une physionomie individuelle et bien humaine, mais toutes ces têtes d'auditeurs qui vous regardent, pressées les unes contre les autres, rougeaudes ou blêmes, béates ou malicieuses, sont autant de portraits animés. Et quel art caché dans cette composition familière ! Ce groupe s'enlève sur un fond lumineux d'architecture, qui donne le relief et la vie à tout l'ensemble. La tonalité générale du tableau, un peu grise, ne messied pas au sujet. Point d'ombres fâcheuses d'ailleurs : une lumière franche et également répandue, où quelques demi-teintes suffisent à accuser les plans. Et, comme l'ensemble, ces détails d'exécution sont marqués de l'empreinte la plus personnelle.

On a parlé de sécheresse. A coup sûr, ce n'est point une peinture grasse. Mais n'y a-t-il pas là une harmonie secrète avec la dignité du sujet? harmonie dont toute l'Italie de la renaisssance, sauf Venise, a donné l'exemple. En peinture, comme en musique, il faut à l'art religieux une certaine sobriété dans ses moyens extérieurs. D'ailleurs, il est peut-être plus facile d'empâter que d'obtenir de grands effets par une touche légère et presque transparente. Voyez, par exemple, quelle souplesse et, pour ainsi dire, quelle vie dans ces étoffes, sans autre procédé que de larges plans obtenus, pour ainsi dire, d'un seul jet et d'une seule coulée de brosse, mais avec une sûreté et une précision admirables.

On trouve, dans l'autre tableau du Louvre, *les Funérailles d'un évêque*, plus de mouvement et de pathétique, mais aussi des défauts, une certaine confusion dans l'ordonnance et une mau-

vaise distribution de la lumière. D'ailleurs, si le plus grand nombre des toiles qui nous restent de Zurbaran appartiennent au même style que celles du Louvre, il y en a de plus richement colorées, comme la *Sainte Casilda* du Prado, comme aussi les cinq tableaux consacrés aux *Mystères de l'enfance du Sauveur*, qui ornent la magnifique galerie de M. le duc de Montpensier, à Séville. L'un d'eux, *l'Annonciation*, est peut-être le plus beau, le plus pathétique, le plus adorablement pieux et touchant qui ait jamais représenté cette scène tant de fois traitée par les maîtres de tous les pays. Pour l'expression mystique, Zurbaran peut défier les plus célèbres et les plus grands, Memling et fra Angelico, Léonard et Lesueur.

C'est à ce dernier qu'on l'a comparé le plus souvent, et comme lui, en effet, il a senti la beauté et la grandeur de la vie monastique, et il a fait en peinture la *psychologie* du cloître. Mais avec combien plus de puissance et d'éclat! Appelé sans cesse dans des couvens pour les décorer, il voyait de près la vie des moines, et il en pénétrait le mystère et la raison d'être :

> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer!

disait-il, sans doute, avant notre grand poète. Et il peignit des moines agenouillés, en prières et animés d'une ferveur indicible. Mieux que cela, il trouvait dans cette étude, dans cette contemplation philosophique des religieux, le terme de ses évolutions artistiques, la dernière et la plus belle expression de son génie. Je veux parler de ces cinq portraits de pères de la *Merci*, transportés de leur couvent de Séville à l'académie de Saint-Ferdinand, à Madrid. Il n'y a rien de pareil dans aucune école, et ces cinq panneaux suffisent à mettre leur auteur hors de pair.

Les moines sont peints en pied et debout; les uns lisent, les autres écrivent sur un gros livre qu'ils tiennent à la main. Leurs frocs blancs et leurs belles têtes s'enlèvent d'un fond brun uni avec le plus vigoureux relief. Ce ne sont plus de ces moines extatiques et sombres, mais tout simplement des types de religieux, aussi vrais, plus réels encore et surtout plus humains; des moines comme ils devaient être tous, dans la vie ordinaire des cloîtres, avant la décadence des ordres monastiques. Les plus jeunes sont graves, les plus âgés sourians, mais tous très calmes et sereins, avec un front plein de pensées et un regard limpide, et respirant surtout, comme dit le grand historien des moines, « cette paix intérieure et

extérieure dont ils savaient faire le fond même de leur existence (1). »

L'exécution de l'artiste a grandi avec sa pensée. Modelé et vigueur des têtes, ampleur, style et souplesse de ces frocs de laine blanche, tout est à souhait. En m'arrêtant devant chacun de ces étonnans portraits dont je ne pouvais me détacher, un souvenir hantait ma pensée : le fameux *Saint Bruno* de Houdon, à la chartreuse de Rome. C'est bien la même incarnation de l'idéal du moine, le même style, la même grandeur, le même effet. Et ainsi le maître espagnol, d'étape en étape, est arrivé, sans le savoir, à la suprême beauté pittoresque telle que l'entendirent les Grecs, à la *peinture sculpturale*. L'idéal rêvé et cherché pendant tant d'années par Ingres au milieu des marbres antiques, Zurbaran l'a trouvé par la seule logique de son génie. Et, si les Grecs ont eu raison dans leur esthétique de la peinture (ce qu'il nous est malheureusement impossible de déterminer), il faudrait prendre au pied de la lettre le compliment de Philippe IV à Zurbaran, un jour qu'il le surprit dans son atelier au moment même où il signait : « peintre du roi, » — « *et roi des peintres,* » ajouta le pompeux monarque.

IV.

Ce compliment royal, si nous restons dans les théories grecques, n'eût pas été, certes, moins bien adressé à Velasquez, puisque les anciens semblent aussi avoir mis le comble de l'art en peinture dans l'imitation littérale de la nature ; témoin la fameuse anecdote des raisins de Zeuxis et du rideau d'Apelle. Le naturalisme serait donc tout simplement renouvelé des Grecs. Quoi qu'il en soit, personne ne le portera jamais plus loin et plus haut que Diego Velasquez, et rien ne peut rendre l'impression que donne ce génie quand on le rencontre pour la première fois au Prado, eût-on déjà quelque idée de lui par le célèbre portrait d'Innocent X. C'est l'apparition soudaine d'un monde inconnu et féerique. Car si nous sommes ici aux antipodes des Italiens, nous sommes très loin aussi de Rembrandt. Que l'on préfère l'un ou l'autre, peu importe : on reconnaîtra toujours que Velasquez n'a aucun parent, pas le moindre sosie, ni en Espagne ni ailleurs, et qu'à la magie de son œuvre s'ajoute le prestige de ce souverain isolement.

Aussi, devant cette mystérieuse puissance, peut-être l'artiste serait-il saisi de crainte et de découragement, si, au milieu de ces soixante chefs-d'œuvres, dont pas un ne ressemble à l'autre, por-

(1) Montalembert, *les Moines d'Occident*. Introduction.

traits de rois et de reines, de bouffons, de courtisans ou de philosophes, tableaux d'histoire ou de vie intime, au milieu, dis-je, de cette éblouissante galerie, un hasard providentiel n'avait placé une toile d'aspect triste et noirâtre, correcte assurément, mais sans couleur et sans âme, que personne ne soupçonnerait être la propre sœur de toutes ces merveilles, si le catalogue ne l'affirmait sur une incontestable tradition. C'est bien une œuvre authentique de Velasquez, cette *Adoration des mages*, cette peinture sèche, maigre et terne, mais de Velasquez à vingt ans; et nous savons qu'il peignit ainsi pendant plusieurs années encore. Quelque prodigieux que fussent en lui les dons du ciel, il lui fallut donc un long travail pour les mettre au jour. A dix-huit ans, Raphaël, Léonard et Titien peignaient déjà d'un pinceau divin ; ni Velasquez, ni Murillo, ni aucun de leurs compatriotes n'ont eu le privilège de ce radieux printemps. Il semble que ce soit un caractère à la fois individuel et général de la race que cette lente éclosion du génie. Mais c'est aussi une source de très précieuses leçons.

Et cependant les grandes vocations artistiques sont précoces en Espagne comme ailleurs; car c'est là une loi universelle. Diego Velasquez de Silva, d'une noble famille sévillane, étudiait pour *être d'église*, comme Ribera, lorsque, à treize ou quatorze ans, il jeta les bouquins et s'en fut chez Francisco Herrera. L'enfant choisissait bien son maître, et il eût peut-être appris plus vite chez Herrera, s'il y fût resté. C'est encore un de ceux qu'on peut appeler les précurseurs, cet Herrera *le vieux*, dont le Louvre possède un des rares ouvrages. Si l'ordonnance, le dessin, le style du *Saint Basile dictant sa doctrine* sont dans le goût italien de ce temps-là, les types et l'accent des personnages accusent une hardiesse et une brutalité tout à fait espagnoles. Pour peindre saint Basile, saint Bernard, saint Dominique et deux ou trois évêques, Herrera est allé, sans plus de façons, dans le cabaret de quelque *Lillas Pastia*, choisir des portefaix du Guadalquivir, ou pis encore. Le saint Bernard surtout est un drôle qui a eu des démêlés avec le corrégidor. Mais, à part cette excentricité picaresque dont ne s'offusquait point la piété espagnole, quelle fière composition et surtout quelle couleur! Mais Herrera, violent comme sa peinture, battait ses élèves, et le jeune Silva, moins endurant que tout autre, quitta cet atelier sans en emporter la moindre trace, et se réfugia chez Francisco Pacheco.

C'était un peintre des plus médiocres, ce Pacheco, auteur de *l'Art de la peinture*, mais un bon maître et un écrivain de mérite Chez lui se réunissait une académie de beaux esprits, entre autres le grand Miguel Cervantes : bonne aubaine pour un écolier de la trempe de Velasquez. Le maître faisait peindre sans relâche à ses

élèves des natures mortes, tradition sévillane que nous retrouverons chez le maître de Murillo. Diego, d'ailleurs, comme tout grand artiste, sentait déjà que le meilleur professeur, c'est la nature, et il avait pris pour domestique un modèle, c'est-à-dire un jeune paysan qu'il pourtraictait sans cesse dans toutes les postures. C'est à des traits pareils qu'on reconnaît le vrai démon de l'art. Au bout de cinq années cependant, le futur grand homme n'en était venu à peindre que ce tableau du Prado, *l'Adoration des rois*, dont nous parlions, où l'absence totale de couleur, les ombres traitées à la manière de Ribera, la raideur des personnages qui semblent des mannequins, et le manque de modelé et de relief, montrent à quel point ce génie sommeillait encore. C'est là un exemple utile et réconfortant.

N'exagérons rien cependant; si cette toile est d'un écolier, la fermeté du dessin, le style des draperies, et, dans la raideur même des personnages, je ne sais quel accent individuel et énergique, attestent une main hardie et qui déjà ne dépend plus de personne. Ce que sera cet écolier, on ne peut pas le deviner, mais on peut prédire que ce sera un peintre puissant et original. En attendant la gloire, le résultat de ce premier succès fut de dénouer un roman d'atelier, et Diego de Silva (c'était son vrai nom) épousa à vingt ans la fille de son maître. Juana Pacheco n'était pas précisément jolie, pour une Sévillane surtout. Mais elle avait le cœur tendre et passionné des filles de son pays, et le grand artiste ne manquait d'aucune séduction. Son petit portrait de Munich, peint de sa propre main, nous le montre, à l'âge de trente-cinq ans environ, très brun, avec le front haut et d'épais sourcils noirs qui voilent des yeux très enfoncés et brillans de flammes. Au-dessous d'un nez fin et droit, la moustache retroussée du temps corrige une mâchoire un peu forte. Il y a, dans cette physionomie grave, hardie et nuancée de dédain, un soldat, un artiste et un penseur. C'est bien l'ami du général Spinola et le peintre guerrier de *la Reddition de Bréda*.

L'*Adoration des bergers*, à la *National-Gallery*, et *l'Aguador de Séville*, appartiennent aussi à cette première jeunesse du peintre, qui, ambitieux de s'établir à Madrid, y arriva enfin à l'âge de vingt-quatre ans. Aussitôt la protection du comte-duc d'Olivarès, qu'il paya par la suite d'une si vaillante fidélité, lui vaut un portrait équestre de Philippe IV et un succès tel, que le jeune roi l'attache à son service, plus particulièrement que les artistes décorés du titre officiel de *peintres du roi*. Ce portrait est malheureusement perdu, et il nous reste bien peu d'ouvrages de cette époque pour suivre la marche ascendante de Velasquez : un portrait de sa femme, en sibylle, un du fameux poète Gongora, un autre en pied de Philippe IV,

âgé de dix-huit ans. Ici nous sommes loin déjà de l'*Adoration des mages*. L'artiste a vu chez le roi les portraits de ses glorieux ancêtres, et il se sent né pour lutter avec Titien. Il détache hardiment son modèle sur un fond clair, sans le moindre recours à l'artifice des ombres. Mais le faire est encore timide, le modelé insuffisant, et la touche, unie et correcte, ne fait rien pressentir de cette brosse téméraire dont son nom évoque aujourd'hui la saisissante image.

Quatre ou cinq années se passent, desquelles il ne nous reste rien. La grande toile de l'*Expulsion des Morisques*, sujet donné par le roi au concours, et qui mit Velasquez bien loin au-dessus de ses rivaux, a été brûlée avec l'Alcazar royal de Madrid en 1734, perte à jamais regrettable! Mais la preuve qu'il travaillait ferme et grandissait toujours, c'est le fameux tableau des *Buveurs*, présenté au roi en 1630 : le peintre avait trente ans. Peu de toiles laissent de lui une aussi vive impression : aucune ne trahit davantage son tempérament. Quelle hardiesse dans la conception du sujet! Une académie de buveurs présidée par Bacchus! il y a vraiment de quoi se signer. C'est une mythologie folle et gouailleuse, tirée des contes picaresques qui foisonnent alors dans la littérature espagnole et font fureur. Le Bacchus, jeune drôle qui n'a certes rien de beau ni de divin, non plus que ses acolytes, demi-nu, couronné de pampres et assis sur un tonneau renversé, pose la même couronne sur la tête d'un vieux soldat barbu, agenouillé devant lui. A gauche, sous un grand arbre, deux buveurs ont déjà reçu ce symbole d'initiation. A droite, trois autres l'attendent, et s'avancent à la file, demi-ivres et riant à gorge déployée. On se demande dans quelles tavernes mal famées, délices des muletiers ou des valets de toril, Velasquez a pu ramasser une pareille assemblée de ribauds et de truands dépenaillés. Jamais peinture n'a étalé plus insolent défi à l'idéal, et toutes les trivialités de Ribera sont de beaucoup dépassées.

Un emploi excessif des ombres noires montre ici l'influence du terrible maître qui remplissait l'Espagne de sa vogue dominatrice. Mais comme le jeune peintre prend sa revanche de ce tribut! Comme la puissance de l'expression et l'éclat de la facture laissent loin Ribera! Le coloriste se révèle aussi par des nuances habilement juxtaposées. Non que ce soit là tout Velasquez : la belle ordonnance, la splendide lumière et la touche sans pareille du maître manquent encore; mais, ce qu'il faut remarquer devant cette toile, c'est que jamais, à aucune époque de sa carrière, Velasquez n'a poussé plus loin l'audace naturaliste. Dans cette débauche de gaîté retracée avec amour, il laisse voir un côté de son génie qui n'est pas le moins curieux, et qu'on peut appeler le côté *rabelaisien*; car cette fantaisie énorme, cet ébouriffant sabbat de buveurs, procède de la même philosophie profonde que *Panta-*

gruel. Velasquez aimait, et il a repris plus tard, avec son meilleur style, ce thème de la joie débordante et quasi bestiale du peuple, témoin la précieuse petite toile du Belvédère, *le Jeune paysan idiot*, qui rit tenant une fleur. Ce garçon rit, en effet, d'un rire de brute effréné, monstrueux, comme ce grand coquin au chapeau défoncé qui occupe le centre de notre tableau. C'est le charme dans l'excès de l'horrible et du trivial, et je ne vois, pour être comparés à ces chefs-d'œuvre du réalisme, que les deux portraits de *Hille Bobbe*, la joyeuse poissarde de Harlem, deux perles de Franz Hals, à Dresde et à Berlin. Mais le Hollandais n'atteint pas l'accent de l'Espagnol.

Voilà où en était Velasquez, après six ans de séjour à Madrid, avec les collections royales sous les yeux, et l'on peut se demander ce qu'il fût devenu, s'il n'avait pas rencontré Rubens, ambassadeur du roi Charles Ier à Madrid. Les deux grands hommes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Ils étaient frères par le génie et la noblesse d'âme, et aussi par leur amour du faste et des grandeurs mondaines. Toutefois, l'élève d'Otto Venius n'exerça pas d'autre action sur son ami que de lui montrer, d'un geste de maître, l'Italie. Et rien n'est plus intéressant que ce voyage, ou plutôt ce séjour de deux années que fit Velasquez au pays de Raphaël, tout comme celui, bien plus long, qu'y avait fait Rubens, l'un et l'autre rapportant de là tout leur style, tous leurs principes, tout ce qui fait leur personnalité. Voilà l'éternelle leçon, le grand exemple qu'il faut citer aux détracteurs aveugles et toujours renaissans du séjour des artistes en Italie, c'est-à-dire de notre École de Rome. Oui, cette fameuse manière de Velasquez, cette couleur sans rivale, ce faire inimitable et si différent des Italiens, n'apparaissent qu'après ce voyage en Italie : la date des œuvres en est l'irrécusable témoignage.

Mais quoi? le génie ne va pas sans indépendance et sans discernement. Ce jeune homme ne donne même pas un coup d'œil au clinquant des peintres à la mode, et va droit aux maîtres, aux anciens. A Venise, il s'imprègne de l'idéale coloration du Titien, qui reste son peintre préféré ; mais il s'approprie aussi les pâtes hardies du Tintoret et la grande allure de ses portraits. Puis, il s'arrête un an à Rome pour dessiner de sa main toutes les fresques de Michel-Ange à la Sixtine et presque tout le Raphaël du Vatican. Voilà à quel labeur d'écolier s'astreint l'homme qui a déjà peint le *Bacchus*, et le sévère apprentissage d'où va sortir le maître de la couleur, celui qu'osent bien invoquer, dans leur naïve fatuité, de jeunes barbouilleurs qui prétendent *dessiner avec le pinceau!* Après cela nous ne serons pas étonnés de la façon dont il plante sur leurs pieds un *Pablillo*, un *Ésope* et tant d'autres vivantes figures. Mais ne laissera-t-il pas quelque chose de sa sève dans cette fréquentation acharnée de classiques? Point. En leur prenant la science

dont il avait besoin, il a gardé toutes ses forces natives et ses tendances. Voyez plutôt le premier fruit de ses études, l'admirable *Forge de Vulcain*. Est-il assez Castillan et ami du trivial, ce disciple des Florentins? Certes, voilà des corps dessinés et musclés à la Michel-Ange; mais ce sont bien des forgerons, de vrais frappeurs d'enclume, épais et brutes, et Vulcain tout le premier. Apollon lui-même, avec des formes plus délicates, n'a point la tête d'un dieu, si bien que l'artiste, pour qu'on ne s'y trompe pas, l'a sans façon entouré d'une auréole!

On a tout dit sur les splendeurs et la magie de Velasquez, vraiment le roi de la palette, parce qu'il en connaît toutes les ressources et tous les secrets, et qu'il les déploie avec une finesse et une largeur, une aisance et une hardiesse qui arrachent des cris d'enthousiasme. Par la seule couleur, chacun de ses tableaux est déjà un divin poème. Ici une vaste toile, où il n'y a pourtant que du rouge, du rose et du blanc, mais toute la gamme possible du rose, pour encadrer une fillette de dix ans, la future reine de France : et quelle grâce dans le plus grand style! Là c'est un nain de cour, tout de vert habillé et assis au milieu d'une verte campagne. Là encore, un bouffon, un *hombre de placer* plus élégant qu'Aramis, tout en velours noir et satin rose; mais quel velours et quel satin! Car, il n'a pas son pareil, ce maître, pour ployer, chiffonner et faire miroiter les étoffes. Et n'est-il pas le premier aussi dans l'art de juxtaposer les tons pour les élever ou les abaisser l'un par l'autre, de les faire s'appeler, se répondre et vibrer ensemble? Tout cela est banal, et je n'y veux ajouter qu'une remarque : c'est que, si l'on rapproche ces œuvres éblouissantes des premières du maître, que devient le fameux axiome des ateliers : On peut devenir dessinateur, mais on naît coloriste?

Je ne m'arrêterai pas davantage sur les procédés d'exécution de Velasquez, sur cette touche unique, qui procède tantôt par une sorte de jet rapide et léger, tantôt par de vigoureux empâtemens, mais toujours par un coup de pinceau violent dont les effets à distance sont prodigieux. Certes, il faut étudier les secrets de cette brosse si l'on tient à analyser la puissance du maître, car ils en forment une bonne part, mais non pas cependant la plus grande part. Si Velasquez s'est donné pour tâche d'animer ses personnages d'une vie distincte, individuelle, reflétant le caractère de chacun d'eux, et s'il a merveilleusement atteint ce but digne de son génie, gardons-nous de croire que ce soit seulement par le relief saisissant de la couleur, ou par cet accent, cette intensité de physionomie que donnent l'énergie du pinceau et certaines touches hardiment posées sur des points lumineux. Non, c'est en-

core et tout autant par son style, par sa manière de composer le tableau et d'en présenter les figures.

Ce style est une sorte de compromis entre son réalisme instinctif, que nous avons vu si violent dans *le Bacchus*, et les grandes leçons de noblesse et d'élégance dont Velasquez s'est pénétré en Italie. Rien n'est curieux et instructif comme le spectacle de cette discipline acceptée par le plus vigoureux génie, dans la mesure strictement nécessaire. Au contact des Vénitiens et des Florentins, il ne s'est pas amoindri, mais dompté. C'est l'étalon entre les jambes nerveuses d'un maître écuyer, qui fait des bonds et des voltes, mais ne s'emporte pas, et reste élégant et superbe dans sa fougue. Le dessin d'abord est aussi sûr et correct que chez n'importe quel Italien. Sous ces armures damasquinées d'or et sous ces brillantes écharpes, sous ces pourpoints chamarrés ou ces loques sombres, palpitent les corps les plus vrais et les plus vivans. Le peintre ne se soucie pas de les détacher de l'air ambiant par la ligne pure, par une démarcation nette ; il les présente en ronde bosse et les fait tourner comme des corps réels. Sous ces dégradations de tons qui lui servent à accuser le relief, on sent un torse et des membres, on reconnaît l'anatomiste consommé. Comment aurait-il pu, sans cette rigoureuse exactitude, donner avec tant de bonheur à ses personnages des attitudes, tantôt si abandonnées, tantôt si violentes et hardies?

Mêmes leçons de l'Italie et mêmes perfections cachées dans l'ordonnance des tableaux. Mais, avant d'en parler, disons un mot de ce que j'appellerai le point essentiel et caractéristique du génie de Velasquez, qualité qui se trouve être précisément la plus indispensable de toutes à l'école naturaliste : je veux dire l'art de donner la vie. Si vous voulez voir quel Prométhée est Velasquez, comparez ses portraits à ceux de ses rivaux. Qu'ils viennent d'Italie, de Flandre ou de Hollande, les portraits, — je ne parle que de ceux des plus grands maîtres, — sont, à de rares exceptions près, des personnages qui posent devant le public, et si j'ose m'exprimer ainsi, se sentent regardés. Quelquefois cette conversation muette du personnage avec le spectateur se traduit par une suprême ironie ou un dédain sans bornes, comme chez la *Joconde*, le *César Borgia*, ou le *Philippe II*. Les héros de Van Dyck posent avec une fierté mélancolique, ceux de Rubens et de Rembrandt avec bonne humeur, ceux de Franz Hals avec une joviale gaîté, comme si chaque artiste prêtait à son modèle quelque chose de son propre tempérament; mais tous, en somme, se composent plus ou moins pour le public.

Eh bien! les personnages de Velasquez, qu'ils soient calmes,

indolens ou emportés, n'ont-ils pas l'air de n'éprouver pour qui les contemple que la plus parfaite indifférence? « Oui, semblent-ils dire, me voilà. Vous me regardez, mais cela m'est égal, et je ne vous demande ni votre admiration ni votre sympathie. Sans m'inquiéter de vous, je continue à vivre et à faire ce que je fais. » Et l'on dirait, en effet, que le maître a dérobé à ses héros leur existence même, leurs pensées et leurs actes, pour les mettre sur sa toile. Ce ne sont pas de vaines images que nous avons sous les yeux, mais des hommes vivans, et peu s'en faut que nous ne nous laissions prendre, devant eux, à l'égarement du pieux Énée avec l'ombre de son père Anchise.

Que sera-ce donc lorsque nous contemplerons cette évocation de la vie et ce même réalisme idéal, — qu'on me passe le mot, — non plus dans une figure isolée, mais dans des groupes de personnages, dans des compositions d'ensemble, comme *la Reddition de Bréda* et *la Fabrique de tapis?* C'est là surtout, devant ces deux grandes toiles, qu'il faudrait amener nos jeunes artistes épris du naturel et de la vérité!

En 1626, l'importante place de Bréda se rendit, après un siège de dix mois, à l'armée espagnole du marquis Spinola. C'était un grand fait de guerre, quelque chose comme la prise de Dunkerque par Condé; et, de même que le marquis de Leyde, Justin de Nassau remit les clés de Bréda à Spinola. Cette victoire fut célébrée en Espagne par des fêtes religieuses, des pièces de théâtre, etc. Philippe IV en fit faire aussitôt, par le peintre Jose Leonardo, un grand tableau qui n'est pas sans mérite. Vingt ans après, pour se consoler sans doute de ses cruels revers, le roi en demanda un autre à son peintre favori; et Velasquez, ami de Spinola, ne se le fit pas dire deux fois. C'est ici qu'il faut voir avec quelle simplicité le maître conçoit un solennel sujet d'histoire.

Au milieu de la campagne, à quelque distance de la ville, qu'on aperçoit dans le fond, les deux généraux, suivis chacun de son escorte, ont mis pied à terre et se rencontrent, le chapeau à la main. Nassau, vu de profil et ployant à demi le genou, présente les clés à Spinola, qui, au lieu de les prendre, commence par mettre amicalement la main droite sur l'épaule du vaincu, et lui adresse un petit compliment. Voilà le centre du tableau. En arrière de Spinola, plusieurs officiers espagnols, tête nue aussi, regardent les deux généraux avec des expressions de fierté calme ou de sympathie pour l'intrépide vaincu, qui peignent admirablement des âmes de soldats. Derrière cet état-major, une ligne d'infanterie, hérissée de ses mousquets et de ses piques (d'où le surnom des *Lances* donné au tableau), et vous avez sous les yeux ces fameux

tercios viejos que le duc d'Enghien devait briser à Rocroy, « ces hommes de petite taille, au teint basané, à la moustache troussée, coiffés de chapeaux étranges, appuyés sur leurs armes (1). » Vous serez étonné peut-être, sur le premier plan, du même côté, de ce cheval de Spinola que tient un page. L'artiste, avec une rare audace, le présente en raccourci, sa croupe luisante tournée vers le spectateur, et donne ainsi, du même coup, un trait familier à sa composition et un effet de perspective au groupe central. A gauche, comme un vif contraste, l'escorte hollandaise de Nassau, des hommes grands et lourds, aux visages carrés, dont le peintre, sans doute, a trouvé les types dans la garde wallonne du roi. Ils ont les physionomies placides de leur race et la contenance résignée des braves qui ont fait tout leur devoir.

Ainsi, deux généraux et deux escortes, voilà tout ce tableau, qui a plus de dix mètres carrés, et qu'on peut appeler le modèle de la peinture d'histoire, pour son suprême naturel. Le spectateur n'est pas en présence d'une scène historique : il croit être véritablement au milieu même de cette scène, au milieu d'un drame poignant, et pas un des acteurs ne pose pour lui. Oserait-on affirmer que les personnages, les groupes, évoqués, dans des tableaux célèbres, par Van der Helst et Rembrandt lui-même, expriment la même indifférence à l'égard du spectateur? Il n'y a pas ici une attitude, un geste, un air de tête qui soit *pour l'effet*. Chaque personnage est ce qu'il a dû être, le vainqueur généreux et courtois, le vaincu humble, sans abaissement, et tous les assistans dans le rôle propre à leur grade. L'ordonnance du tableau, pour familière et comme négligée qu'elle paraisse, n'en est pas moins équilibrée : moins l'effet est cherché, plus il est certain. Ouvert à l'exécution, ni compromis ni artifice. Nous sommes en rase campagne, et le maître prend de haut toutes les difficultés du *plein air*, ce plein air si fort en vogue aujourd'hui! La couleur s'approprie en perfection au sujet; tranquille et grave dans sa richesse, bornée à peu près à la gamme des tons bruns et jaunes, auxquels se prêtent les terrains, les bottes, les justaucorps de buffle, etc., elle est variée par l'acier des armes et quelques notes bleues et rouges, très sobres. On peut dire de cette toile sans pareille qu'elle est familièrement héroïque, comme la tragédie des Grecs.

Mais voici quelque chose de plus extraordinaire : un autre grand ouvrage qui nous charme autant, avec la plus insignifiante donnée, une simple *Fabrique de tapis*. Ce chef-d'œuvre est postérieur de dix ans à l'autre. Comment Velasquez, au moment où sa charge de grand maréchal des logis de la cour lui donnait le plus de tracas,

(1) *Histoire des princes de Condé*, par M. le duc d'Aumale, liv. IV, chap. II.

— sans parler de la décoration des palais royaux, — a-t-il été amené à dépenser tant de génie et de temps pour peindre l'intérieur de la fabrique de tapis de Madrid, pas un document ne nous le révèle. Mais quel que soit ce hasard, bénissons le, nous surtout, Français de 1888, qui cherchons l'idéal pittoresque dans les humbles travailleurs.

Qu'y a-t-il ici? Cinq ouvrières occupées à filer, à dévider ou à carder de la laine. Dans le fond, il est vrai, on aperçoit, par une large baie, trois élégantes *señoras* qui admirent et marchandent, sans doute, une tapisserie, mais elles sont tout à fait à l'arrière-plan et dans la demi-teinte; et si le *magasin de vente* se trouve naturellement placé à côté de la fabrique, c'est l'atelier qui occupe le premier et le second plan, qui constitue le tableau. L'intérêt de l'œuvre est tout entier dans ces cinq pauvres femmes et dans leur travail. On le voit, nos jeunes *modernes* n'ont rien inventé. Eh! dira-t-on, il n'est pas difficile de nous intéresser à cinq jolies Madrilènes, à cinq *manolas* bien choisies! Erreur! De ces fileuses, *hilanderas*, qui ont donné leur nom au tableau, une seule est à peu près jolie, deux sont vieilles, et aucune, certainement, ne songe à coquetter avec le spectateur. L'une relève un rideau, celle d'à côté file à son rouet, une autre carde, la quatrième dévide, et la cinquième reçoit ses pelotons; tout cela avec l'insouciance placide, la résignation, l'absence de pensées des ouvriers attelés à une tâche qui n'éveille guère leur intelligence, mais leur donne tranquillement le pain quotidien. Ainsi, pas l'ombre d'une idée, d'un sentiment, d'un *motif* quelconque. Où donc, alors, est l'intérêt? Tout simplement dans la mise en œuvre.

Cette salle nous d'atelier, l'artiste l'éclaire par une large fenêtre latérale qu'on ne voit pas, et qui est le prétexte de ce magnifique rideau rouge relevé par une jeune ouvrière. Ce rideau est une trouvaille, d'abord parce qu'il sert à décorer la nudité de l'atelier et qu'il est en même temps le point de départ d'une gamme superbe de tons rouges déployée sur toute la composition, par les vêtements ou les accessoires, et coupée seulement de vert et de tons neutres, avec quelques éclairs de blanc et de carnation. Nous sommes en pays chaud, et le peintre a la grande ressource de montrer des bras, des jambes et des épaules nues. Cette combinaison si heureuse de nuances, la lumière bien ménagée qui les éclaire à flots, qui varie et harmonise leurs valeurs, qui jette partout des reflets et répand une atmosphère dorée; au fond, cette large baie en arcade qui laisse voir comme une abside éblouissante de clarté où scintillent les riches costumes et les tapisseries, tout cet ensemble offre aux yeux la plus splendide et la plus charmante symphonie de couleurs. A cette époque, Velasquez était arrivé à

rendre ces effets d'air ambiant et de transparence lumineuse dont si peu de peintres ont eu le secret. Ici, son but manifeste a été d'éblouir et de fasciner par une *description* de sept mètres carrés, où n'entre pas la moindre pensée. Première leçon : toute œuvre d'art qui ne s'adresse ni à l'esprit ni au sentiment doit séduire par les yeux. Or, la première des séductions en peinture, c'est la couleur, et peu importe la gamme. Pour chaque thème, pour chaque donnée, on en peut trouver une, et ce beau vêtement artistique ne nuira jamais ni au naturel ni à la vraisemblance.

Que fera cependant un peintre qui se propose d'être naturaliste et n'a point dans l'œil le sens de la couleur? Eh bien! il trouvera encore dans *les Fileuses* l'exemple d'une autre qualité plus nécessaire encore que la couleur, le style. Oui, le style, et j'insiste sur ce mot à propos de Velasquez, parce que les critiques superficiels n'ont pas su voir le style chez les Espagnols. Qu'il soit rare chez les Hollandais et la plupart des Flamands, et nulle part aussi grand que dans les écoles italiennes et françaises, je n'y contredis pas. Mais nos Espagnols ont pratiqué aussi, avec un art souverain, l'harmonie des masses et des lignes. Chez Velasquez, cette harmonie est à la fois absolue et relative, en ce sens qu'il ne peint pas du même style un nain de cour, un bouffon, ou les rois, les infans, Olivarès et Pimentel. Dans *les Fileuses*, il renverse le procédé, et son génie lui montre qu'on ne peut pas peindre une grande toile dans le même esprit qu'un petit tableau. Si le thème n'est rien par lui-même, il faut y ajouter. C'est pourquoi il a dessiné et groupé ces cinq ouvrières de telle façon que, parfaitement vraisemblables et simples dans leurs attitudes, leurs gestes et leur expression, aucune ne manque de grâce ni même d'élégance. Point de discordance dans les lignes, ni platitude dans le geste. Et, pourtant, ce sont bien de pauvres fileuses à l'ouvrage. Elle est naturelle, cette robuste fille qui replie avec tant d'art sa jambe sous sa jupe verte et étend d'un geste si franc sur le dévidoir son beau bras nu, où tombe toute la lumière. Ne voit-on pas, à chaque instant, chez l'ouvrier, des attitudes sculpturales? Ici, cependant, avec un accent de plus, la figure deviendrait académique. Mais le peintre s'est arrêté juste au point où la réalité et l'idéal se rencontrent pour former ensemble le beau complet et vivant. En-deçà de ce point, c'est le trivial; au-delà, la convention.

V.

Murillo est mieux représenté au Louvre que dans toute autre galerie hors de l'Espagne, mais pas assez, tant s'en faut, pour qu'on puisse l'y juger et l'apprécier. Des dix tableaux inscrits sous son

nom (il y en a peut-être deux de contestables), la moitié à peine est de première qualité, aucun n'approche des chefs-d'œuvre de l'Académie Saint-Ferdinand ou du musée de Séville. Tel que nous le voyons cependant, ce maître charmant est entouré en France, tout comme en Espagne, d'une vraie popularité. Des critiques, il est vrai, se sont fait un mérite de ne pouvoir admirer ensemble Velasquez et Murillo ; mérite singulier pour des gens dont le métier est précisément de goûter et de montrer le beau dans toutes ses variétés ! Mais quoi ? l'administration des musées a eu le front de payer 600,000 francs, à la vente du maréchal Soult, une Vierge de Murillo, une *Conception immaculée*, qui n'est même pas des meilleures du maître. Eh bien ! faut-il que sa gloire souffre d'un engouement mal placé ? Que ne paierait-on pas la *Sainte Élisabeth* ou le *Saint Thomas de Villeneuve!*

C'est encore Séville, la cité heureuse, qui a vu naître, dix-huit ans après Velasquez, Esteban Murillo. Celui-ci est le fils d'un ouvrier, orphelin tout enfant et élevé par la charité d'un prêtre, qui a le mérite de deviner et d'aider sa vocation. Le génie du peintre paiera sa dette de reconnaissance à l'église. Il faut suivre aussi cette éducation de Murillo, également pleine de curieux exemples. Dans l'atelier de Juan del Castillo, mauvais peintre, mais bon maître, on lui fait peindre, comme chez Pacheco, force natures mortes et des *sargas*, sorte de toiles barbouillées prestement à la détrempe, et que les marchands enlèvent par centaines à la foire, pour le commerce des Indes. Voilà où le jeune Esteban apprend cette facture souple et rapide qui aidera tant sa fécondité. Mais il n'apprend rien autre chose, ne voit rien qui lui montre les grandes voies de l'art. Un beau jour, son camarade, Pierre de Moya, revient de Londres, après la mort de Van Dyck, rapportant toute une cargaison de copies et de dessins d'après son maître. Quelle révélation ! et quel enthousiasme ! Murillo se met en route pour aller aussi en Flandre ou en Italie. Mais à Madrid, son glorieux compatriote, le grand Velasquez, accueille à bras ouverts le pauvre Sévillan et lui ouvre les palais royaux. Murillo voit des chefs-d'œuvre et, satisfait, passe trois années d'étude à Madrid, sans aller jamais plus loin.

Ainsi quarante à cinquante exemplaires, tous très beaux il est vrai, de Véronèse, du Titien, d'Andrea del Sarto, de Raphaël, de Rubens et de Van Dyck, que renfermaient les palais royaux, voilà proprement les seuls maîtres de Murillo. Parmi ses compatriotes, il n'a jamais imité que Ribera, et, chose bien étrange, on ne surprend chez lui aucune influence de l'homme illustre qui lui a témoigné tant d'amitié. Mais, à vrai dire, il n'y avait pas la moindre ressemblance entre ces deux esprits, l'un observateur puissant, philosophe qui cherche simplement à rendre avec le plus de force possible ce qu'il voit, et

d'ailleurs point du tout sentimental; l'autre, idéaliste, rêveur, et l'âme d'artiste la plus tendre qu'on ait vue depuis Raphaël et Corrège. Aussi, loin d'être tenté par le brillant destin de son protecteur, après ses trois obscures années d'études, il retourna dans sa chère Séville, pour y mener jusqu'au bout son heureuse et féconde carrière.

Mais vous croyez peut-être qu'Esteban Murillo, après cette longue pratique des grands Vénitiens, est revenu de Madrid brillant coloriste? Point du tout. Regardez, au Louvre, la *Cuisine des anges*. C'est un des tableaux peints par notre jeune artiste pour le petit cloître des capucins de Séville, l'année même de son retour. Deux autres de ces tableaux sont à l'Académie de Saint-Ferdinand, et ce sont les plus anciennes toiles connues de Murillo, les premières qui lui aient été commandées.

Certes, elle est charmante, cette œuvre de jeunesse; elle respire une grâce, une naïveté et une fraîcheur de sentiment dignes des plus mystiques ombriens. Voici déjà le faire de Murillo, dans ce dessin souple et harmonieux, dans cette touche aisée et moelleuse; voici même, dans les personnages *humains* de cette scène fantastique, le naturalisme du maître, dont nous aurons à parler. Mais où donc est la couleur? Sur des réminiscences du Pérugin et de Raphaël, le jeune peintre a répandu les ombres crues et noires de Ribera. — Mais retournez-vous, et regardez sur la paroi en face cette éblouissante *Nativité de la Vierge*, le plus savant et le plus suave fouillis de nuances, véritable gageure d'un Rubinstein de la palette. Est-ce bien le même artiste? et qui l'a transformé? Lui-même. Seulement il y a mis cinq années de méditations et de travail solitaire. Et il en mettra deux encore pour arriver à la magistrale *Vierge au chapelet*. On ne peut guère citer que Lesueur qui ait eu cette force étrange de grandir ainsi sans maîtres et dans la solitude. Mais l'exemple de Murillo est plus surprenant. En somme, ce n'est qu'à trente-cinq ans passés qu'il fut maître de son génie et qu'il en déploya simultanément les aspects si variés.

Car, disons-le en passant, ses différens styles, désignés en Espagne par les épithètes de *froid*, de *chaud*, de *vaporeux*, et tous caractérisés d'ailleurs par le sentiment et l'emploi dominant de la couleur, sont, quoi qu'on en ait dit, très distincts l'un de l'autre. Que le style proprement dit, qui réside surtout dans les harmonies du dessin et le caractère des figures, soit presque partout le même, soit : mais il n'y en a pas moins, chez Murillo, plusieurs *manières* très diverses. Et le plus surprenant, c'est que ce ne sont point là, comme chez Raphaël et d'autres, des transformations successives de l'esthétique et des procédés du maître. Non, c'est une souplesse permanente de sa pensée, qui dure trente années, et qui le pousse à présenter ses

créations sous des formes variées sans cesse par les transformations de sa palette, au gré de sa puissante imagination, et sans doute aussi suivant une convenance secrète qu'il établit entre l'idée et son expression pittoresque.

Cette variété même rend difficile l'analyse d'une œuvre aussi vaste que celle de Murillo. Ainsi je ne m'arrêterai pas à ses tableaux purement mystiques, qui ont plus fait cependant que tous les autres pour la renommée du sublime enchanteur. Mais ils lui ont nui aussi : car c'est là que, entraîné par de trop nombreuses commandes, il n'est pas toujours égal à lui-même. De toute façon, les meilleures de ces toiles radieuses, les plus belles et les plus suaves *Conceptions*, les visions éblouissantes où l'Enfant-Dieu descend dans des vapeurs d'or, ce ne sont pas là les vrais chefs-d'œuvre de Murillo. Ceux qu'il préférait lui-même sont des créations d'une pensée et d'un art bien autrement puissans, mais d'un art aussi tout à fait naturaliste. Autant que pas un de ses compatriotes, ce tendre rêveur a aimé la nature populaire, triviale et même laide ; autant que pas un, il a excellé à la peindre, et c'est le caractère le plus saisissant de son génie que ce double courant, cet emportement simultané vers le ciel et la terre. C'est aussi ce qui prouve la sincérité de son âme et de son pinceau. Ce vif penchant pour le peuple était inné en lui et se révéla de très bonne heure, sous une forme bien hardie. A peine en possession de la plénitude de ses moyens, à l'époque même où il peignait la *Nativité* du Louvre, il se permit de traduire des scènes de l'évangile avec une familiarité et un sans-gêne qui laissent loin les autres Espagnols, et Rembrandt et ses élèves. Regardez, au Prado, la *Sainte Famille* dite du *Pajarito*. M. Chde lui même n'oserait pas davantage. Une chambre nue et misérable, avec les outils du charpentier appendus au mur et, dans un coin, un rouet. Saint Joseph et la Sainte Vierge, assis en face l'un de l'autre sur des escabelles, contemplant le petit Jésus, qui, s'appuyant d'une main sur le genou de son père nourricier, de l'autre lutine un petit chien avec un oiseau qu'il tient dans sa main. Cet homme, cette femme, cet enfant, est-ce la Sainte Famille? Qui le croirait? Ils sont habillés de misérables vêtemens populaires, sans aucun style, et, à leurs figures communes et bonasses, à leurs attitudes vulgaires, il est difficile de voir en eux autre chose que de pauvres artisans de Séville, comme devaient être les parens de Murillo. L'Enfant-Dieu lui-même n'a pas le moindre caractère idéal, et cette peinture n'en fut pas moins très appréciée dans la catholique Espagne! Le parti-pris de l'auteur se manifeste ici par la perfection même de l'œuvre, qui est superbe, traitée uniquement par des tons noirs, gris et blancs, et avec une largeur, une simplicité austère et un

dédain de l'élégance que le maître n'a jamais pratiqués ailleurs. C'est, il me semble, le seul souvenir que l'on retrouve chez lui de son ami Velasquez.

Veut-on maintenant des exemples de réalisme dans quelques sujets évangéliques traités avec plus de chaleur et d'éclat? Voici, au Prado encore, une *Adoration des bergers* qui dépasse de très haut celles de Ribera et de Zurbaran. Comme le Corrège, et sans l'avoir jamais vu, Murillo a eu l'ingénieuse idée d'éclairer toute cette scène nocturne par le seul rayonnement mystique du corps de l'Enfant-Dieu. Ceci n'est point réaliste, dira-t-on : mais, ce qui l'est bien, c'est le groupe des pâtres qui viennent adorer l'enfant. Jamais la naïveté rustique n'a été mieux prise sur le fait, et l'artiste n'a même pas voulu embellir la mère de Dieu; il l'a traitée, elle aussi, en simple paysanne. Et, plus loin, qu'est-ce donc que cette petite fille, jolie, mutine et même un peu coquette, avec ses longs cheveux dénoués et un nœud de ruban à l'andalouse sur le côté? Elle lit en souriant un livre que lui présente une bonne femme assise devant elle. Celle-ci nous représente la femme de Murillo, Béatrix de Sotomayor, et l'enfant est sa fille. Mais un groupe de chérubins dans le haut, portant une couronne de roses, nous avertit qu'il s'agit aussi de *l'Éducation de la Sainte Vierge!* Murillo n'a jamais compris autrement la peinture biblique. Tandis que les Italiens et les Flamands n'abordent les sujets de l'ancien ou du Nouveau-Testament que pour en tirer des compositions savantes ou magnifiques, des merveilles de dessin ou de couleur, Murillo, sans jamais négliger l'ordonnance, où il ne le cède à personne pour la justesse et l'harmonie, cherche surtout à *faire vrai*. Non-seulement ses personnages de l'ordre héroïque ou de l'ordre surnaturel sont simples et humains, mais il les entoure de petites scènes naïves, familières, charmantes, qu'il excelle à peindre et qui sont l'expression la plus juste de la réalité. Car, à moins d'émotions violentes, les hommes rassemblés, les gens du peuple surtout, ne ressemblent pas à une figuration de théâtre.

Et puis le charme particulier du naturalisme de Murillo, c'est qu'il vient du cœur. L'artiste ne regarde pas seulement le peuple en curieux, en observateur; il aime visiblement ces classes misérables où il est né. Dans son observation, on saisit une sympathie qui n'est cependant point trop mélancolique. Son thème favori, c'est l'insouciance dans la misère : et nous en avons justement au Louvre la première expression dans ce petit mendiant qui s'épouille au fond de sa misérable niche. Ne regardez pas à la valeur très discutable du tableau, à sa composition ni à sa facture indécises, timides, pleines de défauts. C'est une œuvre des premières années, après le retour de Madrid, et elle n'en est que plus précieuse, nous

montrant les instincts, ou plutôt l'âme de Murillo et ce qu'il osait déjà, dans la voie du réalisme, jeune et presque inconnu.

Les exemples parfaits de cette tendance ne manquent pas, si ce n'est qu'ils sont trop dispersés. Du Prado, où nous admirons la jeune *Paysanne gallicienne*, qui montre en riant quelques pièces de monnaie, — une Perrette qui a su vendre son pot au lait,— et la *Vieille fileuse*, deux études à mi-corps, pleines de vigueur et d'une couleur superbe, passons à la Pinacothèque de Munich. Il y a là cinq toiles de Murillo, toutes pareilles par leurs dimensions et par le caractère des sujets traités, sinon par le style, et qui viennent, les unes de l'ancienne galerie électorale de Munich, les autres de celle de Manheim. Trois d'entre elles sont des merveilles. Regardez ces deux gamins, affreusement dépenaillés et de la mine la plus délurée, assis côte à côte sur un banc de pierre, dans une méchante masure, sombre et éclairée par le fond. Les drôles déjeunent gaîment. L'un découpe et dévore les tranches d'une pastèque, l'autre mordille, suspendue au-dessus de sa bouche, une belle grappe des raisins dont un panier est plein à ses pieds; et tous deux échangent en même temps un regard si fripon que l'on devine la provenance de leur repas. — Comme pendant à cette facétie picaresque, une autre masure, où une vieille femme épouille paisiblement un petit gueux étendu à terre entre ses jambes, et qui, fort insouciant de l'opération, dévore à pleine bouche un pain et joue avec son chien. Ces deux tableaux, le premier surtout, sont des chefs-d'œuvre de cette manière du maître que les Espagnols appellent le *style chaud*, et avec grande raison. Car la sobriété des tons a une telle chaleur, les objets s'enlèvent baignés d'une telle lumière dans ces masures sombres, que l'on a vraiment la sensation des pays du soleil. Et ce qui est bien du même pays, c'est cette pauvreté joyeuse qui ne semble même pas soupçonner une autre existence. L'artiste a rendu avec un accent impitoyable cette philosophie à la don César de Bazan.

Arrêtons-nous encore devant une autre scène, gracieuse et toute charmante celle-là, véritable idylle populaire. Une jolie fillette de dix à douze ans, assise en plein air, sur une grosse pierre, compte sérieusement dans sa main les maravédis qu'elle vient de gagner en vendant des raisins et des oranges. Un petit compagnon, frère ou camarade, accroupi à ses pieds, tient le panier de fruits et contemple avec joie les piécettes; rien de plus joli, de plus frais, que ces deux enfans, honnêtes et propres dans leurs pauvres habits. La fillette, avec un rayon de soleil tombant sur son épaule nue et un nœud rouge piqué dans ses cheveux noirs, est la plus adorable petite Andalouse. Et, pourtant, pas la moindre mièvrerie, ni dans l'idée, ni dans les types, ni dans l'exécution, qui est

d'une vigueur et d'une élégance suprêmes, dans la manière *vaporeuse*, parfaitement appropriée au sujet.

Nul doute que Murillo, libre dans l'emploi de sa palette, eût prodigué davantage ce genre de tableau. Mais on ne peut trop admirer avec quelle haute inspiration il concilia les commandes religieuses et son penchant pour le peuple. Il prit pour décorer les églises, toutes les fois que le choix du sujet lui était laissé, quelque acte de la vie des saints les plus connus par leur charité : *Saint Thomas de Villeneuve distribuant ses aumônes, sainte Élisabeth de Hongrie pansant les teigneux*, et quelques autres moins importans.

Lorsqu'un pareil maître appelle familièrement une de ses toiles *mon tableau*, la remarque a son prix. Le *Saint Thomas* de Villeneuve est, en effet, un tour de force, une œuvre de magicien, traitée dans la même manière que les petits garçons de Munich, cette manière *chaude* où le grand coloriste se renferme hardiment dans la gamme des tons neutres, bruns et gris, sur lesquels il jette les plus étonnans effets de lumière. Par malheur, il a employé pour les ombres des matières colorantes qui, avec le temps, sont devenues noires et sèches. Mais voyez ce tableau éclairé uniquement par le fond. Les premiers plans sont dans une sorte de pénombre, et les personnages s'enlèvent, modelés à contre-jour, sur l'éclatante lumière qui inonde le fond, une sorte de léger portique. Seule, la noble tête du saint et sa mitre blanche sont aussi frappées d'un vif rayon de lumière. L'évêque fait l'aumône à un mendiant demi-nu, agenouillé devant lui et vu de dos. Deux autres à droite, avec leurs loques et leurs béquilles, attendent leur tour, et l'un d'eux, une vieille femme, contemple avec saisissement l'homme de Dieu. A gauche, au contraire, sur le premier plan, une *gitana*, assise à terre, joue avec son marmot, qui lui montre en riant sa piécette blanche. Ce petit groupe exquis, c'est la note humaine, familière, que Murillo tient à mettre partout, même dans une composition sévère, et traitée avec le plus grand style. On comprend sa prédilection pour cette toile, où il a, en quelque sorte, réuni et confondu les deux courans de son âme. Il a créé, avec l'idée la plus simple et un miracle de procédés techniques, une œuvre divine, où plane sur un naturalisme résolu et sans ambages le plus beau rêve d'idéalisme, la charité.

C'est la même pensée sublime qui a inspiré la *Sainte Élisabeth*, et entre ces deux ouvrages, le goût peut hésiter. Il n'y a pas ici le même tour de force, mais plus d'énergie et de pathétique. Plus saisissant encore est le contraste entre les deux sources d'inspiration, entre les misères humaines et la charité céleste. Un saint distribuant des aumônes à une bande de mendians et d'éclopés, ce n'était pas un sujet nouveau. Mais une sainte, une jeune reine, son

diadème au front, entourée d'infirmes dégoûtans, dont elle panse de sa main les plaies horribles, voilà une hardie conception. Et comme elle est rendue ! Au centre, un de ces teigneux se penche sur un large bassin, et la reine, debout dans la plus simple attitude, et soutenant d'une main la tête du malheureux, de l'autre promène une éponge sur les hideux ulcères. On devine à sa physionomie son effort surhumain. Mais bien plus contrariées sont les femmes qui l'accompagnent, portant ses ustensiles. A gauche, un autre lépreux, assis à terre, dénoue ses bandes ; à droite, une vieille femme accroupie, d'une pose admirable, bénit de ses regards la bienfaitrice, et, derrière elle, deux autres infirmes, dont l'un porte la main à ses plaies avec des cris. Impossible de traduire avec plus de franchise les dernières laideurs de l'humanité. Et pourtant il n'y a rien de trop : la mesure est juste, d'autant plus que les figures aimables ou sympathiques, — la reine, ses suivantes, la vieille femme, — font le contrepoids des horreurs étalées.

Cette toile, comme le *Saint Thomas*, devrait être le modèle de tous ceux qui veulent faire du grand style sans apparat. Jamais l'art savant n'a été mieux déguisé. Les figures et les groupes, comme par hasard, se balancent en perfection, et, dans chaque détail, il y a à la fois un sens moral et une valeur pittoresque. Et n'est-il pas bien curieux aussi que Murillo ait peint ces merveilles pour don Juan converti? Oui, don Juan de Maraña, ou Mañara, celui dont Mérimée a conté l'étrange histoire, n'est point un mythe. Il avait bel et bien épouvanté Séville de ses crimes, et l'édifia de sa conversion, après qu'il eût vu, dans une vision fantastique, passer son propre enterrement. Et ce fut dans cette église de la *Caridad*, fondée par lui pour donner la sépulture aux noyés et aux supplicies, que Murillo, devenu l'ami du pénitent, suspendit ses plus beaux chefs-d'œuvre! En fait de romanesque, cela ne vaut-il pas toutes les aventures des peintres d'Italie?

Ne quittons pas Murillo naturaliste sans donner un coup d'œil à la célèbre *Légende du patricien*, ces deux toiles éblouissantes qu'un hasard fort ingénieux a placées dans le même salon de l'académie Saint-Ferdinand, à côté de la *Sainte Élisabeth*, comme pour prouver, par le plus saisissant contraste, la prodigieuse variété de moyens où se plaisait le maître. Appelées communément *medios puntos*, ou demi-cercles, en raison de leur forme, elles ornaient jadis deux tympans de l'église Santa-Maria-la-Blanca, à Séville.

Le sujet en fut conseillé à notre artiste par un chanoine de ses amis, don Justino Neve; pour l'accepter, il fallait bien un vif désir d'échapper à la monotonie des récits liturgiques et ce goût déterminé des choses familières que nous lui connaissons. Tout

autre, sans doute, aurait pitoyablement échoué sur cette singulière légende, tirée de je ne sais quels manuscrits, qui raconte que, sous le pontificat de Liberius, en 352, un riche patricien de Rome et sa femme se lamentaient de n'avoir point d'enfans. La sainte Vierge leur apparaît en songe et leur promet une postérité, s'ils lui élèvent une basilique à l'endroit qu'elle leur désigne. La jeune patricienne, effectivement, devient grosse, et les époux alors s'en vont trouver le pape Liberius et le prient de les aider à accomplir leur vœu. Le pape leur accorde pleine créance, et bâtit Sainte-Marie-Majeure sur le mont Esquilin. D'après une autre légende, la seule connue à Rome, la place et même le contour de la célèbre basilique auraient été désignés au pontife par une neige miraculeuse tombée au mois d'août. Mais peu importe, Murillo a trouvé un chef-d'œuvre dans le récit de son chanoine, par un mélange hardi et charmant du surnaturel, avec la bonhomie, la familiarité la plus intime. Sur ce dernier point même, il va jusqu'aux plus extrêmes limites.

Ainsi, une apparition qui se présente simultanément à deux époux au milieu de la nuit, c'est un thème difficile et scabreux; mais le peintre se tire de là par un tableau familier. Le mari s'est endormi au milieu d'une lecture, accoudé sur une table, la femme s'est affaissée au pied de son lit, son mouchoir à la main, son petit chien blanc à ses pieds et son ouvrage de broderie dans une corbeille à côté. Car le peintre, naturellement, n'a pas recherché les costumes romains de 352 et s'est contenté de montrer de beaux seigneurs du temps de Charles II. Et il a bien fait. Quels motifs de couleur il s'est donnés! Mais voilà qu'au-dessus de ces bonnes gens, surpris par le sommeil dans le tête-à-tête paisible et presque bourgeois de leur veillée, le ciel s'ouvre éblouissant de clartés idéales, et la Vierge Marie apparaît, jeune, belle, un sourire ami sur les lèvres; et, pressant d'une main son divin enfant, elle étend l'autre vers le lointain, où l'on voit la verte colline destinée au temple. Et l'art suprême du peintre, c'est que cette vision, entre cet honnête mari et cette brave femme qui dorment profondément, paraît la chose la plus naturelle du monde, une chose *arrivée*.

Mais, en face, voici nos époux qui viennent présenter leur requête au pape, agenouillés devant lui, et dans leurs plus beaux atours. La jeune mère étale fièrement sa grossesse, le mari raconte le cas avec une parfaite candeur, tandis que le pape, assis sur son trône, les écoute, moitié grave, moitié paternel, et qu'un malicieux bonhomme de prélat ajuste des besicles pour mieux constater la preuve de l'intervention céleste. Tout cela est d'une adorable naïveté,

et, pour s'en choquer, il faudrait ignorer la simplicité des mœurs en Espagne et en Italie, et cette bonhomie ineffable qui y règne partout, au Vatican même comme chez le dernier paysan.

Si maintenant vous regardez l'exécution des *medios puntos*, vous verrez que la composition, à force de simplicité et d'abandon, paraît presque négligée, tant l'artiste a voulu marquer ce naturel qui doit être, dans sa pensée, le caractère essentiel de son œuvre. Quant au coloris, il n'y a pas, je crois, dans toute l'œuvre de Murillo, un pareil enchantement pour les yeux. Le maître s'est complu à verser là tous les trésors, toutes les puissances de sa palette; c'est un concert chantant des couleurs les plus fraîches ou les plus chaudes, avec leurs harmonies, leurs oppositions et leurs rappels, tous les tons de plusieurs gammes dans un accord prestigieux, des dégradations qui semblent impossibles à un pinceau humain, des étoffes souples et aériennes comme Rembrandt seul en a trouvé, des glacis impalpables qui jettent sur cette féerie un éclat et une suavité incomparables. On s'arrête enivré devant ces toiles comme devant *les Fileuses*. C'est le même génie coloriste, mais qui semble être ici *au féminin*...

Il serait curieux, sans doute, et très facile, de suivre ce naturalisme du tendre Murillo, qui tient à lui vraiment comme le corps tient à l'âme, de le suivre, dis-je, jusque dans ses œuvres absolument mystiques. Non pas dans certaines toiles, d'ailleurs charmantes, où la suavité du rêve et du pinceau confinent parfois à la mignardise, — il y en a plusieurs, çà et là, que le maître n'avouerait pas, — mais dans ces pages splendides, enflammées, pathétiques, inimitables, où il nous fait, en quelque sorte, entrevoir le ciel. Qu'est-ce donc que ce *Saint Félix de Cantalice* qui, dans une vision, tient le petit Jésus entre ses bras et le couve d'un regard passionné, tandis que l'enfant caresse en riant, de ses petites mains, la barbe du vieillard? Et cette Vierge Marie qui descend du ciel pour reprendre son fils des bras de saint Antoine? Je ne veux pas multiplier les exemples; on les ira voir à Séville, et l'on s'étonnera que des esprits chagrins ou aveugles aient pu bouder ces adorables inspirations, qui faisaient pâmer Théophile Gautier. Pour ces austères penseurs, les naïves apparitions, les belles vierges immaculées qui flottent dans la lumière du ciel, ne sont pas dignes de la gravité chrétienne, et les extases du pieux Esteban Murillo sentent un peu le fagot. Il faudrait donc jeter au feu la poétique liturgie consacrée à la sainte Vierge, les méditations de sainte Thérèse et de saint Ignace, et surtout l'*Imitation*.

S. Jacquemont.

LA

RELIGION EN RUSSIE

V[1].

LES RÉFORMATEURS. — LE COMTE LÉON TOLSTOI, SES PRÉCURSEURS ET SES ÉMULES.

L'Europe ne se lasse pas d'admirer le Tolstoï romancier; elle s'inquiète peu du Tolstoï réformateur. L'un cependant complète l'autre; l'un est aussi Russe, peut-être plus Russe encore que l'autre. Jamais Léon Tolstoï n'a été plus de son pays, jamais il n'a été « plus peuple » que dans ses écrits de ces dernières années, depuis que, délaissant les fictions profanes, il a entrepris d'enseigner au monde la voie du salut. Cela seul serait un trait national. A ces Russes l'art ne suffit point; ils semblent avoir, un jour ou l'autre, besoin de refaire la société et de sauver l'humanité; cela les prend qui à vingt ans, qui à cinquante. L'évolution du roman à la théosophie mystique, Gogol et Dostoïevsky l'avaient déjà à demi accomplie; Tolstoï, génie plus complet, a décrit la courbe tout entière, jusqu'à toucher aux rêveries apocalyptiques des réformateurs populaires, jusqu'à nous faire craindre la métamorphose de l'écrivain gentilhomme en *moujik* visionnaire.

Isolé de la terre natale, le comte Tolstoï reste une énigme. Pour

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 15 août et 15 octobre 1887 et du 1er mai 1888.

comprendre ses idées religieuses et sociales, il faut replacer Léon Nikolaïévitch dans le cadre de la vie russe, parmi ces paysans qu'il a tant pratiqués. Il est, cet aristocrate, de la famille des voyans et des saints du *raskol*. Sa religion est du même sol que la leur; elle a un goût de terroir marqué. On retrouverait les articles de son *Credo* dans les bégaiemens des apôtres de villages. On dirait presque qu'il a condensé et codifié les incohérentes doctrines des sectes populaires. Il semble nous en donner la synthèse ou la somme; non que le grand romancier ne soit qu'un écho ou un reflet du *moujik*. Loin de là, peu d'hommes ont plus d'individualité; il est, en toutes choses, enclin à rejeter les notions reçues et à se faire sa foi à lui-même; mais, en dépit de son origine et de son éducation, c'est un esprit de même trempe que ses paysans, un homme de même sang que les prophètes rustiques.

Telle hérésie villageoise dont le promoteur anonyme savait à peine quelques chapitres de l'évangile semble une ébauche informe de *la Religion* de Tolstoï. Le rationalisme mystique, qui fait le fond du *tolstoïsme*, n'a point attendu la conversion de l'auteur de *Guerre et Paix* pour faire son apparition sur la terre slave. Ce que Tolstoï appelle « sa religion, » plus d'un hérésiarque du peuple pourrait la revendiquer comme sienne. Ce que Tolstoï offre au monde pour le délivrer du mal, — *libera nos a malo*, — plus d'un ancien serf l'a prêché à travers la forêt ou la steppe. Il y a là matière à de curieux rapprochemens. Avant d'examiner les théories religieuses ou sociales de Léon Nikolaïévitch, nous allons résumer ici les doctrines de deux ou trois sectes populaires. On jugera mieux de la ressemblance; il sera facile alors de démêler ce qui appartient à l'homme et ce qui revient au peuple.

I.

Entre tous les obscurs devanciers de Tolstoï, nous ne signalerons dans le passé que deux sectes étroitement liées l'une à l'autre par l'histoire, les *doukhobortsy* ou *athlètes* de l'Esprit, et les *molokany* ou buveurs de lait (1). Ce sont deux sectes rationalistes à tendances radicales, qui prétendent mettre en pratique le vrai christianisme, le *christianisme spirituel*. Nous n'insisterons ici que sur les points de leur doctrine par où, à deux ou trois générations d'intervalle, ces sectes jumelles anticipent sur les idées de Tolstoï. Comme ce dernier, ces « chrétiens spirituels » se flattent

(1) Ce nom bizarre semble un sobriquet donné à ces sectaires, parce qu'ils usent librement de laitage aux jours où cet aliment est prohibé par l'église.

d'avoir retrouvé le véritable enseignement de Jésus, dénaturé durant des siècles par l'église. *Doukhobortses* et *molokanes* repoussent également toutes les cérémonies extérieures. Ils n'ont pas de clergé : « Nous sommes tous prêtres, disent-ils ; nous n'avons pas besoin d'autre pontife, d'autre maître que du Christ. » La même idée se rencontre chez nombre de *bezpopovtsy* ou *sans-prêtres*, qui prétendent, eux aussi, être revenus au sacerdoce primitif, « au sacerdoce de Melchisédech. » Ils n'ont pas d'églises, prenant à la lettre le *templum Dei estis* de saint Paul. Une église, disent-ils, n'est pas faite de poutres, mais de côtes : *Ne v brevnakh tserkov a v rebrakh*, donnant à entendre que le temple de Dieu est la poitrine du chrétien et non un édifice fait de main d'homme.

La mystique échelle de grâces et de sacremens, dressée par l'église entre la terre et le ciel, le *molokane* la rejette avec dédain, prétendant s'élever à Dieu par ses propres forces. Il supprime les sacremens ou ne les entend que d'une manière allégorique. Selon lui, le baptême de l'eau est sans vertu ; ce qu'il faut au chrétien, ce n'est pas l'eau matérielle, mais l'eau vivante, la parole divine. La pénitence consiste dans le repentir ; le chrétien spirituel se confesse à Dieu ou à ses frères, selon le précepte de saint Paul. La vraie communion du corps et du sang du Christ, c'est la lecture et la méditation de sa parole. S'ils mangent le pain en commun, en souvenir du Sauveur, les *buveurs de lait* ne voient là aucun mystère. De même, ce qui, pour eux, fait le mariage, ce n'est pas la cérémonie, mais l'amour et le bon accord des époux. Pour leurs noces, ils se contentent de la bénédiction de leurs parens.

Le culte des *doukhobortses* et des *molokanes* est facile à connaître ; l'origine des deux sectes est obscure. Ces réformés russes semblent procéder indirectement de Luther et de Calvin. Les étrangers, si nombreux en Russie depuis et même avant Pierre le Grand, y apportaient, pour ainsi dire, des semences d'hérésie à la semelle de leurs chaussures. Aux sectes rationalistes nées dans le sud-ouest de l'empire, aux confins de l'Europe, on s'est complu à chercher des antécédens russes ou slaves. Les *molokanes* font remonter leur apparition en Russie jusqu'aux derniers Rurikovitch. Selon quelques historiens, ils auraient pour ancêtres les hérétiques ou libres penseurs moscovites du XVIe siècle, notamment un certain Bachkine, condamné à Moscou en 1555 (1). Ce n'est toutefois qu'au

(1) Kostomarof, *Otetch. Zapiski*, mars 1869. Novitsky, *Doukhobortsy, ikh istoriia i verooutchenie*. Kief, 2e édit. 1882. — Cf. *Vestnik Evropy; Rousskie Ratsionalisty*, février 1881.

XVIIIe siècle que les tendances protestantes prirent corps dans les deux sectes sœurs des *doukhobortses* et des *molokanes*. Le premier apôtre des *athlètes de l'Esprit* semble un ancien soldat ou sous-officier, probablement étranger d'origine, peut-être un prisonnier allemand, qu'on rencontre, vers 1740, dans un village des *slobodes* de l'Ukraine. De l'Ukraine, la nouvelle doctrine passa dans la région de Tambof, où elle fut propagée par un prophète nommé Pobirokhine. C'était, paraît-il, un homme impérieux, violent, à la fois mystique et fanatique, qui gouvernait ses adhérens en despote. Son gendre ou beau-frère (*ziat*) Ouklein, un tailleur de pierre, entra en lutte avec lui et forma une communauté dissidente d'où proviendraient les *molokanes* de Tambof. Cet Ouklein, poussant la doctrine dans le sens du rationalisme, en élimina les élémens mystiques. Avant la fin du XVIIIe siècle, les *molokanes* avaient pénétré jusqu'au Volga et à Moscou.

Ces nouveautés n'échappèrent pas à l'attention du clergé et du gouvernement. Le nom de *molokanes* se rencontre dans un rapport au saint-synode dès 1765. Paul Ier persécuta ces réformés russes pour des motifs plutôt politiques que religieux, leur radicalisme théologique les ayant amenés à une sorte de radicalisme politique. Alexandre Ier se montra plus tolérant envers eux, après avoir fait faire une enquête dans leurs villages par les sénateurs Lopoukhine et Méletsky. Les sectaires, qui, sous Paul Ier, avaient été, en partie, exilés en Sibérie, demandèrent à être réunis dans une contrée nouvelle. On leur assigna des terres, vers 1800, sur les bords de la Molotchna, dans les environs de Mélitopol, au nord de la mer d'Azof. Les *doukhobortses* formèrent là une sorte de république théocratique où, une trentaine d'années avant la naissance de Léon Tolstoï, ils appliquèrent les principes de l'auteur de *Que faire?* et de *Ma Religion*, vivant en frères, du travail de leurs mains, sans police ni tribunaux, sans autre code que l'évangile. Un ancien caporal, du nom de Kapoustine, fut leur législateur, et les gouverna avec ce génie pratique si commun chez les sectaires russes.

A côté des *athlètes de l'Esprit* furent colonisés des *molokanes*, qui se constituèrent en communauté distincte, formant, près des *doukhobortses*, une seconde Salente évangélique. Les adhérens des deux sectes sœurs vécurent là en paix, un demi-siècle, dans le voisinage de Tatars musulmans et de colons allemands anabaptistes, sans querelles de race ou de religion ni avec les Tatars ni avec les Allemands, car, longtemps avant Tolstoï, ils avaient, eux aussi, proclamé la fraternité humaine et condamné toute violence contre des hommes d'un autre sang ou d'une autre foi.

Cet Israël des steppes reçut plusieurs visites, entre autres celle

de l'empereur Alexandre Ier, attiré vers la Molotchna par son penchant pour l'illuminisme. En 1817 ou 1818, des *quakers* d'Angleterre eurent la curiosité de faire connaissance avec ces frères de l'Azof, qu'on leur avait représentés comme des coreligionnaires. Ils se réjouirent d'avoir découvert en Russie une nouvelle Pensylvanie, et discutèrent par interprètes avec les principaux *doukhobortses*, s'émerveillant de leur connaissance de l'Écriture et s'effrayant de la hardiesse de leurs spéculations (1).

Une vingtaine d'années plus tard, en 1843, les bords de la Molotchna furent visités par Haxthausen; mais, déjà, la plupart des *doukhobortses* en avaient été expulsés. La mort de Kapoustine, leur législateur, les avait livrés à l'anarchie, et, en 1841, l'empereur Nicolas avait donné l'ordre de transporter au Caucase tous les hérétiques qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'orthodoxie. Près de 8,000 sectaires des deux dénominations durent ainsi émigrer dans la Transcaucasie. Ils y ont fondé des villages, aujourd'hui encore prospères. Quelques groupes de ces exilés ont poussé jusque dans les dernières conquêtes du tsar. Sur le territoire de Batoum et de Kars, on en comptait, au printemps de 1878, plusieurs milliers vivant de culture et de jardinage. Comme tant d'autres hérétiques, ces *chrétiens spirituels* ont été les pionniers de la colonisation russe.

Les *athlètes de l'Esprit* et les *buveurs de lait* diffèrent par plusieurs points de leur doctrine. La première secte, aujourd'hui la moins importante pour le nombre, est la plus originale par ses croyances. Comme celui de Léon Nikolaïévitch, son rationalisme est tout imprégné de mysticisme. Entre les *doukhobortses* modernes et les *bogomiles* du moyen âge, on a cru retrouver plus d'un trait de ressemblance. Des Russes, jaloux de ne rien devoir à l'Occident, ont même imaginé de secrètes infiltrations de l'hérésie bulgare à l'hérésie russe. L'enseignement des *doukhobortses* semble, malgré ses obscurités, un des plus hardis efforts de la pensée populaire. Dans leur interprétation des dogmes et des mystères, on retrouverait, chez ces rustiques théologiens, plus d'une thèse de tel ou tel philosophe dont le nom même n'est jamais parvenu à leurs oreilles.

Tandis que le *molokane*, d'accord avec les protestans, fonde toute la religion sur la Bible, le *doukhobortse* n'accorde aux saints-livres qu'un rôle secondaire. Il fait une large part à la tradition, appelant l'homme le livre vivant, par opposition à l'Écriture, com-

(1) Voir *the Quakers*, par Cunningham. Edinburg, 1868. Livan f, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. II. Haxthausen, *Studien*, t. I, p. 412.

posée de lettres mortes. Le Christ, dit-il, a, tout le premier, préféré la parole à la plume. La grande originalité des *doukhobortses*, c'est la croyance à la révélation intérieure. Suivant eux, et sur ce point ces *moujiks* se rencontrent avec notre Malebranche, le Verbe divin parle en chaque homme, et cette parole intérieure est le Christ éternel. Ils rejettent la plupart des dogmes, ou ils les entendent d'une manière symbolique, à la façon des modernes hégéliens : ainsi de la trinité, de l'incarnation, de la rédemption, mystères qui se reproduisent dans l'âme de chaque fidèle. Le Christ, affirment-ils, vit, enseigne, souffre, ressuscite dans le chrétien.

Les *doukhobortses* nient le dogme fondamental du christianisme, le péché originel, soutenant que chacun ne répond que de ses fautes. S'ils admettent une tache primitive de la nature humaine, ils la font remonter à la chute des âmes, avant la création du monde ; car, dans leur cosmogonie à demi gnostique, ils croient à la préexistence de l'âme. C'est, à notre connaissance, la seule secte russe qui ait enseigné une sorte de métempsychose. A cet égard, les *athlètes de l'Esprit* sont plus voisins de l'Inde que Tolstoï, dont la doctrine a été, ici-même, taxée de bouddhisme. La croyance à la préexistence des âmes leur a fait attribuer des pratiques aussi barbares que logiques. Comme Haxthausen remarquait la vigueur des *doukhobortses* de la Molotchna : « Rien là d'étonnant, lui dit son guide, ces *athlètes de l'Esprit* mettent à mort les enfans débiles ou contrefaits, sous prétexte que l'âme, image de Dieu, ne doit habiter qu'un corps sain et robuste (1). »

Certains de ces paysans ont poussé leurs spéculations jusqu'à ne plus reconnaître à Dieu qu'une existence subjective et à l'identifier à l'homme. « Dieu, disent-ils, est esprit, il est en nous, nous sommes Dieu (2). » De même que les *christs* ou *khlysty*, les *doukhobortses* s'inclinent dans leurs réunions les uns devant les autres, prétendant adorer ainsi la forme vivante de Dieu, l'homme. Le prophète Pobirokhine, un de leurs chefs du XVIIIe siècle, aurait enseigné que Dieu n'existe pas par lui-même et qu'il est inséparable de l'homme. C'est aux justes, en quelque sorte, de le faire vivre. Ces *moujiks* prononcent ainsi, à leur manière, le *fiat Deus* de certains de nos philosophes. Dieu est l'homme, aiment à répéter les

(1) Haxthausen, *Studien*, I, p. 413.

(2) Cette doctrine se rencontre chez plusieurs sectes russes, entre autres chez une ou deux sectes récentes, rapprochées de Tolstoï par leur répulsion pour toute violence ; ainsi chez les *samoboys* (*autodieux*, *self-gods*), ainsi appelés parce qu'ils aboutissent à la déification de l'homme. Nous l'avons déjà vue percer dans les apothéoses ou les incarnations des *khlysty*. (Voyez la *Revue* du 1er mai.) Nous la retrouverons tout à l'heure dans la religion *divine-humaine* d'un groupe de révolutionnaires.

doukhobortses; la trinité divine, c'est la mémoire, la raison, la volonté. D'accord avec cette conception, ils nient la vie éternelle, le paradis et l'enfer. Le paradis doit se réaliser sur cette terre; il n'y a pas de différence essentielle entre la vie actuelle et la vie future. L'âme humaine, au lieu de passer après la mort dans un autre monde, s'unit à un nouveau corps humain pour mener sur la terre une vie nouvelle. Les *doukhobortses* finissent ainsi par sortir du christianisme. Pour eux, le Christ n'est qu'un homme vertueux. Jésus est fils de Dieu dans le sens où nous nous appelons nous-mêmes fils de Dieu. « Nos vieillards, disent-ils, en savent plus que lui. » Leur notion de l'église est d'accord avec leur théologie. Suivant eux, l'église est la réunion de tous ceux qui marchent dans la lumière et la justice, à quelque religion, à quelque nation qu'ils appartiennent, chrétiens, juifs ou musulmans.

Une pareille doctrine, dans un pareil milieu, ne pouvait recruter beaucoup d'adhérens. Aussi les *doukhobortses* n'ont-ils jamais été bien nombreux. Il en existe à peine quelques milliers aujourd'hui, tandis que les *molokanes* se comptent par centaines de mille. L'enseignement des *athlètes de l'Esprit* était trop abstrait pour faire beaucoup de conquêtes dans un peuple grossier. Le *christianisme spirituel* ne pouvait guère se répandre, chez le *moujik*, que sous une forme plus accessible. De là le succès des *buveurs de lait.* Chez eux, l'idéalisme mystique des *doukhobortses* s'est évaporé; il n'est guère resté que le rationalisme. Les *molokanes* interprètent les livres saints avec non moins de liberté, s'appuyant sur ce que la lettre tue et l'esprit vivifie. Comme ils ont des adhérens en des régions fort éloignées, on distingue parmi eux divers groupes et diverses opinions. Ils ne semblent pas toujours croire à la réalité historique des récits évangéliques; mais, à les entendre, cela importe peu, tout dans l'évangile devant se prendre au figuré.

Ces idées des *doukhobortses* et des *molokanes* sur Dieu et sur les mystères se retrouvent en grande partie au fond de la religion du comte Tolstoï. Entre ces ignorans sectaires et le grand écrivain, ce n'est là pourtant que la moindre ressemblance. Si l'on compare les vues politiques et les théories sociales des *molokanes* avec celles de Tolstoï, on trouve entre les unes et les autres les analogies les plus frappantes. Décrire la doctrine des *buveurs de lait*, c'est, à bien des égards, faire pressentir les rêves du « tolstoïsme. »

Les *molokanes* n'ont pas montré beaucoup plus de respect pour le pouvoir temporel que pour l'autorité spirituelle. Ils ont professé la maxime que les gouvernemens et les lois n'étaient établis que pour les méchans, maxime qui pourrait résumer toute la politique de Tolstoï.

La conception sociale de ces rationalistes aboutit à une sorte de théocratie démocratique. D'après les *molokanes*, l'église et la société civile ne doivent pas être séparées : l'une et l'autre ne font qu'un; encore un principe qui se rencontre virtuellement dans le tolstoïsme. La société civile doit, comme l'église, être constituée sur les principes évangéliques, sur l'amour, l'égalité, la liberté. On retrouve là, en termes presque identiques, la devise de la révolution, avec cette différence capitale que le premier terme est l'amour et que le point de départ est Dieu. « Le Seigneur est Esprit, dit le *molokane*, d'après saint Paul (II, Corinthiens, III, 17), et là où est l'Esprit du Seigneur est la liberté. » Le vrai chrétien doit être libre de toutes les lois et obligations humaines. Les autorités terrestres ont beau avoir été établies par Dieu, elles ne l'ont été que pour les fils du siècle, car le Seigneur a dit des chrétiens : « Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. » (Saint Jean, XVII, 14.) Les lois des hommes ne sont point faites pour les justes; au lieu d'obéir à ces lois changeantes, le vrai chrétien doit obéir à la loi éternelle écrite par Dieu sur la table de notre cœur. C'est là encore un principe cher au comte Léon Tolstoï. La grande différence entre ces *moujiks* presque illettrés et l'illustre romancier, c'est que, chez ce dernier, ces maximes mystico-révolutionnaires restent théoriques, tandis que plus d'un *buveur de lait* a, pour les mettre en pratique, bravé la prison et l'exil.

Les *mololokanes* arrivaient ainsi au mépris des autorités et de la loi positive. Leur radicalisme théologique concluait, l'Écriture en main, au radicalisme politique. Comme les *quakers* et les frères moraves, avec lesquels ils ont plus d'un trait de ressemblance, *molokanes* et *doukhobortses* ont une répugnance religieuse pour le serment et pour la guerre, prenant à la lettre les passages de l'évangile qui défendent de jurer et de tirer l'épée. Bien plus, certains d'entre eux se sont refusés au paiement des taxes en même temps qu'au service militaire. Le Christ a bien dit : « Rendez à César ce qui est à César; » mais les chrétiens spirituels, qui n'appartiennent qu'à Dieu, ne doivent rien à César.

D'accord avec ces maximes, plusieurs ont essayé de se soustraire aux impôts aussi bien qu'au service militaire, mais leur résistance a été sévèrement réprimée par l'empereur Nicolas. Beaucoup ont été knoutés et déportés ; d'autres, selon une méthode plus d'une fois adoptée par l'autocratie, furent enfermés comme aliénés dans des maisons de fous. Depuis lors, les buveurs de lait ont dû se résigner à subir la loi commune. De même que l'extrême gauche du *raskol*, il leur a fallu en venir à des compromis. C'est ainsi que les *molokanes* du Don admettent qu'on peut être soldat et se battre pour

la défense de la patrie. D'autres ont montré une telle obstination à ne pas porter les armes que le gouvernement a dû ne les employer que dans les ambulances et les services auxiliaires. Se soumettent-ils, dans la pratique, aux lois et aux autorités, les *molokanes* les nient souvent encore en théorie. Non contens de ne pas reconnaître l'empereur comme l'oint du Seigneur, ils contestent l'utilité de l'institution monarchique, s'appuyant sur les objections de Samuel contre la royauté de Saül. Avec le pouvoir impérial, ils rejettent les distinctions de classe, les grades et les titres, comme contraires à l'Évangile (1). Si, en dépit de ces maximes révolutionnaires, ils vivent paisiblement sous l'autorité des pouvoirs qu'ils nient en droit, on les a soupçonnés de ne se résigner à l'obéissance que par nécessité, jusqu'au moment où les vrais chrétiens seront assez forts pour secouer le joug des enfans du siècle et établir le règne des saints.

Comme la plupart des sectaires russes, les *molokanes* ont des ambitions apocalyptiques. Leur rationalisme ne les a pas défendus des espérances millénaires. Ils ont, eux aussi, leurs songes de prochaine rénovation de la terre ; ils attendent, sous le nom d'empire de l'Ararat, le règne universel de la justice et de l'égalité. De même que Léon Tolstoï, beaucoup d'entre eux semblent croire que, pour construire ici-bas la Jérusalem céleste, il n'est pas besoin que le signal en soit donné par la trompette de l'archange. Les hommes n'ont qu'à s'entendre pour vivre en frères, et la cité de Dieu surgira d'elle-même parmi eux.

Aux *buveurs de lait* se rattache un groupe de sectaires qui n'ont pas voulu attendre l'établissement de l'empire de l'Ararat pour mettre en pratique leurs rêves de transformation sociale. Comme ils prêchaient la communauté des biens, ils ont été appelés *obchtchic*, ce qu'on ne saurait guère traduire que par *communistes*. A leur tête était un certain Popof, qui commença son apostolat, vers 1825, en distribuant ses biens aux pauvres. Des villages entiers du gouvernement de Samara adoptèrent cette doctrine, moins dure sans doute à des oreilles russes qu'à des oreilles françaises. L'enseignement de Popof était directement inspiré de l'Évangile et des Actes. En mettant leurs biens en commun, ses prosélytes prétendaient imiter les premiers chrétiens déposant leurs richesses au pied des apôtres. Pour couper court à cette singulière propagande, le gouvernement transporta Popof, avec ses principaux adhérens, au-delà du Caucase. Le prophète parvint, après des années de misère, à constituer autour de lui une nouvelle communauté. Cela lui valut d'être de nouveau déporté, cette fois dans les déserts de la Sibérie orien-

(1) Kostomarof, *Otetch. Zapiski*, mars 1869.

tale. Il vivait encore, assure-t-on, dans la région de l'Iénisséï, en 1867. Un village de la Transcaucasie, Nikolaïevka, continue à être habité par ses disciples; mais ces *communistes* ont cessé de mériter ce titre. Las de la servitude inhérente au régime de la communauté, ils ont liquidé leur pieux phalanstère et partagé leurs biens entre les diverses familles. De leur ancienne organisation, ils n'ont guère conservé qu'un magasin communal, où chaque ménage doit verser, au profit des indigens, la dixième partie de ses récoltes. Même après ce retour au tien et au mien, les adhérens de Popof pourraient se vanter d'avoir réalisé dans leur village la commune fraternelle rêvée par l'auteur de *Guerre et Paix*.

II.

Entre la doctrine des *doukhobortsés* ou des *molokanes* et la religion prêchée par Léon Tolstoï, il y a de multiples analogies : il n'y a pas d'emprunt direct. Il en est tout autrement d'un sectaire contemporain, Soutaïef. Tolstoï l'a connu, il l'a interrogé sur le salut de la société. Soutaïef n'est pas seulement une sorte de Tolstoï rustique; le *tolstoïsme* n'est, à bien des égards, qu'un développement du *soutaïévisme*.

De tous les sectaires du dernier quart de siècle, le plus curieux est peut-être Soutaïef. C'est un des mieux connus et l'un des plus dignes de l'être, n'eût-il pas été le maître ou l'inspirateur de Léon Tolstoï. Soutaïef est un *moujik* du gouvernement de Tver. Il peut servir de type à tous ces paysans du Nord qui cherchent solitairement la vérité dans les Évangiles. Ils se font leur religion d'après le livre sacré, et ils savent à peine lire. Chacun des versets, qu'ils déchiffrant péniblement, un à un, prend pour eux une importance singulière; à chaque page, ils croient découvrir une vérité nouvelle, inconnue des hommes. Soutaïef était marié qu'il ignorait encore l'alphabet. Travaillant à Pétersbourg, l'hiver, comme tailleur de pierre, il apprit à lire presque seul pour chercher dans l'évangile la « vraie foi. » Un jour, en 1880, *le Messager de Tver* annonça l'apparition d'une nouvelle secte, les *soutaïevtsy*. Comme les *stundistes* du Midi, les disciples de Soutaïef rejetaient, disait-on, les sacremens; mais, à l'inverse des baptistes russes, ces paysans du Nord n'avaient eu aucun contact avec des colons protestans. Chez eux, rien que de russe et de spontané (1).

(1) Sur Soutaïef, voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1883, une étude de M. E.-M. de Vogüé, d'après M. Prougavine. M. Prougavine est allé étudier Soutaïef au village de Chévérino, et il a raconté au public ses entretiens avec le sectaire. (*Rousskaïa Mysl*, octobre et décembre 1881, janvier 1882.)

Soutaïef, au dire du prêtre de sa paroisse, était le paysan le plus pieux, le plus assidu aux offices. Quand il se mit en révolte contre son pasteur, il avait cinquante ans passés. Une contestation sur le casuel, pour l'enterrement d'un de ses petits-fils, détermina la rupture. Comme on lui demandait pourquoi il ne fréquentait plus l'église, « parce que, répondit-il, on n'en revient pas meilleur et parce que tout s'y paie. — Puis, ajoutait le paysan, j'ai l'église en moi. » Toute sa doctrine découle de cette maxime également chère aux mystiques et aux rationalistes du peuple. Le pope de son village le fit en vain admonester par un archiprêtre. Soutaïef et ses proches, l'évangile à la main, discutèrent avec l'ecclésiastique : « Nous sommes des créatures nouvelles, disaient-ils, des créatures régénérées. Nous étions dans l'erreur ; maintenant, nous savons. » On leur envoya le chef de la police ; ils s'en débarrassèrent avec un billet de 10 roubles. Comme on lui reprochait de former une secte : « Nous ne formons pas de secte, répliqua Soutaïef, nous voulons seulement être de vrais chrétiens. — Et en quoi consiste le vrai christianisme ? — Dans l'amour. » Sa religion est tout entière dans ce mot. Pour lui, toute la loi est dans l'exercice de la charité. Ce que ce *moujik* a en vue, c'est « une vie nouvelle, c'est l'organisation de la vie chrétienne. »

Le paysan de Tver fait bon marché des austérités ascétiques aussi bien que des aspirations mystiques. Toute la doctrine de cet idéaliste est tournée vers la vie pratique. En cela il est bien Russe. C'est la vie qu'il veut transformer par la charité, comptant sur l'évangile pour ramener parmi les hommes la paix et la justice. Quand M. Prougavine lui demande : « Qu'est-ce que la vérité ? — La vérité, répond Soutaïef, c'est l'amour dans la vie commune. » Ici encore, il est bien de son pays ; ce qui le préoccupe, ce n'est pas son salut, c'est le bien de ses frères et le salut de la société. Toute la religion se réduit pour lui à la pratique de la justice ; il n'y a d'utile et de sacré que ce qui apprend à l'homme à mieux vivre. S'il tient les rites et les sacremens pour superflus, c'est qu'il n'a pas remarqué que les hommes en devinssent plus vertueux. Aussi repousse-t-il obstinément le ministère du prêtre. Un petit-fils lui naît, il refuse de le laisser baptiser ; un autre meurt, il veut l'enterrer dans son jardin, sous prétexte que toute terre est sainte ; et comme on le lui défend, il cache le cadavre sous son plancher. Il marie sa fille lui-même, et, quand on lui dit : « Tu ne reconnais pas le mariage ? — Ce que je ne reconnais pas, réplique-t-il, c'est le mariage menteur. Si je me bats ou me querelle avec ma femme, il n'y a pas de mariage, parce qu'il n'y a pas d'amour. » En mariant ses enfans, il se contente de leur recommander de vivre selon la

loi divine et de traiter tous leurs semblables comme des frères et des sœurs.

Tel est l'évangile de ce simple d'esprit, et, avec la double logique de la foi et de l'ignorance, il tire naïvement de ce principe d'amour des conséquences subversives de l'état et de la société. Il prétend, ce tailleur de pierre, réformer le monde en commençant par son village. Pour lui, c'est même là l'essentiel, car, naturellement, il est, lui aussi, millénaire à sa façon. Comme tous ces lecteurs solitaires du Nouveau-Testament, il a, durant les longues veillées d'hiver, peiné sur l'Apocalypse. Il attend la nouvelle Jérusalem : il en prépare l'avènement. Son apostolat n'a qu'un but : établir le règne de Dieu sur cette pauvre terre souillée par le vice et la misère. Dans l'autre vie ce croyant n'a qu'une foi incertaine. « Ce qu'il y a là-bas, s'écrie-t-il en montrant le ciel, je l'ignore. Je ne suis pas allé dans l'autre monde ; peut-être n'y a-t-il là que des tenèbres. » Aussi répète-t-il : « Il faut que le royaume de Dieu arrive ici-bas. »

Comment le réaliser, ce royaume de Dieu ? Pour un *moujik*, cela est simple : il n'y a qu'à établir la communauté, à supprimer la propriété, qui engendre l'envie, le vol, la haine. C'est le communisme par horreur du péché : la communauté détruira l'égoïsme. Les seigneurs, les riches doivent « restituer la terre. » Ils le feront d'eux-mêmes, quand on les aura convaincus ; car l'apôtre ne veut violenter aucun de ses frères : on ne force personne dans le royaume de Dieu. Pour opérer la grande révolution, il ne faut qu'un peu de lumière à l'esprit, un peu d'amour au cœur. De même que la propriété, Soutaïef réprouve le commerce et l'argent démoralisateur. Il avait 1,500 roubles d'économies, il les a distribués aux pauvres ; il avait de créances, il les a brûlées.

Avec la propriété et l'argent disparaissent les tribunaux devenus inutiles; puis les collecteurs de taxe et les fonctionnaires qui vivent aux dépens du peuple ; puis l'armée, car la guerre est supprimée, tous les hommes étant frères. Quand le *starchine* de sa commune vient exiger ses contributions, Soutaïef répond par des citations de l'Écriture. Le *starchine* se paie en saisissant une des vaches du contribuable récalcitrant. Traduit devant les tribunaux, le réformateur oppose aux lois des hommes la parole de Dieu. De même pour l'armée. Le dernier de ses fils, Ivan, est appelé au service : on lui ordonne de prêter serment ; le jeune conscrit allègue qu'il est défendu de jurer ; on lui commande de prendre un fusil, il refuse disant : « Il est écrit : tu ne tueras pas. — Imbécile ! lui objecte un chef bon enfant, il n'y a pas de guerre ; ton temps se passera à la caserne. » Tous les raisonnemens n'y font rien. On jette l'insoumis en prison ; on le met au pain et à l'eau ; il repousse toute

nourriture. Au bout de trois jours, pour ne pas le laisser mourir de faim, il fallut le tirer du cachot. On l'envoya à Schlusselbourg, dans une compagnie de discipline. Un des soldats de l'escorte du réfractaire, touché de ses discours, se convertit. N'est-ce pas là des traits dignes des Actes des martyrs? C'est que, à tant de siècles de distance, sujets du tsar ou sujets de César, c'est presque mêmes esprits et mêmes âmes.

Religion ou politique, toutes ces conceptions du paysan de Chevelino, nous les retrouverons, presque trait pour trait, chez le comte Tolstoï. Ce qu'enseigne le romancier, le *moujik* le met en pratique. Sur l'état et le gouvernement, un Soutaïef ne saurait avoir que des idées confuses. Sa politique est bien russe, inspirée à la fois de notions enfantines et de notions théologiques. Pour lui, il y a dans l'autorité les bons et les mauvais. Les mauvais, ce sont les fonctionnaires qu'il connaît, les *tchinovniks* de tout ordre qui levent les impôts et mettent en prison. Les bons, c'est le tsar qu'on ne voit pas, le tsar qui trône au loin. « Si le tsar savait ! » dit Soutaïef avec la foule de ses pareils. Un jour, il part pour Pétersbourg ; il veut « avertir le tsar. » Peine perdue, on ne le laisse pas approcher. L'infortuné réformateur est contraint de revenir à son village, s'accusant d'avoir péché par manque de persévérance. Soutaïef n'a que quelques centaines d'adeptes ; mais ils sont des milliers, les paysans qui, sans avoir le courage de l'appliquer, sympathisent avec sa doctrine : ils sont légions, les prophètes inconnus qui vont prêchant au fond du peuple un semblable évangile.

III.

Les simples, les primitifs ne sont pas les seuls tourmentés du besoin d'une rénovation religieuse. Il se rencontre aussi dans les classes supérieures, parmi les civilisés et les raffinés, des âmes affamées de vérité et dégoûtées de la fadeur des mets traditionnels que leur sert en ces lourds plats d'or le clergé officiel. Le cas du comte Léon Tolstoï n'est pas, dans son monde, un phénomène isolé. Sous ce rapport, la fin du XIXe siècle en a rappelé le commencement. Comme au temps de Mme de Krüdner et de Speranskiy, la société pétersbourgeoise, à demi détachée de l'orthodoxie, semble parfois « possédée du besoin de croire à côté (1). » Et, de même que les contemporains d'Alexandre Ier se nourrissaient de Saint-Martin et de Swedenborg, c'est, le plus souvent encore, de l'étranger que les délicats font venir leur pâture spirituelle.

(1) M. E.-M. de Vogüé, *le Roman russe*, p. 31.

Le beau monde de Pétersbourg a, sur la fin du règne d'Alexandre II, donné un pendant à la *stunda* des *moujiks* du Midi. C'est ce qu'on pourrait appeler le *stundisme* des salons (1). Dans la résidence impériale, le remueur des âmes ne pouvait être un simple pasteur ou un vulgaire coloniste allemand. Un monde aussi blasé voulait un autre prophète. La parole de Dieu lui fut apportée par un lord anglais. C'était, chez lord Radstock, une vocation : il avait commencé son apostolat dès le collège d'Eton : il l'avait continué dans l'armée de la reine. Il s'était même à son passage fait entendre dans quelques maisons de Paris. C'est à Pétersbourg que ce missionnaire de qualité devait récolter la plus ample moisson. Il y fut vite à la mode : ses familières homélies faisaient concurrence aux séances des spirites fort en vogue au même moment. Il prêchait dans les salons, au *five o'clock tea*, comme les prophètes populaires autour du *samovar*, dans les tavernes. C'était, d'habitude, en français, que lord Radstock instruisait les dames russes. Les sceptiques avaient beau jeu à railler le « lord apôtre (2). » Pour tomber sur le trépied des salons, la semence évangélique n'en levait pas moins.

Lord Radstock trouva un précieux auxiliaire dans un propriétaire russe, riche, élégant, renommé en sa jeunesse comme valseur, M. Pachkof. Une de ses anciennes danseuses me racontait qu'il avait un soir entrepris de la catéchiser durant une mazurka. A M. Pachkof se joignirent d'autres gentilshommes, notamment le comte Korff, puis un ancien ministre, le comte Alexis Bobrynsky.

Il serait inexact de ne voir dans le *pachkovisme* ou *radstockisme* qu'une espèce de la mode. Lord Radstock était apparu à Pétersbourg en 1878 et 1879, à une heure troublée, au début de la crise « nihiliste, » alors que nombre d'âmes d'élite cherchaient autour d'elles un consolateur ou un guide. Ni lord Radstock ni M. Pachkof ne prétendaient inventer une doctrine. Ils évitaient les controverses dogmatiques, se bornant à commenter l'évangile. Une des causes du succès de cette sorte de *revival* mondain, c'est qu'il répondait à un besoin spirituel naguère encore trop négligé du clergé orthodoxe. Les prêtres délaissant la prédication, les laïques prêchaient à leur place.

Les *pachkovites* ne sortent pas de l'église ; ils montrent combien, sous l'autorité doctrinale, il y a de liberté pratique dans les murs de cette vieille église. En fait, l'enseignement de ces évangéliques orthodoxes a une teinte protestante, calviniste ; il repose sur

(1) Le *Stundisme* (de l'allemand *Stunden*, *Heures*) est une secte récente, à tendances protestantes, née dans les campagnes de la Nouvelle-Russie au contact des colons allemands, luthériens ou anabaptistes.

(2) *Lord Apostol*, titre d'un roman satirique du prince Meschtchersky.

la justification par la foi, ce qui les sépare des sectaires tels que Soutaïef, qui font consister toute la religion dans les œuvres. Les *radstockites* croient avoir l'assurance d'être sauvés quand ils se sentent en union intime avec le Sauveur. « Avez-vous Christ? demandait lord Radstock à chacun de ses auditeurs ; cherchez et vous trouverez. » Tandis que le lord anglais ne pouvait s'adresser qu'aux gens du monde, M. Pachkof a étendu son apostolat aux gens du peuple. Il recueillait, dans son hôtel de Pétersbourg, des personnes de toute condition, auxquelles ses amis et lui enseignaient à « chercher Christ. » C'était un phénomène nouveau en Russie que cette parole distribuée à la fois aux hommes du commun et aux hommes cultivés, si peu habitués d'ordinaire à se voir servir les mêmes alimens intellectuels. Des assemblées du même genre avaient lieu à Moscou, à Kazan et en d'autres villes, sous le patronage de dames qui se plaisaient à faire asseoir, dans leurs salons, les valets derrière les maîtres. Il ne suffisait pas à M. Pachkof d'évangéliser de sa bouche les ouvriers et les paysans, il faisait traduire pour eux de ces *tracts* chers aux piétistes anglais. Traités et sermons étaient répandus gratuitement par milliers d'exemplaires. M. Pachkof devint rapidement populaire parmi les dissidens. Les sectaires de passage dans la capitale allaient le voir. Les fils de Soutaïef expédiaient de Pétersbourg à leur père les brochures *pachkovites*. M. Prougavine en a rencontré au Caucase, dans l'Oural, en Sibérie.

Tant que le *radstockisme* était resté confiné dans les classes privilégiées, le gouvernement ne s'en était guère inquiété ; s'il est une liberté en Russie, c'est la liberté des salons. Il en fut autrement lorsque des corsages décolletés et des habits noirs la propagande passa à l'*armiak* et au *touloup*. Le peuple, avec sa logique naturelle, ne gardait pas toujours, vis-à-vis de l'église et du clergé, la déférence de bon goût que continuaient à leur témoigner des esprits dressés aux compromis de la vie mondaine. Il arriva, me racontait un de mes amis, que des paysans, qui avaient entendu M. Pachkof parler sur l'inutilité des cérémonies et des observances, n'eurent rien de plus pressé, en rentrant dans leur *izba*, que de jeter par la fenêtre leurs saintes images. Le gouvernement impérial ne tarda pas à prendre des mesures contre les aristocrates prédicateurs. M. Pachkof fut expulsé de Pétersbourg ; interné d'abord dans ses terres, il fut ensuite invité à voyager à l'étranger. Le comte Korf dut également quitter la capitale. La société de propagande, fondée par ces messieurs, a été dissoute en 1884 ; leur organe, la *Feuille évangélique du dimanche*, a été supprimé.

Le haut procureur du saint-synode, M. Pobédonostsef, n'a pas

traité ces apôtres en gants blancs avec beaucoup plus de ménagemens que les prophètes en peau de mouton. « Jusque dans la haute société, disaient ses rapports annuels, il s'est rencontré des insensés qui ont abandonné la foi de leurs pères pour des doctrines absurdes apportées par des sectaires de passage. » Non content de leur reprocher de troubler la foi des simples, M. Pobédonostsef les accusait de prêter un appui moral et matériel aux sectes du peuple, notamment aux *stundistes*. Le beau monde tient rarement, en Russie, contre la défaveur officielle. Le *pachkovisme* des salons est déjà en décadence. Les rigueurs du pouvoir ne semblent pas cependant avoir entièrement arrêté la propagande évangélique, en province du moins. En 1886, par exemple, le tribunal de Novgorod condamnait à la prison deux hommes coupables d'avoir prêché « l'hérésie de Pachkof. » L'année suivante, on signalait, dans la même région, un nouvel apôtre de la même doctrine (1). Le haut procureur se plaint, dans ses comptes-rendus, du prosélytisme de certains propriétaires (2). Quand la vigilance du laïque berger, préposé à la garde des âmes russes, écarterait du bercail tous les loups déguisés en brebis, nombreuses resteraient les ouailles infectées d'une sorte de protestantisme inconscient. Lord Radstock ne fût pas venu édifier l'aristocratie pétersbourgeoise que l'évangélisme à demi mystique, à demi rationaliste n'en eût guère été moins fréquent chez les orthodoxes du peuple ou du monde qui allument une lampe au-dessus des images saintes (3).

IV.

La parole de vie qu'appellent, des salons comme de l'*izba*, les affamés de justice et de vérité, est-ce à des étrangers de l'apporter à la sainte Russie? N'est-ce pas plutôt à des fils de sa chair? et, entre tous, qui en semblait plus capable qu'un de ses grands écrivains, qu'un Dostoïevsky ou un Tolstoï, un de ces magiques évocateurs d'âmes qui ont su fondre en eux-mêmes l'homme du peuple et l'homme civilisé, et exprimer tous les troubles et les tourmens de

(1) *Vestnik Evropy*, juin 1886, février 1887. Cf. mars 1888.

(2) Ainsi, dans le compte-rendu pour 1885, M. Pobedonostsef imputait l'apparition du *pachkovisme* dans le gouvernement de Voronège à la propagande de la veuve d'un général, Mme Tcherkof.

(3) Le *radstockisme* n'est pas le seul emprunt récent de la société russe à l'étranger On peut encore mentionner un petit groupe d'*irwingites*, avec leur bizarre hiérarchie d'apôtres, de prophètes, de pasteurs, d'évangélistes. La doctrine d'Éd. Irwing, née en Angleterre vers 1830, a été introduite à Pétersbourg par le docteur Dietmann. Ses adhérens ont un oratoire rue Serguievskaïa. On cite, parmi eux, la princesse D. K., sœur du gouverneur-général du Caucase.

la pensée russe? La révélation attendue, Dostoïevsky et Tolstoï ont l'un et l'autre essayé de la proférer; et tous deux ont, à leur manière, annoncé le même message d'amour. La foi vive de Dostoïevsky s'est épanchée en une sorte de mysticisme humanitaire d'une chaleur contagieuse, mais trop vague pour qu'on en puisse tirer un corps de doctrine. Il en est autrement de Tolstoï. Moins modeste ou plus naïf, il n'a pas craint de nous donner le code du nouveau christianisme. A ce titre, il a sa place dans la galerie des sectaires contemporains, entre le tailleur de pierre Soutaïef et le cordonnier Tikhonof, l'apôtre des *soupireurs* de Kalouga.

A vrai dire, le grand écrivain est, lui aussi, un primitif. C'est, en quelque façon, un *molokane* ou un Soutaïef qui a passé par l'université. Il connaît l'art, les littératures, les sciences de l'Occident; mais tout cela n'a point entamé son âme russe. Dans la sphère religieuse comme dans le domaine social, le grand écrivain est presque aussi ingénu qu'un Soutaïef. Lui aussi croit que la parole de salut, le talisman sacré qui doit guérir les plaies de l'humanité est encore à découvrir; et, pour le trouver, il lui semble qu'il n'y a qu'à prendre l'évangile et à bien lire. Lui aussi, en matière théologique ou économique, est un autodidacte, cherchant solitairement la vérité dans la nuit, à la lueur de sa lampe de pétrole. S'il n'ignore pas ce qu'ont fait les autres avant lui, il l'oublie volontiers. Peu lui importe que le monde déjà vieux ait peiné des siècles sur le saint livre et sur les éternelles énigmes; il a le goût du Russe pour la table rase. Il prétend tout apprendre par ses propres lumières, et se persuade aisément que tout est encore à trouver. Tolstoï s'étonne, un moment, d'avoir vu le premier ce que des millions de chrétiens avaient cherché avant lui; mais cela ne le fait pas douter de sa découverte. Il a la confiance de l'adolescent ou de l'homme du peuple qui croit qu'on peut tout découvrir et tout résoudre. Il se fait sa religion, *Ma Religion*, comme il dit; et comment la fait-il? — comme les réformateurs populaires.

C'est même méthode, mêmes procédés. Il ouvre l'évangile, et il l'interroge comme un livre nouveau tombé du ciel hier, y apercevant des vérités inconnues, des sens cachés. De même que Soutaïef, il a une cinquantaine d'années quand il s'avise de demander au vieux livre la véritable doctrine du Christ. La grande différence, c'est que, au lieu de se contenter des versions russe ou slavonne, il recourt à l'original, au texte grec. Il se souvient de ses études classiques, il s'aide des meilleurs dictionnaires; mais tout cet appareil scientifique ne change en réalité ni les procédés ni les résultats de son exégèse. Comme ses aînés du peuple, il suit le texte sacré verset par verset. Son interprétation est le plus souvent litté-

rale, et son érudition, parfois ingénieuse, lui sert uniquement à démontrer que le sens littéral est le seul acceptable. Peu lui importe que le christianisme, ainsi compris, cesse d'être la grande religion à la portée de tous, pour devenir une sorte de règle ascétique pratiquée par quelques élus. Le christianisme, tel que l'enseigne l'église, n'a pas transfiguré l'humanité; cela seul suffirait à condamner l'église; car, avec ses frères du peuple, ce que Tolstoï exige de l'évangile, ce n'est rien moins que la transformation radicale des sociétés humaines.

Tolstoï n'a pas toujours été religieux, ou il l'a été longtemps à son insu. Il avait seize ans quand un de ses camarades lui annonça que, au collège, on avait découvert qu'il n'y avait pas de Dieu. « Pendant trente-cinq années de ma vie, nous dit-il, j'ai été nihiliste dans l'exacte acception du mot, un homme qui ne croit à rien. » Comment s'est-il converti? Il l'a raconté dans sa *Confession* : ses romans seuls nous l'auraient laissé deviner. Pierre Bezouchof et Lévine nous ont fait assister à ses doutes et à ses luttes, en nous laissant pressentir d'où lui viendraient la paix et la lumière. Le pessimisme a été pour Tolstoï le fruit amer du nihilisme. L'idée de la mort l'obsédait : l'ombre de la mort se projetait pour lui sur toutes les joies de la vie. Comme Lévine, il a songé à se tuer. D'où lui est venu le salut? De là où il était venu à ses incarnations romanesques, du *moujik*.

Tolstoï avait remarqué que le mystère de la vie semble plus obscur aux gens du monde qu'aux gens du peuple. L'énigme qui tourmente l'homme instruit n'existe pas pour des millions de créatures humaines. Elles en ont trouvé le mot sans effort, sans l'avoir cherché. L'évangile ne l'a-t-il pas dit : « Il a été caché aux sages ce qui a été révélé aux enfans et aux simples. » Ce que nulle science n'eut pu lui apprendre, « le sens de la vie et de la mort, » une vieille paysanne, sa nourrice, le savait; elle avait la foi et ne connaissait aucun doute. Telle est l'idée maîtresse de Léon Nikolaïévitch, idée encore bien russe. Pour comprendre la vie, il n'y a qu'à se mettre à l'école des simples. Pareil à ses héros, Tolstoï a pris pour initiateur un *moujik*. Il a, comme eux, rencontré son paysan révélateur. Mais en revenant à la religion, Tolstoï ne revient pas à l'orthodoxie; et, en cela encore, il est l'élève de nombre de paysans. Le secret de la vie est tombé des lèvres de Jésus, mais l'église, dépositaire de sa parole, l'a dénaturée. Le christianisme du Christ a disparu sous les menteurs commentaires de ses interprètes officiels; il était plus difficile à retrouver que si l'évangile ne nous fut parvenu qu'à demi effacé ou brûlé, parmi ces manuscrits de Pompéi réduits en cendres.

Qu'a-t-il donc découvert, ce Sarmate, que ni Grec, ni Latin, ni Germain n'aient aperçu avant lui? Il a découvert la morale évangélique enfouie, depuis quinze cents ans, sous l'amas des compromis mondains. Il a lu le Sermon sur la montagne, et il a vu que le fondement de la foi chrétienne, c'est de ne pas résister aux méchans. Ces conseils de perfection, d'une sublimité déconcertante pour la nature humaine, Rome et Byzance n'osaient en recommander la mise en pratique qu'à l'ombre des cloîtres, aux exilés volontaires du siècle; le Russe l'impose à chaque chrétien. C'est en eux qu'il fait consister tout le christianisme. La clé de la doctrine est la parole de saint Matthieu : « Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil, dent pour dent; et moi je vous dis de ne point résister au mal qu'on veut vous faire (1). » Ne pas résister aux méchans, tel est le « pivot » de l'enseignement de Jésus, « le centre » de sa doctrine. Tendre l'autre joue, voilà le précepte essentiel, la règle positive prescrite par le Maître. Après cela est-il possible de se dire chrétien, et d'avoir une police et des prisons? Est-il possible de confesser Jésus-Christ et, en même temps, de « travailler, avec préméditation, à l'organisation de la propriété, des tribunaux, de l'état, des armées? d'organiser, en un mot, une existence contraire à la doctrine de Jésus (2)? »

Jésus a dit : « Ne jugez pas ; » et Tolstoï, appuyé sur le texte grec, prouve que cette prohibition ne peut avoir qu'un sens : n'ayez pas de tribunaux. Jésus a dit : « Ne tuez pas; » et cela ne peut s'entendre que d'une manière : n'ayez pas d'armée, ne faites point la guerre. Jésus a dit : « Ne jurez pas; » et cela signifie : ne prêtez serment ni aux tribunaux ni au tsar. Et ainsi de suite de tous les conseils évangéliques érigés en préceptes absolus, en nouveau décalogue imposé aux peuples non moins qu'aux individus. Le mystérieux parrain du *Filleul* lui apprend qu'on ne détruit pas le mal dans le monde par la justice, par la prison ou l'échafaud; que le mal se multiplie par le mal; que plus les hommes le poursuivent, plus ils l'accroissent. *Ivan l'imbécile* nous fait voir qu'une nation qui ne se défend pas n'a rien à craindre de ses voisins. Pour désarmer les envahisseurs, le peuple envahi n'a qu'à tout leur livrer. Que le Russe se tienne en paix, ni le Turc ni l'Allemand ne le molesteront.

L'évangile ainsi entendu est la négation de l'état, de la société,

(1) Saint Matthieu, ch. v, 38-39.

(2) Tolstoï, *Ma Religion*. Cette propension à prendre à la lettre les conseils du Christ est ancienne sur la terre slave. A en croire la *Chronique de Nestor*, Vladimir, le Clovis russe, répugnait, après sa conversion, à faire justice des brigands : « J'ai peur de pécher, » répondait-il aux évêques.

de la civilisation. Tolstoï n'en a cure. Il ne porte guère plus d'intérêt à l'état que le *raskolnik*, qui voit dans l'état le royaume de l'enfer. En vrai Russe et en Vieux-Russe, il ne recule devant aucune conséquence de sa doctrine. Pour l'auteur de *Ma Religion*, église, état, culture, science, ne sont que des idoles creuses, condamnées par Jésus, par les prophètes et tous les vrais sages, « comme le mal, comme la source de perdition. » Il croit, à sa façon, au règne de Satan. Il veut, lui aussi, détruire cette société maudite et renouveler la face de la terre. Pour cela, il suffit d'appliquer les préceptes évangéliques. Les hommes n'ont qu'à vivre en frères : ils réaliseront ici-bas le royaume de Dieu qui n'est que la paix parmi les hommes.

Sont-ce là des idées nouvelles sur la terre russe? Ne reconnaissons-nous point, dans l'enseignement du grand écrivain, ce que nous avons maintes fois rencontré chez d'obscurs réformateurs de village? N'est-ce point, par exemple, ce que balbutiaient, à leur manière, *molokanes* ou *doukhobortses*, ce qu'ils ont essayé de réaliser dans leurs colonies de la Molotchna? Ne prétendaient-ils pas, eux aussi, établir ici-bas le règne de Dieu en fondant la fraternité et l'égalité? N'ont-ils pas, longtemps avant Tolstoï, prohibé le serment et déclaré que les enfans de Dieu n'avaient que faire des tribunaux et des lois humaines? N'avaient-ils pas déjà condamné la guerre et l'état militaire, d'accord en cela avec des chrétiens de tout temps et de tout pays, des *quakers* anglais aux *mennonites* allemands? Car il y a bien des vieilleries dans toutes ces nouveautés; s'il est quelque chose de propre à Tolstoï, ce n'est guère que l'accent de tendresse de sa charité. Et cette tendresse même se retrouve chez nombre de ses émules du peuple. Des *moujiks* ont prêché avant lui que tout le christianisme était dans l'amour. Pour savoir « ce qui fait vivre les hommes, » Soutaïef n'a pas attendu la révélation du prophète d'Iasnaïa-Poliana. Entre le paysan de Tver et l'ancien seigneur, la ressemblance est grande. C'est au fond même doctrine, et si l'un a emprunté à l'autre, ce n'est pas le paysan.

Tolstoï a vu Soutaïef; il l'a consulté sur les maux du peuple; il a appris de lui le secret d'être utile aux misérables (1). Singulière rencontre que celle du *moujik* inculte et de l'aristocratique écrivain, dans le pays du monde où il y a le plus d'intervalle entre les deux extrémités de la société! Tolstoï ne l'a point caché : celui des deux qui a le plus reçu, c'est lui; et que pourrait, d'ailleurs, un homme du monde enseigner à un homme du peuple? Ce que le gentilhomme civilisé formulait dans son cabinet en belles maximes, le tailleur de

(1) *Que faire?* p. 185.

pierre l'avait déjà mis en pratique. La vie plus encore que la parole de Soutaïef a été, pour Tolstoï, une révélation. Il savait que le fils de Soutaïef s'était laissé mettre au cachot plutôt que de porter un fusil et de prêter serment. Il savait que Soutaïef ne souffrait ni clôture ni serrure, qu'il laissait ses granges et ses armoires ouvertes, et que, lorsqu'on le volait, son premier soin était de mettre ses voleurs en liberté. Soutaïef a été le maître; Tolstoï, le disciple, l'évangéliste ou le docteur qui tient la plume et expose la doctrine : il a été le Platon du rustique Socrate.

Autre ressemblance entre Tolstoï et maints apôtres du peuple. Pour prendre à la lettre le Sermon sur la montagne, Tolstoï, comme Soutaïef, comme les *molokanes*, n'en est pas moins rationaliste à sa manière. De même que Soutaïef, il s'inquiète peu du dogme. Sa religion n'a en vue que la vie. Soutaïef ignore ce qu'il y a là-bas, derrière le ciel; Tolstoï nie catégoriquement la vie future. En devenant chrétien, il est resté nihiliste. Il n'admet, pour l'homme, d'autre immortalité que celle de l'humanité. A l'en croire, le vrai christianisme n'en connaît pas d'autre. Jésus, dit-il, a toujours enseigné le renoncement à la vie personnelle; or la doctrine de l'immortalité individuelle, qui affirme la permanence de la personnalité, est en opposition avec cet enseignement. La survivance de l'âme à la mort n'est, comme la résurrection des corps, qu'une superstition contraire à l'esprit de l'évangile.

D'accord avec Soutaïef, avec les *doukhobortses* et tant d'autres, Tolstoï place le salut en cette vie. C'est ici-bas qu'il prétend construire la Jérusalem divine. Il n'attend pas pour cela que le Christ descende sur les nuées; il ne croit ni aux prophéties, ni aux miracles. Il est millénaire, mais à la façon de Comte ou de Fourrier. La différence, c'est que la clé de son paradis, il ne la demande ni à la science, ni à la richesse, ni à la politique, les sachant impuissantes pour le bonheur. La transformation de l'humanité, il ne l'espère que de la transformation intérieure de l'homme; et, en cela, il est assurément plus sage que la plupart des réformateurs qui raillent ses utopies. De même que ses humbles frères du peuple, il cherche la route des *Eaux-Blanches*, des mystérieuses *Bélovody*, où il n'y a ni pope, ni *ispravnik*, ni collecteur d'impôts, ni capitaine de recrutement. Cet Eldorado, il peut se vanter d'en avoir découvert le chemin. Pour rentrer au paradis retrouvé, l'humanité n'aurait qu'à le suivre; elle n'a qu'à quitter le péché et à pratiquer l'amour. Si les hommes vivaient en frères, ils n'auraient besoin ni de gendarmes, ni de soldats, ni de tribunaux. L'erreur est de croire que l'humanité en masse puisse jamais suivre l'étroit sentier du renoncement, et tout un peuple passer par la porte basse de l'abnégation.

Ce que Tolstoï oublie trop, c'est la nature humaine, ou, ce qui

revient au même, c'est le vieux dogme de la chute, qui symbolise les misères et les faiblesses de notre nature. Il semble parfois croire à la bonté native de l'homme, croire qu'il suffirait de le délier de tout lien pour le rendre bon. Dans sa confiance en la discipline intérieure, il ne tolère de contrainte d'aucune sorte. Ce que les croyans n'attendent que de la grâce, il semble l'attendre de la nature, que toute sa doctrine violente.

Quel est l'idéal politique et social de ce mystique, qui prétend imposer aux hommes une vie si contraire à tous les appétits du vieil homme? C'est, à bien des égards, le retour à l'état de nature, après avoir, il est vrai, extirpé de l'homme de la nature les plus invétérés des instincts naturels. L'humanité doit renoncer à tout ce qui fait l'honneur, la beauté, la sécurité de la vie. Tolstoï reprend le paradoxe de Rousseau. Seulement, chez lui, l'être abstrait des philosophes du XVIIIe siècle est devenu un être vivant ; « l'homme de la nature » a pris corps dans le *moujik*. Comme Rousseau, Tolstoï croit que, pour être heureux, les hommes n'ont qu'à s'émanciper des besoins factices de la civilisation. Ne lui objectez pas le progrès, l'industrie, les sciences, l'art : autant de grands mots vides. Son dédain de la civilisation, pour laquelle il a des traits plus durs que Jean-Jacques, Léon Nikolaïévitch ne le puise pas dans sa misanthropie ou dans les déceptions de son amour-propre, mais dans sa compassion pour la souffrance humaine. Avec nombre de réformateurs populaires, il se persuade que la pauvreté des uns provient de l'opulence des autres ; qu'accorder à ceux-ci le superflu, c'est enlever à ceux-là le nécessaire. Pour lui aussi, tout homme qui vit de ses revenus est un parasite, « pareil au puceron qui dévore les feuilles de l'arbre qui le porte. » Pour lui aussi, l'intérêt de l'argent est une iniquité. Il n'a pas assez de sarcasmes pour « ce rouble fantastique » dont on rogne chaque année quelques kopeks sans l'épuiser jamais. Il va plus loin, il bannit de sa république l'argent, qui permet à l'homme de s'approprier le travail d'autrui et qui a rétabli un nouvel esclavage plus dur que l'ancien, l'*esclavage impersonnel*, plus inhumain que l'esclavage personnel. Si chaque famille ne peut produire ce qu'elle consomme, il veut que les produits soient échangés en nature.

Tout homme doit vivre du travail de ses mains, « à la sueur de son front, » dit l'Écriture. Ici encore, Tolstoï renchérit sur Rousseau ; mais, pour lui, le travail n'est pas seulement un devoir, c'est un remède moral, c'est l'agent du salut. Encore une idée qui lui est commune avec maint sectaire du peuple. Les *molokanes* aussi érigent le travail en devoir religieux, affirmant « qu'il est aussi indispensable à l'homme que le pain et l'air (1). » On a dit que Tolstoï préconisait le travail manuel comme un contrepoids au travail cérébral, comme une sorte d'exercice ou de sport, par hygiène, pour

maintenir l'équilibre de l'être humain. Ce n'est ni son unique ni son principal motif. Cet ouvrier de la pensée affiche pour le travail musculaire l'estime et le goût exclusifs du bas peuple. Tel de ses contes raille avec âpreté le stérile labeur de la tête. Le travail par excellence est le travail de la terre; tous les hommes devraient en vivre. Cela encore est bien russe. Tolstoï a publié, à ses frais, un opuscule d'un *sabbatiste*, où il est démontré, d'après la Bible, que tout homme doit remuer la terre au moins trente-cinq jours par an. Le travail industriel, non moins malsain pour l'âme que pour le corps, devrait être aboli, et les villes supprimées. Tolstoï a pour ces Babylones impures la répulsion de l'*errant*. Il faut quitter les villes où « l'on consomme sans produire » pour vivre aux champs, en renonçant à tous les besoins artificiels de la vie urbaine. Le problème du paupérisme est simple; Soutaïef l'a résolu d'un mot : il n'y a qu'à répartir les pauvres des villes entre les *izbas* des paysans.

Sa doctrine, le réformateur l'a mise lui-même en pratique, autant que peut le faire un Russe de sa classe. S'il n'a pas distribué ses biens aux pauvres, c'est par scrupule de père de famille, et aussi parce que l'aumône ne sert d'habitude à rien; ce n'est pas avec de l'argent qu'on peut secourir son prochain. Tolstoï vit à la campagne; il laboure, il fane, il moissonne de ses mains, et sa robuste santé s'en trouve bien; car il n'a rien d'un détraqué ou d'un névropathe, ce romancier philosophe. Ce n'est pas, comme Dostoïevsky, un épileptique. De même que le paysan russe, il a son métier pour l'hiver. Il fait des bottes qui se vendent bien. Un jour, chez un de ses amis, il en découvrit une paire dans une vitrine, avec cette étiquette : *Bottes faites par le comte L. Tolstoï.* » Cela refroidit quelque peu son goût pour l'alène. Il n'est pas seulement cordonnier, il sait encore réparer les poêles. Mais c'est toujours la terre qui garde ses préférences : la large main qui a écrit *Guerre et Paix* se délecte à conduire la charrue. Pour prendre en pitié les faiseurs de livres, Tolstoï n'a pas cependant jeté la plume. Il ne sème pas seulement le seigle ou l'avoine, il est aussi un semeur d'idées, un laboureur d'âmes. Il se plaît à défricher les esprits incultes de ses frères du peuple; les vérités qu'il a découvertes, il les répand à poignées sur les champs vierges de la Russie paysanne.

V.

On a rapproché Tolstoï de Schopenhauer. On a trouvé à sa doctrine une saveur indoue, comme si tout l'effort religieux de la Russie aboutissait à une sorte de bouddhisme chrétien. Cela est

(1) Voyez Iouzof, *Rousskiié Dissidenty*, p. 160.

vrai et cela est faux. Par le pessimisme de son point de départ, par son indifférence pour tout progrès et son exaltation des humbles, par sa philosophie du renoncement et sa religion de charité sans Dieu, par son dogme débilitant de la non-résistance au mal, Tolstoï touche au bouddhisme. On dirait que le réformateur de Toula est né sur les croupes fabuleuses du mont Mérou. Mais la ressemblance est presque tout entière dans le dogme, dans les notions théoriques. Nulle part, mieux qu'en cette similitude de croyances et de systèmes, n'éclate la divergence de l'esprit russe et du génie de l'Inde. Tolstoï a beau chercher la délivrance dans le dépouillement de la personnalité, au moment où il semble près de s'abîmer dans le bouddhisme, il lui tourne résolument le dos par sa conception de la vie pratique.

Le modèle de l'énergique moissonneur de Iasnaïa-Poliana n'est pas le fakir émacié ou le *richi* accroupi en méditation solitaire, immobile, l'œil fixé sur son nombril. Pour interdire de résister aux méchans, il ne recommande ni la passivité, ni l'ataraxie. Sa doctrine est mystique plutôt qu'ascétique; elle préconise l'action, non la contemplation (1).

Ce Russe échappe au bouddhisme par l'amour du travail, de l'effort, du labeur musculaire. A cela seul se reconnaîtrait l'homme du Nord. S'il enseigne la fuite des villes et le renoncement aux commodités de la vie, ce n'est pas pour emmener ses disciples faire pénitence au désert, ou les vouer, dans une étroite cellule, aux austérités et à la prière. C'est encore moins pour qu'ils aillent, dans les grottes des *viharas,* anticiper sur le repos du *nirvâna.* Tolstoï semble faire peu de cas des jeûnes et des oraisons. De même, lui si enclin à prendre les conseils évangéliques à la lettre, il ne prêche pas le célibat; il n'est pas, comme le *skopets* ou comme Schopenhauer, l'ennemi de la génération. Il se contente d'enjoindre à chaque homme de n'aimer qu'une femme. Pour lui, l'affranchissement des maux de la vie est dans l'action, dans le développement de l'énergie physique, pour ne pas dire de l'énergie animale. Heureuse inconséquence! Par une sorte de duperie du tempérament septentrional, ce Slave, en route pour le quiétisme, aboutit à la loi du travail, à la rédemption par le travail.

Ce n'est point la seule différence, on pourrait dire la seule opposition, entre le « tolstoïsme » et le bouddhisme. Les deux doctrines diffèrent presque autant par la notion du salut que par les voies

(1) Ce goût de l'action est d'autant plus à remarquer chez Tolstoï, qu'aucun contemporain ne s'est plus observé et analysé lui-même, qu'aucun n'a été davantage le spectateur de sa propre pensée, de ses propres sentimens, état de conscience qui semble paralyser l'activité et la volonté.

du salut. Le bouddhiste, et en général l'Asiatique, a surtout en vue le salut de l'individu, la délivrance personnelle. Tolstoï, comme la plupart des Russes, songe surtout au salut des hommes, à la délivrance de la collectivité, à la régénération de la société; et cette œuvre de salut, il prétend l'accomplir sur cette terre, dans cette vie, qui ne lui paraît mauvaise qu'autant qu'elle n'est pas sanctifiée par l'amour.

La doctrine de Tolstoï est peut-être moins une sorte de bouddhisme chrétien que de nihilisme chrétien. Chez lui, ce n'est pas seulement le théologien ou le philosophe qui est nihiliste, c'est aussi le politique, le réformateur social. De même que Soutaïef, il n'est, si l'on peut accoler les deux mots, qu'un nihiliste évangélique. Sur bien des points, il est d'accord avec les nihilistes révolutionnaires, qui, eux aussi, sont, à leur façon, des hommes de foi. « Sauf son aversion pour la lutte (et encore pareil sentiment s'est-il rencontré chez plusieurs de nos amis), les idées de Tolstoï sont fort voisines des nôtres, » me disait un réfugié russe. Lavrof a écrit un article pour le démontrer (1). Et, en vérité, peu de niveleurs rêvent autant de démolitions que cet apôtre de la charité. Il dépasse souvent les Bakounine et les Kropotkine. Aucun de ses compatriotes n'a été plus dur pour le capital. Aucun n'a été plus fermement internationaliste. « Ce qui me paraissait honteux et mauvais, lit-on dans *Ma Religion*, le renoncement à la patrie et le cosmopolitisme, me paraît bon et grand. » Sur l'armée, sur la justice, sur la loi, il a les principes de Kropotkine. Avec lui, il croirait volontiers que le moyen de supprimer le crime serait de raser les prisons et de brûler les codes. Que l'on compare deux livres parus en français la même année (1885), *Ma Religion*, de Tolstoï, et les *Paroles d'un révolté*, de Kropotkine : les conclusions sont analogues. Quoi

(1) Parmi les révolutionnaires russes, il s'en est rencontré dont les idées sur l'emploi de la force contre le mal ressemblaient singulièrement à celles de Tolstoï. Vers 1875, au début de la crise nihiliste, il s'était formé un groupe dont les chefs, Tchaïkovsky et Malikof, tout en rejetant les pouvoirs établis, réprouvaient toute mesure de violence. Ils donnaient à leur doctrine un caractère religieux, prêchant la divinisation de l'homme, ou, comme ils disaient, la religion de l'humanité divine : *Religuia bogotchelovetchnosti*. D'après eux, le Dieu, vainement cherché au ciel, est en nous; tout homme a au fond de son moi l'être absolu, tout homme est Dieu. Faire violence à un être humain est un sacrilège, de même que le soumettre à une loi est un sacrilège. Enseigner aux hommes leur divinité est la seule voie de salut. Aux violences du pouvoir, les persécutés ne doivent opposer que l'affirmation de leur divinité. Pour transformer la société, il n'y a qu'à donner conscience aux hommes de leur dignité divine. On voit que les idées de ces « hommes-dieux » rappelaient celles des *doukhobortses*, en même temps qu'elles anticipaient sur celles de Tolstoï. Les « hommes-dieux » n'existent plus aujourd'hui à l'état de groupe. Un de leurs initiateurs, Malikof, est redevenu orthodoxe.

d'étonnant? le prince révolutionnaire et le théosophe athée sont tous deux des voyans et des croyans. Ils ont eu la même vision. Non moins que Bakounine ou Kropotkine, Tolstoï est anarchiste ou partisan de « l'an-archie. » Une société amorphe ne l'effraierait pas. Détruisez tous les gouvernemens : de ce qu'on appelle le désordre sortira « un ordre libre. » Il en ferait volontiers l'expérience pour les peuples, comme il l'a faite pour son école de Iasnaïa-Poliana. Une fois livrés à eux-mêmes, les hommes, comme ses petits *moujiks*, feraient régner parmi eux la justice et la paix (1).

Ici encore, entre ce nihiliste et les autres, il y a une différence capitale. Ce n'est pas seulement la dynamite en moins, c'est que toutes les espérances de Tolstoï portent sur une chose dédaignée de la plupart des socialistes : la religion et la fraternité chrétienne. Pour élever l'humanité jusqu'au nouveau paradis, il a un levier, l'évangile. A qui saurait éliminer l'intérêt personnel, il serait aisé de refaire une autre société, une autre économie politique. Par là même, ce visionnaire religieux est moins chimérique que nos utopistes révolutionnaires. Son rêve de régénération sociale, il dépendrait de l'humanité de le réaliser. Pour faire de cette misérable terre une demeure céleste, les hommes n'auraient guère qu'à mettre en pratique le Sermon sur la montagne. Ce qui est chimérique, devons-nous répéter à Tolstoï, ce n'est pas votre panacée évangélique, c'est l'espoir de la faire adopter de tout un peuple, fût-ce votre bon et grand peuple russe. N'importe, Tolstoï a raison dans sa folie. Les fous, peut-il dire, sont les hommes assez aveugles pour refuser de le suivre.

Malgré ses illusions et ses outrances, la doctrine de Tolstoï est d'un esprit sain. La terre promise éternellement rêvée, il la cherche au dedans de l'homme plutôt qu'au dehors. Il sent l'impuissance des révolutions, l'insuffisance des lois et de la science elle-même pour transformer les sociétés. Il professe que, pour supprimer la misère, il faut supprimer le vice. Il affirme que tout progrès social doit avoir pour principe un progrès moral. Par là son enseignement est bienfaisant. Ce démophile n'est pas un adulateur du peuple. Il lui prêche l'émancipation par la conversion. En histoire, il est vrai, dans la guerre comme dans la paix, il ne croit qu'au peuple, aux masses obscures, aux forces inconscientes, aux infiniment petits (2). Il est étranger au culte des héros : l'esprit russe, dit-il, ne reconnaît guère de grands hommes. A ses yeux, c'est le

(1) Comparez l'*École de Iasnaia-Poliana* à *Ma Religion*.

(2) C'est ce que M. Albert Sorel a fort bien montré dans une conférence sur *Tolstoï historien*.

soldat qui gagne les batailles ; le général n'y est pour rien. Mais, pour attribuer toutes les grandes choses au peuple et à l'homme du peuple, il n'a garde d'en faire un dieu. Il est aussi réfractaire à l'idolâtrie démocratique qu'au *heroes-worship*.

S'il l'exalte en face de l'homme civilisé, ses portraits du *moujik* n'ont rien de flatté. Ses paysanneries ne sont pas des idylles; ses paysans semblent, le plus souvent, ce que M. Taine appelait un jour : des pochards mystiques. Qu'on lise *la Puissance des Ténèbres*, Tolstoï montre ses villageois « englués dans le péché, » pareils à des brutes abjectes. Par où se relève ce *moujik* qu'il se plaît à rabaisser en même temps et à offrir en modèle ? Par la charité, par la foi. Son héros favori est Akim, le vieux paysan vidangeur, dont toute parole est un bégaiement ; plus l'homme semble bas et borné, plus Tolstoï a de joie à faire éclater chez lui ce qui fait la vraie grandeur de l'homme, le sentiment moral. Au fond des ténèbres opaques qui pèsent sur ses paysans, il aime à faire briller la petite lueur de la conscience, pâle veilleuse qui tremble dans la nuit de leur âme. C'est là, dans leur cœur, qu'est le principe de la régénération des misérables; de là seulement peut leur venir la vraie lumière.

L'apostolat du peuple, telle est la mission que Tolstoï semble avoir donnée à sa verte vieillesse. Lui aussi « est allé au peuple; » il s'est plu à en partager la vie et les labeurs; mais plus heureux que les révolutionnaires ses prédécesseurs, il a su parler la langue du *moujik* et s'en faire comprendre. Il est allé au peuple, non pour attiser ses haines et ses convoitises, mais pour lui apprendre l'amour et le sacrifice. Racine, ayant renoncé au théâtre, versifiait des tragédies bibliques que les jeunes filles nobles jouaient devant le grand roi. Tolstoï, ayant renoncé au roman (1), écrit des contes populaires qu'il fait vendre par des colporteurs quelques kopeks, sans accepter aucun droit d'auteur. « Naguère, disait-il en 1886 à M. Danilevsky, nous comptions en Russie quelques milliers de lecteurs; aujourd'hui, ces milliers sont devenus des millions, et ces millions d'hommes sont là, devant nous, comme des oiseaux affamés, le bec ouvert, et nous disent : « Messieurs les écrivains, jetez-nous quelque nourriture, à nous qui avons faim de la parole vivante. » Et lui, l'auteur de *Guerre et Paix*, il leur donne la becquée, distribuant à ces humbles la pâture qui leur convient, des contes et des légendes. Il s'en vend des millions d'exemplaires ; c'est que Tolstoï

(1) Ses admirateurs se réjouissent, me dit-on, de ce qu'enfin il a entrepris un nouveau roman où il montrerait la folie, ou mieux la sottise de l'amour. Puisse cette nouvelle être vraie!

parle au peuple selon le cœur du peuple. Il a dans ses légendes adopté les croyances de ses nouveaux lecteurs ; son rationalisme ne bannit plus les miracles et le surnaturel. Alors même que, chez lui, l'écrivain semblait mort dans le chrétien, il a ouvert aux lettres russes une veine nouvelle, nationale à la fois et populaire. Au point de vue même de l'art, à ce point de vue inférieur et païen dont il rougirait d'avoir souci, ses œuvres morales ne sont pas sans beauté. Il a retrouvé la parabole évangélique, ce qui n'était guère permis qu'à un Russe écrivant pour des Russes. En travaillant à l'édification de ses frères, il a fait, malgré lui, œuvre d'artiste.

Ce ne sont plus les grands écrivains qui accomplissent les révolutions religieuses. Léon Nikolaïévitch a peut-être moins de disciples que les apôtres en kaftan ou en touloup. Sa doctrine manque trop d'ossature dogmatique pour servir de squelette à une secte, à une église. Rares sont les adeptes qui mettent ses préceptes en pratique. Çà et là, quelques propriétaires essaient, à son exemple, de vivre en paysans sur leur bien seigneurial. Pour ne pas se convertir à *sa religion*, la Russie n'en ressent pas moins l'influence de l'enseignement de Tolstoï. Sous leur légère enveloppe de moralités et de légendes, les idées de Léon Nikolaïévitch ressemblent à des graines ailées emportées au loin par le vent. Offert sous cette forme enfantine et revêtu d'un merveilleux naïf, le « tolstoïsme, » ramené à une sorte de poème de charité et de fraternité, reprend une vérité idéale, ne fût-ce que cette antique et banale vérité, que ni la science, ni le progrès matériel, ni l'argent, ni les machines ne possèdent le secret du bonheur. C'est là une vieillerie qu'il est bon à un peuple de s'entendre rappeler à un soir de siècle ; et, pour le faire en des contes d'enfans, l'auteur du *Filleul* n'est pas tombé en enfance.

VI.

Si nous nous sommes attardé aux rêveries des réformateurs russes, ce n'est point que du *moujik*, ou de l'écrivain de génie, nous attendions ni renaissance religieuse, ni rénovation sociale. De cette broussaille de sectes, enchevêtrées comme des ronces, rien n'annonce qu'il doive jamais sortir un arbre de haute tige, aux branches assez larges pour abriter un monde.

La Russie, il est vrai, nous apparaît comme un laboratoire d'idées religieuses aussi bien que de réformes sociales. Pourquoi ne s'élaborerait-il pas, dans la cervelle ou dans le cœur de ses rustiques prophètes, un moderne évangile que d'ignorans apôtres viendront,

dans un ou deux siècles, prêcher à l'orgueilleuse Europe ? Russe ou étranger, plus d'un penseur croit la Russie appelée à une haute mission religieuse. Son génie mystique, sa soif de vérité vivante, le tour de son imagination, l'audace juvénile de sa pensée, son goût des expériences hardies, la foi de son peuple, « sa défiance instinctive de l'intelligence humaine, son mépris de l'abstraction et de tout ce qui n'est pas application directe à la vie morale ou matérielle (1),» autant de traits de caractère qui semblent marquer sa vocation. L'idéal de ce peuple, — il est de ceux qui en ont encore, — est religieux à la fois et social; chez lui, le divin ne se sépare pas de l'humain. C'est par la religion que semble devoir se réaliser « l'idée russe, » cette vague idée nationale entrevue confusément par les patriotes. Où trouver ailleurs, pour cette énorme Russie, un rôle historique en rapport avec sa grandeur territoriale ? Dans les champs de la philosophie, de l'art, de la politique même (1), presque tout a été dit, presque tout a été tenté. La dernière venue des nations de l'Europe a peu de chances de supplanter ses aînées et d'apporter au monde une révélation nouvelle. Le champ de la religion étant plus mystérieux, et les derniers siècles en ayant moins remué le fond, on peut croire que les découvertes y sont plus faciles. Ce n'est peut-être là qu'une apparence. Une rénovation religieuse pourrait bien être, en réalité, aussi malaisée qu'un renouvellement de la philosophie ou de la politique. Quand l'ère des grandes révolutions spirituelles ne serait point irrévocablement close, quand une foi nouvelle pourrait, aujourd'hui encore, monter des profondeurs du peuple aux couches civilisées, rien n'assure que la Russie en doive être l'initiatrice. Elle semble, il est vrai, cette énigmatique Russie, en quête de nouvelles formules religieuses aussi bien que de nouvelles formes sociales; mais est-ce la seule nation travaillée de ce besoin de renouveau? Et quand l'humanité entière le ressentirait, serait-ce bien une raison pour qu'il fût à la veille d'être satisfait? La parole de vie que réclame impatiemment le monde moderne, le ciel peut tarder longtemps à la lui faire entendre.

Cette parole suprême dont l'humanité lasse a soif est-elle encore à dire? Et si elle a été dite, il y a quelque deux mille ans, n'a-t-elle pas été commentée de toute façon, au point qu'il est malaisé d'en tirer un sens nouveau? La Russie peut-elle prétendre, comme Tolstoï et Soutaïef, que jusqu'à elle le christianisme est demeuré incompris? Peut-elle seulement se flatter de lui rendre sa jeunesse,

(1) Vladimir Solovief.

(2) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. II, conclusion.

ou va-t-elle, après dix siècles, lui trouver une forme nationale en dehors des vieux moules traditionnels ? Cela même est malaisé.

Une ambition reste permise à ce peuple de foi, c'est moins d'inventer un nouveau type de christianisme que de s'approprier l'esprit évangélique. C'est par là surtout que la Russie pourrait être originale, par là qu'elle pourrait étonner notre Occident vieilli, en train de redevenir à demi païen. Ainsi le comprennent d'instinct nombre de ses réformateurs lettrés ou illettrés ; presque tous ont moins de souci du dogme que des vertus évangéliques. Leur idéal, souvent inconscient, est d'appliquer la morale du Christ à la vie publique non moins qu'à la vie privée, aux rapports entre les groupes humains et les peuples aussi bien qu'aux rapports entre les individus. Les questions sociales ou politiques, les questions internationales mêmes, ces croyans voudraient les résoudre par la charité et la mansuétude. Ce qu'ailleurs ont vainement rêvé des saints ou des sages, ce qu'ont en vain tenté des rois et des inquisiteurs à l'aide du chevalet et du bûcher : bâtir un état chrétien, ce peuple chrétien n'en désespère point, et, pour y réussir, il ne compte que sur l'amour. Ne raillons point sa jeunesse. Faire passer l'évangile dans la vie d'une nation, en extraire, pour ainsi parler, la vertu sociale, en faire sortir le règne de l'humaine fraternité et de la paix divine : heureux le peuple qui s'attribuerait une telle mission, et mal inspiré qui l'en découragerait ! Mais alors même gardons-nous des utopies millénaires. La terre ne sera jamais un paradis. Sa vision de justice et d'amour, le Russe ne la verra jamais pleinement réalisée. Cela ne saurait être donné à des êtres de chair et de sang.

Quelques Russes (et Tolstoï est peut-être de ceux-là) semblent croire que la vocation de la Russie est de sauver le christianisme en en abandonnant les formes et les dogmes. Encore une illusion que l'expérience risque de mettre en pièces. Garder du christianisme l'esprit, l'essence divine : la morale et la charité ; sublimer en quelque sorte l'évangile, d'autres ont fait ce rêve avant le Slave russe. Séparer, dans la religion, l'âme du corps, laisser périr l'un en faisant vivre l'autre, je ne sais s'il est entreprise plus téméraire. Un individu y pourra réussir ; une génération, peut-être ; un peuple, non. Le flacon brisé, que restera-t-il du parfum une fois évaporé ?

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

REVUE LITTÉRAIRE

BUFFON.

On va célébrer dans quelques jours, à Montbard, le centenaire de la mort de Buffon : c'est une occasion naturelle de reparler d'un grand écrivain dont il est vrai que l'on ne parle guère, que l'on lit moins encore, et qu'il semble surtout que l'on juge et que l'on connaisse assez mal. Deux ou trois mots, passés presque en proverbes : « Le style, c'est l'homme même, » et « le génie n'est qu'une longue patience, » dont le premier doit peut-être une part de sa popularité littéraire à la facilité que l'on a de le tordre en vingt façons ; — deux ou trois pages : la description de l'oiseau-mouche ou du colibri, qui ont cela de particulier d'être extrêmement brillantes sans chaleur, ou celle encore du cheval, qui est devenue le modèle de l'emphase, de la disproportion des mots avec les choses, de l'éloquence hors de sa place et conséquemment importune ; — enfin quelques historiettes, comme celle de l'habit de velours incarnat ou des manchettes de dentelle que ce grand seigneur de lettres, en son château, passait avant de s'asseoir à sa table de travail, voilà ce que l'on cite en général, et voilà presque tout ce que l'on sait de Buffon. C'est peu de chose, et vraiment ce n'est pas assez. L'*Histoire naturelle* demeure en effet toujours une des grandes œuvres du XVIIIe siècle, avec l'*Esprit des lois* et l'*Essai sur les mœurs*, et ce n'est pas le nom de Diderot, comme on fait depuis quelques années, c'est toujours celui de Buffon qu'il faut inscrire à côté de ceux de Voltaire et de Montesquieu. Ainsi du moins en avaient jugé leurs contemporains à tous trois ou à tous quatre, et je crois qu'en dépit des progrès de la science et des changemens du goût, ils avaient bien

jugé. Les défauts de Buffon paraissent de loin, étant de ceux qui portent, pour ainsi dire, avec eux leur enseigne, mais plus on lit et plus on relit les grandes parties de son *Histoire naturelle*, plus on y découvre de qualités rares, de mérites profonds, plus on l'admire, et moins on comprend la dédaigneuse indifférence qu'affectent aujourd'hui pour lui les demi-lettrés et les demi-savans.

J'en connais bien quelques raisons, et je pourrais dire au besoin comment la réputation de Buffon a décru. Les encyclopédistes ne l'aimaient pas, j'entends ici les petits encyclopédistes, ceux de la seconde génération, les « garçons de boutique, » dont Voltaire n'est devenu le chef nominal qu'en leur soumettant sa propre indépendance, et ceux qui, s'ils n'ont certes pas « persécuté » Rousseau, n'en ont pas moins exaspéré jusqu'à la folie son ombrageuse et maladive susceptibilité. Si Montesquieu n'était pas mort à temps, ils l'auraient aussi lui arrangé comme ils ont fait Rousseau, comme ils ont fait Buffon. « Ne me parlez pas, disait d'Alembert, ne me parlez pas de votre Buffon, ce comte de Tuffières, qui, au lieu de nommer simplement le cheval, s'écrie : La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier animal qui... » Et Rivarol lui répondait : « Oui, c'est comme ce sot de Jean-Baptiste Rousseau, quand il dit :

Des bords heureux où naît l'Aurore
Aux bords enflammés du couchant;

au lieu de dire de l'est à l'ouest; » mais il aurait pu bien mieux répondre encore. Si d'Alembert reprochait à Buffon son emphase, Grimm, le baron de Grimm, lui reprochait de « manquer d'idées, » s'étonnait, en Allemand de son temps qu'il était, du « cas singulier que l'on faisait à Paris du style, » et prédisait avec autorité qu'un jour la gloire de M. Daubenton éclipserait celle de Buffon. Ou bien, dans ses *Mémoires*, le seul livre de lui qui soit encore lisible, Marmontel allait plus loin, réduisant le mérite entier de l'auteur de l'*Histoire naturelle* à celui d'un « poète distingué dans le genre descriptif, » attaquant jusqu'à son caractère, et nous le présentant comme un courtisan assidu des puissances, et même un peu servile. « Comme Buffon voyait que l'école encyclopédique était en défaveur à la cour et dans l'esprit du roi, il craignit d'être enveloppé dans le commun naufrage, et pour voyager à pleines voiles, ou du moins pour louvoyer seul et prudemment parmi les écueils, il aima mieux avoir à soi sa barque libre et detachée. » Et, en effet, à *l'Encyclopédie*, le premier usage que l'on devait faire de sa liberté, c'était de l'abdiquer aux mains des Diderot ou des d'Alembert ; mais Buffon, fort de sa naissance, de sa situation de fortune et de sa valeur, avait la prétention de ne dépendre que de lui-même. Pourquoi faut-il seulement que les

encyclopédistes aient fait l'opinion de la postérité sur le XVIIIe siècle, que les jugemens de Grimm dans sa *Correspondance*, et de Marmontel dans ses *Mémoires*, soient devenus les nôtres, et que, ne faisant pourtant de leurs œuvres et d'eux que le cas qu'il convient d'en faire, nous nous représentions Buffon tel qu'ils nous l'ont peint?

C'est qu'il y a peut-être une part de vérité dans leurs jugemens; et lorsque, par exemple, ils reprochent à Buffon la magnificence et la pompe ordinaire de son style, on est tenté de croire qu'ils n'ont pas toujours tort. Encore faut-il bien distinguer. Buffon a la parole ample, il a le geste large, il ramène dans la prose française cette phrase majestueuse que Voltaire avait remplacée par sa phrase alerte et court-vêtue, Montesquieu par sa phrase sentencieuse, énigmatique et saccadée, mais également brève; et c'est ce qu'on peut ne pas aimer, mais non toutefois lui reprocher. La manière de Voltaire, car il en a une, et celle de Montesquieu, ne sont pas des modèles dont il soit interdit de s'écarter. Mais l'auteur du *Discours sur le style* ne s'est peut-être pas assez fidèlement conformé à la très belle et très sévère définition qu'il a donnée du style : « Le style n'est que l'ordre et que le mouvement que l'on met dans ses pensées. » Par-delà le pouvoir de « l'ordre » et du « mouvement, » Buffon a cru sans aucun doute à celui des mots et de la rhétorique. C'est ce qui se voit dans les corrections qu'il fait au style de ses collaborateurs : Guéneau de Montbeillard et l'excellent abbé Bexon. S'il y en a beaucoup d'extrêmement heureuses, il y en a trop d'inutiles, ou de vaines, pour mieux dire, qui ne sont pas précisément d'un « phrasier, » comme l'appelait encore d'Alembert, mais un peu d'un rhéteur. Le grand défaut du style de Buffon, il semble que ce soit le manque d'aisance et de liberté, je ne sais quelle tension ou quel effort, constant et visible, vers la noblesse et vers la majesté. Il veut orner jusqu'aux plus petites choses, et il n'y réussit pas toujours, et, quand il y réussit le mieux, on sent encore la peine, l'apprêt et l'artifice.

On lui fait un autre reproche, qu'on lui faisait déjà de son temps, un reproche plus grave et qui paraît mieux fondé, que lui ont adressé Malesherbes et Réaumur, que Flourens a repris dans son *Histoire des idées de Buffon*, et qui, de ce livre médiocre, a passé dans la plupart des biographies de Buffon et de nos histoires de la littérature. C'est d'avoir toute sa vie combattu, dans la personne de Linné, par exemple, les « naturalistes classificateurs, » ou plus généralement d'avoir nié le pouvoir des Méthodes. Sous une autre forme encore, c'est d'avoir non pas précisément dédaigné l'observation et l'expérience, — toute son *Histoire naturelle* et toute sa *Correspondance* au besoin seraient là pour prouver éloquemment le contraire, — mais d'avoir abusé de l'hypothèse, et, en voulant anticiper sur la marche lente de la science, d'en avoir ainsi retardé le progrès. Ou bien enfin, c'est d'avoir accrédité de

l'autorité de son nom des théories et des erreurs qu'il a fallu plus de temps et de travail pour détruire qu'il ne lui en eût fallu à lui-même pour en apercevoir le caractère décevant. De telle sorte que ni les savans, qui lui trouvent trop de « littérature » et « d'imagination » pour eux, ne l'acceptant comme l'un d'eux, ni les littérateurs, qui le trouvent trop savant et surtout trop spécial, ne le reconnaissant non plus pour un des leurs, il flotte, pour ainsi dire, avec sa renommée, des savans aux littérateurs; chacun d'eux se récuse quand il s'agit d'en porter un jugement complet; et sa gloire ne souffre de rien tant que de ce qu'il avait cru lui-même qui l'éterniserait.

On pourrait beaucoup parler sur chacun de ces points. « Il n'y a pour ainsi dire pas une seule question relative à l'organisation, à l'évolution et aux fonctions des diverses formes de la matière inanimée ou vivante qui n'ait fourni à Buffon l'objet de quelque conception prophétique. » Ainsi s'exprimait, il n'y a pas longtemps, dans l'excellente, mais un peu longue *Introduction*, qu'il a mise à la dernière édition des *Œuvres complètes de Buffon*, M. J.-L. de Lanessan. En effet, quelques-unes des plus graves « erreurs » de Buffon, de ce que l'on appelait ses « erreurs » à l'époque où l'histoire naturelle de Cuvier régnait souverainement dans l'école, on les a vues redevenir des « vérités » depuis que l'histoire naturelle de Cuvier a elle-même été remplacée par celle de Darwin et d'Häckel. Si maintenant M. de Lanessan n'exagère pas à son tour quand, non content d'attribuer à Buffon la « paternité » des théories de la lutte pour l'existence et de la sélection naturelle, il ajoute que, pour la sélection artificielle, « nul, *sans en excepter Darwin*, ne l'a mieux comprise et plus exactement dépeinte que Buffon; » c'est ce que nous ne prendrons pas sur nous d'affirmer. Mais ce qui est assurément certain, c'est que les hypothèses de Buffon, comme avant lui quelques-unes de celles de Descartes, portaient plus loin que les contradictions que leurs successeurs en ont faites. Aux environs de 1850, toute une partie de l'œuvre de Buffon passait pour être à bas, dont on peut dire qu'elle s'est relevée de ses ruines, et c'en est la partie qui touche à ce que l'histoire naturelle a elle-même de plus profond et de plus mystérieux. Il est bon de le savoir, et de le répandre. Par une de ces interversions plus fréquentes qu'on ne le croit dans l'histoire de la science, les vérités de 1850 sont devenues les erreurs de 1888, et c'est « l'aventureuse » imagination de Buffon qui triomphe parmi nous des savantes « observations » de Flourens.

De même pour ses hypothèses, et l'abus que l'on veut qu'il en ait fait. C'était aussi la mode, en ce temps-là, parmi nos savans, que de proscrire l'hypothèse; ils ne voulaient que des « expériences; » et c'était pour nous faire croire que la science n'enregistrait que des certitudes. Mais on a reconnu depuis lors ce qu'il eût été plus simple et

plus franc de ne jamais nier, que, sans une hypothèse qui la suggère, il n'y a pas d'expérience possible; et quand l'expérience est faite, on a également reconnu qu'elle n'avait de signification, de sens, et de portée qu'autant qu'elle concourait à vérifier ou à détruire quelque hypothèse antérieure. Aucun savant n'observe pour observer ni n'expérimente en quelque sorte à vide; et le poète même ou le romancier n'a pas besoin d'une imagination plus inventive et plus souple. Ainsi l'a bien entendu Buffon. Pas plus que la science de l'homme, la science de la nature ne comporte à ses yeux la certitude mathématique; pour lui comme pour beaucoup de nos savans, comme pour les plus illustres, comme pour un Claude Bernard et comme pour un Darwin, — je ne nomme ici que des morts, — les lois ne sont pas les « rapports nécessaires » qui dérivent de la nature des choses, mais plutôt les rapports « probables » ou « possibles; » et l'hypothèse est légitime, puisqu'on ne saurait s'en passer, toutes les fois qu'elle répond à de certaines conditions. Or, ces conditions, si Buffon les a généralement observées, et si l'hypothèse l'a conduit lui-même à quelques-unes de ses plus belles découvertes, n'est-il pas étrange qu'en lui reprochant l'abus qu'il en a fait, on oublie d'ajouter, — ou plutôt de dire d'abord, — qu'il leur doit le meilleur de son œuvre? si bien qu'en vérité ce n'est pas aux progrès de la science qu'il faut imputer la diminution de sa gloire, mais peut-être à l'incompétence et à l'étroitesse d'esprit de quelques-uns de ses juges?

Car il n'y a pas jusqu'au reproche qu'on lui fait d'avoir dit qu'il n'y aurait dans la nature « que des individus,» et « que les genres, les ordres et les classes n'existent que dans notre imagination,» sur lequel on ne pût le justifier. M. Émile Montégut, dans ses *Souvenirs de Bourgogne*, l'en a même loué comme de l'une de ses inventions les plus heureuses. « Nous prêtons à la nature des plans d'académicien, dit-il; la nature n'a pas de plan; elle n'a qu'un but, qui est de créer, et elle crée, non des espèces ni des genres, mais des individus et rien que des individus. » A quoi l'on a bien souvent répondu que sans doute les groupes mal faits n'existent que dans notre imagination, mais que les groupes naturels, ou bien faits, existent dans la nature, — ce qui n'est pas répondre, puisque c'est répondre par la question même. Elle n'est d'ailleurs ni facile ni claire; et la philosophie scolastique a vécu trois cents ans de cette discussion presque unique, savoir : si les espèces et les genres ne sont que des mots, *verba et voces, prætereaque nihil*, ou au contraire s'ils sont réels et indépendans en quelque manière de la succession des individus qui les constituent dans le temps. Je dis seulement que, depuis une trentaine d'années, la doctrine de l'évolution a incliné la disposition générale des esprits, et la science elle-même, dans le sens de Buffon. On a renversé les barrières que l'ancienne histoire naturelle avait prétendu dresser à jamais entre les espèces;

là où les contradicteurs de Buffon avaient vu des cadres rigides, nous n'apercevons plus aujourd'hui que des limites changeantes, incertaines, confuses ; et tout ce que la philosophie zoologique de Linné ou de Cuvier avait jadis d'autorité, c'est celle de Buffon qui l'a reconquis parmi nous. « Il n'y a pas un seul *dessein*, un seul *plan*, il y en a quatre, disait Flourens : il y a un *plan* des vertébrés, il y a un *plan* des mollusques, il y a le *plan* des insectes, et le *plan* des zoophytes; » et il ajoutait avec son habituelle confiance : « C'est ce que nous savons tous aujourd'hui, et ce que Buffon ne pouvait savoir. » Nous, cependant, on nous enseigne précisément le contraire de ce que Flourens croyait si bien savoir, et, de ces quatre *plans*, pour voir ce qu'il subsiste, le lecteur n'a qu'à parcourir l'*Origine des espèces* ou l'*Histoire naturelle de la création*.

Qu'on nous pardonne cette insistance. La plupart de nos historiens de la littérature ont un préjugé contre Buffon, et ce préjugé consiste à croire non-seulement que la science de Buffon a été, comme on dit, dépassée, mais encore que Buffon n'était pas un savant, que ses théories seraient écroulées tout entières, qu'on risquerait, à lire son *Histoire naturelle*, d'y prendre les idées les plus fausses, les moins conformes à l'état présent de la science. Ce n'est pas se faire de la science elle-même une idée très juste, et c'est s'en faire une moins juste encore de Buffon et de son œuvre. La science ne procède point ainsi par subversions totales ou révolutions entières ; dans l'œuvre d'un savant illustre, d'un physicien du XVIIe siècle ou d'un mathématicien du temps de Louis XIV, il demeure toujours une part de vérité considérable; et particulièrement, dans celle de Buffon, il faut d'abord savoir qu'il y en avait une plus grande ou aussi grande que dans celle même de quelques-uns de ses successeurs. Mais il a eu d'autres mérites encore, plus proprement littéraires, si l'on peut ainsi dire, et qu'il semble, eux aussi, quand on parle de lui, que l'on n'apprécie point à leur véritable valeur.

Tel est ce mérite, si considérable, et qui n'appartient guère dans l'histoire de toutes les littératures qu'à de très grands esprits, d'avoir étendu le domaine lui-même de la littérature, et conséquemment de l'action littéraire, en y faisant entrer ce qui n'y était pas jusqu'alors contenu. Si l'on se place à ce point de vue, ce que l'auteur du *Discours de la méthode* et celui des *Provinciales* avaient fait cent ans auparavant pour la philosophie et la théologie même, de les tirer de l'ombre des écoles et de les produire au grand jour, de les traduire dans la langue de tout le monde, et de les rendre accessibles à la presque universalité des lecteurs, Buffon, dans le même temps que Montesquieu le faisait pour le droit public et la législation comparée, l'a fait, lui, pour l'histoire naturelle, et généralement pour la science. D'autres

l'avaient essayé avant lui, Fontenelle, par exemple, à qui même la seule tentative en a suffi pour se faire pardonner ses bergeries et ses tragédies, son *Aspar* et ses *Lettres galantes*. Buffon y a réussi le premier, et il y a réussi en vraiment grand écrivain. A tout un ordre de faits et d'idées qui jusqu'alors n'avait guère occupé que les savans dans leurs laboratoires, il a intéressé tous les « honnêtes gens, » les beaux esprits et les femmes, en leur en révélant l'existence. Mais, on ne saurait trop le redire, si l'invention littéraire est vraiment quelque part, elle est là, dans l'invention des moyens qui, du demi-jour ou de l'obscurité de la technologie, font passer les idées dans le courant de la circulation intellectuelle générale. Un grand écrivain, c'est celui qui, concevant une semblable ambition, trouve en lui ce qu'il faut pour la réaliser; et Buffon, pour l'histoire naturelle, quand il n'aurait pas d'autre mérite, aurait encore celui d'être ce grand écrivain. De son temps, autour de lui, et avant ou depuis lui, comptez, si vous voulez être juste envers sa mémoire, combien il y en a par chaque siècle dont on puisse faire un semblable éloge. Le siècle est grand, dès qu'ils sont deux ou trois, et quand ils sont une demi-douzaine, le siècle fait époque dans l'histoire de l'humanité.

Ce n'est pas seulement le domaine de la littérature, c'est encore celui de l'esprit humain qu'a étendu l'auteur de la *Théorie de la terre*, ou des *Époques de la nature*. Lorsqu'il commença de s'appliquer à l'histoire naturelle, c'est-à-dire lorsqu'il fut nommé « intendant du Jardin du roi, » il n'était pas naturaliste, et c'est ce qui peut servir à expliquer le désordre apparent des premiers volumes de son grand ouvrage. Les animaux y sont classés d'après les rapports d'*utilité* ou de *familiarité* qu'ils ont avec l'homme. «Nous donnerons la préférence au cheval, au chien, au bœuf;.. ensuite, nous nous occuperons de ceux qui, sans être familiers, ne laissent pas d'habiter les mêmes lieux, les mêmes climats, comme les cerfs, les lièvres et tous les animaux sauvages;.. et ce ne sera qu'après toutes ces connaissances acquises que nous rechercherons ce que peuvent être les animaux étrangers, comme les éléphans, les dromadaires, etc. » On ne peut guère concevoir de classification plus artificielle, quoique d'ailleurs elle n'ait pas laissé de contribuer, en ne dépaysant pas d'abord les lecteurs de Buffon, au succès même de l'*Histoire naturelle*. Mais on sait que Buffon n'a eu garde de s'y tenir, et qu'au contraire, à mesure qu'il avançait dans son grand ouvrage, il s'en est davantage écarté.

Supposé qu'il s'y fût tenu, son *Histoire naturelle* n'en aurait pas moins opéré son effet, qui a été surtout, au XVIIIe siècle, de détacher l'homme de la superstition de lui-même, de son espèce, et de lui donner pour la première fois la claire conscience du peu de place qu'il occupe dans l'espace comme du peu de durée qu'il remplit dans le temps. Si nous regardons en arrière de nous, que de temps où nous n'étions

pas; et, si nous essayons de lire dans l'avenir, que de temps où nous ne serons plus! Si nous franchissons par la pensée les bornes de notre planète, que de mondes parmi lesquels le nôtre n'est qu'un point perdu dans l'immensité de l'infini; mais si nous nous renfermons dans les limites mêmes de ce « petit cachot où nous sommes logés, » quel orgueil, ou plutôt quelle ridicule vanité de nous en croire le centre! Ce lieu-commun de la théologie chrétienne, c'est Buffon, le moins « pieux » de nos grands écrivains, qui l'a renouvelé en en faisant l'objet d'une démonstration proprement scientifique. En écrivant sa *Théorie de la terre,* et plus tard en la complétant par ses *Époques de la nature*, c'est lui qui nous a révélé quel accident c'était à la surface du globe que l'existence de l'humanité. Et c'est lui qui, de tous les philosophes du XVIIIe siècle, a ainsi le plus fait pour débarrasser la science de cette adoration de l'homme qui n'était pas le moindre obstacle qu'elle eût rencontré jusqu'alors à ses progrès. Tandis qu'en effet la philosophie de Voltaire, celle de Montesquieu, de Rousseau, de Diderot, sont essentiellement des philosophies sociales, si l'on peut ainsi dire, des philosophies dont le progrès ou la réformation de l'institution sociale est le commencement et la fin, la philosophie de Buffon, prenant son origine dans celle même des mondes, et prolongeant ses suites au-delà de l'existence de l'espèce, a ouvert l'infini à la pensée humaine. Depuis l'*Histoire naturelle*, il ne nous est plus permis ni possible de nous placer au centre de l'univers, et cette apparente déchéance est peut-être l'un des progrès les plus considérables qu'il y ait dans l'histoire de l'esprit humain.

Je ne veux pas dire que Buffon en soit l'unique ouvrier, ni seulement que son *Histoire naturelle* ait pour objet d'insinuer cette idée. Mais elle l'insinue, voilà le fait; et elle l'insinue de toutes les manières; et il suffit que Buffon en ait eu conscience pour que l'on soit en droit de lui en faire honneur. Est-il d'ailleurs besoin d'en montrer longuement l'importance? Combien de temps, par exemple, la science de l'homme lui-même a-t-elle vu son progrès uniquement retardé parce que l'on persistait à faire de l'homme un être à part dans la nature, et que l'on ne voulait pas, selon l'expression de Buffon, « le ranger dans la classe des animaux, auxquels il ressemble par tout ce qu'il a de matériel, dont l'instinct est peut-être plus sûr que sa raison et l'industrie plus admirable que ses arts? » Mais du jour qu'en effet nous nous y sommes rangés, de ce jour l'anatomie comparée et la physiologie générale sont nées, et la gloire en revient à la publication de l'*Histoire naturelle.*

Il faut encore ajouter que, pour faire valoir à cette idée tout son prix, Buffon a justement trouvé ou inventé, comme l'on voudra, le caractère de style qu'il fallait. C'est ce que n'ont pas compris les Marmontel et les d'Alembert, que le style de Buffon, emphatique lorsqu'il décrit les

mœurs du cheval ou du cerf, parce qu'il les décrit d'un point de vue trop humain, se dépouille et se simplifie avec la grandeur des objets qu'il expose. Comparez, si vous voulez bien voir ce caractère, avec la *Théorie de la terre* et les *Époques de la nature*, l'*Exposition du système du monde* ou le *Discours sur les révolutions du globe*. Assurément, pour des savans, ni Laplace ni Cuvier n'écrivent mal; ils écrivent même bien; mais, outre qu'ils ont des modèles sous les yeux, et que c'est Buffon qui les leur a donnés, quelle différence! Ce sont des savans qui écrivent; Buffon est un écrivain qui s'empare de la science pour lui communiquer ce caractère d'universalité et de popularité que les savans ne lui donneront jamais. Et bien loin qu'on le puisse accuser ici d'emphase ou de déclamation, c'est plutôt sa froideur ou son impassibilité qu'on lui a reprochée. « Il raconte que la terre est descendue du soleil, dit encore M. Émile Montégut, et que les mers sont tombées un beau jour sur la terre des hauteurs de l'espace où elles étaient retenues, sans plus d'émotion, de tressaillement et d'admiration que s'il s'agissait d'un ancien incendie d'une tourbière éteinte depuis longtemps, ou d'un vieux débordement de fleuves. » En effet, étrangère à son tempérament, l'un des mieux équilibrés qu'il y ait dans l'histoire de notre littérature, l'émotion est absente, entièrement absente de son œuvre;

. . . les plus grandes merveilles,
Sans ébranler son cœur ont frappé ses oreilles;

et en exposant l'origine des mondes, on n'est pas plus raisonnable et plus froid, plus « impersonnel » et plus « impassible » que Buffon.

Mais sont-ce bien là de si grandes merveilles? et quand on fait à Buffon ce reproche, ne méconnaît-on point ce qui fait la grandeur et l'originalité de sa manière? Que les mers, en effet, soient tombées un beau jour sur la terre des hauteurs de l'espace infini, cela sans doute est « merveilleux; » et cependant cela ne l'est pas plus que le retour des saisons, que la croissance d'un brin d'herbe, que la vie même et que la mort; ou, en d'autres termes, il n'y a là de merveilleux que notre étonnement même. Si nous ne mesurions pas les choses à la capacité de notre imagination, si nous épurions nos idées de tout ce que nos sens y mêlent de leur faiblesse et de leur impuissance, en un mot si nous nous transportions à la source même des choses, nous ne verrions plus rien que de nécessaire, et, conséquemment, que d'assez ordinaire dans l'accomplissement de la loi. C'est à ce point de vue que Buffon se place, et ce n'est pas le moindre effort de l'ampleur de son imagination. Les choses pour lui n'ont rien de commun avec l'action qu'elles exercent sur la sensibilité de l'homme. Elles en sont indépendantes, et la grandeur que nous leur attribuons n'est qu'une illusion de nos sens. Lui reprocher sa froideur et son impassibilité,

j'oserai donc dire que c'est lui reprocher ce qui fait la véritable et unique originalité de son style. Non-seulement il croit que les grandes choses parlent assez éloquemment d'elles-mêmes, et qu'au contraire des petites, qu'il faut relever par l'éclat de l'expression, plus on est simple et mieux on les exprime. Mais on pourrait presque prétendre qu'il n'y a pas pour lui de « grandes choses, » en ce sens que rien n'est « grand » que par rapport à l'homme, et que, dans l'étude de la nature, il faut commencer par faire abstraction de l'homme.

Si d'ailleurs les encyclopédistes n'ont pas rendu justice à l'originalité de son style, ils l'ont rendue bien moindre encore à la grandeur et à l'étendue de l'imagination de Buffon. On sait qu'ils étaient les plus secs des hommes, et les plus courts d'haleine. Volontiers ils auraient réduit l'art d'écrire à l'art de raisonner, et l'art de raisonner lui-même à la logique aride de l'école. Cependant, quand ils le pouvaient, ils y ajoutaient encore l'art de conter un *conte moral*, celui de faire une brochure, et d'aiguiser une épigramme ou une impertinence. Buffon ne faisait point de brochures ; il ne répondait seulement pas à celles que l'on faisait contre lui ; il ne se mêlait pas non plus de réformer le monde. Or c'était là ce que dans l'école encyclopédique on appelait avoir des idées, et il est bon de le savoir pour comprendre le singulier reproche que Grimm, on l'a vu, faisait à Buffon. Buffon « manquait d'idées, » puisqu'il n'en avait point sur les fondemens de l'état, et sur l'organisation de la société future. Je crois aussi qu'il n'en avait point ou qu'il en avait peu sur les conditions du poème épique et sur le mérite comparé des tragédies de Marmontel et des drames de La Harpe. Mais pour des « idées, » de véritables idées, personne au XVIIIe siècle, ni Montesquieu, ni Voltaire, ni Diderot, quoi que l'on en dise, n'en a eu davantage, ni de plus grandes, ou de plus fécondes que Buffon. Même c'est l'un des charmes de la lecture de l'*Histoire naturelle*, de certaines parties au moins de l'*Histoire naturelle*, que d'y voir les « idées » naître les unes des autres, et la fécondité des hypothèses de toute sorte, « gigantesques et puissantes, » ou « délicates et gracieuses, » égaler en toute occasion, si peut-être elle ne la surpasse, la multiplicité des faits qu'elles expliquent. Cette faculté de généralisation, qui dégage rapidement d'une expérience ou d'une observation les lois qu'elle enveloppe, ou, inversement qui trouve d'abord l'endroit précis d'une théorie qu'un fait nouveau confirme ou modifie, peu de savans, peu de philosophes, l'ont jamais possédée à un plus haut degré que Buffon. Sous ce rapport, il y a quelque ressemblance entre lui et l'auteur de *l'Origine des espèces;* et je ne m'étonne pas que la même nature d'imagination scientifique, le même goût des grandes hypothèses, la même hardiesse d'esprit les ait l'un et l'autre conduits à des conclusions qui ne diffèrent entre elles que de cent ans de progrès et de découvertes.

Un dernier trait n'est pas moins caractéristique du génie de Buffon : c'en est la souplesse, ou peut-être et plutôt la perfectibilité. Là est l'explication d'une certaine difficulté qu'on éprouve à le lire, et surtout à le suivre ; là aussi l'explication principale des contradictions que l'on a relevées plus d'une fois dans son œuvre ; et là enfin l'explication de la diversité des jugemens que l'on en a portés. Les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle* parurent en 1749, les *Époques de la nature* en 1787, et, pendant ces quarante années, pas un seul jour Buffon n'a cessé d'étendre, de rectifier, de modifier, d'élargir et d'approfondir, de corriger ses idées. Très différent en cela de quelques-uns de ses contemporains, de Montesquieu, par exemple, dont on a pu dire que *l'Esprit des lois* était déjà contenu dans ses *Lettres persanes*, ou encore de Rousseau, qui a vécu du fonds d'idées qu'il s'était fait dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Buffon a constamment travaillé sur lui-même et recommencé, d'année en année, son éducation scientifique. Aussi son *Histoire naturelle* manque-t-elle un peu d'ordre et d'unité ; les parties n'en semblent pas avoir de justes proportions entre elles ; et sous l'assurance qu'il affecte ou dont la fermeté de son style est l'expression extérieure, la vérité est que Buffon ne sait bien souvent quel choix faire entre la diversité des hypothèses que la fécondité de son imagination lui suggère. Pour ne parler ici que d'une seule question, Flourens n'hésitait pas à en faire le partisan décidé de la fixité des espèces, et à l'appui de son dire il abondait en citations topiques. Mais M. de Lanessan n'en a pas apporté de moins nombreuses ni de moins caractéristiques pour prouver qu'au contraire, avant Lamarck et Darwin, Buffon avait conçu la doctrine de l'indéfinie variabilité des espèces. Et cela, si je ne me trompe, signifie deux choses à la fois : la première, que Buffon, sur cette question comme sur bien d'autres, a longtemps ou toujours hésité ; et la seconde, que, puisque l'on peut le réclamer pour soi des deux parts, c'est que l'étendue de son regard avait d'abord embrassé l'horizon de la question tout entière.

Nous n'avons point ici qualité pour le juger comme savant, c'est-à-dire pour essayer de mesurer avec exactitude ce que lui doit l'histoire naturelle. Mais, pour toutes les raisons que nous venons de dire, il nous semble bien difficile que son œuvre scientifique ait péri tout entière. En tout cas, on a vu, s'il faut mettre les choses au pis, que la plupart de ses « erreurs » semblent être aujourd'hui plus voisines de la science naturelle que beaucoup de prétendues « vérités » qu'on leur opposait il n'y a guère plus de vingt-cinq ou trente ans. Nous pouvons ajouter qu'à défaut de ce mérite, il aurait celui d'avoir mis la science naturelle dans ses véritables voies, puisque sans lui, sans ses ouvrages, sans leur influence, on ne voit pas à quelle école se seraient formés tous les naturalistes qui l'ont suivi, les Lamarck, les Cuvier, les Geoffroy Saint-Hilaire, pour ne nommer que les plus illustres. Et quand

enfin on voudrait lui disputer cette gloire, il lui resterait encore celle d'avoir été, bien plutôt que Linné, le véritable créateur en Europe des études d'histoire naturelle. Dans l'histoire de la science comme dans celle de la littérature, nous avons eu beaucoup de « grands hommes » à meilleur marché.

Mais si nous hésitons à nous prononcer sur la valeur du savant, nous pouvons louer en toute assurance l'écrivain et le philosophe. L'un et l'autre ils sont de ceux qui font honneur à l'esprit français, par la solidité de leur bon sens, l'étendue de leur esprit, et la grandeur du service qu'ils ont rendu à la langue. Ils sont de ceux dont nous devrions faire plus de cas que nous n'affectons d'en faire, en vérité comme si nous avions tant de Buffons parmi nous! Et ils sont de ceux enfin que les étrangers, s'ils leur appartenaient, les Anglais ou les Allemands, ne craindraient pas d'égaler aux plus grands. Cependant, après avoir connu la gloire, et après avoir eu, de son vivant même, ce que l'on pourrait appeler tous les honneurs de son génie,— les encyclopédistes ne s'en sentaient pas de dépit ou d'envie, — on ne saurait dire que Buffon soit tombé tout à fait dans l'oubli; mais je crois bien que nous donnerions volontiers la *Théorie de la terre* pour *les Fausses Confidences*, et les *Époques de la nature* pour *la Religieuse* ou *Jacques le Fataliste*. Roman et théâtre, théâtre et roman, n'est-ce pas aujourd'hui toute la littérature? Sachons du moins ce que nous perdrions, et que ce jour-là, pour un roman assez vulgaire, diffus, prolixe et même un peu obscène, ou pour une fort jolie comédie, un peu mièvre, peut-être, nous aurions donné tout simplement l'une des œuvres maîtresses de la littérature du XVIIIe siècle, et peut-être de la langue française. C'est ce que nous avons essayé de montrer; et, à ce propos, tandis que l'Académie française, à une autre extrémité de la France, louait éloquemment un pauvre homme de poète, qui ne valait sans doute pas de si longs et de si beaux discours, nous serions heureux que le lecteur songeât que, de tant d'orateurs, elle en eût bien pu députer un ou deux vers Montbard.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

AU THÉATRE LIBRE.

II[1].

D'UN NOUVEL ART DRAMATIQUE.

Voilà donc, au Théâtre Libre, l'homme et la société. L'homme : un animal malade, moribond, mort... Jeune, il est volontiers phtisique : nous avons là deux cas de phtisie, — pour les deux sexes (*Au mois de mai*, *la Fin de Lucie Pellegrin*). Plus tard, il a le choix entre la sclérose du cœur (*Esther Brandès*), l'apoplexie (*la Pelote*), et quelque autre maladie qui donne plus de chances de mourir dans un lit (*Entre frères*). Accessoirement, il a ce moyen d'en finir à un âge quelconque : la guillotine (*En famille*). En somme, après avoir langui plus ou moins, c'est toujours un cadavre (*la Pelote*, *Esther Brandès*, *Lucie Pellegrin*, *Entre frères*). Un hôpital, une morgue, tel est l'aspect de ce répertoire.

L'animal en question est aussi un méchant animal : égoïste, uniquement occupé de satisfaire ses instincts, dont le principal, dans l'état

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre.

de société, celui qui se charge de défrayer les autres, est l'appétit de l'argent. A la chasse de cette proie, autant que s'il était sauvage, l'animal est féroce.

Quel instinct pourrait vaincre ou seulement modérer celui-là? Est-ce l'amour? Il apparaît à peine comme une idée, mettons une velléité, qu'une littérature chimérique aura suggérée à une jeune fille : au premier obstacle qu'elle rencontre, la somnambule se réveille (*la Prose*). Elle épouse un homme sain, réfractaire à ces prestiges; il ne connaît que les réalités sonnantes, il en a sa part, elle aussi : une nouvelle raison sociale est constituée, à l'instar de celle des parens. A leur tour, dans vingt ans, ces époux doteront leur fille et chercheront pour elle un homme riche. Un agonisant, s'il assure à sa femme une bonne succession par contrat de mariage, sera le plus beau parti (*Au mois de mai*). Entre temps, il se peut que l'adultère se glisse dans la maison, et même qu'il tourne à l'inceste : il se peut que la mère et la fille trouvent leur plaisir aux bras du même personnage (*la Sérénade*). Bah! lorsqu'il est poursuivant, l'homme n'hésite pas à prendre, avec la dot, une jeune personne compromise (*la Prose*); une fois marié, il accepte avec résignation l'infidélité de sa femme (*la Sérénade*). Aussi bien, il lui est loisible de la tromper, même habituellement : ce n'est pas cette bagatelle, à moins qu'elle ne coûte trop cher, qui détruira le confort du ménage (*Monsieur Lamblin*). La famille allant de ce train-là, des fils ne sont pas étonnés, au lit de mort de leur mère, d'apprendre de sa bouche que l'un d'eux n'est que le demi-frère des autres : le second, pour se dénoncer comme l'intrus, n'a besoin que d'un peu de bonne volonté; l'aîné, le cadet ne demandent qu'à le croire sur parole et se détachent de lui sans effort (*Entre frères*). Cependant ces manières de sentir et d'agir sont celles des gens qui ont la vie assurée : s'ils ne sont pas tout à fait repus (c'est le privilège de l'homme, apparemment, de ne l'être jamais), ils sont déjà pourvus d'une portion abondante; moins généreux que le lion, qui parfois n'a plus faim, ils sont enclins pourtant à quelque mansuétude. Mais les autres! Ceux qui rôdent par la société, le ventre creux, les dents longues! Les femelles surtout sont redoutables. Elles n'exercent pas leurs rapines superbement, à la façon des fauves. Mais l'araignée n'est pas plus patiente, ni plus atroce dans l'art de saisir, d'envelopper et de dépecer une proie (*Esther Brandès*); mais un malheureux, sur qui plusieurs de ces créatures s'acharnent, donne l'idée d'un naufragé couvert d'une famille de crabes (*la Pelote*). Riches ou pauvres, encore tous ces gens-là ont-ils une condition régulière : ces mœurs, à tout prendre, ne sont que des mœurs bourgeoises. Celles des filles, des voleurs et des assassins (*Belle Petite*, *la Fin de Lucie Pellegrin*, *En famille*) ne sont pas si décentes.

L'espèce étant déterminée, ainsi que ses variétés, considérez tel ou tel groupe, que des individus ont formé par accident; suivez une partie de leur existence : — comment finit l'histoire? Il arrive qu'elle ne finisse pas, surtout si les individus appartiennent aux variétés les plus basses : quelque temps que dure l'examen, à la première minute, à la dernière, ils croupissent dans le même état (*Belle Petite*, *En famille*). Il arrive aussi que l'histoire finisse mal, — c'est même l'ordinaire, — par la mort du principal personnage : — inutile de recommencer le compte des cadavres. — Et quand ce personnage est un être faible, il va sans dire que sa mort est le triomphe de quelques autres, qui sont de plus méchantes bêtes. Enfin, il arrive que l'histoire finisse bien (*la Prose, Monsieur Lamblin, la Sérénade*), — par un morne accommodement ou par une transaction dégradante : l'amoureuse, faisant volte-face, épouse l'homme qu'elle n'aime pas; le mari conserve sa maîtresse, en même temps que sa femme, grâce à l'entremise de sa belle-mère; le père marie sa fille séduite au séducteur, qui est l'amant de la mère.

Parce que des jeunes gens portent ce témoignage sur la vie et sur le monde, faut-il crier à l'abomination de la désolation? Faut-il jurer que c'est calomnie pure, et que cette calomnie est un signe des temps? Que cette génération prête méchamment ses vices à l'humanité tout entière? Ou bien, pour mettre les choses au mieux, qu'elle n'est composée que de mauvais plaisans? Ce dernier système a de quoi nous séduire : il nous rassure, autant qu'un autre, sur notre nature et notre destinée; avec un air plus charitable, il est plus mortifiant aussi pour ces fâcheux, qui prétendaient nous inquiéter. « Avez-vous mangé de la cervelle de petit enfant? demandait un jour Baudelaire à un brave homme. Cela ressemble à des cerneaux, et c'est excellent (1). » Ainsi, M. Hennique, M. Bonnetain et les autres : « Avez-vous mangé du cœur humain? Cela vous a un goût de fauve et de pourri. » De vrai, ils n'en ont jamais goûté. Ils se donnent chacun pour un petit Becque : ils ne sont que des blancs-becs. Laissons-les donc!..

Hélas! il n'est que trop certain sans leur témoignage, il était connu avant eux que l'homme est mortel, et qu'il arrive rarement à la mort sans avoir passé par la maladie. Sans leur témoignage et de longue date, il est avéré que l'homme n'est pas bon : sa méchanceté, pour les croyans, date du péché originel; pour les savans, elle remonte un peu plus haut. De ce côté de la Manche, on rencontre un La Rochefoucauld pour dénoncer assez nettement son égoïsme; un Hobbes, en face, qui formule cet axiome : *Homo homini lupus!..* Il suffit d'avoir préparé sa première communion pour savoir que « la chair est faible; » et d'avoir fait

(1) Voir la troisième série des *Mémoires d'aujourd'hui*, par M. Robert de Bonnières; Ollendorff, éditeur.

ses classes pour savoir que « l'argent est roi du monde. » Il suffit enfin de regarder autour de soi et de lire les journaux pour savoir qu'il y a, en effet, des mariages d'argent, et qu'il y a des adultères ; qu'il y a de vieux garçons grugés par la famille de leur gouvernante, et de vieux maris captés par la famille de leur femme ; qu'il y a des ménages qui ne durent qu'à cette condition que l'un des conjoints pardonne ou tolère l'infidélité de l'autre ; qu'il y a des hommes qui épousent la fille de leur maîtresse ; qu'il y a des courtisanes, des larrons, des recéleurs, des meurtriers.

Au demeurant, ces jeunes auteurs, qui nous rappellent ces réalités avec une particulière insistance, ne sont pas tous inconnus ; les noms de plusieurs, qui ont fait leurs premières armes sur un autre terrain, disent la qualité de leurs compagnons. « Victorieux dans le roman, » ces écrivains confessent de bonne grâce qu'ils ont « à conquérir la scène. » Or, à propos de leurs livres, on nous a expliqué déjà comment ils sont pessimistes. En bien d'autres temps et d'autres pays, l'homme a paru méchant, la vie mauvaise : qu'est-ce donc aujourd'hui, où le conflit des intérêts matériels emploie seul presque toute l'énergie humaine? Qu'est-ce donc chez nous, Français, dont l'état social et politique est un malaise plus décourageant que la douleur ? Et nos poètes, hier, exaltaient le « dieu déchu » et le reportaient jusqu'aux cieux ! A le trouver si bas, les nouveau-venus s'irritent : pour se venger de leur déception, ils le rabaissent encore. De l'héritage du romantisme, ils n'acceptent rien que ce vase d'amertume où quelques génies avaient le droit de mouiller leurs lèvres (1) ; tous Renés, tous Olympios, — tous « enfans du siècle, » parbleu ! — ils font de ce vase d'amertume leur pot-au-feu quotidien. Ne les accusons pas d'orgueil : ils admettent que leur prochain y vienne tremper la soupe ; ils ne supposent pas qu'il se puisse procurer ailleurs un aliment moins âcre. Ils font la même grimace que firent quelques grands hommes ; ils n'en sont pas plus fiers : ce balayeur la fait comme eux. Ni ce balayeur ni, sans doute, eux n'éprouvent tout à fait la même souffrance que leurs illustres devanciers, mais quoi ! ils sentent le mal physique, voire le mal moral ; et si le mal métaphysique ne les tourmente guère, c'est qu'à ce tourment, qui sévissait il y a un demi-siècle, a succédé une espèce d'atonie désespérée. Leur pessimisme a donc assez de raisons, il est de bonne foi. Au reste, il s'exprime avec trop de soin, il prend trop de peine pour qu'on soupçonne ici quelque mystification. Qui plaisanterait si laborieusement, serait la première victime de sa plaisanterie et s'arrêterait bien vite. Au bout d'un de ces romans, accuser

(1) Voir la première des *Études sur la France contemporaine*, par George Renard ; Savine, éditeur.

l'auteur de manquer de sérieux! On l'accuserait plutôt de pédantisme.

Déjà signalé en librairie, ce pessimisme n'est donc nouveau que sur la scène : pourquoi s'en étonner comme d'un monstre, dont la venue annoncerait la fin du monde? Et parce qu'il est nouveau sur la scène, est-ce une raison seulement pour que les documens qu'il apporte y soient inédits? Mais, depuis quelque temps déjà, il existe un genre de pièces qui montrent l'homme autrement que par ses beaux côtés: on les appelle comédies. En voici une qui passe pour bénigne, *l'Étourdi*, d'un certain Molière ; on y voit un jeune homme qui, cherchant à emprunter de l'argent, laisse répandre par son valet le bruit que son père est mort ; il écoute sans broncher ces gentillesses :

> Votre père fait voir une paresse extrême
> A rendre par sa mort tous vos désirs contens...
> Je fais courir le bruit que d'une apoplexie
> Le bonhomme surpris a quitté cette vie...

Je ne sache pas que le Théâtre Libre ait rien produit de plus scandaleux! Maintenant, s'il vous plaît, prêtez votre attention à ce début d'un ouvrage. Un mari, une femme, de pauvres gens, se disputent. Lui, rappelle insidieusement « qu'il n'eut pas lieu de se louer la première nuit de leurs noces, » et « qu'elle fut bien heureuse de le trouver. » Elle, aussitôt, réplique : « ...Bien heureuse de te trouver? Un homme qui me réduit à l'hôpital; un débauché, un traître, qui me mange tout ce que j'ai!.. Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis!.. Qui m'a ôté jusqu'au lit que j'avais!.. Qui, du matin jusqu'au soir, ne fait que jouer et que boire!.. Et que veux-tu pendant ce temps que je fasse avec ma famille?.. J'ai quatre pauvres petits enfans sur les bras,.. qui demandent à toute heure du pain. » L'homme clôt la discussion par cet arrêt : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison. » Voilà des mœurs populaires! Êtes-vous chez M. Antoine? Est-ce *l'Assommoir* qui recommence?.. Non pas! vous êtes à la Comédie-Française; et ce n'est que la première scène du *Médecin malgré lui.*

Argan n'est que malade imaginaire; il met pourtant sur la scène l'appareil de la maladie et même de la mort. Étendu dans son fauteuil, comme le beau-frère d'Esther Brandès sur son canapé, il est pris pour un cadavre; il n'est pas mieux traité par sa femme que l'infortuné Morel par sa belle-sœur : « Le ciel en soit loué! s'écrie Béline, me voilà délivrée d'un grand fardeau. » Et l'oraison funèbre qu'elle improvise le dépeint aussi repoussant pour le moins que s'il avait eu quelque maladie véritable : « Un homme incommode à tout le monde,

malpropre, dégoûtant, sans cesse un lavement ou une médecine dans le ventre, mouchant, toussant, crachant toujours... » Est-ce le portrait de Morel ou d'Argan? Mais non ! Morel est moins sale, avec sa sclérose du cœur.— Au fait, s'il n'y avait pas de maladies véritables, il n'y aurait pas de médecins : on sait qu'il y a des médecins chez Molière, on les connaît ! Sont-ils appelés, quatre à la fois, auprès d'une jeune fille, ils se retirent bientôt dans la chambre voisine pour délibérer. Le premier dit : « Paris est étrangement grand, et il faut faire de longs trajets quand la pratique donne un peu. » Le second riposte : « Il faut avouer que j'ai une mule admirable pour cela, et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours. » Et, ainsi de suite, ils causent de leurs petites affaires jusqu'à ce que le père interrompe la consultation : « Messieurs, l'oppression de ma fille augmente; je vous prie de me dire vite ce que vous avez résolu. » Et les quatre, en même temps, répondent : « L'avis de ces messieurs tous ensemble... Après avoir bien consulté, etc., etc. » Ce n'est pas ceux-là qui donneraient à leur confrère, le médecin d'*Esther Brandès*, amené chez Morel par le courtier d'assurances, des leçons d'humanité !.. Il se trouve, par bonheur, que les pâmoisons de la jeune fille étaient feintes; l'Amour suffit à la guérir. Mais sont-ils morts d'un mal imaginaire ou simulé, ces trois enfans d'un apothicaire? Est-ce d'un mal imaginaire ou simulé que ces deux autres encore sont condamnés à mourir? Admirez le père, qui recommande un médecin : « Voilà déjà trois de mes enfans dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en moins de quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auraient langui plus de trois mois... Il ne me reste plus que deux enfans, dont il prend soin comme des siens; et le plus souvent, quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve saignés et purgés par son ordre. »

Où donc, je vous prie, l'existence du mal physique est-elle certifiée plus clairement? Pour le mal moral, on ne pense pas que Molière l'ait ignoré; mais se figure-t-on bien toutes les variétés qu'il en a décrites? La tyrannie des parens, leur volonté habituelle de n'allier la jeunesse de leur fille qu'à une somme d'argent, le bonhomme Gorgibus, voisin de Sganarelle, ne fait pas difficulté de la déclarer :

> Lélie est fort bien fait, mais apprends qu'il n'est rien
> Qui ne doive céder au soin d'avoir du bien;
> Que l'or donne aux plus laids certain charme pour plaire,
> Et que sans lui le reste est une triste affaire.

En 1660! Deux cent vingt-huit ans avant *la Prose!*.. Un autre Sganarelle, dans *l'Amour médecin*, et Géronte, à son tour, dans *le Médecin malgré lui*, tiennent pour les mêmes principes. D'aventure, préférez-

vous M. Jourdain, qui, pour avoir un gendre gentilhomme, marierait sa fille au fils du Grand-Turc? Ou bien Argan, qui veut marier la sienne à Thomas Diafoirus? « C'est pour moi, dit-il, que je lui donne ce médecin, et une fille d'un bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père. » — Si les pères sont odieux, voulez-vous voir les fils? C'est notre « Étourdi, » spéculant sur la prétendue apoplexie de Pandolfe; et don Juan, qui raille don Luis; et Cléante, qui se rencontre avec Harpagon, l'un emprunteur, l'autre usurier, pour faire assaut d'injures! — Si le choix d'un gendre est souvent une occasion, pour les hommes, de montrer leur égoïsme, hé! qu'est-ce donc que le choix d'une femme? Ce n'est pas pour son bonheur, à elle, que Sganarelle, dans *l'École des maris*, veut épouser sa pupille, ni Arnolphe, dans *l'École des femmes*: ces maîtres, bien portans, exigeraient de leur esclave plus de petits soins que le moribond Morel. Si Mariane avait de l'argent, Harpagon l'épouserait, et le sacrifice accepté ne lui causerait pas de remords. — Au moins, la famille constituée, son chef n'a-t-il souci que de se dévouer pour elle? Non pas! Charité bien ordonnée continue comme elle a commencé, Orgon vous le donne à entendre :

> Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Voulez-vous des maris trompés qui soient plus débonnaires que M. Cottin, le héros de *la Sérénade?* Voici Sganarelle, — l'homme d'imagination, — qui a peur d'un méchant coup, et reproche doucement au cavalier qu'il croit son rival de « ne pas agir en bon chrétien. » Voici George Dandin, qui demande pardon à l'amant de sa femme « des mauvaises pensées qu'il a eues de lui. » — Voulez-vous un mari plus inconstant, surtout plus dur que M. Lamblin? Don Juan! — Une garde-malade qui soigne l'héritage aussi attentivement qu'Esther Brandès? Béline! — Un épouseur plus attaché à la dot, plus philosophe sur le reste, que M. Daveine, le représentant de « la Prose? » Trissotin, l'innocent Trissotin! Averti par Henriette de certaines mésaventures qu'il mérite, il répond avec sang-froid :

> A tous événemens le sage est préparé.

Au surplus, en haut de la société, en bas, que de personnages divers qui poursuivent l'argent! Laissons de côté « l'Avare : » c'est un monomane, et je veux bien qu'il soit unique. Mais Tartufe, cet homme de bonne compagnie, est un coureur de donations; Dorante, le brillant ami de M. Jourdain, entre le petit lever du roi et son petit coucher, n'exerce pas seulement l'état de parasite, mais celui d'escroc. Descen-

dons-nous jusqu'à ces valets, Mascarille de *l'Étourdi*, et Scapin? Jusqu'à Frosine, jusqu'à Nérine, ces « femmes d'intrigue? » jusqu'à Sbrigani, « homme d'intrigue? » Mascarille, nous le savons, a peu de scrupules; Scapin est « brouillé avec la justice » depuis un « petit démêlé » qu'ils eurent ensemble; n'empêche qu'il se remet en campagne : « Trois ans de galères de plus ou de moins ne sont pas pour arrêter un noble cœur! » Frosine, sauf votre respect, est une entremetteuse, à qui *Belle petite* n'apprendrait aucun tour; elle trinquerait sans s'étonner avec les amies de Lucie Pellegrin. Nérine et Sbrigani, logez-les chez ce vieux garçon : croyez-vous qu'ils seraient embarrassés, pour faire « leur pelote, » plus que cette gouvernante et son neveu, l'agent d'affaires? Sbrigani est proprement un contumace d'importance; Nérine pratique la tricherie au jeu, l'abus de confiance, le faux; à l'occasion, elle témoigne en justice et fait pendre des innocens. Non, non, ce n'est pas chez le bonhomme Lormeau que ce couple aurait sa place, mais plutôt chez le père Paradis, le recéleur; il s'y trouverait « en famille. » Il est vrai que ces gens-là sont hors la loi. Mais le notaire de Béline et d'Argan, M. de Bonnefoi, est mieux situé : il use de sa position pour « rendre juste ce qui n'est pas permis. » Aussi reçoit-il avec plaisir ce compliment : « Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfans? » Que reste-t-il? Les magistrats? S'il faut en croire Scapin, autant « d'animaux ravissans!.. Il n'y a pas un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde! »

Après cela, quelques documens que nos jeunes romanciers aient osé porter au théâtre, il faut convenir que leur impertinence avait des précédens. Même, on s'explique à peine qu'ils se reconnaissent révolutionnaires, qu'ils s'accusent de vouloir supplanter les auteurs dramatiques de profession. Ils ne disent rien qu'on n'ait déjà dit; ont-ils inventé une nouvelle façon de tout dire?

D'une dramaturgie, à proprement parler, qui diffère de l'ancienne, il est à peine question. *Au mois de mai*, *Belle Petite*, *En famille*, ne sont que des dialogues; *la Fin de Lucie Pellegrin* n'est qu'un dernier acte; *Entre frères*, un dénoûment : on savait déjà ce que c'est qu'un dialogue, un dernier acte, un dénoûment. *Monsieur Lamblin*, qui ne dure guère, a pourtant un commencement, un milieu et une fin, que Lysidas pourrait appeler la protase, l'épitase et la péripétie. *La Prose*, *la Sérénade*, *la Pelote*, *Esther Brandès*, en trois actes, reproduisent le même rythme encore plus nettement. Je ne vous dis pas que l'intrigue d'*Esther Brandès* vaille celle des *Dominos roses*, ni même celle des *Surprises du divorce;* mais elle vaut bien celle du *Misanthrope*.

La composition du discours, dont le sujet n'est pas neuf, est la même qu'autrefois : est-ce, enfin, que l'expression même a quelque vertu, quelque vice original?

L'art moderne, à l'ordinaire, se pique de ne pas être un art, un système de procédés qui donne l'image de la nature, un miroir; il prétend n'être qu'une glace sans tain, à travers laquelle on aperçoit la réalité. L'ouvrage de M. Hennique, en bonne justice, est assez conforme à la doctrine. Oui, voilà bien la maison d'un malade, voilà même son caractère : inquiet, tâtillon, emporté, puis languissant... Mais justement cette langueur, qui est son état ordinaire, finit par nous gagner : il bâille et nous bâillons. « Dieu de dieu, que je m'ennuie! » soupire le déplorable Morel. Plus la peinture de cet ennui est minutieuse (en fait, n'est-ce pas? c'est toujours une peinture), plus le trompe-l'œil est admirable, et plus on s'ennuie à l'examiner. Ajoutez que la garde-malade, ce capital personnage, a de secrets desseins sur le patient, et que ses desseins, en effet, demeurent secrets : du moins, ses paroles sont énigmatiques; les causes de ses actions, même des plus criminelles, restent cachées, comme elles pourraient l'être hors du théâtre : — est-ce que les mobiles de la volonté sont toujours à fleur d'âme? — Une lueur de veilleuse, dans une atmosphère nauséabonde et fade, c'est le jour qui éclaire ce drame domestique : on ne peut y assister sans quelque malaise et quelque somnolence. Il me paraît qu'*Esther Brandès* est un chef-d'œuvre en son genre, mais que ce genre n'est pas fait pour nous divertir.

Belle Petite et *la Fin de Lucie Pellegrin* pourraient se réclamer de la même école. *Belle Petite* est le procès-verbal de ce qui se dit, un jour ou l'autre, dans un entresol galant comme il s'en trouve beaucoup. *La Fin de Lucie Pellegrin* n'est qu'un petit musée anatomique, dont toutes les pièces, je le veux bien, ont été moulées habilement sur nature. Il va sans dire que ce procès-verbal n'offre qu'un intérêt médiocre, et que ce musée anatomique n'est qu'un piètre régal pour la curiosité des adultes.

Mais *la Prose*, *la Sérénade*, *la Pelote* et le reste auraient beau se réclamer de « l'art impersonnel, » nous serions forcés de mettre en doute que ces ouvrages lui appartiennent. (Le drame romantique, autrefois, se réclamait bien de la nature et de la vérité!..)

Ah! tous ces personnages sont moins mystérieux qu'Esther Brandès : pleutres ou coquins, ils confessent leur pleutrerie ou leur coquinerie. Non pas qu'ils la laissent voir naïvement par échappées; ils en font cyniquement un étalage perpétuel. Une ostentation pareille, et si persistante, n'est pas le fait du commun des hommes : il faut que le langage de tous ces gens-là soit commandé par quelqu'un, — l'auteur. Est-ce un novice? On l'entend qui les souffle en

faisant la grosse voix; et l'on rit, au moins de sa maladresse, en quelques passages de *la Prose* ou de *la Sérénade*, ou bien de ce bizarre scénario, *Entre frères*. — Mieux avisé une autre fois, a-t-il prêté à ses truchemens je ne sais quel ton ironique, propre à faire comprendre à l'auditoire qu'il ne s'agit que d'une gageure? Pourvu que le jeu ne dure pas longtemps, on sourit en pinçant les lèvres : *Au mois de mai* ne dure pas un « quart d'heure. » Si l'auteur est doué merveilleusement pour ce genre, il poussera peut-être avec bonheur jusqu'à vingt minutes : c'est la gloire de M. Méténier d'avoir mené si loin cet opuscule, *En famille*. — Mais si l'auteur est un homme de talent, s'il n'admet que le ton sérieux, s'il contraint ses héros de le soutenir pendant trois actes, oh! alors, il nous inflige un supplice. M. Bonnetain, M. Descaves sont dissimulés derrière leur ouvrage, *la Pelote :* impossible de les entrevoir et de les atteindre. Et la bande qu'ils ont lâchée sur la scène continue, sans un clin d'œil, sans une intonation ironique, pendant une heure et demie, son déballage d'atrocités et son boniment. A qui donc nous en prendre et comment nous soulager? La souffrance physique, la mort même est sous nos yeux, comme dans une tragédie;.. mais c'est ici une tragédie sans pitié, qui ne fait pas couler de larmes. Le vice nous saute au visage, comme dans une comédie;.. mais c'est ici une comédie sans gaîté, qui ne fait pas rire. En effet, ce « Théâtre nouveau, » un de ses adeptes, M. Paul Margueritte, le loue de n'être « point naturaliste, mais cruel,.. crispant les nerfs au lieu de désopiler la rate, et fondé sur la douleur, » — entendez sur la douleur du public, — « au même titre que l'autre le fut sur la joie. »

Cependant le public préfère sa joie à sa douleur; il est composé de Parisiens plutôt que d'Aïssaouas... On se rappelle ce « Parisien, » de M. Gondinet, à qui un jeune peintre apportait un tableau lugubre : « Oh! non, disait-il, je n'achète jamais de choses tristes; celles qu'on a pour rien me suffisent! » Je doute que cet avis attire beaucoup de pièces de dix francs, beaucoup de billets de banque dans la caisse d'un théâtre : « Un fauteuil pour une représentation donne droit à une crise de nerfs; un abonnement à une névrose. » Même pour rien, les invités de M. Antoine ont témoigné qu'ils aimaient mieux avoir une chose gaie qu'une « chose triste. » Ils ont fêté de bon cœur *Monsieur Lamblin*, qui leur a produit l'effet d'une comédie. Or il y avait dans *la Pelote*, assurément, plus de traits de comédie que dans *Monsieur Lamblin;* mais, justement, il y en avait trop : concevez-vous une promenade, même une partie de pêche, sur une rivière qui n'aurait pas d'eau, qui serait « tout poisson? » Ce gendre, cette belle-mère, que M. George Ancey nous présente, ne sont pas des anges, mais un homme, une femme, deux égoïstes : seulement, chacune de leurs pa-

roles n'est pas un aveu d'égoïsme, ni surtout un aveu cynique. De temps à autre, un mot leur échappe, qui nous fait rire; dans l'intervalle, nous respirons; et ce qui nous permet de rire, précisément, c'est que nous avons respiré. D'ailleurs, entre son mari et sa mère, la jeune femme est là, qui repose nos regards: elle n'a rien de céleste, elle non plus, mais enfin elle vaut mieux que ce libertin et que sa respectable complice.

Il y a des hommes, il y a des femmes dans la nature qui méritent moins de haine ou de mépris que les autres : on les appelle honnêtes gens. Réduit à cette formule, on nous passera notre optimisme. Eh bien ! M. Bonnetain et *tutti quanti* ont recruté, massé en face de nous, sur la scène, toute sorte de gredins et de lâches qu'ils ont exercés à crier, au commandement, leur gredinerie et leur lâcheté. Qu'ils fassent maintenant desserrer les files, pour admettre en cette compagnie un petit nombre d'honnêtes gens; que ceux-ci aient licence de parler quelquefois, ceux-là de se taire ou de publier leur vice avec moins de fureur. Et le public d'applaudir !

Mais, j'y pense,.. la tactique et la discipline dont il s'agit, n'est-ce pas les mêmes à peu près qui furent en honneur chez Molière? Tartufe, dans son théâtre, a ce compagnon : Alceste. Et, s'il faut citer des personnages moins rares, qui soient des voisins moins différens, auprès d'un Sganarelle quelconque, je nommerai Chrysale. Ce n'est qu'à son tour que Sbrigani ou Scapin élève la voix : encore est-ce l'air qui fait la chanson, et la chanson de ces gaillards-là, quelles qu'en soient les paroles, n'attriste personne. Gorgibus, Géronte, tous les pères ne rêvent que d'argent; mais les filles, les fils mêmes ne rêvent que d'amour... A la bonne heure ! Il n'est pas besoin d'un nouvel art dramatique : celui-là suffit. Et, s'il est besoin d'auteurs nouveaux, les jeunes gens accueillis au Théâtre Libre, pour être applaudis ailleurs, n'ont qu'à le vouloir.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

La politique est donc définitivement comme la saison, inconstante et saccadée, mêlée de bourrasques et d'éclaircies, tour à tour troublée ou adoucie ? On se croit un instant aux plus mauvais jours, on s'y est presque accoutumé, on revient brusquement au calme. En quelques heures on passe par toutes les extrémités de la température morale aussi bien que de la température physique, avec cette circonstance peu rassurante toutefois que la bourrasque finira peut-être un jour ou l'autre par avoir le dernier mot. Dernièrement encore, le trouble était dans les esprits, saisis de vagues appréhensions, préoccupés de l'état de la France, de l'état de l'Europe, des menaces qui semblaient éclater de toutes parts, sous toutes les formes; aujourd'hui, les agitations sont presque passées, la paix, une paix apparente, est revenue. Les nuages les plus noirs paraissent au moins presque à demi dissipés provisoirement. Ce que sera l'avenir, ce qui arrivera d'ici à quelques mois de la France, de l'Europe, on ne le sait guère. Pour le moment, parmi nous, on se remet des émotions récentes en feignant d'oublier. On se hâte de rentrer dans cette vie passablement débraillée et incohérente, assez indéfinissable par elle-même, où rien n'est certes changé ni résolu, mais où l'on se rassure parce qu'on veut se rassurer, où tout se passe en voyages, en fêtes de circonstance, en congratulations, en discours, en polémiques vaines. Les invitations pleuvent sur nos ministres, occupés à satisfaire toutes les fantaisies provinciales, sans compter leurs propres fantaisies. C'est toujours une manière de perdre le temps qu'on ne sait pas employer.

Oh! sans doute, à travers tout, il y a des choses sérieuses qui suivent leur cours invariable. Il y a ces manœuvres militaires qui se poursuivent un peu de toutes parts : au camp de Châlons, où notre cavalerie se forme à son devoir sous la vive et intelligente impulsion de M. le général de Galliffet; dans le bas Languedoc, où M. le général

Berge manie d'une main habile son corps d'armée; en Normandie, dans l'ouest, jusque dans les eaux de Provence, où un essai de mobilisation vient de se faire avec succès sous M. l'amiral Amet. Là est ce qui intéresse réellement le pays; là est la vie sérieuse, comme elle est aussi dans cette masse obscure du peuple qui travaille sans bruit, qui lutte contre tous les obstacles, contre les inconstances d'une saison ingrate. C'est la force latente et permanente de la nation française. Auprès de cela, qu'est-ce que la politique ou ce qu'on appelle la politique du jour? Partis et gouvernement se paient le plus souvent de mots et de fictions, laissant s'accumuler et s'aggraver les impossibilités, les dangers qu'ils créent eux-mêmes par leur frivolité agitatrice et présomptueuse. Ils se disputent un pouvoir qu'ils ont ruiné, dont ils ne savent plus même se servir. Le jour où on se retrouvera en présence à la session prochaine, — et de toute façon ce sera avant un mois, — il faudra bien aborder la réalité des choses; il faudra bien savoir s'il y aura un budget, si on laissera aller jusqu'au bout la politique de désorganisation radicale dont le ministère se fait si étrangement un mérite à tout propos, comment on se tirera de toutes ces mauvaises affaires de la dissolution, de la revision, qui ne sont que le déguisement d'une anarchie croissante et des menaces de dictature. En attendant, on croit suffire à tout et faire illusion à un pays lassé de tout, même de l'espérance, avec les voyages, les réceptions, les banquets et les manifestations. On voyage donc, c'est devenu un expédient de gouvernement. M. le président de la république, qui est appelé partout et qui a la meilleure volonté d'aller partout où on l'appelle, était il y a quelque temps en Dauphiné; il est attendu à Lyon. Il est aujourd'hui en Normandie; il va à Cherbourg; il doit présider à la revue de clôture des manœuvres du 3e corps à Rouen. M. le ministre de la guerre sera auprès de lui, revenant de quelque frontière. M. le ministre des travaux publics, de son côté, ne sait plus à quelle fête locale se vouer. Et M. le président du conseil, lui aussi, a voulu avoir son voyage à effet, un voyage à lui seul, original, imprévu. L'amiral suisse s'est révélé subitement en lui : il est parti pour Toulon, voulant assister aux manœuvres navales et « contempler tes flots bleus, ô Méditerranée! »

Rien, certes, de plus intéressant que ces manœuvres récentes de notre flotte sur les côtes de Provence. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, qu'un essai sérieux et un peu complet de mobilisation navale a été fait. Il n'y avait rien pour l'apparat. Cette curieuse et utile expérience avait cet intérêt de pouvoir offrir des lumières sur la mesure de disponibilité de nos forces, sur l'instruction de nos équipages, sur ce qui peut manquer dans tous les services comme dans le matériel de notre établissement naval. C'était l'affaire du ministre de la marine, M. l'amiral Krantz, de suivre cette opération compliquée,

instructive, avec le zèle attentionné et l'intelligence d'un chef expérimenté. Qu'avait à y voir M. le président du conseil? Il n'y entend rien, il n'est pas marin; il ne connaît pas le premier mot de tous ces puissans services de mer, pas plus qu'il ne sait comment on parle à des marins. N'importe, M. Floquet, éclairé d'une illumination soudaine, comme il l'a fait savoir par une communication officielle, a voulu aller illustrer de sa présence les manœuvres navales. Il a prétendu, par modestie assurément, qu'il ne se rendait à Toulon qu'en amateur, en touriste. On ne lui a pas moins fait les honneurs comme à un chef de gouvernement. On l'a promené de navire en navire; on lui a offert le spectacle des manœuvres, d'une opération de torpilles. Il a visité, toujours avec son cortège, les établissemens maritimes, les chantiers, où il a naturellement parlé aux ouvriers, les « bâtimens immenses, » les « engins formidables. » Voilà une inspection bien passée et surtout bien utile! Malheureusement, il y a un autre inconvénient : M. Floquet, touriste ou ministre, ne peut pas faire autrement que de porter son radicalisme en voyage. Il n'a pas pu se contenter de la société de nos marins, qui est pourtant assez bonne : il a voulu faire la cour aux radicaux de Toulon, aller au milieu d'eux leur adresser des discours, et alors la politique a reparu, l'éternelle politique de la marche en avant sans savoir où l'on va, de la désorganisation universelle, des désordres financiers, des guerres religieuses, le tout déguisé sous le nom de libertés républicaines. M. Floquet parle toujours de faire face aux réactions, aux menaces de dictature, et il ne se doute même pas encore que c'est précisément sa politique, la politique radicale, qui a fait les chances des réactions, des velléités usurpatrices d'un dictateur d'aventure devant un pays excédé d'une expérience malfaisante. Était-ce la peine de s'en aller à Toulon pour se donner le ridicule d'une représentation de vanité sur notre flotte, et prouver une fois de plus que le radicalisme n'a jamais rien appris ni rien oublié?

Que la politique radicale portée en voyage par M. le président du conseil soit dès longtemps jugée par ses œuvres, qu'elle ait ruiné ou singulièrement compromis nos affaires françaises, ce n'est plus même un doute : la difficulté est maintenant de réparer le mal qu'elle a fait, de raffermir tout ce qu'elle a ébranlé, de remettre l'ordre là où elle a mis l'anarchie, et si la question n'est pas résolue, ce n'est pas faute d'être agitée entre les partis en présence. Elle reste, par ce temps de vacances comme avant, l'obsession des esprits, de ceux qui mettent en cause la république elle-même, et de ceux qui veulent la défendre contre ses excès, contre les dangers qui la menacent. Elle était débattue tout récemment encore, et par M. Jules Ferry dans un nouveau discours à Remiremont, et par le président de la chambre, M. Méline, et par un député qui a été ministre, M. Develle. M. Jules Ferry et ses amis n'ont pas les voyages officiels, ils ont les comices ruraux, les

fêtes agricoles, où ils disent leur mot sur nos affaires. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ces discours ne guérissent rien, ne disent à peu près rien, parce que ceux qui les prononcent se sentent eux-mêmes sous le poids d'un passé embarrassant qu'ils ne veulent pas ou n'osent pas désavouer. Si la situation est devenue si extrême, en effet, c'est qu'ils s'y sont prêtés par leurs connivences, par toute leur politique. Ils ont voulu, eux aussi, reviser la constitution, — cette constitution qu'ils défendent aujourd'hui, — et ils n'ont fait qu'ébranler les institutions, préparer les revisions futures. Ils ont cru s'assurer la popularité par leurs prétendues réformes scolaires, par des profusions de toute sorte, et ils n'ont réussi qu'à conduire les finances publiques à cette inextricable crise où tous les ministres se débattent, sans savoir comment on en sortira. Ils ont flatté, enflammé les passions de secte par leurs guerres religieuses, et ils ont créé cet état moral où tous les sentimens froissés se sont tournés contre eux. Ce que les radicaux, arrivés au pouvoir par leur faute, prétendent achever, ils l'ont en définitive commencé. C'est leur faiblesse!

Ils voient aujourd'hui le danger, ils sentent la nécessité de se modérer, de s'arrêter dans la voie qu'ils ont ouverte eux-mêmes, sous prétexte de politique républicaine; et qu'ont-ils à proposer? C'est le moment de s'expliquer. M. le président de la chambre, qui est plein de bonnes intentions, dit fort honnêtement sans doute que « les bons citoyens doivent se réunir sur le terrain des affaires publiques, » qu'il faut chercher ce qui rapproche, non ce qui divise; mais comment entend-on cette union? qui veut-on rapprocher? M. Jules Ferry, à son tour, prononce des discours véhémens et acrimonieux : quel est à travers tout le dernier mot de sa politique? Le fait est qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut ou ce qu'il ne veut pas. Il en est encore à parler du 16 mai, à déclamer contre les conservateurs, à offrir cette miraculeuse branche d'olivier de la concentration républicaine aux frères ennemis, les radicaux. Ce tacticien supérieur ne trouve rien de plus habile que de froisser de plus en plus les conservateurs, qu'il ferait mieux de ménager, sans réussir à désarmer les radicaux, qui repoussent ses avances d'un ton injurieux et hautain. Voilà où en est un des hommes qui ont la prétention de donner un gouvernement au pays! Il n'y a dans ce nouveau discours de Remiremont qu'un mot étrangement juste. M. Jules Ferry prétend qu'on s'expose à ce que l'histoire dise un jour qu'après avoir conquis le pouvoir, après avoir eu « dans les mains la plus belle partie qui se soit jamais rencontrée, » les républicains ont tout perdu par leurs fautes. C'est possible; c'est justement la question qui s'agite, et si M. Floquet est homme à précipiter la crise, M. Jules Ferry ne prouve pas jusqu'ici qu'il soit homme à la détourner ou à la ralentir, en donnant satisfaction aux griefs, aux mécontentemens croissans, aux vœux de la France.

Les affaires de l'Europe sont depuis longtemps et restent si compliquées, si embrouillées, si obscures ou si incertaines qu'il n'en faut jamais beaucoup pour réveiller les inquiétudes et remettre les esprits en campagne. A défaut d'événemens précis et décisifs, il suffit d'un incident imprévu, d'une manifestation un peu bruyante, d'un voyage plus ou moins mystérieux préparé avec un certain art, pour émouvoir l'opinion, pour laisser croire que tout va être en combustion. C'est une bourrasque de quelques jours. Puis tout se calme ou paraît se calmer, l'éclaircie est revenue pour le moment. C'est décidément l'histoire de cette visite retentissante que M. Crispi a cru devoir faire au prince-chancelier d'Allemagne. Le premier ministre italien est allé à Friedrichsruhe avec son importance, ses turbulences mêlées d'obséquiosités et ses dernières notes, ces notes presque fameuses par lesquelles il a cru prendre l'attitude d'un Jupiter tonnant de la diplomatie. Il est revenu de Friedrichsruhe comme il y était allé, sans être guère plus avancé, après avoir pu s'assurer toutefois, s'il l'a voulu, qu'il n'était pas encore le premier personnage de l'Europe, qu'il pouvait même paraître assez compromettant à ses alliés, et que ce qu'il avait en définitive de mieux à faire était de se tenir tranquille ou de se montrer moins agité. M. Crispi a été trop pressé de croire à sa propre importance, de prétendre se servir de la triple alliance on ne sait pour quels desseins, au risque de compromettre l'Italie pour les rêves d'une ambition par trop échauffée. M. de Bismarck, sans parler de quelques autres titres, est un homme plus positif, qui sait ce qu'il fait, qui ne noue pas des alliances pour qu'on se serve de lui, et qui, pour le moment, d'après toutes les apparences, tient à ne favoriser, à n'encourager aucune aventure maladroitement ou prématurément dangereuse pour la paix. Le chancelier est certainement prêt pour la guerre, il a assez fait pour cela ; aujourd'hui, il est vraisemblablement encore pour la paix, parce qu'il la croit nécessaire ou utile dans l'intérêt de l'œuvre qu'il poursuit, qui vient de passer par l'épreuve d'un double changement de règne.

En réalité, tout ce qui apparaît pour le moment en Allemagne semblerait indiquer qu'avant de songer à la guerre, la première préoccupation est ce qu'on pourrait appeler l'établissement du nouveau règne, l'entrée de Guillaume II dans son rôle d'empereur. Le jeune successeur de l'empereur Guillaume Ier et de Frédéric III s'essaie à la puissance par ses actes, par ses discours, où l'on sent un esprit qui n'est peut-être pas encore bien fixé, qui est partagé entre les instincts et les nécessités de gouvernement, qui est aussi visiblement agité du besoin, de l'impatience de tout rajeunir autour de lui, surtout le personnel militaire supérieur. Guillaume Ier a voulu être entouré jusqu'à sa mort des vieux généraux qui avaient combattu avec lui. Guillaume II s'est déjà décidé récemment à laisser rentrer dans la retraite le maré-

chal de Moltke, qui restera assurément une des plus originales figures militaires du temps. Le jeune souverain a comblé de témoignages de déférence le vieux feld-maréchal, il a accepté sa démission, et il l'a remplacé par le comte Waldersée, qui passe sans doute pour un officier distingué dès longtemps familiarisé avec les secrets de l'état-major, qui est connu aussi pour avoir la faveur de la nouvelle cour. D'autres généraux ont été déjà mis à la retraite ou sont désignés pour quitter prochainement le service. Depuis qu'il a ceint la couronne, cet empereur de moins de trente ans, nourri des traditions soldatesques des Hohenzollern, se remue et s'agite, passant des revues, suivant des manœuvres, mettant un soin jaloux à entrer dans l'intimité de son armée, pour qui ont été ses premières paroles le jour de son avènement. Ce qu'il fera de cette armée, on ne le sait pas plus qu'on ne peut distinguer quelle sera sa politique, son action personnelle dans les affaires intérieures de l'empire. Par ses instincts, par son éducation, le jeune empereur se laisserait aller facilement, on le sent, à des idées passablement féodales et mystiques dont ses premiers discours ont été une curieuse expression. Il a même prononcé depuis, dans deux ou trois circonstances, soit à Francfort-sur-l'Oder, soit dans une réunion des chevaliers de Saint-Jean, quelques allocutions qui ont paru si accentuées, qu'elles ont dû être revues et corrigées avant de recevoir une publicité officielle. Il est certain que Guillaume II a pu être un moment l'espoir des piétistes et des hobereaux; mais en même temps, sans doute sous l'influence de M. de Bismarck, il se montre assez libre de préjugés pour élever à de hautes fonctions l'ancien chef du parti national-libéral, M. de Bennigsen, qui vient d'être nommé président supérieur du Hanovre. Ce choix d'un national-libéral pour un des plus hauts postes administratifs est-il la contradiction ou le désaveu des discours récemment prononcés par l'empereur? Il prouve tout au plus, peut-être, que le jeune souverain, naturellement peu expérimenté, en est encore à chercher sa voie, à flotter entre toutes les influences dans le maniement des affaires intérieures de l'empire.

Une autre partie du programme de ce début de règne est cette série de visites que le nouveau souverain de l'Allemagne a entreprises et qui peuvent certainement avoir leur importance ou leur signification extérieure. Guillaume II s'essaie dans son rôle européen comme dans son rôle intérieur. Il a commencé par la visite à l'empereur Alexandre III, par ce voyage à Péterhof, qui a fait quelque bruit dans le monde, et qui, à vrai dire, en attestant la vieille cordialité personnelle entre les deux familles souveraines, ne paraît pas avoir changé sensiblement la politique et les rapports des deux empires. Il a fait ses visites en Suède et en Danemark, dans quelques-unes des petites cours tributaires de l'Allemagne. Il va, dans quelques jours, se montrer dans les

pays de la triple alliance. Il est attendu en Autriche, où les chasses alterneront avec les somptueux galas de cour; il doit aussi aller à Rome, et la préparation du voyage de Rome est probablement tout le secret de la récente promenade de M. Crispi à Friedrichsruhe. Les Italiens y tiennent. Il y a longtemps qu'ils n'ont pas vu un empereur à Rome. Ils n'ont pas pu avoir le vieux Guillaume Ier; ils auront le jeune Guillaume II, le chef de la triple alliance. Ils lui préparent des fêtes magnifiques, des réceptions, des revues, des illuminations, des ovations officielles, tout ce qui peut faire illusion à un prince en voyage. Le fait est qu'un empereur germanique à Rome, ce sera un spectacle curieux! Les Italiens croient y voir un moyen de rehausser leur position; M. de Bismarck, pour sa part, n'avait aucune raison de déconseiller un voyage qui rentre dans ses combinaisons; qui, en faisant tant de plaisir aux Italiens, les lie de plus en plus à sa politique. Jusque-là, c'est fort bien, l'alliance triomphe. Peut-être, cependant, y a-t-il dans tout cela quelque revers de médaille, quelque mécompte inévitable qu'on aura de la peine à déguiser sous l'éclat des démonstrations officielles.

On aura beau s'ingénier à Rome : on ne peut pas éviter la visite de l'empereur Guillaume au Vatican, et, la visite une fois décidée, elle ne peut être faite que dans des conditions suffisantes de dignité pour l'empereur lui-même, comme pour le souverain pontife, que Guillaume Ier a invoqué un jour comme arbitre, dont le chancelier de Berlin s'est habilement ménagé l'appui dans des momens difficiles. Comment se fera la visite? Elle devra d'une façon quelconque tout concilier, respecter l'honneur du saint-père, parce qu'autrement elle ne serait pas acceptée. Ni Guillaume II ni son puissant conseiller M. de Bismarck, tout alliés qu'ils soient de l'Italie, ne veulent sûrement s'exposer à froisser l'Allemagne catholique, dont les chefs, M. Windthorst en tête, réclamaient ces jours derniers encore, dans un congrès de Fribourg, l'indépendance temporelle du saint-siège. C'est là un point délicat du prochain voyage impérial. Il y a une autre épine pour les chefs officiels de l'Italie. Guillaume II se rendra à Rome : il est plus que vraisemblable que l'empereur d'Autriche continuera à s'abstenir, qu'il n'ira pas encore cette fois rendre sa visite au roi Humbert dans le palais du Quirinal, trop voisin du Vatican. Il ira bien, si l'on veut, à Venise ou dans quelque autre ville italienne; il ne paraît pas encore décidé à aller jusqu'à Rome, et la présence prochaine de l'empereur Guillaume au Quirinal, ne peut que rendre plus sensible l'absence de l'empereur François-Joseph, en montrant une fois de plus tout ce qu'il y a de discordances, de contradictions, de réserves dans cette triple alliance dont on parle toujours. Tout n'est donc pas profit dans ces représentations à fracas organisées pour abuser les peuples, dans ces manifestations et ces grandes combinaisons qui sont la mode du mo-

ment. Le jour où l'Italie vraie et sérieuse reviendra au sentiment de la réalité des choses, elle s'apercevra bien vite qu'une politique plus simple, moins agitée, attentive à ses intérêts, ferait bien mieux son affaire ; elle verra d'elle-même qu'on l'abuse par de vaines apparences, qu'on risque de la compromettre dans d'étranges aventures, et qu'elle a déjà payé trop cher les voyages de M. Crispi à Friedrichsruhe.

Les jeux diplomatiques et les grandes combinaisons sont ce dont on s'occupe le moins au-delà des Pyrénées, par cette saison ingrate et trompeuse. La reine-régente a repris cette année encore le chemin des provinces basques, où elle a retrouvé cette juste et saine popularité qu'elle avait déjà conquise sans effort, qu'elle sait garder par sa dignité de femme, comme par sa loyauté de souveraine constitutionnelle. Quelques-uns de ses ministres sont auprès d'elle, les autres sont à Madrid ou dans les provinces. Le monde politique se repose ou fait des discours en attendant les luttes parlementaires, qui seront certainement vives à la session prochaine. On parle bien encore de temps à autre, il est vrai, de conspirations républicaines, de mouvemens militaires : jusqu'ici, séditions militaires, conspirations de parti n'ont été que des bruits. Le ministère de M. Sagasta, même dans ce repos des vacances, a de bien autres difficultés qui le menacent, qui tiennent à sa propre politique et aux divisions obstinées, croissantes de sa majorité. Il y a surtout deux dangers sérieux, pressans pour lui. L'un est dans les réformes militaires dont le dernier ministre de la guerre, le général Cassola, a légué le compromettant héritage à son successeur, qui restent une obsession et un embarras, qui ont provoqué dès le début des divisions passionnées parmi les généraux, dans tout le monde de l'armée. L'autre danger est dans un certain nombre de réformes plus ou moins démocratiques, telles que le rétablissement du suffrage universel, que le ministère se propose de soutenir devant les cortès, qui soulèvent bien des dissentimens dans toute une partie de la majorité. C'est sur ces divers points que quelques hommes publics ont saisi récemment l'occasion de s'expliquer dans leurs pérégrinations en Galice. Les uns, les conservateurs, M. Pidal, M. Francisco Silvela, ont vivement attaqué le ministère ; d'autres, le président du congrès, M. Martos, le ministre des affaires étrangères, M. de la Vega y Armijo, ont défendu la politique libérale du cabinet. Avant peu, M. Canovas del Castillo va aller poursuivre sa campagne conservatrice à Barcelone. Tous ces discours qui se succèdent indiquent assez la vivacité des luttes prochaines, les difficultés de la position du ministère, qui aura de la peine à faire accepter ses projets par bon nombre de ses amis ou de ses alliés.

La politique intérieure divise violemment les partis au-delà des Pyrénées ; la politique extérieure semble plutôt les rapprocher aujourd'hui. Il y a au moins un point sur lequel l'accord est à peu près uni-

versel, c'est la direction de la diplomatie espagnole. Une politique de neutralité pacifique est presque une nécessité imposée par l'opinion. Personne ne veut engager l'Espagne dans des alliances lointaines et onéreuses. Il y a même dans tous les partis un désir marqué, avoué, de vivre en bonne amitié avec la France, et rien ne prouve mieux ces bons rapports que ce qui vient de se passer à Toulon, où une escadre espagnole est venue assister en spectatrice sympathique aux manœuvres de la flotte française. L'amiral espagnol et ses officiers ont trouvé auprès de nos chefs, auprès de M. le président du conseil lui-même, l'accueil le plus cordial. Ils ont été fêtés, honorés comme ils devaient l'être, et ils ont rendu politesse pour politesse, répondant de leur mieux à la courtoisie qui les accueillait. C'est qu'en réalité entre les deux nations il n'y a que des raisons de bonne intelligence, de rapports faciles, et il suffit que les deux pays restent livrés à eux-mêmes pour qu'ils suivent ce mouvement naturel de sympathie créé par les traditions de l'histoire, par tout un ensemble d'intérêts communs. Où donc serait une cause saisissable d'hostilité? Les deux nations ne peuvent se rencontrer en ennemies nulle part, pas même au Maroc, où des esprits pointilleux ont imaginé une rivalité d'influences qui n'a rien de réel. Sur les frontières, les deux gouvernemens sont également intéressés à favoriser, à stimuler des relations commerciales qui ne font que s'étendre et s'accroître au profit des populations. Il faudrait donc qu'il se trouvât à Madrid un gouvernement rêvant pour l'Espagne, au détriment de tous ses intérêts, on ne sait quelle place dans une coalition formée contre la France! Ni libéraux ni conservateurs n'y songent. Le ministre des affaires étrangères d'aujourd'hui, le marquis de la Vega y Armijo, qui a eu autrefois assez gratuitement des démêlés avec notre pays, a pu un jour, il y a quelques années, briguer les grandes alliances, et il faisait récemment encore, à Vigo, allusion à cette politique, dont il parlait en ministre plus avantageux qu'adroit. Ce temps où M. de la Vega y Armijo conduisait le roi Alphonse XII en Allemagne est passé, et il fait aujourd'hui partie d'un ministère dont le chef, M. Sagasta, désavoue certainement toute pensée malveillante à l'égard de la France.

Est-ce que le conflit qui est né récemment du choc des compétitions présidentielles aux États-Unis, qui menace par contre-coup les intérêts canadiens, peut-être les rapports de la grande république avec l'Angleterre, est-ce que ce conflit deviendrait sérieux? Est-ce que le Canada serait destiné à payer les frais des querelles des partis américains, du désaveu infligé par le sénat de Washington à un modeste traité sur les pêcheries?

Au premier abord, on aurait pu croire que le président Cleveland, en répondant au vote des républicains du sénat par des menaces de représailles contre le Canada, en se faisant plus protectionniste que ses

adversaires, avait voulu simplement déjouer une tactique, que tout finirait par des démonstrations sans conséquence. Pas du tout, l'affaire semble s'aggraver beaucoup plus qu'on ne le croyait, et pourrait prendre avant peu un assez dangereux caractère. Évidemment M. Cleveland ne songeait pas à tout cela, il y a peu de temps encore, lorsqu'il signait ce traité sur les pêcheries, lorsqu'il laissait entrevoir des idées plus favorables à une certaine liberté commerciale. Il a suffi que l'intérêt électoral s'en mêlât, que les républicains ses adversaires eussent l'air de vouloir se servir contre lui de l'acte diplomatique le plus simple pour qu'il changeât complètement de ton et d'attitude. Aujourd'hui, par une volte-face subite, c'est M. Cleveland qui a pris l'initiative de la politique de représailles contre le Canada. Il ne s'est pas borné au message plus ou moins vif par lequel il a inauguré si lestement la plus singulière des évolutions; il a provoqué les délibérations du congrès, il a réclamé des pouvoirs pour passer sans plus de retard, sans plus de façon, à l'exécution de son nouveau système. Il ne s'agirait de rien moins que de décréter immédiatement et sommairement la prohibition du transit des marchandises canadiennes par le territoire de l'Union, d'établir des droits de péage démesurés sur les bateaux de pêche canadiens qui se présenteraient dans les eaux américaines. Et la chambre des représentans, où domine une majorité favorable à M. Cleveland, s'est empressée de suivre le président. Le sénat, qui a fait tout le mal, qui a une majorité républicaine, le sénat à son tour, après avoir déjà longuement, violemment discuté le message présidentiel, semble assez disposé à voter ce qu'on lui demande. Bref, d'un instant à l'autre, à moins d'un revirement imprévu, une véritable guerre commerciale peut se trouver engagée entre les deux pays, sans préparation, sans autre raison que des intérêts ou des passions de parti s'agitant pour conquérir la présidence de l'Union.

C'est un fait certainement des plus graves, qui peut avoir les conséquences les plus imprévues. Les partis se sont jetés, pour ainsi dire, sur cette question et s'agitent aux États-Unis; l'opinion s'est aussi émue dans le pays canadien. Le message du président Cleveland, les mesures proposées, les manifestations quelque peu menaçantes des Américains contre l'indépendance canadienne, tout cela a eu aussitôt un inévitable retentissement à Ottawa et à Québec. Le sentiment national, toujours très vif chez les Canadiens, a éclaté dans la presse, dans les *meetings*, dans le pays tout entier. Les ministres eux-mêmes, sans trop s'expliquer, il est vrai, en gardant une certaine réserve sur ce qu'ils se proposent de faire, n'ont point hésité à faire appel au patriotisme du peuple. On a parlé tout haut, fièrement, de soutenir la lutte, dût-elle ne pas rester simplement une guerre commerciale. Évidemment le Canada n'est pas aussi facile à annexer ou à dévorer que le laisseraient croire les forfanteries des meneurs électo-

raux américains. Il est résolu à défendre ses intérêts, s'il ne s'agit que de ses intérêts commerciaux ou maritimes; il se défendrait courageusement s'il était attaqué ou menacé par la force. C'est déjà beaucoup qu'une telle question s'élève; mais, de plus, et c'est ce qui fait la gravité de cette complication nouvelle, le Canada n'est pas seul en cause. Bien qu'il jouisse d'une semi-indépendance, il est sous la suzeraineté anglaise, il relève de la couronne britannique. C'est l'Angleterre qui est forcément engagée dans le débat, et quelques journaux de Londres, un peu trop prompts sans doute, ont répondu assez violemment, même par des menaces, au défi américain. Le ministère de la reine ne va point aussi vite assurément; il n'en est point à croire, dès ce moment, toute conciliation impossible. Lord Salisbury, dans les instructions qu'il a adressées au gouvernement d'Ottawa, s'efforce de le mettre en garde contre tout ce qui pourrait « surexciter les sentimens d'hostilité qui se font jour aux États-Unis contre le Canada. » Le gouvernement anglais n'a visiblement aucune envie de se laisser entraîner dans une querelle avec les États-Unis. Il compte un peu sur le temps : il paraît vouloir provisoirement invoquer le bénéfice d'un ancien traité qui obligerait le cabinet de Washington à notifier deux ans d'avance tout changement dans les conditions de transit des marchandises canadiennes; mais les Américains semblent peu disposés à admettre l'interprétation anglaise du traité, et se croient, au contraire, libres d'exercer leur droit à tout instant sans dénonciation à longue échéance. On n'est pas d'accord, et les incidens peuvent ne pas attendre les négociations.

Tout ce qui sera possible, l'Angleterre le fera certainement pour éviter un conflit; elle épuisera tout. La situation n'est pas moins assez délicate, précisément parce qu'elle se complique d'intérêts et de passions politiques, de toutes ces ardeurs d'une lutte électorale. Les partis américains ne s'inquiètent pas de ce qui peut résulter des excitations qu'ils propagent, des susceptibilités qu'ils éveillent dans cette honnête population canadienne justement jalouse de son indépendance, des difficultés qu'ils risquent de susciter dans les rapports internationaux. Ils ne s'arrêtent pas pour si peu, ils se servent de toutes les armes jusqu'à se blesser eux-mêmes, et avant que le scrutin présidentiel soit fermé, avant que le vote ait décidé si M. Cleveland doit rester à la Maison-Blanche ou s'il aura pour successeur M. Harrison, l'imprévu pourrait tout précipiter ou tout aggraver. S'il n'en est rien, si tout s'apaise, ce sera fort heureux; cette question canadienne, si imprudemment soulevée aux États-Unis, n'est pas moins provisoirement pour l'Angleterre un point noir au-delà des mers.

CH. DE MAZADE

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les espérances fondées par la spéculation haussière sur la liquidation de fin août n'ont pas été déçues. Reports faciles, abondance extrême des capitaux, apaisement des questions politiques, intérieures et extérieures, confiance croissante dans le maintien de la paix depuis les entrevues de Friedrichsruhe et d'Eger, rien n'a manqué pour encourager la continuation d'un mouvement de hausse préparé depuis longtemps et que n'interrompt aucune réaction de quelque importance.

La rente française est en hausse de 0 fr. 50 à 84.45, l'amortissable de 0 fr. 45 à 86.95, le 4 1/2 de 0 fr. 65 à 106.05. Le rendement des impôts en août a été très satisfaisant. Le taux de l'escompte n'a pas été élevé à Londres. L'intérêt des bons du trésor est maintenu à 2 pour 100, et il n'est plus délivré de ces titres qu'à échéance d'une année. L'abondance des capitaux s'accuse par des symptômes de plus en plus manifestes, et toutes les émissions présentées au public réussissent.

Avec les rentes françaises et les valeurs de placement, obligations du Crédit foncier et des chemins de fer, ont encore monté un grand nombre de valeurs se négociant au comptant, en même temps que s'est accentuée la reprise sur les actions des entreprises industrielles dont s'occupe la spéculation, Suez, Gaz, Panama, Corinthe, Omnibus, Télégraphe de Paris à New-York, Chemins français et étrangers. Les valeurs internationales ont continué à s'élever depuis la liquidation. Il est intéressant de comparer les cours de ces titres au commencement de septembre de l'an 1888 avec ceux de la même date en 1887. L'Italien a reculé de 98 à 94 et même plus bas; le voici revenu à 98, bien que le budget italien soit en déficit, que les échecs subis en Abyssinie nécessitent une nouvelle expédition, et que le trésor italien ne parvienne que difficilement à placer en Allemagne ou en Angleterre ses obligations de chemins de fer dont le prix lui doit être payé en numéraire.

Les fonds russes ont été animés de mouvemens analogues; après avoir fléchi très vivement à l'époque de la grande baisse du rouble jusqu'à 162, ils se sont relevés, lorsque l'atténuation des craintes de guerre, le rétablissement de relations amicales entre la Russie et l'Allemagne et la perspective d'une exportation considérable des blés russes eurent porté de nouveau le rouble au-dessus de 200 (208 à la fin de la semaine dernière). Le 5 pour 100 russe 1862, qui valait il y a

un an 99, vaut aujourd'hui 101.50; le 4 pour 100 1880, après avoir rétrogradé au-dessous de 80, s'est relevé au-dessus de 85.

La grande hausse a porté sur les fonds espagnols, hongrois, portugais, helléniques, égyptiens et turcs. L'Extérieure d'Espagne 4 pour 100 a été élevée de 67.50 à 75, mouvement justifié sans aucun doute dans une certaine mesure par les progrès accomplis dans la Péninsule au point de vue de la stabilité des institutions et des efforts dirigés vers une meilleure gestion des finances publiques, mouvement exagéré cependant et contre lequel s'élèvent en Espagne même certaines protestations fort raisonnables. Le 4 pour 100 hongrois était en septembre 1887 à 81 francs. Il est descendu depuis à 77; puis la reprise des affaires et la tournure pacifique des événemens l'ont relevé à 85 francs. Le syndicat Rothschild-Crédit mobilier d'Autriche, a pu écouler cette année des rentes d'Autriche et de Hongrie à des prix satisfaisans pour le crédit de ces deux monarchies.

Le 3 pour 100 portugais a gagné en une année 7 points 1/2. Alors qu'il valait encore de 55 à 57, le gouvernement a créé un 5 pour 100 qui a maintenant dépassé le pair en même temps que l'ancien 5 pour 100 1881 (émis par le Comptoir d'escompte sous forme d'obligations de 500 francs à 457.50), atteignait également 515 à 520. L'arrivée du 3 pour 100 à 65 francs a déterminé le Portugal à essayer une conversion de ce 5 pour 100 1881 en un fonds 4 1/2. Plusieurs institutions de crédit de Paris (Banque d'escompte, Société générale, etc.), unies à quelques maisons étrangères, ont ouvert à cet effet, le 11 courant, une souscription publique à 390,000 obligations rapportant 22.50, remboursables à 500 francs, et émises à 477.50. Le produit de cette opération doit servir au remboursement du 5 pour 100 1881 et à l'établissement de la régie des tabacs en Portugal.

L'obligation unifiée 4 pour 100 est en hausse, d'une année à l'autre, de 55 francs (380 à 435). Les porteurs, de plus en plus convaincus que l'Angleterre n'évacuera pas l'Égypte, se sont habitués à considérer ce 4 pour 100 khédivial comme un fonds britannique. Le 4 pour 100 turc s'est avancé de plus d'une unité (de 14.50 à 15.60); ce progrès a été réalisé presque entièrement depuis deux mois. Les autres valeurs turques n'ont pas été moins favorisées. Les Tabacs ont monté de près de 100 francs, et dépassent aujourd'hui le pair. L'obligation privilégiée à 427.50 gagne 60 francs, et l'obligation douane, qui était presque invendable à 290, se négocie maintenant à 330. Enfin, la Banque ottomane, délaissée l'an dernier à 500 francs, est recherchée aujourd'hui à 550. La situation financière de la Turquie ne s'est cependant pas améliorée d'une manière sensible. Le trésor semble toujours aux abois, réduit aux expédiens pour se procurer les plus humbles ressources. On sait que, depuis trois mois, des négociations se traînent pour la conclusion d'un emprunt de 1,500,000 livres sterling.

Les fonds helléniques n'ont pas été oubliés. Les progrès ont été surtout remarquables depuis quelques mois, et plus encore dans la dernière quinzaine. Le 6 pour 100 valait 425 il y a un an. Il a été compensé à 457.50 fin août, et nous le trouvons le 11 septembre à 475. Dans cette première quinzaine de septembre encore, le 5 pour 100 1881 a été porté de 382.50 à 405, et le 5 pour 100 1884 de 380 à 400. Ce mouvement si brusque a été rattaché à la nouvelle des fiançailles du prince royal de Grèce et d'une jeune sœur de l'empereur d'Allemagne.

Il y a quelque temps, une province de la république argentine, Mendoza, a émis en France un emprunt qui a réussi. Deux autres provinces n'avaient pas été moins heureuses auparavant en Angleterre, Santa-Fé et Corrientes. On annonce maintenant des emprunts des provinces de San-Juan, de Cordoba, de Salta, de San-Luis, etc. Tout récemment la Banque de Paris et la compagnie de Fives-Lille ont effectué avec un grand succès l'émission d'obligations pour une compagnie de chemins de fer argentins fondée par ces deux sociétés. Bientôt va être lancé l'emprunt de conversion des anciens emprunts argentins 6 pour 100, conclu par la maison Baring de Londres, environ 130 millions de francs en 4 1/2 pour 100 avec 1 pour 100 d'amortissement; prix d'émission 90 1/2 pour 100. Que de papier argentin!

La hausse des fonds publics internationaux et de tant de valeurs étrangères a eu pour corollaire celle des actions des banques qui, dans une proportion plus ou moins large, avaient leur portefeuille-titres garni de ce genre de valeurs. Tandis que depuis un an la Banque de France a baissé de 400 francs, et que le Crédit foncier se retrouve sans changement de cours à 1,375, ainsi que le Crédit industriel à 595, la Société de dépôts à 600, la Banque maritime à 380, la Compagnie algérienne à 400, le Crédit foncier d'Algérie à 490, nous constatons une hausse de 95 francs sur la Banque de Paris à 855, de 60 francs sur la Banque d'escompte à 530, de 22.50 sur le Comptoir d'escompte, de 60 francs sur le Crédit lyonnais à 632.50, de 110 fr. sur le Crédit mobilier à 405, de 20 francs sur la Société générale à 475, de 75 francs sur la Banque franco-égyptienne à 590, de 60 francs sur la Banque russe et française, de 55 francs sur la Banque des Pays autrichiens, de 60 francs sur le Crédit foncier d'Autriche, de 50 francs sur la Banque ottomane.

Pendant la dernière quinzaine, la Banque de Paris a gagné 12 fr. 50, le Crédit lyonnais 15, le Crédit mobilier 17, la Banque franco-égyptienne 35. Ce sont là des bonds trop brusques, et il est à croire que, pour quelque temps au moins, la hausse des titres des établissemens de crédit est arrivée à son terme.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'AMOUREUX DE LA PRÉFÈTE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Toujours je revois, comme au fond d'un rêve, ce coin de paysage, — le plus intime et le plus coloré qu'il y ait dans tout Juvigny. — Je me figure être encore accoudé au mur qui borde la côte des Prêtres, juste en contre-bas des terrasses où s'élevait jadis le vieux château des ducs du Barrois. — Une rangée d'acacias ombrage le chemin. Au-dessous du parapet, des jardins et des vignes dévalent en pente rapide jusqu'au fond du faubourg de Véel, dont l'unique rue sinueuse semble tout à coup fermée par un amphithéâtre de vergers et d'arbres résineux. Les gradins de ce cirque verdoyant montent peu à peu jusqu'au Pâquis de la ville haute, qui borne l'horizon avec ses hautes masses de tilleuls et d'ormes centenaires. — En face de moi, la côte de Corotte découpe sur le ciel d'un bleu de turquoise ses contours arrondis, où quelques cerisiers interrompent seuls la ligne nue des vignobles qui tapissent entièrement les molles ondulations de ce revers de colline. — A gauche, sur la pente opposée, les maisons de Juvigny-Haut étalent au soleil leurs façades postérieures et leurs jardins en terrasses. Là, depuis la côte des Prêtres jusqu'aux massifs du Pâquis, la crête de la colline est bordée d'un cordon de bâtisses irrégulières, auxquelles une architecture fantaisiste et une coloration plus chaude donnent l'aspect d'une ville italienne. — De sveltes sapins ébranchés presque

jusqu'à la cime, des ifs taillés en obélisques, des platanes aux frondaisons luisantes, coupent çà et là les façades peintes en rose ou en jaune clair, les galeries aux minces arcatures et les terrasses grises aux pilastres massifs.

Le soleil se couche; les heures du soir descendent légères et vaporeuses sur la ville. Tout le versant des vignes est déjà dans l'ombre; les silhouettes élancées des sapins et des ifs s'accusent plus nettement. Du fond du faubourg fumeux, la mélodie d'un orgue monte jusqu'à moi, et, tandis que je savoure la paix de cette journée de printemps qui s'achève, j'aperçois, sur le chemin baigné de la rose illumination du couchant, un tout jeune homme de mon âge qui gravit la côte d'un pas rapide et vient de mon côté. — C'est Séverin Malapert, le fils unique de l'agent-voyer en retraite. Au sortir des bureaux de la préfecture, où il est attaché comme surnuméraire, il regagne le logis paternel, — cette première maison d'angle, au-dessus de la porte de laquelle une statuette peinte de la Vierge, avec l'enfant Jésus dans ses bras, est nichée en guise de dieu lare protecteur. — Séverin touche à ses vingt ans, mais il paraît n'en avoir que dix-huit. Son corps mince et frêle, sa figure encore imberbe lui donnent l'air d'un adolescent; sa courte redingote serrée à la taille et blanchie aux coutures, son chapeau de paille cousue, son pantalon de lasting, ne le font pas trop valoir. Néanmoins, la coupe fine de son visage au nez aquilin, ses grands yeux bruns, ses lèvres mobiles et pures, ses longs cheveux noirs bouclant jusque sur son cou très blanc qu'encadre un col rabattu, arrêtent le regard et préviennent en faveur de ce jouvenceau, qui porte en lui quelque chose de l'élégance et de la verdeur d'une plante sauvage.

Après avoir secoué sur le seuil ses pieds poudreux, Séverin a ouvert la porte. Maintenant le crépuscule est venu. Là-haut, au-dessus des vignes de Corotte, Vesper scintille dans le ciel encore clair; par-delà les toits de la ville haute, des sonneries d'*Angelus* s'envolent; les couleurs du paysage commencent à s'effacer dans une brume bleuâtre... Une sensation d'engourdissement me rappelle à la réalité, et je me retrouve accoudé à mon bureau, les mains sur les tempes, perdu dans la contemplation rétrospective de ce paysage qui m'est resté si précis dans la mémoire, bien que je ne l'aie plus revu depuis de longues années, — depuis 1851. — Car, hélas! il y a trente-cinq ans que, frais émoulu au sortir du collège, je regardais ainsi le soir tomber sur les coteaux de Corotte, tandis que Séverin Malapert, gravissant allégrement la côte des Prêtres, regagnait sous les acacias la petite maison d'angle de la rue du Baile...

II.

Le logis des Malapert était étroit comme la vie qu'on y menait, pauvre comme la bourse de l'ancien agent-voyer. Il fallait que Mme Malapert trouvât le moyen de joindre les deux bouts avec deux mille cinq cents francs par an. Il est vrai qu'en ce temps-là le vivre coûtait moitié moins qu'à présent; puis la maison et le clos attenant avaient été apportés en dot par la mère de Séverin. On n'avait pas de loyer à payer, et la vigne située au bas du jardin donnait, bon an mal an, trois feuillettes de vin clairet, ce qui suffisait, et au-delà, à la consommation du ménage.

Un corridor dallé et peint à la détrempe, perçant la maison dans sa profondeur, donnait accès dans une salle à manger, servant aussi de salon de réception. Cette pièce lambrissée, que Mme Malapert entretenait dans un état de méticuleuse propreté, était meublée d'une table ronde recouverte de toile cirée, d'une haute armoire à linge en chêne verni, d'un buffet-crédence et de chaises de paille. La cheminée, peinte en imitation de marbre, était garnie de vases de fleurs artificielles sous globe et d'une pendule d'albâtre. Le plancher, scrupuleusement lavé, avait été passé à l'encaustique et frotté dans la partie qui longeait les murs, et où les chaises se trouvaient symétriquement rangées; devant chaque siège, un rond de sparterie protégeait le lustre de cette étroite bande de parquet luisant. Aux fenêtres, des tringles maintenaient de petits rideaux de mousseline légèrement écartés à chaque coin pour permettre à la maîtresse du logis d'épier le va-et-vient de la rue, quand, dans l'embrasure d'une croisée, elle travaillait en face de sa table à ouvrage. — Aux murs, des lithographies encadrées représentaient des sujets de sainteté. — Une porte vitrée s'ouvrait au fond sur la cuisine, d'où l'on communiquait directement avec le jardin. — A l'extrémité du corridor, un escalier, droit comme une échelle, conduisait au premier étage, où se trouvaient deux chambres à coucher, et de là gagnait le grenier, où une petite pièce, donnant sur les vignes, servait de dortoir et de cabinet de travail à Séverin.

Dans cette demeure froide et nue, on vivait parcimonieusement et solitairement. Point de servante; une femme de ménage venait seulement deux heures chaque matin pour faire le gros ouvrage. Mme Malapert préparait elle-même les repas. On déjeunait de café au lait; on dînait à midi d'un potage, d'un plat de viande et d'un légume, et le soir, à huit heures, on soupait des restes du dîner et

d'une salade. Rarement un extra, plus rarement encore un dîner en ville. Le rigide M. Malapert, ayant pour principe « qu'on ne doit jamais accepter ce qu'on ne peut pas rendre, » refusait impitoyablement toute invitation. De loin en loin seulement, en hiver, quelque voisin venait jouer au piquet ou à la *brisque*. Alors on tirait de l'armoire une bouteille de *fignolette*, liqueur fabriquée avec du vin doux et des épices, et l'on mangeait des marrons rôtis sous la cendre. On ne se ruinait pas en toilette : Mme Malapert prolongeait pendant cinq ou six années la durée de ses robes et de ses chapeaux ; M. Malapert portait en semaine un habit-veste de gros drap et un gilet de laine tricotée ; pour les grands jours, il avait une redingote noire « dont il ne voyait pas la fin. » La garde-robe de Séverin était des plus élémentaires. Mme Malapert avait des doigts de fée pour rapetasser et rallonger les vieux vêtemens, et, bien que son amour-propre en souffrît, le jeune homme devait se contenter de grosses chemises lessivées à la maison et de chaussettes tricotées par sa mère. C'était grâce à ces prodiges d'économie qu'on avait pu mettre de côté deux mille francs, destinés à acheter un remplaçant à Séverin, au cas où il amènerait un mauvais numéro à la conscription.

On eût été tenté de penser que la mesquinerie de cette existence liardeuse avait forcément influé sur l'esprit et les goûts de Séverin ; au contraire, par une de ces lois bizarres qui font naître de parens ridiculement laids une fille charmante, le rétrécissement d'une vie pauvre et nue avait développé dans cette jeune âme toute une poussée de sève poétique. A la vérité, le prosaïsme du milieu dans lequel il grandissait rendait le jeune homme timide et réservé ; mais cette contrainte purement matérielle ne donnait que plus de force aux élans de l'esprit. Séverin était doué d'une sensibilité et d'une imagination très vives. Après avoir achevé de bonnes études classiques au collège de Juvigny, il avait manifesté le désir de se préparer à l'École normale ; malheureusement, les époux Malapert ignoraient totalement ce que c'était que cette institution, qu'ils assimilaient à l'école normale du département ; de plus, comme à beaucoup de bourgeois de province, la carrière du professorat leur répugnait. Simon Malapert décida que son fils entrerait dans les bureaux de la préfecture, où il avait conservé des amis qui pourraient pousser le jeune surnuméraire à quelque bonne perception. Il enjoignit donc à Séverin de ne plus penser à ses lubies littéraires, et celui-ci dut obéir. Il y avait déjà huit mois qu'il était attaché aux bureaux de la 1re division, quand, par cette lumineuse soirée de la fin de mai, il regagnait la maison de la rue du Baile.

Lorsqu'il pénétra dans la salle du rez-de-chaussée, il trouva sa mère en train de disposer sur la table sans nappe la viande froide et la salade du souper, tandis que le père remontait de la cave avec le panier à bouteilles.

Simon Malapert, vêtu de son tricot de laine, grand, sec et maigre, bien conservé pour un homme de soixante-cinq ans, avait de petits yeux froids, masqués par des lunettes bleues. Son nez pointu, son front étroit, son menton carré, orné d'un collier de barbe grise, donnaient l'impression d'un homme à idées arrêtées, pratiques et terre à terre; d'un esprit méticuleux, correct et borné. Il s'était marié à quarante ans passés avec une femme beaucoup plus jeune que lui. Claudette Malapert, petite, proprette, habillée de lainage sombre, avec son visage d'un blanc de cire, ses yeux baissés, ses cheveux encore noirs, plaqués en minces bandeaux sur les tempes, avait l'air d'une nonne. Ses travaux de ménagère l'absorbaient tout le jour, et son esprit peu cultivé tournait méthodiquement dans le cercle monotone et restreint des besognes domestiques. Elle ne se distrayait de ses devoirs de ménagère que pour faire de longues stations à l'église, étant fort dévote et scrupuleusement pratiquante. Elle aimait son fils d'une tendresse calme, un peu moutonnière, et craignait son mari comme le feu.

— Tu rentres tard! dit-elle à Séverin, en plaçant les trois chaises autour de la table; viens vite manger, car je ne voudrais pas manquer le salut, et nous n'avons plus qu'une demi-heure devant nous.

— Nous allions souper sans toi, ajouta Simon Malapert en dépliant sa serviette, car tu sais, moi, je suis réglé comme un papier de musique et je n'attends personne!.. Je parie que tu as été flâner à la ville basse.

— Non, répondit Séverin en s'essuyant le front, je suis venu tout droit du bureau; nous avions une besogne supplémentaire... On a voulu mettre tout à jour, car on attend demain le nouveau préfet.

— Ah! il arrive enfin!.. Que dit-on de lui?.. Était-il déjà dans l'administration?

— M. de Grandclos était maître des requêtes au conseil d'état.

— Bon!.. On sait du moins d'où il sort, celui-là!.. Son prédécesseur avait été bombardé préfet par Cavaignac sans avoir jamais mis les pieds dans les bureaux... C'était le troisième en deux ans. De mon temps, un préfet restait chez nous une dizaine d'années, et de cette façon le département était bien administré... Espérons que le nouveau durera plus que l'ancien.

— Je crois que oui... Il passe pour être très dévoué au prince-président.

— Espérons aussi, ajouta Mme Malapert, qu'il aura des principes religieux... Son prédécesseur n'allait jamais à l'église.

— Bah! je ne lui demande pas d'être un mangeur de messe, répliqua Simon Malapert; qu'il soit seulement un homme d'ordre, point brouillon, ennemi des passe-droits, et qu'il n'amène pas avec lui des créatures à caser aux dépens des employés de la localité.

— Non... Il paraît qu'il arrive seul, sans avoir choisi de secrétaire.

— Ah!.. alors il est probable qu'il attachera à son cabinet quelque employé des bureaux... Eh! eh! gamin, si tu avais du savoir-faire, ce serait là une bonne occasion de te pousser... Tu as une belle plume, tu tournes joliment la phrase... Tâche donc de te mettre en relief et de gagner sa confiance.

— Oh! reprit Séverin en riant, vous voyez les choses d'un peu loin... Je n'ai pas tant d'ambition.

— Et pourquoi pas? s'écria à son tour sa mère; tu as été bien élevé, tu as bonne mine... Avec de la conduite et de la persévérance, on arrive à tout!..

Cependant on avait dépêché le souper. Tandis que le père et le fils s'attardaient à déguster un carré de fromage du pays, Mme Malapert, coiffée d'un chapeau de paille noire, enveloppée dans son tartan, son paroissien à la main, s'était hâtée de se diriger vers Saint-Étienne, dont la sonnerie annonçait le salut aux fidèles du mois de Marie. La nuit descendait peu à peu. Après avoir fait de compagnie une vingtaine de tours dans le jardin, les deux hommes se souhaitèrent le bonsoir. Simon Malapert, fatigué d'une après-midi passée à *chaver* sa vigne, déclara qu'il allait se coucher, et Séverin gagna sa chambre, située sous les toits.

Cette chambre, dont les poutres grossièrement équarries saillaient hors du lattis du plafond, ouvrait sa double fenêtre cintrée sur la campagne. Un lit de fer, une armoire pour les hardes, une bibliothèque de bois blanc encombrée de vieux livres, une table et deux chaises, composaient tout le mobilier. Si pauvre que fût ce réduit, Séverin s'y réfugiait avec joie et s'y trouvait comme en un palais, car il y était libre; il pouvait y rêver à loisir et y revêtir ses pensées de robes couleur de temps, comme des princesses de féerie. En s'endormant, il voyait par les vitres sans rideaux la procession des étoiles; le matin, en été, il était réveillé par le gazouillis des hirondelles; dans le jour, il avait les yeux réjouis par le moutonnement des bois à l'horizon et par la blanche fuite des nuages.

Ce soir, dès qu'il se fut enfermé chez lui, il alla chercher dans un recoin de l'armoire une bougie achetée en cachette, la fixa dans un chandelier de cuivre et l'alluma, heureux de consacrer sa soirée à la lecture d'un de ses livres favoris. — Bien qu'il eût renoncé à

l'enseignement, il n'avait pas fait à sa famille l'entier sacrifice de ses goûts littéraires. Le fonds de la bibliothèque municipale, ouverte à tous, satisfaisait amplement son amour pour la lecture. Il y trouvait ses auteurs préférés : les écrivains grecs et les poètes de la renaissance. — Pour le moment, il se délectait en lisant *Daphnis et Chloé* dans la traduction d'Amyot. Il en était arrivé au passage où Philétas explique aux deux adolescens ce que c'est que l'amour, et il s'arrêtait avec un plaisir toujours nouveau à ce passage : — « Amour est un dieu, mes enfans, jeune, beau et qui a des aisles... Il cherche les beautés et fait voller les cœurs des hommes, ayant si grand pouvoir que le grand Jupiter mesme n'en a point tant : il domine sur les élémens, sur les étoiles et sur ceulx qui sont dieux comme luy... Toutes les fleurs sont ouvrage d'amour, toutes les plantes et tous les arbres sont de sa facture ; c'est par luy que les rivières coulent et que les vents soufflent... » — Séverin avait été élevé prudemment et rigidement dans l'austère maison de la rue de Baile ; il était jusqu'alors resté chaste, bien que brûlé de désirs qui le poursuivaient jusque dans son sommeil. La surveillance maternelle, et surtout une grande timidité jointe à une délicatesse native, l'avaient empêché de succomber à de vulgaires tentations ; mais il n'en était pas moins préoccupé de l'amour et de la femme. Sa solitude même et la lecture de ses poètes préférés l'entretenaient dans un continuel rêve voluptueux. Si les triviales plaisanteries et les grossières prouesses amoureuses de ses camarades de bureau lui répugnaient, il n'en était que davantage hanté par les poétiques images de l'amour païen. Parfois, sentant son cœur battre jusque dans sa gorge, il laissait là son livre et allait appuyer son front contre l'embrasure de la fenêtre ouverte. — Les étoiles qui palpitaient dans le ciel de mai avaient l'air de se railler de ses soupirs, l'odeur alanguissante des acacias en fleur le grisait, et, dans le calme de la nuit, il se forgeait de tendres romans d'amour. Pendant des heures il habitait de chimériques châteaux en Espagne, en compagnies d'héroïnes moitié réelles, moitié imaginaires. Il y en avait une surtout qui revenait chaque soir se mêler à ses rêveries : — une petite modiste, toute mignonne, avec un profil de vierge et des yeux couleur pervenche. Chaque jour, dans la rue de la Préfecture, Séverin l'apercevait derrière la vitrine d'un magasin, penchée sur une forme de chapeau ; quand il passait, la jeune ouvrière relevait la tête ; ils se regardaient, et le jeune homme emportait à son bureau le souvenir de ce joli profil encadré dans des bandeaux crépelés. Un soir même, à la brune, il l'avait suivie, — de loin, — tandis qu'elle portait une commande à quelque cliente. Bien que la rue fût déserte, il n'avait jamais osé l'accoster. Les

femmes lui inspiraient une crainte respectueuse; à l'idée d'aborder cette jeune fille pour lui parler d'amour, son cœur s'arrêtait dans sa poitrine, ses jambes chancelaient. Mais une fois rentré dans sa chambre d'étudiant, en face de la nuit silencieuse, il redevenait audacieux, et en imagination il adressait à la modiste d'ardentes déclarations; il baisait le bout de ses doigts bleuis par l'aiguille, il faisait pleuvoir des caresses sur les crépelures de ses cheveux châtains. — Ah! si la grisette, qui peut-être, elle aussi, rêvait d'amour en tirant son aiguille, avait pu se douter des trésors de tendresse enfermés dans le sein de ce jouvenceau, comme une eau vive au fond d'un réservoir muré!.. Mais elle ne savait rien, et ainsi ces deux désirs avaient fermenté l'un près de l'autre, tout en s'ignorant...

Pareil à un sauvage papillon qui voltige sur toutes les plantes sans s'y poser, l'amour de Séverin effleurait de l'aile toutes les jeunes femmes entrevues, sans oser s'arrêter sur l'une d'elles. Le monde réel ne lui suffisait pas; il inventait d'idéales amoureuses. Il imaginait une noble passion pour quelque grande dame, rencontrée par hasard, comme une nouvelle Rosalinde, à la lisière des forêts prochaines. Il répandait à ses pieds de ferventes adorations; il la rêvait belle, imposante, mystérieuse et tendre. Elle devinait son amour et l'encourageait; ils échangeaient leurs confidences et leurs caresses dans les allées profondes des bois. Elle l'arrachait à ses vulgaires besognes de gratte-papier; elle lui suggérait de plus hautes ambitions; elle lui ouvrait une carrière plus digne du talent qui sommeillait en lui. Soutenu par cet amour fécondant et généreux, il s'élançait hardiment vers une vie nouvelle et devenait célèbre. Toutes les couronnes de gloire qu'il recueillait, il les mettait aux pieds de l'idéale inconnue, et, pour le rendre royalement heureux, elle n'avait qu'à les ramasser... Elle se faisait son inspiratrice et lui son chevalier servant. Comme il l'aimait!.. Heureux de languir de volupté à ses genoux, d'épier sa volonté dans un coup d'œil, d'obéir au moindre caprice; — prêt à se dévouer, prêt à mourir pour elle, le jour où elle l'exigerait...

Et tandis qu'il poursuivait ce roman d'amour, toujours interminé, toujours recommencé, la chanson des rossignols épars là-bas, dans les vergers de la ville haute, arrivait jusqu'à lui par lambeaux et brodait d'un accompagnement de notes passionnées le rêve qu'il faisait tout éveillé. Et cela durait longtemps, par-delà minuit, jusqu'à ce que les yeux de Séverin se fermassent à demi. Alors il se déshabillait d'un geste alourdi, gagnait son lit, s'y endormait délicieusement; et, de temps à autre, secoué par un soubresaut nerveux, il entendait à travers son sommeil la mélodie amoureuse des rossignols, qui se prolongeait jusqu'au petit matin.

III.

Les bureaux de la préfecture, situés au rez-de-chaussée, donnaient partie sur la cour et partie sur les jardins de l'hôtel. Les pièces affectées à la première division étaient desservies par un long couloir communiquant avec le cabinet du préfet. Indépendamment d'un chef reviseur qui travaillait séparément, le personnel de la première division se composait de deux chefs de bureau, d'un commis d'ordre, d'un expéditionnaire et d'un surnuméraire, occupant tous en commun une vaste salle dont les deux fenêtres s'ouvraient sur la partie boisée des jardins. — Cette pièce, haute de plafond, garnie de la base aux corniches d'un revêtement de casiers et de cartons bleus, avait pris, grâce à la fumée du poêle en hiver et à la poussière des dossiers en toute saison, une teinte grisâtre qui en accentuait encore l'aspect maussade. Des rideaux de serpillière verte, jaunis aux plis, pendaient lamentablement aux embrasures des croisées. L'orifice de la cheminée était bouché, mais un poêle de faïence enfonçait ses tuyaux bizarrement coudés dans la maçonnerie du trumeau, sur la nudité duquel la suie avait coulé en rigoles brunes. — Dans l'axe de l'une des fenêtres se dressaient dos à dos, séparés par une double muraille de casiers et de cartons, les bureaux des deux chefs, MM. Nivard et Léchaudel, — avec l'accompagnement réglementaire de la corbeille destinée aux vieux papiers et du fauteuil canné à rond de cuir. Plus loin, sur le même plan, deux tables également juxtaposées étaient réservées au commis d'ordre Blouet et à son neveu Aristide Péchoin, l'expéditionnaire. Enfin, dans l'embrasure de la fenêtre, se trouvait placée la petite table de travail de Séverin Malapert.

Blouet, le commis d'ordre, arrivait le premier, au coup de huit heures. Petit, replet, le menton et les joues rasées, le teint fleuri comme une pomme d'api, très vert encore à soixante ans, il s'absorbait dans sa besogne et ne se permettait d'autre distraction que la pêche à la ligne, les dimanches. Robuste en dépit de cette vie casanière, ayant l'âme chevillée au corps, il était fier de sa belle santé et montrait une dédaigneuse pitié pour son neveu Péchoin, célibataire bilieux et maniaque, qui se médicamentait sans cesse et racontait au bureau les péripéties de ses purges et de ses digestions. Du reste, l'oncle et le neveu, en dépit de leur proche parenté et de leur étroit voisinage quotidien, vivaient dans un état perpétuel d'agressive contradiction. Quand, l'hiver, Péchoin, très frileux, fourrait une bûche dans le poêle, le sanguin Blouet se plaignait de la chaleur et réclamait l'ouverture d'une fenêtre. Si l'oncle

à la veille d'une partie de pêche, se frottait les mains en regardant le ciel clair, le neveu s'évertuait à lui démontrer que le baromètre était à la pluie. Blouet était conservateur, et Péchoin progressiste. L'un habitait la ville haute; l'autre la ville basse, et chacun combattait à qui mieux mieux pour son quartier. Par une loi de parallélisme bizarre, le même esprit d'opposition se manifestait dans les relations des deux chefs. Travaillant sans cesse en tête-à-tête, ils se jalousaient et s'espionnaient, ce qui explique la double muraille de cartons édifiée pour isoler leurs bureaux mitoyens. Tous deux s'occupaient sournoisement de travaux étrangers à la besogne préfectorale. Léchaudel, qui demeurait dans la banlieue, élucubrait un traité de la *taille du poirier et du pommier en fuseau;* Nivard, de son côté, piochait l'histoire locale et publiait dans les journaux du cru des études archéologiques dont le style baroque et prétentieux provoquait les railleries de Léchaudel.

Entre ces deux couples hostiles, Séverin Malapert se tenait sur la réserve, s'enfermant le plus possible dans ses rêveries et subissant avec une résignation ennuyée le contact de ces bureaucrates dont les mesquines discussions lui tombaient sur le cerveau comme une pluie menue et endormante. — Lorsqu'il arriva au bureau, le lendemain d'une de ces longues veilles employées à bâtir d'amoureux châteaux en Espagne, il se trouva seul avec le commis d'ordre qui revêtait son veston de travail.

— Bonjour, jeune homme, bonjour! dit l'oncle Blouet; nous sommes seuls exacts ce matin... Ces messieurs Léchaudel et Nivard sont allés hier à la première soirée du préfet, et naturellement ils dorment encore... Quant à mon neveu, il est sans doute occupé à se droguer... Je vais lui tailler de la besogne en attendant!..

Soulevant une brassée de dossiers, il les empilait avec un rire muet sur le pupitre de Péchoin.

— Ne trouvez-vous pas, monsieur Blouet, que cela sent le renfermé ici? insinua Séverin, qui regardait le jardin très fleuri et les platanes ensoleillés. — Sur un signe affirmatif du commis d'ordre, il ouvrit l'une des croisées, et une bouffée d'air frais entra dans le bureau avec des parfums de chèvrefeuille.

Au même moment, le chef Nivard apparut, la tête renversée en arrière, la démarche solennelle; il salua d'un air rogue, échangea son chapeau de soie contre une calotte de velours et toussa gravement. Léchaudel le suivait de près, vêtu de coutil, une rose à la boutonnière. Les deux employés se souhaitèrent un bonjour cérémonieux et maussade, puis s'installèrent à leur bureau, Léchaudel en sifflotant, Nivard en se mouchant avec un bruit d'orgue. Le commis d'ordre, pendant ce temps, classait dans les cartons les dossiers revenus de l'expédition.

— Vous assistiez à la soirée d'hier, messieurs, dit-il ; vous êtes-vous amusés ?

— Considérablement, répondit Léchaudel ; les rafraîchissemens étaient abondans et de premier choix.

— J'ignore ce qu'étaient les rafraîchissemens, répliqua Nivard d'un ton pointu ; quand je suis invité quelque part, je me fais une loi de ne pénétrer au buffet que pour y conduire les dames... Mais je puis affirmer que la réception était brillante et les salons émaillés de fleurs...

— En vile prose, interrompit ironiquement Léchaudel, cela signifie qu'il y avait des massifs de rosiers dans les encoignures.

— L'accueil de M. le préfet, poursuivit Nivard sans regarder l'interrupteur, était hospitalièrement affable, et Mme la préfète faisait les honneurs de ses salons avec une bonne grâce... analogue.

— Style d'archéologue ! rima Léchaudel.

— Monsieur, riposta aigrement Nivard, je méprise vos épigrammes... Ne vous occupez pas plus de mon style que je ne m'occupe, moi, de vos poiriers en fuseau !

— Mme de Grandclos est-elle jolie ? demanda Séverin pour changer la conversation, qui menaçait de s'envenimer.

— Irréprochablement charmante ! proclama Nivard.

— Blanche comme un lis, le corps souple comme une vigne, les yeux plus bleus que mes campanules ! ajouta Léchaudel.

Cette description fleurie fut brusquement interrompue par l'irruption de l'expéditionnaire Péchoin, qui apparut essoufflé par une course précipitée.

— Votre montre retarde, monsieur Péchoin ! remarqua sarcastiquement Nivard.

— Excusez, messieurs, répondit l'expéditionnaire en s'essuyant le front ; ce matin je me suis senti le corps échauffé et j'ai été prendre un grand bain.

— Dans la rivière ? demanda l'oncle Blouet.

— Non, un bain chaud.

— Tu prends des bains chauds, toi ? s'exclama dédaigneusement le commis d'ordre.

— Oui,.. et vous, mon oncle ?

— Moi, jamais !

— C'est du propre ! marmotta Péchoin en passant ses manches de lustrine.

— Je suis aussi propre que toi, infirme !.. Quand le corps est sain, il se nettoie de lui-même...

Séverin, le front dans ses deux mains, semblait perdu dans la lecture d'un volume de circulaires et ne prêtait aucune attention à

cette discussion triviale. L'esprit frappé par les images dont s'était servi Léchaudel pour dépeindre Mme de Grandclos, il songeait à cette jeune préfète blanche et svelte avec des yeux bleus. Pour que la beauté de cette dame eût échauffé une imagination aussi prosaïque que celle du chef, il fallait qu'elle fût réellement remarquable. Il souhaitait de la voir et de l'admirer à son tour. Incessamment préoccupé de son idéal féminin, Séverin recommençait déjà, en compagnie de cette héroïne inconnue, ses romanesques promenades au pays du Tendre... Il fut tiré de sa rêverie par une toux discrète et significative de son voisin, l'expéditionnaire Péchoin.

— Hum! hum! faisait Aristide, en clignant de l'œil dans la direction de la fenêtre ouverte...

Le jeune homme releva la tête, regarda du côté de la fenêtre, et la surprise qu'il éprouva lui empourpra les joues.

Contournant lentement les massifs de pivoines et de rhododendrons épanouis autour de la pelouse, une jeune femme de vingt-huit ans environ venait d'apparaître en face des croisées. Ne se doutant pas probablement qu'on pût l'apercevoir du fond des bureaux, elle marchait à petits pas, cueillant çà et là une tige fleurie pour grossir la gerbe qu'elle tenait serrée contre sa poitrine; — de sorte que Séverin eut le loisir de la contempler tout à son aise.

Elle était vêtue d'un peignoir de soie légère ajusté à la taille. L'étoffe souple à raies roses sur fond crème, balayant le sable de l'allée, drapait à souhait son corps svelte aux harmonieuses rondeurs. Elle était nu-tête et coiffée à la mode de cette époque déjà lointaine : les cheveux noirs relevés en rouleaux crêpés au-dessus du front et tombant en deux *repentirs* le long des joues. Ainsi encadré, son visage allongé paraissait d'une blancheur éblouissante. Les yeux bleu foncé, très fendus et bordés de cils bruns épais, avaient une expression souriante, pleine de caresses, et ce sourire caressant voltigeait, même au repos, sur deux lèvres très rouges aux coins retroussés. De cette grande et belle personne émanait une grâce onduleuse et enveloppante, qui eût mis en défiance un observateur plus expérimenté que Séverin. Cet ensemble câlin trahissait une femme experte en coquetteries félines, habituée à se servir de sa beauté comme d'un appât pour enjôler les cœurs naïfs. Il y avait dans ses manières une distinction acquise avec effort plutôt que la distinction native de la patricienne. Mais le jeune Malapert n'était pas à l'âge où l'on démêle ces nuances, et il fut incontinent ensorcelé. — La préfète marcha nonchalamment jusqu'à vingt pas de la fenêtre; mais, arrivée là, elle devina sans doute qu'elle était observée. Ses yeux se relevèrent et se fixèrent tout à coup sur la figure attentive et extasiée de l'employé. Pendant un

quart de seconde les regards se croisèrent, puis Mme de Grandclos disparut derrière un massif d'aubépines roses.

— Chouette, hein! la patronne? chuchota Péchoin au surnuméraire, en se servant de sa main comme d'un porte-voix.

Mais Séverin ne répondit pas même par un signe. Les yeux tournés vers le jardin, il espérait encore que Mme de Grandclos reparaîtrait à l'autre extrémité de la pelouse. Il la trouvait exquisement belle,.. tout autre chose que les dames les plus élégantes de la société de Juvigny. Pour la première fois ses romanesques imaginations prenaient un corps, et cette fois la réalité semblait de beaucoup supérieure au rêve. Toute l'âme du jeune homme, passée dans ses yeux, était comme attachée aux verdures du jardin. L'ignoble bureau avec ses cartons crasseux, son plafond enfumé, son carrelage brisé, n'existait plus. Séverin n'entendait plus ni le froissement des paperasses, ni les plumes grinçantes, ni les toux solennelles de Nivard ou les ineptes réflexions de Péchoin. Il planait au-dessus des misérables vulgarités de la vie et sentait en lui sourdre une joie mystérieuse, une joie sans cause précise, mais délicieuse et fondante comme une pêche mûre. Là-bas, par-dessus les platanes du jardin, il prêtait l'oreille au limpide carillon des cloches de Saint-Étienne... Jamais leur sonnerie n'avait été aussi chantante ni aussi en harmonie avec l'état de son cœur.

Il fut réveillé de son extase par le tintement grêle et impérieux d'une sonnette administrative, dont le timbre n'avait rien de commun avec l'argentin carillon de l'église. Et tandis qu'il avait peine à se retrouver au sortir de son rêve, la voix traînante d'un garçon de bureau l'interpella :

— Monsieur Malapert, M. le chef de division vous demande!

Le chef de division était occupé à dépouiller le courrier. Il se tourna à demi vers Séverin, qui venait d'entrer timidement dans le cabinet :

— Jeune homme, commença-t-il, vous m'avez été particulièrement recommandé par un ami de votre père; on me dit que vous êtes intelligent et que vous maniez très joliment la plume... Je vais vous mettre à l'épreuve. — Dimanche prochain, M. le préfet et les autorités municipales inaugurent le nouveau lycée, et le lendemain les journaux rendront compte de la fête. Il a paru convenable qu'à cette occasion le journal de la préfecture souhaite dignement la bienvenue au premier fonctionnaire du département et fasse ressortir les qualités hors ligne qui ont guidé le choix du prince-président. L'article à insérer demandera du tact et de l'adresse; or le rédacteur en chef de notre journal est absent, et il serait imprudent de confier le travail à un journaliste en sous-ordre. Nous avons donc décidé que ce compte-rendu serait rédigé dans nos bureaux et en-

voyé d'office au journal. Mes multiples occupations ne me permettent pas de me charger de cette besogne, et, d'un autre côté, je me méfie du style de M. Nivard. Dans ces circonstances, j'ai songé à vous. Vous recevrez une invitation à la fête de dimanche et vous en rendrez compte le soir même. Tout en insistant sur les mérites de M. de Grandclos, vous aurez aussi à glisser quelques mots aimables pour notre nouvelle préfète. Il faudra apporter dans cet éloge beaucoup de délicatesse et de mesure, mais si vous y réussissez, votre article, qui sera lu par M. le préfet, ne manquera pas d'attirer l'attention de ce haut fonctionnaire et d'influer avantageusement sur votre avenir... Réfléchissez mûrement à tout cela, jeune homme, et surtout soyez discret!.. Maintenant, allez et faites-nous de bonne besogne!

Sans écouter les remercîmens que murmurait Séverin, le chef de division le congédia d'un geste, et le surnuméraire se retira ébaubi.

Quand, à midi, il quitta son bureau, il prit le plus long pour rentrer à la ville haute. Il marchait d'un pas triomphant par les rues, la tête redressée et les yeux épanouis. Il lui semblait qu'il entrait cette fois sérieusement dans la vie et qu'il y entrait par une porte dorée. — Cette belle préfète, entrevue ce matin même, devait-elle être la bonne fée destinée à transformer d'un coup de baguette son présent humble et obscur en un glorieux avenir?.. — Déjà Séverin roulait dans sa tête des phrases enthousiastes à l'adresse de Mme de Grandclos, des phrases délicatement lyriques, qu'il se promettait de placer dans son article. Le bonheur illuminait si radieusement son visage, lorsqu'il s'assit à la table de famille, que son père et sa mère s'en aperçurent:

— Tu as l'air bien ragaillard, ce matin! observa railleusement l'ancien agent-voyer; le nouveau préfet t'a-t-il donné une gratification?

— Il m'a donné mieux que cela! avait bonne envie de répondre Séverin; mais il se souvint qu'on lui avait recommandé la discrétion. Il mit une sourdine à son allégresse, et se borna à annoncer qu'il serait invité à l'inauguration du lycée.

L'invitation arriva en effet le soir même, et le dimanche d'après, Séverin, ayant revêtu sa redingote de gala, assista à la fête.

La cérémonie avait lieu dans la cour du lycée, décorée à cette occasion de drapeaux et de feuillages. Au fond, une estrade, protégée par une tente de coutil, avait été réservée pour les personnages officiels. Là siégeaient le préfet, le tribunal, la municipalité, le corps enseignant et le clergé. En face et au premier rang, entourée de femmes de fonctionnaires, Mme de Grandclos était assise, étrennant une toilette commandée tout exprès à Paris. Bien que les dames

de Juvigny eussent, pour cette fête, arboré des toilettes à sensation, leurs robes aux couleurs peu harmonieuses et leurs chapeaux surchargés d'ornemens prétentieux ne faisaient que mieux valoir la simplicité raffinée de l'ajustement de la préfète. — Séverin, blotti dans une encoignure, n'avait d'yeux que pour cette jeune femme, qu'il avait déjà proclamée intérieurement l'arbitre de ses destinées, la souveraine de son cœur. En la regardant, il comprenait pour la première fois la différence qui existe entre l'élégance provinciale et l'élégance parisienne. Le corps souple de Mme de Grandclos semblait ne faire qu'un avec sa robe de soie mauve, tandis que les formes gauches des dames du cru paraissaient avoir été introduites de force dans leurs corsages rigidement busqués et leurs jupes à volans. Cécile était coiffée d'un de ces chapeaux ronds à bords plats, garnis de dentelle, qui commençaient alors à être à la mode. — Rien n'était plus charmant que cette coiffure, et les femmes dont la jeunesse a coïncidé avec les premières années du second empire ont dû certainement en garder un souvenir heureux. — La dentelle noire qui retombait comme une frange autour des bords plats du chapeau voilait mystérieusement la partie supérieure du visage, et, sous ce voile transparent, les yeux brillaient comme à travers un loup. — Ceux de Mme de Grandclos prenaient dans cette ombre mobile un éclat plus caressant et plus velouté, tandis que la pleine lumière, baignant le bas de la figure, avivait la blancheur de son teint et la rougeur de ses lèvres. Ce séduisant contraste achevait de porter le désordre dans le cœur de Séverin. Il n'avait plus de regards que pour ces ensorcelans yeux bleus et ces attirantes lèvres rouges. Il n'entendait pas un mot des discours officiels qui alternaient avec des morceaux de musique militaire. Toute la pompe et tout le prestige de la fête se résumaient pour lui dans la beauté de Mme de Grandclos.

Il était dans l'âge bienheureux où l'on s'abandonne à la volupté de ses sensations, sans les analyser et sans calculer les conséquences de l'entraînement subi. La femme du préfet était placée à une telle hauteur, relativement à un mince et obscur plumitif de son espèce, qu'il ne lui venait pas un moment l'idée d'un rapprochement possible entre lui et cette reine de beauté. Mais l'impossibilité même d'une réalisation donnait plus de hardiesse à ses désirs. Les rêves des platoniques et des mystiques sont d'autant plus ardens qu'ils se maintiennent dans le domaine de l'imagination pure; ne pouvant point pécher par action, les amoureux de cette sorte pèchent par pensée. Séverin s'élevait en esprit jusqu'aux régions supérieures où trônait la nouvelle préfète. Il s'abandonnait avec une joie sourde à l'ivresse du vertige que lui faisait éprouver la contemplation des beautés apparentes ou voilées de cette élégante

jeune femme. Son regard, rendu audacieux par la distance et surtout par la conscience de l'obscurité où il était noyé, se promenait avec délectation sur ces formes féminines si délicieusement parées. Séverin avait l'art de jouir beaucoup par les yeux. Il savourait la blancheur pulpeuse des chairs, la grâce des lignes fuyantes, la souplesse des étoffes enveloppant le corps d'une caresse soyeuse. Il goûtait ces voluptés de la vision avec la sensualité d'un de ces insectes à élytres mordorées qui se roulent dans les roses et en boivent le parfum.

Quand la fête fut finie, il alla s'enfermer dans sa chambre et écrivit d'un seul jet l'article destiné au journal de la préfecture. — L'amour met de la poésie sur tout ce qu'il touche. De cette cérémonie d'inauguration, aussi banale en somme que la plupart des fêtes officielles, Séverin fit une description colorée, agrandie, idéalisée par ses propres émotions. Il trouva des qualifications heureuses pour caractériser l'éloquence affable du nouveau préfet; il fit de discrètes et délicates allusions à la beauté de Mme de Grandclos, à l'éclat et au charme que la présence de la jeune préfète avait répandus sur cette réunion de «hauts fonctionnaires et d'éminens professeurs.» Il ajouta que cette fête, donnée pour inaugurer un édifice destiné à la jeunesse lettrée, ne comportait pas seulement une pompe solennelle et de graves discours; il fallait aussi qu'on y sentît passer une irradiation de grâce et de poésie, et il insinua que Mme de Grandclos avait apporté avec elle ce poétique rayon.

L'article parut dans le journal du lendemain, sans signature, et piqua vivement la curiosité du public de Juvigny. Les employés de la préfecture le commentèrent longuement dans les bureaux.

— C'est tapé! s'écria Aristide Péchoin, — et pour la première fois l'oncle Blouet partagea l'opinion de son neveu.

Nivard avait des hochemens de tête équivoques et des airs réservés ; on devinait aux plis de ses lèvres minces, au retroussis de ses narines dédaigneuses, qu'il était vexé de n'avoir pas été choisi pour rédiger ce compte-rendu, mais qu'il n'osait le critiquer. Il craignait de se compromettre en attaquant un écrivain anonyme qui avait pris peut-être ses inspirations dans le cabinet du préfet.

— Heu ! heu ! se borna-t-il à murmurer, c'est du style de la nouvelle école. — Trop de fleurs!

— Moi, riposta malicieusement Léchaudel, je trouve ça très bien écrit... Ça ne sort pas du même encrier que les articles d'archéologie... Le journal a bien fait de changer de rédacteur !

Ce qui acheva de surexciter les esprits, c'est que le même soir Séverin fut appelé dans le cabinet du préfet.

M. de Grandclos avait, l'un des premiers, lu le compte-rendu de la fête, et il avait été frappé du ton de cet article, qui tranchait sur

la médiocrité de la rédaction du journal officieux. Après avoir demandé le nom de l'auteur au chef de division, il avait témoigné le désir de causer avec le jeune surnuméraire.

Séverin, introduit par l'huissier de service dans le cabinet préfectoral, se trouva face à face avec M. de Grandclos, qui l'attendait, appuyé à la cheminée. Il vit un homme de quarante-cinq ans, à la tournure et aux manières distinguées, à la figure fine, mais déjà fatiguée et comme usée par la vie parisienne. Grand, blond, légèrement voûté, M. de Grandclos portait de longs favoris. Ses cheveux rares étaient séparés au milieu de la tête par une raie et ramenés sur les tempes. Les yeux d'un bleu gris, l'un d'eux voilé par un monocle, le teint blafard et brouillé, les lèvres et le menton ras, donnaient à son visage l'aspect d'une médaille effacée et pâlie par le frottement. Il avait une affabilité souriante, un peu apprêtée, dissimulant habilement un grand fonds d'indifférence.

— C'est vous, monsieur, dit-il à Séverin en lui montrant le journal, qui avez rendu compte de la fête d'hier? J'ai appris avec plaisir que l'auteur de cet article travaillait dans mes bureaux... Vous savez écrire, monsieur, et c'est une qualité trop rare pour que je ne l'utilise pas. Pressé de quitter Paris, je n'ai pu emmener personne avec moi, et j'ai résolu de vous attacher à mon cabinet comme secrétaire particulier... Vous sentez-vous de force à remplir ces fonctions ?

— J'essaierai, monsieur le préfet, répondit Séverin, à qui ce premier sourire de la fortune donnait une assurance dont il n'était pas coutumier.

— C'est entendu alors... Demain, on vous installera chez moi... Et maintenant je vais vous conduire près d'une dame qui désire vous remercier elle-même des choses gracieuses que vous avez écrites à son sujet.

En même temps, le préfet ouvrit une porte-fenêtre qui communiquait avec le jardin, et, brusquement, avant qu'il eût fait dix pas, Séverin émerveillé se trouva en présence de Mme de Grandclos...

IV.

Quand vint le soir, le jeune Malapert rentra triomphant dans la petite maison de la rue du Baile. Il se réjouissait d'annoncer à sa famille ce changement de position inespéré ; aussi, dès le seuil de la salle du rez-de-chaussée, jeta-t-il joyeusement la bonne nouvelle à sa mère, occupée à préparer le souper :

— Maman, s'écria-t-il, je suis nommé !

— Nommé... quoi? demanda l'ancien agent-voyer, apparaissant en bras de chemise au sommet de l'escalier du jardin.

— Secrétaire particulier du préfet! répondit fièrement Séverin.

Puis, tout d'une haleine, il conta l'histoire de ses débuts comme journaliste, les complimens du préfet et sa promotion à un poste de confiance. Il devait entrer en fonctions dès le lendemain. — Contre son attente, l'annonce de cet avancement, plus honorifique encore que rémunérateur, fut accueillie assez froidement. Simon Malapert avait l'esprit taquin; il éprouva je ne sais quelle mesquine satisfaction à jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme de son fils, et oubliant qu'il l'avait lui-même engagé à se mettre en relief afin de gagner la confiance du préfet :

— Peuh! grommela-t-il, j'aurais préféré qu'il te nommât commis d'ordre dans une division... Les préfets passent et les bureaux restent!.. Quels appointemens auras-tu?

— Je ne sais pas;.. il n'en a pas été question, repartit Séverin, morfondu par cette douche glacée qu'on lançait sur son bonheur.

— Il n'en a pas été question! se récria le pratique M. Malapert; je suppose cependant qu'on n'a pas l'intention de te faire travailler pour rien!.. Ce serait se moquer de moi!

— Sans compter, ajouta la prudente Claudette, que cet emploi de secrétaire te mettra en relations avec des gens plus riches que toi et sera souvent une occasion de dépense.

Elle prévoyait déjà que Séverin, appelé à vivre à côté du préfet et quelquefois à manger à sa table, serait obligé de soigner davantage sa tenue, et, comme l'esprit d'économie l'emportait chez elle sur la vanité, elle calculait avec effroi les frais de blanchissage et de toilette dont ce poste d'honneur allait grever le budget domestique.

Ce fut seulement en remontant dans sa chambre que Séverin put retrouver, dans toute sa plénitude, l'exaltation joyeuse qui l'avait soulevé de terre au sortir de la préfecture, et dont le prosaïsme de ses parens avait un moment arrêté l'essor. Il se consola des dédains de son père en se remémorant les incidens qui avaient marqué cette heureuse journée. — Il revit le cabinet préfectoral, confortablement meublé, où les paroles de M. de Grandclos avaient si doucement résonné à ses oreilles; — puis le jardin embaumé de l'odeur des chèvrefeuilles, où, côte à côte avec le préfet, il avait cheminé jusqu'à un pavillon rustique, décoré de vitraux de couleur. Là se tenait Mme de Grandclos, étendue dans un fauteuil d'osier et travaillant à un ouvrage de tapisserie. Elle s'était soulevée à demi pour accueillir le jeune homme, et ses yeux bleus sourians l'avaient enveloppé d'un regard lumineux dont la caresse le faisait encore

frissonner d'aise. Devant elle, il s'était senti tout gauche et honteux de sa pauvre jaquette d'alpaga. L'émotion l'avait même empêché de remarquer que le timbre un peu vulgaire de la voix de contralto de Mme Cécile contrastait avec l'expression caressante de ses yeux bleus. D'ailleurs, la voix d'une jolie femme qui nous complimente paraît toujours musicale, et la préfète lui avait dit : « Vous avez un style très poétique, monsieur, et je vous ai lu avec grand plaisir... » Puis elle avait ajouté en riant : « Le portrait que vous avez fait de moi est trop flatté, mais, nous autres femmes, nous aimons qu'on nous flatte, et j'ai été ravie de votre article. » — Il n'y avait là pourtant qu'un compliment assez banal, mais dans la bouche de cette belle personne, ces paroles aimables acquéraient pour Séverin une rare valeur. Il se les répétait ainsi qu'une incantation mélodieuse; elles agissaient sur lui comme un philtre, et le charme de cette musique se prolongea jusque dans son sommeil.

Le lendemain, il débuta dans ses nouvelles fonctions. Elles n'étaient ni très lourdes ni très absorbantes, mais elles exigeaient une présence assidue dans l'étroit cabinet contigu à celui du préfet et donnant également sur les jardins. Elles consistaient principalement dans l'ouverture et le dépouillement de la correspondance personnelle de M. Grandclos, puis dans la rédaction de lettres, tantôt dictées par le préfet, et tantôt ébauchées en quelques lignes de brouillon que le secrétaire était chargé de remettre au net. Parfois aussi, — et là était pour lui le beau côté de la médaille, — Mme de Grandclos, qui présidait la société des dames patronnesses du bureau de bienfaisance, réclamait le concours de Séverin pour la confection de listes d'indigens ou pour des lettres à écrire à l'autorité municipale. Ces conférences avaient lieu le plus souvent dans le cabinet du préfet; mais quelquefois, l'après-midi, Cécile faisait venir le secrétaire dans le kiosque du jardin, et le jeune homme y écrivait sous sa dictée, séparé d'elle seulement par la largeur d'une petite table rustique. Ce tête-à-tête intime au milieu des arbres lui causait une émotion à la fois si voluptueuse et si troublante, qu'il n'osait lever les yeux vers la préfète, de peur de laisser deviner son émoi, — et encore moins parler, de peur que le tremblement de sa voix ne trahît les défaillances de son cœur. — Précaution bien inutile d'ailleurs, car Mme de Grandclos prêtait une attention médiocre à ce trouble qu'elle mettait sur le compte d'une gauche timidité.

Même au cas où elle l'eût remarqué, elle ne s'en serait sans doute guère inquiétée. Le culte qu'on rendait à sa beauté n'était pas pour lui déplaire. Non qu'elle songeât à mal; sans aimer passionnément son mari, elle avait la ferme intention de lui être fidèle. Sa situation très en vue dans une ville où elle venait d'arriver, et

où on la traitait encore en étrangère, lui eût commandé de rester impeccable, quand même sa nature calme et bien équilibrée ne lui eût pas naturellement donné le goût de l'honnêteté. Mais à ce besoin de respectabilité se mêlait une coquetterie innée, qui la poussait à accueillir les adorations d'où qu'elles vinssent. Elle aimait à être admirée, et ne pouvait s'empêcher de flirter, en tout bien tout honneur, avec les hommes chez lesquels elle sentait poindre ce commencement d'admiration. — Les femmes de ce tempérament ont un si vif besoin d'adulation qu'elles coquetteraient avec un rustre, plutôt que de passer un jour sans essayer la puissance de leurs moyens de séduction.

Mme de Grandclos n'avait pas besoin d'user de raffinemens pour ensorceler Séverin. Quelques paroles affectueuses, deux ou trois questions quasi maternelles sur l'enfance et les projets d'avenir du nouveau secrétaire; de temps à autre un regard souriant, coulé entre les franges brunes des cils et tombant comme une chaude rosée sur ce cœur vierge, brûlé de désirs, — cela suffisait pour donner le vertige à un garçon aussi novice que Séverin. — Tout en lui laissant savourer ces menues blandices, Cécile savait rester imposante et maintenait habilement entre elle et son admirateur une distance que, du reste, celui-ci n'eût jamais osé franchir. Il avait toutes les timidités de l'amour vrai. Dans cette passion de la vingtième année se fondaient et s'amalgamaient les élémens les plus divers et les plus opposés : les pieuses et muettes adorations du platonisme le plus pur; les pudeurs, les respects d'une nature tendre, délicate et rêveuse; les ardeurs et les désirs tumultueux d'un jeune homme resté longtemps chaste et mis en présence d'une femme irréprochablement belle, artistement élégante. Il y avait en lui du Chérubin et du Werther, et ce double état se révélait parfois par de brusques échappées. La rencontre du regard de Mme de Grandclos ou le fortuit effleurement des doigts de la dame, lorsqu'elle lui tendait une lettre à transcrire, produisait sur Séverin un effet si violent que les battemens de son cœur s'arrêtaient presque et que la voix lui manquait.

Ce tête-à-tête, si dangereux pour le repos du jeune Malapert, devint plus fréquent encore et plus intime par suite d'une innocente fantaisie de Mme de Grandclos. Un jour, entendant son mari vanter le talent de lecteur du nouveau secrétaire, elle demanda à Séverin s'il serait disposé à lui faire quelquefois la lecture pendant qu'elle tirerait l'aiguille. Celui-ci se mit à sa disposition avec empressement, et lui apporta dès le lendemain les poésies et les nouvelles de Musset. — Ces lectures de l'après-midi, faites tantôt dans le kiosque embaumé de l'odeur des chèvrefeuilles, tantôt dans le

petit salon de la préfète, furent pour le timide Séverin une précieuse ressource. Elles lui inspirèrent l'idée de se servir du poète pour formuler tout haut, devant la dame de ses pensées, des aveux qu'il n'eût jamais osé risquer pour son propre compte. Quand il lisait les *Stances à Ninon* et qu'il murmurait d'une voix très tendre, encore qu'un peu tremblante :

> Si je vous le disais pourtant que je vous aime,
> Qui sait, brune aux yeux bleus, ce que vous en diriez!..

il oubliait Musset et se substituait au poète. Aussi, lorsque arrivé à la dernière strophe, il laissait sa voix se perdre dans un soupir, il n'avait plus le courage de relever les yeux vers Mme de Grandclos ; il craignait d'avoir été trop hardi, et s'imaginait que la dame courroucée allait se lever pour le congédier honteusement. Mais la belle Cécile, sereine et impénétrable comme toujours, se contentait de sourire et de murmurer :

— Vous lisez à merveille, monsieur Séverin!.. On jurerait entendre le poète lui-même. Si nous jouons la comédie l'hiver prochain, certainement je mettrai votre talent à contribution.

Séverin s'en retournait chez lui, emportant comme un rare trésor ce sourire et ces paroles flatteuses. Une fois dans sa chambre, il se rappelait les menus incidens du tête-à-tête, les moindres gestes de Cécile. Il la revoyait dans sa pose familière, accoudée à la table, la tête légèrement inclinée sur ses doigts repliés, les paupières demi-closes, mais laissant passer un bleu regard, mystérieux comme un rayon de lune reflété dans une eau dormante. Il ne se demandait pas ce qu'il adviendrait de cette folie et comment tout cela finirait. Il se bornait à jouir des délices de l'heure présente ; il savourait ces frêles miettes d'amour avec la même volupté qu'il ressentait en respirant dans la nuit l'odeur des vignes alors en pleine floraison. Grisé de ses propres lectures, il en subissait la contagion et se mettait à rimer à son tour pour Cécile des vers où il infusait toute la brûlante langueur de ses désirs.

Vers la Saint-Jean, ces lectures de l'après-midi furent presque complètement interrompues pour faire place à une besogne qui rentrait mieux dans l'ordre des travaux confiés au jeune secrétaire. Bien qu'on fût en été, Mme de Grandclos avait résolu de donner son premier grand bal, et, naturellement, cela entraînait tout un travail préparatoire qui était plus spécialement de la compétence de Séverin : — revision des listes et expédition des cartes d'invitation, conférences avec les tapissiers chargés de la décoration des salons, avec les musiciens de l'orchestre. Le nouveau préfet et sa femme

désiraient que cette fête éclipsât celles qu'avaient données leurs prédécesseurs. Ils comptaient là-dessus pour conquérir complètement la haute société de Juvigny, qui professait de vagues opinions légitimistes, et s'était tenue jusque-là à l'écart. Le bal devait être coupé par un souper assis et terminé par un cotillon très brillant, pour lequel Mme de Grandclos avait fait venir de Paris des accessoires jusque-là inconnus aux habitans de la petite ville. L'éclat de ce cotillon la préoccupait vivement; elle voulait qu'il fût conduit par un danseur émérite, beau cavalier, possédant à fond la science et l'habileté nécessaires en pareille matière. Il ne fallait pas songer à Séverin, qui n'avait jamais dansé de sa vie et qui était absolument incompétent. On passa donc en revue les principaux jeunes gens du cru, et, au grand désespoir de la préfète, on ne trouva personne qui pût réunir les qualités indispensables.

— Il y a bien un danseur intrépide et très apprécié, insinua tout à coup Séverin, c'est M. Peyrehorade, le rédacteur du *Mémorial de l'Est*, mais il est absent... Toutefois, il ne peut tarder à rentrer à Juvigny.

— Il faut qu'il revienne! s'écria impétueusement Mme de Grandclos; je vais prier M. de Grandclos de lui écrire...

Elle en parla au préfet le jour même, et celui-ci eut grand'peine à lui expliquer que ce M. Peyrehorade, n'étant pas fonctionnaire, n'avait aucune injonction à recevoir du premier magistrat du département. Néanmoins, il promit d'envoyer au journaliste une invitation, accompagnée d'un billet où on l'informerait que Mme de Grandclos serait heureuse de le compter au nombre des danseurs. — Puisque ce monsieur était un *cotillonneur* émérite, cette marque d'attention le déterminerait sans doute à hâter son retour...

Plus on se rapprochait de la date fixée pour le bal et plus on devenait affairé à la préfecture. Séverin était chaque jour mis en réquisition et naturellement, au milieu des préparatifs de la fête, les lectures étaient négligées. Pourtant il arrivait encore que de temps à autre, aux heures d'accalmie, Mme de Grandclos priât le secrétaire de la défatiguer en lui lisant quelque passage de Musset. Un soir que Séverin achevait de réciter des stances à la *Mi-Carême*, il fut mandé précipitamment chez le préfet, et, dans sa hâte, il oublia le volume de Musset sur la table du kiosque. Restée seule et désœuvrée, Cécile de Grandclos prit machinalement le livre et le feuilleta d'un doigt distrait. Tout à coup, un papier plié en deux glissa d'entre les feuillets. Naturellement la dame le ramassa et, sans se demander si elle commettait ou non une indiscrétion, elle le déplia. — Il contenait le sonnet suivant, écrit de la main de Séverin :

Dans les vergers que juin de sa splendeur décore,
Les roses près des lis aux sereines blancheurs
Sont prises de frissons et d'intenses rougeurs,
Comme un jeune garçon que le désir dévore.

De leur cœur empourpré maint soupir s'évapore,
Si brûlant, si chargé de grisantes senteurs,
Que là-haut, sur leur nid, les rossignols chanteurs
Ont des chansons d'amour plus troublantes encore.

Moi, j'aime aussi; j'adore en secret la beauté
D'une brune aux yeux bleus. Je vis à son côté,
Je meurs de lui conter ma tendresse, — et je n'ose...

Que n'ai-je ta musique, ô rossignol des bois,
Que n'ai-je les soupirs embaumés de la rose,
Pour faire deviner mon triste amour sans voix!..

Après avoir lu une première fois ces vers amoureux, Mme de Grandclos commença par sourire, puis elle songea qu'il y avait de fortes présomptions pour que cette « brune aux yeux bleus » ne fût autre qu'elle-même. Jusqu'alors elle n'avait pas donné trop d'attention aux subites rougeurs et aux troubles de Séverin ; mais après avoir relu les deux tercets, elle se rappela certains menus incidens auxquels elle n'avait d'abord pas pris garde, et elle ne put plus douter qu'elle ne fût la mystérieuse inspiratrice du sonnet.

A la vérité, cette découverte ne la courrouça nullement. Elle était, on le sait, naturellement coquette et ne dédaignait aucun hommage quelque humble qu'il fût. L'amour de Séverin, pourvu qu'il restât muet et timide, lui était agréable à respirer, comme le parfum d'une fleurette sauvage. Elle se sentait sûre d'elle-même et connaissait déjà assez le jeune secrétaire pour être persuadée qu'il se maintiendrait dans les limites d'une adoration silencieuse. Il n'y avait dans tout cela qu'un enfantillage, mais un enfantillage amusant, et, à Juvigny, les distractions étaient trop rares pour qu'elle ne se permît pas le léger plaisir d'assister à l'éclosion de cette peu dangereuse passion d'adolescent. — Ce culte muet et fervent, ce premier amour d'une âme toute neuve, chatouillaient doucement sa vanité, et réveillaient peut-être au fond de son cœur certaines curiosités voluptueuses depuis longtemps réprimées, mais non complètement assoupies. Il n'est point d'honnête femme, si cuirassée de vertu qu'on la suppose, qui ne sonte en elle parfois de sourds désirs de pécher, — elle est résolue à ne jamais les satisfaire, mais elle n'est point fâchée de constater qu'elle pourrait pécher tout comme une autre. — Ceci explique comment Mme de Grandclos crut pouvoir savourer le sonnet de Séverin en toute sécurité.

Elle replaça la feuille volante entre les pages du livre et le

serra, comptant le rendre le lendemain. Mais, ce jour-là, elle n'eut pas l'occasion de voir le jeune secrétaire. On touchait à l'époque fixée pour le bal; Cécile fut trop affairée à ses préparatifs de toilette pour descendre au jardin, et elle oublia de restituer le volume de Musset à Séverin, qui s'était déjà aperçu de son étourderie et qui frissonnait en songeant à son audacieux sonnet, si imprudemment livré à la curiosité du premier venu.

VI.

Claudette Malapert raisonnait juste en pensant que la nouvelle position administrative de Séverin compromettrait l'équilibre du budget de la famille. Le jeune secrétaire avait été naturellement convié au bal, et le préfet lui avait recommandé de venir de bonne heure afin de le seconder à l'arrivée des invités. Or Séverin ne possédait pas d'habit. Jusqu'alors, une simple redingote noire avait été jugée suffisante pour la toilette des jours de fête. Cette nécessité de pourvoir leur fils d'un vêtement plus convenable fut, pour les époux Malapert, un gros sujet de méditations inquiètes et de combinaisons laborieuses. Après un minutieux examen du vestiaire, Claudette déclara que le pantalon noir et le gilet blanc de Séverin étaient encore très présentables. Restait l'habit. — Si l'on commandait ce vêtement au tailleur de la ville basse, on ne s'en tirerait pas à moins de cent francs, au bas mot. — Rien qu'à l'énoncé de ce chiffre, le père jeta les hauts cris. Alors l'ingénieuse Claudette s'avisa que l'habit noir, confectionné jadis pour M. Malapert, lorsqu'il était agent-voyer, conservait tout son lustre, n'ayant été porté en tout que cinq ou six fois. Après mûre délibération, on décida que ce frac, en solide drap de Sedan, — remis à la taille de Séverin et recoupé à la mode actuelle, — aurait encore très bon air sur le dos de l'enfant, et immédiatement on retint pour plusieurs journées la *tailleuse*, qui, d'ordinaire, confectionnait les vêtemens du père et du fils. — En ces temps déjà lointains, les tailleurs du chef-lieu étaient rares et chers, et on leur substituait, dans les ménages modestes, une ouvrière à la journée, très experte à couper et à coudre les vêtemens masculins.

Pendant trois jours, cette adroite et respectable dame fut occupée à tirer un parti convenable de l'habit paternel. Tandis que Séverin, dans sa chambrette donnant sur les vignes, rêvait à la séduisante Mme de Grandclos; tandis que son cœur battait à l'idée d'assister pour la première fois à un bal où il verrait la préfète dans tout le rayonnement de sa grâce, dans tout l'éclat de son ensorcelante beauté, en bas, dans la salle du rez-de-chaussée, la *tailleuse* décousait, recoupait et rebâtissait l'indispensable habit noir, dont les

morceaux épars encombraient une large tablette de sapin installée sur des tréteaux. Tout le jour les ciseaux et l'aiguille besognaient à ce frac, qui devait faire honneur au fils de la maison, le soir de ses débuts dans le grand monde. Et quand, à la fin de la journée, Séverin rentrait de son bureau, il lui fallait passer une bonne heure entre les mains de la *tailleuse*, essayant minutieusement chaque pièce de l'habit, — tantôt les manches, tantôt le dos et les basques. — Les sourcils froncés, ses lunettes sur le nez, les lèvres pleines d'épingles, elle tournait autour du jeune homme et elle défaufilait, repinçait, refaufilait sans relâche. Enfin, après plusieurs jours d'un travail acharné, l'habit doublé de satin de laine, orné de boutons neufs et entièrement rafraîchi, fut essayé une dernière fois en présence de toute la famille, et l'ouvrière déclara d'un ton satisfait « qu'il allait comme un gant à M. Séverin. »

Le grand jour arriva. Dès sept heures, Séverin, auquel l'émotion coupait l'appétit, s'était mis à sa toilette. Claudette lui avait préparé des chaussettes fines, sa plus belle chemise à petits plis, et lui avait noué elle-même sa cravate blanche. Quand, habillé de pied en cap, le jeune homme se regarda dans l'unique glace de la maison et qu'il se vit cravaté de blanc, bien pincé dans son habit neuf, pâle d'émotion sous ses abondans cheveux noirs, il trouva que cette toilette ne lui seyait point mal, et il descendit, assez satisfait, dans la salle du rez-de-chaussée, où ses parens achevaient de souper.

— Fichtre! s'écria Malapert d'un ton goguenard, quel *mirliflore!*

— Tu es beau comme un Jésus! dit à son tour Claudette émerveillée; surtout, mon *fi*, ménage tes gants blancs, afin qu'ils puissent te servir une seconde fois!

Il faisait beau, et Séverin put descendre à la ville basse sans risquer de salir ses bottines vernies. Pendant deux jours, où le temps avait été incertain, cette crainte d'entrer crotté dans le salon préfectoral lui avait mis martel en tête. — Huit heures sonnaient quand il passa sous le porche de l'hôtel. — Il était le premier arrivé, obéissant aux recommandations de M. de Grandclos. Il trouva son patron déjà revêtu de son uniforme et donnant le coup d'œil du maître à l'allumage des lustres.

Le bal avait lieu dans la grande salle du conseil-général, décorée pour la circonstance de hauts massifs de plantes vertes, alternant avec les portraits en pied des pairs de France, députés et généraux du cru, qui s'étaient distingués peu ou prou depuis 1800. Au fond, l'estrade réservée à l'orchestre semblait émerger d'une corbeille de fleurs et de feuillages. Les musiciens étaient à leur poste et essayaient leurs instrumens. Les bougies des lustres et des appliques, s'allumant à la file et luttant victorieusement avec le jour qui tom-

bait, jetaient à chaque instant plus de clarté sur les plantes vertes, sur les massifs de fleurs, sur les banquettes de velours rouge et le parquet miroitant de la longue salle. Vers neuf heures, au tintement du timbre annonçant l'arrivée des premiers invités, une portière masquant une large baie se souleva, et Mme de Grandclos apparut souriante aux yeux éblouis de Séverin.

Très décolletée dans une robe de tartalane à deux jupes, relevées par des nœuds de rubans roses, elle montrait de l'air le plus naturel et sans le moindre embarras les éblouissantes rondeurs de ses épaules, de sa poitrine et de ses bras. Elle portait peu de bijoux : un collier de perles à son cou, des perles à ses oreilles et dans ses cheveux crêpés; c'était tout. Cette absence d'ornemens d'or et de pierreries à l'éclat dur contribuait encore à l'harmonie de sa toilette, dont la tonalité tendre et vaporeuse se mariait à merveille avec la blondeur satinée des perles et la blancheur de la peau. — Séverin, tout frissonnant à la vue de cette poitrine largement découverte, ne trouvait plus un mot et saluait gauchement, tandis que Cécile, le regardant obliquement entre ses cils mi-clos, lui souhaitait la bienvenue avec un sourire légèrement moqueur.

Cependant les invités apparaissaient presque tous à la fois : — fonctionnaires obséquieux et guindés, ayant au bras des femmes aux robes défraîchies; magistrats escortant des épouses austères; puis l'aristocratie locale, les quelques familles nobles de la ville haute exhibant des filles nubiles, chastement et économiquement vêtues; enfin les femmes des gros manufacturiers, fières d'étaler leurs dentelles, leurs robes de velours ou de moire et leurs diamans. — Toute la société de Juvigny, depuis le menu fretin jusqu'à la fine fleur du panier, s'était donné rendez-vous dans la grande salle du conseil. On était curieux d'étudier de près la nouvelle préfète, et de savoir comment elle s'acquitterait de son rôle de maîtresse de maison. Peu à peu les banquettes se garnissaient; à travers les toilettes multicolores, on voyait s'avancer en groupes serrés, puis s'éparpiller autour des danseuses, les jeunes gens invités surtout « pour leurs jambes : » — officiers de la garnison aux épaulettes scintillantes; fils de famille habillés à la dernière mode, frisés au petit fer, balançant leur claque dans leur main gantée de gris perle et saluant avec un trémoussement aimable ; puis, derrière eux, les clercs de notaire et les surnuméraires des contributions, plus modestes, mais ayant aussi des prétentions à l'élégance.

En comparant sa toilette à celle de ces jeunes gens, Séverin eut une soudaine et brutale révélation de la façon dont il était accoutré. Son pauvre habit, qui, contemplé dans l'unique glace de Claudette Malapert, avait été jugé très convenable, lui parut ridiculement démodé. Il comprit douloureusement la différence existant entre un

frac confectionné par un tailleur parisien et l'informe vêtement retouché par la *tailleuse* de la ville haute. Quelle que fût l'ingéniosité de cette artiste, elle n'avait pu modifier la coupe surannée du collet, des revers et des basques, qui affectaient des dimensions exagérées, tandis que les élégans d'alors les portaient très courts. En revanche, les manches étaient odieusement étriquées. Séverin vit toute sa personne reflétée dans une glace à côté de celle de l'un des danseurs, et il se fit pitié à lui-même. A partir de ce moment, il perdit toute assurance, sa figure devint mélancolique, et il se dissimula dans une encoignure afin d'échapper à l'attention. Il s'imaginait que tous les regards se dirigeaient vers lui avec une expression moqueuse, et que la salle entière remarquait la coupe hétéroclite de son vêtement; — en quoi il avait grand tort, car chacun des invités, mâle ou femelle, n'était occupé que de sa propre individualité. — L'orchestre venait de donner le signal de la première danse, les quadrilles se formaient, et bientôt Séverin, repoussé vers la muraille, fut bloqué dans un coin, derrière une haie de danseurs et de danseuses.

Devant lui se trouvait Cécile de Grandclos, ouvrant le bal avec le maire de Juvigny. Le jeune homme pouvait contempler à loisir les épaules et le dos de la préfète. Dans la carnation neigeuse et pulpeuse de ce dos de déesse, deux mignonnes fossettes se creusaient légèrement vers les omoplates, tandis qu'au milieu, une raie délicatement modelée s'enfonçait sous le tulle frissonnant du corsage très échancré. Il voyait ce dos lumineux onduler lorsque Cécile agitait son éventail ; il admirait la grâce de la danseuse lorsqu'elle tendait le bras à la *chaîne des dames*, et, avec une rage jalouse, il se disait que jamais il ne goûterait le bonheur de sentir ainsi la main de Cécile s'appuyer sur la sienne. Outre qu'il dansait fort mal, jamais il n'eût osé se risquer dans un quadrille, maintenant qu'il avait conscience de son accoutrement.

Quand la contredanse fut finie, Mme de Grandclos, en se retournant pour remercier son danseur, aperçut Séverin dans l'angle où il s'était rencogné. D'un rapide coup d'œil, elle remarqua sa mine maussade; en même temps, ses yeux tombèrent sur l'habit du pauvre garçon. De fait, elle le trouva assez étrangement fagoté; néanmoins, la coupe surannée du vêtement n'enlevait rien à la grâce juvénile de celui qui le portait; au contraire, elle faisait mieux ressortir sa jolie figure au teint très blanc et la profondeur de ses yeux bruns. Elle eut pitié de l'air dépaysé et déconfit du jeune secrétaire, et ce sentiment lui inspira le désir de ramener un sourire sur les lèvres pures et quasi enfantines de son hôte mélancolique. Peut-être à ce premier mouvement s'en mêla-t-il un second, moins charitable et moins généreux?.. La coquetterie native

de la femme reparut et lui suggéra l'idée de s'amuser de Séverin, en lui posant d'embarrassantes questions sur le mystérieux amour dont elle avait surpris le secret.

Elle se dirigea vers le jeune homme et lui demanda pourquoi il ne dansait pas.

— Je n'ai jamais dansé, madame, répondit-il tristement, et je craindrais de commettre quelque gaucherie.

— Il faudra prendre des leçons, reprit-elle avec un engageant sourire; je suis sûre que vous vous en tirerez à merveille... A mon prochain bal, je veux que nous dansions un quadrille ensemble.

— Oh! madame, murmura Séverin brusquement ranimé, s'il en est ainsi, je saurai danser avant huit jours!

— A la bonne heure!.. En attendant, offrez-moi votre bras pour me conduire au buffet... Ce sera une façon de montrer le chemin à mes invités qui n'osent pas encore y pénétrer, bien qu'ils en meurent d'envie.

Séverin lui présenta un bras tremblant sur lequel elle s'appuya doucement, puis, toujours souriante derrière son éventail, elle ajouta :

— A propos, je savais que vous aimiez les poètes, monsieur Séverin, mais j'ignorais que vous en fussiez un vous-même.

— Moi, madame! balbutia-t-il en devenant cramoisi... Il s'arrêta soudain, les jambes cassées, le cerveau étourdi, tant était forte l'émotion qui venait de le saisir.

— Oui, reprit Mme de Grandclos, et un poète excellent, si j'en juge d'après certain sonnet tombé l'autre jour d'un volume que vous avez oublié chez moi.

— Vous l'avez lu, madame? demanda-t-il naïvement.

— J'ai peut-être commis une indiscrétion, poursuivit-elle en riant, mais quelle femme eût résisté à la tentation?.. Rassurez-vous, j'ai remis vos vers à la place où ils étaient, et j'ai serré le volume... Je ne trahirai pas vos secrets; seulement je vous engage à l'avenir à mieux les cacher... Vos vers sont fort jolis...

— Oh! madame, supplia-t-il, ne vous moquez pas de moi!

— Je ne me moque pas, je les trouve charmans... Et si vous voulez me prouver que vous me pardonnez ma curiosité, vous me les copierez.

Il était si transporté par cette requête inespérée, qu'il ne trouvait plus de paroles et qu'il se borna à s'incliner en signe d'assentiment.

— Vous me le promettez! insista-t-elle en l'enveloppant de son regard.

— Vous les aurez dès demain, madame.

— Vous êtes tout à fait aimable. — Elle dégagea son bras : —

Merci, et surtout quittez cet air chagrin qui ferait croire que vous vous ennuyez chez moi... Soyez gai et amusez-vous!

La recommandation était inutile. La figure de Séverin s'était rassérénée; il ne songeait plus à son habit, et il rentra dans le grand salon, l'œil brillant, le front radieux. — Mme de Grandclos avait lu ses vers; peut-être même avait-elle deviné qu'ils s'adressaient à elle? Elle était trop intelligente pour ne s'être pas reconnue, et, néanmoins, loin de se formaliser, elle désirait une copie du sonnet!.. Existe-t-il pour un poète ou un amoureux une joie comparable à celle-là? Aussi Séverin exultait.

Tandis qu'il savourait son bonheur, la voix nasillarde de l'huissier de service annonçait un invité retardataire : — M. Peyrehorade! — Le rédacteur en chef du journal conservateur s'avançait, la mine souriante, la tête haute, ne perdant pas un pouce de sa petite taille, et distribuant à droite et à gauche de rapides poignées de main. — Il était revenu le jour même à Juvigny, et n'avait eu garde de manquer ce premier bal donné par le nouveau préfet.

Fin, souple et insinuant, né au pays de Gascogne, assez joli garçon malgré sa taille médiocre, il avait de grands succès auprès des dames, qui lui pardonnaient sa familiarité un peu vulgaire à cause de ses mérites d'infatigable danseur. Sa faconde verveuse, ses reparties amusantes, son aplomb imperturbable décelaient une origine méridionale, tout autant au moins que son teint brun, sa barbe noire très soignée et ses sourcils épais ombrageant deux yeux noirs rusés et luisans. Il s'appelait simplement Maxime Peyré, mais il avait jugé à propos de substituer à son nom patronymique celui de son village, — Peyrehorade, — qui lui avait semblé plus coloré et plus ronflant. Lancé à vingt-cinq ans dans le journalisme, il avait accepté par nécessité la rédaction d'une obscure feuille provinciale, en attendant mieux. Il était ambitieux, avait de l'entregent, et se proposait d'employer tous les moyens pour se pousser à Paris dans le monde politique. Ayant déjà passé par l'officine de deux journaux d'opinions diamétralement opposées, les préjugés ni les principes ne le gênaient aucunement. Il cachait sous une brusquerie voulue un caractère très accommodant, sachant plier devant les forts et se glisser adroitement aux bonnes places, en se servant des faibles comme de marchepied. Parti de très bas, ayant été obligé de jouer des coudes pour sortir de l'obscurité, il avait usé en route le peu de sensibilité dont il était doué ; il manquait absolument de délicatesse et de générosité, mais il ne niait pas pour cela l'existence de ces qualités précieuses et rares ; il les reconnaissait... chez les autres, et savait les utiliser au besoin. Ajoutez à cela une fausse rondeur, une apparente bonhomie, une jovialité un peu grosse, et vous comprendrez comment, malgré tous ses défauts,

Peyrehorade avait la réputation d'un garçon aimable, amusant et spirituel, et pourquoi on le fêtait à l'envi dans cette petite ville de Juvigny, dont il secouait la somnolence avec ses hâbleries de Méridional.

Au moment où entrait Peyrehorade, Mme de Grandclos quittait le buffet et franchissait le seuil de la grande baie servant de communication entre le salon et la salle à manger. L'apparition de cette belle personne, éclairée par les torchères disposées de chaque côté de l'embrasure, sembla produire sur le journaliste une impression très particulière, où il entrait autre chose qu'une simple admiration.

— Voilà, songeait-il en son par-dedans, une ressemblance singulière!

Il inséra vivement son monocle sous l'arcade sourcilière : — Pardi, continua-t-il *in petto*, je n'ai pas la berlue, j'ai déjà vu cette jolie femme quelque part. — Mon cher, demanda-t-il à l'un de ses voisins, quelle est donc cette belle brune qui porte des perles à son cou?

— Comment, répondit l'autre, étonné, vous ne la connaissez pas?.. Au fait, non, vous étiez absent quand ils se sont installés ici... Eh! cher ami, c'est notre nouvelle préfète!

Peyrehorade fut sur le point de répliquer à la façon gasconne : — Allons donc, vous plaisantez! — mais comme il n'obéissait jamais à son premier mouvement, avant de se récrier, il réfléchit qu'en ce monde tout arrive, et il jugea prudent de tenir sa langue. Il se contenta de se rapprocher du buffet et de ne point perdre de vue Mme de Grandclos.

A mesure qu'il l'examinait, ses derniers doutes se dissipaient; il se remémorait dans leurs moindres détails les années de première jeunesse, pendant lesquelles il avait vu, à Bayonne, la jeune fille qu'il retrouvait préfète à Juvigny. — Peu à peu, il reconstituait le cadre dans lequel elle lui était apparue jadis, et les souvenirs du temps passé lui revenaient tous avec une précision et une netteté saisissantes. — Elle était la fille de petits bourgeois qui géraient l'hôtel du *Panier fleuri*, et on la connaissait alors sous le nom de « la belle Cécile. » Sa beauté était célèbre à Bayonne, et elle y avait allumé plus d'une passion. Peyrehorade, qui était encore au collège à cette époque, se souvenait que les *grands* des classes de philosophie et de *spéciales* ne parlaient en récréation que des charmes de la jolie Cécile Soubirous. Lui-même, en se rendant au lycée, faisait souvent un détour pour passer devant le *Panier fleuri* et lorgner la jolie fille. Un beau matin, Cécile avait disparu, enlevée par un riche Espagnol qui était venu loger chez le père Soubirous. Cette aventure avait, pendant des mois, défrayé les conversations de la

ville. Des habitans de Bayonne, au retour d'un voyage à la *capitale*, prétendaient avoir rencontré « la belle Cécile, » en brillant équipage, au bois de Boulogne; d'autres assuraient qu'elle avait débuté dans un petit théâtre des boulevards. Quoi qu'il en fût, elle n'était plus revenue au pays, et, depuis cette époque, Peyrehorade, ayant lui-même quitté Bayonne, s'en était allé chercher fortune à Paris. La lutte pour l'existence, le souci de ses propres affaires, l'avaient entièrement absorbé, et il avait négligé de s'enquérir des destinées de sa compatriote; néanmoins, dans un coin de sa mémoire, il gardait encore le souvenir de la beauté de Cécile Soubirous. — Et maintenant voilà qu'il la retrouvait préfète à Juvigny!.. Il y avait décidément de singulières conjonctures dans la vie!

Immédiatement Peyrehorade, qui était à la fois superstitieux et très pratique, se dit qu'il serait possible de tirer quelque avantage de cette rencontre providentielle. Il ne démêlait pas bien encore de quelle façon il la ferait tourner à son profit, mais plus il y réfléchissait, plus il pressentait que la destinée lui offrait là une de ces occasions propices qu'il faut prendre aux cheveux. — Mme de Grandclos ne tenait sans doute nullement à ce qu'on connût à Juvigny son origine et son passé?.. Or, lui Peyrehorade, savait par le menu tous les détails de ce passé que la dame croyait probablement enseveli dans un oubli profond. — Certes, il était galant homme et ne demandait pas mieux que de se taire, mais donnant, donnant, et il espérait bien que la femme du préfet lui saurait gré de sa discrétion, en mettant à son service l'influence de M. de Grandclos.

Voilà ce qu'il s'agissait de faire comprendre délicatement à cette belle Cécile, et Peyrehorade, dès qu'il eut vu clair dans ses idées, songea à mettre immédiatement les fers au feu. Avec l'aplomb qui ne lui faisait jamais défaut, il alla saluer le préfet et le pria de vouloir bien le présenter à Mme de Grandclos. Le haut fonctionnaire s'exécuta de bonne grâce et conduisit le journaliste près de sa femme:

— Ma chère amie, dit-il à Cécile, je vous présente M. Peyrehorade, rédacteur en chef du *Mémorial de l'Est*, un de nos meilleurs danseurs, qui a bien voulu hâter son retour pour assister à votre bal. — Puis il les laissa en tête-à-tête.

— Monsieur, commença Mme de Grandclos, avec son plus aimable sourire, je vous remercie de votre empressement: j'espère bien que vous nous resterez jusqu'au cotillon... On m'a dit que vous le conduisiez à merveille, et je compte beaucoup sur vous.

— Madame, répondit Peyrehorade en s'inclinant, je suis entièrement à vos ordres... Et il ajouta en dardant sur elle un regard à la fois discret et hardi: — J'ai mis d'autant plus d'empressement à

répondre à votre gracieuse invitation, que je savais, en venant chez vous ce soir, avoir le plaisir de saluer une compatriote...

Mme de Grandclos tressaillit imperceptiblement et répliqua avec une certaine hauteur :

— Plaît-il, monsieur ?.. Je ne comprends pas.

Mais Peyrehorade ne se laissait pas démonter facilement :

— Oui, madame, répéta-t-il, une compatriote... Je suis de Bayonne.

Cette fois, le regard de la jeune femme exprima un étonnement inquiet ; il se fixa un moment sur le journaliste, puis se détourna. Elle ne se souvenait pas d'avoir jamais vu Peyrehorade. Elle agita nerveusement son éventail, et repartit sèchement :

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, monsieur !

Mais le Méridional avait déjà eu le temps d'observer sur le visage de la préfète cette fugitive nuance d'inquiétude, et il s'inclina respectueusement, de l'air d'un homme sûr de son fait, mais trop poli pour insister.

— Pardon, madame, murmura-t-il, je me serai trompé... Il y a parfois de si singulières ressemblances !... Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder la première valse ?

— Mille regrets, monsieur, je suis engagée.

— La seconde alors ? reprit-il en fixant lentement son regard tenace sur le regard fuyant de Mme de Grandclos.

— Soit ! balbutia-t-elle avec un accent agacé, puis elle s'éloigna.

Elle était devenue subitement très pâle. Elle s'effarait et tressaillait comme un oiseau qui sent planer au-dessus de lui le vol circulaire d'un épervier. — Quel était cet homme qu'elle avait eu la sottise d'inviter à son bal et qui, à n'en pas douter, était maître des secrets de sa vie antérieure ?.. Peyrehorade ?.. Elle n'avait à aucune époque connu quelqu'un de ce nom ; mais le nom lui-même ne lui était pas étranger, et celui qui le portait venait certainement du pays où avait eu lieu cette aventure de jeunesse qu'elle aurait voulu noyer dans l'oubli. En se dépaysant, en venant habiter une ville située à l'autre extrémité de la France, elle avait cru que le souvenir d'un malencontreux passé était bien et dûment enterré. — Or voici que ce lointain souvenir était brusquement évoqué par un homme dont elle-même avait provoqué la présence au bal de ce soir. Elle voyait dans cette coïncidence quelque chose de fatal et d'inéluctable qui l'épouvantait. Elle se trouvait maintenant à la discrétion de Peyrehorade : s'il parlait, si l'aventure du *Panier fleuri* était divulguée à Juvigny, la situation de Cécile ne serait plus possible au milieu d'une société déjà méfiante, et M. de Grandclos serait obligé de résigner ses fonctions. Il fallait à tout prix obtenir du journaliste qu'il restât silencieux, et pour cela il

était nécessaire, avant tout, de connaître à quel homme on avait affaire. — Elle se félicitait maintenant de ne pas l'avoir irrité par un refus, et lorsque Marius Peyrehorade revint réclamer la valse promise, elle l'accueillit avec sa meilleure grâce.

Ils firent silencieusement quelques tours, puis s'arrêtèrent dans un angle de la longue salle. Mme de Grandclos, tout en souhaitant que le journaliste s'expliquât plus ouvertement, sentait qu'après avoir refusé de comprendre les allusions de Peyrehorade, elle agirait impolitiquement en revenant la première sur ce chapitre scabreux. Heureusement son danseur lui épargna cette peine en prenant les devans :

— Madame, dit-il, je vous demande encore une fois mille pardons de ma méprise de tout à l'heure... Ma seule excuse est dans la ressemblance vraiment surprenante qui existe entre vous et la jeune femme que j'ai connue à Bayonne autrefois.

— Vous êtes tout excusé, monsieur, répondit-elle en s'efforçant de sourire pour dissimuler son trouble... Maintenant que j'y réfléchis, je me rends mieux compte de la possibilité de cette confusion de personnes... Je n'ai jamais habité Bayonne moi-même, mais j'y ai des parentes... Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il existât une certaine ressemblance entre moi et quelqu'une de ces cousines inconnues... Comment se nommait cette personne?

Peyrehorade la regarda de nouveau bien en face, et répondit lentement :

— Elle se nommait Cécile Soubirous, madame... Son père était propriétaire de l'hôtel du *Panier fleuri*...

Mme de Grandclos rougit et tourna la tête à droite et à gauche avec une nouvelle expression inquiète. Il lui semblait que ces odieux noms allaient être entendus de ses invités, et que cela suffirait pour qu'on devinât le reste de son aventure. Elle interrompit avec vivacité Marius Peyrehorade :

— La valse va finir, dit-elle d'une voix presque suppliante, et je crois, monsieur, que ces détails sur des parens que je connais à peine nous prendraient trop de temps... Voulez-vous avoir l'obligeance de me reconduire près de M. de Grandclos?

— Je comprends, répondit le journaliste, que l'endroit est mal choisi pour évoquer ces souvenirs lointains... Mais, ajouta-t-il avec un singulier sourire, si ces détails vous intéressent, madame, je serai à votre disposition dès que vous souhaiterez que je les complète... Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder une audience?

Elle lut presque une menace dans cette offre formulée avec un ton ironiquement obséquieux :

— Soit, monsieur, répliqua-t-elle hâtivement, vous me trouverez chez moi après-demain, toute l'après-midi...

Il s'inclina avec une déférence affectée, et comme ils étaient arrivés près du préfet, ils se quittèrent silencieusement.

Du fond de l'embrasure de fenêtre où il s'était isolé pour savourer son bonheur, Séverin avait assisté à la présentation de Peyrehorade à Mme de Grandclos; il avait suivi de loin toutes les péripéties de la valse accordée au journaliste, dont l'aplomb et la réputation d'homme à bonnes fortunes lui inspiraient une secrète jalousie. Il supportait avec impatience qu'il adressât la parole à la dame de ses pensées. Ce fut bien pis quand il les vit valser ensemble, puis s'arrêter à l'écart, et lorsqu'il observa l'expression anxieuse de la figure de la jeune femme à mesure que l'entretien se prolongeait. Il la vit pâlir, se troubler, puis rougir vivement, et il s'indigna. — Que signifiait ce colloque mystérieux? Peyrehorade connaissait-il donc déjà la préfète?.. Que pouvait-il lui dire qui produisît chez elle une si visible émotion?.. Les amoureux ont le don de seconde vue. Séverin fut pris d'une douloureuse appréhension, et soupçonna la pression déloyale que cet homme essayait d'exercer sur Cécile. Une haine ardente lui brûla le cœur; il résolut de surveiller Peyrehorade et de ne le point perdre de vue. Mais sa surveillance n'eut aucun résultat. Pendant le reste de la soirée, le journaliste ne manqua ni une valse ni un quadrille, et n'adressa plus la parole à Mme de Grandclos. Quant à cette dernière, elle s'acquittait de ses devoirs de maîtresse de maison avec une activité presque fiévreuse; mais Séverin ne la vit plus sourire, et il lut sur son visage une préoccupation qui redoubla son inquiétude.

Le bal devenait de plus en plus animé; l'orchestre jouait ses valses les plus entraînantes; les quadrilles se terminaient maintenant par une sorte de farandole improvisée par tous les danseurs se tenant par la main et serpentant bruyamment à travers les salons. Un souper au champagne acheva d'échauffer les têtes. Le cotillon, conduit par Peyrehorade, fut très réussi; quand, au jour naissant, les derniers invités se retirèrent ravis, personne ne se douta qu'au milieu de cette musique et de ces bruits de fête, trois personnes : — Séverin, Cécile et Peyrehorade, — étaient agitées de sentimens diversement violens, et que le premier acte d'un drame se jouait silencieusement dans leur âme.

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA RECONNAISSANCE DU SECOND EMPIRE PAR LES COURS DU NORD (1).

I. — LA LÉGATION DE FRANCE A BERLIN EN 1852.

« J'ai besoin d'un confident, écrivait, au mois de mars 1852, le baron de Varenne, notre ministre à Berlin, à M. Thouvenel, le directeur politique au département des affaires étrangères, j'ai besoin d'un conseiller, de quelqu'un qui comprenne mes dépêches, qui me fasse remarquer que tel mot n'est pas à sa place, que tel autre est répété, que je puisse envoyer aux enquêtes, aux éclaircissemens, qui inspire confiance par sa tenue, qui ait la fibre sèche, le feu sacré des affaires; enfin, qui, comme moi, se lève à six heures du matin. Si vous le trouvez, envoyez-le-moi. Il est essentiel qu'il sache l'allemand : ainsi, j'ai reçu hier, à quatre heures du soir, un billet très insignifiant du général de Wrangel, et ce n'est que ce matin, lorsque le chancelier est venu à son heure habituelle, à neuf heures, que j'ai pu savoir ce qu'il contenait (2). »

Cette lettre décida du cours de ma carrière. Je traversais Paris pour me rendre à Madrid, où je venais d'être nommé second secrétaire, au moment même où M. de Varenne réclamait un secrétaire matinal et grammatical. M. Thouvenel connaissait à fond le

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

(2) M. Thouvenel a bien voulu mettre à ma disposition pour cette étude les correspondances de nos principaux agens à l'étranger avec son père, en 1852, et particulièrement celles du marquis Castelbajac.

personnel dont il avait la direction ; il savait le fort et le faible de chacun ; les recommandations le laissaient indifférent ; là où il croyait trouver une aptitude, il allait la chercher, la mettait à l'épreuve et la signalait au ministre. Il aimait à préparer la fortune des jeunes, et sa sollicitude suivait au loin ceux qui souvent n'avaient à Paris d'autre appui que son souvenir. Trop indulgent pour moi, il estima que je répondais *grosso modo* à l'esquisse que M. de Varenne, paresseux et goutteux, traçait, d'une façon si originale, du parfait secrétaire. Si j'avais eu vent de ses exigences, je me serais récusé. Je venais de passer six années en Allemagne, je connaissais les intérêts multiples et divergens de ce peuple, ses passions, ses tendances ambitieuses ; je l'avais vu paisible, modeste, soumis, se jeter brusquement dans la voie révolutionnaire, et, après de violentes, de stériles agitations, revenir à son point de départ, faire litière de ses rêves de grandeur et reprendre philosophiquement le harnais fédéral. J'avais assisté à la réconciliation forcée de la Prusse avec l'Autriche, à la résurrection de la Diète que le parlement de Francfort croyait à jamais enterrée. Il me tardait d'élargir mon horizon politique, d'étudier d'autres pays et d'autres mœurs. L'Espagne parlait à mon imagination, je brûlais d'envie de la connaître. Mais il était dit que je ne franchirais pas les Pyrénées, car ce fut encore une permutation faite *in extremis* qui, plus tard, m'empêcha d'aller remplir à Madrid les fonctions de premier secrétaire.

On ne choisit pas ses postes, on les subit. La fortune des diplomates dépend de l'enchaînement fatal des circonstances qui les mènent en Chine plutôt qu'en Russie, en Italie plutôt qu'en Perse. Leur carrière sera brillante ou décevante, suivant la route que leur assigne l'aveugle destin. Il en est qui trouvent dans des missions ingrates, lointaines, dont personne ne se soucie, l'occasion de s'affirmer, de rendre de signalés services, tandis que leurs collègues, dans de grandes ambassades enviées de tous, mal inspirés, ou mal servis par les événemens, ne récoltent que des déboires et sont funestes à leur pays. « Je ne procède jamais à un mouvement diplomatique, me disait un ministre d'une rare conscience, sans de vives appréhensions. Je me sens troublé en songeant aux conséquences que peut avoir une nomination, soit pour le bien de l'état, soit pour le sort de l'agent. »

M. de Varenne me fit grand accueil. C'était un vétéran de la carrière : ses débuts remontaient aux premiers jours de la restauration. Soutenu par les bureaux, il avait, depuis lors, représenté la France sous toutes les latitudes et sous tous les régimes. Il avait résolu ce délicat problème à son honneur et sans rien sacrifier de sa dignité. Il s'en était tiré en ne permettant jamais à personne de s'immiscer dans nos débats intérieurs. Dès qu'un ministre ou un

diplomate étranger se plaisait, dans un esprit dénigrant, à apprécier nos affaires, il l'interrompait aussitôt en lui parlant de celles de son propre pays; la leçon manquait rarement son effet. « Un plénipotentiaire, dit La Bruyère, doit être vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas, de ce qu'il ne doit pas savoir. »

M. de Varenne avait la finesse et l'accent traînard du Bourguignon; il aimait et comprenait les affaires ; mais, vieux et podagre, il ne pouvait que les suivre et les diriger de son fauteuil ; il y passait ses journées, emmailloté dans des couvertures; aussi attendait-il avec impatience le secrétaire qui devait être à la fois « son conseiller et son confident. » Il m'installa dans un petit appartement à côté du sien ; nous n'étions séparés que par un vestibule. Je ne m'appartenais plus ; il avait mis l'embargo sur ma personne. Voué aux insomnies, il n'avait aucune commisération pour le sommeil d'autrui. Rarement ma lampe s'éteignait avant minuit, et cependant, dès six heures, et souvent avant, il frappait à coups redoublés à ma porte : « Allons, cher ami, me disait-il, avec une bonhomie féroce, en chatouillant ma fibre patriotique, levez-vous, ce n'est pas en dormant qu'on sert son pays. » Il est vrai qu'il me dédommageait de la sévérité de ce régime par d'excellens procédés et une absolue confiance.

Les représentans des grandes puissances doivent avoir à leur service une clientèle, des familiers, pour savoir ce qui se fait dans les ministères, ce qui se dit dans le corps diplomatique. C'est moins par de fastueuses réceptions qu'ils y arrivent que par une table recherchée, toujours ouverte. Le baron de Varenne avait à cet égard d'excellens principes, tirés des bonnes traditions : son cuisinier était parfait, ses vins remarquables. Il croyait à la vertu des truffes et du vin de Champagne en politique. Il dédaignait les frivoles et les mondains ; ses invitations ne s'adressaient qu'aux gens utiles, aux fonctionnaires qui sont au courant des affaires, aux chambellans qui racontent les menus faits de la cour, et surtout aux représentans des petits états, toujours disposés à payer l'écot d'un bon dîner par une information ou par la communication d'un document. Nous en avions plus d'un à notre dévotion; ils ne croyaient pas manquer à leurs devoirs, en révélant à la France, qu'ils tenaient pour la protectrice éventuelle de leur autonomie, ce qu'on lui cachait. L'Allemagne n'était pas en 1852 ce qu'elle est aujourd'hui ; les cours allemandes se méfiaient de la Prusse, comme la souris du chat ; elles cherchaient à se prémunir contre ses convoitises en nous les signalant.

La tâche de la diplomatie française au lendemain du coup d'état était ingrate. Elle représentait un état de choses mal défini, pré-

caire, transitoire, la préface d'un règne menaçant. Il fallait qu'elle payât de sa personne, qu'elle se mît en frais pour atténuer, par sa tenue et son hospitalité, le mauvais vouloir qu'on témoignait, dans des cours imbues de préjugés, à un régime dont les origines étaient violentes et les tendances suspectes. Des diplomates improvisés se seraient usés en efforts infructueux. Les agens qui ont derrière eux une longue carrière, seuls sont en état, dans les heures de transition, lorsque les rapports internationaux se trouvent en question, de combattre les préventions et d'attirer les sympathies par leurs relations et par la confiance que personnellement ils inspirent.

La France était mal vue en 1852. La révolution de 1848 avait bouleversé l'Europe, mis en question l'ordre social. Le prince Louis-Napoléon, il est vrai, par le coup d'état du 2 décembre, avait raffermi les trônes, mais son avènement n'était pas moins considéré comme une atteinte au congrès de Vienne, qui avait frappé de déchéance perpétuelle la famille des Bonaparte. Si l'empire n'était pas encore proclamé, au dire de M. Thiers il était fait. Aussi les appréhensions dans les grandes cours étaient-elles vives, la sainte-alliance se sentait menacée; on prévoyait qu'un Napoléon, par la fatalité de ses origines, serait amené à vouloir déchirer les traités de 1815. « Méfiez-vous du changement qui se prépare en France, écrivait le duc de Wellington peu de semaines avant sa mort; Louis-Napoléon a besoin de conserver sa popularité, et Dieu sait où cela peut le mener (1)! »

Toutes les grandes puissances, en principe, étaient d'accord sur l'urgence de se prémunir, par d'inviolables garanties, contre les dangers qu'elles appréhendaient. Mais le difficile était de s'entendre sur la nature de ces garanties et de les préciser. Mettre l'élu du suffrage universel en face d'un ultimatum, imposer à un gouvernement naissant qui, pour se consolider, avait besoin de prestige, d'humiliantes conditions, n'était-ce pas provoquer les complications qu'on avait à cœur de conjurer? N'était-ce pas méconnaître les services que le prince-président avait rendus à la cause de l'ordre, si profondément troublé depuis 1848?

Ces graves questions étaient, avec plus ou moins de passion et de sincérité, débattues dans toutes les chancelleries; on rédigeait des mémoires, on échangeait des notes.

II. — L'EMPEREUR NICOLAS.

L'empereur Nicolas était l'âme des pourparlers qui se poursuivaient secrètement entre les cabinets, au sujet d'une transforma-

(1) Journal de lord Malmesbury.

tion gouvernementale en France. Sa parole était écoutée, son exemple suivi. Les souverains voyaient en lui le défenseur résolu de leurs trônes et l'adversaire implacable de la révolution. Mais, ostensiblement, dans les paroles qu'il échangeait avec notre ambassadeur, il se défendait de tout sentiment hostile pour l'élu du suffrage universel.

« L'empereur Nicolas, écrivait le marquis de Castelbajac, notre ministre à Pétersbourg, est un prince très excentrique, très difficile à connaître, tant il y a de disparate entre ses qualités et ses défauts. Il inspire la crainte et le respect à sa famille et à tout ce qui l'entoure ; il est ami sûr et souvent d'une délicatesse de cœur comme une jeune femme romanesque, et puis dur, intraitable pour les moindres fautes, et ne revenant jamais quand il a brisé un de ses instrumens. Il a un jugement droit et sain que l'adulation de ses courtisans, et même celle des rois ses alliés, peut obscurcir parfois, mais non altérer complètement. Il est très sensible à la confiance et très blessé de la méfiance ; il est très sensible aussi, non pas précisément à l'éloge, mais à l'approbation de ses actes, et c'est toujours entre ces deux écueils qu'il faut marcher avec lui. C'est une position difficile pour un diplomate étranger qui a à sauvegarder à la fois sa propre dignité et, ce qui est plus important, celle du gouvernement qu'il représente. Toutefois, il est bien disposé personnellement et même politiquement pour le prince Louis, et, bien qu'il en coûte à son caractère entier d'agir contrairement à ses principes hautement proclamés, il ne nous suscitera ni obstacles ni embarras sérieux. Mais il faut sans cesse combattre des correspondances malveillantes qui ne manquent pas. Heureusement qu'il est franc et vaut mieux à lui tout seul que tous ses ministres et tous ses courtisans. »

Le général de Castelbajac, dans ses épanchemens avec M. Thouvenel, disait encore : « Les rapports de la diplomatie officielle, et surtout ceux de la diplomatie occulte (1) qui arrivent de Paris, ne me facilitent pas la tâche. Ils détruisent l'effet de mon langage. Les correspondances de M. de Kisselef, cependant, ne sont pas malveillantes pour le prince-président, mais elles se ressentent de ses relations sociales ; il a de la peine à se dégager des vieux politiques, des hommes éminens sans doute, qu'on était habitué à considérer

(1) Il y avait à cette époque, à Paris, tout un essaim de grandes dames russes qui, adonnées à la politique, envoyaient à Pétersbourg de piquantes chroniques sur les salons et sur l'Élysée. M. de Castelbajac faisait allusion aux correspondances de Mme de Kalergi, de Mme de Seebach, la fille de M. de Nesselrode, de la princesse Mentchikof et de la princesse de Lieven.

comme les oracles de l'opinion, et qui se sont si étonnamment mépris sur celle de la France.

« L'empereur Nicolas, heureusement, n'est pas toujours accessible à ces commérages; ses idées élevées et sincèrement chrétiennes le portent vers tout ce qui est grand et utile aux intérêts conservateurs. Toutefois, la proclamation de l'empire pourrait bien rencontrer ici des difficultés, si nous voulions, comme Louis XVIII l'a fait pour la légitimité, faire remonter l'empire à la mort de Napoléon Ier ou du duc de Reichstadt, au lieu de lui donner l'origine populaire et élective qu'a déjà eue la présidence décennale au 20 décembre. L'empereur admire le prince Louis-Napoléon, il le considère comme le sauveur de la France; mais il croit, lui souverain absolu, que la république est encore pour longtemps la plus forte digue à opposer au flot démagogique. Il paraîtra étrange, ajoutait le général, aux hommes qui ne le connaissent pas, et même à ceux qui le connaissent, qu'il nous conseille la continuation de la république. Mais quand il dit: « Restez dans la république forte et conservatrice, et gardez-vous de l'empire, » c'est loyalement le conseil d'un ami qui signale le danger et veut vous en éloigner. »

Le marquis de Castelbajac était sous le charme de l'empereur Nicolas; il le tenait pour un ami sincère de la France; il allait jusqu'à le représenter comme un admirateur du prince Louis-Napoléon. Il croyait qu'en nous donnant le singulier conseil de ne pas changer la forme de notre gouvernement et de rester en république, il n'avait en vue que notre intérêt. Il se méprenait, malgré la finesse de son esprit, sinon sur ses sentimens, du moins sur sa politique. Il ne pouvait convenir au tsar de laisser se consolider en France un gouvernement fort, autoritaire, concentrant dans ses mains, sans contrôle, l'action diplomatique et militaire, et revendiquant comme lui le rôle de défenseur de l'ordre européen. En entravant le retour à la monarchie, comme plus tard M. de Bismarck devait le faire, à son exemple, il espérait nous rendre les alliances impossibles et forcer notre politique, vouée à graviter autour de la sienne, à lui servir d'appoint. Il avait besoin du spectre révolutionnaire pour maintenir sous sa coupe les dynasties dont il s'était constitué le protecteur. Il désirait une France impuissante, absorbée par ses luttes intestines, pour réaliser plus aisément ses desseins en Orient, de connivence avec l'Angleterre, qu'il s'efforçait de capter par l'appât de l'Égypte et de Chypre. Aussi ne voulait-il admettre qu'une présidence et tout au plus un empire à vie, précaire, laissant le champ libre aux revendications, aux brigues et aux cabales des partis. Il se méfiait d'ailleurs des tendances du prince; il ne voyait pas sans inquiétude ses actes contredire ses paroles. La présence officielle

de généraux révolutionnaires au Champ de Mars, le 10 mai, à la fête de la distribution des aigles, et surtout l'apparition des uniformes de la légion polonaise, l'avaient ulcéré (1), et il ne lui pardonnait pas d'avoir dit dans son discours de Bordeaux : « Lorsque la France est satisfaite, l'Europe est tranquille. » — « Cette phrase, avait écrit le général de Castelbajac, a quelque peu fait tressaillir l'orgueil des vieux Russes, et l'empereur s'est écrié : « La France s'imagine donc qu'elle est l'axe du monde ? »

Solliciter l'appui de la Russie et pactiser avec la Pologne, rassurer l'Europe et la froisser par une affirmation hautaine, n'était pas, à coup sûr, le fait d'un esprit sagement pondéré.

Le prince-président ne se laissait pas décourager par le ton protecteur et la froide réserve que le tsar opposait à ses avances ; il persistait, malgré son mauvais vouloir pour la restauration de l'empire, à solliciter son appui, à lui offrir son alliance. Pour dissiper ses préventions et s'assurer ses sympathies, il frappait à toutes les portes et recourait à tous les moyens, aux envoyés secrets et aux femmes élégantes que la cour de Russie entretenait dans nos salons et dans nos alcôves pour être renseignée. Louis-Napoléon ne s'apercevait pas qu'on le payait d'eau bénite, qu'il se butait contre d'invincibles préjugés, et que pour les souverains de droit divin, et pour l'empereur de Russie particulièrement, il ne serait jamais qu'un parvenu de la fortune. S'il avait médité ses correspondances d'Allemagne, il eût renoncé à de vaines, à d'humbles démarches.

(1) Lettre du marquis de Castelbajac : « J'ai eu de la peine à tranquilliser l'empereur Nicolas sur l'apparition de l'uniforme polonais à la fête du 10 mai. Il y a deux choses sur lesquelles il ne transigera jamais : les révoltés polonais et les affaires de la religion grecque. Sur toutes les autres questions, il cède et cédera avec plus ou moins de facilité ou de bonne grâce aux nécessités politiques et à la raison. S'il exerce un pouvoir despotique, il n'en est pas moins forcé de tenir compte du sentiment religieux et de l'esprit national de son peuple ; c'est de là que vient sa force. Je ne crois pas aux convoitises de la Russie sur la Turquie. Depuis que je suis ici, je suis revenu des idées de l'Occident sur son ambition. La politique de Catherine n'est plus celle de l'empereur Nicolas. Depuis 1848, sa préoccupation est presque exclusivement le rétablissement de l'ordre en Europe et le développement commercial, agricole, industriel, moral, administratif dans son vaste empire. Il trouve que ce sont là les bases de la vraie puissance et de la prospérité de la Russie, et que cette tâche suffit à l'emploi de sa vie. Le grand-duc héritier a les mêmes idées, et le comte de Nesselrode ne désire plus, quoique valide encore à soixante et onze ans, que le repos. Mais l'empereur ne consentira jamais à ce qu'on lui ferme les portes du Bosphore et de la Baltique, qu'une grande puissance s'empare de Constantinople, ni l'Allemagne du Sund. Mais il n'a aucune envie de s'en emparer lui-même, persuadé que la possession de Stamboul serait la dissolution de l'empire moscovite et le signal d'une guerre générale. Tenez pour certain ce que je vous dis, et croyez qu'avant tout la Russie veut la paix, l'assimilation pacifique de la Pologne. Ces dispositions doivent finir par en faire l'alliée intéressée de la France. »

M. de Varenne caractérisait avec une rude franchise, sans se préoccuper cette fois de la ponctuation de ses dépêches, ces décevantes sollicitations, à propos d'une mission secrète qu'un familier de l'Élysée était venu remplir à Berlin auprès du tsar, qui appréciait sa verve et son franc-parler : « Nous ne réussirons pas, écrivait notre ministre, à dissiper les préventions des cours du Nord, car nous ne sommes pas en état de leur offrir les garanties qu'elles réclament. Ne vaudrait-il pas mieux, dès lors, se renfermer dans l'attitude que donne le droit uni à la force, nous montrer corrects dans nos procédés sans affecter d'empressement, mener nos affaires sans tenir compte du jugement qu'on en porte, éviter les démarches qu'on pourrait considérer comme des actes de déférence et de timidité, et qui, d'ailleurs, ne changeront rien au fond des choses? Cette marche, à mon avis, serait la plus sûre, la plus digne, et je pense qu'elle serait aussi la plus utile et la plus propre à pénétrer les étrangers de notre ferme résolution de ne pas leur permettre de s'immiscer dans nos affaires. »

Les appréciations des agens varient suivant leur caractère, leur expérience et l'intensité de leur patriotisme. Le baron de Varenne recommandait une attitude digne, réservée, résolue. Il avait vieilli au contact des affaires, il connaissait la valeur des protestations ; il jugeait notre situation en réaliste, convaincu que la France révolutionnaire, et, à plus forte raison, impériale, ne serait acceptée qu'à contre-cœur par l'Europe monarchique, et qu'elle ne s'imposerait que par sa puissance militaire et par son ascendant moral.

Le marquis de Castelbajac estimait, au contraire, que le prince-président ne consoliderait son pouvoir qu'en s'assurant les bonnes grâces du cabinet de Pétersbourg par sa déférence. Ancien dans l'armée, mais nouveau-venu dans la diplomatie, subjugué par les allures majestueuses de l'empereur Nicolas et par son esprit chevaleresque, il transmettait à Paris les conseils qu'on nous prodiguait, avec la ferveur d'un néophyte. Il acceptait, comme paroles d'évangile, les protestations amicales. C'est au prince Louis-Napoléon qu'il faisait remonter les attentions dont il était personnellement l'objet, et qu'il devait moins à ses fonctions officielles qu'à son aménité, à ses épaulettes et à ses antécédens légitimistes. « L'empereur Nicolas est au-dessus des finasseries politiques, écrivait-il dans une heure d'optimisme, sans se douter du marché que, derrière son dos, on proposait à sir Hamilton Seymour ; son cœur noble et généreux, son caractère franc, énergique, le disposent à la confiance pour les hommes qu'il estime. Grâce à sa haute raison et à ses bonnes dispositions, je suis maître de la position. Nous n'en sommes pas encore ici à l'intimité qui existait sous Charles X, mais nous sommes plus avancés que ne l'a été Louis Philippe après dix-huit ans de règne.

Ce sera, en un mot, pour plusieurs années, un mariage de raison, fondé sur l'estime et les intérêts réciproques, avec les bons procédés et les égards qui devront rendre cette union paisible et profitable. »

III. — DEUX INCIDENS DIPLOMATIQUES A BERLIN.

Le langage des diplomates n'est pas toujours un baromètre infaillible, mais, quelle que soit leur habileté ou leur ignorance, — car plus souvent qu'on ne pense ils ne sont pas renseignés, — leur attitude ne révèle pas moins, à ceux qui ont de l'intuition, les tendances des cours qu'ils représentent. Or, en 1852, les propos des agens russes en Allemagne ne répondaient pas aux bonnes dispositions qu'on nous témoignait à Pétersbourg. A Berlin, le baron de Budberg faisait ouvertement campagne contre la France; il excitait les méfiances et ravivait les souvenirs de 1813. Il n'était pas aimable avec l'envoyé du prince-président; il l'appelait : « paysan du Danube, » et n'entretenait avec lui que de froids rapports; il affectait de l'ignorer, si bien qu'un jour il donna un bal sans l'inviter, tout en conviant son personnel. Ce fut une faute qu'il eut à regretter. M. de Varenne avait « la fibre sèche; » il ne permettait pas qu'on lui manquât. L'occasion s'offrait à lui de s'affirmer politiquement et d'infliger une leçon à un collègue qui, trop volontiers, oubliait les convenances internationales. Il ne la laissa pas échapper. Il donna à son tour un grand bal, auquel il convia, sauf le ministre, tout le personnel de la légation de Russie. M. de Budberg s'aperçut que les rieurs n'étaient pas de son côté, que tous ceux qu'il avait froissés par ses hauteurs et ses propos, — et ils étaient nombreux, — se frottaient les mains. La crainte d'être désavoué par sa cour lui donna à réfléchir. Pour remettre les choses en état et désarmer son collègue, il l'invita, la veille du bal, à un grand dîner officiel, en annonçant qu'il était donné en son honneur. C'était un acte de repentance. Il en fut pour ses frais. M. de Varenne accepta galamment l'invitation, mais ne se laissa pas attendrir. Ennemi des fêtes, il ne s'était imposé les ennuis d'un bal que dans une pensée politique; il n'entendait pas en perdre le bénéfice.

L'incident fit grand bruit à la cour et dans les salons; tout le monde en saisit la moralité. « Mon démêlé avec M. de Budberg, écrivait M. de Varenne, a du retentissement; on en conclut que je n'ai pas peur de lui, et cela me fait honneur. L'audience confidentielle que le roi m'a donnée ce matin m'autorise à croire que ma réponse au procédé de l'envoyé russe n'a pas déplu à Sa Ma-

jesté. » Frédéric-Guillaume, en effet, malgré sa tendresse pour la Russie, n'était pas fâché de la leçon infligée à sa diplomatie. « On trouve toujours dans l'adversité de ses amis quelque chose qui ne déplaît pas, » a dit La Rochefoucauld.

Notre envoyé fut moins bien inspiré, quelques mois plus tard, en voulant célébrer solennellement et publiquement la fête du 15 août. Il est vrai que le département des affaires étrangères en avait fait en quelque sorte un devoir à ses agens, en leur rappelant, dans une circulaire ambiguë, que le 15 août était une date nationale. La circulaire était impolitique, intempestive. C'était une aberration de vouloir célébrer à l'étranger, publiquement, nos gloires passées. L'empire, qui partout inspirait les plus vives appréhensions, n'était pas encore proclamé, et tout indiquait qu'il ne serait pas reconnu sans résistance : la sagesse nous prescrivait la modestie, l'effacement. Mais M. de Varenne, travaillé par la goutte, était à ce moment d'humeur batailleuse; au lieu d'interpréter ses instructions dans le sens le plus étroit en les adaptant aux circonstances, un instant il perdit son sang-froid habituel. Il voulut faire chanter un *Te Deum* dans l'église Sainte-Edwige, donner un grand banquet, et terminer la fête par une brillante illumination de la façade de la légation, sans se demander si ces démonstrations ne raviveraient pas à Berlin de fâcheux souvenirs : l'occupation française après Iéna. — Il allait gratuitement au-devant d'une défaite et nous exposait à un conflit diplomatique.

Le gouvernement prussien était résolu, en effet, à ne tolérer aucune manifestation extérieure, et il nous revenait de bonne source que les ministres et les dignitaires de la cour déclineraient, de par ordre du roi, toute invitation. Pour colorer leur refus éventuel, ils affectaient subitement des goûts champêtres; déjà le président du conseil, le baron de Manteuffel, était parti pour sa terre de Lusace. M. de Varenne n'en persistait pas moins à vouloir célébrer avec éclat la fête du 15 août. Il fallut la croix et la bannière pour tempérer son ardeur, car, sous l'impression de la malencontreuse dépêche, il avait hâtivement commandé les illuminations et arrêté avec son chef le menu d'un somptueux festin.

Un ambassadeur jouit dans son hôtel du bénéfice de l'exterritorialité ; il peut y fêter son souverain comme bon lui semble. Il ne saurait se livrer à des démonstrations nationales dans une église, sans l'assentiment du gouvernement auprès duquel il est accrédité. M. de Varenne n'était pas de cet avis ; il invoquait ses immunités diplomatiques : il n'admettait pas qu'on pût s'opposer à un service divin; il tenait à un *Te Deum*, il voulait des fleurs à profusion, des tentures, et des chants avec accompagnement d'orchestre.

Je fus chargé de la délicate mission de m'entendre avec le curé sur l'heure et l'ordonnancement de la cérémonie. Dès les premières paroles échangées, je me sentis engagé sur un terrain scabreux; je compris que je me heurterais contre un inflexible *non possumus*. L'hésitation n'était pas permise; je transgressai mes instructions, et, au risque d'être désavoué, je réduisis ma demande à une simple messe de dévotion, qu'on ne pouvait nous refuser. Bien m'en prit. « Je suis heureux de constater, me dit le curé, avec un grain de malice, que vous ne songez nullement, comme on le prétendait, à un *Te Deum*. Vous me délivrez d'un vrai souci, car le ministre des cultes et le ministre de l'intérieur m'ont notifié l'ordre d'opposer un refus formel à la mission de France, si elle devait manifester le désir de faire célébrer dans mon église, le 15 août, un service solennel. Je vais leur écrire, ajouta-t-il en souriant, qu'ils se sont alarmés à tort. »

L'incident était vidé; il aurait pu mal tourner et engager notre gouvernement dans le moment le plus inopportun. Nous renoncions au banquet, aux illuminations et aux chants d'allégresse, qui réellement n'étaient pas de circonstance; mais, pour sauver les apparences et sortir avec les honneurs de la guerre d'une situation mauvaise, le personnel de la légation assista en uniforme à la messe basse de Sainte-Edwige, et, le soir, le baron de Varenne réunit autour de sa table ses secrétaires et ses attachés, avec quelques diplomates étrangers, membres de la Légion d'honneur ou particulièrement sympathiques à la France. Les envoyés d'Angleterre, de Bavière, de Bade, de Belgique et de Brunswick ne craignirent pas de se compromettre en buvant à la conservation du prince-président. Le ministre d'Autriche n'eut pas ce courage; il s'excusa en disant qu'il ne pouvait pas paraître à un dîner donné en l'honneur d'un chef d'état, sans la présence de M. de Manteuffel, le ministre des affaires étrangères (1). L'excuse sentait le casuiste; le refus de M. de Prokesch se justifiait d'autant moins qu'il avait été jadis attaché à la personne du roi de Rome, et qu'il ne parlait jamais du duc de Reichstadt sans attendrissement. Il est vrai qu'il avait les larmes faciles et, que tout en serrant avec effusion la main de ses collègues contre son cœur, il savait « feindre le caractère le plus conforme à ses vues et à ses besoins. »

(1) Réponse du baron de Prokesch à l'invitation du baron de Varenne : « Je me serais rendu avec plaisir à votre aimable invitation, si la journée du 15 août n'était pas un anniversaire qui m'impose le devoir de consulter les égards que je dois à la cour auprès de laquelle je suis accrédité. M. de Manteuffel ne prenant pas part au dîner, je vous prie, mon cher collègue, de respecter mes scrupules et de m'en dispenser pour cette fois-ci. »

« L'aplomb avec lequel il avance des faits controuvés, écrivait M. de Bismarck, toujours dur pour ses collègues, et le sang-froid avec lequel il exécute une évolution dès qu'il est surpris en flagrant délit de mensonge, dépassent tout ce que j'ai vu en ce genre (1). » Il fallait que le baron de Prokesch dépassât réellement la mesure dans l'art de feindre pour que M. de Bismarck s'en étonnât et s'en indignât.

IV. — LES DISPOSITIONS DES COURS DU NORD.

Les sentimens de la cour de Prusse pour l'empire, à la veille de la proclamation, n'étaient rien moins que bienveillans ; on prétendait même, à Pétersbourg, qu'elle était la plus ardente à soulever des objections, à réclamer des garanties. La *Gazette de la Croix*, son organe habituel, justifiait ces insinuations par l'acrimonie de ses polémiques. Elle se permettait contre la personne du prince-président des sorties virulentes, diffamatoires ; elle ne s'attaquait pas avec moins de véhémence aux journaux, aux souverains et aux ministres allemands, qui se montraient courtois envers Louis-Napoléon ; elle les signalait à la vindicte publique. Voici ce qu'elle disait à l'occasion du voyage du prince-président dans les provinces de l'Est, dans un article intitulé : *Un Pont et une Décoration*, qui sortait, disait-on, du cabinet du roi : — « Le prince-président fait jeter un pont sur la rive allemande ; il le traverse avec son état-major, et *le Moniteur* annonce officiellement qu'il a passé en revue les troupes badoises rangées en bataille, et qu'il a été accueilli par elles, ainsi que par les populations du grand-duché, aux cris les plus chaleureux de : « Vive Napoléon ! » *Le Moniteur* se trompe, il n'y a pas eu de revue ; le commandant badois a simplement fait rendre les honneurs à un général étranger, selon l'usage, par le poste de service placé sur le rivage, et, fidèle à son devoir, il n'a poussé aucun cri. — Mais peu importe l'erreur du *Moniteur*, il suffit de connaître ses secrets désirs. L'imprudente *Patrie* complète sa pensée en accentuant l'accueil que Napoléon a reçu à Kehl ; elle dit que le grand-duché de Bade n'est plus un pays étranger : on s'approprie Bade contre son gré ! Le prince-régent de Bade fait saluer, selon l'usage, le président français à la frontière ; il a soin, en véritable prince allemand, d'éviter avec lui toute rencontre, ce qui n'empêche pas Bonaparte de pénétrer dans son pays et de lui imposer la Légion d'honneur, cet ancien signe de l'esclavage sous le joug français !

(1) Correspondance de M. de Bismarck, de Francfort.

Pour ce jeune et vaillant prince, cette croix ne sera pas un signe de servage; mais que penser d'autres souverains allemands? Le grand-duc de Darmstadt se jette de son propre mouvement à la tête du Bonaparte! Sans nécessité aucune, il envoie un ambassadeur à Strasbourg. Il se trouve que cet envoyé est, contre tous les usages, le baron de Dalwigk, le premier ministre, et qu'il remet au président, sans prétexte aucun, l'ordre de sa maison! La récompense pour cet acte de soumission ne se fait pas attendre : le grand-duc de Darmstadt reçoit la Légion d'honneur! — On prétend, ajoutait l'organe de la cour, que des sympathies pour la France se manifestent également dans les provinces rhénanes. Cela peut être vrai. Les *grognards* ne manquent pas sur les bords du Rhin, et il se peut qu'il y ait des députés qui préfèrent parler français plutôt que prussien. Mais, qu'on le sache, les admirateurs du bonapartisme sont des misérables; ils oublient, en courant à Strasbourg, pour se jeter aux pieds de Louis-Napoléon et baiser ses mains, que tout Bonaparte est pour l'Allemagne un ennemi juré; il est bon de le leur rappeler. »

Ce n'est certes pas par l'aménité des procédés que la Prusse s'est rendue maîtresse de l'Allemagne, mais bien en y entretenant artificiellement les haines internationales et en recourant à un système d'intimidation savamment et obstinément poursuivi. « Il faut rendre à la presse allemande *le patriotisme obligatoire*, disait M. de Bismarck dans une de ses dépêches de Francfort. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a été que trop servilement obéi.

M. de Varenne bondissait dans son fauteuil en lisant ces diatribes; il se débarrassait de ses *plaids*, prenait sa canne et courait, en traînant la jambe, chez M. de Manteuffel, pour se plaindre et réclamer une sévère répression. Le président du conseil était le premier à déplorer les violences de la *Gazette de la Croix*, qui ne le ménageait pas toujours. Il se rendait auprès du roi l'interprète ému des doléances du ministre français, et lorsque les outrages du journal dépassaient la mesure, il obtenait parfois l'autorisation de le saisir et même de le suspendre (1). Mais l'incorri-

(1) Lettre du baron de Varenne au baron de Manteuffel, 30 juillet 1852 : « Vous aurez lu les derniers numéros de la *Gazette de la Croix*, et aussi peut-être le numéro d'aujourd'hui. Je ne m'émeus pas d'articles de journaux, et je n'y attache que l'importance qu'ils méritent; mais j'aurais lieu de m'étonner que le gouvernement du roi put tolérer un tel désordre, et permettre que l'outrage fût ainsi impunément déversé sur le chef d'un état ami. J'ai à vous demander de vouloir bien intervenir pour que préalablement le numéro de la *Gazette de la Croix* soit arrêté à la poste, ainsi que la législation vous en donne le droit. » — Réponse du baron de Manteuffel : « A mon retour de la campagne, j'ai pris connaissance de quelques numéros de la *Gazette de la Croix*. A côté d'odieuses insinuations contre deux gouvernemens allemands, j'y ai

gible *Gazette* bientôt reparaissait et recommençait de plus belle, certaine de caresser les passions intimes, invétérées, du souverain. Le roi passait d'ailleurs pour son secret collaborateur ; on allait même jusqu'à lui attribuer la paternité des articles les plus mordans.

Les haines sauvages que la France inspirait au parti féodal prussien ne trouvaient pas d'écho dans le midi de l'Allemagne. La France n'est pas exempte d'iniquités, trop souvent elle a troublé le monde, mais du moins sa domination n'a jamais laissé d'odieux souvenirs. Si elle avait froissé les populations conquises, dans leurs intérêts et leurs affections, les provinces rhénanes, Mayence et le Palatinat ne l'eussent pas si longtemps regrettée, et la Belgique n'eût pas en 1830 demandé à associer ses destinées aux siennnes.

La Bavière, le grand-duché de Bade et le grand-duché de Hesse-Darmstadt se rappelaient sans amertume la confédération du Rhin ; ils ne partageaient pas les appréhensions que l'avènement d'un second empire provoquait à Berlin, ils y voyaient plutôt une garantie pour leur autonomie. Leur attitude irritait M. de Bismarck, il dénonçait les états de la confédération germanique à son gouvernement; il leur faisait un crime de se montrer impatiens de continuer avec l'empereur Napoléon III les relations cordiales qu'ils avaient entretenues avec le président de la république. — « Cela jette, disait-il mélancoliquement, un triste jour sur la fragilité des liens qui unissent les gouvernemens allemands. » Il se consolait avec les propos des princes et des ministres qui partageaient ses passions. Il racontait à M. de Manteuffel que le roi des Belges, auquel il venait de se faire présenter à Wiesbaden, lui avait dit spontanément qu'il se considérait comme l'avant-garde de la Prusse; qu'il fallait s'attendre, du côté de la France, aux choses les plus invraisemblables; que Louis-Napoléon n'avait pas de jugement, qu'il méconnaîtrait ses propres intérêts, que son passé avait faussé son diagnostic politique, et que ses entours, soit par incapacité, soit parce qu'il les laissait dans l'ignorance sur ses intentions, n'étaient pas en état de le conseiller.

Le roi des Belges, sans contredit, était un esprit d'une grande distinction et d'une rare sagacité; il comprenait à merveille ses

trouvé des sorties contre le prince-président que je n'ai pu que désapprouver hautement. Aussi me suis-je concerté avec le ministre de l'intérieur pour mettre un terme à des procédés malveillans contre des gouvernemens amis et alliés. » — Le lendemain, *la Gazette* publiait en tête de ses colonnes une note signée du rédacteur en chef, ainsi conçue : « Le soussigné a reçu hier l'invitation de se présenter à la présidence de la police. M. de Hinkeldey lui a annoncé qu'il était chargé par un rescrit ministériel d'enjoindre à la rédaction de cesser ses attaques violentes et haineuses contre les gouvernemens étrangers, et particulièrement contre le président de la république française. M. de Hinkeldey a ajouté qu'au cas où la rédaction ne tiendrait pas compte de l'avertissement, on aurait recours à d'autres mesures. » — Bothmer.

intérêts, mais il méconnaissait singulièrement, il faut l'avouer, les devoirs imposés à un souverain neutre, en annonçant à M. de Bismarck, de but en blanc, qu'il se considérait comme l'*avant-garde de la Prusse*. Déjà, en 1840, il était allé au Johannisberg s'offrir à la coalition, peu reconnaissant envers la France, à laquelle il devait son royaume, et envers Louis-Philippe, qui lui avait donné sa fille. En 1852, tous les échos répercutaient ses cris d'alarme. « Le roi Léopold, écrivait lord Brougham, croit que Louis-Napoléon lui cherche une querelle d'Allemand à propos de sa presse. Il se flatte que l'Europe entière prendra parti pour lui. »

Les appréciations de M. de Prokesch sur l'état des choses en France, au dire de M. de Bismarck, n'étaient pas moins pessimistes. Il tenait Louis-Napoléon, qu'il disait connaître personnellement, pour un esprit téméraire, capable, le jour où il serait grisé par le succès, des plus folles entreprises. Aussi prétendait-il que le prince de Metternich envisageait l'avenir de l'Europe sous les couleurs les plus sombres, et que son maître, plein d'angoisses, se préparait à toutes les éventualités.

Les prophètes n'ont pas manqué au second empire. Ils n'ont pas cru à sa sagesse, à sa durée ; ils ont eu l'intuition de la catastrophe finale qui l'a emporté, sans pressentir, toutefois, qu'avant de sombrer il serait, par le fait d'une guerre heureuse, fugitivement l'arbitre de l'Europe. La politique extérieure est une science ; elle permet à ceux qui la possèdent de procéder par voie d'induction, du connu à l'inconnu, et de résoudre, en s'appuyant sur les données de l'expérience, sur la connaissance exacte du tempérament, des intérêts et des tendances des hommes d'état qui dirigent les affaires, les problèmes les plus obscurs.

Les cours du Nord se concertaient sur les affaires de France, sans arriver à une entente nette et précise. Les courriers de cabinet se croisaient, entre Berlin, Pétersbourg, Vienne et Londres, porteurs de dépêches, de projets et de contre-projets. On parlait d'une protestation identique sous forme de note qui serait remise simultanément à Paris par les envoyés de Russie, d'Autriche et de Prusse ; il était même question d'un traité entre ces trois cours. Les pourparlers n'étaient pas douteux, mais il était difficile de les préciser, de savoir dans quelle forme et sous quelle teneur l'entente s'était effectuée. » Les cabinets du Nord, écrivait M. de Varenne, ont tout intérêt à établir qu'il n'existe aucune entente contractuelle entre eux au sujet de nos affaires : si nous avions lieu de supposer qu'un tel accord existât, nous ferions des préparatifs d'armement et nous demanderions des explications ; il en résulterait une immense émo-

tion en Europe, les agitations de la démagogie se ranimeraient, et la paix serait en péril. »

M. de Manteuffel s'appliquait du reste à nous convaincre que tout se bornait à un échange d'idées pacifiques et conciliantes, qu'aucune détermination n'était prise, que rien n'était signé. « Je vous en donne ma parole d'honneur, disait-il au ministre de France, qui l'interpellait, il n'y a pas de traité. Lorsque l'empereur Nicolas est venu à Berlin, ce printemps, il a été question assurément de toutes sortes d'éventualités, on en a même causé à Sans-Souci, à table, au spectacle, à la promenade. On s'est demandé ce qu'on ferait en cas de guerre, ce que ferait l'Angleterre et même ce que feraient les États-Unis, mais je vous donne encore une fois ma parole que rien n'a été signé. »

Ces assurances étaient conformes à la vérité. Le roi n'avait nulle envie d'aliéner sa liberté d'action. Il avait, depuis 1848, passé par de trop rudes épreuves, pour être tenté de s'exposer à de nouvelles aventures. S'il croyait à l'affection personnelle de son beau-frère et de son neveu, Olmütz l'autorisait à se méfier de leur politique. D'ailleurs, le séjour que l'empereur Nicolas avait fait à Berlin, au printemps, n'avait pas précisément resserré les liens entre les deux cours. Les Russes, attachés à la personne du tsar, avaient froissé l'amour-propre prussien par des propos inconsidérés, et, pour rendre leurs dénigremens plus amers, ils avaient chanté les louanges de l'Autriche et fait ressortir ses affinités avec la Russie. Ils s'étaient permis même de faire des comparaisons déplaisantes entre les deux capitales, et de préférer Vienne à Berlin. On en avait conclu qu'ils reflétaient les sentimens de leur maître. Il est certain qu'à ce moment l'empereur Nicolas avait une prédilection marquée pour l'Autriche ; il parlait avec chaleur de son jeune empereur, il faisait ressortir les qualités de son cœur, la fermeté et l'élévation de son caractère, il lui prédisait de glorieuses destinées, tandis qu'il traitait son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, d'idéologue et même de révolutionnaire. Peut-être sentait-il que la Prusse, tout en protestant de sa fidélité aux principes de la légitimité, cherchait à se dégager sournoisement des liens de la sainte-alliance, à réagir contre les stipulations de la convention d'Olmütz pour se mettre en Allemagne, par des concessions faites aux partis avancés, à la tête du mouvement national. Ses tendances secrètes ne pouvaient lui échapper ; aussi traitait-il parfois le roi, sans gêne, comme un parent nécessiteux qu'on n'a pas à ménager. Il espérait sans doute, en marquant des préférences à l'Autriche, éveiller ses jalousies et le ramener à lui plus sûrement. C'est cette tactique que je me suis permis, un jour, d'appeler, en termes un peu osés,

la politique des cantharides. Le cabinet de Pétersbourg la pratique volontiers et presque toujours avec succès. Elle lui permet d'impressionner les plus audacieux et de les faire venir à résipiscence.

On continuait à échanger sous le manteau, entre Pétersbourg et Paris, force protestations; la réalité, malheureusement, ne répondait pas aux dépêches du général de Castelbajac et encore moins aux assurances que des intermédiaires de toute qualité, plus ou moins autorisés, apportaient au palais de l'Élysée. L'empereur Nicolas persistait à faire de la politique d'apostolat et de sentiment. Il acceptait l'empire, mais il lui marchandait les formules.

Cependant, le temps marchait; on était au mois de novembre, l'empire allait être proclamé, et aucune des difficultés que la forme de la reconnaissance avait soulevées n'était résolue. Si l'empire était accepté en principe, on était loin d'admettre le rang dynastique et historique que revendiquait Louis-Napoléon. L'heure psychologique était venue; il fallait s'expliquer et prendre un parti.

V. — LES EXPLICATIONS ENTRE PARIS ET PÉTERSBOURG.

Le 14 novembre, le marquis de Castelbajac, après un rapide congé passé en France, reprenait possession de son poste. L'empereur le reçut aussitôt. — « Vous connaissez mes sentimens pour le prince Louis-Napoléon, lui dit-il; j'ai pour lui une haute estime, mais je suis péniblement affecté des termes de son message au sénat (1); je ne m'attendais pas à une pareille déclaration de principes. Nous sommes *les anciens*, et, à ce titre seul, on nous doit quelques égards, quelques ménagemens. Son oncle, l'empereur Napoléon, nous a attaqués; mon frère, l'empereur Alexandre, a dû se défendre, il a glorieusement combattu pour l'indépendance de son pays, et si je

(1) Article 8 du sénatus-consulte. La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français, dans les formes déterminées par les décrets des 2 et 4 décembre 1851 : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu dans le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

Ont signé : M. Mesnard, premier président; MM. Drouyn de Lhuys, Troplong, Baraguay d'Hilliers, vice-présidens; comte d'Hautpoul, grand référendaire; baron de Lacrosse, secrétaire du sénat; Cambacérès, Regnault de Saint-Jean-d'Angély; le comte Siméon; le comte de La Riboissière; LL. EE. cardinal de Bonald; cardinal du Pons; cardinal Gousset; cardinal Donnet; maréchal Reille; maréchal Vaillant; l'amiral Mackau, etc.

Fait au palais du sénat, le 7 novembre 1852.

LOUIS NAPOLÉON.

Pour le prince-président :
Le ministre d'état, FOULD.

donnais mon adhésion sans restrictions aux termes du message, je renierais donc les actes de mon frère et des souverains ses alliés. L'Autriche, la Prusse, l'Angleterre même, ne peuvent accepter une pareille injure. J'avoue que, plein de confiance dans la raison ferme et droite du prince-président, je ne m'attendais pas à une semblable déclaration de principes. J'ai toujours été son partisan, et il ignore encore les services que je lui ai rendus; à Berlin surtout, mon rôle d'intermédiaire a été difficile. Maintenant, quand toutes les difficultés sont aplanies, toutes les susceptibilités éteintes, toutes les craintes dissipées, voilà que tout semble remis en question par les termes de ce malheureux message.

« — Votre Majesté, répondit le général, donne une trop grande importance à ce document. Les termes et la forme dont s'est servi le prince lui ont été imposés par les nécessités de sa politique intérieure; il n'y a rien dans notre transformation qui puisse blesser l'amour-propre national des autres peuples; chacun a eu sa part de gloire et de revers, et il est temps qu'ils jouissent en commun des bienfaits de l'ordre et de la paix. »

Le général de Castelbajac, en rendant compte de son audience, ajoutait pour atténuer la vivacité des paroles qu'il venait de recueillir : « Les termes du message ont évidemment altéré la confiance de l'empereur Nicolas en l'avenir et froissé son amour-propre; ils lui ont fait mettre plus d'animation et d'insistance dans la discussion des conditions concernant la ligne collatérale et le titre de Napoléon III qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, mais s'il ne désavoue pas ses principes légitimistes, il fait cependant bon marché du comte de Chambord et des princes d'Orléans; il regarde ces derniers comme la révolution incarnée, et, quant au premier, tout en l'affectionnant et le plaignant, il m'a dit qu'il le regardait non-seulement comme impossible, mais comme dangereux, et que, s'il dépendait de lui de le remettre sur le trône, il se garderait bien de le faire dans l'état actuel de l'Europe. »

En sortant de l'audience impériale, M. de Castelbajac se rendit chez le chancelier. Le comte de Nesselrode ne récrimina pas comme son maître, mais il précisa sa pensée. « L'empereur, disait-il, a de l'estime pour le prince, mais il ne peut renier le passé, le passé réel, historique, glorieux pour son frère Alexandre et la Russie. Il ne peut s'engager pour un avenir que la position personnelle de Louis-Napoléon, qui n'a pas d'héritier direct, rend incertain. Il le reconnaîtra empereur, il entretiendra avec lui de bonnes relations; mais, s'il est pour la France Napoléon III, il ne peut être pour la Russie que l'empereur Louis-Napoléon. Il ne fera, du reste, aucune protestation politique; il se bornera à ne pas

mettre sur l'enveloppe de ses lettres : Napoléon III. Il y a, d'ailleurs, des antécédens identiques entre la Russie et la France, qui a été trente ans sans vouloir reconnaître à Pierre le Grand le titre d'empereur. J'ajouterai que, dans les premiers temps de leurs rapports, Napoléon Ier et Alexandre Ier ne se sont traités que de « Sire ; » ils ne se sont servis de l'appellation « mon frère » qu'après leur intimité. »

Les paroles décourageantes du tsar, aggravées par les commentaires de son chancelier, coupaient court aux illusions ; ce qu'ils avaient dit était net et péremptoire. La Russie refusait d'être le parrain du second empire ; elle lui disputait sa place dans la famille des races royales et, méprisante pour le roi Jérôme et son fils, elle répudiait l'hérédité napoléonienne. Telle était la moralité qui se dégageait de ce double entretien, et que des protestations d'estime et d'amitié, faites d'un ton protecteur, ne pouvaient atténuer.

En étudiant, à quarante années de distance, cette laborieuse négociation dont les conséquences ont été si fâcheuses pour la Russie et si funestes pour la France, après un glorieux mais fugitif relèvement, on se demande comment un souverain, arrivé au faîte de la puissance, après vingt-cinq années d'habileté, de sagesse et de succès continus, a pu si obstinément ergoter sur des questions d'ordre secondaire, froisser une grande nation, et, en dépit des intérêts communs, repousser l'alliance qui s'offrait à lui. N'était-ce pas méconnaître les inspirations d'une politique prévoyante ? L'Europe était monarchique, elle devait désirer que la France fût monarchique. Ce qui lui importait, ce n'était pas de savoir comment elle le serait, mais qu'elle le fût. La forme pouvait être une affaire de préférence, mais elle ne pouvait motiver ni protestations ni réserves, alors que la France répudiait la république et qu'elle se prononçait, par d'imposans témoignages, en faveur de l'empire héréditaire.

Le prince Louis-Napoléon était tenace ; sa mère l'appelait le doux entêté. Il ne se laissa pas rebuter par le mauvais vouloir qu'il rencontrait à Pétersbourg ; il se rappelait Tilsitt, Erfurth ; il lui semblait impossible que l'empereur Nicolas qui, par toutes les voies officielles ou secrètes, lui faisait parvenir l'expression de ses sympathies pour sa personne, cédât à des considérations byzantines, et sacrifiât pour une question d'étiquette l'avenir au passé. Du moment qu'il le reconnaissait comme empereur, comment pouvait-il s'inquiéter de son rang dynastique et historique ? N'était-ce pas là une question toute française, une affaire de famille et d'hérédité ? Au milieu de la lutte que soutenait le président contre les idées antisociales, contre les agresseurs des trônes, l'empereur Nicolas ne

devait-il pas être heureux de voir la France rendre un solennel hommage aux principes qu'il se faisait gloire de professer lui-même?

M. Drouyn de Lhuys adressa au général de Castelbajac une note confidentielle, qui, dans une argumentation habile et serrée, réfutait les objections de la cour de Russie et développait les considérations dont s'inspirait le prince-président, en voulant substituer à un pouvoir viager, précaire, un empire héréditaire.

« Des esprits ombrageux, disait le ministre, avaient cru voir, dans la dénomination de Napoléon III, une sorte de revendication de légitimité impériale, la prétention d'imposer aux puissances européennes le désaveu de leurs propres actes et la négation de tous les faits intermédiaires de 1814 à 1852. Si le prince avait voulu baser son pouvoir sur le principe rigoureux de la légitimité napoléonienne : 1° il s'appellerait Napoléon V et non Napoléon III, car, d'après ce principe, il faudrait compter comme empereurs Joseph et Louis, les frères de Napoléon Ier; 2° il prendrait la couronne impériale et ne se ferait pas élire; 3° il daterait son règne de l'époque du décès de son père et non de la proclamation du scrutin. Il s'appelle Napoléon III parce que, en fait et en droit, pour nous France, Napoléon II a existé comme empereur; il a été appelé à l'empire par l'abdication de Napoléon Ier, il a été proclamé par les deux chambres; des actes publics, des jugemens ont été rendus en son nom. Le règne a été court, mais il est inscrit dans notre histoire, personne ne pouvait l'effacer, Louis-Napoléon moins qu'un autre.

« La supposition de vouloir supprimer les faits intermédiaires et d'obliger l'Europe à renier ce qu'elle a fait est gratuite. Nous ne demandons pas à l'Europe de renier ses actes, mais nous lui demandons de ne pas renier les nôtres. La politique de Louis-Napoléon a été sage; il a eu, depuis qu'il gouverne, de bonnes relations avec les puissances. L'Europe ne doit-elle pas se féliciter de voir cette politique consolidée, perpétuée par un acte dont l'effet sera garanti?

« Nous sommes résolus à fonder chez nous un gouvernement stable. Entre trois monarchies, nous préférons celle qui n'a été renversée que par l'intervention d'une immense force étrangère à celles qui sont tombées d'elles-mêmes. Nous trouvons dans la première plus de chance de durée, surtout ayant la conviction qu'elle ne recèle pas dans son sein cet esprit de conquête qui appela la foudre de tous les points de l'Europe sur le premier empire. »

L'argumentation était probante, sinon irréfutable, mais la logique ne peut rien contre les partis-pris. L'empereur Nicolas, habi-

tué à imposer sa volonté partout, en était arrivé à ne plus admettre d'autre raison que la sienne. Champion de la légitimité, il répudiait le comte de Chambord ; adversaire implacable de la révolution, il patronnait la république en France et, s'il reconnaissait l'empire, c'était pour l'humilier. Il s'immisçait dans nos affaires intérieures sans tenir compte de nos légitimes susceptibilités : il provoquait des froissemens et des malentendus dont le souvenir ne pouvait s'effacer. « L'empereur et son chancelier, écrivait le général de Castelbajac dans une heure de découragement, sont des enfans gâtés ; ils n'admettent aucune contradiction. »

Les destinées de l'Europe, il est permis de l'affirmer, eussent suivi un cours bien différent, si, dégagé d'arrière-pensées, l'empereur Nicolas avait facilité la tâche à l'élu du suffrage universel. Par son obstination, il a divisé la France et la Russie, que tout rapprochait : leurs intérêts et leurs sympathies. La faute qu'il commit en 1852 a amené la guerre de Crimée, et, par un enchaînement fatal, celle de 1870.

VI. — LES SENTIMENS DE LA COUR DE PRUSSE.

A Berlin, les dispositions n'étaient pas meilleures qu'à Pétersbourg, mais au lieu de nous les manifester hautement, comme l'empereur Nicolas, le roi évitait toute explication personnelle avec notre envoyé. Il laissait à la *Gazette de la Croix* le soin de nous faire connaître le fond de sa pensée, et il s'en remettait à son ministre pour concilier ses passions avec ses intérêts. M. de Manteuffel s'en acquittait avec tact et mesure ; il parlait de nos affaires avec un grand dégagement d'esprit, comme si la question de la reconnaissance ne dépendait pas de lui. Il insinuait même qu'il ne partageait pas les craintes de la Russie, et qu'il regrettait ses exigences. Son attitude et son langage ne se modifièrent qu'après le message présidentiel au sénat. Il avoua qu'après un incident qui altérait sensiblement les conditions d'origines et d'existence de l'empire prévues par les trois cabinets, il serait forcé de se concerter à nouveau avec l'Autriche et la Russie sur une ligne de conduite à suivre en commun. Il annonçait en même temps qu'il s'en expliquerait dans ses instructions à ses agens. — « Le rétablissement de l'empire n'est pas douteux, disait sa dépêche, mais il reste à savoir dans quelle forme il sera porté à la connaissance des gouvernemens. Le roi n'arrêtera ses décisions qu'après s'être concerté avec ses alliés ; il apprécie les éminens services rendus par le prince Louis-Napoléon à l'autorité gouvernementale. Mais le roi désire la paix et le maintien des traités et des circonscriptions territoriales sur lequel

elle repose. Plus les formes officielles dans lesquelles le chef du gouvernement français notifiera sa nouvelle dignité aux souverains et aux gouvernemens étrangers indiqueront de sa part des dispositions que ceux-ci pourront considérer comme des garanties morales pour le maintien de la paix et des traités, plus ils mettront de l'empressement à établir des rapports complets et réguliers avec le nouveau gouvernement. »

Le prince-président n'était pas mis en demeure par la Prusse, comme le demandaient à cor et à cri dans l'entourage du roi, M. de Gerlach et M. Niebuhr, les partisans de la Russie, de prendre l'engagement solennel de respecter les traités de 1815; mais le cabinet de Berlin lui donnait à entendre, en termes amphigouriques, qu'il ferait dépendre la reconnaissance de l'empire des garanties morales données au sujet du maintien des traités, et qu'il conformerait ses décisions à celles de ses alliés. Cela revenait à dire qu'animé d'invincibles préventions, il protesterait, comme la Russie, contre le titre de Napoléon III.

Les trois cours du Nord se méprenaient étrangement sur le caractère de Louis-Napoléon, en s'imaginant qu'intimidé par leur accord, il renoncerait à son titre et se soumettrait à leurs exigences, sinon à leurs injonctions. Déjà le ton des instructions qu'il adressait à ses agens s'était modifié. Il leur prescrivait une froide réserve: « Vous n'avez pas à traiter avec le gouvernement prussien la reconnaissance de l'empire, télégraphiait M. Drouyn de Lhuys à M. de Varenne, c'est une affaire intérieure dont le règlement appartient à la nation française; mais si M. de Manteuffel en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression qu'a causée au prince-président la nouvelle du concert établi entre les trois puissances, je ne veux pas dire contre sa personne, mais certainement à cause d'elle. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre de son côté une attitude de réserve (1). » Des sollicitations on passait aux avertissemens.—« Les

(1) M. Drouyn de Lhuys développait la pensée du télégramme dans une de ses instructions dont voici le texte : « Après les immenses services rendus depuis quatre ans à la cause de la paix et de l'autorité en Europe par le prince-président, les hésitations du cabinet de Berlin nous sembleraient étranges et peu conformes aux rapports bienveillans entretenus avec cette cour.— Fort de son droit, certain d'avoir donné de suffisantes preuves de son respect pour le droit des autres, le prince-président attendra, sans impatience comme sans inquiétude, la réponse des puissances étrangères. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre, de son côté, une attitude de réserve. Vous n'aurez donc pas à provoquer aucune explication ultérieure, et vous écouterez avec froideur celles dont M. de Manteuffel prendrait l'initiative;

agens français, en tout pays, prennent un un ton provocant, » écrivait lord Malmesbury peu de temps après l'envoi de ces instructions. J'ai reçu des renseignemens sur plusieurs plans d'invasion en Angleterre et de coups de main pour enlever la reine à Osborne. » — Le ministre anglais s'alarmait à tort : la diplomatie française ne provoquait personne; mais, désabusée, à bout d'éloquence, elle se retirait dans sa coquille, froide, impassible, laissant les souverains juges de leurs déterminations, bien décidée à ne pas tenir compte de leurs protestations. On allait en effet passer outre, et proclamer l'empire sans se préoccuper davantage du déplaisir des chancelleries. Louis-Napoléon se sentait porté par le courant populaire ; il avait foi en son étoile, il croyait à sa mission; l'entente diplomatique de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche le gênait, mais elle ne le déconcertait pas. Il n'admettait pas qu'elles fussent en mesure de donner à leurs protestations un caractère agressif; il avait confiance en nos forces. Notre prestige militaire avait survécu aux vicissitudes de 1815; la France était restée la grande initiatrice des peuples; sa puissance morale était toujours rayonnante; elle avait à son service, pour triompher du mauvais vouloir des cabinets, les idées de 1789 et la propagande des revendications nationales. La monarchie de Juillet, si contestée à ses origines, n'avait pas dédaigné le principe des nationalités; elle en avait fait un judicieux usage, sans lui sacrifier nos intérêts traditionnels. Elle avait fait comprendre aux puissances du Nord que, poussée à bout, elle saurait déchaîner la tempête, et cela avait suffi pour leur donner à réfléchir. L'argument était excellent, tout autorisait le prince-président à y recourir; mais, monté sur le trône, dominé par son passé, et moins sagace que Louis-Philippe, il l'érigea en système; il fit de l'affranchissement des nationalités le dogme de sa politique, avec l'arrière-pensée de déchirer les traités de Vienne. L'arme était à deux tranchans; elle exigeait une main ferme, habile, vigilante, et celle de Louis-Napoléon, malheureusement, était mobile et téméraire. Aussi l'arme s'est-elle retournée contre lui et a-t-elle fait à la France de mortelles blessures.

La presse qui prenait le mot d'ordre à l'Élysée faisait à l'Europe, à titre d'avertissement, d'inquiétans tableaux : « Chaque gouvernement européen a en lui-même une cause de perte qui doit être une cause de prudence, disait M. de La Guéronnière, que Louis-

mais s'il vous en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression que nous a causée la nouvelle du concert établi entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, je ne veux pas dire contre la personne de Louis-Napoléon, mais certainement à cause d'elle, le lendemain même du jour où la concentration de son pouvoir semblait devoir donner au monde de réelles garanties de sécurité. »

Napoléon chargeait de préparer l'opinion et les cabinets à ses coups de théâtre par des articles ou des brochures à sensation ; l'Autriche est placée entre l'Italie et la Hongrie, la Russie a une Pologne attachée à son flanc, la Prusse a le duché de Posen, et l'Angleterre porte l'Irlande comme un fardeau et un remords. Au premier coup de canon, les peuples se relèveront de leur servitude. »

Le langage des journaux officieux était fait pour donner à réfléchir, car on savait que leur inspirateur se considérait comme un homme prédestiné, capable des entreprises les plus hasardeuses.

« Je connais Louis-Napoléon personnellement depuis des années, écrivait lord Malmesbury, le 29 mars 1852, à sir Hamilton Seymour ; je sais que le trait le plus remarquable de son caractère est une obstination qui, soutenue par un tempérament flegmatique, résiste à toutes les difficultés. Tous les projets conçus par son cerveau y restent sans qu'il en fasse connaître les détails, mais leur accomplissement n'est qu'une question de temps. Devenir empereur est sa marotte depuis qu'il a vingt ans, et je me rappelle avoir vu sa mère rire de ce rêve. »

VII. — LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE.

Le 1er décembre 1852, le rêve dont souriait la reine Hortense devenait une réalité. Le corps législatif, après avoir proclamé le vote qui rétablissait l'empire, se présentait à Saint-Cloud pour apporter au prince Louis-Napoléon le tribut de ses félicitations. Il le reçut placé sur une estrade, ayant le roi Jérôme à sa droite et le prince Napoléon à sa gauche. « Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui, dit-il en réponse à la harangue du président de la chambre, n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est le résultat légal de la volonté du peuple, qui consolide au milieu du calme ce qu'il avait fondé au temps des agitations.

« Je prends, avec la couronne, le nom de Napoléon III, parce que la logique du peuple me l'a donné dans ses acclamations (1), parce que le sénat l'a proposé légalement, et parce que la nation entière l'a ratifié. Est-ce à dire, cependant, qu'en acceptant ce

(1) *Mémoires de lord Malmesbury.* — « Lord Cowley raconte une anecdote sur l'origine de ce numéro III que Napoléon a tenu à accoler à son nom. Il dit que c'est à la suite d'un quiproquo. Le préfet de Bourges, dans ses instructions écrites aux autorités, avait recommandé de faire crier : Vive Napoléon!!! Au lieu d'un point d'exclamation, il en mit trois, qu'on prit pour un chiffre. En entendant crier : Vive Napoléon III, le président a dressé l'oreille et a fait demander des explications; il a dit au duc de Mortemart : « Voilà un préfet bien machiavélique ! »

titre, je tombe dans l'erreur reprochée au prince (1) qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait pendant son absence? Loin de moi un semblable égarement. Non-seulement je reconnais les gouvernemens qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de beau, car les gouvernemens qui se succèdent sont, malgré leurs origines différentes, solidaires de leurs devanciers.

« Mais plus j'accepte tout ce que, depuis cinquante ans, l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du chef de ma famille et le titre régulier, quoique éphémère, de son fils, que les chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu.

« Ainsi donc, le titre de Napoléon III n'est pas une de ces prétentions dynastiques et surannées qui semblent une insulte au bon sens et à la réalité. C'est l'hommage rendu à un gouvernement qui fut légitime, et auquel nous devons les plus belles pages de notre histoire moderne. Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même où vous venez me faire connaître le suffrage de la nation. »

C'était un beau langage. « L'empereur, a dit George Sand, avait les éclairs d'un génie plutôt littéraire que philosophique et plutôt philosophique que politique. » Rien ne manquait à son discours, ni l'éloquence ni l'habileté; il flattait l'amour-propre national sans blesser l'étranger; il donnait à l'Europe, dans la forme la plus heureuse, en termes qui n'engageaient à rien, les garanties morales, sinon contractuelles, qu'elle réclamait.

Les Tuileries, si longtemps silencieuses, allaient retrouver un hôte; déjà le drapeau tricolore flottait sur le pavillon de l'Horloge. Le 2 décembre, au matin, une salve de cent un coups de canon, tirée aux Invalides, annonçait à Paris l'inauguration de l'empire; la chaîne des temps semblait se renouer et relier 1804 à 1852; si quelque chose pouvait donner la mesure de l'inanité des prévisions humaines, c'était assurément la rentrée, dans le palais des rois de France, d'une dynastie emportée par l'invasion et frappée de déchéance perpétuelle par l'Europe coalisée.

G. ROTHAN.

(1) L'empereur faisait allusion à l'électeur de Hesse, qui prétendait avoir dormi pendant son exil, et aussi à Louis XVIII, qui déclarait ne pas reconnaître les gouvernemens qui s'étaient succédé en France depuis 1793.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

VIII[1].

LE DUC D'AUMALE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. — REDDITION D'ABD-EL-KADER.

I.

Une ordonnance royale, du 29 juin 1847, confia l'intérim du gouvernement de l'Algérie au général Bedeau. Jusque-là, c'était le général de Bar, le plus ancien des lieutenans-généraux présens dans la colonie, qui l'avait exercé par délégation du maréchal Bugeaud.

La voix publique avait depuis longtemps désigné le successeur du maréchal, et la colonie l'attendait avec impatience ; mais le gouvernement n'avait pas voulu, par une hâte malséante, accepter la démission du vainqueur d'Isly. Il ne s'y décida que lorsque le temps eut démontré qu'elle était irrévocable.

Le 3 août, le duc d'Aumale écrivit au maréchal Bugeaud : « J'ai longtemps espéré que vous consentiriez à reprendre le gouvernement-général, et j'ai la conviction qu'aux très grands services que vous avez déjà rendus vous pouviez en ajouter de nouveaux que nul autre peut-être ne pourra rendre. Si tout espoir doit être perdu à cet égard, si aucune autre combinaison ne paraît acceptable au

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août et du 1er septembre 1888.

gouvernement du roi, je ne refuserai pas une position éminente où je puis servir activement mon pays. Je ne me fais aucune illusion sur les obstacles qui hérissent la question, sur les attaques dont je serai l'objet, sur les déceptions qui m'attendent ; mais j'apporterai à l'accomplissement de mes devoirs une entière abnégation personnelle et un dévoûment de tous les instans. Je conserverai précieusement le souvenir de tout ce que je vous ai vu faire d'utile et de grand sur cette terre d'Afrique, et je ferai tous mes efforts pour y suivre vos traces et y continuer votre œuvre. »

Le maréchal Bugeaud répondit au prince : « Vous n'êtes point séduit par le brillant du commandement ; vous en connaissez dès longtemps tous les écueils ; vous avez mesuré les difficultés, vous avez prévu la critique et même la calomnie, et cependant vous bravez tout cela pour servir la France et obéir à votre père. Cette noble conduite serait une critique de la mienne, si je n'avais payé mon tribut pendant six ans et demi, et surtout si je n'avais pas eu l'espoir qu'en me retirant je servirais mieux les intérêts de l'Algérie qu'en restant au poste qui m'avait été confié. Déjà mes prévisions se réalisent, puisqu'on vous destine ma succession. Vous voulez, dites-vous, marcher sur mes traces : moi, je veux que vous les élargissiez, et je serai bien heureux si vous faites mieux que moi ; je ne serai pas le dernier à le proclamer. »

Le duc d'Aumale fut nommé gouverneur-général de l'Algérie par ordonnance du 11 septembre. Quand le canot de la frégate à vapeur *Labrador* l'amena, le 5 octobre, au débarcadère d'Alger, la population lui fit un accueil enthousiaste. Le lendemain, il adressa aux troupes cet ordre du jour : « En prenant le commandement de l'armée d'Afrique, le gouverneur-général de l'Algérie croit devoir témoigner à tous les officiers, sous-officiers et soldats qui la composent, combien il est fier de se trouver à leur tête. Appelé déjà cinq fois à l'honneur de servir dans leurs rangs, il sait depuis longtemps ce qu'on peut attendre de leur dévoûment au roi et à la France. Confiant dans leur courage, confiant dans le mérite éprouvé de valeureux généraux, il ne doute pas que le succès ne continue de couronner tant de nobles efforts. L'armée qui vient d'accomplir tant de grandes choses a salué d'universels regrets l'illustre chef à qui elle doit tant de gloire et sous les ordres duquel j'aurais tant aimé à me retrouver encore. Qu'il reçoive ici la nouvelle expression du bien vif et bien reconnaissant souvenir que lui conservera toujours l'armée d'Afrique. »

Le duc d'Aumale avait amené avec lui le général Changarnier, qui prit le commandement de la division d'Alger ; La Moricière et Bedeau continuèrent de commander, le premier la division d'Oran, le second la division de Constantine. L'un et l'autre étaient venus con-

férer avec le prince et recevoir ses instructions. Du 7 au 16 octobre, il réunit tous les matins ses trois principaux lieutenans. « Dans ces conférences, a dit Changarnier, où d'importantes questions militaires, politiques et administratives furent traitées, le jeune gouverneur, moins verbeux que mes collègues, quoiqu'il parle volontiers et bien, montra un esprit cultivé, réfléchi, attentif aux petits détails, qu'il aimait peut-être un peu trop. »

Parmi les questions traitées, il y avait au premier rang l'application d'une ordonnance royale du 1er septembre, qui réglait à nouveau l'administration de l'Algérie. Le directeur-général des affaires civiles et le conseil supérieur étaient maintenus dans leurs attributions, mais les trois directions de l'intérieur, des finances et des travaux publics étaient supprimées, et les services dont elles avaient eu charge étaient centralisés, au chef-lieu de chaque province, par un directeur des affaires civiles assisté d'un conseil de direction. Ce fonctionnaire devait préparer le travail du général commandant la province pour tout ce qui concernait les affaires administratives en territoire civil ou militaire.

Quant aux indigènes, ils étaient placés tous, sans distinction de territoire, sous la tutelle exclusive des bureaux arabes, mais ils restaient soumis, en matière criminelle, à la juridiction des tribunaux français. Comme don de bienvenue, le duc d'Aumale leur apportait une amnistie très large, qui autorisait le retour en Algérie d'un grand nombre de leurs coreligionnaires détenus en France.

Sans aborder le problème de la colonisation, qui n'est pas de notre sujet, nous pouvons dire cependant que le prince-gouverneur se préoccupait d'obtenir, par le cantonnement équitable et graduel des tribus arabes, sans spoliation ni atteinte aux droits garantis par la capitulation d'Alger, les terrains nécessaires à l'établissement de la population européenne.

II.

Après le règlement des affaires urgentes, l'attention du duc d'Aumale devait se porter naturellement du côté du Maroc, où les incidens les plus graves se succédaient rapidement et sans relâche. Dans les premiers jours de juin, immédiatement après le départ du maréchal Bugeaud, le courrier d'Oran avait apporté au général de Bar la nouvelle d'une collision sanglante qui aurait mis aux prises les Kabyles du Rif avec les partisans d'Abd-el-Kader; mais sur le résultat du conflit il y avait désaccord; suivant une certaine version, c'étaient les Rifains qui auraient eu le dessous, et c'était le contraire suivant un autre dire.

Voici, d'après le témoignage de M. Léon Roches, secrétaire à la

légation de Tanger, l'exacte vérité sur cette affaire. Pressé par les réclamations instantes du consul-général de France, M. de Chasteau, et d'ailleurs inquiet de l'influence qu'Abd-el-Kader exerçait dans le Maroc au détriment du pouvoir impérial, le sultan Abd-er-Rahmane s'était décidé à prendre contre lui des mesures effectives. Au commencement du mois de mai, un corps composé de 2,000 cavaliers réguliers, de 500 hommes d'infanterie et d'une batterie de quatre pièces de campagne, avait été réuni près de Fez, sous les ordres du prince Mouley-el-Hassan, cousin de l'empereur. Dans le même temps, le kaïd El-Ahmar, nouvellement appelé au gouvernement du Rif, avait reçu l'ordre de marcher contre Abd-el-Kader et de s'emparer de sa personne, ou tout au moins de l'expulser du territoire de l'empire. Quand le kaïd fit part de cet ordre aux chefs kabyles, ceux-ci lui répondirent : « Sois le plus fort, nous t'aiderons. » En attendant, ils prirent le parti de s'abstenir.

El-Ahmar, qui ne pouvait disposer que de 400 chevaux, fit demander du renfort à Fez ; on lui envoya 700 cavaliers ; mais, on ne sait pourquoi, il n'en mena d'abord que 200 vers la deïra. L'émir, pour gagner du temps, fit demander par des cheikhs amis des explications au kaïd, qui excipa des ordres impériaux. Pendant ces pourparlers, Abd-el-Kader avait fait avertir ses partisans, qui accoururent, et il résolut de prendre immédiatement l'offensive.

Une belle nuit, il marcha sur le camp d'El-Ahmar, où tout dormait sans aucune garde. Au point du jour, il ordonna aux tambours de ses réguliers de battre la charge ; en un moment, les chevaux marocains, effrayés, rompant leurs entraves, se précipitèrent au travers des tentes, et bientot le sauve-qui-peut devint général ; mais Abd-el-Kader, qui voulait se montrer généreux, fit crier aux fuyards de se rassurer, parce qu'il était seulement venu pour s'entendre avec El-Ahmar. En effet, sur son ordre, Bou-Hamedi entra dans le camp, sans fusil, avec une faible escorte, et se dirigea vers la tente du kaïd ; mais soudain les gardes nègres d'El-Ahmar firent feu sur la petite troupe ; lui-même mit en joue Bou-Hamedi, l'arme ne partit pas, et le khalifa d'Abd-el-Kader, usant de représailles, abattit d'un coup de pistolet le kaïd à ses pieds. L'émir, protestant de son respect pour l'autorité sacrée de l'empereur, laissa le maghzen retourner à Fez ; il ne voulut pas retenir prisonniers la femme et les enfans d'El-Ahmar, mais il n'empêcha pas les gens du Rif de piller le camp marocain.

En même temps qu'il faisait de ce côté montre de modération, ses agens répandaient le bruit d'un accord prochain avec la France, par l'entremise de l'Espagne, et de la création d'un état indépendant sur lequel régnerait Abd-el-Kader depuis la Sebkha d'Oran à l'est jusqu'à Mélilla au couchant. Ce qu'il y avait de fondé dans cette

rumeur, c'était que l'émir avait en effet engagé des pourparlers avec le gouverneur de Mélilla, et que le gouverneur s'y était prêté plus que de raison. En échange de la médiation que l'Espagne aurait exercée au profit de l'émir, il se serait déclaré son vassal et l'aurait aidée à étendre le territoire espagnol autour des présides. Averti de ces négociations interlopes, le gouvernement français en fit des plaintes à Madrid, et le gouverneur de Mélilla fut rappelé.

Les tribus du Rif étaient méfiantes ; si Abd-el-Kader devenait leur souverain, il faudrait d'abord combattre contre l'empereur, qui ne se laisserait pas spolier sans résistance, et puis il faudrait donner au nouveau sultan beaucoup plus d'argent qu'à l'autre, auquel on n'en donnait guère. Bref, la future souveraineté d'Abd-el-Kader n'obtenait pas faveur ; de plus, on savait qu'Abd-er-Rahmane, furieux de la défaite de son maghzen et de la mort du kaïd El-Ahmar, avait ordonné des armemens pour en tirer vengeance. « Tout ce que tu nous a prédit est arrivé, faisait-il dire au consul-général de France; tu connaissais mieux que nous les ruses diaboliques d'Abd-el-Kader; il ne lui reste plus que la vengeance céleste à attendre, et c'est à nous de faire disparaître de ce monde la trace même de ses pas. Tu vas voir ce qui adviendra de lui et de ses partisans. » En style marocain, *tu vas voir* ne devait pas être pris, comme en français, dans le sens d'une exécution immédiate. Tout se faisait par poids et par mesure.

Cependant un incident inopiné vint substituer aux lenteurs habituelles de la cour de Fez une allure un peu plus vive. Quand, l'année précédente, la grande émigration des Beni-Amer s'était séparée de la deïra pour porter son campement dans l'intérieur du Maroc, c'était avec l'espoir d'y trouver une existence meilleure ; déçue dans son attente, elle avait manifesté l'intention de revenir au bercail, c'est à-dire à ses anciens campemens sur la terre algérienne. Il ne convenait pas à l'empereur de laisser sortir de ses états un contingent si considérable ; en effet, c'était une population de 8,000 âmes, qui pouvait fournir 2,000 fusils et 800 chevaux de guerre.

Le kaïd Feradji, délégué du prince Mouley-Mohammed, commandant en chef des troupes impériales, vint, avec 3,000 cavaliers, intimer à la tribu l'ordre de lui livrer ses chevaux et ses armes, et de se mettre immédiatement en chemin pour l'ouest, où l'empereur avait résolu de l'interner. Tous à cheval, la crosse du fusil sur la cuisse, les grands des Beni-Amer firent au kaïd cette fière réponse : « Nous sommes venus de notre propre mouvement demander un asile à Mouley-Abd-er-Rahmane ; il nous l'a accordé ; aujourd'hui, sans que nous ayons commis la moindre faute, il veut, au mépris des droits de l'hospitalité, nous désarmer et nous faire prisonniers !

Nous mourrons tous, plutôt que de nous soumettre à des ordres pareils, et, puisque nous n'avons pas trouvé sûreté sur la terre musulmane, nous jurons de nous arrêter seulement lorsque nous serons arrivés sur celle des chrétiens. » Puis la tribu se mit en marche vers Taza; mais alors le prince Mohammed fit publier dans tous les environs de Fez une proclamation par laquelle il mettait au prix de 10 ducats la tête de chacun des guerriers Beni-Amer et donnait à qui pourrait les prendre leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux, leur avoir. Cernés par plus de 12,000 Arabes et Kabyles, les Beni-Amer se défendirent pendant trois jours et finirent par succomber. Le massacre eut lieu vers le commencement de septembre.

Ce fut pour Abd-el-Kader un coup terrible; car il s'était avancé, malgré l'hostilité de certaines tribus, à la rencontre des émigrans, non pas sans doute pour les aider à regagner la terre chrétienne, mais avec l'espoir de les ramener à la deïra et de les y retenir. Dans le même temps, Mouley-Mohammed faisait saccager le territoire des tribus kabyles qui avaient montré quelque partialité pour l'émir, tandis que son frère Mouley-Ahmed campait sous Taza. Vers la fin d'octobre, Mouley-Mohammed vint l'y rejoindre, et désignant Abd-el-Kader comme l'ennemi à combattre, il fit publier cette proclamation : « De ce moment, je ne connais personne. Mes amis seront ceux qui apporteront de l'orge à mon camp et qui marcheront avec mes troupes contre le révolté; mes ennemis seront ceux qui ne viendront pas à moi. »

III.

Des marabouts influens et vénérés s'entremirent afin d'apaiser la colère de l'empereur; ils se rendirent à Fez pour lui représenter qu'en ordonnant de si grands apprêts contre un vrai musulman, il ne faisait que donner de la joie aux chrétiens, ravis de voir les fidèles de l'islam se déchirer entre eux. Abd-er-Rahmane les écouta sans les interrompre; puis, après quelques minutes de méditation, il leur dit d'un ton sévère : « Ce n'est point un vrai musulman, celui qui, après avoir demandé l'hospitalité, cherche à trahir son hôte! Ce n'est pas un vrai musulman, celui qui, non-seulement désobéit aux ordres du prince des croyans, mais encore agit en maître dans ses états! Ce n'est point un vrai musulman, celui qui massacre des populations soumises à leur légitime souverain, qui attaque ses camps et tue ses fidèles serviteurs! C'est un rebelle qui trace une ligne de feu et de sang partout où il passe. Je ne veux rien entendre de lui. S'il veut éviter de nouveaux malheurs, qu'il abandonne mes états et qu'il aille porter ailleurs le désordre attaché à ses pas! L'un

de nous deux doit commander dans l'empire, et Dieu va décider entre nous. »

Le 19 novembre, La Moricière, qui était à Oran, fut informé de la marche en avant des corps marocains et du mouvement rétrograde que l'émir venait de prescrire à la deïra. Les deux fils de l'empereur, Mouley-Mohammed et Mouley-Ahmed, se portaient avec deux corps d'armée de Taza sur la Moulouïa; un troisième corps cheminait à travers les montagnes du Rif; enfin, le kaïd d'Oudjda se portait avec son maghzen vers les Beni-Snassen. Abd-el-Kader concentrait ses forces sur la rive gauche de la Moulouïa.

Sur ces entrefaites, un de ses secrétaires, El-Hadj-el-Habid, se présenta, le 17 novembre, au général Renault, qui commandait à Nemours l'ancien camp de Djemma-Ghazaouat, et lui remit, de la part de l'émir, trois lettres adressées, la première au duc d'Aumale, la deuxième au général de La Moricière, la troisième au général Cavaignac. Il y en avait une quatrième, de Bou-Hamedi, pour La Moricière.

La lettre au duc d'Aumale, écrite trois jours auparavant, était conçue en ces termes : « Gloire à Dieu dont les louanges font obtenir les bienfaits d'une manière complète et qui accorde le bien avec surabondance! Que Dieu soit prié pour notre seigneur et maître Mohammed et ses compagnons! De la part du combattant pour la foi, le défenseur de la religion, notre maître Sidi-Hadj-Abd-el-Kader. — Que Dieu lui soit en aide et le dirige! — Au chef le plus magnifique des armées françaises d'Alger et de ses dépendances, au chef de leurs généraux, commandans et autres, au fils du sultan des sultans du pays de Roum, au duc d'Aumale. — Que Dieu fasse prospérer l'état de ceux qui sont fermement attachés à la justice la plus pure! Salut sur ceux qui ont saisi l'anse solide, ainsi que la miséricorde de Dieu, ses bénédictions, ses bontés et ses bienfaits! — Déjà avant ton avènement au gouvernement de ce pays d'Alger, j'avais écrit plusieurs fois aux commandans d'alors, ainsi que j'avais écrit à ton père leur sultan. Ils ont gardé le silence à mon égard, et je n'ai pas reçu de réponse à une seule lettre. Aujourd'hui, lorsque j'ai appris que tu es arrivé en ce pays, afin d'y commander par les ordres de ton père, je me suis réjoui de cet événement et je t'ai écrit, il y a quelques jours, avant la présente. Je suppose que ma lettre est arrivée à temps; mais puisqu'elle n'a pas atteint le but que je me proposais, j'ai voulu t'en écrire une nouvelle pour le même objet, en la confiant à un homme distingué, sage et sûr, qui doit la présenter à ta seigneurie. Il sera mon mandataire et me suppléera près de toi pour te faire savoir ce que j'ai à te dire et me faire connaître ce que tu auras à lui répondre. Tu es la porte de la souveraineté, et notre livre dit bien : « Faites choix

de la porte pour entrer ; » c'est donc pour cela que je t'adresse un homme propre à cette mission. Je lui avais donné ma confiance à l'époque de la paix entre vous et nous ; ses bonnes qualités me sont connues, et il possède aussi la connaissance de vos armées, de vos mœurs et de vos habitudes ; il sait aussi, pour l'avoir vu par lui-même, ce qui vous distingue dans la bonne administration en général, et connaît personnellement les chefs de votre gouvernement autant que qui que ce soit. Si tu en désires un autre d'un rang plus élevé, ce sera pour un autre moment et après son retour. A une personne comme toi, il est inutile de faire des recommandations pour lui faire accueil dans ta magnifique demeure. Je ne doute pas que tu ne veuilles bien le recevoir d'une manière convenable, et que tu ne t'occupes avec soin et bonté de boucher la fente qui sépare les deux partis. Tu n'ignores pas que celui qui s'occupe de réparer les malheurs, d'unir les partis éloignés et qui parvient à les rapprocher, a fait une belle action aux yeux des deux partis et même de toutes les nations en général. Tu as le pouvoir de lier et délier, de fixer ce qui est mouvant. Tu peux nouer et dénouer des difficultés plus grandes que celles de la circonstance présente. Que Dieu puisse améliorer par sa bonté la situation présente et future ! *Amen*. En date du 4 hedja 1263 (14 novembre 1847). Par ordre de notre maître. — Que Dieu lui soit en aide ! »

Ce verbiage long et diffus, tout l'opposé du style habituel d'Abd-el-Kader, n'était à autre fin que d'essayer encore une fois d'entrer en correspondance avec l'autorité française, et de présenter aux Marocains comme aux Arabes le leurre d'une négociation apparente. Le duc d'Aumale ne s'y trompait pas. « Abd-el-Kader et Bou-Hamedi, écrivait-il, ont envoyé au général de La Moricière et à moi plusieurs lettres plus respectueuses que d'habitude, mais traitant toujours de puissance à puissance, et n'ayant évidemment pour but que de faire croire aux populations que l'émir n'est pas en hostilité avec les Français. La lettre qui m'est adressée par Abd-el-Kader ne renfermait que des assurances vagues sur ses intentions pacifiques, et les instances habituelles pour qu'on lui répondît et qu'on traitât de la paix. Il est à remarquer seulement qu'elle était plus que convenable et presque respectueuse dans la forme ; tout en me prodiguant les épithètes dont la langue arabe est si riche, Abd-el-Kader ne se désigne que par ces mots : *Celui qui combat pour la foi*, sans se traiter de *sultan* et de *commandeur des croyans*, comme par le passé. » Après avoir pris des mains d'El-Habid les lettres de l'émir et de Bou-Hamedi, le général Renault n'avait pas permis au messager d'aller plus loin, et lui avait fait publiquement repasser la frontière.

Le duc d'Aumale avait donné à La Moricière l'ordre de se poster

au plus près des montagnes où devait se décider la crise. Embarqué, le 20 novembre, à Mers-el-Kebir, sur le *Veloce*, avec son état-major, La Moricière prit terre, le lendemain matin, à Nemours, se rendit, le même jour, à Lalla-Maghnia, et, le 22, au bivouac de Sidi-Mohammed-el-Oussini. Là se trouvaient réunis, sous les ordres du colonel de Mac-Mahon, un bataillon de zouaves, deux bataillons du 12e léger, un bataillon du 5e de ligne, le 10e bataillon de chasseurs à pied, un escadron du 2e chasseurs de France, deux escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, un escadron de spahis, deux sections d'artillerie de montagne; l'effectif total était de 2,350 hommes. Le 23 et le 24, de grands renforts arrivèrent, un second bataillon du 5e de ligne, deux bataillons du 9e, le 8e bataillon de chasseurs à pied, deux autres escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, deux autres de spahis, une autre section d'artillerie de montagne, un détachement du train des équipages.

La Moricière prescrivit que les hommes eussent toujours six jours de vivres dans le sac et les cavaliers quatre jours d'orge en besace, et qu'en outre le convoi de mulets fût toujours prêt à suivre, avec un supplément de quatre jours de vivres et d'un jour d'orge; enfin, tous les jours, les convoyeurs arabes devaient apporter de Nemours au camp un approvisionnement de vingt-quatre heures. Le 29 novembre, deux bataillons du 44e, deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, un nouveau détachement du train rejoignirent. L'effectif fut alors porté à 5,480 hommes. L'infanterie, sous les ordres du général Renault, fut répartie en deux brigades avec une réserve, les brigades commandées par les colonels Roche et Faure, la réserve par le colonel de Mac-Mahon. La cavalerie embrigadée eut pour chef le colonel Cousin-Montauban.

En arrivant sur la frontière, le général de La Moricière avait appris que les corps marocains faisaient beaucoup de démonstrations à distance de la deïra, mais qu'ils n'osaient évidemment pas l'attaquer. D'autre part, on sut qu'Abd-el-Kader, dans le temps qu'il écrivait au duc d'Aumale, avait député vers les fils de l'empereur deux aghas de ses réguliers pour leur offrir quatre chevaux de soumission, mais que les princes avaient refusé de les recevoir, et qu'Abd-er-Rahmane, avisé par eux de cette démarche, leur avait fait dire qu'il ne voulait rien entendre, à moins que le porteur de paroles ne fût Bou-Hamedi. Sur cette ouverture, Bou-Hamedi, muni d'un sauf-conduit, prit, non sans quelque préoccupation, le chemin de Fez. Il avait raison d'être inquiet, car, dès son arrivée, il fut traité bien moins en négociateur qu'en otage. Il lui fut signifié qu'Abd-el-Kader aurait tout d'abord à restituer les 500 ou 600 chevaux qu'il avait pris dans le camp du kaïd El-Ahmar, à payer une *dia* ou compensation pour les meurtres que ses gens avaient commis,

puis, en fin de compte, à licencier sa deïra et à se rendre lui-même à Fez. En même temps, l'empereur fit porter à ses fils l'ordre formel de prendre l'offensive, si « le révolté » ne se soumettait pas, et d'insurger contre lui toutes les tribus de la frontière.

On apprit, le 8 décembre, que tous ces ordres étaient en cours d'exécution. La rive gauche de la Moulouïa était investie par les deux fils de l'empereur, par le kaïd d'Oudjda, par le kaïd du Rif, et par Bou-Ziane-ech-Chaoui avec la cavalerie des Halaf. On estimait l'ensemble de leurs forces à 40,000 hommes. Les Beni-Snassen eux-mêmes s'étaient décidés à prendre parti pour Abd-er-Rahmane contre le rebelle, qu'il n'était plus permis de désigner que par le nom réduit de *Kader*. L'empereur, en le frappant d'une sorte de dégradation religieuse, lui avait enlevé les titres de *Sidi*, de *Hadj*, et même la particule *Abd*. Pour les musulmans fanatiques, si nombreux dans le Maroc, cette dégradation était chose grave.

Aux forces rassemblées contre lui, Abd-el-Kader ne pouvait guère opposer que 2,000 ou 3,000 combattans, mais c'étaient des guerriers dont il était sûr. Il chercha sur la basse Moulouïa un bonne position défensive, et vint s'établir dans un lieu nommé Gherma, sa gauche appuyée à la rivière, sa droite aux montagnes. Averti par une dernière sommation d'Abd-er-Rahmane et par une lettre de Bou-Hamedi qu'il n'y avait plus d'accommodement possible, il prit la résolution d'attaquer ses adversaires. S'il parvenait à s'emparer de l'un des fils de l'empereur, ne serait-ce pas à lui dès lors de dicter ses conditions? Après avoir entendu le rapport d'un de ses aghas qui avait reconnu la disposition des camps marocains, particulièrement de celui que commandait le second fils d'Abd-er-Rahmane, il fit jurer à tous ses réguliers de ne pas tirer un coup de fusil avant d'être arrivés à la tente du prince.

Le 10 décembre, il mit en mouvement ses fantassins; le lendemain, il les suivit avec les cavaliers. Son projet était de surprendre l'ennemi par une attaque nocturne, et, pour l'épouvanter davantage, il fit enduire de goudron et charger de fascines également goudronnées quatre pauvres chameaux, qui devaient être lâchés tout flambans à travers les tentes. Malheureusement pour lui, le secret fut livré aux Marocains, qui se tinrent sur leurs gardes. Mouley-Ahmed donna l'ordre à ses troupes d'évacuer les tentes, en les laissant dressées, et de se ranger en arrière. Tentée à deux heures du matin, la surprise échoua donc; mais l'émir, qui voulait prendre à tout prix sa revanche, se jeta sans tarder sur le deuxième camp, — il y en avait quatre, — et s'en empara. Cependant le jour naissant lui montra toutes les hauteurs voisines occupées par l'ennemi, et il lui fallut combattre énergiquement pour n'être pas coupé de la deïra, sur laquelle il fut contraint de se re-

tirer en définitive. S'il avait tué beaucoup de Marocains, ses propres pertes, par comparaison, étaient bien plus sensibles. L'ennemi se rapprochait, resserrant le cercle. De son camp, La Moricière avait expédié au kaïd d'Oudjda trente mulets chargés de cartouches; de Nemours, pareil envoi avait été fait au kaïd du Rif. Telle était, vers le 15 décembre, la situation de l'émir.

Que faire? Déjà la défection se mettait parmi les siens. Ses frères mêmes, Si-Moustafa et Si-Saïd, allèrent d'abord camper avec une vingtaine de tentes chez les Beni-Snassen, puis le premier envoya demander l'*aman* au général de La Moricière; le 21 décembre, il se présenta au camp français. Ce même jour, l'émir, acculé à la mer, fit passer sur la rive droite de la Moulouïa, par un gué voisin de l'embouchure, la deïra fugitive; mais, pour couvrir le passage, il fut obligé de sacrifier la moitié de son infanterie et ses cavaliers les plus braves. Superbe de vaillance, dans une situation désespérée, donnant l'exemple à tous, il eut, dans ce combat suprême, son burnous criblé de balles et trois chevaux tués sous lui. Désormais à l'abri des Marocains, la deïra campait sur la terre algérienne. Après avoir donné aux siens le conseil de se rendre aux Français, Abd-el-Kader, suivi d'un petit nombre de cavaliers fidèles, s'éloigna vers le sud; lui seul ne désespérait pas encore; rien n'était tout à fait perdu, s'il parvenait à gagner le désert.

IV.

D'après les instructions précises du duc d'Aumale, la frontière était strictement gardée. De nombreux postes de correspondance étaient échelonnés à très petite distance les uns des autres, de sorte que les moindres incidens étaient portés sans retard à la connaissance de La Moricière. Le soir venu, il fit partir secrètement deux détachemens de spahis revêtus de burnous blancs; le premier, commandé par le lieutenant Mohammed-bou-Khouïa, alla occuper le col de Kerbous, le seul point par où l'émir pût espérer de trouver passage; l'autre, commandé par le lieutenant Ibrahim, se tint en arrière, à mi-chemin du col au camp français.

A deux heures du matin, La Moricière se mit en marche avec la plus grande partie des troupes. La nuit était sombre; il pleuvait à torrens. A mi-chemin, le général rencontra les députés de la deïra qui venaient faire soumission; en même temps, on entendit quelques coups de feu. Deux spahis arrivaient au galop : Abd-el-Kader avait essayé de forcer le col; quelques minutes après, ce fut le lieutenant Bou-Khouïa, suivi de deux cavaliers de l'émir. Abd-el-Kader faisait demander au général l'*aman* pour lui-même et pour son escorte; en manière de lettre de créance, ses envoyés appor-

taient l'empreinte de son cachet sur un morceau de papier mouillé par la pluie. La Moricière les renvoya aussitôt avec la promesse d'*aman* et, comme gage de sa parole, il fit porter par Bou-Khouïa son propre sabre à l'émir.

Au point du jour, il s'arrêta près du col de Kerbous, puis il fit partir le colonel Montauban, à la tête de six escadrons, pour aller chercher la deïra, autour de laquelle rôdaient les Kabyles du voisinage, et la conduire au puits de Sidi-bou-Djenane, où le colonel de Mac-Mahon allait s'établir avec les zouaves et un bataillon du 9e de ligne. Après une halte de quelques heures, la colonne se replia sur le camp. La Moricière y trouva tous les chefs des réguliers qui avaient survécu au désastre du 21 décembre. Ils le supplièrent d'accorder deux jours de repos à la deïra, encombrée de blessés, de vieillards, de femmes et d'enfans qui succombaient à la fatigue. Le général y consentit, et fit porter au colonel de Mac-Mahon l'ordre de prendre son bivouac, non plus à Sidi-bou-Djenane, mais aux environs du campement arabe. On sut alors que la deïra comprenait encore près de 600 tentes, avec une population de 5,000 à 6,000 âmes.

Dans la journée, le lieutenant Bou-Khouïa rejoignit le camp; il rapportait au général son sabre, et il lui remit une lettre d'Abd-el-Kader : « Louange au Dieu unique. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed et sur ses compagnons! Du prince des croyans, le guerrier saint, El-Sid-el-Hadj-Abd-el-Kader, — que Dieu l'assiste et le protège! — au général de La Moricière, chef des troupes françaises de la province d'Oran. Que Dieu rende prospères nos affaires et les vôtres! que le salut soit sur quiconque reconnaît la vraie voie! J'ai reçu le cachet et le sabre que tu m'as fait remettre comme signe que tu avais reçu le blanc-seing que je t'avais envoyé; l'obscurité de la nuit m'avait empêché de t'écrire. Cette réponse de ta part m'a causé de la joie et du contentement. Cependant je désire que tu m'envoies une parole française qui ne puisse être ni diminuée ni changée, et qui me garantira que vous me ferez transporter, soit à Alexandrie, soit à Akka (Saint-Jean-d'Acre), mais pas autre part. Veuille m'écrire à ce sujet d'une manière positive. Lors de notre entrevue, nous nous communiquerons beaucoup de choses. Je connais ta manière d'agir, et je désire que tu aies seul le mérite du résultat. Je te recommande de maintenir où elles sont les tribus qui se sont séparées hier soir chez les Msirda. Je pensais qu'elles me suivraient et, lorsque j'ai regardé derrière moi, il n'y avait plus personne. Il y a dans ces tribus des affaires d'intérêt qui concernent moi et les miens, par exemple des esclaves, des chameaux, des mulets, des effets et des chevaux. Je désire donc terminer ces affaires par la vente de ces

choses ; alors ceux qui voudront venir avec moi dans l'est seront libres de le faire. Je te prie également de t'intéresser à la mise en liberté de mon frère El-Sidi-Mohammed-bou-Hamedi, le plus tôt possible, afin qu'il puisse m'accompagner. »

La Moricière crut pouvoir souscrire, sous sa responsabilité, aux conditions demandées par l'émir. Voici sa réponse : « Louanges au Dieu suprême. De la part du général de La Moricière à Sidi-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahi-ed-Dine, — que le salut soit avec toi! — J'ai reçu ta lettre et je l'ai comprise. J'ai l'ordre du fils de notre roi, — que Dieu le protège ! — de t'accorder l'*aman* que tu m'as demandé et de te donner le passage de Djemma-Ghazaouat à Alexandrie ou à Akka; on ne te conduira pas autre part. Viens comme il te conviendra, soit de jour, soit de nuit. Ne doute pas de cette parole; elle est positive. Notre souverain sera généreux envers toi et les tiens. Quant aux tribus qui t'ont quitté et qui sont chez les Msirda, je me rendrai demain au milieu d'elles. Les esclaves, chameaux, chevaux, mulets et effets qui t'appartiennent et ont été emmenés par elles, tu peux être tranquille à leur égard ; tout ce qui t'appartient te sera rendu, et la part qui te revient sur les choses qui sont en commun te sera remise. Il en sera de même pour ceux qui sont avec toi. Je suis certain que tu pourras emmener dans l'est par mes soins ceux qui voudront te suivre. Pour ce que tu me dis relativement à Bou-Hamedi, aussitôt que tu seras arrivé, je ferai partir un bateau pour Tanger, et j'écrirai au consul de France de réclamer Bou-Hamedi à Mouley-Abd-er-Rahmane. Je pense qu'il sera mis en liberté et, s'il le veut, il pourra aussi te suivre dans l'est. On m'a dit que ta famille était chez les Msirda; je ferai en sorte qu'il ne soit rien enlevé de ce qui lui appartient. Quant à ce dont tu auras besoin, au moment de ton arrivée, pour toi et pour ceux qui t'accompagnent, tu sais ce que nous avons fait pour ton frère et pour les siens. Tu peux voir par là ce que nous ferons pour toi. Tu peux être certain que tu seras traité comme il convient à ton rang. »

Le lendemain, 23 décembre, à neuf heures du matin, La Moricière, avec 200 chevaux, se dirigeait vers la deïra quand il apprit, par une dépêche du colonel Montauban, qu'Abd-el-Kader venait d'arriver à lui, devant le marabout de Sidi-Brahim. Sidi-Brahim ! Quel souvenir! Quel contraste entre la journée du 23 décembre 1847 et la journée du 23 septembre 1845! Ce fut sur le théâtre même de son plus complet triomphe que l'émir fit sa soumission au général de La Moricière, « le seul, disait-il, entre les mains duquel il avait pu se résoudre à consommer le sacrifice suprême de son abdication. » Une heure après, il entrait à Nemours.

V

Le 18 décembre, le duc d'Aumale était parti d'Alger pour Nemours, l'ancien Djemma-Ghazaouat. La mer était détestable, le vent soufflait en tempête. Il fallut relâcher d'abord à Mers-el-Kebir, puis demeurer trente-six heures au mouillage de Rachgoune, à l'embouchure de la Tafna; bref, ce fut seulement le 23 au matin que le prince put atterrir à grand'peine dans la crique étroite qui sert de port à Nemours. En relâchant à Mers-el-Kebir, il avait pris à son bord le général Cavaignac, qui devait faire, dans le commandement de la province d'Oran, l'intérim de La Moricière, appelé en France pour l'ouverture prochaine de la session législative. En même temps qu'eux arrivait sur la plage un groupe d'hommes hâves, décharnés, en haillons, blessés la plupart, mais fiers d'attitude, superbes, magnifiques; c'étaient des réguliers d'Abd-el-Kader, et ce fut ainsi que le duc d'Aumale apprit le désastre héroïque, mais décisif, de leur chef et de sa petite armée. La Moricière, venant de Sidi-Brahim, ne tarda pas à lui donner le détail de la catastrophe.

Quand, après quelques instans de réflexion, le prince eut déclaré à La Moricière qu'il ratifiait pour son compte la promesse faite par lui à l'émir et qu'il en acceptait la responsabilité, La Moricière lui fit son remercîment avec effusion, avec émotion même. Cavaignac écoutait, d'abord silencieux; puis il dit lentement: « Vous serez attaqués, très vivement attaqués, soyez-en sûrs, vous surtout, prince. Plus le succès est grand, plus on s'efforcera de l'amoindrir et même de le retourner contre vous. — Eh bien! répliqua en riant le duc d'Aumale, le général de La Moricière est député de la gauche, et vous n'êtes pas, je crois, sans avoir encore quelques amis dans le parti républicain : à vous deux de parer. »

Le soir, dans la baraque du commandant de place, La Moricière amena l'émir; la chambre, très petite, était à peine éclairée par une lampe fumeuse; le duc d'Aumale n'avait auprès de lui qu'un de ses officiers et l'interprète principal, M. Rousseau. Après avoir donné les marques de respect consacrées par l'usage arabe, Abd-el-Kader dit au prince : « Tu devais depuis longtemps désirer ce qui arrive aujourd'hui; l'événement s'est accompli à l'heure que Dieu avait marquée. » Il y eut ensuite un assez long silence; puis le duc d'Aumale prit la parole : « Le général m'a fait part de ce qui s'est passé entre toi et lui; il t'a assuré que tu ne serais pas retenu en captivité et que tu serais conduit à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie. Je confirme cet engagement et j'approuve tout ce que le général t'a dit. Il sera ainsi fait, s'il plaît à Dieu; mais il faut l'approba-

tion du roi et de ses ministres, qui seuls peuvent décider sur l'exécution de ce qui est convenu entre nous trois. Quant à moi, je ne puis que rendre compte de ce qui s'est passé et t'envoyer en France pour y attendre les ordres du roi. » L'émir baissa la tête, réfléchit un moment et répondit : « Que la volonté de Dieu soit faite! Je me confie à toi. » Puis, faisant un retour sur le passé, il parla de la prise de la Smala, et demanda au prince quelques éclaircissemens sur les incidens de cette journée fameuse. Le prince lui ayant adressé quelques questions à son tour, notamment au sujet d'une fusillade nocturne dirigée sur le campement français au retour de Taguine : « J'étais là en personne, répondit Abd-el-Kader ; je t'ai guetté, tâté pendant vingt-quatre heures, » et, sans basse flatterie, il lui fit compliment de son activité comme de sa vigilance ; après quoi, comme il était harassé de fatigue, il demanda la permission de se retirer ; avant de sortir, il sollicita la grâce de n'être débarqué nulle part sur la terre algérienne. Le duc d'Aumale y consentit, mais il dit à l'émir qu'il devait se représenter le lendemain matin devant lui, et lui amener le cheval de *gâda* comme témoignage de sa soumission entière au roi et à la France. Abd-el-Kader feignit d'être un peu surpris d'abord ; puis, après avoir échangé un regard avec La Moricière, il répondit : « Je t'amènerai demain ma bonne jument ; — et avec un triste sourire : — c'est la dernière qui me reste. »

La cérémonie eut lieu le lendemain, dans le petit jardin du commandant de place, entre le rocher et la mer. Abd-el-Kader vint seul, à pied, vêtu comme un simple Hachem, jambes nues, babouches jaunes, haïk tout uni, burnous brun ; deux serviteurs conduisaient le cheval. La Moricière, Cavaignac, un nombreux état-major, une foule d'indigènes assistaient à la scène, qui, presque sans paroles, fut grande et dramatique. Plusieurs des chefs arabes, rattachés à la cause française, ne cachaient pas leur émotion profonde.

Le 24 décembre, dans l'après-midi, le duc d'Aumale, La Moricière et l'émir s'embarquèrent sur le *Solon*. « A son arrivée à Mers-el-Kebir, au milieu de la nuit, a dit le général de Martimprey dans ses mémoires, La Moricière m'envoya l'ordre de me rendre de grand matin auprès de lui. Lorsque j'arrivai à bord, le général me sauta au cou, et nous nous tînmes embrassés quelques instans ; puis il me conduisit auprès de l'émir et me mit à sa disposition. Abd-el-Kader me demanda de faire venir un médecin pour panser un léger coup de feu qu'il avait reçu à la jambe, s'informa de mon nom, du temps que j'avais passé en Afrique. Je lui dis que j'y étais depuis 1835, que j'avais débuté par l'expédition de Mascara, après la Macta ; que j'étais avec le général Bugeaud, à leur entrevue du Fid-el-Atach, pour la paix de la Tafna. Le souvenir de cette jour-

née, où sa puissance s'était élevée jusqu'à le faire traiter d'égal à égal avec le représentant de la France, touchait une plaie saignante : Abd-el-Kader inclina la tête et se tut. Il passa la matinée à écrire et à dicter des lettres à Moustafa-ben-Tami. Vers huit heures, je conduisis l'émir à bord de la frégate l'*Asmodée*, qui allait le porter à Toulon. J'y vis amener sa mère, sa femme, toutes deux voilées, son fils, enfant d'un aspect maladif, et plusieurs de ses officiers, tous blessés. A dix heures, le navire faisait route pour la France. » Le lieutenant-colonel de Beaufort, aide-de-camp du duc d'Aumale, était à bord. Les adieux d'Abd-el-Kader au prince avaient été simples et dignes; il n'avait laissé échapper ni une plainte ni une parole de regret; il s'était borné à recommander ses serviteurs à la générosité française, et il avait fini par l'assurance que désormais il ne songerait plus qu'au repos.

VI.

Le 24 décembre, le duc d'Aumale adressait à M. Guizot, président du conseil et ministre des affaires étrangères, la dépêche suivante : « Abd-el-Kader et sa famille partent avec moi pour Oran, d'où ils seront expédiés à Marseille ; ils y attendront les ordres du gouvernement, qui, j'espère, ne les y retarderont pas longtemps. Le général de La Moricière a promis à l'émir qu'il serait envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Sans cette condition, il était fort possible qu'un homme seul, résolu, entouré d'une poignée de cavaliers fidèles, parvînt à nous échapper et à gagner les tribus qui lui sont encore dévouées dans le sud, où il nous eût suscité de grands embarras. Je ne pense pas qu'il soit possible de manquer à la parole donnée par cet officier-général, et qui ne me paraît pas d'ailleurs avoir d'inconvénient. Si l'émir désignait d'autre point qu'Alexandrie ou Saint-Jean-d'Acre, nous serions parfaitement libres à son égard. »

Cette dépêche parvint à Paris le 1er janvier 1848. Le même jour, le ministre de la guerre écrivait au duc d'Aumale : « Vous avez ratifié les promesses faites par le général de La Moricière, et la volonté du roi est qu'elles soient exécutées. Le cabinet s'occupe des mesures propres à prévenir les embarras éventuels qui pourraient naître, dans l'avenir, du caractère aventureux et perfide de l'émir. » Le 17 janvier, M. Guizot s'exprimait ainsi devant la chambre des pairs : « J'ai la confiance que le gouvernement du roi trouvera moyen d'acquitter loyalement les promesses qui ont été faites et de s'assurer en même temps de tout ce qui importe à la sécurité de la France en Algérie. » Le 5 février, il disait plus explicitement, devant la chambre des députés : « Monseigneur le duc d'Aumale a

promis à Abd-el-Kader qu'il serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre ; ce sont là les termes de la promesse, rien de plus, rien de moins. J'exclus à l'instant Saint-Jean-d'Acre. Saint-Jean-d'Acre est dans les mains de la Porte : la Porte n'a pas reconnu notre occupation, notre possession de l'Algérie ; il est impossible que nous mettions Abd-el-Kader entre les mains de la puissance qui ne reconnaît pas notre possession de l'Algérie et qui pourrait à l'instant même s'en servir contre notre possession. Je n'exclus point Alexandrie. Nous pouvons avoir à Alexandrie des garanties que nous ne pouvons pas avoir à Saint-Jean-d'Acre. Une négociation est ouverte et des mesures sont prises pour obtenir du pacha d'Égypte, d'abord qu'il reçoive Abd-el-Kader à Alexandrie, ensuite que, quand il l'aura reçu à Alexandrie, il nous donne les garanties, les conditions de surveillance que j'établirai d'une telle façon qu'il y ait une véritable sûreté pour nous en remplissant les conditions de l'engagement pris. Voilà la conduite que se propose de tenir et que tient déjà le gouvernement du roi. Elle répond, je crois, au double but que nous avons à atteindre : nous montrer loyaux quant à l'engagement pris, et nous ménager, pour la sûreté de l'état, toutes les précautions qui sont de notre devoir. »

L'*Asmodée*, qui portait Abd-el-Kader, s'était dirigé, non sur Marseille, mais sur Toulon. Par un malentendu regrettable, du fait de l'autorité maritime, l'émir, au lieu d'être gardé simplement au lazaret, où il avait été conduit d'abord, fut interné au fort Lamalgue. Le colonel Daumas, envoyé de Paris, l'y trouva dans une disposition d'esprit revêche, presque révoltée. Après avoir annoncé à l'émir que le gouvernement prenait ses mesures pour le faire mener à Alexandrie, le colonel, qui avait résidé auprès de lui, dix années auparavant, à Mascara, crut pouvoir lui donner un conseil d'ami : » Tu seras là, lui dit-il, sous la dépendance d'un consul et d'un pacha ; tu serais bien plus libre en France. Pourquoi ne demandes-tu pas à y rester? » Là-dessus Abd-el Kader se récria : « Je ne veux ni rester en France, ni rester à Alexandrie, je veux aller à La Mecque. » Et il écrivit au duc d'Aumale : « Les paroles de Daumas m'ont jeté dans l'étonnement, et je me suis écrié : — loin de moi tout blasphème ! — Je me suis livré au seigneur duc d'Aumale ; je me suis réfugié auprès de lui ; je ne lui ai demandé protection ni pour rester en France, ni pour rester à Alexandrie. Je lui ai demandé de vouloir bien me faire conduire à Alexandrie, pour gagner de là La Mecque, où je désire demeurer jusqu'à la mort. »

C'était, pour employer une expression modérée, absolument inexact. Ni La Moricière, ni le duc d'Aumale n'étaient assez ignorans de la situation du monde musulman pour laisser espérer à l'émir

qu'il serait conduit ou libre de se retirer aux lieux-saints. Jamais le nom de La Mecque n'avait été prononcé dans ses entretiens, soit avec le général, soit avec le prince. Assertion erronée, insinuation ou prétention, il y avait dans l'attitude nouvelle d'Abd-el-Kader un fait qui donnait à réfléchir et dont la gravité a pu servir de justification, tout au moins de prétexte, à des délais prolongés dont le gouvernement de Juillet, renversé deux mois après la reddition de l'émir, ne saurait être, en tout cas, responsable. A ceux qui reprocheraient encore à ce gouvernement de n'avoir pas dégagé la parole de La Moricière, il suffirait de répondre que, devenu ministre de la guerre six mois plus tard, La Moricière ne se crut pas en état de la dégager lui-même. La sûreté de l'Algérie ne permettait pas qu'Abd-el-Kader fût rendu sitôt à la liberté. Ce qui est devenu possible en 1852 ne l'était pas en 1848.

Personne n'aurait dû mieux le comprendre que le général Changarnier ; il ne l'a pas compris cependant, si l'on s'en rapporte au récit qu'il a donné dans ses mémoires d'une visite faite par lui, le 14 mars 1848, au prisonnier du fort Lamalgue. « Après l'avoir fait prévenir, dit le général, je fus introduit par le capitaine d'artillerie Boissonnet, attaché naguère à l'état-major du duc d'Aumale, qui l'avait placé, en qualité d'interprète, auprès de l'émir, dont il est devenu l'admirateur et l'ami. A notre entrée dans la chambre où Abd-el-Kader m'attendait en feuilletant un des cinq ou si gros volumes dont il était entouré, il se leva, dirigea sur moi ses yeux étincelant d'une ardente curiosité, exempte, comme la mienne, de malveillance. Après m'avoir enveloppé tout entier de son regard, pendant une minute, dont je profitai pour saisir l'ensemble de sa belle tête et de sa taille moyenne, élégante et souple, que la captivité n'avait pas encore épaissie, il m'offrit, d'un geste gracieux, sa place habituelle sur un tapis. Je préférai m'asseoir devant lui dans un fauteuil que le capitaine Boissonnet avait fait apporter. Quand celui-ci se fut accroupi entre nous, prêt à traduire nos paroles avec l'exactitude scrupuleuse d'un homme consciencieux, très intelligent, et parlant les deux langues avec une égale facilité, Abd-el-Kader abaissa ses paupières ornées de longs cils et sembla se recueillir dans sa prudence arabe. Il ne tarda pas à entamer le récit des circonstances qui, « sans combat, sans nécessité absolue, l'avaient mis entre nos mains, parce qu'il avait cru à notre loyauté. » Clair dans l'exposé des faits, invincible dans ses raisonnemens, simple et digne dans l'expression de sa douleur amère, mais contenue, il n'employa pas un seul mot violent à l'égard du prince « tombé à son tour dans le malheur, » ni du général (La Moricière), dont il croyait avoir surtout à se plaindre. Dans l'entraînement de notre conversation, il n'hésita pas à parler du massacre

des prisonniers, malheureux débris de la colonne Montagnac. Rappelant ses fréquentes absences, son impuissance à contenir l'exaspération des tribus marocaines, dont l'hospitalité n'était pas généreuse ni même sûre pour lui, il repoussa énergiquement la responsabilité de cet horrible épisode. Dans notre long entretien, le barbare eut constamment l'avantage de l'éloquence sur le civilisé d'Europe, bien embarrassé d'excuser une conduite qui humiliait son patriotisme, et de donner des espérances dont la réalisation ne dépendait pas de lui. »

Abd-el-Kader, de sa personne, va disparaître des récits qui vont suivre; mais son souvenir, comme celui du maréchal Bugeaud, s'y retrouvera toujours. Tous deux ont marqué profondément leur empreinte dans l'histoire. Européen, Abd-el-Kader aurait été un très grand homme; Arabe, ses quinze années de gouvernement et de guerre en Algérie l'ont placé hors de pair dans le monde de l'islam.

VII.

Le 2 janvier 1848, le duc d'Aumale écrivait d'Alger au maréchal Bugeaud : « Les événemens du Maroc et la vie politique d'Abd-el-Kader ont eu le dénoûment que vous prévoyiez et que je n'osais espérer. Lorsque ce grand fait s'est accompli, votre nom a été dans tous les cœurs. Chacun s'est rappelé avec reconnaissance que c'est vous qui aviez mis fin à la lutte, que c'est l'excellente direction que vous aviez donnée à la guerre et à toutes les affaires de l'Algérie qui a amené la ruine morale et matérielle d'Abd-el-Kader. Qu'il soit permis à un de vos anciens et modestes lieutenans de vous offrir, à l'occasion du renouvellement de l'année, ses vœux personnels et ceux de toute l'armée, que vous avez si brillamment commandée pendant sept ans. »

Cet hommage délicat que lui rendait son jeune successeur alla droit au cœur du vieux maréchal. Il y fut particulièrement sensible. « J'étais certain d'avance, répondit-il au prince, que vous pensiez ce que vous m'écriviez sur la chute d'Abd-el-Kader. Vous avez l'esprit trop juste pour ne pas apprécier les véritables causes de cet événement, et l'âme trop élevée pour ne pas rendre justice à chacun. Comme tous les hommes capables de faire les grandes choses, vous ne voulez que votre juste part de gloire, et, au besoin, vous en céderiez un peu aux autres. Dans cette circonstance, mon prince, vous m'avez beaucoup honoré, mais vous vous êtes honoré bien davantage. Si votre lettre pouvait être publiée, elle doublerait l'estime, déjà si grande, que vous portent le pays et l'armée. »

La reddition d'Abd-el-Kader avait frappé de stupeur les Arabes;

de la frontière du Maroc à la frontière de Tunis, de la zone maritime au plus profond du désert, la nouvelle s'était propagée avec la soudaineté de la foudre. Heureux de sa fortune présente, le jeune gouverneur-général, d'accord avec Changarnier et Bedeau, s'occupait de préparer les succès de l'avenir. C'était ce massif de la grande Kabylie, trois fois abordé par le maréchal Bugeaud, plus profondément entamé l'année précédente, mais encore insoumis et même inconnu sur un large espace, qui captivait ses regards et provoquait son ambition légitime. Il eût été bien que ce fût au fils du roi, sous qui l'Algérie avait été presque totalement conquise, que la France dût l'achèvement de ce grand ouvrage, le complément définitif de la conquête. Dans les premiers jours du mois de mai 1848, les divisions d'Alger et de Constantine devaient se rencontrer dans la vallée de l'Oued-Sahel, après avoir obtenu de gré ou de force, l'une à l'ouest, l'autre à l'est, la soumission certaine et durable des représentans les plus belliqueux d'une des races les plus belliqueuses du monde. Le duc d'Aumale pensait qu'il était urgent de faire cette expédition sans retard, avant qu'il ne survînt quelqu'un de ces événemens imprévus qui bouleversent et détruisent les combinaisons les plus habilement faites.

Le 10 février, le duc et la duchesse d'Aumale étaient venus recevoir, au débarcadère d'Alger, le prince et la princesse de Joinville. Ces royaux visiteurs en avaient attiré d'autres ; la saison d'hiver, toujours brillante, était plus animée que jamais, et les divertissemens de toute sorte se succédaient dans la ville en fête. On touchait à la fin du mois : le courrier de France était en retard. Le 27 février, à six heures du soir, une frégate à vapeur entra dans le port. Pendant que le contre-amiral Dubourdieu, commandant de la marine, se rendait en hâte auprès du gouverneur-général, au palais de Mustapha supérieur, son aide-de-camp entrait chez le général Changarnier et lui faisait lire des dépêches télégraphiques où il était parlé du mouvement insurrectionnel de Paris, de l'abdication du roi Louis-Philippe et de la régence de la duchesse d'Orléans. Le surlendemain, les apports du courrier furent infiniment plus graves : à la place du gouvernement monarchique, un gouvernement républicain s'était installé sur ses ruines.

Le 2 mars, au moment où le capitaine de frégate Touchard, aide-de-camp du prince de Joinville, venait d'apporter les premières nouvelles de la famille royale, le duc d'Aumale apprit par *le Moniteur* que, proscrit avec toute sa race, il était remplacé par le général Cavaignac. Dans cette crise terrible où il était naturel et légitime que ses préoccupations fussent pour les siens, ce fut à la France qu'il songea d'abord. Il écrivit au ministre de la guerre, quel qu'il pût être, de ce gouvernement quel qu'il fût, afin de lui rendre

compte de la belle conquête et de la belle armée dont la révolution le séparait brusquement.

Voici cette lettre, testament militaire du gouverneur-général de l'Algérie : « Monsieur le ministre, fidèle jusqu'au dernier moment à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu y croire ma présence utile au service du pays. J'apprends à l'instant, par *le Moniteur*, le nom de mon successeur. Soumis à la volonté nationale, je remets le commandement à M. le général Changarnier jusqu'à l'arrivée à Alger de M. le général Cavaignac. Demain, j'aurai quitté la terre française.

« J'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur les besoins de la défense des côtes et du service des subsistances. Je ne puis que renouveler mes instances à cet égard. L'armement des batteries, dont j'avais fait entreprendre la construction il y a deux mois, est commencé. L'artillerie de la milice s'exerce à la manœuvre et au tir du canon. J'ai donné à M. l'intendant de l'armée des ordres pour hâter et augmenter partout les achats de grains et de viande sur pied.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que, prévoyant depuis un mois le cas où la France pourrait avoir besoin d'une partie de son armée d'Afrique pour la porter sur un point quelconque de l'Italie, j'avais prescrit aux deux commandans des divisions d'Alger et d'Oran de prendre, sous des prétextes divers et sans éveiller l'attention, des dispositions telles qu'une force effective de 15,000 baïonnettes, prises dans les plus vieilles troupes de l'armée, pût être embarquée, quatre jours après l'ordre donné, dans les ports d'Alger, d'Arzeu et d'Oran. Ces dispositions sont effectuées aujourd'hui.

« La France peut compter sur son armée d'Afrique. Elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries; elles sauront partout donner l'exemple de toutes les vertus militaires et du plus pur dévoûment au pays. J'avais espéré partager leurs dangers et combattre avec elles pour la patrie... Cet honneur m'est enlevé; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour la gloire et le bonheur de la France! »

Puis, avec la même élévation de sentimens, presque dans les mêmes termes, il dicta ses adieux aux troupes et aux colons. A l'armée, il disait : « M. le général Changarnier remplira par intérim les fonctions de gouverneur-général jusqu'à l'arrivée, à Alger, de M. le général Cavaignac, nommé gouverneur-général de l'Algérie. En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être s'ouvrir à sa valeur; elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

« Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie !.. Cet honneur m'est refusé ; mais, du fond de mon exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale ; il triomphera de vos succès ; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France. »

Il disait aux colons : « Habitans de l'Algérie, fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai cru ma présence utile au pays. Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur-général de l'Algérie. Jusqu'à son arrivée à Alger, les fonctions de gouverneur-général par intérim seront remplies par M. le général Changarnier. Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne ; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu pouvoir servir plus longtemps. »

Le 3 mars, dès les premières heures du jour, une foule anxieuse, agitée, se pressait sur la place du Gouvernement, dans la rue de la Marine, à l'embarcadère. Français, Européens, Maures, Juifs, Arabes, soldats, marchands, ouvriers, matelots, tous attendaient, sous un ciel sombre, sous une pluie froide, le départ des nobles exilés. A dix heures, on les vit apparaître au seuil du palais, le duc d'Aumale d'abord, le prince de Joinville donnant le bras à la duchesse d'Aumale, la princesse de Joinville conduite par le général Changarnier. Une rumeur sympathique les accueillit et les accompagna jusqu'au port, tandis que l'artillerie de terre et de mer les saluait pour la dernière fois de la salve royale. « La France, écrivait quelques jours après le lieutenant-colonel Durrieu, la France, en condamnant ces deux jeunes gens à l'exil, repousse de son sein deux admirables Français. Je n'oublierai jamais le trajet de ces deux familles princières se rendant à pied, dans la boue, du palais du Gouvernement à la Marine, sans autre escorte que celle de leurs amis accourus pour saluer une dernière fois ces beaux jeunes gens qu'ils estimaient et aimaient tant. Cette marche a été un vrai triomphe. »

Une demi-heure après, à bord du *Solon*, ils s'éloignaient dans la direction de Gibraltar. Ils s'éloignaient de cette terre algérienne, dont ils avaient, pour leur part, accru le domaine de la patrie française. La haine révolutionnaire bannissait leur personne ; elle était impuissante à bannir leur mémoire. Les noms glorieux de la Smala, de Tanger, de Mogador, sont de ceux qui ne peuvent pas être effacés des annales de la France, même ingrate.

CAMILLE ROUSSET.

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

II[1].

CARACTÈRES PARTICULIERS DE L'ÉTAT MODERNE. — SES FAIBLESSES. — SON CHAMP NATUREL D'ACTION. — SA MISSION DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE, DE LÉGISLATION ET DE CONSERVATION GÉNÉRALES.

Un appareil de coercition, soumettant tous les citoyens à la double contrainte de la loi qui règle certains actes de leur vie et de l'impôt qui prélève une forte partie de leurs ressources; une machine, nécessairement compliquée en proportion de l'extension et de la variété des tâches auxquelles on la destine, comprenant un nombre généralement croissant de rouages superposés ou enchevêtrés, ne pouvant agir, sous peine de se détraquer, qu'avec lenteur et uniformité, voilà ce qu'est essentiellement l'état, dès que la société a franchi les premières étapes de la barbarie. Nous avons reconnu que, par sa nature, cet organisme manque de l'un des plus beaux attributs qui soient échus à l'homme : l'esprit d'invention. Aussi l'état nous a-t il apparu dans l'histoire comme ayant surtout pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

objet la conservation de la société; plus tard lui est incombée la généralisation graduelle et prudente de quelques règles ou de quelques procédés que découvre l'initiative des particuliers ou des associations libres, et qui, pour que la nation en retire tout le profit qu'elle en peut attendre, ont besoin du concours non-seulement de la généralité des habitans, mais de l'universalité. Cette seconde tâche comporte une réserve importante : comme la société humaine ne se développe et ne progresse que par l'esprit d'invention, et que ce don manque absolument à l'état, qu'il appartient en monopole à l'individu seul et aux groupemens variés et infinis que forme librement l'individu, l'état doit veiller avec un souci attentif, ininterrompu, à circonscrire son action propre, de sorte que, sauf les cas d'évidente nécessité, il ne porte aucune atteinte à l'énergie individuelle et à la liberté des associations privées.

J'ai dit que dans ces études je ne me propose pas de parler de l'état en soi, abstraction difficilement saisissable, mais de l'état moderne. Je n'ai pas à rechercher ce qui convenait au temps de Lycurgue ou de Constantin, non plus qu'à m'occuper de la mission qui actuellement peut échoir à l'état chinois ou thibétain. Sans doute, le fond de l'homme étant toujours le même, et les règles qui déterminent son activité ayant, sauf des différences d'intensité, partout la même nature, on peut dire que la généralité des observations que suggère, quant à la sphère de son action, l'état moderne et occidental, pourraient, quoique à des degrés divers, s'appliquer à l'état ancien et à l'état asiatique. Il est bon de se circonscrire, toutefois, dans l'espace et dans le temps. L'état moderne et occidental offre des caractéristiques particulières qui le rendent tantôt plus qualifié et plus apte, tantôt moins apte et moins qualifié pour certaines tâches.

Que doit-on entendre par l'état moderne et occidental ? C'est l'état reposant principalement sur la délégation temporaire de l'autorité par ceux qui la doivent subir. C'est l'état électif et à personnel variable. Sans doute, dans tous les temps et à peu près dans tous les pays, l'élection a joué un certain rôle dans la constitution de l'état. Mais, pour l'état moderne et occidental, il ne s'agit plus d'un rôle accessoire, subordonné, d'un simple contrôle; le principe électif y a tout envahi et tout absorbé. Dans le vieux monde, la France et la Suisse, dans le Nouveau-Monde, tous les états, sauf le Brésil, sont ceux qui présentent, de la façon la plus accentuée, ces traits propres à l'état moderne et occidental. Les autres pays appartenant à notre groupe de civilisation, la Russie seule exceptée, se trouvent dans des conditions, sinon identiques, du moins assez analogues; il existe chez certains d'entre eux quelques contrepoids au régime électif; ce sont, toutefois, en Angleterre, en Belgique, en Hollande,

dans les états scandinaves, en Portugal, en Espagne, en Italie, au Brésil, en Autriche même, des contrepoids assez faibles et qui n'empêchent pas le principe électif d'avoir la direction générale de la politique dans ces états. L'Allemagne, ou plutôt la Prusse, est placée aujourd'hui dans des conditions différentes. Le principe électif y a été sérieusement contenu, plus encore par les événemens et par l'ascendant de certains hommes, exceptionnellement bien doués et exceptionnellement heureux, que par les constitutions. Celles-ci laissent la porte ouverte à des aspirations qui nécessairement se feront jour tôt ou tard et ne pourront manquer d'obtenir quelque satisfaction. Quels que soient les rouages gouvernementaux, l'opinion publique, chez tous les peuples chrétiens, obéit aujourd'hui aux mêmes impulsions générales : l'idée que la volonté du grand nombre fait la loi, que les forces gouvernementales doivent être employées autant que possible à soulager les classes laborieuses, un certain dédain de la tradition, une confiance naïve dans les changemens législatifs. Telle est l atmosphère sociale où se meuvent les peuples modernes occidentaux. Le plus vieux poète latin dont des lambeaux d'ouvrages nous soient restés, Ennius, pouvait écrire :

Moribus antiquis res stat Romana virisque.

Aujourd'hui, bien peu de gens se soucient des mœurs antiques; le préjugé général est contre elles. Un réformateur social, M. Le Play, pouvait prêcher aux peuples contemporains de restituer à la vieillesse l'influence prédominante dans la vie publique. Je ne sais si cela serait désirable, mais il n'y a guère d'apparence que cette doctrine convertisse les peuples. Il se rencontre, sans doute, dans la politique, quelques vieillards qui y tiennent une place éminente, naguère en France, à l'heure présente en Allemagne, Angleterre et en Italie : mais ce sont, d'ordinaire, des hommes au tempérament ardent et audacieux, qui, par une de ces fantaisies que se permet parfois le grand âge, se font les serviteurs des idées de la génération la plus récente et sont souvent à leur déclin plus amoureux des nouveautés qu'ils ne l'étaient dans leur jeunesse ou leur maturité. M. Gladstone en fournit la preuve, peut-être aussi M. Thiers. Les générations récentes ont, sur la direction générale de l'état moderne, une action décisive ; elles pèsent d'abord du poids de leurs suffrages : de vingt et un ans à vingt-cinq ans, il y a en France 1,400,000 électeurs, et, en défalquant ceux qui sont retenus dans les rangs de l'armée, il reste encore 1 million de jeunes hommes, presque des adolescens, citoyens tous actifs, dont bien peu s'abstiennent, qui forment le dixième du corps électoral inscrit, et le huitième environ du corps électoral pratiquant. Ces générations nouvelles pèsent

encore plus par leur influence : on sait que dans la famille moderne, ce n'est pas en général le père qui dirige l'enfant adulte, mais ce dernier qui dirige le père (1); si l'on tient compte, en outre, de ce que, dans tous les pays, les partis politiques en lutte ne sont séparés que par un nombre assez restreint de suffrages, on en peut conclure que la partie la plus jeune et la moins expérimentée de la nation se trouve, chez les peuples modernes, en possession réelle de la conduite des affaires.

Je n'examine pas ici si cet état de choses doit être considéré comme définitif. Il offre quelques avantages et beaucoup d'inconvéniens. Il est difficile de penser que cette organisation sera le régime où l'humanité fera son lit pour ne le plus changer. Outre que les peuples orientaux, dont certains, notamment les Chinois, semblent appelés à faire prochainement leur entrée sur la scène de la politique universelle, obéissent à une conception toute différente de la vie sociale, l'étude de l'histoire ne fait pas augurer très favorablement de l'organisation que nos pères ou nos grands-pères ont accueillie avec tant d'enthousiasme. Le passé paraît démontrer que les rois ou les aristocraties font les états et que, abandonnés à eux-mêmes, les peuples les défont. Je me garderai bien de faire des prévisions précises sur l'avenir. Mais il ne me semble pas invraisemblable que, après un temps fort long peut-être, des tâtonnemens pénibles et des secousses diverses, les nations aux territoires très peuplés, entourées de voisins dangereux, reviennent aux grandes monarchies administratives, comme celle de l'ancienne France, avec plus de contrôle et de contrepoids, ou plutôt comme la monarchie prussienne actuelle, ou encore comme l'empire romain dans ses beaux jours, qui durèrent bien deux siècles. Mais ce sont là des conjectures : voyons ce que l'état moderne, l'état, plus ou moins électif et à personnel instable, peut et doit faire pour la conservation des sociétés et pour la civilisation. Comparons les vastes ambitions qu'on lui souffle aux moyens dont il dispose et aux résultats qu'il peut atteindre.

I.

Des caractères généraux de l'état moderne découlent des conséquences graves. Il est absurde que la plupart des gens qui trai-

(1) Cette tendance n'est pas propre uniquement à la France et aux États-Unis d'Amérique : on la retrouve même en Russie; on peut s'en convaincre par le roman de Tourguénef, *Pères et Enfans;* l'auteur russe va jusqu'à représenter comme des vieillards, en admiration béate devant leurs enfans, des hommes de quarante à quarante-cinq ans appartenant à la classe élevée ou moyenne.

tent du rôle de l'état les passent sous silence. La première, c'est que l'état moderne, sortant, par des délégations à courte échéance, de la masse des citoyens, non-seulement n'est pas en principe plus intelligent qu'eux, surtout que les plus éclairés d'entre eux, mais qu'il est assujetti à tous les préjugés successifs qui dominent le genre humain et qui l'entraînent : il est la proie tour à tour de tous les engouemens. Bien plus, il est à chaque moment particulier en quelque sorte le résumé, l'accentuation, l'intensification du genre spécial d'engouement auquel était enclin le pays lors du plus récent renouvellement des pouvoirs publics, c'est-à-dire lors de la dernière élection des chambres. On n'a pas assez signalé ce caractère de l'état moderne : l'état moderne exprime pour quatre ans ou pour cinq ans la volonté, non pas de l'universalité de la nation, mais de la simple majorité, souvent d'une majorité purement apparente; bien plus, il exprime cette volonté telle qu'elle s'est manifestée dans une période d'excitation et de fièvre. Les élections ne sont pas précédées de jeûnes, de prières, de retraites; elles ne se font pas dans le silence et dans la méditation ; même alors elles seraient défectueuses, parce qu'il est conforme à la nature humaine que les élections soient toujours influencées par l'intrigue et par ce prestige dont jouissent les gens turbulens, les agités, les ambitieux, les politiciens professionnels auprès des âmes timides et molles qui forment, en définitive, la grande masse du corps électoral. Les élections se font dans le bruit, dans le vacarme, dans l'abrutissement. L'électeur moderne ressemble assez au pauvre diable que le sergent racoleur happait autrefois dans un carrefour, qu'il grisait de promesses et de vin, et auquel il faisait signer un engagement pour l'armée. Ce sont les mêmes procédés que l'on emploie. Ainsi l'état moderne représente en général, élevé à sa plus haute puissance, l'engouement momentané de la majorité de la nation.

Or, il n'est aucun temps qui n'ait ses engouemens : l'engouement de la force et de la répression, l'engouement pour la liberté individuelle illimitée ; l'engouement pour les travaux publics ou pour une nature particulière de travaux publics, les chemins de fer, les canaux, les monumens ; l'engouement pour la religion ; l'engouement contre la religion ; l'engouement pour l'instruction publique sous toutes les formes ; l'engouement pour la tutelle et la réglementation ; l'engouement pour la liberté des échanges ; l'engouement pour la restriction des échanges et la protection, etc. Il est mille formes d'engouemens divers auxquels successivement cède une nation. Chacun de ces engouemens, c'est-à-dire chacune de ces conceptions incomplètes ou excessives, offre des périls pour la société, périls de toute nature. L'état devrait prendre à tâche de résister à ces entraînemens,

à ces caprices, de les dominer, de les contenir. Loin de là ; par la nature même de son origine, l'état moderne multiplie en quelque sorte et prolonge pendant quatre ans ou cinq ans un engouement momentané. L'état moderne représente la nation à peu près comme la photographie instantanée représente un cheval qu'elle saisit au galop et qui reste pour elle éternellement galopant. Aussi la législation chez les états modernes va-t-elle presque toujours plus loin que ne le désirerait l'opinion publique, devenue rassise après l'excitation des élections. De là vient que souvent une chambre est suivie d'une autre qu'anime un esprit contraire ; ainsi s'expliquent également la contradiction fréquente, le démenti presque immédiat qu'en tout pays les élections partielles infligent aux élections générales. La législation dans les états modernes est, de toute nécessité, presque toujours outrée, soit dans le sens de l'action, soit dans le sens de la réaction. Les trois quarts du temps d'une législature sont employés à défaire ce qu'a fait la législature précédente ou l'avant-dernière. A cette intempérance et à cet excès de législation, il y a deux remèdes : le premier, c'est l'obstruction dans le sein du parlement; le second, c'est le *referendum*, ou la ratification par le corps électoral entier des lois importantes que les chambres viennent de voter. On n'appréciera jamais assez les énormes services que l'obstruction parlementaire rend aux nations ; elle assure leur repos et la continuité de leurs conditions d'existence ; pour une bonne mesure peut-être dont elle retarde l'adoption, il en est neuf mauvaises ou inutiles qu'elle rejette dans les limbes. Le célèbre massacre des innocens auquel se livre, dans les derniers jours de la session, le parlement anglais, est le plus souvent la meilleure œuvre de la session. De même l'on aurait tort de se départir en France, comme on l'a proposé, de la pratique qui rend caduques toutes les propositions qui, à l'expiration des pouvoirs d'un parlement, n'ont été votées que par une seule chambre. On a beaucoup parlé du « surmenage » scolaire, mais pas assez du « surmenage » parlementaire, qui est bien plus réel et plus dangereux. Contre le « surmenage » scolaire, on a pour garantie ou pour refuge l'heureuse faculté d'inattention dont jouissent les enfans ; leur corps est présent à la classe, leur esprit en est souvent absent ; contre le « surmenage » parlementaire, on a pour refuge et pour garantie l'heureuse obstruction, si calomniée, avec tous ses procédés, soit ingénieux, soit naïfs. Il faudrait, cependant, à une société démocratique qui veut être sérieuse, un autre frein, le *referendum*, ou la sanction populaire aux lois principales : le *referendum* est l'arme défensive que les sociétés doivent toujours garder en réserve contre les entraînemens de leurs mandataires irrévocables.

Le premier grand vice de l'état moderne, qui consiste en ce qu'il intensifie et prolonge pendant plusieurs années consécutives l'engouement ou l'entraînement que subissait le pays durant quelques jours, nous conduit à une seconde faiblesse qui dérive de la première. L'état moderne n'a pas une suite complète dans les idées, et il en a peu dans le personnel. Nous pouvons nous contenter, croyons-nous, d'énoncer cette proposition sans qu'il soit bien nécessaire de la démontrer. Tous les pouvoirs sortant d'élections qui se déjugent souvent, le personnel qui représente l'état est très variable. Plus le principe électif tient de place dans l'état, plus cette instabilité se fait jour. Autrefois elle n'atteignait que les ministres et certaines hautes fonctions bien rémunérées; elle tend maintenant à pénétrer le corps administratif tout entier. La lutte politique, dans la plupart des pays, se livrant entre deux corps de doctrines sans doute, mais surtout entre deux armées de politiciens avides, la plupart sans ressources et affamés, il en résulte que le triomphe de chaque camp doit amener une épuration générale. Plus la société approche du régime démocratique pur, plus cette instabilité s'accentue : elle finit par devenir une règle et trouver une formule. Quand l'un des présidens les plus fougueux des États-Unis, le général Jackson, prononça le fameux mot : *Victoribus spolia*, aux vainqueurs les dépouilles, il parlait une langue qui est comprise des politiciens des deux mondes, et qui tend à devenir universelle. La France, sur ce point, se fait américaine. Pour ne citer qu'un petit fait, qui est singulièrement significatif, l'an dernier, à l'enterrement d'un haut fonctionnaire du ministère des finances, l'un de ses collègues, bien connu d'ailleurs, prenait la parole en qualité de doyen, disait-il, des directeurs-généraux du ministère : ce doyen avait quarante-cinq ou quarante-six ans, sinon moins. Que de révocations ou de mises prématurées à la retraite n'avait-il pas fallu pour amener ce décanat précoce!

Les anciennes monarchies, ou même une monarchie contemporaine autoritaire, comme celle de Prusse, sont dans de tout autres conditions. Là on tombe plutôt dans la gérontocratie. L'état, en effet, échappant, pour le recrutement de ses fonctionnaires, à ce choix éclairé, réfléchi, indépendant, auquel se livrent en général les particuliers pour les personnes qu'ils emploient, il lui est difficile d'éviter l'un de ces défauts : ou le caprice qui substitue chaque jour de nouveau-venus, sans apprentissage, aux hommes expérimentés; ou une fixité qui fait de l'avancement à l'ancienneté la règle habituelle, qui décourage la plupart des natures d'élite, et qui maintient souvent au-delà de leurs forces, dans de hauts postes, des personnages vieillis. Ce dernier inconvénient, toutefois, est

moindre que le premier. Mieux vaut encore, pour la bonne composition des services publics, que le fonctionnaire soit considéré comme le propriétaire de sa fonction; c'est le cas en Prusse, ou plutôt dans toute l'Allemagne. L'emploi une fois obtenu y est possédé, sinon à vie, du moins pour une longue période fixée d'avance, sauf le cas très rare de fautes professionnelles évidentes (1). Le fonctionnaire prussien est à peu près aussi propriétaire de son rang et de son traitement, nous ne disons pas précisément de son poste, que l'officier français l'est de son grade. Même alors, il reste toujours le reproche de gérontocratie et de l'insuffisance des concours pour juger du mérite à l'entrée et aux divers échelons d'une carrière.

De l'instabilité du personnel de l'état moderne, en dehors des monarchies fermement autoritaires, il résulte une certaine incohérence dans l'action de l'état, ou du moins une difficulté à faire mouvoir la machine avec régularité, avec précision, avec souplesse, avec ménagement, de manière à lui faire produire tout son effet, sans lésion ni trouble pour personne. Pour la netteté de la volonté et la continuité intelligente de l'effort, l'état moderne reste ainsi fort au-dessous des individus bien doués et des corporations bien conduites.

Nous arrivons à un troisième défaut, qui est, à certains égards, le plus grave de tous, et qui, se mêlant aux autres, contribue à les développer et à les rendre plus nuisibles encore. En théorie, l'état représente l'universalité des citoyens; l'état est donc théoriquement l'être impartial par excellence. Or, dans l'état moderne, cette impartialité est une pure illusion; elle n'existe pas, elle ne peut pas exister. Les monarchies absolues et incontestées peuvent prétendre à cet idéal de la souveraine impartialité; il n'est guère possible qu'elles l'atteignent complètement; mais il n'y a rien dans leur constitution même qui les en éloigne. Au contraire, constitutionnellement, l'état moderne, l'état reposant sur l'élection, ne peut pas être impartial : cela est contraire à sa définition même, puisqu'il est le gouvernement d'un parti. L'état, tel que le conçoivent aujourd'hui les peuples occidentaux, est le mandataire réel, non pas de l'universalité des citoyens, mais de la simple majorité, en général d'une faible majorité, d'une majorité instantanée, momentanée, précaire, variable. Non-seulement c'est un parti au pouvoir, mais un parti toujours menacé par le parti rival, craignant tou-

(1) *Die Ernennung giebt, sofort oder (öfters) nach einer bestimmten Probezeit, einen Rechtsanspruch auf das klaglos verwaltete Amt, bez. auf dessen Besoldung (Gehalt), theils fur die Lebenszeit, theils auch nur fur bestimmte längere Perioden* etc. (Wagner, *Finanz-Wissenschaft*, I, p. 99.)

jours de perdre ce pouvoir qu'il a difficilement conquis. Or, ce ne sont pas seulement des idées, des sentimens, ce sont aussi des intérêts qui, dans nos âpres sociétés contemporaines, peuvent être favorisés par la possession du pouvoir. Un ministre célèbre, grand théoricien, disait un jour que la politique n'est pas l'œuvre des saints. Devançant cet aveu, l'écriture, toujours si merveilleusement perspicace, a assigné aux violens la domination de ce monde : *violenti rapiunt illud.* La violence dans les luttes politiques modernes se dissimule le plus souvent sous la ruse et l'intrigue, mais la partialité reste. Elle est encore accrue par un des effets de ce principe si actif, la division du travail et la spécialisation des professions. La conduite des affaires d'état devient un métier, non pas gratuit; on vit de l'état, comme on vit de l'autel; mais il y a partout deux personnels rivaux, sinon trois ou quatre, qui se disputent cette pitance, l'un jeûnant pendant que l'autre se repaît, chacun ayant sa clientèle et tenu de la satisfaire. Ainsi, l'état moderne, que les philosophes et les abstracteurs considèrent comme la plus désintéressée de toutes les personnalités, est, en fait, voué à la partialité, à la partialité sans relâche. Quelques hommes d'état, d'un esprit élevé, d'un cœur personnellement détaché des intérêts purement pécuniaires, peuvent essayer d'échapper à cette tendance ou de la modérer; ils n'y réussissent guère, ils sont obligés de faire de constans sacrifices au parti qui les a portés et qui les soutient; s'ils ne sont pas partiaux par inclination, ils sont obligés de le devenir par tactique et avec résignation.

Si l'on s'en tenait à la simple théorie, on croirait aussi que l'état est la personnalité la moins pressée qui soit, celle qui, pour l'exécution de ses volontés, a devant elle le temps le plus étendu, qui peut ne pas se hâter, faire tout avec mesure et avec poids. C'est encore là une erreur : les détenteurs de l'état moderne sont des détenteurs précaires; ils savent qu'ils n'auront que deux, trois ou quatre ans, rarement sept ou huit, pour exécuter leurs plans, pour satisfaire leur parti. Des ministères de dix, quinze ou vingt années, comme ceux de Sully, de Richelieu, de Colbert, de Louvois, sont en dehors de leurs visées. Il faut qu'ils agissent vite, sans hésitation, sans repos, sinon le rival qui les talonne, le successeur présomptif, qui est l'ennemi, les surprendra, les renversera avant qu'ils aient rien fait. De là cette activité papillonne qui effleure tout à la fois, qui s'étourdit de son perpétuel bourdonnement. On sait combien la possession précaire est fatale à une terre, à une entreprise; cette possession précaire a pour les états des inconvéniens analogues, moindres, si l'on veut, quand est bornée la sphère d'action que la coutume ou les lois ouvrent aux pouvoirs publics, mais énormes

quand cette sphère d'action est étendue et qu'elle tend à devenir illimitée.

Voyez comment des institutions contraires en apparence, mais assez semblables au fond, conduisent à des résultats analogues. On sait que certaines monarchies de l'Orient ont des ministres qui changent à chaque instant : le désordre administratif et le pillage du trésor en sont la conséquence. Les états modernes ont, eux aussi, un personnel variable, et qui tend chaque jour à le devenir davantage ; il en dérive les mêmes effets : la dissolution administrative et le pillage des ressources publiques. Ce pillage, il est vrai, s'opère d'une autre manière, suivant une méthode plus hypocrite, avec des formes plus douces, en général avec des formes légales. On s'approprie le bien de la communauté par des créations de places superflues, par la mise prématurée à la retraite de fonctionnaires parfaitement valides et capables. De là les 100 millions d'augmentation du chiffre annuel des pensions depuis quinze ans, de là encore l'institution de 200,000 fonctionnaires nouveaux au moins, dans la même période. Ainsi, malgré l'opposition des étiquettes gouvernementales, les intrigues et les caprices des despotes d'Orient, les intrigues et les caprices du corps électoral, produisent des effets de même nature.

Nous n'avons pas épuisé l'énumération de tous les traits particuliers qui caractérisent l'état moderne et qui influent sur tous ses actes. L'un de ces traits les moins connus, et dont les conséquences sont les plus graves, c'est la façon générale dont l'état moderne, l'état électif, conçoit les intérêts de la société, et dont il cherche par conséquent à les satisfaire. Par suite de son origine, qui est l'élection incessante, toujours disputée et à peu près indécise, l'état moderne ne conçoit presque jamais les intérêts sociaux sous leur forme synthétique ; il ne les aperçoit que morcelés, dans la situation d'antagonisme les uns avec les autres. Il n'a, pour ainsi dire, jamais en vue que des intérêts particuliers ; l'intérêt absolument collectif lui échappe. Il se figure, comme le vulgaire, que l'intérêt général n'est que la somme des divers intérêts particuliers, ce qui est une proposition d'ordinaire vraie, mais qui ne peut pas être toujours admise sans réserve. S'agit-il d'une des questions les plus débattues de notre temps, celle des relations douanières avec l'étranger? Chacun des intérêts particuliers engagés dans la protection, ou du moins qui s'y croient engagés (car ces intérêts particuliers se trompent souvent eux-mêmes et sont parfois la dupe d'apparences), frappera beaucoup plus l'état moderne que le stimulant général, le surcroît graduel de vitalité qu'un régime commercial libéral assurerait à l'ensemble du pays. De même pour les travaux publics, de

même aussi pour l'instruction, de même pour la force nationale. Ainsi qu'il est plus frappé des intérêts particuliers que de l'intérêt synthétique de la nation, l'état moderne, par les mêmes raisons d'origine et de pouvoir précaire, est aussi plus sensible aux intérêts immédiats et présens qu'à un intérêt plus grand, mais différé ou lointain. En cela il est en contradiction avec l'une des plus importantes missions de l'état, qui est de préserver l'avenir, même l'avenir fort éloigné.

Voici encore deux autres faiblesses qui, celles-ci, ne s'appliquent pas seulement à l'état moderne, l'état électif, mais à tous les états. Au point de vue strictement professionnel, dans les œuvres techniques qu'ils dirigent, les fonctionnaires publics n'ont ni le stimulant ni le frein de l'intérêt personnel. Dans les conditions habituelles où ils opèrent, ils se trouvent, dans une certaine mesure, détachés de leur œuvre, ou du moins de certaines des conséquences de leur œuvre. Sans doute, ils peuvent être animés de sentimens élevés, de zèle pour le bien général; mais ce zèle n'a pas cette sanction qui consiste dans le contre-coup immédiat et nécessaire des résultats pratiques de leurs travaux. L'honneur même, qui de tous les sentimens dont ils sont inspirés est le plus haut et le plus efficace, peut quelquefois les induire en faute. Ils prennent souvent le change sur le caractère de leur mission; ils cherchent le grand au lieu de l'utile, ce qui peut les distinguer et les honorer, au lieu des tâches vulgaires et banales qui conviennent au train de chaque jour. Ils se placent, même pour des entreprises communes, à un point de vue esthétique qui conduit à un gaspillage de forces; on le voit pour les routes, les chemins, les écoles.

J'arrive à la dernière des faiblesses de l'état, quel qu'il soit, moderne ou ancien, républicain ou monarchique, tempéré ou despotique. L'état est soustrait aux conditions de la concurrence, la plus énergique de toutes les forces, celle qui tend le plus au perfectionnement de la société et de l'individu. Avec ce double pouvoir de contrainte légale et de contrainte fiscale qui lui est dévolu, l'état, quand il agit sur le territoire de la nation, n'a pas à redouter qu'on le supplante, qu'on l'annule, qu'on le supprime. Étant une personnalité sans rivale, puisqu'il est la seule de son espèce, il est à l'abri de cette éviction, de cet anéantissement, auxquels sont exposés les individus ou les associations libres qui remplissent mal ou médiocrement leur tâche. On fera peut-être ici quelques objections : on dira que, si l'état, considéré *in abstracto*, est soustrait à toute concurrence, les partis politiques qui se disputent l'état et qui le possèdent tour à tour sont, au contraire, dans la situation de concurrens constans et acharnés. Cela est vrai; mais l'objection, pour

n'être pas absolument dépourvue de portée, n'en a qu'une insuffisante. Ces partis en lutte sont bien des critiques sévères les uns des autres, des ennemis sans merci ; mais, en dehors des idées générales qu'ils servent et qui diffèrent, leurs procédés pratiques d'administration, leurs défauts qui tiennent à leur nature, sont, avec quelque diversité d'intensité, à peu près les mêmes.

Une autre objection plus fondée, c'est que la concurrence vitale existe pour l'état, sinon dans l'intérieur même de chaque état, du moins dans ses relations avec les états voisins ; elle se manifeste même de la façon la plus énergique, la plus dramatique, par la guerre, l'invasion, le démembrement ou l'annexion. Ici l'objection est exacte : la guerre est l'un des modes de la concurrence entre les états ; il n'y a pas de doute que les peuples faibles, par vice d'organisation ou de direction, par lâcheté, ont été dans le passé la proie des peuples forts ; et, n'en déplaise à ceux qui rêvent la paix universelle, rien ne prouve qu'il en doive être autrement à l'avenir. Mais ce mode de concurrence entre les peuples ne s'applique pas à l'ensemble de l'activité des nations ; il concerne une manifestation particulière de cette activité, l'organisation militaire et l'organisation politique, dont, en dépit des jugemens superficiels, la première dépend essentiellement. Puis, ce genre de concurrence n'agit qu'à d'assez longs intervalles, qui n'ont pas une périodicité régulière ; on l'oublie, on le perd de vue ; il n'a sur la plupart des esprits que cette faible influence qu'exercent sur les natures peu prévoyantes les événemens incertains et à échéance indéterminée.

Un publiciste ingénieux a supposé qu'on pourrait un jour instituer entre les états une concurrence permanente, palpable, toujours agissante : il la voyait naître déjà, en l'absence même de l'hypothèse de guerre : « L'idée de soumettre les gouvernemens au régime de la concurrence, écrit M. de Molinari, est généralement encore regardée comme chimérique. Mais, sur ce point, les faits devancent peut-être la théorie. Le droit de sécession, qui se fraie aujourd'hui son chemin dans le monde, aura pour conséquence nécessaire l'établissement de la *liberté de gouvernement*. Le jour où ce droit sera reconnu et appliqué dans toute son étendue naturelle, la *concurrence politique* servira de complément à la concurrence agricole, industrielle et commerciale. » Et, plus loin, le spirituel auteur ajoute : « Pourquoi les monopoles politiques ne disparaîtraient-ils pas à leur tour comme sont en train de disparaître les monopoles industriels et commerciaux ? » M. de Molinari est un des écrivains les plus subtils de ce temps. Il suffit de citer ce passage pour faire admirer son imagination. Mais le droit de sécession est loin de se frayer son chemin dans le monde : ni le Sonderbund en Suisse, ni les états confédérés en Amérique n'ont pu exé-

cuter leur dessein ; l'Alsace-Lorraine a beau protester, il est peu probable que ses seules protestations, si persévérantes qu'elles soient, suffisent à briser son union forcée avec l'Allemagne. Le droit de sécession existe, il est vrai, pour les individus isolés. Il se manifeste par la liberté d'émigration et par la nationalisation chez un autre peuple; 100,000 ou 200,000 Allemands et presque autant d'Italiens usent chaque année de ce droit individuel. Mais l'usage en exige tant de résolution, tant de sacrifices, il comporte tant de souffrances; on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, comme dit le vieux révolutionnaire. Puis, cette faculté d'émigration, dans des proportions aussi vastes, tient à un état passager du monde, à l'insuffisance de la population des contrées récemment découvertes : c'est là un fait transitoire. Enfin, la concurrence dans la vie civile, commerciale ou industrielle, comporte la faculté pour un client de changer dix fois, vingt fois, de fournisseurs, de revenir même à ses premières amours. On ne conçoit pas un homme, au contraire, se faisant nationaliser successivement chez six ou sept peuples et revenant de temps à autre à sa nationalité primitive.

On doit donc arriver à cette conclusion : en dépit des luttes des partis politiques qui se jalousent, se critiquent, se calomnient et se disputent le pouvoir; en dépit de l'éventualité de guerre qui menace toujours les nations faibles de devenir la proie des nations fortes; en dépit encore de la faculté d'émigration et de nationalisation, qui implique celle de dénationalisation, la concurrence permanente, indéfinie, toujours aux aguets, n'existe pas pour les administrations publiques dans le sens et avec l'intensité qu'on lui trouve pour les entreprises individuelles ou celles des associations libres.

Nous avons énuméré les principales faiblesses, soit de l'état en général, soit de l'état moderne. Voilà pour lui bien des causes de modestie. S'il faisait chaque soir, en l'absence de tout flatteur, dans le recueillement qui lui est interdit, son examen de conscience, il devrait juger qu'il a bien des défauts, que sa nature est pleine de contradictions, d'incohérences, qu'il doit se montrer prudent, réservé, limiter son action à ce qui est indispensable. Mais non, l'état moderne est présomptueux, comme les enfans, comme les victorieux ; ceux qui le détiennent sortent d'une lutte acharnée, sans cesse renouvelée ; ils ont les sentimens des triomphateurs, ils ont aussi l'emportement des détenteurs précaires.

II.

On dira que ces faiblesses ou ces vices, les grandes associations libres, les sociétés anonymes gigantesques, en sont affectées au

même degré que l'état. C'est la prétention du socialisme contemporain que, la production n'étant plus possible qu'en grand, celle-ci échéant aux gros capitaux, qui, à leur tour, n'appartiennent qu'à des groupemens d'individus, il ne peut plus être question, dans le monde moderne, d'entreprises strictement individuelles, placées directement sous l'œil du maître, mais seulement d'entreprises collectives gérées par des agens salariés qui sont peu intéressés aux résultats généraux de l'œuvre. J'ai montré dans mon ouvrage : *le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme*, combien ce raisonnement est exagéré ; il pèche doublement, d'abord par l'affirmation que toute production doit désormais se faire en grand, ensuite par l'assimilation, à bien des égards factice, des procédés d'action des sociétés anonymes aux procédés d'action de l'état. Sur le premier point, le maintien de la petite et de la moyenne industrie concurremment avec la grande, dans la plupart des sphères des entreprises humaines, l'agriculture, le commerce de détail ou de gros, la fabrication de tous les produits qui n'exigent pas des moteurs d'une énorme puissance, je n'insisterai pas ici ; cela me conduirait hors du sujet. Il est, au contraire, indispensable de montrer en quoi les méthodes de conduite des sociétés anonymes, si vastes soient-elles, diffèrent des méthodes que suit nécessairement l'état.

Les sociétés anonymes participent, sans doute, dans une mesure variable, des défauts de l'action collective ; elles n'ont pas toujours l'absolue unité de direction des entreprises individuelles ; ce n'est pas là, toutefois, leur principal vice, car les sociétés anonymes prospères sont presque toutes très concentrées ; mais elles manquent, d'ordinaire, de la souplesse, de la rapidité de conception et d'exécution qui caractérisent les bonnes entreprises personnelles : elles font plus de place aux dépenses inutiles, à ce que l'on appelle le coulage ; on va voir, cependant, que leur mode d'action diffère singulièrement de celui de l'état.

En premier lieu, les sociétés anonymes ne sont pas des démocraties à personnel variable ; elles procèdent du suffrage censitaire, car, pour jouir même d'une seule voix dans les assemblées, il faut posséder plusieurs milliers de francs d'actions ; or, comme il est rare qu'une personne ait tous ses fonds dans la même affaire, on peut dire que, sauf quelques petites entreprises locales ou populaires, les sociétés anonymes n'ont pour associés jouissant du droit de suffrage que des personnes possédant une certaine aisance et imbues de toutes les idées pondérées, de toutes les habitudes d'ordre et de patience, que l'aisance confère en général. En outre, les voix ne se comptent pas dans les assemblées par tête, mais jusqu'à une certaine limite, qui est assez élevée, en proportion de l'intérêt que chaque associé possède dans l'entreprise.

De ces circonstances et d'autres encore, — le prestige qu'exercent, dans une société de capitaux prospère, les fondateurs ou les directeurs, la confiance que sont portés à leur accorder les actionnaires ayant en général d'autres besognes et étant dépourvus, — ce qui n'arrive pas dans les élections politiques, — de toute passion, il résulte que les sociétés anonymes qui réussissent se transforment en fait à la longue en aristocraties ou en monarchies tempérées. Jetez les yeux sur les grandes associations de capitaux en France, en Angleterre et ailleurs, vous reconnaîtrez que la plupart ont une organisation aristocratique, quelques-unes presque monarchique. Ainsi, les grandes sociétés anonymes, celles qui méritent surtout qu'on s'occupe d'elles, sont à l'abri des changemens violens; elles professent pour la tradition, pour les règles établies, pour la continuité d'action, un respect qui forme un singulier contraste avec les tendances contraires dont l'état moderne est animé.

Ce qui aide à cette permanence des personnes et des règles dans les associations de capitaux, c'est la faculté qu'ont de les quitter les mécontens : ils peuvent à chaque instant, grâce à ces marchés appelés bourses, se dessaisir de leurs titres et devenir étrangers à une entreprise qui ne leur paraît plus menée suivant les bons principes. Le droit de sécession est donc de l'application la plus facile pour les associés des entreprises collectives libres sous la forme anonyme, tandis qu'il est excessivement difficile à exercer pour l'individu dans l'état.

La bureaucratie des sociétés anonymes, dans les mains de bons directeurs, est une bureaucratie beaucoup plus souple et beaucoup plus efficace que celle de l'état. Cela est incontestable, et cela tient à plusieurs causes. Ayant un but tout à fait spécial, se trouvant dégagées de toutes les considérations politiques ou religieuses, n'ayant pas à redouter le populaire électoral, assurées, d'ailleurs, de l'appui de leurs actionnaires toutes les fois qu'elles proposeront une économie, les sociétés anonymes jouissent d'une indépendance d'allures que l'état ne possède pas et ne peut pas posséder.

On peut médire de la bureaucratie : il n'en est pas moins vrai qu'elle est indispensable, et qu'il faut avoir l'esprit bien étourdi pour réclamer à la fois, comme le font tant de gens, l'extension des attributions de l'état et la suppression ou la réduction de la bureaucratie. Celle des sociétés anonymes est à la fois plus cohérente, plus prompte, plus agile que celle de l'état.

Rien d'abord ne gêne les sociétés dans le choix des directeurs et des chefs : l'état est gêné, en premier lieu, par la politique, qui lui dicte ou lui interdit certains choix, ensuite par les règles strictes que, pour éviter un favoritisme trop éhonté, il a dû édicter, pour l'entrée de certaines fonctions publiques, concours, grades, etc.

N'a-t-on pas entendu quelles clameurs se sont élevées depuis 1880 en France quand tel ministre, l'homme le plus populaire du pays cependant, prenait pour directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères un homme rallié aux idées du jour, mais ayant eu autrefois des opinions contraires? De même, quand il s'agit de nommer un major-général au ministère de la guerre et que l'on prononce le nom d'un officier auquel on attribue la plus grande capacité professionnelle, mais qui passe pour avoir des idées politiques différant de celles qui sont à la mode, n'y a-t-il pas un débordement de menaces et d'invectives qui arrête la nomination?

Du grand au petit, et avec des degrés divers d'intensité, il en est presque de même à tous les échelons de l'organisation administrative de l'état moderne, de l'état électif. L'état se place rarement, pour ses choix, au simple point de vue technique : il est toujours influencé plus ou moins par des considérations de parti. Il a la prétention que l'homme qui remplit un de ses emplois lui appartienne tout entier; ce n'est pas seulement son travail professionnel qu'il veut, c'est son concours en toute circonstance; il exige du fonctionnaire une conformité générale de manière de voir sur tous les sujets avec celle que l'état professe dans le moment : à peine consent-il à lui laisser sa liberté d'appréciation dans les questions de belles-lettres ou de beaux-arts; mais il empiète sur ses opinions en matières religieuse, de philosophie ou d'éducation. Dans les grands centres, les fonctionnaires, cachés dans la foule, peuvent échapper à ce joug; ils y sont rivés dans les petites villes ou dans les campagnes. On peut admettre que cette sorte d'usurpation de l'état sur la liberté du fonctionnaire, en dehors de la sphère professionnelle, est poussée plus loin aujourd'hui qu'elle ne le sera plus tard : c'est une pure hypothèse; en supposant que l'état, qui n'a pas seulement en vue un but technique à atteindre, mais qui ne se dépouille jamais complètement de ses idées ou de ses préventions politiques et autres, puisse relâcher les liens dont il garrotte son personnel, il ne pourra jamais lui assurer la plénitude de liberté, en dehors de la sphère professionnelle, que donnent au leur les sociétés privées. Celles ci sont menées en général par des gens d'affaires, c'est-à-dire par des hommes qui naturellement ont peu d'inclination au fanatisme, ne se soucient guère de compliquer leur besogne en se mêlant de la vie privée et des fréquentations de leurs subordonnés. A la longue, personne n'aimant à être tenu en laisse et à subir cette sorte de dégradation, il en résulte que le personnel des sociétés libres se recrute parmi de meilleurs élémens, plus compétens, plus appropriés à la fonction, que le personnel de l'état.

La faculté qu'ont les sociétés, et dont l'état ne peut guère jouir,

de faire porter leur choix pour les postes élevés sur les hommes qui paraissent les plus capables, en dehors de toute condition d'âge, de grade, de diplôme, n'est pas non plus un des minces avantages des sociétés libres. Le canal de Suez ne fut sauvé que par la drague à couloir de M. Lavalley; mais, simple ingénieur civil, M. Lavalley n'aurait pu être placé par l'état à la tête d'un service départemental ou à la direction d'un port, et, quant à sa drague, il lui aurait fallu bien des années pour la faire adopter par les conseils divers des ponts et chaussées.

Où se montre avec éclat l'élasticité des associations libres, c'est dans les temps de crise. Il faut alors plier les voiles, restreindre les dépenses. Les sociétés anonymes le peuvent et le font avec rapidité et sûreté : l'organisme de l'état ne se prête guère à des réductions de ce genre. Depuis 1882 ou 1883, les grandes compagnies de chemins de fer, par exemple, émues de leurs moins-values de recettes, s'ingénient à faire des économies, et elles arrivent à restreindre leurs dépenses, l'une de 7 ou 8 millions par an, l'autre de 5 ou 6, toutes ensemble d'une quarantaine. Elles n'engagent plus un seul employé nouveau, elles font redescendre au rang de chauffeur des mécaniciens, à celui de simple auxiliaire des chauffeurs. Les sociétés de crédit en font autant; plusieurs suppriment un grand nombre de leurs succursales inutiles, restreignent de moitié les locaux qu'elles occupent. Ainsi, la déperdition des forces devient moindre, et les crises pour les sociétés anonymes produisent leur effet utile (car elles ont des effets utiles) : celui d'une revision générale de toute l'administration et de l'élagage de tout ce qui est superflu, parasite et morbide.

L'état, surtout l'état électif, est dans l'impossibilité d'agir de même. C'est à propos du budget de l'état qu'a surgi la théorie qu'il est incompressible. Il y a, du moins, de grandes difficultés à le comprimer. Tous ceux qui en vivent étant électeurs usent, pour empêcher toute réduction, de leur force électorale, qui, parce que les appoints peuvent se faire payer très cher, est parfois considérable. Aussi voit-on les députés, même dans les temps de déficit, demander des augmentations de traitemens pour les employés de différentes natures : cantonniers, facteurs, instituteurs, douaniers, etc. Jamais, dans une assemblée générale d'actionnaires, les membres ne firent des propositions de ce genre. S'agit-il de supprimer un établissement coûteux et inutile, un tribunal sans affaires, une école sans élèves, un bureau de poste sans clientèle, l'opposition sera des plus vives. C'est que l'état ou ceux qui parlent en son nom ne se placent jamais au simple point de vue technique : de là son infériorité pour les tâches professionnelles, qui peuvent être remplies à la fois par lui et par des sociétés libres.

On pourrait reprocher à ces dernières associations d'avoir les défauts de leurs qualités : étant, nous l'avons dit, constituées plus ou moins comme des aristocraties ou des monarchies tempérées, elles peuvent se rendre coupables de favoritisme ou de négligence. Le népotisme n'est certes pas étranger aux sociétés libres ; mais ses résultats y sont moins pernicieux, en général, que dans les administrations d'état. Précisément parce qu'il y a plus de permanence dans l'administration et la direction des grandes associations de capitaux, que les chefs y sont à la fois peu nombreux et permanens, on ne voit pas ces couches diverses de favoris qui viennent se superposer les unes aux autres dans les administrations d'état, à chaque changement de ministres ou de direction parlementaire. Le népotisme y est, en quelque sorte, plus endigué, parce qu'il ne se représente pas à chaque instant par la succession rapide de ceux qui pourraient l'exercer.

Quant à la négligence, à l'incurie, certes, il s'en rencontre dans les sociétés anonymes comme partout. Mais ici se présentent deux observations importantes : la première, c'est que la concurrence est incessante pour les sociétés anonymes. Toute entreprise privée qui se relâche, alors qu'elle n'est pas constituée en monopole, s'achemine à une destruction rapide dont les directeurs et le public sont bientôt avertis. Les inventaires de fin d'année, les dividendes qui se réduisent ou qui disparaissent, les cours des titres qui fléchissent, sont autant d'avertissemens précis. La concurrence ne laisse pas un moment en repos la généralité des entreprises privées. Bagehot, dans son pénétrant ouvrage, *Lombard-Street*, a montré d'une façon saisissante les avantages que détiennent, par exemple, à certains points de vue, pour la hardiesse des opérations, les jeunes maisons de banque relativement aux grandes maisons plus anciennes. L'avertissement que donnent aux administrateurs négligens les divers symptômes que nous venons d'indiquer est autrement énergique et précis que les vagues embarras d'un budget d'état ; l'émotion causée parmi les actionnaires est bien plus forte que celle que les contribuables ressentent des déficits.

Il peut arriver, toutefois, qu'une direction ou une administration privée incapables ne se laissent pas suffisamment stimuler par la concurrence : l'entreprise mal conduite finit par être éliminée ; ce n'est qu'une affaire de temps. La routine absolue, non plus que le gaspillage persistant, ne peuvent se prolonger indéfiniment dans une entreprise libre. C'est à courte échéance la mort pour l'entreprise, la perte pour les associés. Du moins, cette perte ne tombe-t-elle que sur ceux qui ont eu foi dans l'œuvre, non pas sur le public en général. On a monté à grands fracas de publicité telle ou

telle entreprise de travaux : beaucoup de gens ou perspicaces ou prudens l'ont considérée comme trop aléatoire, ils n'ont pas eu confiance dans la direction ; ils se sont abstenus ; la perte ne les touche pas ; c'est justice. Ceux qui supportent la perte, ce sont les hommes qui, par légèreté, par avidité, n'ont pas voulu se contenter des placemens simples et sûrs, et, se lançant dans l'aléa, n'ont pas eu assez de discernement pour bien juger d'une affaire chanceuse ; ils sont à plaindre, mais ils avaient commis une imprudence. Au contraire, l'état entreprend contre tout bon sens un plan extravagant de travaux publics ; je vois la folie, je la dénonce à l'avance ; beaucoup d'autres hommes en font autant, mais ils ne sont pas en majorité : 3 milliards ou 4 milliards sont gaspillés dans des œuvres improductives, et nous les sages, les prévoyans, nous voyons nos budgets particuliers grevés d'un surcroît d'impôt de plusieurs dizaines de francs par an, ou de plusieurs centaines ou même de plusieurs milliers, suivant nos fortunes, pour des entreprises contre lesquelles nous avons protesté, les sachant insensées. On dira que c'est là une application du principe de la solidarité nationale, mais il est aisé de prévenir la dure et inique application de ce principe, en laissant aux entreprises libres ces œuvres contestées et sur lesquelles l'opinion publique se divise.

Les erreurs de l'état sont toujours des erreurs totales, j'entends par là que l'action de l'état s'étendant par voie de contrainte légale et de contrainte fiscale à tout le territoire et à tous les habitans, nul ne peut échapper aux résultats des fautes qu'il commet. Les erreurs des sociétés anonymes, au contraire, sont des erreurs partielles ou n'ont que des effets partiels ; les conséquences directes n'en sont subies que par ceux qui s'y sont associés ; les hommes perspicaces ou prudens n'en souffrent pas ou en souffrent peu. Ajoutons que, plusieurs sociétés anonymes en général se disputant, dans chaque branche d'industrie, le même champ d'action, il est rare que toutes commettent à la fois la même faute ; la rivalité même qui les anime fait qu'elles ne suivent pas exactement les mêmes méthodes et ne pratiquent pas au même moment les mêmes procédés. L'état, au contraire, qui ne peut jamais agir que d'une façon uniforme, intensifie nécessairement et porte au maximum les engouemens, les entraînemens, les partis-pris, quand l'esprit public y dispose.

Des explications qui précèdent, il nous semble ressortir clairement les règles suivantes :

1° En vertu de sa supériorité au point de vue de la conception, de l'invention, de l'aptitude aux modifications fréquentes, aux expérimentations variées, l'action individuelle doit être, *a priori*, pré-

férée à celle de l'état pour toute entreprise susceptible de rémunération. Cela ne veut pas dire que certains grands services dont on doit désirer, à un point de vue de civilisation générale, qu'ils embrassent absolument tout le territoire, comme les postes ou les télégraphes, ne doivent pas être exercés par l'état. Encore, pour les télégraphes du moins, ce monopole de l'état a-t-il des inconvéniens considérables : le secret des télégrammes est beaucoup moins gardé par l'état que par les sociétés privées; on a vu, dans ces derniers mois, en France, des plaintes très graves à ce sujet s'élever de partis politiques divers; la responsabilité pécuniaire de l'administration télégraphique de l'état, pour ses erreurs et pour ses fautes, n'existe pas. Chaque papier télégraphique en France prend soin de nous avertir que, en vertu de la loi, l'administration télégraphique est irresponsable. Elle peut, par une erreur de transmission, causer un préjudice de plusieurs milliers de francs ou de dizaines de mille francs à un particulier, et elle se refuse à accorder une réparation quelconque. Des arrêts des cours lui ont reconnu cette immunité abusive pour des dépêches relatives à des opérations de bourse. Placé en face d'une administration d'état, l'individu se heurte toujours à une bureaucratie hautaine, plus ou moins irresponsable, à des lois qui dérogent au droit commun, à des juridictions particulières et plus ou moins partiales. Aussi on ne saurait rendre trop rares les exceptions à la règle qui recommande de confier à l'action individuelle les services, quels qu'ils soient, susceptibles de rémunération.

L'association volontaire, les sociétés libres, de toute taille et de toute forme, en vertu de la flexibilité dont elles jouissent, de la rapidité aux adaptations successives, de la part plus grande qu'elles font à l'intérêt personnel, à l'innovation, de leur responsabilité mieux définie à l'égard de leur clientèle, de la concurrence aussi qu'elles subissent et qui les stimule, doivent être préférées à l'état pour tous les services qui sont susceptibles d'être défrayés tant par celui-ci que par celle-là.

L'état étant un organisme d'autorité qui use ou menace de contrainte, toutes les fois que l'on peut parvenir à des résultats à peu près équivalens par la voie de la liberté, cette dernière doit avoir la préférence. Alors même que l'on concevrait que l'état pût, dans certaines circonstances, momentanément, organiser un service d'une manière plus générale, peut-être plus complète, que les sociétés libres, ce ne serait pas une raison suffisante pour se prononcer en faveur de l'action de l'état. C'est ici, en effet, qu'il importe de s'élever à une vue synthétique de la société, au lieu de n'en considérer que les parties isolées et comme au microscope. La liberté,

les entreprises privées, les habitudes d'action collective volontaire, contiennent en effet des germes de vie et de progrès qui ont une importance générale bien supérieure pour le milieu social au simple perfectionnement technique de tel ou tel détail secondaire. Il n'importe pas seulement d'atteindre dans le temps présent et avec rapidité tels ou tels résultats matériels, sous le rapport de l'assurance par exemple ou de l'assistance; il faut encore conserver à toutes les forces sociales, autant que possible, une certaine énergie et spontanéité de mouvemens. Un homme n'a pas seulement à se préoccuper de l'exécution de sa tâche de chaque jour; il doit aussi veiller à ce que tous ses organes, tous ses muscles, tous ses nerfs restent disponibles, aptes à l'action, à ce qu'aucun ne s'atrophie, de façon qu'il ne puisse plus en retrouver l'usage au moment où il lui serait nécessaire. De même pour les sociétés humaines : mieux vaut que la vie et l'initiative soient diffuses dans tout le corps social que d'être concentrées dans un seul organe qui dispose d'un pouvoir infini de contrainte et d'un pouvoir infini de taxation.

Outre la contrainte législative, outre la taxation, qui est une autre forme de la contrainte, l'état jouit d'un autre moyen d'influence sur la société : l'exemple. C'est là un mode d'action qui soulève moins de critiques que les deux autres; il ne laisse pas que d'être insidieux et, quand l'état ne met pas à l'exercer une suprême discrétion, de jeter une perturbation funeste dans les relations sociales. Cette puissance des exemples donnés par l'état grandit chaque jour : l'action indirecte de l'état, en dehors des injonctions législatives, en dehors aussi de la levée des impôts, est à certains égards plus sensible dans les sociétés modernes que dans les anciennes. L'homme a toujours été porté à l'imitation; la foule a toujours eu les yeux levés vers ceux qui occupent des positions éminentes, pour reproduire dans sa vie journalière et commune quelques-uns des traits de leur conduite. Mais ce n'est pas là le secret de l'autorité toute nouvelle des exemples donnés par l'état. C'est que l'état moderne est devenu le plus grand consommateur, le plus grand faiseur de commandes, le plus grand « employeur de travail » qui soit dans une nation. Pour les besoins de la défense nationale, c'est-à-dire de ces deux formidables et progressives industries, la guerre et la marine; pour les travaux publics gigantesques dont sa trinité de pouvoir central, pouvoir provincial et pouvoir municipal s'est chargée à l'excès; pour tous ces services qu'il a plus ou moins accaparés, postes, télégraphes, éducation, etc., l'état dépense en France, déduction faite des intérêts des dettes nationales et locales, 3 milliards à 3 milliards 1/2 par an, à l'ordinaire et à l'extraordinaire (un extraordinaire permanent);

c'est certainement plus du dixième de l'ensemble des dépenses, publiques et privées, de tous les citoyens, et ce sont les dépenses les plus ostensibles, celles qui frappent le plus les yeux. Si l'état se met à décider que dans ses ateliers on ne travaillera plus que huit ou neuf heures, s'il impose à ses fournisseurs l'observance de la même durée de la journée ; si, par voie de simples règlemens intérieurs, il lui plaît d'édicter que certaines combinaisons plus ou moins nouvelles et plus ou moins contestées, comme la participation aux bénéfices ou la coopération, devront être pratiquées par toutes les maisons industrielles qui sont en rapport avec lui ; s'il fixe pour les ouvriers qu'il occupe ou pour ceux des ateliers auxquels il fait des commandes un taux de salaires qui diffère de celui qui est en usage ; il est clair que ces exemples de la part d'un consommateur aussi gigantesque, d'un client aussi prépondérant, auront un poids énorme dans l'ensemble de la nation. Les fantaisies et les caprices de l'état, alors même qu'ils ne revêtent pas la forme d'injonctions générales, de lois, se répercutent ainsi avec une intensité profonde dans tout le corps social. Ces exemples de l'état, donnés avec beaucoup de discrétion et de réflexion, peuvent parfois être utiles; il y a plus de chance qu'ils soient perturbateurs. L'état, quand il se prend ainsi à fournir des modèles aux particuliers, des types d'organisations qu'il croit progressives, endosse, souvent à la légère, une responsabilité très grave : d'abord il n'agit pas avec des ressources qui lui soient propres, mais avec des ressources dérivées, prélevées sur autrui, de sorte que, même lorsqu'elle est absente en apparence, la contrainte fiscale se trouve toujours au bout de ces expériences; ensuite, il ne jouit pas d'une liberté complète, d'une absolue indépendance de jugement, parce que le joug électoral et toutes les servitudes mentales qui en découlent pèsent, sans en excepter un instant, sur ceux qui représentent l'état moderne. Enfin, obligé d'agir toujours en grand et avec uniformité, il multiplie les erreurs qui sont si fréquentes dans les essais humains.

III.

Une tâche énorme, une tâche même croissante, d'une façon absolue, sinon relative, incombe cependant à l'état. Il n'est pas exact, comme l'a écrit un philosophe, que « l'état doit travailler à se rendre inutile et préparer sa démission. » Il doit seulement éviter de se disperser et de s'éparpiller, ce qui est tout différent; il doit s'imposer aussi des règles de modestie et de circonspection, comme le font les particuliers sagaces, avec d'autant plus de soin même

que les fautes d'un homme privé ne pèsent guère que sur lui, tandis que les fautes de l'état pèsent surtout sur autrui, c'est-à-dire sur tous les individus, non-seulement en tant que membres de la collectivité, mais en tant que personnes isolées.

Les fonctions essentielles de l'état dérivent de sa nature même. L'un des caractères de l'état, c'est de représenter l'universalité du territoire et l'universalité des habitans d'un pays, c'est d'avoir une pensée et une action qui, au besoin avec le secours de la contrainte, se font partout obéir ; il en résulte que l'état est chargé de pourvoir aux besoins communs de la nation, c'est à-dire à ceux qui ne peuvent être satisfaits convenablement sous le régime de l'initiative individuelle, qui réclament le concours absolu et préalable de tous les citoyens. On a distingué avec raison les besoins communs et les besoins généraux. Les besoins généraux sont ceux qui existent pour tout le monde, comme de boire, manger, se divertir ; les individus ou les groupemens libres et souples qu'ils constituent à leur gré peuvent parfaitement y pourvoir. Les besoins communs sont ceux qui ne peuvent être complètement satisfaits que par l'action de la communauté même, parce que toute opposition individuelle, fût-elle limitée, y fait obstacle : ainsi la sécurité, la préservation contre certaines maladies contagieuses, le service de la justice. L'appareil obligatoire, coercitif, est ici de rigueur. Si l'état ne s'en chargeait pas, il faudrait que des particuliers ou des sociétés privées le constituassent, empiriquement, partiellement, insuffisamment. Une certaine intervention dans la préparation, sinon dans l'exécution des travaux publics, rentre aussi dans les besoins communs de la nation : je veux parler de l'exercice du droit d'expropriation, qui ne peut être confié qu'à l'état. On a souvent confondu, à tort, les besoins généraux, relevant de l'initiative privée, et les besoins communs, relevant par leur nature de la communauté. C'est une faute de ce genre que l'on commettait, il y a quelques années, dans l'état de Zurich, quand on consultait le peuple pour la constitution en monopole du commerce des grains. Les électeurs zurichois, souvent mal inspirés, eurent le bon sens de repousser aux deux tiers des suffrages cette proposition socialiste. Le socialisme consiste proprement à dépouiller l'individu d'une partie des fonctions qui lui appartiennent naturellement pour les conférer à l'état.

De tous les besoins communs d'une nation ou même de l'humanité, celui de justice est, après celui de sécurité, le plus considérable. Sécurité et justice ne sont pas identiques. Le second terme est beaucoup plus vaste. L'état est, par essence, le définisseur des droits et des responsabilités juridiques ; c'est un rôle énorme

qui lui incombe; nous verrons dans quel esprit, par quelle méthode, avec quelle prudence il s'en doit acquitter.

Un autre caractère de l'état, c'est qu'il possède la perpétuité, ou qu'il est censé la posséder. Il dure des séries de siècles. Il doit donc représenter les intérêts perpétuels et les sauvegarder contre l'imprévoyance des intérêts présens. C'est une des fonctions les plus importantes de l'état. L'individu, ou plutôt un grand nombre d'individus, les moins prévoyans, ceux qui se possèdent le moins eux-mêmes, cèdent souvent à la tentation des jouissances immédiates, et leur sacrifient un bien-être futur. Quand ils ne lèsent ainsi qu'eux-mêmes, l'état n'a pas en général à intervenir. Mais quand ils détériorent les conditions générales d'existence de la nation dans l'avenir, l'état manque à son évidente mission en s'abstenant. L'état représentant ainsi la perpétuité, divers devoirs nombreux en découlent pour lui, parfois d'action, plus souvent de contrôle. Il est fort rare que l'état moderne s'en acquitte bien. Cependant, il a supprimé, souvent par jalousie, la plupart des grandes corporations durables qui autrefois suppléaient à son abstention.

L'état est le gardien naturel, le protecteur des êtres faibles qui sont destitués d'appui. C'est un devoir auquel l'état moderne n'a aucune tendance à se dérober. Il tend même à s'en exagérer l'étendue. Il n'est pas tenu de procurer le bonheur universel. Cette mission de l'état comporte des difficultés très grandes d'application; quand on y mêle une sentimentalité excessive, quand on perd de vue la nature des choses qui veut que chacun soit responsable de ses faiblesses et en souffre, on risque d'énerver la société et de la rendre moins apte au progrès.

L'état enfin, dans une mesure très variable, suivant les temps, les lieux, peut prêter un concours accessoire, secondaire, au développement des œuvres diverses qui composent la civilisation, et qui émanent de l'initiative individuelle ou des groupemens libres d'individus.

Il n'échappera pas au lecteur que, tandis que les premières fonctions que nous venons d'indiquer, la sécurité, la justice, la conservation des conditions favorables du milieu physique où se meut la nation, sont susceptibles de beaucoup de précision et de netteté, les deux dernières, au contraire, la protection des faibles, le concours accessoire donné aux œuvres civilisatrices, ne peuvent être déterminées avec la même rigueur. Il y a là une part d'appréciation variable, et c'est surtout de ce côté que l'état, dans sa trinité de pouvoir central, de pouvoir provincial et de pouvoir local, se livre à des envahissemens qui le font sortir de son rôle. Un exa-

men rapide des divers services dont les états modernes se sont encombrés pourra seul, en l'absence d'une règle théorique absolue, impossible à formuler, faire pressentir les limites que doit observer l'état. Au degré de civilisation où nous sommes parvenus, plus menacés de déchoir par une contrainte gouvernementale étroite que de rester en arrière par l'inertie individuelle, un excès d'abstention offre beaucoup moins de périls qu'un excès d'intrusion.

IV.

La première fonction de l'état, c'est de garantir la sécurité : la sécurité collective de la nation, la sécurité particulière de l'individu et de ses droits. Sur ce point, il n'y a pas de contestation de principe. L'application prête à plus de difficultés. Il y a, comme je viens de le dire, deux sortes de sécurité, l'une contre tout danger extérieur, l'autre contre les désordres intestins. La première a été considérée de tout temps comme la tâche la plus essentielle de l'état. Il importe, en effet, par-dessus tout, que la nation vive, conserve ses limites, ne soit assujettie à aucune oppression, à aucun tribu vis-à-vis de l'étranger, qu'en outre elle ait une suffisante confiance dans l'organisation de ses forces pour n'être distraite de ses tâches quotidiennes par aucune panique. C'est pourquoi le gouvernement est toujours apparu aux peuples comme étant d'abord un appareil militaire et diplomatique. Quelques nations jeunes, placées dans des conditions spéciales qui ne seront peut-être pas éternelles, les États-Unis d'Amérique, par exemple, n'ayant pas de voisins, semblent échapper à cette destinée commune des nations. Il serait téméraire de dire que ce sera pour toujours. Ils jouissent, en ce moment, par ces circonstances d'origine, de cet inappréciable avantage de pouvoir consacrer moins d'efforts, moins d'esprit de suite, à leur armée, à leur marine, à leur diplomatie. Cette exception ne doit pas nous paraître un modèle. Il serait fou de notre part de prétendre la copier. Tout ce qui, dans la constitution de l'état, porte atteinte à la cohésion des forces nationales, à leur préparation en temps de paix, à la continuité des vues dans l'armement et dans la direction politique extérieure, doit être considéré comme contraire à la notion même de l'état, comme périlleux pour la nation.

Il semble malheureusement que l'état moderne, c'est-à-dire l'état électif à outrance, sans réserve, sans contrepoids, l'état incessamment variable dans son personnel, dans ses institutions, dans ses idées générales, dans ses conceptions techniques, l'état se concevant lui-même comme « un provisoire perpétuel, » l'état reniant toute

tradition, l'état se proclamant un parvenu, plaçant sottement son entrée dans le monde à cent ans en arrière, au lieu de vingt siècles, comme il le pourrait et le devrait, il semble qu'un pareil état, précaire, flottant, toujours en mutation, compromette singulièrement la force, sinon dès le premier jour, du moins à la longue, de cet appareil militaire et diplomatique, dont la faiblesse pourrait le livrer en proie aux appétits des peuples rivaux. Au lieu d'un ministre de la guerre en dix ou quinze ans et d'un-major général, ayez-en vingt successifs ; au lieu de choisir les généraux pour leurs connaissances professionnelles, prenez-les pour leurs opinions, soit politiques, soit religieuses, soit philosophiques ; au lieu de considérer le recrutement de l'armée pour le maximum de force qu'il peut conférer au pays, avec le minimum de perturbation dans les carrières civiles essentielles, faites-le dépendre de rancunes électorales, de flatteries pour de vils préjugés populaires ; ayez un jour un ministre de la marine qui méprise les cuirassés, s'éprend des torpilleurs et veut couvrir les mers de ces derniers ; puis, le lendemain, un autre ministre qui dédaigne les torpilleurs et ne veut plus entendre parler que de cuirassés ; supprimez de votre politique extérieure toute tradition et tout plan ; au lieu d'un homme réfléchi, circonspect, mais ferme en ses desseins, soyez, au point de vue extérieur, comme une femme capricieuse, mobile, à qui personne n'ose se fier, il est clair que vous ne remplirez pas la fonction de l'état au point de vue de la sécurité.

C'est un aveu triste à faire, l'état moderne offre des garanties médiocres pour la défense même de la nation. Certains esprits en prennent leur parti en se disant que, tous les états devant tôt ou tard se moderniser et se livrer pieds et poings liés au régime électoral absolu, les conditions seront les mêmes pour tous et que l'infériorité n'existera plus pour aucun. Ce raisonnement ne serait qu'à moitié juste : il faudrait encore tenir compte du tempérament des peuples, de ce qu'on appelle la lourdeur de certains, qui n'est que circonspection, patience, persévérance, esprit de suite ; ceux-là useraient peut-être du régime électif pur en le rendant moins mobile et moins variable, Or, ce n'est jamais ni aux peuples ni aux hommes légers que le monde a appartenu ; c'est à ceux qui savent concevoir en silence et suivre de longs desseins.

D'autres trouvent leur consolation dans cette espérance que les conditions de l'humanité vont changer soudain. On l'a connue batailleuse pendant les quarante ou cinquante siècles de son existence consciente ; comme si les lois de l'habitude n'existaient plus, elle va en un clin d'œil se faire pacifique à tout jamais. Le vieux dicton : *Homo homini lupus* va se transformer, sans transition, en

celui-ici : *Homo homini ovis.* Cette prévoyante sagesse pourrait bien anticiper de toute une série de siècles sur l'avenir. Les raisons de querelles survivent, quoi qu'on en dise, entre les peuples modernes : questions de frontières, questions de commerce mal comprises, questions d'infiltration des étrangers d'un pays dans un autre et du régime qui leur est fait, questions de densité inégale de population et de diversité de richesse des territoires. Puis, à l'intérieur même, le frémissement des appétits des diverses classes sociales, leurs ambitions pour une vie large et oisive, les convoitises qu'excite le pouvoir, voilà bien des raisons, ce semble, pour qu'on ne considère pas comme suranné l'appareil militaire dont le maintien et l'affermissement ont été longtemps considérés comme la principale fonction de l'état.

La sécurité pour les particuliers et leurs droits ne vient qu'au second rang, après la sécurité pour la nation elle-même. Ce service s'est singulièrement développé chez les peuples modernes. Il est infiniment plus vaste qu'on ne le suppose au premier coup d'œil. Il s'accroît en intensité et en précision ; il varie, en outre, à l'infini. En tant qu'intensité, on peut juger par les quelques chiffres qui suivent de la diversité des efforts faits à diverses époques. Au milieu du XVIe siècle, en 1539, le guet de Paris se composait d'une compagnie, comprenant 20 sergens à cheval et 40 à pied. Sous Henri II, en 1559, il s'était développé et comptait 240 hommes, dont 32 à cheval. Il se compose, sous Colbert, de 120 cavaliers et 160 fantassins ; sous Louis XV, en 1771, le nombre des premiers s'élève à 170 et celui des seconds à 870. Aujourd'hui, d'après les comptes de la ville de Paris, les divers services de sécurité municipale occupent plus de 10,000 hommes, gardiens de la paix, gardes municipaux, pompiers, etc. C'est onze fois plus qu'à la fin du XVIIIe siècle ; la population a, il est vrai, un peu plus que quadruplé. La loi économique que, avec le développement de la population, chaque service devient moins coûteux, n'a pas trouvé ici d'application. Elle a été tenue en échec par deux autres lois : l'une, que plus une agglomération humaine est grande, plus les tentations aux crimes et aux délits et les facilités d'en accomplir s'accroissent ; l'autre, que, plus la population est civilisée, policée, plus elle devient exigeante dans ses raffinemens, s'irritant contre chaque trouble, chaque retard, chaque gêne, que les peuples primitifs supportent avec impassibilité.

Le service de la sécurité s'est également beaucoup accru en variété : il s'étend à une foule d'objets autres que la protection immédiate des personnes et des biens. Il se fait souvent préventif et s'efforce d'éloigner les dangers communs, comme les épidémies ; il

prend des précautions de toute sorte. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, certaines nations péchant de ce côté par négligence, d'autres par un excès d'intrusion, par des règles qui reposent sur des observations incomplètes ou trop promptement généralisées. Cela nous entraînerait dans un détail infini. Nous trouverons l'occasion de revenir plus tard sur quelques-unes des fautes ou quelques-uns des abus de l'état (pouvoir central ou pouvoir municipal) en cette matière. La fonction de sécurité générale dont est chargé l'état entraîne, dans l'application, des problèmes dont la solution est singulièrement délicate : celle du régime pénitentiaire, par exemple, celle aussi de la déportation des criminels. Depuis que l'on a abandonné la pratique sauvage des anciennes civilisations, qui, allant au plus pressé, se contentaient de tuer les coupables ou de les enfermer, sans plus s'occuper d'eux, l'état se trouve en présence des questions les plus complexes et les plus embarrassantes. Au Maroc encore et dans la plupart des pays musulmans, on jette les criminels en prison, quand on ne leur coupe pas la tête, et dans les geôles infectes où l'on les tient, on ne se charge même pas de les nourrir, ce soin revenant à leur famille : dans le même pays encore et dans d'autres fort éloignés, comme la Chine, on les laisse parfois en liberté, mais on leur coupe quelque membre, ou l'on les met dans des entraves, dans une cangue, et ils s'en vont mendiant, incapables de nuire, mais incapables aussi de travailler. Nos sociétés civilisées, qui, par un sentiment élevé d'humanité, veulent traiter avec charité les criminels, pourvoir convenablement à leurs besoins, leur procurer du travail, les moraliser même, assument avec raison, à l'honneur de notre civilisation, une tâche des plus délicates. La plupart, toutefois, n'y apportent qu'un soin distrait, les gouvernemens étant absorbés par d'autres objets qui sont moins de leur compétence.

On conçoit, néanmoins, comment le service de sécurité qui incombe à l'état s'est développé, non-seulement depuis dix ou vingt siècles, mais même depuis cinquante ans. A considérer comme type la nation qui a passé longtemps pour la plus économe, la Grande-Bretagne, les dépenses de la magistrature, de la police et des prisons (*law and justice*) ne demandaient au pouvoir central que 5 millions de francs en 1817, 8 millions 1/2 en 1837 : on les voit soudainement absorber 62,500,000 francs en 1857, puis 80 millions en 1867, 122 millions en 1877, et enfin, en chiffres ronds, 200 millions de francs en 1887.

Certains indices, toutefois, semblent démontrer que ce service de sécurité, qui a tellement gagné en étendue et en intensité chez les peuples modernes, souffre par certains côtés, subit des atteintes

qui pourraient êtres graves, qu'il tend à revenir, par certains points, à la barbarie primitive. Que dirait, par exemple, Richelieu, le proscripteur des duels, si, revenant en ce monde, il contemplait son successeur, premier ministre en exercice, et le ministre de la guerre de la veille, en train de se couper la gorge, sous l'œil complaisant du directeur de la sûreté générale faisant le guet pour écarter la police? Que diraient aussi nos anciens jurisconsultes s'ils assistaient à tous ces extraordinaires acquittemens de gens qui se tuent ou se blessent sous le prétexte que, étant époux ou amans ou rivaux, ou bien encore ayant quelque motif de rancune et de haine, leurs démêlés échappent à la justice des hommes? Que penseraient-ils de cette théorie, que tout coupable, étant un malade, a droit à de l'intérêt et à des soins, non à un châtiment? Quelle idée auraient également de nos progrès nos anciens administrateurs s'ils voyaient dans chaque foule et dans chaque bagarre des individus sortir de leur poche un revolver, s'en servir ou en menacer, témoignant ainsi que des classes entières de citoyens sont toujours clandestinement armées, ce qui est peut-être pire que de l'être ouvertement? Notre civilisation, qui a bien des raisons de s'enorgueillir, en aurait beaucoup aussi d'être modeste : le civilisé, même occidental, laisse, à mainte occasion où il s'oublie, reparaître le barbare.

Si des villes on passait aux campagnes, on verrait aussi s'y épanouir le maraudage impuni, sinon protégé, presque toléré, témoignant, en tout cas, que, au point de vue de la sécurité purement matérielle, on est loin d'approcher de la perfection. A ce point de vue, l'état moderne, engagé dans les liens électoraux, courbé sous le joug électoral perpétuel, ne jouit que d'une médiocre liberté et franchise d'allures. C'est là un mal secondaire et auquel, si agaçant qu'il soit, on peut se résigner, car il n'entame pas profondément le corps social.

V.

Les erreurs sur la mission de justice de l'état et l'esprit dans lequel il la doit remplir peuvent avoir infiniment plus de gravité. La justice se rattache à la sécurité, mais elle en est distincte. L'état, avons-nous dit, est par excellence le définisseur des droits et des responsabilités juridiques : c'est la fonction la plus haute, la plus intellectuelle qui lui soit échue. Il importe de bien s'entendre sur le caractère et les limites de cette mission. La plupart des publicistes la conçoivent mal ; la plupart des états l'accomplissent plus mal encore. La question est de savoir ce que ait réellement l'état

quand il fait une loi réglant les rapports de la vie civile ou commerciale. Agit-il en être omnipotent, infaillible, créant le droit? Certains théologiens enseignent que le mal est ce qui est contraire à la volonté de Dieu. L'injuste est-il simplement ce qui est contraire à la volonté de l'état? Le juste est-il tout ce qui est conforme à cette volonté? Cette façon de raisonner est contraire à la nature des choses, à la nature des hommes, à tout le développement historique des sociétés humaines. Il importe d'étudier comment s'est constitué le droit.

Les publicistes anciens et les modernes, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, concevaient surtout la loi comme une règle fixe, sinon absolument immuable, du moins durable, formant opposition à l'arbitraire. C'est ainsi que Bossuet décrivait un état « où personne n'est sujet que de la loi, et où la loi est plus puissante que les hommes. » La Salente de Fénelon abonde en actes de révérence pour les lois ainsi conçues, qui dominent les rois aussi bien que les peuples. Grâce à ces règles permanentes, les citoyens ou les sujets jouissaient de la certitude dans leur sphère d'action : quelles que fussent les fantaisies de leurs souverains ou de leurs administrateurs, ils entrevoyaient certains droits qui devaient leur être conservés, des catégories d'actes qu'il était impossible de leur interdire. Cette façon de concevoir la loi manquait, certes, de précision : elle se taisait sur les origines ; elle était cependant beaucoup plus juste que celle de certains publicistes ou théoriciens plus modernes, Bentham entre autres. Ce dernier n'a-t-il pas écrit que le gouvernement remplit son rôle « en créant des droits qu'il confère aux individus, droits de sécurité pour les personnes, droits de protection pour leur honneur, droits de propriété, etc.? » En vérité, les vues de Bossuet et de Fénelon, quoique incomplètes, valaient mille fois mieux que celles de cet empirique. Beaucoup de jurisconsultes s'en vont encore répétant que la loi crée la propriété, par exemple. On institue je ne sais quel droit divin des peuples ou de la majorité variable des peuples qui est plus dangereux, parce que ses prétentions sont encore plus absolues, que l'ancien droit divin des rois.

Une analyse exacte témoigne que la loi ne crée aucun droit : elle reconnaît le droit, elle le définit elle le sanctionne, elle le précise et surtout elle en règle l'exercice et les rapports avec les autres droits.

Im Anfang war die That! dit Faust dans son monologue. Au commencement on trouve l'acte, l'acte instinctif, toute une répétition d'actes plus ou moins uniformes, qui constituent une série en se développant, en se précisant. Ces actes ne se renouvellent,

ne se perpétuent, ne s'étendent que parce qu'ils sont conformes aux nécessités de la vie humaine et de la vie sociale. Comme le langage, comme l'échange, le droit naît spontanément par le développement d'embryons successifs. Le langage, la syntaxe même, ont précédé les grammairiens ; l'échange et toutes ses applications ont devancé les économistes ; le droit a précédé les législateurs. Si, pour le développement humain, il eût fallu attendre les décisions vacillantes, incertaines, contradictoires de la raison raisonnante, l'humanité, après tant de siècles, ne se serait guère élevée au-dessus de l'animalité.

Aussi, c'est la coutume d'abord qui, non pas crée le droit, mais le constate et le sanctionne. Partout le droit non écrit, non formulé, a devancé le droit écrit. Les premiers législateurs ne sont, en quelque sorte, que des scribes qui recueillent et mettent en ordre des coutumes sorties graduellement du sentiment populaire ou plutôt de la nécessité des choses. Ils s'en réfèrent toujours aux *mores majorum*. L'idée d'innover ne leur vient pas. Le fameux mot de réforme, qui aujourd'hui fait sottement tourner tant de têtes, leur est inconnu. Une fois fixé par l'écriture, par des textes précis et concis, le droit continue cependant à être en mouvement et en développement. Mais ici encore, pour tout analyste exact, l'initiative ne vient pas du législateur. Vous avez partout un droit prétorien, une jurisprudence qui graduellement se superpose au droit écrit, le fait dévier, le corrige, l'amplifie : or, ce droit prétorien, c'est pour certaines espèces particulières, soit nouvelles, soit modifiées par les circonstances et le milieu social, l'application graduelle des règles qu'exige la nature des choses transformée. Ce droit prétorien lui-même ne fait guère que copier les usages nouvellement établis ; le législateur arrive en dernier lieu pour une suprême sanction.

Voulez-vous que nous assistions à la genèse de quelques droits, et vous verrez combien il est faux que ce soit la loi qui les crée. On a dit, par exemple, que c'est la loi qui crée le droit de propriété : il n'est pas de proposition plus frivole et plus contraire à l'histoire. J'ai montré dans mon ouvrage sur le *Collectivisme* par quels tâtonnemens le droit de propriété privée s'est dégagé de la propriété collective. Dès qu'un peuple est passé du régime pastoral au régime agricole, les demeures deviennent fixes : chaque ménage est propriétaire de sa hutte ou maison et souvent d'un petit enclos y attenant. Cette propriété primitive, c'est la nature même qui la recommande et qui l'indique à l'homme, la promiscuité lui étant antipathique. En dehors de cette chétive maison et de cet enclos, tout le reste du territoire est commun ; mais il comprend

deux parties distinctes : celle qui entoure le village et qui sert à la culture ; celle qui est plus éloignée, qui reste inculte ou n'est affectée qu'au pacage. La première forme bien une propriété collective, mais divise ; on la répartit par lots tous les ans d'abord, puis à des intervalles de plus en plus éloignés, entre les habitans. Ce qui tend à donner à la possession précaire des lots une durée de plus en plus longue, à espacer par conséquent de plus en plus le partage, c'est la nécessité même d'une culture qui se perfectionne. En un an on ne peut donner à la terre que bien peu de façons ; en deux on fera davantage, puis en trois, puis en quatre. C'est ainsi qu'il arrive que, dans le *mir* russe, les partages parfois ne se font plus que tous les dix-huit ans. Tous ces lots sont égaux à l'origine et tirés au sort ; mais les moyens d'exploitation des habitans deviennent bientôt inégaux : l'un est acharné au travail, habile, prévoyant, il fait de bonnes récoltes, il se constitue des réserves de blé, de fourrages, il entretient bien ses animaux ; l'autre est indolent et vit au jour le jour ; bientôt il n'a plus même de blé pour la semence, ses animaux dépérissent ou disparaissent, il se trouve sans aucun moyen de culture : à quoi lui servirait son lot, puisqu'il ne pourrait le cultiver ? il se voit obligé d'en céder la jouissance à son voisin et de donner également sa personne à gages. Bientôt la coutume sanctionne tous ces arrangemens et décide que ceux qui n'ont pas de moyens de culture suffisans ne seront pas admis au partage. Ainsi l'inégalité de la richesse mobilière, provenant du travail et de l'épargne, determine à la longue l'inégalité de la tenure foncière. Il se crée graduellement ce que les paysans du *mir* russe appellent « les familles fortes » et « les familles faibles ; » les premières qui accroissent leurs lots, les secondes qui finissent par s'en trouver privées et ne sont déshéritées que parce qu'elles ont été incapables de faire valoir leur part de l'héritage collectif. Les générations passent sur tous ces faits, les consolidant, les généralisant ; les partages, devenant de moins en moins fréquens, s'opérant entre un nombre de plus en plus restreint de familles, finissent par disparaître complètement, par avoir pour compensation quelque impôt ou quelque redevance. La date de ces transformations reste obscure, précisément parce qu'aucun texte de loi, d'ordinaire, ne les a effectuées. Dans la seconde partie du domaine collectif, celle qui est située loin du village, des faits analogues constituent la propriété privée. Quelques hommes entreprenans prélèvent, sans opposition de personne, car personne n'a d'intérêt sérieux à s'y opposer, quelque parcelle dans ce territoire surabondant ; ils la travaillent, la fécondent, l'enclosent : l'exemple est suivi : tout le monde en profite, même ces familles faibles dont je parlais, qui, n'ayant pas su garder leurs

instrumens de travail, parviennent à se donner en service et, sur une production accrue, à obtenir des gages ou plus assurés ou plus élevés. Cette genèse de la propriété privée, elle est parfaitement indiquée, non-seulement par l'étude attentive des textes anciens et des chartes du moyen âge, mais beaucoup plus encore par l'examen de ce qui s'est passé, sous les yeux des Anglais, dans beaucoup de districts de l'Inde, et de l'évolution dont on est témoin encore aujourd'hui dans le *mir* russe et dans la *dessa* (collectivité) javanaise.

Partout le fait instinctif, inconscient, généralisé, a précédé la loi. En voulez-vous d'autres exemples? La propriété littéraire ou artistique, la propriété des inventions : certes, ce sont là, suivant beaucoup d'observateurs frivoles, des créations absolues de la loi; sans elle, dit-on, aucun de ces droits n'existerait. Si, ils existeraient tous, parce qu'ils sont conformes à la nature des choses : seulement, l'exercice en serait entravé. Il n'est pas besoin que la loi édicte qu'un auteur est propriétaire de son manuscrit et le peut vendre à qui il lui plaira, pour que, en fait, tout écrivain soit libre de disposer de sa chose et ait quelque facilité pour y réussir, au moins en partie. Au siècle dernier, il y a deux siècles, un auteur en renom pouvait vendre son manuscrit quelques milliers de francs à un libraire; celui-ci l'imprimait en cachette, le tirait à un grand nombre d'exemplaires et le lançait dans le public. Sans doute, d'autres libraires pouvaient en faire des contrefaçons que la loi ne punissait pas. Mais le premier détenteur du manuscrit avait l'avance sur tous les autres, une avance de plusieurs mois (car il faut du temps pour publier un ouvrage); en outre, les concurrens tard-venus devaient hésiter, sauf pour des ouvrages tout à fait recherchés, à se lancer dans de grands frais quand le libraire ayant traité avec l'auteur aurait épuisé la première vogue, qui est de beaucoup la plus abondante. Ainsi, la propriété littéraire existe avant toute loi; seulement, sans le secours de la loi, l'exercice de ce droit est entravé, il n'est que partiellement productif. De même pour la propriété des inventions; elle est bien avant la loi, pour une certaine durée du moins, dans la nature des choses et dans le sentiment des peuples. M. de Molinari, dans son récit de voyage au Canada, nous fait connaître un singulier précédent de la propriété des inventions. Quand un sauvage, nous dit-il, a découvert un terrier, il le marque d'un certain signe, et personne ne vient lui disputer le droit exclusif de prendre les animaux qui s'y peuvent trouver. Le propriétaire d'une invention mécanique ou chimique peut en garder le secret pendant quelque temps, l'appliquer en silence, faire le mystère autour d'elle; cela le gêne sans doute, mais il peut néanmoins ainsi en

tirer un certain parti, quelquefois un parti considérable. Ce droit, c'est la nature qui le lui a dévolu ; mais l'exercice en est précaire, sujet à troubles, comme le serait, pour celui qui a semé, le droit de récolter, si aucune force n'arrêtait les maraudeurs. Était-il nécessaire que la loi proclamât chose vénale une clientèle commerciale pour que pût se produire le droit et même le fait de vendre ces clientèles? En aucune façon : des milliers de transactions de ce genre se sont exécutées avant que le législateur y ait pensé. Aujourd'hui encore, un mendiant vend ou loue sa place, quand elle est bonne, et qu'il renonce à l'occuper. Aucun tribunal ne lui confère ce pouvoir. Mais le droit du premier occupant est si général, si conforme à la nature humaine, à la nature des choses, à la paix sociale, qu'on en retrouve des applications tout à fait imprévues en l'absence de toute sanction légale.

Croit-on encore que c'est la loi qui a créé les marques de fabrique et le prestige qui s'y attache? Non ; seulement les fabricans étaient obligés, pour éviter la contrefaçon, de multiplier et de modifier, en s'entendant avec leurs principaux cliens, leurs signes conventionnels. Croit-on aussi que c'est la loi qui a créé le prêt à intérêt, quand les trois quarts des législateurs se sont acharnés à le proscrire ou à le mutiler? Il a survécu à toutes les proscriptions, parce qu'il est conforme aux nécessités du développement humain. Il en est de même pour tous les droits. Il faut ramener à la modestie cet homme présomptueux et vain que l'on appelle le législateur : il ne crée pas le droit, il en règle l'exercice; il n'a aucune puissance créatrice ; il ne possède qu'une force régulatrice, qui, malheureusement, dans des mains étourdies, se transforme en un immense pouvoir de perturbation. La foi absolue en la raison raisonnante est l'une des plus funestes superstitions que le XVIIIe siècle nous ait léguées.

Ce même siècle, cependant, avait trouvé la vraie définition de la loi. Elle est admirable, elle incarne toute la sagesse législative, cette magistrale parole : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » J'ai été fort étonné qu'un écrivain aussi judicieux et aussi sagace que M. Sorel en ait méconnu, dans son étude sur Montesquieu, toute la profondeur, toute l'exactitude, et j'ajoute toute la netteté. Il trouve que cette formule est « la plus vague et la plus générale de toutes ; » la plus générale, oui, mais non pas la plus vague ; je serais tenté de dire la plus précise. « C'est une formule d'algèbre, dit M. Sorel, elle ne s'adapte qu'à une grande distance et assez indistinctement aux lois politiques et aux lois civiles. » Tout autre est mon avis ; je ne m'occupe ici que des lois civiles, la formule

de Montesquieu s'y adapte merveilleusement. Le législateur, par exemple, engage pendant des siècles, sur toute la surface de la terre, une lutte contre l'intérêt du capital; ce n'est pas l'intérêt, c'est le législateur qui est réduit à capituler. De même, non-seulement pendant la révolution, mais auparavant, au XVIIIe siècle, en France, en Angleterre, on fait des lois ou des arrêtés pour établir le maximum du prix des marchandises ou du prix des loyers (il y a bien des arrêts du parlement de Paris en ce sens), et la nature des choses fait violence au législateur. Un décret gouvernemental interdit le marchandage, c'est-à-dire les sous-entreprises morcelées par un entrepreneur-général; le marchandage se dissimule, mais il persiste. Aujourd'hui encore, on parle de supprimer plusieurs degrés de succession. La chambre peut-être votera cette mesure; un ministre des finances naïf inscrira au budget un certain nombre de millions comme produit probable de la confiscation qu'il projette. Mais le droit de succession est inhérent à la nature de l'homme, à l'empreinte personnelle qu'il tient à avoir et à laisser sur les choses, aux liens d'affection que crée en général la communauté d'ancêtres, de nom, la persistance des relations; le testament déjouera les projets du ministre; au lieu de quelques dizaines de millions par année, la voracité irréfléchie de l'état ne recueillera que quelques dizaines de mille francs. S'agit-il d'impôts dont le législateur veut faire un instrument d'égalisation des conditions? le phénomène de la répercussion ou de la diffusion des taxes vient déjouer ses efforts.

L'état moderne malheureusement, avec sa présomption de vainqueur électoral, de représentant d'une majorité fraîchement formée, avec sa hâte de détenteur précaire du pouvoir, veut souvent ignorer la nature des choses et la nature des hommes. Il a établi, sous le nom de parlemens permanens, des usines de législation continue, travaillant comme les métiers continus de filature. Il jouit ainsi d'une grande force perturbatrice. Heureusement l'obstruction des oppositions parlementaires arrête souvent la vitesse de cette orgueilleuse machine. Heureusement aussi la plasticité sociale, plus ou moins entravée, finit par trouver des combinaisons qui suppriment en les atténuant les effets des fantaisies législatives.

VI.

Nous arrivons à la troisième fonction de l'état, l'une des plus importantes et des moins bien remplies. L'espace nous manquant aujourd'hui, nous ne ferons qu'en indiquer les grandes lignes. L'état est le représentant de la perpétuité sociale, il doit veiller à

ce que les conditions générales d'existence de la nation ne se détériorent pas ; c'est là le minimum ; ce qui vaudrait mieux encore, ce serait de les améliorer. Les conditions générales d'existence de la nation sont des conditions physiques et des conditions morales. Nous ne parlerons en ce moment que des premières, qui sont moins sujettes à contestation. Elles consistent d'abord, autant que l'homme y peut réussir, dans le maintien ou l'amélioration du climat, dans la conservation du territoire cultivable, dans la protection des richesses naturelles qui ne se reproduisent pas. Pour l'accomplissement de cette tâche multiple, qui est l'une de celles que le passé a le plus négligées, l'état doit lutter tantôt contre certaines forces naturelles qui ne se laissent pas aisément contrôler, tantôt contre la cupidité ou l'imprévoyance des générations actuelles.

Maintenir intact le sol contre les fléaux de la nature qui sans cesse le menacent, c'est-à-dire, dans des contrées comme l'Europe, protéger le littoral contre les envahissemens de la mer, les terres intérieures contre les inondations et les ravages des cours d'eau, préserver le pays de la sécheresse par la conservation des forêts, voilà des tâches qui n'incombent pas à l'état seul, mais pour lesquelles il a qualité. Il peut être aidé par les particuliers et les associations ; il ne doit pas se résigner, toutefois, à l'abstention. La Hollande a fait des merveilles dans sa lutte contre la mer. Tous les élémens de la nation y ont contribué : M. de Laveleye, grand partisan en général de l'intrusion de l'état, a exposé, dans son ouvrage sur l'*Agriculture belge*, toutes les conquêtes agricoles que des particuliers entreprenans ont faites sur les flots dans les Flandres et en Néerlande : ces riches terres que l'on appelle des *polders* sont des triomphes de l'industrie privée ; mais il avait fallu auparavant que, soit des syndicats libres de propriétaires de tout un district, soit plus généralement des communes ou des provinces, construisissent des digues et fissent les ouvrages principaux. Le ministère des eaux est l'un des premiers départemens ministériels de la Hollande. Le profit actuel ou prochain n'est pas toujours suffisant pour pousser les particuliers à l'action en ces matières ; puis, l'œuvre, pour être efficace, doit souvent s'étendre sur une surface considérable ; il faut parfois l'entente et le concours, non-seulement d'un grand nombre d'habitans d'un district, mais de tous ou presque tous les détenteurs du sol dans ce district. Quand cette entente vient à manquer, l'intervention de l'état, soit sous la forme mitigée, soit sous la forme absolue, est justifiée. La France peut se vanter de quelques beaux travaux dans ce genre, ceux de Brémontier dans les Landes, où des terrains ont été gagnés sur des marécages et sont devenus productifs pour la nation. Dans les Alpes, Surrell a fait aussi d'utiles ouvrages contre les torrens.

On peut dire que la politique hydraulique est chez les peuples de l'Europe encore en enfance. Les cours d'eau doivent être régularisés, endigués ; jusqu'ici, on les a considérés uniquement au point de vue de la circulation des marchandises. Il y a un autre intérêt, celui des irrigations, celui de la régularisation du débit, de la création des réservoirs et de forces motrices. On peut, par des travaux sagement conduits, gagner à la fois du terrain, de la sécurité et de l'eau. Le dessèchement des marais est aussi une des tâches dont l'état peut s'occuper, soit pour la concéder en la surveillant, soit pour l'exécuter lui-même. Les particuliers ne sont pas toujours impropres à cette tâche : on sait que le prince Torlonia vient de dessécher en Italie le lac Fucino, œuvre d'ostentation peut-être, appartenant à ce genre de *sport* aristocratique, presque royal, dont je parlais ici dans ma précédente étude. En Grèce, une compagnie française a desséché le lac Copaïs. En Algérie, la grande compagnie minière de Mokta-el-Hadid s'est chargée du dessèchement du lac Fezzara, près de Bône. L'état n'est donc pas seul à pouvoir exécuter ces grandes tâches ; mais là où l'initiative privée languit et où les ressources publiques abondent, il ne doit pas s'en désintéresser.

Aux eaux se rattachent les forêts : c'est ici encore que le rôle de l'état peut être considérable. Partout où l'homme s'établit, sous le régime pastoral ou au premier stage du développement agricole, il détruit les bois : il le fait d'abord dans un intérêt de sécurité, puis dans un intérêt de salubrité, enfin par avidité, pour étendre les pâturages de ses troupeaux ou pour vivifier avec les cendres les terres qu'il ne sait pas amender. Ces destructions, pendant longtemps, n'ont que des inconvéniens modiques, parce que, les bois couvrant presque tout le pays, on peut, sans troubler le régime des eaux, en restreindre l'étendue. Mais un jour arrive où il faut maintenir, particulièrement sur les plateaux ou sur les pentes, les massifs qui ont survécu, les restaurer même. Il ne s'agit pas dans cette œuvre d'assurer des bois à la marine, ou d'empêcher le bois de renchérir, ou bien encore de faire participer l'état, c'est-à-dire indirectement tout le monde, aux bénéfices éventuels de la hausse du bois ; ce sont là des considérations secondaires. Il s'agit surtout de maintenir le régime des eaux et les conditions climatologiques.

L'intervention de l'état, représentant la perpétuité, est ici justifiée : elle est, toutefois, inégalement utile dans les différens pays, suivant diverses circonstances. Elle est plus essentielle dans les contrées méridionales que dans les tempérées ; elle est plus nécessaire dans les pays démocratiques que dans les pays aristocratiques, ou dans ceux qui comptent de nombreuses et fortes corporations. Presque partout le paysan n'aime pas la forêt ; dans le Midi, il

n'aime pas l'arbre ; il n'a qu'une faible idée de l'utilité indirecte des choses. Les grandes et les moyennes propriétés, les parcs auxquels s'attaque la frivolité démocratique, rendent, à ce point de vue, de réels services à la communauté; ce sont des réserves d'arbres, de gazon, d'humidité, d'oiseaux.

En Angleterre, grâce au climat, aux propriétés géantes, aux goûts de sport, l'état peut se passer d'intervenir dans le régime des forêts et des eaux. Il y a en quelque sorte une forêt diffuse et espacée sur tout le territoire. De même en Belgique ; il n'en est pas ainsi en France, ni en Espagne, ni en Italie, ni surtout en Afrique. L'intervention de l'état dans le régime forestier repose sur de tout autres principes que son intervention dans la production agricole habituelle : ici, il n'a rien à faire, ou presque rien ; là son rôle peut reposer sur des considérations d'un ordre tout à fait général. Ce n'est pas pour accroître la production présente, ni pour suggérer des méthodes nouvelles, ni pour guider l'agriculteur ; l'état ne s'y entendrait guère : c'est simplement pour opposer l'intérêt perpétuel, universel, à l'intérêt immédiat et local. Ainsi le déboisement des Alpes nuit à la Provence tout entière.

Autrefois, l'action de l'état était beaucoup moins nécessaire dans ce service ; plus nombreuses, les forêts se trouvaient beaucoup mieux entretenues, à cause des corporations, notamment des religieuses, qui ont plus en vue la perpétuité et pratiquent le détachement du temps présent ; à cause aussi des préjugés nobiliaires qui, pour la conservation de la chasse, préservaient les forêts.

Aujourd'hui, une grande partie de cette tâche incombe à l'état, à l'état central, non pas à la commune, souvent ignorante et imprévoyante. Ce n'est pas seulement en France, c'est au Canada, en Australie, au Brésil, qu'il en est ainsi. Si l'état français aménageait bien les 986,000 hectares de forêts domaniales, dont beaucoup, dans les circonscriptions de Chambéry, Ajaccio, Gap, sont de simples terrains embroussaillés, estimés à une valeur de 300 francs, de 280, de 220 francs par hectare en moyenne ; s'il repeuplait d'arbres les pentes des montagnes ; si, par un contrôle attentif, il forçait les communes à reconstituer les 1,823,000 hectares de bois qu'elles possèdent, et à transformer en forêts une partie des 2,696,000 hectares de communaux incultes, pâtures ou garigues, indépendamment des 335,000 hectares communaux en culture, qu'il pourrait laisser dans leur situation présente, l'état remplirait son rôle de représentant de la perpétuité nationale, il rendrait des services sérieux aux générations futures. De même pour les lois sur la chasse, sur la pêche, non-seulement fluviale, mais maritime, pour la préservation de toutes ces richesses naturelles que l'homme épuise, l'état devrait avoir une prévoyante rigueur. Beau-

coup d'entre elles disparaissent, traquées et exploitées sans miséricorde : ici ce sont certaines espèces de poissons, là les oiseaux, ailleurs les baleines, dont il n'existe plus guère ; ailleurs encore les éléphans avec leur ivoire, autre part la gutta-percha, autre part encore le quinquina. Oui, pour la préservation de ces richesses exceptionnelles, l'état a un rôle conservatoire à jouer, car l'état, nous l'avons vu, est surtout un organe de conservation.

L'état moderne doit jouer ce rôle : est-il bien préparé à le remplir? Rappelons-nous ce qu'est l'état moderne, il est électif à tous les degrés, électif pour de brèves périodes; il a la terreur de l'électeur, particulièrement des électeurs remuans, agités. Que se passe-t-il sous nos yeux? Un ministre de l'agriculture passe son temps à détruire la belle ordonnance de Colbert sur les eaux et forêts. Il disperse l'École de Nancy; il accroît les tolérances pour le pacage, pour les droits usagers ; il tend à faire de la forêt une proie pour les riverains; il annule les procès-verbaux ou défend d'en faire. Il transforme les gardes-généraux et les inspecteurs en agens politiques, c'est-à-dire dépendans, dégradés, impuissans. Pour la chasse, pour la pêche, sur tout le territoire, du grand au petit, on tolère les mêmes abus. L'état trahit ainsi sa cause; il se fait l'associé, le complice, presque le provocateur de ce pillage acharné des richesses collectives.

J'ai examiné dans cette étude trois des principales tâches de l'état, les trois plus incontestables; j'ai mis en présence de ces tâches l'état moderne; je l'ai interrogé sans passion, sans désir de le trouver en faute, scrutant simplement les moyens d'action dont il dispose et l'esprit qui l'inspire. J'ai vu que, distrait par d'autres soins d'ordre subalterne et frivole, l'état moderne s'acquitte assez mollement de sa fonction de sécurité; qu'il porte, au contraire, une activité confuse, déréglée, souvent perturbatrice, dans sa mission législative, qui consiste simplement à reconnaître les différens droits, à les sanctionner, à en régler l'exercice et les rapports réciproques, à définir, à constater et généraliser les adaptations nouvelles que les variations du milieu social ont rendues nécessaires et qu'elles ont déjà effectuées sous la forme d'usages libres. Enfin, quant à la tâche de conservation des conditions physiques du développement national, il ne m'a pas paru que l'état moderne s'en acquittât avec la fermeté et l'esprit de suite qui importe à l'avenir de la nation. Nous allons passer maintenant en revue toutes les besognes multiples et accessoires dont l'état moderne s'est chargé ou qu'il prétend accaparer.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

AUX INDES

PAR TERRE

A TRAVERS LE PAMIR

L'Asie centrale, que nous venons de parcourir pour la seconde fois, a toujours exercé sur nous une grande attraction. Cela s'explique. Cette région de la terre est faite de contrastes : on y trouve dans les déserts les plus affreux des oasis d'une fertilité grande ; on s'y heurte à des villes retentissant des bruits agréables de la vie au sortir des solitudes que la profondeur du silence grandit en quelque sorte ; le voyageur, dont la bouche est amère encore de l'eau saumâtre puisée aux citernes de la steppe aride, rencontre soudain des fleuves ayant l'allure majestueuse de mers qui s'en vont et où il boit la meilleure eau du monde ; après avoir parcouru des plaines infinies, il arrive au pied de montagnes dont l'œil peut à peine découvrir les cimes qui se cachent dans les hauteurs du ciel. S'il a le courage de franchir cette barrière, en grimpant des sentiers difficiles, il se trouve au milieu d'un océan de montagnes d'où il craint de ne pouvoir sortir, et s'il monte et descend des semaines, des mois de suite, n'apercevant du ciel parfois qu'un tout petit coin bleu, s'il se dirige du côté où le soleil se dresse chaque matin, il finit par aboutir à un pays où les cours d'eau abon-

dent, où des hommes nus cultivent, avec des animaux énormes, des terres d'une richesse incroyable.

Ce qui ajoute à l'intérêt qu'on peut éprouver à regarder un pays dont la configuration est bizarre, c'est qu'il est habité par les races les plus diverses, que l'on croit que nous-mêmes y avons encore des arrière-petits-cousins, et qu'il court l'opinion parmi les hommes de science que les premiers des humains ont ressenti dans ce pays leurs premiers besoins, leurs premières impressions, et que de là sont partis pour l'Occident nos arrière-grands-pères emportant en leur cervelle une certaine faculté de langage, des croyances, des aptitudes qu'ils ont semées chemin faisant et qu'on pourrait suivre à la trace pour ainsi dire à travers le monde.

Ajoutez que l'Asie centrale a un passé des plus glorieux; nous entendons par là qu'elle a été traversée par le conquérant le plus illustre de l'antiquité, par le plus grand des Mogols, qu'elle a donné le jour à un boiteux terrible qui fit trembler l'Europe. Il était intéressant de voir la disposition de l'arène où de tels guerriers avaient évolué, et de suivre la piste de leurs armées ; il était intéressant d'examiner ce qu'il restait de leur œuvre et ce qu'étaient devenus les ouvriers avec lesquels ils avaient exécuté de si grandes choses.

En allant voir ce qu'il restait du passé en Asie et ce qu'étaient devenus les auteurs de grandes choses, nous avons eu le spectacle de deux peuples occupés à une œuvre grandiose.

Nous avons vu des villes naître, grandir en quelques semaines, se peupler en un clin d'œil; une voie ferrée construite avec des peines inouïes sous un climat terrible, et tracée dans le désert avec une rapidité telle, qu'on la voyait s'allonger et arriver sur les cités presque aussi aisément qu'une rivière rendue à son ancien lit reprendrait son cours habituel.

Puis, c'étaient des vaincus de la veille, enrégimentés et menés au combat par leurs vainqueurs contre des ennemis héréditaires, versant leur sueur après le sang, pour aider leurs maîtres à créer plus vite cette route qui allait lier les conquêtes anciennes aux nouvelles. Et les vaincus traités d'abord avec une vigueur inexorable, puis avec bonté, s'étonnant de trouver si doux le contact des nouveau-venus, se rassurant sur l'avenir et oubliant leurs défaites; assemblés par milliers un jour de fête, ils mêlaient leurs cris « d'Allah! » aux « hurrahs » de ceux qu'ils avaient sabrés et qui maintenant leur tendaient la main.

Dans les anciennes conquêtes, nous trouvions de grandes villes peuplées par les émigrans de la race des vainqueurs, des gens du Volga, du Dniéper cultivant des terres, chantant dans des villages

sur le seuil des portes. Nous constations les relations amicales entre les indigènes et leurs maîtres, les uns prenant part aux fêtes de famille des autres, les enfans à casquette jouant avec les enfans coiffés du turban. Nous avons vu partout les effets de la douceur et de la patience des Slaves et jusqu'à leurs défauts d'Occident leur servir comme des qualités en Orient. Nous avons assisté à l'expansion d'un peuple versant sur l'Orient son trop-plein de force, d'un peuple qui s'épand quelquefois lentement, quelquefois déferle avec la brutalité d'un mascaret, mais qui jamais ne recule, mais qui prend racine, car il tient ces terres éloignées pour le prolongement de la Russie.

Et, s'en allant préparer le canal à cette inondation, nous avons vu sur les routes poussiéreuses des soldats vigoureux, sobres, infatigables, disciplinés, marchant d'un pas souple au son d'accordéons et de balalaïkas dont les accords nous semblent autrement belliqueux que ceux de la lyre. Ces soldats, qui paraissent nés pour les guerres d'Asie, reconstituent, d'Occident en Orient, l'empire mogol sur des bases plus solides; ils font, à l'envers, à peu près les mêmes étapes que ceux qui partirent de Karakoroum, et ils retrouvent les logemens préparés par les fourriers de Djenghis-Khan. Nous ne voyons pas ce qui arrêtera un peuple dont les sources d'énergie et d'action grandissent chaque jour avec le chiffre de sa population, et à mesure qu'il prend confiance dans ses forces et qu'il apprend à s'en servir. Ajoutez qu'il ne les dissémine pas plus qu'un arbre laissant tomber ses fruits et semant ses graines, et qu'il porte toujours plus loin la même frontière, pour ainsi dire, par l'effet de la poussée irrésistible d'une sève intérieure.

Cela inquiète extrêmement ceux que nous avons trouvés de l'autre côté du plus énorme massif de montagnes. Ils n'ont pas la sécurité de ceux qui descendent d'Occident la pente historique menant aux contrées qu'ils gouvernent. Ils n'ont pas la même confiance dans l'avenir, la même insouciance du lendemain.

Les Anglais s'efforcent de reculer l'instant où il leur faudra jouer une partie dont ils paient les enjeux. Nulle faute ne leur est permise, et ceux qui tiennent le gouvernail ont l'oreille tendue, l'œil ouvert, un rien les inquiète. Ils déploient une volonté, une intelligence, une activité admirables. Permettez, lecteur, une comparaison faite sans malveillance; rappelez-vous ce prestidigitateur chinois qui, à lui seul, faisait tourner vingt assiettes courant de l'une à l'autre, les surveillant toutes et entretenant la rotation par un miracle d'adresse. Ainsi font, dans un dessein utile et largement rémunérateur, les maîtres de la plus riche contrée du globe. Ils ne sont que quelques-uns attelés à une difficile besogne d'exploitation,

et s'en acquittent à souhait. Mais ce ne sont pas des conquérans; ils n'ont pas procédé par invasion, ils ne sont pas entrés bannières déployées, ils se sont glissés dans le pays, où leur tâche est autrement difficile que de l'autre côté, et ils se tiennent au milieu de millions d'hommes et les dominent, grâce à des prodiges d'habileté. Ils font voir ce que peuvent des commerçans et des industriels ayant de la suite dans les idées. Mais, quoi qu'ils fassent et disent, leur puissance semble faite d'artifices; ils remontent un courant, ce qui fatigue les plus intrépides nageurs, tandis que les autres le suivent, ce qui est bien plus commode.

I.

Nous voulions, grâce à un examen attentif du milieu et des êtres, pénétrer dans le passé de l'Asie, et éclairer, autant que possible, son histoire à la lueur de la géographie. Nous voulions voir certaines choses pour mieux les comprendre, nous voulions en faire d'autres pour nous rendre compte de la façon dont avaient agi, en des circonstances analogues, ceux qui nous étonnent encore à présent.

C'est en nous disant que l'histoire vivait toujours, qu'il suffisait de se déplacer pour changer de siècle, et que la meilleure manière de retrouver les procédés des grands faiseurs d'histoire était d'en être un soi-même, un infime, à la façon de celui qui, recomposant une goutte d'eau, entrevoit la formation de l'Océan.

Nous étions imbus de cette idée en nous embarquant à Marseille pour Batoum et, toujours observant, nous avons traversé le Caucase, le Lenkoran, le Talych, où vivent des peuplades aux mœurs mérovingiennes et féodales, puis la Perse de l'ouest à l'est par la grande route historique, en compagnie de pèlerins allant prier et trafiquer comme au moyen âge, puis le pays des Turcomans et le Bokhara. A peine entrés en Afghanistan, nous avons été arrêtés par le même Issa-Khan en révolte aujourd'hui contre son maître et ami Abdour-rhaman-Khan ; nous sommes revenus sur nos pas par le chemin d'Alexandre, des Arabes et de bien d'autres, et finalement, arrivés au fond de l'impasse du Ferganah, au pied du « toit du monde » où viennent mourir, d'un côté, la civilisation d'Orient, de l'autre, la civilisation d'Occident, comme les vagues extrêmes de deux marées allant à l'encontre l'une de l'autre, toutes les routes à travers les pays peuplés nous étant interdites, nous avons résolu d'en improviser une par-dessus le Pamir, où nous avions moins de chance d'être arrêtés par les hommes et où les obstacles nous venaient surtout de la nature.

De l'autre côté du « toit du monde, » nous devions trouver dans les montagnes les épaves du grand naufrage des races dans l'antiquité, et, au-delà, les Indes. Mille bonnes raisons pour nous lancer dans une aventure périlleuse, en dépit de prédictions sinistres qui ne se réalisèrent qu'en partie, ainsi que l'on va pouvoir en juger.

Nous avons trouvé deux personnes qui sont d'avis que nous réussirons sans doute, le général Karalkof et le capitaine Grombchefski, un jeune officier très entreprenant, qui a voyagé dans le nord du Pamir en été. D'après le capitaine et les chefs kirghiz que nous questionnons, sur le plateau de l'Alaï qui précède celui du Pamir, il y aurait très peu de neige; la passe de Kizil-Art, située au-delà, serait toujours libre, et nous la franchirions sans difficultés pour atteindre le toit du monde. Une fois sur le toit, les difficultés seraient peu considérables, la neige devant y être peu profonde. Plus loin, on ne sait pas, on pense que nous pourrions nous diriger droit sur le Kandjout, et de là gagner les Indes. D'après les khans kirghiz, les obstacles sont au commencement du voyage et pas à la fin. L'important, disent-ils, est de franchir les passes de l'Alaï et d'emporter des provisions pour un mois environ.

Selon les personnes opposées à notre voyage, et qui raisonnent d'après leur expérience du Pamir ou ce qu'elles en ont entendu dire, non-seulement nous ne pourrons franchir l'Alaï, mais nous y resterons sous la neige des avalanches; quant au plateau de l'Alaï, il est certainement encombré de neige, et sur le Pamir c'est la même chose. A en croire la grande majorité des pessimistes, nous courons à une mort à peu près certaine. Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que le Pamir est à peu près complètement inhabité, et nous sommes sûrs de n'y pas trouver en nombre les Kara-Kirghiz, pillards qui nous barreraient la route dans la belle saison. Si la région n'est pas libre de neiges, elle le sera d'hommes durant une bonne partie du chemin, grâce à l'hiver. Le froid, dit-on, nous enlèvera toute énergie, et l'altitude considérable, en raréfiant l'air, nous mettra dans l'impossibilité de faire le moindre effort musculaire; puis, les vents constans et terribles là-haut soulèvent des tempêtes de neige épouvantables, etc. Telles sont quelques-unes des raisons qu'on nous donne de renoncer à l'entreprise. Nous sommes entêtés, et nous partirons.

Nous passerons par le Taldik, presque en face de la passe de Kizil-Art, la deuxième porte du Pamir. Faisons nos préparatifs.

D'abord nous vendons nos chevaux, bien que nous soyons sûrs de l'excellence de leurs jambes. Nous les remplacerons par des chevaux de l'Alaï, élevés dans la montagne et accoutumés aux hivers

rigoureux : la neige leur sera familière, les sentiers les plus escarpés ne les étonneront point, on les nourrira facilement. L'Alaï leur aura donné un avant-goût du Pamir, en quelque sorte. Nous les achèterons à Osch, où on nous les amènera des aouls voisins. D'Osch au Taldik, nous verrons quels sont ceux dont la vigueur laisse à désirer, et nous pourrons les échanger au dernier moment ou les remplacer.

Ensuite nous nous armerons contre le froid et la faim. A Marguilane, nous achèterons les objets « civilisés, » et ceux que nous ne trouverons pas dans les magasins, nous les demanderons à Tachkent.

Certaines parties du Pamir sont inhabitables par suite de l'excessive froidure, et le combustible manque. Nous aurons une température sibérienne, polaire. En Sibérie, on chausse des bottes de feutre par-dessus les souliers; nous en faisons faire en feutre double, garnis de semelles de cuir, les coutures sont consolidées par des bandes de peau ; dans le feutre souple et léger de Kachgar on nous taille des bas immenses couvrant la cuisse; un pantalon ouaté à la mode kirghize, par-dessus lequel on passera un *tchalvar* (pantalon de cuir), préservant en outre les jambes. Autour des pieds on entortillera des bandes de laine. Certaines personnes nous conseillent le papier : des vieux journaux.

Pour le haut du corps, deux pelisses, dont une en mouton de Kachgar à poils très longs, ajustée comme le *bechmet* des indigènes. Pour la tête, un bonnet de peau de mouton couvrant les oreilles, et dessus un *malakaï*, sorte de pèlerine en peau de mouton descendant derrière sur les épaules, et qu'on peut fermer devant, de manière à couvrir totalement le visage, sauf les yeux, qui « regardent » à travers les poils. Les mains ont, en guise de gants, les longues manches serrées à l'extrémité de la pelisse très ample tombant jusque sur les talons, et qui s'appelle *touloup*. Si nous avons froid dans cet accoutrement, c'est qu'il fera... très froid.

Pour la nuit, nous avons, en outre d'épaisses couvertures ouatées du pays, des couvertures de laine très serrée d'Europe contre le vent, et des peaux, comme matelas, sur le feutre qui servira de parquet.

Notre maison sera notre tente-abri double qui nous sert depuis le commencement du voyage; on peut y dormir cinq,.. à la rigueur. Trois personnes y sont relativement à l'aise. Pour cette tente, nous ferons faire des piquets en fer et en bois. Nos serviteurs Rachmed et Menas ne veulent point de tente pour eux; ils en organiseront une chaque soir avec les bagages, les feutres et les

toiles cirées, en cas de mauvais temps. Ils sont équipés comme nous. Ils rient, nous rions comme des fous chaque fois qu'on essaie une nouvelle pièce de notre armure, soit que nous chaussions les bottes informes ou que nous enfilions les culottes à fonds extravagans.

On pense ensuite à la lumière. Il faut voir clair pour prendre les notes la nuit, et nous décidons de ne pas changer notre système d'éclairage : nous achetons des lanternes du pays que l'on protégera au moyen de boîtes en bois; quand elles seront brisées, on les remplacera par des lanternes vénitiennes... de Perse en solide toile huilée. Dans ces lanternes, — il faut mettre quelque chose dans une lanterne, — on mettra de la bougie russe. Elles seront suspendues à la barre de la tente comme des candélabres. Nous ne nous servirons pas d'huile ou de pétrole, ni de lampes : dans une chute, une lampe se disloque, un bidon se perce, tandis que la bougie se casse, mais les morceaux sont bons, et on la brûle même sans lanterne, au besoin.

En troisième ligne, les moyens de faire du feu. Là-haut, pas de combustible que des racines, des herbes, du *kisiak* (fiente du bétail), que l'on trouve seulement par places. A Ak-Basoga, près du Taldik, des génevriers parsèment les pentes; on en chargera plusieurs chevaux d'une provision qu'on ménagera avec soin. Mais il faut allumer le feu et vite et facilement. Après une pénible étape, les hommes sont fatigués; il leur tarde de voir le feu, de se chauffer, de boire le thé, et sur la neige, par le vent, la tempête, malgré les trous qu'on creuse à grand'peine, il en faudrait, du temps, des essais, avant que la flamme s'élance brillante, réjouissante! Aussi, outre les briquets, l'amadou, le nombre infini de boîtes d'allumettes, on prendra du pétrole et de l'esprit-de-vin, et un âtre, une plaque de tôle qui sera le foyer chaque jour changé derrière lequel ne chanteront pas les grillons. Sur la plaque, on posera le combustible, qu'on arrosera de pétrole ou d'esprit, et avec une allumette cela flambera. Vive le feu, ami des voyageurs!

Et les vivres, allez-vous dire, ne viennent qu'en quatrième ligne? C'est l'affaire capitale dans une expédition; c'est l'intendance, la base des opérations stratégiques de longue haleine; c'est, au commencement de l'œuvre, l'enthousiasme qui persiste, à la fin le moral abattu relevé par la digestion. On va peut-être me trouver bien matériel. Les idéalistes m'accuseront d'ériger un autel à l'estomac : j'en érige un à la source de l'action. On excusera la franchise d'un homme qui a mené souvent la vie brutale du voyageur, et on lui pardonnera son enthousiasme à l'égard de « l'intendance, » car il a plus de cent fois constaté la mauvaise humeur, la maladresse, l'apathie,

le découragement involontaires des estomacs délabrés, je veux dire des hommes obligés à la dépense de forces qu'ils ne pouvaient pas réparer.

Aussi, lorsque l'on discute la quantité des vivres, qu'on suppute le nombre des journées de marche et qu'on dit : « Prenons pour trente jours à une livre par jour, » je dis : « Prenons pour quarante-cinq jours à deux livres. » Mais les Kirghiz prétendent qu'on mange beaucoup moins sur le Pamir que plus bas... « Si les provisions nous gênent, nous les jetterons. »

Et, partant de ce principe, nous achetons sucre, sel, thé, bonbons, riz, viandes fumées, charcuterie, oies fumées, mouton fumé, poisson fumé de l'Aral et de l'Oural, fromages, conserves, en doublant ou triplant les quantités considérées comme nécessaires. On répare la batterie de cuisine; en temps ordinaire, elle est sommaire : on prend l'indispensable.

Pour lutter contre la neige et la glace, nous emportons des pelles, des pioches de tailles diverses, des haches. La pharmacie n'est pas considérable. Capus, qui en est l'administrateur, la complète, et il comble les vides résultant des étapes précédentes. Grâce à la pharmacie militaire, nous avons ce qu'il faut.

Il nous reste encore des menus objets apportés d'Europe pour être distribués aux indigènes que nous voulons récompenser de leur bonne volonté ou gagner à notre cause. Mais il en reste peu, et nous achetons, à Tachkent, un beau winchester nickelé que nous destinons au khan de Kanjout, qui garde le sentier des Indes de l'autre côté du Pamir. Une arme aussi luisante l'adoucira. On le dit cruel, barbare; il est mauvais fils, en tout cas, car il s'est défait récemment de son père. Il l'a fait assassiner. Il faudra nous « mettre bien » avec ce jeune potentat. A Marguilane, on fabrique des bandes d'étoffe de soie à dessins pittoresques et à couleurs chatoyantes, faites pour plaire aux dames et même aux hommes peu civilisés : nous en faisons une petite provision. Avec des glaces, des bagues, des boucles d'oreilles, toute une pacotille de bijouterie d'or et d'argent, nous avons le moyen de nous montrer aimables. Nous sommes, en effet, décidés à faire preuve de la plus grande politesse et à prodiguer les sourires les plus engageans lorsque nous le jugerons convenable; mais il peut être indispensable de montrer les dents, et des dents aussi aiguës que celles d'un loup. Aussi nous ne négligeons pas notre arsenal. Mettez-vous en route décidé à tenir toujours un rameau d'olivier dans une main et un revolver dans votre poche. Vous n'aurez pas parcouru 3 kilomètres que le rameau d'olivier aura pris dans votre poche la place du revolver, qui vous servira dorénavant à formuler les complimens de présen-

tation et que vous tirerez là où chez nous on tire ses cartes de visite. Nos semblables sont généralement mal élevés.

Aussi toutes nos armes sont mises en état, notre provision de cartouches est considérable. Menas et Rachmed aiguisent leurs sabres. Nous nous préparons à la guerre, afin d'avoir la paix.

Mais il faudra payer les achats que nous pourrons faire ou les services qu'on nous pourra rendre. Quelle monnaie est préférable? Laquelle a cours? Les sauvages se soucient peu d'une pièce d'argent dont ils ne connaissent pas toujours exactement la valeur et qu'ils n'ont pas l'occasion d'échanger contre des marchandises ou des objets de première nécessité. Ils préfèrent être payés en nature. Nous emportons des *khalats* du Turkestan de qualité plus ou moins bonne, nous augmentons un peu la provision de thé et de sucre; un morceau qu'on donne à propos ouvre les cœurs, les Kirghiz en sont friands et ils l'acceptent volontiers en échange : ils demandent quelquefois le thé et toujours le sucre. Nous les paierons aussi avec du sel cristallisé que nous prendrons à Osch; avec de la poudre, du plomb, quoique Rachmed prétende que « jamais on ne doit donner de la poudre à celui qu'on ne connaît pas, parce que l'on risque de donner à un ennemi le moyen de vous tuer... »

A Osch, nous achèterons de la toile de coton fabriquée à Kachgar et ayant sur chaque pièce le cachet de la douane chinoise. C'est la meilleure monnaie. A défaut de toile, les gens de l'Indou-Kouch et les gens du Pamir et du Wakhan acceptent, paraît-il, volontiers les lingots d'argent appelés *iamba*, marqués également du cachet chinois. Ils ont la forme d'une calotte de sphère, pèsent 1 livre, 2 livres ou plus; on les taille ainsi qu'on ferait de bâtons de réglisse, à mesure qu'on paie ses dettes; on pèse dans une balance les miettes et les morceaux, et on verse la somme due... dans le pan de la robe du créancier. Ils échangent cet argent aux bazars contre des marchandises ou en font des bijoux, ce qui est une façon de placer son argent et d'avoir un livret de caisse d'épargne ou des titres au porteur dans un pays où banques et bourses sont inconnues.

Nous supposons que tout ira très mal, que, jusqu'à ce que nous soyons sur le Pamir, au-delà du Kizil-Art, nous aurons des obstacles presque insurmontables. Plus loin, les difficultés seront moindres; je parle de celles qui nous viendront de la neige. En effet, on nous dit qu'il n'y a « pas de neige » sur le Pamir. On l'affirme. En mettant les choses au pis, il y en aura peut-être par place, mais jamais assez pour nous arrêter. Sur l'Alaï, on nous dit qu'il y en a « peu, » mettons « beaucoup. » Le plus grand effort physique sera néces-

saire dans le commencement; il faut donc que nous soyons soulagés au commencement autant que faire se peut.

Jusqu'au-delà du Kizil-Art, à travers l'Alaï, nous emploierons une bande d'une quarantaine de Kirghiz avec leurs chevaux, qui transporteront nos bagages, de façon à ce que nos bêtes de somme, n'ayant rien à transporter, arrivent relativement fraîches sur le Pamir. On craint de manquer de vivres, et l'on cuit deux fois d'innombrables petites galettes de pain mélangées de graisse. On fait bouillir de la viande de mouton, on la sale, puis on l'entasse dans des panses de moutons bien nettoyées; elle se conservera longtemps, grâce au froid. On ne s'en servira que dans les circonstances difficiles ou lorsqu'on ne pourra faire du feu, soit que le combustible vienne à manquer, ou que le temps manque, ou que la violence de la tempête nous empêche de rien allumer. A Ak-Basoga, nous trouverons des moutons; leur viande sera facile à conserver, elle gèlera : en la tenant à l'ombre, elle ne se gâtera pas.

On prépare de la farine, des galettes sans graisse; du millet est grillé à l'avance; tantôt on en fera de la bouillie, tantôt on le prendra dans la poche, et, chemin faisant, on le grignotera; cela donnera de la jambe, car les étapes seront longues. On ne s'arrête que pour coucher, et à une grande altitude l'homme est sujet aux faiblesses, et il mange peu à la fois, mais souvent. C'est pour cela que le gros Mahmoud nous conseille d'ajouter à notre cargaison une soixantaine de livres d'abricots séchés, qu'on suce en chemin quand l'estomac non satisfait manifeste son malaise par des tiraillemens. Et puis les Kirghiz aiment beaucoup les abricots séchés, et nous aussi. On achète de l'huile, qui remplacera à l'occasion notre graisse de mouton, que nous emploierons en guise de beurre, et qu'on sale à l'avance. Le pain lui-même est un peu plus salé que de coutume, car nous craignons le manque de condimens par-dessus tout : le succès de l'expédition dépend essentiellement de l'état des estomacs. De temps à autre, on distribuera des bonbons de sucre aux huit hommes de l'armée régulière. Nous ne nous refuserons rien.

Les chevaux ont chacun une selle de bât, une couverture de feutre double qui les couvrira de la tête à la croupe durant la nuit et qu'on repliera durant le jour. Les fers, les clous à ferrer, les marteaux, le racloir, le couteau à corne, tous les outils de forgeron, les aiguilles à coudre le feutre, les ficelles, tout est empaqueté. On achète encore des cordes russes en chanvre : elles sont beaucoup plus solides que les cordes des indigènes. Nous emportons cependant un lot de cordes de laine et de crin fabriquées par les Kirghiz; elles sont plus faciles à manier par la gelée, on les

coupe plus facilement. Car on les devra couper à chaque instant dans la neige, lorsque les bêtes s'abattent, que les doigts sont gourds et ne peuvent défaire les nœuds. Je ne parle pas d'autres menus objets, qui tous ont leur importance. Je suis entré dans les détails avec l'intention de montrer à quel point les préparatifs de notre entreprise étaient compliqués, et que le voyage a cela de commun avec la guerre, qu'il faut le préparer avec prudence et l'exécuter avec audace. Nous sommes bien décidés et nous irons jusqu'au bout. Nous espérons qu'en France, en cas d'échec, on ne nous jettera pas la pierre, et, si nous réussissons, qu'on ne nous blâmera pas d'avoir osé.

II.

— Bonne santé! Au revoir! et nous partons. On se retourne une dernière fois sur la selle, on élève le fouet, on salue du bras,.. et en avant! Nous ne nous retournons plus. Nous sommes bientôt dans le défilé qui mène à la passe de Taldik.

D'abord la neige n'est pas profonde, 1 mètre à peine, et le sentier est solide, relativement, grâce à la gelée. Puis la montée commence, et nous grimpons sur les roches; les pentes n'ont point gardé de neige, et la gelée qui nous sert dans le bas nous est ici un obstacle; elle a rendu les pentes glissantes, et, malgré les excellentes jambes des bêtes et leur énergie, les chutes commencent, peu dangereuses, la pierre étant garnie d'un tapis moelleux et très épais. A chaque instant, on fait halte, afin que les chevaux reprennent haleine, puis l'ascension recommence; les chevaux, tête basse, les naseaux dilatés, se cramponnent aux aspérités, et le sol cède souvent sous leurs pieds, la croûte se rompt, une pierre se détache, et ils montent à l'assaut nerveusement, comme pris de la peur du vide qu'ils guignent de l'œil ou sentent derrière eux. A bout de souffle, ils s'arrêtent, les jambes raidies, leurs flancs s'élèvent et s'abaissent par la poussée et le ressac de l'air. Quelles courageuses bêtes!

A huit heures, nous mangeons une galette de pain au sommet du Taldik, à 3,700 mètres environ. Il s'agit maintenant de sortir de l'étroite vallée de même nom qui conduit au plateau de l'Alaï. Nous suivons une crête, car la vallée est étroite et ensevelie sous des monceaux de neige où un cavalier disparaîtrait. Des rochers de quartzite passent leurs pointes à travers, ainsi que des sommets d'édifices enfouis sous la lave d'une éruption. Celle-ci est blanche. Puis nous quittons cette crête partageant la vallée, et nous en des-

cendons comme du faîte d'une toiture, et dans le couloir d'en bas nous tombons dans une suite de véritables puits qui se succèdent et dont la place est marquée par les groupes des Kirghiz qui se reposent, qui hissent les bagages ou les chevaux, et se traînent dans la neige avec les coffres sur le dos, l'un d'eux tirant le portefaix par devant, un autre l'épaulant par derrière. Nos chutes sont nombreuses. Chaque fois, plusieurs hommes aident à relever les gisans; on dirait des cavaliers en pain d'épice posés sur de la farine, immobiles. On commence par dégager ou dévisser le cavalier, puis on le hale, et c'est ensuite le tour du cheval. A dix heures, nous nous réfugions sur une croupe caillouteuse que le vent a balayée. Il nous éventera, nous aurons froid, mais nous serons à l'abri des avalanches. On déblaie la neige, on s'installe. A mesure qu'arrivent les hommes, ils se posent au-dessus ou au-dessous de nous : sur les bâtons d'un perchoir, la volaille dort à l'abri des attaques du renard. Le soleil donne et il nous brûle. A onze heures, 29 degrés. A une heure vingt arrive le premier bât, et la neige commence à tomber; les uns après les autres, les muletiers apparaissent. A quatre heures, la neige tombe dru. A cinq heures et demie, elle cesse; pas de vent, — 6 degrés. A la nuit, une partie des piétons envoyés en avant viennent camper au-dessus de nous, autour de Mollah-Païas, leur chef. A minuit et demi, — 12 degrés.

Dans la nuit, le vent d'est a soufflé avec violence. A cinq heures, dans la tente, — 17 degrés; dehors, — 19 degrés. Nos hommes, exténués, dorment. Inutile de les éveiller, de hâter le départ; on ne peut profiter de ce que la neige est gelée : les cordes ne sont pas maniables à l'ombre, et il est impossible de charger les iouks ou de les ficeler. Nous devons attendre le soleil, qui rendra souples les cordes et les membres des hommes engourdis par le froid et le vent d'est toujours violent. Tout le monde a sur ses vêtemens des paillettes, des cristaux de glace, les moustaches ont enfilé des perles, dans la barbe il y a des pierreries. Seuls, nos nez, très rouges, laissent échapper une vapeur qui se condense instantanément; elle tombe sur mon calepin et ponctue mes notes de glaçons. A sept heures, nous partons, nous allons camper au bout de la tranchée du Taldik.

Les journées se ressemblent, toujours pénibles. Au réveil, nous nous contons que nous avons mal dormi, que nous avions souvent la tentation d'étouffer, que les couvertures nous pesaient, que nous souffrons de la tête, que les oreilles nous cornent par momens, que les lèvres nous brûlent et les yeux et les joues, bref, que les temps sont durs.

On ne sait comment faire pour dormir. Si l'on entasse sur soi

les pelisses, on a chaud, mais l'on est oppressé; si on les écarte, on grelotte; si l'on met le nez à l'air, il gèle. Aussi l'on passe sa nuit à se plonger sous les couvertures et à en sortir pour respirer, ni plus ni moins qu'un canard apercevant le chasseur qui le guette s'enfonce sous les eaux, vient respirer à la surface et se cache de nouveau, car l'ennemi est toujours là.

Avant que le soleil se montre, tout est calme au campement; les hommes, serrés les uns contre les autres, sous les feutres, ne bougent pas plus que les ballots. Les chevaux par groupes, blancs de givre, plantés immobiles sur leurs membres, ont l'air pétrifié. On ne voit plus d'étoiles, et le paysage, lui aussi, semble taillé dans un morceau de camphre, dans un gros, gros morceau. Est-ce que nous sommes échoués, comme le Robinson des glaces, à l'entrée d'une « mer blanche » dont le plateau est le chenal?

Le soleil paraît, il monte, il réchauffe, et tout le monde, bêtes et gens, dégèle. Les chevaux s'agitent, les hommes soulèvent les couvertures, peu à peu les conversations s'engagent, et, à mesure que le mercure s'élève, les propos sont plus gais. Avec 10 degrés au soleil, on entend chantonner. Les cordes s'assouplissent et les préparatifs commencent.

A l'embouchure de la rivière de Kizil-Art, le soir, nous apercevons deux chevaux sellés qui broutent. Nous sommes intrigués, et cela nous redonne un peu de nerf. Sadik et un Kirghiz s'emparent de ces chevaux et les enfourchent; ils nous confient les leurs, nous nous cachons. Et ils partent à la recherche des propriétaires, très heureux de la rencontre; à certaines particularités, ils ont reconnu que les montures n'appartenaient pas à des Kara-Kirghiz de l'Alaï. L'aubaine est excellente. Trouver, juste à l'entrée de la rivière de Kizil-Art, des hommes qui nous aideront de gré ou de force, quelle chance!

Nous voyons les deux éclaireurs regarder de droite, de gauche; ils disparaissent, puis reparaissent en haut d'une colline, la main sur les yeux. Rien. Après vingt minutes de recherches, l'un d'eux accourt au galop en appelant; il nous fait des signes de bras. Une fois à portée d'être entendu, il nous hèle :

« Venez; en face, il y a des moutons et des hommes. »

Il montre la direction de la rivière. Nous le suivons.

Là-dessus arrive Sadik, chassant deux Kirghiz devant lui. Ils ne sont pas très rassurés ; ils font des courbettes humbles qui expriment leur inquiétude. Ils nous avaient vus venir, et leur premier soin avait été de se cacher. Ils n'ont donné signe de vie qu'en apercevant leurs chevaux montés par d'autres. Ils nous invitent à venir à leur bivouac, « qui est dans une bonne place, » disent-ils. Ils

nous montrent le chemin en traînant la jambe, et nous conduisent à un ravin abrité du vent « pendant la nuit », où un troupeau de moutons et de chèvres est assemblé. Un filet de fumée s'élève d'un feu de crottin. Le sol en est couvert; les deux Kirghiz en ont fait des tas dans lesquels ils s'enfoncent pour dormir sur des peaux d'arkars. Cet endroit s'appelle Ourtak.

Le propriétaire du gîte nous étend quelques peaux et nous offre à souper, du mouton bouilli dans de l'eau qui a pris un goût de crottin très prononcé, soit que le vent ait saupoudré d'une poussière de fiente la neige qu'on a fait fondre, soit que la fumée du feu pénètre dans la cafetière ; car c'est dans une cafetière (un *koumgane*) que ces gens cuisent leur manger. Ils n'ont pas d'autre vaisselle. Ils tirent les morceaux de viande avec leurs doigts, les déchirent à belles dents, et à tour de rôle boivent le bouillon. Il n'est pas salé. Tandis que nous dégustons ce mets délicieux, nous questionnons notre amphitryon, qui a été cerné par les neiges :

— Quand as-tu traversé le Kizil-Art?

— Il y a plusieurs semaines.

— Crois-tu que nous puissions le franchir ?

— Je ne le pense pas, la neige y est très profonde, des chevaux chargés n'y passeront pas. »

Allons, voilà encore une mauvaise nouvelle. Après neuf heures de marche exténuante, nous méritions mieux. Mais la place est bonne : il y a des moutons, un peu de mauvaise herbe, de quoi alimenter un feu. Nous nous reposerons une journée, on régalera la troupe avec du mouton, et on poursuivra la marche après avoir repris des forces.

Nos bagages ne sont pas arrivés, et pour passer la nuit nous nous arrangeons du mieux que nous pouvons. Le vent souffle avec violence au-dessus de nos têtes ; il hurle de temps à autre, il nous effleure de ses caresses glaciales. Aussi je prends le parti de me réfugier au milieu des moutons et des chèvres. Un bouc, à qui je trouverai demain la mine intelligente, appuie sa tête contre la mienne : je me garde bien de bouger. Une brebis se couche sur mes pieds, une autre lèche la glace collée à mes vêtemens, puis s'étend tout le long de mon corps. Une chaleur délicieuse me pénètre, et je m'endors en faisant de beaux rêves. Ils ne durent pas longtemps ; je suis éveillé par le passage sur mon corps d'une partie du troupeau, qui a été pris d'une de ces paniques propres à cette gent timide. J'essaie en vain de prendre place au milieu d'eux, ils sont en défiance et fuient quand j'approche. Il ne me reste qu'à m'accroupir près d'un feu sans ardeur, qui ne suffit pas à me défendre du froid.

A six heures du matin, le 20 mars, — 16°,5. Pepin montre une face affreuse, tuméfiée, des lèvres énormes, aux gerçures sanguinolentes; il ne peut ouvrir les yeux et ne voit plus. Capus est boursouflé, son nez a les marbrures de la lèpre, il est méconnaissable ; c'est le plus hideux des botanistes. Je suis, paraît-il, « un peu mieux conservé. »

Tous nos Kirghiz ont les yeux malades, ils se plaignent du mal de tête, les chevaux sont à moitié fourbus. Encore quatre ou cinq journées pareilles, et tout le monde sera hors de combat et l'expédition terminée. Commençons par garnir les estomacs. Nous achetons deux moutons à l'ousbeg et nous régalons la troupe, qui sent son courage renaître. Le soleil collabore à cette réfection; nous avons 35 bons degrés à deux heures; à l'ombre, seulement 4 degrés de froid.

La journée est charmante et fait oublier la veille. Tous déploient une activité comparable à celle de nos paysans lorsqu'ils tuent leur porc soigneusement engraissé et qu'ils en célèbrent l'exécution gaîment. On fabrique de la charcuterie. Les bottes sont graissées, les vêtemens séchés, les armes fourbies, les chevaux pansés, les selles et les sangles réparées ; ils se rasent la tête, on entend des rires, des chansons même. Les malades pommadent leurs joues de suif, lavent leurs yeux à l'eau chaude; Satti-Koul, le guide, donne les preuves d'une paresse remarquable ; il évite soigneusement la besogne. Il est vrai qu'il a les yeux gonflés; il se tient la tête baissée, dans l'attitude d'un homme qui cherche quelque chose à terre : il cherche l'occasion de ne rien faire. Questionné au sujet de la route qui nous attend, il répond invariablement : « Dieu seul le sait ! » Deux hommes manquent à l'appel et deux chevaux. Que sont-ils devenus? On n'en sait rien. Il nous reste vingt-deux hommes.

A mesure que le soleil descend, la gaîté s'en va. Pour la nuit, on rassemble les chevaux. Ils sont attachés par le pied à la longue corde tendue à ras de terre avec des piquets de fer. Les hommes s'entassent autour des feux allumés près des bagages, ils bavardent longtemps, assis sur leurs talons, les bras croisés, le corps en avant tendu à la chaleur du foyer sans flamme. Quelques-uns, plus fatigués, s'étendent de suite pour dormir. Ils s'allongent tête-bêche, les jambes entrelacées, afin de se tenir chaud. Les rôdeurs d'Europe qui passent souvent la nuit à la belle étoile ont de semblables habitudes.

Au confluent des rivières du Kizil-Aguin et du Kizil-Art, les amas de neige sont considérables, et plus d'une fois nous remontons sur les collines qui bordent les berges. En bas, on se noierait dans 2 mètres au moins de neige en poudre. Enfin, nous décou-

vrons un chenal, et nous voilà sur le Kizil-Art, dont nous foulons la glace, grâce au balayage incessant du vent glacial du nord-est. Après six heures de marche, d'ascensions pénibles, de descentes, de chutes, nous arrivons à un endroit où le val de Kizil-Art devient gorge. Nous n'apercevons pas encore le sommet de la passe, et les hommes et les chevaux sont étendus comme des agonisans sur une roche plate. Nous sommes trempés de sueur, à peine pouvons-nous ouvrir les yeux, nous avons mal à la tête, et la soif nous dévore, nous mangeons des poignées de neige.

Sadik me montre du doigt la manne blanche qui nous barre la route, et d'un geste il me demande : « Continuons ? »

— *Aida! Sadik!* En avant, Sadik !

Sadik porte la main à sa barbe, et, se tournant vers La Mecque, il dit : — *Bismillah*, au nom de Dieu ! du ton d'homme qui se courbe sous une fatalité inexorable. —Et il part, sondant l'hermine du Kizil-Art de son bâton. Puis il tombe, se relève, tombe encore, s'épuise en efforts ; on le tire du trou et il repart, dès qu'il a repris haleine. Trois Kirghiz se passent le rôle de chef de file ; parfois ils vont chacun de leur côté chercher un gué, parfois tout le monde cherche. Et derrière les premiers, les autres vont, — glissant, culbutant, soufflant. D'en haut, des bandes d'*arkars* (moutons sauvages) nous regardent longuement. Notre présence les surprend sans les effrayer. Nous ne leur faisons pas l'aumône d'un coup de fusil. Enfin voilà le tas de cornes posé sur un *mazor* (tombeau) qui marque le sommet du thalweg. Nous ne pouvons passer par là. Et nous prenons à gauche par les crêtes, nous les grimpons et nous nous laissons glisser de l'autre côté, sur le Pamir. Après dix heures de marche, à six heures un quart du soir, nous sommes campés à mi-côte, à 4,600 mètres environ, ayant à nos pieds la vallée de Markan-Sou.

Nous avons la joie des chercheurs lorsqu'ils trouvent, et tandis qu'un à un les chevaux reviennent au bivouac, où on les attire en leur montrant leur *tourba* (musette) pleine d'orge, je me délecte à regarder vers le sud, du côté du lac Kara-Koul. Par-dessus les hauteurs qui entourent la petite plaine de Markansou que nous dominons, on aperçoit comme un grand vide au-dessus duquel vogue très lentement dans l'azur un nuage unique, rond et blanc, ainsi qu'une boule énorme de neige que les divs auraient lancée dans les airs et qui, soudainement impondérable, ne descend plus.

Aussi loin que l'œil voit, il n'y a que dos de montagnes qui ondulent, semés de pics les dépassant de la cime, comme des sultans debout, tête haute, au milieu de la foule inclinée.

Le 23 mars, nous descendons dans la vallée avec l'appréhension

de gens qui se mettent à l'eau sans connaître la profondeur de la rivière ; ils craignent de tomber dans un trou et posent le pied avec précaution.

Nous allons, et à mesure que nous avançons, nous prenons de l'assurance. C'est charmant. A peine 80 centimètres de neige sur un fond solide, une poussière fine, gelée, pas compacte ; on dirait la poussière d'une grande route en été, ou du sucre en poudre. Nous traversons la région de Kizil-Koul ; elle est mamelonnée, on ne se croirait pas en pays de montagnes.

Au-delà de Kizil-Koul, la neige est de nouveau assez profonde ; parfois les bêtes en ont au poitrail. Nous faisons quelques chutes en traversant le *davan* (passe) par où l'on arrive au bassin du lac Kara-Koul. D'en haut, nous apercevons un coin du miroir du lac, au bout de la vallée que descend la rivière de Gouk-Seï au temps où la neige fond. Nous passons à travers des blocs de roche où quelques lièvres courent, afin de nous rappeler que nous sommes sur le Pamir-Kargoch (Pamir aux lièvres). Peu à peu, nous découvrons le Kara-Koul, dont la glace reluit ; des montagnes plaquées de neige l'entourent.

Nous sommes enfin à peu près au niveau du lac, et ce qui de loin nous semblait une plaine assez plate en est une très bossillée et sillonnée par les lits de sable de rivières qui sont taries.

Sadik a reconnu tout à l'heure le cours du Kara-Art. Sur le sable, des traces sont apparentes, le sol est piétiné : des troupeaux d'arkars ont passé là dans la journée, voilà de leur fiente ; des lièvres ont galopé ici ; des oiseaux ont sautillé plus loin ; des rongeurs ont creusé autour des racines, mais aucun pied de mouton n'a marqué une empreinte récente. On voit bien que des yacks, des chevaux, un bétail nombreux, ont vécu à cette place, mais à l'époque où le sol était humide, l'an dernier, à la fonte des neiges, car les pas sont profonds, gelés, et le *kiziak* décoloré.

Nous sommes sur l'emplacement d'un *lailag* (campement d'été) de Kara-Kirghiz. Pendant huit heures et demie, nous avons marché ; il est six heures et demie du soir, il est temps de camper. Nous cherchons près du lac une anse où nous serons à l'abri du vent. Je suis devant, en quête d'un bon bivouac, regardant de droite, de gauche. Ah ! voici notre affaire. Mais j'aperçois une bande d'arkars qui, eux aussi, m'aperçoivent, et tandis que je lance mon cheval afin de leur barrer la route, ils détalent du côté de la montagne. Impossible de lutter de vitesse avec ces coureurs-là, et j'ai beau prendre la tangente, je les vois passer à 300 mètres. Un bon arkar bien gras doit être un manger délicieux. Cela « nous changerait. » Toujours du mouton, de la bouillie ! En attendant la bouillie, nous grignotons des galettes de pain qu'on casse avec un marteau.

Le 24 mars, à huit heures du matin, — 20 degrés. Les Kirghiz qui nous ont volé de l'orge ont fui à la faveur de l'obscurité, hier. Les Kirghiz qui nous ont bien servis seront renvoyés ce soir avec une bonne récompense et après un bon repas. Nous les employons tout le jour à ramasser de la bouse de bétail et à arracher à coups de pioche des racines qui nous servent à faire du feu. Nous leur en faisons remplir des sacs, Satti-Koul nous ayant prévenus que plus loin nous ne trouverions rien pendant plusieurs jours. Il appelle ces racines *kiskennes*.

Nous avons un bon campement, et il est moins chaud au soleil qui n'est pas réverbéré par la neige, enlevée heureusement par le vent. A midi, nous avons 4 degrés de froid à l'ombre et seulement 10 de chaleur au soleil.

Dans l'après-midi, nous voyons passer des oiseaux, des alouettes, des étourneaux qui volent au fil du vent de sud-ouest. Ils s'abattent, puis repartent. Nous avons la visite d'un petit chardonneret naïf ou affamé qui vient mendier quelques miettes à l'entrée de notre tente. Nous l'accueillons avec une réelle cordialité. Pendant une heure, nous nous égayons de ses mines, de son aplomb, de ses hésitations; il s'approche à portée de la main. Dès qu'il a chassé sa faim, il lance un ou deux *pituits* d'adieu et s'envole. Bon voyage, petit !

Au-dessus de nos têtes passent, très haut, des oiseaux qui poussent des cris que nous n'avions jamais entendus.

Nous allons camper au sud-est du Kara-Koul, où les chevaux trouveront un peu d'herbe. Nos hommes ont beaucoup de travail pour diviser les *iouks* et les charger. Il faut faire des ballots selon la force des chevaux, les bien placer en équilibre ; on ne réussit pas du premier coup.

Pepin essaie de faire une aquarelle d'un lagopède tué dans la journée, mais cela est impossible; bien qu'il se serve d'eau chaude, son papier se couvre de glace là où porte l'ombre de sa main.

Nous mettons nos chevaux à ban, après les avoir entravés afin qu'ils ne s'écartent pas trop, et nous les surveillons aussi bien que l'horizon : la trace nous préoccupe. Sadik s'en va en reconnaissance.

Cependant Satti-Koul nous conte qu'il a vécu huit ans au Kara-Koul en été, et qu'une de ses sœurs est mariée à un Kirghiz du Rang-Koul. Je lui demande ce qu'il pense de la trace que nous avons vue aujourd'hui et ce que cet homme peut bien venir faire ici.

— Je ne sais pas, répond-il.

Satti-Koul aime à garder le silence.

Au moment où le soleil va disparaître, nous apercevons un cavalier qui est Sadik, et, à côté de Sadik, quelque chose de grand qui se meut et qui n'a pas la silhouette d'un homme à cheval. Qu'est-ce? Tous nous écarquillons les yeux, et Abdour-rasoul, qui les a excellens, dit : « C'est un chameau. » Effectivement, c'est un chameau qu'il tient par la longe. Mais que tient-il donc en travers de la selle? Ce n'est pas un mouton : personne ne distingue rien. Sadik se rapproche, nous ne devinons toujours pas. Enfin le voilà. Il tire une chamelle blanche qui allonge ses grandes jambes cagneuses en criant, en bavant, et son fils, un chamelet de quatre jours à peine, est sur le cou du cheval. Satti-Koul le reçoit dans ses bras et immédiatement s'institue sa nourrice. Le petit vagit. Satti-Koul rit, nous rions, c'est un fou rire général.

— C'est Dieu qui nous envoie le chameau pour porter nos bagages, dit Rachmed.

Sadik nous expose les résultats de ses recherches. Il a suivi les pas de l'homme qui l'ont mis sur la trace fraîche des chameaux, et comme il a pensé que le chameau serait plus facile à attraper que l'homme, attendu que le petit chameau ne serait pas abandonné par sa mère, qui irait d'un pas très lent, il a vite trouvé la chamelle. Il l'a ramenée en pensant que son propriétaire viendrait la réclamer et que nous en pourrions peut-être obtenir des services en échange. Il pense qu'on fera bien d'ouvrir l'œil cette nuit. On mettra les chevaux à la corde et on dormira d'une oreille; car le propriétaire de la chamelle a dû aller prévenir des amis qui se tiennent aux environs dans une gorge. Il a vu Sadik et s'est caché. Nous n'utiliserons pas la chamelle, bien qu'elle nous soit fort utile, et nous ne mangerons pas le « chameau de lait, » comme le proposait Rachmed, qui se régalerait, je crois, de chair humaine. Nous avons tenu conseil à ce sujet, et nous nous sommes rendus à l'avis de Sadik. Selon lui, nous devons éviter de nous susciter des ennemis, à moins d'absolue nécessité...

Nous allons par une steppe rougeâtre et caillouteuse, où la neige est rare. A mesure que nous nous éloignons du Kara-Koul, qui n'est bientôt plus qu'une raie blanche, la plaine se resserre en forme de golfe : nous en sortirons par un détroit qu'on devine dans la montagne. Cette région déserte est tachée de larges plaques de neige sur lesquelles de nombreux troupeaux d'arkars se détachent. Ils fouillent la neige tête baissée, mais l'un d'eux fait sentinelle. Il nous voit, donne l'alerte, et toutes les têtes se dressent, puis soudain ils se serrent les uns contre les autres et s'enlèvent en bondissant; ils s'arrêtent encore, regardent, et si nous allons sur eux, ils partent après courte réflexion et prennent le large, les longues

et lourdes cornes en arrière. Impossible de les approcher : en un clin d'œil ils gagnent la montagne. En même temps que la plaine du Kara-Koul finit, les plaques de neige disparaissent et les arkars. Le vent d'est souffle avec violence, il se heurte aux montagnes nues qui s'effritent, il déferle et nous glace. Arrivés au *mazor* d'Ak-Salir, « un saint très vieux, » selon Sadik, que l'on a honoré en entassant sur sa tombe des cornes innombrables d'arkars, nous nous trouvons au confluent de plusieurs vallées très bien ventilées. Nous ne prenons pas celle de Mous-Koul, nous remontons vers le nord-est, et, contournant une masse aride de pierre, nous arrivons par un assez bon chemin à la nappe de glace du Mous-Koul, qui porte ce nom (lac de glace) parce que jamais il ne dégèle, nous dit Satti-Koul. En face de nous, le Kisil-Djek est limpide, l'Ak-Baïtal, à côté, est orageux; une tempête de neige en descend, grossit, et devient une masse sombre qui menace de nous étouffer. Le vent gêne notre respiration, nous sommes oppressés, on a l'impression que cette boule noire va nous écraser; elle roule comme une chose solide, avec la lenteur d'un être dont la volonté règle les mouvemens. Mais le vent soudainement change, une trombe d'air s'abat du nord-ouest sur nos épaules, comme une douche glaciale.

A trois heures, nous sommes au sommet de la passe de Kizil-Djek, à 4,800 mètres environ, et le vent, furieux, redouble ses efforts et fait si bien que, nous prenant à la gorge, comme dit Rachmed, il nous fait monter l'âme à la bouche. Nous suffoquons littéralement, et c'est dans notre oreille le bruit que feraient des milliers de bayadères frappant leurs tambourins au plus fort de leurs pirouettes. Et ce maudit vent qui nous tient pour morts sans doute, — mais il se trompe, — nous enveloppe dans des tourbillons de neige comme dans un suaire, et nous en jette des pelletées à la face, ainsi qu'un fossoyeur enterrant les morts à la hâte, le soir d'une bataille. Mais nous gagnerons encore celle-ci. Nous profitons de l'instant où l'Éole de l'endroit emplit ses outres pour descendre par des crêtes assez roides à Ouzoun-Djilga, où nous nous arrêtons après huit heures d'une marche presque funèbre par momens. Nos chevaux ont la tête basse, trop basse ; les plus courageux sont les plus malades, parce que, a dit un général : « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. »

La bourrasque continue, et nos inquiétudes ne cessent que lorsque Rachmed et Abdour-rasoul apparaissent à travers les flocons blancs, un peu avant la nuit. Ils auraient pu passer à côté de nous sans nous voir. Abdour-rasoul a mal à la tête, il a saigné du nez, et cela l'a soulagé. Tous se plaignent de ressentir une vive douleur à la poitrine. Le vieux Sadik se couche sans at-

tendre le souper, la bouillie de millet, qu'il adore et qui ne sera prête que très tard; voilà une demi-heure d'efforts pour arriver à allumer le feu dans un trou taillé à la hache ; car, par l'effet de la gelée, le sol et la viande elle-même sont durs comme le bois.

Nous mangeons à la hâte, et, blottis sous nos peaux de mouton, nous faisant tout petits, nous dormons, grâce à sept heures de marche, malgré les hurlemens de la tempête. De temps à autre, les étouffemens nous éveillent et nous contraignent à nous tenir un instant sur le séant et sur le dos, nous nous y habituons; au reste, notre état ordinaire est d'avoir la tête lourde. D'un coup d'œil, par la porte de la tente, j'aperçois un tourbillon dans la nuit noire. C'est une confusion, ce sont des scènes de la fin d'un monde, lorsque les forces cosmiques sont déchaînées. Perdu, isolé au milieu de ce désordre grandiose de la nature, l'homme se dit qu'il a de la chance d'être petit, afin de pouvoir facilement se raser, et qu'il est un insecte qui a la vie dure.

III.

Le 29 mars, nous campons au bord de la glace du lac Rang-Koul, et nous prenons deux jours de repos. Nous avons le temps d'examiner le paysage.

D'un coup d'œil circulaire, nous constatons que les montagnes forment un « cercle » autour de la steppe où nous sommes, et, comme dit Rachmed : « On a beau regarder, on ne sait pas de quel côté s'en aller. » Au sud-est, en face de notre tente, se dressent des roches dentelées de quartzite, rayées de neige ; vers l'est, des monts blancs, derrière des collines au premier plan; à l'est, la seule porte par laquelle on croit pouvoir sortir : un golfe du Rang-Koul à droite duquel, au loin, le Moustagata menace le ciel de sa corne d'albâtre; mais ce n'est pas une corne aiguë, c'est plutôt un nez aquilin, aplati au bout, tenant à une arcade sourcilière très accentuée, au-dessous d'un front si fuyant qu'on ne le voit pas. Tel est à peu près le profil de ce colosse du Pamir. Derrière nous, les montagnes dans la brume. A l'ouest, des cônes gigantesques d'aspect, ayant au sommet des nuages flottans comme les banderoles de fumée des volcans. Quand le soleil descend, il colore tout cela, et c'est une nature sauvage qui s'embellit soudain avec une coquetterie qu'on n'attendait pas d'une aussi laide personne. Le paysage est indescriptible, bizarre je n'entreprendrai pas de le dépeindre. D'abord je ne suis pas taillé

pour une pareille tâche, et puis le modèle est capricieux, de seconde en seconde il change d'aspect, et le paysage chaudement éclairé pâlit, vous glace. Rien qu'à le regarder, j'en serre ma pelisse plus près du corps.

Le froid devient terrible. C'est pourtant le 30 mars. Le thermomètre baisse avec une rapidité inquiétante : à sept heures dix, il marquait, — 16°; à huit heures, il saute à — 21°; à huit heures et demie, — 22°; à neuf heures vingt, — 22°,5. Le ciel est étoilé, pas de vent, la lune est étincelante; vingt-cinq minutes plus tard, à neuf heures quarante-cinq, — 26°.

La nuit est d'une clarté étonnante, le calme de l'atmosphère est parfait, pas un souffle d'air ne le trouble. Les étoiles scintillent aussi nettes qu'on les peut voir; l'œil malade supporte à peine l'éclat sans pareil du croissant de la lune qui éblouit : lampadaire illuminant une coupole encore plus « vêtue d'or » que celle de la mosquée Tillah-Kari de Samarcande.

Non, jamais la voûte céleste ne m'a paru aussi grande que sur le Pamir; les montagnes semblent un léger tressaillement de la terre, et le feu qui lance une chétive flamme, un imperceptible feu follet, et les hommes autour, des gnomes, pas plus gros que des infusoires. Quelle grandeur au-dessus!

A deux heures vingt minutes, la lune étant toujours si lumineuse qu'on distingue les objets à l'intérieur de la tente, je vais regarder le thermomètre. Mais où donc est passé le mercure? Il est gelé, bien gelé. Craignant de me tromper, je montre l'instrument à Capus; on allume la lanterne, et, malgré les manipulations, le mercure reste gros comme un grain de plomb et bel et bien gelé.

Les quelques Kirghiz du Rang-Koul, obéissant aux ordres du chef du poste établi par les Chinois, font preuve d'une grande malveillance. Nous devons nous procurer par la force les bêtes de somme indispensables. Nous userons de ce procédé aussi longtemps que nous serons sur le territoire de Kachgar. Les indigènes, naturellement peu enclins à la bonté, ont été du reste terrifiés par les mesures sévères prises contre ceux qui avaient aidé la dernière expédition russe.

Toujours réquisitionnant, nous arrivons à Ak-Tach, au bord de l'Oxus, qui disparaît sous la glace et la neige.

Nous trouvons dans une encoignure de la vallée le seul édifice que l'homme d'ici ait eu le courage de construire : il est consacré à la mort. Et cela devait être dans un pays où la vie est une exception bizarre, presque inexplicable, où l'homme ne végète que parce que c'est un animal qui a une fameuse envie de vivre; ou peut-

être que celui de Pamir, écrasé par la nature, s'est rendu compte mieux qu'un autre qu'il était condamné à mort, et qu'il s'est dit : « Pourquoi me déplacerais-je pour aller mourir ailleurs ? »

Les tumuli sont dirigés du sud-est au nord-est, pour que les morts aient la face tournée vers la ville sainte. Ils s'allongent autour des quatre mausolées en terre, hauts deux fois comme un *ouï* (tente de feutre), et déployant à eux quatre une façade qui a bien 8 ou 10 mètres. Les coupoles sont pointues, l'architecture en est timide, les matériaux ne permettant pas l'audace : quelques cailloux, de la terre, ne sont pas ce qu'il faut pour lancer vers le ciel des nefs hardies. Aussi, rien de gothique, rien de fier ; le vent, du reste, ne le permettrait pas ; il est là pour rappeler aux Pamiriens qu'ils aient à se terrer.

Aux quatre coins du plus grand des mausolées, on a figuré des pigeons, grossièrement, mais on voit que ce sont des pigeons. La neige, entrant par la porte, a couvert la tombe, sur laquelle on a déposé des cornes d'arkars, les seules fleurs qu'on puisse cueillir ici pour tresser des couronnes.

Deux *tougs* se balancent comme ces enseignes taillées dans le bois, qui représentent des grappes au-dessus de la porte des auberges. Ces tougs, faits avec des queues de coutasses et des chiffons, sont incrustés de neige ; elle a fondu au soleil, puis gelé, et ils semblent taillés dans le marbre.

Au bout des tombes des humbles, une pierre est fichée en terre ; quelques-unes ont un entourage, mais qui n'a rien de somptueux ; en guise de grille de fer, on a planté des piquets reliés par une corde de laine.

Au moment où mon cheval cherche son chemin dans les décombres, le vent soufflant glacial, j'aperçois comme une sorcière errant entre des menhirs. Elle s'arrête soudain et me regarde sans un geste. Ce doit être la fée du Pamir. Ma vue est affaiblie, et je ne distingue pas d'abord ses traits ; et j'ai beau écarquiller les yeux, lever mes lunettes, je ne lui vois pas de regard.

Elle est toute droite, toute petite, vêtue de peaux de mouton, mais elle a une coiffure blanche qui indique qu'elle a un sexe ; elle a deux trous à la place des yeux, qui sont des points sombres ; son nez n'est pas visible, la mort l'a effacé sans doute. Est-ce du cuir ou de la peau qui couvre sa face ? Sa bouche est cachée.

Elle est immobile. Autour d'elle gisent des carcasses de chevaux, de vastes thorax de chameaux entr'ouverts, des têtes de mouton dont les mâchoires sans gencives montrent les dents serrées : tout un charnier est là ; et nous y laissons la vieille toujours immobile. On dirait une affreuse ouvrière de mort momifiée à côté

de ses chefs-d'œuvre, à qui elle a mis la dernière main, des cadavres ayant fait des squelettes.

Puis, mes lunettes essuyées pour ne plus voir par la buée de l'imagination, et les ayant posées sur mon nez, je regarde à nouveau. C'est une vieille femme kirghize.

Au bas des collines, des tentes abandonnées au milieu de troupeaux morts.

J'approche d'une de ces tentes ; mon cheval, effrayé, recule ; je ne puis le faire avancer. Je prends le parti de le donner à Pepin, qui vient de faire un croquis, car le soleil donne.

Tout autour de l'*ouï*, il y a un parterre dont des crottes sont la grève. La tente est basse, ceinturée de cordes : c'est la manière dont le propriétaire, en s'en allant, a fermé les persiennes. Mais avant de fuir cette désolation, — est-ce par moquerie? est-ce pour se conformer à une coutume? est-ce pour suivre une superstition? — il a passé dans les cordes serrées contre les feutres et liées aux piquets du bas des cadavres de chèvres. Elles sont momifiées par la gelée, leur peau est tirée sur les os, les yeux sont caves, desséchés comme ceux des aveugles, les pattes raidies, pliées, et les bouches ont des rictus diaboliques. Sont-ce ces attitudes qui en ont imposé aux bêtes de proie? Elles n'ont point touché à ces chèvres et à ces boucs, qui semblent morts dans des convulsions ou au cours d'une action et dans l'éclair d'une pensée dont ils sont imprégnés encore pour ainsi dire. Également espacés à la circonférence de l'*ouï*, les cadavres sont comme des fleurons sinistres à une vilaine couronne.

Je soulève un pan de feutre, taché en dessus de la fiente blanche des oiseaux de proie, et deux mouches s'échappent en bourdonnant. Depuis longtemps, nous n'avons pas vu d'insectes. A l'intérieur sont des treillis de tente, des feutres, des selles, des peaux, des bâtons, tout le mobilier d'un nomade. On ne voit pas sur le sol une trace autre que celle des loups. Quelques pierres sont là qui ont servi aux usages domestiques, d'enclume et de marteau pour casser les os à moelle, écraser les graines, le sel cristallisé, ou qui ont supporté la marmite.

Quelques bêtes sont mortes de la main de l'homme ; on les reconnaît facilement : elles ont été dépouillées, et leur tête est séparée du tronc. Mais les autres sont les victimes du froid ou de la faim ; celles que la congestion a tuées ont encore la panse pleine ; quant aux affamés, ils l'ont, au contraire, peu gonflée. C'est la seule partie de la bête que les fauves n'aient pas mangée ; ils ont crevé l'enveloppe de l'estomac d'un *yak*, et les végétaux triturés en sortent comme les étoupes d'un sac, à l'intérieur des côtes dénudées. Un

bouc est étendu, les cornes en arrière, comme s'il bondissait : c'est le bond de la mort.

Un corbeau s'abat au haut d'une roche et croasse ; il vient déjeuner sans doute. Le soleil lui a cuisiné un manger succulent, et la charogne répand la mauvaise odeur la plus alléchante ; il lui a apprêté également le boire : une petite flaque d'eau large trois fois comme la main, où baigne la jambe d'un cheval, et sur laquelle des mouches d'or voltigent.

Ce tableau est inondé de la lumière du soleil, qui luit pour tous...

Nous allons toujours sur l'ouest, en suivant la vallée obstruée par la neige, et quarante-deux jours après avoir quitté Osch, nous campons à la source de l'Oxus, à 4,200 mètres.

Nous poursuivons notre route en descendant le cours de l'Oxus occidental ; car ce fleuve, en réalité, a deux sources. Arrivés sur le territoire afghan, dans le Wakhan, que les Anglais ont annexé récemment, nous faisons une tentative pour passer aux Indes par le Kanjout. Nous avons comme guide le Pir, un homme bien extraordinaire ; il surprend au milieu de ces gredins de Wakhis qui nous abandonnent. Qu'il est laid et quelle bonne figure ! Nous nous rappellerons longtemps sa tête en forme de toupie, large du haut, le front bombé, pommettes saillantes, étroites du bas, avec des joues caves et un petit menton carré, et les minuscules yeux gris qui brillent intelligens dans les orbites profondes, et son nez mince d'oiseau de proie s'abaissant vers la bouche plissée.

Quel marcheur, malgré soixante ans passés ! Quelle légèreté ! Là où nous enfonçons, lui semble glisser sur la neige. Ce n'est pas l'embonpoint qui l'incommode : il pèse à peine 100 livres, quoique d'une bonne taille.

Jamais il n'a demandé un morceau de pain, jamais il n'a réclamé une bonne place près du feu, jamais il n'a proféré une plainte. C'est que Nour-Djane a bien des fautes à expier qu'il a commises dans sa jeunesse.

Il n'a pas toujours été un homme craignant Dieu. On lui attribue toute sorte de crimes, d'innombrables *barantas* (expéditions de pillage) ; on conte que, lorsqu'il était jeune, nul n'était plus redouté sur le Pamir. Il apparaissait, disparaissait comme par enchantement, aussi insaisissable que le vent. Ses vengeances étaient terribles et ses menaces jamais vaines ; bref, selon la rumeur, Nour-Djane aurait été le plus grand des criminels jusqu'au jour où il fit une conversion éclatante.

Il y a de cela une vingtaine d'années, il eut un songe : il était

tombé dans une rivière torrentueuse, les vagues le roulaient, il s'efforçait de nager vers la rive, mais les vagues furieuses le plongeaient au fond du gouffre, et, chaque fois qu'il reparaissait, s'élevait à la surface des eaux, il voyait la rive plus éloignée. Longtemps les vagues le roulèrent ainsi, et, lorsque la rive fut effacée, il eut le sentiment d'être perdu sans espoir, car le torrent s'était élargi en mer démontée, les vagues étaient immenses et la nuit noire.

Nour-Djane tint ce songe pour un avertissement du ciel, et il résolut d'employer sa vie à bien faire. Il pria les cinq prières régulièrement, prit le bâton de derviche et s'en fut à Khodjend, où il demanda les bons conseils de mollahs fameux, depuis illustres. Chaque année, il va dans cette ville écouter la lecture des livres pieux. Les gens du Pamir, de l'Alaï, du Wakhan, le connaissent, et il leur sert d'intermédiaire lorsqu'ils ont des différends ; il porte d'un aoul à l'autre les propositions ; il prie près des nouveau-nés et sur les morts. On le respecte partout, car il ne songe qu'à faire le bien. Et on l'appelle *Nour-Djane divana*, le derviche, le fou, tant de bonté ne pouvant être que la marque d'une cervelle détraquée ; d'autres l'appellent *Nour-Djane kalifa*, le kalife ; ceux-là lui donnent un surnom glorieux. Aux yeux du plus grand nombre, c'est un saint, à nos yeux aussi.

Nous ne l'avons jamais pris en flagrant délit de mensonge, toujours il a tenu la parole qu'il avait donnée et, tant qu'il a pu, il a soulagé ses compagnons. C'est un saint.

Lorsque j'arrivai avec lui près de Langar, nous fûmes rejoints par des Kirghiz. L'un d'eux lui demanda s'il avait un papier du Dao-Taï pour oser nous montrer la route sans un ordre de Kachgar. Nour-Djane répondit franchement non, et l'autre lui ayant dit qu'il risquait sa tête, il répondit :

— Je ne crains pas les Chinois, je ne crains que de mal faire et Allah !

Le Pir, Rachmed et moi, nous allons reconnaître la route du côté du Kanjout.

S'il nous est impossible de passer, nous laisserons nos bagages à Zarsotte. Nous irons à Langar et nous aviserons à nous procurer vivres et bêtes de somme par tous les moyens possibles. Si une caravane survient, nous lui emprunterons le nécessaire ou nous le lui prendrons, en cas de refus, sauf à indemniser. Si nous trouvons le moyen de passer, nous abandonnons nos bagages à la garde de Dieu, nous allons tous à pied au Kanjout et nous y racolons des porteurs et des coutasses qui viendront quérir à Zarsotte ce que nous y avons laissé. Si les affaires tournent mal, nous n'avons plus besoin de bagages.

Nous prenons les outils indispensables : une hache pour tailler la glace, une pioche, une pelle de bois, deux chevaux, et pour eux les six poignées d'orge que nous possédons encore, et nous partons, le bâton à la main.

Après une journée terrible, nous revenons avec l'assurance de ne pouvoir franchir la passe qu'on nous dit mener au Kanjout, et nous retournons sur nos pas. A Langar, nous attendons une occasion favorable, et elle se présente en la personne de deux marchands afghans de connaissance, qui nous facilitent le transport de notre bagage jusqu'à Sarhadd, le premier village du Wakhan. Ces deux Afghans semblent être le type des rudes marchands de l'antiquité, des énergiques trafiquans carthaginois qui faisaient le tour de l'Afrique ou s'enfonçaient dans les déserts, allant troquer leurs marchandises, sabre au côté.

A Sarhadd, un chef afghan vient nous questionner ; il nous fait les plus belles promesses. Il dit être à nos ordres : nous pouvons demander tout ce dont nous avons besoin ; il va prendre immédiatement les mesures pour que rien ne nous manque. Immédiatement nous recevrons vivres, chevaux, yaks, guides, etc. Naturellement on ne nous envoie rien ; quand nous voulons faire des provisions, on nous les refuse. Défense expresse a été faite aux habitans de nous fournir quoi que ce soit. Un courrier va demander du renfort à Kila-Pandj. Le plan du chef est de nous faire attendre et de nous obliger ensuite à rebrousser chemin quand les soldats seront arrivés.

Nous laissons reposer nos chevaux trois jours, nous achetons de la farine à tout prix, en cachette, la nuit nous en rassemblons pour huit jours, et nous partons pour le Tchatral.

Nous traversons la neige de l'Hindou-Kouch, sans guide. Après six jours de marche, nous arrivons au premier village du Tchatral. C'était le 17 mai. Nous nous reposions dans un bois, sur l'herbe, heureux d'en avoir fini avec la neige et le froid, quand soudain une bande de Tchatralis nous entoure. On dirait des chouans, avec leurs baudriers, leurs tresses de cheveux, leur face rasée. Mais ils ont les yeux agrandis par l'antimoine, et des boucliers de cuir à clous luisans, des couteaux à la ceinture, beaucoup d'armes ; on dirait des personnages d'opéra comique, des Tziganes costumés en brigands, montrant des dents blanches. Leur chef, à cheval, possède un express-rifle et un revolver. Il se donne comme le fils d'un personnage influent; il a ordre de nous empêcher de passer. Nous lui demandons s'il y a quelqu'un sachant lire le persan dans sa troupe; il nous répond que non, et nous lui disons que c'est très fâcheux, car nous avons des papiers très intéressans que nous lui ferions

voir; mais nous allons nous rendre auprès de son père, qui verra du premier coup que nous sommes d'honnêtes gens. Nous lui donnons une foule de bonnes raisons de croire ce que nous avançons. Il tient conseil avec les siens, et consent à nous laisser poursuivre notre chemin, d'autant plus que nous lui avons déclaré très nettement que nous ne retournerions pas d'une semelle en arrière. A propos de semelles, je dois dire que ce que nous avions aux pieds ne méritait pas ce nom. Notre costume n'était pas fait non plus pour donner de nous-mêmes une grande idée, mais nos armes et notre attitude pouvaient du moins inspirer le respect. Nous n'étions pas beaux: nos mains et nos figures étaient gercées, elles désenflaient, et leur peau s'écaillait; ce mélange de rougeur et de hâle ressemblait à une lèpre.

Le pis était que nous n'avions pas de roupies, rien que de l'or et fort peu, et c'était le côté faible de notre argumentation, car le jeune homme commandant cette bande disait très justement: « Si vous êtes Faranguis, vous avez des roupies. Donnez-nous des roupies. » C'est le trait ethnographique à quoi les Tchatralis reconnaissent les Faranguis-Inglis, qui leur en donnent beaucoup. La roupie est la monnaie la mieux connue dans ce pays de pauvres gens, qui sont à la discrétion du plus offrant. On nous tenait pour des Russes, et on nous arrêtait à l'instigation du gouvernement anglo-indien.

Malgré les courriers envoyés par le metar de Tchatral et son fils de Mastoudj, nous avons poursuivi notre route. On voulait nous forcer à retourner sur nos pas, et, à chaque instant, un cavalier arrivait qui nous apportait une nouvelle invitation à ne pas avancer. Plus de vingt fois, la troupe des porteurs s'arrêta; plus de vingt fois, elle mit bas ses charges par ordre supérieur: autant de fois nous eûmes à subir le même interrogatoire que le jour de notre première rencontre, et toujours je secouai la tête et persistai dans mon idée première. Nous n'avions que l'idée d'aller en avant. On est vite décidé quand on ne songe qu'à une chose. Tantôt on se débarrassait des importuns ambassadeurs par des menaces, par des moqueries, par des plaisanteries, par des colères, par des mutismes d'où rien ne pouvait me faire sortir. De sorte qu'après ces enquêtes multiples, les Tchatralis ne savaient plus que penser des intrus qui leur arrivaient par le Baroguil, et qu'on les avait chargés de contraindre à rebrousser chemin. Et c'était là notre supériorité sur ces barbares: nous savions ce que nous voulions, et eux ne savaient que faire.

Nous avons fait halte le 22 mai au soir à Mastoudj. Et Rachmed, qui a la manie de compter les jours, nous dit: « En voilà soixante-

dix-huit que nous sommes partis d'Osch, et cent quarante-trois que j'ai quitté Samarcande. Allah seul sait si je le reverrai jamais. Ah! Samarcande! Samarcande! »

Nous n'avons qu'à attendre la réponse au mot adressé par nous au premier agent anglais qui le recevra. Je lui dis que, pour nous, l'impasse est en arrière. Je n'énumère pas toutes les raisons qui motivent la détermination prise d'aller en avant. La première, la plus péremptoire, c'est que la neige fond, que la rivière de Mastoudj n'est plus guéable, ni le Wakane-Darya. Nous n'avons plus la vigueur nécessaire pour recommencer à lutter contre les hommes et contre la nature, ni les ressources pécuniaires avec lesquelles nous pourrions acheter le Tchatral, car il est à vendre.

Ma conviction est que rien ne sera décidé avant bien des semaines, car la lettre que nous avons envoyée passera par plusieurs mains, on tiendra conseil avant de la transmettre, et qui sait si le courrier qui la porte arrivera à destination, car le chemin de Pechaver n'est pas sûr!

Pepin, Capus, et Menas, l'un de nos deux serviteurs, sont partis pour le village de Tchatral, où habite le metar ou roitelet du pays. Rachmed et moi sommes restés à Mastoudj avec nos six chevaux qui avaient survécu, nos quelques bagages et nos deux chiens. Nous avons attendu quarante-cinq jours la réponse, qui nous est venue du gouvernement de l'Inde avec des secours d'argent, que depuis nous avons remboursés.

Nous avons employé notre temps à étudier les mœurs des indigènes. Nous avons découvert bien peu de chose dans leurs cervelles. Quelques petits besoins, ceux de l'animal, l'occupation de les satisfaire et, une fois qu'ils sont satisfaits, nulle préoccupation. Ils sont très gais, dès qu'ils n'ont plus faim. Les gens d'Occident ont la manie de civiliser les autres, on sait comment et avec quel désintéressement. Cela vaudrait-il la peine qu'on « civilisât » ceux-ci? A quoi bon éveiller leur intelligence du sommeil où elle est plongée? Ils paraissent jouir d'une parfaite tranquillité d'esprit. Seront-ils plus heureux lorsqu'ils l'auront perdue?

Il y a dix ans encore, ils ne se préoccupaient guère que des Anglais, mais aujourd'hui les Russes les intéressent, et ils nous ont fait mille questions à leur sujet. D'après les renseignemens qu'ils nous ont dit tenir de pèlerins, les Russes seraient pauvres, mais ils auraient beaucoup de soldats. Ils ont entendu parler sans doute de la petite affaire de Pendeh; de bouche en bouche, le combat d'avant-poste est devenu une grande bataille perdue par les Afghans, et tandis que nous étions là, la nouvelle se répandait que les

« Ourousses » avaient pris beaucoup de terres à l'émir Abdour-rhaman-Khan, que bientôt ils s'empareraient de Caboul, et que déjà leurs guerriers marchaient sur cette ville. Les Tchatralis se réjouissaient de la défaite des Afghans, leurs ennemis et, comme ceux-ci passent pour d'excellens soldats, les Russes leur semblaient redoutables.

C'est un fait indéniable : les Afghans sont, en Asie, les premiers par le courage et par leur aptitude aux choses de la guerre. Ils sont remuans, violens, d'un caractère indomptable ; ils aiment les aventures, et, en comparaison de leurs voisins, ils déploient une grande activité. Au contact des Anglais, dans leurs luttes avec les armées indigènes organisées à l'européenne, ils ont acquis une certaine instruction militaire. S'ils avaient dépensé au nord et à l'ouest la somme d'efforts qui leur a été nécessaire pour défendre leur indépendance menacée à l'est, il n'y a pas de doute qu'ils eussent agrandi considérablement leur empire durant ces cinquante dernières années. Ils auraient porté leur frontière au-delà de l'Oxus et sans doute au pied de l'Elbrouz, et les Russes auraient eu à les combattre au lieu des khans de Khiva et des émirs de Bokhara ; la lutte eût duré plus longtemps, mais les résultats en eussent été plus considérables et plus décisifs. La question d'Asie centrale eût été tranchée d'un seul coup ou au moins simplifiée singulièrement par la suppression d'un des facteurs considérables : la puissance afghane et son prestige. Mais l'histoire a des fatalités, elle aime à traîner en longueur les affaires, et l'on a alors le spectacle de petits peuples « ayant l'âme chevillée au corps » et placés par la géographie à côté de colosses qu'ils tiennent en éveil, qu'ils importunent, à qui ils mordent le talon, comme la fourmi fit au vilain tenant en joue un pigeon qu'il ne put tirer, parce que la fourmi lui fit tourner à temps la tête. L'Afghanistan en est une grosse ; elle servira au plus habile de ses voisins, à celui pour le compte duquel elle mordra « l'autre, » à moins qu'ils ne l'écrasent.

Mais aucun des deux puissans rivaux ne paraît avoir un intérêt immédiat à cet écrasement d'un auxiliaire probable. L'Afghanistan a donc chance de vie tant que ses voisins ne seront pas tombés d'accord. Les émirs de Caboul s'efforcent d'être aimables avec l'un et l'autre ; mais, les Anglais s'étant déclarés leurs protecteurs, c'est à eux qu'ils s'adressent quand il s'agit de rectifier la frontière ou d'augmenter le chiffre des bataillons au moyen de roupies.

La construction du chemin de fer transcaspien les a beaucoup inquiétés : ils se rendent compte de son importance stratégique ; ils comprennent que les Russes ont de la sorte pris définitivement

possession du Bokhara, et que les armées du Caucase et du Turkestan pourront dorénavant unir facilement leurs efforts. Et tandis qu'ils affirment ne pas redouter les Anglais, ils sont moins catégoriques à l'égard des Russes; ils parlent alors de se faire tuer jusqu'au dernier en cas de guerre : c'est donc qu'ils n'ont pas l'espoir de vaincre? Les longs pourparlers de la récente commission de délimitation où les Anglais avaient pris en main la cause des Afghans, ayant abouti à une cession de terrain aux Russes, le prestige des Anglais n'a pas grandi en Afghanistan, et l'on est mécontent d'eux; on considère l'arrangement pris comme un recul et une marque de faiblesse. Les Russes en valent mieux aux yeux de toute l'Asie, et comme leurs finances ne leur permettent pas les prodigalités des Anglo-Indiens, on est surtout frappé de leur puissance militaire, tandis qu'on s'étonne de la profondeur de la bourse des autres. Les peuples et les peuplades environnant l'Inde sont faits à l'idée qu'il faut tendre la main à ceux qui la gouvernent, et ils sont étonnés toujours de n'en rien recevoir. A la façon dont ils quémandent, on voit bien qu'ils pensent avoir droit à des largesses, et ils ne tiennent pas les Anglais pour de puissans guerriers, mais pour de très riches marchands, ayant construit l'édifice de leur puissance sur des piles de roupies. Rien n'est plus fragile. Ils reconnaissent le courage des Anglais, ils admirent leurs merveilleux travaux, leurs belles voies ferrées, et cependant ils regardent du côté des Russes et en attendent de bonnes choses. Il est difficile de mériter la reconnaissance d'Asiatiques et de les satisfaire, et même ceux de l'Inde ne sont pas satisfaits. Nous ne savons ce qu'ils espèrent d'un changement; peut-être est-ce de leur part un enfantillage propre à bien des peuples. Mais nous savons que plus d'un mécontent a dit : « Lorsque les Russes seront là, cela changera. »

Quand seront-ils là? Viendront-ils jamais dans les Indes? Nous n'avons pas compétence pour répondre à ces questions, nous ignorons l'avenir, mais nous savons que quelques-uns les attendent et que beaucoup s'attendent à les voir arriver.

GABRIEL BONVALOT.

LE PÉTROLE

AUX ÉTATS-UNIS ET EN RUSSIE

Si le charbon de terre est devenu l'une des conditions essentielles de notre civilisation moderne, le pétrole (également appelé naphte) peut réclamer, à juste titre, non-seulement un rang tout aussi élevé, mais encore l'avantage de remplacer un jour le précieux combustible, dont nous connaissons assez l'extension géographique pour avoir droit d'éprouver la crainte de le voir épuisé tôt ou tard, à la suite de demandes constamment croissantes. Or, c'est à l'époque de cette crise fatale que le pétrole viendra rétablir l'équilibre rompu entre les exigences les plus urgentes de la société et les moyens de les satisfaire.

Quoique les dépôts de pétrole soient bien moins connus que ceux de la houille, car ils n'ont pas encore été explorés autant que ces derniers, n'ayant été que récemment appréciés à leur juste valeur, néanmoins, il y a déjà deux contrées qui en fournissent des quantités énormes, bien supérieures à ce que produit un pays quelconque ; ce sont les États-Unis et la Russie ; c'est donc une question grave que celle de savoir laquelle des deux contrées est appelée à obtenir, dans cette lutte, le monopole des marchés du monde, et de devenir ainsi l'une des plus puissantes sauvegardes du progrès et de la civilisation.

Jusqu'à ce jour, cette question n'a pas reçu de solution ; peut-être

parce que les rapports publiés en Russie n'ont pas toujours la notoriété qu'ils méritent, et que la différence entre les mesures et poids employés dans les comptes rendus des deux pays les rend peu commodément comparables, quand il s'agit de longues séries de chiffres (1). C'est donc un sujet doublement intéressant par son importance et par sa nouveauté que je vais essayer d'examiner ici, en profitant de plusieurs documens, soit inédits, soit peu connus. Mais avant d'aborder cette étude, jetons un rapide coup d'œil sur les contrées qui produisent la plus grande quantité de pétrole, en dehors des États-Unis et de la Russie.

I.

En Asie, c'est le Burmah britannique qui paraît occuper le premier rang sous ce rapport, car, selon les documens officiels anglais, la quantité de pétrole brut que fournit ce pays dans une année se monte à 120,960 tonnes (de 1,000 kilogrammes), ce qui lui assurerait la seconde place après la Russie.

La Chine a produit, en 1882, 82,410 tonnes de pétrole. Le Japon possède des sources de pétrole qui avaient fait naître les plus grandes espérances, sans qu'elles aient été justifiées, car, en 1882, le produit n'était que de 55,117 tonnes (2); mais comme les sources ne sont exploitées que par les indigènes, rien ne prouve que, soumises aux pratiques de l'exploitation européenne, elles ne puissent donner de tout autres résultats. Cette supposition devient très probable, quand on considère le peu de parti que le Japon a tiré jusqu'à présent des énormes dépôts de houille qu'il possède. En effet, ceux de l'île de Jeso sont tellement riches, que, par un calcul approximatif, M. Lyman les évalue à 400 milliards de tonnes, et pense qu'ils suffiraient pour subvenir à la consommation actuelle du monde pendant vingt siècles; et, cependant, l'exploitation de ces inépuisables trésors ne fournit au Japon qu'un produit limité, puisqu'en 1879 il n'était que de 350,000 tonnes.

La Perse paraît être fort riche en gîtes de naphte, qui, sous un gouvernement plus éclairé, ne manqueraient pas d'acquérir une grande importance. MM. Stolze et Andreas ont récemment publié sur ce sujet des renseignemens intéressans. Parmi les sources qu'ils signalent figurent celles situées au sud-est de Schuster et au sud de Dalaki, qui, exploitées d'une manière moins primitive qu'elles

(1) Le *poud* russe vaut $16^{k},380$, le *barrel* américain contient 151 lit. 4, qui représentent 127 kil. de pétrole.

(2) *Petermann's Mittheilungen.*

le sont actuellement, eussent pu donner de très riches produits. Les deux savans allemands sont persuadés que le naphte existe en abondance dans les massifs montagneux compris entre Schuster et Gisakan. « Plus on reconnaît, disent-ils, que les sources de pétrole de la Pensylvanie ne sont rien moins qu'inépuisables, plus ressort l'importance de cette vaste région naphtifère, car elle rendrait la Perse indépendante de la Russie, à l'époque où, le contingent de l'Amérique étant épuisé, le naphte de Bakou menacerait de devenir maître absolu des marchés du monde. »

Il est très probable que les gîtes de pétrole sont également fréquens dans les régions situées au sud de la Perse, notamment dans celles traversées par le Tigre et l'Euphrate, que les anciens qualifiaient de Babylonie, car il y a déjà environ dix-huit siècles que Diodore de Sicile y signale la grande abondance de ce qu'il appelle *poix de terre*. Il représente les sources qui fournissent cette substance comme inépuisables, car elles ne diminuaient aucunement, malgré l'énorme consommation qu'en faisaient les habitans, qui s'en servaient, soit à l'état sec, comme combustible, soit à l'état liquide ou pâteux, pour cimenter les pierres de construction. Diodore de Sicile fait observer que tous les palais de la cité de Babylone, fondée par Sémiramis, avaient été bâtis à l'aide de ce ciment. Les importantes indications de l'historien grec n'ont pas encore été vérifiées, que je sache, la région dont il s'agit étant peu connue ; aussi, pendant mon séjour à Bagdad, il me fut impossible de me procurer des renseignemens à cet égard.

En Afrique, c'est l'Égypte qui nous présente des gîtes de pétrole, sur le littoral du golfe de Suez, ainsi que dans la presqu'île de Iamsah, à 200 kilomètres de la ville de Suez. Le premier de ces gîtes se trouve au pied du mont Djebel-Zeit, où l'existence du pétrole est connue depuis les temps les plus reculés. Le nom ancien de *Mons-Petroleus* et celui de *Djebel-Zeit*, qu'il porte aujourd'hui, ont exactement la même signification, savoir : montagne à l'huile, et plusieurs faits historiques prouvent que le pétrole a été usité par les Égyptiens, non-seulement dans les opérations de l'embaumement, mais aussi dans les exploitations de l'or et du porphyre pratiquées par eux entre Kosseïr et Bérénice (Bengazy d'aujourd'hui).

Quant au pétrole de la presqu'île de Iamsah, sa présence fut ignorée jusqu'à l'année 1763, lorsque le marquis de Bassano obtint du gouvernement égyptien l'autorisation d'exploiter le soufre sur les côtes de la Mer-Rouge, y compris le mont Djebel-Zeit. Le terme de la concession, fixé d'abord à trente ans, fut étendu plus tard jusqu'à 1809. Les concessionnaires commencèrent leurs travaux à Iamsah, où la présence du soufre dans un dépôt de gypse avait été

connue depuis longtemps. Ces travaux, fort dispendieux, furent abandonnés comme n'étant pas assez rémunérateurs, bien qu'ils aient occasionné la découverte du pétrole; mais cette trouvaille inattendue ne fut pas appréciée à sa juste valeur, d'autant moins que la concession n'avait eu pour objet que l'exploitation du soufre.

Ce ne fut qu'en 1884 que Nubar-Pacha chargea M. Debry, ingénieur belge, d'étudier Iamsah sous le rapport du pétrole. Les travaux entrepris par M. Debry, en 1886, eurent pour résultat la découverte, à 32 et 41 mètres de profondeur, de plusieurs sources de pétrole, dont l'une fit monter un jet puissant qui déborda les tuyaux et se répandit dans la galerie. Aucune mesure précise de la quantité du liquide ainsi projeté n'ayant été faite, elle fut évaluée approximativement à 500 mètres cubes en vingt-quatre heures, 2 litres d'eau et 1 litre de pétrole. Malheureusement on ne possédait pas de réservoirs nécessaires pour recueillir le liquide, en sorte que les conduits furent immédiatement fermés. En tout cas, M. Debry avait constaté que les gîtes pétrolifères de la Mer-Rouge sont susceptibles d'une exploitation, selon toute apparence, productive. Aussi le gouvernement égyptien se proposa-t-il de faire faire des études sur une large échelle, afin de donner à cette industrie le plus grand développement possible. Des circonstances inconnues paraissent avoir empêché la réalisation des espérances brillantes conçues à cet égard, car bien que, selon M. Jos.-D. Week (1), dans le budget de l'Égypte pour l'année 1887, figurât la somme de 30,000 livres (600,000 fr.) destinée à l'exploitation du Djebel-Zeit et de Iamsah, M. Edgar Vincent, conseiller financier du khédive, considéra cette somme comme inutile, en déclarant que, si jusqu'au 1er avril 1887, on ne trouvait pas de pétrole dans des conditions favorables, les travaux seraient abandonnés et le matériel vendu. Le savant américain, qui rapporte ces faits, ajoute l'observation que l'Égypte ne paraît plus avoir de chances d'alarmer les producteurs américains; sans doute, il eût été charmé de pouvoir en dire autant de la Russie.

Enfin, en 1882, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fourni 478,706 tonnes. Quant à l'Europe, les pays suivans méritent d'être mentionnés comme producteurs de pétrole.

En Allemagne, les hauteurs des Landes de Lunebourg (contrée comprise entre l'Elbe et le Weser, dans l'ancien royaume de Hanovre) contiennent d'assez riches dépôts de naphte, dont l'exploitation se fait par plusieurs sociétés répandues dans presque toute l'Allemagne; malgré cela, il paraît que cette industrie est bien inférieure à ce qu'elle pourrait être.

(1) *Mineral resources of the United States*, 1886.

La Galicie fournit annuellement un millier de quintaux de pétrole, mais le domaine naphtifère, qui s'étend le long du pied septentrional des Carpathes, est fort loin d'avoir été suffisamment exploité. La zone à naphte de la Roumanie donne annuellement environ 200,000 quintaux de pétrole brut. Cette zone peut être considérée comme la continuation de celle de la Galicie, et constitue avec cette dernière un domaine complètement indépendant de celui de la Russie d'Europe, qui s'étend le long du Volga. Enfin, en 1882, l'Italie a fourni 52,340 tonnes et l'Autriche 42,592.

La France ne possède que des dépôts de naphte comparativement peu importans; mais parmi les gîtes exploités, il en est un remarquable sous le rapport géologique, c'est celui des environs d'Autun, car le pétrole s'y trouve, non pas, comme en Russie, ainsi que presque partout en Europe, dans les dépôts tertiaires, mais dans le terrain permien, où M. Gaudry a découvert un curieux reptile qu'il a nommé *Protiton petrolei*.

En dehors des pays que je viens de passer rapidement en revue, il en est plusieurs qui produisent du pétrole en moindre quantité, mais dont il faut également tenir compte lorsqu'on veut obtenir le montant approximatif de la production universelle. M. Hue évalue cette dernière à 116,380,000 hectolitres, dont 64 millions produits par les États-Unis et 25,266,000 par la Russie; il en résulte que ces deux contrées à elles seules fournissent bien plus de la moitié du pétrole produit par tous les pays connus du monde. Ce sont ces deux contrées que nous allons étudier maintenant, en commençant par les États-Unis (1).

II.

A l'époque où le pétrole était encore peu usité en Amérique, on considérait sa présence dans les mines de sel plutôt comme un accident gênant. Ce fut en 1861 que l'on fonça le premier puits nommé *fountain*, qui donna 3,815,280 kilos par jour. Cependant, en 1875, le commerce du pétrole n'avait encore que peu d'importance. Il résulte de la table que MM. Stowell et Weeks ont dressée (2) de la production annuelle du pétrole brut dans les États-Unis et le Canada,

(1) Les limites imposées à ce travail, ainsi que la crainte de lui donner une apparence trop technique, ne m'ont pas permis d'indiquer les traits géologiques très curieux qui caractérisent les dépôts de pétrole. C'est un sujet que j'ai traité d'une manière toute spéciale dans un ouvrage que j'espère publier prochainement sous le titre : *Déserts principaux de notre globe*, déserts dont j'ai étudié plusieurs sur les lieux mêmes.

(2) *Mineral resources of the United States*, 1885-1886.

depuis 1859 jusqu'à 1886, qu'en 1859, le rendement était de 254 tonnes, mais en 1886, de 3,579,308, ce qui prouve que, dans le courant de vingt-huit années, la production s'était accrue de plus de *dix mille* fois. Cependant les chiffres annuels varient considérablement. Le montant le plus élevé a été fourni par l'année 1882, qui avait donné 3,822,084 tonnes; l'année 1883 fut de 2,941,176 tonnes, et l'année 1884 de 3,023,253 tonnes.

Les régions les plus productives du pétrole dans les États-Unis sont : Pensylvanie, New-York, Californie, Virginie occidentale, Ohio et Kentucky, ce qui représenterait une surface d'environ 921,355 kilomètres carrés, surface presque égale à celles de l'Angleterre, de la France et de la Belgique prises ensemble.

En discutant les diverses théories proposées pour l'explication de l'origine du pétrole, M. Stowell croit devoir rapporter celui des États-Unis à la décomposition des substances carbonatées. « Le dégagement du gaz des matières végétales en voie de putréfaction, dit-il, est un phénomène connu de tout le monde, et, de plus, des hydrocarbures liquides ont été observés comme résultant de telles décompositions. Il est donc permis d'admettre que les modifications que subit la substance végétale, et qui donnent lieu à la formation du charbon, s'appliquent également à la formation du pétrole. D'ailleurs, à l'appui de cette théorie se présentent les faits, que la distillation du charbon fournit une huile essentiellement analogue au pétrole, et qu'en général le pétrole se trouve dans les localités où l'on connaît la présence de la houille ou des schistes bitumineux. Une opinion semblable a été suggérée également à M. L. Brackbuch par les dépôts de pétrole de l'Amérique du Sud, près de Bolivia. Le savant allemand nous apprend que, dans cette région, les sources de pétrole sont concentrées particulièrement dans les roches les plus riches en restes organiques, au point que les calcaires, marnes et conglomérats fossilifères sont tellement imprégnés de pétrole, que celui-ci constitue quelquefois 25 pour 100 de la roche (1). Quant aux conditions géologiques du pétrole dans les États-Unis, M. Stowell fait observer que l'huile minérale imprègne généralement les couches et les fissures d'un grès poreux et certains conglomérats. On connaît des dépôts de pétrole dans le terrain silurien. C'est ce qui se présente dans le Canada et le Kentucky, où les assises supérieures des schistes du silurien inférieur d'Utica sont très bitumineuses, en

(1) Les observations de Stowell et Brackbuch prêtent un important appui à l'hypothèse qui assigne au pétrole une origine organique, hypothèse qui a trouvé de nombreux et habiles avocats, parmi lesquels je ne mentionnerai que le docteur Hassenpflug dont le travail sur l'*ozokérite* (espèce particulière du pétrole) donne l'analyse de plusieurs grès et schistes bitumineux contenant 4.24, 4.08 et 5 de substances organiques.

sorte que, dans cette région, le pétrole provient évidemment du terrain silurien. Mais un terrain beaucoup plus productif, c'est le dévonien, car il alimente les puits de la Pensylvanie et de New-York.

Le fait que ce sont les terrains anciens qui, aux États-Unis, renferment le pétrole, est très remarquable, car il constitue un contraste curieux avec l'âge du pétrole en Russie, où, ainsi que nous le verrons en parlant de cet empire, il est de formation très récente, ce qui, comme nous le verrons également, n'empêche pas ces jeunes dépôts d'être souvent plus riches que leurs aînés d'Amérique.

La manifestation du pétrole à la surface des sources d'eau ou du sol n'est pas toujours un indice de sa présence à une profondeur plus considérable, car des puits foncés dans de telles localités donnent quelquefois des résultats peu satisfaisans. Il semblerait donc que, dans ces cas, le pétrole a peu de relation avec les riches dépôts souterrains qui alimentent les puits ; d'autre part, ces dépôts paraissent être strictement localisés, car souvent des puits foncés tout à côté de localités fort riches se montrent presque complètement stériles.

La plupart des puits productifs en Pensylvanie sont à une profondeur de 422 à 552 mètres; cependant il y a des cas où la profondeur n'est que de 130 mètres, comme aussi où elle descend à 650 mètres. La hauteur la plus considérable à laquelle s'élèvent les jets des sources est de $19^{m},4$ au-dessus de la surface du sol.

Selon M. Stowell, il est impossible de formuler rien de positif sur la durée probable de la production des puits ; il admet comme règle générale qu'un puits à jet considérable produit moins longtemps qu'un puits plus petit d'où l'huile est puisée à l'aide de pompes. La table suivante, que donne M. Stowell du nombre des puits exploités pendant douze années dans la Pensylvanie, prouve les grandes variations que subit le rendement des gites de pétrole :

1871.....	329 puits.	1875.....	112 puits.	1879.....	337 puits.
1872.....	347 —	1876.....	363 —	1880.....	495 —
1873.....	342 —	1877.....	463 —	1881.....	420 —
1874.....	121 —	1878.....	292 —	1882.....	296 —

M. Stowell passe en revue tous les procédés de fabrication auxquels le pétrole brut est soumis, ainsi que les divers produits qui en résultent, tels que : gazoline, benzine, huile d'éclairage (kérosine), parafine, etc.

Le mode de transport du pétrole a été l'objet de nombreux essais, qui conduisirent, en 1865, à l'adoption définitive du système de transport à l'aide de conduits artificiels désignés par le nom de *pipes*, dont

M. Stowell donne une description détaillée pour en faire apprécier les avantages. Ils offriront sans doute d'utiles enseignemens aux grandes exploitations pratiquées dans d'autres pays, notamment en Russie, et il en est de même du contrôle sévère auquel est soumis aux États-Unis le raffinement du pétrole, contrôle exercé par la société nommée *Standard Oil Company*.

Le savant américain conclut par une déclaration très significative, en disant qu'il serait impossible de formuler rien de précis sur l'avenir de l'industrie du pétrole aux États-Unis, parce que le hasard et l'imprévu y jouent un trop grand rôle. Toutefois, il pense qu'il y a *diminution* dans le nombre des puits et qu'il en résulte un *décroissement* dans le total de la production, tandis que la consommation et les demandes adressées de toutes les parties du monde vont toujours en croissant. Or, M. Stowell est d'avis que la production du pétrole dans les États-Unis, très considérable aujourd'hui, se maintiendra à son niveau pendant bien des années encore, mais il ne se dissimule point le peu de chances qu'il y a de découvrir de nouveaux centres de production, les contrées les plus productives des États-Unis ayant été complètement exploitées.

III.

Tandis que la substance précieuse qui contribue si largement à la richesse des États-Unis se trouve répandue sur une vaste surface, en Russie son exploitation actuelle est concentrée dans une localité tellement restreinte qu'elle ne constitue qu'une fraction pour ainsi dire microscopique du grand domaine américain. Cette localité est représentée par une saillie de la côte occidentale de la Caspienne, qui s'avance en une presqu'île nommée Apcheron et porte la ville de Bakou, devenue célèbre par sa prodigieuse fécondité en huile minérale.

La connaissance du pétrole dans la presqu'île d'Apcheron remonte à une époque très reculée. Déjà Marco Polo nous apprend que Bakou fournissait l'huile minérale à plusieurs contrées de l'Asie, même à Bagdad, ce qui prouve que cette branche d'industrie compte au moins cinq siècles. Elle avait acquis une telle importance, que Bakou devint l'objet de combats acharnés entre les rois d'Arménie et de Perse, jusqu'à l'époque où Pierre le Grand s'en empara, et, bien qu'après la mort de ce souverain, Nadir-Chah rentrât en possession de Bakou, cette ville, ainsi que la péninsule d'Apcheron, ne tardèrent pas à être définitivement annexées à la Russie. Apcheron constitue l'extrémité orientale de la chaîne principale du Caucase. Cette saillie se continue au-dessous de la surface de la Caspienne jusqu'au

littoral opposé, c'est-à-dire jusqu'au golfe de Krasnovodsk, y compris l'île de Tchélikène. Le fait est attesté par les conditions bathométriques de la bande d'eau qui s'étend dans cette direction, car tandis qu'elle ne dépasse pas 231 mètres de profondeur, celle-ci atteint 1,091 mètres des deux côtés de la bande. D'ailleurs, lorsque l'on considère que la péninsule d'Apcheron et l'île de Tchélikène sont composées de roches du même âge, et qu'on y observe certains phénomènes identiques, tels que le dégagement de l'hydrogène carburé, il devient évident que l'action d'agens souterrains qui ont opéré le soulèvement de la presqu'île d'Apcheron a dû se manifester également dans le fond de la Caspienne, en s'étendant jusqu'à ses côtes orientales, et même plus loin dans cette direction. On peut évaluer la superficie de la presqu'île d'Apcheron à environ 1,828 kilomètres carrés, dont plus de la moitié n'a pas encore été exploitée.

Le naphte de la presqu'île a été analysé à plusieurs reprises par les savans russes, ainsi que par les chimistes étrangers, notamment par M. Henri Sainte-Claire-Deville, qui a étudié des échantillons de naphte communiqués par l'amiral Tchihatchef (1). Il résulte de ces analyses que les propriétés physiques du pétrole russe ne diffèrent pas essentiellement de celles du pétrole de la Pensylvanie.

Tout autour de Bakou, le sol, imprégné de naphte, dégage des gaz hydrogènes carburés. Sur plusieurs points, particulièrement sur le plateau de Sarachane, on le voit s'élancer aussitôt qu'on creuse le sol à quelques pieds de profondeur. Lorsque les gaz s'enflamment, ils donnent lieu à ces gerbes lumineuses, célèbres dans l'antiquité sous le nom de « feux sacrés. » En effet, le culte du feu ayant été introduit en Perse six siècles avant notre ère, à une époque où Bakou appartenait à ce pays, les adeptes du nouveau culte ont dû vouer toute leur vénération aux flammes qui jaillissent en ces lieux. En tout cas, il résulte des témoignages historiques que, bien antérieurement à l'ère chrétienne, des milliers de pèlerins venaient offrir leurs hommages aux autels dressés à Sarachane. Cette localité, située à peu de distance de Bakou, acquit une telle importance, qu'au VIe siècle après Jésus-Christ, l'empereur Héraclius crut ne pouvoir porter un coup plus sensible à la puissance de la Perse qu'en s'emparant de Bakou et y détruisant les temples des mages.

(1) Voir dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* (année 1869), le mémoire de l'éminent chimiste français sur les *propriétés physiques de quelques pétroles de l'empire de Russie.*

Quelques années plus tard, les Arabes forcèrent les Persans de renoncer aux dogmes de Zoroastre, pour embrasser ceux de Mahomet, mais plusieurs prosélytes zélés de l'ancienne croyance parvinrent à se réfugier à Bakou, où ils rétablirent les temples de Sarachane, et veillèrent à la conservation des feux sacrés. On voit donc que les gaz enflammés de Bakou ont été célèbres depuis environ deux mille cinq cents années. Aujourd'hui ils n'ont qu'une valeur pratique, car ils fournissent aux habitans l'agent employé à la confection de la chaux, au chauffage et à l'éclairage des établissemens industriels de Bakou.

Au nombre des localités les plus remarquables par le dégagement de carbures d'hydrogène figurent la chaîne du Chah-dagh, le mont Schoubani, mais surtout le golfe au sud du cap Baïloff.

La longue chaîne du Chah dagh, située dans la partie sud-ouest de la province de Kouban, entre Derbent et Apcheron, s'élève à 4,500 mètres, et offre à une altitude de 2,600 mètres, dans la localité nommée Kemav-gi, le curieux spectacle de gerbes de gaz d'hydrogène carburé s'élançant en flammes perpétuelles. C'est ce qui a lieu également sur le mont Schoubani, situé à l'ouest du cap Baïloff, à une altitude de 275 mètres au-dessus du niveau de la Caspienne. Ces émanations sont plus considérables encore dans le golfe peu profond au sud du cap Baïloff, près du village Baïbat. A environ 2 kilomètres de la côte, le fond du golfe contient, à 6 mètres au-dessous du niveau de la Caspienne, trois sources gazeuses situées tout près l'une de l'autre. Le dégagement du gaz est tellement violent, que l'eau de toute cette partie du golfe se trouve constamment dans un état d'ébullition tumultueuse. Les habitans de Bakou s'y rendent quelquefois en bateau pour se procurer le divertissement d'enflammer le gaz à l'aide d'allumettes, ce qui donne lieu à un spectacle vraiment féerique, car la surface du golfe est alors illuminée pendant quelques instans par d'innombrables gerbes de feu.

C'est également le gaz hydrogène carburé qui soulève les masses de limon vomi par les volcans de boue dont la presqu'île d'Apcheron est hérissée, et parmi lesquels mérite d'être mentionné le Bag-Bog ; il est de $118^{m},9$ au-dessus du niveau de la Caspienne et a la forme d'un cône tronqué, peu élevé, reposant sur une large base. Ses sommets et versans sont revêtus d'une croûte endurcie de boue qui, à son tour, est recouverte de naphte noir. Aujourd'hui, le Bag-Bog manifeste à peine son activité. Sur quelques points du sommet du cône se trouvent des dépressions remplies d'eau salée d'où se dégagent des bulles d'hydrogène carburé en entraînant des gouttes de naphte.

Les sources de Bakou présentent des exemples remarquables de variation dans les différentes phases de leur manifestation. Ainsi, il est arrivé qu'après avoir arrêté à grands efforts l'écoulement trop impétueux d'une source dont les débordemens causaient une perte considérable de naphte, celui-ci jaillit soudain avec abondance d'une source voisine qui était demeurée à sec, ce qui semblerait indiquer que les deux sources provenaient du même bassin souterrain. Cependant la source ainsi improvisée étant devenue à son tour trop violente, on rouvrit celle qui avait été comblée, et il se trouva qu'elle ne renfermait plus une goutte de naphte, et même n'exhalait pas un gaz quelconque.

D'autre part, les mêmes sources présentent dans leur écoulement les intermittences les plus tranchées et les plus soudaines; elles disparaissent complètement pour revenir avec une force redoublée.

Enfin beaucoup de puits sont remarquables par la hauteur du jet de gaz qui s'en dégage. Ainsi la fontaine de Bengson, qui perce les sables qu'on avait atteints à une profondeur de 11 mètres, lance des jets qui s'élèvent à 82 mètres au-dessus de l'orifice du puits; il arriva un jour qu'un jet de 48 mètres de hauteur s'enflamma soudain, ce qui produisit un tableau vraiment original.

Les jets trop impétueux causent souvent des pertes considérables de naphte, en le répandant en larges nappes sur le sol, où il s'évapore et se trouve mélangé avec la poussière ou autres matières détritiques; aussi a-t-on construit plusieurs appareils destinés, sinon à prévenir toujours la formation de fontaines inutiles, du moins à en régulariser l'action.

Indépendamment des jets trop abondans, un autre fait contribue à la perte d'une notable quantité de naphte, c'est la conflagration à laquelle sont exposées les fontaines, soit spontanément, soit à la suite d'un contact accidentel avec le feu; de tels phénomènes sont malheureusement très fréquens à Bakou. Ainsi, en 1887 (le 11 juillet), un jet puissant jaillit d'un puits qui donna 2,400 kilogrammes de naphte par heure, mais ce jet ne tarda pas à s'enflammer sans cause ostensible et s'éteignit tout aussi promptement. Or il a été constaté que, pendant les trois jours d'incendie, la quantité de naphte inutilement consumée représentait une valeur perdue d'environ 14,000 francs. Des accidens de cette nature n'arrivent que trop souvent par la négligence des habitans, qui, contrairement aux prescriptions des autorités locales, établissent les forages trop près les uns des autres, ce qui fait que les incendies se communiquent aisément entre les

puits voisins. Ils sont d'autant plus fâcheux qu'on ne peut les combattre, à cause de l'atmosphère embrasée qui règne tout autour des gerbes de feu et ne permet pas de les approcher, de sorte qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes et durent quelquefois fort longtemps; ainsi la fontaine de la compagnie Drujba brûla sans discontinuation pendant trois mois. De tels accidens eussent pu sérieusement compromettre le succès des exploitations partout ailleurs qu'à Bakou, qui est assez heureusement doué pour les supporter impunément.

En effet, ce qui caractérise particulièrement l'exploitation du pétrole à Bakou, ce n'est pas seulement le chiffre élevé de la production, mais aussi la marche rapidement ascendante de cette dernière. M. O. Schneider a réuni (1), dans un tableau comprenant trente-trois années, les chiffres de la production annuelle du naphte à Bakou. Cette série d'années, depuis 1832 jusqu'à 1881, présente quelquefois des oscillations en plus et en moins, mais le mouvement progressif ne laisse pas que d'être extrêmement remarquable. Ainsi, l'année 1832 donna 9,828 tonnes, et l'année 1881, 1,965,600 tonnes, ce qui, pour trente-trois années, représente un accroissement de deux cents fois. Quant au produit journalier, il s'est accru au point de dépasser de beaucoup celui des États-Unis, car, dans ces derniers, les puits donnent, en moyenne, 11,500 kilogrammes par jour, tandis qu'à Bakou, ils en fournissent 40,000 kilogrammes (2). Aussi M. Marvin déclare que la péninsule d'Apcheron et la contrée limitrophe sont tellement saturées de pétrole que les producteurs les plus favorisés de la Pensylvanie ne sauraient s'en faire une idée ; il compare ces contrées à une éponge plongée dans l'eau (3).

La profondeur moyenne des puits à Bakou varie entre 65 et 130 mètres. Les minima et maxima sont compris entre 40 et 147 mètres.

(1) Oscar Schneider, *Naturwissenchaftliche Beiträge zur Geographie und Naturgeschichte*, p. 249.

(2) Engler, *Erdöl in Baku.*

(3) *Perfectly saturated with petroleum, saturated to an extent of which even the most successful Pensylvanians can have no conception of, and which we can only compare to a sponge dipped in water.* (*The Petroleum Industry in Southern Russia*, p. 6.) — Charles Marvin, ancien correspondant du *Morning-Post*, voyaga dans l'Asie centrale, notamment dans la région caspienne, et a publié sur ces contrées des travaux qui ont le mérite de reproduire des observations faites par lui sur les lieux mêmes, mérite plus rare qu'on ne le croit généralement, lorsqu'on considère que, parmi les innombrables volumes et brochures sur l'Orient qui paraissent tous les jours, il en est beaucoup dont les auteurs n'ont jamais quitté l'Europe ou même leur cabinet d'études.

Il est des puits qui ne perdent que peu à peu leur richesse, même après une longue série d'années d'exploitation; d'autres ne fournissent plus que la moitié du rendement primitif au bout d'une année; toutefois, M. Schneider est d'avis qu'en général les sources de Bakou conservent leur productivité plus longtemps que celles des États-Unis.

La distillation du naphte eut à lutter à Bakou avec de nombreuses difficultés, car la contrée est dépourvue de toute végétation arborescente ou frutescente, et les gîtes de charbon de terre ne se trouvent qu'à une distance considérable. D'ailleurs, il y a une trentaine d'années, la navigation à vapeur n'existait pas encore sur la Caspienne. Malgré tous ces obstacles, une distillerie fut établie en 1859 à Sarachane, qui, au bout de trois années, fournissait déjà 1,638,000 kilogrammes d'huile d'éclairage (kérosène), et les progrès furent tellement rapides, que, nonobstant les droits dont le gouvernement grevait les opérations de distillation, elles produisirent, en 1881, 183 millions de kilogrammes de kérosène, ce qui, dans l'espace de trente-deux années, donne une augmentation au centuple; aussi, en 1881, l'importation en Russie du pétrole américain annonce une baisse notable, tandis qu'en 1883 l'exportation donne à la Russie un excédent de 2 milliards de kilogrammes.

A la distillation du naphte, il se dépose dans l'alambic une substance lourde, de teinte noire, que les Russes appellent *ostatki* (restes, résidus) et les Tatars *masul*. Or, comme ces résidus constituent environ 60 pour 100 de l'huile minérale, les fabriques de Tchernogorod et de Sarachane en fournissaient d'immenses quantités dont le poud (16 kilogr. 38) se vendait au prix minime d'environ 20 centimes. Heureusement l'ingénieur Lenz trouva moyen d'utiliser cette substance, qui était devenue non-seulement presque inutile, mais encore une cause d'encombrement fâcheux. Grâce à l'habile chimiste, ce résidu a pu être employé au chauffage des bateaux à vapeur, ce qui rendit un grand service à la navigation de la Caspienne, qui d'abord n'eut d'autre combustible que le bois de Saxaul, ou le charbon de terre anglais fort dispendieux. Aussi, aujourd'hui, les bateaux de la Caspienne ne se servent que de ce nouveau genre de combustible, beaucoup plus avantageux que le charbon de terre, car non-seulement il revient à bien meilleur marché et donne tout autant de chaleur, mais encore il occupe moins de place dans le vaisseau et ne cause aucune malpropreté.

Deux autres obstacles sérieux qu'a eus à combattre l'industrie de Bakou, c'est d'abord la difficulté de se procurer à des prix convenables des tonneaux pour le transport du naphte, ce qui tient au défaut de végétation arborescente que j'ai déjà mentionné; l'autre

difficulté plus grave encore, c'est la position isolée de Bakou, séparé par des grands espaces des marchés de l'Europe. Or, ces deux difficultés sont à la veille d'être écartées ou du moins considérablement atténuées : les frères Nobel, qui ont déjà rendu tant de services à Bakou, sont parvenus à effectuer le transport du naphte dans des bateaux à vapeur construits de manière à pouvoir contenir, sans l'aide de tonneaux, des quantités considérables de pétrole, et destinés à conduire celui-ci, par les grands fleuves de la Russie d'Europe, dans l'intérieur de l'empire. M. Marvin représente sur une carte le vaste réseau de dépôts de pétrole effectués de cette manière sur de nombreux points de la Russie, depuis Astrakhan jusqu'à Saint-Pétersbourg.

De plus, depuis l'établissement du chemin de fer entre Bakou et Batoum, les produits de la Caspienne ont deux voies maritimes pour se répandre en Europe, savoir : Constantinople et Saint-Pétersbourg, ainsi que plusieurs villes des provinces baltiques. M. Marvin attache une telle importance à la création de la ligne Bakou-Batoum, qu'il croit que le jour n'est plus loin où le kérosène (huile d'éclairage) de Bakou fera une rude concurrence aux États-Unis et finira par se substituer sur les marchés de l'Europe au kérosène américain, celui de Bakou étant de qualité supérieure et pouvant être fourni à meilleur marché.

Le savant anglais s'étonne que, tandis que l'œuvre si brillante inaugurée par les frères Nobel leur a déjà valu le concours de beaucoup de capitalistes de l'Europe, où les hommes d'affaires, ainsi que les savans, ont les yeux fixés sur la Caspienne, l'Angleterre soit le seul pays qui ne participe point à ces entreprises : « C'est, dit-il, un fait assez curieux, quand on considère que ce sont précisément les Anglais qui furent les premiers explorateurs de la Caspienne, et cherchèrent, pendant bien des années, sous les règnes d'Élisabeth et de George II, à établir une communication avec les Indes par l'entremise de ce bassin. Si nous ne prenons pas part au transport du pétrole par Batoum, d'autres nations se chargeront de cette tâche. En un mot, c'est à nous à décider la question de savoir si l'opération lucrative du transport du pétrole de Bakou, viâ Batoum, doit être placée entre nos mains ou bien passer à celles de nations rivales. »

IV.

En étudiant les dépôts de naphte de la Russie, nous ne nous sommes occupés que de la presqu'île d'Apcheron, comme étant le centre de production le plus important ; cependant nous ne pouvons

passer sous silence plusieurs gîtes de pétrole dans les contrées du Caucase et les régions situées au nord et à l'est de la Caspienne.

Dans le Caucase, le domaine naphtifère est compris entre les deux rivières parallèles du Kour et de l'Alassan (affluent gauche du premier). Le pétrole est exploité dans les environs de Tiflis, mais n'offre qu'un produit comparativement peu considérable. Le littoral de la Mer-Noire, le long du pied méridional du Caucase, n'a pas encore présenté le moindre indice de dépôts souterrains de naphte.

Si nous franchissons la chaîne du Caucase pour examiner le développement du naphte au nord de cette chaîne, la première région à noter sous ce rapport se présente dans le système hydrographique du Kouban, particulièrement le long de la rangée des collines qui servent de contreforts au Caucase. Les gîtes de naphte y sont généralement atteints à 10 ou 25 mètres de profondeur.

Dans la vallée de Kudak (l'une des principales vallées du système hydrographique du Kouban), les forages furent très productifs, car, en 1866, les puits donnèrent 100,000 quintaux de naphte par jour; mais, plus tard, les fontaines à jets puissans perdirent de plus en plus de leur activité, et les exploitations furent abandonnées comme n'étant plus rémunératives.

Les conditions peu satisfaisantes où est placé le domaine naphtifère du Kouban sont encore moins favorables dans les régions situées des deux côtés du détroit de Kertch, dans la presqu'île de Taman et dans la partie orientale de la Crimée, bien que, dans toutes ces régions, le dégagement des gaz soit très violent. Ainsi à Pétrovsk (au nord de l'embouchure du Kouban), les forages furent poussés jusqu'à 200 mètres, profondeur à laquelle se dégagèrent d'abord des carbures d'hydrogène, puis une eau d'un blanc de lait imprégnée de ces gaz. Ceux-ci jaillirent avec tant de force, que les pierres qu'ils lancèrent percèrent de grosses poutres. De même, dans la presqu'île de Kertch, des jets impétueux de gaz accompagnés de phénomènes volcaniques ont été signalés depuis longtemps, et déjà, en 1838, le célèbre voyageur Dubois de Montpereux les décrivit en ces termes (1) : « Le principal cratère, qui paraît le patriarche de toute la formation volcanique, est un tumulus complètement isolé de 500 pieds de diamètre et de 39 de hauteur. Son sommet présente un enfoncement de 6 pieds, rempli par une flaque de boue et d'eau de 70 pieds de long sur 35 de large. Sa boue grise épaisse exhale une forte odeur de soufre et de bitume. Çà et là, sur cette vase épaisse, se présentent des plains

(1) *Voyage autour du Caucase* (p. 238).

liquides qui poussent d'instant en instant des bulles de gaz hydrogène qui ont jusqu'à 1 pied de diamètre ; elles s'enflamment quelquefois. Alors, dans cette violente commotion, la boue se déverse de toutes parts, par-dessus les bords ; mais en temps calme le superflu s'échappe par une petite goulette excavée dans l'un des flancs de l'enceinte cratérique. Des sources de naphte de 14 degrés Réaumur de température jaillissent à 150 pas du *tumulus-cratère* au milieu d'une boue fine d'un noir charbonneux formant un filet d'eau qui passe entre le tumulus et une esplanade élevée. Sa surface présente le spectacle le plus bizarre que l'on puisse imaginer : on croit voir les cheminées de l'enfer ; la croûte du sol étant percée de trous noirs surmontés de petits cônes boueux, du milieu desquels s'échappent la boue et les bulles du gaz hydrogène. Les points où les bulles se dégagent n'ont pas une température plus élevée que 11°,8 Réaumur. Au reste, le sol tremble sous les pas, et l'on craint de s'enfoncer dans le centre de la terre. » J'ai cru devoir reproduire en entier ce passage du savant voyageur français, parce qu'il donne une idée fort exacte des spectacles curieux, assez fréquens dans les vastes régions pétrolifères de la Russie, où les violens dégagemens gazeux se trouvent combinés avec les phénomènes volcaniques.

A l'est du système hydrographique du Kouban se présente celui de Terek, assez riche en gîtes de naphte. En 1871, le domaine du Terek contenait cent soixante-douze puits, qui fournissaient annuellement 526,270 kilogrammes de pétrole. Par sa lisière orientale, le domaine naphtifère du Terek touche à la bande littorale comprise entre Petrovsk et la presqu'île d'Apcheron ; elle renferme de nombreuses sources de naphte, mais, ici encore, le montant du produit n'est pas toujours rémunérateur.

Il résulte du coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les gîtes d'huiles minérales du Caucase, que, pour le moment, ils ne semblent guère offrir de chances d'exploitation lucrative ni au nord ni au sud de cette chaîne ; toutefois, il ne faut pas oublier que la région où ils ont été constatés sur plusieurs points a une surface d'environ 30,000 kilomètres carrés, qui est loin d'avoir été complètement explorée, et par conséquent pourrait être beaucoup plus riche qu'on ne l'avait cru jusqu'à aujourd'hui. Quant au littoral nord-est de la Mer-Noire, entre Poti et Djuba, le pétrole paraît y faire défaut. D'autre part, sa présence a été constatée sur plusieurs points de la steppe qui s'étend au nord de la Caspienne, mais qui malheureusement est encore peu connue.

V.

Près de la côte orientale de la Caspienne, non loin de Krasnovodsk, et faisant presque face à Bakou, situé sur la côte opposée, s'élève l'île de Tchelikène, fort riche en dépôts d'un naphte remarquable par sa nature particulière, car il consiste en *ozokérite*, espèce de naphte qui fournit la paraffine et la cérésine (cire minérale), et qui jusqu'ici était produite particulièrement par la Galicie; mais les dépôts qu'en renferme l'île, et dont la majorité n'a pas encore été exploitée, sont plus considérables que ceux de la province d'Autriche.

L'ozokérite ne fut connue au Caucase que dans la seconde moitié de notre siècle; cependant déjà, en 1877, l'île ne possédait pas moins de 6,400 puits de 3 à 6 mètres de profondeur, et envoya 80,000 kilogrammes de cette espèce de naphte à la foire de Nijni-Novogorod. Parmi les substances obtenues de l'ozokérite, c'est la cérésine qui est la plus importante, car elle peut sous tous les rapports remplacer la cire d'abeille et elle est moins chère que cette dernière. Aujourd'hui, l'intérieur de la Russie reçoit annuellement de l'île de Tchelikène de la cérésine pour une valeur de plus de 1 million de francs. D'ailleurs, tandis que, pour les autres espèces de naphte, la Russie doit lutter avec les divers pays qui en produisent, elle n'a d'autre concurrent pour la cérésine que la Galicie, où cette substance assez rare commence déjà à devenir plus chère; quant à la cérésine d'Amérique, annoncée en 1879 par les journaux, elle ne paraît guère avoir quitté le terrain du journalisme.

Lorsque l'on considère que la presqu'île d'Apcheron se continue à l'est en une bande sous-marine pour se rattacher à l'île de Tchelikène également riche en dépôts de pétrole, on doit nécessairement s'attendre à ce que ces dépôts se reproduisent dans la steppe turkmène, qui constitue la limite orientale de la Caspienne.

Or, c'est ce qui a effectivement lieu; en sorte que cette vaste steppe, encore incomplètement explorée, donne sous ce rapport les plus brillantes espérances. Déjà de riches gîtes d'ozokérite (probablement la continuation de ceux de l'île de Tchelikène) y ont été constatés en si grand nombre que, lors de l'expédition militaire contre les tribus turkmènes de Tekké, les officiers russes qualifièrent de *Californie noire* le pays qu'ils avaient traversé. Leurs pronostics, qui parurent d'abord un peu exagérés, ne tardèrent point à être justifiés par les explorations récentes, dont il résulte que, parmi les régions les plus productives, figure celle comprise entre les

deux monts Balkans, où s'élève le Nefté dagh (montagne de naphte). Une expédition organisée, en 1867, par le gouvernement de Krasnovodsk, a constaté que, sur une surface de 1,092 hectares, à une profondeur de 4 à 6 mètres, le naphte se trouve en nappes liquides.

L'ingénieur Danilof, qui visita la contrée en 1881, trouva que le plateau de la montagne, d'environ 2 kilomètres de longueur, est revêtu d'une écorce plastique de $0^{m},06$ d'épaisseur d'ozokérite contenant de la paraffine. Cette espèce de naphte épais, sortant d'environ quinze bouches volcaniques de boue, descend lentement le long du versant de la montagne, et le sol en est si fortement imprégné, qu'il suffit de le creuser à une profondeur de moins de 1 mètre pour que l'excavation soit immédiatement remplie de naphte.

Au sud du Nefté-dagh, dans la direction de la rivière Atrek, la steppe turkmène paraît également contenir de riches dépôts de pétrole, surtout dans les parages des collines désignées par le nom de collines blanches, argentines et vertes.

Des dépôts plus ou moins considérables de pétrole ont été constatés dans plusieurs autres localités de la contrée traversée par les monts Balkans; tels sont ceux que le savant ingénieur Kanchin a découverts dans les dépressions sablonneuses au pied de ces monts, et seulement à 30 kilomètres des stations (Balan-ichem et Aïdine) de la voie ferrée transcaspienne. Ils sont représentés par deux collines nommées Naphta-dagh et Buja-dagh, composées en grande partie d'argile et marnes salifères diversement coloriées, imprégnées de naphte. Les restes organiques recueillis dans ce terrain prouvent qu'il appartient à l'époque miocène, et par conséquent à peu près au même âge que les dépôts de naphte de l'île de Tchelikène et de la péninsule d'Apcheron. Le terrain dont il s'agit occupe une surface de 8 à 9 kilomètres carrés, et les quelques puits qu'on y a foncés donnent déjà annuellement 1,000 tonnes de naphte. Des indices de dépôts de naphte se présentent également à Tchikichlar. Les dépôts de naphte susmentionnés, dans la proximité de la voie ferrée transcaspienne, ont une importance toute particulière; ce sont ces parages qui servent de point de départ au vaste réseau de chemins de fer qui va établir une communication à travers Merv et Samarcande avec l'intérieur de l'Asie centrale, et répandre au loin le précieux combustible recueilli à son foyer même.

Bien que les dépôts de pétrole aient été constatés particulièrement dans la partie de la steppe turkmène, où se trouvent les monts Balkans, il est certain qu'on ne manquera pas d'en découvrir sur beaucoup d'autres points de cette immense surface. Ainsi, on a

observé de nombreux affleuremens de dépôts de pétrole dans la vaste région désertique que traversent les cours inférieurs de l'Amou-Daria et du Syr-Daria; mais, ici encore, ce sont autant de trésors intacts réservés pour l'avenir. En tout cas, l'ingénieur Kranchine évalue à 500,000 kilomètres carrés la surface de la partie du désert turkmène qu'embrasse le Turkestan russe, et dont la richesse en pétrole est parfaitement avérée. C'est une surface qui équivaut à peu près à celle de l'Espagne.

En terminant cette rapide revue de la production du pétrole en Russie, je dois faire observer que, bien que les régions asiatiques de cet empire en fournissent la très grande majorité, la Russie d'Europe est loin d'en être dépourvue, car de nombreux gîtes de naphte sont exploités le long du Volga, entre autres à Simbirsk et à Astrakhan.

Si nous établissons maintenant un parallèle entre les faits relatifs au pétrole, tels qu'ils ont été observés aux États-Unis et en Russie, voici les résultats généraux qu'on peut en déduire.

En comparant les rapports officiels russes avec ceux des États-Unis, le produit annuel de ces derniers serait à peu près le double de la Russie. Les proportions seraient mêmes plus fortes (au-delà du triple) en faveur des États-Unis, si nous admettons les évaluations approximatives de M. Hue (1), qui porte la production annuelle des États-Unis à 5,376 millions, et celle de la Russie à 1,954 millions de kilogrammes (Bakou, 1,932 millions de kilogrammes, Caucasie, 6,720,000 kilogrammes, Transcaucasie, 15,624,000 kilogrammes). Il en résulterait que Bakou fournit, à très peu de chose près, la totalité de la production annuelle, puisque son chiffre est de plus de quatre-vingts fois supérieur à celui de toutes les autres localités russes prises ensemble. Or, la contrée de Bakou, même en y comprenant toute la péninsule d'Apcheron, n'a qu'une surface de 1,828 kilomètres carrés, dont seulement une partie est exploitée; on voit combien la production des États-Unis est inférieure à celle de Bakou sous le rapport de la proportion entre le produit et l'étendue du terrain qui le fournit; en effet, celui des États-Unis étant de 921,355 kilomètres carrés, ou *cinq cents* fois plus étendu que celui de la péninsule d'Apcheron, les États-Unis auraient dû produire non pas deux ou trois fois, mais *cinq cents* fois plus que la Russie.

Ce fait important prouve que Bakou compense amplement par sa richesse ce qui lui manque en étendue. En effet, nous avons vu que les puits de Bakou donnent par jour au-delà de trois fois autant que

(1) *Le Pétrole*. Paris, 1885.

ceux des États-Unis. D'ailleurs, l'énorme hauteur à laquelle s'élèvent les jets de pétrole à Bakou constitue une preuve de plus en faveur de la puissance de la masse qui émet ces jets, dont la hauteur à Bakou atteint 84 mètres, mais seulement 19 mètres aux États-Unis.

En un mot, la richesse de Bakou est telle, que Marvin a pu dire sans exagération qu'elle dépasse tout ce que pourraient imaginer les mineurs américains les plus favorisés, mineurs qui sont obligés de descendre à des profondeurs considérables avant d'atteindre les dépôts, qui en Russie s'éloignent peu de la surface du sol, en réservant pour l'avenir les masses qui plongent dans ses entrailles.

Les gîtes de pétrole aux États-Unis et en Russie contrastent entre eux d'une manière frappante par leurs âges respectifs, puisque les dépôts américains se rapportent aux terrains anciens et ceux de la Russie aux terrains tertiaires ou quaternaires. D'autre part, les gîtes des deux pays offrent encore cela de très remarquable, que, sous le rapport de leurs propriétés physiques, ils diffèrent bien moins qu'on n'eût pu s'y attendre, puisqu'il s'agit de substances dont la formation est séparée par une innombrable période d'années.

Mais le fait le plus important qui résulte de la comparaison entre les deux pays, c'est l'étendue des dépôts de pétrole encore non explorés et les chances d'en découvrir de nouveaux. Or, tandis que M. Stowell, l'un des juges les plus compétens en cette matière, déclare que de telles chances n'existent guère aux États-Unis, les contrées les plus productives ayant déjà été complètement explorées, nous avons vu qu'en Russie la région qui constitue la source principale de la production est loin de résumer les espérances de l'avenir, mais que celles-ci résident dans les contrées désertiques qui se déploient à l'est de la Caspienne, et dont la partie tant soit peu explorée est déjà de moitié aussi grande que le vaste terrain pétrolifère des États-Unis, en sorte que, si l'on appliquait à la région du Turkestan, non la totalité, mais seulement une minime fraction du rapport qui se présente à Bakou entre le produit (1,932 millions de kilogrammes) et l'étendue (1,828 kilomètres carrés) du terrain qui le fournit, la production totale de la Russie, se traduirait par un chiffre que les États-Unis n'ont pu ni ne pourront jamais atteindre.

Ainsi, quand on considère que, d'une part, l'exploitation des gîtes pétrolifères de Bakou, déjà si exceptionnellement riches, ne peut manquer de devenir plus fructueuse par l'application des procédés usités avec tant de succès aux États-Unis, et que, d'autre part, une vaste contrée renferme d'immenses trésors qui n'atten-

dent que la main de l'homme pour les faire valoir, il est impossible de ne pas admettre que l'énorme avantage que la Russie possède sous ce rapport à l'égard des États-Unis doit nécessairement lui assurer un jour une victoire éclatante sur sa puissante rivale actuelle.

C'est une victoire dont les peuples de l'Asie centrale seront les premiers à s'apercevoir, à mesure qu'ils verront surgir comme par enchantement, au milieu de leurs déserts inhospitaliers, de nouvelles voies ferrées, telles que celles qui ont été si brillamment improvisées par le général Annenkof. Le moment viendra où l'on devra s'adresser au pétrole pour alimenter les nombreuses lignes qui sillonneront en tous sens la vaste étendue de l'Asie centrale, et si ces lignes ne produisaient d'autre avantage que celui d'accélérer l'établissement d'une entente amicale entre l'Angleterre et la Russie, elles auraient déjà rendu un prodigieux service à l'humanité. Or, cette entente ne peut tarder à avoir lieu, lorsque, placés face à face sur tant de points, les deux puissans voisins se seront convaincus qu'une lutte entre eux ne serait pour l'un ni pour l'autre qu'un sanglant et stérile *suicide*, tandis qu'ils recueilleraient d'immenses bénéfices en travaillant en commun à l'œuvre de la régénération de l'Orient. Le jour où la Russie et l'Angleterre auront proclamé cette grande vérité, malheureusement si longtemps méconnue, la paix et la prospérité de l'Orient se trouveront établies sur des bases indestructibles, et c'est encore le pétrole qui aura largement contribué à cet heureux résultat.

P. DE TCHIHATCHEF.

LA

THÉORIE DU SALAIRE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LE SOCIALISME.

I. Fr.-A. Walker, *the Wages question.* — II. P. Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, 2e édition. — III. E. Chevallier, *les Salaires au XIXe siècle.* — IV. Beauregard, *Essai sur la théorie du salaire.* — V. E. Villey, *la Question des salaires.*

Parmi les prétendues injustices sociales que les ennemis de l'ordre économique actuel attaquent avec le plus de violence figure au premier rang, comme engendrant les autres, le procédé de répartition des fruits de la production industrielle. Dans la plupart des entreprises, l'entrepreneur ou patron, représenté souvent par plusieurs associés, réserve pour lui-même les chances de gain ou de perte, et rémunère l'ouvrier par un salaire. Quelles protestations se sont élevées contre ce mode de répartition, tout le monde le sait. En ce temps de grèves fréquentes, on entend retentir, plus passionnées que jamais, les réclamations lancées contre le capital et ses iniques prélèvemens : des écrits, des discours virulens dénoncent l'injustice du contrat qui lie le patron et le travailleur; montrent l'un accumulant ses bénéfices au détriment de l'autre, le

riche toujours plus riche, le pauvre toujours plus pauvre, suivant une formule saisissante répétée à satiété par la presse et la tribune. L'opulence accrue sans cesse dans les mêmes mains, et comme conséquence de ce développement anormal, conséquence navrante pour le philanthrope, troublante pour le philosophe, terrifiante pour le politique, ce qu'on a appelé le *sisyphisme*, c'est-à-dire la civilisation, dans sa marche progressive, écrasant d'un poids toujours plus lourd ceux qui tirent leur subsistance du travail de leurs bras : voilà la question sociale, et c'est sous cette forme tragique qu'on la jette en phrases sonores aux imaginations populaires. Elle s'étale, accompagnée de menaces, dans la presse à bon marché, dans les *meetings*, dans les manifestes électoraux, aigrissant des douleurs trop réelles, aveuglant de sophismes des esprits déjà bien troublés par la souffrance et l'ignorance, envenimant toutes nos plaies morales et politiques.

Ce qui surprend parfois le lecteur ou l'auditeur dans le concert des protestations soulevées par le salariat, c'est l'appareil scientifique et en apparence rigoureux dont certains organes socialistes accompagnent leurs attaques. Pour démontrer la misère des classes laborieuses toujours aggravée, le luxe des uns nourri par la pénurie des autres, le paupérisme, ce fléau des temps modernes, dérivant fatalement de notre système de production, ils s'appuient sur des définitions empruntées aux maîtres de l'économie politique. A tout moment, ceux des écrivains collectivistes qui se piquent de culture littéraire invoquent Turgot, Adam Smith, Malthus, Ricardo, Stuart Mill, comme les premiers auteurs de théories pessimistes, qui, dans le présent agencement économique et au milieu des merveilles produites par l'application de la science à l'industrie, interdiraient aux victimes du prolétariat tout espoir sérieux d'améliorer leur sort ; leurs écrits servent à revendiquer cette révolution sociale tant de fois annoncée, destinée à remettre dans les mains du plus grand nombre les moyens de production actuellement confisqués par de tyranniques détenteurs.

Ici même, M. de Laveleye, M. Ch. Grad (1) ont montré comment le collectivisme allemand, aujourd'hui si redoutable par le nombre et l'organisation de ses adhérens, et qui a poussé des racines dans le monde entier, sans en excepter notre propre territoire, cherche à se rattacher aux théories de l'économie classique et à y prendre son point d'appui. Rappelons seulement, en engageant le lecteur à relire les développemens historiques où les deux auteurs que nous venons de citer ont condensé tant de faits, dans quels termes l'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876, du 1er novembre 1887 et du 15 février 1888.

des pères du socialisme contemporain, le célèbre agitateur allemand Lassalle, étaie son système d'attaque contre l'industrialisme moderne sur la théorie du salaire, sur cette fameuse *loi d'airain*, corollaire fatal, selon lui, des formules de Turgot, de Smith et de Ricardo : « A quiconque vous parle de l'amélioration du sort des travailleurs, écrit-il à ses adhérens, vous devez poser avant tout la question s'il reconnaît ou s'il ne reconnaît pas *la loi d'airain*. S'il ne la reconnaît pas, vous devez dès l'abord vous dire que cet homme, ou bien veut vous tromper, ou qu'il est d'une lamentable inexpérience dans la science économique. Car il n'y a, dans l'école libérale même, pas un seul économiste ayant un nom qui ait contesté cette loi. Adam Smith comme Say, Ricardo comme Malthus, Bastiat comme J.-S. Mill, sont unanimes à en reconnaître la vérité. Il y a sur ce point un accord complet parmi tous les hommes de la science. Et si votre interlocuteur qui vous entretient de la situation des ouvriers a, une fois, sur votre demande, reconnu cette loi, alors posez-lui cette autre question : Comment veut-il triompher de cette loi? Et s'il ne sait rien répondre, tournez-lui tranquillement le dos ; c'est un babillard vide, qui veut, avec des phrases creuses, vous tromper et vous éblouir vous-mêmes ou se tromper et s'éblouir soi-même (1). »

Le question des antécédens théoriques vaut, on le voit, la peine d'être approfondie, car, à tort ou à raison, des démonstrations classiques, habilement interprétées ou exagérées, servent d'assises aux doctrines les plus dangereuses. L'économie politique qui prêche la paix sociale est employée à la déchirer, et les maîtres qui, en la fondant, croyaient travailler à une œuvre de concorde, sont invoqués comme alliés par les pires destructeurs de notre système économique. C'est dans cette situation qu'un bon nombre d'écrivains impartiaux, chercheurs consciencieux de la vérité, apercevant la gravité des corollaires déduits de la théorie du salaire, ont repris récemment le sujet à sa source, et tenté d'éprouver à nouveau, par une analyse rigoureuse, la doctrine dite classique. Appliquant à cette partie de la science, la pensée de Rossi, qu'après avoir bénéficié de leurs découvertes, « il importe de signaler les erreurs des hommes célèbres, car l'autorité de leur nom pourrait jeter leurs disciples dans de fausses voies, » ils ont recherché dans les traités des maîtres les formules inexactes ou imparfaites dont on s'est, depuis, fait une arme contre nos institutions industrielles. En France, à la suite d'un travail critique très hardi, un publiciste qui est parmi les plus autorisés et les plus écoutés, M. P. Leroy-Beau-

(1) *Offenes Antwortschreiben*, p. 16.

lieu, a, il y a quelques années, proclamé, peut-être avec une grande vivacité d'expression, dans son bel ouvrage sur la *Répartition des richesses*, que « toute la théorie du salaire est à refaire (1); » et il a réfuté plusieurs erreurs accréditées par d'illustres devanciers. A sa suite, l'Académie des Sciences morales et politiques a ouvert sur ce sujet même l'un de ses principaux concours. Qu'il nous suffise de signaler parmi les écrivains qui y ont pris part M. Émile Chevallier, auteur d'un intéressant mémoire sur *les Salaires au XIXe siècle*, que l'Académie a couronné. Depuis, M. Beauregard, professeur à la faculté de droit de Paris, a publié un important *Essai sur la théorie du salaire*, et enfin M. E. Villey, professeur à la faculté de Caen, a fait paraître un petit volume sur *la Question des salaires*, moins développé que les deux précédens ouvrages, mais qui, non moins net, aboutit aux mêmes conclusions.

En Angleterre, en Allemagne et en Amérique, comme on le verra par la suite de cette étude, la critique de l'ancienne théorie concernant les salaires a déjà été tentée depuis plusieurs années, et de remarquables ouvrages (2) ont protesté contre les théories pessimistes relatives au sort des travailleurs, qui furent émises dans plusieurs des premiers livres de l'école.

Repassons brièvement, avec les auteurs que nous venons de nommer, quelques-unes des définitions mères d'où sont nées tant de déductions graves pour la paix sociale.

I.

La première opinion à citer est celle de Turgot. Celui-ci, dans un passage bien connu de son ouvrage *Sur la formation et la distribution des richesses*, § 6, présente sous une forme trop catégorique un fait d'observation qui prend sous sa plume l'apparence d'une sorte de loi fatale : « Le simple ouvrier, dit-il, qui n'a que

(1) J. Garnier, dans son *Traité d'économie politique*, M. Baudrillart, dans son *Manuel*, et d'autres, n'ont pas reproduit sans réserves les formules classiques. Le premier, notamment, a protesté contre le « salaire naturel » et modifié les bases sur lesquelles l'école anglaise établissait la répartition des produits (chap. XXXII); mais il ne l'a pas fait avec toute la netteté désirable. M. Cauwès, au contraire, dans son *Précis d'un cours d'économie politique* (2e édit., t. II, p. 26 et suiv.), combat la théorie dite anglaise avec beaucoup de fermeté et de clarté. En général, dit Stanley-Jevons (*Theory of political economy*), l'école française n'a pas laissé passer sans critiques l'ancienne loi des salaires. (Voir, notamment, les traités de MM. Courcelle-Seneuil, Levasseur, etc.)

(2) Voir, entre autres, Stanley-Jevons, Mac-Leod, Leslie en Angleterre; Fr.-A. Walker, *the Wages question*, en Amérique.

ses bras et son industrie, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine ; mais celui qui paie le travail le paie le moins cher qu'il peut ; comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser le prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, *il doit arriver* et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

Adam Smith, tout en l'entourant de certaines atténuations, reprend la pensée de Turgot : « C'est, dit-il, par la convention qui se fait habituellement entre deux personnes dont l'intérêt n'est nullement le même, que se détermine le taux commun des salaires. Les ouvriers désirent gagner le plus possible, les maîtres donner le moins qu'ils peuvent : il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat et imposer forcément à l'autre ses conditions ; il y a cependant un certain taux au-dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail : il faut de toute nécessité qu'un homme vive de son travail et que son salaire suffise au moins à sa subsistance. Il faut même quelque chose de plus, dans la plupart des circonstances ; autrement il serait impossible au travailleur d'élever une famille, et alors la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer au-delà de la première génération... Il paraît certain que, pour élever une famille même dans la plus basse classe des plus simples manœuvres, il faut nécessairement que le travail du mari et de la femme puisse leur rapporter quelque chose de plus que ce qui est précisément indispensable pour leur propre subsistance ; mais dans quelle proportion ? C'est ce que je ne prendrai pas sur moi de décider... C'est peu consolant pour les individus qui n'ont d'autre moyen d'existence que le travail (1). »

D'autres économistes illustres, J.-B. Say, Mac-Culloch, Stuart Mill, acceptant le principe de Turgot, s'écartent de lui en élargissant,

(1) Un passage de Necker renferme des prévisions plus sombres encore que celles des deux célèbres économistes que nous venons de citer : « S'il était possible qu'on vînt à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui put soutenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude ; les propriétaires de subsistances, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se contenter du simple nécessaire. Tel est l'esprit humain que les lois sociales ont si bien secondé. » (Cité par Malon, *Manuel d'économie sociale*.)

comme l'avait déjà fait A. Smith, le sens du mot subsistances (1), et en l'étendant à des besoins variables suivant les habitudes, le climat, les conditions du travail, les nécessités de l'éducation, de l'apprentissage, etc... (2) ; mais ils conservent le même point de départ et donnent la même base à la théorie, en supposant que, par la puissance supérieure des entrepreneurs, profitant de la concurrence des ouvriers, la rémunération du travail est, sauf des fluctuations passagères, réduite à ce qui permet l'entretien et la reproduction des travailleurs. Stuart Mill, constatant que, dans la réalité, le salaire s'est souvent élevé au-dessus de ce niveau, va jusqu'à prétendre que c'est là un effet de la pure bienveillance des capitalistes : « Il y a, dit-il, peu de salaires qui ne devraient être inférieurs à ce qu'ils sont, si les patrons tiraient de la concurrence des bras tout le parti possible (3). » L'explication est défectueuse, et il semble surprenant qu'un esprit aussi perspicace que Stuart Mill ait pu attribuer, d'une façon générale, aux patrons, des mobiles de pure générosité peu compatibles avec les rigoureuses nécessités de la lutte industrielle. La véritable cause de l'écart des faits et de la théorie n'était-elle pas une confusion regrettable et d'ailleurs facile à éclaircir entre le salaire minimum et le salaire normal? Que le salaire égal aux subsistances fût le salaire minimum, sauf dans des temps exceptionnels et forcément courts, c'est ce qu'il n'était pas difficile de démontrer, en définissant par subsistances les matières indispensables à l'existence; que ce fût le salaire le plus habituel du temps de Turgot ou de Smith, le fait est probable, puisque ces illustres observateurs le constatent sans hésitation, avec cette réserve établie par Smith, et après lui par presque tous les économistes, que le mot subsistances doit être pris dans un sens plus large que ne l'avait fait primitivement Turgot; que, même avec cette extension dans la définition, le salaire dût forcément être enfermé dans ces limites étroites, ni Turgot, ni Smith, ni Say, ne l'avaient formellement prouvé ; il était réservé à d'autres maîtres,

(1) Turgot lui-même, écrivant à Hume une lettre qui a été reproduite récemment pour la première fois par M. Léon Say (*Turgot*, p. 49), disait : « Il faut encore que l'ouvrier trouve un certain profit pour subvenir aux accidens, pour élever sa famille. »

(2) Ainsi A. Smith fait remarquer que les ouvriers les plus pauvres ne se contentent plus, de son temps, de la nourriture, des vêtemens et du logement qui leur suffisaient autrefois : « Ce qui prouve que ce n'est pas seulement le prix pécuniaire du travail, mais que c'est aussi la rémunération réelle qui a augmenté. » — J.-B. Say insiste beaucoup sur ce que les habitudes des hommes influent grandement sur leurs besoins, et que « la mesure de ce qu'il faut pour vivre dépend en partie des habitans du pays où se trouve l'ouvrier. » C'est ce point de vue qui, en général, a été adopté par l'école.

(3) *Principles of political economy*, vol. I, chap. II.

notamment à Malthus et à Ricardo, de fournir des définitions plus affirmatives et compréhensives, d'où les socialistes ont pu à leur tour tirer la soi-disant *loi d'airain*. En réalité, cette prétendue loi n'est pas issue d'une théorie unique : elle est née de la combinaison de plusieurs formules, parmi lesquelles il suffira de citer celle du fonds des salaires, dont la théorie a été exposée avec beaucoup de netteté par Mac-Culloch et Stuart Mill, et celle de l'accroissement de la population, qui a rendu célèbre le nom de Malthus. Ricardo a confondu les deux théories dans une formule concise, que les socialistes ont souvent invoquée, et qui conclut à l'abaissement progressif et fatal des salaires « dans la marche naturelle des sociétés (on verra ce que Ricardo entend par ce mot), et en tant qu'ils sont réglés par l'offre et la demande. »

La loi du fonds des salaires, telle qu'on en retrouve la définition dans Mac-Culloch et Stuart Mill, est celle qui établit que les salaires du travail doivent être prélevés sur une portion du capital national, qui, pour une période donnée, représente une somme fixe, un fonds invariable, contenu entre deux barrières rigoureuses. Cette somme globale, distraite de la somme des capitaux circulans, existant à une époque déterminée, a pour destination exclusive la rémunération des travailleurs et doit être répartie entre eux. Tous les efforts pour en accroître la grandeur, tentés par les ouvriers, sont stériles ; le seul résultat du surcroît de rétribution que recevraient les uns serait la diminution de la quote-part des autres. « Si la loi ou l'opinion, dit Stuart Mill, réussissent à fixer le salaire de certains ouvriers au-dessus du taux qui résulte de la proportion entre la somme des capitaux et le nombre des ouvriers, il faut qu'ailleurs d'autres ouvriers chôment. » Par contre, les capitalistes s'efforceraient vainement de retenir une part du *wages-fund;* ce qui serait retiré à une classe de travailleurs reviendrait à une autre catégorie (1).

La conséquence de cette théorie est, on le voit aisément, et Stuart Mill y a longuement insisté, que l'unique moyen d'élever la rémunération individuelle des travailleurs devra consister, soit à restreindre

(1) Stuart Mill formule ainsi cette théorie : « Le *wages-fund* doit être considéré à un moment donné comme un total fixe. La classe des salariés ne peut pas se partager plus que le susdit total ; elle ne peut pas recevoir moins que ce même total. En conséquence, la somme à partager étant fixe, les salaires individuels dépendent uniquement du dividende, c'est-à-dire du nombre des copartageans. » Buckle signale comme « un des grands faits qui ont marqué la fin du XVIIIe siècle » la démonstration décisive qui a été produite, que la rémunération du travail dépend uniquement de deux causes, la grandeur du fonds sur lequel le travail est payé et le nombre des travailleurs entre lesquels il se divise.

le nombre des bras qui offrent le travail et vivent sur le fonds des salaires, soit à augmenter le capital destiné à constituer ce même fonds ; tout progrès durable des classes laborieuses sera subordonné à l'une ou l'autre de ces conditions. Mais ici interviennent les lois de Malthus touchant l'accroissement de la population, et les théories relatives à la productivité décroissante des terres, théories d'où, jusqu'à une époque récente, l'école anglaise a tiré toute sorte de corollaires (1). Si ces lois et ces théories sont exactes, elles devront singulièrement restreindre, ou du moins faire dépendre d'exigences malaisées à réaliser, les chances d'amélioration du sort des classes ouvrières. Supposons, en effet, démontrées les règles que Malthus applique à la propagation de l'espèce humaine, lorsqu'elle n'est pas contenue par des entraves restrictives, « préventives ou répressives. » D'après la formule bien connue du célèbre pasteur, la population, on le sait, tend toujours, non-seulement à se proportionner à la somme des subsistances disponibles, mais à dépasser très rapidement cette somme ; d'un autre côté, selon la théorie du *diminishing return*, la productivité agricole doit toujours s'abaisser à mesure que l'homme épuise la fertilité naturelle du sol. Ces deux lois étant admises, il est évident que, d'une part, parmi les populations industrielles, le nombre des bras concurrens sera sans cesse poussé à s'accroître, puisque tout progrès passager dans les salaires activera les naissances, ou prolongera la vie moyenne des travailleurs existans ; et, d'autre part, le capital destiné à se transformer en salaires, et provenant de l'épargne faite sur des subsistances de moins en moins suffisantes, ne grandira pas proportionnellement au nombre des bouches à nourrir. C'est ce que résume cette formule de Ricardo, qui a été longtemps admise comme irréfutable par certains théoriciens, et invoquée par les ennemis de l'école orthodoxe à l'appui de l'épithète de *science sinistre*, *dismal science*, dont ils stigmatisaient l'économie politique classique : « Dans la marche naturelle des sociétés, les salaires tendent à baisser en tant qu'ils seront réglés par l'offre et la demande ; car le nombre des ouvriers continuera à s'accroître dans une progression un peu plus rapide que celle de la demande (des bras)... Mais le prix des salaires tient aussi à celui des denrées que l'ouvrier a besoin d'acheter (pour subsister)... A mesure que la population augmente, ces denrées

(1) Voir, notamment, sur la loi désignée en anglais sous le nom de *diminishing return*, Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, t. I, ch. XII : « C'est la loi de production de la terre, que, dans un état quelconque de l'habileté et des connaissances agricoles, l'augmentation du travail n'amène pas une augmentation du produit au même degré : doubler le travail ne double pas le produit... Cette loi générale de l'industrie agricole est la proposition la plus importante de l'économie politique. »

iront toujours en augmentant de prix, plus de travail devenant nécessaire à leur production. L'ouvrier se trouvera donc doublement atteint, sa condition empirera en général, tandis que celle du propriétaire foncier s'améliorera (1). »

Cette conclusion de l'auteur des *Principes d'économie politique* a, on le sait, fait école en Angleterre : les écrivains contemporains de Ricardo, ou ses successeurs immédiats (2), quoiqu'ils n'aient pas été tous aussi pessimistes que lui au sujet de l'avenir des classes laborieuses, n'émettent pas, en général, sur ce point, des prévisions beaucoup plus favorables. On sent que, bien que doués d'une sympathie profonde pour la portion souffrante de l'humanité (et sur ce sujet on a singulièrement calomnié leurs sentimens), ils aperçoivent clairement quelles immenses difficultés s'opposent à la guérison des maladies sociales par des remèdes directs. Ennemis déclarés des mesures législatives, de l'intervention gouvernementale ou administrative tant de fois vainement essayées et qui n'ont fait qu'aggraver les maux qu'il s'agissait de combattre, des lois sur les grains comme de la taxe pour les pauvres et des *workhouses*, en général de toutes mesures de maximum légal pour les subsistances, ou de minimum pour les salaires, c'est, conformément aux idées de Malthus, dans la modération du mouvement de population que la majorité des économistes se rattachant à l'école dite anglaise a cherché longtemps de préférence un palliatif à l'extension de la misère. Dans les ouvrages de cette période, la limitation volontaire du nombre des mariages, les entraves morales mises à l'accroissement des naissances, sont, malgré des difficultés sur lesquelles il est inutile d'insister, présentées comme pouvant mieux que toute autre combinaison cicatriser la plaie terrible du paupérisme. L'exemple de l'Amérique, dont la population double en vingt-cinq années, celui de l'Irlande, affligée d'une marée montante d'êtres misérables et affamés, servent d'épouvantail pour le vieux monde, où les rangs des travailleurs sont déjà si serrés et les moyens de production et d'alimentation limités. Stuart Mill démontre que, sans la ressource de l'exportation des capitaux dans des pays neufs où le taux des profits est encore élevé, et l'émigration des bras en quête de travail vers ces mêmes contrées, les pays d'Europe devraient bien vite parvenir à ce qu'il appelle « l'état stationnaire, » et qu'à cette étape du développement économique il n'y aura plus de place pour une rémunération sup-

(1) *Des Principes de l'économie politique*, chap. v. (Voir la conclusion analogue de Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, t. II, p. 276.)

(2) Voir les écrits de Mac-Culloch, Chalmers, Thornton, etc.

plémentaire, soit des capitaux, soit des travailleurs en surcroît. Dans cette situation grosse de périls, et en tout cas de perspectives peu engageantes pour les nouveau-venus au banquet de l'existence, les principaux économistes font appel, afin de limiter le nombre des convives, à la prévoyance des classes laborieuses; c'est sur leur prudence au point de vue des mariages, sur leur zèle à observer le *moral restraint*, qu'ils comptent pour remplacer l'action lamentable des guerres, des épidémies, des famines, de la misère même et du vice, ces barrières fatales et brutales mises à la propagation de l'espèce, lorsque la volonté des hommes est insuffisante à la retarder.

Certes, convaincus qu'ils étaient de la justesse de leurs déductions, et animés d'intentions philanthropiques incontestables, les écrivains dont nous rappelons les doctrines avaient le droit et le devoir de formuler une loi rigoureuse, même si elle était décourageante pour une portion bien considérable de nos semblables (1); mais le sentiment qu'elle fait naître dans l'esprit du lecteur impartial est assurément douloureux. Sismondi s'écriait, en résumant le système dit anglais, que « achetées à ce prix, les richesses industrielles coûtent trop cher à l'humanité ». Si la synthèse à laquelle il fait allusion eût été complètement fondée, son exclamation aurait dû porter non-seulement sur les richesses issues de l'organisation économique actuelle, mais, d'une façon générale, sur la misérable condition de l'espèce humaine, broyée entre des fatalités contradictoires; car quel agencement spécial pourrait prévaloir contre un désaccord aussi profond entre les besoins, les instincts, les tendances les mieux enracinés dans l'être vivant, et un ordre de choses providentiel foncièrement hostile à leur satisfaction? « Les êtres humains sont mis au monde en vertu d'une loi de la nature, disait Malthus, et, en vertu d'une autre, ils ne peuvent être nourris. » Quel que fût le système de relations établies du capital au travail, l'appauvrissement général de l'espèce, en face de subsistances trop peu abondantes pour le nombre croissant des copartageans, n'en eût pas moins été inéluctable, et nulle réforme industrielle ou économique n'aurait conjuré longtemps cette désastreuse calamité.

En tout cas, les classes pauvres étaient les premières menacées, et cette fraction de l'école dont nous avons rappelé les enseignemens ne le leur dissimulait pas. Bien plus : tandis qu'elle les acculait à une destinée peu enviable, elle fournissait aux victimes

(1) Malthus lui-même écrivait mélancoliquement : « Je ne crois pas que, parmi mes lecteurs, il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite au point de vue de l'observance de la contrainte morale. »

de la *loi d'airain* une définition qui, habilement interprétée, devait devenir entre leurs mains une arme redoutable contre notre organisation industrielle. Il s'agit de la définition de la valeur empruntée à Smith et à Ricardo. On sait combien de formules ont été tentées par différens auteurs pour fixer la nature et établir les bases de ce rapport entre les objets échangeables, qui constitue la valeur. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'examen de ce sujet ni de chercher à dissiper des obscurités accumulées par une métaphysique « assembleuse de nuages, » pour emprunter à Homère une de ses épithètes. Qu'il suffise, avant de montrer l'usage qu'en ont fait les socialistes, de rappeler les définitions bien connues des auteurs de la *Richesse des nations* et des *Principes d'économie politique*.

« Smith, dit J.-B. Say (1), attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs (2)... Je ne crains pas d'avancer qu'il n'a pas envisagé sous toutes ses faces le grand phénomène de la production. Il a été entraîné à de fausses conséquences par l'idée que toutes les valeurs produites représentent un travail récent ou ancien de l'homme, ou, en d'autres termes, que la richesse n'est que du travail accumulé; d'où, par une seconde conséquence qui me paraît également contestable, le travail est la seule mesure des richesses ou des valeurs produites. »

Si l'on veut bien se reporter au premier livre de la *Richesse des nations* (chap. v.), on trouvera dans le texte même de Smith, texte d'ailleurs assez obscur en plusieurs de ses parties, la justification des critiques de Say. Il n'est pas de chapitre du grand ouvrage du maître qui ait soulevé plus de controverses que ce passage où, par réaction contre la théorie des physiocrates établissant que le travail ne crée aucune valeur sans consommer une valeur équivalente, — d'où l'absence de produit net, — le philosophe écossais, négligeant les autres sources de la valeur qu'une analyse plus exacte a depuis définies (3), fait du travail le seul producteur et la seule

(1) *Traité d'économie politique*, discours préliminaire, p. 31, et chap. iv, 71.

(2) Smith aggravait, on le sait, la portée de sa définition en classant dans les travaux improductifs toutes les activités autres que le travail industriel proprement dit.

(3) « La valeur, dit le *Traité d'économie politique* de J. Garnier, a son origine dans l'intérêt personnel, le besoin, l'échange, et varie selon l'utilité des choses, leur abondance ou leur rareté, le travail et les peines qu'elles nécessitent, et le travail que les acquéreurs peuvent s'épargner en se les procurant. *Il faut entrer dans tous ces détails pour définir la valeur.* » (Chap. xvi, § 385.) Est-il besoin de faire observer que l'intensité du désir d'acquérir un objet, ou l'utilité, ou la rareté de cet objet, peuvent être tout à fait indépendans de la somme de travail incorporée dans l'objet lui-même? Les dons naturels (parmi lesquels la supériorité d'intelligence ou de force physique), les arrangemens sociaux, la chance même, reprennent ainsi la place que leur avait reti-

mesure de la richesse ; mais, malgré les objections qui l'ont assaillie, l'idée maîtresse exposée dans ces pages a surnagé, et jusqu'à nos jours a été reprise par de nombreux théoriciens. Un des plus éminens d'entre eux, Ricardo, l'a formulée avec précision dans un chapitre bien souvent cité, où il établit que la valeur d'une marchandise, ou la quantité de toute autre marchandise contre laquelle elle s'échange, dépend de la quantité de travail nécessaire pour la produire, ou qu'en d'autres termes la valeur a pour mesure « ses frais de production (1). »

Cette incomplète définition de la valeur, appuyée du nom de son auteur, est devenue la grande pierre d'assise des systèmes socialistes ; elle figure aujourd'hui en tête de la plupart des ouvrages collectivistes, notamment de ceux de Karl Marx et de ses disciples (2), et, avec la *loi d'airain*, sert de fondement à leurs thèses.

Avant d'invoquer le droit du travail à l'intégralité des produits, il fallait d'abord définir ce droit lui-même et le justifier (3). Pour cela, les novateurs n'ont eu qu'à reprendre la définition que nous reproduisions plus haut et à la compléter par un corollaire. C'est ainsi que, s'inspirant des idées émises avant lui par Rodbertus-Jagetzow (que les manuels socialistes nouveaux citent avec vénération), procède Karl Marx, le véritable fondateur du collectivisme. « La substance de la valeur, dit l'auteur allemand, et il rattache à ce point de départ tout son système, c'est le travail. La mesure de quantité, c'est la durée du travail... » Puis il ajoute ce paragraphe, qui a une grande importance pour sa théorie : « La valeur d'une chose étant égale au travail *socialement* nécessaire à sa production, » ce qui veut dire que, pour évaluer la durée d'un travail donné, il faut la rapporter à la longueur moyenne de l'opération dans l'ensemble des exploitations, et ajouter ou retrancher, suivant le cas.

Les successeurs n'ont fait que répéter la formule primordiale. « Le travail est le seul élément de la production qui se trouve au fond de l'organisme humain ; ainsi s'exprime le Russe Tcherny-

rée une théorie trop étroite. (Voir Leroy-Beaulieu, *le Collectivisme*, p. 62, et Laveleye, *le Socialisme contemporain*, p. 30 et *passim*.)

(1) Voir également *Correspondance* avec J.-B. Say (à la suite du *Cours d'économie politique de ce dernier*).

(2) Une partie de ces doctrines a été résumée dans l'ouvrage de M. M. Block : *les Théoriciens du socialisme en Allemagne*. Voir aussi *le Collectivisme*, par M. P. Leroy-Beaulieu, et *le Socialisme contemporain*, par M. de Laveleye.

(3) Ici encore, A. Smith préparait des argumens aux socialistes lorsqu'il écrivait en tête de son chapitre VIII : « Le produit du travail constitue la récompense naturelle ou le salaire du travail. Dans cet état primitif qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux, le produit entier du travail appartient à l'ouvrier. Il n'a ni propriétaire ni maître avec qui il doive partager. »

chewsky ; c'est pourquoi, au point de vue humain, tous les produits doivent être considérés comme les produits exclusifs du travail. » — « C'est le travail, dit l'écrivain belge de Paepe, qui détermine la valeur d'échange ou simplement la valeur d'un objet. Comme tous les objets ne demandent pas la même quantité de travail, on conçoit qu'un objet A vaille deux objets B, trois objets C, etc. (1). » — « La journée normale de travail est la mesure scientifique et vraie de tout produit et de tout service, » écrit l'auteur américain Hanson. M. Schæffle, qui résume les idées collectivistes dans sa *Quintessence du socialisme* pour les présenter sous une forme synthétique, dit : « Temps de travail social, comme mesure de la valeur,.. tel est le véritable fondement théorique du socialisme ; » et il rappelle la définition de Karl Marx, « qui est la pierre angulaire de tout son système (2). »

Lassalle, dans les lignes que nous avons citées de sa *Lettre ouverte*, nous a déjà fourni la preuve de la façon dont il a su exploiter la soi-disant *loi d'airain* et les théories qui s'y rattachent. Dans un autre de ses ouvrages, dans son fameux pamphlet contre Schulze-Delitzsch, le fondateur des banques populaires, qu'il appelle par derision M. Bastiat-Schulze (de Delitzsch), en lui reprochant d'avoir reproduit, sans même les comprendre, les théories de l'auteur des *Harmonies économiques*, le célèbre agitateur, reprenant les formules classiques et les interprétant habilement, arrive aux conclusions les plus pessimistes pour les classes ouvrières, aux accusations les plus violentes contre les capitalistes. Dans sa démonstration poursuivie avec beaucoup de verve et de virulence, sinon de rigueur de raisonnement, il s'attache, en combinant la doctrine du salaire et celle de la valeur, à prouver que « le capital est du travail accumulé, mais que ce qu'on a accumulé, c'est le travail d'autrui (3) ; » — « que le paiement du travail humain revient nécessairement et toujours à ceux qui ne le méritent pas ; que si le travail est payé, il ne l'est pas aux travailleurs ; que le produit de ce travail est sucé par l'éponge du capital, le capitaliste ayant confisqué à son profit exclusif l'utilité de la division du travail et de sa productivité toujours croissante ; et qu'enfin les patrons nourrissent le peuple comme ils chauffent et graissent leurs machines à vapeur, pour les entretenir dans un état propre au tra-

(1) Voir, pour ces définitions, *le Manuel d'économie sociale* de M. Benoit Malon, qui est un bon résumé des critiques adressées par les écrivains socialistes à l'économie politique classique.

(2) P. 74 (traduction Malon). M. Schæffle critique d'ailleurs cette définition. (Voir la fin du chapitre VI.)

(3) *Capital et travail* (traduction Malon, p. 112, 250 et *passim*).

vail, la nourriture des travailleurs n'étant considérée que comme frais de production nécessaires. » Sa conclusion est, on le sait, vu l'impossibilité d'arracher le travail individuel à cette monstrueuse oppression du capital, la constitution d'associations ouvrières subventionnées par l'état, auxquelles devront peu à peu revenir tous les moyens de production. On reconnaît la source directe des déclamations de nos collectivistes : elles sont traduites de Lassalle.

Avant celui-ci, Karl Marx, dont l'ouvrage sur *le Capital* est l'arsenal où Lassalle lui-même et toute l'école socialiste actuelle ont été chercher leurs armes, Karl Marx, disons-nous, avait essayé de serrer la question de plus près, et de fournir en termes scientifiques et en partant des formules déjà citées une analyse détaillée de la façon dont s'opère le dépouillement des travailleurs par les capitalistes. L'auteur, pour prouver sa thèse, déroule complaisamment et d'ailleurs avec beaucoup d'ingéniosité et d'érudition dans le détail, une longue chaîne de raisonnemens (1) dont nous n'indiquerons ici que quelques anneaux, ceux qui se rattachent directetement, à la loi des salaires et à la définition de la valeur : « Toute richesse venant du travail, dit l'auteur, et les travailleurs ne gardant de la richesse créée que la portion qui est nécessaire à leur subsistance, celle qui reste aux mains de l'entrepreneur représente un surcroît de production imposé au travail par le capital pour son propre profit. » En effet, « l'objet spécial, le but réel de la production capitaliste, c'est la production de la plus-value, ou le soutirage du travail extra au profit du capital. » Ce soutirage, le travail ne peut s'y dérober. Il est, par la *loi d'airain*, dans les mains du capital ; « le temps pour lequel l'ouvrier peut vendre sa force de travail est le temps pour lequel il est forcé de le vendre : en réalité, le vampire qui le suce ne le lâche point, tant qu'il lui reste une goutte de sang à exploiter... » Or, tout produit ayant pour mesure de sa valeur le temps qu'il a coûté à produire, cette création de richesses supplémentaires destinées au capital peut se traduire en nombre d'heures. « Le capital commande du travail non payé ; toute plus-value, sous quelque forme qu'elle se cristallise, sous la forme de profit, d'intérêt, de rente, etc., n'est que la matérialisation d'une certaine durée de travail non payé. Le mystère du travail productif se résout en ce fait qu'il dispose d'une certaine quantité de travail qu'il ne paie pas. »

La journée de travail sera ainsi divisée en deux parts : celle qui

(1) Le livre de K. Marx a été traduit par M. Roy et forme un volume de 350 pages à deux colonnes in-4°. M. Deville en a publié un résumé en un volume in-12.

sert à l'ouvrier à se procurer la subsistance et celle qui est consacrée à accroître le profit du capitaliste. Dans quel rapport de durée se trouvent ces deux portions de la tâche quotidienne? Karl Marx n'a pas craint de l'indiquer. Il établit qu'en général 6 heures suffisent à procurer à l'ouvrier sa subsistance et celle de sa famille; le reste de la journée d'usage, de 10 ou 12 heures, est extorqué par le capitaliste sans rémunération pour le travailleur, d'où un taux d'exploitation variant de 60 à 100 pour 100 au profit du patron. Mais ce n'est pas tout : chaque progrès fait dans la productivité du travail, les inventions nouvelles, les machines, les procédés perfectionnés, au lieu d'accroître parallèlement le gain des deux facteurs de la production, favorise exclusivement le capital. En effet, la part du travail est strictement limitée par la *loi d'airain* à la subsistance de l'ouvrier; donc tout le surcroît provenant des conditions plus favorables de la production, machines, division du travail, etc., va à l'autre partie prenante, c'est-à-dire au patron. De là l'écart croissant entre le bien-être des classes riches et la misère des classes laborieuses, écart admis par les socialistes comme un fait incontestable, qu'on ne se donne même plus la peine de vérifier. Au contraire, une fois lancé sur cette voie, on va de déduction en déduction, et les disciples, forçant la pensée du maître, arrivent à des exagérations saisissantes, sans se laisser troubler dans leur élaboration logique par l'aspect paradoxal des résultats auxquels elle les conduit. C'est ainsi, par exemple, qu'un journal collectiviste français, *l'Égalité,* reprenant les idées de Karl Marx, prétend vérifier par le détail les conclusions de l'auteur allemand et les préciser pour chaque cas particulier de l'organisation industrielle. Karl Marx, on l'a vu, s'était contenté d'établir un chiffre moyen pour la durée de la *corvée* ou prélèvement arbitraire du capital dans les fabriques en général; actuellement on a l'ambition de chiffrer le nombre d'heures qui, dans chaque genre de métier, constitue le profit illégitime du chef d'entreprise : dans l'industrie textile, la *corvée* est de 7 heures 29 minutes sur 12 heures de travail; dans l'industrie du cuir, de 8 heures 48 minutes; elle monte à 9 heures 7 minutes dans l'industrie du bois; 9 heures 45 minutes dans celle des produits chimiques et à 9 heures dans le bâtiment (1). Nous ferons grâce au lecteur des calculs cités à l'appui de cette démonstration. Ils ne résistent pas à l'analyse même la plus sommaire. Sans se perdre dans des minuties de ce genre, mais résumant à grands traits les argumens de ses devanciers et condensant en quelques lignes d'innombrables protestations

(1) Voir M. Leroy-Beaulieu, *le Collectivisme*, p. 241.

contre le système capitalistique, M. Benoît Malon s'écrie, dans son *Manuel d'économie sociale* : « Une monstrueuse contradiction économique fait se heurter et s'user tous les rouages sociaux. La science multiplie les richesses et décuple la productivité du travail, et ce progrès, cet acquis colossal et croissant, ne se résout pas en loisirs pour ceux qui travaillent, ni en mieux-être pour ceux qui souffrent; au contraire, il augmente la tâche et la souffrance de ces derniers, pour aller tout entier à ceux que déjà le superflu embarrasse; dans le monde capitaliste, aux progrès industriels si merveilleux, la richesse du petit nombre et la pauvreté du plus grand nombre croissent en deux lignes parallèles. Voilà la vérité, d'autant plus effrayante que le peuple travailleur, politiquement libre et s'instruisant de plus en plus, a, dans son élite, conscience de l'injustice à lui faite (1). »

II.

Telle est la *loi d'airain* et tels sont les corollaires qu'en ont tirés d'ingénieux ou d'éloquens dialecticiens. Sans nous préoccuper en ce moment de leurs commentaires, revenons pour un instant à la véritable théorie classique des salaires, et efforçons-nous, à la suite des auteurs que nous avons cités au début de cette étude, de saisir brièvement les lacunes ou les vices de définition qu'une analyse plus exacte et surtout une expérience plus prolongée des phénomènes industriels ont pu y faire découvrir.

En repassant les définitions d'Adam Smith, de Ricardo, de Stuart Mill même, concernant les salaires et en les rapprochant des faits qui se sont produits depuis qu'elles ont été formulées, les économistes contemporains s'accordent, en général (2), à reconnaître à la fois leur évidence et leur caractère incomplet. En ce qui touche notamment la grande loi de l'offre et de la demande, sans cesse mise en relief par Smith et ses successeurs, et illustrée de toute sorte d'exemples, il est incontestable qu'elle exerce une influence considérable sur la rétribution de la main-d'œuvre. Aucun des auteurs qui ont repris d'un point de vue impartial l'analyse du

(1) L'un des derniers venus du socialisme, l'auteur américain H. George, dans son livre célèbre *Progress and Poverty*, soutient à peu près la même thèse. Dès la première page, il déclare rechercher « pourquoi, en dépit de l'accroissement de productivité du travail, les salaires tendent à un minimum égal à la simple subsistance de l'ouvrier. » C'est, on le sait, par la nationalisation du sol que l'auteur veut remédier aux maux qu'il décrit avec une chaleur communicative.

(2) Voir l'étude de M. Levasseur, *la Théorie du salaire* dans le *Journal des Économistes*, 15 janvier 1888.

sujet n'a pu nier que d'une façon habituelle l'offre de bras nombreux fît baisser ou empêchât de monter la rémunération offerte au travail, et que des capitaux importans en quête de bras augmentassent ou maintinssent la valeur de ceux-ci ; c'est là un fait indéniable et que résume la formule bien connue de Cobden, que « les salaires montent lorsque deux patrons courent après un ouvrier, et baissent lorsque deux ouvriers courent après un patron. » De même il est évident que le prix des subsistances joue un rôle important dans la fixation du prix de la main-d'œuvre. Ce sont là des vérités incontestables. Mais constituent-elles toute la théorie du salaire? Ne faut-il pas y ajouter des considérations complémentaires qui tiennent une place essentielle dans la question ? D'autres facteurs économiques n'interviennent-ils pas avec une puissance égale à celle de la rareté ou de l'abondance visible des bras et des capitaux ou de la cherté des vivres et des autres moyens d'existence? La productivité du travail notamment, déjà signalée passagèrement par les maîtres classiques, n'a-t-elle pas, sur les rapports des salariés et des entrepreneurs, une influence beaucoup plus considérable que ne l'ont indiqué les fondateurs de l'école?

C'est là un point de vue sur lequel, parmi les premiers, croyons-nous, a vivement insisté l'auteur américain F. Walker, qui, frappé de la contradiction de l'ancienne doctrine avec les résultats qu'il avait sous les yeux, a cherché à établir une théorie qui expliquât comment, dans le Nouveau-Monde, on voyait à tous momens des salaires élevés coïncider avec des capitaux rares, des profits considérables et un accroissement continu et rapide de la population ; et il a édifié sur un grand nombre de faits bien observés une démonstration complète d'où le *fonds des salaires* est exclu et où le rôle de la productivité est mis en pleine lumière (1).

Les auteurs que nous avons déjà cités, MM. Chevallier, Beauregard et Villey, s'inspirant des idées de M. Leroy-Beaulieu, qui avait très nettement montré les défauts de l'ancienne théorie, et reprenant celles de M. Walker, les ont reproduites à leur tour dans leurs récens ouvrages. M. Beauregard, notamment, a enrichi la doctrine de l'écrivain américain de beaucoup de développemens : tout en pensant que, sur un grand nombre de points, l'auteur a, en lui imprimant un caractère trop péremptoire, rendu critiquable le système qu'il expose, nous croyons devoir indiquer au lecteur comment le savant professeur présente ses argumens. Ils sont, sous une forme plus détaillée, les mêmes, en substance et sur ce qui concerne le fond du sujet, que ceux de ses deux émules.

(1) Voir *the Wages question*, par Francis A. Walker (1876).

« Lorsque l'ouvrier offre son travail à l'entrepreneur, dit M. Beauregard (1), il offre sa puissance productrice; tout le monde est d'accord sur ce point : mais que demande-t-il en échange? Ricardo, Malthus et Stuart Mill répondent : C'est la portion du capital que l'entrepreneur destine à acheter du travail. Là est l'erreur; elle est fondamentale... Ce que l'ouvrier réclame, ce que l'entrepreneur lui promet, c'est une somme déterminée à forfait sur le prix espéré du produit net futur. » Tel est, dit l'auteur, le caractère primordial du salaire, caractère que n'altèrent ni le paiement à l'avance des sommes destinées à pourvoir l'ouvrier de subsistances, ni la fixité de la somme qui lui est remise. Quelles que soient l'époque du paiement et la quotité invariable du salaire, le taux n'en est pas moins déterminé par l'attente qui existe, chez l'entrepreneur, d'un certain bénéfice une fois l'entreprise achevée, et c'est la grandeur éventuelle de ce bénéfice qui mesure d'avance la rétribution accordée à la main-d'œuvre. Toutes les autres considérations, abondance des capitaux, circulans ou fixes, mœurs, coutumes, subsistent et exercent leur influence sur la fixation du taux du salaire; mais elles s'effacent devant cette condition prédominante : la quantité de richesse qui va être créée par la collaboration du capital et du travail, et sur laquelle l'ouvrier doit prélever sa part de rémunération. « En résumé, dit l'auteur (2), nous sommes en présence d'un contrat complexe qui en contient trois : 1° un contrat principal, dominant les deux autres, par lequel l'ouvrier promet son travail en échange d'une somme fixe, à prendre sur le prix espéré du produit net futur; 2° un contrat d'assurance, l'entrepreneur s'engageant à garantir l'ouvrier contre les risques de l'entreprise, et l'ouvrier payant une prime qui consiste dans un léger abaissement de son salaire; 3° une promesse de prêt, l'entrepreneur s'engageant à solder l'ouvrier avant que la vente du produit ne soit réalisée, et

(1) M. Beauregard distingue avec raison le capitaliste de l'entrepreneur, et explique bien comment c'est par l'intermédiaire de celui-ci que le capital entre en rapports avec le travail. Cette distinction, on le sait, n'a pas toujours été faite, notamment par certains économistes de l'école anglaise, et il en est résulté des confusions regrettables. Par contre, le rôle de l'entrepreneur a été défini avec beaucoup de justesse par J.-B. Say : « L'entrepreneur est celui qui, à ses risques et périls, entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessite un produit; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminé; il rassemble tous les élémens de l'entreprise, en compose l'administration et le régime. Les entrepreneurs ont des profits indépendans de leurs capitaux, et fort supérieurs au salaire d'un simple travailleur, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni ses fonds, ni sa réputation en cas de mauvaise fortune. »

(2) *Théorie du salaire*, p. 163.

l'ouvrier payant un intérêt par un nouvel abaissement de son salaire... Chacun de ces trois contrats mérite examen,.. mais seul le premier nous donne la notion des objets échangés... En définitive, le marchandage s'engage sur cette question : l'ouvrier fournissant son travail, quelle somme obtiendra-t-il en échange sur le prix espéré du produit net futur ? »

Là, en effet, est le nœud de la question, et, à vrai dire, il ne nous semble pas que la théorie dont nous venons d'exposer le résumé, et que l'auteur développe dans plusieurs chapitres, avec quelque subtilité d'ailleurs, contribue à faciliter sur ce point particulier la solution du problème. Que résulte-t-il, en effet, du droit que M. Beauregard prétend, avec tant d'insistance, être celui de l'ouvrier à participer au bénéfice éventuel de l'opération entreprise par l'initiative du patron, grâce au concours du travailleur? Une simple constatation théorique. Que le salaire de l'ouvrier doive être prélevé, une fois les autres frais de la production déduits, sur une masse qui comprend et le bénéfice de l'entrepreneur et la rétribution de la main-d'œuvre, c'est ce qui est évident par définition même; mais quelle règle établira la part qui doit être réservée au capital et celle qui doit aller au travail? La seule concurrence en décidera, concurrence des patrons en quête d'ouvriers, ou d'ouvriers en quête de patrons; c'est elle qui fixera le *quantum* de chacun des agens de la production, désireux de s'assurer respectivement le gain maximum, et l'on revient ainsi, après un détour, à la loi de l'offre et de la demande. En réalité, que le salaire représente le droit à un prélèvement sur un bénéfice aléatoire, droit satisfait par une somme fixe, payée à forfait dans des conditions déterminées, cela intéresse peu l'ouvrier; ce qui lui importe, c'est que le marchandage qui fixe le taux de sa rétribution s'établisse dans des circonstances favorables pour lui; et, pour cela, la première condition est que la marge laissée par le prix de revient, marge sur laquelle doit être pris le salaire en même temps que le bénéfice, soit large. Ce point ne peut être réalisé que si la production s'accomplit économiquement. A mesure que l'organisation perfectionnée de l'industrie allège les charges du capital, la masse qui pourra être distribuée entre les entrepreneurs et les salariés devient plus considérable; tout perfectionnement dans l'outillage, toute division avantageuse des opérations industrielles, tout progrès dans la productivité propre de l'ouvrier, en général toute amélioration dans les procédés et l'agencement du travail, tourneront au profit commun des collaborateurs de la production, dont ils augmentent le gain éventuel. C'est un point que A. Smith avait déjà nettement, quoique passagèrement aperçu, lorsqu'il écri-

vait que « ce n'est pas l'étendue de la richesse nationale, mais son progrès continuel, qui donne lieu à une hausse dans les salaires. » Il faut encore aller plus loin et dire, d'une façon générale, que tout progrès dans la productivité est profitable à trois catégories de personnes : à l'entrepreneur, à l'ouvrier et au consommateur. Celui-ci, en général, n'est pas le moins favorisé ; en effet, la concurrence des fabricans fait baisser le prix de vente des produits à mesure que le prix de revient est réduit, et l'acheteur en profite. Dans ce cas, la baisse des prix peut diminuer les profits du patron et de l'ouvrier ; mais dans ce débat à trois, où chacun défend ses intérêts, rien ne prouve, *a priori*, que l'ouvrier soit sacrifié. Pour l'admettre, il faudrait accepter le postulat de Smith, de Turgot et de Ricardo, que le salaire tombe toujours au niveau des subsistances, ce que les faits (et les ouvrages cités plus haut en contiennent d'incontestables preuves), contredisent absolument. Dans la réalité, l'accroissement de richesse, fruit de la collaboration du travailleur avec l'entrepreneur, ouvre au salarié comme au patron des perspectives de gain, et c'est cet accroissement qui mesure, pour l'un comme pour l'autre, l'accroissement possible de leur rémunération. Tant que la productivité du travail augmente la marge de bénéfices du patron, le travailleur a lui-même des chances que son salaire monte. Ces chances subsistent même dans le cas où, par la concurrence des entrepreneurs, le prix des produits baisse ; car, dans ce cas, les capitaux épargnés par les consommateurs se présentent sur un autre point du marché comme acheteurs de travail et font monter la valeur des bras. De plus, comme consommateur, l'ouvrier profite de la réduction sur le prix d'achat des objets dont il doit se pourvoir pour vivre.

On arrive ainsi, et c'est la conclusion commune des auteurs que nous avons nommés en tête de cette étude, à envisager dans son ensemble le phénomène de la production d'une façon plus large et plus rassurante pour les classes laborieuses que ne l'avaient fait plusieurs des anciens économistes. Il résulte des progrès de la création industrielle un total de civilisation où chaque partie prenante peut et doit trouver son profit, profit d'autant plus sûr que la masse partageable due à la collaboration du travail et du capital est plus considérable. Le soi-disant fonds des salaires, sorte de somme fixe à laquelle, d'après l'ancienne théorie, certains ouvriers ne pouvaient toucher sans affaiblir la part des autres, devient un trésor sans cesse grossissant avec la productivité elle-même, trésor sur lequel tous ont un droit croissant, soit directement comme producteurs, soit indirectement comme consommateurs, sans que la quote-part de chacun soit déterminée par une règle absolue, ni

que notamment celle des ouvriers soit limitée par une barrière infranchissable : *le salaire naturel.*

Telle est la part faite à la productivité dans la théorie du salaire par les économistes qui l'ont récemment complétée. Nous emprunterons à l'un d'eux, à titre d'*illustration*, un exemple de la façon dont les progrès mêmes de la production peuvent servir à la fois les intérêts des divers agens qui collaborent à la création industrielle. L'exemple est tiré du livre de M. E. Chevallier, qui cite lui-même un document dressé par un éminent statisticien américain, M. Atkinson (1). Il s'agit des résultats obtenus dans deux fabriques de fils et tissus de la Nouvelle-Angleterre, de 1830 à 1884. La production dans ces établissemens, en 1830, était par ouvrier (en yards) de 4,321 ; le salaire moyen annuel représentait 164 dollars. Le profit par yard, nécessaire pour payer 10 pour 100 au capital, était de (dollars) 2,400. En 1884, la production par ouvrier monte à (yards) 28,032, le salaire moyen à 290 dollars, et le profit par yard, assurant 10 pour 100 au capital, n'est plus que 0,408. En même temps, le coût du travail s'est abaissé de (dollars) 1,900 par yard à 1,076. Ces chiffres sont significatifs. Bastiat les eût volontiers cités comme vérification de la thèse qu'il développait dans ses *Harmonies économiques*, « qu'à mesure que les capitaux s'accumulent, le prélèvement absolu du capital dans la production augmente, et son prélèvement proportionnel diminue : le travail voit augmenter sa part relative, et, à plus forte raison, sa part absolue. »

III.

« En considérant les circonstances au milieu desquelles la société se trouve placée aujourd'hui, circonstances absolument différentes de celles où elle était placée dans les siècles antérieurs, il ne faut pas s'étonner de l'insuffisance de nos connaissances,.. et il faut laisser aux économistes futurs le soin de perfectionner la théorie. *Initiatos nos credimus dum in vestibulo hæremus.* » Cette remarque de Mac-Culloch (2) est vraie de la science à toutes les phases de son développement. Malgré leur sagacité et la pénétration de leur coup d'œil, les hommes éminens qui ont, il y a cent ou même cinquante ans, observé les phénomènes économiques, n'ont pas, sur

(1) Dans sa *Distribution of products*, le même auteur a publié une étude sur *les Prix et les Salaires aux États-Unis depuis 1860*, qui a été traduite dans *le Bulletin de statistique* (août et septembre 1887).

(2) Préface de la 3e édition des *Principes d'économie politique*.

bien des points, pu prévoir l'extraordinaire progrès industriel, commercial, agricole, dont notre génération a été témoin et a bénéficié. Plusieurs des merveilles réalisées depuis la publication de leurs ouvrages, engins (1), méthodes de travail, moyens de transport, les stupéfieraient, s'ils pouvaient les contempler. En même temps, la population appelée à se partager les fruits du travail industriel augmentait dans des proportions considérables, mais bien moindres cependant que ne l'avaient annoncé les malthusiens, d'après les chiffres fournis par le Nouveau-Monde (2), avec toute sorte de prédictions peu rassurantes. Dans l'ensemble du mouvement de la natalité depuis cent ans, il s'est présenté ce phénomène remarquable et contraire aux théories primitives de l'école, que, dans les pays de civilisation ancienne, l'aisance relative, loin de multiplier les naissances, les réduit, et même, comme le fait s'est produit en France, ralentit d'une façon excessive le renouvellement des habitans : « La France, dit M. de Laveleye, est, avec la Suisse et la Norvège, le pays où la propriété se trouve entre le plus grand nombre de mains et où le bien-être est le plus également réparti, et c'est aussi le pays où la population s'accroît le plus lentement... Quand Arthur Young voyait notre sol divisé en un très grand nombre de propriétaires, il prédisait que le pays se transformerait en une garenne de lapins; c'est tout le contraire qui a eu lieu. » Les données déjà acquises touchant l'influence générale du bien-être sur le nombre des naissances, d'une part, et, d'autre part, les ressources nouvelles et presque indéfinies qui se sont ouvertes par l'exploitation d'immenses territoires encore inexplorés ou incultes au début du siècle, dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde, enfin les moyens de production et de transport perfectionnés, ont singulièrement reculé, s'ils ne l'ont pas définitivement annulée, l'échéance redoutable prédite par les anciens économistes, relativement à la disproportion des subsistances et des bouches à nourrir. L'afflux de blé de l'Inde ou de l'Amérique, qui fait l'effroi des protectionnistes d'Europe, est la meilleure preuve que les vivres ne sont pas près de man-

(1) Citons un exemple entre mille : « Il y a deux cents ans, il fallait 10 hommes et 25 femmes, travaillant 61 jours, pour faire une pièce de drap, qui, actuellement, pourrait être exécutée dans ce même nombre d'heures par 20 ouvriers. (Jeans, *Suprématie de l'Angleterre*, p. 118).

(2) Les malthusiens, d'après l'exemple des États-Unis, estimaient, on le sait, à vingt-cinq ans le temps de doublement d'une population non contenue par des obstacles « préventifs ou répressifs; » actuellement, en Europe, le doublement exige en moyenne quatre-vingts années. (Levasseur, *Journal de la Société de statistique*, mars 1883.)

quer à l'humanité, pourvu qu'elle ne les arrête pas en chemin par des droits prohibitifs.

Dans le même intervalle de temps, et c'est là une des faces capitales de la question, l'état légal des classes ouvrières s'est, presque chez tous les peuples, et dans notre pays plus encore qu'ailleurs, profondément modifié. En France, la liberté du travail, proclamée en principe par Turgot, a, depuis la révolution, été sanctionnée par la législation. L'égalité civile, l'abolition des mesures qui pesaient plus spécialement sur les salariés, comme les lois prohibitives des coalitions, l'article 1781 du code civil, l'interdiction des associations, ont complètement transformé les conditions qui régissaient les rapports du capital et du travail. Chateaubriand appelait le salariat « une dernière forme du servage. » Il n'en aurait plus le droit aujourd'hui. Les ouvriers ne se trouvent plus en face d'un « maître, » suivant le nom qu'on donnait au patron, devant lequel ils devaient s'incliner, mais d'un chef d'entreprise avec lequel ils peuvent traiter directement, isolément s'ils le veulent, ou collectivement s'ils le préfèrent ; ils ont la faculté d'opposer l'organisation des bras à celle des capitaux, les syndicats aux unions patronales. Quelle puissance (malgré ses dangers) cette faculté nouvelle donne aux salariés, en cas de lutte, pour attaquer ou se défendre, et même en temps de paix, pour maintenir le taux des salaires ou faire prévaloir d'autres revendications, on l'a vu dans bien des cas, soit en France, soit à l'étranger! « Longtemps après la disparition du servage, dit M. Leroy-Beaulieu (1), les règlemens et les lois se sont inspirés des traditions de ce mode d'organisation du travail ; le contrat de salaire n'a pas été complètement libre. La loi y est intervenue avec sa force coercitive ou sa force préventive, et toujours elle a montré une évidente partialité pour celui qui paie le travail et contre celui qui le fournit. Ce système d'intervention, par voie législative ou réglementaire, dans les rapports des ouvriers et des entrepreneurs, était en pleine floraison du temps des premiers économistes : Turgot, Smith ; il n'avait pas encore disparu au temps de Say, de Sismondi. Leur doctrine sur le salaire se ressent de cet état des lois et des mœurs, qui déprimait la situation de l'ouvrier et lui enlevait l'indépendance. Ils représentaient celui-ci comme étant naturellement à la discrétion du maître ; ils ne se trompaient guère que sur l'adverbe : au lieu de naturellement, c'est artificiellement et passagèrement qu'ils auraient dû dire. » Aujourd'hui, de l'aveu de tous, cette partialité du code a disparu ; si la liberté est parfois compromise, c'est par l'oppression que les

(1) *Répartition des richesses*, p. 390.

ouvriers exercent les uns sur les autres, et non par l'action de la loi. Celle-ci même, sous prétexte de ne pas violer le droit des grévistes, assiste trop souvent désarmée à des menaces ou à des violences que son premier devoir serait de réprimer. On a vu récemment des exemples de cette non-intervention de l'autorité qui ont été des scandales. C'est contre la domination des fauteurs de désordre que les vrais travailleurs auraient surtout besoin aujourd'hui d'être protégés pour sentir qu'ils sont libres.

Tandis que leur situation légale se modifiait radicalement, les progrès de l'instruction, le développement du gouvernement démocratique, l'application du suffrage universel et l'importance politique qu'il confère aux classes laborieuses, l'expansion même de l'enseignement littéraire, qui encombre les carrières bureaucratiques et administratives en diminuant le recrutement du travail manuel, tout à la fois concourait à relever la condition des ouvriers, condition morale et physique, et à adoucir leur sort. Certes, l'amélioration acquise est loin de répondre aux vœux du philanthrope. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater les misères qui subsistent. La plaie du paupérisme est saignante par bien des points et la surface brillante de notre civilisation recouvre de profondes, et lamentables souffrances. Les malheureux, et, suivant le mot de Macaulay, « les barbares du XIXe siècle, » fils de l'ignorance et du dénûment, sont encore un trop grand nombre. Souhaitons que toutes les forces vives de la société s'unissent pour réagir contre un état de choses qui, s'il se prolongeait indéfiniment, et surtout s'il s'aggravait, serait un outrage à la raison et au progrès humain. Mais nous sommes loin de croire que, d'une façon générale, le mal se soit aggravé. Au contraire, il s'atténue. Quel que soit l'abîme de douleurs qui reste à combler, il s'est certainement produit dans la condition des classes vivant de salaires un soulagement relatif plus ou moins grand, suivant les milieux et les régions, mais réel et constant, et qui, en tout cas, dément l'affirmation des socialistes que le paupérisme va toujours croissant, qui contredit même cette allégation singulièrement inexacte de Stuart Mill, que « le progrès des machines n'a pas allégé d'une heure le temps de peine d'aucun être humain, » qui est en désaccord aussi avec la thèse soutenue par d'ardens détracteurs du régime inauguré par Turgot, thèse d'après laquelle le soi-disant libéralisme économique n'aurait abouti qu'au « règne de la force » et à l'écrasement des travailleurs (1). L'ouvrier d'aujourd'hui, agricole aussi bien que manufacturier, est mieux nourri,

(1) Voir Lavelaye, *le Socialisme contemporain*, le chapitre sur *les Socialistes catholiques*, et la revue l'*Association catholique*, *passim*.

mieux logé, mieux vêtu (1), non-seulement que le misérable paysan décrit par La Bruyère ou Vauban, ou que le travailleur des premières grandes fabriques dont Sismondi ou Villermé en France, Thornton et les grandes enquêtes en Angleterre, ont tracé le lugubre portrait. En outre, sa journée de travail est plus courte et en général moins rude. En France, en Angleterre, la journée de dix heures est devenue habituelle ; en Amérique, la journée de huit heures est vivement réclamée. Le conseil municipal de Paris veut (très inconsidérément d'ailleurs) imposer celle de neuf heures à ses entrepreneurs. Le travail des femmes, des enfans, a été constamment abrégé. En même temps, le taux des salaires et leur puissance d'achat se relevaient singulièrement. A la suite d'une longue et consciencieuse étude reproduite dans son récent volume *Essays in Finance*, M. R. Giffen évalue à un chiffre variant de 50 à 100 pour 100, en dépit des journées plus courtes, l'amélioration du salaire réel en Angleterre depuis cinquante ans. En France, l'évaluation de MM. de Foville et Leroy-Beaulieu, acceptée par d'autres auteurs, touchant la hausse du salaire avant la dernière crise industrielle et commerciale, est comprise entre 40 et 75 pour 100 (2). Quant à l'Amérique, à en croire l'illustre inventeur Edison, un ouvrier peut aujourd'hui y acheter quatre fois autant avec dix heures de travail que son père pouvait le faire il y a cinquante ans (3).

Les économies mêmes de la classe laborieuse, qui, d'après la théorie du salaire égal aux subsistances n'auraient pas dû pouvoir se constituer, représentent déjà aujourd'hui un capital énorme. Qu'on songe pour la France seulement à notre stock des caisses d'épargnes, qui de 62 millions en 1835 est monté en 1884 a plus de 2 milliards (4), aux valeurs mobilières, rentes et obligations, qui se sont une à une accumulées dans les mains des modestes porteurs de nos villes ou de nos campagnes, aux fonds déposés dans les caisses de prévoyance pour la maladie ou les pensions de retraite, aux biens immobiliers dont nos populations rurales ont peu à peu acquis la propriété. Qu'on calcule, d'autre part, les dépenses improductives ou funestes auxquelles se livre une trop grande fraction de la classe laborieuse ; car à côté de ceux qui, grâce

(1) Adam Smith disait : « La chemise et les souliers font partie du salaire nécessaire d'un ouvrier anglais; ils ne font pas partie du salaire nécessaire de l'ouvrier français. » Qui le croirait aujourd'hui?

(2) *Répartition des richesses*, ch. XVI. Cette évaluation est reproduite sans contradiction par *le Moniteur des Syndicats ouvriers* (n° du 4 mars 1888.) Voir les nombreux tableaux statistiques de MM. Chevallier, Beauregard et Villey.

(3) Voir le *Journal des transports*, 25 décembre 1887.

(4) Il faut y joindre les 200 millions de la caisse d'épargne postale, qui ne date que de quelques années.

à une force de caractère digne d'éloge, économisent, même au prix de terribles difficultés, il y a ceux, et ils sont nombreux, qui gaspillent; qu'on relève notamment l'effroyable consommation d'alcool qui absorbe annuellement en France 1,600 millions de francs, et, en vidant les poches des buveurs de petits verres, détruit leurs forces physiques et mine leur intelligence, il sera impossible à l'esprit impartial de nier que, contrairement aux conclusions pessimistes des défenseurs de la *loi d'airain*, le salaire s'est élevé en moyenne, au-dessus des besoins rigoureux de chaque jour, d'une quantité égale à la fois à l'épargne qui a déjà été accumulée, aux progrès qui ont été réalisés dans le bien-être, et aux sommes qui sont annuellement perdues en dépenses stériles ou nuisibles, dépenses qui, en tout cas, ne peuvent pas rentrer dans le calcul du coût des subsistances indispensables à la vie.

« Il n'est pas douteux, dit M. Léon Say (1), pour ceux qui ont étudié l'histoire des ouvriers, que, depuis un siècle, les progrès de leur bien-être ont été immenses, et que ceux de leur moralité, quoique moins rapides, sont loin d'avoir été nuls. Les ouvriers du XIXe siècle sont dans un état de prospérité beaucoup plus grand et dans un état de moralité sensiblement supérieur, et n'ont rien à envier, à ce point de vue, aux ouvriers du temps passé. »

IV.

Le contrat de salaire a certes besoin d'être perfectionné pour achever de s'approprier à la situation politique et morale des populations ouvrières; il est nécessaire que, dans et par la liberté, de nouvelles institutions naissent, ou que d'autres, déjà fondées, se développent, qui facilitent les relations entre ceux qui emploient et ceux qui offrent le travail. C'est là un domaine où il reste beaucoup à tenter pour empêcher de naître ou du moins de s'envenimer des conflits qui, en semant des germes de discorde civile, compromettent l'avenir de notre industrie. Bien des combinaisons dans ce sens pourront et devront être essayées (2). D'autres institutions augmenteront la sécurité du travailleur, assureront le repos de ses vieux jours, le protégeront contre les crises commerciales et le chômage; l'amélioration des conditions du travail est le grand problème de l'avenir, et s'impose au souci du politique aussi

(1) *Turgot*, p. 201.

(2) Voir entre autres, dans la *Revue* du 15 juin 1871, notre étude sur *les Conseils d'arbitrage anglais*.

bien que du philanthrope. Parmi les systèmes qui réussiront, nul, nous en sommes persuadés d'avance, ne supplantera d'une façon générale le régime du salaire, qui est le plus souple, le plus pratique, et à beaucoup d'égards le plus sûr, pour la classe laborieuse, de tous les modes de rémunération. Les faits ont prouvé que, malgré bien des circonstances défavorables, déjà sous sa forme présente, dès que le débat loyal du prix de la main-d'œuvre est possible, il permet aux deux associés de la création industrielle de tirer parallèlement et respectivement profit du progrès de la productivité, seule origine véritable de l'accroissement général de richesse. C'est là une conclusion sur laquelle, pensons-nous, les véritables amis des classes laborieuses ne sauraient trop insister. Au lieu de partager des préjugés trop répandus contre un mode de relations parfaitement licite et honorable, ils doivent, en s'appuyant sur une théorie plus large que celle dite classique, défendre le principe du salaire et le justifier des accusations qu'on lui prodigue. Présentement, le plus pressé est de lutter contre une désorganisation qui, sous prétexte de modifier la répartition des produits du travail, détruirait la production elle-même. Avant de partager, il faut créer. Les collectivistes n'auront raison dans leurs attaques contre le travail agencé suivant le mode actuel que le jour où ils auront prouvé que les ateliers *mutualistes* égalent en productivité les entreprises *capitalistiques*, objets de leurs anathèmes. Les premiers socialistes du siècle avaient du moins été logiques dans leurs visées. Avant de procéder à une réforme générale du travail, ils supposaient une refonte totale du monde moral : la famille, la nation, la politique européenne, sortaient de leurs mains complètement modifiées; des mobiles assez semblables à ceux qui ont suscité les grandes rénovations religieuses devaient présider aux rapports des hommes entre eux. L'amour du prochain, l'amour de l'humanité, le respect d'une certaine hiérarchie morale reconnue par tous, étaient substitués à l'intérêt et à l'égoïsme particuliers. Dans une société ainsi purifiée et presque sanctifiée, on pourrait concevoir une sorte de ruche laborieuse, mettant en commun et exploitant avec zèle toutes les sources de richesses, puis se partageant fraternellement, sous la direction incontestée d'une autorité centrale, les fruits du travail. Mais qui actuellement, parmi les collectivistes, s'occupe de cette réfection du régime moral? Leurs prédications, toutes pleines de haines et de menaces, inspirées par l'envie et propageant l'envie, ne mènent guère vers la réalisation d'une conception pacifique et en quelque sorte idyllique qui fut chère à de grands esprits et qui s'accorde peu, il faut l'avouer, avec l'état actuel de l'Europe. Tant que le monde n'est

pas changé, restons dans les conditions pratiques qu'il comporte. L'industrie, guidée et façonnée par la science, aiguillonnée par le désir du gain individuel, a produit les merveilles de tout genre dont nous sommes témoins et que nul ne cherche à nier. Dans cette prospérité créée à la fois par le cerveau et le labeur des hommes, par l'invention des savans, l'initiative et l'intelligence organisatrice des chefs d'entreprises, la force physique ou l'adresse des bras, sur ce trésor sans cesse amplifié, grâce à l'impulsion de cet état-major industriel qui se recrute et se renouvelle chaque jour à tous les degrés de l'échelle sociale parmi ceux qui osent et qui savent, sans considération de naissance ou de patrimoine, le travailleur manuel peut légitimement réclamer avec insistance sa part de rémunération, et la réclamer plus forte à mesure que les perfectionnemens techniques et les conditions générales de l'échange le permettent : c'est là son droit incontestable, droit semé de périls s'il en abuse, mais dont les libertés actuelles ne lui garantissent pas moins la possession. C'est à exercer ce droit avec sagesse et modération, avec une saine entente de ses véritables intérêts, en se défendant d'ambitions trop hâtives ou de haines inconsidérées, que doit s'attacher la fraction sage de la classe laborieuse, si elle veut, par des moyens peut-être lents, mais efficaces, améliorer son sort. Au lieu de s'associer à des déclamations insensées, bavardages puérils quand ils ne sont pas le fruit venimeux d'ambitions personnelles aigries, que le parti ouvrier, vraiment digne de ce nom, honore la science, mère des découvertes et sûre directrice des travaux humains, qu'il encourage l'esprit d'initiative et l'association des capitaux, qui seuls, avec le concours des bras, font prospérer les entreprises industrielles ; car s'il stérilisait, en les effrayant par des menaces de spoliation, ces activités, fécondes pour lui comme pour l'ensemble de la société, il ne lui resterait qu'à s'ensevelir sous les ruines qu'il aurait provoquées. Après avoir poussé au pouvoir quelques politiciens de plus, il aurait accru la somme de misère dont souffre le monde et compromis, sans servir aucun intérêt légitime, l'œuvre de la civilisation.

EUGÈNE D'EICHTHAL.

RÉPUBLIQUE OU STATHOUDÉRAT

S'il est doux pour un peuple d'être admiré de ses voisins, il ne gagne rien à les étonner, et il faut avouer que, depuis quelque temps, nos voisins nous trouvent plus étonnans qu'admirables. Avec quelque défaveur qu'on envisage en Europe la forme de notre gouvernement, on s'accordait à reconnaître que, malgré de perpétuels et déplorables changemens de ministères, nous avions montré quelque sagesse, quelque prudence, quelque esprit de suite, dans notre politique extérieure. La république française s'est acquis la réputation d'une puissance qui ne cherche pas les mauvaises affaires, qui sait les éviter, qui ne provoque personne. Aussi, en dépit de leurs préventions, le plus grand nombre des cours étrangères souhaitent-elles, dans l'intérêt de la paix européenne, que nous conservions longtemps encore les institutions que les événemens nous ont données. Tout à coup, une comète rouge a paru dans notre ciel, et tous les astronomes ont braqué leur lunette sur cet astre inquiétant pour en calculer le diamètre, l'orbite et les destinées. Après avoir jeté un vif éclat, cette comète a semblé pâlir et sur le point de disparaître ; bientôt après, elle s'est ranimée, on a vu de jour en jour sa queue s'allonger. Plus d'un astronome avait prédit qu'elle s'évanouirait dans l'espace comme un vain météore, comme un bolide ; d'autres déclarent aujourd'hui qu'elle a la taille et l'avenir d'un soleil.

L'Europe s'intéresse médiocrement à notre félicité ; elle nous laisse entièrement libres de nous rendre heureux ou malheureux comme nous l'entendrons. Mais elle s'intéresse beaucoup à notre armée, à notre puissance militaire, au rôle considérable que nous serions en mesure de jouer dans telle complication qui pourrait survenir ; et tout

d'abord, en Allemagne comme en Angleterre, on s'imagina que le général Boulanger représentait la politique belliqueuse, que sa popularité soudaine et singulière témoignait d'un changement qui s'était opéré contre toute attente dans nos dispositions prochaines, qu'il plaisait à la France parce qu'elle voyait en lui l'homme de la revanche. Dès lors, ce fut chez nos voisins une importante question que de savoir si l'ambitieux général avait fait un pacte avec la fortune, s'il arriverait à ses fins et deviendrait le maître de nos destinées. Les uns prétendaient qu'il y avait en lui l'étoffe d'un Bonaparte, et ils le jugeaient ou affectaient de le croire dangereux. D'autres, qui avaient lu Plaute, haussant les épaules, le traitaient de *Miles gloriosus* et le comparaient à ce Pyrgopolinice qui se vantait d'avoir dispersé d'un souffle dans les champs gurgustidoniens les innombrables légions du grand Bombomachidès, et d'être à la fois la terreur des guerriers et les délices des femmes : « Toutes les femmes t'adorent, lui disait un de ses parasites. Elles s'écrient toutes, en te regardant passer : Qu'il nous semble beau! qu'il a l'air noble! N'est-ce point Achille? Voyez comme sa chevelure tombe avec grâce! *Cæsaries quam decet!* »

Le général Boulanger n'avait pourtant rien fait ni pour exciter de si vives inquiétudes, ni pour s'attirer tant de railleries. Il n'a pas eu jusqu'ici l'occasion de prouver qu'il ait du génie militaire. On peut être un vaillant soldat, le premier homme du monde pour enlever un régiment, et être incapable de profonds desseins, de combinaisons heureuses, incapable aussi de porter longtemps sans plier le fardeau des grandes entreprises et des lourdes responsabilités. D'autre part, on aurait peine à citer de lui un propos, une fanfaronnade qui permette de le comparer au *Miles gloriosus*. Nous ne nous souvenons pas que, lorsqu'il était ministre de la guerre, il se soit écrié comme Pyrgopolinice : « Soignez mon bouclier. J'entends qu'au jour de la bataille, il éblouisse de ses feux les téméraires qui oseront le regarder en face. Et toi, mon épée, un peu de patience! Demain nous ferons un terrible hachis d'ennemis. » Le général n'a jamais parlé de hacher menu Bombomachidès et ses légions, et quand il a affirmé dernièrement que, si jamais il gouvernait la France, il serait aussi appliqué que tout autre à lui conserver les douceurs de la paix, cette déclaration était superflue. Il est trop intelligent et trop amoureux de sa popularité pour vouloir violenter les inclinations de ses électeurs. Il sait combien la France est pacifique, avec quelle promptitude elle se dégoûterait d'un gouvernement qui prétendrait la jeter dans une aventure, à quel point elle est résolue à ne tirer l'épée que pour défendre ses frontières ou son honneur.

On commence à comprendre en Europe que l'idée de revanche n'a rien à voir dans cette affaire, qu'il s'agit d'une question de ménage et

de politique intérieure, que le général Boulanger est devenu le porte-drapeau ou le tambour-major des nombreux mécontens qui conspirent la perte de la république. Désormais on ne regarde plus le boulangisme comme un danger, mais comme une curiosité, comme un phénomène étrange, comme une nouvelle preuve de l'incurable légèreté de notre humeur. « Ils sont toujours les mêmes, ont dit les philosophes qui écrivent dans les journaux. Les voilà une fois de plus dégoûtés de leur sort. Rien n'est constant en eux que leur éternelle inconstance, que la perpétuelle inquiétude de leur esprit. Ils sont incapables de vouloir vingt ans de suite la même chose. On pouvait croire qu'ils avaient appris à se défier des sauveurs, que de funestes expériences leur avaient démontré combien les sauvetages coûtent cher, et les voilà prêts à se donner à un homme, sans même savoir ce qu'il fera d'eux. » Il y a dans ces reproches un mélange de vérité et d'injustice. Quand les grenouilles prièrent le monarque des dieux de leur donner un chef qui mît un peu d'ordre dans leurs marais, il s'amusa à les faire gouverner par un soliveau. Elles eurent bientôt fait de sauter sur l'épaule de leur roi et d'en demander un autre qui se remuât. On leur envoya une grue, qui les croqua à son plaisir, et grenouilles de se plaindre encore! Les commentateurs de La Fontaine se sont moqués à ce propos de la gent marécageuse, de son naturel versatile et changeant, de ses désirs contradictoires. L'un d'eux a pourtant remarqué fort sensément qu'elle n'avait pas si grand tort, qu'il y a heureusement un milieu entre la grue et le soliveau.

Qu'on étudie l'histoire des peuples qui passent pour avoir de la gravité dans l'humeur, du poids dans le caractère, et qu'on dise si leurs contradictions et leurs inconstances ne sont pas égales aux nôtres! On les verra partagés comme nous entre le besoin d'être libres et le désir de se savoir et de se sentir gouvernés. C'est la loi naturelle de tout pays qui est une puissance européenne, qui a un rôle à jouer sur le grand théâtre du monde, et qui doit concilier le soin du pot-au-feu avec le souci de ses destinées. Tantôt les nations ne songent qu'à leur bien-être, elles se laissent vivre au jour le jour et se résignent facilement à être conduites par des hommes qui passent leur temps à faire et à dire des choses médiocres. Tantôt elles s'indignent de leur abaissement et reprochent avec amertume à leurs maîtres de manquer d'autorité au dedans et de crédit au dehors.

Les révolutions des Provinces-Unies en font foi; le conflit tragique du parti orangiste et du parti républicain a été durant près de deux siècles le fond de leur histoire. Personne n'a raconté ces luttes avec plus de clarté, plus de chaleur que M. Antonin Lefèvre-Pontalis dans sa remarquable et instructive biographie du grand pensionnaire Jean de Witt; personne n'a mieux expliqué, pièces en main, pourquoi, à quelques

années d'intervalle, la flegmatique Hollande était tour à tour ardemment républicaine ou passionnément orangiste (1). République ou stathoudérat, telle était la question que plus d'une fois on se flatta en vain d'avoir résolue à jamais. Dans les temps ordinaires, la république avait pour elle une bourgeoisie enrichie par le commerce, en possession de toutes les charges, devenue la classe gouvernante du pays, habituée au maniement des affaires, mais trop sujette à confondre les intérêts publics avec les siens. Le stathoudérat s'appuyait « sur le dévoûment de l'armée, sur la fidelité de la noblesse, sur la reconnaissance du clergé calviniste, sur l'attachement du peuple, qui n'était pas intéressé à conserver le gouvernement républicain auquel il ne prenait directement aucune part. » M. Lefèvre-Pontalis a soin d'ajouter que le stathoudérat avait aussi pour lui tous les gens qui n'avaient pas de places et qui souhaitaient d'en avoir. « Le fond de tous les mécontentemens, écrivait Temple, ambassadeur d'Angleterre, est un dessein des meneurs de changer la scène, afin que ceux qui ont été en charge pendant plusieurs années puissent faire place à ceux qui ont attendu dehors. »

En 1668, la république paraît assise et triomphante. Par l'édit perpétuel qu'ont voté les états de Hollande, le stathoudérat est aboli pour toujours. On se croit garanti contre toute domination princière, contre tout consulat à vie, et le fils de Guillaume II ne pourra prétendre qu'à la charge de capitaine-général. Peu de temps après, ce jeune prince, âgé alors de dix-huit ans, s'échappait secrètement de La Haye, où on le gardait à vue, et sous prétexte d'aller chasser à Bréda et d'y essayer des lévriers et des faucons que lui avait envoyés le roi d'Angleterre, il se rendait aux états de Zélande, où il était appelé à représenter la noblesse de la province. Le 13 septembre 1668, il entrait en yacht à Middelbourg, et ce débutant, dont l'édit perpétuel avait condamné les prétentions et dévasté l'avenir, ce jouvenceau qui n'avait rien fait, qui n'avait pour lui que son grand nom, son nez aquilin, sa bouche aux lèvres minces, ses cheveux frisés et le feu de son œil d'aigle, n'eut qu'à se montrer pour être acclamé par la foule. « On accourt de tous côtés, écrivait son maître d'hôtel à la princesse douairière. On ne peut circuler dans les rues; les fenêtres, les toits, jusqu'aux arbres et aux mâts des vaisseaux, tout est noir de spectateurs. L'abbaye est tellement remplie de piétons et de voitures, que c'est à peine si l'on peut pénétrer jusqu'à l'appartement du prince. La milice bourgeoise a tiré en son honneur pendant les deux heures qu'il a passées à la fenêtre, et les feux d'artifice doivent durer toute la nuit. »

Quatre ans plus tard, sous la pression de l'opinion publique, il était

(1) *Vingt années de république parlementaire, Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande,* par M. Antonin Lefèvre-Pontalis, 2 vol. in-8°. Paris, librairie Plon, 1884.

proclamé stathouder par les états, et il autorisait ses partisans à exercer sur ses ennemis de si horribles vengeances que Spinoza indigné appela les Hollandais les derniers des barbares, *ultimi barbarorum*. A la mort de Guillaume III, nouvelle crise, nouvelle révolution; le stathoudérat à vie ou héréditaire est aboli. Mais vers le milieu du XVIIIe siècle, on le rétablira définitivement. Cette fois encore, le nouveau stathouder laissa la populace piller et démolir les maisons des bourgmestres, de leurs parens, de leurs créatures, après quoi, comme l'a dit un historien, « quand on eut attaqué les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats. » C'est ainsi qu'en ont usé tous les stathouders. Lorsqu'on a pour soi et la foule et l'armée, on se sert des fureurs populaires pour faire justice de ses ennemis et des soldats pour mettre ses amis à la raison.

Le triomphe du stathoudérat dans les Provinces-Unies fut la victoire d'un homme d'épée sur une oligarchie bourgeoise, qui se figurait trop facilement que, quand elle était contente, tout le monde devait être en joie. Dans notre démocratie française, ce n'est pas de la domination oppressive d'une classe qu'on se plaint, mais du règne abusif d'un parti. La république parlementaire avait les plus belles cartes dans son jeu; tout l'aidait, tout la servait, la désunion de ses ennemis, la multiplicité des prétendans, le désillusionnement du pays, détrompé des vagues promesses et las des révolutions. Il était naturel de penser que les républicains acquerraient par degrés la pratique des affaires et cette tempérance d'esprit qui fait durer les institutions. La tyrannie d'un homme est peut-être moins insupportable que celle d'un parti, et, à la longue, le *nous* devient plus odieux que le *moi*, car un parti est souvent le plus despotique des maîtres et il en est toujours le plus médiocre. Le général Bonaparte avait dit : « Je ne suis pas un parti, je suis national. » Il ne tenait qu'à la république d'en dire autant, de démontrer qu'elle faisait passer les intérêts généraux avant les intérêts et les doctrines d'une coterie, et de se donner une assiette si ferme que les mécontens auraient dû se résigner à s'accommoder avec elle et à mendier humblement leur part du gâteau.

Malheureusement des groupes trop considérables de républicains ont joint à l'esprit d'exploitation la pédanterie des faux principes et à l'intolérance l'amour de la confusion. On a mis la politique partout; on a trop ressemblé à ce préfet de la Seine qui disait à son secrétaire : « Mettez-vous bien dans la tête, une fois pour toutes, que, de quoi qu'il s'agisse, la meilleure des solutions est toujours la plus démocratique. » Il ne s'agissait pourtant dans l'espèce que d'une affaire de voirie. On refusait de transiger avec ses adversaires, et on ne pouvait s'entendre entre soi. On se divisait en sous-groupes, en sous-coteries, jalouses les unes des autres, se disputant avec acharnement les portefeuilles.

A peine un cabinet était-il formé, on complotait sa mort, et le politicien le plus influent était celui qui passait pour le plus habile abatteur de quilles. Non-seulement on multipliait comme à plaisir les crises ministérielles, on s'appliquait à gêner le chef de l'état dans l'exercice légal de son action, à l'affaiblir, à l'annuler; on lui défendait de se mêler de rien, on entendait qu'il fût un de ces soliveaux sourds et muets qui ne se remuent point, qui se tiennent toujours cois. En attendant de reviser la constitution, on la faussait. D'usurpation en usurpation, la chambre des députés, renonçant au rôle d'assemblée parlementaire, prétendait confisquer à son profit le gouvernement et l'administration. On laissait aux ministres la responsabilité sans le pouvoir, et on confiait le pouvoir effectif aux meneurs occultes, dont les péchés restent toujours impunis.

Le plus grand intérêt du parti républicain était de prouver aux incrédules que la république peut donner à un grand pays des institutions stables, un gouvernement solide, qui ait de la consistance et de la durée, et sans cesse on remettait tout en question, on déclarait tout haut que ce qui existait n'était qu'un établissement provisoire, destiné à être bientôt remplacé, que la maison n'était qu'une tente à la merci d'un coup de vent. La grande majorité des électeurs avait dit : « Content ou non, le mieux est d'aimer et de garder ce qu'on a. » Ils commencent à dire : « On nous répète tous les jours que nous ne garderons pas ce que nous avons; nous voilà libres d'aimer ce que nous n'avons pas. » Ils s'étaient fait une politique de raison, on les invite à s'abandonner de nouveau à leurs fantaisies et à leurs chimères.

Dans l'un de ses meilleurs discours, Gambetta, qui avait cette clairvoyance que donne la générosité, engageait les républicains à rester calmes, sages et unis. « Quand votre esprit de prudence et de concorde, disait-il, aura fait impression sur l'opinion publique, lorsque votre aptitude, votre compétence aux affaires aura été démontrée, croyez-moi, vos destinées seront assurées. » Il ajoutait : « Arrangez-vous pour imposer le respect et l'estime aux indifférens eux-mêmes, qui, vous le savez, forment toujours une portion notable de la majorité. » Il avait cent fois raison. Un régime n'est vraiment fondé que quand il réussit à conquérir la faveur des indifférens. Naguère encore, ils semblaient venir en foule à la république. Si jamais ils se liguaient contre elle, la république serait perdue, et si indifférens qu'ils soient, ils n'aiment ni la confusion ni l'intolérance. Au gâchis dont on veut faire une institution, ils préfèrent tout, même un homme médiocre ou dangereux.

Il n'était pas besoin d'être sorcier pour prévoir que dans cet état d'incertitude universelle, et les appréhensions se mêlant aux rêves et

aux dégoûts, le premier homme qui réussirait à se mettre en lumière, qui saurait s'imposer à l'attention, aux regards de la foule et lui apprendre son nom, deviendrait rapidement une puissance avec laquelle il faudrait compter. Ce sauveur pouvait se dispenser d'avoir du génie; dans certaines situations, il n'est pas nécessaire d'être un géant pour rallier autour de soi les mécontentemens et les espérances. Aussi bien le génie est quelquefois un obstacle; il a des fierlés, des mépris qui inquiètent et éloignent. « J'avais cru dans ma jeunesse, a dit Voltaire, que Newton avait fait sa fortune par son extrême mérite. Je m'étais imaginé que la cour et la ville de Londres l'avaient nommé par acclamation grand-maître des monnaies du royaume. Point du tout. Isaac Newton avait une nièce assez aimable, nommée Mme Conduit; elle plut beaucoup au grand-trésorier Halifax. Le calcul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi de rien sans une jolie nièce. » Quand on aspire à gouverner une démocratie, une jolie nièce ne sert pas à grand'chose; mais on la remplace par l'industrie, par les tours de souplesse, par les petits moyens.

Le stathouder que les Provinces-Unies se donnèrent en 1672 n'était pas un homme aimable et, comme le dit M. Lefèvre-Pontalis, on l'accusait de n'avoir ni les qualités ni les défauts propres à gagner la faveur publique. On lui reprochait son humeur froide et renfermée, ses habitudes d'économie exacte, la sévérité de ses mœurs. Il ne semblait pas se soucier d'être populaire, et ceux qui s'intéressaient à lui s'en inquiétaient. « L'amour que les peuples lui conservent, écrivait Pomponne, voudrait être cultivé par l'affabilité, les libéralités et les caresses. Il est certain que plus de facilité à se faire voir, à parler à toute sorte de gens, même à avoir plus de commerce avec les femmes qui, plus qu'en aucun lieu du monde, ont en Hollande pouvoir sur leurs maris, lui serait d'un fort grand avantage. » Mais M. Lefèvre-Pontalis remarque fort justement qu'il pouvait se passer de faire les avances, qu'il n'avait pas besoin d'aller au-devant de la vague, qu'il était sûr qu'elle viendrait à lui. Il fondait sa fortune à la fois sur le grand nom qu'il portait et sur la supériorité de son esprit et de ses talens. Il était sûr de devenir un jour l'homme des circonstances, le dieu de la machine qui dénoue les pièces désespérément embrouillées.

Les sauveurs qui ne sont pas des Guillaume III sont tenus de savoir plaire. A une grande confiance en eux-mêmes, à la foi dans leur étoile, ils doivent joindre les séductions aimables, la rondeur des manières, les grâces perfides souvent plus prenantes que les autres. Mais il ne suffit pas qu'ils séduisent, il faut qu'ils imposent, qu'il y ait en eux je ne sais quoi qui aux yeux des badauds les mette hors de pair, qu'à défaut d'élévation, ils aient de l'autorité, qu'ils en prennent à leur

aise avec les hommes et les choses, qu'ils semblent nés pour le commandement. Il importe aussi qu'ils aient la philosophie de leur métier. Ils doivent avoir l'esprit assez dégagé pour juger les partis, pour ne prendre au sérieux ni leurs programmes, ni leur creuse métaphysique, ni leur pompeux verbiage. « Je ne suis pas un parti, je suis national. » C'est le mot de tous les sauveurs, et, en parlant ainsi, ils sont souvent de bonne foi. Sans un peu de sincérité, les petits moyens ne servent pas longtemps.

Les ennemis du général Boulanger, qui s'indignent de son succès comme d'un déshonneur national, lui refusent tout et le traitent avec une excessive rigueur. Le général n'est pas le premier venu, et il possède quelques-unes des qualités nécessaires à un sauveur. Dès ses débuts, il a cru en lui-même et à sa destinée. C'est en Tunisie qu'il a fait son apprentissage et l'essai de sa fortune. Son espérance, pendant qu'il y commandait le corps d'occupation, était de voir naître parmi les Arabes ou dans les colonies étrangères des troubles qui auraient prouvé que le pouvoir civil était impuissant à maintenir l'ordre, qu'un dictateur était nécessaire. Il représentait à Tunis le patriotisme ombrageux et chatouilleux : plus que personne un soldat a le droit de considérer l honneur de son pays comme le sien. Il a montré aussi, dès son arrivée en Afrique, qu'il avait le don de frapper les imaginations, l'art d'entrer dans les yeux et d'y rester. A peine débarqué, tout le monde le connaissait, s'occupait et parlait de lui. Dans ses tournées d'inspection, il tranchait du souverain. Partout où on lui donnait l'hospitalité, il ne dînait pas chez ses hôtes, c'était lui qui les invitait, qui leur offrait gracieusement une place à leur table devenue la sienne, et il faisait asseoir à sa droite la maîtresse de la maison. On raconte que l'une d'elles feignit d'être malade pour se dérober à cet honneur qui l'humiliait; mais le plus souvent sa grâce était la plus forte. Dans toutes les villes de la Régence qu'il a visitées, il a laissé des traces durables de son passage; on trouve partout des boulevards, des avenues que d'autres ont percées et qui portent son nom. Si jamais vous allez rendre vos devoirs à tel cheik de l'Enfida, vous le trouverez sûrement accroupi sur une natte, fumant sa cigarette, et, pour vous être agréable, il vous montrera du doigt, pendu à la muraille, un portrait monumental du général Boulanger.

Dès qu'il fut revenu de Tunisie, on l'a vu profiter de toutes les occasions de se montrer et de se poser; mais il n'a pas brusqué l'aventure, ni gâté ses affaires par une imprudente précipitation. Son grand allié était le gâchis, il a laissé aux gâcheurs le temps de perfectionner leur ouvrage. S'étant bien vite aperçu que le pays était las des politiciens, qui sont pour la plupart des animaux tristes et dont l'éloquence est un peu grise, il a introduit le premier dans la politique la belle

humeur, l'enjouement, la note gaie, et on lui a su gré d'avoir le verbe haut et coloré, une sorte de désinvolture, de gaillardise militaire, un air de franchise, de liberté, de fierté et d'audace. Il a commis, il est vrai, des étourderies, d'inexcusables légèretés, qui auraient perdu tout autre que lui. On les lui a facilement pardonnées : il n'était ni doctrinaire ni pédant, c'était assez pour racheter tous ses torts.

Gourville raconte dans ses mémoires que le prince d'Orange, s'entretenant un jour familièrement avec lui dans son palais, lui témoignait son irritation contre Jean de Witt, à qui il imputait l'abolition du stathoudérat, quand de Witt se fit tout à coup annoncer. Il alla sans aucun embarras au-devant du grand pensionnaire, et, le sourire aux lèvres, il le remercia d'avoir fait son possible pour empêcher que l'édit ne fût voté. « Quand le premier ministre fut sorti, ajoute Gourville, je m'approchai du jeune prince, en le regardant fixement. Il me dit plus tard qu'il avait bien compris ce que j'avais voulu lui faire entendre, et je lui dis en riant qu'il en savait beaucoup pour son âge. » Le général Boulanger est infiniment moins réservé que le prince d'Orange, qui fut Guillaume III, et qui, dès l'âge de dix-huit ans, était un grand maître en dissimulation. Il parle trop, mais il ne dit pas tout; on peut être à la fois bavard et mystérieux. Il cause avec tous les partis, s'entend avec tout le monde, chante tous les airs; mais ne lui demandez pas quelle sera la musique de l'avenir; c'est son secret, s'il a un secret. Au surplus, ses manifestes électoraux sont d'un homme qui sait son métier et ce qu'il faut dire pour être écouté. En félicitant les électeurs de la Dordogne « de la manifestation grandiose que leur patriotisme avait spontanément organisée autour de son nom, » il ajoutait : « Il ne s'agit plus ici d'un homme, il s'agit de la France. Tout le monde comprend que ce qui est aujourd'hui en cause, c'est la patrie elle-même, sa dignité, son avenir. On saura que le département de la Dordogne n'est pas disposé à se laisser confisquer par un parlement dont la stérilité et l'impuissance finiraient par livrer la république française à la risée de l'Europe. » Ce langage rappelle celui que tenait jadis un prince-président. On peut croire que de toutes les périodes de notre histoire, c'est celle que le général Boulanger a étudiée avec le plus d'intérêt et de profit.

Les très nombreux mécontens qui sont venus se grouper autour de lui et qui s'attellent à sa fortune se divisent en naïfs et en malins. Il y a des admirateurs enthousiastes du suffrage universel qui se récrient d'indignation toutes les fois qu'il trompe leur confiance et commet de funestes erreurs. Le suffrage universel se gouvernera toujours par des impressions, et les gens capables de raisonner leurs impressions seront toujours en minorité. Parmi les naïfs qui souhaitent ardemment le succès du général, il en est qui se moquent de la légende dorée et

qui croient fermement à la sienne. Ils sont convaincus qu'avant qu'il fût ministre de la guerre, personne n'avait songé à fortifier nos frontières, qu'on pouvait entrer en France comme dans un moulin, que c'est lui qui a réorganisé notre armée, et que, si on l'avait laissé faire, sans coup férir, par l'autorité de sa parole, par la fierté de son attitude et de son geste, il aurait facilement obtenu qu'on nous rendît l'Alsace et la Lorraine. Qui l'en a empêché? C'est M. Ferry. Les naïfs s'imaginent qu'on reprend des provinces avec des gestes, et ils croient à l'efficacité miraculeuse des attitudes. M. Ferry, qui est un homme d'état, n'y croit pas : c'est son crime. Les naïfs s'imaginent aussi que les maux dont ils souffrent sont plus insupportables que tous ceux qu'ils peuvent prévoir. Ils se disent : « Le gouvernement que nous avons est si mauvais que, quel qu'il soit, celui qu'on nous donnera vaudra mieux. Le général a une idée, nous ne savons pas laquelle, mais enfin il en a une, et sans doute elle est bonne. Il a l'air si sûr de son fait! » Les corbeaux apprivoisés, quoiqu'on ne les admette pas encore à voter, sont plus judicieux, plus réfléchis que beaucoup d'électeurs. Quand vous leur proposez un échange, avant de lâcher ce qu'ils tiennent dans leur bec, ils veulent savoir ce que vous tenez dans votre main fermée, et ils vous somment de l'ouvrir. Si éloquent que vous soyez, ces sages au noir plumage n'acceptent jamais votre idée avant de la connaître.

Dans toutes les entreprises de ce monde, les malins n'arrivent à rien sans le concours des naïfs, mais les naïfs ne peuvent se passer des malins, dont l'approbation leur est nécessaire pour mettre leur conscience en sûreté. A côté des simples spéculateurs, de ceux « qui pontent sur le général Boulanger, » il y a des députés conservateurs qui ne croient ni à sa légende, ni à son génie; mais, inquiets pour leur réélection, ils comptent sur son assistance pour se tirer d'embarras. Ce sont des boulangistes sous bénéfice d'inventaire. Le général a essuyé des échecs; il ne s'en est point affecté et il les a réparés : c'est un tempérament, et, par le temps qui court, les tempéramens sont rares. Quand le crédit de ce grand électeur, de ce roi des comices, paraît baisser, nombre de ses cliens l'abandonnent; dès que son étoile se rallume, ils reviennent bien vite. Ils avaient vendu leurs actions, ils les rachètent.

D'autres, qui le traitent de charlatan, de brouillon, qui déclarent que sa popularité ne peut s'expliquer que par un inexplicable engouement, le considèrent, en dépit de leurs répugnances, comme l'homme envoyé du ciel pour préparer les voies à une restauration monarchique. Soit défiance de leurs forces, soit chagrin d'avoir attendu longtemps sans voir rien venir, ils se sont résignés à se servir de lui pour reviser la constitution, pour remettre en honneur la méthode plébiscitaire,

dans l'espérance que le nom qui sortira des urnes ne sera pas le sien, mais celui du prétendant qui leur est cher. « C'est le général, disent-ils, qui renversera la république, mais il sera impuissant à la remplacer, et il faudra venir à nous. Il balaiera la maison, après quoi nous lui signifierons au nom du vrai propriétaire qu'il ait à vider les lieux. » Voilà ce qu'ils disent, et ils parlent tout haut, car aujourd'hui les conspirateurs conspirent publiquement. Les Fiesque de ce temps montent sur les plus hautes tours pour annoncer leurs projets à l'univers, et ils mettent dans leur confidence les clochers et les cloches.

Ce sont là des complots bien bruyans, des combinaisons très hasardeuses. Pour que tout réussît comme on s'en flatte, il faudrait que le général fût bien incapable ou bien désintéressé. Quand on épouse une princesse par procuration, on ne choisit pas pour son représentant, qui échangera avec elle les anneaux nuptiaux, un homme éperdument épris de ses grâces et très désireux de les garder pour lui. En 1848, les monarchistes de l'assemblée nationale projetaient d'épouser la France par la procuration du prince Louis-Napoléon. Il l'a trouvée bonne à prendre, bonne à garder. M. de Beust raconte dans ses mémoires que, lorsqu'il était ambassadeur à Paris, quelqu'un lui dit : « La France n'oubliera jamais tout ce que lui a coûté Napoléon III. Ces choses-là n'arrivent que lorsqu'un imbécile s'imagine être la Providence. » A quoi l'ambassadeur répondit : « Que pensez-vous des millions d'imbéciles qui lui ont confié cette mission ? » Ces prétendus imbéciles avaient pour souffleurs quelques milliers de gens d'esprit, qui ont été dupes de leur propre malice. Comme le disait encore M. de Beust, les gens d'esprit n'ont pas toujours celui de ne pas faire de sottises.

Si la popularité du général Boulanger est inquiétante pour les républicains, il faut convenir qu'elle est pour les conservateurs monarchistes une cruelle humiliation. Trois prétendans, héritiers de grands souvenirs, ont déclaré à la France que le jour où elle aurait besoin d'un sauveur, ils se tiendraient à ses ordres. Mais elle s'adresse ailleurs, elle n'a de goût que pour les hommes nouveaux. Il y avait en Hollande des républicains et des stathoudériens, et des gens qui, selon les cas, par des raisons que M. Lefèvre-Pontalis a fort bien expliquées, votaient tour à tour pour le stathoudérat et pour la république; mais ils s'accordaient tous à penser qu'on ne pouvait choisir un stathouder que dans cette maison de Nassau qui avait créé les Provinces-Unies et arrosé les fondations de son sang. Le comte d'Estrades avait prédit qu'il ne tiendrait qu'au prince d'Orange de faire de grands remuemens parce que ses ancêtres revivaient en lui, et c'étaient ses ancêtres qu'acclamait la foule en le regardant passer : elle croyait voir pendre à son côté l'épée encore fumante du Taci-

turne. Dans la France démocratique de 1888, les ancêtres nuisent, et les préférences vont aux prétendans qui ne sont pas princes. Eh! quoi, les descendans de Hugues Capet, aussi bien que les héritiers de César, en sont réduits à traverser le torrent dans la barque du général Boulanger, et, craignant d'être reconnus, ils cachent leur visage dans les plis de son manteau! Ils se donnent l'air de le protéger; c'est lui qui est le vrai protecteur, c'est lui qui promet et dispense les grâces. Est-il besoin d'ajouter que, dans le personnel de gouvernement qu'ils ont groupé d'avance autour d'eux, se trouvent des têtes blanches, des hommes graves, considérables, éminens, rompus aux affaires, hommes de doctrine autant que d'expérience? Hélas! les docteurs en renom ne sont plus guère à la mode. La foule croyante comme la foule doutante court plus volontiers à l'empirique quand il a le diable au corps, de la gaîté, du manège, de l'audace, et qu'il y a derrière lui un syndicat qui paie grassement les trompettes.

Le général Boulanger n'est pas encore arrivé. Si les Provinces-Unies avaient eu une constitution semblable à la nôtre, Jean de Witt serait parvenu peut-être à enrayer la fortune et les ambitions du prince d'Orange. Mais les Provinces-Unies étaient une république fédérative, et les pouvoirs d'un grand pensionnaire de Hollande étaient très courts. Voulez-vous empêcher un peuple de sacrifier ses libertés, de se donner un maître, prouvez-lui que le président d'une république peut lui rendre quelques-uns des services qu'on attend des stathouders ou d'un premier consul. A quoi servent-ils? Ils sont les arbitres des partis, ils combattent l'esprit d'intolérance et de confusion; ils sont aussi les régulateurs de la politique étrangère. « Les gouvernemens étrangers ne peuvent pas causer avec une assemblée, » disait Mazarin, et un grand pays a besoin d'avoir à sa tête quelqu'un à qui on peut dire un secret, et qui le gardera. M. Carnot voyage, se montre, parle souvent et parle bien. Il a sûrement compris ce que signifiait l'accueil si respectueux, si empressé qu'on lui a fait partout, et que le pays, qui cherche un homme, l'invitait à exercer dans leur entier les pouvoirs que la constitution lui confère. Il aura prochainement d'importantes questions à décider, il prouvera sans doute qu'il prend au sérieux ses fonctions de modérateur de la vie publique. Lettrés ou illettrés, si jamais nous venions à nous convaincre que le régime républicain condamne le chef de l'état à n'être qu'un soliveau, nous sommes ainsi faits que, dût-elle nous gober, tout le monde serait bientôt d'accord pour demander la grue.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES *NOUVELLES* DE M. DE MAUPASSANT.

Je crains un peu qu'il ne paraisse quelque hardiesse, ou même quelque intention de braver l'opinion, dans ce que je voudrais pourtant dire d'un romancier... qui n'est pas Russe, mais Français, s'il en fut, Gaulois même à l'occasion, et peut-être, en son genre, tout aussi philosophe que les Tolstoï et les Dostoïevski. Non pas que je méconnaisse pour cela ce que valent *Anna Karénine* ou *les Frères Karamasof;* et je crois qu'au besoin je pourrais faire voir ce qu'ils ont par-dessus la plupart ou un bon nombre de nos romans. J'aimerais seulement qu'entre tous ces « chefs-d'œuvre » on fît quelques distinctions; que, dans les plus justement vantés, on n'eût point l'air de prendre des défauts pour des qualités, l'absence d'art, de mesure ou de composition pour une imitation plus fidèle de la vie; et qu'enfin, deux ou trois exceptés, on reconnût qu'il est encore des romans et des romanciers autre part qu'à Saint-Pétersbourg. Car les lecteurs que ne fatiguent point tant d'inutilités, tant de longueurs ou de répétitions qui me gâtent, à moi, *Anna Karénine*, comment donc en trouvent-ils, et lesquelles, par exemple, dans *Clarisse Harlowe?* ou bien encore, ceux qui ne sauraient supporter les digressions déclamatoires de *la Nouvelle Héloïse*, et j'en sais, comment s'arrangent-ils de celles des *Possédés* ou des *Frères Karamasof?* Or notez qu'en les traduisant, on en a supprimé la moitié. Je ne souhaite d'ailleurs aux Tolstoï et aux Dostoïevski que de durer autant que Richardson et que Rousseau. Mais, en attendant, ne pourrions-nous pas les admirer sans leur sacrifier tout à fait les nôtres? et quand je dis les nôtres, je veux dire aussi bien les An-

glais, Dickens, Thackeray, Charlotte Bronte, George Eliot, que Balzac et que George Sand?..

C'est en relisant quelques-unes des meilleures nouvelles de M. Guy de Maupassant que je faisais ces réflexions, et sans doute, en les relisant, — *Boule de suif* et *la Maison Tellier*, l'*Histoire d'une fille de ferme*, *l'Héritage*, *En famille*, *Monsieur Parent*, etc., — je ne m'y purifiais pas l'imagination, mais, comme disent les peintres, je m'y nettoyais les yeux, et je sentais le prix de la clarté, de la netteté, de la rapidité. Voilà quelqu'un au moins qui sait ce qu'il veut dire, qui le dit sans détour, obscurité ni nuage, trop librement ou trop crûment, j'en conviens, mais que l'on entend, et qui s'entend toujours lui-même. Vos Russes me fatiguent : ils abusent du droit que l'on a d'être long, puisqu'ils n'en sont pas plus clairs. Pour suivre un drame judiciaire ou le récit d'une aventure mondaine, ils me demandent plus de temps, de patience et même d'effort d'esprit qu'il ne m'en faudrait, je crois, pour apprendre l'économie politique ou débrouiller un budget. Mais celui-ci me repose, il me délasse, il m'amuse; et quand on l'a tout lu, mais surtout quand on le relit, on s'aperçoit qu'en nous amusant il sait nous faire penser, autant ou davantage qu'un Russe. C'est ce que je voudrais faire voir en parlant aujourd'hui de ses *Nouvelles*, car, pour ses romans, à l'exception d'*Yvette*, il n'en est pas, je pense, un seul dont je n'aie parlé dans le temps de sa publication. Aussi bien, en multipliant, pour ainsi dire, les aspects de son talent, ses Nouvelles nous permettront-elles d'en étendre un peu la définition, d'y ajouter quelques traits, et surtout d'en modifier, d'en corriger ou d'en retrancher quelques autres.

Si le naturel, un parfait et entier naturel, est le premier caractère du talent de M. de Maupassant, — la qualité dont la perfection même a quelquefois empêché d'apercevoir les autres, — c'est que nul, parmi les jeunes romanciers, ne s'est lui-même développé plus naturellement. Il a commencé par imiter ses maîtres, ou son maître, pour mieux dire, l'auteur de l'*Éducation sentimentale* et de *Madame Bovary*. Rien ne ressemble plus à Flaubert que *Boule de suif*, la nouvelle que M. de Maupassant écrivit pour *les Soirées de Médan*, si ce n'est *En famille* ou *la Maison Tellier;* et la leçon était entrée si profondément, que je ne crois pas qu'il en soit une autre d'où M. de Maupassant ait eu plus de peine à dégager son originalité. Nous avons d'ailleurs plus d'une fois, ici même, constaté cette influence de Flaubert sur le roman contemporain : c'est bien de Flaubert, et de lui seul, auquel décidement je ne joindrais ni Balzac ni Stendhal, que datera, dans l'histoire de la littérature de ce temps, le mouvement *naturaliste*, comme le mouvement romantique a jadis daté d'*Hernani*.

Quelle que fût pourtant la ressemblance de ces premières nouvelles avec la manière de Flaubert, on y pouvait déjà noter une différence,

et une différence assez considérable. Le don du style était visiblement plus inné, plus instinctif à M. de Maupassant qu'à son maître; il ne se torturait pas, comme le laborieux et consciencieux rhéteur, pour éviter une répétition quand elle était nécessaire, et encore moins pour faire, aux dépens du sens ou de la clarté, des effets de sonorité; sans effort, ou du moins sans effort apparent, il écrivait plus librement, plus largement et plus juste. Le « vocabulaire chinois, » comme l'appelle quelque part M. de Maupassant, cette « écriture artiste, » selon l'expression de M. de Goncourt, qui lui-même en a tant usé qu'il en est devenu illisible, l'auteur d'*Hérodias* et de *la Tentation de saint Antoine* y croyait; il croyait au pouvoir propre, intrinsèque et mystique des mots, à une valeur des sons et des combinaisons de sons étrangère ou extérieure à la signification des idées que ces sons et que ces mots expriment; et en vérité, — ce qui est le secret d'une autre part de son influence actuelle, — il était déjà sur le chemin de ce que l'on nomme aujourd'hui le *symbolisme*.

Je ne pense pas que M. de Maupassant coure le risque, lui, d'y tomber jamais. Dès en commençant d'écrire, il a compris que si l'on écrit, c'est pour être entendu; que la langue du véritable écrivain, pour n'appartenir qu'à lui, n'a pas besoin de cesser d'être celle de tout le monde; et que si la recherche des termes rares, des tours précieux, et généralement des surprises du style, est interdite à quelqu'un, c'est à celui qui écrit des romans d'abord, puisqu'il les adresse à la foule, et ensuite à celui qui se pique de les écrire *naturalistes*. « Il est plus difficile de manier la phrase à son gré, de lui faire tout dire, même ce qu'elle n'exprime pas, de l'emplir de sous-entendus et d'intentions secrètes,.. que d'inventer des expressions nouvelles, ou de rechercher, au fond de vieux livres inconnus, toutes celles dont nous avons perdu l'usage et la signification. » Si nos *stylistes* accepteraient cette critique, et surtout cette définition de leurs procédés ordinaires, je l'ignore, je ne le crois pas, mais il n'en est pas moins vrai qu'en leur opposant les siens, M. de Maupassant a mis la vraie difficulté où elle est; et s'il n'a pas osé le dire, nous pouvons dire pour lui que son mérite est d'en avoir merveilleusement triomphé. Peu de romanciers ont eu au même degré que lui l'art de faire passer dans les mots les plus simples du commun usage les sentimens, les intonations, les attitudes et la figure entière de leurs personnages.

Le choix des sujets était moins louable dans ses premières nouvelles. On eût dit que l'auteur de *la Maison Tellier* ou de l'*Histoire d'une fille de ferme* prenait un plaisir de collégien à peine émancipé de ses pires lectures à « scandaliser » le bourgeois, tantôt par l'audace de certaines données, tantôt et plus souvent peut-être par l'exagération caricaturale du trait. Ses « bonshommes » étaient

trop simples : des grotesques, à peine différens de ceux qui sont la joie, dit-on, du répertoire de feu Labiche; et quelquefois des brutes. Flaubert, avec son mépris peu philosophique, ou même étroit de l'humanité, lui avait-il enseigné peut-être une psychologie trop sommaire? ou bien, comme tous les jeunes gens, aimait-il à faire étalage de ce dédain des conventions et de cette haine des « préjugés » qu'entre dix-huit ou vingt-cinq ans nous avons confondue presque tous avec l'indépendance et la largeur d'esprit? Car, il y a de sots préjugés, il y en a même de cruels; mais il y a des conventions utiles, il y en a de nécessaires; et bien souvent, à M. de Maupassant comme à d'autres, c'est ce que nous avons pris ici même la liberté de rappeler. Il y a d'autre part un comique bas,— c'est celui du vaudeville,— qui diffère à peu près autant du vrai comique, du comique de caractère, de nature et de fond, si je puis ainsi dire, que le mélodrame diffère de la vraie tragédie.

Mais dans ses dernières nouvelles et dans ses derniers romans, si M. de Maupassant n'a pas renoncé à ce droit de tout dire et de tout montrer, qui est en somme le droit ou la raison d'être du peintre de la vie contemporaine, il a singulièrement atténué ce que sa première manière avait de dur et presque d'inhumain. En même temps, il élargissait, il enrichissait le champ de son observation et de son expérience; et, en étudiant de plus près des personnages plus divers et plus complexes, ou en s'intéressant à des questions d'un ordre plus général, il agrandissait sa conception de la vie. Les sujets qu'il aime à traiter aujourd'hui peuvent bien quelquefois se ressentir encore de ceux qu'il aimait jadis à traiter; il y en a même qu'à sa place, après les avoir écrits pour le journal, je me passerais bien de réunir en volume; mais, tous ou presque tous, ils ont, comme *la Petite Roque*, comme *Mademoiselle Perle*, comme *Monsieur Parent*, ce que n'avaient pas *Boule de Suif* ou *l'Héritage*, une signification ou une portée réelles. Ceci suffit, à la rigueur, pour faire tout passer.

Sans doute il reste *naturaliste*, si l'on veut bien entendre par là que nous n'avons pas de descripteur plus exact en moins de mots, ni de peintre plus vivant de la réalité. Un peu longues encore dans ses romans, à l'exception toutefois de *Mont-Oriol* et de *Pierre et Jean*, ses descriptions, dans ses Nouvelles, sont naturellement plus courtes et d'autant plus précises. Il excelle à bien voir, à voir avec ses yeux, et non pas avec son imagination ou à travers les livres. Il ne met rien de plus dans ses personnages que ce qui est nécessaire, comme l'on dit, pour les « camper, » et c'est peu de chose quelquefois, mais ce peu de chose lui suffit pour nous en faire avouer la ressemblance entière. M. Daudet donne aux siens un tic ou une manie; il leur attache une épithète; c'est « la nommée Delobelle; » c'est « Jack (par un k); »

c'est le professeur Astier-Réhu, avec « son sévère coup de mâchoire. » M. Zola entasse les détails, ce qu'il veut nous montrer, il en décrit tous les aspects, de profil, de trois quarts et de face ; la description y gagne peut-être, mais la clarté, la précision, la ressemblance même y perdent. M. de Maupassant observe son modèle, — sans nous en faire la confidence, ni nous faire passer à notre tour par les « études » qu'il en a faites, — jusqu'à ce qu'il en ait saisi le caractère ou le trait essentiel, celui qui le distingue de tous les autres êtres ou de tous les autres objets qui lui ressemblent. C'est lui, des trois, le plus *naturaliste ;* plus *naturaliste* que Flaubert lui-même, en qui le romantique a subsisté jusqu'à son dernier jour, et les petits chefs-d'œuvre du *naturalisme* contemporain, c'est parmi les nouvelles de M. de Maupassant que l'on les trouvera.

Il l'est encore d'une autre manière, par et pour le soin avec lequel il a toujours évité de se mêler lui-même, dans ses romans ou dans ses nouvelles, de faire dans les histoires qu'il raconte la confession de celles qui lui sont arrivées, de laisser voir seulement pour lesquels de ses personnages il incline, en admettant un instant qu'ils ne soient pas tous égaux devant lui. Ce qu'il a bien vu, M. de Maupassant tâche de le bien rendre; rien de moins et rien de plus; au lecteur, après cela, d'en tirer la « morale, » c'est-à-dire la signification. On remarquera que si ce n'est pas ici la définition même du naturalisme, c'en est du moins le point de départ : graver en soi l'image des choses, et, quand elle l'est, l'*objectiver;* ou, encore, en recevoir l'empreinte, et ne faire servir l'art qu'à en assurer la fidélité. Tous les procédés du vrai *naturalisme*, si l'on y veut bien faire un peu d'attention, n'ont pour objet, dans le roman comme en peinture, que de mettre l'artiste en garde contre mille moyens qu'il a de déformer la réalité, pour un seul de la reproduire. Lisez à ce point de vue les meilleures nouvelles de M. de Maupassant : il vous semblera que tout autre que lui, que vous-même, au besoin, eussiez pu les écrire ; elles sont impersonnelles comme les œuvres classiques. Lequel des deux est le plus difficile, ou le plus rare, ou le plus beau, d'imiter ainsi la nature, ou, au contraire, d'en employer les moyens à nous élever au-dessus d'elle? Je n'en sais rien ; il faudrait distinguer ; ce qui serait vrai du roman ne le serait peut-être pas du théâtre ou de la poésie. Mais si cette fidélité de l'imitation, si la réalisation de ce caractère impersonnel et en quelque sorte éternel de l'œuvre a été dans notre temps, en France et aussi ailleurs, l'objet du naturalisme, on peut dire encore que nul ne l'a plus pleinement atteint que M. de Maupassant.

Et il est naturaliste enfin, pour avoir, presque aussi soigneusement que de se mettre en scène, évité de combiner dans ses romans ou de raconter dans ses nouvelles des aventures extraordinaires. Je dis presque, et non pas tout à fait. C'est qu'il a quelques histoires de

revenans, comme *le Horla*, par exemple, inexplicables ou inexpliquées, qui pourraient être signées de Mérimée ou d'Edgar Poë. Mais ceux qui ressemblent à tous les autres, à vous ou à moi, qui ont l'air de leur ressembler, qui n'en diffèrent que par une nuance presque imperceptible, ou même uniquement que pour avoir eu l'aventure qui ne nous est pas arrivée, voilà les héros, si le mot n'est pas bien ambitieux et bien « idéaliste, » voilà les personnages des nouvelles de M. de Maupassant: un gentilhomme campagnard, un chasseur, un pêcheur à la ligne, un employé de ministère, un paysan bas-normand. On y rencontre aussi des vieilles filles, des bourgeoises de province, des mères de famille, des actrices, que sais-je encore? une foule diverse et bigarrée, parmi laquelle chacun de nous se retrouve comme en pays de connaissance. A leur valeur d'œuvre d'art, les nouvelles et les romans de M. de Maupassant, ses nouvelles surtout, joignent ainsi une valeur documentaire que n'ont point, au contraire, tant de nouvelles et de romans qui s'en vantent. Lorsqu'un jour on cherchera chez nos romanciers, comme nous le faisons aujourd'hui, comme nous voudrions pouvoir le faire chez les romanciers du XVIIIe siècle, des renseignemens précis sur l'état d'esprit d'un paysan ou d'un bourgeois de nos contemporains, j'imagine que s'il n'est pas le seul, M. de Maupassant est l'un de ceux à qui l'on les demandera; et ils seront certainement plus sûrs que ceux que l'on trouve dans *la Terre*, de M. Zola, ou dans *l'Immortel*, de M. Alphonse Daudet.

Cela ne tiendrait-il pas peut-être à ce que de tous nos naturalistes, il a le mieux compris qu'au-delà de la forme, de la figure, de l'aspect extérieur des choses, il y avait quelque chose encore; et, comme il dit lui-même, « que l'apparence physique contient toute la nature morale? » « Toute; » n'est-ce pas beaucoup dire? et, pour pénétrant que puisse être le regard d'un observateur, est-il bien vrai que ce que nous avons en nous de plus intérieur se projette ainsi du dedans au dehors, jusqu'à se laisser lire couramment dans nos physionomies, nos attitudes et nos gestes? Il semble qu'il n'y ait que les mouvemens extrêmes, comme la colère, par exemple, ou le désespoir, dont la mimique soit révélatrice. Mais il n'en est pas moins vrai que cette idée de considérer la nature morale comme enveloppée, pour ainsi dire, dans la nature physique, fait honneur à la perspicacité, à l'ingéniosité de M. de Maupassant; et j'ajoute qu'en cherchant la raison d'une certaine profondeur d'observation psychologique qu'il faut lui reconnaître, je n'en trouve pas de meilleure. Quelques sentimens, d'espèce plus délicate et plus subtile, dans l'expression desquels, à l'exception de M. Daudet, la plupart de nos naturalistes avaient assez piteusement échoué, M. de Maupassant a prouvé que le naturalisme pouvait les traduire, si l'on en avait le talent. Au rebours des analystes, il a seulement « caché sa psychologie au lieu de l'étaler, »

et de même que « le peintre qui fait notre portrait ne montre pas notre squelette, » de même il a fait de ses observations morales le support secret et la substance intérieure de ses œuvres. Contre les infamies que l'argent fait commettre, il n'a point déclamé, il a écrit *l'Héritage;* sur la profondeur et le lent travail du remords dans une âme grossière, il n'a point philosophé, il a écrit *la Petite Roque;* pour montrer en quel point précis d'une âme basse ou d'une nature obtuse il fallait appuyer pour faire naître ou pour réveiller le sentiment patriotique, il a écrit *la Mère Sauvage* et *Mlle Fifi.*

Dans cette étude de l'âme humaine, lui reprocherons-nous de n'avoir pris qu'une assez triste idée de l'homme et de la vie ? Oui et non. Oui, dans la mesure où son pessimisme, comme dans ses premières nouvelles, assez semblable à celui de Flaubert, ne procédait que d'un superbe dédain d'artiste pour toute cette humanité qui ne se soucie guère de littérature, à laquelle il importe peu qu'une phrase soit bien ou mal faite, et qui meurt comme elle a vécu, sans avoir peut-être entendu parler de *Madame Bovary.* Je la plains volontiers; et, autant qu'il est en moi, je voudrais qu'elle s'intéressât à ce qui nous intéresse. Même je n'écris, nous n'écrivons tous, que pour lui persuader de s'y intéresser. Je ne saurais cependant la traiter d'espèce inférieure, et parce qu'elle ne me lit point, ou parce qu'elle me loue mal, — c'était surtout ce qui faisait enrager Flaubert, — je ne saurais en conclure que la vie est mauvaise. Il semble bien, je le répète, qu'il y ait quelque chose de cela dans les premières nouvelles de M. de Maupassant; et, après tout, ces sentimens sont naturels à la vingtième année. La jeunesse, qui est le temps de la générosité du cœur, est aussi celui de l'intolérance de l'esprit. Mais M. de Maupassant a vécu depuis lors, il a beaucoup vu, il a beaucoup songé; son pessimisme a changé de nature; et fondé qu'il est aujourd'hui sur l'expérience et la méditation, je répète également qu'il donne à son naturalisme beaucoup de profondeur.

Combien ce pessimisme diffère de celui de Flaubert et de celui de M. Zola, le lecteur qui ne le sentirait pas, n'aurait pour s'en rendre compte qu'à parcourir quelques pages du dernier volume de M. de Maupassant : *Sur l'eau.* L'inutilité de l'effort commun de l'humanité, depuis tant de mille ans qu'elle s'agite, son impuissance à se dégager ou à se libérer de sa nature animale, une quantité de sottise et de vice toujours égale à elle-même, ou peut-être croissante, l'éternel recommencement des choses, pareil au mouvement du cheval dans un cirque, l'impossibilité pour la pensée de franchir les bornes du monde, et la chute enfin d'autant plus ridicule et plus lourde que l'élan fut plus audacieux, ce sont les causes du pessimisme de ce romancier. Je voudrais seulement qu'en les énumérant M. de Maupassant eût ajouté deux choses : la première, que ce que l'humanité a inventé de mieux

pour oublier quelquefois ses misères, c'est de les mettre en commun; et la seconde, que la seule distinction solide qu'il y ait entre les hommes, ce n'est pas l'intelligence, mais la bonté qui l'y met. De ces deux vérités, les romanciers anglais, qui n'ont pas peint, eux non plus, la vie couleur de rose, ont mieux compris la première, et les romanciers russes la seconde. Les nôtres, plus aristocrates, moins populaires, je veux dire plus différens du peuple, de la foule anonyme et obscure, héritiers d'une littérature de cour, semblent avoir quelque répugnance à entrer dans cette vue... Mais, sans en dire aujourd'hui davantage, il suffit d'avoir montré que le pessimisme de M. de Maupassant, s'il a pu procéder autrefois de la même origine, n'est pas le même aujourd'hui que celui de Flaubert ou de M. Zola.

Tel quel, il est aisé de voir ce que le talent de M. de Maupassant doit de force et d'éclat un peu sombre à cette conception générale de la vie. Ainsi, d'autres ont dû leurs plus belles pages à leurs propres souffrances, et plus d'une fois son mépris de l'humanité a heureusement inspiré l'auteur de *Madame Bovary*. Mais qui ne voit, à plus forte raison, ce que ce terrible sous-entendu, si je puis ainsi dire, du néant des choses, donne d'intérêt neuf et profond à une histoire d'amour par exemple ? M. de Maupassant n'y insiste pas; il ne fait que l'indiquer à peine; ce n'est qu'un mot ou un tour de phrase; mais, ironiques jusqu'au cynisme ou tragiques jusqu'à la cruauté, je le retrouve dans presque toutes ses nouvelles, ce sentiment de la vanité des choses, pour y tenir la place qu'occupaient jadis, dans les romans de George Sand, si l'on veut, la joie, l'ardeur et la volonté de vivre. Et ce que nous disons de ses histoires d'amour, nous pourrions le dire des autres. En même temps qu'elles amusent, qu'elles intéressent, et quelquefois qu'elles irritent, elles font penser. Elles se sont comme chargées de sens, et l'on pourrait les définir des « raccourcis » ou des « résumés » de toute une longue suite de réflexions et d'idées. C'est grâce à la conception de la vie que l'on sent par-dessous, qui les soutient en quelque sorte, et que l'on verrait paraître, si l'on en déroulait, si l'on en développait les formules rapides, presque abréviatives. La conception peut être discutable, mais l'effet est certain, et non moins original que certain.

Que tout cela reste d'ailleurs un peu dur, on ne saurait le nier, et j'imagine qu'au surplus il ne déplaît pas trop à M. de Maupassant de se l'entendre dire. En renonçant à nous « scandaliser, » il a continué de voir les choses comme elles sont; et elles ne sont point, en général, ce qui s'appelle belles. Aussi bien, de quelque source très noble et très élevée qu'il dérive son pessimisme, il s'y mêle toujours deux choses très personnelles : beaucoup de lassitude et un peu de misanthropie. Dirai-je qu'il est de ceux « pour qui tout est fini dès qu'ils touchent à trente ans ? » que « rien ne distrait plus parce qu'ils ont

fait le tour de nos maigres plaisirs? » et qui, « parcourant d'un éclair de pensée le cercle étroit des satisfactions possibles, demeurent atterrés devant le néant du bonheur? » Ce serait abuser contre lui des confidences qu'il ne nous a point faites, ou du moins, — puisque ce sont ici ses termes que je copie, — qui ne sont pas les siennes seulement, mais celles aussi de beaucoup d'autres. Mais avec moins d'indiscrétion et plus de vérité, je crois pouvoir dire qu'il ne fait pas grand cas des hommes en général, et que, comme quelques pessimistes, s'il voyait jour à sortir de son désespoir, la laideur et la bêtise humaines suffiraient toutes seules pour l'y rengager. Tout est possible, et tout arrive : je serais cependant étonné si jamais l'auteur de *Bel Ami* finissait par l'exaltation humanitaire et mystique de ceux de *Crime et Châtiment* ou d'*Anna Karénine*.

Non pas que la sympathie manque pour cela dans l'œuvre de M. de Maupassant. Elle ne saurait manquer absolument nulle part; et puis, la nature même de son observation devait nécessairement y conduire, tôt ou tard, le disciple heureusement indocile de Flaubert. « La moindre chose contient un peu d'inconnu, nous disait-il tout récemment encore, dans la préface de *Pierre et Jean*. Trouvons-le. Pour décrire un feu qui flambe, ou un arbre dans une plaine, demeurons en face de cet arbre et de ce feu jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus pour nous à aucun autre arbre et à aucun autre feu. » Mais à les observer ainsi, fixement et patiemment, il faut que ce « feu qui flambe » et que « cet arbre dans cette plaine » deviennent en quelque sorte nôtres; et nous finissions par les aimer comme nôtres, ne les aimant d'ailleurs ni comme arbre ni comme feu. Nous leur sommes reconnaissans, si l'on peut ainsi dire, de la peine même et du temps qu'ils nous ont coûtés pour apprendre à les distinguer des autres feux et des autres arbres. Nous rentrons ainsi dans les frais de notre patience. C'est la sympathie esthétique. A plus forte raison, s'il s'agit des personnes et, comme le dit encore M. de Maupassant, de notre concierge ou de l'épicier d'en face. L'effort même qu'il fait pour les rendre, et, avant de les rendre pour les comprendre, les rend eux-mêmes sympathiques à l'artiste. Il les a étudiés avec passion, il les copie avec amour, et cela se sent dans les portraits qu'il en donne. C'est ce qui fait l'intérêt de quelques nouvelles qui, comme *la Bête à Maître Belhomme* et comme *le Trou*, n'ont d'autre signification ni d'autre portée que celle d'un tableau de genre, où le peintre, s'il s'appelle Chardin, a dépensé plus de talent qu'on n'en a mis bien souvent dans la décoration d'un palais ou d'une église.

Vous rappelez-vous à ce propos les jolies pages que Fromentin, ici même, dans ses *Maîtres d'autrefois*, a écrites sur le clair-obscur, son rôle et son importance dans la peinture? En éclairant la réalité d'une certaine manière, il disait qu'on la poétise, qu'on la transfigure; en

enveloppant les objets d'une lumière diffuse, dont l'ingénieux artifice échappe à l'œil du simple spectateur, il disait qu'on leur donne une valeur nouvelle et unique; en baignant le sujet dans une atmosphère dont la composition demeure le secret des maîtres, il disait qu'on fait des chefs-d'œuvre avec une vieille femme qui arrose des fleurs sur sa fenêtre, ou avec des buveurs attablés dans un cabaret. Il me semble que c'est le rôle aussi de la sympathie esthétique dans le roman naturaliste, et je ne sais, en vérité, si les naturalistes l'ont toujours bien compris. Avec ce que la vie quotidienne a de plus familier, pour ne pas dire de plus vulgaire, le romancier peut nous intéresser, non pas même s'il ajoute sa personne à son œuvre, mais seulement s'il a senti ce qu'il peut tenir de joie dans un verre de vin que boivent deux ouvriers sur le coin d'une table, ou de souffrance morale dans le cerveau rudimentaire d'une paysanne ou d'un vieux vagabond.

Ainsi, presque sans qu'il y songe, l'avidité de comprendre, et l'effort qu'il fait pour être compris à son tour, font rentrer dans l'œuvre d'art cette sympathie dont l'artiste avait semblé vouloir se préserver comme d'une faiblesse. Entre l'observateur et la réalité, quelque chose d'autre s'est interposé; et de même que le peintre, en reproduisant les contours des objets, ne saurait s'empêcher d'imiter la lumière changeante et particulière qui les détermine, de même le conteur ou le romancier, quand ils nous font leurs récits, ne sauraient manquer d'y faire entrer, sans l'exprimer d'ailleurs, le jugement de l'opinion sur les faits qu'ils racontent. Il y a une manière, si l'on peut ainsi dire, d'éclairer la sottise, la laideur ou le vice, qui les rend presque sympathiques; et c'est ce qu'ont bien compris tant d'auteurs dont les œuvres ne seraient autrement que les annales du crime et de l'impudicité.

Mais d'autres formes de la sympathie ne sont point étrangères à M. de Maupassant; et, par exemple, dans ses nouvelles, il est difficile de ne pas remarquer la place que tiennent quelques questions que l'on pourrait appeler sociales, comme celle de l'origine ou de la psychologie du crime, et comme celle encore des confins du bon sens et de la folie. Comment naît le crime et quelle part y ont le tempérament, les circonstances, l'occasion? C'est le sujet de *la Petite Roque;* ou bien encore quelle part avons-nous tous quelquefois dans les crimes des autres? C'est le sujet de *Un Vagabond.* D'autres nouvelles même n'ont plus de naturaliste, au sens où l'on a quelquefois entendu le mot, que la justesse de l'observation et l'illusion de vérité que donne le récit : ainsi *Mademoiselle Perle* ou *Miss Harriett:* il est vrai que, si la première est une des plus jolies nouvelles de M. de Maupassant, j'apprécie beaucoup moins la seconde. Enfin, si je le voulais, dans les cinq ou six volumes que j'ai là sous la main, si je voulais trouver des nouvelles sentimentales, il y en aurait aussi;

mais, puisque sans doute ce ne sont pas celles dont M. de Maupassant se sait à lui-même le plus de gré, il nous suffira de les avoir signalées...

Car nous avons encore quelques mots à dire, et toutes ces qualités, comme quelques-uns aussi de ces défauts, nous ne saurions terminer sans faire observer à quel point ils sont « de race, » — j'entends ici français et classiques. Certes, j'apprécie cette sensibilité, dont les chefs-d'œuvre littéraires, avant d'appartenir au roman russe, nous ont jadis été donnés par les romanciers anglais, par l'auteur d'*Adam Bede*, par celui de *Jane Eyre*, par celui de *David Copperfield;* et j'ai souvent regretté de n'en pas retrouver l'accent chez nos romanciers français. Mais je ne sais pourquoi, le fait est qu'elle tourne chez eux, presque toujours, à la sensiblerie ou à la sentimentalité, et il paraît bien certain qu'elle manque presque entièrement dans les *Contes* de Voltaire, par exemple, ou encore chez Le Sage, dans *Gil Blas* et dans *le Diable boiteux*. C'est ce que M. de Maupassant pourra toujours aisément répondre à ceux qui lui reprocheront trop vivement d'être ironique plutôt que sensible; et, qu'ayant les qualités d'un vrai conteur français, il ne voit pas pour quelle raison il essaierait laborieusement de s'approprier celles d'un romancier russe ou d'un conteur anglais. Il n'aura pas tout à fait tort. Soyons nous-mêmes d'abord; et faisons attention que dans l'histoire de toutes les littératures, la perfection de l'art d'écrire se mesure à notre indépendance, pour ne pas dire à notre ignorance des littératures étrangères. Mais quoi! nous voulons avoir aujourd'hui « l'âme multiple; » nous ne craignons rien tant que de nous ressembler; et il nous plaît, pour montrer la souplesse de notre talent, de rivaliser avec des étrangers dont ni l'hérédité littéraire, ni les habitudes d'esprit, ni les horizons intellectuels, ni les sentimens ne sont vraiment les nôtres.

Ce n'est pas mal imaginé, pour quelques-uns de nos écrivains qui joignent à toute sorte de mérites le malheur de ne savoir pas composer. Aucun roman russe n'est composé, peu de romans anglais le sont, et, depuis bien des années, il est vrai que ce défaut nous est devenu moins sensible, mais ce n'est pas une raison pour méconnaître chez ceux qui le possèdent la qualité qui en est le contraire. Quand M. de Maupassant n'aurait pas cru devoir nous dire, dans la préface de *Pierre et Jean*, le prix qu'il attache à la composition, nous le saurions par ses Nouvelles, sinon par ses Romans, dont le lien nous a paru quelquefois un peu lâche, et la composition, non pas aventureuse, mais enfin moins serrée que nous le voudrions. Cette science ou cet art de la composition, peu de romanciers les possèdent, peu de naturalistes surtout, pas même peut-être M. Zola, dont les romans épiques ou prétendus tels n'ont qu'une unité purement extérieure, presque factice. Mais les nouvelles de M. de Maupassant s'encadrent, pour ainsi dire,

comme des tableaux dans leur bordure, et nous donnent cette sensation du définitif et de l'achevé qui est le triomphe de l'art de composer. Je voudrais seulement qu'il usât un peu moins du procédé facile dont l'auteur de *Carmen* avait abusé avant lui. Cela consiste, on le sait, à introduire le récit principal au moyen d'une aventure de voyage ou de chasse, entre le commencement et la fin desquelles il s'encadre alors si naturellement... que l'artifice en saute aux yeux. Mais cette remarque faite, et sans rien ajouter à ce que nous avons déjà dit plus haut de la sobriété, de la précision et de la netteté de l'exécution, cette qualité de la composition n'est pas la moindre dont on doive louer M. de Maupassant, et il n'y en a pas de plus rare depuis que, pour en excuser l'absence, on a inventé de la présenter comme une imitation plus fidèle de la vie, sous prétexte que dans la vie rien ne commence ni ne finit, rien ne s'arrange ni ne s'ordonne, rien ne se compose et rien ne s'*encadre*.

Enfin, ce qui achève de distinguer M. de Maupassant parmi les jeunes romanciers, et ce qui nous rend encore en lui l'une des qualités que, pour notre part, nous apprécions le plus chez les classiques, c'est le soin avec lequel il n'a toujours mis de lui-même dans son œuvre que ses qualités d'artiste, et non pas sa personne, son caractère et sa vie. On sait la rage qu'ils ont tous aujourd'hui de nous occuper d'eux-mêmes; quand ce n'est pas de leurs souvenirs de collège, c'est de la manière dont ils ont composé leurs romans; et ils ont l'air de croire, en vérité, qu'en dehors d'eux, et de leur famille peut-être, ces choses-là intéressent le public. M. de Maupassant ne parle point de lui dans ses livres, ou du moins, s'il y a mis quelque chose de sa vie, il ne nous l'a point dit, et nul n'a le droit de le chercher, et encore moins de le savoir. C'est d'un naturaliste, c'est d'un vrai naturaliste, conséquent avec lui-même et avec sa doctrine, qui sait bien qu'une chose n'est point *vraie* parce qu'elle s'est passée; que ce ne sont point des *notes* ou des *documens* qui font la fidélité d'une imitation ou le naturel du style; et qu'au contraire ils réussiraient plutôt à détruire l'illusion. Mais je dis que c'est d'un classique aussi, qui sait bien que, si les œuvres d'art durent et vivent, c'est par elles-mêmes, en dehors et indépendamment des théories d'art dont elles sont l'expression, comme aussi du bruit que l'on fait autour d'elles. Et pourquoi n'ajouterais-je pas que cette attitude ou cette manière d'être est enfin d'un véritable artiste, qui s'en remet uniquement à son œuvre du soin de sa réputation, qui n'essaie pas de gagner à sa personne les sympathies qui ne s'adresseraient point à son genre de talent, et qui se fait un point d'honneur, étant né pour écrire des romans et des nouvelles, quand il les a écrits, de les laisser tout seuls s'avancer dans le monde, sans intrigue ni brigue, et répandre le bruit de son nom?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

A quoi donc sert l'expérience en politique? A-t-elle jamais servi à rien? On ne le dirait certainement pas, à voir comment tout marche, comment les mêmes phénomènes de vie publique se reproduisent, dans des conditions souvent différentes, mais avec les mêmes résultats.

S'il est un fait avéré, constaté, devenu presque banal tant il a pris le caractère d'une certitude invariable, c'est que les gouvernemens ne périssent jamais sous les coups de leurs adversaires; ils périssent par leurs propres fautes, par leurs excès ou par leurs faiblesses, parce qu'ils n'ont voulu rien écouter, parce qu'ils ont été les dupes plus ou moins volontaires de leurs préjugés et de leurs entraînemens. Ils tombent tout simplement du côté où ils penchent. L'expérience le leur crie à tout instant, sous toutes les formes: ils n'en tiennent compte, ils suivent aveuglément jusqu'au bout la fatalité de leurs passions ou de leurs faux principes; ils se flattent toujours de réussir là où d'autres ont échoué. C'est évidemment l'histoire du régime qui règne encore aujourd'hui, de cette république telle que l'ont faite les républicains, opportunistes et radicaux. Elle aurait peut-être pu après tout s'établir, cette république, c'est possible; puisqu'elle a vécu et qu'elle a eu une certaine durée, elle a dû avoir sa raison d'être, elle a répondu à une certaine situation. Elle a été si bien menée, par de si habiles et si prévoyans politiques, qu'elle a fini par s'identifier avec tous les abus, avec toutes les tyrannies de secte et de parti, avec tous les gaspillages financiers, avec tous les genres de désorganisation. Puis, un jour est venu où ceux qui l'ont si bien conduite se sont réveillés en face des conséquences de la plus fausse des politiques, et même devant ce spectacle de leurs œuvres, du pays troublé et désor-

ganisé par eux, ils n'ont pas encore le courage d'un mouvement de bon sens; ils ne savent pas ou ils n'osent pas avouer qu'ils se sont trompés. Ils ne voient rien, ils se complaisent dans l'arrogance vulgaire de leur infatuation. Puisqu'ils ont les apparences et les représentations du pouvoir, puisqu'ils peuvent aller prononcer des discours à l'inauguration de toutes les statues, puisqu'ils voyagent en personnages officiels, ils sont satisfaits. Ils proclament au besoin leur « éternité » dans leurs discours et dans leurs toasts. Ils parlent d'aller en avant, de refaire les constitutions, de réformer l'état, lorsqu'ils ne voient pas même à deux pas devant eux dans l'étrange confusion qu'ils ont créée, qui s'accroît tous les jours.

Le fait est qu'aujourd'hui, plus on approche de cette session nouvelle, qui devait d'abord s'ouvrir le 9 octobre, qui ne s'ouvrira plus maintenant que le 15, si la commission du budget est prête, si les ministres ont eu le temps d'aller s'entendre avec elle, — moins on peut pressentir ce qui arrivera, ce que deviendront d'ici à peu les affaires de la France. Le pays, lui, sait qu'il est mécontent, plus que jamais mécontent et dégoûté d'une politique qui le trouble et l'appauvrit. Le gouvernement, pour sa part, ne sait pas comment il échappera aux crises qui le menacent, par quel miracle de concentration radicale il retrouvera une majorité pour en finir avec ce qui reste d'ordre et de sécurité dans notre vie française. Les partis eux-mêmes, malgré les violences et les emportemens de leurs polémiques, sont peut-être au fond un peu embarrassés pour engager une campagne qui peut être décisive à la veille des élections générales, qui peut être précipitée par l'imprévu et déconcerter toutes les tactiques. Il est certain que ces préliminaires de la session prochaine sont assez obscurs, qu'on ne sait pas bien où l'on va, que tout se présente sous un aspect plus que douteux, et ce ne sont pas les voyages officiels qui peuvent mettre de la clarté dans nos affaires. A vrai dire, tous ces voyages présidentiels, ministériels, finissent par être un peu monotones en se reproduisant si fréquemment. Ils tournent tous dans le même cercle; ils ressemblent à des exercices du cirque. C'est par trop prévu, par trop officiel. Une réception à la préfecture, une allocution aux maires, un discours dans un banquet, une visite aux hospices ou à un lycée de filles, à un arsenal ou à une usine, le programme commence à être un peu usé et peut-être un peu banal. Assurément M. le président de la république y met la meilleure volonté. Il va là où on le demande. Il a parcouru, il y a quelques jours, la Normandie, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg, Elbeuf. Il doit encore, à ce qu'il paraît, aller prochainement à Lyon et même à Annecy. Avant que la saison finisse, il sera allé dans bon nombre de départemens; il aura épuisé ses crédits de voyage pour l'année. M. le président de la république trouve d'ailleurs l'accueil courtois et cordial qui lui est dû, et on pour-

rait peut-être même dire en passant que l'empressement avec lequel les villes de province réclament sa présence est une preuve singulière de la prétendue passion du pays pour une réforme constitutionnelle qui supprimerait la première magistrature de l'état. M. le président de la république est bien reçu partout, c'est entendu, c'est de plus fort heureux; mais il est bien clair que ces voyages, tels qu'ils sont, n'ont ni signification ni influence. Ils peuvent voiler un instant, ils ne changent pas cette situation faussée, ruinée et maladive, où la France se sent envahie par une désorganisation croissante, où l'anarchie s'exhale pour ainsi dire de toutes parts, sous la forme des grèves les plus imprévues, jusque dans les services de l'état, comme sous la forme de ces accusations qui mettent en doute devant le pays l'honnêteté des pouvoirs publics, de la commission du budget elle-même.

Oui vraiment, la haute et puissante commission du budget en personne! Et ce n'est pas le premier venu, ce n'est pas un simple journaliste impatient de bruit qui a ouvert cette campagne de délation ou de suspicion contre l'intégrité parlementaire; c'est un député, connu ou inconnu, peu importe, républicain lui-même dans tous les cas, peut-être radical, M. Numa Gilly, représentant du Gard. Ce député provençal, maire de Nîmes, jusqu'ici fort silencieux au Palais-Bourbon, a retrouvé sa faconde méridionale devant ses électeurs, à Alais, et il a parlé en homme impatient de dire ce qu'il savait et ce qu'il ne savait pas, de faire la confession des autres encore plus que la sienne. Il a exprimé son indignation des gaspillages financiers dont il prétendait avoir été le témoin, des abus d'influences dont se rendraient coupables des membres du parlement, et, dans une vertueuse révolte, il a fini par déclarer à ses électeurs, Provençaux comme lui, que sur trente-trois membres de la commission du budget, il y avait au moins « vingt Wilsons! » Il s'était ménagé une liste assez large d'exceptions pour pouvoir y inscrire ses amis ou ses collègues du Gard. Les autres, ceux qui n'étaient pas exceptés, ont réclamé des explications; ils ont eu la naïveté d'écrire, de porter leurs doleances à la commission du budget, et la plus bizarre des polémiques s'est engagée entre Paris et Nîmes. On a sommé le député du Gard de citer des noms, de dire quels étaient ces « Wilsons » qu'il entendait désigner; M. Numa Gilly, sans se laisser déconcerter, payant de hardiesse, a répliqué qu'il était prêt à tout dire, qu'on n'avait qu'à le traduire devant une cour d'assises, et que là seulement, devant le jury, il citerait les noms des prévaricateurs. Cette édifiante querelle dure encore. Il y a sans doute bon nombre de calomnies, passablement d'ignorance dans le vertueux réquisitoire du député de Nîmes, et ce qu'il y aurait eu de mieux probablement eût été de ne pas trop prendre au sérieux les accusations de M. Numa Gilly; mais ce n'est pas la question ou ce n'est pas toute la question. Depuis dix ans, la commission du budget n'a pas même

voulu admettre un seul député conservateur, dont la présence eût été une garantie pour elle, et voilà ce qu'elle a gagné! Elle s'offense des comparaisons qu'elle trouve aujourd'hui injurieuses, et pourtant, pendant des années, elle a eu pour financier de confiance, pour rapporteur-général, M. Wilson lui-même, dont elle connaissait les trafics, les manœuvres suspectes. Elle ne veut pas qu'on lui parle de gaspillages; mais c'est par elle, par elle surtout, que le désordre financier s'est accru, et elle s'est exposée à s'entendre dire par un député républicain plus ou moins indiscret : « Depuis huit ans, nous nous sommes endettés de 8 milliards; voilà le résultat de la politique actuelle! » Qu'on mette de côté la question personnelle : la question politique reste entière, — et c'est en gouvernant les finances comme la commission du budget l'a fait qu'on finit par provoquer ces accusations, ces suspicions, qui n'atteignent pas seulement les hommes, qui avilissent les institutions elles-mêmes.

C'est l'anarchie dans le parlement, nous n'en disconvenons pas. Il y a, sans aller bien loin, un autre incident qui n'est pas vraiment un spécimen moins curieux de l'anarchie administrative : c'est cette sorte de sédition organisée par les employés des postes et télégraphes. Lorsque des ouvriers se mettent en grève, ils sont sans doute les victimes des excitations par lesquelles on les abuse, des moyens meurtriers qu'on a mis entre leurs mains contre eux-mêmes, contre les intérêts de la production nationale; mais après tout ils sont libres, maîtres de leur travail. En est-il de même des serviteurs de l'état, des employés qui se sont liés au service public, qui en ont accepté les conditions, les règles, les obligations? Si le service leur pèse, ils sont libres de donner leur démission; ils n'ont sûrement pas le droit d'abuser de la position qui leur est faite pour dicter collectivement la loi à l'état. Les employés des postes et télégraphes ne se sont pas mis en grève : ils ont été tout près, ils ont menacé! Ils ont eu leurs réunions publiques et rédigé des pétitions au parlement; ils ont nommé des délégués pour traiter avec leurs chefs, ils ont essayé d'enrôler dans leurs manifestations jusqu'aux employés des provinces. Ils ont voulu, eux aussi, avoir leur fédération! Et qu'a-t-on fait pour réprimer ce désordre, qui est bien un des plus saisissans exemples de l'anarchie du jour? Le gouvernement a fini sans doute par se décider à quelques sévérités; il a commencé par la tolérance, par les négociations, par une longanimité à demi complaisante : il a eu l'air de trouver cela tout simple! Où en serait-on cependant si un grand service public pouvait être interrompu parce que des agens peuvent avoir des griefs, même des griefs légitimes? Si les employés des postes et télégraphes ont le droit de faire la loi à l'état, les fonctionnaires de tout ordre ont également ce droit. Les soldats eux-mêmes pourraient se fédérer pour l'amélioration de leur solde. De proche en proche, tout y passerait. Il n'y au-

rait plus alors qu'à mettre au *Journal officiel* le plaisant décret de M. Rochefort : « Article 1er, il n'y a plus rien; — article 2, personne n'est chargé de l'exécution du présent décret. » C'est la désorganisation universelle, et une désorganisation d'autant plus redoutable qu'elle est le résultat logique, fatal de tout un ensemble de choses, de l'affaiblissement croissant de toutes les idées d'ordre, de l'impuissance ou des connivences d'un gouvernement complice.

Voilà où l'on arrive! Et si on veut savoir ce que méditent, ce que font pendant ce temps les ministres du jour, c'est bien simple: M. le ministre de l'instruction publique va inaugurer officiellement une statue de Danton, en célébrant les vertus de l'auteur des massacres de septembre! M. le président du conseil est occupé à combiner sa revision de la constitution, à préparer, par une mutilation nouvelle du sénat, l'affaiblissement des dernières garanties financières qui restent au pays, et à chercher une majorité pour continuer, s'il le peut, sa campagne de radicalisme tapageur et brouillon. C'est ce qui s'appelle profiter de l'expérience des choses et travailler à relever les affaires de la république! M. le ministre des affaires étrangères qui, lui aussi, inaugurait l'autre jour une statue à Amiens, mais la statue d'un brave soldat mort sur la brèche de sa citadelle, M. le ministre des affaires étrangères a paru, il est vrai, avoir d'autres préoccupations. Il a prétendu que si ce soldat qu'on honorait justement pouvait sortir de son tombeau, il dirait : « Vivez pour la patrie, uniquement pour elle... Cessez ces divisions, craignez les dictatures, fortifiez-vous, développez les vertus viriles, le sentiment du devoir, le respect de la discipline!.. » Et puis M. le ministre des affaires étrangères a ajouté que nos divisions intérieures faisaient seules notre faiblesse et nous empêchaient de reprendre le rang qui nous est dû, que si la France était unie, elle retrouverait aussitôt, sans avoir besoin de recourir aux armes, son ascendant et sa puissance dans le monde. Rien de mieux; M. le ministre des affaires étrangères est mieux placé que tout autre pour savoir ce que la politique de division et d'agitation coûte à la fortune de la France; mais s'il y a des divisions, qui donc les a provoquées et les envenime tous les jours par l'esprit de secte? Si le pays, lassé et dégoûté, a quelquefois l'air de ne pas craindre les dictatures nouvelles, qui a créé cette fatigue et ce dégoût? Si l'instabilité est partout, à qui la faute, et qui donc est occupé encore aujourd'hui à recommencer l'éternelle histoire des gouvernemens préparant leur propre ruine par leurs sottises et par leurs excès?

On ne peut pas dire que les affaires de l'Europe, plus ou moins dégagées des troubles et des complications des dernières semaines, ne soient pas pour le moment à peu près à la paix. Elles sont à la paix si l'on veut; elles restent en même temps, on le sent bien, toujours livrées aux influences malignes, aux contradictions, à l'incertitude, au

caprice des passions et des incidens. Cette pauvre paix du monde, elle est si bien gardée par ses terribles protecteurs, par le formidable appareil des alliances et des armemens, qu'on la croit sans cesse en péril, qu'elle semble toujours dépendre de quelque volonté mystérieuse ou d'une circonstance imprévue, de la visite d'un ministre à Friedrichsruhe ou des déplacemens d'un souverain.

Jusqu'ici, il est vrai, elle est sortie à peu près intacte de plus d'une épreuve. Elle n'a pas trop souffert de la crise du changement de règne en Allemagne, de l'avènement d'un prince arrivant au pouvoir suprême avec l'impatience et l'inexpérience de la jeunesse. Elle a été plutôt raffermie qu'ébranlée par l'entrevue de Péterhof, dont l'unique résultat, d'après toutes les apparences, a été de prouver que la Russie était toujours décidée à garder sa liberté. Aujourd'hui, l'empereur Guillaume II reprend le cours de ses voyages; il a déjà quitté Berlin, après avoir vu un instant M. de Bismarck, venu tout exprès de Friedrichsruhe. Il se rend d'abord à Vienne, où il est attendu, où il sera reçu avec la sévère étiquette de la cour d'Autriche. Il va ensuite à Rome, peut-être même, dit-on, jusqu'à Naples, où il présiderait à une revue navale, et vraisemblablement la course de Guillaume II en Italie ne changera rien, n'aura aucune influence sensible, décisive sur les rapports généraux de l'Europe. Il y aura plus de bruit et de manifestations que de résultats réels. Tel qu'il est cependant, ce voyage de l'empereur Guillaume à Rome peut prêter à de l'imprévu, peut-être même avoir ses incidens curieux et piquans. On ne voit pas bien encore comment tout va se passer, par quel artifice de diplomatie le jeune souverain allemand réussira à se tirer d'affaire entre le Quirinal et le Vatican, entre le roi Humbert et le pape Léon XIII. On a dû certainement tout prévoir et arranger d'avance cette grande représentation; la réalité peut tout déranger et ménager quelque surprise. C'est là la question dans ce spectacle qui se prépare, que les Allemands et les Italiens vont offrir à l'Europe, plus curieuse qu'émue. Au fond, il n'est point impossible qu'il n'y ait quelque malentendu sur lequel on se tait habilement de part et d'autre, parce qu'on y est intéressé pour le moment, — après quoi il n'en sera ni plus ni moins.

En attendant que les voyages de l'empereur Guillaume à Vienne ou à Rome aient dit leur dernier mot, à la veille même de ces voyages, un incident aussi singulier qu'imprévu, à demi littéraire, à demi politique, occupe et passionne presque l'Allemagne depuis quelques jours : c'est tout simplement la publication d'un « journal, » d'une série de notes intimes de l'empereur Frédéric III. Par quelle indiscrétion ou par quelle circonstance particulière ces notes écrites pendant la guerre de 1870-1871, par celui qui n'était encore que le prince de la couronne de Prusse, ont-elles pu voir le jour? L'infortuné prince, si contrarié dans sa vie et promis à une fin si douloureuse, avait-il lui-même re-

mis ce « journal » à quelque confident, avec la mission de le publier après sa mort comme une sorte de testament, comme un témoignage survivant de ses pensées? Toujours est-il que le « journal » a paru et qu'il a aussitôt fait grand bruit à Berlin, dans le monde des partis, surtout dans le monde officiel, qu'il a particulièrement ému. Il a été discuté, commenté; on s'est passionné autour de cette exhumation mélancolique du malheureux souverain. Les uns y ont vu une indiscrétion coupable, une trahison des secrets d'état; les autres se sont hâtés d'y chercher une arme dans l'intérêt de leurs opinions et de leur cause. Les polémiques ont eu le temps de se donner libre carrière. Aujourd'hui, M. de Bismarck à son tour arrive un peu tardivement avec un rapport un peu brutal qu'il adresse à l'empereur Guillaume, et où il réclame des poursuites contre une publication compromettante pour les intérêts de l'empire. Le chancelier, en feignant de mettre en doute l'authenticité des notes attribuées à Frédéric III, se donne la satisfaction de traiter avec une âpre et hautaine rudesse celui qui les aurait écrites, surtout son entourage, — et en demandant des poursuites contre ce qui a été publié, il n'a vraisemblablement d'autre intention que de prévenir la divulgation de quelques autres parties du « journal, » qui pourraient être plus désagréables encore. Les poursuites et les sévérités sont un peu aujourd'hui la précaution inutile. On peut mettre les juges en mouvement, recommencer quelque procès d'Arnim, essayer de prévenir des indiscrétions nouvelles. On ne supprime rien, on n'interdit rien en ce temps-ci. Ce qui ne paraît pas à Berlin peut paraître ailleurs; ce qui est déjà connu ne peut plus être effacé; ces notes de celui qui fut Frédéric III courent aujourd'hui le monde; elles ont allées porter partout le secret de ce prince à l'âme mystérieuse, à la destinée tourmentée, qui n'a connu le règne que pour le perdre aussitôt.

Elles ont sans doute un intérêt singulier, ces notes écrites au jour le jour, avec une manifeste sincérité, sous l'impression des événemens; elles ont surtout cela de curieux qu'elles éclairent d'une lumière assez nouvelle la nature morale de ce prince, ses aspirations, ses inclinations familières, sa position dans le monde où il vit. Évidemment, celui qui fut le prince Frédéric-Guillaume avant d'être l'empereur Frédéric III n'a jamais eu la position qu'il désirait, à laquelle il avait le droit de prétendre. Il est tenu à l'écart de la politique, — premier sujet du royaume, obéissant à son père, soldat soumis et toujours prêt, mais peu consulté, peu écouté, et peut-être même depuis longtemps un peu suspect pour ses idées. C'est un prince d'une originalité assez étrange, réunissant tous les contrastes, alliant l'orgueil de sa race aux goûts les plus simples. Il représente un peu, même en 1870, un victorieux malgré lui, faisant la guerre sans l'aimer, se plaisant à être complimenté pour sa philanthropie, pour son humanité

plus que pour ses victoires, — avec cela très Allemand, plus Allemand que son père le vieux Guillaume, qui est surtout Prussien, plus Allemand que M. de Bismarck lui-même, et parlant le premier de l'unité allemande, du rétablissement de la dignité impériale, quand le chancelier hésite encore. On a dit que ces notes recueillies aujourd'hui, après dix-huit ans, diminuaient M. de Bismarck en montrant, au moment décisif de la résurrection de l'empire, dans l'hiver de 1870, le prince royal résolu, le chancelier résistant, se défendant contre les séductions du succès, manquant de confiance dans son pouvoir. Ce n'est peut-être pas l'impression la plus vraie. Il faut tenir compte des situations et des caractères. Tel qu'il se montre dans son « journal, » Frédéric-Guillaume est une sorte d'idéaliste faisant de la politique avec une certaine naïveté de sentiment, rêvant de l'unité allemande à la façon d'un étudiant de Bonn ou d'Iéna. M. de Bismarck est l'homme pratique jugeant les difficultés avec son sens positif, sentant la nécessité de tout ménager, comprenant le danger de violenter les princes du Sud par une précipitation mal calculée et de les rejeter dans l'alliance de l'Autriche, qui était encore la vaincue non réconciliée de Sadowa. Ce n'est pas, autant qu'on le croit, une diminution pour M. de Bismarck. Ces notes de 1870 n'ont qu'une signification : elles dévoilent une fois de plus l'incompatibilité entre ces deux natures, entre le prince et le chancelier, incompatibilité qui a survécu aux événemens, qui aurait fini sans doute par éclater plus vivement si Frédéric III était arrivé à l'empire dans la plénitude de ses facultés et de ses forces.

Il y a une mélancolie des choses qui s'exhale vraiment de ce « journal » de 1870. Oui, sans doute, ce prince, campé à Versailles, se montre dans ses notes épris d'un certain idéal de libéralisme et de justice. Il ne ressemble pas à Frédéric-Charles, qui, selon sa remarque, a toujours, « même chez lui, sa cravache à la main. » Il ne cache pas son « horreur personnelle pour la guerre. » Il désavoue tout sentiment de haine à l'égard de la France, et il ne craint pas d'écrire qu'il voudrait réconcilier les deux pays. Son premier mouvement, à la nouvelle de la reddition de Strasbourg, est d'écrire au roi pour lui demander la réparation de la cathédrale et de la bibliothèque. Sa préoccupation est de résoudre les questions sociales dont il sent le danger, de donner à l'Allemagne « une organisation libérale après la paix. » Il écrit, non sans quelque ingénuité : « J'étendrai une main ferme sur toute la nation unie, parce que je serai le premier souverain qui adhère sans réserve aux institutions constitutionnelles. » On dirait vraiment qu'il touche au règne, au moment de faire de ses rêves une réalité. Qu'arrive-t-il, cependant? Pour bien des années encore, il est retenu dans la subordination et le silence vis-à-vis d'une politique qu'il n'approuve pas toujours, et lorsqu'à son tour il arrive à l'empire, il n'est plus temps : il est déjà vaincu par le mal! C'est à peine s'il peut montrer à Berlin

un fantôme d'empereur. Tout se résume pour lui dans quarante ans de soumission et trois mois d'un règne impuissant. Que serait-il arrivé si ce prince à demi idéaliste, Frédéric III, avait vécu? Il aurait eu sans doute plus d'une déception, il n'aurait pas résolu tous les problèmes qu'il rêvait de résoudre; il eût dans tous les cas probablement essayé de mettre son esprit, ses idées dans son gouvernement. Avec son fils, avec le petit-fils de l'empereur Guillaume Ier, c'est un autre règne, un autre esprit, une autre politique, ou plutôt c'est la continuation de la politique représentée par M. de Bismarck, qui reste le premier et tout-puissant conseiller du nouveau souverain dans la vie incertaine et précaire depuis longtemps créée à l'Europe.

Les affaires de la première des alliées de l'Allemagne, de l'Autriche, que Guillaume II va précisément visiter aujourd'hui, sont toujours compliquées; elles le sont peut-être plus que jamais en ce moment, à en juger par les débats passionnés des diètes provinciales, par une recrudescence assez sensible des antagonismes de races, des conflits de nationalités engagés un peu partout dans l'empire. Il est certain que ce n'est pas une tâche facile pour un ministère de faire vivre ensemble Allemands, Polonais, Magyars, Slaves de la Bohême ou du Sud, toutes ces populations différentes de races, souvent ennemies, qui tiennent passionnément à leurs droits, à leurs traditions, et ne se sentent liées à l'empire que par leur fidélité à l'empereur. Cette diversité de populations a été quelquefois et pourrait être encore la force de l'Autriche; elle est aussi évidemment la faiblesse de cet empire composite, toujours ballotté entre les populations allemandes, qui ont naturellement leur centre d'attraction en Allemagne, et les populations slaves, qui se sentent entraînées par les affinités de race, de religion, vers la grande protectrice des Slaves, la Russie elle-même. Comment tout concilier? C'est l'éternelle difficulté. L'histoire de l'Autriche est remplie des incidens de ces luttes qui se renouvellent sans cesse, et un des plus curieux de ces incidens, un des plus imprévus et peut-être aussi des plus sérieux, est certainement la scène qui s'est passée il n'y a que quelques jours à Belovar, aux confins militaires de la Croatie. L'empereur François-Joseph s'était rendu à Belovar pour assister à des manœuvres des régimens de frontières. Pendant son court séjour, il a reçu les évêques de la contrée, particulièrement le plus illustre de tous, l'évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer, et, dans cette visite, il paraît avoir adressé la remontrance la plus sévère à l'évêque de Diakovo. L'empereur se serait même exprimé assez durement pour que Mgr Strossmayer, de concert avec ses collègues dans l'épiscopat, ait cru devoir s'abstenir de reparaître aux réceptions impériales, à un banquet donné par le souverain. Or il faut se souvenir que l'évêque de Diakovo n'est pas seulement un des plus éminens prélats de l'église, c'est aussi un des

patriotes les plus populaires parmi les Slaves du Sud, dont il est depuis quarante ans l'apôtre vénéré, l'infatigable bienfaiteur.

Esprit supérieur, renommé pour ses lumières, pour sa science et son libéralisme aussi actif que généreux, passionné pour son pays, Mgr Strossmayer a passé sa vie à servir la Croatie et la cause slave. Depuis quarante ans, depuis qu'il est à Diakovo, il emploie toutes les ressources de son diocèse à répandre l'instruction populaire par les écoles, à fonder des musées, des bibliothèques, des établissemens d'utilité publique, à remettre en honneur les traditions de sa race, à raviver sous toutes les formes, par tous les moyens, par l'enseignement de l'histoire comme par la littérature et par les arts, le sentiment de la nationalité. Il défend pied à pied la Croatie contre les Magyars de Pesth de qui elle dépend, qui pour elle représentent l'ennemi, comme l'Allemand représente l'ennemi pour les Slaves de Bohême. Il ne poursuit pas seulement une œuvre nationale : depuis longtemps son rêve est de préparer une réconciliation religieuse entre l'église catholique, dont il est un des chefs, et l'église orientale orthodoxe. Aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion de travailler à cette réconciliation, et lorsqu'il y a quelque temps, on célébrait, à Kief, le neuvième centenaire de la conversion de la Russie à la foi chrétienne, il s'empressait d'adresser, sous la forme d'un télégramme, un chaleureux appel aux organisateurs des fêtes, à la grande puissance slave. C'est précisément ce télégramme envoyé à Kief qui a motivé récemment la scène de Belovar, l'amère remontrance de l'empereur. Il y a eu évidemment quelque méprise. Mgr Strossmayer a toujours été sincèrement attaché à l'Autriche et à l'empereur. L'appel qu'il a adressé à Kief n'avait, cela est bien clair, qu'un caractère tout religieux, il ne pouvait être un acte de faction. Ce qui a frappé et indisposé sans doute l'empereur François-Joseph, c'est la coïncidence de cette manifestation avec une situation générale où l'Autriche peut avoir à tout instant des embarras avec la Russie. Malheureusement il a frappé un peu fort en traitant avec dureté un prélat populaire. Il peut avoir causé quelque satisfaction à Pesth et parmi les Allemands de l'empire ; il n'a sûrement réussi ni à affaiblir l'autorité de l'évêque de Diakovo ni à décourager les Slaves. Les paroles de l'empereur ont provoqué, au contraire, une sorte d'explosion ; les Tchèques de la Bohême se sont empressés d'envoyer leurs félicitations à Mgr Strossmayer. La réprimande n'a servi à rien. Les Slaves sentent désormais leur puissance. Ils peuvent devenir un danger, c'est possible. L'Autriche n'a que le choix des dangers, et les Allemands aussi peuvent créer aujourd'hui même des difficultés d'une autre nature en préparant pour l'arrivée de l'empereur Guillaume des ovations, des manifestations qui pourraient être embarrassantes ou humiliantes pour le gouvernement de Vienne. Toutes les

tentatives pour donner à la présence de Guillaume II une importance par trop extraordinaire échoueront vraisemblablement devant le bon sens de la population viennoise. Le péril n'existe pas moins, et l'Autriche a toujours, en vérité, quelque peine à rester simplement autrichienne dans la politique comme dans les réceptions qu'elle réserve à ses hôtes.

Une crise qui n'est pas sans une certaine gravité, qui n'est pas même sans toucher par quelques côtés à des intérêts européens, menace peut-être la Hollande. La santé du roi Guillaume, qui a passé depuis quelque temps par d'incessantes alternatives, a paru s'affaiblir plus que jamais tout récemment. Le roi de Hollande en mourant ne laisserait pour lui succéder qu'une jeune fille, la princesse Wilhelmine, âgée tout au plus de huit ans, et il est certain que, si le dernier descendant mâle de la maison qui a donné un roi à l'Angleterre avait disparu sans que tout fût réglé pour la tutelle de la jeune héritière comme pour la régence, des difficultés singulièrement épineuses auraient pu se produire. Aussi s'est-on hâté récemment, dès la réunion des états-généraux à La Haye, de prendre toutes les mesures nécessaires pour compléter par l'organisation de la tutelle l'œuvre commencée par la constitution de la régence. Une loi a été votée par les chambres hollandaises sans contestation, sans opposition. Cette loi confie la tutelle à la reine Emma, mère de la jeune princesse appelée à régner, et à côté de la reine mère, elle établit un conseil de tutelle où entreront, avec quatre membres désignés par le roi quelques-uns des principaux dignitaires du royaume : le vice-président et le membre le plus ancien du conseil d'état, le président et le procureur-général de la haute cour des Pays-Pas, le président de la cour des comptes. C'est par ce conseil que sera surveillée et dirigée l'éducation de la jeune princesse. Une disposition particulière, qui n'est pas sans quelque importance, exclut la famille de la reine mère de la tutelle, qui reste une affaire toute nationale, toute hollandaise. Ainsi tout ce que pouvait la prévoyance pour simplifier une situation délicate, pour atténuer des difficultés toujours possibles, a été fait. Les états-généraux, réunis extraordinairement, s'y sont prêtés avec une patriotique unanimité. Le ministère conservateur, qui est né, il y a quelques mois, des mouvemens parlementaires, qui a pour chef un homme de talent, M. de Mackay, a tenu à ne pas laisser une telle question peser plus longtemps sur le pays, sur les chambres, dont la session ordinaire, récemment ouverte, va pouvoir être consacrée à d'autres travaux. Le programme ministériel lu aux chambres par M. de Mackay est même assez vaste pour occuper plus d'une session. Naturellement cependant les Hollandais sont pour le moment moins préoccupés des lois proposées par le ministère que de cette éventualité toujours imminente d'un changement de règne, qui peut avoir des conséquences de

diverse nature, qui modifie même jusqu'à un certain point la situation internationale des Pays-Bas.

Assurément une transmission de règne, avec la perspective d'une longue minorité, est une crise toujours singulièrement délicate; mais ce n'est pas tout. La mort du roi Guillaume III de Hollande, le jour où elle se réalisera, a de plus un résultat qui, tout prévu qu'il soit, n'est pas sans avoir son importance dans l'état de l'Europe; elle rompt l'union toute personnelle qui, depuis 1815, a lié le grand-duché de Luxembourg au royaume des Pays-Bas. La Hollande, par la succession des femmes, reste avec la jeune princesse Wilhelmine; le Luxembourg, régi par la loi salique, passe en héritage au duc de Nassau, qui a perdu, il y a vingt ans, son duché, devenu par la conquête une province prussienne, et qui retrouve ainsi une souveraineté. Quelle est, en réalité, la situation légale et diplomatique du Luxembourg? Cette situation, elle a été réglée par la conférence de Londres en 1867, au moment où la guerre semblait sur le point d'éclater, justement pour le Luxembourg, entre la France et la Prusse. C'est cette conférence qui a décidé la succession des Nassau; c'est elle aussi qui a fixé et précisé la position future du grand-duché. Jusque-là, le Luxembourg, en même temps qu'il relevait de la couronne des Pays-Bas, avait fait partie de la confédération germanique; il était resté dégagé de tout lien avec l'Allemagne par les guerres prussiennes et par la dissolution de l'ancienne confédération. La conférence de Londres, dans un intérêt de paix européenne, a assuré au grand-duché les conditions d'une neutralité complète, placée sous la sanction de toutes les puissances, et c'est comme chef d'un état neutre que le duc de Nassau peut arriver en souverain à Luxembourg. La neutralité est garantie, elle est inscrite dans les actes diplomatiques, soit, on ne peut pas demander mieux; mais qui garantira au jour critique l'entente des puissances qui ont promis d'un commun accord à l'Europe les avantages et les bienfaits de la neutralité du Luxembourg?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le jeudi 13 septembre, la Banque d'Angleterre a porté le taux de l'escompte de 3 à 4 pour 100, et la Banque de France a immédiatement suivi l'exemple, en élevant le taux officiel de 2 1/2 à 3 1/2 pour 100

La mesure n'était nullement imprévue. Cependant elle surprenait le marché en pleine expansion de hausse ; et l'ardeur de la spéculation, au moins en ce qui regarde les rentes françaises, a été refroidie. Le 3 pour 100 se trouvait alors à 84.45. Il a reculé à 84.10, soit à 83.35, coupon détaché, à partir du 16, et ce cours même n'a pu être conservé. Les transactions ayant pris une grande importance en septembre, la lutte est devenue vive à l'approche de la liquidation, les fluctuations de cours se sont succédé brusquement. La crainte d'une nouvelle élévation du taux de l'escompte a fait fléchir la rente à 83.10 ; les acheteurs l'ont relevée à 83.35, sur le démenti donné par l'événement à ces appréhensions. Mais, comme il apparaît très probable que la Banque d'Angleterre sera obligée de décréter jeudi prochain ou la semaine suivante ce qu'elle n'a pas décrété jeudi dernier, la reprise n'a duré qu'un jour, et la spéculation haussière a procédé à de nombreuses liquidations. Les rentes, toutefois, se sont relevées après la réponse des primes, et le 3 pour 100 restait samedi dernier à 83.15.

On redoutait une tension sensible des reports. Il est clair qu'avec l'escompte officiel à 4 et bientôt à 5 pour 100, il ne peut plus être question de reports au pair, à moins qu'il ne se forme un grand découvert, car le taux des reports dépend plus directement de la situation de la place et du sens dans lequel se trouve la masse des engagemens que du taux de l'escompte. Mais il n'y a pas de découvert en ce moment sur les rentes, tandis que les acheteurs ne sont sans doute pas tous de première qualité. Les reports seront donc plus élevés fin septembre qu'auparavant, mais ils ne seront pas d'une cherté excessive, et ils ne suffiraient pas à empêcher toute nouvelle progression de cours, si la politique ne devait à bref délai exercer de nouveau son action sur le marché et intervenir dans les calculs des spéculateurs.

La session extraordinaire du parlement va s'ouvrir le 16 octobre. Le ministère sera vivement attaqué, la question budgétaire soulèvera bien des orages ; il sera de nouveau constaté que nos budgets sont mal établis, que les dépenses excèdent de plusieurs centaines de millions par année les recettes régulières, et que la chambre et le gouvernement sont également impuissans à trouver les moyens de parer au déficit.

Ces moyens sont cependant tout indiqués. Il faut faire un grand emprunt de liquidation de 1 1/2 à 2 milliards et créer pour 200 à 300 millions d'impôts nouveaux, tant pour gager cet emprunt que pour empêcher le retour du déficit à l'avenir. Mais la chambre actuelle, qui n'a plus qu'une année (quelques mois peut-être) à vivre, se gardera bien, à la veille des élections, de voter des impôts ou d'autoriser un emprunt. Elle léguera à la prochaine législature ces gros embarras

financiers et votera un budget tel quel, celui de 1888, agrémenté de quelques économies apparentes dans deux ou trois départemens ministériels.

L'ébranlement, au milieu du mois, n'a pas été moins vif sur les fonds internationaux et la plupart des valeurs à revenu variable que sur nos fonds publics. Mais, contrairement à ce qui a eu lieu pour ceux-ci, la hausse, en général, a repris le dessus, et la spéculation ne paraît prête à désarmer ni à Londres ni à Berlin plus que chez nous. Tandis que notre 3 pour 100 a perdu pendant cette quinzaine 0 fr. 35 à 83.15, l'amortissable 0 fr. 55 à 86.40, et le 4 1/2 0 fr. 45 à 105.60, l'Extérieure s'est élevée au-dessus de 76, le Hongrois au-dessus de 85, le Russe au-dessus de 86 1/2, l'Italien à 98. Il est vrai que ces cours ont été très discutés et finalement abandonnés, mais la cote des fonds étrangers n'en reste pas moins, en général, supérieure au niveau des cours de compensation du milieu de septembre.

Les liquidations de Berlin et de Londres précèdent les nôtres de quelques jours. Les haussiers sur ces deux places ont dû se soumettre cette fois à des conditions de report assez onéreuses, mais tout s'est passé sans encombre; il n'a été signalé aucun sinistre sérieux. A Londres, les capitaux ne se portent plus vers les consolidés, qui vont devenir dans quelques mois du 2 3/4 pour 100, et qui n'ont cessé de fléchir lentement depuis la conversion. Les placemens se font en titres des emprunts de l'Inde, de l'Australie ou du Canada. Quant à la spéculation, elle se porte sur toutes les émissions nouvelles, argentines et autres, sur les chemins de fer américains et aussi sur les chemins de fer anglais. Ces derniers ont beaucoup monté. Le public a pensé que les compagnies de transports ne pourraient que bénéficier de la reprise commerciale attestée par les tableaux statistiques du commerce extérieur, les recettes des chemins de fer et les relevés des clearing-houses. Depuis le 1er septembre, les actions de la plupart des compagnies anglaises ont monté de 2 à 5 ou 6 pour 100.

Cette hausse est en grande partie un résultat indirect du succès de la conversion des consolidés, effectuée au printemps dernier, et qui devait provoquer une avance de cours sur toutes les bonnes valeurs anglaises; mais elle est due aussi à un mouvement de spéculation dont la solidité laisse peut-être à désirer, certains acheteurs ayant dû consentir à payer 8 ou 9 pour 100 de report pour maintenir leurs engagemens à la hausse sur des titres, excellens il est vrai, mais qui, aux prix actuels, ne donnent plus un revenu supérieur à 3 5/8 ou 3 3/4 pour 100.

Le marché des chemins de fer américains a été troublé par l'annonce qu'aucune répartition de dividende n'aurait lieu, pour le semestre écoulé, sur les actions du chemin de fer de Chicago-Milwaukee and Saint-Paul. Les actions des grandes compagnies aux États-Unis sont

détenues en grande partie en Angleterre, et leurs porteurs, à cause de l'éloignement, de l'insouciance, des difficultés d'enregistrement, etc., n'exercent que peu d'influence sur les destinées de ces entreprises confiées aux soins de directeurs plus ou moins scrupuleux, qui souvent jouent du dividende annuel pour déterminer à leur gré la hausse ou la baisse sur les titres à New-York. On fait en ce moment de sérieux efforts au-delà du détroit pour corriger cet état de choses et décider les actionnaires à défendre leurs intérêts.

Les idées de hausse continuent à prévaloir à Berlin. Le mouvement remonte, on le sait, au printemps dernier, à l'époque où un emprunt mexicain eut un succès retentissant sur les places allemandes et fit immédiatement une prime de 7 à 8 pour 100, largement dépassée depuis. Le public berlinois ayant décidément repris le chemin de la Bourse, les affaires sur ce marché se sont fort développées. Quelques chiffres donneront l'idée des progrès effectués depuis six mois sur toutes les catégories de valeurs. Le rouble a été porté de 166 à 220, le 5 pour 100 russe 1873 de 89.75 à 97.50, la rente hongroise de 76.50 à 85, les Chemins autrichiens de 86.25 à 107, les Lombards de 30 à 47, le Varsovie-Vienne de 130 à 168, le chemin de fer du Mecklembourg de 133 à 157, le Marienbourg de 48 à 71, l'Est prussien de 76 à 116, le Crédit mobilier d'Autriche de 138 à 165, le Discontogesellschaft de 195 à 232.

Cette plus-value considérable sur tant de titres divers à l'étranger, à Vienne, Berlin et Londres, explique et justifie la hardiesse avec laquelle la spéculation sur notre place a continué, pendant la seconde partie du mois, malgré les hésitations dont le marché des rentes faisait preuve, la campagne de relèvement sur les valeurs à revenu variable. Les titres des établissemens de crédit ont été surtout en grande faveur. La Banque de France, sous le stimulant des bénéfices à attendre de l'élévation du taux de l'escompte, a été portée de 3,825 à 3,910. Le Crédit foncier s'est avancé de 1,365 à 1,378.75, la Banque de Paris de 852.50 à 881.25, le Crédit lyonnais de 620 (ex-coupon de 10 francs) à 627.50, la Société foncière lyonnaise de 337.50 à 351.25, la Société générale de 478.75 à 490, le Crédit mobilier, de 410 à 452.50.

Les actions des banques qui ne se négocient qu'au comptant sont au contraire restées immobiles ; ainsi du Comptoir d'escompte, du Crédit industriel, de la Banque transatlantique, de la Compagnie algérienne, du Crédit algérien, etc.

La Banque des Pays autrichiens a été ramenée à 495, après avoir atteint un moment 525. Les résultats du premier semestre sont fort satisfaisans, mais l'établissement a subi une perte importante par suite d'une grosse faillite à Vienne. La Banque ottomane a oscillé de 545 à 555, tandis que le Turc regagnait le coupon semestriel détaché le 13 courant. La *Deutsche Bank* a traité avec la Porte pour l'emprunt

de 1 million 1/2 de livres turques qui a donné lieu à de si longues négociations. L'institution de crédit allemande s'est contentée de conditions bien moins onéreuses que celles que posait la Banque ottomane; elle a obtenu en retour une concession de chemins de fer en Asie-Mineure. La situation financière de la Turquie, malgré la conclusion de cette opération, est toujours très précaire.

Parmi les valeurs industrielles, quelques-unes ont vivement progressé, notamment la Société des Métaux de 895 à 950, le Rio-Tinto de 575 à 600 francs, le Gaz de 1,415 à 1,425, le Suez de 2,235 à 2,252.50, le Panama de 272 à 275, le Canal de Corinthe de 275 à 295. Les obligations à lots de Panama se sont relevées, mais le placement du solde de ces titres paraît fort laborieux.

Nous annoncions, il y a quinze jours, comme fort prochaine, de nouvelles émissions pour le compte de provinces de la république argentine. La province de Cordoba a ouvert la marche, en offrant au public français, par l'organe du Comptoir d'escompte, de la Société générale et du Crédit industriel, 100,000 obligations de 500 francs, rapportant 6 pour 100; prix d'émission 482.50. Le produit de cet emprunt est destiné au paiement de 85,000 actions nouvelles de la Banque provinciale de Cordoba, souscrite par le gouvernement, à la création d'une Banque hypothécaire provinciale et à divers travaux publics. La souscription a eu lieu le 20 courant; elle a obtenu le même succès que les émisssions argentines précédentes. Le public a sans doute raison de ne pas se montrer défiant à l'égard des ressources et de l'avenir économique de la grande république fédérative du Rio de la Plata. Nous renouvellerons toutefois les réserves que nous avons déjà dû exprimer au sujet d'appels au crédit dont la fréquence pourrait lasser à la fin le public souscripteur, et créer une situation financière dangereuse dans le pays même qui sollicite si ardemment le concours des capitaux européens. Le 6 octobre prochain sera ouverte, sous le patronage de la Banque parisienne et de quelques établissemens de crédit de province, une souscription à trente mille obligations de 500 francs pour la province de Catamarca. Une autre souscription est annoncée pour le 9 octobre, celle de 64,000 obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'ouest de l'Espagne. Ces titres sont offerts à 412 francs; ils rapportent 20 francs par an et sont remboursables à 500 francs en quatre-vingt-dix-neuf ans. Le service d'intérêt et d'amortissement est garanti pendant la période de construction et les dix années qui suivront par la Compagnie des chemins de fer portugais.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

CROIX ROUGE DE FRANCE

I.

LA CRIMÉE ET L'ITALIE. — LA CONVENTION DE GENÈVE.

La croix rouge est le symbole de la convention de Genève. La convention de Genève est le contrat international en vertu duquel les blessés, les ambulances, le service sanitaire attaché aux armées, sont neutralisés en temps de guerre. Il a fallu des siècles, il a fallu des hécatombes, des cruautés sans nom et des négligences criminelles pour que cette idée si simple s'imposât, trouvât sa formule, prît un corps et apportât quelque soulagement aux maux que la civilisation semble s'ingénier à rendre plus barbares de jour en jour. Puisque la science s'ingénie en inventions meurtrières, que la paix, dont chacun parle avec emphase, ne sert qu'à préparer la destruction des peuples, puisque aujourd'hui, à la plus grande gloire du progrès moderne, des nations entières sont menées au massacre, comme des troupeaux poussés vers l'abattoir, il était naturel que la pitié, la sainte pitié, fît entendre sa voix et réclamât les droits de l'humanité, qui sont les devoirs de la créature humaine. On a demandé, on a obtenu, que le soldat mis hors de combat ne fût plus considéré comme un adversaire, et fût soustrait aux atrocités systématiques qui constituent ce que l'on nomme

les lois de la guerre. Il n'y a pas encore trente ans que ces lois, formées pour la plupart de traditions sauvages, autorisaient à bombarder les ambulances, à faire prisonniers les médecins militaires, tous les employés du service de santé, et à vider à son profit les hôpitaux où les blessés de l'armée ennemie avaient été recueillis. C'était impitoyable ; mais c'était l'usage. A cette heure, il n'en est plus ainsi ; la convention de Genève, suscitée dans un pays neutre, a rendu sacrés ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, ceux qui soignent les blessés, et ceux qui les ramassent. C'est là un fait considérable qui marque une date importante dans les annales de l'histoire. Toute l'Europe a accepté ce traité de sagesse et de commisération. La guerre y perd de sa cruauté, il lui en reste encore assez pour satisfaire les plus difficiles.

La convention de Genève a eu un autre résultat, qui est de conséquence grave et fait honneur aux nations. Elle a donné naissance à des sociétés libres, qui se font les auxiliaires des services officiels, et dont la mission, chaleureusement recherchée, est de porter secours aux blessés, en mettant à leur disposition avant, pendant et après la guerre, les ressources dont elles disposent. La création de ces sociétés, que les peuples ont baptisées spontanément du nom de la Croix rouge, est un inexprimable bienfait, non-seulement parce qu'elles s'empressent autour des victimes de la bataille, mais parce que leur personnel médical vient en aide au service de santé militaire, dont l'insuffisance numérique a été parfois excessive. Sans les ambulances volontaires, qui, en 1870, ont été rejoindre nos armées et ont fait, en France, la première application de l'initiative privée en pareille matière, les désastres qui nous ont frappés eussent été plus redoutables encore. A ce moment, on tâtonnait, et l'expérience s'est faite dans de douloureuses conditions ; de grands progrès ont été réalisés depuis lors, chez nous et ailleurs ; avant de le constater, avant d'expliquer le mécanisme des sociétés de secours aux blessés, et pour en mieux déterminer la haute portée, il convient de faire connaître quelles exigences s'imposaient autrefois à notre service médical militaire, quels prodiges il a dû accomplir, et de combien de victimes il a payé la mauvaise organisation qui lui enlevait toute initiative. A cet égard, la guerre de Crimée et la guerre d'Italie fournissent des documens instructifs.

I. — EN CRIMÉE.

Si l'on parvient à s'élever au-dessus des préjugés dont les foules sont idolâtres par instinct et par tradition, on conviendra que la

guerre est ce qu'il y a de plus abominable au monde : c'est si bien le renversement de la morale, que tout ce qui est interdit par les lois devient honorable aussitôt que les hostilités sont ouvertes entre deux nations. Avec une énergie malsaine, puissamment entretenue, qui fausse les ressorts de la probité si péniblement acquise, on excite les hommes à faire le contraire de ce qu'on leur a enseigné dès l'enfance. Le rapt, le vol, la violence, le meurtre, la ruse, qui, pour toute civilisation, sont des crimes, deviennent des vertus, les plus belles que l'on puisse louer. « Il est honteux de vider une bourse ; il y a de l'impudence à manquer à sa foi pour un million ; mais il y a une inexprimable grandeur à voler une couronne. La honte diminue quand le forfait grandit. » C'est Schiller qui parle ainsi dans sa tragédie de *Fiesque*, et semble s'être souvenu que Klopstock a dit : « La guerre est la flétrissure du genre humain... » Par cette substitution de la force au droit, l'être humain disparaît, l'animal seul se montre tel que l'a fait la nature, féroce ; et si l'homme subsiste, c'est pour employer au profit de sa perversité ce que son intelligence, sa science, sa réflexion, lui ont permis de consacrer à la glorification du mal. On risque sa vie, je le sais ; mais toute « gentillesse » s'anéantit, comme eût dit Montaigne, devant la nécessité de vaincre, car on ne recule devant aucun compromis de conscience. Qui donc imaginerait d'aller à un duel escorté d'une demi-douzaine de spadassins qui assommeraient l'adversaire? ce serait un guet-apens dont serait à jamais déshonoré celui qui s'en rendrait coupable. A la guerre, un tel fait se produit chaque jour, et constate simplement une habileté supérieure. L'axiome est connu et fait loi. L'art de la guerre consiste à être le plus fort sur un point déterminé, à un moment donné. Aussi, l'on n'hésite jamais à se mettre quatre contre un, et lorsque, par de tels moyens, on a dérobé la victoire, les villes se pavoisent, les souverains triomphent et les peuples s'enorgueillissent. Tout est licite, et les embûches les plus perfides sont les plus admirées. On se cache, on se dissimule, on masque ses mouvemens, on fait des feintes, de fausses attaques, on se déguise, on s'espionne, on solde les trahisons ; on fait avec sérénité ce que la probité la moins ombrageuse ne saurait concevoir ; c'est un art, l'art de la guerre. Celui qui l'a professé et exercé avec le plus de succès, à notre époque, a dit : « Dans toute guerre, le plus grand bienfait est d'en finir vite ; pour parvenir à ce résultat, tous les moyens sont bons, même les plus condamnables. »

On entre dans une ville ouverte qui ne se défend pas ; on lui extorque quelques millions, sous menace de la brûler ; cela s'ap-

pelle une réquisition : c'est le vol à main armée ; une ville est close et fortifiée, on sait qu'elle a pour deux ou trois mois de vivres, on l'entoure, on la cerne dans une double enceinte d'hommes et de canons ; de temps en temps, pour lui mieux signifier le sort qui lui est réservé, on lance sur elle quelques bombes et quelques obus ; puis, lorsque le dernier morceau de pain est mangé, que les petits enfans pleurent parce qu'ils ont faim, que tout commerce a cessé, que les épidémies ravagent la population, on pénètre, tambours battans, dans la cité dolente, on impose à ce peuple de cadavres des conditions léonines, et cela constitue une paix glorieuse. Nous sommes loin du combat des Trente, où le sire de Tinténiac fut le mieux méritant de la journée ; c'est là cependant ce que devrait être la guerre : une lutte entre un nombre égal d'hommes égaux, autant que possible, par la vigueur et l'armement. Dans un duel, on mesure les épées avant le combat ; aujourd'hui, nous avons changé tout cela, comme dit Sganarelle, et l'homme, mettant son industrie au service de ses passions, est parvenu à livrer des batailles où des corps entiers sont détruits par des artilleries d'une telle et si prodigieuse portée, que le soldat tombe sans même deviner d'où vient le coup qui l'a frappé (1).

A ces jeux impitoyables, et dont chaque jour encore on perfectionne la cruauté, les peuples se diminuent et perdent la notion du juste, qui seule fait la grandeur des nations. Et dans quel état physique se retrouve-t-on? Quand l'ivresse de la gloire est dissipée, que l'affolement produit par le sang versé a pris fin, que l'on compte les pertes, on reste terrifié, et bien souvent le vainqueur est épouvanté de ce que lui coûte sa victoire. Ce n'est pas tout de ramasser les morts, il faut compter les blessés, les estropiés ; il faut défalquer de la population active ceux que les longues marches, les fatigues, les privations, les nuits sous le ciel inclément, ont fait invalides à toujours. Il est beau de cueillir des lauriers et d'entonner les hymnes de triomphe ; mais, en dehors du sacrifice de soi-même, on rencontre, à ce métier, bien des maladies qui n'ont rien d'héroïque et qui condamnent l'homme à l'inutilité : les hernies, les rhumatismes articulaires, la dysenterie dont on meurt, les fièvres qui, périodiquement, rappellent une gloire que l'on maudit. Le vainqueur est aussi éclopé que le vaincu, et parfois même il lui faut plus de temps pour se refaire, surtout s'il vit sur un pays pauvre.

(1) Un capitaine d'artillerie allemand m'a dit qu'en août 1870, sous Metz, sa batterie avait été presque complètement détruite par le feu d'un régiment français dont il n'avait jamais pu reconnaître l'emplacement.

Quand on pense aux efforts que la nature et la civilisation accomplissent pour amener l'homme à l'âge de vingt-cinq ans, et quand on voit que ce produit magnifique de tant de forces combinées est réduit à n'être plus que de la chair à canon, il est difficile de ne point prendre en colère l'humanité et ceux qui la mènent. En finira-t-on avec ces boucheries criminelles que la philosophie, la morale, la science, la religion réprouvent? Ne peut-on faire pour les groupes de peuples ce que l'on fait pour les groupes d'hommes, et établir au milieu d'eux, au-dessus d'eux, une sorte de tribunal amphictyonique qui jugera leurs différends? Ce n'est point de gaîté de cœur que les nations acceptent les rigueurs de la lutte à main armée; car, au seul point de vue économique, il y a longtemps qu'elles ont reconnu la justesse de la parole de Jean-Baptiste Say : « La guerre coûte plus que ses frais, elle coûte ce qu'elle empêche de gagner. » Tuer la guerre; quel rêve! Tout honnête homme l'a fait. C'est une utopie impraticable, soit! mais l'abolition de l'esclavage, l'égalité civile, la suppression de la peine de mort, étaient aussi des rêves. Les verbes sont devenus chairs, et c'est la réalisation des « billevesées » d'autrefois qui constitue la grandeur des temps modernes.

La guerre est tellement coupable, que toute nation se défend de la vouloir. Les gouvernemens fabriquent des fusils, élèvent des fortifications, fondent des canons, inventent des matières explosibles, font le compte des soldats qu'ils peuvent mettre en ligne : armée active, réserve de l'armée active; réserve, réserve de la réserve : total, trois millions d'hommes. Pourquoi tant de rumeurs, tant de dépenses, tant de bras enlevés au travail? Pourquoi ces formidables budgets, avant-coureurs de la banqueroute et de la ruine des états? Pour assurer la paix; ils le disent; bien niais celui qui les prendrait au mot, malgré le vieil axiome : *Si vis pacem, para bellum.* Tous ces gouvernemens si profondément pacifiques, qu'ils ne peuvent dormir que le casque en tête et la giberne aux reins, n'ont d'autre rêve, à les entendre, que de fermer les portes du temple de Janus et de donner au monde le baiser fraternel. Il est un moyen bien simple de les satisfaire, et je me permettrai de le leur indiquer. Qu'une convention internationale décide que nulle guerre ne pourra désormais être déclarée qu'après avoir été préalablement soumise, par voie plébiscitaire, à l'approbation des nations intéressées. Comme ce sont les nations qui fournissent les hommes et l'argent, qui souffrent de l'arrêt de l'industrie et de l'interruption des relations commerciales; comme, en un mot, ce sont elles qui portent tout le faix, subissent toutes les pertes, s'imposent tous les sacrifices, sont écrasées par toutes les consé-

quences, il n'est qu'équitable de les consulter. On déciderait en outre, afin d'égaliser autant que possible les forces belligérantes, les chances de combat, et d'assurer quelque loyauté à la rencontre, que les hostilités ne seraient ouvertes qu'un mois après la déclaration officielle de la guerre. Je n'ignore pas que ce projet fera sourire les gens pratiques; mais je sais que, s'il était adopté, il ferait plus pour le maintien de la paix que la dynamite, l'ordre éparpillé, la levée en masse et les fusils à répétition.

Quoique tout arrive en ce bas monde, je reconnais que nous n'en sommes pas encore là; mais je reconnais cependant que, si rien n'a été tenté pour empêcher les hommes de se massacrer méthodiquement à l'aide de procédés scientifiques, on a fait des progrès dans l'art d'adoucir les maux que la guerre entraîne avec elle. Si l'humanité n'intervient pas pour faire taire le bruit des batailles, elle se prodigue aujourd'hui afin de porter secours à leurs victimes. On s'est ému au récit des souffrances endurées par les soldats, et l'on a enfin compris que rien ne devait être épargné en faveur de ceux qui sont offerts en holocauste pour le salut de la patrie. On a constaté de quoi la gloire était faite, et l'on a reculé d'horreur. Pour la foule, le régiment qui passe, musique en tête, ou qui défile à la revue « bien astiqué, » régulier dans ses mouvemens, évoluant avec vigueur, pressé autour du drapeau, sonnant d'allègres fanfares, représente la force même du pays et donne confiance en la destinée. Il est la jeunesse, le courage, l'énergie, et parce qu'on l'a vu en belle ligne et en grand apparat se développer sous les regards qui le suivent avec orgueil, on se figure qu'il est toujours ainsi, dans les marches, dans l'attente du combat, dans la frénésie des assauts, dans le repos après la lutte. On est loin de compte. C'est au lendemain des batailles, — victoire ou défaite, — qu'il faut regarder ce soldat pimpant, admiré au jour des parades; il faut le chercher au campement où il dort, épuisé de fatigue, aux ambulances où blessé, fiévreux, désespéré, il attend son tour de pansement, au terrain même du combat, à l'endroit où il est tombé, où il gémit, où il se traîne, où il appelle en vain, et où l'on n'est pas encore venu le ramasser. Là on voit l'envers de la gloire, on comprend ce qu'elle coûte, et l'on reconnaît que l'homme est bien le roi de la création, car il la tyrannise et se plaît à la détruire. Certains incidens jettent de lugubres lumières sur le sort des malheureux que la mort, sinon la mitraille, a épargnés pendant la lutte. Je n'ai jamais pu lire sans frémissement l'épisode que raconte le général de Ségur. L'armée française a évacué Moscou, l'heure des grands désastres n'a point encore sonné, on marche avec quelque confusion, mais les corps ont, du moins, conservé

une certaine consistance ; on traverse les terrains où s'est livrée la bataille de la Moskowa. « Cependant l'armée, dit l'historien (1), s'avançait dans un grave et silencieux recueillement devant ce champ funeste, lorsqu'une des victimes de cette sanglante journée y fut aperçue, dit-on, vivante encore, et perçant l'air de ses gémissemens ; on y courut : c'était un soldat français. Ses deux jambes avaient été brisées dans le combat ; il était tombé parmi les morts ; il y fut oublié. Le corps d'un cheval, éventré par un obus, fut d'abord son abri ; ensuite, pendant cinquante jours, l'eau bourbeuse d'un ravin où il avait roulé et la chair putréfiée des morts servirent d'appareil à ses blessures et de soutien à son être mourant ! » Telle est la guerre, au lendemain des victoires.

Nous n'avons pas à remonter jusqu'à l'année 1812, où la défaite fut exceptionnelle ; les jours glorieux du second empire nous fournissent de cruels enseignemens ; enseignemens cruels, mais enseignemens féconds, car ils ont provoqué la convention de Genève et la création des sociétés de secours aux blessés, qui s'y rattachent par des liens un peu lâches aujourd'hui, mais que la guerre resserrerait immédiatement. L'expérience faite au cours de la guerre de Crimée fut vraiment terrible, et démontra que le dévoûment, que l'héroïsme du corps médical militaire de nos armées ne pouvait lutter contre son insuffisance numérique, et contre l'impuissance où le condamnait le système défectueux qui le soumettait hiérarchiquement à l'intendance. Les documens abondent, et il suffirait de les consulter pour écrire l'histoire sanitaire de cette campagne, qui commença matériellement le 3 janvier 1854 par l'entrée des flottes alliées dans la Mer Noire, et se termina le 1er mars 1856 par la cessation du feu des batteries nord de Sébastopol. Dans l'espace de ces quinze mois, la France expédia 309,368 hommes sur le lieu des combats ; 95,615 y sont morts. Pertes énormes ; que l'on doit aux batailles? non pas. La guerre tue ; mais elle fait surtout mourir ; l'arme est bien moins meurtrière que la maladie ; c'est celle-ci qui est la grande faucheuse ; mieux que les obus, mieux que la mitraille, plus lentement, plus malproprement, mais plus sûrement elle détruit l'homme ; les assauts, les chocs où les armées se mêlent sont indulgens si on les compare au choléra, à la dysenterie, à la fièvre intermittente. Dans les fossés d'une ville enlevée de vive force, on compte moins de cadavres que sur les grabats de l'hôpital. La preuve est éclatante ; elle ressort à chaque ligne des registres administratifs : journées d'hôpital pour blessures, 1,934,313 ; journées d'hôpital pour maladies, 5,337,888. Les blessés ont coûté

(1) *Histoire et Mémoires*, par le comte de Ségur, t. v, p. 152.

4,835,782 fr. 50, les malades ont coûté 13,344,720 francs. Les pertes de notre armée ont été de 95,615 hommes, dont 20,000 tués à l'ennemi ou décédés des suites de leurs blessures, et 75,000 morts de maladies; c'est presque le quart de l'effectif (1).

A cette époque, le service médical des armées dépendait de l'intendance. Cette anomalie, qui a été souvent préjudiciable à la santé des troupes, a persisté jusqu'à la loi du 16 mars 1882. Les prétentions de l'intendance étaient excessives et n'allaient à rien de moins qu'à exiger la haute main sur l'opportunité des opérations militaires. Ceci cessera de paraître un paradoxe si l'on consulte le *Cours d'administration militaire* de M. Vauchelle, dans lequel il est dit, à la page 13 du tome III : « Le général subordonne ses plans et ses opérations militaires aux possibilités de l'administration. Le mépris ou l'oubli de cette règle admirable constitue le plus grave reproche que l'on puisse adresser à nos dernières guerres. » On peut, d'après cela, juger de l'attitude que l'intendance gardait envers les médecins militaires. Ceux-ci, semblables aux conseils généraux, ne pouvaient émettre que des vœux; toute initiative leur était interdite; nulle amélioration dans leur propre service ne leur était permise; leurs demandes, leurs réclamations les plus légitimes devaient être adressées à l'intendance, qui en tenait compte « selon les possibilités de l'administration. » — « Ces possibilités » n'étaient que peu propices aux réformes; les requêtes des médecins militaires, de ces humbles majors qui, vivant dans la familiarité du soldat, connaissant ses besoins qu'ils ont étudiés, n'ont d'autre but que de sauver les hommes et de les maintenir dans des conditions d'existence acceptables, restaient le plus souvent infructueuses et laissaient les choses en l'état déplorable que démontra la guerre de Crimée, sans résultat pour des modifications que l'expérience aurait dû imposer.

L'Angleterre, où le respect des vieilles institutions sait s'allier aux progrès commandés par la nécessité, nous a donné en Crimée même, côte à côte avec nous, sous nos yeux, un exemple dont nous aurions dû profiter, et qu'il n'est point superflu de rappeler. Pendant le premier hiver, devant Sébastopol, les Anglais perdent 5.79 pour 100 sur l'effectif et 22.23 pour 100 sur le nombre des malades, tandis que nous ne perdons que 2.31 pour 100 sur l'effectif et 12.16 pour 100 sur les malades. Notre administration triomphe et s'applaudit; mais l'Angleterre s'émeut, et elle envoie

(1) *Rapport au conseil de santé des armées sur les résultats du service médico-chirurgical aux ambulances de Crimée et aux hôpitaux militaires français en Turquie*, par J.-C. Chenu, médecin principal, 1 vol. in-4°. Paris, 1865.

sur les plateaux de la Chersonèse un inspecteur chargé de pleins pouvoirs. Quel est cet inspecteur? un commodore, un général, un membre de la chambre haute ou du parlement? Point : c'est une simple femme, miss Nightingale. Elle agit sans appel, ne se préoccupe ni du bon vouloir administratif, qu'elle ne consulte pas, ni du général en chef à qui elle va conserver ses soldats. Le résultat de son intervention est facile à constater. Pendant le second hiver, le plus rude, nous perdons 2.69 pour 100 sur l'effectif et 19.87 pour 100 sur le nombre des malades; mais les Anglais ne perdent plus que 0.20 pour 100 sur l'effectif et 2.21 pour 100 sur le nombre des malades. Les Anglais emploient 448 médecins dont pas un ne meurt; nous en avons 450 et nous en voyons périr 82. Qui donc a donné à miss Nightingale les conseils qu'elle n'a eu qu'à suivre pour réduire presque immédiatement le taux de la mortalité anglaise, vaincre l'épidémie et faire reculer la mort? C'est le médecin en chef de l'armée française, c'est le docteur Scrive; il put, en cette circonstance, s'apercevoir que notre vieux proverbe a raison et que nul n'est prophète en son pays. Notre ministre de la guerre s'inquiète en recevant les tables mortuaires de la Crimée; il envoie un inspecteur du service de santé à l'armée d'Orient; celui-ci se plaint que l'on entasse dans les mêmes hôpitaux, au risque de périls manifestes, les blessés, les fiévreux, les cholériques, les dysentériques, les scorbutiques; au nom du salut commun, il demande impérieusement que les malades soient séparés par catégories; il réclame près de son chef administratif, l'intendant, qui lui répond : « Je déplore ce danger avec vous, mais le moment ne me paraît pas venu d'y apporter le remède que vous indiquez! »

Il est regrettable, en ce cas et en bien d'autres, que le médecin en chef n'ait point été armé d'un pouvoir discrétionnaire et que sa signature n'ait pas eu cours au trésor. L'installation des hôpitaux appropriés aux différens genres de maladie eût coûté fort cher, mais bien moins que ce que la perte de nos soldats a fait subir à nos finances. Le docteur Chenu, parlant des sacrifices que s'imposa l'Angleterre pour sauvegarder ses troupes en Crimée, se sert d'une argumentation déplaisante, mais qui, au point de vue économique, est d'une logique irréfutable : « L'homme est un capital, il représente à l'âge adulte une valeur accumulée; sa mort prématurée est une perte matérielle aussi bien qu'une perte morale, pour la société comme pour la famille. L'Angleterre comprit combien il importait de bien traiter, pour les conserver, des hommes représentant un capital

(1) Chenu, *Statistique chirurgico-médicale de la campagne d'Italie en 1859.* Introduction, CIII.

considérable, augmenté par le prix du transport à une si grande distance. » En acceptant ce raisonnement et en évaluant modestement à 3,000 francs la valeur d'un adulte, les 75,000 hommes que nous avons inutilement perdus en Crimée par fait de maladie représentent la somme de 225 millions, que n'auraient jamais coûté la multiplication des hôpitaux et l'augmentation du service de santé.

L'insuffisance numérique des médecins et des chirurgiens militaires a été une des causes principales de la mortalité. Quelle que soit l'énergie d'un homme, quel que soit son dévoûment professionnel, il est une somme de labeur qu'il ne peut dépasser ; sa volonté n'eût-elle point de limites, sa force en a, et s'il les excède, il tombe. L'effectif total des troupes expédiées en Crimée par la France a été de 309,368 soldats ; l'effectif médical a été, pour toute la durée de la campagne, de 450 officiers sanitaires ; c'est-à-dire que l'on avait un chirurgien pour un peu moins de 700 hommes, ce qui peut sembler dérisoire en temps de paix et de santé, mais ce qui devient coupable en temps de guerre et d'épidémie. Les conséquences furent douloureuses, et plus d'un de nos pauvres soldats, qui avait fait tout son devoir pendant la lutte, a dû périr parce que l'on n'a matériellement pas pu lui porter secours à l'heure opportune. Parmi les nombreux exemples que cite le docteur Chenu, j'en relèverai deux, et il serait facile de les multiplier : « M. Petiet, lieutenant au 80e de ligne, reçoit, dans la nuit du 23 au 24 mai 1853, un biscaïen à l'avant-bras droit. La section du membre est complète, le poignet ne tient plus que par quelques lambeaux de chair meurtrie ; l'amputation ne peut être mise en doute un seul instant, et cependant, en prenant son tour au milieu d'un grand nombre de blessés, cet officier ne put être amputé que le surlendemain, à cause de l'insuffisance du personnel médical (1). » Après la bataille de Traktir, 10 chirurgiens de marine furent réquisitionnés pour prêter assistance aux médecins militaires. Dans la journée même du combat, 300 amputations sont pratiquées dans les ambulances ; malgré l'adjonction des chirurgiens de la flotte, le nombre reste bien au-dessous des exigences ; on en va juger : « Pellé (Alphonse), de Selles-sur-Cher, soldat au 95e de ligne, reçoit, le 16 août, au pont de Traktir, un coup de feu qui lui brise la jambe gauche. Apporté à l'ambulance, il ne peut être opéré que le troisième jour (2). » Comment en eût-il été autrement ? les jours mêmes où l'attaque devait venir de notre part, où tout avait été préparé pour répondre aux

(1) *Crimée*, p. 703.
(2) *Crimée*, p. 706.

nécessités du service médical, on est débordé et les blessés pâtissent. Le 8 septembre 1855, l'assaut était décidé, et nous jetons 126,705 hommes vers la tour de Malakof, qui est la clé de la position. Des ambulances volantes suivent les colonnes; trois grandes ambulances sont installées, hors du champ de l'action, à la baie du Carénage, à Karalbelnaïa, au Clocheton; elles sont desservies par 42 médecins; c'est là tout le personnel qu'il est possible de retirer des hôpitaux pour le mettre à portée du champ de bataille, où plus de 100,000 soldats vont combattre et sont exposés à être frappés par la mitraille, les boulets et les balles : en vérité, c'est bien peu. Le jour même de l'assaut, les trois grandes ambulances reçurent 3,360 blessés; chaque médecin eut donc 80 malades à soigner, 80 malades nouveaux, inconnus, qu'il fallait déshabiller, examiner, panser, endormir, amputer; quelles que soient l'activité d'un opérateur et l'habileté de sa main, il faut du temps pour désarticuler un membre, extraire un projectile, lier les artères. Que devient un chirurgien au milieu de 80 malheureux qui, à la même minute, poussent des cris de détresse et réclament des secours; que deviennent les blessés, qui se croient abandonnés et se désespèrent?

Dans les jours qui suivent la prise de Sébastopol, la situation s'aggrave. On peut lire dans la *Relation du médecin en chef* : « Il y a en traitement dans nos ambulances 10,520 malades ou blessés, et, pour faire le service, il n'y a pas 80 médecins (131 malades et demi par médecin). Il était impossible de distraire un seul médecin du service des régimens, car le personnel du corps était lui-même insuffisant. Les nombreux mouvemens de troupes exigeaient chaque jour quelques médecins pour suivre les colonnes en marche, en cas d'accidens ou de rencontres de l'ennemi. Il faut ajouter à cette situation la rareté des évacuations de malades sur Constantinople. En effet, la plupart des bâtimens de l'état étaient activement employés, et les bâtimens du commerce furent momentanément seuls chargés du transport des malades. Aussi l'encombrement détermina le développement de la pourriture d'hôpital dans presque toutes les ambulances. » L'évacuation sur les hôpitaux de Constantinople? Le médecin en chef en parle à son aise, il semble ne se point douter que le trajet des ports de Crimée au Bosphore était le plus grand péril auquel on pût exposer les malades. Jamais l'incurie administrative et le dédain de la vie humaine ne se manifestèrent avec plus d'insouciance. Le *Jean-Bart*, un navire de guerre, reçoit 500 blessés ou malades avec mission de les conduire à Constantinople; le médecin en chef de la flotte, le docteur Marroin, écrit : « Grâce à la rapidité de sa marche, le *Jean-Bart*, malgré le mauvais

temps, fit une courte traversée. La batterie basse avait été affectée aux malades les plus graves ; mais avec le mauvais état de la mer, on dut en tenir les sabords exactement fermés. Ceux qui ont partagé les fatigues de cette campagne peuvent seuls se faire une idée du degré d'infection qui en fut la conséquence. La matière des vomissemens se mêlait aux déjections alvines sur les matelas, sur le pont ; l'eau de mer, embarquant par les écubiers, charriait d'une extrémité de la batterie à l'autre cette masse d'ordures d'une repoussante fétidité... Les fumigations chlorurées luttèrent avec constance contre cette cause sans cesse renouvelée d'empoisonnement miasmatique ; mais ai-je besoin d'ajouter que ce fut sans résultat efficace? » Ce n'est pas seulement à la tempête qu'il faut s'en prendre ; les médecins sont prêts, comme toujours, à faire leur devoir ; il ne leur manque que les moyens d'action ; pour combattre le mal, ils sont désarmés. Dès le mois de janvier 1855, le docteur Marroin fait entendre ses plaintes, dont on ne tiendra compte : « Je ne puis passer sous silence, dit-il, les difficultés déplorables que rencontrent les chirurgiens de marine en accompagnant les blessés et les fiévreux de l'armée évacués sur Constantinople. La distribution des boissons et des vivres s'opérait sans aucune régularité. On manque souvent d'eau pour les tisanes et pour les pansemens... Des hommes épuisés par la maladie, à peine protégés par quelques lambeaux de couverture, arrivaient à la plage pour être embarqués sur des navires de commerce frétés à cet effet. » Le docteur Chenu dit de son côté : « La situation des blessés est cruelle ; ils n'ont point été pansés depuis leur départ de Crimée ; l'appareil s'est dérangé et gêne plus qu'il ne sert ; le gonflement des parties a rencontré trop de résistance avec le linge qui s'est durci ; la gangrène, la vermine même ont envahi les plaies... Les bâtimens de commerce chargés du transport des malades et des blessés n'étaient point organisés pour ce service... Si le bâtiment avait un médecin, il n'avait ni bandes, ni charpie, ni linge; ses provisions n'étaient point en rapport avec ses besoins (1). » Que nos blessés et nos malades n'aient point tous succombé dans les conditions mortelles où ils étaient maintenus, c'est miracle (2) !

La prise de la partie sud de Sébastopol, qui ralentit subitement la guerre, en mettant fin aux combats par grandes masses et en ne laissant subsister que quelques rencontres insignifiantes, ne vida point

(1) *Crimée*, p. 709 et 710.

(2) La Russie semble n'avoir pas été mieux partagée que nous; des ballots de charpie expédiés à Sébastopol par Pétersbourg s'égarent en route et sont achetés par des fabricans de papier qui les mettent en cuve pour en faire de la pâte. Voir *la Guerre et la Charité*, par Moynier et Appia, p. 86, 1 vol., 1867.

les ambulances. Le typhus, ce fidèle allié des batailles, ce compagnon des agglomérations militaires, allait de nouveau les remplir. On peut apprécier ses ravages en comptant les morts. Du 1er octobre 1855 (la prise de Sébastopol est du 8 septembre) au 1er juillet 1856 (l'évacuation définitive a eu lieu le 6), les décès furent au nombre de 12,963, dont 242 par suite de blessures, et 12,721 par suite de maladies. Le personnel médical pendant la durée des hostilités avait failli succomber aux fatigues, à cause de l'infériorité numérique dans laquelle on l'avait laissé; cette fois il succombe, il n'a plus que sa vie à donner, il la donne, il ne déserte pas les chevets où râle le typhus, il en meurt. Pendant le mois de février, 12 médecins sont enlevés par l'épidémie ; 15 dans le mois de mars, alors que le feu a cessé de toutes parts ; 12 dans le mois d'avril, après que l'on a tiré des salves d'artillerie en réjouissance de la paix qui vient d'être conclue. Donc, en l'espace de quatre-vingt-neuf jours, 39 médecins vont rejoindre les 95,000 cadavres français dont nous avons saturé la terre de Chersonèse. Je ne suis pas surpris que le médecin en chef ait écrit, en parlant du service sanitaire : « Chacun continue à faire son devoir avec un héroïsme et un mépris de la mort qui font l'admiration de l'armée. » Il est facile de monter à l'assaut, malgré les paquets de mitraille, lorsque l'on sent les coudes des camarades, enivré par le bruit, stimulé par l'exemple, les yeux fixés sur le drapeau qui marche en avant, comme l'image même de la patrie. La chaleur du sang, l'éréthisme nerveux, je ne sais quelle voix intérieure qui chante les fanfares de gloire, tout anime au combat et devient du courage ; l'effort n'est pas de longue durée, on arrive ou l'on tombe ; la mort est foudroyante ; elle a frappé avant qu'on ne l'ait aperçue. Cela est grand, je le sais, car tout sacrifice de soi-même est beau ; mais bien plus admirable me semble le dévoûment du médecin qui, de pied ferme en son hôpital, engage contre la contagion la lutte quotidienne. Là, point d'emportement irréfléchi, point de cris de victoire ; mais la volonté, l'abnégation et le sentiment de ce que l'on doit à ceux qui souffrent, au respect de soi, à la fonction que l'on exerce. Dans le milieu empesté des salles d'ambulances, la mort est humble, presque honteuse ; elle est partout, elle vous enveloppe, on respire son haleine ; elle vous saisit entre le pot de tisane et « le geigneux. » Son appareil est misérable, son toucher fait de vous un objet de répulsion ; se battre contre elle sans défaillance, pendant des jours, pendant des mois, ne pas reculer d'un pas lorsqu'elle marche vers vous et vous regarde face à face, savoir qu'elle sera la plus forte, ne s'en point soucier, et redoubler d'énergie pour lui disputer ses victimes, c'est donner preuve d'une hauteur d'âme qui défie les paroles les plus

élogieuses. Cet exemple, notre service de santé l'a offert en Crimée à tous les degrés de la hiérarchie, et la France n'aura jamais assez de reconnaissance pour le dévoûment avec lequel il s'est prodigué.

Est-ce l'appât des récompenses qui l'excitait à dépasser la mesure des vertus les plus fermes? Non, certes, et, dans cette même année 1856, où nos ambulances militaires avaient été témoins d'un si constant héroïsme, les « majors » ont pu se convaincre que l'ingratitude des nations ne connaît point de limites. On devait croire qu'entre le soldat qui combat l'ennemi et l'officier de santé qui combat la mort, l'assimilation était complète. Le simple bon sens paraît indiquer que mourir sur le champ de bataille d'un hôpital de guerre en luttant contre un fléau plus cruel que la mitraille, ou périr d'un coup de feu en luttant contre les troupes de l'adversaire, donne des droits égaux à la modique pension que l'état assure aux veuves de ceux qui ont succombé. Le simple bon sens a tort; une législation nouvelle le lui a prouvé. La loi du 11 avril 1831 porte, titre III, section Ire, article 19 : « Ont droit à une pension viagère : 1° les veuves des militaires tués sur le champ de bataille ou dans un service commandé; 2° les veuves des militaires qui ont péri à l'armée ou hors d'Europe et dont la mort a été causée, soit par des événemens de guerre, soit par des maladies contagieuses ou endémiques, aux influences desquelles ils ont été soumis par les obligations de leur service. » A la section II, l'article 22 ajoute : « La pension des veuves des militaires est fixée au quart du maximum de la pension d'ancienneté affectée au grade dont le mari était titulaire, quelle que soit la durée de son activité dans le grade. » D'après cette loi, la veuve d'un médecin en chef d'armée reçoit 900 francs de pension, la veuve d'un sous-aide-major 250 francs. Dès que le traité de Paris eut mis fin à la campagne de Crimée, on s'occupa d'augmenter les pensions militaires, qui n'étaient plus en rapport avec la moins-value que l'exploitation des mines d'or de la Californie a infligée aux métaux monnayables. Une loi du 26 avril 1856 modifia les dispositions de la loi du 11 avril 1831, et éleva le taux de la pension du quart à la moitié du maximum; c'était un acte d'équité; mais cette loi stipulant pour les veuves des militaires et des marins tués sur le champ de bataille ou « dont la mort a été causée par des événemens de guerre » resta muette pour le service sanitaire. Il n'est plus question de maladies contagieuses ou endémiques, et les veuves des médecins militaires se trouvèrent exclues du bénéfice des pensions nouvelles. Pendant que cette loi se discutait au corps législatif, dans ce même mois d'avril, je viens de le dire, 12 médecins tombaient victimes

du typhus, qui n'était « qu'un événement de guerre. » Un médecin allant d'une ambulance à une autre est frappé par un projectile et tué, il laisse à sa veuve la moitié de la pension à laquelle il aurait droit ; il meurt de fatigue, de contagion, d'épuisement en soignant les épidémies nées de l'agglomération de troupes, il ne lui laisse que le quart ; c'est absurde. Un député le comprit et proposa un amendement : « Auront droit à la même retraite les veuves des officiers morts de maladies contractées au service des hôpitaux d'une armée en campagne. » La proposition ne fut point adoptée, mais le commissaire du gouvernement sentit certainement l'injustice de la différence du traitement appliqué à des hommes qui sacrifiaient également leur vie à la gloire ou au salut du pays, car il ajouta : « La loi n'a pas dit son dernier mot ;.. le vœu manifesté par la chambre sera pris en très grande considération. »

C'était un engagement formel, du moins on le pouvait croire, et cependant voilà trente-deux ans que cette parole reste à l'état de promesse. Depuis cette époque, les guerres et les épidémies qui les accompagnent ont mis à de rudes épreuves le dévoûment du service sanitaire de nos armées et de notre marine en France, en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin ; mais nulle loi n'est venue réparer un déni de justice dont on reste stupéfait. Il est inexplicable que le pouvoir législatif n'ait point compris que les effets produits par des causes semblables doivent être appréciés d'une façon identique. Faut-il répéter encore, répéter à satiété, que la maladie est plus meurtrière que l'obus et la balle? L'officier sanitaire mourant, au champ de l'hôpital, victime du typhus engendré par la guerre, doit être assimilé, sans réserve, à l'officier militaire tombant sur le champ de bataille, car l'un et l'autre sont tués à l'ennemi qu'ils ont mission de combattre. Il y a là une anomalie douloureuse ; je dirai le mot brutal : une iniquité indigne d'une nation qui se respecte. On a dit : « La France est assez riche pour payer sa gloire ; » mais elle est également assez riche pour ne pas liarder quand il s'agit de reconnaître le courage et l'abnégation de ceux qui sont morts pour elle ; au feu ou à la contagion, c'est tout un, ils lui ont donné leur vie.

Les faits regrettables, pour ne pas dire plus, qui s'étaient produits du début à la fin de la guerre dans nos hôpitaux de Crimée, les négligences administratives, l'insuffisance numérique où le personnel médical avait failli s'anéantir, les transbordemens inhumains auxquels les malades étaient condamnés sur les navires du commerce, ces désordres qui ont coûté tant d'existences, furent alors presque ignorés en France. A cette époque, la presse quotidienne était fort discrète ; un certain décret du 17 février 1852 la mal-

menait sans scrupule dès qu'elle essayait de parler; aussi ne disait-elle mot; elle n'avait ses entrées nulle part, et lorsqu'un journaliste frappait à une porte officielle, on avait vite fait de la lui fermer au nez. On laissait raconter, dans les journaux, que nous avions ouvert des tranchées, donné par-ci par-là un camouflet, que nous avions pris des drapeaux et fait des prisonniers; mais de ce qui se passait dans les ambulances, néant. La presse anglaise ne s'en cachait pas, mais elle restait lettre morte pour les feuilles périodiques françaises, qui n'osaient la traduire. Les rapports, les réclamations du service sanitaire s'accumulaient dans les cartons de l'intendance, qui, sans doute, les communiquait au ministre de la guerre. Là, du moins, on savait à quoi s'en tenir. Le jour était fait sur les défectuosités du système suivi jusqu'alors, et l'on allait sans doute renoncer à des habitudes dont on avait pu constater le péril que nul avantage ne compensait. L'expérience avait été concluante, cruelle et très coûteuse. Il était élémentaire de modifier l'organisation administrative, d'augmenter dans des proportions considérables le personnel médical et d'outiller le service sanitaire de façon qu'il pût faire face à toutes les exigences. On se rendormit sur l'oreiller de la routine; le passé se prolongea sans avoir abandonné une seule de ses erreurs. Les médecins militaires restèrent confinés dans leurs attributions décevantes; ils n'eurent, comme le disait l'un d'eux, que « le droit aux jérémiades, » et ce droit était de nul effet : on s'en aperçut pendant la campagne d'Italie.

II. — EN ITALIE.

J'imagine que, dès le 1er janvier 1859, l'on avait dû envisager les probabilités d'une guerre prochaine, car lors de la réception officielle du corps diplomatique au Palais des Tuileries, Napoléon III avait adressé à l'ambassadeur d'Autriche des paroles qui ressemblaient à un appel aux armes. On en peut conclure que le ministère savait à quoi s'en tenir, que l'intendance avait été prévenue dans la mesure du possible, et que tout avait été, sinon préparé, du moins prévu, pour que nos troupes fussent assistées d'un corps médical suffisant et que l'on ne vît plus se reproduire les « négligences » dont on avait été prodigue en Crimée. Le choix du médecin en chef semblait indiquer la volonté de bien faire et de n'être point, comme l'on dit, débordé par les événemens. C'était le baron Larrey, membre de l'Académie des Sciences. Son nom historique, son savoir, sa connaissance profonde des nécessités sanitaires en campagne, faisaient de lui un homme considérable;

il se réservait peu les jours de bataille, car le cheval qu'il montait à Solferino reçut un biscaïen au poitrail. En le plaçant à la tête du service de santé, on paraissait prendre l'engagement de donner au personnel, aux ambulances, aux hôpitaux une ampleur qui permît d'accorder à nos soldats les soins que le souci de leur santé, la politique, l'économie et surtout l'humanité, commandaient de ne leur point ménager. Si la correspondance du baron Larrey avec l'intendance était publiée, on serait surpris, sinon indigné, de reconnaître que l'expérience de la Crimée est restée stérile. A défaut de cette correspondance même, nous avons les confidences du docteur Chenu, qui l'a eue en main, qui y a fait de nombreux emprunts, et que nous prendrons pour guide. C'est un cri de douleur, c'est une lamentation, mais c'est aussi un réquisitoire prononcé par un homme compétent, qui montre le mal dans sa nudité, et qui ne cache point l'opinion que sa propre expérience, corroborée par l'étude des faits, a déterminée en lui (1).

La rapidité que l'on exige aujourd'hui des soldats en campagne, la perfection homicide des armes, ont augmenté la mortalité en temps de guerre; dès lors, on doit croire que le personnel du service de santé a reçu un accroissement proportionné aux nécessités nouvelles. Il n'en est rien, au contraire. Sous le premier empire, les ambulances divisionnaires comptaient 20 médecins; lors de l'expédition d'Alger, en 1830, ceux-ci ne sont plus que 12; au moment de la campagne d'Italie, leur nombre est réduit à 4. Lorsque nous avons franchi les Alpes, 124 médecins étaient attachés à notre armée; des envois successifs ont porté ce chiffre à 391 pour toute la campagne; aussi voyons-nous que, pendant le mois de juin, qui fut le mois des grandes batailles, 9 médecins militaires français reçoivent à Milan 8,176 blessés, et sont contraints par le labeur même dont ils sont accablés, et pour ne point laisser périr les malheureux qu'ils sont impuissans à soigner, d'appeler à leur aide 280 docteurs italiens. Depuis cette époque, la Prusse nous a offert un exemple qui explique bien des événemens dont nous avons eu à souffrir. En 1866, lorsqu'elle entreprit contre l'Autriche cette campagne depuis laquelle l'équilibre européen est rompu, elle mit en mouvement 326,000 hommes, que suivaient 1,953 médecins militaires; ceux-ci, absolument maîtres de leur service, libres, ne relevant d'aucune intendance, ne prenant conseil que de leur devoir, maintinrent l'armée dans un état prospère, qui fit l'admiration de tous les états-majors.

(1) *Statistique médico-chirurgicale de la campagne d'Italie, service des hôpitaux militaires et civils*, 2 vol. gr. in-4°. Paris, 1869.

Aux États-Unis, pendant la guerre de sécession, le service de santé jouit d'une indépendance absolue. « Ce qui caractérise le service médical américain, dit le docteur Chenu, c'est l'omnipotence du médecin, chef et administrateur à la fois des services qu'il dirige. Le médecin directeur d'un hôpital ou d'une ambulance fait directement ses réquisitions, soit aux quartiers-maîtres, soit aux commissariats, soit enfin à la pourvoirie. » Pour en arriver à cette simplification du service et renoncer à des chinoiseries administratives qui semblaient imaginées pour entraver tout bon vouloir, il nous a fallu attendre jusqu'à 1882. Le médecin en chef, au cours de la campagne d'Italie, est tellement tenu en sous-ordre par l'intendance, qu'il est presque annihilé, et qu'on semble prendre à tâche de lui faire constater sa propre impuissance. Sa situation est intolérable et le neutralise. Le 20 mai 1859, il écrit à l'intendant-général : « Je n'ai personne auprès de moi, pas même un planton, pas même un soldat d'ordonnance, et je suis obligé de suffire, seul, à l'expédition des dépêches que je fais porter par un domestique civil ; » et il demande « à titre de faveur dont il sera reconnaissant, » qu'on lui rende un infirmier-major, dont les services lui sont indispensables. Si l'on traite ainsi le médecin en chef, on peut deviner en quel dédain sont tenus les médecins de régiment. Ils ne sont même point montés et font les étapes à pied comme de simples tambours. On n'en peut douter, car le 19 juin, six semaines après le début de la campagne, le baron Larrey écrit : « Plusieurs médecins de l'ambulance du grand quartier-général ne sont point montés, malgré toutes leurs démarches pour obtenir des chevaux ; ils sont obligés de faire les étapes à pied ou sur les caissons. » A cette réclamation qui est pour surprendre, un sous-intendant militaire répond : « Je ne vois d'autre moyen pratique de pourvoir de chevaux les officiers de santé que de les inviter à rechercher eux-mêmes ceux qui pourraient leur convenir, et à les désigner aux présidens des commissions de remonte de leurs corps respectifs, pour qu'il en soit fait achat et remise immédiatement. » Comment auraient-ils eu le loisir de « rechercher les chevaux qui pouvaient leur convenir ? » Ce n'était pas seulement les plantons et les montures qui leur manquaient, c'était le temps ; ils étaient surmenés par un labeur que l'insuffisance même de leur nombre rendait excessif. Dès les premiers jours, le personnel fait défaut, et les chefs de service formulent des plaintes qui restent inutiles. On dirait que le souci des malades et des blessés est le dernier dont on se préoccupe. Les correspondances officielles sont pénibles à parcourir ; en présence des résultats négatifs qui les accueillent, on se demande si elles

ont été lues par ceux qui auraient dû y répondre, en faisant quelques efforts pour remédier aux maux signalés.

Ce fut le 26 avril 1859 que nos troupes du premier et du second corps débarquèrent à Gênes. Le 13 mai, le docteur Boudin, médecin principal, n'est pas sans inquiétude. « Le nombre des malades augmente sensiblement, et le personnel médical ne peut tarder à devenir insuffisant. » Il se voit obligé de requérir l'assistance de quatre médecins et de douze étudians de Gênes. Le 21 mai, il déclare qu'il est urgent de « demander du personnel en France. » Le 22, un médecin-major écrit : « Le service est mal organisé ; nous n'avons pas d'infirmiers ; quelques *musiciens*, que personne ne commande, ont été délégués pour remplacer les infirmiers absens, et ne nous sont point utiles, parce qu'ils ne savent rien. Les malades sont mal couchés, mal nourris, mal soignés. » — Le 28 mai : « Je viens de visiter la citadelle d'Alexandrie ; il y a déjà 150 hommes atteints de blessures légères, mais il n'y a personne pour les visiter ; il n'y a rien pour les soigner. » — 30 mai : « Chaque division est pourvue de 5 à 7 infirmiers militaires seulement ; toutes manquent de tentes et de couvertures pour les blessés. — 31 mai : « Quelques régimens arrivent sans médecin ; ainsi, le 8e hussards sans un seul ; le 82e de ligne avec 1 médecin-major seulement. Toute l'artillerie (batteries et parcs), sans un seul. Je suis obligé, pour assurer le service dans ces différens corps, de détacher des médecins des ambulances, qui se trouvent ainsi dégarnies. » Pendant la durée de la campagne, le 37e de ligne n'a qu'un seul officier de santé, médecin aide-major de 2e classe. Le 9 juin, le baron Larrey réclame avec instance pour les hôpitaux des sous-aides auxiliaires et des aides-majors. Dans la pénurie du service de santé de nos régimens, de nos ambulances, de nos hôpitaux, on utilise le bon vouloir des médecins italiens, et l'on emploie les chirurgiens autrichiens faits prisonniers. — 26 juin, d'Alexandrie : « Il n'y a plus personne ici, à l'hôpital divisionnaire, ni au séminaire, à qui l'on puisse confier des malades et des blessés. » — Parme, 26 juin : « L'ambulance du quartier-général n'a point de médecin-major, et 3 aides-majors de cette ambulance sont détachés d'urgence près des corps de troupes. » — Le 27 juin : « L'insuffisance du nombre des infirmiers militaires a été encore bien regrettable pendant et après la bataille de Solferino. » Le médecin en chef n'a rien laissé ignorer des difficultés dont on allait être assailli ; supputant les éventualités, calculant le nombre de blessés que les batailles prochaines enverraient aux ambulances, il avait, le 26 mai, énergiquement demandé le personnel dont il avait besoin pour sauvegarder les intérêts de l'armée française, répondre à la confiance

du pays et protéger la vie de nos soldats. Il réclame l'envoi immédiat de « 150 médecins, dont 20 principaux, 50 majors, 80 aides-majors, et l'admission provisoire de 150 sous-aides auxiliaires. » La lettre suivit la voie hiérarchique; elle fut adressée à l'intendance, qui l'expédia au ministre de la guerre. Celui-ci écrivit à l'empereur pour témoigner la surprise que lui causaient de telles exigences. Cependant il fait preuve de bonne volonté et publie un avis annonçant que, le 20 juin, un concours sera ouvert dans les hôpitaux militaires de France pour le grade de sous-aide. Le 20 juin! c'est-à-dire seize jours après Magenta, cinq jours avant Solferino. — *Festina lente*, hâte-toi lentement, est un sage précepte ; mais encore faut-il que l'on n'attende pas que les événemens se soient produits pour essayer d'y parer.

Pendant le cours de cette campagne, on eût pu quintupler le service de santé sans le mettre encore en proportion avec les nécessités qui lui incombaient. Le médecin en chef, sur lequel on fait naturellement peser une responsabilité qui, en réalité, ne lui appartient pas, est-il libre, du moins, de son personnel, et peut-il le distribuer là où il sait que le service l'exige? Nullement. On fait des mutations sans le prévenir. Où sont les médecins? Le plus souvent on le lui laisse ignorer. On envoie aux ambulances ceux qu'il destine aux régimens, on garde aux hôpitaux ceux qu'il veut diriger sur les corps en marche; non-seulement les intendans ne tiennent pas compte de ses réclamations, mais les généraux le contrecarrent. Le 21 juin, il demande que l'on fasse revenir en hâte les médecins de l'ambulance générale, qui ont été provisoirement détachés à l'hôpital de Novare; il prévoit la bataille de Solferino; il veut être en mesure de ne point faillir à son devoir. Sa réclamation reste sans effet; il la renouvelle le 22 et le 23; le 24, 300,000 hommes se rencontrent et se heurtent. Le nombre des médecins est dérisoire; il écrit encore et apprend enfin que ses subordonnés ont été retenus à Novare par l'autorité du commandant de place.

Si le personnel est insuffisant, si on ne lui accorde ni les moyens de transport, ni les facilités de service qui lui sont nécessaires, on peut espérer du moins que l'outillage ne lui fait pas défaut, qu'il a le linge à profusion et les médicamens en quantité convenable. Les magasins de nos places de guerre regorgent; on n'a qu'à y puiser pour fournir au corps médical les objets sans lesquels il reste paralysé. La correspondance entre les médecins et les intendans militaires peut nous édifier à cet égard : « 17 mai : Le deuxième corps est aujourd'hui à Sale, et à la veille d'en venir aux mains. Vous jugerez de notre embarras et de nos craintes quand vous saurez qu'il n'existe pour toute ressource, en matériel, qu'un

caisson d'ambulance. Nous faisons faire cinquante brancards, car nous en sommes complètement dépourvus; nous manquons également de couvertures. » Le même jour (la date est importante à retenir), le médecin en chef écrit au président du conseil de santé : « En fait d'instrumens, je tiens beaucoup à ce que la boîte à résection soit fournie d'urgence à chaque ambulance divisionnaire; veuillez en assurer l'envoi immédiat, s'il n'a pas déjà été fait par l'administration de la guerre. » Le 19 mai : « Le service de santé du corps d'armée de la garde n'est pas encore assuré... Absence de moyens de transport, pas de litière, pas de cacolet, pas de fourgon ; — pénurie de moyens de pansement; insuffisance des appareils à fracture. J'ai demandé avec insistance du chloroforme, du perchlorure de fer, rien ne m'a encore été livré. » Ainsi, faute de chloroforme, le patient ne peut être insensibilisé pendant qu'on lui coupe un membre, et, faute de perchlorure de fer, on ne peut arrêter que difficilement les hémorragies, qui, cependant, ne sont point rares dans les batailles. — Le 24 mai, après le combat de Montebello, qui fut le premier contact avec l'ennemi : « Les salles, les cloîtres et l'église sont garnis de paille, car nous manquons absolument de couchage; afin d'économiser le peu de linge dont nous disposons, j'ai fait requérir des habitans une certaine quantité de mousse destinée aux fomentations d'eau froide. Je vous informe avec regret que, par suite de l'inexpérience ou des préoccupations de l'intendance, près de 800 blessés ont été nourris, pendant quatre jours, par la commisération publique. Les régimens et les ambulances continuent à manquer de médicamens, de même que nous sommes dépourvus d'infirmiers militaires. » A Alexandrie, le 24 mai, 128 blessés et fiévreux arrivent par le chemin de fer, dans des wagons à marchandises, sur une légère couche de paille; au débarcadère, nul moyen de transport. « Il m'a été répondu par MM. les officiers de l'intendance, présens à l'arrivée du convoi, qu'il n'y avait à la gare ni voitures ni brancards, mais qu'on les attendait d'un moment à l'autre. »

On a oublié les leçons reçues en Crimée; l'encombrement des hôpitaux devient un péril ; on entasse les malades, les blessés les uns près des autres, on semble appeler l'épidémie. — « Gênes, 7 juin : Nous sommes loin du chiffre posé au début comme contenance de l'hôpital, et, en persévérant dans la voie où l'on nous pousse, nous arriverons à une catastrophe ; il est bon que l'intendance en soit bien convaincue et tienne compte de notre expérience. » — « Gênes, 8 juin : Les médicamens prescrits jusqu'à ce jour ont été préparés par un médecin aide-major, en attendant l'arrivée d'un pharmacien. » Le médecin en chef se désespère ; il aver-

tit, il prévient; de ses réclamations, nul souci. — « 9 juin : Une nouvelle bataille semble imminente du côté de Lodi, et il serait bien regrettable que nous fussions encore pris au dépourvu, comme à Magenta, pour assurer et régulariser l'assistance et le transport des blessés. » A ces doléances, comment va-t-on répondre? « 10 juin : Il était onze heures du soir quand nous entrâmes à Melegnano; le spectacle qui nous y attendait était affreux, surtout à cause de l'impossibilité où nous étions de porter secours aux malheureux blessés; nos caissons d'ambulance n'arrivèrent le lendemain que vers neuf heures et demie du matin. » — « Turin, 15 juin : Nous sommes débordés par les accidens, et il nous reste beaucoup à faire pour nettoyer nos salles, ouvrir les foyers purulens et prévenir l'atmosphère miasmatique qui a si cruellement décimé nos amputés dans les hôpitaux de Constantinople. » — « 17 juin, Novare : Nous manquons complètement d'instrumens pour les amputations dans l'hôpital le plus militarisé de la ville; une boîte à amputation avait été prêtée par un médecin des environs. » — Après Solferino, « 25 juin : L'évacuation des blessés du champ de bataille a été difficile ou impossible sur plusieurs points, faute de moyens de transport. » — « 5 juillet : Depuis l'ouverture de la campagne, les médecins de régiment se plaignent de n'avoir reçu de la pharmacie centrale aucun des médicamens qu'ils ont demandés. » Quinze cents kilogrammes de charpie sont égarés en route pendant quinze jours, et il ne faut rien de moins que l'intervention personnelle de l'empereur pour les faire retrouver.

On se souvient que, le 17 mai, le baron Larrey a demandé l'envoi immédiat de boîtes d'instrumens à résection. Le 26 juin, il écrit : « Un certain nombre de plaies compliquées de fractures auraient nécessité des résections de pointes osseuses; malheureusement, la boîte à résection, réclamée depuis longtemps, fait toujours défaut. » Le 12 juillet, le président du conseil de santé répond à cette lettre du médecin en chef : « Le conseil comprend difficilement qu'on n'ait pas mis à votre disposition les boîtes à résection qui ont été expédiées sur Gênes dans les premiers jours de juin. » Elles étaient à Gênes, ces malheureuses boîtes, et elles y étaient restées. L'armistice est signé, et l'on va enfin les remettre aux ambulances, qui n'en ont plus que faire, et qui auraient dû les recevoir à l'heure même où l'armée quittait la France. Que d'explications à bien des désastres on peut trouver dans les citations que je viens d'emprunter à des correspondances officielles! « Trop tard » est un mot que l'on a souvent prononcé dans notre pays.

Si les médecins se lamentent de l'impuissance à laquelle ils sont condamnés, l'intendance est placide; elle raconte avec sérénité ce

qu'elle a fait. L'intendant en chef de l'armée écrit : « A Solferino, des ambulances volantes, composées de mulets à cacolets, auxquels on joignit des caissons du train, furent dirigées sur les points où l'action était engagée, pour relever les blessés et les porter aux ambulances. Il en fut ainsi amené 10,212 du 25 au 30 juin. » La bataille avait eu lieu le 24 : cinq jours pour ramasser les blessés. Combien sont morts que l'on aurait pu, que l'on aurait dû sauver ; combien ont appelé en vain, sans pain, sans eau, brûlés par leurs blessures, sous l'implacable soleil, dévorés par les mouches, désespérés, et se demandant pourquoi ceux qui s'étaient si bien battus étaient si cruellement abandonnés. Ils auraient pu se répondre : C'est la guerre ! Oui, c'est la guerre, et c'est pourquoi elle est abominable. Est-ce que Calvin avait raison, lorsqu'il a dit : « Celui qui tient le glaive est ennemi de Dieu ? »

A quelque chose malheur est bon. De l'horreur inspirée par la bataille de Solferino et surtout par ses suites est née une idée généreuse que l'humanité a recueillie et a développée pour le plus grand bien des nations. La bataille, qui fut inopinée, car les deux armées ne se savaient pas si près l'une de l'autre, fut livrée au plus long jour de l'année. Sur un terrain de cinq lieues d'étendue, elle mit en présence et en contact 300,000 hommes. Pour les deux adversaires, les conditions furent mauvaises ; les Autrichiens n'avaient reçu qu'une double ration d'eau-de-vie, les Français n'avaient pris que le café du matin ; la chaleur était accablante, un orage éclata, et l'on se battit pendant quinze heures. Il en résulta que les blessés étaient affamés et déjà affaiblis lorsqu'ils tombèrent. Beaucoup d'entre eux avaient perdu leur sac, c'est-à-dire tout ce qu'ils possédaient. En effet, les chasseurs et les voltigeurs de la garde avaient déposé leurs sacs près de Castiglione, afin de s'élancer plus légèrement à l'assaut de Solferino. Tout ce bagage disparut ; le linge, les chaussures et ces mille riens chers au soldat furent volés. Les paysans lombards et les turcos avaient tout pillé, fraternellement ; les uns, parce que nous venions les délivrer ; les autres, parce qu'ils servaient la France. En outre, les paysans avaient dépouillé les morts et même les blessés, qui, presque tous, furent retrouvés n'ayant plus de souliers aux pieds. Ça aussi, c'est la guerre ; pour la bien apprécier, il ne faut point la voir dans ses résultats, il faut la regarder dans ses moyens. Dans les villages, dans les fermes isolées, dans chaque *tenuta*, on avait, vaille que vaille, improvisé des ambulances, ou, pour mieux dire, des refuges où l'on apportait les blessés. Le plus grand nombre, Français et Autrichiens, avaient été transférés dans la ville de Castiglione, qui avait été transformée en hôpital provisoire. L'évacuation

sur les hôpitaux de Bergame, de Brescia, de Crémone, de Milan, fut impossible, parce que les Autrichiens ayant, quelques jours auparavant, réquisitionné toutes les charrettes du pays, les moyens de transport faisaient défaut. « A Castiglione, dit un témoin oculaire, l'encombrement devint indescriptible (1). » L'encombrement fut tel que l'on a calculé que chaque médecin eut près de 500 blessés à soigner. L'ambulance du grand quartier-général s'y était établie. L'hôpital, les casernes, les églises, les maisons particulières, les rues que l'on abrite à l'aide de tendelets, les cafés, les boutiques reçoivent des blessés. L'entassement interrompt tout service. On ne manque ni d'eau, ni de vivres, ni de charpie, mais les blessés meurent de soif, meurent de faim, ne sont point pansés. Le personnel fait presque défaut ; la plupart des médecins ont dû se rendre à Cavriana; il n'y a pas d'infirmiers. Les habitans de Castiglione ont beau se multiplier, ils ne parviennent pas à porter secours a tous les malheureux qui les implorent; les bras manquent et les blessés restent en souffrance. Un vieux sergent, décoré de plusieurs chevrons, disait avec amertume : « Si l'on m'avait soigné plus tôt, j'aurais pu vivre, tandis que ce soir je serai mort. »

Deux jours après la bataille, une panique affola Castiglione : une colonne de prisonniers, marchant sous la conduite d'un détachement de hussards, fut prise pour un corps de l'armée autrichienne faisant un retour offensif : on fut saisi de terreur, et l'homme se montra dans sa simplicité lâche et cruelle. On ferma la porte des maisons, on barricada les rues, on brûla les drapeaux italiens et français dont toute fenêtre était pavoisée. La plupart des habitans décampèrent, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux; ceux qui eurent le courage de rester firent preuve de prudence. A la place des blessés français, ils installèrent des blessés autrichiens. La débâcle fut complète ; toutes les charrettes, les voitures d'ambulance, les fourgons de vivres s'élancèrent à fond de train sur la route de Brescia, « foulant les blessés qui supplient qu'on les emmène, et qui, sourds aux observations, se débarrassent de leurs bandages, sortent tout chancelans des églises, et s'avancent dans les rues, sans savoir jusqu'où ils pourront aller (2). » La peur s'apaisa, car elle était sans cause, et les blessés français reprirent, à Castiglione, la place qu'on les avait forcés de céder aux blessés autrichiens.

(1) *Un Souvenir de Solferino*, par J. Henry Dunant, ne se vend pas. Genève, 1862. C'est à ce volume, qui eut une si précieuse influence sur l'organisation de la Croix rouge, que j'emprunte la plupart des détails relatifs à Castiglione.

(2) Dunant, p. 49.

On glosa beaucoup de cette panique à l'époque, surtout en Italie, où le récit se propagea de proche en proche. Bien des blessés y périrent ou en devinrent incurables. On eût conservé plus de sang-froid, les estropiés n'auraient point essayé de fuir, les conducteurs des voitures d'ambulance seraient restés à leur poste, les blessés des deux nations n'auraient couru aucun risque et n'auraient point obéi aux mauvais conseils d'une terreur imaginaire, s'ils avaient été neutralisés par les lois de la guerre, laissés en dehors des hostilités auxquelles ils ne pouvaient plus prendre part, et protégés par un cartel de sauvegarde consenti entre les nations belligérantes. Cette idée, qui a mis tant de siècles à pénétrer les cœurs, fut exprimée publiquement, pour la première fois, par un chirurgien éminent, membre correspondant de l'Institut de France pour l'Académie des Sciences. Le 28 avril 1861, le docteur Palasciano lit à l'académie Pontraniana un mémoire : *la Neutralità dei feriti in tempo di guerra*. C'est l'acte de naissance de la convention de Genève. D'autres viendront qui reprendront l'idée, la matérialiseront, la présenteront à l'acceptation des nations civilisées, et se verront assez heureux pour la faire adopter; mais, en réalité, elle se manifeste pour la première fois à Naples, par l'initiative du docteur Palasciano. S'il n'a point baptisé l'Amérique, il l'a découverte. L'abandon des blessés sur le champ de bataille de Solferino, la panique de Castiglione, ont troublé son cœur et lui ont indiqué le but que l'humanité devait atteindre pour affaiblir, autant que possible, les horreurs de la guerre. C'est grâce à lui que les faits dont je viens de parler appartiennent désormais à l'histoire et ne peuvent plus se reproduire. Tout ce qui touche au service de santé des armées, — blessés et médecins, hôpitaux et fourgons d'ambulance, — est à l'abri de la guerre, et les sociétés groupées autour de l'étendard de la Croix rouge apportent au corps sanitaire une aide qui le complète et lui donne la possibilité numérique de remplir sa mission.

III. — LA CONVENTION DE GENÈVE.

Le vœu du docteur Palasciano serait peut-être resté platonique, si, presque à la même heure, un écrivain ne l'avait formulé. Né en Suisse, dans un pays neutre, où toute liberté est laissée aux discussions, M. Henry Dunant avait assisté, en curieux, à la bataille de Solferino et à tout ce qui s'ensuivit. Il publia un volume qui contenait ses observations, mais il parut y attacher peu d'importance, car il ne le livra pas au commerce, et se contenta de le distribuer à quelques personnes, à quelques sociétés savantes qui pou-

vaient y prendre intérêt. La bataille l'a ému, mais bien moins que le sort des blessés ; c'est d'eux qu'il se préoccupe, c'est à leur salut qu'il pense, c'est à les secourir par tous moyens possibles qu'il convie la civilisation. Le docteur Palasciano réclame des immunités internationales en faveur des blessés et de ceux qui en ont charge ; M. Dunant demande l'intervention de l'humanité pour suppléer à l'insuffisance permanente du service médical et pour remédier à l'abandon pour ainsi dire forcé des blessés sur le champ de bataille. Il dit : « Dans aucune guerre et dans aucun siècle, on n'avait vu un si grand empressement et un si beau déploiement de charité, et pourtant ce dévoûment si général et si remarquable a été sans aucune proportion avec l'étendue des maux à secourir ; d'ailleurs, il ne s'adressait qu'aux blessés de l'armée alliée et nullement aux malheureux Autrichiens (1). » Il sait que le personnel des ambulances militaires est insuffisant et sera toujours insuffisant, fût-il doublé, triplé, quadruplé. Il constate que les progrès dans l'œuvre de destruction sont incessans et semblent exciter l'émulation des gouvernemens, pendant que l'œuvre de salut demeure stationnaire et trop souvent inefficace. Puisque le principal souci des peuples est de se tenir prêts à la guerre, il se demande pourquoi on ne se préparerait pas également à soulager les maux qu'elle fait naître. Le vœu qu'il formule est simple : « N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de donner des soins aux blessés en temps de guerre, par des volontaires zélés dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre ? » Tout ce qu'il a vu sur le lieu du combat, dans les ambulances volantes, dans les maisons de Castiglione, dans les hôpitaux de Brescia, de Milan, d'Alexandrie, lui a donné une expérience qui va porter fruits. Les observations qu'il a faites lui inspirent une réflexion dont la justice frappera tous ceux qui se sont occupés des établissemens hospitaliers. Elle est à méditer, et j'y insiste : « Pour une tâche de cette nature, dit-il, il ne faut pas de mercenaires ; trop souvent, en effet, les infirmiers salariés deviennent durs, ou le dégoût les éloigne et la fatigue les rend paresseux. Il faut, d'autre part, des secours immédiats, car ce qui peut sauver aujourd'hui le blessé ne le sauvera plus demain. Il faut donc des infirmiers et des infirmières volontaires, diligens, préparés et initiés à cette œuvre, et qui, reconnus par les chefs des armées en campagne, soient soutenus dans leur mission. » Par le docteur Palasciano et par M. Henry Dunant, le double problème de la neutralisation des services sanitaires et de l'orga-

(1) *Souvenir de Solferino*, p. 110.

nisation des secours dus aux blessés était soulevé; une modeste association destinée à pourvoir à des intérêts locaux, « la Société genevoise d'utilité publique, » allait en déterminer la solution, et, par la seule force d'une idée juste, l'imposer à tous les gouvernemens de l'Europe.

Le principe sur lequel on devrait s'étayer pourrait se formuler ainsi : « En guerre, comme en pénalité, tout ce qui outrepasse l'indispensable est criminel. » C'est là un axiome dont les nations ne sauraient trop se pénétrer, car, la guerre étant encore restée dans nos mœurs comme un indice persistant de la bestialité préhistorique, le devoir de toute créature humaine est d'en adoucir les conséquences. A ce point de vue, l'action de « la Société genevoise d'utilité publique » constitue un progrès de premier ordre. Ce fut le 9 février 1863 que la Société genevoise chargea une commission spéciale de donner une forme pratique aux idées de M. Dunant. Le président de la commission était le général Dufour, commandant en chef les forces de la confédération helvétique, stratège éminent, qui, malgré ses talens militaires, n'avait jamais vu dans les luttes des peuples entre eux que la plus détestable des nécessités. Il avait pour assesseurs le docteur L. Appia, qui avait fait la campagne d'Italie en qualité de chirurgien volontaire, le docteur Th. Maunoir, M. Henry Dunant et M. Gustave Moynier, président de la société, auteur d'un livre auquel je ferai plus d'un emprunt (1). La volonté de bien faire était extrême, mais, pour concréter les aspirations dont on était animé, on manquait de point d'appui; l'Europe n'offrait aucun exemple dont on pût profiter; en temps de conflit, la bienfaisance avait toujours agi isolément, au gré de l'initiative individuelle, sans entente préalable, un peu au hasard et souvent à l'aveuglette. Il fallait, pour remplir le programme qu'on s'était fixé, réunir en un seul effort collectif tous les efforts particuliers, de façon à leur imprimer un mouvement d'ensemble concerté dans l'action et fécond dans les résultats. On étudia la constitution et le mode d'opérer de la commission sanitaire des États-Unis d'Amérique qui, pendant la guerre de sécession, faisait arriver ses chirurgiens sur les champs de bataille avant le service officiel des ambulances et qui recueillit en dons de charité la somme de 1 milliard 144 millions. Peu à peu, on parvint à faire sortir des délibérations un projet acceptable, mais on était exposé à le voir rester à l'état d'utopie et demeurer inutilement inscrit sur les registres des procès-verbaux d'une société sans mandat et sans rayonnement. C'est

(1) *La Croix rouge, son passé et son avenir*, 1 vol. in-8°. Paris, 1882; Sandoz et Thuillier.

alors que l'on eut l'idée excellente de convoquer une conférence générale, d'appeler les gouvernemens qui se targuent de civilisation et de solliciter leur avis sur les propositions que l'on comptait leur soumettre. Il n'était que juste, du reste, de consulter sur un objet de cette importance les nations militaires pour lesquelles la guerre semble être le moyen le plus précieux de s'agrandir moralement et matériellement. La conférence s'ouvrit à Genève le 20 octobre 1863. M. Dunant put être satisfait : l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Prusse et six autres états allemands, la Suède et la Suisse, la bonne initiatrice, s'étaient fait officiellement représenter. En outre, la Belgique, le Danemarck, l'Italie, le Portugal, avaient envoyé des adresses de félicitations et d'encouragement.

On avait répondu à l'appel de Genève, ce qui est pour étonner ; mais ce qui est bien plus extraordinaire, c'est que l'on se mit d'accord et que, sous la présidence du général Dufour, un des hommes les plus considérés de son temps, quatorze gouvernemens, d'origine et de tendances différentes, s'unirent dans une pensée commune de libération du mal. Avec une habileté remarquable et voulant faire œuvre vivace, la conférence, en adoptant les « résolutions » qui allaient devenir loi internationale, resta dans les généralités, reconnut la hiérarchie des services militaires, n'empiéta sur aucun, ne voulut que leur venir en aide, déclara que toute partie belligérante avait des droits égaux à l'assistance sanitaire, et s'en rapporta aux souverains pour déterminer le mode d'action des sociétés de secours formées dans leurs états. En un mot, on promulguait un programme d'humanité ; c'était aux gouvernemens à l'appliquer selon leurs lois, selon leurs coutumes, mais pour le plus grand bien de tous. Le 22 août 1864, les délégués, — on peut dire les plénipotentiaires, — ayant écarté toute objection et réduit toute difficulté, signèrent « la convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés en campagne. » Elle est composée de dix articles dont les principaux sont : « 1° les ambulances et les hôpitaux militaires sont neutralisés ; 2° le personnel des hôpitaux et des ambulances participe à la neutralité ; 3° le personnel sanitaire pourra continuer son service après l'occupation de l'ennemi ou se retirer ; 4° le service sanitaire en se retirant ne pourra emporter que ses objets personnels ; les ambulances, au contraire, conservent leur matériel ; 5° les habitans portant secours aux blessés seront respectés et seront dispensés du logement militaire ; 6° les blessés des parties belligérantes seront remis aux avant-postes ou rapatriés s'ils sont reconnus incapables de reprendre le service. » Il était nécessaire d'adopter un signe distinctif qui fît reconnaître

le personnel sanitaire, à quelque degré hiérarchique qu'il appartînt. Les armes de la confédération helvétique étant de gueules à la croix d'argent, on les inversa et l'on en fit l'écusson d'argent à la croix de gueules. Les chirurgiens, les ambulanciers, les infirmiers le portent en brassard; les hôpitaux, les ambulances, les convois de brancards l'arborent sur un drapeau. Aujourd'hui la Croix rouge est une sauvegarde; elle n'a pas toujours été respectée.

Ce n'était pas tout que d'avoir réglé la convention, il s'agissait de la faire accepter par les divers gouvernemens d'Europe. A notre honneur, ce fut la France qui paya d'exemple ; un mois après la signature de l'instrument définitif, c'est-à-dire le 22 septembre 1864, elle y adhérait. En Allemagne, le grand-duché de Bade fait le premier acte d'initiative le 16 décembre 1864 ; la Prusse n'arrive que la treizième le 22 juin 1865; l'Autriche s'attarde et n'apparaît que le 21 juillet 1866; à la journée de Sadowa, elle dut regretter ses lenteurs ; la Russie, qui est très ardente actuellement à propager les nouvelles doctrines, se laissa devancer par presque toutes les puissances et ne donna son consentement que le 22 mai 1867. Aujourd'hui, nulle puissance ne s'est soustraite à cette loi d'humanité ; l'ancien et le nouveau-monde fraternisent à travers les océans, et désormais la guerre protégera ses victimes, sur terre et sur mer, en reconnaissant qu'elles ont droit aux immunités de la Croix rouge.

Non-seulement l'Allemagne se rallia aux statuts de la convention de Genève, mais elle fut la première à lui donner pour corollaire une Société de secours aux blessés. Elle y fut conviée par la guerre de Bohême, 1866, qui mit face à face et les uns contre les autres tous les états dont l'union forme actuellement l'empire germanique. Chacun des gouvernemens engagés dans la lutte eut son comité d'action, qui réunissait les dons en argent et en nature, établissait des ambulances, suscitait le bon vouloir des médecins civils et venait en aide, dans une très appréciable mesure, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et de l'ordre Teutonique, relevant des couronnes de Prusse et d'Autriche, qui avaient pour mission de veiller au salut des blessés. Quoique l'Autriche, toujours un peu hésitante, n'eût pas encore accepté la sauvegarde de la Croix rouge, on n'y fit pas moins des efforts très sérieux pour amoindrir les cruautés de la guerre, et on y organisa, pour la première fois, un bureau de correspondance qui facilitait les communications des soldats avec leur famille et fournissait des renseignemens sur les malheureux recueillis dans les ambulances et dans les hôpitaux. C'était là une amélioration excellente, qui naquit, à Vienne, de l'initiative individuelle de quelques gens de bien, qui a rendu de grands services, et qui est au-

jourd'hui adoptée par tous les groupes bienfaisans rattachés à la Croix rouge.

A l'appel qui leur fut adressé, les femmes de l'Allemagne répondirent avec empressement. Ce ne fut pas un élan de prime-saut, né sous le coup d'une émotion subite et s'éteignant lorsque la cause qui l'a soulevé a disparu ; non, ce fut un mouvement méthodique, qui a subsisté et qui subsiste. Sous la haute direction de la reine de Prusse (impératrice Augusta), elles formèrent « l'Union patriotique des dames allemandes, » et ce ne fut peut-être pas sans un légitime orgueil qu'elles constatèrent que le « sexe faible » était plus rapidement accouru que le « sexe fort » à la voix de la charité qui conviait à rétrécir, autant que possible, les limites des champs où se meut la frénésie des hommes. On semblait, du reste, s'être préparé durant la paix aux devoirs imposés par la guerre. Pendant cette courte campagne, qui fut de si prodigieux résultats et dont l'action foudroyante a rempli l'Europe de stupéfaction, le seul comité de Berlin encaissa 15 millions de francs; 200 employés salariés, 250 femmes recevaient, classaient les objets de toute sorte qui affluaient de chaque coin des provinces de Prusse, et les expédiaient par des convois de chemins de fer dirigés sur les points où les blessés avaient été transportés. Sur le passage du train sanitaire, on avait rassemblé, dans certaines stations, tout ce qui pouvait soulager les soldats mis hors de combat. On faisait place dans des ambulances transitoires à ceux que la faiblesse accablait, on réconfortait ceux qui pouvaient continuer leur route sans péril ; on leur distribuait des boissons cordiales, des alimens, des couvertures ; pendant l'arrêt des convois, on renouvelait le pansement, et l'on put ainsi arracher à la mort bien des hommes qui, s'ils n'avaient reçu ces soins intelligens, ne seraient point arrivés vivans à destination. C'est la première fois que des sociétés de secours, portant le brassard de la Croix rouge, intervenaient ; on n'eut qu'à leur rendre grâce, car leur intervention fut un bienfait. Ces stations de ravitaillement furent d'une incalculable utilité ; celle de Pardubitz, peu éloignée de Sadowa, secourut de toute manière une moyenne de 600 à 800 hommes par jour, pendant deux mois, au cours des évacuations successives faites par les ambulances sur les hôpitaux (1). Le vieil ami des armées combattantes, l'allié naturel de la guerre, le choléra, n'était pas loin. La Société de secours le reçut de pied ferme, et « les lazarets » qu'elle fit construire à Berlin furent, dit-on, des modèles d'organisation hygiénique et matérielle.

Les preuves étaient faites, éclatantes; derrière l'armée de la

(1) G. Moynier, p. 100.

guerre, l'armée de la compassion avait aussi remporté sa victoire. Les succès qu'on avait obtenus causèrent une satisfaction qui fut un encouragement à continuer l'œuvre entreprise, à la développer, à la fortifier, et à la mettre en tel état qu'elle fût prête à fonctionner au premier signal. On s'ingénia à lui donner une mobilisation aussi rapide que celle de l'armée, et à lui imprimer une direction si bien combinée que les ambulances volontaires pourraient être toujours à portée de contact avec les troupes en marche ou en campagne. On profita de la paix, non pas pour se dissoudre et s'ajourner au prochain conflit, mais pour resserrer les liens qui unissaient les comités entre eux, préparer les ressources, s'assurer le concours d'un personnel dévoué et augmenter les moyens d'action. En un mot, on voulut n'être surpris par aucun événement et répondre à la confiance que les premières expériences avaient inspirée.

C'était logique. Dans un pays où les armées sont permanentes et toujours tenues en haleine, les sociétés chargées des secours sanitaires doivent être également permanentes; derrière le drapeau militaire qui conduit au combat, il convient que l'on aperçoive l'étendard de la Croix rouge, qui promet l'assistance et flotte au-dessus des massacres comme un emblème de salut. C'est ce que l'Allemagne a compris, et elle profita de la période de paix qui suivit la campagne de 1866 pour multiplier ses comités de secours, en diriger l'influence jusque dans les plus minces bourgades, les ramifier entre eux, et leur donner d'inébranlables assises en faisant participer la nation entière à cette œuvre, que commandaient le patriotisme et l'humanité. C'est par milliers, par millions peut-être, que l'on distribua des brochures où le but de la société était nettement défini, où des notions élémentaires sur le transport des blessés, sur les premiers soins à leur administrer, étaient indiqués; c'était une sorte de manuel de l'infirmier volontaire, qui faisait pénétrer dans les masses la pensée d'un devoir jusqu'alors ignoré ou méconnu. La tâche n'était point difficile pour un peuple d'instruction obligatoire, chez lequel le dernier des paysans sait écrire et lire. Il en résulta un autre avantage : on ne fut plus embarrassé pour obvier provisoirement aux mille accidens de la vie ouvrière et de la vie agricole; on recourait aux instructions du manuel et l'on s'en trouvait bien.

La vapeur, l'électricité, ont imprimé aux mouvemens des troupes en formation une rapidité extraordinaire; aujourd'hui, la guerre est à peine déclarée que l'on entend les coups de fusil; les derniers régimens sont encore en marche que déjà les premiers sont obligés d'évacuer leurs blessés. C'est pourquoi le secours doit être à courte distance du désastre, c'est pourquoi le comité sanitaire

doit, dès le jour de l'étape initiale, être en mesure d'accompagner l'armée, de telle sorte que la tente d'ambulance soit dressée lorsque le premier canon est mis en batterie. De cela aussi, l'Allemagne s'était rendu compte, et elle ne fut point prise au dépourvu lorsque l'heure du péril eut sonné.

Pendant les quatre années qui s'écoulèrent entre la guerre de Bohême et la guerre de France, l'Allemagne était, du reste, dans un singulier état d'esprit. La paix qui régnait alors semblait n'être pour elle qu'un armistice; elle était agitée d'une inquiétude vague, elle se contemplait avec étonnement, ne comprenant pas trop pourquoi elle s'était divisée en deux camps adverses, et n'était pas loin de chercher une occasion de se réunir dans une action commune. Elle était persuadée qu'un long temps ne se passerait pas avant qu'elle eût à entrer dans une lutte de suprématie avec sa voisine des bords du Rhin; elle se laissait peu détourner de cette préoccupation; et elle mettait les jours à profit pour compléter, pour fortifier son système militaire, pendant que les comités de la Société de secours aux blessés redoublaient de zèle, recrutaient des adhérens, accumulaient le matériel de pansement et enregistraient les noms des médecins disposés à prendre le brassard de la Croix rouge. Là fut donné un exemple de prévision, une leçon qui, j'espère, ne restera pas stérile. En un clin d'œil, on fut sur pied. Les mouvemens des armées, celui des ambulances volontaires furent simultanés, et sur le premier champ de bataille, les blessés trouvèrent ceux qui devaient les secourir. Tout fut fait avec une méthode qui exclut le désordre et rend les secours plus efficaces.

Dans le livre que j'ai déjà cité (1), M. G. Moynier dit : « En 1870, les sociétés purent mieux que précédemment opposer les armes de la charité à celles de la violence et faire une rude guerre à la guerre elle-même. Après avoir passé par un utile apprentissage, elles avaient mis à profit les expériences du passé. » Au lendemain de la déclaration de la guerre, 2,000 comités allemands étaient à l'œuvre, reliés au comité central de Berlin et profitant de ses ressources pécuniaires, qui atteignirent la somme de 18,686,273 thalers, représentant plus de 70 millions de francs. L'état ne marchanda point son aide et accorda les franchises postale et télégraphique. L'organisation était très forte et très hiérarchisée; elle recevait les ordres supérieurs et s'y soumettait, tout en réclamant de l'intiative individuelle le concours des dons et du dévoûment. Les objets destinés aux ambulances étaient trans-

(1) Page 103.

portés par les chemins de fer, et ces objets furent si nombreux qu'on fut obligé de les diviser par catégories et d'établir pour chacune d'elles une sorte de direction spéciale. « Le grand dépôt central comprenait sept sections : campement, vêtemens, pansement, instrumens et appareils chirurgicaux, médicamens et désinfectans, alimens et tabac, installation des hôpitaux (1). » L'influence des sociétés de secours fut prépondérante en tout ce qui concerna l'évacuation des blessés sur les hôpitaux; c'est à elles que l'on doit l'installation des trains spécialement disposés et outillés pour le transport des blessés. Le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, la Prusse, rivalisaient d'émulation dans l'aménagement de ces wagons, qui formaient de véritables hôpitaux ambulans, et où l'on parvint à placer, dans de tolérables conditions, jusqu'à 900 malades pour un seul voyage. Des médecins, des aumôniers convoyaient ces malheureux, qui, au long de leur route, traversaient des lazarets temporaires où ils pouvaient s'arrêter et reprendre des forces, s'il en était besoin. On ne recula devant aucun effort, devant aucun sacrifice, pour rendre moins cruelles les suites de la guerre. C'est là un immense progrès dont profitera l'humanité.

Il n'est qu'équitable de reconnaître que l'Allemagne n'a rien négligé pour porter secours aux victimes des batailles. La victoire lui rendait la tâche facile, et elle n'eut pas à lutter contre les obstacles que les sociétés de France ne purent vaincre en partie qu'à force de persévérance, et dont je parlerai prochainement.

MAXIME DU CAMP.

(1) Moynier, p. 107.

L'AMOUREUX DE LA PRÉFÈTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VII.

Le lendemain du bal, tout Juvigny ne s'entretenait que des magnificences de la fête. Les heureux élus qui y avaient assisté éprouvaient un malin plaisir à en rebattre les oreilles de ceux qui n'y avaient point été conviés, et, naturellement, ces derniers trouvaient qu'on menait beaucoup trop grand bruit à propos d'un événement de si futile importance. — Dans les bureaux de la préfecture, notamment, c'était l'opinion des employés subalternes qui n'avaient pas reçu d'invitation. Tandis que Nivard et Léchaudel ne tarissaient pas sur l'élégance des toilettes et le luxe du souper, Blouet et Péchoin estimaient que le préfet eût fait acte de bonne administration en invitant les commis et les expéditionnaires, et comme Séverin avait été chargé de la préparation des listes, ils l'accusaient d'être l'auteur de cette exclusion. On n'avait pas vu sans jalousie la fortune administrative du jeune Malapert, et Nivard, qui ne pardonnait pas à Séverin de l'avoir supplanté au journal de la préfecture, lors de l'inauguration du lycée, attisait sournoisement cette naissante animosité.

— Il est indubitable, dit-il solennellement à Péchoin, que vous eussiez fait au bal meilleure figure que ce petit monsieur... Je n'ai jamais vu de singe aussi mal fagoté!.. Et quel manque de tenue!.. Il ne cessait de jeter sur Mme de Grandclos des regards que je qua-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

lifierais volontiers d'indécens... Je crois, Dieu me pardonne, que le drôle est amoureux de Mme la préfète.

— Ça prouve qu'il a bon goût, remarqua Léchaudel, car la patronne était jolie à croquer.

— Cela prouve qu'il ne sait pas vivre, répliqua sèchement Nivard; un agent en sous-ordre ne doit jamais lever les yeux sur la femme de son chef... Outre que la chose est immorale, c'est un manquement à la discipline, et si ce freluquet se permettait une semblable inconvenance avec Mme Nivard...

— Rassurez-vous, ça n'arrivera jamais! affirma ironiquement son collègue.

L'insinuation de Nivard fut néanmoins acceptée et colportée dans les bureaux, et, à partir de ce moment, Séverin ne fut plus désigné que sous le nom de « l'amoureux de la préfète. »

Amoureux, il l'était, et passionnément. Les incidens du bal avaient achevé de lui troubler le cœur. Pendant toute la journée du lendemain, il fut fort affairé à des besognes matérielles; il s'agissait de régler des comptes de fournisseurs et de surveiller la réparation du désordre qu'entraîne le remue-ménage d'une fête officielle. Mais ce travail lui laissait la tête libre, et son imagination vagabondait rétrospectivement à travers les scènes de la veille. Des airs de valse et de polka bourdonnaient comme une obsession dans le cerveau enfiévré de Séverin. L'intensité des sensations qu'il avait éprouvées se ravivait au spectacle de la salle de bal, avec ses fleurs fanées, ses lambeaux de tulle et de rubans épars sous les banquettes. En contemplant cette vaste pièce maintenant déserte et sonore, il se sentait pris de cette langueur mélancolique qui suit toujours l'agitation d'une soirée de plaisir. Il regrettait que cette nuit eût si vite passé, sans avoir réalisé la plupart des ivresses qu'il avait rêvées. Il se remémorait avec un morne désappointement les mortifications causées par son habit à la coupe ridicule, les angoisses jalouses ressenties pendant l'entretien de Peyrehorade et de Mme de Grandclos. Ces ressouvenirs étendaient une teinte grise sur ce premier bal où il était entré plein de naïves illusions, le cœur débordant de tendresse. Ils jetaient un froid brouillard sur la féerie des lumières, la beauté des femmes et la volupté des danses. Puis, tout d'un coup, par un brusque revirement de la réflexion, une figure d'une couleur charmante émergeait de cette brume glaciale; il revoyait Cécile de Grandclos, si séduisante dans sa toilette de tarlatane blanche et de rubans roses. Il sentait sur son bras l'impression du bras nu de la préfète; il se répétait les encouragemens et les éloges que Cécile lui avait prodigués; son cœur se dilatait à la pensée qu'elle avait lu ses vers et lui en avait demandé une copie.

Le même soir, quand il fut seul dans sa petite chambre, il transcrivit amoureusement le sonnet sur une épaisse feuille de vélin et l'inséra dans une enveloppe qu'il emporta le lendemain à son bureau, soigneusement cachée dans sa serviette de travail. Il espérait bien, ce jour-là, trouver l'occasion de parler à Mme de Grandclos. — Elle était maintenant débarrassée des tracas de son bal, le temps était chaud et le ciel clair; elle reprendrait sans doute ses stations dans le kiosque du jardin, et sans doute aussi elle ferait appeler le secrétaire de son mari. — Il lui tardait de la voir, de savourer de nouveau le sourire de ses lèvres et la caresse de ses yeux. Il voulait, en lui remettant ces vers écrits pour elle, l'assurer de son dévouement, provoquer sa confiance, et peut-être apprendre d'elle-même la cause de cette inquiétude qu'elle avait manifestée en valsant avec Peyrehorade.

Pendant tout le commencement de l'après-midi, il ne bougea de derrière les vitres de son cabinet, sondant du regard la profondeur des allées ombreuses et les vertes sinuosités des pelouses. Vers deux heures, il tressaillit en apercevant entre les branches l'ondulation d'une robe de couleur claire. Mme de Grandclos contournait lentement les massifs et se dirigeait du côté du kiosque. — Très probablement elle y passerait le reste de l'après-midi et elle allait le faire demander! — Il glissa dans la poche de sa jaquette l'enveloppe qui contenait le sonnet et se tint prêt à s'élancer dans le jardin, au premier appel. Tandis qu'il restait debout, appuyé contre la croisée et tout frissonnant des transes de l'attente, il entendit soudain tinter dans la cour le timbre qui annonçait les visites. Peu après, un valet en livrée apparut, une carte à la main, s'enfonça sous les arbres, puis, reparaissant au bout d'une minute, remonta vers la marquise du vestibule et inclina la tête, comme pour faire signe à un personnage invisible. — Toute la joie de Séverin tomba lourdement. — Une visite! quel déboire et quel contre-temps! — Mais ce fut bien pis et bien plus désastreux quand il reconnut dans le visiteur privilégié qu'introduisait le valet de chambre, — Marius Peyrehorade, pincé dans une élégante redingote, coiffé d'un chapeau gris, haut de forme, et s'avançant à la suite du laquais, sans perdre un pouce de sa petite taille. — Ainsi c'était cet homme que Cécile allait recevoir exceptionnellement dans le kiosque où jusqu'alors elle n'avait admis que les personnes de son intimité!... Quel secret y avait-il donc entre eux? Pourquoi cette étrange visite suivant de si près le mystérieux entretien du bal?.. Un froid aigu glaça la poitrine et les mains du jeune homme, tandis que le sang lui montait à la tête et que ses tempes semblaient serrées dans un étau. Une violente jalousie le pinça au cœur et, sans réfléchir à l'incorrection de sa démarche ni au danger d'être aperçu par les

employés des bureaux, il entr'ouvrit la porte-fenêtre, puis, dès qu'il eut vu disparaître le valet de chambre, il pénétra dans le jardin. Toutefois, au lieu de suivre l'allée de platanes qui menait droit au kiosque, il prit un sentier oblique et, après un long circuit, il se glissa parmi les massifs de faux ébéniers qui formaient une muraille de verdure derrière le pavillon rustique. La croisée donnant sur cette partie du jardin peu fréquentée était restée ouverte; un store seul la voilait, de sorte qu'on pouvait entendre ce qui se disait à l'intérieur, sans risquer d'être aperçu. — Après s'être blotti avec précaution dans cette cachette, Séverin resta un instant étourdi de sa hardiesse; il éprouvait un sentiment de pudeur et de délicatesse froissées à jouer ainsi un rôle d'espion. Peu à peu, néanmoins, sa passion fit taire ses scrupules; les battemens de son cœur se régularisèrent, son ouïe s'affina et, avec une avide attention, il prêta l'oreille...

Peyrehorade était entré dans le kiosque avec cet aplomb souriant qui ne l'abandonnait jamais. Il s'inclina devant la préfète, prit le siège qu'elle lui désignait d'un geste et resta un moment silencieux. Mme de Grandclos, très émue en dedans, mais dissimulant habilement son inquiétude sous un masque d'impassibilité, s'était préparée depuis le matin à cette entrevue. Assise à contre-jour, très affairée en apparence à un ouvrage de tapisserie, elle attendait que son adversaire commençât l'attaque et tirait nerveusement son aiguille. Pendant un moment ils conservèrent cette attitude expectante; puis Cécile, impatientée, roula sa bande de tapisserie, la posa sur la table et murmura d'une voix imperceptiblement interrogative :

— Je vous écoute, monsieur.

La façon dont ces quatre mots étaient prononcés les amplifiait singulièrement et en accentuait la portée; pour un auditeur perspicace, cela voulait dire : « Tout ce que vous allez me conter m'est souverainement indifférent; néanmoins, je consens à vous entendre, afin de vous prouver que je ne vous redoute nullement. »

— Madame, commença Peyrehorade en s'inclinant de nouveau, je suis vraiment confus de votre indulgence... Depuis vingt-quatre heures déjà, je me reproche d'avoir mis une insistance indiscrète à vous entretenir de ces histoires d'autrefois, auxquelles, j'en suis certain, vous devez attacher une importance fort médiocre.

En tenant compte de l'intention sarcastique qui soulignait légèrement cette phrase, on eût pu la traduire par : « Vous ne me donnerez pas le change; si cette affaire vous était aussi indifférente que vous voulez me le faire croire, vous vous seriez bien gardée de m'accorder cette audience tout exceptionnelle, au fond d'un kiosque perdu dans les arbres. »

Mme de Grandclos interpréta ainsi l'exorde du journaliste, car elle répondit avec une certaine vivacité :

— Rien ne nous est de médiocre importance quand il s'agit de notre propre famille... Une sœur de ma mère avait épousé un Soubirous de Bayonne, et il se pourrait que cette personne dont vous me parliez fût sa fille...

Elle s'arrêta un instant pour reprendre un peu d'aplomb et continua :

— Cette jeune femme,... vous l'avez connue personnellement, monsieur?

— Non pas personnellement... Je l'apercevais seulement de loin en loin, mais sa beauté était célèbre à Bayonne, où on ne l'appelait que « la belle Cécile du *Panier fleuri.* »

— Ah! murmura Mme de Grandclos... Elle feignit d'étouffer un bâillement en posant sa main devant sa bouche, afin de dissimuler un frémissement des lèvres. — Cette indication si précise l'avait troublée, et ce fut seulement après une pause qu'elle ajouta : — Elle était donc bien jolie?

— Elle vous ressemblait, madame, c'est tout dire, répliqua-t-il galamment; puis il poursuivit, en regardant son interlocutrice bien en face et en appuyant sur chaque mot : — Ce n'était pas sa seule ressemblance avec vous; car, si l'on ne m'a pas trompé, vous portez, madame, le même prénom qu'elle?..

Mme de Grandclos baissa les yeux pour éviter ce regard aigu qui semblait lui signifier clairement : « Avec moi, la dissimulation est inutile, et vous feriez mieux de laisser tomber votre masque... » Mais, avant de se trahir, elle désirait savoir jusqu'à quel point cet homme était renseigné sur son passé, et elle continua de l'interroger :

— Vraiment... Habite-t-elle toujours Bayonne?

— Non, madame, et voici précisément le côté délicat de mon histoire; la belle Cécile du *Panier fleuri* était ambitieuse et voulait à tout prix s'élever au-dessus de sa modeste condition; sa beauté l'avait grisée, et elle a subi le sort des jeunes filles qui se déclassent : elle a mal tourné.

Une rougeur monta aux joues de la préfète. — Ah! s'exclama-t-elle d'un ton bref, qu'entendez-vous par mal tourner?

— Mon Dieu, répliqua-t-il hypocritement, je prends le mot dans l'acception étroite que lui donnent les bourgeois de province... Cécile Soubirous a été enlevée par un riche Espagnol, qui l'a emmenée à Paris.

— Mais, objecta-t-elle avec une certaine vivacité, s'il l'a épousée, je n'y vois pas grand mal.

— D'accord, mais il ne l'a point épousée; il s'est contenté de la

séduire, et il l'a abandonnée... — Il s'arrêta un moment pour étudier l'expression des traits de Cécile, puis il continua en exagérant intentionnellement ce qu'il lui restait à dire : — Alors elle est entrée dans un petit théâtre... Ce n'est pas précisément une école de vertu... Elle a eu des amans à la douzaine, et, de cascade en cascade, elle est tombée fort bas...

— C'est faux! protesta Mme de Grandclos indignée, en donnant étourdiment dans le piège que lui avait tendu Peyrehorade, c'est une odieuse calomnie!

— Comment le savez-vous, madame? demanda le journaliste en fixant son œil rusé sur la malheureuse femme, qui se troublait de plus en plus... Ne m'affirmiez-vous pas avant-hier que cette parente vous était inconnue?

— Croyez-vous?.. balbutia-t-elle, vous m'aurez mal comprise, monsieur... Je la connaissais, et je puis vous jurer qu'elle n'était pas la femme que vous supposez!

— Mais alors, permettez! repartit-il avec une intonation cruellement ironique, si vous la connaissiez si bien, pourquoi m'avoir posé toutes ces questions?.. Tenez, madame, ne jouez pas au plus fin et ne cherchez pas à tromper Marius Peyrehorade, qui est bon enfant et ne vous veut que du bien... Avouez, poursuivit-il d'un ton paterne, que la belle Cécile du *Panier fleuri* et Mme Cécile de Grandclos ne sont qu'une seule et même personne... On ne peut nous entendre dans ce pavillon isolé, et vous avez affaire à un galant homme!

Elle était devenue très pâle et mordillait ses lèvres glacées en se demandant à quoi elle devait se résoudre. — Puisqu'elle était au pouvoir de cet homme, ne valait-il pas mieux avouer franchement et se fier à sa générosité?.. Dans son désarroi, elle se laissa prendre à l'air bon apôtre de Peyrehorade et s'imagina qu'elle pourrait, sinon le séduire, du moins le toucher.

— Eh bien! oui, monsieur, murmura-t-elle en relevant vers lui ses beaux yeux supplians, je suis cette Cécile que vous avez connue à Bayonne... J'espérais, en changeant de pays, de nom et de condition, ne plus entendre parler de ce douloureux passé;.. non point que j'aie à me reprocher de fautes déshonorantes!.. Tout ce qu'a inventé contre moi la malveillance de provinciaux cancaniers et envieux n'est que pure calomnie; mais enfin j'ai commis une étourderie de jeunesse, une seule, croyez-le bien!.. Je l'ai confessée à M. de Grandclos, il sait toute mon histoire, et cela ne l'a point empêché de m'aimer... Il a l'esprit trop élevé pour m'en vouloir d'une faiblesse uniquement due à mon inexpérience de fille mal conseillée et mal surveillée... Malgré tout, il est certain que notre situation ici serait absolument compromise si cette regrettable

aventure était divulguée. Nous avons tout à redouter de la malignité d'une petite ville toujours disposée à dauber sur les hauts fonctionnaires. Vous seul, monsieur, possédez un secret qui peut cruellement nuire à la considération d'une femme, et du même coup ruiner le crédit de M. de Grandclos... Je vous crois trop loyal pour vouloir en abuser... Vous serez généreux, n'est-ce pas? s'écria-t-elle avec plus d'abandon, en se rapprochant de Peyrehorade et en posant l'une de ses mains sur le bras du journaliste, — je vous en supplie par tout ce que vous avez de plus cher au monde!.. Promettez-moi de garder le silence!.. Je ne puis vous offrir en échange que la reconnaissance profonde d'une honnête femme à laquelle vous aurez rendu un de ces services qu'on n'oublie jamais... Acceptez-la, vous n'aurez pas à vous en repentir... A la satisfaction d'avoir agi courtoisement, vous ajouterez celle d'avoir acquis pour toujours une amitié dévouée...

Elle se tenait devant Peyrehorade, palpitante, les yeux mouillés, les joues colorées par l'animation qu'elle avait mise à l'implorer. En voyant très près de lui les yeux bleus humides, la bouche expressive et suppliante, la poitrine mollement soulevée de cette jolie femme embellie encore par l'anxiété et la prière, le journaliste fut saisi d'un émoi qui, malheureusement pour Cécile, n'avait rien de commun avec l'attendrissement ou la compassion. — Marius Peyrehorade, en fait de bonnes fortunes, n'avait jamais eu que des amourettes vulgaires et de bas étage. Pour la première fois, il goûtait la volupté d'être supplié, flatté, presque câliné par une femme du monde, élégante, raffinée, très belle et exhalant un parfum d'aristocratie. Le tempérament sensuel du Méridional fut allumé brusquement par ce séduisant tête-à-tête. En même temps, il se dit que cette femme, qui lui promettait son amitié avec un si charmant abandon, se trouvait, en somme, à sa discrétion, et que, très probablement, pour sauver sa réputation, elle en passerait par où il voudrait; il réfléchit en outre que, si elle devenait sa maîtresse, il y trouverait double profit : — d'abord son plaisir, puis la réalisation plus prompte de ses visées ambitieuses. — Une fois liée à lui par une amoureuse intrigue, Mme de Grandclos emploierait avec bien plus de zèle son influence pour le faire arriver à quelque poste avantageux. — Il résolut donc de profiter sur-le-champ de cette occasion exceptionnelle, et il ne résista plus à la tentation.

— Votre amitié m'est infiniment précieuse, dit-il en s'emparant de la main de Cécile, mais rassurez-vous, madame, vous pouvez compter sur mon affectueuse discrétion.

— Merci, monsieur, murmura-t-elle avec effusion; vous vous conduisez comme un véritable ami!

— Oui, nous serons bons amis, reprit-il... Puis, brutalement, avec un geste de commis voyageur, il lui passa le bras autour de la taille, et il ajouta en lui lançant une œillade brûlante : — A une condition pourtant, c'est que vous me permettrez de sceller notre pacte d'amitié sur vos lèvres.

Cette cynique déclaration éclaira Mme de Grandclos; elle comprit dans quelles mains elle était tombée, et se dégageant vivement :

— Monsieur, dit-elle avec une expression de pudeur offensée, vous vous moquez... ou vous vous méprenez étrangement!

Mais Peyrehorade était lancé. Il avait pour principe qu'il faut triompher des femmes qui se défendent en leur donnant l'assaut. Il se rapprocha de la préfète et, avec un sourire impertinent qui découvrait ses dents très blanches :

— Pourquoi êtes-vous cruelle? s'exclama-t-il; l'amour que je sens pour vous n'est-il pas le meilleur gage de ma discrétion?.. Si vous attachez une sérieuse importance à ce que je vous garde le secret, pouvez-vous hésiter à récompenser mon silence par une faveur qui vous coûte si peu, à vous autres femmes?

Cette argumentation effrontée mettait Mme de Grandclos au pied du mur; elle sentit que, si elle donnait le moindre signe de terreur ou de faiblesse, elle était perdue. D'un autre côté, elle ne voulait pas rompre violemment avec le journaliste et le pousser à bout. Elle lui répondit donc d'un air calme et sur un ton légèrement ironique :

— Si je vous comprends bien, monsieur, vous me proposez un marché?..

— Non pas, chère madame, répliqua-t-il avec un mauvais sourire, mais un traité d'alliance... Il est de règle, en pareil cas, que chacun des alliés assure quelque avantage à l'autre : moi, je vous donne mon silence et je ne demande en échange qu'un baiser.

Tout en parlant, il essayait de renouveler sa tentative de tout à l'heure; il fut de nouveau repoussé par Cécile, qui, prise d'un redoublement de répugnance et de terreur, se rejeta en arrière et se hâta de mettre la table entre son agresseur et elle.

— Je vous croyais, supplia-t-elle, un homme généreux et délicat... Je crains bien de m'être trompée... Je vous en prie, laissez-moi!

— Alors vous renoncez à notre traité de paix? demanda-t-il, souriant encore, mais avec une nuance de menace.

— Si j'acceptais vos conditions, repartit-elle sévèrement, je justifierais toutes les calomnies qu'on a débitées sur mon compte... Vous vendez votre silence trop cher, monsieur, et je ne puis l'accepter à ce prix-là!

— Vous avez tort, madame... Vous savez que dans notre pays on ne connaît pas de demi-mesures... Je puis être un ennemi aussi impitoyable que je serais un ami dévoué.

C'était un ultimatum, et Cécile ne savait plus que répondre, craignant, si elle parlait, de céder à quelque irrémédiable mouvement d'indignation, et, d'autre part, ne voulant pas laisser partir sur un refus violent cet homme qui tenait sa destinée entre ses mains.

— J'attends votre réponse! reprit Peyrehorade en la dévisageant.

Elle jeta un regard de détresse sur la croisée entr'ouverte, crut entendre ou feignit d'entendre un bruit de branches froissées :

— On vient ici, murmura-t-elle précipitamment; n'insistez pas, monsieur,.. et... quittez-moi!

— Soit, répliqua-t-il, je vais me retirer, madame, mais laissez-moi espérer que nous nous reverrons bientôt.

— Partez,.. partez! répéta-t-elle avec une expression d'effroi très habilement feinte.

Très maître de lui, Peyrehorade prit son chapeau, salua avec un respect ironique et sortit du pavillon.

VIII.

Dès que le journaliste eut disparu, le sang-froid et l'énergie dont Mme de Grandclos avait fait preuve l'abandonnèrent brusquement. Elle se sentit épuisée, ses jambes chancelaient et un tremblement nerveux secouait tout son corps. Elle s'assit, enfouit sa tête dans ses mains et calcula avec épouvante les conséquences très probables de la déconvenue de Peyrehorade. — Blessé dans sa vanité, déçu dans ses visées amoureuses, il était évident que cet homme chercherait à se venger. Il n'y avait plus guère à compter sur sa discrétion. Demain, ce soir même peut-être, quelques paroles venimeuses, habilement lancées, mettraient les habitans de Juvigny au courant des origines et des aventures de leur préfète, et le mal serait sans remède. En vingt-quatre heures, elle deviendrait la fable de la petite ville; sa réputation, la respectabilité et le prestige de M. de Grandclos, tout cela s'en irait à la dérive comme des ruines éparses après la débâcle d'une inondation. La peine qu'elle s'était donnée pour effacer les taches de son passé, pour conquérir une position honorable et s'élever jusqu'aux rangs supérieurs de la bonne société, n'aboutirait qu'à un lamentable désastre. M. de Grandclos en serait réduit à solliciter immédiatement son changement, et encore, après le scandale qui éclaterait, qui sait si on consentirait à lui confier une autre préfecture? Peut-être serait-il obligé de rési-

gner ses fonctions et de végéter à Paris dans quelque bureau de ministère?..

Cécile avait beau presser sa tête endolorie dans ses mains crispées, elle ne parvenait pas à en faire jaillir un expédient pour sortir de l'impasse. Un moment elle fut tentée d'aller tout conter à son mari. Il l'avait épousée par amour, bien qu'il connût une bonne partie de son histoire ; il l'aimait encore, et avait d'ailleurs tout intérêt à imposer silence à Peyrehorade. Puis, en y réfléchissant, elle se convainquit de l'inutilité d'une pareille démarche. — Quelque pouvoir que le préfet eût entre les mains, il lui était difficile de supprimer Marius Peyrehorade. Il avait, à la vérité, le droit de lui retirer la rédaction du journal de la préfecture et de le forcer ainsi à quitter le pays. Mais cette mesure arbitraire, difficile à motiver, laisserait en tout cas au journaliste le temps de répandre dans la ville ses révélations malfaisantes, et n'aurait d'autre résultat que d'exaspérer davantage son désir de vengeance. — M. de Grandclos pouvait également provoquer Peyrehorade et le pousser à un duel? Mais un préfet compromet singulièrement sa situation en se battant contre un de ses administrés, et, d'ailleurs, le diffamateur trouverait un prétexte pour refuser un cartel. — Pourtant, songeait Cécile en s'arrêtant plus longuement à cette dernière idée, un duel serait le seul remède vraiment efficace, à condition qu'il eût lieu immédiatement et que Peyrehorade fût tué net par son adversaire. — Mais du moment où il était impossible à M. de Grandclos de se charger personnellement d'expédier le journaliste, où rencontrer un champion assez dévoué, assez discret et habile pour mener à bien une pareille entreprise?

Dans son désarroi, Cécile en arrivait à regretter qu'un préfet ne pût avoir à sa disposition, comme cela se pratiquait sous les Valois, quelque spadassin sans préjugés, habile à manier la dague et sachant sur un signe de tête supprimer une personnalité gênante. L'extrémité à laquelle la jeune femme était réduite la rendait féroce. Elle inclinait vers les résolutions les plus excessives, les plus folles, les plus contradictoires. Par instans, elle se reprochait d'avoir manqué d'adresse avec Peyrehorade et de n'avoir pas su acheter son silence, au moins provisoirement, à l'aide de ces demi-promesses ou de ces menues faveurs qui n'engagent à rien. Elle s'en voulait d'avoir cédé à des scrupules enfantins, de n'avoir pas été assez forte pour vaincre ses répugnances;.. malheureusement, la sottise était faite, et, maintenant, courir après le journaliste, c'était se mettre à sa merci.

Tandis qu'elle se martelait le front et se creusait le cerveau pour y trouver une idée, elle entendit crier légèrement la porte du kiosque. S'imaginant qu'elle s'ouvrait pour livrer passage à quel-

que domestique, elle se retourna brusquement, et vit devant elle Séverin Malapert.

Le jeune homme était très pâle ; ses yeux bruns avaient un éclat à la fois triste et résolu ; tout son corps nerveux semblait agité par une mystérieuse et violente émotion. Il jeta un timide regard sur Mme de Grandclos, remarqua son effarement et l'altération de ses traits, et craignit qu'elle ne le renvoyât comme un fâcheux. Aussi commença-t-il par s'excuser humblement de son intempestive intrusion.

— Pardonnez-moi, madame, balbutia-t-il, si je me suis permis d'entrer sans être appelé... Je vous apportais les vers que vous avez bien voulu me demander... Les voici, ajouta-t-il en déposant son sonnet sur la table ;.. mais je crains d'être importun et je ne sais si je ne dois pas me retirer...

— Non, non, restez! répondit-elle en essayant de sourire.

— Vous paraissez souffrante, madame?

— Oui, je souffre beaucoup, en effet ; j'ai mal aux nerfs... Elle déplia machinalement le vélin où le jeune secrétaire avait amoureusement transcrit ses rimes, puis elle continua : — Je vous suis reconnaissante d'avoir pensé à m'apporter ce sonnet... J'aurais aimé à le relire avec vous ; mais aujourd'hui cela m'est impossible... Je suis trop triste, trop tourmentée pour apprécier vos vers comme ils le méritent.

Les yeux de Séverin étincelèrent ; ils étaient baignés d'une lueur si tendre et si sympathique, qu'au milieu de ses préoccupations Mme de Grandclos en fut doucement émue. — Vous avez un grand chagrin, murmura-t-il en s'enhardissant... Oh! que ne puis-je mériter votre confiance, madame, je donnerais ma vie pour guérir vos peines !

— Merci, monsieur Séverin... Mes peines sont malheureusement sans remède!.. ou, du moins, il n'est pas en votre pouvoir de les guérir.

— Vous doutez de mon dévoûment? demanda-t-il avec un accent de reproche et de tendresse qui la toucha.

— Non, mon enfant, je ne doute pas de votre zèle, mais de son efficacité pour soulager des ennuis que je ne puis même pas vous faire connaître...

— Je les connais! répliqua-t-il, — et en prononçant ces mots dont l'audace l'effrayait, il lui sembla que tout son cœur lui venait sur les lèvres. — C'est, poursuivit-il, l'homme qui sort d'ici, c'est ce Peyrehorade qui vous persécute?

Cécile, étonnée, ouvrait de grands yeux : — Comment le savez-vous?

Il rougit et balbutia sans oser la regarder :

— J'étais là, dehors. — En même temps, il indiquait la direction de la croisée au store baissé. — J'ai tout entendu... D'ailleurs, j'avais déjà deviné le danger qui vous menaçait, dès avant-hier, au bal, en vous observant pendant que cet homme vous parlait... Oh ! que je le hais !

Il y avait dans cette perspicacité de l'amour naïf et désintéressé quelque chose de si délicieux que Cécile en fut toute remuée : — Comme il m'aime ! pensa-t-elle. — Mais ce premier mouvement de sensibilité et d'orgueil satisfait fut suivi d'une réflexion inquiétante : —Maintenant il y avait deux personnes en possession de son secret; — et cette réflexion, mettant en jeu l'habileté politique qui faisait le fond de la nature froidement calculatrice de Mme de Grandclos, décida du sort de Séverin. — Avec une rapidité électrique, le cerveau de la préfète fut illuminé par une inspiration soudaine : — Ce jeune homme dévoué et résolu ne pouvait-il pas devenir le champion qu'elle désirait?... Séverin l'aimait; il avait vingt ans, l'âge des sacrifices chevaleresques et des tentatives héroïques. Cécile commençait à entrevoir une faible lueur d'espérance. Elle pressentait qu'elle n'aurait qu'un mot à dire pour lancer ce naïf amoureux contre Marius Peyrehorade. — Seulement cet enfant était-il capable de se servir d'une épée et ne risquait-on pas de l'envoyer à une mort certaine? Une femme moins aventureuse ou plus sensible se fût arrêtée devant cette éventualité ; mais Mme de Grandclos était superstitieuse; elle se rappela le proverbe qui prétend que les innocens gagnent toujours au jeu. Le duel n'est-il pas le plus souvent une affaire de chance, et à l'âge de Séverin n'a-t-on pas toutes les audaces et tous les bonheurs?... En tout cas, dans la situation désespérée où elle se trouvait, elle ne s'exposait pas beaucoup en tentant cet unique moyen de salut. — Elle résolut donc d'étudier à fond le jeune secrétaire et de se confier à lui, si elle le reconnaissait capable de la servir.

Elle tourna vers le pauvre amoureux, confus de son audace, un regard demi-caressant et demi-courroucé :

— Vous étiez-là? dit-elle sévèrement; vous écoutiez aux fenêtres?.. C'est mal !.. C'est un acte presque aussi coupable que la déloyale conduite de la personne qui sort d'ici !

— Oh ! madame, supplia-t il avec des larmes dans les yeux, pardonnez-moi !.. J'avais perdu la tête en voyant M. de Peyrehorade entrer chez vous... Je craignais quelque malheur, et j'ai voulu être là, à portée, prêt à accourir au premier appel... Je vous jure que ce que j'ai entendu restera à jamais enfermé au fond de mon cœur !

— Et, demanda-t-elle hypocritement, maintenant que vous êtes

en possession de mon secret, vous allez sans doute me juger, vous aussi, et me jeter la pierre!

— Moi! protesta-t-il avec un accent d'aveugle adoration, je vous admire, madame!.. Vous êtes pour moi comme une reine, supérieure à toutes les femmes!..

Cécile haussa légèrement les épaules et ses lèvres ébauchèrent un sourire incrédule.

— Je voudrais, affirma-t-il énergiquement, vous défendre et vous servir, me consacrer à vous corps et âme!

— Vous n'avez pas l'expérience de la vie, reprit-elle en secouant mélancoliquement la tête; vous ne savez pas combien, dans la réalité, il est difficile de défendre une femme, même quand on a la ferme volonté de lui être utile.

— Mettez-moi à l'épreuve, s'écria-t-il en joignant les mains, autorisez-moi à vous débarrasser de l'homme qui vous persécute!

— Enfant! murmura Cécile de sa voix la plus maternellement câline. — Elle lui indiqua un siège tout près d'elle, puis elle ajouta, quand il se fut assis :

— Que pourriez-vous faire?.. Nous ne sommes plus au temps où les paladins se présentaient en champ clos pour défendre l'honneur des reines calomniées.

— S'il n'y a plus de paladins, repartit-il, il y a encore des cœurs assez dévoués et assez courageux pour risquer leur vie dans un duel.

— Un duel?.. Taisez-vous, malheureux enfant!... Vous compromettriez sans profit celle que vous voulez défendre.

— Je ne la compromettrais pas... Son nom ne serait point prononcé... Je trouverais un prétexte pour provoquer ce Peyrehorade et je le forcerais à se battre.

— Vous êtes un brave cœur, dit Mme de Grandclos d'un ton grave et pénétré; je vous sais un gré infini de vos courageuses intentions,.. mais je ne veux pas que vous vous exposiez pour moi inutilement... Dès demain, mon persécuteur répandra ses calomnies par la ville, et, en supposant que ce duel puisse avoir lieu, le mal sera déjà fait.

— Non, car je provoquerai Peyrehorade ce soir même, et nous pourrons nous battre demain, au petit jour...

— C'est insensé! — Elle regarda Séverin droit dans les yeux, et ce long regard fondant le troubla comme la plus exquise caresse. — Je suis sûre, reprit-elle, que vous n'avez de votre vie touché une épée ou un pistolet?

— Détrompez-vous, madame, répliqua-t-il en mentant intrépidement; j'ai pris des leçons d'escrime et je saurai me tirer d'affaire... J'ai de plus chassé en forêt avec mon père et j'ai le coup

d'œil très juste... Ainsi, quelle que soit l'arme choisie, je ne crains pas mon adversaire.

Elle l'examinait à la dérobée ; — quoique frêle, il était de la race de ces nerveux qui peuvent avoir un poignet d'acier malgré la maigreur apparente des muscles ; il paraissait souple, agile et déterminé. — Cet examen, corroboré par l'aplomb avec lequel Séverin parlait de son adresse, lui enleva ses derniers scrupules. Elle était fixée maintenant sur les points qu'il lui importait de connaître, et elle n'hésitait plus à accepter les services de ce sauveur que lui envoyait le hasard. Sûre de Séverin, il ne lui restait plus qu'à exalter les résolutions généreuses du jeune homme, tout en affectant de les combattre.

— N'en parlons plus! murmura-t-elle en appuyant sa tête sur l'une de ses mains aux blancheurs de lis ; s'il vous arrivait malheur, je ne me le pardonnerais jamais.

— Ne craignez rien, madame, répéta-t-il résolument, quelque chose me dit que je vous débarrasserai de votre ennemi... Laissez seulement une seconde votre main dans la mienne, et ce sera pour moi comme un talisman miraculeux qui me donnera la force de vaincre tous les dangers!

Elle sourit et posa lentement sa main fraîche sur le front de Séverin, qui en tressaillit de la nuque aux talons. Il fut sur le point de se pâmer et de tomber à terre, tout alangui par cette caresse inespérée.

— Voici ma main, dit tout bas Cécile de Grandclos ; en même temps ses doigts vinrent poser sur le poignet du jouvenceau ; — je vous la donne, non pour vous pousser à une folie que je réprouve, mais pour vous retenir dans le chemin de la raison...

Séverin, sans écouter ces derniers mots, chuchotés si bas qu'ils semblaient presque une confidence d'amour, saisit pieusement la main de Cécile et en savoura avec délices l'imperceptible pression. Cette main adorée s'oubliait dans la sienne ; il la sentait seulement s'agiter avec un frémissement semblable à la palpitation d'un oiseau qu'on tient prisonnier. Ses yeux rencontrèrent de nouveau ceux de Mme de Grandclos, et cette caresse l'acheva. Grisé, le cœur défaillant, il tomba à genoux, et ses lèvres baisèrent passionnément la main de la préfète : — Oh! s'écria-t-il, je tuerai ce Peyrehorade!

— Chut! fit Cécile en retirant sa main ; et votre mère, malheureux garçon?.. Elle n'a que vous d'enfant et elle mourrait de chagrin s'il vous arrivait malheur... Pensez à elle!

— Je ne pense qu'à vous, madame, répondit-il, toujours agenouillé; je vous ai donné mon cœur tout entier, et je vous donnerai ma vie, s'il le faut.

— Relevez-vous ! ordonna-t-elle en reprenant son ton sévère.

Il lui obéit et resta devant elle, chancelant encore et l'œil noyé de tendresse.

— Jurez-moi, dit-elle en modulant sa voix comme une musique amoureuse, jurez-moi que vous n'irez pas provoquer M. Peyrehorade, qui ne ferait de vous qu'une bouchée !

— Je vous jure au contraire que je me battrai demain avec lui !

— Je vous le défends, murmura-t-elle. — Et, le voyant se diriger vers la porte, elle lui tendit de nouveau ses deux mains, comme pour le retenir. — C'était l'électriser et l'exaiter plus encore.

— Adieu !.. balbutia-t-il.

— Monsieur Séverin !

— Adieu, madame !.. Je vous aime et je vous sauverai malgré vous !

Il se dégagea doucement de l'étreinte caressante de Cécile et s'élança dehors.

IX.

A peine rentré dans son cabinet, Séverin prit son chapeau et quitta l'hôtel. Il avait besoin de toute sa liberté d'esprit pour réfléchir à la façon dont il s'y prendrait pour chercher querelle à Peyrehorade. — Emporté par sa passion, il s'était jeté dans cette aventure avec la présomption et la fougue de la vingtième année, sans s'inquiéter des moyens pratiques de la mener à bien. Maintenant qu'il s'agissait de l'exécution, il s'apercevait que c'est tout autre chose de dire à une femme : « Je vous sauverai, » et de la sauver en effet. — Il ne connaissait guère le journaliste que de vue ; ils n'avaient aucune relation commune ; il savait seulement que, tous les soirs après son dîner, Peyrehorade passait quelques heures dans un café situé au-dessous de la salle de spectacle. — C'est là qu'il résolut de l'aller trouver et de le provoquer sous le premier prétexte venu. — Un autre point ne l'embarrassait pas moins. En dépit de l'assurance avec laquelle il avait affirmé son habileté à l'escrime et son adresse de chasseur, il était fort novice dans le maniement de l'épée et des armes à feu. Il pensa qu'à tout hasard il ferait sagement d'employer ses dernières heures de liberté à s'exercer à la cible. Il se souvint d'une guinguette située sur la promenade des *Saules*, où il y avait un tir au pistolet, et il s'y rendit.

Il entra timidement dans le jardin et, ne connaissant pas les êtres de l'établissement, il erra ainsi qu'une âme en peine à travers les massifs, jusqu'au moment où il rencontra un garçon auquel il exposa sa requête, tout en rougissant de sa demande comme s'il eût commis une mauvaise action. L'autre, enchanté de piloter un client,

le conduisit en face de la cible et se mit en devoir de charger les pistolets. Même, jugeant à la gaucherie de Séverin qu'il avait affaire à un débutant, il poussa la complaisance jusqu'à lui donner des conseils. — Les premiers essais du jeune secrétaire furent très médiocres : sa main tremblait et ses balles ne touchaient pas la plaque. Peu à peu, néanmoins, il rectifia son tir, et comme il avait le coup d'œil juste, au bout d'une heure il arriva à mettre dans le blanc presque à tout coup. Rassuré et réconforté par cette expérience, il reprit avec plus d'aplomb le chemin de la ville haute. — J'ai le bon droit pour moi, songeait-il, et mon amour me donnera l'habileté qui me manque... Ce Peyrehorade est un misérable, je lui ferai rendre gorge et je sauverai Mme de Grandclos. — Tout en marchant, il se montait la tête, son imagination allait grand train et il se voyait déjà sur le terrain, face à face avec le journaliste... On se battait au pistolet ; il essuyait le feu de son adversaire, puis, tranquillement, comme tout à l'heure au tir, il ajustait Peyrehorade et le tuait raide. — Il était si fanatisé par sa passion pour la belle préfète que, malgré ses goûts pacifiques et les principes sévères de l'éducation religieuse qu'il avait reçue, il ne lui vint pas à l'esprit le moindre scrupule à l'idée de tuer un homme. — Jacques Clément, catéchisé par la duchesse de Montpensier, ne marchait pas à l'assassinat d'Henri III avec une conscience plus tranquille et une exaltation plus farouche que ce jouvenceau, au sortir de son entretien avec Cécile.

Pourtant, lorsqu'au tournant de la rue du Baile il aperçut la maison paternelle avec sa physionomie placide, sa vierge de plâtre peint, ses fenêtres à petits carreaux verdâtres, il eut un moment de défaillance. L'aventure dans laquelle il allait se lancer contrastait si fort avec le train de vie régulier et bourgeoisement vertueux auquel il avait été habitué depuis l'enfance !.. Il éprouvait tout à coup une sensation de malaise très pénible à la pensée de cette rupture totale avec son existence passée. Puis il avait peur de se retrouver en face de ses parens. Il lui semblait que tous deux liraient sur sa figure les tragiques projets qu'il méditait. — Un frisson de fièvre le transit jusqu'aux os lorsqu'il pénétra dans la salle à manger, et, quand il s'assit à la table commune, sa pâleur frappa Claudette Malapert.

— Comme tu es défait ! s'écria-t-elle en attachant sur lui un œil inquiet; es-tu malade ?

— Moi ?.. non, balbutia-t-il; c'est sans doute l'effet de la chaleur.

En même temps, pour se donner une contenance, il essayait de manger, mais son gosier se contractait ; il tortillait les morceaux dans sa bouche et avait grand'peine à les avaler.

— Le fait est que tu as une mine de déterré, remarqua à son tour, sarcastiquement, Simon Malapert; décidément les soirées du grand monde ne te réussissent pas!

Ce souper parut à Séverin d'une interminable longueur; il lui tardait de se soustraire aux questions de Claudette, aux regards soupçonneux de son père; en même temps il se reprochait comme un manque de cœur cette hâte de quitter une famille qu'il risquait de ne plus revoir. Tout en s'agitant sur sa chaise, il regardait à la dérobée la calme figure de sa mère, le profil anguleux de l'agent-voyer; ses yeux s'attachaient avec mélancolie aux vases d'albâtre de la cheminée, aux images de sainteté des murs, à chaque détail du modeste mobilier. Il disait adieu mentalement à ces honnêtes figures et à cet ameublement familier, contemplés peut-être pour la dernière fois, et sa poitrine se serrait, ses paupières s'humectaient. — Tout à coup, à travers son émotion, il revoyait le visage anxieux et charmant de Cécile; il songeait à la magnétique attraction de ses yeux bleus, à la voluptueuse caresse de ses mains et il tressaillait. — Elle se meurt d'angoisse, pensait-il; je lui ai promis de la sauver,.. et je n'ai pas de temps à perdre!..

Dès qu'on se leva de table, il annonça qu'il était obligé de retourner à la préfecture pour achever un travail pressé. A cette déclaration inattendue et insolite, les figures des deux époux s'allongèrent.

— Ces gens-là te rendront malade! s'exclama Claudette.

— Est-ce bien sûr, au moins, que tu retournes à ton bureau? demanda le méfiant Malapert... Tu sais, il ne faudrait pas me conter des histoires!

Séverin, reprenant son aplomb, expliqua qu'il s'agissait d'une dépêche urgente à expédier à Paris par le courrier de minuit.

— Puisque tu veilleras tard, prends le passe-partout! lui cria Claudette en le suivant sur le pas de la porte.

Il revint sur ses pas pour empocher la lourde clé; il était violemment tenté de sauter au cou de sa mère et de l'embrasser bien fort; mais il craignit que son émotion ne le trahît, et il se sauva.

— Maintenant, se dit-il, en descendant le rapide cailloutis de la côte du collège, il faut être homme et agir!

Le *Café de la Comédie*, fréquenté par Peyrehorade, était situé au centre de la ville basse, non loin de la préfecture. En s'y rendant, Séverin fit un crochet pour longer le mur qui bordait les jardins de l'hôtel; de là on pouvait apercevoir entre les arbres les fenêtres du premier étage. Le jeune homme vit une lueur de lampe dans le petit salon où se tenait de préférence Mme de Grandclos.

— Elle est là! songea-t-il, et cette pensée lui redonna du courage.

Il en avait besoin, car à mesure qu'il approchait du café, il était intérieurement secoué par d'étranges frissons. — Non point qu'il eût peur de Peyrehorade, mais les préliminaires de la rencontre préméditée l'embarrassaient et le troublaient. Tenu très sévèrement par Claudette, et surtout par Simon Malapert, il n'avait de sa vie mis les pieds dans un estaminet. Il connaissait à peine la disposition intérieure du *Café de la Comédie*, bien que cet établissement jouît dans le pays d'une certaine célébrité, à cause des collections d'histoire naturelle qui en ornaient les salles. L'idée seule d'y pénétrer et d'avoir, en entrant, un air gauche et dépaysé, le glaçait jusqu'aux moelles. Aussi se promena-t-il quelque temps sur le trottoir d'en face avant d'oser franchir le seuil du théâtre. — La grande salle où se tenaient les consommateurs était située au rez-de-chaussée, derrière la scène. Un long couloir voûté y conduisait, et, à l'extrémité de cette allée obscure, on voyait briller les becs de gaz qui éclairaient le café. La lointaine lueur de cette salle lui paraissait redoutable. De temps à autre, un habitué, le cigare aux lèvres, s'enfonçait dans le ténébreux couloir, et Séverin entendait claquer la porte vitrée. — Neuf heures sonnèrent à l'horloge de la ville.

— Allons, se dit-il en serrant les poings, assez de poltronnerie; ne perdons pas un temps précieux!

Il traversa la rue, s'engagea résolument dans le couloir voûté, et, arrivé à l'extrémité, poussa brusquement la porte vitrée, afin de couper court à de nouvelles hésitations.

Une fois entré, il fut tout d'abord ébloui par l'éclatante lumière du gaz, et en même temps étourdi par le brouhaha des consommateurs, le tintement des verres, le tapage des joueurs de billard. Une buée bleuâtre, produite par la fumée des pipes, l'empêchait de distinguer les figures. Il entrevoyait seulement, à travers ce nuage transparent, de hautes murailles garnies de vitrines d'oiseaux empaillés, et, entre deux billards, une vasque où nageaient des poissons rouges, arrosés par le sautillement cristallin d'un mince jet d'eau. — Heurté par les garçons, coudoyé par les entrans et les sortans, Séverin restait debout près de la porte, fort en peine de s'orienter et de savoir si Peyrehorade se trouvait au café. Heureusement, il avait été aperçu par l'œil attentif de la dame du comptoir. Elle devina un client étranger, agita sa sonnette et désigna d'un geste le nouveau-venu à l'un des garçons.

— Que désire monsieur? demanda ce dernier en se campant, sa serviette au bras, devant le jeune Malapert.

— Servez-moi de la bière.

— Chope ou canette? interrogea de nouveau le garçon.

— Ce que vous voudrez, balbutia timidement Séverin, peu au courant de la langue et des usages du lieu.

— Par ici, monsieur! reprit l'homme à la serviette en poussant le client vers une table vide.

Le jeune homme, encore ahuri, obéit docilement. On lui apporta une canette et un verre. Peu à peu ses regards, plus habitués à la fumée, errèrent à droite et à gauche, et tout à coup, comme s'il avait reçu un choc intérieur, il tressauta sur sa banquette et pâlit. — Le hasard l'avait servi à souhait. A la table voisine, il reconnut le rédacteur en chef du *Mémorial de l'Est*.

Vautré nonchalamment sur la banquette de velours grenat, le gilet à demi déboutonné, Marius fumait une cigarette et pérorait, ayant pour auditeurs deux ou trois fils de gros commerçans, qui l'écoutaient comme un oracle.

Séverin avala une gorgée de bière, moins encore pour se donner une contenance que pour humecter sa bouche absolument sèche. Puis, reprenant possession de son sang-froid, il réfléchit à la marche à suivre pour chercher querelle à Peyrehorade. Il ne pouvait de but en blanc provoquer son ennemi; il fallait trouver un prétexte assez sérieux pour forcer Marius à se battre. Il prêta attentivement l'oreille à la conversation de ses voisins, redoutant de saisir déjà quelque propos diffamatoire lancé par le journaliste, afin de se venger de Mme de Grandclos. Mais, de ce côté, ses craintes étaient prématurées. Peyrehorade se réservait : il espérait encore que Cécile viendrait à résipiscence, et il avait jugé prudent de se taire provisoirement. Néanmoins, s'il n'était pas question de la préfète, le bal de la préfecture défrayait la conversation, et l'un des jeunes gens complimentait Marius sur ses talens de danseur et de conducteur de cotillon :

— Il n'y a pas à dire, vous êtes un valseur hors ligne, monsieur Peyrehorade.

— Peuh! répondait avec une fatuité nonchalante le rédacteur en chef, que voulez-vous, mon cher, l'habitude, et puis aussi une certaine méthode!.. Je ne fais qu'un avec ma danseuse, je l'enveloppe... Tenez, je place ma main comme ceci,.. et, ajouta-t-il avec un sourire plein de sous-entendus, je ne crains pas de l'appuyer!

— Heureux gaillard!.. Avez-vous dû en palper, avant-hier, de ces jolies tailles?

— Hé! oui,.. assez!.. répliqua-t-il avec aplomb; une entre autres, qui est bien la mieux tournée et la plus souple que j'aie jamais fait plier sous mon bras... Celle de la femme du maire, et, continua-t-il en baissant la voix, je dois avouer que la dame ne s'en plaignait pas...

Séverin jugea l'occasion propice : il se leva tout frémissant et cria :

— Vous en avez menti !

Peyrehorade eut un mouvement d'inquiétude ; cependant il résolut de payer d'audace, et, feignant de n'avoir pas vu d'où partait l'interruption, il s'exclama d'un ton cassant :

— Je voudrais bien savoir qui ose me donner un démenti?

— Moi ! articula nettement Séverin en croisant les bras.

Le journaliste toisa rapidement cet intrus dont la figure lui était inconnue, puis d'un regard circulaire il interrogea ses amis. — L'un des consommateurs, qui fréquentait la préfecture et qui avait reconnu Séverin, se pencha à l'oreille de Marius et le mit au courant des noms et qualités de « l'amoureux de la préfète. »

Peyrehorade, qui calculait vite et juste, eut avec lui-même un rapide colloque intérieur : — Diable, dit-il, la dame ne perd pas de temps... Elle me dépêche un de ses pages avec mission de me couper la gorge, et elle espère que je donnerai dans le panneau... A d'autres !.. Je ne gâterai point une si belle partie... Quand la belle Cécile verra son chevalier revenir bredouille, elle comprendra à qui elle a affaire et elle deviendra plus traitable. — Bien décidé à rester impassible, il se retourna vers Séverin, et, d'un ton de bonhomie goguenarde :

— Mon jeune monsieur, commença-t-il, je n'ai pas l'avantage de vous connaître, mais je me permettrai de vous faire remarquer que nous causons entre nous, et qu'il est peu poli de se jeter dans une conversation où l'on a pas été prié... On ne vous apprend donc pas la civilité au collège?

Cette question réjouit la galerie, qui éclata de rire, et Séverin, exaspéré, perdit le peu de sang-froid qu'il possédait.

— Je vous ai donné un démenti, répéta-t-il ; si cela ne suffit pas, je vous forcerai bien à me répondre autrement que par de sottes plaisanteries !

Il s'apprêtait à jeter sa chope à la tête de Peyrehorade, mais celui-ci avait déjà prévu le coup. Sa main s'abattit sur le poignet de Séverin, qui fut obligé de reposer le verre sur la table.

— Là, là,.. calmez-vous, mon garçon, reprit-il toujours gouailleur, buvez votre bière, cela vous rafraîchira,.. et remerciez-moi de vous avoir arrêté à temps !.. Je serais désolé de chagriner Mme votre mère en la privant d'un jeune coq qui donne de si belles espérances !..

Le bruit de cette altercation avait groupé autour des deux tables les cliens épars dans le café. La figure altérée et rageuse du fils de l'agent-voyer, ses vains efforts pour se dégager de l'étreinte du journaliste, la froideur goguenarde de ce dernier, mettaient une bruyante

gaîté parmi le groupe des curieux, et Marius Peyrehorade, voyant qu'il avait les rieurs de son côté, redoublait de verve railleuse.

— Misérable! balbutiait Séverin d'une voix étranglée par la fureur, vous me rendrez raison!

— Je vous rendrai d'abord votre bon sens, que vous me semblez avoir égaré, repartit l'autre; un duel?.. Vous vous moquez!.. On ne se bat pas avec des bambins de votre âge... On leur lave la tête et on les ramène par l'oreille à leur professeur... Il n'y a plus d'enfans, ma parole!.. En voici un qui sort à peine des jupes de sa mère et qui veut déjà aller sur le terrain?.. Trop tôt, mon petit, trop tôt!.. Hé bien! hé bien! qu'est-ce qui vous prend?..

Séverin venait de forcer Marius à lâcher prise, et il s'élançait sur lui, quand il fut de nouveau arrêté dans son élan, — mais cette fois par le patron du café, un grand gaillard barbu et robuste, qui l'empoigna par le bras, et l'entraîna vivement hors du cercle des rieurs.

— Je ne veux pas d'esclandre chez moi, signifia-t-il au jeune Malapert; sortez, mon camarade, et que ne je vous y reprenne plus!

Tandis qu'il emmenait Séverin, qui étouffait de colère, un incident grotesque vint mettre le comble à la confusion du malheureux secrétaire. Le garçon qui l'avait servi s'approcha d'un air insolent et obséquieux, et dit tout haut :

— Pardon, monsieur n'a pas payé sa canette!

Séverin éperdu fouillait ses poches et, dans son désarroi, ne trouvait plus son porte-monnaie. Pendant ce temps, il entendait Peyrehorade crier avec son accent méridional :

— Laissez donc, Célestin!.. Je veux avoir le plaisir d'offrir à cet excellent jeune homme la canette dont il voulait arroser ma redingote. Vous porterez la bière à mon compte!

Les rires redoublèrent. Au même moment, le patron ouvrit la porte, poussa dehors son malencontreux client et le déposa sans plus de cérémonie dans le couloir enténébré.

X.

Séverin, abasourdi, trébucha lourdement dans l'obscurité et fut forcé de s'appuyer à la muraille pour ne pas tomber. Il était dans un état à faire pitié. La colère le suffoquait, le sentiment de son humiliation lui arrachait des larmes. Il s'enfonça dans une encoignure formée par l'une des portes de la salle de spectacle et pleura convulsivement. A force de couler, ces pleurs silencieux détendirent ses nerfs, et une accalmie relative lui permit de mettre un peu d'ordre dans ses idées. Il était toujours aussi douloureusement désespéré, mais il réfléchissait avec plus de suite au lamen-

table échec de ses projets, et une cruelle clarté commençait à pénétrer dans son cerveau. — Voilà donc à quoi devaient aboutir ses chevaleresques intentions? A une querelle de café où il avait joué un rôle ridicule!.. Il était parti en guerre comme un nouveau Cid, promettant à Mme de Grandclos de ne reparaître devant elle qu'après l'avoir débarrassée de Peyrehorade, et il revenait, piteux comme don Quichotte moulu de coups par les muletiers. Dès le lendemain matin, cette scène navrante, qui avait eu une vingtaine de témoins, serait connue de toute la ville; — et la femme à laquelle il rêvait de sacrifier sa vie, la Cécile adorée qui, en ce moment même, se consumait d'inquiétude, apprendrait le triomphe de son ennemi en même temps que la déshonorante humiliation de son maladroit défenseur!.. Oui, demain, cette histoire courrait les rues; on la commenterait dans les bureaux de la préfecture, et Simon Malapert l'apprendrait à son petit lever... Séverin se représenta la colère blanche de son père; il lui sembla entendre les réflexions de Nivard et de Péchoin; il se vit renvoyé par le préfet et chassé de la maison paternelle... Mais cette conséquence presque fatale de son équipée le touchait moins que les tourmens de Cécile. Que pesaient ses ennuis personnels en comparaison des malheurs qui allaient fondre sur Mme de Grandclos? Sa passion lui ôtait le loisir de s'apitoyer sur son propre sort; c'était du salut de Cécile qu'il se préoccupait avant tout... Elle possédait souverainement sa pensée et son cœur; s'il la perdait, tout était fini pour lui; la vie n'avait plus ni intérêt ni saveur. Plus il songeait à son échec honteux, plus il se convainquait de l'impossibilité de survivre à un aussi complet désastre.

Alors l'idée de disparaître germa insensiblement dans son cerveau. Il envisageait la mort sans terreur; il l'eût acceptée avec une sorte de douceur voluptueuse, tant elle lui semblait préférable au déshonneur et au ridicule. Après cette faillite ignominieuse à tous ses engagemens, le suicide lui apparaissait comme une porte commodément aménagée pour fuir les désappointemens et les misères d'une vie désormais décolorée et vide. — Le poème de sa jeunesse était fini; ses rêves d'amour allaient s'évanouir et se perdre avec Mme de Grandclos. — La préfète lui avait avoué ce matin qu'elle serait forcée de quitter la ville, si Peyrehorade avait le temps de répandre ses calomnies; — et, une fois Cécile partie, peu importait à Séverin de vivre dans une ville devenue odieuse, d'y végéter, condamné à quelque obscure besogne de gratte-papier plus odieuse encore. Non, mieux valait mourir!..

Tandis que, dans la nuit du couloir, il méditait ces résolutions funèbres, il fut soudain illuminé par une nouvelle idée qui lui sembla très judicieuse. — Puisqu'il était décidé à mourir, pourquoi ne

s'arrangerait-il pas pour que sa mort fût du moins utile à la femme qu'il aimait?.. Pourquoi, avant de disparaître lui-même, ne tuerait-il pas Peyrehorade?.. Il en avait le droit : le journaliste, après l'avoir mortellement offensé, avait refusé de se battre. C'était d'ailleurs un être pervers et dangereux; en se vengeant, Séverin rendrait à Cécile le repos et la sécurité, et du même coup débarrasserait la société d'un malhonnête homme. — Lentement alors, avec une froide exaltation, il calcula comment il s'y prendrait pour accomplir cet acte de justice : — il attendrait le journaliste à sa sortie du café et ne le quitterait plus. Il savait que Peyrehorade habitait une maison située au bord du canal, dans un quartier peu fréquenté. La nuit était obscure; il aborderait son ennemi dans l'allée déserte qui longe ce cours d'eau; il exigerait de nouveau une satisfaction, et si elle lui était refusée, il sauterait à la gorge de son insulteur, le pousserait dans la rivière et s'y jetterait avec lui. — Une seule éventualité était à craindre : Peyrehorade pouvait être armé; il se défendrait, et Séverin n'avait même pas eu la précaution de se munir d'une canne. — Tourmenté par cette difficulté, le jeune homme plongeait désespérément ses mains dans la poche de sa jaquette. Tout à coup il y sentit un objet dur et lourd : c'était le massif passe-partout que Claudette lui avait confié, afin qu'il pût rentrer sans réveiller toute la maison. Il saisit la clé, la mania et s'assura qu'elle pourrait au besoin devenir dans sa main une arme sérieuse.

Une fois cette dernière question résolue, il attendit anxieusement l'heure où Peyrehorade se déciderait à quitter le café. Son cœur battait chaque fois que la porte s'ouvrait, poussée par un consommateur, et chaque fois il était déçu. Enfin, vers onze heures, il vit la silhouette du journaliste se détacher sur le fond lumineux du vitrage. Marius sortit en compagnie de trois ou quatre jeunes gens; en longeant le mur, il effleura presque le vêtement de Séverin. Une fois sous la voûte, ses compagnons lui souhaitèrent gaîment le bonsoir, et chacun tira de son côté. — Alors le jeune Malapert se glissa hors de sa cachette, gagna rapidement le seuil du théâtre et arriva dans la rue assez à temps pour apercevoir, sur le trottoir opposé, Peyrehorade qui cheminait en faisant sonner sa canne sur les pavés.

Le journaliste semblait pressé d'aller retrouver son lit; il marchait vite et prenait les voies les plus courtes. Séverin le suivait à distance, amortissant avec précaution le bruit de son pas et se dissimulant dans l'ombre plus opaque projetée par les façades que le gaz n'éclairait point. — De temps à autre, le Méridional sifflotait machinalement un air de son pays, tandis que, derrière lui, Séverin, pour s'entretenir dans ses résolutions, se rappelait la scène

du café ou évoquait l'ensorcelante figure de Mme de Grandclos. Parfois il perdait de vue Marius au tournant des rues, et il hâtait le pas jusqu'à ce qu'il retrouvât devant lui la silhouette courte et svelte de son ennemi. Puis, fiévreusement, il se répétait comme un refrain rageur : — J'aurai sa vie ou il aura la mienne !

Enfin ils atteignirent la solitaire rue des Saules, bordée d'un seul côté par quelques maisons isolées, et de l'autre par les berges du canal, plantées de platanes trapus. A cet endroit, l'eau, resserrée dans une sorte de bief, court profonde et rapide vers une filature, dont elle fait mouvoir tout le jour, et souvent une partie de la nuit, les roues et les turbines. La rue était absolument déserte ; quelques lumières seulement rougeoyaient aux vitres de l'usine et, çà et là, derrière les persiennes des maisons. Arrivé en face de son logis, Peyrehorade s'arrêta pour allumer une cigarette, et Séverin en profita pour se rapprocher de son adversaire. — Le moment était venu, il serra son passe-partout dans sa main droite et surgit tout d'un coup de l'ombre, à côté du journaliste. Ce dernier, qui ne s'attendait guère à cette apparition, fit brusquement un écart qui le porta près de la berge.

— Deux mots ! dit Séverin d'une voix sourde, vous m'avez injurié tout à l'heure et vous avez cru en être quitte en me chassant du café... Vous vous êtes trompé, et nous allons nous battre.

Marius s'était vite remis de son alerte ; il brandit sa canne et, riant au nez de son interlocuteur :

— Encore vous ?.. Parlez au singulier, mon petit !.. *Je vais vous battre*, si vous ne me flanquez pas la paix... Je vous le répète : je ne vais sur le terrain que lorsque j'ai un homme devant moi, et non un moucheron de votre espèce !

— Lâche ! grommela Séverin exaspéré, je te forcerai bien à te défendre !

Il s'était campé devant lui et lui barrait le passage. L'autre recula d'un pas et leva sa canne ; mais au moment où il croyait frapper Séverin, celui-ci bondit de côté, lança contre Marius son poing armé du passe-partout, l'atteignit en pleine poitrine et le fit rouler dans le canal.

Peyrehorade tomba sans même pouvoir jeter un cri. Il se débattit un instant dans l'eau tourbillonnante, mais, soit qu'il ne sût pas nager, soit que la violence du coup eût paralysé ses mouvemens, il fut entraîné et disparut.

Pendant quelques secondes, Séverin demeura abasourdi de cette brusque réalisation de la vengeance qu'il avait si longuement préméditée ; puis, quand il se fut rendu compte de ce qui venait de se passer, une douloureuse secousse intérieure l'ébranla de la nuque aux talons. Tout ce qu'il y avait en lui de tendre et de généreux

se révolta à la pensée qu'il allait être cause de la mort d'un homme. — Le courant emporterait certainement Peyrehorade sous les roues de l'usine et il y resterait... Et c'était lui, Séverin, qui venait de commettre cet assassinat?.. Il se fit horreur et, affolé, ne songeant plus qu'à sauver le malheureux qui se noyait, il courut sur les bords du canal en criant à plusieurs reprises d'une voix désespérée : — Au secours! — puis, cédant à une impulsion quasi instinctive, sans réfléchir au danger, il se jeta dans le courant à la place où il avait vu couler Marius Peyrehorade.

Les appels vociférés par le jeune Malapert avaient été entendus. Des fenêtres s'ouvraient, des lumières apparaissaient aux portes; les ouvriers qui veillaient dans l'usine accouraient sur la berge et, à l'aide de longues perches, essayaient de ramener vers le bord Séverin, qui avait plongé inutilement à la recherche de sa victime et dont les forces s'épuisaient.

En quelques minutes, l'obscure et solitaire rue des Saules se trouva éclairée par la vacillante lueur des falots, et peuplée d'une foule de curieux qui s'interpellaient bruyamment...

XI.

— Eh bien! en voilà du nouveau! s'écria, le lendemain matin, Aristide Péchoin, en entrant comme un coup de vent dans le bureau de la première division; quelle aventure, messieurs, quelle aventure!..

— Monsieur Péchoin, interrompit Nivard d'un ton rogue, je vous ferai remarquer, primo, qu'il est neuf heures et, secundo, que vous gardez incongrûment le chapeau sur la tête... De ce que vous donnez l'exemple d'une regrettable inexactitude, ce n'est pas une raison pour être irrespectueux envers vos supérieurs...

— Pardon, messieurs, bredouilla l'expéditionnaire en se découvrant, je suis tellement ahuri!.. Ce qui m'a retardé, c'est que j'ai assisté à la recherche et à la levée du corps...

— Quel corps? demanda l'oncle Blouet, dont la tête émergea d'une pile de dossiers.

— Mais vous ne savez donc rien de la mystérieuse affaire de cette nuit? s'écria Aristide; je parle du corps de M. Peyrehorade, le rédacteur du *Mémorial de l'Est*... La justice a fait détourner l'eau du canal, et on a repêché ce matin le cadavre sous les roues de la filature... Je l'ai vu; il était horriblement défiguré et déjà vert... Ça m'a coupé la digestion de mon premier déjeuner et j'en ai l'estomac retourné.

— Comment, Peyrehorade s'est noyé! s'exclama à son tour Lé-

chaudel en respirant délicatement le parfum d'une rose cueillie dans son jardin.

— Il s'est noyé ou on l'a noyé, reprit confidentiellement Péchoin; la chose est fort louche... Il paraît qu'il s'était querellé hier soir au café de la Comédie avec notre collègue Séverin Malapert... La discussion s'est continuée sur le bord du canal, et tout d'un coup on a entendu l'*amoureux de la préfète* qui appelait au secours. Les gens de l'usine ont trouvé Séverin qui barbotait dans l'eau, mais Peyrehorade avait déjà disparu.

— J'ai toujours prédit que ce jeune Malapert finirait mal! déclara Nivard d'un son solennel; voilà le fruit des mauvaises lectures!

— A vous entendre, objecta Léchaudel, on croirait qu'il a tué le journaliste, tandis que, d'après le récit de Péchoin, il est clair qu'il a été attaqué, puisque c'est lui qui a appelé au secours... Vous avez trop d'imagination, monsieur Nivard, il faudra soigner ça!.. Et sait-on, au moins, comment va le jeune homme?

— On l'a ramené chez lui plus mort que vif, répondit Péchoin, et on ignore encore s'il en reviendra!

Vers deux heures du matin, en effet, des ouvriers de l'usine avaient transporté Séverin à la ville haute et l'avaient déposé entre les mains de Claudette éplorée. Un médecin, appelé en hâte, constata les premiers symptômes d'une fièvre cérébrale, et déclara qu'avant un mois il ne pourrait se prononcer sur l'issue de la maladie.

Pendant ce temps, l'aventure du jeune secrétaire et la mort dramatique de Peyrehorade défrayaient les conversations de la ville. La justice avait commencé une enquête, mais, comme les faits qui avaient précédé la noyade du journaliste restaient mystérieux, comme on ne pouvait interroger Séverin, chez lequel un sommeil comateux alternait avec des accès de délire, les magistrats n'aboutissaient à aucune conclusion. Le préfet, auquel Mme de Grandclos s'était décidée à confier ce qui s'était passé entre elle et Peyrehorade, réussit à étouffer l'affaire, et Cécile put enfin respirer. — Dans la ville, une seule personne était encore en possession de son secret : Séverin Malapert, et, pour le moment, une indiscrétion du pauvre enfant n'était guère à craindre. Mme de Grandclos, que la disparition du danger et la certitude de n'être plus troublée dans sa sécurité prédisposaient à une sentimentalité tendre, avait le cœur maternellement ému en songeant au dévoûment passionné de son sauveur. Si elle eût écouté son premier mouvement, elle aurait été s'asseoir au chevet de Séverin pour lui prouver sa reconnaissance; mais elle avait à compter avec l'opinion publique, qui glosait déjà sur les platoniques amours du jeune Malapert, et, d'ailleurs, le décorum

permettait difficilement à une préfète d'aller soigner un des employés de son mari; c'eût été confesser presque ouvertement l'intérêt qu'elle prenait au mystérieux drame de la rue des Saules. Elle mit donc une sourdine à ses sentimens charitables, et se contenta d'envoyer chaque jour un domestique s'informer de l'état du malade.

Séverin resta pendant trois semaines entre la vie et la mort, puis la fièvre commença à décroître, et, au bout de trois autres semaines, il entra en convalescence. Sa première pensée, lorsqu'il retrouva sa lucidité, fut pour Cécile de Grandclos. Il éprouvait une joie indicible à songer qu'elle était maintenant délivrée de ses tourmens. Sa mère lui avait appris que la préfète s'informait chaque jour de sa santé, et il la trouvait magnanime de vouloir bien penser assidûment à lui. Il lui tardait d'être assez fort pour descendre à la ville basse et faire à Cécile une première visite dans le kiosque où il était tombé à ses genoux. Malheureusement sa convalescence était lente. Son corps amaigri n'avait plus de force; ses jambes pouvaient à peine le porter; quand il était resté levé pendant une heure, les idées flottaient dans son cerveau vide, sa tête tournait, et il était obligé de se recoucher.

Un soir de septembre, il avait lutté courageusement contre la fatigue, et il était demeuré debout jusqu'à cinq heures; puis, abattu par ce grand effort, il s'était recouché et sommeillait, tandis qu'un rayon de soleil couchant pénétrait par la fenêtre ouverte de sa petite chambre. Tout à coup, dans son demi-sommeil, il lui sembla entendre le bruissement soyeux d'une robe, et, en même temps, son odorat, dont la maladie avait développé la sensibilité, perçut un délicat et pénétrant parfum de femme. — Comme il entr'ouvrait les yeux, une main fraîche et veloutée se posa sur son front, évoquant le délicieux souvenir d'une caresse semblable, déjà une fois savourée.

— Comment allez-vous, monsieur Séverin? murmura une voix bien connue.

Il crut d'abord être de nouveau le jouet d'une des hallucinations que lui donnait la fièvre. Il ouvrit les yeux tout à fait et vit dans un rayon de soleil, qui l'enveloppait comme d'une auréole, la belle Cécile de Grandclos.

— Oh! madame! s'écria-t-il, ébloui.

— Chut! reprit-elle, ne vous agitez pas... Votre mère, qui vous croyait encore levé, m'a permis de monter un instant.

— Que vous êtes bonne! dit-il en la contemplant avec un regard extasié.

— Il y a longtemps, continua-t-elle, que je voulais venir vous remercier de ce que vous avez fait pour moi... Je vous en suis

profondément reconnaissante et je compte vous le prouver un jour. Dépêchez-vous de vous guérir.

— Je me sens déjà plus fort, s'exclama-t-il, maintenant que je vous ai revue !

— Soyez prudent... et discret, poursuivit-elle, je pars pour un voyage de quelques semaines et j'espère à mon retour vous trouver sur pied... En attendant, je ne vous oublierai pas... Adieu !

Elle se pencha vers lui, le baisa tendrement sur le front, et, avant qu'il fût revenu de la béatitude voluptueuse où cette caresse l'avait plongé, Cécile s'était évanouie comme une apparition.

Elle ne revint plus à Juvigny. Pendant qu'elle était à Paris, M. de Grandclos fut appelé à une préfecture plus importante dans une ville du Nord ; toutefois elle tint sa promesse et Séverin ne fut pas oublié. — Un an après le coup d'état de décembre, le jeune Malapert, qui venait d'atteindre sa majorité, fut nommé d'emblée à une perception très lucrative dans un gros bourg des environs de Loches. Il voulut d'abord refuser cet avancement inespéré, dû à la protection de Mme de Grandclos. Cette façon dont la belle Cécile entendait lui prouver sa reconnaissance l'humiliait et le désespérait. Il ne céda que devant la colère indignée de Simon Malapert et sur les prières instantes de Claudette. — Un matin de janvier, il partit tristement de Juvigny et alla s'installer à Montrésor. — C'était, à cette époque, un trou de village perdu au fond des bois, n'ayant que des communications très difficiles avec le chef-lieu et dépourvu de toutes ressources intellectuelles. La perception était bonne et ne donnait pas beaucoup de besogne ; mais dans ce milieu sauvage et inintelligent, peuplé de chasseurs et de cultivateurs, Séverin se sentit voué à l'ennui et à la nostalgie.

Pendant les premières années, il se résigna à son sort. Il conservait vaguement l'espoir de recevoir quelque nouvelle de Mme de Grandclos ; il ne pouvait s'accoutumer à l'idée qu'elle l'avait oublié. Mais elle ne lui écrivit jamais et ne parut plus s'occuper de lui. Sa reconnaissance s'était bornée à le faire nommer à Montrésor, et elle croyait sans doute avoir suffisamment récompensé le dévoûment de son sauveur, en le pourvoyant d'un emploi qu'on obtient rarement à l'âge de Séverin. — L'administration fit du reste expier au jeune Malapert cette nomination, que les vieux employés qualifiaient de scandaleuse. On le laissa moisir à Montrésor ; il eut beau demander de l'avancement, le ministère resta sourd, et Séverin comprit qu'il était condamné à vieillir dans ce pays perdu. — Parfois, en lisant un journal, il voyait le nom de la « belle Mme de Grandclos » dans les chroniques mondaines où l'on racontait les bals des Tuileries ou de l'Hôtel de Ville. M. de Grandclos avait été

nommé secrétaire-général d'un des principaux ministères, et Cécile figurait parmi les femmes à la mode du second empire. Chaque fois que ce nom lui tombait sous les yeux, il rougissait, son cœur se serrait et il en avait pour tout un jour à rêvasser mélancoliquement...

Il ne s'occupait plus de littérature; la lecture de ses auteurs favoris ne l'intéressait plus; un amer découragement pesait sur son âme, et il en venait à regretter de n'être point resté au fond du canal des Saules avec Peyrehorade. — Du moins il serait mort avec ses illusions; il n'aurait pas connu le triste envers des passions humaines; il n'aurait pas assisté à la chute des ailes de ses idéales chimères... Peu à peu, sous l'influence traîtresse de l'air épais et du climat endormeur de la Touraine, il s'acoquina à son existence mesquinement bourgeoise. Il expédiait machinalement sa besogne quotidienne, se complaisait en des repas plantureux, se livrait à de longues et lourdes siestes pendant l'après-midi, et prenait de l'embonpoint. Il s'était mis à fréquenter le cercle où se réunissaient les chasseurs de l'endroit, et il s'y abrutissait dans d'interminables parties de rams.

Ainsi les années se succédèrent, oisives, ennuyées, monotones; L'âge venait, les cheveux noirs de Séverin grisonnaient, son imagination se stérilisait et son esprit, autrefois si vif, s'atrophiait. Il n'entendait plus parler de Mme de Grandclos et il ne s'en attristait plus; l'image de la belle Cécile, quand elle se présentait à sa mémoire, ne lui rappelait que d'ironiques déconvenues et un donquichottisme qui maintenant lui paraissait ridicule et niais. Il était devenu casanier et ne se souciait même plus de retourner à Juvigny. Il ne lui restait de ses aventures de jeunesse qu'un violent dégoût des femmes, aussi avait-il énergiquement refusé de se marier.

Maintenant il est vieux, on lui a donné sa retraite, et, encore que rien ne le retienne plus en Touraine, il n'a pas quitté Montrésor, où il continue le même train de vie insipide et inutile. Parfois, lorsqu'il se regarde dans un miroir, et qu'il voit se refléter dans la glace cette figure ridée et vieillotte, ce dos voûté, ces yeux ternes et ces lèvres chagrines, il a peine lui-même à reconnaître dans ce personnage desséché et décrépit le Séverin d'autrefois; — le svelte jouvenceau exalté, tendre et romanesque, qui marchait d'un pas si allègre sous les acacias en fleurs de la rue du Baile, et qu'on avait surnommé à Juvigny « l'amoureux de la préfète. »

André Theuriet.

CHRISTINE DE SUÈDE

La reine Christine de Suède, fille du grand Gustave-Adolphe, est une des figures les plus attirantes de l'histoire. Elle joint l'étrangeté à l'éclat, un air d'énigme à un air de roman. Son siècle ne sut comment la juger. Peu de créatures humaines ont été plus en censées et plus injuriées de leur vivant. On remplirait plusieurs pages avec les seuls titres des odes, harangues, panégyriques, pièces de théâtre, en prose et en vers, en latin, en suédois, en français, en allemand, en italien, où Christine est portée aux nues. La liste ne serait pas moins longue des pamphlets, mémoires, épigrammes, en toutes langues aussi, où elle est traînée dans la boue. Aujourd'hui encore, elle embarrasse par un mélange, peut-être sans exemple, de grandeur et de ridicule, de noblesse et de perversité. On est en peine de décider si elle fut sincère, ou si elle se moqua de l'Europe. On ne l'est pas moins d'expliquer pourquoi la comédie tourna soudain en drame.

La lumière se fait cependant peu à peu ; en écoutant Christine nous parler elle-même dans ses lettres, ses pièces diplomatiques, ses recueils de *Maximes*, son autobiographie, ses notes marginales jetées çà et là, nous finissons par la comprendre, et nous comprenons en même temps les jugemens contradictoires des contemporains. A mesure que cette physionomie ambiguë nous livre son secret, elle nous inspire des sentimens ambigus comme elle. On est amusé et révolté, séduit et écœuré.

I.

Christine naquit à Stockholm, le 8 décembre 1626, de Gustave-Adolphe et de Marie-Éléonore, fille de l'électeur de Brandebourg.

On voulait un prince, et les astrologues l'avaient promis. Les songes avaient confirmé l'arrêt des astres. Quand l'enfant vint au monde, il parut bien que les étoiles et les puissances mystérieuses qui envoient les rêves ne s'étaient trompées qu'à demi, et que la nature avait réellement essayé de faire un garçon. Le nouveau-né était si velu, si noir, il avait la voix si rude et si forte, qu'on crut avoir un prince. Ce n'était par malheur qu'un garçon manqué, et qui resta tel toute sa vie. Gustave-Adolphe se consola vite, mais la reine sa femme prit cette petite taupe en horreur. Elle ne pouvait lui pardonner d'être une fille, et un laideron par-dessus le marché. Christine insinue dans son autobiographie (1) que l'aversion de sa mère contribua à multiplier les accidens autour de son berceau, et que c'est miracle si elle en fut quitte pour une épaule plus haute que l'autre. Dans tout ce que nous savons de Marie-Éléonore, rien n'autorise un pareil soupçon.

La reine était extravagante et pleurnicheuse; ce n'était pas une méchante femme. Gustave-Adolphe la définissait une personne « sans conseil, » et le mot était juste : elle n'avait pas l'ombre de sens commun. Son époux en était néanmoins très amoureux, et lui passait volontiers son ineptie et ses éternelles scènes de larmes, parce qu'elle était belle et « d'une humeur fort douce. » Il l'aimait de la manière un peu hautaine dont les hommes d'esprit aiment les sottes, se plaisant à la voir parée et ne lui parlant de rien. Il avait raison, puisque la reine l'adorait et était parfaitement contente de son lot. Elle vivait entourée de nains, de bouffons et de gens de peu, occupée de recettes pour conserver son teint, à l'écart de tout, ignorant tout, livrée aux basses intrigues de ses domestiques. Avec ses superstitions, ses idées d'un autre temps, sa cour barbare de monstres et de parasites, elle représentait le moyen âge à la cour de Suède, au XVIIe siècle, et sous Gustave-Adolphe. Sa douceur ne permet guère de croire qu'elle ait essayé de tuer ou d'estropier sa fille, pour la punir de ne pas être un fils; mais elle fut une mère déplorable, dont il est juste de tenir compte à Christine. Celle-ci lui dut ses plus gros défauts, et aucune qualité. Tout ce qu'elle eut de bon lui vint de son père.

Gustave-Adolphe a laissé un souvenir lumineux. Il était tout à

(1) *Vie de la reine Christine, faite par elle-même.* Tome III des *Mémoires concernant Christine, etc.*, publiés par Archenholtz, bibliothécaire du landgrave de Hesse-Cassel. (Amsterdam et Leipzig, 4 vol., 1751-1760.) La vaste compilation d'Archenholtz contient la plupart des documens en tout genre dont se sont servis successivement les historiens qui ont parlé de Christine. Grauert a cependant complété Archenholtz sur quelques points dans *Christina, Königin von Schweden und ihr Hof*, 2 vol. Bonn, 1837.

fait le Héros, tel que le conçoit le peuple. Rien ne lui a manqué de ce qui frappe les imaginations. Il sortait d'un Nord lointain et encore mystérieux, qu'on se représentait hérissé de glaces et perdu dans la nuit; trente ans plus tard, Huet et Naudé, arrivant en Suède, s'étonnaient naïvement d'y voir des fleurs, du soleil et des cerises. Le roi lui-même paraissait une évocation de la mythologie scandinave. L'empereur Ferdinand l'appelait « le roi de neige, » et ce surnom lui seyait à merveille. C'était un géant blond, à la barbe d'or, au teint blanc et fleuri, dont les yeux gris lançaient des éclairs. Il était prompt à la colère, terrible dans le combat, doux dans la paix et la possession de lui-même; il était alors le bon géant qui rit de tout. Comme les Ases, compagnons d'Odin, il aimait à boire avec les braves et à donner de grands coups aux jours de combat. Plusieurs historiens du temps l'ont blâmé de faire le soldat; ce n'était plus guère l'usage pour les souverains et les chefs d'armées. Christine le défendait chaudement. « La mode d'être héros à bon marché, écrivait-elle, et à force d'être poltron, n'avait pas encore commencé. A présent, on n'est plus héros qu'à proportion qu'on est grand poltron. » Raisonnables ou non, les charges formidables de Gustave-Adolphe sur le champ de bataille le paraient aux yeux de la foule d'une auréole singulièrement brillante.

Ses mœurs d'ancien preux étaient associées au goût des lettres. Il parlait plusieurs langues et se faisait suivre au camp d'une bibliothèque de choix. Il avait médité sur les choses humaines, sur l'ambition, la passion de la gloire, le génie des batailles, le sort des peuples, et il avait conclu qu'il était un fléau pour la Suède, que tous les grands rois sont des fléaux pour leurs peuples et tous les grands hommes des fléaux pour quelqu'un. « Dieu, disait-il, ne s'éloigne jamais de la médiocrité, pour passer aux choses extrêmes, sans châtier quelqu'un. C'est un coup d'amour envers les peuples quand il ne donne aux rois que des âmes ordinaires. » Il est vrai, continuait-il, que les princes médiocres attirent par cela même des maux à leurs sujets. « Mais ces maux sont bien légers, ils ne peuvent être en aucune considération, si on les compare à ceux que produisent les humeurs d'un grand roi. Cette passion extrême qu'il a pour la gloire, lui faisant perdre tout repos, l'oblige nécessairement à l'ôter à ses sujets. C'est un torrent qui désole les lieux par où il passe. » Pour lui, Dieu l'avait envoyé gagner des batailles dans un moment de colère contre la Suède, et il plaignait la Suède, sans admettre toutefois que le ciel pût se dédire : si la victoire hésitait, il descendait de cheval, se mettait à genoux et appelait à haute voix le « Dieu des armées. » Ce Dieu lui prouva qu'il s'intéressait à lui, en l'enlevant dans la splendeur de la force et de la jeunesse, au

milieu d'une bataille gagnée. Il quitta la scène du monde en héros, comme il y était entré, laissant l'Europe étourdie du bruit de son génie et de ses vertus. Sa fille Christine lui ressemblait par l'intelligence. Elle eut aussi son amour de la gloire, mais sans savoir distinguer la vraie de la fausse.

Elle n'avait pas tout à fait six ans lorsque son père fut tué à Lützen, le 6 novembre 1632. Les questions de régence et de tutelle avaient été réglées d'avance par Gustave-Adolphe. Il avait ordonné premièrement, sur toutes choses, de ne laisser la reine sa femme se mêler de rien, pas plus de l'éducation de sa fille que des affaires de l'état. Il ne pouvait penser sans terreur à ce qui se passerait si Marie-Éléonore avait le droit d'exprimer des volontés, et il avait recommandé à tout le monde de l'exclure de tout. C'était inscrit sur les registres du sénat, c'était dit dans les instructions au chancelier Oxenstiern. Le roi y était revenu dans ses lettres, pendant la campagne. Au moment de livrer bataille à Lützen, il en écrivait encore à son ministre. Rarement époux amoureux vit aussi clairement la bêtise de sa femme.

Il avait placé Christine sous la tutelle du conseil de régence. Le sénat et les états devaient aussi s'intéresser à cette éducation, et tous ensemble travailler à ce qu'une petite fille très maligne devînt un grand prince, car le roi avait recommandé de l'élever en garçon. Lui-même y avait pourvu en lui nommant un gouverneur, dont Christine vieillie persistait à trouver le choix très heureux. « Il avait été, dit-elle, de tous les plaisirs du roi, confident de ses amours et compagnon de toutes ses courses et débauches... Ce gentilhomme était excellent en tous les exercices, homme de cour, mais il était fort ignorant; de plus, fort colère et emporté; fort adonné aux femmes et au vin dans sa jeunesse; et ses vices ne l'ont pas quitté jusqu'à la mort, quoiqu'il se fût fort modéré. » Ce modèle des gouverneurs de princesses était secondé par un sous-gouverneur également ivrogne, et par un précepteur, docteur en théologie, l'honnête Jean Matthiæ. Le chancelier Oxenstiern avait la haute main sur le palais. Par malheur pour Christine, il était retenu en Allemagne lors de la mort de son maître. Les autres régens n'osèrent pas tenir tête à la veuve de Gustave-Adolphe, et Marie-Éléonore eut le temps de faire des siennes. Il ne dépendit pas d'elle que sa fille ne devînt folle.

La perte d'un époux était une trop belle occasion de pleurer pour qu'elle n'en profitât pas avec éclat. Elle résolut de se signaler par une douleur dont il serait parlé dans le monde. Ce furent des déluges et des hauts cris, le jour et la nuit, pendant des semaines, des mois, des années. Elle avait fait tendre son appartement de noir, du plancher au plafond, boucher les fenêtres avec des dra-

peries noires, de manière « qu'on n'y voyait goutte (1), » et elle pleurait, pleurait, pleurait, à la lueur de flambeaux de cire. Une fois le jour, elle allait « visiter » une boîte en or, suspendue au chevet de son lit et où elle avait placé le cœur de son époux, et elle pleurait sur la boîte. A d'autres momens, c'étaient de grandes lamentations qui résonnaient lugubrement parmi cet appareil funèbre. Si la reine n'avait enfermé avec elle que ses nains et ses bouffons, on ne s'en serait pas mis en peine : c'était leur affaire; mais elle s'était emparée de Christine, qu'elle gardait à vue et couchait dans son lit, afin de la faire pleurer avec elle, crier avec elle, et de passer leur vie ensemble dans le noir. Elle poussait des hurlemens dès qu'on faisait mine de lui ôter sa fille. Les régens hésitaient, se consultaient, et cependant le temps volait. Le retour d'Oxenstiern délivra Christine. Le chancelier se hâta d'écarter Marie-Éléonore, qui fut larmoyer dans un de ses châteaux, et dont le nom ne reparaît plus désormais que de loin en loin, accompagné d'une mention de ce genre : la reine pleura plusieurs heures;.. la reine pleura toute la nuit;.. la reine ne pouvait s'arrêter de pleurer...

Christine avait subi trois ans le cauchemar de la chambre noire, de la boîte d'or et des crises de sanglots à heure fixe. C'était trop pour une enfant nerveuse. Marie-Éléonore est responsable d'une part des excentricités de sa fille.

Les régens, le sénat et les états purent enfin s'appliquer librement à leur grande œuvre et donner le rare exemple d'un monarque élevé directement par son peuple, selon des programmes discutés par le peuple et en vue de gouverner un jour selon les idées du peuple. Christine eut pour précepteur la nation entière, puisque les états de Suède comptaient un quatrième ordre, l'ordre des paysans. Pour achever de rendre le cas singulier, la Suède était à cette époque assez arriérée, et cette nation d'illettrés se trouva brûlée d'une foi qui n'a jamais été égalée, même de nos jours, dans la vertu toute-puissante, mystique et magique, de l'instruction. Pendant dix années, la Suède vécut dans l'attente et l'angoisse des progrès de sa souveraine en thème latin et en mathématiques. Le bruit de ses succès d'écolière se répandait jusqu'au fond du royaume « et y éveillait, a dit un historien (2), les plus joyeuses espérances pour le bonheur futur du pays. » La reine apprenait le grec : c'était de l'allégresse. Elle lisait Thucydide : c'était du ravissement. Les étrangers la traitaient de petite savante : c'était un bonheur public.

(1) *Autobiographie* de Christine.
(2) Grauert.

On a conservé quelques-uns des devoirs de Christine et on en a imprimé une collection. Les compositions françaises ressemblent à celles qu'on fait de nos jours dans les pensions de demoiselles. Il y en a une sur *la Patience* et une sur *la Constance*. Une troisième, en forme de lettre, contient des condoléances à une dame, sur la mort de son mari. L'élève Christine avait voulu y mettre de belles idées et s'était embrouillée : « Il faut penser, disait-elle, que, comme il est impossible à un prisonnier de ne quitter pas avec profit sa prison ici, de même les âmes qui sont en ce monde comme en prison ressentent par cette évasion premièrement le contentement d'une vie libre de regrets et de soupirs : et ainsi la mort est l'assurance d'une heureuse vie. » Christine avait seize ans quand elle composait ces chefs-d'œuvre, que des admirateurs imprudens ont transmis à la postérité. Les mêmes enthousiastes s'extasiaient sur ses thèmes latins, qu'ils déclaraient remplis « d'élégances. » J'ose y trouver du latin de cuisine, et j'ose ajouter que cela était tout à fait indifférent pour la prospérité du royaume.

Le gouvernement n'était nullement de cet avis. Il pensait exactement le contraire. Que deviendrait la Suède si la reine faisait des solécismes? On accumulait les précautions pour éviter un si grand malheur. Le bon Matthiæ était obligé de rendre compte de ses leçons. La régence savait que, le 26 février 1639, la reine avait commencé les *Dialogues français* de Samuel Bernard; que, le 30 mars, elle avait appris par cœur le discours de Caton, dans Salluste, et, le 6 avril, le discours de Catilina à ses soldats; qu'elle étudiait l'astronomie dans un auteur du XIIIe siècle, incapable de lui donner des opinions hérétiques sur le mouvement de la terre; qu'en histoire, elle avait débuté par le *Pentateuque*, auquel avait succédé une *Guerre de Thèbes*, et qu'elle lisait très assidûment un vieux livre suédois, recommandé par Gustave-Adolphe, où l'art de gouverner était réduit en maximes. Une commission de sénateurs s'assurait avec diligence que les leçons étaient bien sues et faisait passer des examens à la reine. Les états votaient des instructions « sur la manière dont Sa Majesté pourrait être le mieux élevée et instruite, » et profitaient de l'occasion pour inviter les régens à ne point donner à Sa Majesté des idées « préjudiciables à la liberté et aux circonstances des états et des sujets du royaume. »

Jamais élève ne fut soumis à un entraînement plus vigoureux, et jamais élève n'en eut moins besoin. La petite reine avait une facilité remarquable et une ardeur passionnée. Elle voulait tout savoir et comprenait tout. Elle en oubliait le boire et le manger, se privait de sommeil pour travailler, mettait enfin sa tête à une terrible épreuve. Christine n'eut vraiment pas de chance en éducation. Au

sortir de l'horrible chambre noire de sa mère, elle tomba sur de fort honnêtes gens, qui crurent leur devoir intéressé à en faire un phénomène, et qui réussirent, pour comble de malheur. Personne ne s'avisa qu'une petite fille a besoin de jouer à la poupée. Moins elle était enfant, plus on se réjouissait. Jamais une détente, un repos. D'un bout de l'année à l'autre, un travail forcené, haletant, coupé par des exercices du corps violens et excessifs. Elle ne grandissait pas, avait le sang en feu et manqua mourir plusieurs fois; mais elle savait huit langues, en remontrait à son professeur de grec, parlait sur la philosophie et avait une opinion sur les femmes. C'était réellement une petite savante, et, comme elle avait gardé l'esprit très vif, pétillant de malice, qu'elle avait des mots d'une drôlerie impayable, on fut longtemps à s'apercevoir qu'on avait forcé le ressort, déjà un peu faussé par les absurdités de Marie-Éléonore. La Suède admira sans défiance son aimable princesse et se complut dans son œuvre.

Que pouvait-on lui souhaiter qu'elle n'eût point? Elle savait par cœur le catéchisme luthérien et citait des versets comme un évêque. On avait rêvé d'en faire un garçon : elle avait dépassé le but. Elle était ébouriffée, elle avait les mains sales, les vêtemens en désordre, elle jurait et sacrait comme un mousquetaire, mais elle montait divinement à cheval, tuait un lièvre d'une balle, couchait sur la dure, et méprisait profondément les femmes, les idées de femmes, les travaux de femmes, les conversations de femmes. Quand elle passait au galop, libre et hardie, en chapeau d'homme et justaucorps, les cheveux au vent et le visage hâlé, la Suède n'était pas encore sûre d'avoir un prince, elle n'était plus sûre d'avoir une princesse. Sa figure d'adolescent aidait à l'illusion. Christine avait les traits accentués, le nez fort et busqué, la lèvre inférieure un peu pendante, de grands beaux yeux bleu clair où passaient des flammes. Elle avait aussi une voix d'homme, qui s'adoucissait aux occasions. De taille, elle était petite et de travers, mais avec une aisance, des mouvemens lestes qui en faisaient le plus joli gamin du monde. Le peuple en raffolait. Ni les « cinq grands vieillards, » ainsi qu'elle appelait les régens, ni l'honnête Matthiæ, ni le gouverneur ivrogne, ni l'aumônier de la cour, ni aucun de tous ces hommes de cour, d'épée, de robe et de science qui l'entouraient du matin au soir, ne soupçonnèrent le volcan caché sous la gaminerie. Ils auraient frémi d'horreur s'ils avaient pu lire les aveux de l'*Autobiographie*.

Dans ce morceau précieux, bien qu'inachevé, Christine se dresse à elle-même un autel. C'était l'usage du temps. Le goût était aux portraits, et l'on disait au public, avec une entière candeur, le

bien et le mal qu'on pensait de soi, sans craindre d'appuyer un peu plus sur le bien que sur le mal. Il y avait au fond moins d'orgueil, il y avait surtout un orgueil plus innocent à s'embellir ainsi aux yeux de la foule, qu'à lui jeter ses vices au visage, selon l'exemple donné depuis par Rousseau. On ne peut reprocher à Christine que d'avoir légèrement abusé du droit reconnu par les mœurs de faire valoir les beautés du modèle.

Elle s'étend avec un sérieux qu'on n'oserait plus avoir de nos jours, ou du moins étaler, sur son cœur « grand et noble dès qu'il se sentit, » son âme « de la même trempe » et « tant de beaux talens » qui la désignaient à l'admiration du monde. Passant ensuite aux défauts, selon la poétique du genre, elle s'en accorde d'abord de très royaux, convenables à son rang et ne rabaissant point une créature supérieure. « J'étais méfiante, dit-elle, soupçonneuse, de plus ambitieuse jusqu'à l'excès. J'étais colère et emportée, superbe et impatiente, méprisante et railleuse. » Jusqu'ici, tout va bien; mais elle ajoute quelques lignes plus bas : « De plus, j'étais incrédule et peu dévote, et mon tempérament impétueux ne m'a pas donné moins de penchant à l'amour que pour l'ambition. » Elle proteste que Dieu, qui ne paraît pas s'être préoccupé de son incrédulité, l'a toujours préservée des chutes auxquelles l'avait destinée la nature : « Quelque proche que j'aie été du précipice, s'écrie-t-elle, Votre puissante main m'en a retirée. » Elle n'ignore pas que la médisance l'a « noircie, » et elle s'accuse à ce sujet « d'avoir trop méprisé les bienséances de son sexe, » ce qui l'a fait paraître souvent plus « criminelle » qu'elle ne l'était. Elle confesse qu'elle a eu tort, mais elle ne peut s'empêcher d'ajouter que, si c'était à refaire, elle se moquerait encore davantage des bienséances : « Je suis... persuadée que j'aurais mieux fait de m'en émanciper tout à fait, et c'est l'unique faiblesse dont je m'accuse; car, n'étant pas née pour m'y assujettir, je devais me mettre entièrement en liberté là-dessus, comme ma condition et mon humeur l'exigeaient. » Cette dernière boutade la peint.

Les sujets très luthériens et très religieux de Christine croyaient encore plus fermement à la main divine qui retire les jeunes imprudentes du précipice que n'y croyait une princesse « incrédule et peu dévote. » Néanmoins, s'ils avaient su à quel point ce bras irrésistible était nécessaire pour soutenir et sauver leur petite reine, ils auraient été épouvantés. Leur vin, leurs jurons, leur grossièreté de demi-barbares s'alliaient à la gravité d'esprit que donne la religion protestante sérieusement pratiquée. Ils mettaient Dieu de part dans tous leurs actes, de manière qu'ils le sentaient sans cesse à leurs côtés, prêt à aider, prêt aussi à anéantir. Lorsque

Gustave-Adolphe fit ses adieux aux états avant de s'embarquer pour l'Allemagne, ils chantèrent ensemble le *Psaume :* « Rassasie-nous le matin de ta grâce,.. nous serons joyeux tout le jour. » Ces gens-là prenaient la vie au sérieux. Christine n'y vit qu'une mascarade. C'est pourquoi ils ne purent s'entendre longtemps, malgré l'esprit, le charme, le courage et la science de cette fille extraordinaire. Il manquait à la souveraine un seul don : le sens moral, et elle était tombée sur un peuple qui se serait plutôt passé de tous les autres.

A dix-huit ans, les états la déclarèrent majeure, et la régence lui remit le pouvoir. On allait voir à l'épreuve ce que valait le parlementarisme appliqué à l'éducation d'une jeune fille.

II.

Les états avaient toujours recommandé, très sagement, d'en faire avant tout une bonne Suédoise, dressée aux manières et coutumes du pays, « tant pour l'esprit que pour le corps. » Le sénat et la régence étaient d'accord sur cet article avec les états. Le but qu'ils se proposaient tous étant aussi nettement défini, on demeure stupéfait des moyens choisis pour l'atteindre. Plus on considère la Suède de Gustave-Adolphe, moins on conçoit que des études à outrance et une culture raffinée aient paru la voie la plus propre à en faire aimer et adopter les mœurs.

Un grand prince l'avait comblée de gloire, mais les guerres de Gustave-Adolphe, en rendant la Suède redoutable, ne lui avaient pas permis de s'adoucir. Rude il l'avait trouvée, rude il la laissa. A son avènement, en 1611, l'ignorance était épaisse ; il existait une seule et médiocre école, à Upsal (1), et peu de jeunes gens, par diverses raisons, fréquentaient les universités étrangères. La bourgeoisie n'était pas riche. La noblesse méprisait l'instruction, selon une tradition à laquelle les aristocraties européennes ont infiniment de peine à renoncer. Un grand nombre de magistrats pouvaient à peine signer leur nom, et d'excellens généraux n'en savaient guère plus long. Gustave-Adolphe fonda des écoles et fit venir un libraire d'Allemagne. Il ne put improviser des maîtres ; la faculté de médecine d'Upsal se composa quelque temps d'un seul professeur, et c'était assez pour le nombre des élèves. Un mal général

(1) L'université d'Upsal a été fondée en 1476. A l'époque dont nous parlons, elle était déchue au point de n'être plus guère qu'une école ordinaire. Gustave-Adolphe la réorganisa.

à cette époque, le pédantisme, florissait autant que le permettait la rareté des savans. Le docteur Pancrace et Trissotin auraient trouvé à qui parler.

La seule théologie prospérait dans ce désert intellectuel. Un clergé plein de zèle catéchisait et prêchait le peuple avec une sorte de fureur, jusqu'à le contraindre, malgré sa foi ardente, à des plaintes publiques contre la longueur des sermons. Le peuple ajoutait à ce qu'on lui enseignait les mille superstitions qui représentent la poésie dans l'existence des petits, quand les petits sont très pauvres, très ignorans, et qu'ils ont la vie triste et dure.

Les mœurs étaient primitives comme les idées. Les députés de l'ordre des paysans assistaient aux états en haillons. Les logis des grands étaient badigeonnés de blanc, à peine meublés et grossièrement. Au moment des repas, on tendait un baldaquin au-dessus de la table, afin d'empêcher les toiles d'araignées de tomber dans les plats. Le service de table était en harmonie avec le mobilier; au festin de noce de Gustave-Adolphe, on mangea dans de la vaisselle d'étain, et encore elle était empruntée. La nourriture était grossière; même chez le roi, presque point de superfluités telles que sucreries et pâtisseries; rien que de la viande, et l'on resservait les restes. La mère de Gustave-Adolphe achetait elle-même son vin et faisait attendre le paiement au marchand. Le prince Charles-Gustave, qui régna après Christine, eut une longue correspondance avec sa mère pour décider s'il serait plus avantageux de se faire faire un habit de tous les jours, ou de sacrifier un de ses habits du dimanche. Un voyageur (1) rapporte que la monnaie était de cuivre, et « aussi grosse que des tuiles. » Si le détail est exact, il est caractéristique.

On n'avait qu'un luxe, l'ivrognerie, mais on l'avait bien. Au mariage de Gustave-Adolphe, on but cent soixante-dix-sept muids de vin du Rhin et cent quarante-quatre charges de bière, sans compter les autres espèces de vin et l'eau-de-vie. Les grandes réjouissances consistaient à s'attabler devant des bouteilles, à jurer son saoûl, se jeter les verres à la tête et rouler sous la table dans une mêlée finale. Il n'en allait pas autrement à la cour que dans un cabaret. Personne, pas même un évêque, n'avait le droit de refuser de rendre raison le verre à la main.

Stockholm gardait une figure de capitale de demi-sauvages. La ville n'était pas encore sortie de l'île où elle était née. De loin, on n'apercevait que des monumens et des palais, dont les toits étincelans, formés de grandes lames de cuivre, dominaient de petits

(1) Huet.

monticules verts. Il y avait des tours massives, des minarets turcs, des clochers de toutes formes, des palais à colonnades grecques, enfin l'assemblage le plus baroque et le plus pittoresque (1) : de maisons, point. On approchait, et l'on découvrait que les petits monticules verts étaient les maisons, construites en bois et recouvertes de prairies. Il est bon, en pareille matière, de citer ses auteurs. Nous laissons la parole au très véridique Huet, évêque d'Avranches, qui visita Stockholm en 1652. « Les fenêtres, dit-il, sont enchâssées dans le toit, qui lui-même est fait de planches et d'écorces d'une espèce de bouleau qui ne pourrit point, et est recouvert de gazon ; ce dernier mode de couverture était, au témoignage de Virgile, appliqué en Italie aux chaumières des paysans. On sème alors sur ce gazon de l'avoine ou d'autres graines dont les racines le font adhérer fortement au toit. Ainsi, les faîtes des maisons sont des champs de verdure et de fleurs, et j'y ai vu paître des moutons et des porcs. Les toits, dit-on, sont faits de cette manière, tant pour que les maisons, qui sont formées de matières résineuses, ne s'embrasent pas au contact de la foudre, que pour avoir, en temps de guerre et au cas où on serait assiégé et bloqué par l'ennemi, des pâturages pour nourrir les troupeaux. » Stockholm pouvait se vanter d'être une capitale unique au monde (2).

Il aurait fallu à la Suède un élan vigoureux pour rattraper les états de l'Occident, et le règne de Gustave-Adolphe lui avait interdit pour longtemps les grands efforts pacifiques. Le héros savait bien ce qu'il disait, lorsqu'il assurait ses officiers étonnés que Dieu fait « un coup d'amour envers les peuples quand il ne donne aux rois que des âmes ordinaires. » Il laissa son royaume épuisé d'argent, abîmé par des passages continuels de troupes, écrasé d'impôts, et sa mort ne termina point la guerre. Son confident politique, Oxenstiern, la continua, et le sort des campagnes devint intolérable. Le paysan n'en pouvait plus. Tourmenté par le soldat, tourmenté par le noble, tourmenté par le collecteur d'impôts et ne trouvant ni appui ni pitié chez le tout-puissant chancelier, il se révoltait, gâtait encore plus ses affaires et émigrait de désespoir. Une partie de la Suède était retombée en friche.

Pour gouverner ce peuple simple, on forma une reine nourrie de fine littérature, éprise de poésie, connaisseuse en livres rares et manuscrits. Pour gouverner ce peuple pieux, on forma une reine imprégnée d'antiquité païenne et de philosophie. Pour gouverner ce

(1) Ch. Ponsonailhe, *Sébastien Bourdon*.

(2) Un savant islandais qui écrivait au XVIIe siècle, Jonas Arngrim, fait une description toute semblable des maisons de son pays. (*Reipub. Island.*, cap. VI.)

peuple pauvre, on forma une reine adorant les beaux meubles, les tableaux, les statues, les médailles, les pompes royales. Pour habiter cette contrée âpre, on forma une reine qui rêvait des paysages du Midi et des ciels italiens. Pour assurer ce calme profond des idées, on forma une reine de l'esprit le plus curieux, le plus inquiet, le plus audacieux, le plus indiscipliné, le plus agitant qui fût jamais. Pour clore cette ère d'aventure, on forma une reine virile, qui jugeait le mariage dégradant pour la femme et ne voulait point avoir d'enfans, mais apprendre la guerre. Et lorsqu'il se découvrit que la vaillante Suède, loyale et dévouée, mais rustique et fanatique, ennuyait Christine, la Suède demeura étonnée et scandalisée. Christine a eu assez de torts de son côté pour qu'on insiste sur ce qui peut l'excuser. On l'avait élevée pour régner sur Florence, et il fallait régner sur Stockholm et ses toiles d'araignées. Ce ne fut pas tout à fait sa faute si cela lui sembla dur.

Oxenstiern avait été le vrai souverain de la Suède pendant la minorité. A lui revenait donc la meilleure part de tant d'imprudences, et ce fut aussi lui qui en recueillit les premiers fruits amers. Depuis huit ans, il passait tous les jours trois heures à enseigner la politique et les affaires à la reine, et, depuis huit ans, il trouvait en elle une élève docile et reconnaissante. Christine prit le pouvoir : adieu la soumission ! Ce petit page en jupons avait ses idées à lui sur le gouvernement, et elles n'étaient pas du tout celles qu'on lui avait professées. Oxenstiern l'avait nourrie de la plus pure tradition aristocratique, et elle avait des opinions qui sentaient le ruisseau. Elle soutenait que le mérite est tout et que la naissance n'est rien : « Il y a, disait-elle, des paysans qui naissent princes et des rois qui naissent paysans ; et il y a une canaille de rois comme il y en a une de faquins (1). » Ayant découvert un Suédois de basse naissance qui avait des talens, elle le nomma ambassadeur et sénateur, et l'imposa au sénat, avec ces mots qu'on dirait empruntés à Beaumarchais : « Salvius serait sans doute un homme capable s'il était de grande famille. »

Mêmes surprises en politique étrangère. On lui avait tant vanté son esprit supérieur, qu'elle était résolue à ne supporter aucun guide. Elle voulait la paix, en quoi il semble qu'elle n'eût pas si tort, et elle pressa le traité de Westphalie, malgré Oxenstiern. Le vieil homme d'état fut obligé de reconnaître qu'il avait trouvé son maître. Il avait affaire à une fille impérieuse et ne craignant pas la lutte. « Les passions, disait-elle, sont le sel de la vie ; on n'est heureux ni malheureux qu'à proportion qu'on les a violentées. »

(1) *Maximes* de la reine Christine.

III

Il était clair qu'elle établissait son indépendance. Ce qu'elle comptait en faire fut bientôt non moins clair. Elle disait : « Il y a des gens auxquels tout est permis et tout sied bien. » Elle se rangea parmi ces gens, et se comporta en conséquence. Elle estimait qu'au fond les sottises ont moins d'importance qu'on ne le croit. Les âmes faibles s'attardent seules au regret des fautes passées. Les âmes fortes n'oublient jamais « qu'il y a si peu de différence entre la sagesse et la folie, que cette différence ne mérite pas d'être considérée, vu le peu de temps que dure cette vie. » Qu'est-ce qui est sage et qu'est-ce qui est fou? Au lieu de perdre notre temps à regarder en arrière, regardons en avant : « Il faut compter pour rien tout le passé, et vivre toujours sur nouveaux frais. » Précepte commode, que la reine Christine a toujours pratiqué. Quel que fût le passé, elle liquidait avec sa conscience et vivait sur nouveaux frais. Elle y mettait un air de bravade qui irritait la galerie et qui lui a valu des jugemens sévères. On aurait voulu qu'elle parût quelquefois se souvenir de certaines choses.

On lui a aussi beaucoup reproché la dynastie de ses favoris, qu'elle inaugura à peine émancipée. On a prononcé à ce propos de très gros mots. Le sujet est délicat, et les pamphlets où il est ressassé ont laissé subsister, malgré tout, assez d'incertitudes pour que la vertu de Christine ait trouvé quelques défenseurs (1). Comment est-on jamais sûr de rien dans de certaines choses? Qu'elle ait eu beaucoup de favoris et qu'elle les ait volontiers choisis parmi les hommes jeunes et aimables, voilà qui n'est pas niable, puisque cela se passait à la face du ciel. Que la plupart des contemporains en aient cru le témoignage des pamphlets ou celui de leurs propres yeux, voilà qui n'est pas moins acquis. Qu'il faille prendre au sérieux le passage de l'autobiographie sur le précipice souvent côtoyé, toujours évité, voilà qui est déjà infiniment moins sûr. Que ses goûts virils lui aient été une protection, voilà qui ne l'est plus du tout. D'autre part, il est très vrai que les apparences ne signifient rien avec une femme comme Christine, qui s'habillait en homme, vivait avec des hommes et avait des valets de chambre. Au surplus, chacun est libre de penser ce qu'il lui plaira.

Il est un reproche auquel Christine ne peut échapper dans au-

(1) Entre autres Archenholtz et Grauert, qui conviennent ingénûment qu'ils ont été influencés par le désir de prendre le contre-pied des écrivains français. Archenholtz avoue dans une note de son tome IV qu'un historien suédois de son temps, Gioerwell, lui a déclaré qu'il était seul à « prétendre que Christine n'avait pas franchi les bornes de la chasteté. »

cun cas. Elle a dit quelque part : « L'amour des gens qu'on ne saurait aimer importune.» Il faut compléter sa pensée de la façon suivante : « L'amour des gens qu'on ne saurait *plus* aimer importune. » Elle le leur faisait bien voir et changeait par trop lestement de favori. Au début, elle les adorait, les comblait de dignités, d'honneurs, de largesses, témoin Magnus de La Gardie, premier de la série, qui avait vingt-deux ans, une jolie figure, « la mine haute, » et qu'elle fit ambassadeur, colonel, sénateur, grand-maître de sa maison, grand-trésorier. Au dénoûment, elle se débarrassait de ces pauvres garçons sans aucun ménagement, témoin le même Magnus de La Gardie quand la reine le remplaça par Pimentel, ambassadeur d'Espagne. Elle lui refusa une dernière audience et écrivit de sa main, en marge d'une histoire de son temps : « Le comte Magnus était un ivrogne et un menteur. » Dans aucune occasion, elle n'appliquait plus rigoureusement sa maxime de compter pour rien le passé et de vivre sur nouveaux frais. « Ceux qui profitent de tout, disait-elle, sont sages et heureux. » En matière de favoris, elle profitait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Le règne de La Gardie fut aussi à Stockholm le règne de la politique française, de l'esprit français, de la littérature française, des modes françaises. Le traité d'alliance avec la France fut renouvelé (1651). La reine fit la part du lion à la France dans la foule de savans, de gens de lettres, d'artistes, dont elle composa sa fameuse et superbe cour. Naudé avait le soin de sa bibliothèque. Saumaise passa plus d'un an auprès d'elle, non sans s'être fait prier, car il était pénétré de son importance autant qu'écrivain du monde. Descartes se laissa attirer, pour son malheur et celui de la science. Christine le faisait venir à cinq heures du matin, en plein hiver, pour causer philosophie. En trois mois, Descartes fut mort. Bochart, l'orientaliste, amena son ami Huet, le futur évêque d'Avranches. Sébastien Bourdon, Nanteuil, François Parise, le graveur de médailles, l'architecte Simon de La Vallée, travaillaient en Suède pour Christine. Son secrétaire des commandemens était Chevreau, qui fut depuis précepteur du duc du Maine. Ses quatre secrétaires ordinaires étaient Français. Français, le médecin et le chirurgien. Français, une nuée d'hommes très divers par la naissance et le mérite : érudits, philosophes, grammairiens, fabricans d'odes et de distiques, cuistres, intrigans, beaux gentilshommes, charlatans en tout genre, valets de tout grade. Parmi ces derniers, une mention est due à Clairet Poissonnet, homme de génie s'il en fut, premier valet de chambre de la reine (1) et dépositaire de ses secrets.

(1) Je n'ai pu découvrir en quelle année Poissonnet entra au service de Christine.

Poissonnet ne savait ni lire ni écrire, et chaque fois que sa maîtresse avait quelque affaire difficile, elle l'en chargeait. Elle l'envoya au pape, à Mazarin. Il était célèbre pour tirer le secret des autres et ne jamais laisser échapper le sien, quoique obligé de se faire lire ses lettres et de dicter les réponses. Mazarin, qui se connaissait en intrigans, était plein d'admiration pour Poissonnet.

Des savans et des écrivains suédois, allemands, hollandais, complétaient une cour véritablement unique, et dont Christine était l'âme. Les soins du gouvernement ne lui avaient pas fait retrancher une minute à l'étude. Les heures données aux affaires étaient remplacées par des heures prises sur le sommeil, la toilette, les repas. Elle en était arrivée, de retranchement en retranchement, à dormir trois heures, à dîner en ouragan, et à ne se peigner qu'une fois la semaine. Encore sautait-on souvent une semaine. A l'écolière tachée d'encre avait succédé une reine tachée d'encre, les mains sales, le linge déchiré, qui avait beaucoup lu Pétrone et Martial et tenait les propos les plus salés, mais tout à fait savante, éloquente, sachant discuter et raisonner. « Elle a tout vu, elle a tout lu, elle sait tout, » écrivait Naudé à Gassendi (19 octobre 1652). Merveille des merveilles, elle n'était point pédante ! Elle haïssait la pédanterie, dix fois haïssable chez la femme, et dont son esprit la sauvait presque toujours, même en dissertant avec des pédans sur des sujets pédans. Sa réputation se répandait en Europe d'une manière à remplir son peuple d'orgueil, si son peuple n'avait commencé à s'apercevoir que les reines trop brillantes ont des inconvéniens.

Nous ne nous doutons plus de ce qu'était la dépense d'une cour pareille. De nos jours, on a les savans chez soi pour rien. Ils étaient moins idéalistes il y a deux siècles et demi. L'honneur de leur visite se payait à beaux deniers comptans, et Christine était libérale. C'était un sac d'écus, c'était une pension, c'était une chaîne d'or, et la reine ne se contentait pas de gorger les savans de sa cour. Ceux qu'elle ne pouvait voir, elle leur écrivait du moins, et c'étaient encore des pensions et des chaînes d'or. L'Europe était remplie de sangsues qui suçaient la Suède, et un profond mécontentement grondait dans le pays. Les Suédois ne pouvaient songer sans amertume à ce que devenait l'argent qu'ils avaient sué avec angoisse. Leur cœur se remplissait d'une juste colère à la vue de ces étrangers abattus sur le pays comme sur une proie, et qui encourageaient chez la reine tous les goûts ruineux. Le peuple crevait de faim, et Christine dépensait des trésors en collections.

On lui a fait un grand mérite de ses collections, et il est vrai qu'elles étaient fort belles. Sa bibliothèque passait pour n'avoir point de rivale en Europe ; les seuls manuscrits s'élevaient à plus

de 8,000. Les œuvres de maîtres et les pièces rares abondaient dans le cabinet des tableaux, dans celui des médailles, parmi les statues, les ivoires et les curiosités. Aux yeux de l'amant des lettres et des arts, ces merveilles ne sont comptées pour rien à Christine, parce qu'elle avait formé ses collections en parvenue, à coup d'argent, sans patience et sans vraie tendresse. Sa bibliothèque et ses musées faisaient un peu partie du décor pour son rôle de femme extraordinaire. Elle avait payé deux manuscrits 160,000 écus (1), mais elle laissait voler les trois quarts de sa bibliothèque sans s'en apercevoir. Elle posssédait onze Corrège et deux Raphaël, mais elle avait fait découper ses plus belles toiles pour coller les têtes, les pieds et les mains dans les compartimens de ses plafonds. Après cela, un collectionneur est classé.

On retrouve au fond de ses goûts les plus nobles ce besoin malsain de faire parler de soi qui l'a perdue. Ses admirateurs les plus fervens avouent qu'elle avait une vanité exorbitante. Cette philosophe adorait la flatterie et respirait avec béatitude tous les encens qu'on voulait bien lui offrir. Elle ne dédaignait point de tenir elle-même l'encensoir, et elle a fait frapper un nombre incroyable de médailles où elle s'est fait représenter en Minerve, en Diane domptant les fauves, en Victoire ailée se couronnant elle-même de lauriers, etc. Elle encourageait les faiseurs de panégyriques en prose et en vers. Elle constatait à ses propres yeux son importance en accablant d'avis indiscrets et importuns princes et politiques, Retz et Mazarin, Condé et Louis XIV, le roi de Pologne et le roi d'Espagne. On la recevait mal, elle recommençait. Sa tentative pour entrer en correspondance avec le roi d'Éthiopie est un bon exemple de sa manie de célébrité.

En 1653 errait par l'Allemagne un malheureux noir qui cherchait quelque chose et ne pouvait expliquer quoi, puisque personne n'entendait son langage. Un savant d'Erfurt, Job Ludolf, auteur de travaux sur l'Ethiopie et la langue éthiopienne, se trouvait alors à Stockholm. Il assura à Christine que le noir était Éthiopien, et le cherchait sans doute pour le complimenter de ses travaux sur son pays. Il ajouta que le voyageur se nommait Akalaktus. C'était une occasion unique de répandre sa gloire en Éthiopie. La reine écrivit une belle lettre en latin à son « très cher cousin et ami » le roi d'Éthiopie : *Consanguineo nostro charissimo, eadem gratia Æthio-*

(1) Pour l'instruction des bibliophiles, voici les titres de ces deux manuscrits, achetés pour le compte de Christine par Isaac Vossius. C'était l'*Histoire ecclésiastique* de Philostorge, et les *Babyloniques* de Jamblique. Les deux manuscrits appartinrent après la mort de Christine à la bibliothèque du Vatican. Le second passait pour être l'œuvre d'un faussaire. On ne dit pas si le premier contenait le texte de Philostorge, ou l'extrait qu'en a donné Photius.

pum regi, » etc. Elle lui souhaitait toutes sortes de prospérités « à l'entrée de leur commerce de lettres, » et recommandait Akalaktus à sa bienveillance (1). Le paquet fut expédié au noir, en Allemagne. S'il le reçut et ce qu'il en fit, personne ne l'a jamais su. L'histoire dit seulement qu'après avoir couru l'Allemagne pendant plus d'un an, il partit découragé, sans avoir trouvé ni Erfurt ni Ludolf, et ne revint jamais.

La Suède en était là, froissée par la préférence donnée aux étrangers, pressurée pour des dépenses qui lui paraissaient sottes, réduite à se consoler par la pensée que sa souveraine était forte en grec et commençait l'hébreu. Longtemps le pays avait pris patience, en se disant que la reine se marierait, et que le mariage change les idées des filles. Il avait fallu renoncer à cette branche de salut. Les prétendans n'avaient pas manqué. Il en était venu des quatre points cardinaux, de puissans et de modestes, de vieux et de jeunes : Christine les avait tous éconduits et se déclarait résolue à rester fille. Elle ne voulait pas avoir un maître, et la pensée de la maternité lui était odieuse. On avait trop réussi à lui ôter son sexe. Comme les ministres, le sénat et les états insistaient, elle leur déclara qu'elle abdiquait (25 octobre 1651). On la supplia de rester. Elle n'y consentit qu'à la condition qu'on ne lui parlât plus mariage. Trois mois après, Bourdelot entrait en scène, et la Suède n'avait plus qu'à se voiler la face.

IV.

Bourdelot, dont les Suédois parlent encore avec colère, était fils d'un barbier de Sens. Il avait étudié pour être apothicaire, s'était mis à courir le monde et avait passé en Italie. Certaine petite affaire l'ayant obligé à rentrer en France précipitamment, il conta qu'il y perdait la pourpre ; que le saint-père l'avait nommé son médecin et voulait le faire cardinal. Il exerça dès lors la médecine. Ses confrères le traitaient d'ignorant ignorantissime. On serait en peine de dire à quoi ils s'en apercevaient, dans l'état où était alors la science. Bourdelot baragouinait latin tout comme un autre. Il dissertait tout comme un autre sur l'âcreté des humeurs et les agitations de la bile. Il saignait et purgeait tout comme un autre. Nous en parlons savamment : nous avons sous les yeux une de ses consultations, en quatre pages in-quarto et en latin.

Les confrères eurent beau gloser, Bourdelot fit son chemin : il avait les femmes pour lui. C'est le parfait modèle du médecin de dames au XVIIe siècle. Il était aimable et badin, fertile en bons

(1) La minute de cette lettre existait au siècle dernier dans les archives de Suède.

mots et ami des divertissemens. Il savait des secrets admirables pour les eaux de toilette, chantait la romance, jouait de la guitare et cuisinait joliment. Il était sans rival pour organiser une fête ou inventer une mystification. Du reste, un vrai Gil Blas, convaincu qu'il n'y a d'autre morale que de se pousser dans le monde, et que les grands scrupules sont un luxe, malséant aux petits compagnons. Plein d'esprit et de drôlerie, malfaisant comme un singe, souple quand il le fallait, insolent quand il le pouvait, ne croyant à Dieu ni à diable, heureux de vivre, de rire et de mentir : voilà Bourdelot.

Il avait été recommandé à Christine par Saumaise. Depuis longtemps, la reine se sentait malade. La nature s'était révoltée contre ce régime barbare de dictionnaires et de gribouillages, sans autre délassement que d'écouter les professeurs d'Upsal disputer en latin. Christine était rongée d'abcès et minée par la fièvre. Elle ne dormait ni ne mangeait, s'évanouissait continuellement et se croyait perdue. Ses médecins ordinaires ne voyaient goutte à son mal. Elle manda Bourdelot, qui fit preuve de coup d'œil. Il ôta tous les livres, ordonna le repos et la distraction, et dissipa les regrets de sa malade en lui assurant qu'à la cour de France les femmes savantes passaient pour des créatures ridicules.

Christine tâta du traitement et le trouva de son goût. Elle se remettait à vue d'œil, et le remède était agréable. Elle s'amusa un peu, beaucoup, passionnément, envoya promener savans, ministres et sénateurs, jeta ses dictionnaires par-dessus les moulins et entreprit de rattraper le temps perdu. Elle avait vingt-cinq ans ; c'était beaucoup de retard. Elle ne désespéra pas, et eut raison ; peu de femmes se sont autant amusées que la reine Christine. Le palais royal se transforma comme par un coup de baguette. C'était auparavant une Sorbonne : Bourdelot en fit un petit Louvre, du temps où Louis XIV adolescent s'amusait éperdûment avec les nièces de Mazarin. Christine passait les jours en parties de plaisir ! Christine dansait des ballets ! Christine se déguisait ! Christine bernait les savans ! Elle obligeait Bochart à jouer au volant, Naudé à danser les danses antiques sur lesquelles il avait écrit de savans mémoires, Meibom à chanter les airs grecs qu'il avait retrouvés, et elle riait aux éclats de la voix fausse de l'un, des postures grotesques ou de la maladresse de l'autre. Un jour, à Upsal, les professeurs voulurent disputer devant elle, selon l'usage. Christine courut se jeter dans son carrosse et s'enfuit. Voulait-on lui parler d'affaires? Point ; plus d'affaires. Lui demander audience? Impossible ; elle avait un pas à répéter. Lui proposait-on de présider le conseil? Elle se sauvait à la campagne et fermait sa porte aux ministres. Chaque heure voyait croître sa fougue de plaisir, et Bourdelot l'exci-

tait sans relâche. Il inventait sans cesse de nouveaux jeux, de nouvelles fêtes, de nouveaux tours à jouer aux savans. Il couronna ses méfaits en administrant une médecine à la reine le jour où Bochart devait lui lire en public des fragmens de sa Géographie sacrée.

La Suède crut sa souveraine folle. Le bruit se répandit que l'esprit de Christine s'affaiblissait. Aucun de ses hommes d'état, pas plus Oxenstiern que les autres, n'avait prévu la réaction. Aucun ne s'était jamais dit qu'à moins d'être devenue imbécile d'excès de travail, il viendrait un moment où une fille jeune et ardente voudrait respirer et exister, où elle découvrirait qu'il y a autre chose dans la vie que d'être rat de bibliothèque, que la jeunesse nous a été donnée pour être joyeux et le soleil pour en profiter. Ils avaient cru que cela irait toujours ainsi : qu'après l'hébreu, elle apprendrait l'arabe, après l'arabe l'éthiopien, et qu'elle ne demanderait jamais d'autres plaisirs. Un dénoûment aussi facile à prévoir et aussi naturel les frappa de surprise autant que de douleur. Il y avait un mois que la reine n'avait tenu un conseil ou reçu un sénateur; elle avait répondu ballet à tous les discours de l'ambassadeur d'Angleterre sur une affaire; l'université d'Upsal boudait depuis l'aventure du carrosse : c'était profondément affligeant, mais encore plus incompréhensible.

Leur étonnement était comique; leur chagrin était fondé. Il n'est pas agréable pour un pays de tomber sous la férule d'un Bourdelot, et le fils du barbier de Sens régnait sans partage au palais. La reine ne voyait que par ses yeux. Elle lui disait tout. Elle le consultait sur tout. Bourdelot était devenu un personnage politique! Il disposait de l'alliance de la Suède, et était en train de l'ôter à la France, pour des raisons à lui connues, et de la donner à l'Espagne. Quiconque lui portait ombrage était écarté. On peut croire qu'il n'avait pas le triomphe modeste. Ses airs vainqueurs de dindon faisant la roue achevaient d'exaspérer les Suédois, mais il s'en moquait. Il se sentait solide, et il l'était en effet, car il amusait Christine, et Christine n'en demandait pas davantage pour l'instant.

La consternation était au camp des savans. Pour la plupart d'entre eux, un souci égoïste était au fond des regrets. De grosses sommes d'argent étaient à présent dissipées en fêtes. Il était à présumer que la part des savans en serait diminuée. Les plus désintéressés ressentaient amèrement le dégoût d'être supplantés par un bouffon. Bochart écrivait à Vossius qu'il avait tant de chagrin « depuis le changement arrivé » à la cour de Suède, qu'il avait hâte de partir, de peur d'en mourir (1). Le bon Huet était encore navré, soixante ans

(1) Lettre du 26 avril 1653.

après (1), au souvenir de « ce désolant abandon des lettres. » La nouvelle fit promptement le tour de l'Europe. On se répétait que l'incomparable Christine avait quitté les études sérieuses pour se livrer *ad ludicra et inania* sous l'influence d'un charlatan (2), et qu'elle reniait la philosophie pour adopter une horrible maxime : « Il importe plus de jouir que de connaître (3). »

Ce fut vers ce temps que Benserade déclina une invitation de Christine, soit qu'il eût vent du grand changement, soit pour d'autres raisons. La réponse que lui fit la reine est une de ses meilleures lettres, sans être bien bonne. La plume à la main, Christine avait le badinage pesant et tortillé. — Elle écrivit à Benserade : « Louez-vous de votre bonne fortune qui vous empêche d'aller en Suède. Un esprit si délicat que le vôtre s'y fût morfondu, et vous seriez retourné enrumé spirituellement en votre cœur. On vous aimerait trop à Paris avec une barbe quarrée, une robbe de Lapon et la chaussure de même, revenu du païs des frimas ! Je m'imagine que cet équipage vous ferait triompher des vieilles. Non, je vous jure que vous n'avez rien à regretter. Qu'auriez-vous vu en Suède ? Notre glace y est telle qu'elle serait chez vous, excepté qu'elle dure ici six mois de plus. Et notre été, quand il se met en fureur, est si violent, qu'il fait trembler les pauvres fleurs qui se mêlent de ressembler au jasmin. Un Benserade aïant l'esprit poli et galant, que peut-il souhaiter, étant dans la plus belle cour du monde, auprès d'un prince jeune qui donne de si hautes espérances de sa vertu ?.. Continuez à vous immortaliser au divertissement de cet aimable prince et donnez-vous de garde de mériter cet exil. Je voudrais pourtant que par quelque crime vous pussiez mériter un semblable châtiment, afin que notre Suède pût voir ce que la France a de plus galant et de plus spirituel (4)... »

Cependant la colère de la cour de Suède gagnait le pays, pour qui l'influence de Bourdelot se traduisait par un surcroît de misère. Christine était naturellement désordonnée, et la détresse financière n'avait cessé d'augmenter sous son règne. Les inventions galantes de Bourdelot portèrent le gaspillage au comble. Les coffres de l'état étaient vides, son crédit épuisé. La flotte n'était plus entretenue. Un ambassadeur faillit ne pas partir faute d'argent. Même au palais, on en était aux dettes criardes et aux expédiens. On devait près de deux ans de gages aux domestiques. La reine n'avait pu se procurer une somme de 4,000 thalers qu'en mettant sa vaisselle d'argent en gage. Cela sentait partout la ruine, et l'on n'en

(1) *Mémoires*. Huet a vécu quatre-vingt-onze ans.

(2) Lettre de l'historien Henri de Valois à Heinsius (1653).

(3) *Maximes* de Christine.

(4) De la fin de 1652.

était que plus âpre à presser la rentrée de l'impôt; mais on avait beau tordre le paysan suédois, il n'en sortait plus rien. Voici qui est à la grande gloire de ce peuple. Quelque cuisante que fût sa misère, il en était moins touché que d'apprendre que sa jeune reine débitait à présent mille impiétés, à l'exemple de Bourdelot. C'en était trop. Le langage des grands devint menaçant, et Bourdelot fut contraint de se faire escorter pour sortir. Christine, entendant gronder l'orage, comprit qu'il était prudent de céder.

Peut-être en avait-elle assez du personnage. Quoi qu'il en soit, il s'en alla dans l'été de 1653, chargé de présens et recommandé à Mazarin, qui crut devoir à la politique de lui donner une abbaye. Il s'improvisa abbé comme il s'était improvisé docteur, et divertit Paris du spectacle de son importance. « Notre maître Bourdelot, écrivait Guy-Patin à un ami, se fait ici porter en chaise, suivi de quatre grands estafiers. Il n'en avait par ci-devant que trois, *sed e paucis diebus, quartus accessit*. Il se vante d'avoir fait des miracles en Suède. » Christine demeura en correspondance avec lui tant qu'il vécut. Il lui donnait les nouvelles de Paris et elle le consultait sur sa santé.

Enfin il était parti, et le pays, débarrassé d'un joug honteux, reprenait haleine, lorsqu'un nouveau souci fondit sur lui. La reine faisait emballer ses meubles, ses livres, ses objets d'art. On ne fut pas longtemps dans l'incertitude sur ses projets. Le 11 février 1654, Christine réunit le sénat et lui annonça son intention de remettre la couronne à son cousin Charles-Gustave. Elle ajouta qu'il était inutile, cette fois, d'essayer de la dissuader de son dessein; « qu'elle ne se mettait point en peine de tout ce qu'on en pouvait dire; que c'était une résolution prise, dont elle ne se départirait pas; que pour cet effet elle ne demandait point leur avis, mais seulement leur concours. »

« Ce discours, dit un vieil historien, jeta un tel étonnement dans les esprits, que l'on ne savait que répondre à Sa Majesté. »

Notre siècle est accoutumé à voir le sort des trônes remis au caprice des peuples et des rois. Il ne s'étonne plus des révolutions ni des abdications, et le discours qu'on vient de lire passerait aujourd'hui pour un trait d'esprit. Il en allait tout autrement au XVIIe siècle, où l'idée monarchique n'était pas encore énervée. On estimait alors qu'un souverain et une nation sont liés ensemble par un devoir mutuel, que ni l'un ni l'autre n'ont le droit de déserter. Il y a entre eux un contrat portant la signature solennelle de Dieu, puisque Dieu a choisi et façonné le prince auquel il donne le peuple. Charles-Quint avait abdiqué, et son exemple fut comparé à celui de Christine, mais leurs deux

actions furent trouvées très différentes. Charles-Quint était âgé et infirme. Charles-Quint se retirait dans un couvent. Il n'était pas sûr, d'ailleurs, que Charles-Quint n'eût pas eu tort; on racontait qu'il avait regretté ce qu'il avait fait. Christine était jeune et robuste. Elle ne songeait pas à s'ensevelir dans la retraite, et elle faisait sonner trop haut la beauté d'un acte auquel l'humilité sied mieux que la forfanterie. Dans ces conditions, l'abandon du trône devenait du désordre public.

Elle s'en doutait un peu et s'attendait au blâme. Quelques jours après le coup de théâtre du 11 février, elle écrivait : « Je sais que la scène que j'ai représentée n'a pu être composée selon les lois communes du théâtre. Il est malaisé que ce qu'il y a de fort, de mâle et de vigoureux puisse plaire (1). » Elle disait aussi : « Je ne m'inquiète point du *Plaudite*. » Ce n'était pas vrai. Elle abdiqua en partie pour être applaudie du parterre. Elle avait deux autres motifs : elle n'avait plus le sou, et son métier de reine l'ennuyait; la Suède et les Suédois l'ennuyaient.

L'opinion du parterre est résumée dans les deux fragmens suivans : « Dans quel temps vivons-nous, bon Dieu! écrivait Vorstius (2) à son compatriote Heinsius. Les reines déposent le sceptre et veulent vivre en particulières, pour elles et pour les Muses. » On lit, d'autre part, dans les *Mémoires* de Montglat : « Il se passa dans l'Europe, cette année, une chose extraordinaire, qui fut la démission de la reine de Suède de son royaume. Cette princesse avait l'esprit fort léger, et elle s'était adonnée à la lecture des poètes et des romans;.. et pour faire une véritable vie de roman, elle résolut de renoncer à sa couronne. »

En Suède même, les sentimens furent ce qu'ils devaient être chez un peuple très bon, incapable d'oublier que Christine était la fille de Gustave-Adolphe. On fit des instances pour la retenir et on pleura à la cérémonie de l'abdication. On accorda généreusement ses demandes d'argent, qui n'étaient pas petites : Christine se faisait assurer les revenus de vastes domaines et de plusieurs villes, montant ensemble à environ 500,000 livres. On arma une flotte pour la transporter avec honneur où il lui plairait. Ces devoirs remplis, les cœurs commencèrent à se détacher de l'ingrate. Elle continuait à commander : on lui insinua qu'elle n'était plus la maîtresse. Elle témoignait une joie indécente de quitter la Suède : le peuple se mit à dire qu'il fallait l'obliger à dépenser ses revenus dans le pays. Christine sut ces propos, et son impatience n'eut plus

(1) Lettre du 28 février 1654 à Chanut, ancien ambassadeur de France à Stockholm.
(2) Savant hollandais.

de bornes. On lui avait préparé une sortie de reine ; elle s'enfuit en aventurière.

Elle s'était fait précéder de ses collections et y avait joint sa vaisselle d'or et d'argent, les meubles et les pierreries de la couronne. On racontait que son successeur n'avait trouvé au palais que deux tapis et un vieux lit. Une fois loin de Stockholm, la reine de Suède renvoya sa suite, se coupa les cheveux, prit un habit d'homme, des bottes, un fusil, et annonça qu'elle allait en Flandre, à l'armée de Condé, « faire le coup de pistolet. » On n'eut plus d'elle que des nouvelles intermittentes. Tantôt on la perdait de vue ; tantôt elle signalait son passage par quelque extravagance qui la dénonçait. Arrivée à la limite de la Norvège, elle franchit la frontière d'un saut, avec des hurrahs de joie d'être enfin hors de Suède. Un peu plus loin, elle rencontra sans le savoir, dans une hôtellerie, la reine de Danemark, qui la guettait, déguisée en servante. Quand les grandes dames, en ce temps-là, daignaient mépriser l'étiquette, elles ne la méprisaient pas à demi. On sut enfin que Christine s'était embarquée dans un port, tandis que la flotte l'attendait dans un autre. Son intention était d'aller se montrer à l'Europe, afin de recueillir les applaudissemens qu'elle était sûre de mériter de tant de manières.

V.

Elle débarqua en Danemark, prit un faux nom, monta à cheval à la manière des hommes et piqua sur Hambourg, accompagnée de quatre gentilshommes et de quelques valets faisant l'office de femmes de chambre. « Elle alla comme une vagabonde, dit encore Montglat, de province en province, voyant toutes les cours de l'Europe. » On croirait assister à la tournée d'un cirque ambulant. Christine donnait çà et là une représentation. Elle improvisait pour ces occasions une suite royale, ramassée on ne sait où, revêtait un costume de gala et faisait une entrée solennelle dans une ville, recevant les honneurs dus à son rang avec une fierté qui charmait la foule. La population accourait, car elle était une des curiosités de la chrétienté. Elle répondait aux harangues officielles avec aisance et à-propos, à chacun dans sa langue, présidait en grande souveraine les fêtes qu'on lui offrait et entretenait les savans en confrère. « Elle parle de toutes les choses humaines, écrivait un auditeur, non en princesse, mais en philosophe *e Porticu* (1). »

Elle coupait la pièce noble d'intermèdes comiques de sa façon. Tantôt elle se mettait à faire « diverses grimaces à la multitude

(1) Lettre de Whitelocke, ambassadeur de Cromwell à la cour de Suède.

qui la suivait pour la voir (1). » Tantôt elle changeait de costume dans le carrosse même, avec l'adresse d'un clown, ou bien elle changeait de place, afin de troubler les badauds, qui ne s'y reconnaissaient plus. Tantôt elle lâchait quelque juron au moment le plus solennel, ou quelque plaisanterie graveleuse, digne d'une jeune personne qui savait Martial par cœur à vingt-trois ans. Tantôt elle prenait soudain une posture de cabaret et éclatait de rire au nez du grand personnage qui lui parlait. A Bruxelles, où elle s'attarda plusieurs mois, elle mena un tel carnaval, que la « puissante main » qui la retirait, à l'en croire, de tous les précipices, eut fort à faire. On n'ôta jamais de la tête de beaucoup de contemporains qu'à Bruxelles au moins Dieu, occupé ailleurs, l'avait quelquefois laissée rouler au fond de l'abîme. Quoi qu'il en soit, la sottise faite, elle reprenait ses grands airs de reine. Le parterre riait; les loges commençaient à siffler.

La pièce jouée et la toile baissée, le costume de gala rentrait dans son coffre, la suite de rencontre s'évanouissait, et il restait un jeune cavalier assez râpé, qui semait les joyaux de la couronne de Suède chez tous les usuriers du chemin, courait les hôtelleries en tapageur et se divertissait à dépister les curieux. On l'attendait à droite, il tournait à gauche. On croyait le tenir, il se dérobait pendant la nuit. Il paraissait, disparaissait, reparaissait, jusqu'au jour où il lui prenait fantaisie de remettre des jupes, de redevenir la reine de Suède et de donner une autre représentation.

Elle en donna à Hambourg, à Anvers, à Bruxelles, à Inspruck, où elle renouvela brillamment l'affiche en abjurant le protestantisme. Elle l'avait déjà abjuré secrètement à Bruxelles, dans la nuit de Noël 1654. C'est à Insprück, le 3 novembre 1655, qu'elle fit profession publique de catholicisme.

On a discuté à perte de vue, et non sans aigreur, sur les motifs de sa conversion. L'événement était d'une extrême importance pour l'église romaine. De tous les néophytes que l'église pouvait convoiter, il n'en était pas alors de plus enviable que la propre fille de Gustave-Adolphe. Il est naturel que Rome ait poursuivi la conversion de Christine avec un zèle particulier et toute l'habileté dont elle était capable. Il l'est également qu'ayant réussi, elle ait attribué son triomphe à la puissance de la vérité et présenté l'abjuration d'Inspruck comme un effet de la grâce divine, qui avait révélé la vraie foi à une hérétique. Il est encore naturel qu'après une victoire dont le bruit avait retenti dans toute l'Europe, remplissant d'allégresse le cœur des fidèles, le saint-siège ait jeté le manteau

(1) *Collection of the State Papers of John Thurloe esq., Secretary of Council of the State, etc.*, 7 vol. Londres, 1742.

de Noé sur les faiblesses de sa néophyte et feint de croire à la sincérité de ses convictions. Il se fiait aux années, à l'habitude, à mille circonstances qu'il se chargeait de faire naître, pour achever l'œuvre ébauchée, et il obtint en effet, avec le temps, un langage auquel on ne pourrait reprocher que d'être hyperbolique dans ses glorifications de l'église et de la foi catholique (1). Ce que Christine pensait au fond était chose secondaire, et il semble bien que le pape l'ait compris ainsi.

On conçoit également que les protestans irrités aient accusé Christine d'hypocrisie, plutôt que d'admettre la sincérité de sa conversion. Ils publièrent partout que, loin d'avoir été attirée dès sa première jeunesse par la religion romaine, ainsi que le prétendaient les catholiques, et d'avoir déposé la couronne pour être libre d'aller où la grâce l'appelait, Christine ne croyait à rien et n'avait abjuré que par calcul. A les entendre, la pompe d'Inspruck n'avait d'autre but que d'intéresser le pape et les rois catholiques à la reine de Suède, afin d'en tirer de l'argent aux heures de gêne.

A présent qu'on en juge sans passion, il faut convenir que les apparences donnent raison aux protestans. Christine changea de religion de l'air dont elle changeait d'habit, pour ébahir la foule. Après l'abjuration secrète de Bruxelles, elle écrivit en Suède, où l'on avait depuis longtemps des soupçons : « Mes occupations sont de bien manger et de bien dormir, étudier un peu, causer, rire et voir les Comédies française, italienne et espagnole, et passer le temps agréablement. Enfin, *je n'écoute plus des sermons...* » Elle déclare ailleurs qu'elle s'est convertie pour ne plus entendre les pasteurs, qui l'ennuyaient trop. Les sermons étaient sa grosse objection théologique à la religion réformée. A Inspruck, on remarqua son indifférence pendant la cérémonie de l'abjuration. Le même jour, dans l'après-midi, on lui offrit la comédie. On prétend qu'elle s'écria : « — Messieurs, il est bien juste que vous me donniez la comédie, après vous avoir donné la farce. » Le pape fut, sans aucun doute, très bien renseigné sur le prix de sa conquête au point de vue spirituel, mais il ne s'occupait pour l'instant que du point de vue terrestre. Au sortir d'Inspruck, Christine se dirigea vers Rome, où on lui préparait une entrée triomphale.

On voulait marquer par une réception éclatante que sa conversion était un grand événement politique et religieux. La Congrégation des rites régla jusqu'aux derniers détails de la fête. Elle arrêta que les carrosses des cardinaux, prélats, ambassadeurs, nobles romains, iraient au-devant de la reine de Suède, attelés de

(1) Surtout dans les *Maximes*.

six chevaux et accompagnés de suites nombreuses, en riches livrées; que le carrosse du gouverneur de Rome serait doublé d'or et d'argent, pour une valeur de 3,000 écus, et entouré de quarante personnes magnifiquement habillées; que chaque dame romaine aurait une suite de trente-six personnes, dont les costumes coûteraient de 500 à 600 écus chaque, et que l'habit de la dame vaudrait de 500,000 à 600,000 écus. Notons, en passant, que les dames romaines surpassèrent les vœux de la Congrégation des rites; l'une d'elles portait un habit de 700,000 écus. La part de dépense du saint-père se monta à 1,300,000 écus. A l'arrivée de la reine de Suède, les tailleurs de Rome travaillaient depuis six mois à habiller le cortège.

Le 21 décembre 1655, Christine fut affermie à jamais dans la pensée qu'elle était le premier personnage de la chrétienté et la femme unique entre toutes les femmes. Le canon tonnait, les trompettes sonnaient, les troupes faisaient la haie, les boutiques étaient fermées, Rome en fête, l'air rempli d'acclamations. Un cortège d'une richesse inouïe se déroulait de la porte *del Popolo* à Saint-Pierre, et en tête de ce cortège, le point de mire de tous les regards, l'objet de tous les empressemens, une petite demi-bossue en « culotte chamarrée, » montée à califourchon sur un cheval blanc et piaffant entre deux cardinaux. Elle gagna ainsi Saint-Pierre, où le haut clergé vint la recevoir à la porte et la conduisit au pape. Elle remercia le saint-père. « Il répondit que sa conversion était d'un si grand prix, que dans le ciel il se célébrait là-dessus de plus grandes fêtes qu'elle n'en voyait sur la terre (1). » Le compliment était galant; il y avait de quoi tourner la tête de la plus humble, et Christine n'était pas humble.

Rome devint dès lors son séjour de prédilection. Elle y réunit ses collections, l'habita de plus en plus, et sur la fin n'en bougea plus, protégée des papes, qui étaient résolus à ne pas s'en dédire et à se parer jusqu'au bout de la fille de Gustave-Adolphe. Elle exerça leur patience. Sa tenue était décidément déplorable. Le pape avait cru bien faire d'ordonner aux cardinaux de l'accompagner. Les cardinaux ne la retenaient pas, et elle entraînait les cardinaux. Il ne se faisait pas de bruit dans Rome, il n'y avait pas un scandale, à la messe ou à la comédie, dans la rue ou sur la promenade, qu'on ne fût sûr d'apercevoir la reine Christine et son escadron de robes rouges. Les frasques se succédaient, et les jeunes favoris. En même temps, elle était insolente avec la noblesse romaine, insatiable d'honneurs, toujours brouillée avec quelqu'un

(1) Archenholtz, I, 499.

et oubliant alors qu'elle ne régnait plus. Un jour que le cardinal de Médicis lui avait déplu, elle braqua des canons sur la porte de son palais et tira elle-même à boulet. Les traces des boulets se voyaient encore au siècle dernier. « La patience, disait-elle, est une vertu de ceux qui manquent de courage et de force. » Elle se faisait un point d'honneur d'être sans patience.

Le saint-siège n'avait pas plus de satisfaction du côté de la religion. Elle criait sur les toits son aversion pour les entretiens pieux et les livres de dévotion. Le premier qui lui avait parlé de macérations avait été reçu de façon à n'oser jamais y revenir. Elle allait peu aux offices, et y passait le temps à rire aux éclats avec ses cardinaux, en la présence même du pape. C'était intolérable. A l'issue d'une scène de ce genre, le pape lui remit un chapelet, en manière de doux reproche, et l'exhorta à s'en servir dans ses prières. Le dos à peine tourné, elle s'écria : « — Je ne veux pas être une cafarde! » Le saint-père se rabattit à solliciter de légères démonstrations de piété, pour la foule. On alla dire de sa part à Christine : « — Un *Ave Maria* en public est plus méritoire qu'un chapelet dans le particulier. » Il ne la réduisit que lorsqu'elle n'eut plus le sol.

Les finances de Christine était encore un autre souci pour la cour de Rome. La Suède, outrée de l'abjuration, engagée d'ailleurs dans des guerres ou des difficultés intérieures, payait mal, et Christine dépensait sans compter, sous prétexte « qu'il y a une manière de profusion qui est économie. » Elle avait un train royal. Elle rétablissait ses collections, fort entamées au départ de Suède par ses savans étrangers. La bibliothèque avait été honteusement pillée ; sur plus de 8,000 manuscrits, il n'en arriva que le quart à Rome. Nous possédons une lettre où Vossius mande à Heinsius, avec une désinvolture admirable, qu'il est en train de s'approprier « *non paucos libellos rariores* » de la bibliothèque de la *serenissimæ reginæ*. Il fallait de grosses sommes pour réparer ces pertes. Il en fallait d'infinies pour fournir à un désordre dont rien ne peut donner l'idée. Six mois après son entrée à Rome, Christine était harcelée par ses créanciers. Elle s'adressa au pape, qui paya et crut l'heure venue de la mâter. Il lui offrit 2,000 écus par mois, à condition d'être sage. C'était trop tôt. Christine s'emporta, tempêta, envoya le reste de ses pierreries chez un prêteur sur gages, qui en donna 10,000 ducats, et s'embarqua pour Marseille. Elle se savait attendue avec impatience en France. Chacun était curieux de voir cette personne singulière, surnommée jadis la Sibylle du Septentrion et la Dixième Muse, et qu'on appelait à présent, tout uniment, la « reine ambulante. » Le voyage de France fut le dernier grand succès de Christine.

VI.

Mazarin avait ordonné de lui rendre de grands honneurs. Les magistrats lui présentaient les clés des villes, les prélats et gouverneurs la complimentaient, les poètes la haranguaient, les villes la traitaient magnifiquement, les habitans couraient voir la bête curieuse et s'émerveillaient de son chétif équipage d'étudiant en voyage. A Lyon, elle rencontra le duc de Guise, envoyé pour la recevoir au nom du roi et l'amener à Compiègne, où se trouvait la cour. Le duc écrivit à un ami : « Je veux, dans le temps que je m'ennuie cruellement, penser à vous divertir, en vous envoyant le portrait de la reine que j'accompagne. Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme; une épaule haute, dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions, qu'on en ferait des gageures. »

Guise décrivait ici le visage bien connu de Christine, avec son nez aquilin et ses beaux yeux, sa perruque « fort bizarre, » d'homme par devant, de femme par derrière, et il continuait : « Son corps lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints ; sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe, qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle est chaussée comme un homme, dont elle a la voix et quasi toutes les actions. Elle affecte fort de faire l'amazone. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le grand Gustave son père. Elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues, et principalement la française, comme si elle était née à Paris. Elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne... Enfin, c'est une personne tout à fait extraordinaire... Elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle. »

Christine était « fort civile » quand elle le voulait, mais c'était au prix d'une contrainte qui lui pesait. Elle fut au bout de sa civilité devant que d'être à Compiègne. La grande Mademoiselle la visita en chemin et fut gagnée d'abord par ses flatteries et sa mine hautaine. Elles furent ensemble à la Comédie, et la grande Mademoiselle ouvrit tout à coup de grands yeux : « Elle jurait Dieu, raconte-t-elle, se couchait dans sa chaise, jetait ses jambes d'un côté et de l'autre, les passait sur les bras de sa chaise ; elle faisait des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet, qui sont deux bouffons... Elle répétait les vers qui lui plaisaient;

elle parla sur beaucoup de matières; et ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement. Il lui prenait des rêveries profondes, elle faisait de grands soupirs, puis tout d'un coup elle revenait comme une personne qui s'éveille en sursaut : elle est tout à fait extraordinaire. »

Christine confia à Mademoiselle de Montpensier qu'elle mourait d'envie d'être à une bataille, et « qu'elle ne serait pas contente que cela ne lui fût arrivé. » C'était une de ses marottes. Elle enviait les lauriers du prince de Condé et rêvait aux moyens d'être général d'armée.

Le 8 septembre 1656, elle fit son entrée dans Paris par le faubourg Saint-Antoine, escortée de plus de mille cavaliers. Elle portait un justaucorps d'écarlate, une jupe de femme, un chapeau à plumes, et elle était montée en homme sur un grand cheval blanc, des pistolets à l'arçon de sa selle et une canne à la main. La bourgeoisie avait pris les armes pour la recevoir, et le peuple formait autour d'elle une « presse furieuse, » qui se renouvela chaque fois qu'elle sortit dans Paris. On la mena communier à Notre-Dame, où elle parla et remua tout le temps de la messe. Elle visita les monuments et les bibliothèques, reçut les savans et fit admirer sa connaissance des choses de la France. Elle savait le détail des familles et leurs armes, les intrigues et les galanteries de la cour et de la ville, les goûts, les travaux, les occupations de chacun. Elle partit enfin pour joindre la cour à Compiègne. Anne d'Autriche vint au-devant d'elle. Mme de Motteville, qui accompagnait la reine mère, nous a laissé le récit de la rencontre.

Christine descendit de carrosse au milieu d'une bousculade de curieux, qui obligea les deux reines à s'écarter. Louis XIV donna la main à l'étrangère et la mena dans une maison. Mme de Motteville les suivait, sans pouvoir détacher ses yeux de l'étrange figure conduite par le roi de France. « Les cheveux de sa perruque, écrit-elle, étaient ce jour-là défrisés : le vent, en descendant de carrosse, les enleva ; et comme le peu de soin qu'elle avait de son teint lui en faisait perdre la blancheur, elle me parut d'abord comme une Égyptienne dévergondée qui, par hasard, ne serait pas trop brune. En regardant cette princesse, tout ce qui dans cet instant remplit mes yeux me parut extraordinairement étrange, et plus capable d'effrayer que de plaire. » Mme de Motteville dépeint l'étrange attirail de la reine de Suède, habillée de travers, sa grosse épaule sortant « tout d'un côté, » sa jupe trop courte découvrant ses souliers d'homme, et elle ajoute : « Après l'avoir regardée avec cette application que la curiosité inspire en de telles occasions, je commençai à m'accoutumer à son habit et à sa coiffure, à son vi-

sage... Enfin, je m'aperçus avec étonnement qu'elle me plaisait, et d'un instant à un autre je me trouvai entièrement changée pour elle. Elle me parut plus grande qu'on nous l'avait dite, et moins bossue ; mais ses mains, qui avaient été louées comme belles,.. étaient si crasseuses, qu'il était impossible d'y apercevoir quelque beauté. »

Ces lignes sont un témoignage frappant de l'ascendant de cette fantasque créature. Quand elle voulait plaire, elle plaisait, en dépit de ses costumes ridicules, de ses allures masculines et de sa crasse. Seulement, ce n'était jamais pour longtemps; les sentimens qu'elle inspirait étaient mobiles comme son humeur. A Compiègne, elle effraya le premier quart d'heure, intéressa et amusa le second. Elle eut de l'esprit, des reparties gracieuses : on l'admira. Le soir n'était pas venu, qu'on la redoutait pour ses impertinences. Elle emprunta les valets de chambre du roi pour la déshabiller et la servir « dans les heures les plus particulières, » et cela choqua. Il y eut un retour en sa faveur le lendemain matin, quand elle reparut frisée et débarbouillée, vive et gaie. Elle divertissait extrêmement le jeune roi et était, malgré tout, en beau chemin de plaire, lorsqu'elle fut prise d'un de ses accès de jurons, impiétés et jambes en l'air. Il fallut s'accoutumer à des manières aussi nouvelles. La cour décida finalement que la reine de Suède lui représentait les héroïnes de romans de chevalerie aux jours de la mauvaise fortune, quand Marfise et Bradamante ont leurs plumets défrisés et pendans, et ne mangent à leur faim que si quelque roi les invite à souper. L'air affamé avec lequel Christine s'était jetée en arrivant sur une collation, ajouté au mauvais état de ses nippes, autorisait ces comparaisons. Les suffrages hésitaient encore ou, plutôt, se divisaient : Christine se perdit par une maladresse. Son indiscrétion naturelle la poussa à conseiller Louis XIV sur une question délicate. Le roi était amoureux de Marie Mancini, et leur roman déplaisait à la reine mère. Christine engagea Louis XIV à en faire à sa tête, et à épouser celle qu'il aimait. Anne d'Autriche se hâta de congédier la reine de Suède, qui ne le demandait point.

Il fallut partir. Christine s'en alla voir Ninon de l'Enclos, qu'elle accabla de complimens. Elle parut faire plus de cas d'elle que d'aucune femme qu'elle eût encore vue, sans doute à cause de l'absence de préjugés dont la carrière de Ninon donnait la preuve. Christine voulut même lui persuader de l'accompagner chez le pape. Par bonheur, Ninon avait trop de monde pour se prêter à une démarche incongrue.

La reine reprit la route d'Italie. Elle coucha une nuit à Montargis, où la grande Mademoiselle eut la fantaisie de la revoir une

dernière fois et se fit annoncer à dix heures du soir... « On me vint dire, raconte Mlle de Montpensier, de monter seule. Je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchaient toutes les fois que je passais à Montargis, une chandelle sur la table, et elle avait une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, et pas un cheveu : elle s'était fait raser il n'y avait pas longtemps ; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu ; ses draps ne venaient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte. Elle ne me parut pas jolie en cet état. » Le lendemain, Mademoiselle mit Christine en voiture. La reine de Suède voyageait dans un carrosse de louage que Louis XIV lui avait fait donner en y joignant l'argent pour le payer.

Elle trouva la peste à Rome, passa quelques mois dans le nord de l'Italie et revint en France, où on ne la désirait plus. La curiosité était satisfaite. Le bruit courait qu'elle était chargée par le pape de ménager la paix avec l'Espagne, et Mazarin n'aimait pas les donneurs d'avis. Elle arriva en octobre 1657 à Fontainebleau, où la cour n'était pas, logea au château, et fut priée de ne point passer plus avant jusqu'à nouvel ordre. Alors survint un événement mystérieux, qui nous jette brusquement, sans aucune préparation, de la comédie dans le drame. Une autre femme se découvre à nos yeux, que rien n'avait fait pressentir. La joyeuse Christine, la perle de la bohème, prodigue et folle, devient, en un jour fatal à sa mémoire, la sanglante Christine, implacable et féroce. Un sombre renom s'attache à cette figure pittoresque, qui n'appelait jusqu'ici que le sourire. Nous pouvons dire adieu à l'ancienne Christine ; nous ne la reverrons plus. La nouvelle prit à tâche de montrer à l'univers, par d'autres actions odieuses, qu'elle était la vraie.

VII.

La reine de Suède avait amené à Fontainebleau deux jeunes seigneurs italiens : le marquis Monaldeschi, grand écuyer, favori de la veille, et le comte Sentinelli, capitaine des gardes, favori du jour. Monaldeschi était sottement jaloux de son successeur. Il se vengea par des lettres sur Christine, où il maltraitait la femme. Il avait aggravé sa faute en imitant l'écriture de Sentinelli. C'est du moins ce qui semble ressortir du peu qui perça. Le mystère n'a jamais été bien éclairci, car l'unique confident de la reine avait été le valet de chambre Poissonnet, et bien habile qui eût pénétré Poissonnet! Quoi qu'il en soit, le 6 novembre 1657, à neuf heures et un quart du matin, la reine de Suède envoya chercher un religieux de Fontainebleau, le père Le Bel, prieur des Trinitaires. Elle lui fit

promettre le secret et lui remit un paquet cacheté, sans adresse, qu'elle se réservait de réclamer quand il lui plairait.

Le samedi suivant, 10 novembre, à une heure après-midi, la reine envoya chercher de nouveau le père Le Bel. Il prit à tout hasard le paquet cacheté et fut introduit dans la galerie des Cerfs, où il trouva la reine. Elle était vers le milieu de la galerie, causant de choses indifférentes avec Monaldeschi. Auprès d'eux se tenait debout Sentinelli, et un peu en arrière deux soldats italiens. Le père Le Bel avoue naïvement, dans la *Relation* (1) qu'il a écrite de cette tragédie, qu'aussitôt entré il commença d'avoir peur, parce que le valet de chambre qui l'avait amené frappa bruyamment la porte derrière lui. Il s'approcha pourtant de la reine, qui changea de ton et de maintien en l'apercevant et lui réclama son paquet d'une voix haute. Il le lui remit. Elle l'ouvrit et en tira des lettres qu'elle tendit à Monaldeschi, en lui demandant avec violence s'il les reconnaissait. Monaldeschi pâlit, trembla, essaya de nier, finit par avouer que les lettres étaient de lui, et se jeta aux pieds de sa maîtresse en implorant son pardon. Au même instant, Sentinelli et ses deux soldats tirèrent leurs épées.

La scène qui suivit est effroyable. Il ne faut pas perdre de vue qu'elle dura deux heures trois quarts. Nous devons cette précision de renseignemens au père Le Bel, à qui, par un phénomène assez fréquent, aucun détail n'échappait dans l'état d'horreur et de terreur où il était plongé.

A la vue des épées, Monaldeschi se releva et pourchassa la reine dans la galerie, parlant « sans relâche » pour se justifier, et même avec « importunité. » Christine ne témoignait ni ennui ni impatience. Le père Le Bel remarqua qu'elle s'appuyait en marchant « sur une canne d'ébène à pomme ronde. » Elle se laissa supplier un peu plus d'une heure, s'approcha alors du père Le Bel et lui dit avec tranquillité : « Mon père, je vous laisse cet homme entre les mains; disposez-le à la mort et ayez soin de son âme. » Le religieux, « aussi effrayé que si la sentence avait été portée contre lui-même, » se jeta aux pieds de la reine, demandant grâce pour l'infortuné prosterné à ses côtés. Elle refusa froidement et passa dans son appartement, où elle se mit à causer et à rire, d'un air paisible et dégagé.

Monaldeschi ne pouvait croire que ce fût fini. Il se traînait à genoux, poussant des cris et suppliant ses bourreaux. Sentinelli en eut pitié. Il sortit, « mais il revint tout triste et dit en pleurant : « Marquis, pense à Dieu et à ton âme; il faut mourir. » Monaldeschi, « hors de lui, » envoya le père Le Bel, qui sanglotait, et

(1) *Collection des mémoires concernant la reine Christine.*

qui se prosterna devant Christine en la conjurant « par les plaies du Sauveur » d'avoir miséricorde. Elle, « le visage serein et sans altération,.. lui témoigna combien elle était fâchée de ne pouvoir lui accorder sa demande. »

Cela dura une autre heure. Pendant une autre heure, le malheureux refusa de se résigner. Il commençait à se confesser, et puis l'angoisse était trop forte. Il criait, il suppliait qu'on retournât encore une fois. L'aumônier de la reine étant survenu, il se jeta sur lui comme sur un sauveur et l'expédia chez la reine. Ce fut ensuite Sentinelli, qui retourna implorer cette barbare. Christine se moquait du « poltron » qui avait peur de la mort, et elle congédia Sentinelli avec ces mots horribles : « Afin de l'obliger à se confesser, blessez-le (1). » Sentinelli rentra, « poussa » Monaldeschi « contre la muraille du bout de la galerie, où est la peinture Saint-Germain (2). » et lui porta un premier coup. Monaldeschi n'avait pas d'armes. Il para de la main, et trois doigts tombèrent sur le plancher. Le misérable reçut tout sanglant l'absolution, et une boucherie dégoûtante commença. Le marquis avait une cotte de mailles que les épées ne purent percer. Ses bourreaux le lardèrent au visage, au col, à la tête, où ils purent. Percé de coups et n'en pouvant plus, Monaldeschi entendit ouvrir une porte, aperçut l'aumônier et reprit espoir. Il se traîna jusqu'à lui en s'appuyant au mur et le renvoya encore demander sa grâce. Tandis que le prêtre sortait, Sentinelli acheva sa victime en lui perçant la gorge. Il était trois heures trois quarts.

L'effet produit sur le public fut irrémédiable. Les cœurs se soulevèrent d'horreur. Tant de cruauté froide, pour un homme qu'elle avait aimé, parut une chose sauvage. On ne se représentait pas sans une sorte d'épouvante cette jeune femme causant de futilités, à deux pas du lieu où son ami se débattait et agonisait, s'interrompant poliment pour refuser sa grâce et reprenant son discours avec sérénité. Que de fois, pendant le reste de sa vie, on lui jeta la mort de Monaldeschi à la face! Elle ne comprit jamais ce qu'on pouvait lui reprocher.

A la nouvelle du meurtre, Mazarin dépêcha Chanut à Fontainebleau pour engager la reine de Suède à ne point paraître à Paris, de peur du peuple. On a retrouvé, il n'y a pas longtemps (3), la réponse de Christine au cardinal. La lettre est de sa main, écrite de travers avec un air de furie, tachée d'encre et presque illisible :

(1) Motteville.

(2) *Relation* du père Le Bel.

(3) La lettre a été retrouvée aux archives du ministère des affaires étrangères, par M. A. Geffroy, qui l'a publiée dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Suède*. Paris, 1885.

« Mon cousin,

« M. Chanut, qui est un des meilleurs amis que je pense avoir, vous dira que tout ce qui me vient de votre part est reçu de moi avec estime; et, s'il a mal réussi dans les terreurs paniques qu'il a voulu susciter dans mon âme, ce n'est pas faute de les avoir représentées aussi effroyables que son éloquence est capable de les figurer. Mais, à dire vrai, nous autres gens du Nord sommes un peu farouches et naturellement peu craintifs. Vous excuserez donc si la communication n'a pas eu tout le succès que vous auriez désiré; et je vous prie de croire que je suis capable de tout faire pour vous plaire, hormis de craindre. Vous savez que tout homme qui a passé trente ans ne craint guère les sorciers. Et moi, je trouve beaucoup moins de difficulté à étrangler les gens qu'à les craindre. Pour l'action que j'ai faite avec Monaldeschi, je vous dis que, si je ne l'avais faite, que je ne me coucherais pas ce soir sans la faire; et je n'ai nulle raison de m'en repentir. (*Ici, quelques mots illisibles.*) Voilà mes sentimens sur ce sujet; s'ils vous plaisent, je serai aise; si non, je ne laisserai pas de les avoir et serai toute ma vie votre affectionnée amie.

« CHRISTINE. »

Cette lettre ne raccommodait rien. On laissa Christine se morfondre trois mois à Fontainebleau. Elle envoya demander une invitation à Cromwell, que les tragédies effarouchaient peu d'ordinaire, et qui « feignit de ne pas comprendre. » Elle s'entêta à venir aux jours gras à Paris (février 1658), courut les lieux publics affublée en masque, fut traitée avec la dernière froideur par la reine mère et promptement éconduite. La veille de son départ, elle vint assister à une séance de l'Académie française (1). L'Académie, prise au dépourvu, commença par épuiser la provision de petits vers de ses poètes : des madrigaux de M. l'abbé de Boisrobert; un « sonnet sur la mort d'une dame, » de M. l'abbé Tallemant; une « petite ode d'amour » de M. Pellisson; des vers du même « sur un saphir qu'il avait perdu et qu'il retrouva depuis. » On eut recours ensuite au dictionnaire pour achever de remplir la séance. On l'ouvrit au mot *jeu*, et « monseigneur le chancelier, » se tournant vers la reine, dit d'un air aimable que le mot « ne déplairait pas à Sa Majesté, et que sans doute le mot de *mélancolie* lui aurait été moins agréable. » On lut : *Jeux de princes; qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.* »

(1) Voir les *Mémoires* de Conrart.

C'était trop d'à-propos, le lendemain de la mort de Monaldeschi. Tous les yeux regardèrent Christine, qui rougit, perdit contenance et se força à rire, d'un rire contraint. Presque aussitôt, elle fit une révérence à la compagnie et s'en alla, reconduite avec force saluts par « monseigneur le chancelier » et tous les académiciens. Ce furent les adieux de Paris à Christine. Elle se remit en route le lendemain, avec de l'argent donné par Mazarin, et retourna à Rome faire enrager le pape.

VIII.

C'en est fait de la brillante Christine. Il lui restait plus de trente ans à vivre, et ce long espace fut une longue chute. Elle gardait la passion d'étonner le monde, et elle avait lassé l'étonnement. Elle s'obstina à le réveiller, et se rendit insupportable. Le monde n'est pas tendre aux vieilles héroïnes. On commençait à traiter la reine de Suède de « pelée, » à murmurer les noms d'aventurière et d'intrigante. On se demandait pour quels services Mazarin lui avait donné 200,000 livres, et l'on se défiait d'une reine qui touchait de pareils courtages. On s'intéressait de moins en moins à cette cigale, pour qui la bise était venue et qui frappait aux portes sans vergogne. Elle était toujours crainte, parce qu'elle était habile et sans scrupule; elle n'était plus estimée, et c'était justice. A son retour de France, elle commit une action plus criminelle encore, et plus basse, que le meurtre de Monaldeschi. Elle n'eut pas honte, — elle l'ancienne souveraine de la Suède, elle qui n'avait jamais trouvé chez son peuple que dévouement et bonté, elle qui avait déserté son poste pour aller courir les grandes routes, — elle n'eut pas honte d'envoyer Sentinelli à l'empereur d'Allemagne, avec le message que voici : « Que puisque Charles-Gustave, roi de Suède, ne lui payait pas la pension stipulée de 200,000 écus par an, et la laissait manquer de l'argent nécessaire : Elle priait l'empereur de lui vouloir prêter 20,000 hommes sous la conduite du général Montecuculli, moyennant quoi elle espérait de conquérir la Poméranie (suédoise), où elle avait nombre de partisans. Elle s'en réservait les revenus sa vie durant, et, après sa mort, la Poméranie retournerait à l'empire. » Ainsi, elle offrait de faire la guerre à sa patrie, et de la démembrer, pour une question d'argent, parce que la Suède, qu'elle avait contribué à ruiner, ne la payait pas exactement! C'est d'une créature qui n'avait rien de royal dans l'âme. Elle appartenait à ce qu'elle-même appelait la « canaille de rois. »

La négociation n'eut pas de suites pour le moment, sans qu'on en sache bien la cause.

Le pape fit de son mieux pour remettre un peu de dignité dans cette existence dévoyée. Il donna à Christine une pension de 12,000 écus, et y joignit un intendant pour tenir ses comptes et diriger sa maison. Le choix de sa sainteté était tombé sur un jeune cardinal, Dece Azzolini, « bel homme » d'une « physionomie heureuse, » spirituel et instruit, habile, souple et intéressé, qui « passait la plupart du temps en des entretiens amoureux. » Le succès de l'intendant fut foudroyant. Il fut le *divin, l'incomparable, l'ange*. Christine le comparait à son héros de prédilection, Alexandre le Grand. Azzolini paya sa faveur par de réels services. Il réforma la maison de la reine, arrêta le coulage et le pillage, dégagea les pierreries et la vaisselle. Il ne put faire cependant que 12,000 écus fussent assez pour tenir une cour et acheter des raretés. Les tiraillemens continuèrent avec la Suède, et les négociations avec les financiers, et les aigreurs à propos de choses d'argent. Les correspondances de Christine avec ses gens d'affaires laissent une impression de harassement. Toujours des expédiens, des compromis, des habiletés. Jamais le ton de la bonne maison, dont les affaires sont claires et qui n'a besoin de personne.

C'est un grand malheur pour une princesse d'en être aux expédiens. Christine en eut un autre, que plus d'un lui avait prédit quand elle abdiqua : elle regretta la couronne. Quand elle eut bien joui et abusé de sa liberté, rassasié les cours et la populace de la vue de son justaucorps, elle eut envie de changer. Que faire cependant? Quel nouveau coup de théâtre imaginer? Elle n'avait pas renoncé à être un grand général, mais il y avait peu d'apparence que les souverains lui confiassent leurs armées. Elle songea à redevenir reine, ou roi : au choix des peuples. Comme il était naturel, la Suède fut sa première pensée.

En 1660, elle apprit la mort de son cousin et successeur, Charles-Gustave. Il laissait un enfant de quatre ans, Charles XI, très débile au dire de Christine, très bien portant d'après les états de Suède. La reine partit pour Stockholm, sous prétexte de veiller à ses pensions, traversa rapidement l'Allemagne, entra à Hambourg le 18 août (1660) et fut suppliée par le gouvernement suédois de ne pas venir en Suède; quels que fussent ses desseins, elle représentait le vent et la tempête. Pour réponse, elle brusqua son débarquement. La régence lui rendit les plus grands honneurs et se défia. Elle fut impérieuse, imprudente; elle froissa en affichant son catholicisme. On fut dur, insolent, on démolit sa chapelle, on chassa son aumônier et ses domestiques italiens. Le clergé suédois lui vint faire des reproches, et ses yeux contemplèrent l'orgueilleuse

Christine pleurant de rage. Elle envoya aux états une *Protestation*, où elle réservait ses droits au trône en cas de mort du petit Charles XI. Les états la lui renvoyèrent une heure après et la sommèrent de signer une renonciation formelle, sous peine de perdre sa pension. La colère de Christine est visible, dit-on, dans sa signature. On la poussa enfin hors de Suède à force de tracasseries.

Une semblable réception l'aurait dégoûtée à jamais de la Suède, si elle n'avait su que la fille du grand Gustave y gardait, malgré tout, un parti. Ainsi s'explique sa seconde tentative de 1667, qui aboutit à un affront encore plus sanglant. Le sénat et la régence arrêtèrent : « De ne pas souffrir ni permettre à Sa Majesté la reine Christine de rentrer en ce royaume ou en quelqu'une de ces provinces, à l'exception de la Poméranie, de Brême et de Verden, encore moins qu'elle vienne à la cour de Sa Majesté. » On envoya au-devant d'elle, sur la route de Stockholm, un courrier qui la joignit à minuit passé. Il lui apportait des conditions si dures et offensantes, à observer sous peine des lois, qu'elle demanda des chevaux à l'instant et sortit de Suède pour n'y plus rentrer. D'après une lettre de Pierre de Groot, ambassadeur de Hollande en Suède, là aussi la mort de Monaldeschi pesait lourdement sur sa gloire.

Elle s'en fut passer au retour par le duché de Brême, où elle visita un camp suédois commandé par Wrangel, qui avait servi sous son père. Christine voulut leur montrer à tous ce qu'elle savait faire. Parée d'un fringant uniforme et montée sur un bon cheval, elle caracola à travers les rangs et commanda la manœuvre. Il va de soi qu'elle la commandait tout de travers. Le vieux Wrangel riait et corrigeait à mesure. Christine continuait sans se troubler, car rien ne lui paraissait plus sérieux que sa vocation de capitaine. Elle était justement en intrigue pour se faire nommer roi de Pologne, et ses agens avaient ordre de faire valoir l'avantage de la posséder à la tête des armées. « Je proteste, écrivait-elle, que la seule espérance de cette satisfaction me fait souhaiter la couronne de Pologne. »

L'aventure de Pologne est la plus bizarre d'une existence tissue de bizarreries. Le chef-d'œuvre de la carrière de Christine est assurément d'avoir persuadé au pape d'appuyer sa candidature au trône laissé vacant par l'abdication de Jean-Casimir. Les pièces relatives à la négociation ont été publiées; jamais les auteurs de féeries n'ont inventé une diplomatie d'une fantaisie aussi superbe. Le pape ayant recommandé Christine à la diète polonaise par un bref où il vantait « sa piété, sa prudence et son intrépidité tout à fait mâle et héroïque, » Christine écrivit au nonce : « Quant au point de la

piété dont le pape fait mention dans son bref, il vous plaira que je vous dise que je ne pense pas à l'alléguer pour moi auprès de ces gens-là, car j'estime ne pas mériter cet éloge, surtout auprès d'eux. » La diète polonaise, effarée d'un prétendant aussi inattendu, se hâta de présenter pêle-mêle les objections qui lui vinrent à l'esprit; Christine eut réponse à tout. On lui opposait son sexe? Elle serait roi, et non pas reine, et commanderait l'armée; on ne pouvait pas exiger davantage. La mort de Monaldeschi? « Je ne suis pas d'humeur, répliqua-t-elle, à me justifier de la mort d'un Italien à messieurs les Polonais. » D'ailleurs, elle lui avait fait « donner tous les sacremens dont il était capable, avant que de le faire mourir. » On craignait ses vivacités? « Pour les coups de bâton à un valet, quand je les aurais fait donner, je ne pense pas que ce fût un grand chef d'exclusion. Mais si cela suffit pour exclure les gens, je ne pense pas que les Polonais trouvent jamais de rois. » La diète ne fut pas persuadée, et la candidature de Christine resta sur le carreau.

L'entreprise de Pologne était un pas de clerc à ajouter à tant d'autres. Christine ne les craignait pas, convaincue que le monde est à ceux qui osent et qui hasardent. « La vie est un trafic, disait-elle; on ne saurait y faire de grands gains sans s'exposer à de grandes pertes. » Elle passa le trône de Pologne aux profits et pertes et n'y songea plus. Elle avait bien compté procéder de même pour l'affaire de Fontainebleau, mais elle se heurtait ici à un obstacle inattendu : la conscience publique. L'obstacle l'irritait sans la troubler. Elle s'étonnait de le retrouver partout. Après la France, la Suède. Après la Suède, la Pologne. Qu'est-ce qu'ils avaient donc tous à lui reprocher la mort de Monaldeschi? C'était pourtant bien simple. « Il faut, écrivait-elle, punir dans la forme de justice quand on peut; mais quand on ne peut pas, il faut toujours punir comme on peut. » Elle plaignait son siècle d'avoir des sentimens assez bas pour s'inquiéter de la mort d'un domestique, tué sur l'ordre d'une reine. De temps en temps, elle éclatait pour faire taire le murmure importun : « Écrivez à Heinsius de ma part... que toutes les fariboles qu'il écrit au sujet de Monaldeschi me paraissent aussi ridicules et téméraires en lui qu'elles le sont en effet; et que je permets à toute la Westphalie de croire Monaldeschi innocent, si l'on veut : que tout ce qu'on en dira m'est fort indifférent. » Cette lettre est du 2 août 1682, vingt-cinq ans après le crime. Et le murmure ne se taisait pas. Il ne se tut jamais.

On a dit que l'ombre de Monaldeschi s'était assise au lit de mort de Christine, comme l'ombre de Banco au banquet de Mac-

beth. C'est pure invention d'esprit romanesque. Elle ne pensa même pas à cette vétille.

Le second voyage en Suède clôt les aventures de Christine à travers l'Europe. Non point qu'elle n'eût encore des démangeaisons d'aventures. En 1675, elle revint à la charge auprès de la cour de Vienne, afin d'obtenir des troupes pour arracher la Poméranie à la Suède et la donner à l'empire. Ses honteuses instances se prolongèrent plus d'une année. Repoussée par l'empereur, elle se tourna du côté de la France, à qui elle suggéra de profiter des embarras de la Suède pour l'obliger à abolir les lois contre la religion catholique. Suivait le prix auquel sa majesté suédoise estimait ses renseignemens et ses petits services. (Lettres et dépêches de 1676 et 1677.) N'ayant point réussi non plus avec la France, elle tâtait de nouveau la Suède, sur le bruit que Charles XI s'était tué en tombant de cheval (1682), lorsqu'on apprit que Charles XI n'était pas mort. Plus tard encore, à soixante ans passés, Christine voulut quitter Rome, parce qu'on y méconnaissait ses prérogatives royales. Elle s'était querellée à ce propos avec Innocent XI, pape fort économe, qui ne dépensait, d'après la légende, qu'un demi-écu par jour pour la table et le reste. Une pension de 12,000 écus à une reine aussi incommode lui parut un abus : il supprima la pension. Christine resta pourtant, faute de savoir où aller.

Le temps des cavalcades était passé. La voilà fixée, cette reine vagabonde, la voilà vieille, « fort grasse et fort grosse, » le « menton double, » les cheveux coupés courts et « hérissés. » Elle porte toujours son justaucorps, sa jupe courte et ses gros souliers. « Une ceinture par-dessus le justaucorps, laquelle bride le bas du ventre et en fait amplement voir la rondeur (1). » Il ne peut plus être question de culottes chamarrées. Ainsi tournée et accoutrée, elle a l'air encore plus petite et encore moins femme qu'autrefois. On s'explique l'embarras des Italiens, qui discutaient sur son sexe, ne pouvant se résoudre à en faire ni un homme ni une femme. Adieu l'amazone ! La savante a reparu ; il n'y a plus place que pour elle. Au moment de sa brouille avec le saint-siège, Christine avait encore eu une velléité guerrière, et parlé de descendre dans la rue à la tête de ses gardes. Le pape lui épargna ce dernier ridicule en feignant d'ignorer ses bravades.

Il y aurait à dire sur la savante. Elle était de ces philosophes qui croient aux almanachs, et s'occupait trop d'alchimie et d'astrologie pour un esprit qui voulait être viril. Elle ne concevait l'astronomie qu'assujettie à une censure religieuse, et voulait qu'on changeât

(1) Misson, *Nouveau voyage d'Italie*, t. II.

les passages que Rome déclarait hérétiques. D'autre part, son impulsion fut peu favorable aux nombreuses académies qu'elle fonda ou patronna. Etait-il bien utile de réunir des prélats, des moines et des érudits, pour proposer à leurs réflexions des sujets tels que ceux-ci : « — On n'aime qu'une fois en sa vie. — L'amour exige de l'amour. — Il rend éloquens les gens non éloquens. — Il inspire la chasteté et la tempérance. — On peut aimer sans jalousie, mais jamais sans crainte. »

En 1688, elle enfla et eut un érésypèle. C'était un avertissement. Elle l'entendit et se hâta de mettre le temps à profit pour préparer sa dernière représentation. Le costume la préoccupait. Elle voulait qu'il fût neuf de forme, riche et singulier, afin d'étonner une dernière fois les spectateurs. Elle inventa une sorte d'habit qui tenait de la jupe et du manteau, et le fit faire « de brocart à fond blanc broché à fleurs et autres ouvrages d'or, garni d'agrémens et de boutons à cannetilles d'or, avec une frange de même au bas. » Elle l'essaya devant sa cour, la veille de Noël, marchant dans la chambre pour juger de l'effet. Le costume allait bien : Dieu pouvait lever la toile et la faire mourir.

Le divin régisseur lui donna trois mois de répit pour songer que la comédie avait peut-être une suite dans l'autre monde; puis il frappa les trois coups. On était au mois d'avril 1689. Christine s'affaiblissait rapidement. Quand elle fut hors d'état de discuter, le cardinal Azzolini, son intendant, lui présenta un testament à signer, l'assurant « qu'il était très avantageux pour la maison de Sa Majesté. » Christine signa sans lire. Le testament instituait Azzolini légataire universel. Les meubles et les collections valaient des millions. Elle expira peu après, le 19 avril 1689. Si les morts voient, elle dut être contente; l'apothéose du cinquième acte fut éblouissante.

On lui mit le bel habit de brocart à cannetilles d'or, une couronne royale sur la tête, un sceptre dans sa main de cadavre, et on la mena dans son carrosse de gala jusqu'à l'église Sainte-Dorothée, sa paroisse, où on l'étendit sur un lit de parade. Trois cents flambleaux de cire blanche inondaient la nef de lumière. L'église était toute tendue de deuil, ornée d'écussons et de bas-reliefs en faux marbre blanc, « qui faisaient allusion à la vanité de la vie et à la certitude de la mort. » Sur le soir, on chargea le lit de parade sur les épaules et l'on se mit en route pour Saint-Pierre. Les savans et les artistes ouvraient la marche. Venaient ensuite 16 confréries, 17 ordres religieux, 500 autres frères portant des cierges, les clergés de Sainte-Dorothée et de Saint-Pierre, la maison de Christine en habits de deuil, Christine elle-même sur

son lit de parade, encore plus belle que dans l'église : on lui avait ajouté un manteau royal, violet et bordé d'hermine. Derrière le lit, une pompe éclatante : grands seigneurs et cardinaux, officiers et archevêques, écuyers et valets, carrosses dorés et chevaux caparaçonnés, un chatoiement d'étoffes et de broderies, un ondoiement de plumes, un fouillis de livrées galonnées, d'uniformes brodés et d'ornemens d'église. C'était aussi beau que le cortège de l'entrée de Christine à Rome. Le peuple s'étouffait de même pour la voir, et le costume de brocart faisait décidément très bien : il cachait la taille énorme et l'épaule trop haute. C'était un enterrement tout à fait réussi : *Plaudite cives!*

Ce fut son cri jusque dans la mort, et elle n'en avait pas eu d'autre dans la vie. Dans l'*Autobiographie*, elle réclame les applaudissemens pour Christine au maillot, qui ne pleurait pas aux visages nouveaux et ne s'endormait pas aux harangues : *Plaudite cives.* Applaudissez l'écolière de génie, la cavalière incomparable, la savante unique au monde, le monarque sans rival, à la fois mâle et femelle, grand politique, grand diplomate, grand général et grande amoureuse. Applaudissez le joyeux étudiant, bonnet sur l'oreille, l'aventurière hardie et adroite, la reine tragique qui tue comme au beau temps des royautés, la huitième merveille du monde, le grand prodige de son siècle : *Plaudite cives!*

La pièce marcha très bien jusqu'à Saint-Pierre. Là, on mit la morte dans une bière, qu'on descendit dans un caveau, et Christine attendit ce que dirait la postérité.

Les suffrages se partagèrent très inégalement. Quelques-uns la défendirent, éblouis par tant de qualités éclatantes. La plupart la condamnèrent, indignés de sa férocité, de ses mœurs indécentes et de ses lâches trahisons pour de l'argent. Aujourd'hui, en remuant la poussière des vieux documens où est enfouie l'existence de la reine Christine, on ne voit plus ses yeux brillans, la joie de son sourire et son geste gamin. On n'entend plus ses ripostes spirituelles et effrontées. On ne subit plus l'attrait de sa grâce équivoque de cavalier femme. Et l'on a devant les yeux la Relation du père Le Bel, la correspondance avec Montecuculli et l'empereur, les propositions de 1676-1677 à la France, les âpres discussions d'intérêt avec la Suède. Ni les talens de Christine, ni son intelligence supérieure, ni sa science, ni son courage, ne peuvent alors la sauver d'un jugement terrible : elle est en dehors de l'humanité consciente et responsable. Ce corps dévié renfermait une âme contrefaite, ne discernant pas le bien et le mal. La brillante Christine, qui eut presque du génie, était un monstre moral.

ARVÈDE BARINE.

LA

RÉFORME ADMINISTRATIVE

I.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

I.

Depuis un siècle, le dogme de la souveraineté du peuple a fait son chemin dans notre pays ; il est aujourd'hui reconnu par tous les partis et, ce qui n'est pas un des moindres événemens de ces dernières années, accepté même par les princes. Cent ans après la révolution, les Français de 1888 paraissent s'être mis d'accord, sinon sur la forme des étages supérieurs, du moins sur les fondemens de leur habitation politique.

Cependant, par la manière dont ces trente-sept millions de rois exercent leur empire sur eux-mêmes, il arrive que ce peuple souverain n'est pas un peuple libre. Il n'a échappé à l'absolutisme de ses anciens maîtres que pour tomber sous une nouvelle espèce de tyrannie qu'il a lui-même organisée. La liberté politique consiste en effet dans le respect, par le pouvoir national, des volontés individuelles qui ne portent pas atteinte à l'existence de la communauté : on doit en convenir, l'obligation pour chacun d'obéir à tous en tout et pour tout, — le communisme d'état, — représenterait une singulière sorte d'indépendance ; si un pareil régime était le dernier mot des réformes attendues par les générations passées, à quoi bon tant de changemens, plus ou moins rudes, dans l'étiquette de

gouvernemens dont les institutions demeurent immobiles, dont la forme seule varie et non la substance?

Il ne suffit donc pas de proclamer le règne de la volonté populaire, il faut en régler le mécanisme; en semblable matière, les principes importent moins que l'application qui en est faite; or examinons un peu ce que la théorie devient ici dans la pratique. La souveraineté du peuple une fois admise comme seule base possible de l'autorité dans un temps qui ne croit plus à la vertu de la tradition, voici comme la loi l'interprète : tout d'abord elle détrône la moitié du genre humain, elle présuppose la raison mâle, non femelle, elle enlève aux femmes leur part de souveraineté. En France, j'entends, puisqu'en Autriche, en Italie, en Russie, les filles, veuves et épouses juridiquement séparées jouissent de l'électorat municipal, par elles-mêmes ou par mandataires, puisqu'en Angleterre une proposition de loi conférant l'électorat politique aux femmes non mariées a obtenu la majorité à la chambre des communes et sera votée l'un de ces jours. Après avoir exclu les femmes, on exclut les jeunes gens, on suppose la raison adulte, non trop jeune : un ingénieur de vingt ans sortant de l'École polytechnique, un licencié en droit de dix-neuf ans qui peut légalement être sous-préfet, ne sont pas légalement électeurs. On suppose ensuite la sagesse stable et domiciliée, non vagabonde ; un Français, de nature voyageuse, qui ne consent pas à se fixer dans les six mois qui précèdent le 31 mars de chaque année, est considéré comme totalement dénué d'aptitude politique ; les citoyens qui sont tombés sous l'application de certaines lois pénales sont également déchus de leur souveraineté ; d'autres qui ont la nue propriété du droit de vote n'en ont pas la jouissance : ceux qui sont le plus exposés à répandre leur sang pour le pays, sur terre ou sur mer, ne peuvent, tant qu'ils portent la livrée nationale, donner leur avis sur les affaires du pays; on les tient à l'écart au nom de la discipline, et ce qui prouve combien cette exclusion est discutable, c'est qu'elle a successivement été abrogée ou rétablie en France, et que nos voisins de Grande-Bretagne ont récemment conféré la dignité électorale à leurs troupes, qui ne l'avaient jamais eue. Enfin, on exige que l'électeur aille à l'urne en personne, et par là on met les impotens, les malades, les absens dans l'impossibilité d'user de leur droit ; ils ne peuvent voter par correspondance, comme en plusieurs pays d'Europe. Ainsi la loi qui régit l'exercice de la souveraineté du nombre la pétrit, la mutile, la transforme, supprime enfin les trois quarts des âmes françaises ; et comme le quart des souverains restant n'est pas toujours en état ou en disposition de régner, les seigneurs-électeurs sont encore diminués d'un cinquième. Tout ceci n'est pas une vaine critique ; parmi les dispositions légales qui

précèdent, il y en a d'injustes et il y en a de nécessaires ; les unes et les autres ont toutefois pour effet de restreindre singulièrement l'universalité du suffrage.

De plus, comme il est impossible, avec un souverain tiré à 8 millions d'exemplaires, que ses 8 millions de cerveaux pensent la même chose sur tous les points, on est forcé de décider, par la constitution, qu'en cas de désaccord entre eux, l'avis du plus grand nombre l'emportera sur celui du plus petit ; ainsi, *pour exister, la souveraineté du peuple est forcée de se détruire elle-même,* et de remettre ses destinées à la majorité. La majorité, dès lors, est souveraine ; elle est le roi, la minorité est le sujet ; la majorité commande, la minorité obéit ; il est impossible qu'il en soit autrement. Mais cette majorité peut être faible et cette minorité imposante, et il peut arriver qu'un peu moins de la moitié du peuple soit gouvernée par un peu plus de l'autre moitié. Comment le pouvoir de la majorité doit-il s'exercer ? Quelles sont ses limites ? Voilà la question vitale : la majorité et la minorité sont inégalement réparties sur le territoire ; la majorité n'est pas majorité partout, il y a des contrées et des districts où la minorité d'état est la majorité départementale et communale. Par suite, si la majorité d'état ne se contente pas de régler les matières d'état, en laissant aux majorités locales le soin de régler les matières locales, si elle ne règne pas seulement dans les grandes choses, mais qu'elle s'ingère aussi dans les petites, il arrive que la souveraineté du peuple devient tyrannique, puisque, par le jeu d'institutions faussées, c'est en certains cas la minorité locale qui commande à la majorité locale, sous ce prétexte qu'elle est la majorité d'état. Le problème, non résolu par les lois actuelles, est donc de concilier la souveraineté du peuple avec le droit des minorités et avec la liberté individuelle.

Avant de traiter au conseil national (dit chambre des députés) une affaire quelconque et de la trancher par une loi nationale, on doit se demander s'il est ou non possible d'en laisser le règlement aux chambres départementales (dites conseils-généraux) *sans compromettre la vie même de la patrie.* Ainsi posée, la question se résout d'elle-même : l'instruction, les travaux publics, l'agriculture, les matières de religion, de bienfaisance, de police régionale, etc., peuvent être envisagés à des points de vue opposés sans détruire l'unité nationale, tandis que l'armée, la marine, la diplomatie, la justice, sont le domaine de la majorité d'état. Les citoyens-rois, qui composent cette majorité, doivent user de leur puissance avec la plus extrême modération, et traiter les citoyens-sujets comme un souverain qui ne demanderait à son peuple qu'une obéissance strictement limitée aux choses dans lesquelles il ne peut céder sans descendre de son trône.

Telles sont, par exemple, l'intégrité du territoire ou la forme du gouvernement. Tant qu'il existera un peuple français, nous n'entendons permettre à aucun de ceux qui ont l'honneur d'en être membres de se séparer du corps, et c'est justice : la première république a combattu la Vendée, la troisième a combattu la commune de Paris. Si demain les derniers venus parmi nous, Savoyards ou Niçois, voulaient quitter la maison commune, nous trouverions tout légitime de les en empêcher par les armes, aussi bien que si la Flandre voulait s'annexer à la Belgique, ou le Roussillon à l'Espagne. Cette abdication de la liberté individuelle, commandée par l'intérêt national, n'est pas la seule que la majorité d'état soit en droit d'exiger des citoyens : elle impose aussi la forme du gouvernement ; mais ici les résistances commencent.

Comme des aspirans à la main d'une jeune fille, qui tous déclarent hautement ne vouloir la tenir que de sa seule volonté, et qui, le jour où elle fait son choix, s'unissent contre le rival heureux qu'ils traitent d'infâme suborneur, les partis politiques, qui font ensemble la cour à la majorité souveraine, entendent bien qu'elle se prononcera en leur faveur ; nul d'entre eux n'accepte au fond de l'âme la décision qui lui est contraire, et, le lendemain du mariage de leur belle, les prétendus éconduits ne songent qu'à préparer le divorce. Les républicains reprochent aux conservateurs de ne pas s'incliner devant la décision du suffrage universel, et je n'ose dire qu'ils aient tort ; mais y a-t-il un républicain convaincu sur dix, ou même sur cinquante, qui renoncerait à ses convictions intimes, si le peuple, dans ses comices, rétablissait demain la monarchie ou l'empire ? Quels que soient les inconvéniens d'une instabilité qui n'aura d'autre remède que le temps, — l'existence d'un système quelconque pendant une centaine d'années de suite, — chacun admet que, ne pouvant faire subsister concurremment l'empire dans les Charentes, la monarchie dans les Côtes-du-Nord et la république dans les Bouches-du-Rhône, il faut bien laisser à la majorité d'état le droit de construire l'édifice national à sa guise, d'après ses plans, et d'en surveiller les dehors. S'ensuit-il pour cela que cette majorité soit toute-puissante, qu'elle doive s'occuper des détails et de l'aménagement intérieur par l'intermédiaire des trois ou quatre cents délégués qui la représentent au parlement d'état, et qui délèguent à leur tour le pouvoir exécutif à une dizaine d'autres mandataires, qu'on nomme les ministres de l'état ?

L'état ! c'est un vieux mot, un mot d'ancien régime ; Richelieu et Louis XIV l'avaient volontiers dans la bouche ; mais la signification de ce mot n'a-t-elle point varié depuis lors ? Pas autant qu'on pourrait le croire. L'état, qui n'a plus ses prisonniers, a encore ses « raisons » que l'on avoue tout bas, et ses droits dont on

mène grand tapage et dont on ne parle qu'en se signant. Dans ce pays qui a douté de tout et tout bafoué, le culte de l'état n'a presque pas un athée; il grandit avec les révolutions, chaque régime lui bâtit de nouveaux temples, lui recrute de nouveaux prêtres, et le peuple-roi adore obstinément les décrets de cette idole par la bouche de qui le pouvoir central fait parler ses chefs de bureaux. Napoléon Ier a été dans cette voie plus loin que l'ancien régime, et la république actuelle a, sur certains points, dépassé Napoléon Ier. Cependant l'état, ce n'est plus un roi inspiré par l'Esprit-Saint, c'est vous et moi, c'est tout le monde; et si l'état est nous-mêmes, quel droit peut-il avoir sur chacun de nous, sinon ceux que nous lui avons donnés et que, par conséquent, nous pouvons toujours lui reprendre? Ici se place un singulier sophisme : l'état, nous dit-on, c'est la puissance nationale représentée par le pouvoir exécutif; or le pouvoir exécutif procède de la majorité du parlement, qui elle-même procède de la majorité des électeurs; donc la puissance de l'état est légitime : il peut tout faire. C'est la doctrine du droit divin des majorités; l'huile d'onction a glissé, paraît-il, du front des anciens monarques sur celui des législateurs sacrés par le peuple... Tout peut-il donc être mis aux voix dans la république, sans violer le pacte social? Que devient alors la souveraineté de la minorité, déjà bien mince? Et que devient aussi la souveraineté des individus qui composent la majorité si, comme le pensent les socialistes, l'individu n'a aucun droit que la communauté ne puisse équitablement fouler aux pieds?

II.

A l'heure actuelle, l'électeur est roi, mais son pouvoir est purement nominal, c'est un roi fainéant; il nomme des maires du palais qui, en vertu de l'autorité même qu'ils ont reçue de lui, le tiennent dans une étroite dépendance et le chargent de chaînes. Il y eut en Espagne, jusqu'à la fin du XVIe siècle, un personnage appelé la *justice d'Aragon,* qui, d'après une formule très ancienne, disait au roi le jour de son sacre : « Nous qui valons autant que toi et pouvons plus que toi, nous t'élisons roi à telles et telles conditions. » Mais ce langage n'était depuis longtemps qu'une comédie; celui qui le tenait était choisi et destitué par l'autocrate descendant de Charles-Quint, et redevenait simple sujet en rentrant chez lui. L'électeur français du XIXe siècle ressemble en plus d'un point à ce seigneur espagnol : après avoir marché le dimanche au scrutin avec une altière majesté, ce souverain n'est plus le lundi pour le ministre des finances qu'un contribuable, pour le garde des sceaux qu'un justiciable, et pour le préfet qu'un administré.

Certes, nous savons tous que cet électeur qui ne s'est peut-être donné, comme les privilégiés d'autrefois, que « la peine de naître, » ne peut avoir à vingt et un ans une infusion subite de science gouvernementale; que, si chacun voulait vaquer en personne aux occupations de sa royauté, ce serait l'anarchie et la guerre civile. Nous l'avons vu en 1790, où l'on passa subitement d'un extrême à l'autre : le peuple ne faisait rien, il voulut tout faire, il fit tout mal, et, au bout de peu de temps, ne voulut plus rien faire. Il y a en cela une mesure à observer, parce qu'au fond de toute exagération gît une forte dose d'absurdité. Or, à mon sens, le peuple d'aujourd'hui délègue trop et délègue mal sa puissance à ses représentans de diverse taille : il donne presque tout à la chambre centrale, fort peu aux chambres départementales, moins encore aux élus de la commune ; quant aux conseillers d'arrondissement, il ne leur donne absolument qu'un titre à mettre sur leurs cartes de visite, s'ils en ont. Le gouvernement central fait tout le contraire, il délègue beaucoup trop peu ; il semble, bien qu'il les ait nommés lui-même, à sa guise, se défier des agens de tout ordre qu'il envoie dans les départemens pour y faire respecter les décisions de la majorité : les sous-préfets ne servent à rien, puisqu'ils ne décident rien (ce qui a permis de mettre en doute l'utilité de leur existence) ; les préfets n'ont pas le quart de l'autorité qu'ils devraient avoir : tout est concentré dans les mains de cet administrateur parisien qu'on appelle le ministre.

L'administration française ressemble ainsi à une armée où l'avancement pourrait se donner à l'ancienneté et au mérite, jusqu'au grade de colonel inclusivement, mais où les généraux en chef seraient désignés par le suffrage universel des soldats, sans condition d'âge ni de capacité. Ce ministre, en effet, qui hier était simple député et avant-hier simple électeur, que l'on a mis à l'intérieur, comme on l'aurait mis à la justice ou aux affaires étrangères, il est semblable à nous tous, il ne sait que ce qu'il a appris ; et comme il n'a peut-être rien appris encore sur la manière de faire mouvoir la portion de la machine politique à la direction de laquelle il est préposé, il laisse faire les autres ; il est à la tête de son ministère, comme ces bonshommes en métal dont les pâtissiers couronnaient jadis les gâteaux de Savoie : ils sont décoratifs, mais non comestibles ; ou, pour me servir d'une comparaison plus relevée, ils ressemblent à des rois constitutionnels au sommet de leurs royaumes.

Comment en serait-il autrement ?.. Depuis deux siècles environ qu'on travaille sans relâche à empêcher les affaires de recevoir une solution dans les provinces, qu'on leur fait faire bon gré mal gré le voyage de la capitale, on est parvenu à en faire venir à Paris une telle quantité que ni les ministres ni les directeurs mêmes ne

pourraient en connaître personnellement la dixième partie ; d'autant plus que les directeurs se succèdent maintenant dans les divers services avec presque autant de rapidité que les secrétaires d'état dans les ministères. L'autorité effective passe alors aux mains de commis subalternes. Ce pays qui se croit libre, et que l'on regarde en Europe comme factieux, est gouverné par des chefs de bureaux, tel qu'un libertin vieilli mené à huis-clos par une servante-maîtresse.

Le parlement mérite des reproches analogues ; la jalousie qu'il a de ses droits l'a poussé à se charger de mille soins qui ne le regardaient pas : travaux publics départementaux, instruction primaire uniformisée, etc. Absolue et sans contre-poids, la majorité d'état n'a pas su se contenir elle-même ; elle n'a su ni borner son pouvoir législatif aux seules lois qui intéressent vraiment l'état, ni créer à côté d'elle un pouvoir exécutif doué d'une vie propre, analogue à celle du pouvoir judiciaire. Mais une assemblée souveraine qui ne voit pas de bornes à sa puissance finit par ne pas en mettre à sa sottise ; sous prétexte que la loi c'est elle-même, elle ne se contente plus de la faire, elle veut encore la violer. Si le régime parlementaire est aujourd'hui fort battu en brèche dans les journaux, et, ce qui est plus grave, dans le for intérieur de beaucoup de consciences d'électeurs, cela tient à l'abus que le parlement en a fait lui-même. Le meilleur moyen de mettre un terme à cet abus, c'est une réforme radicale du pouvoir social, une organisation mieux entendue de la souveraineté du nombre, qui garantira davantage la liberté des particuliers.

Cette réforme n'a rien qui doive effrayer tout esprit sage, auquel la force de l'habitude ne fait pas prendre une absurdité ancienne pour une institution respectable. Qu'on songe à l'état de la France en 1788, qu'on suppose un publiciste proposant dans un article de journal, ou un orateur développant à l'assemblée des notables le plan de l'administration qui devait être établie deux ans plus tard, et l'on imaginera sans peine par quelles protestations il eût été accueilli : changer l'assiette de l'impôt, supprimer les fermiers-généraux, la vénalité des offices civils et militaires, eût paru insensé à bien des gens. Il n'est pas jusqu'aux « jurés-essayeurs d'eau-de-vie, » ou « langueyeurs de porcs, » qui n'eussent trouvé des défenseurs implacables. Nous avons aujourd'hui encore, sous d'autres noms, beaucoup de « langueyeurs de porcs » parmi nous, seulement ils ne nous choquent pas, parce que nous les coudoyons tous les jours ; c'est à les faire disparaître qu'il convient de nous appliquer.

Le moment ne paraît pas mal choisi, puisque nous voyons, soumises aux chambres, plusieurs propositions de loi émanant, soit du gouvernement, soit de l'initiative parlementaire qui ont pour objet

des remaniemens plus ou moins profonds de notre organisme administratif, et puisque le ministère actuel s'est déclaré, par son discours-programme, « prêt à se placer à la tête de la majorité républicaine, pour la guider dans la voie des réformes sérieusement élaborées. » Des projets dont je parle, l'un regarde les sous-préfets, et a pour auteur M. Goblet; l'autre touche les conseils de préfecture, et nous en sommes redevables à M. Fallières; un troisième a pour but de réduire le nombre des ministères, il émane d'un groupe de députés de la droite; on le voit, toutes les opinions sont représentées; et si la chambre n'a pas encore abordé la discussion publique d'une seule de ces lois, dont la plus récente est déposée depuis un an, c'est évidemment parce qu'elle tient à les « élaborer, » comme l'a dit M. le président du conseil, avec le sérieux qu'elles comportent.

En administration départementale et communale, on n'entend parler aujourd'hui que de tuteurs et de tutelle, comme s'il s'agissait de mineurs ou d'interdits; les mineurs et les interdits administratifs, ce sont les majeurs et les souverains politiques; eh bien! la seule dépense souvent exagérée, la véritable prodigalité, — la plupart des républicains le reconnaissent, — faite depuis une dizaine d'années par les communes, a été la construction des palais scolaires; et cette dépense a été recommandée, mieux encore, *imposée* par le pouvoir central, chargé d'empêcher les dépenses exagérées. C'est le tuteur qui force ses pupilles à faire des folies; comment lui pourrait-on sans ironie conserver la tutelle? Et de quel nom appeler sa tendre préoccupation pour les intérêts dont il parle si haut? La toute-puissance administrative dans un pays monarchique repose sur cette idée, vraie ou fausse, que le souverain, par lui-même ou par ceux qu'il a désignés, est plus capable que le peuple sur lequel il règne; mais dans une république, fondée sur le suffrage universel, on ne peut considérer l'électeur comme capable quand il nomme un député, et incapable quand il nomme un conseiller-général ou municipal. Qu'est-ce qu'un interdit qui choisit lui-même son tuteur, lui confirme ou lui retire périodiquement sa confiance? « Il y a de nos jours, a dit Tocqueville, beaucoup de gens qui s'accommodent très aisément de cette espèce de compromis entre le despotisme administratif et la souveraineté du peuple, et qui pensent avoir garanti assez la liberté des individus quand c'est au pouvoir national qu'ils la livrent. Dans ce système, les citoyens sortent un moment de la dépendance pour indiquer leur maître, et y rentrent. »

En vérité, puisque le peuple peut tout, il doit pouvoir les petites choses aussi bien que les grandes; il est impossible de sortir de ce dilemme : ou l'électeur est intelligent ou il ne l'est pas ; s'il ne l'est pas, pourquoi lui remettez-vous les destinées de l'état? Pour-

quoi vous en rapportez-vous à sa sagesse pour trancher, en désignant les législateurs, les matières épineuses, semées d'écueils, de la politique? Si, au contraire, il est doué du bon sens vulgaire qui éclaire tout homme venant en ce monde, pourquoi prétendez-vous savoir mieux que lui, dans l'intérieur des quelques lieues carrées qui composent sa commune, ou des quelques cantons qui composent son département, les bâtimens qu'il doit construire, les dons et legs qu'il doit accepter, les procès qu'il doit intenter, les maîtres d'école qu'il doit payer? Le rôle du pouvoir central, disent les partisans de l'omnipotence de l'état, est de défendre les droits des minorités. Quand un conseil-général ou municipal fait un usage abusif de son mandat et opprime la minorité locale, l'état, représentant de la majorité nationale, vient au secours de cette minorité locale. Fort bien; mais qui donc viendra au secours de cette minorité nationale si, comme je l'ai dit plus haut, elle est opprimée? Et cette oppression existe toutes les fois que la majorité nationale sort de son rôle, en nationalisant des questions qui ne sont pas de son ressort.

Je reconnais volontiers que l'intolérance des majorités ne date pas d'hier; même on ne peut nier à cet égard un très notable adoucissement dans les mœurs : quelque pénible que soit aux catholiques la persécution religieuse actuelle, elle n'est pas à comparer avec celle qu'ils ont soufferte, il y a cent ans, pendant la première révolution, ni avec celle dont les protestans ont été victimes, il y a deux cents ans, quand le gouvernement de l'époque, cédant à l'intolérance de la majorité d'alors, consentit la révocation de l'édit de Nantes. On n'a pris depuis dix-huit ans ni la tête ni les biens de personne. Qui donc pourrait toutefois ne pas avouer que la république présente se serait épargné bien des ennuis, aurait réduit au silence bien des adversaires, et concilié bien des hésitans, si elle avait laissé à l'instruction publique le caractère local qu'elle avait eu jusque-là? Il y a en France 36,000 communes; en admettant que l'instruction chrétienne ait cessé de plaire à 19,000 de ces communes, pourquoi veulent-elles la faire disparaître des 17,000 autres qui tiennent à la conserver?

La question budgétaire est, après la question scolaire, le second bâton que le parlement ait mis dans les roues du char de l'état. Le déficit financier n'est dû qu'à l'exagération des dépenses : il n'y a peut-être pas une commune, et il n'y a certainement pas un département dont la caisse ait été aussi mal gérée que celle de l'état; c'est que les petites choses qui se font en grand sont aussi mal faites que les grandes choses qui se feraient en petit. Quatre cents députés voteront les yeux fermés, à Paris, des milliards, en bloc, pour la construction de ports, de canaux, de chemins de fer d'intérêt local, qui, s'ils étaient assis sur les bancs de leurs conseils-géné-

raux respectifs, refuseraient individuellement, en détail, de se lancer dans celles de ces entreprises dont la nécessité ne leur paraitrait ni suffisamment démontrée, ni suffisamment pressante. Il y a beaucoup de dépenses que les citoyens ne feraient pas, ou qui seraient moindres, si l'état ne se chargeait d'agir en leur nom. Autrement dit, quatre-vingt-sept particuliers, qui séparément administrent bien leurs revenus, sont souvent amenés, en faisant bourse commune, à mal employer le fonds social. Par application de ce système, on pourrait sans inconvénient extraire du budget annuel de l'état aussi bien en recettes qu'en dépenses, 600 ou 700 millions, qui, divisés entre les budgets particuliers des départemens, demeureraient soumis au contrôle des assemblées départementales. En province, le budget des recettes est plus rapproché qu'à Paris du budget des dépenses; émietter certains chapitres du budget national, ce serait mettre plus aisément en regard le sacrifice qu'on demande au contribuable et le bénéfice qu'on lui procure, ce qui lui est pris et ce qui lui est donné. Ce serait une garantie d'économie et une satisfaction à ce vœu des états-généraux de 1789 réclamant « l'action efficace de la nation dans ses affaires. »

Certes, la centralisation n'est pas une création nouvelle; notre société, qui paraît s'être modifiée de fond en comble, conserve néanmoins la structure que les siècles lui ont donnée. Déjà, sous l'ancien régime, les peuples avaient été contraints par la force, et continuaient ensuite, par une sorte de débonnaireté native qui paraît être assez dans nos coutumes, à tourner les yeux vers l'intendant comme vers la Providence, et à attendre de lui leur salut. Il est incontestable que, si les mœurs ont une action sur les lois, les lois à leur tour ont une action sur les mœurs; que tout être humain est modifiable jusqu'à un certain degré, au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue physique; et que les modifications de la nature, produites d'une façon ou d'autre, sont héréditaires. L'usage ou la cessation d'usage d'une faculté mentale amène un changement; une très longue abstention des affaires publiques engendre donc l'indifférence pour ce genre d'affaires. C'est à cela qu'il faut attribuer l'insouciance extraordinaire du peuple souverain pour nos révolutions de ce siècle, qui, toutes, ont été faites sans le consulter. Le paysan, l'ouvrier français, est si doux, si maniable, qu'il accepte la nouvelle d'un changement de gouvernement comme un fermier accepte la nouvelle d'un changement de propriétaire; il semble que la France n'est pas à lui, n'est pas lui-même, mais qu'il n'en soit que le locataire irresponsable, s'inquiétant peu des grosses réparations qui ne lui incombent pas. Par exemple, autant il est indulgent au succès, autant il devient féroce si le

gérant fait de mauvaises affaires. Cet abandon de lui-même, les monarchies, les empires, les républiques n'ont cessé de le lui faciliter ; tous ont parlé de libertés nécessaires quand ils étaient l'opposition, et d'autorité plus nécessaire encore quand ils étaient le pouvoir. Tous auraient aujourd'hui mauvaise grâce à reprocher à cet homme, si solidement lié, de ne pas marcher d'un pas alerte ; après l'avoir dépouillé de tous les droits qu'il eût pu raisonnablement exercer, on le déclare inhabile à se gouverner lui-même, et la preuve, dit-on, c'est qu'il est en tutelle.

III.

« Le droit de gérer leurs propres affaires, Sire, disait Malesherbes à Louis XVI en 1775, a été enlevé à vos sujets, et l'administration est tombée, à cet égard, dans des excès qu'on peut nommer puérils... On en est venu, de conséquences en conséquences, jusqu'à déclarer nulles les délibérations des habitans d'un village quand elles ne sont pas autorisées par un intendant ; si une communauté a une dépense à faire, il faut suivre le plan qui convient au subdélégué ; si elle a un procès à soutenir, il faut aussi qu'elle se fasse autoriser par l'intendant, et si l'avis de l'intendant est contraire aux habitans, ou si leur adversaire a du crédit auprès de l'intendance, la communauté est déchue de la faculté de défendre ses droits... Voilà, Sire, par quel moyen on a travaillé à étouffer en France tout esprit municipal... » On le voit, le mal date de loin ; mais est-il près de cesser ? Les abus signalés par Malesherbes *subsistent tous*, à l'exception d'un seul : la loi municipale de 1884, rendue quatre-vingt-quinze ans après la révolution, a, pour la première fois, depuis Louis XIV, permis aux conseils municipaux de se réunir sans autorisation préalable des délégués du pouvoir central. En revanche, on signale bien d'autres ingérences contemporaines de ce pouvoir dans les diverses manifestations de la vie sociale : au lieu des six ministères de 1790, il y en a dix, il y en a même eu douze pendant quelque temps ; et rien ne prouve que l'on s'en tiendra là, puisque plusieurs membres de l'extrême gauche proposaient, il y a quelques mois, la création d'un « ministère du travail ! » Il est assez singulier, entre parenthèses, que le pouvoir exécutif, qui n'a pas le droit d'ajouter deux officiers à un régiment, ait eu celui d'ajouter deux ministères à un cabinet.

D'ailleurs le premier venu peut, sans grande peine, se charger indifféremment, ou de réduire les dix ministères actuels à six, qui auraient assez peu de travail pour que chacun se demande comment on a pu jamais en réclamer dix ; ou de les porter à vingt, et d'augmenter tellement leurs attributions qu'il leur faille

trois fois plus d'employés, de chefs et de directeurs, et que le public s'étonne, en lisant l'analyse sommaire des choses dont ils seront chargés, qu'ils puissent suffire à les accomplir toutes. C'est déjà une lecture amusante, dans l'*Almanach national*, que celle des prolixes nomenclatures qui habilement dissimulent le vide de certains emplois; des attributions identiques figurent à plusieurs services; à côté des besognes réelles, il en est d'imaginaires, tellement qu'il faut avoir pratiqué dans la maison pour savoir à quoi s'en tenir. J'ai touché quelques mots, dans un précédent travail (1), des défauts de notre organisation présente; je demanderai la permission d'y revenir tout à l'heure.

Les six ministères d'il y a cent ans étaient : les affaires étrangères, l'armée, la marine, les finances, la justice et l'intérieur. Cet état de choses avait subsisté, non sans d'importantes modifications et avec un empiètement continu du pouvoir royal, depuis la fin du XVIe siècle. Il est clair qu'un secrétaire d'état de Louis XVI ne ressemblait pas plus à un « secrétaire du roi signant en finances » de Henri III, que M. Carnot ne ressemble à Philippe le Bel. Tous ensemble pourtant concentraient entre leurs mains les fonctions dont l'état, pour le bien commun, avait dû ou voulu se charger. Au début du règne de Louis XV (1715), l'administration des provinces est encore partagée entre les quatre secrétaires d'état des affaires étrangères, de la guerre, de la *religion protestante* et de la *maison du roi*, selon leurs titres officiels. Mais ces titres avaient déjà cessé d'être exacts. La maison du roi ne donne au secrétaire d'état qui en est chargé, — c'est le futur ministre de l'intérieur, — qu'une occupation illusoire, de même que la cire du grand ou petit sceau, et les faveurs vertes ou rouges avec lesquelles on l'attache au bas des édits, ne sont plus pour le chancelier, président du conseil d'état et du conseil des ministres, que des soucis tout à fait caducs. A la maison du roi sont unis la marine et les colonies, les cultes, le commerce, l'agriculture, plus cinq généralités, dont « la ville et vicomté de Paris. » Un demi-siècle plus tard (1760), le secrétaire d'état de la religion protestante, dont l'emploi ressemblait fort à une sinécure, puisque tous les protestans avaient été chassés, s'appelle le ministre de la marine, du commerce et des colonies; en remplacement de ces services enlevés à son département, on a donné à son collègue de la maison du roi l'administration provinciale des quatre cinquièmes du royaume (le ministère de la guerre conservant encore les sept généralités qui, depuis un siècle, dépendaient de lui).

La situation n'avait pas changé, trente ans après, lors de la réu-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars, l'*Extension du fonctionnarisme*.

nion de l'assemblée nationale, et la révolution respecta la division monarchique en débaptisant seulement quelques emplois : le chancelier devint ministre de la justice, le contrôleur-général des finances ministre des contributions publiques, le secrétaire d'état de la maison du roi ministre de l'intérieur. Cependant ces révolutionnaires étaient grands paperassiers ; les ministères de la Convention exhalent un parfum bureaucratique beaucoup plus accentué que ceux de Louis XVI. La république sentit en naissant, plus encore que la monarchie vieillissante, le besoin de faire passer la vie de la nation à travers ses cartons, de lui tâter le pouls dans des dossiers. L'empire enchérit encore; avec lui, l'administration devint non-seulement plus centralisée, mais plus détaillée et plus inquisitive; elle régla plus d'actions et des actions plus petites, elle s'établit davantage à côté et au-dessus de l'individu pour l'assister et au besoin pour le contraindre.

De 1793 jusqu'à nos jours, le département de l'intérieur est devenu à la fois plus grand et plus petit : plus grand comme personnel, comme budget, plus petit comme attributions ; l'outil est allé coûtant de plus en plus cher et servant de moins en moins, ayant d'autant plus d'apparence qu'il avait moins de réalité. Du sein fécond de ce ministère sont successivement sortis quatre portefeuilles : les travaux publics, le commerce, l'agriculture, les cultes et l'instruction publique (sans parler des postes et messageries), qui, sous le Directoire, n'étaient que de simples divisions subordonnées à l'estimable et chimérique François (de Neufchâteau). Napoléon Ier, en dédoublant les finances et la guerre, en extrayant de l'intérieur trois nouveaux ministres : celui des cultes, celui de la police générale, et bientôt après le grand-maître de l'Université, avait presque doublé le nombre des membres du cabinet. Le ministère de l'intérieur, ainsi réduit (1810), comptait pourtant deux divisions de plus qu'auparavant.

La Restauration, à son début, revint au système du consulat, et se contenta de six portefeuilles, la grande charge de cour de qui dépendait la maison du roi avec les théâtres subventionnés et le garde-meuble ne pouvant être considérée comme un ministère effectif. Mais on jugera quels progrès immenses la centralisation avait faits en un quart de siècle, quand on saura qu'au lieu des cinq divisions de 1795, sous Louis XVIII, il en existait douze, comprenant cinquante-deux bureaux. Sous Charles X, l'intérieur perdit l'instruction publique et les cultes; sous Louis-Philippe, il se dépouilla du commerce, de l'agriculture et des travaux publics ; sous Napoléon III, on lui enleva les beaux-arts ; sous la troisième république, les télégraphes lui furent retirés ; et aujourd'hui, qu'il n'a pas plus du quart de ses anciens services de 1820, son administration coûte

encore le même prix ; en d'autres termes, ce qui exigeait il y a soixante-dix ans une dépense annuelle de 1,700,000 fr., monte aujourd'hui à 6,500,000 fr. environ, déduction faite naturellement aux deux époques du service des postes et télégraphes. Quel que soit par conséquent le nombre des bureaux et des directions, qu'on les éparpille ou qu'on les réunisse, comme on ne cesse de le faire tous les cinq ou six ans, — l'organisation actuelle, qui date de 1886, est la troisième depuis 1871, — le mécanisme n'en est pas plus simplifié que la dépense n'en est diminuée : les cinq divisions de 1795, portées, comme je viens de le dire, à douze en 1820, sont maintenant au nombre de trente-six ; quant aux bureaux, déjà passés en 1820 au chiffre colossal de cinquante-deux, ils atteignent aujourd'hui le chiffre purement vertigineux de cent vingt-huit.

Notre système administratif, que nous nous figurons être partout en Europe un sujet d'universelle envie, n'est en somme imité nulle part. S'il était possible d'établir entre la France et les pays qui l'avoisinent une complète assimilation, en tenant compte de l'étendue du territoire et du chiffre de la population, on reconnaîtrait que les services qui composent aujourd'hui notre ministère de l'intérieur fonctionnent ailleurs à bien meilleur marché que chez nous : les prisons qui, dans le royaume de Prusse (27 millions d'habitans), coûtent 9 millions 1/2, reviennent en France à 24 millions. L'administration centrale de l'intérieur, à Berlin, occupe, d'après le dernier budget, cent personnes ; elle en compte à Paris trois cent quarante-trois ; celle de Berlin coûte 450,000 francs, celle de Paris en coûte 1,600,000. En continuant le parallèle, on verrait qu'il y a à Berlin un seul directeur touchant 18,000 francs, et qu'à Paris il y en a cinq touchant 20,000 francs chacun.

Nos employés subalternes se divisent en trois catégories : ceux qui n'ont rien ou presque rien à faire, ceux qui font des choses qu'on pourrait ne plus faire à Paris, mais laisser aux préfets dans les départemens, ou abandonner complètement ; enfin, ceux qui traitent les affaires difficiles, dignes de l'état, les seuls à conserver. Par ministère, on devrait entendre non pas une fourmilière de gens, la plupart mal payés, soupirant après une problématique augmentation de 300 francs, exerçant pour vivre dix autres métiers que le leur, se faisant professeurs de langues, journalistes, peintres-dessinateurs, copistes, auteurs dramatiques, secrétaires de députés, porteurs d'invitations à domicile, et ne fournissant guère à l'état plus de deux heures par jour de ce qu'on peut appeler du travail, mais bien un homme de mérite et d'expérience, connaissant la branche administrative que le pays le charge de surveiller, et qui, entouré d'une vingtaine de secrétaires, directeurs, chefs de

section (la désignation a peu d'importance), exercerait la double fonction : 1° de prononcer sur les questions contentieuses qui s'élèveraient entre plusieurs des agens placés sous ses ordres, ou entre ces agens et le public ; 2° de décider par lui-même ou de faire décider par des lois les affaires *tout à fait importantes*, telles qu'il ne s'en présente pas de Bayonne à Nancy et de Dunkerque à Marseille plus de deux ou trois par jour.

Combien de lois, dites d'intérêt local, sont en effet soumises aujourd'hui au parlement, qui devraient être simplement votées par les conseils-généraux, avec l'approbation du préfet! Ceux qui me font l'honneur de me lire n'ignorent pas la façon dont ces projets de loi sont étudiés et discutés par les chambres ; est-il rien de plus ridicule! Le député rapporteur copie en le démarquant (car il a généralement la pudeur de changer deux ou trois substantifs et de retourner quatre ou cinq phrases) l'exposé des motifs des bureaux, qui eux-mêmes ont recopié les avis du préfet, et le tout passe au milieu du bruit, au début d'une séance, confondu avec la lecture du procès-verbal. Que voilà bien ce qu'on nomme pompeusement « la haute sanction législative! » On a fait, pour en arriver à ce résultat, imprimer force documens, voyager des kilogrammes de dossiers ; la loi future a été vue au conseil d'état; elle sera promulguée par le président de la république. Or il ne s'agit peut-être que d'une surtaxe de 2 fr. 50 sur l'alcool, à l'octroi d'une commune rurale du Finistère; personne, sauf un sous-chef de bureau, ne connaît à Paris un mot de l'affaire dont il s'agit; et l'on paraît devoir persister dans ces erremens jusqu'à la consommation des siècles, des surtaxes d'alcool et des projets de loi « d'intérêt local. »

A cette concentration extrême, aucun remède n'a encore été appliqué. On semble tenir, quand on est ministre, à voir dans son immeuble tous les fauteuils occupés, comme on aime, quand on est colonel de hussards, à ce que, dans les écuries, l'effectif des chevaux soit au complet. Un prédécesseur de M. Lockroy, qui fut, six années durant, grand-maître de l'Université, M. Duruy, m'a conté que chaque fois qu'il se présentait une vacance dans un de ses services, il faisait comparaître le personnel du bureau et lui proposait de se partager le traitement du démissionnaire ou du défunt, à la condition de se partager aussi sa besogne. « Bien entendu, ajoutait-il, si ce surcroît de travail devait excéder vos forces, je donnerai volontiers un successeur à votre collègue. » Inutile de dire que l'offre de l'éminent historien était invariablement acceptée avec enthousiasme par les employés, mais les directeurs ne manquaient pas de protester. Or il n'y a guère d'excellences, même sous l'empire, qui aient duré six ans, et le ministre qui arrive redoute le

mécontentement des directeurs; tout à la joie de sa nouvelle dignité, il est d'abord un peu déconcerté et timide, surtout s'il a quelque conscience de sa tâche. Il lui faut de six mois à un an pour prendre le dessus; mais, quand il l'a pris, il est à la veille de partir, et tout est à recommencer; d'autant plus que, si ce ministre revient ultérieurement au pouvoir, ce n'est presque jamais avec le même portefeuille.

La seule solution raisonnable est *de réduire de moitié* le budget des administrations centrales, d'autoriser les ministres en fonction à se décharger sur leurs subordonnés de province de toutes les attributions qu'ils jugeront devoir leur conférer, et de les rendre aussi libres de disposer des sommes qui leur demeureront allouées, pour le paiement de leur personnel et de leur matériel, que le sont aujourd'hui les préfets et sous-préfets pour leurs frais d'administration. Ces frais matériels, pour 86 préfectures et 273 sous-préfectures, ne sont que de 1,350,000 francs, et l'administration parisienne absorbe, à elle seule, 310,000 francs; quelle disproportion étonnante! On aurait préalablement supprimé les trois ministères des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et on les aurait transformés en trois directions générales, placées sous les ordres d'hommes compétens, et rattachées comme autrefois au ministère de l'intérieur; ce qui aurait, entre autres avantages, celui de soustraire ces services à l'action immédiate d'une politique parfois incohérente, et de restreindre l'action de l'état dans des matières qui ont été l'objet d'une centralisation souvent funeste et toujours inutile.

Le ministère de l'intérieur, avec ses huit directions, serait encore bien moins chargé que les ministères des finances ou de la guerre; rien n'empêcherait, du reste, pour répartir plus équitablement entre les membres du cabinet le fardeau administratif, d'envoyer à la justice, aujourd'hui si légère, les deux directions de l'administration pénitentiaire et de la sûreté générale, comme on l'a fait il y a déjà longtemps en Belgique, et comme le bon sens paraît le conseiller.

Le lendemain du jour où l'on aurait signifié à chaque directeur : 1° que le budget de ses bureaux est réduit de moitié; 2° qu'il est libre de faire de la moitié restante l'usage qui lui conviendra, à la condition d'assurer le service, on verrait se produire les phénomènes suivans : les neuf dixièmes des expéditionnaires seraient congédiés, on les remplacerait par les copies de lettres qui fonctionnent si avantageusement dans le commerce, dans la banque, dans l'industrie, et que l'état seul feint jusqu'à présent d'ignorer. Les chefs et sous-chefs de bureau, qui traitent les affaires de quelque importance, seraient presque seuls conservés; leur travail augmen-

terait fort peu, parce qu'au moyen d'un triage sagace on supprimerait en huit jours cette inepte broutille de dossiers secondaires qui ne viennent à Paris que pour la forme, se promènent ensuite, — toujours pour la forme, — entre « messieurs les ministres et chers collègues » de ceci et de cela, sont communiqués à des conseils consultatifs pour obtenir des avis que l'on connaît d'avance, sont plusieurs fois renvoyés aux préfets « pour complément d'instruction, » et qu'un employé attentif et zélé ne laisse aboutir que quand ils sont suffisamment gonflés, tels qu'une volaille que l'on tue seulement lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'engraissement.

IV.

Et cet élagage auquel on se livrerait à Paris, on le pratiquerait également en province. Le ministre, dans sa proposition de loi sur les sous-préfets, déposée à la chambre quelques semaines après les votes retentissans de suppression et de rétablissement de ces fonctionnaires (février 1887), parle « d'un certain nombre de formalités matérielles d'une faible utilité dont on pourrait décharger ces agens pour faciliter leur tâche... La plupart de ces formalités résultent, dit-il, non de textes législatifs, mais d'instructions ministérielles, et peuvent, par conséquent, être modifiées ou abrogées par voie de circulaires. » Recueillons ce précieux aveu de l'existence de « formalités d'une faible utilité, » — ce qui, à parler franc, signifie parfaitement inutiles, — que des instructions ministérielles ont engendrées. Et, après l'avoir recueilli, demandons aux locataires de la place Beauvau s'ils ont, depuis le mois de février 1887, supprimé ces formalités « par voie de circulaires. » Ce serait une rare occasion de faire servir une circulaire à quelque chose. Il est produit annuellement, par chaque ministère, une moyenne de cent cinquante circulaires plus ou moins confidentielles; c'est une maladie chronique. Les trois quarts sont inutiles, se contredisent à de courtes distances, et finissent, pour le plus grand profit de tout le monde, par être négligées ou rapportées.

« Un bureau du gouvernement, disait un Anglais, sir Charles Fox, ressemble à un filtre renversé;.. vous y envoyez des comptes clairs, ils en sortent embrouillés. » Cette remarque, qui n'est pas sans fondement, même en France, s'applique surtout au rôle joué par bien des instructions ministérielles, qui souvent ont créé à plaisir des difficultés dans l'application des lois qu'elles prétendaient éclaircir. Nous n'avons que faire des témoignages de la sollicitude de l'état pour le bonheur des individus. Récemment, le ministre de l'intérieur prenait la plume pour faire connaître aux

préfets « les pays où l'émigration présente peu de chance de succès, » et il ordonnait à ses subordonnés de porter à leur tour, par la voie du *Recueil des actes administratifs*, cet avis précieux à la connaissance des sous-préfets, maires et commissaires de police de leur département. Parmi les pays ainsi désignés figurent le Mexique, le Brésil, les États-Unis de l'Amérique du Nord, etc. Qu'est-ce que M. le ministre entend par « chance de succès? » Les émigrans doivent-ils renoncer à obtenir aux États-Unis un emploi de cantonnier ou un bureau de tabac? Ce qui présente peu de chances de succès pour un typographe en présente peut-être beaucoup pour un charpentier, et réciproquement. Comment de braves bureaux, inoffensifs et sédentaires, peuvent-ils bien *signaler* des territoires immenses, dont un seul est dix-huit fois plus grand que la France, comme propres ou impropres à l'émigration? Tout cela ne dépend-il pas de cas particuliers! Celui qui est résolu à s'expatrier attend-il, les yeux grands ouverts et la bouche bée, le dernier numéro du *Recueil des actes administratifs* de son chef-lieu pour savoir la contrée où il doit se rendre et celle qu'il doit éviter?

Dans un autre ordre d'idées, M. Waldeck-Rousseau rappelait, il y a quelques années, que, si les conseils municipaux désignent librement, en vertu de la loi, les noms des rues et places publiques situées sur le territoire de leur commune, « celles de ces dénominations qui ont le caractère d'hommage public » ne peuvent être autorisées que par décret du chef de l'état. « Vous vous abstiendrez toutefois, monsieur le préfet, disait le ministre, de me soumettre des propositions tendant à décerner des hommages de ce genre à des personnages vivans, *ou sur la vie desquels l'histoire ne s'est pas encore prononcée.* » En recevant ce dépôt, imprimé tout vif, des idées de son chef hiérarchique, quelles n'ont pas dû être les perplexités d'un administrateur départemental! A quel moment précis peut-on dire d'un homme que l'histoire s'est prononcée sur sa vie? A quoi reconnaître la réalité de ces formules métaphoriques : « les *arrêts* de l'histoire,.. le *jugement* de la postérité?.. » Peut-on dire que l'histoire s'est ou ne s'est pas prononcée sur François Ier ou sur Mirabeau, sur Napoléon ou sur Ledru-Rollin, sur Gambetta ou sur Louis-Philippe? En 1878, quelques mois après la mort de M. Thiers, grand nombre de municipalités voulurent donner son nom à l'un de leurs boulevards; le ministère d'alors, trouvant sans doute que l'histoire s'était suffisamment prononcée, envoyait journellement à l'Élysée des décrets approbatifs de ces délibérations locales; de son côté, le maréchal de Mac-Mahon, qui trouvait peut-être que le verdict historique n'était pas encore définitif, et qui voyait surtout là-dedans l'intention de lui être désagréable, refusait d'y apposer sa signature. Force resta naturellement au cabinet;

mais à quoi bon exposer dans une circulaire une doctrine si naïve d'aspect, et au fond si arbitraire! Au lieu d'exiger l'intervention de l'état sous sa forme la plus haute, pour savoir si la ville de Carcassonne honorera sa principale artère du nom d'un de ses enfans récemment décédé, ne serait-il pas plus sensé de s'en rapporter au vote des habitans de la rue dont il s'agit, les plus intéressés à l'affaire, et en même temps les moins consultés?

Cet appareil surérogatoire d'administration, c'est l'essence même de la bureaucratie, de cette bureaucratie qui partout est, selon le mot de Montalembert, « l'armée permanente de la mauvaise démocratie, » et dont le formalisme tient, auprès du peuple souverain, la place de ce code bizarre de l'étiquette inventé par Louis XIV pour sa personne et pour sa cour.

Le premier résultat de la réforme qui serait faite dans le personnel des bureaux parisiens serait donc une large décentralisation administrative; le pouvoir exécutif ne se déposséderait pas encore, il changerait de mains : ce serait la suite des décrets de 1852, sous le régime desquels nous vivons, mais que l'extension des chemins de fer, du télégraphe, l'invention du téléphone, font paraître tout à fait insuffisans. Cette révolution dans les communications, qui change la face du monde, modifie profondément les rapports des fonctionnaires entre eux. Un ministre, qui, de Paris, va pouvoir converser familièrement d'ici peu, par le fil téléphonique, avec les préfets de Lyon ou de Lille, qui, dès à présent, les questionne et leur répond en une heure, par dépêche, dispose d'une autorité évidemment plus étendue que ses prédécesseurs d'il y a cinquante ans, obligés, quand ils avaient à faire en province une communication urgente, d'expédier un cavalier qui courait la poste nuit et jour, ou que les monarques d'il y a cinq cents ans, envoyant, par des routes défoncées, des « chevaucheurs » qui faisaient 14 lieues en vingt-quatre heures, ou des « messagers de pied » qui n'en faisaient que 8. La question de distance affaiblissait l'action du pouvoir central, sa colère se refroidissait en route; mais, en vérité, un préfet que l'on peut gourmander de son cabinet n'est plus qu'un chef de bureau.

Après avoir donné aux préfets une grande partie des pouvoirs des ministres, il convient de laisser aux sous-préfets une forte part de l'autorité des préfets, et de dépouiller enfin les sous-préfets au profit des maires. C'est à tort que beaucoup de libéraux, à la fin de l'empire et lors de la réunion de l'assemblée nationale de 1871, parlent avec un dédain marqué de cette décentralisation administrative, nommée par M. Bethmont « une aggravation de la centralisation, » et dont M. Odilon Barrot dit : « L'action centrale n'est diminuée en rien; c'est toujours le même marteau qui frappe, seu-

lement on en a raccourci le manche. » Il semble qu'en pareille occurrence la longueur du manche importe beaucoup, surtout quand il a jusqu'à 1,100 kilomètres de long; puis le bras qui tient le manche, le corps auquel est attaché ce bras,.. tout cela change le coup de marteau.

On peut refaire pour les agens d'arrondissement le mot de Sieyès sur le tiers-état : « Qu'est-ce que le sous-préfet? — Rien. — Que doit-il être? — Presque tout. » — Car le sous-préfet, c'est l'administration qui voit par ses yeux, qui se montre et à qui l'on parle ; ce sont les rapports directs et personnels. Rien n'est plus trompeur que le gouvernement assis et armé d'une plume; celui qui a écrit une lettre croit trop volontiers que son devoir est accompli et qu'un acte ordonné est un acte fait. « Par la force même des choses, dit le projet officiel, le préfet est souvent obligé de s'en rapporter à ses bureaux, qui ne peuvent vérifier que l'exactitude matérielle des documens dont ils sont saisis (et encore!), et qui, faute de connaître la véritable situation d'une commune, peuvent se méprendre sur le caractère des questions à résoudre. » Voilà qui est fort raisonnable, et l'on ne peut qu'applaudir M. Goblet déclarant que « le gouvernement a résolu d'entreprendre dès à présent, et de poursuivre la transformation complète de notre organisation administrative... *dans la mesure où elle lui paraîtra compatible* avec les besoins des services et des nécessités gouvernementales. » Malheureusement ce *dans la mesure où* n'annonce rien qui vaille; c'est une de ces formules de protocole qui engagent peu; on croit entendre ce chef de division d'un vaudeville de M. Ludovic Halévy promettant à un jeune néophyte récemment incorporé « de ne laisser passer personne avant lui, personne, insiste-t-il, excepté, bien entendu, ceux qui montreraient plus d'aptitude ou qui auraient des protections. » Toutes les exceptions ne confirment pas les règles, il y en a qui les détruisent. En fait, les bureaux parisiens ne se dessaisissent qu'à la dernière extrémité ; ce n'est pas assez pour l'état de conduire toutes les affaires par ses agens, il entreprend de diriger la conduite de ses agens eux-mêmes, et leur retire parfois, en douceur, par le simple usage de son autorité hiérarchique, des droits que le législateur leur a conférés. A peine la loi en vigueur a-t-elle permis aux préfets de suspendre pour un mois les conseils municipaux, qu'aussitôt le ministre leur défend « de publier leurs arrêtés de suspension avant de lui en avoir communiqué la teneur. » C'est toujours sous prétexte que les préfets ne fassent quelque bêtise que les commis de la capitale les empêchent d'exercer leurs attributions, comme un père de famille qui confisque les joujoux donnés à son fils par un ami généreux, et qui, les tenant renfermés dans une armoire, promet de les lui laisser manier de

loin en loin. Mais le préfet n'est pas un enfant; s'il casse les ressorts de la législation qu'on lui confie, si les arrêtés qu'il prend ont trop souvent besoin de réparations, il faut rendre le préfet à la vie privée; mais, tant qu'il est préfet, il faut le laisser administrer dans la limite que le parlement lui assigne.

Et les tyrannies locales!.. dira-t-on. Les tyrannies locales, on en parle, on paraît les craindre fort, mais elles s'exercent aujourd'hui absolument comme si la bureaucratie n'existait pas; seulement elles déplacent leur centre d'action, elles opèrent à Paris, où elles n'ont même pas à endosser la responsabilité de leurs actes. Il y a deux espèces d'affaires : celles à qui les députés ne s'intéressent pas, et pour lesquelles ils se contentent d'écrire, afin de pouvoir transmettre quelque réponse banale au cher électeur qui se morfond dans son arrondissement; celles auxquelles les députés s'intéressent, et qui les font hanter les couloirs ministériels. Est-il un député qui n'obéisse pas à un maire influent, un ministre qui résiste à un député, un directeur qui brave un ministre? Et sur qui, je le demande, s'appuiera bien le chef de bureau pour ne pas exécuter les volontés de son directeur? Si l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, on a parfois aussi besoin d'un plus grand; il faudrait beaucoup d'héroïsme au chef de bureau pour ne pas tendre les mains aux chaînes qu'on lui présente.

Ces instructions, ces règles, ces circulaires, cette soi-disant « jurisprudence du conseil d'état, » ne sont que des toiles d'araignées pour les mouches; les gros insectes s'en jouent. Véritables décors de théâtre, capables d'en imposer de loin aux spectateurs qui n'ont pas leurs entrées dans les coulisses, ils ne sauraient être pris au sérieux par ceux qui les voient planter et déplanter au gré d'un caprice, qui assistent aux répétitions et savent comme on allume le gaz. L'an dernier, une femme de bien, Mme A. Boucicaut, a laissé des millions à une quantité d'œuvres et de corporations qui toutes relèvent plus ou moins de l'état. D'après la réglementation en vigueur sur les legs, il faudra bien dix ans avant que les donataires n'entrent en jouissance; ils attendent donc, sauf un seul : l'Association des journalistes parisiens, à laquelle on a fait toucher tout de suite d'importans acomptes, « en raison des circonstances particulières, » dit le rapport, mais, en réalité, parce que les bureaucrates ont eu peur de nos seigneurs les journaux, qui allaient mettre l'ongle dans leurs ulcères, et avaient déjà commencé une campagne en faveur de cette association, qui les touche plus privément.

Contre les excès de pouvoir des agens locaux, contre les illégalités, il restera aux citoyens lésés le recours amiable aux fonctionnaires d'un ordre plus élevé, et si ce recours est sans résultat, la prise à partie devant les tribunaux ordinaires, conformément à l'ar-

ticle 1382 du code civil. On sait qu'à l'heure actuelle, pour traduire en justice *à raison de ses fonctions* un agent de l'état autre qu'un ministre, il faut un décret qui n'est pour ainsi dire jamais accordé ; ce principe souffre pourtant quelques exceptions : le préfet peut permettre aux particuliers de poursuivre les percepteurs, et les directeurs-généraux autorisent les procès intentés aux employés de l'enregistrement ou des forêts. Il serait juste d'aller plus loin dans la protection du droit individuel, et d'accorder aux demandeurs la faculté d'actionner les ministres devant le tribunal de leur propre résidence ; car les forcer à venir à Paris, c'est agir comme sous l'ancien régime.

Pour opérer l'ensemble des réformes que j'indique, il n'est besoin ni de changer des noms auxquels nous sommes habitués depuis cent ans, d'appeler, comme le voulaient certains auteurs de projets, en 1872, les préfets des « gouverneurs » ou des « administrateurs, » les sous-préfets, des « commissaires d'arrondissement, » ni de créer de nouveaux pouvoirs exécutif ou consultatif, comme les « conseils cantonaux, » — créer, toujours créer, lorsque déjà nous sommes encombrés de fondations diverses, de mandataires et de représentans du peuple et de l'état. — Il faut moins encore diminuer ou étendre les circonscriptions administratives (l'école qui parlait il y a vingt ans de rétablir les provinces oublie sans doute que la monarchie les avait détruites depuis près de deux siècles, en 1789, pour les remplacer par les *généralités*) ; mais en conservant simplement le système actuel, utilisons-le. Donnons à nos sous-préfets qui ne peuvent rien, et à nos conseils d'arrondissement qui ne font rien, de vastes attributions. Augmentons leur autorité en matière financière, ayons même un budget d'arrondissement. Confions à une commission permanente, prise dans le sein de ce conseil, le droit d'assister le sous-préfet, comme la commission départementale assiste le préfet, et nous ferons œuvre de décentralisation intelligente, et la situation de conseiller d'arrondissement ne sera plus une miette que les gros bonnets de la politique locale laissent tomber de leur table, et abandonnent aux comparses qui jouent, dans le silence et l'obscurité, le prologue et l'épilogue des sessions du conseil-général.

Il y a de fort bonnes choses dans la loi présentée par M. Goblet qui supprime 66 sous-préfectures et augmente le pouvoir des sous-préfets maintenus. Ce seraient eux qui désormais autoriseraient les citoyens à fabriquer artificiellement de l'eau minérale, à en établir des dépôts, à louer des bacs sur les rivières, à y tenir des bateaux, à déplacer le corps d'un défunt, etc. ; eux qui nommeraient les débitans de poudre, lieutenans de louveterie, gardes forestiers des communes, médecins des épidémies et autres

fonctions « pour lesquelles, dit le ministre, le préfet n'exerce guère son droit que sur la présentation faite par le sous-préfet lui-même; » c'est-à-dire qu'elles rentrent dans la catégorie des nombreuses pièces qu'on signe sans y jeter même un coup d'œil; besogne absolument mécanique qui enlève, comme dit un infortuné conseiller de préfecture, le courage et jusqu'à la pensée de se livrer à un travail plus sérieux, pendant les heures où l'on ne signe pas. Effectivement, dans le métier de conseiller de préfecture, tel qu'il est organisé présentement, on donne pendant une partie de chaque mois jusqu'à 1,500 et 1,800 signatures par jour. Mais, à en juger par les détails et les vétilles de toute espèce sous lesquels M. le préfet, accablé, succombe, — pour pouvoir planter une haie d'épines en bordure d'une route départementale, il faut un arrêté préfectoral, après pétition du propriétaire et avis de l'ingénieur en chef, — on demeure convaincu que le projet nouveau ne constitue pas, selon son expression même, « une innovation trop hardie. »

La plupart des communes françaises, dit l'exposé des motifs gouvernemental, « sont des communes rurales d'une faible population (en effet la moitié d'entre elles n'ont pas 500 habitans, tandis qu'en Italie, par exemple, la moyenne de la population d'une commune est de 3,000 âmes), ne possédant que des ressources restreintes, et où les affaires n'offrent dans leur marche ordinaire aucune difficulté. A quoi bon soumettre ces affaires à un double examen et aux lenteurs qui en résultent? Mieux vaut mettre les administrés plus directement en rapport avec l'autorité. » Mais, dans l'application de ces principes, le ministre s'est montré infiniment trop timide : je craindrais d'abuser de la patience du lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'ici dans des détails d'une certaine aridité, si je prétendais le promener trop longuement dans les dédales de l'expropriation pour cause d'utilité publique, des taxes d'affouage, des aliénations de biens communaux, etc.; d'une manière générale, je crois que l'arrondissement doit être administré avec une entière indépendance par le sous-préfet, sous sa responsabilité, sauf les recours *suspensifs* adressés au préfet et au ministre par les individus qui auraient à se plaindre de ses décisions; les affaires litigieuses étant aux affaires non litigieuses dans la proportion de 1 à 100, — heureusement, — l'arrondissement pourra le plus souvent vivre de sa vie propre, sans le secours de gens qui ne connaissent rien à ses affaires. Et cette substitution du préfet au ministre et du sous-préfet au préfet ne coûtera pas un centime, attendu qu'il n'est pas plus long pour les bureaux de province de rédiger eux-mêmes un arrêté que de formuler un avis motivé qui permette aux bureaux de Paris de faire rendre un décret.

La décentralisation administrative doit être nécessairement com-

plétée par la décentralisation politique, c'est-à-dire par l'accroissement du pouvoir des conseils de département, d'arrondissement et de commune. Le conseil-général représente la souveraineté locale, le préfet représente, par délégation, la souveraineté nationale; quand ces deux autorités sont d'accord, et c'est le cas le plus fréquent, aucune autre ne doit prévaloir contre elles; il en est de même du sous-préfet et du conseil d'arrondissement. On peut aussi accorder aux votes de ces diverses assemblées une force exécutoire d'autant plus grande qu'ils auront été émis par les deux tiers, par les quatre cinquièmes, par l'unanimité de leurs membres.

Quelles seront les limites de l'autonomie départementale? Songez-vous, dira-t-on, à créer quatre-vingt-six chambres des députés au lieu d'une seule? Prétendez-vous donner aux conseils-généraux le droit d'émettre des vœux politiques? Pour ce qui est des vœux politiques, la procédure qu'on leur applique ressemble à celle des appels comme d'abus en matière ecclésiastique; il n'est guère de chose si enfantine. Quand le président de la république décrète solennellement « qu'il y a abus dans telle lettre pastorale » d'un évêque, publiée depuis trois mois, ladite lettre a produit sur les âmes catholiques tout l'effet qu'elle doit produire, et quant aux âmes non catholiques, lors même qu'elle ne contient pas le moindre abus, elle ne produit pas plus d'effet pour cela. Pour les vœux politiques des conseils-généraux, c'est pis encore : la loi donne au pouvoir central le droit d'annuler ce genre de vœux; mais comme le propre d'un vœu est simplement d'être émis, que sa seule émission lui confère *toute la dose d'existence morale dont il est susceptible*, l'annulation dont il est postérieurement l'objet, bien loin de le détruire, lui procure au contraire une publicité nouvelle. On ne s'explique pas, du reste, pourquoi il est défendu à une collection quelconque de citoyens de faire ce qu'un citoyen isolé a le droit de faire; or tout citoyen peut discuter, de la manière la plus large, les faits politiques, soit en s'adressant aux élus par voie de pétition aux chambres, soit en s'adressant aux électeurs par la voie du journal, de l'affiche ou du manifeste; et le conseil représentatif de 100,000 ou 200,000 électeurs ne le peut pas! Le dépôt de vœux platoniques étant du reste le genre de service que les représentans du peuple sont toujours le plus disposés à rendre à leurs commettans, la multiplication de ces souhaits et la stérilité dont les neuf dixièmes sont frappés d'avance tendent à leur faire perdre bien du prestige.

Ce n'est pas là que l'activité des assemblées locales trouvera son aliment, c'est dans la gestion financière : les forêts nationales ne seraient-elles pas mieux placées entre les mains des départemens, qui les exploiteraient avec plus de souplesse? Pourquoi des haras

nationaux au lieu de haras départementaux? Pourquoi des primes nationales destinées à encourager la marine marchande en même temps que des douanes protectrices destinées à paralyser son trafic? Pourquoi l'intervention de l'état dans les monumens historiques de province, dans la construction de trente-cinq chemins de fer locaux, dans l'amélioration de quarante-deux ports de commerce? Que signifient ces « fonds communs, » ces subventions énormes pour mille besoins divers, ces secours « à des personnes ayant des titres à la bienveillance du gouvernement, » distribués par le cabinet du ministre de l'intérieur, et dont un secrétaire particulier disposa, plusieurs années durant, envers des personnes de l'un et l'autre sexe, qui avaient surtout des titres à sa bienveillance particulière? Pourquoi nous tendre ainsi la main les uns aux autres, et cet argent, après tout, ne sort-il pas de l'universalité de nos poches? Assez de charité politique, de fonds d'état distribués aux bureaux de bienfaisance, aux hospices, aux églises, aux collèges... On ne nous donne, en somme, que ce qu'on nous a pris, mais nous espérons tous qu'on nous donnera en même temps un peu de ce qu'on a pris à notre voisin; nous en sommes réduits à nous piller mutuellement. Ainsi on engage, par l'espérance d'obtenir un secours, les départemens et les communes dans des dépenses disproportionnées avec leur but; on étend le favoritisme et l'arbitraire, — les membres de la minorité sont menacés de n'avoir pas leur part du gâteau que découpe la majorité. — Prendre à Pierre pour donner à Paul, mettre en commun les uns ce qu'il ont et les autres ce qu'ils veulent avoir, c'est, par un funeste goût d'uniformité, s'enfoncer dans le socialisme administratif, et chacun voit si l'on y patauge. Vouloir mettre sur le même pied les communes riches et les communes indigentes, prétendre que les départemens pauvres aient le même train de vie que les départemens opulens, c'est le début d'un régime qui forcerait tous les Français à avoir le même logement et la même redingote, et qui finirait par leur faire manger à tous le cruel brouet noir de Sparte sur le trottoir qui longe leur maison.

L'état, étant la collection des individus, a naturellement intérêt *à tout ce qui intéresse les individus*, mais il n'a pas le droit de régler tout ce qui l'intéresse; autrement il pourrait légiférer sur toute espèce d'objets, sur la morale privée aussi bien que sur la morale publique, sur l'hygiène ou sur l'instruction. Il existe une loi contre les ivrognes; pourquoi n'en ferait-on pas une autre contre les paresseux, contre les licencieux, contre les dissipateurs et contre les avares? C'est une opinion très fausse, très dangereuse, et pourtant très accréditée, que celle qui prétend faire intervenir le gouvernement toutes les fois qu'une chose « ne va pas bien. » Combien de gens aussi qui repoussent en général l'immixtion de la puissance

publique dans les affaires particulières, et qui, *par exception*, désirent qu'elle les aide dans l'affaire spéciale qui les préoccupe, et cherchent à étendre l'action sociale de leur côté, tout en admettant qu'elle doit être bornée sur tous les autres : un écrivain conservateur demandait récemment, dans un grand journal quotidien, que l'état subventionnât les pêcheurs pour les aider à acheter des bateaux et des filets ! Si, par un phénomène particulier à notre pays, en ce siècle, et contraire à ce qu'il serait raisonnable d'espérer, tous les gouvernemens, bien loin de se fortifier, s'affaiblissent par leur durée même, cela ne tient-il pas à ce que chaque jour accroît la masse des mécontentemens qu'une responsabilité universelle et excessive ne peut manquer d'accumuler contre eux?

Le budget moyen d'un département n'étant guère supérieur à 1 million, on peut dire qu'il n'y a pas de vie départementale parce qu'il n'y a pas de finances départementales; quand la chambre se sera déchargée sur les conseils-généraux de la presque totalité du budget actuel des dépenses de quatre ou cinq ministères, en leur abandonnant une portion de recettes correspondante, par exemple les quatre contributions directes, — le budget actuel est incontestablement au-dessus des forces du parlement, puisqu'il ne parvient à l'établir qu'à la fin d'avril, — on a quelque motif de croire que certaines dépenses inutiles diminueront. Si le budget de l'état ne contenait pas un crédit de 2,800,000 francs pour encouragemens aux collèges communaux, on ne verrait pas, dans bien des chefs-lieux d'arrondissement que je pourrais citer, des professeurs de rhétorique ou de seconde, dont la classe se compose d'un ou deux élèves, et qui pourtant touchent 2,500 à 3,000 francs par an. On verrait cesser aussi cet enchevêtrement entre les budgets de la nation et ceux du département, qui existe en tant de chapitres : les prisons, les lycées, les casernes de gendarmerie, etc. Les prisons sont des bâtimens départementaux, mais c'est l'état qui en a l'usage et les administre; quand il faut les réparer, c'est le département qui paie, mais c'est l'état qui impose ses plans. Il en est de même entre les villes et le ministère de la guerre pour le logement des troupes. L'état, le département, la commune ne devraient-ils pas rester chacun dans leur domaine propre, s'y mouvoir à leur gré, sans entrer dans des négociations compliquées où forcément la volonté du pouvoir central domine?

Sans doute, il y aura des conseils-généraux qui géreront bien, et d'autres qui géreront mal; il y en aura d'économes, il y en aura d'endettés. Dès à présent, le nombre des centimes additionnels varie de 0 dans la Côte-d'Or à 50 dans la Charente, ce qui ne veut pas dire que les plus imposés soient les plus maladroits; c'est une affaire

d'appréciation locale. Ne voit-on pas la même différence entre conseils municipaux limitrophes : ici on fait grand, vite et cher; là on sort ses écus pièce à pièce, on n'a que des vues modestes et bon marché, et dans l'une et l'autre commune, les électeurs sont contens de leurs mandataires. La liberté consiste précisément à laisser chacun prendre son bonheur où il le trouve, et à ne pas prétendre faire du bien, — ou ce qu'on pense être du bien, — aux gens malgré eux. Un des derniers ministres de l'intérieur consent à reconnaître que « les municipalités ont donné, depuis un demi-siècle, des preuves manifestes de prudence et de sagesse ; » cependant nous en sommes encore à demander cet « affranchissement des communes » que l'histoire fait habituellement dater du règne de Louis le Gros. Sous le gouvernement de Juillet, au lendemain de 1830, ce ne fut qu'après une discussion très vive qu'on parvint à faire concéder aux départemens la personnalité civile, le droit de posséder et de recevoir; en 1848, il se trouva un parti, et ce fut le plus fort, pour repousser toute émancipation de la commune, avec des argumens aussi étranges que « la crainte de voir rétablir la féodalité. » Depuis lors, quelques lois de l'empire et de la république présente ont accordé des droits aux assemblées locales, mais avec quelle puérile parcimonie! Souvent ces lois, qui allégeaient la tutelle sur un point, la renforçaient sur un autre : un bureau de bienfaisance ou une fabrique ne peuvent aujourd'hui, sans autorisation, accepter un don ni un legs, quelque minime qu'il soit, même quand il ne donne lieu de la part des tiers à aucune réclamation ; une commune ne le peut guère davantage, par suite des exceptions apportées à son droit; et l'autorisation par le conseil d'état et par des personnages susceptibles d'être circonvenus donne lieu à des intrigues, à des tripotages fort longs, fort obscurs et fort injustes. Ainsi, depuis peu de temps, le conseil d'état ne permet plus à un établissement religieux de recevoir un legs *pour les pauvres;* il force les fabriques, objet de pareilles libéralités, à remettre l'argent aux bureaux de bienfaisance. Cette illégalité amène souvent la perte des donations, parce que les héritiers n'ont pas de peine à faire valoir devant les tribunaux que le défunt, en désignant la fabrique, montrait l'intention formelle de charger le curé et ses marguilliers de la distribution des secours, et qu'il n'est au pouvoir de personne de réformer sa volonté.

Le simple bon sens consisterait à laisser aux communes, aux fabriques et à tous autres établissemens liberté entière sur ce chapitre. Des oppositions surgissent-elles et les réclamans ne s'entendent-ils pas avec les communes, ils plaideront, et les juges ordinaires arbitreront tout aussi bien que les tribunaux *dits administratifs.* Par une curieuse contradiction, la loi qui entoure de tant de res-

trictions l'*acceptation* des dons et legs donne aux communes le droit souverain de *les refuser* si bon leur semble, quoique la porte ouverte à la corruption soit aussi large dans le second cas que dans le premier.

Un autre droit, non moins exorbitant, est celui que la loi réserve à l'autorité supérieure d'empêcher une commune de plaider ; l'état peut se rendre impunément coupable d'un déni de justice envers elle. Un déni de justice analogue peut être commis par le gouvernement envers les créanciers d'une commune, en vertu de cet axiome administratif : que « l'on ne doit pas imposer de force une agglomération communale au point de compromettre les intérêts généraux du trésor. » C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1888, une commune peut laisser protester sa signature, et faire honnêtement banqueroute avec l'appui du pouvoir exécutif. Nul ne peut, même en vertu d'un jugement, saisir ses biens, meubles ou immeubles, sans un décret. Sans un décret, les communes ne peuvent instituer une caisse des retraites pour leurs employés, elles ne peuvent créer ni supprimer un bureau de bienfaisance, mais l'administration supérieure peut en créer avec leur argent et les maintenir de force sur leur territoire. La même administration, qui impose la bienfaisance obligatoire pour les aliénés et les jeunes vagabonds, se mêle aussi de la gestion du bien des pauvres : quoique le moment soit fort mal choisi pour cela, et qu'il n'ait aucun titre à prendre cette initiative, le conseil d'état oblige maintenant les établissemens d'assistance publique à vendre leurs immeubles. Et l'état, qui prétend guider les autres, conduit lui-même bien médiocrement son immorale institution des « enfans assistés. » — « J'ai vu, disait à l'Académie M. Chevalier, une femme qui avait à elle seule sept nourrissons, et qui n'avait ni lait ni vache, mais elle avait son certificat des bureaux. »

Par une inconcevable bizarrerie, les conseils municipaux ont tout pouvoir de proroger ou d'augmenter leurs octrois, et ils ont besoin d'une permission pour les supprimer ou les réduire ; en fait d'impositions extraordinaires, c'est le contraire, ils peuvent toujours les diminuer, rarement les accroître. C'est le maire qui nomme le garde champêtre, mais c'est le préfet seul qui a le droit de le révoquer ; si cet agent est maintenu par le préfet contre le maire, le conseil municipal est réduit, pour s'en débarrasser, à supprimer l'emploi même de garde champêtre, quitte à le rétablir six mois après, puisqu'il est maître de la *fonction* et non du *titulaire*. Les conseils municipaux n'ont pas le droit de fixer le tarif des concessions dans les cimetières : une loi de 1867 le leur avait donné, une loi de 1884 le leur a repris ; cette dernière loi a égale-

ment repris aux préfets, pour les donner aux ministres, des pouvoirs que la loi de 1837 leur conférait sur les crédits extraordinaires dans les grandes villes; elle a concentré, en matière d'octrois, des choses que la loi de 1871 sur les conseils-généraux avait décentralisées. Quand un vent de liberté souffle, les bureaux plient, se taisent, mais ne désarment pas; vienne un ministre autoritaire, ils repartent à la conquête de la France.

Pourtant ils ont laissé déposséder les « plus imposés » du droit de contrôle que la loi leur accordait dans l'établissement des taxes nouvelles. Il est des pays en Europe où certains habitans font partie de droit des conseils municipaux, en vertu de leur chiffre d'impôt, ou en raison de donations anciennes; il en est où les mandataires de la commune sont élus à vie, d'autres où ils sont désignés tous les ans, quelques-uns, comme l'Espagne, où ils sont tirés au sort. Je crois notre système français préférable à tous ceux-là; seulement le conseil municipal peut se trouver, chez nous, composé de personnes qui ne paient strictement que la cote personnelle, de journaliers et de domestiques. Or, des propriétaires antipathiques à la majorité, ou simplement des veuves et femmes non mariées, peuvent posséder les trois quarts du sol communal, et n'ont pas même, à l'heure qu'il est, le moyen de faire entendre une observation sur le vote d'un impôt dont ils vont payer les trois quarts. Ce sont là, on en conviendra, de véritables iniquités. Il faut donc, d'une part, ouvrir aux plus imposés *des deux sexes*, dans les villes comme dans les campagnes, la porte du conseil municipal les jours où il est délibéré sur un impôt nouveau, et, d'autre part, laisser à la commune une autorité presque illimitée, quand les délégués du suffrage universel seront d'accord avec les représentans des intérêts matériels.

Cette indépendance des communes et des départemens, qui garantira la liberté de chacun en mettant des bornes à la souveraineté de tous, serait une partie de la réforme, mais ce n'est pas la réforme tout entière: nous devons fortifier le pouvoir exécutif et organiser sur de meilleures bases le recrutement de ses agens. Tout souverain absolu possède le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire; il possède ces trois pouvoirs sans les distinguer, et les exerce sans le savoir, comme M. Jourdain faisait pour la prose. Il gouverne aussi naturellement qu'il digère, et ne se préoccupe pas plus de classer les diverses manifestations de sa volonté que de séparer les opérations successives de son estomac. La parole qu'il prononce est à la fois une loi, un ordre et un jugement. Aujourd'hui le peuple aussi est un souverain absolu, sujet comme tel à toutes les misères de l'absolutisme qu'il exerce, et qu'en même temps

il subit. Pour sauvegarder son autorité et se la rendre moins pesante, il a dû lui donner des règles, lui tracer des limites : en principe tout citoyen investi d'une portion de la puissance publique est élu par le peuple ; seulement *les formes de l'élection*, *la durée du mandat*, et *les conditions de l'éligibilité* modifient beaucoup les choix. Ainsi le préfet, le juge, l'officier, sont nommés par le ministre, le ministre est nommé par la chambre, la chambre est nommée par le peuple ; donc le préfet, le juge et l'officier sont nommés par le peuple au troisième degré ; mais qui pourrait soutenir que cette élection donne les mêmes résultats, bons ou mauvais, que donnerait l'élection au deuxième degré par les députés, ou l'élection au premier degré par le suffrage universel? La nomination des députés au scrutin départemental diffère du vote d'arrondissement ; le système du scrutin de liste, appliqué à la France entière, c'est-à-dire chaque électeur nommant la totalité des députés ou des sénateurs, comme le proposait feu M. de Girardin, aurait sans doute des conséquences plus radicales : celle tout au moins de supprimer complètement la représentation de la minorité.

Certaines élections confèrent des fonctions ou des grades, soit inamovibles, soit temporaires : le président de tribunal nommé, à vie, par le ministre de la justice, le capitaine promu par le ministre de la guerre à un grade dont il devient aussitôt propriétaire, sont-ils semblables à des magistrats ou à des militaires qui seraient nommés pour un temps plus ou moins limité, à des préfets ou sous-préfets révocables *ad nutum?* Le député, nommé pour quatre ans, est-il le même que celui qui serait nommé pour douze ans ou pour six mois, qui aurait sans cesse sur ses talons le corps électoral ?

Quant aux conditions d'éligibilité, s'il plaisait au peuple de faire commander les régimens par des professeurs de l'Université, de faire exercer la médecine par des ouvriers fumistes, de confier la comptabilité publique aux officiers de marine et la construction des ponts à des avocats, nul doute qu'il n'en ait le droit. Il ne faut pas l'en défier, il serait capable de le faire, il y a des précédens ; cependant, depuis quelque temps, il ne l'a pas fait. Quoiqu'il soit admis que tous les citoyens ont accès aux emplois publics, que ce soit là une des bases de notre état social, il faut néanmoins s'astreindre à certaines obligations, justifier de certaines capacités, passer par certaines filières, pour devenir officier, professeur, ingénieur ou magistrat. Pourquoi donc ce qu'on exige des candidats aux emplois subalternes, ne l'exige-t-on pas pour les emplois supérieurs? Pourquoi le premier venu peut-il être ministre, c'est-à-dire général en chef des professeurs, des diplomates, des financiers, et même, depuis peu, général en chef des généraux, sans avoir exercé lui-

même aucune de ces professions? Le métier d'administrateur est donc bien facile que, selon la phrase consacrée des manuels de droit, « pour être nommé préfet ou sous-préfet, il n'existe aucune condition d'âge ni de capacité? » Il est en même temps bien peu solide, puisque tous ceux qui y sont employés présentement pourraient être remerciés du jour au lendemain.

Ce serait à coup sûr une grande illusion que d'espérer voir jamais fonctionner en France un système analogue à celui de l'Angleterre, où les lords-lieutenans, les shériffs et les juges de paix, pris parmi les propriétaires de la contrée, administrent le pays librement, gratuitement et parfaitement, tout en continuant à demeurer chez eux. De pareilles institutions sont incompatibles avec notre démocratie moderne; bien loin de s'acclimater ailleurs, elles sont attaquées, dans leur berceau même, par les progrès du fonctionnarisme britannique. Mais ce qu'on pourrait faire, c'est d'étendre aux emplois de gouvernement, depuis le sous-préfet jusqu'aux ministres, les garanties dont on entoure déjà les emplois spéciaux ou techniques, en rendre l'accès difficile et la possession sûre. Un sous-préfet, un préfet, nommés *pour dix ans*, dans des catégories déterminées et en vertu de certaines présentations, s'occuperaient moins de politique et plus d'affaires, et nous profiterions tous, — majorité autant que minorité, — de cette impartialité qui naît de l'indépendance, laquelle procède elle-même du sentiment de la force et de la durée. De ce que le peuple peut tout ce qu'il veut, il ne s'ensuit pas qu'il doit vouloir tout ce qu'il peut; au contraire, sa grande préoccupation doit être de se chercher des freins, de se construire des digues et de les respecter.

Le parlement est-il prêt à voter de pareilles propositions? Le pouvoir législatif consentira-t-il à renforcer ainsi à son détriment le pouvoir exécutif? je l'ignore; mais le parlement, sous sa forme présente, n'est-il pas menacé? N'a-t-il pas trompé bien des espérances? Et s'il ne consent pas à se réformer lui-même, ne peut-on dire de lui que ses jours sont comptés? Si l'on imaginait, dans notre république, de mettre en vigueur un gouvernement qui reposerait sur cette idée bien simple : qu'on ne fait bien que ce qu'on sait, et qu'on ne sait que ce que l'on a appris, on trouverait singulier que le métier de législateur fût le seul qui n'exigeât aucune compétence spéciale; peut-être alors remanierait-on la loi sur l'éligibilité, en réclamant, selon la formule de 1848, l'*adjonction des capacités*, non plus au corps des électeurs, mais bien à l'assemblée de leurs élus...

Vte G. D'AVENEL.

LES

TRANSFORMATIONS FUTURES

DE L'IDÉE MORALE

I.

ÉLÉMENS SCIENTIFIQUES DE LA MORALITÉ.

I. M. Guyau, *la Morale d'Épicure dans ses rapports avec les doctrines contemporaines*, 1877; *la Morale anglaise contemporaine*, 1878; *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, 1885. — II. Wundt, *Ethik*, 1886. — III. A. Barratt, *Physical Ethics*, 1869. — IV. Stephen Leslie, *Science of Ethics*, 1883. — V. Miss Simcox, *Natural Law, an Essay in Ethics*, 1877.

Un astronome pourrait esquisser d'avance, peut-être, la carte de l'état du ciel dans quelques millions d'années, marquer les changemens des constellations et le déplacement de notre étoile polaire; mais deviner les transformations possibles du ciel moral, les déviations d'axe et de pôle, les étoiles nouvelles et les étoiles un jour disparues, c'est une tâche autrement difficile : les faits de l'ordre social sont infiniment plus compliqués que les lois astronomiques. Et cependant notre curiosité inquiète ne peut s'empêcher de sonder d'avance l'inconnu de l'avenir : c'est la grandeur de notre pensée que de ne pouvoir s'enfermer dans le présent. La morale même ne nous commande-t-elle pas de travailler et d'agir non pour l'heure qui sonne, mais pour tous les temps et pour cet

avenir même que nous ne devons point voir? Comment donc resterions-nous indifférens à ce qu'il sera, et surtout aux transformations morales qu'il verra se produire?

L'école de l'évolution, qui aperçoit partout changemens et métamorphoses, est encore plus portée que les autres à calculer la marche de l'humanité future d'après la ligne qu'elle a décrite dans le passé et d'après le mouvement qui l'entraîne dans le présent. En Angleterre, M. Spencer et ses nouveaux disciples, — Stephen Leslie, Clifford, Barratt, miss Simcox, — n'ont pas craint de se faire, au nom de la science, comme les prophètes de la société à venir. En Allemagne, parmi beaucoup d'autres philosophes, M. Wundt a écrit récemment une *Éthique* où les considérations sur le passé des sociétés aboutissent naturellement à des inductions sur l'avenir. En France, — et c'est surtout des penseurs de notre pays qu'il est naturel de s'occuper ici, — nous n'avons guère l'embarras du choix : la doctrine de l'évolution, après avoir inspiré à Mme Clémence Royer un travail sur *le Bien et la loi morale* dont nous avons parlé ici même, n'a trouvé chez nous, dans ces dernières années, qu'un interprète vraiment original et libre pour entreprendre, à ses périls et risques, de construire une morale sur des bases en partie nouvelles et de deviner les transformations de ces deux grandes idées directrices : obligation, sanction. L'auteur de *la Morale anglaise contemporaine* a essayé de compléter lui-même la morale évolutionniste des Darwin et des Spencer, dont il avait montré jadis les lacunes avec une rare pénétration. Grâce à lui, — et c'est la moindre justice à lui rendre, — la philosophie française n'aura pas été sans contribuer pour sa part à l'amendement d'une doctrine, satisfaisante ou non, dont on ne saurait méconnaître ni l'influence actuelle ni l'importance future.

Où en était la question morale il y a quelques années? Quels pas les philosophes récens des divers pays, et surtout du nôtre, lui ont-ils fait faire vers une solution meilleure? Enfin, quelle est la limite que la morale de l'évolution, malgré les efforts de ses derniers partisans, n'a pu encore franchir et ne franchira peut-être jamais? — Telles sont les questions d'intérêt vraiment universel qui s'imposeront à nous en étudiant les travaux des évolutionnistes contemporains. « Ce que je cherche à deviner en moi comme en vous-mêmes, a dit M. Guyau, c'est la pensée humaine dans ce qu'elle a de plus complexe, de plus varié, de plus ouvert. Si je m'examine moi-même, ce n'est pas en tant que je suis moi, mais en tant que je trouve en moi quelque chose de commun avec tous les hommes ; si je regarde ma bulle de savon, c'est pour y découvrir un rayon de soleil. » C'est ce rayon venu du milieu intellectuel de notre époque que, nous aussi, nous voudrions saisir; et

nous essaierons de faire sentir en même temps toutes les ombres qui l'enveloppent.

I.

Supposons, par pure hypothèse, que la morale future s'astreigne à rester « exclusivement scientifique, » — c'est-à dire fondée sur des faits positifs et sur des rapports entre les faits, sans le moindre mélange de notions métaphysiques, — que sera-t-elle alors? Dans la philosophie de l'évolution, la science des mœurs sera une branche de la psychologie et de la sociologie, une science de faits naturels et de lois naturelles, une *éthique physique*, selon le titre expressif que M. Barratt donne à son ouvrage. Cette physique des mœurs ne pourra donc être autre chose qu'une histoire ou une prédiction : elle aura l'autorité qui s'attache à la connaissance du passé ou à la connaissance de l'avenir. L'astronomie raconte ou annonce; elle nous apprend que le système planétaire offrait hier telle apparence et qu'il offrira telle autre apparence demain, en vertu du changement respectif de ses élémens. De même, embrassant comme d'un sommet élevé et l'horizon qui est derrière nous et l'horizon qui est devant nous, la science des mœurs nous racontera notre passé et nous annoncera notre avenir; elle nous apprendra d'où nous venons et où nous allons. L'humanité est en marche, dira-t-elle, l'humanité évolue : sortie de l'animalité, elle s'avance, selon des lois précises, vers un état de vie intellectuelle et sociale inconnu aux animaux. Nous sommes comme les Hébreux marchant vers la terre promise; la colonne de lumière qui luit sur nos têtes, c'est la science : ce qu'elle peut, c'est d'éclairer la route et d'en montrer d'avance le terme lointain. La science ne fait pas de « commandemens. » Elle ne descend pas de la montagne avec les tables de la loi divine; les seules lois qu'elle promulgue sont celles qui sortent de la réalité, non celles qui la dominent. Mais, si la science n'est pas législatrice à la manière de Moïse, elle est cependant, elle aussi, comme ces « voyans » qui annonçaient l'avenir; si elle ne dit pas, en vertu d'une autorité surnaturelle : « Tu ne tueras point,.. » elle dit, en vertu des lois mêmes de la nature : « En vérité, un jour viendra où les hommes ne tueront plus, où ils ne prendront plus le bien d'autrui, où ils ne commettront plus d'adultère. » Et la vertu pratique attachée à ces prophéties, c'est leur valeur scientifique. Ainsi que, parfois, les prophètes ont amené la réalisation de leurs prophéties par cela même qu'ils les avaient faites, grâce à l'influence des idées sur les événemens, ainsi la science, en annonçant l'avenir, travaille à le réaliser; ses prédictions sont des suggestions; la

lumière qu'elle répand sur le chemin n'est pas un simple éclairage sans influence sur ce qu'il éclaire : il y a une efficacité inhérente aux idées mêmes ; la vision claire du terme final et des intermédiaires de l'évolution est une *force* nouvelle qui vient s'ajouter aux forces instinctives, pour pousser l'humanité en avant. La colonne de feu marche elle-même avec l'humanité entière, et non-seulement elle brille, mais elle guide et, pour sa part, elle entraîne.

Ainsi « l'obligation morale devient une nécessité physique et intellectuelle, un instinct irrésistible corroboré par la connaissance d'une loi irrésistible. L'appui que la science des mœurs trouve dans l'intelligence, c'est la conviction de l'inévitable. La doctrine de l'évolution est une doctrine de prédestination sociale ; elle nous dit, elle aussi : *Magna est veritas et prævalebit.* Elle aboutit à l'optimisme serein de Spinoza. Telle est la limite que peut atteindre la morale purement scientifique de l'évolution ; telle est l'autorité qu'elle peut offrir à la raison raisonnante de l'individu : celle d'un lever de soleil lointain, mais inévitable, sur l'horizon de l'humanité, en dépit même des ténèbres que chacun aura amoncelées.

L'auteur de *la Morale anglaise contemporaine* a dirigé contre cette conception d'un progrès fatal et instinctif en morale une série d'argumens vigoureux, — un surtout qui causa grand émoi chez les évolutionnistes. Cet argument, c'est l'antinomie de la réflexion et de l'instinct, et l'influence dissolvante de la première sur le second. L'idée morale, avait dit M. Spencer, naît d'un instinct et aboutira, dans l'avenir, à un instinct encore plus infaillible. « Un jour viendra même où le penchant altruiste sera si bien incarné dans notre organisme même, que les hommes se disputeront les occasions de l'exercer, les occasions de sacrifice et de mort. » Quelques disciples de M. Spencer et de M. Maudsley, outrant encore cette thèse, ont prétendu que le degré le plus élevé de perfection pour l'homme sera un état complet d'automatisme, où les actes intellectuels et les sentimens moraux seront également réduits à de purs réflexes : « Tout fait de conscience, a-t-on dit, toute pensée réfléchie suppose une imperfection, un retard, un arrêt, un défaut d'organisation. » L'idéal de l'homme, c'est donc de devenir « un automate inconscient, merveilleusement compliqué et unifié, » un homme-machine faisant ce qui est le meilleur et le plus utile à l'espèce, sans même avoir besoin d'y réfléchir. Ainsi donc, pour pousser ce rêve à l'extrême, l'homme de l'avenir, si, par impossible, il recevait un soufflet sur une joue, tendrait l'autre immédiatement par un mouvement réflexe. En voyant un de ses semblables tomber à l'eau, il se précipiterait à son secours par un jeu de réflexes, comme, à la vue de l'eau, se précipite le jeune canard élevé par

une poule. Dans cet âge d'or, l'idée de garder le bien d'autrui ne viendra même pas à l'esprit : on rendra la bourse trouvée aussi spontanément qu'on fait un geste pour se retenir quand on perd l'équilibre ; la femme d'autrui n'inspirera plus aucun désir ; amans ou maris n'auront plus ni l'occasion ni même la pensée d'être jaloux ; les rivalités auront disparu aussi pour les honneurs, pour les places, pour les biens de toute sorte ; on supportera les maladies et la mort avec un stoïcisme automatique ; bref, on naîtra et on mourra vertueux, sans avoir besoin de s'en occuper : l'hérédité aura fait le prodige. — Cette théorie de la moralité instinctive, soit partielle, soit complète, soulève deux questions : jusqu'à quel point la moralité peut-elle devenir instinctive, et jusqu'à quel point l'instinct moral peut-il être modifié par la réflexion ?

On peut d'abord contester, au point de vue de la physiologie, la transformation future de la moralité en un instinct plus ou moins inconscient. C'est ce que M. Wundt a fait dans son *Éthique*. Selon lui, il n'est pas certain que l'intuition même de l'espace soit innée ; en tout cas, les simples perceptions des sens ne le sont pas, malgré leur répétition constante à travers les siècles ; l'aveugle-né n'a pas la sensation native de la lumière, ni le sourd celle du son. Comment donc parler « d'intuitions morales innées, » alors que ces intuitions supposeraient une multitude de représentations très complexes relatives à l'agent lui-même, à ses semblables, à ses relations avec le monde extérieur? « La vraie science du système nerveux est à ces conceptions de fantaisie à peu près ce que l'astronomie et la géographie véritables sont aux voyages de découverte d'un Jules Verne (1). » — M. Wundt va trop loin. Sans admettre des intuitions morales toutes formées, on peut admettre, avec M. Guyau, une disposition héréditaire à la douceur et à la bonté ; le mouton naît doux et pacifique, tandis que le tigre naît violent et sanguinaire. Chez les fourmis, par la force de la sélection naturelle, l'instinct social en est venu à imprégner si bien l'être tout entier jusque dans ses membres, que, si on coupe une fourmi par le milieu du corps, la tête et le corselet, qui peuvent marcher encore, continuent de défendre la fourmilière ou de porter les nymphes dans leur asile. « C'est là dit M. Guyau, un degré que n'a pas atteint la moralité humaine en ce qu'elle a d'instinctif ; il faudrait que chaque fragment de nous-même vécût et mourût pour autrui, que notre vie fût mêlée jusque dans ses sources profondes à la vie sociale tout entière. » Par l'hérédité, on a apprivoisé les animaux domestiques : le chien naît « ami de l'homme ; » à plus forte raison, l'homme pourra naître ami de l'homme. Il nous semble donc également faux ou de nier

(1) *Ethik*, p. 345.

avec M. Wundt le pouvoir de l'hérédité, ou de l'exagérer avec MM. Spencer, Darwin et Maudsley.

Quant au rêve d'une moralité entièrement automatique et inconsciente, c'est une exagération encore plus inadmissible. M. Guyau a montré qu'une telle transformation de la moralité est contraire à la vraie loi de l'évolution. Elle impliquerait des cerveaux si parfaitement organisés par l'hérédité que la réflexion et l'effort ne seraient plus nécessaires pour adapter le passé à l'avenir; or, un tel résultat suppose l'automate moral placé désormais dans un milieu éternellement identique, c'est-à-dire le *monde arrêté en son évolution.* » Un tel arrêt n'est ni admissible scientifiquement, ni pratiquement désirable : il n'offre aucun des caractères de « l'idéal » futur. L'idéal de l'homme n'est pas « l'adaptation une fois pour toutes au milieu, » adaptation dont l'achèvement aboutirait en effet à l'automatisme et à l'inconscience; c'est une facilité croissante à se réadapter aux changemens du milieu, une flexibilité qui n'est autre chose qu'une intelligence et une réflexion toujours plus parfaites. L'avenir inconnu sera toujours « préfiguré pour l'homme par des idées, » jamais par des réflexes tout automatiques. Il est d'ailleurs superficiel de croire que la science tende à l'automatisme parce qu'elle se sert de la mémoire pour y emmagasiner et y organiser les faits acquis : « La science aurait ainsi pour idéal la routine, conséquemment son contraire même. » On oublie que la science n'a pas seulement pour objet le savoir *acquis*, mais la manière d'employer ce savoir pour connaître toujours davantage. Et ce ne sont pas les objets à connaître qui manqueront jamais; car, selon M. Spencer lui-même, la sphère du savoir, en s'accroissant, ne fait qu'augmenter ses points de contact avec l'inconnu. Ce qui sauvera la science, c'est ce qui l'a constituée et la constituera encore dans l'avenir, la curiosité éternelle. Sans doute, « la science tendra à se servir toujours davantage de l'habitude et de l'acte réflexe, à élargir ses bases dans l'inconscient, comme on élargit toujours les fondations d'un haut édifice; mais on peut affirmer qu'elle sera la conscience toujours plus lumineuse du genre humain, que le savoir pratique et le pouvoir pratique de l'homme auront toujours pour mesure non son fonctionnement automatique, mais sa puissance de réflexion intérieure. » Le vrai « siècle de la *raison* et des *lumières*, » de l'*aufklärung*, n'est donc pas dans le passé ni dans le présent, il est dans l'avenir : nous ne marchons pas vers l'âge du pur instinct, de l'automatisme et de l'inconscience; nous marchons vers l'âge de la claire conscience.

S'il en est ainsi, ne se produira-t-il point une antinomie entre l'instinct moral et cette conscience de plus en plus réfléchie vers laquelle s'avance l'humanité? C'est là, on s'en souvient, la seconde

difficulté, et la plus grave, que soulève la théorie du progrès instinctif et fatal en morale. Selon M. Guyau, l'antinomie de la réflexion et de l'instinct est en effet inévitable ; et elle résultera d'une loi importante que M. Guyau s'est attaché à établir : *Tout instinct tend à se détruire en devenant conscient.* Si la moralité n'est qu'un instinct comme les autres, qui excite l'individu à se sacrifier pour l'espèce, elle tendra à se dissoudre en acquérant la conscience même de son origine : les théories de Darwin et de M. Spencer auront précisément contribué à rendre impossible ce progrès moral qu'elles nous représentent comme nécessaire. Voyez l'instinct de l'allaitement, si important chez les mammifères, et qui tend de nos jours à disparaître chez beaucoup de femmes. Voyez une fonction plus essentielle encore, la plus essentielle de toutes, celle de la génération, qui tend à se modifier d'après la même loi, surtout en France, et à comprimer l'accroissement naturel de la population. Toutes les fois que la réflexion se porte constamment sur un instinct, sur un penchant spontané, « elle tend à l'altérer par le fait, » même quand elle veut le fortifier. Le simple excès de scrupules peut en venir à dissoudre l'instinct moral, — par exemple chez certains confesseurs et chez certaines pénitentes. Bagehot remarque qu'en raisonnant et raffinant à l'excès sur la pudeur, on peut l'affaiblir et graduellement la perdre. Si un musicien veut raisonner les mouvemens de ses doigts, il ne peut plus jouer. Appliquez à tous nos sentimens l'analyse géométrique de Spinoza : vous les verrez disparaître en grande partie ; les uns ne vous laisseront aucun regret, mais d'autres pourront bien vous en laisser : la haine et le mépris disparaîtront peut-être, mais que deviendront l'amour, l'estime, l'admiration et surtout les sentimens moraux, si nous devenons trop transparens pour nous-mêmes et si nous découvrons tous les ressorts cachés qui nous poussent à agir?

Cet argument, qui, au dire de juges compétens, devait devenir classique, tombait droit au centre de la morale évolutionniste, telle du moins qu'elle avait été présentée par Darwin et par M. Spencer. Aussi a-t-il excité de toutes parts des controverses d'un haut intérêt. En Angleterre et surtout en Allemagne, on s'est écrié : — Votre argument est tout intellectualiste et rationaliste ; c'est de la logique à outrance, comme il convient à un compatriote des Voltaire et des Rousseau. Mais nous ne sommes pas au siècle de l'*Aufklärung*. Ce n'est point la raison raisonnante et la logique qui mènent le monde, heureusement pour le monde ! Les mouvemens de nos cœurs et ceux des sociétés entières, comme les mouvemens des planètes, se produisent et continueront de se produire dans le sens fixé par les lois générales de l'évolution, et l'évolution prévaudra, dit M. Wundt, sur « tous les raisonnemens que nous pouvons faire à son égard. » L'iner-

tie individuelle et la rébellion individuelle seront nivelées et annulées par la puissance du mouvement général : tel homme a beau, sur la surface du globe, se coucher immobile ou même courir en sens inverse de la terre, la terre l'entraîne avec le tout, comme le vaisseau entraîne sur la mer tous ses passagers. Donc, quelque genre d'autorité que les hommes à venir reconnaissent à l'idéal d'une humanité plus parfaite, et même quand ils ne lui en reconnaîtraient aucune, tout finira bien, *fata viam invenient*. Les individus ne sont que des grains de poussière dans un tourbillon contre la marche duquel il est vain de se révolter. L'instinct moral est plus fort que toutes les théories, et il n'est pas au pouvoir des philosophes d'empêcher l'homme de se dévouer aux intérêts sociaux. L'homme est un animal sociable, progressif, et, à sa manière, migrateur vers l'avenir : quelques hirondelles philosophes auront beau raisonner sur l'instinct de la migration, elles n'empêcheront point leur espèce de prendre son vol vers les contrées lointaines.

Sans méconnaître le rôle indestructible de l'instinct et du sentiment dans les choses humaines, il nous semble pourtant que la raison et la logique y ont aussi une très grande influence, sinon pour construire, au moins pour détruire. L'état de la France au XIXe siècle en est une preuve : on a si bel et si bien raisonné dans notre pays qu'on y a détruit la plupart des traditions politiques, religieuses, sociales : les révolutions y sont chroniques, ou du moins périodiques; les principes abstraits de la logique révolutionnaire ont fini par passer à l'état d'axiomes chez le peuple. M. Wundt niera-t-il après cela l'influence dissolvante de la réflexion sur l'instinct et sur la tradition, — cet instinct des masses? Il n'est point « d'autorité » qui résiste à une analyse obstinée, surtout quand cette analyse est l'instrument d'intérêts hostiles. Même dans son propre pays, M. Wundt assiste à l'action dissolvante des idées socialistes, des argumens égalitaires, de tout l'appareil raisonneur qui a d'abord fonctionné en France. Le raisonnement a miné les idées religieuses, politiques et sociales des anciennes civilisations; nous ne croyons donc pas que les écoles antirationalistes de M. Spencer et de M. Wundt puissent lui dénier le pouvoir de décomposer *peu à peu* nos idées morales.

En France, la critique s'est montrée en général plus pénétrante à l'égard de l'argument opposé aux évolutionnistes, mais elle ne nous semble pas en avoir détruit la force. M. Espinas répond qu'il ne faut pas argumenter comme si, chez l'homme, « l'impulsion généreuse était tout entière à créer au moment même où l'on compare la souffrance ou la mort à encourir avec le service à rendre : » l'individu, au moment d'agir, ne peut pas tout d'un coup se délivrer de ses sentimens moraux héréditaires. — Assurément; aussi n'est-ce

point dans cette hypothèse que raisonne l'auteur de *la Morale anglaise contemporaine :* il se demande si les théories exclusivement évolutionnistes, en se répandant, n'amèneront pas dans l'avenir une dissolution *successive* et *lente* de la conscience morale, de l'instinct moral. M. Ribot nous paraît se rapprocher davantage de la vraie question. Il concède la loi établie par M. Guyau, que tout instinct tend à se détruire en devenant conscient ; mais, ajoute-t-il, l'instinct ne disparaît que devant une forme d'activité mentale qui le remplace en faisant mieux : — « L'intelligence ne pourrait donc tuer le sentiment moral qu'en trouvant mieux. » — Pourtant est-il toujours nécessaire d'avoir trouvé mieux pour détruire ou affaiblir ce qui existe? N'a-t-on point vu des peuples préparer leur propre ruine ou leur décadence par le renversement anticipé des institutions qui étaient leur soutien?

Selon nous, la seule objection qu'on puisse opposer à la force dissolvante de la réflexion se tire de la théorie même de Darwin. Les hommes qui n'auraient pas l'instinct de préserver leur vie personnelle par une certaine hygiène, l'existence de leurs descendans ou de leurs compatriotes par la morale et la politique, disparaîtraient et s'élimineraient d'eux-mêmes. Les buveurs d'opium ou d'absinthe se tuent ou tuent leur postérité. Grâce à l'hérédité, la préservation de notre vie individuelle est devenue un instinct inhérent à tout notre organisme, et c'est aussi déjà un instinct que de préserver la vie d'autrui, au moins quand il ne nous en coûte rien : nous tirons presque instinctivement un enfant de dessous une voiture. De même, il y a une dose de moralité rudimentaire qui sera toujours une nécessité vitale pour la race. Une race en qui l'instinct altruiste s'éteindrait absolument, s'éteindrait elle-même avec lui. De même que l'amour des sexes et l'amour maternel, une certaine somme de vertus sociales est une condition d'existence spécifique ; un minimum de désintéressement doit donc devenir, jusqu'à un certain point, une tendance organique dans l'espèce pour que l'espèce même puisse subsister.

Cette concession faite aux darwinistes, l'argument de M. Guyau n'en conserve pas moins sa valeur. Qu'est-ce, en effet, qui nous assure d'une façon certaine que la société humaine, que telle ou telle des nations qui la composent ne finira pas par une dissolution plus ou moins complète, surtout si elle se démoralise? D'ailleurs, sans disparaître entièrement, la société peut s'abaisser, se ravaler de plus en plus, s'aplatir, vivre une vie terre à terre, se réduire au « minimum » des nécessités sociales. Si cet effet ne se produit pas, — et nous ne croyons pas qu'il se produise, — c'est que les doctrines qui ramènent la moralité au plaisir de l'individu ou à un simple intérêt de l'espèce ne se seront pas généralisées chez tous

les peuples; l'intelligence aura « trouvé mieux » que ces doctrines, et mieux aussi que l'instinct aveugle.

Mais passons du point de vue de la société à celui de l'individu. La masse de l'humanité doit obéir à certaines lois morales ou périr; soit; mais, pour l'individu, l'alternative est-elle la même? Admettons qu'il ne puisse entraver le progrès final de l'ensemble; admettons encore que, dans la majorité des cas, il ne puisse s'empêcher lui-même de sentir le joug commun, les freins psychologiques et sociaux qui, combinés par une mécanique savante, le retiennent sur une certaine ligne normale de conduite, comme les rails retiennent le wagon en marche. Est-il sûr qu'il n'y aura pas cependant, en certains cas, des révoltes possibles pour l'individu, des succès possibles pour ces révoltes? La biologie elle-même nous apprend qu'il y a deux moyens, pour un être vivant, de tenir tête à un milieu adverse : s'y conformer, ou le conformer à soi en le changeant et en le dominant. Quand les forces du milieu environnant sont toutes-puissantes et omniprésentes, la « conformité au milieu » est la seule ressource, comme la résignation des stoïciens à la nécessité universelle. Mais il y a des cas où, au lieu de se conformer, on peut conformer le milieu à soi : c'est une simple question de supériorité de force, un simple problème de mécanique. Le milieu social n'est pas si omnipotent ni si omniprésent qu'on ne puisse lui dérober certaines actions : dans le grand jeu qui se joue, on peut toujours tricher sur bien des points et faire plus d'un gain illégitime, gros ou petit : le tout est d'être habile, de bien cacher son jeu et de regarder celui des autres. Dans la sphère de la vie individuelle surtout, la paresse, la volupté et bien d'autres vices sont autant de plaisirs gagnés. La morale évolutionniste répète sans cesse : — *Tu dois* t'adapter au milieu; mais ce mot *tu dois* signifie seulement : tu ne peux pas ne pas t'adapter au milieu. — Eh bien! c'est ce qu'il faut voir; si j'adapte au contraire le milieu à moi-même, la morale évolutionniste me permettra de dire à mon tour : tu *dois* t'adapter. Affaire de succès, et le succès, dans une foule de circonstances, n'a rien d'impossible : bien plus, il est souvent assuré. La lutte de l'individu et du milieu social, malgré la conformité croissante des deux termes, n'aboutira jamais à cette parfaite harmonie que rêve M. Spencer, que rêve aussi l'école historique à laquelle M. Wundt fait tant d'emprunts. En tout cas, je ne verrai pas ce beau jour. En attendant qu'il luise pour les autres, j'obéis à la loi actuelle de la vie, et je tâche de détourner à mon profit la plus grande part possible des forces actuellement en lutte : *Mihi res, non me rebus subjungere conor.* Que pourront m'objecter les partisans d'une morale exclusivement évolutionniste?

S'ils m'opposent un « idéal » supérieur, je leur répondrai avec MM. Spencer et Stephen Leslie : — L'évolution n'établit aucune moralité « absolue; » elle est toujours relative au milieu environnant; elle diffère selon le stade de la civilisation. Plus une conduite se rapproche de cette perfection toute relative, plus elle est vraiment idéale; le prétendu « idéal » qu'on imagine parfait, dit M. Spencer, « n'est pas aussi parfait que la perfection relative. » Donc, relativement à l'état présent des choses, il est bon, selon cette théorie, qu'il y ait des individus qui ne se laissent pas exploiter au nom de l'idéal futur, lequel d'ailleurs ne sera pas moins relatif que l'idéal présent.

La certitude même du progrès général et final, en dépit des exceptions que je tâche de susciter à mon profit, est faite pour m'encourager encore : je continue d'admirer *intellectuellement* cette loi de progrès bienfaisante que je viole, et qui produira ses effets sans moi, malgré moi. Je suis comme un soldat qui, tout en prenant la fuite, se dirait : — O merveille! la victoire n'est pas moins certaine! — Et si tous les autres soldats prenaient la fuite? — Ils ne la prendront pas; il en restera toujours assez pour gagner la bataille. Qui sait même si, dans la fuite universelle, la victoire ne viendrait pas toujours? Au lieu de mourir au poste comme un musulman, il est aussi rationnel et plus agréable de fuir quand on le peut : outre que la victoire du plus fort n'en sera pas moins sûre, il y aura une victoire de plus, celle de tel individu particulier en un point particulier; cette double harmonie est faite pour m'enchanter davantage encore.

Si les évolutionnistes objectent à cet argument contre leur doctrine qu'il tombe dans le *sophisme paresseux*, que le progrès n'aura pas lieu dans l'hypothèse où chacun reculerait en arrière, ils doivent donc convenir que ce progrès n'a pas la *certitude* qu'ils lui attribuent, que le mouvement de l'ensemble sera déterminé par les mouvemens en avant des parties, et que la réflexion, en se généralisant, pourrait suspendre ce mouvement ou même le changer en un recul. Nous voilà de nouveau au rouet. Ou le progrès est certain sans moi, et alors il est inutile que, personnellement, j'y coopère à mes dépens; ou il est incertain, et alors il est sans doute nécessaire que j'y coopère : mais de quel ordre est cette nécessité? — Elle n'est pas *morale*; c'est simplement une nécessité d'ordre scientifique, c'est-à-dire conditionnelle : — *Si* je veux que le progrès social ait lieu, il faut que j'y contribue. — Mais qui m'oblige à vouloir le progrès social contre mes intérêts propres? La même loi d'évolution qui dit à la race : « Obéis aux lois

de justice ou meurs, » dit en certains cas à l'individu : « N'obéis pas ou meurs. » Dans ces cas-là, pourquoi obéir?

Il faut donc, en définitive, ou respecter l'instinct aveugle, ou découvrir une clarté qui, loin d'être paralysante pour l'action, lui ouvre des horizons nouveaux. Il faut fonder *rationnellement* la moralité si on veut qu'elle subsiste, car, on aura beau faire, on n'empêchera pas les individus ou les peuples de raisonner, au risque même de déraisonner. D'où la nécessité absolue, pour l'intelligence, de résoudre l'antinomie de l'instinct et de la réflexion, au lieu de se bander elle-même les yeux. La situation est aiguë, l'alternative est critique pour la moralité : se justifier ou se dissoudre. Il ne faut pas qu'on puisse dire du plus grand et du plus important de nos amours, celui qui a pour objet le bien moral :

> L'amour craint la clarté : pour que le cœur se donne,
> Qui sait si l'œil d'abord ne doit pas se fermer (1)?

II.

La morale de l'évolution peut se résumer dans cette formule d'un de ses partisans, M. Barratt : — « Sois un agent conscient dans l'évolution de l'univers. » C'est cette loi de conduite qu'il s'agit de justifier rationnellement. Il faudrait pour cela, en premier lieu, démontrer que l'évolution de l'univers, ou simplement de la société humaine, constitue un *progrès*, et, en second lieu, trouver une raison pleinement convaincante pour faire coopérer l'individu à ce progrès. Cette double démonstration n'est satisfaisante chez aucun des partisans de la doctrine évolutionniste, pas plus chez MM. Barratt et Leslie, ou chez miss Simcox, que chez M. Spencer (2). D'abord, en ce qui concerne l'existence du progrès, on ne peut l'établir sans avoir préalablement un idéal déterminé et sans constater que le mouvement des choses est dans le sens de cet idéal. En un mot, il faut posséder ce que les philosophes appellent un critérium, une mesure du bien. Quelle sera donc, pour l'évolutionniste, cette mesure du bien et conséquemment du progrès? Telle est la question essentielle. Selon M. Spencer, la mesure est le plaisir ; selon M. Guyau, c'est la vie. La morale de l'évolution, par une sorte de nécessité interne, oscille entre la morale du plaisir et la morale de l'activité. Examinons d'abord la doctrine « hédoniste » de M. Spencer.

(1) *Vers d'un philosophe.*

(2) Encore moins dans le livre, d'ailleurs tout historique, de M. Letourneau sur *l'Évolution de la morale* (1887).

D'après cette doctrine, quand on pousse jusqu'au bout l'analyse, le plaisir apparaît comme l'élément constitutif du bien. Si l'évolution est un progrès, au moins pour l'humanité, c'est qu'elle est pour l'humanité même un accroissement dans la somme des plaisirs, c'est que le développement de la vie est aussi le développement du bonheur. Le postulat fondamental de la doctrine évolutionniste, telle que M. Spencer l'entend, est donc un certain optimisme relativement à la destinée humaine; c'est la croyance à un futur état de félicité sur la terre assez merveilleux pour nous persuader d'y contribuer, quoique nous n'en devions point jouir.

Malheureusement, il n'est pas certain que le plaisir croisse en proportion exacte avec le développement de la vie. En quoi consiste la loi d'évolution? M. Spencer nous apprend qu'elle est « un accroissement dans la complexité, la détermination et la connexion organique des phénomènes vitaux ou sociaux; » en d'autres termes, c'est une unité croissante dans une complexité croissante; de plus, au point de vue psychologique, l'évolution se traduit par un accroissement de l'individualité, par un progrès dans la conscience de soi. Fort bien; mais les pessimistes prétendent précisément que, plus l'être a conscience de soi, plus il souffre. Eux aussi admettent et l'évolution et une ère finale de conscience lumineuse pour l'humanité; seulement ils ajoutent que ce plein jour de la conscience révélera la misère de la vie et la folie du « vouloir vivre; » il n'y aura donc plus qu'un parti à prendre : renoncer à la vie, supprimer à la fois la lumière et le mal qu'elle éclaire. Si cette thèse pessimiste n'a pas la force suffisante pour s'établir elle-même avec certitude, voyons si elle ne sera pas du moins assez forte pour frapper d'incertitude la thèse optimiste.

La meilleure réponse au pessimisme, semble-t-il, c'est celle que M. Guyau a faite en se plaçant au point de vue de l'évolution et en montrant que le maintien même de la vie implique une certaine plus-value du bien-être sur la peine. Si, dans les êtres vivans, les sentimens de malaise l'emportaient réellement sur ceux de bien-être, la vie serait impossible. En effet, « le sens vital ne fait que nous traduire en langage de conscience ce qui se passe dans nos organes. Le symptôme subjectif de la souffrance n'est qu'un symptôme d'un mauvais état objectif, d'un désordre, d'une maladie qui commence: c'est la traduction d'un trouble fonctionnel ou organique. Au contraire, le sentiment de bien-être est comme l'aspect subjectif d'un bon état objectif. Dans le rythme de l'existence, le bien-être correspond ainsi à l'évolution de la vie, la douleur à sa dissolution. » De plus, non-seulement la douleur est la conscience d'un trouble vital, mais elle tend à augmenter ce trouble même. Elle ne nous apparaissait tout à l'heure que comme la *con-*

science d'une désintégration partielle ; elle nous apparaît maintenant elle-même, dit M. Guyau, « comme un agent de désintégration. » L excès de la douleur sur le plaisir dans l'espèce est donc « incompatible avec la conservation de l'espèce. » Une race pessimiste n'aurait pas besoin, pour en finir avec la vie, du coup de théâtre burlesque, du suicide collectif dont parle M. de Hartmann ; elle s'éliminerait par un affaissement lent et continu de la vie : « une race pessimiste et réalisant en fait son pessimisme, c'est-à-dire augmentant par l'imagination la somme de ses douleurs, une telle race ne subsisterait pas dans la lutte pour l'existence. » Si l'humanité et les autres espèces animales subsistent, c'est précisément que la vie n'est pas trop mauvaise pour elles. « Ce monde n'est pas le pire des mondes possibles, puisqu'en définitive il est et demeure. Une morale de l'anéantissement, proposée à un être vivant quelconque, ressemble donc à un contre-sens. Au fond, c'est une même raison qui rend l'existence possible et qui la rend désirable. »

C'est là, sans doute, une réfutation décisive des exagérations du pessimisme. Toutefois, remarquons-le, il ne s'agit guère ici que des douleurs physiques : une certaine somme de bien être corporel, supérieure à la somme des maux corporels, est nécessaire à la subsistance même d'une *espèce* ; mais en est-il ainsi des joies de l'ordre moral ? Une espèce ne pourrait-elle subsister en ayant une santé physique tolérable, et même excellente, jointe à un sentiment croissant des misères morales de la vie ? Tout au moins est-il certain qu'il n'y a pas proportion exacte entre la quantité de plaisir et le progrès dans l'ordre mental. Un être très aimant est, par cela même, plus élevé dans l'échelle qu'un être plus égoïste ; or, l'être aimant souffrira de voir souffrir ceux qu'il aime ; il souffrira surtout de les voir mourir. Il aura dû à l'affection ses plus grandes joies, mais il lui devra aussi ses plus grandes douleurs : « Au moral comme au physique, dit M. Guyau, la souffrance marque toujours une tendance à la dissolution, une mort partielle. Perdre quelqu'un d'aimé, par exemple, c'est perdre quelque chose de soi et commencer soi-même à mourir. » Que cela est vrai ! Mais ce genre de mort, on l'aurait évité avec un peu plus d'indifférence, en se tenant moins haut sur l'échelle de la vie morale. M. Guyau a vu l'objection, il a même essayé d'y répondre : « Au moral comme au physique, dit-il, l'être supérieur est celui qui unit la sensibilité la plus délicate et la volonté la plus forte ; chez lui, la souffrance est très vive sans doute, mais elle provoque une réaction plus vive encore de la volonté ; il souffre beaucoup, mais il agit davantage ; et comme l'action est toujours jouissance, sa jouissance déborde *généralement* sa peine. L'excès de la souffrance sur le plaisir suppose une faiblesse ou une défaillance de la volonté, conséquemment de

la vie même : la réaction du dedans ne répond plus à l'action du dehors. » — Si cette théorie est « généralement » vraie, il faut pourtant convenir qu'elle souffre bien des exceptions, que l'énergie de la volonté, qui dépend en grande partie de l'énergie des organes, n'est pas toujours en rapport avec l'élévation de l'intelligence ou avec le développement de la sensibilité, surtout des penchans affectueux. Nous ne pouvons donc considérer la loi qui relie le plaisir à l'évolution de la vie que comme une loi valable *en moyenne*, à peu près exacte pour les plaisirs et peines corporels, très inexacte dès qu'on s'élève aux plaisirs ou peines de « l'esprit » et du « cœur » : il n'y a plus là qu'une relation lointaine et indirecte avec le simple « maintien » de l'existence pour l'individu ou pour la race.

MM. Spencer, Leslie et Barratt invoquent la sélection naturelle : tous les organismes, disent-ils, qui ne trouveraient pas normalement et en majorité leur plaisir dans les actions utiles à la vie seront éliminés par la sélection. — Mais, encore une fois, dans les limites de la vie possible, il reste un vaste domaine où l'activité peut s'exercer, et les partisans de l'évolution n'ont pas démontré qu'il existe dans ce domaine une proportion exacte, ni même approximative, entre le progrès et le plaisir. Si le pessimisme n'est pas autorisé à prétendre que le progrès de la vie coïncide avec le progrès de la souffrance, l'optimisme ou même le simple « méliorisme » des partisans de l'évolution n'est pas davantage autorisé à soutenir que le progrès de la vie coïncide avec un progrès du plaisir ; car il y a une troisième hypothèse possible et conciliable avec les nécessités de la vie, c'est l'hypothèse où la nature des plaisirs et des peines changerait avec l'évolution, mais où leur balance resterait à peu près la même. La vie, en faisant sa comptabilité, trouverait à son grand livre de nouvelles acquisitions en jouissances, mais elle trouverait aussi de nouvelles pertes compensatrices, et le résultat final pour l'humanité serait une richesse plus grande en douleurs comme en plaisirs. En fait, l'accroissement de l'intelligence et de la sensibilité par la civilisation, s'il n'aboutit pas d'une manière évidente à l'accroissement d'infortune imaginé par Rousseau et par M. de Hartmann, n'aboutit pas avec plus d'évidence à cet accroissement de félicité que nous promettaient les Condorcet, les Saint-Simon, les Fourier et tous les partisans du progrès indéfini. Individus et sociétés acquièrent des capacités plus grandes *à la fois* pour la jouissance et pour la souffrance ; voilà le fait. Quant à la comparaison mathématique des deux termes, de notre *doit* et de notre *avoir*, elle est scientifiquement impossible. Elle aboutirait sans doute, soit à la doctrine de l'équilibre, soit à une proportion non constante entre la complexité de la vie et le bonheur. Nous ne pouvons donc être certains de travailler à la félicité future de l'humanité, puisque l'existence

et la nature de cette félicité sont également incertaines. Nous pouvons bien prévoir que l'humanité à venir sera plus intelligente, plus puissante sur le monde extérieur, — quoique toujours sujette aux maladies et à la mort, — plus active et plus variée dans ses activités ; mais il est possible, en même temps, que de nouvelles difficultés existent dans le milieu environnant pour le déploiement de ces activités, si bien que le progrès de l'intelligence et de la puissance aurait pour correctif le progrès des problèmes à résoudre et des difficultés matérielles ou sociales à vaincre. Le plaisir pourrait dès lors, en changeant toujours de *forme*, demeurer en *quantité* à peu près invariable, et la terre promise de la félicité reculerait à mesure que l'humanité avancerait. Si l'accroissement de la science et de la puissance augmente les moyens de satisfaire les anciens besoins, il entraîne aussi la création de nouveaux besoins. Notre intelligence, plus étendue, voit plus de maux dans le monde que nos pères n'en voyaient. « Dans l'Inde, dit M. Guyau, on distingue les brahmanes à un point noir qu'ils portent entre les deux yeux ; ce point noir, nos savans, nos philosophes, nos artistes même le portent sur leur front éclairé par les clartés nouvelles. » Plus la nature se découvre à eux, plus elle leur paraît indifférente à l'homme et à toutes les fins que conçoit la pensée de l'homme :

Depuis l'éternité, quel but peux-tu poursuivre?
S'il est un but, comment ne pas l'avoir atteint?
Qu'attend ton idéal, ô nature, pour vivre?
Ou, comme tes soleils, s'est-il lui-même éteint?

L'éternité n'a donc abouti qu'à ce monde!
La vaut-il ? . . . . . .
. . . . . .

La pensée est douleur autant qu'elle est lumière ;
Elle brûle : souvent, la nuit, avec effroi,
Je regarde briller dans l'azur chaque sphère
Que je ne sais quel feu dévore comme moi (1).

L'élargissement de la sympathie et le raffinement de la sensibilité nous rendent susceptibles de nouvelles peines en même temps que de nouveaux plaisirs : nous « avons mal » à toutes les poitrines. « De fait, certaines douleurs sont une marque de supériorité : tout le monde ne peut pas souffrir ainsi. Les grandes âmes, au cœur déchiré, ressemblent à l'oiseau frappé d'une flèche au plus haut de son vol : il pousse un cri qui emplit le ciel, il va mourir, et pourtant il plane encore (2). » Le seul être qui parle et pense

(1) *Vers d'un philosophe.* — *L'Analyse spectrale*, p. 198.
(2) *Esquisse d'une morale*, p. 241.

est aussi le seul capable de pleurer. Un poète a dit : « L'idéal germe chez les souffrans. » — « Ne serait-ce point plutôt, demande M. Guyau, l'idéal même qui fait germer la souffrance morale et qui donne à l'homme la pleine conscience de ses douleurs? »

Dans la société, les effets du progrès économique et politique en fait de jouissances sont également mixtes. Le conflit et la compétition ont été jusqu'ici des facteurs constans dans le développement social ; les conflits matériels pourront aller diminuant dans l'avenir sans que les compétitions diminuent ; la compétition est un phénomène essentiel dans l'ordre économique et politique. Les causes d'où provient la lutte des intérêts sont d'ailleurs constantes : elles se résument dans la multiplication des désirs et dans la multiplication des individus animés de ces désirs ; or, cette double multiplication, semble-t-il, sera toujours en avance sur les moyens de satisfaire les désirs mêmes. L'âge d'or où il suffirait de désirer pour avoir, où il y aurait place pour une quantité indéfinie d'individus au banquet de la félicité terrestre, cet âge arrivera-t-il jamais sur notre globe menacé lui-même d'une dissolution finale? « L'équilibre toujours mobile » dont parle M. Spencer, et qui constitue le progrès, n'est lui-même « qu'un état transitoire vers l'équilibre complet, » et l'équilibre complet, c'est un autre nom de la mort. La félicité future ne sera donc qu'un moment dans l'évolution, et elle sera suivie de dissolution. Pour nous commander ou même nous conseiller d'être « un agent conscient de l'évolution universelle, » au moins faudrait-il avoir démontré que l'évolution tend certainement à produire le bonheur, et un bonheur définitif ; mais, on le voit, on peut discuter à perte de vue sur l'avenir : « nous n'avons pas le miroir magique où Macbeth voyait passer avec un serrement de cœur la file des générations futures, et nous ne pouvons lire d'avance le bonheur ou la misère sur le visage de nos fils (1). »

Accordons cependant qu'à prendre les choses en leur ensemble, l'accroissement de la quantité de plaisir doive être parallèle à l'évolution et au progrès de la vie sociale, le plaisir pourra-t-il fournir à l'individu un vrai critérium de la moralité? — Il est clair que la doctrine de l'évolution, en revenant avec M. Spencer à la théorie du plaisir, rencontrera la même difficulté que l'épicurisme et l'utilitarisme, l'antinomie du plaisir individuel avec le bonheur collectif. La théorie de l'évolution a beau établir entre les divers individus un lien non plus seulement extérieur et contingent, comme dans la doctrine utilitaire, mais organique et nécessaire, comme celui qui relie les membres d'un même corps vivant, il subsiste toujours entre

(1) *L'Irréligion de l'avenir*, p. 411.

l'organisme social, dont nous sommes les membres, et les organismes individuels, une différence capitale : c'est que l'organisme social ne possède pas, — M. Spencer le remarque lui-même, — un « sensorium commun, » une conscience collective; il n'a d'autres sensations et d'autres pensées que celles de ses membres individuels ; le centre conscient et sentant est dans chaque unité, non dans le tout. Le sentiment de plaisir demeure donc individuel, même au sein de l'organisme social, qui, comme tel, ne peut éprouver ni plaisir ni bonheur. Dès lors, le sacrifice de notre plaisir au bonheur *social* est en réalité le sacrifice de notre plaisir à celui d'autres *individus;* or, de deux choses l'une : si le plaisir n'a pas de valeur suprême, le plaisir d'autrui n'en a pas plus que notre plaisir propre, et ne peut nous imposer une loi de dévoûment; si le plaisir, au contraire, a une valeur suprême, il ne l'a que pour qui en jouit. La conscience et la jouissance du plaisir marque donc le point où l'individualisme est indestructible au sein même du grand corps social, et toute morale qui place le bien suprême dans le plaisir ne pourra dépasser l'égoïsme qu'en apparence. On nous promet bien une ère finale où le plaisir de chacun coïncidera constamment avec celui de tous ; mais, dans cet éden futur et problématique, la morale n'aura plus sa raison d'être, puisque la nature, nous dit M. Spencer, suffira alors à produire d'elle-même l'harmonie des plaisirs; dans l'état actuel, au contraire, la morale a sa raison d'être, mais cette raison est précisément le manque d'harmonie entre le plaisir de l'un et celui de l'autre. Placer dans le plaisir l'élément constitutif du bien, c'est faire appel à l'élément même de discorde pour faire cesser la discorde. Si le plaisir est le vrai fond du bien, il en résulte que l'égoïsme est le vrai bien pour l'égoïste, comme la sympathie et l'affection pour « l'altruiste; » c'est une pure affaire de tempérament. La règle du plaisir est donc la destruction même de toute règle. Si, de fait, l'instinct social nous entraîne à sacrifier notre plaisir personnel, c'est-à-dire notre seul bien, pour le plaisir des générations futures, il faut reconnaître qu'au fond nous sommes dupés par l'instinct et exploités au profit de la masse. C'est là cette découverte intellectuelle qui, nous l'avons vu, est au bout de la doctrine évolutionniste, et qui ne sera pas sans avoir dans la pratique de graves conséquences. Une telle découverte réagira sur l'évolution même, et l'intelligence, par la force de la réflexion, dissoudra peu à peu, d'abord chez les individus isolés, puis dans les masses, l'instinct sur lequel on comptait pour entraîner les parties dans le mouvement de l'ensemble. M. Spencer, en faisant consister le fond même du bien dans le plaisir, ne peut plus trouver de raison con-

vaincante pour obtenir un désintéressement *réfléchi*. Il faut donc examiner si la morale de l'évolution ne saurait prendre une autre forme que celle d'un épicurisme élargi.

IV.

Avec l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, — livre dont les critiques n'ont pas toujours saisi le but et le sens, — la morale évolutionniste et purement scientifique fait un double progrès : elle approfondit son propre principe, elle en marque et en reconnaît elle-même les limites avec une précision supérieure. Puisque la conscience, dit M. Guyau, peut réagir à la longue « et détruire graduellement, par la clarté de l'analyse, ce que la synthèse obscure de l'hérédité avait accumulé chez les individus et chez les peuples, il est nécessaire de rétablir l'harmonie entre la réflexion de la conscience et la spontanéité de l'instinct inconscient. » Il faut entrer dans une voie nouvelle, trouver un principe d'action, autre que le plaisir, « qui soit commun aux deux sphères, et qui, conséquemment, en prenant conscience de soi, arrive plutôt à se fortifier qu'à se détruire (1). »

Où trouver ce principe ? Voilà le nœud de la difficulté. M. Guyau part de cette idée que le fond commun de l'instinct et de la réflexion, c'est la vie. Le plaisir n'est qu'une conséquence, il n'est pas premier ; « ce qui est premier et dernier, c'est la fonction, c'est la vie. » L'être va, disait Épicure, où l'appelle son plaisir ; « non, répond M. Guyau, il n'est pas vrai que l'activité emmagasinée se déploie uniquement en *vue* d'un plaisir, avec un plaisir pour *motif* ; la vie se déploie et s'exerce parce qu'elle est la vie. Le plaisir accompagne chez tous les êtres la recherche de la vie beaucoup plus qu'il ne la provoque ; il faut vivre avant tout, jouir ensuite. » La psychologie classique s'était toujours restreinte aux phénomènes conscients ; de même la morale classique. M. Guyau, — et c'est l'originalité de son point de vue, — croit qu'il faut chercher un ressort d'action qui puisse jouer à la fois dans les deux sphères, mouvoir tout ensemble en nous l'automate et l'être sentant. Ce ressort est la vie. C'est la vie même bien comprise qui fournira la conciliation demandée entre l'instinct et la réflexion, comme entre « l'altruisme et l'égoïsme. » La vie, en effet, « en prenant conscience de soi, de son intensité, de son extension, ne tend pas à se détruire : elle ne fait qu'accroître sa force propre. » — « Une vie plus complète et plus large peut régler une vie moins complète et moins large : telle est la seule règle pour une morale exclusivement scientifique. »

(1) *Esquisse d'une morale*, p. 244.

Quel est donc le caractère essentiel de la vie qui rendra ainsi possible la réconciliation de l'égoïsme et du désintéressement? — Ce caractère, c'est celui que M. Guyau appelle la « fécondité morale. » Selon lui, la tendance naturelle de l'être, son mobile normal, c'est de chercher la plus haute *intensité* de vie possible; or, il se trouve que ce maximum d'intensité a pour corrélatif la plus large et la plus féconde *expansion*. Que demande la morale à la vie individuelle? De se répandre pour autrui, en autrui, et, au besoin, de se donner; eh bien! dit M. Guyau, cette expansion n'est pas contre la nature de la vie : elle est au contraire « selon sa nature, » bien plus, est la condition même de la vie la plus véritablement intense.

Suivons dans ses détails la démonstration entreprise par l'auteur. D'abord, dit-il, au point de vue physique, c'est un besoin normal pour l'individu que de manifester la fécondité de la vie en engendrant un autre individu, si bien que cet *autre* devient comme une condition de *nous-même*. La vie, semblable au feu, ne se conserve qu'en se communiquant. M. Guyau attache une grande importance à cette fonction de fécondité par excellence qui entretient la perpétuité de l'espèce. La distinction des sexes a eu, selon lui, une capitale influence dans l'évolution de la vie morale : grâce à la distinction des sexes, l'organisme individuel a cessé d'être isolé, son centre de gravité s'est déplacé. Si, par impossible, ce que les physiologistes appellent la « génération asexuée » avait prévalu dans les espèces animales et finalement dans l'humanité, la société existerait à peine. De même pour les vertus sociales. « L'époque de la génération, remarque M. Guyau, est aussi celle de la générosité. » Les enfans sont égoïstes, ils n'ont pas encore un surplus de vie à déverser au dehors. Le jeune homme a tous les enthousiasmes, il est prêt à tous les sacrifices, il vit trop pour ne vivre que pour lui-même. Le vieillard, au contraire, est souvent porté à redevenir égoïste. Les malades ont les mêmes tendances; toutes les fois que la source de vie est diminuée, il se produit dans l'être entier un besoin d'épargner, de garder pour soi : « on hésite à laisser filtrer au dehors une goutte de la sève intérieure. » La génération a pour effet de produire le groupement des organismes, de faire vivre l'individu hors de lui-même, de créer la famille et, par là, la société; aussi ce n'est là encore qu'une forme particulière du besoin général de fécondité. Ce besoin, symptôme d'un surplus de force « accumulé par la nutrition même de l'organisme et par son développement physique ou mental, finit par agir sur l'organisme tout entier : il exerce du haut en bas de l'être une sorte de « pression » qui pousse l'être à produire, à engendrer de toutes les manières possibles, à se prolonger au dehors en autrui. M. Guyau analyse avec une grande pénétration toutes ces formes

diverses de l'expansion vitale, dans l'intelligence, dans la sensibilité, dans la volonté.

D'abord, la fécondité est la loi de l'intelligence comme elle est celle du corps : il est aussi impossible de renfermer en soi l'intelligence que la flamme ; elle est faite pour rayonner. « Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé les œuvres du penseur à ses enfans. Une force intérieure contraint aussi l'artiste à se projeter au dehors, à nous donner ses entrailles, comme le pélican de Musset. » — La pensée est impersonnelle et désintéressée. — Même force d'expansion dans la sensibilité, et cela en raison de son intensité : il faut que nous partagions notre joie, il faut que nous partagions notre douleur. « Nous ne sommes pas assez pour nous-mêmes ; nous avons plus de larmes qu'il n'en faut pour nos propres souffrances, plus de joies en réserve que n'en justifie notre propre bonheur. » — La volonté, enfin, a l'expansion et la fécondité pour loi naturelle : nous avons besoin d'agir, d'imprimer la forme de notre activité sur le monde. Travailler, c'est produire, et produire, n'est-ce pas être à la fois utile à soi et aux autres? C'est donc tout notre être qui est naturellement *sociable*, dans toutes ses jouissances; la vie ne peut pas être complètement égoïste, quand même elle le voudrait. Cela tient à cette loi fondamentale de la biologie, qui est aussi la loi fondamentale de la morale : « la vie n'est pas seulement *nutrition*, elle est *production* et *fécondité* ; vivre, c'est dépenser aussi bien qu'acquérir. » L'égoïsme, « c'est l'éternelle illusion de l'avarice, prise de peur à la pensée d'ouvrir la main. » Vie, c'est fécondité; et réciproquement la fécondité, c'est la vie à pleins bords, c'est l'existence véritable. — « Il y a, dit M. Guyau dans une de ses pages les plus belles, une certaine générosité inséparable de l'existence, et sans laquelle on meurt, on se dessèche intérieurement. Il faut fleurir. La moralité, le désintéressement, c'est la fleur de la vie humaine. On a toujours représenté la Charité sous les traits d'une mère qui tend à des enfans son sein gonflé de lait; c'est qu'en effet la charité ne fait qu'un avec la fécondité débordante : elle est comme une maternité trop large pour s'arrêter à la famille. Le sein de la mère a besoin de bouches avides qui l'épuisent ; le cœur de l'être vraiment humain a aussi besoin de se faire doux et secourable pour tous : il y a chez le bienfaiteur même un appel intérieur vers ceux qui souffrent (1). »

Ainsi l'organisme le plus parfait sera nécessairement le plus sociable, et l'idéal de la vie individuelle, c'est la vie avec tous et pour tous. Nous voilà bien loin de Bentham et des utilitaires, qui ne cherchent qu'à éviter la peine, qui voient en elle l'irrécon-

(1) *Esquisse d'une morale*, p. 24.

ciliable ennemie : « c'est comme si on voulait ne pas respirer trop fort de peur de se dépenser ! »

Puisque toute vie, en prenant conscience de soi, s'aperçoit qu'elle est indivisiblement personnelle et collective, il en doit être ainsi du sentiment même que nous avons de la vie dès qu'elle devient en nous plus intense et plus libre; ce sentiment, c'est le plaisir. Comme la vie, le plaisir est toujours social par quelque côté, et il le deviendra de plus en plus par une transformation qui n'est pas la moins importante de celles que l'avenir prépare à l'humanité. « En définitive, lisons-nous dans une des pages les plus remarquables du livre sur *la Morale d'Épicure*, qu'est-ce que serait un plaisir purement personnel et égoïste? En existe-t-il de cette sorte, et quelle part ont-ils dans la vie? » Lorsqu'on descend dans l'échelle des êtres, on voit que la sphère où chacun d'eux se meut est étroite et presque fermée; c'est le polype, c'est le mollusque attaché à quelque point fixe. Mais, au contraire, montez vers les êtres supérieurs, vous voyez leur sphère d'action s'ouvrir, s'étendre, se confondre avec la sphère d'action des autres êtres. Chez l'homme, le sentiment qu'éprouve un individu déborde de toutes parts l'individu lui-même. L'égoïsme pur ne serait pas seulement une mutilation de soi, il serait une impossibilité. Ni mes douleurs, ni mon plaisir ne sont absolument miens. « Les feuilles épineuses de l'agave, avant de se développer et de s'étaler en bandes énormes, restent longtemps appliquées l'une sur l'autre et formant comme un seul cœur; à ce moment, les épines de chaque feuille s'impriment sur sa voisine. Plus tard, toutes ces feuilles ont beau grandir et s'écarter, cette marque leur reste et grandit même avec elles : c'est un sceau de douleur fixé sur elles pour la vie. » La même chose se passe dans notre cœur, où viennent s'imprimer dès le sein maternel toutes les joies et toutes les douleurs du genre humain : sur chacun de nous, quoi qu'il fasse, ce sceau doit rester. « De même que le *moi*, en somme, est pour la psychologie contemporaine une illusion, qu'il n'y a pas de personnalité séparée, que nous sommes composés d'une infinité d'êtres et de petites consciences ou états de conscience, ainsi le plaisir égoïste, pourrait-on dire, est une illusion : mon plaisir à moi n'existe pas sans le plaisir des autres, je sens que toute la société doit y collaborer plus ou moins, depuis la petite société qui m'entoure, ma famille, jusqu'à la grande société où je vis. »

M. Guyau corrige ainsi la doctrine évolutionniste en replaçant au fond même de l'être individuel la source vive de tous les instincts de sympathie et de sociabilité, que l'école anglaise nous montrait comme acquis plus ou moins artificiellement dans le cours de l'évolution, et, en conséquence, comme plus ou moins adven-

tices. M. Spencer regardait trop les choses du dehors, ne voyait dans les instincts désintéressés qu'un produit de la société, une empreinte passivement reçue du commerce avec nos semblables et fixée peu à peu par l'hérédité. La collection, dit M. Guyau, n'aurait pas réussi à faire éclore des sentimens et des idées qui n'auraient pas été déjà en germe chez l'individu. « Il y a donc, au sein même de la vie individuelle, une évolution correspondant à l'évolution de la vie sociale et qui la rend possible, qui en est la cause au lieu d'en être le résultat. »

Cette correction est certainement de la plus haute importance, puisqu'elle aboutit à représenter la vie comme généreuse *par essence,* et non plus *par accident*, comme dans l'école anglaise contemporaine. Ce qui est accidentel et extérieur, ce qui résulte des circonstances défavorables du milieu, c'est précisément l'égoïsme : il peut donc disparaître progressivement par la conscience même que la vie prendra de sa vraie nature et par la domination progressive que cette conscience exercera sur le milieu extérieur.

Puisque l'accroissement de la vie au dedans et son élargissement au dehors est la seule règle possible de conduite dans la doctrine de l'évolution, que deviendra l'idée de l'obligation morale si la science des mœurs élimine de son sein toute notion métaphysique? L'obligation proprement dite sera évidemment impossible : il faudra se contenter des « équivalens » du devoir. Une des parties les plus importantes et les plus curieuses de l'*Esquisse d'une morale* est celle qui est consacrée à déterminer ces équivalens, ces transformations nécessaires de l'idée morale dans la doctrine de l'évolution. Une telle étude était un travail des plus utiles, car, si les équivalens en question ne peuvent être de réels substituts du devoir, au moins fournissent-ils des appuis scientifiques à la morale ; or, la morale ne saurait avoir trop d'appuis : elle doit donc prendre son bien partout où elle le trouve.

Les équivalens du devoir, selon M. Guyau, ne pourront être empruntés qu'à nos trois facultés essentielles : volonté, intelligence, sensibilité. Dans le domaine de la volonté, le seul équivalent possible du devoir sera le *pouvoir* même d'agir, le pouvoir supérieur qui, en prenant conscience de sa supériorité par rapport à la réalité, paraîtra en face d'elle un *idéal*. Le devoir sera la « surabondance de vie » demandant à s'exercer, à se donner. Toute force qui s'accumule crée une « pression » sur les obstacles placés devant elle. Au lieu de dire avec Kant : « Je dois, donc je puis, » on dira : « Je puis, donc je dois; je puis le plus et le mieux, donc je dois l'accomplir. » La vie se fera sa loi à elle-même « par son aspiration à se développer sans cesse ; » elle se fera son obligation à agir par sa puissance d'agir.

Passons du domaine de l'activité dans celui de l'intelligence. Le second équivalent de l'obligation morale, selon M. Guyau, sera l'idée même de la vie la plus intense et la plus expansive, idée-force qui, en se concevant, tendra à se réaliser, exercera une pression dans son propre sens, fera effort pour se changer en mouvement. Celui qui ne met pas son action en harmonie avec sa pensée est en lutte avec lui-même, divisé intérieurement; aussi sent-il qu'il lui manque quelque chose : il n'est pas entier, il n'est pas lui-même. Il se dit alors *obligé* à se compléter, à se remettre d'accord avec soi; — obligation, d'ailleurs, tout intellectuelle et logique : « ne soyons pas une sorte de mensonge en action, mais une vérité en action. »

Le troisième équivalent du devoir sera emprunté à la sensibilité, non plus à l'activité et à l'intelligence. Ce sera la « fusion toujours croissante des sensibilités humaines, » le caractère « toujours plus sociable des plaisirs élevés. » Les jouissances d'ordre supérieur prennent une part chaque jour plus grande dans notre vie, — plaisirs esthétiques, plaisir de raisonner, d'apprendre et de comprendre, de chercher, etc. Or, ces plaisirs sont beaucoup plus intimes, plus profonds et plus gratuits que les jouissances matérielles; « ils tendent donc beaucoup moins à diviser les êtres. » Les plaisirs de l'art, par exemple, s'augmentent en se partageant :

> Ainsi que la vertu, l'art se sent généreux :
> Lorsque je vois le beau, je voudrais être deux (1).

Nous marchons vers une époque où « l'égoïsme primitif sera de plus en plus reculé en nous et refoulé, de plus en plus méconnaissable. » Le meilleur substitut de l'obligation morale, si jamais les idées métaphysiques disparaissent, ce sera, selon M. Guyau, le sentiment de la solidarité croissante entre tous les êtres. En vertu de l'évolution, les plaisirs s'élargiront peu à peu et seront conçus comme de plus en plus impersonnels. L'homme ne songera plus à jouir dans son moi comme dans une île fermée.

Ainsi donc, dégagez la vie des nécessités extérieures qui en répriment l'élan naturel, ramenez-la à son fond le plus réel, qui est l'activité expansive, féconde et généreuse, vous reconnaîtrez, selon M. Guyau, que cette réalité de la vie est en même temps son idéal, que la vie porte en elle-même son but et sa loi, qu'en prenant conscience de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut, elle prend aussi conscience de ce qu'elle *doit*. Aussi la moralité a-t-elle ce privilège d'être à la fois la réalité la plus vivante et la poésie la plus haute. La vertu est un art merveilleux par lequel l'artiste se façonne lui-même. « Dans les vieilles stalles en chêne des chœurs d'église, amoureusement sculptées

(1) *Vers d'un philosophe. — Le Mal du poète*, p. 138.

aux âges de la foi, le même bois représente souvent, sur une de ses faces, la vie d'un saint; sur l'autre, une suite de rosaces et de fleurs, de telle sorte que chaque geste du saint figuré d'un côté devient de l'autre un pétale ou une corolle : ses dévoûmens ou son martyre se transforment en un lis ou une rose. Agir et fleurir tout ensemble, souffrir en s'épanouissant, unir en soi la réalité du bien et la beauté de l'idéal, tel est le double but de la vie; et nous aussi, comme les vieux saints de bois, nous devons nous sculpter nous-mêmes sur deux faces (1). »

IV.

Ainsi agrandie et complétée, la morale de l'évolution et de la vie fournit-elle une règle suffisante? M. Guyau nous a montré qu'il existe dans la vie individuelle elle-même, en vertu de sa nature expansive, un *germe* d'harmonie avec la société; il a montré aussi qu'en fait, grâce à la civilisation, cette harmonie ira croissant dans les siècles à venir. N'avons-nous donc plus qu'à nous abandonner au mouvement naturel de la vie, et toute la morale tiendra-t-elle, au pied de la lettre, dans ces deux mots : *sequere naturam*, ou, si l'on veut, *sequere vitam?* — Non, selon nous, car la vie contient le germe de la discorde à côté du germe de la concorde. Une des lois capitales que la doctrine de l'évolution a mises en lumière, c'est précisément la « lutte pour la vie; » cette lutte, sans doute, peut tenir aux circonstances du milieu plus qu'à la nature essentielle de la vie même, mais, comme il y aura toujours pour l'activité humaine un milieu matériel et des nécessités matérielles, la lutte subsistera toujours et aura pour conséquence, dans l'avenir comme par le passé, un état de guerre plus ou moins sourde entre les intérêts, un conflit des tendances égoïstes et des tendances désintéressées. Or, l'objet de la morale, c'est précisément la paix, l'accord, l'harmonie. La morale oppose donc à la vie *réelle* une vie *idéale*, qui n'est pas sans doute en contradiction avec l'autre, mais qui n'est pas non plus simplement la vie telle qu'elle est quand on s'abandonne aux impulsions purement *vitales*.

Qu'est-ce, d'ailleurs, que la vie? Cette idée, fondamentale dans la théorie de l'évolution, il eût été bon d'en faire l'analyse au double point de vue de la biologie et de la métaphysique, car la vie est à la fois un phénomène de mécanisme et la manifestation de quelque chose qui dépasse de beaucoup le mécanisme même, de quelque chose qui sent, pense, veut. Ce n'est pas, — et M. Guyau le reconnaît tout le premier, — avec une simple transposition d'atomes

(1) *L'Irréligion de l'avenir*, p. 353.

inertes dans l'espace et dans le temps qu'on peut expliquer ce qui est vraiment la vie, et surtout la vie *morale*, c'est-à-dire l'action, le sentiment, la conscience. La notion de la vie demeure donc ambiguë, à la fois physique et mentale, sans qu'on sache quel est l'aspect de la vie qui doit se subordonner les autres. Qu'est-ce, en outre, que l'*intensité* de la vie? Est-ce une simple affaire de quantité? Quelle mesure pourrons-nous appliquer alors? Même si nous réussissions à mesurer la force de la vie, il faudrait encore en apprécier la direction, car c'est de la direction que dépend le bon emploi de la force. L'intensité de la vie est-elle donc une question de qualité et de valeur? Quelle mesure encore appliquerons-nous? L'intensité des sensations, par exemple, a-t-elle la même *valeur* que celle des pensées? Celle des pensées, à son tour, vaut-elle celle de la volonté? Sans doute, dans le fond des choses, il est bien probable que la vie la plus vraiment morale est aussi, en somme, la plus vraiment intense, la plus forte, la plus *vécue*; mais, à ne considérer que les faits visibles et appréciables, la plus grande intensité de vie n'entraîne pas dans tous les cas « pour conséquence nécessaire » la plus grande expansion de la vie, ni surtout son expansion généreuse et désintéressée en vue d'autrui. Napoléon Ier mena certainement une vie d'une intensité exceptionnelle, et il la répandit sur tous les champs de bataille de l'Europe; il pensa, il voulut, il agit, il sentit, il fit sentir sa volonté aux autres. La *fécondité* de sa vie fut extraordinaire, mais elle se manifesta en grande partie par la lutte et non par l'accord avec autrui, par l'écrasement des autres personnalités et non par leur relèvement. Certes, comme le dit M. Guyau, la violence même, qui semble une expansion victorieuse de la puissance intérieure, finit par en être une réelle restriction : le despote rencontre de la résistance; de plus, il s'use et se déséquilibre lui-même. Cependant, si la vie ambitieuse ne saurait être, pour le philosophe, le plus haut idéal de vie intense et large, il y faut reconnaître une existence qui sort du commun, qui a sa grandeur, qui peut même avoir un souffle d'héroïsme, et qui n'est pourtant pas la vie morale de justice et de fraternité. La vie voluptueuse, elle aussi, la vie d'aventures, d'action et de passion, la vie d'un don Juan, toujours en éveil, toujours agitée et mouvante, se répandant partout, a son intensité expansive, son déploiement de puissance, d'intelligence, de sensibilité, — et il ne surgit pas toujours à la fin une statue de pierre pour représenter la « sanction. » Le critérium de l'intensité expansive, quoique coïncidant peut-être avec le critérium moral pour le regard qui sonderait le fond même de la vie (c'est-à-dire, selon nous, la volonté), n'a donc dans la pratique ni la précision ni la sûreté nécessaires. Enfin, quand il s'agit de renoncer à la vie ou de commettre une lâcheté, il est difficile de

soutenir que la plus grande intensité de vie consiste dans le renoncement à la vie même.

La principale antinomie à laquelle aboutit la morale de la vie, en effet, c'est celle de la durée et de l'intensité. Berlioz met en scène un artiste qui se tue après avoir ressenti le plus haut plaisir esthétique qu'il lui semble devoir éprouver en son existence : dans cette action, dit M. Guyau, il n'y a pas autant de folie qu'en pourrait le croire. « Supposez qu'il vous soit donné d'être pour un instant un Newton découvrant sa loi ou un Jésus prêchant l'amour sur la montagne : le reste de votre vie vous semblerait décoloré et vide. Vous pourriez acheter cet instant au prix du tout... On passe trois jours pour monter à un haut sommet des Alpes ; on trouve que ces trois jours de fatigue valent le court instant passé sur la cime blanche, dans la tranquillité du ciel. » M. Guyau a raison ; mais si on peut, comme il dit, « préférer un seul vers à tout un poème, » c'est pour sa beauté ; si la découverte de Newton ou si la prédication de Jésus sur la montagne valent plus que toute une vie, c'est parce que l'intelligence de Newton et le cœur de Jésus ont, dans un instant sublime, vécu de la vie universelle, brisé les limites de leur individualité, produit par cela même, non pour eux, mais pour l'humanité et le monde, une série infinie de conséquences qui se déroulent et se dérouleront encore dans l'avenir. Il eût donc fallu déterminer quel est ce fond dernier de la vie qui est riche de ce qu'il donne encore plus que de ce qu'il possède ; et ce fond se ramènerait sans doute au pouvoir même de se désintéresser, à la volonté du bien universel. Dès lors, la moralité n'est pas simplement l'intensité de la vie, c'est l'intensité de la volonté tendant à l'universel.

M. Guyau a montré excellemment que la morale future mettra de plus en plus en relief le côté social de l'individu, comme aussi l'indépendance et la valeur croissantes de l'individu dans la société, en un mot l'harmonie du social et de l'individuel dans les profondeurs de la vie. Cette idée aurait pu l'amener à se demander s'il n'y a pas, dans ces profondeurs, qui ne sont plus seulement la *vie* en général, mais plus précisément la volonté, l'activité de l'être, une unité radicale des deux termes, des deux tendances vers soi et vers le tout, et si cette unité n'est pas un *vouloir* qui est sans doute le nôtre, mais qui s'étend à tous et au tout, à l'univers.

Quant aux trois « équivalens » psychologiques du devoir dans la doctrine de l'évolution, — activité expansive, intelligence expansive, sensibilité expansive, — ils ne seront jamais pour la moralité que des appuis précieux, mais incertains et à double usage. Sans doute, la solidarité toujours croissante tend à supprimer le conflit de chacun avec tous. Mais cette universalité de l'amour, cette fusion com-

plète des sensibilités qui remplacerait le devoir, n'est encore aujourd'hui qu'un idéal : dans la réalité actuelle, nous sommes au milieu de la lutte. L'antinomie entre le bien individuel et le bien universel existe donc en fait ; ce n'est pas la résoudre pour le présent que d'en renvoyer la solution à un avenir indéfini et problématique. Il faut que l'idéal s'impose comme règle de conduite, non parce qu'il sera réel demain, mais parce que dès aujourd'hui il a, même pour l'individu, une valeur supérieure à tout le reste, supérieure au bonheur personnel, supérieure à la vie personnelle. Une telle valeur, c'est précisément ce que la doctrine de l'évolution ne peut, par elle-même, conférer à son idéal futur.

Miss Simcox, elle aussi, a essayé de montrer que l'idéal, pour l'individu, c'est la plus grande harmonie possible entre les tendances vitales les plus *fortes ;* — mais quelles sont les plus fortes, sinon celles qui nous entraînent en fait ? « Non, répond miss Simcox, ce sont les plus *permanentes :* violées momentanément, elles reparaissent toujours et produisent ainsi le remords, conformément à la théorie de Darwin. » Mais l'instinct de la vengeance est très « permanent, » surtout chez les Corses ; l'amour de la propriété et même du bien d'autrui est encore une tendance très persistante. Enfin, il y a une inclination éminemment durable chez l'individu comme dans l'espèce : l'amour de soi. En y subordonnant tout, on est sûr d'agir en vue d'une tendance indestructible, qui reparaît et reparaîtra toujours. C'est donc quand on n'est pas égoïste qu'on devrait éprouver le « remords. »

Ainsi se révèle l'insuffisance du second principe, et du plus élevé, que puissent adopter les moralistes de l'évolution : « la vie se réglant elle-même. » Pour que la société future fasse des progrès dans un sens vraiment moral, il faut qu'à la préoccupation d'une vie plus forte, plus intense, plus persistante, elle ajoute celle d'une vie plus désintéressée et plus universelle ; qu'elle place ainsi constamment l'intensité de la vie dans son extension même, c'est-à-dire, en définitive, la quantité dans la qualité et la valeur. C'est à quoi précisément M. Guyau l'invite : jugeant des autres d'après lui-même, il ne voit la vie intense que dans la vie généreuse et féconde pour autrui : « On ne vit pleinement, dit-il, qu'en vivant pour beaucoup d'autres ; » et c'est ainsi qu'il a vécu. Mais cette harmonie de l'intensité avec l'expansion n'existe que chez les grandes âmes ; chez les autres, elle est incomplètement réalisée. En vertu même de l'évolution, l'homme est resté animal en devenant homme, et la loi de l'animalité, qui subsiste et subsistera toujours dans la masse, c'est le combat pour la vie. La théorie de l'évolution ne peut qu'agrandir l'horizon de la lutte sans en changer la nature et sans transformer les relations purement vitales en relations morales,

pas plus que le télescope, en amplifiant le champ visuel jusqu'aux étoiles, ne lui fait dépasser les rapports des objets dans l'espace.

Au reste, si M. Guyau a peut-être trop compté sur le principe de la vie intense et expansive, il est loin de lui avoir accordé une valeur absolue, adéquate à notre idée d'une moralité complète. Après avoir tiré de ce principe tout ce qu'il pouvait donner, après avoir essayé de fonder ainsi la partie positive de la morale, il a lui-même marqué la limite que la morale de l'évolution ne peut dépasser ni même atteindre. Cette limite, c'est le dévoûment, c'est le sacrifice. Comment, en effet, la morale de la vie s'y prendra-t-elle pour obtenir de l'individu, en certains cas, un sacrifice non plus seulement partiel et provisoire, mais définitif et sans compensation? « La charité nous pousse à oublier ce qu'a donné notre main droite, rien de mieux; mais la raison nous conseille de bien surveiller ce qu'elle donne. »

Selon M. Guyau, le problème du sacrifice ne peut recevoir dans la pratique, si on s'en tient à la morale des faits, qu'une solution purement approximative et toute contingente. La seule force qui reste à la disposition de la morale *positive* pour entraîner les hommes au dévoûment, c'est, dit-il, « l'amour du risque. » M. Guyau en a fait une analyse originale et fine. L'amour du risque et du danger, remarque-t-il, est naturel à l'homme; il s'est développé par une évolution inévitable, en partie parce que l'humanité primitive vivait au milieu du péril. « Le danger était pour ainsi dire le jeu des hommes primitifs, comme le jeu est aujourd'hui pour beaucoup de gens un simulacre du danger. » Le plaisir d'affronter un péril tient surtout au plaisir de la victoire. On aime à se prouver à soi-même sa supériorité. Ce besoin de s'exposer et de vaincre, qui entraîne le guerrier et le chasseur, se retrouve chez le colon, chez l'ingénieur, chez le voyageur et le marin. « L'attrait invincible de la mer est fait en grande partie du danger constant qu'elle présente. Si le peuple anglais a acquis une intensité de vie et une force d'expansion telles qu'il s'est répandu dans le monde entier, on peut dire qu'il le doit à son éducation par la mer, c'est-à-dire par le danger. En somme, l'homme a besoin de se sentir grand, « d'avoir par instans conscience de la sublimité de sa volonté » : cette conscience, il l'acquiert dans la lutte, — lutte contre soi et contre ses passions, ou contre des obstacles matériels et intellectuels.

Après avoir ainsi analysé le sentiment du risque, M. Guyau remarque qu'il y avait dans le fameux pari de Pascal un élément qui n'a pas été mis en lumière : Pascal n'a vu que la crainte du risque, il n'a pas vu le *plaisir* du risque. Ce plaisir a une importance considérable dans la sphère économique : voyez les spé-

culateurs qui risquent leurs capitaux pour quelque grande entreprise. « Il n'y a donc, dans le danger couru pour l'intérêt de quelqu'un (le mien ou celui d'autrui), rien de contraire aux instincts profonds et aux lois de la vie. Loin de là, s'exposer au danger est quelque chose de *normal* chez un individu bien constitué moralement ; s'y exposer pour autrui, ce n'est que faire un pas de plus dans la même voie. *Le dévouement rentre, par ce côté, dans les lois générales de la vie,* auquel il paraissait tout d'abord échapper entièrement. Le péril affronté pour soi ou pour autrui, — intrépidité ou dévouement, — n'est pas une *pure négation du moi et de la vie personnelle :* c'est cette vie même portée jusqu'au sublime. » Lorsqu'on a accepté le risque, on a aussi accepté la mort possible. En toute loterie, il faut prendre les mauvais numéros comme les autres. « La nécessité du sacrifice, dans bien des cas, est un mauvais numéro ; on le tire pourtant, on le place sur son front, non sans quelque fierté, et on part. Le devoir à l'état aigu fait partie des événemens tragiques qui fondent sur la vie.» Celui qui voit venir la mort dans ces circonstances se sent pour ainsi dire lié à elle : tels sont le soldat, le marin, le médecin, tous ceux que lie une obligation professionnelle, tous les « captifs du devoir. »

On ne saurait méconnaître ce qu'il y a à la fois de neuf et de vrai dans cette analyse de l'amour du risque. Ce sentiment est une forme nouvelle de la fécondité et de la générosité qui, selon M. Guyau, sont inhérentes à la vie même dès que son intensité la porte à se répandre. » Ceci accordé, il faut bien convenir que ce dernier équivalent de la moralité est, par sa définition même, le plus aléatoire de tous. Sans doute, il y aura toujours quelque fascination exercée par une grande entreprise à laquelle se mêle un élément d'incertitude ; mais, M. Guyau nous l'a montré, la société à venir sera réfléchie, raisonneuse, surtout si l'esprit *positif* se répand de plus en plus ; or la réflexion, ici plus que jamais, se retournera contre l'instinct entreprenant.

Enfin, comment obtenir le dévoûment dans les cas où l'agent moral est placé non plus en face du simple risque, mais devant la *certitude* du sacrifice définitif? — « Il faudrait pour cela, dit M. Guyau, trouver quelque chose de plus précieux que la vie ; or, empiriquement, il n'y a rien de plus précieux ; cette chose-là n'a pas de commune mesure avec tout le reste ; le reste la suppose et lui emprunte sa valeur. » De là l'auteur conclut que, « dans certains cas extrêmes, — très rares d'ailleurs, — le problème moral n'a pas de solution rationnelle et *scientifique.* » Dans ces cas où la morale scientifique est impuissante, elle ne peut que « laisser toute spontanéité à l'individu (1). » La société se défendra comme elle

(1) *Esquisse d'une morale,* p. 218.

pourra contre les empiètemens individuels; l'individu, de son côté, dans certaines alternatives difficiles, agira selon sa nature plus ou moins égoïste ou altruiste. Toute action peut être considérée comme une équation à résoudre : il y a, dit M. Guyau, des équations qui sont insolubles ou qui comportent « plusieurs solutions singulières. » Ainsi M. Guyau, avec sa clairvoyance habituelle et sa parfaite sincérité, ne se fait aucune illusion sur ce qu'offrira toujours d'incomplet une morale exclusivement scientifique, qui ne peut être à ses yeux que la première moitié de toute morale future. L'antinomie des instincts désintéressés et de la réflexion égoïste, provisoirement reculée, reparaîtra toujours à la fin; et il est à craindre que les solutions « singulières » ne se généralisent, que les exceptions à la règle ne finissent par devenir la règle même. L'*Esquisse d'une morale* marque ainsi, par la rigueur et la hardiesse de ses déductions, jusqu'où peut aller et où s'arrête la science positive des mœurs.

Quelle est la conclusion générale qui ressort de l'examen auquel nous venons de soumettre les deux principales formes de la morale évolutionniste : doctrine du bonheur, soutenue par M. Spencer et par M. Barratt; doctrine de la vie, développée jusqu'au bout par M. Guyau, et dont se rapprochent les systèmes de miss Simcox, de MM. Leslie et Clifford? — C'est que la science positive des mœurs sera toujours à la vraie morale ce qu'est le polygone d'un nombre croissant de côtés au cercle qu'il ne peut remplir. Chimérique ou non, notre idée de la moralité emporte avec elle quelque chose de définitif, au moins *pour nous*, étant donnée notre constitution mentale. La vraie morale doit donc déterminer ce que nous devons faire non plus en vue d'autre chose (ce qui nous entraînerait à l'infini), mais pour soi-même, ou, si l'on veut, pour nous-mêmes tels que nous sommes normalement constitués; elle s'efforce, en un mot, de fixer l'objet dernier du vouloir, autant qu'il nous est possible de nous le représenter. Et ce n'est pas là une prétention de luxe, c'est une recherche de première nécessité. Nous sommes, en effet, engagés tout entiers dans les problèmes moraux; comment donc la morale pourrait-elle s'arrêter à moitié chemin? Jamais l'homme ne vouera sa vie et surtout ne la sacrifiera qu'à ce qu'il aura considéré comme l'idéal le plus définitif qu'il puisse atteindre, et la conception d'un tel idéal enveloppera toujours quelque opinion, raisonnée ou spontanée, dogmatique ou sceptique, sur l'homme, sur la société, sur l'univers, sur le principe et la fin de l'existence, sur la possibilité ou l'impossibilité du progrès, sur le pessimisme ou sur l'optimisme. Or la métaphysique est une tentative pour faire l'analyse la plus radicale et la synthèse la plus complète de la connaissance et de

l'existence. La morale de l'avenir devra donc être métaphysique en même temps que scientifique ; elle sera l'application à la conduite de la totalité des connaissances positives et de la totalité des connaissances ou spéculations métaphysiques : pour mouvoir l'homme entier, — dans ces alternatives solennelles et, comme disent les Allemands, *tragiques*, où l'homme n'agit plus sous l'impulsion machinale de l'instinct, mais dans le grand jour de la réflexion, — il faut mettre en jeu tous les ressorts intellectuels, sans compter tous les ressorts du sentiment. C'est donc avec raison qu'à l'adage vulgaire : « Vivre d'abord, ensuite philosopher, » on a répondu ici-même : « Une manière de vivre n'est qu'une manière de philosopher (1). »

Puisque, dans les transformations futures de l'idée morale, les appuis purement scientifiques ne seront jamais qu'auxiliaires, quels en seront les appuis essentiels? C'est ce que nous aurons à rechercher quelque jour. Dès maintenant, nous pouvons conclure, contrairement à MM. Spencer, Leslie, Clifford, et en conformité avec les dernières conclusions de M. Guyau, que les soutiens métaphysiques de la moralité seront toujours nécessaires. Pour M. Guyau, ces soutiens métaphysiques ne sont eux-mêmes que des hypothèses; pour nous, ils sont quelque chose de plus. Quoi qu'il en soit, eux seuls pourront fournir la solution la plus rapprochée possible du grand problème qui s'impose à l'humanité réfléchie : légitimer par la réflexion même l'instinct moral, le droit, le dévouement, justifier ainsi la justice, sacrer rationnellement la charité, en plaçant sur son front un diadème qui soit pour la pensée une lumière. Seule, la métaphysique peut tenter de faire franchir à l'homme, par un acte de volonté réfléchie, le difficile passage du moi au non-moi, de l'égoïsme au désintéressement. Pour cela, dit M. Guyau, il faudra toujours dépasser la pure expérience, spéculer sur le réel et sur l'idéal, ajouter aux faits positifs des conceptions métaphysiques sur la nature de l'homme et la valeur de la vie. « Les vibrations lumineuses de l'éther se transmettent de Sirius jusqu'à mon œil, voilà un *fait*; mais faut-il ouvrir mon œil pour les recevoir ou faut-il le fermer? On ne peut pas à cet égard tirer une *loi* des vibrations mêmes de la lumière. » Pareillement, « ma conscience arrive à concevoir autrui, mais faut-il m'ouvrir tout entier à autrui, faut-il me fermer à moitié? » C'est là un problème dont la solution dépendra de mes conceptions sur l'univers et sur mon rapport avec les autres êtres. « Il est des circonstances où la pratique a tout à coup besoin de la métaphysique : on ne peut plus vivre, ni surtout mourir sans elle. »

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Voir l'étude de M. Brunetière sur M. Caro, dans la *Revue* du 1er avril.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA RECONNAISSANCE DU SECOND EMPIRE PAR LES COURS DU NORD (1).

VIII. — LA DÉFECTION DES ÉTATS ALLEMANDS ET DE L'ANGLETERRE.

La situation des trois cours devenait embarrassante. L'empereur, en dépit de leurs conseils et de leurs réserves historiques, avait pris le titre de Napoléon III. D'après les lois rigides de la logique, elles auraient dû rompre avec un gouvernement qui tenait si peu compte de leurs protestations préventives, ne pas renouveler les lettres de créance de leurs envoyés et ne plus entretenir provisoirement, à Paris, que de simples chargés d'affaires. Mais leurs intérêts étaient trop divergens pour autoriser une détermination aussi grave. La guerre, et surtout une guerre de nationalité, après les cuisantes épreuves de 1848, leur inspirait de légitimes appréhensions; aussi passèrent-elles condamnation sur le fait accompli de la proclamation de l'empire, elles approuvèrent même les déclarations du nouveau souverain; mais, au lieu de lui faire oublier les piqûres faites à son amour-propre, par de l'empressement et de la bonne grâce, elles jugèrent à propos de se concerter à nouveau au sujet de son titre. Loin de fermer la blessure, elles l'envenimaient. Elles furent mal inspirées en retardant leurs décisions; Napoléon III

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août et du 1er octobre.

avait le vent en poupe, il était porté par le courant de l'opinion, et tous les gouvernemens, hormis la Russie, l'Autriche et la Prusse, étaient prêts à le reconnaître.

Les princes allemands surtout étaient impatiens de reprendre avec lui leurs rapports officiels. Ils attachaient une grande importance à le faire sans l'intermédiaire de la diète germanique, afin de bien indiquer qu'ils entendaient exercer leurs droits souverains dans toute leur plénitude. M. de Bismarck se plaignait, non sans amertume, de leur attitude. Il trouvait scandaleux que des états minuscules, tels que Francfort et Nassau (1), méconnussent leur rôle en répondant, dès le lendemain, à la notification de l'empire, sans prendre conseil ni à Vienne ni à Berlin. « Leur conduite, écrivait-il, dénote un tel oubli de leur situation et de leurs devoirs, qu'il importe de leur en faire sentir sévèrement l'inconvenance. » Le ministre de Russie auprès de la diète, M. de Glinka, s'associait à son courroux. Ils morigénaient de compte à demi les délégués dont les gouvernemens s'étaient permis de faire agréer hâtivement leurs félicitations à Napoléon III sans daigner s'enquérir des convenances des deux grandes puissances allemandes alliées à la Russie. Les représentans de Wurtemberg et de Hesse, également pris à partie, justifiaient leurs souverains tant bien que mal; ils prétendaient que leurs manifestations se réduisaient à de simples témoignages de courtoisie, transformés, bien à tort, en actes politiques. — « Mon roi, disait l'envoyé wurtembergeois à Francfort, s'est borné à faire transmettre au ministre de France, par un de ses aides-de-camp, quelques mots de politesse : « Si vous voyez *par hasard* le duc de Guiche, lui a-t-il dit, ne lui laissez pas ignorer la satisfaction que me causent les nouvelles de France. » *Le Moniteur* disait, au contraire : « Le roi de Wurtemberg a envoyé son premier aide-de-camp, le lieutenant-général de Spitzenberg, féliciter le duc de Guiche, le ministre de France à Stuttgart, à l'occasion de l'avènement au trône de Sa Majesté Napoléon III. » *Le Moniteur* jouait le rôle de l'enfant terrible; il compromettait gratuitement les gou-

(1) Extraits du *Moniteur universel*, 10 décembre 1852 : — « M. Neubourg, le premier bourgmestre de Francfort, a annoncé au marquis de Tallenay que de nouvelles lettres de créance allaient être adressées à M. Rumpf, le représentant des villes libres à Paris. » — « Le prince de Wittgenstein a annoncé officiellement à M. de Tallenay la satisfaction avec laquelle son souverain, le duc de Nassau, avait accueilli la nouvelle de la proclamation de l'empire. » — « Le baron de Dalwigk, ministre des affaires étrangères du cabinet de Darmstadt, a annoncé officiellement au chargé d'affaires de France que le grand-duc de Hesse avait accueilli avec la plus vive satisfaction la nouvelle de la proclamation de l'empire, et que l'intention de Son Altesse Royale était de rétablir à Paris la légation du grand-duché, supprimée depuis plusieurs années. »

vernemens qui donnaient au nouvel empire des témoignages de sympathie. On sacrifie trop volontiers en France, pour satisfaire une opinion publique capricieuse, versatile, les intérêts de notre politique extérieure.

M. de Bismarck n'était pas dupe des justifications de la diplomatie des cours secondaires; il en concluait qu'à l'heure du danger il n'y aurait rien de bon à attendre des états confédérés. Il n'avait pas tort, car les intimidations prussiennes, loin d'impressionner les souverains allemands, produisaient un effet tout contraire à celui qu'on espérait à Berlin. Plus on récriminait contre leurs tendances, et plus ils redoublaient de prévenances pour nos ministres à Munich, Dresde, Hanovre, Darmstadt et Stuttgart.

D'autres surprises, plus déplaisantes, étaient réservées aux trois puissances. Toutes les cours d'Europe allaient successivement leur faire défection et méconnaître les principes de la sainte-alliance. Le roi des Deux-Siciles, — personne à coup sûr ne s'y attendait, — fut le premier à donner « ce scandaleux spectacle. » On jeta des cris d'indignation, dans les cercles aristocratiques de Berlin, lorsqu'on apprit que le marquis d'Antonini, son plénipotentiaire, s'était précipité aux Tuileries, « avec un révoltant empressement, » dès le lendemain de la proclamation de l'empire, pour remettre des lettres de créance rédigées à l'avance et en prévision de toutes les éventualités.

L'exemple était donné, la brèche était ouverte ; tous les princes, grands et petits, même le roi Léopold, « l'avant-garde » de la coalition, comme les moutons de Panurge, devaient précipitamment, les uns après les autres, sauter le pas qu'il coûtait tant aux souverains du Nord de franchir, et bientôt l'empereur Nicolas, soucieux de ses déclarations, allait pouvoir dire, à l'instar du poète : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. »

Lord Cowley suivit de près, au palais des Tuileries, le ministre napolitain ; il remit le lendemain, 5 décembre, ses lettres de créance en grand apparat. L'Angleterre, elle aussi, avec une cynique désinvolture, faussait compagnie aux protestataires. Elle s'était montrée la plus inquiète, la plus amère ; on avait spéculé sur son mauvais vouloir, en tenant la dragée haute au prince président, et elle capitulait ! Je crois voir encore la stupéfaction peinte sur tous les visages à Berlin et entendre siffler les traits mordans décochés contre la perfide Albion à l'arrivée de la dépêche annonçant que la reine Victoria avait reconnu Napoléon III, sans réserves.

M. de Prokesch fulmina contre la duplicité des ministres britanniques les plus accablans reproches. Il prétendait que, suivant leur habitude, ils avaient joué, mystifié tout le monde, qu'ils

s'étaient déshonorés en se jetant, sans vergogne, dans les bras de Louis-Napoléon, dénoncé par eux à l'Europe, la veille encore, comme une menace pour la paix. Il s'indignait d'une évolution que rien n'autorisait à prévoir, car le 9 novembre, disait-il, en précisant les dates, le gouvernement anglais avait appelé l'attention des trois puissances, en termes alarmans, dans un volumineux mémorandum (1), sur la transformation qui se préparait en France; il avait fait ressortir le danger pour l'Europe de procéder à la reconnaissance de l'empire sans se prémunir contre ses desseins par de solides garanties; et, protestant contre l'appellation de Napoléon III, il avait invité les cours du Nord, dans une note « violente et fulminante » jointe au mémorandum, à envoyer à leurs plénipotentiaires à Londres des instructions pour lui permettre de se concerter avec eux sur les mesures à prendre.

M. de Prokesch ajoutait que, sur l'invitation de lord Bloomfield, il avait demandé des ordres à son ministre, mais que le comte de Buol lui avait répondu : « Dites ce que vous voudrez, mais je ne veux pas de conférence à Londres (2). » C'est à une blessure d'amour-propre que le ministre autrichien attribuait la trahison des Anglais. « Si nous étions allés à Londres, disait-il, ils ne nous eussent pas abandonnés! »

La défection de l'Angleterre, quelle qu'en fût la cause, n'en jetait pas moins le désarroi dans le camp d'Agramant. Les malins prétendaient que l'empereur Napoléon avait payé sa volte-face par des arrangemens commerciaux et par la subordination de sa politique à celle du cabinet anglais dans les affaires d'Orient. « N'en croyez rien, disait le ministre de Russie en haussant les épaules, c'est la peur seule qui a provoqué sa conversion. » Il est de fait que l'Angleterre, qui cède parfois à d'inexplicables paniques, redoutait une descente sur ses côtes. Le roi Léopold leur mettait martel en tête, il jouait, dans les coulisses, le rôle du berger de la fable; il se plaisait à crier « au loup! » il ne cessait de dénoncer les convoitises de Louis-Napoléon à tous les cabinets, et surtout à celui de la reine; il lui prêtait l'intention d'envahir la Belgique et de venger Sainte-Hélène sur le sol britannique. « La reine s'inquiète fort de la défense nationale, écrivait lord Malmesbury, les craintes de guerre sont universelles. Cette panique est entretenue par le roi Léopold, qui m'en parle sou-

(1) *Journal de lord Malmesbury.* — « Lord Derby a écrit un mémorandum très étudié sur la question du titre. La reine en est satisfaite. »

(2) Les rapports de l'Angleterre et de l'Autriche étaient à cette époque fort tendus; le cabinet de Vienne ne pardonnait pas à lord Palmerston ses menées révolutionnaires en Italie et en Hongrie; le général de Haynau avait été lapidé à Londres.

vent et ne veut pas admettre que Louis-Napoléon ait à cœur de consolider sa puissance par une attitude pacifique. » — « Tout le monde, écrivait-il à nouveau, quelques jours après, est fermement convaincu que Louis-Napoléon tentera, sous peu, une démonstration contre l'Angleterre. Les appréhensions sont universelles; je l'entends dire de tous côtés, par lord Brougham et ses amis, *par les gens les plus autorisés à se croire bons prophètes*. Cette terreur générale est fondée sur un pressentiment, car personne ne peut donner des motifs sérieux aux intentions secrètes prêtées au prince. Je suis le seul à n'y pas croire, et voici mes argumens. Il n'a aucune antipathie naturelle contre les Anglais; depuis que je le connais, il a toujours aimé leur société et a adopté leurs usages. Il m'a toujours dit que la grande faute de son oncle avait été son inimitié contre l'Angleterre. Je ne l'ai jamais surpris à songer à une revanche de Sainte-Hélène. Depuis qu'il est au pouvoir, il n'a pas cessé de nous montrer des sentimens amicaux. Si un consul nous est hostile, il le blâme; si nous avons besoin de son assistance en Égypte et à Cuba, il nous la donne; il évite tout sujet de discussion. De même pour les tarifs de douane; si Disraeli était prêt, nous pourrions presque avoir le libre échange avec la France. »

Cependant lord Malmesbury, tout en se portant garant, en quelque sorte, des bons sentimens du prince pour l'Angleterre, n'allait pas jusqu'à croire qu'il était dégagé de toute arrière-pensée ambitieuse. « Il nourrit certainement, disait-il, le projet d'une nouvelle distribution territoriale de l'Europe, et il est essentiel de lui donner à entendre, avec toute la courtoisie possible, que les grandes puissances regardent les arrangemens de 1815 comme définitifs. » Le ministre anglais exposait ses appréhensions à notre envoyé en termes modérés, sympathiques; il reproduisait familièrement, sans avoir l'air de se les approprier, les argumens qui couraient les chancelleries, et que parfois on nous opposait d'un ton protecteur.

Le comte Walewski ne se laissait pas émouvoir; il le prenait même de haut lorsqu'il le jugeait nécessaire. Il avait l'orgueil de ses origines; bien qu'irrégulières, elles n'étaient pas de celles qu'on répudie. Il avait aussi de ses fonctions une haute idée : il se préoccupait moins de la conservation de son poste que de la dignité de son pays. Sa parole était écoutée, parce qu'on la savait autorisée et qu'on la tenait pour sincère; au dire de lord Clarendon, jamais on ne l'avait supris altérant la vérité. C'était bien le diplomate qu'il fallait pour impressionner les ministres anglais, les détacher des cours du Nord et assurer à l'empereur le premier et le plus important succès de son règne. — Notre envoyé connaissait bien son terrain; il savait que l'Angleterre avait la terreur de la guerre,

et que la simple annonce de son départ de Londres suffirait pour provoquer la chute du cabinet : lord Palmerston, qui s'agitait dans les coulisses pour être premier, était d'ailleurs dans son jeu. Aussi pouvait-il, sans rien compromettre, tenir tête énergiquement au mauvais vouloir de lord Derby, trop accessible aux préventions du prince Albert, aux jérémiades du roi Léopold et surtout aux cajoleries de M. de Brünnow. La tactique de la Russie était transparente : elle cherchait à entraîner imperceptiblement l'Angleterre dans des arrangemens éventuels, qui, à un moment donné, la feraient entrer malgré elle, avec les cours alliées, dans la voie des protestations. Son représentant s'appliquait à lui inspirer des craintes sur nos projets, à lui faire comprendre que la reconnaissance d'un second empire n'impliquait pas seulement une question de fait, mais qu'elle serait une inconséquence, une rétractation de la politique passée ; que les puissances auraient l'air de faire amende honorable, de méconnaître ce qu'elles avaient consacré en 1814 et en 1815, et que, pour l'Angleterre surtout, qui n'avait jamais voulu reconnaître Napoléon Ier, l'inconséquence serait flagrante.

M. de Brünnow recourait à des argumens spécieux ; sa logique était boiteuse. Napoléon II, assurément, n'avait pas régné sur la France, mais il n'existait pas moins historiquement, car son père avait deux fois abdiqué en sa faveur, et il avait été proclamé par les chambres françaises. L'Europe s'était bien plus gravement déjugée en acceptant Louis XVIII. N'avait-il pas daté son règne de la mort de Louis XVI et considéré comme non avenu tout ce qui s'était passé entre 1793 et 1814 ? Ne s'était-il pas déclaré le successeur de Louis XVII, bien que le nom de ce dernier n'eût figuré dans aucun acte ?

« J'espère que l'Angleterre n'ergotera pas et qu'elle ne se laissera pas prendre à de dangereuses amorces, disait le comte Walewski à lord Malmesbury ; il importe qu'elle n'entre dans aucune entente avec les autres puissances. » — « Mais il faut bien, répondait le ministre, que les gouvernemens causent entre eux de ce qui va se faire en France. » — « Causer, oui, répliquait le comte Walewski, mais se concerter, agir, — non ; le jour où nous saurons que vous vous êtes placé, avec les trois puissances, sur un même terrain, il faudra vous attendre à l'altération de nos rapports, quelque conciliantes que soient vos explications. »

Son langage avec lord Derby était encore plus explicite : « L'Autriche, la Prusse et la Russie, lui disait-il, y réfléchiront à deux fois avant de prendre une attitude défiante. La défiance engendre la froideur, et de la froideur à la guerre, il n'y a qu'un pas. » Et il insinuait, pour atténuer l'effet de sa menace : « L'avenir de nos relations dépendra entièrement des décisions que vous allez prendre. Il n'y

a pas de milieu : ou nous sortirons de la crise plus intimes que jamais, ou nous en sortirons brouillés. » — « Je préfère de beaucoup votre première hypothèse, » répliqua chaleureusement lord Derby. Son vœu devait se réaliser bientôt, moins par son fait que par la force des circonstances.

En face d'une attitude aussi décidée, le cabinet anglais, qui ne se souciait pas de la guerre, ne pouvait hésiter. Il comprit qu'en faisant un pas de plus dans la voie où les cours du Nord s'efforçaient de l'entraîner, il aurait à compter avec l'opinion publique, et qu'elle ne lui pardonnerait pas d'avoir sacrifié à des questions archaïques les rapports des deux pays. Mais pour n'avoir pas l'air de céder sous notre pression et aussi pour justifier sa défection aux yeux des trois puissances, il fit dépendre la reconnaissance de garanties écrites. Il voulait se mettre en règle avec son parlement et pouvoir lui démontrer qu'il s'était prémuni contre les complications que tout le monde appréhendait. Ses prétentions n'avaient rien qui pût porter atteinte à notre dignité. S'il répugnait à l'empereur de s'engager avec les gouvernemens qui s'étaient coalisés pour l'humilier, il ne lui en coûtait pas de tranquilliser l'Angleterre libre de ses résolutions. Il était au contraire de bonne politique de la soustraire au plus vite, par une satisfaction donnée à son amour-propre, aux sollicitations dont elle était l'objet. Aussi M. Drouyn de Lhuys fut-il autorisé à affirmer à lord Cowley « que l'empereur ne modifierait pas son attitude ; qu'il reconnaîtrait et approuverait tout ce que le président de la république avait reconnu et approuvé depuis quatre années ; que la même main, la même pensée, continueraient à régler les destinées de la France ; que, jaloux de ses droits, il respecterait également ceux des autres, et attacherait le plus grand prix à contribuer pour sa part au maintien de la paix. »

Lord Cowley résuma ces déclarations dans une dépêche que M. Drouyn de Lhuys lui renvoya avec une note, certifiant qu'elle reproduisait fidèlement les assurances qu'il lui avait fournies.

C'était le billet de La Châtre ! Si après une pareille garantie l'empereur s'était emparé de la Belgique, comme on le redoutait, ou avait tenté un débarquement sur le sol britannique, il n'eût certes pas failli à la foi jurée. Il fallait que les Anglais fussent bien inquiets et bien désireux d'être rassurés à tout prix, pour se contenter de si peu. L'empereur prit-il d'autres engagemens plus solennels et plus explicites ? Il est permis d'en douter. Lord Malmesbury ne se serait pas fait faute d'en informer la reine dans le message qu'il lui adressa le 2 décembre pour lui faire connaître les résolutions arrêtées en conseil. « Lord Cowley, écrivait-il, ayant obtenu de M. Drouyn de Lhuys une confirmation écrite et officielle des explications qu'il nous a données, les ministres ont décidé qu'on

reconnaîtrait, sans aucune restriction, le nouvel empire et l'empereur. Les grandes puissances paraissent résolues à ne pas reconnaître le numéro; elles en font une question personnelle. »

IX. — LA RÉPONSE DE LA RUSSIE A LA NOTIFICATION DE L'EMPIRE.

La brusque évolution de l'Angleterre et l'empressement de tous les gouvernemens secondaires à reconnaître, sans réticences, le nouvel état des choses en France, avaient vivement impressionné les trois puissances. N'était-ce pas la désapprobation de leur attitude? Elles se sentaient atteintes dans leur autorité et leur prestige en voyant les petits états si peu disposés à épouser leurs préventions et à suivre leur exemple. A Berlin et à Vienne, bien des symptômes dénotaient qu'on avait conscience de la faute commise, et qu'on regrettait d'avoir entrepris une campagne peu glorieuse, sans issue ; on se renvoyait la balle, comme il arrive toujours en cas d'insuccès. M. de Manteuffel affirmait que les sentimens de la cour de Prusse étaient les moins hostiles, et que, s'il dépendait d'elle, déjà l'empire serait reconnu ; cela ne cadrait pas avec ce qui nous était revenu de Pétersbourg. L'empereur Nicolas, peu enclin à la dissimulation, n'avait-il pas confié au général de Castelbajac qu'à Berlin il avait rencontré les plus sérieux obstacles?

Le cabinet de Pétersbourg dédaignait les subterfuges; il ne fit aucun effort pour dissimuler sa mauvaise humeur. Il avait conseillé au prince-président, en s'inspirant peut-être des idées qu'Alexandre Ier développait jadis à M. de Vitrolles, de ne pas changer la forme de son gouvernement, de se contenter d'une dignité viagère, et on lui notifiait, au mépris des traités de Vienne, sans tenir compte de ses observations, le rétablissement d'un empire héréditaire! Il se sentait froissé dans son amour-propre et dans sa politique. Aussi M. de Nesselrode fit-il un froid accueil au général de Castelbajac : « Vous venez me notifier, lui dit-il, le décès de la république, je vous en fais mon compliment; » et ce fut tout. Il se garda de protester des bons sentimens de son maître, de son désir d'entretenir avec le nouvel empereur des relations confiantes et cordiales. Il récrimina plutôt, en faisant allusion à une lettre de l'empereur Nicolas au prince, remise à M. de Kisselef, lors de son départ pour Paris, et dont la réponse était restée en souffrance. Il s'en étonnait d'autant plus qu'elle était conçue, disait-il, dans l'esprit le plus gracieux. Le message en effet était parti depuis plus de quinze jours, mais il était arrivé à sa destination le 30 novembre seulement, dans un mauvais moment, la veille de la proclamation de l'empire, et l'au-

guste correspondant, au lieu de féliciter Louis-Napoléon, lui annonçait que son titre serait contesté. S'engager, avant que ce point délicat fût réglé, dans une correspondance intime, n'était-ce pas risquer d'en altérer le caractère, d'en compromettre le premier avantage, en y laissant pénétrer un débat plein d'inconvéniens et de dangers? — C'est à regret et par ce seul motif, alléguait notre ministre, que l'empereur, résistant à l'inspiration de son cœur pour obéir aux conseils de sa raison, avait cru devoir ajourner sa réponse à une lettre adressée, d'ailleurs, au président de la république. « Le chancelier, écrivait M. de Castelbajac, m'a écouté d'un air embarrassé et triste, qui m'autorise à craindre que les choses ne seront pas réglées à notre gré. »

Les explications du ministre de France, bien que plausibles, n'étaient pas, en effet, de nature à calmer les susceptibilités d'un souverain qui n'admettait ni retards ni résistances. Le tsar donna libre cours à son mécontentement dans la réponse de son cabinet à la notification du gouvernement français.

« En reconnaissant dans l'empire en France le nouveau souverain qui vient de s'y installer, disait avec humeur M. de Nesselrode, dans une forme incisive, disgracieuse, mon auguste maître ne saurait pourtant pas ne pas articuler une réserve à l'égard du chiffre dynastique adopté par ce souverain. Le nom seul de Napoléon III soulève une question d'histoire et de principe sur laquelle la France et l'Europe ne sauraient être d'accord. Les puissances européennes n'ayant à aucune époque reconnu de droit ni de fait Napoléon II, elles ne sauraient aujourd'hui le faire implicitement sans se démentir elles-mêmes; aussi voudrez-vous bien déclarer à votre gouvernement que, sans méconnaître la souveraineté personnelle de Sa Majesté l'empereur des Français, il nous sera impossible de lui donner dans nos actes la dénomination de Napoléon III.

« Il dépend du gouvernement français de ne pas insister sur ce point plus que nous n'insistons nous-mêmes. Nous n'avons pas la prétention de lui faire adopter chez lui notre point de vue historique; qu'à son tour il n'ait pas celle de nous imposer chez nous le sien. Dans le passé, comme au futur, la question d'histoire et d'hérédité nous paraît surérogatoire. Au temps seul il appartiendra de la décider. Ne voulant ni désavouer leur passé, ni engager leur avenir dans une époque soumise à tant de vicissitudes, les puissances s'en tiennent au présent, et c'est parce qu'elles peuvent y trouver des garanties satisfaisantes qu'elles l'acceptent franchement, pleines de confiance dans la sagesse et la modération du prince à qui sont commises depuis quatre ans les destinées de la France. »

L'empereur Nicolas cédait à la passion. Froissé du silence de Louis-Napoléon et de son obstination à méconnaître ses conseils, il lui notifiait, en termes secs et hautains, qu'il ne serait jamais pour lui qu'un souverain de rencontre.

Le marquis de Castelbajac, après toutes les déclarations sympathiques qu'il avait recueillies et religieusement transmises à Paris, ne s'attendait pas à un tel dénoûment. Il courut au ministère des affaires étrangères, avec l'espoir d'en rapporter des commentaires adoucissans; mais M. de Nesselrode, pris d'un subit accès de goutte, ne recevait pas. Le général comprit qu'il était mis en quarantaine. Les maladies diplomatiques sont capricieuses et contagieuses. Le ministre de France fut pris à son tour, en rentrant, de violentes douleurs rhumatismales; il dut comme le chancelier condamner sa porte.

X. — FRANÇOIS-JOSEPH A LA COUR DE BERLIN.

La cour de Potsdam était en liesse dans la première quinzaine du mois de décembre 1852; elle attendait la visite de François-Joseph, le neveu de la reine Élisabeth. C'était un événement, car jamais un empereur d'Autriche n'avait mis les pieds à Berlin. Frédéric II s'était rencontré avec Joseph II à Neisse, en Silésie, mais aucune autre occasion ne s'était offerte depuis aux souverains des deux pays de se concerter sur le territoire prussien.

Les entrevues tiennent rarement ce qu'elles promettent; elles frappent momentanément les imaginations, elles mettent l'opinion en éveil, elles agitent les chancelleries; mais lorsque les distributions de décorations et de tabatières qu'elles provoquent sont faites, lorsque les derniers lampions sont éteints, les choses reprennent leur cours normal; l'Europe s'aperçoit qu'elle a trop auguré, en bien ou en mal, de l'événement qui un instant l'a tenue en suspens. Les souverains ont passé des revues, ils ont endossé les uniformes des régimens dont ils sont les titulaires; ils se sont embrassés devant leurs courtisans; les conseillers qui les ont accompagnés ont échangé des idées, et parfois même des protocoles, mais les intérêts permanens des cabinets, les passions des peuples n'ont pas changé, et c'est tout au plus si un *modus vivendi*, qui ne modifie pas le fond des choses, est sorti de ces décevantes conférences. Napoléon III, pour se tirer d'embarras et remettre à flot sa politique si souvent désemparée, proposait des congrès; aujourd'hui, pour apaiser les ressentimens et conjurer les coalitions, les gouvernemens mettent en jeu les sentimens de famille. Leurs ministres se font modestes, désintéressés, après s'être montrés hautains, discour-

tois ; ils s'efforcent de faire oublier les mauvais procédés. On dissimule les noirs desseins inconsidérément découverts sous l'empire de la passion, on rappelle les confraternités d'armes des temps passés, on évoque surtout le spectre rouge pour s'en faire un irrésistible argument.

C'est aux liens de la parenté, aux souvenirs des vieilles guerres de l'indépendance, que le parti autrichien à la cour de Prusse, la reine en tête, avait fait appel à Vienne, dans l'automne de 1852, pour décider François-Joseph à faire une visite à son oncle. Sa présence devait effacer Olmütz, être le gage d'une intime réconciliation en face du second empire, qui s'annonçait menaçant ; elle devait résoudre le problème germanique, rétablir l'entente au sein de la confédération, et du même coup servir d'avertissement à la France.

Si le prince de Schwartzenberg, à ce moment, avait dirigé la politique autrichienne, son maître ne se serait pas laissé prendre à ces trompeuses amorces. Il n'eût pas tendu la main à la Prusse pour la relever du profond discrédit que, par ses fautes, elle avait, depuis 1848, encouru en Allemagne ; il n'eût pas sacrifié au dualisme les petites cours germaniques, ni conseillé aux cabinets de Munich et de Stuttgart de se prêter au renouvellement du Zollverein qu'ils avaient dénoncé. Au lieu de s'associer à une politique rivale, il se serait dégagé des préjugés dynastiques, des rengaines de la sainte-alliance, que M. de Bismarck, mieux inspiré, bientôt devait jeter aux orties. Il ne se serait pas montré hostile à la France, il n'eût pas marchandé ses conditions d'existence au souverain acclamé par huit millions de suffrages. Le prince de Schwartzenberg, prématurément enlevé à son pays, au commencement de 1852, était un homme d'état réaliste, il se proposait d'étonner le monde par son ingratitude. L'avènement du second empire ne l'effrayait pas, il était tout prêt à lier partie avec lui ; il voulait l'avoir dans son jeu, pour l'empêcher de s'engager dans la politique des nationalités. Que n'a-t-il vécu !

L'entrevue de Berlin, qui, dans la pensée du comte de Buol, devait prémunir l'Autriche contre des dangers éventuels, se retourna contre elle. Elle causa une ineffaçable irritation à Paris, stupéfia les princes de la confédération germanique, et elle permit à la Prusse, moralement relevée des humiliantes stipulations d'Olmütz, de reprendre ses desseins en Allemagne. Elle fut la genèse de Sadowa.

L'empereur François fut choyé, fêté, encensé ; on rendit hommage à sa bonne grâce, à son esprit chevaleresque ; il semblait que les liens entre les deux cours seraient désormais indestructibles. L'histoire ne se lasse pas de montrer l'inanité de ces démonstrations.

Le roi était allé recevoir son neveu à Jüterbock, où nos armes avaient subi, en 1813, un grave échec. Il aimait les souvenirs historiques, surtout ceux qui rappelaient les défaites de la France : dans cette même pensée, il fit défiler ses soldats, en l'honneur de son hôte, devant la statue de Blücher; il tenait à évoquer Waterloo au moment où un Bonaparte remontait sur le trône de France; c'était de l'à-propos. Au banquet, il porta un toast vibrant à son neveu, et l'embrassa avec effusion en le pressant contre son cœur.

L'empereur François-Joseph se laissa prendre à ces chaleureuses manifestations. Il crut l'alliance indissolublement scellée. « Nos deux armées, disait-il, dans les jours d'épreuves, combattront l'une à côté de l'autre, mais jamais l'une contre l'autre. » Il n'était pas prophète. — Il s'aperçut du reste, en serrant de près son oncle, que celui-ci était peu disposé à concilier ses actes avec ses protestations. Il obtint pour toute réponse, lorsqu'il lui demanda, en vue des dangers qu'il redoutait, l'assistance de son armée : « J'aurai moi-même besoin de toutes mes forces; on a voulu faire de nous une grande puissance, mais vraiment, ajoutait-il en se faisant petit, on ne nous a pas mis en état de soutenir notre rang. »

Le rôle du ministre de France, au milieu de ces fêtes, dont la pensée ne pouvait lui échapper, ne laissait pas d'être embarrassant. S'il était difficile de se soustraire aux invitations, il n'était pas moins délicat de les accepter. Le jour même de l'arrivée de l'empereur d'Autriche, on célébrait à la légation de Russie la fête de l'empereur Nicolas. Devions-nous répondre à l'appel de M. de Budberg? M. de Varenne était d'autant plus embarrassé, qu'il venait de recevoir en clair, par la poste, une dépêche fort raide sur les retards des cours septentrionales à reconnaître l'empire.

M. de Varenne demanda des instructions. « Vous ne devez pas paraître avec le corps diplomatique, répondit M. Drouyn de Lhuys, aux réceptions officielles qui pourraient avoir lieu durant le séjour de l'empereur d'Autriche à Berlin. » — La conduite de notre ministre était toute tracée. Aussi, lorsque le lendemain il fut invité, avec son personnel, à une représentation de gala en l'honneur de sa majesté autrichienne, s'empressa-t-il de renvoyer les huit cartes que M. de Manteuffel mettait à sa disposition. Il le fit en termes concis, mais courtois, sans motiver son refus (1). C'était un avertissement, presque une leçon. La diplomatie française à Berlin, à l'encontre de notre

(1) Berlin, 19 décembre 1852. — « Je suis très touché des bontés du roi, et j'espère que Votre Excellence voudra bien ne pas le laisser ignorer à Sa Majesté; mais je ne pourrai malheureusement pas profiter des billets qui m'ont été adressés pour la représentation de ce soir, et j'ai l'honneur de vous les renvoyer avec l'expression de tous mes regrets. »

mission à Pétersbourg, se mettait *volontairement* en quarantaine; elle entendait se renfermer dans une froide réserve tant que son gouvernement ne serait pas dignement reconnu. La France, avec la meilleure volonté du monde, ne pouvait pas interpréter dans un sens amical la présence de l'empereur d'Autriche à la cour de Prusse dans un moment où les trois cabinets du Nord lui témoignaient, par leurs objections et leurs retards, un mauvais vouloir manifeste.

L'abstention de la légation aux fêtes que Frédéric-Guillaume donnait à son hôte fut vivement commentée. La petite diplomatie, toujours avide de commérages, grossit l'incident : les uns y voyaient l'indice de projets agressifs; d'autres prétendaient que M. de Varenne avait, en violation de ses instructions, renvoyé les billets; qu'il l'avait fait grossièrement, sans un mot d'écrit; ils en concluaient qu'il avait manqué de respect au roi, et que sa conduite était celle d'un malappris.

M. de Varenne laissa libre cours à ces commentaires; ils lui prouvaient que sa démonstration avait porté coup. L'important pour lui était de savoir que le gouvernement prussien avait tiré de l'incident une salutaire moralité.

M. de Manteuffel, impressionné par notre attitude, devenait nerveux; il aurait voulu se mettre au plus vite en règle avec la France, et les réponses qu'il attendait de Pétersbourg n'arrivaient pas; il récriminait contre l'obstination de l'empereur Nicolas, et se donnait le mérite de la sagesse et de la modération. Il trouvait subitement que, du moment qu'on acceptait l'empire, on aurait dû le reconnaître sans retards et sans restrictions. Il avouait, toutefois, que le roi et le prince de Prusse n'étaient pas précisément dans ces idées, mais il ajoutait qu'il espérait les convertir et les soustraire à l'influence fâcheuse de l'Autriche. Comment savoir au juste lequel des trois gouvernemens était pour la France le plus malveillant! ils se chargeaient réciproquement. Au fond, leurs préventions étaient les mêmes : ils ne pouvaient se persuader qu'un successeur de Napoléon ne fût pas un empereur guerrier, impatient de prendre la revanche de Waterloo.

Les cours du Nord voulaient bien reconnaître l'empereur, mais il leur répugnait de le traiter d'égal à égal et de l'appeler « frère. » Et cependant elles n'ignoraient pas que leurs représentans ne seraient pas reçus aux Tuileries si leurs lettres n'étaient pas strictement conformes aux usages consacrés entre souverains. M. Drouyn de Lhuys leur avait fait savoir par ses agens « que l'empereur se devait et devait à tous les souverains qui lui avaient donné, sans hésitation, le titre de frère, de n'admettre à cet égard aucune exception. » M. de Manteuffel et le comte de Buol s'étaient, du reste, sur ce

point délicat, réservé la liberté de leurs déterminations, mais leurs ministres à Paris avaient ordre d'agir de concert et de ne présenter leurs lettres de créance qu'avec la certitude que celles de l'envoyé russe ne seraient pas refusées. C'était une concession à l'empereur Nicolas, qui persistait à ne pas vouloir appeler Napoléon III « mon frère. » Tout allait donc dépendre de l'accueil qui serait fait à M. de Kisselef, et aussi de la fidélité de la Prusse et de l'Autriche à leurs engagemens avec le cabinet de Pétersbourg. « Nous ferons les choses complètement, nous disait le ministre prussien; nous mettrons le mot « frère » dans les lettres du comte de Hatzfeld. » Il nous laissait même entendre que, si les lettres de l'empereur Nicolas étaient refusées, la Prusse, au besoin, passerait outre. Il prétendait, néanmoins, que la chose n'irait pas toute seule, qu'il aurait à combattre les déclamations et les représentations passionnées des entours du roi; pour justifier les hésitations de sa cour, il allait jusqu'à insinuer que les Russes, après avoir réussi à brouiller l'Autriche avec la France, faisaient des efforts désespérés pour compromettre également la Prusse.

Ces assertions étaient peu fondées, car le général de Castelbajac écrivait à M. Thouvenel : « Malgré toutes les assurances de Hatzfeld et de Hübner, soyez sûr que les bonnes dispositions de la Prusse et de l'Autriche ne sont que le résultat de la peur. Je ne dis pas qu'elles n'aient pas trouvé à Pétersbourg un bon terrain, mais l'initiative des protestations est venue d'elles. M. de Nesselrode a résisté jusqu'au dernier moment à leurs instances; il n'a été ardent et constamment contraire que pour le chiffre III, et cela s'explique par la faiblesse qu'ont les hommes, en général, pour leurs œuvres; le chancelier, il ne faut pas l'oublier, est le seul diplomate encore debout de tous ceux qui ont pris part au congrès de Vienne. »

Le comte de Nesselrode, du reste, semblait pressentir que le cabinet autrichien et celui de Berlin, à la dernière heure, lui fausseraient compagnie, car, aussitôt les lettres de M. de Kisselef expédiées, il tendait la main au général de Castelbajac et le relevait de sa quarantaine. Il lui écrivait un billet charmant pour lui demander des nouvelles de sa santé et pour l'informer qu'il était sur pied, prêt à le recevoir. « J'apprends avec infiniment de satisfaction votre rétablissement, répondait le général, et je suis heureux de vous apprendre que je suis moi-même suffisamment rétabli pour aller vous voir. »

Le 28 décembre, le roi Frédéric-Guillaume signait les lettres de M. de Hatzfeld; elles étaient, contrairement à l'attente du cabinet de Pétersbourg, rédigées dans la forme accoutumée. Celles de la

Russie avaient fait escale en route; on les avait communiquées à Vienne et à Berlin avant de les expédier à Paris. L'empereur Nicolas jouait cartes sur table. Il n'avait pas de secrets pour ses alliés, qui l'abandonnaient sous main.

XI. — LA RÉCEPTION DES TROIS ENVOYÉS DU NORD AUX TUILERIES.

On touchait au dénoûment. Le 2 janvier, les trois envoyés se présentèrent successivement chez M. Drouyn de Lhuys. Ils venaient lui soumettre, suivant l'usage, la copie figurée des lettres qui devaient les accréditer auprès de la personne de l'empereur. Ils lui donnèrent aussi lecture d'une dépêche qui leur était personnellement adressée, et dans laquelle leurs cabinets se livraient, à propos du sénatus-consulte et du plébiscite du 7 novembre, à une discussion historique. La dépêche se bornait à constater que le rétablissement de l'empire et les conditions dans lesquelles il s'était opéré étaient des événemens d'ordre intérieur particuliers à la France et n'engageant qu'elle seule. — C'est à l'émission de cette doctrine, n'ayant rien de contraire à celle professée par nous-mêmes à l'égard des puissances étrangères, que se réduisaient leurs protestations. La montagne accouchait d'une souris, après un long et douloureux enfantement.

On se demandait, non sans inquiétude, dans toutes les capitales, ce que ferait l'empereur Napoléon. Accepterait-il, ou refuserait-il les lettres de créance de l'empereur Nicolas, conçues, disait-on, dans des termes d'estime et d'affection, mais ne contenant pas l'appellation de *frère* consacrée dans les rapports officiels entre têtes couronnées.

M. Drouyn de Lhuys, sans engager les décisions de son souverain, s'expliqua à cœur ouvert, en termes trop vifs peut-être, avec M. de Kisselef, qui attribuait l'omission à la différence des principes servant de base aux deux gouvernemens; « la Russie, disait-il, ne demande pas à la France plus qu'elle ne lui donne. » — « Vous ne réclamez pas, dites-vous, de l'empereur des Français, plus que votre souverain lui donne, et vous appelez cela de la réciprocité, répondit le ministre; mais c'est là une erreur manifeste. En quoi consiste la réciprocité? Dans l'accord réciproque. Dès que cet accord n'existe pas, il n'y a, d'une part, qu'un acte individuel, et, de l'autre, des représailles. Ce n'est point alors la loi de la réciprocité, c'est celle du talion qui règle les rapports. La loi qui règle le cas actuel, c'est l'usage, et l'usage prescrit aux souverains de se traiter en frères. Ne pas se conformer à cette prescription, c'est manquer à la règle établie. Quels sont les interprètes naturels des traditions? Ce

sont les plus anciennes cours de l'Europe. Or, permettez-moi de vous le dire, celle de Saint-Pétersbourg est bien jeune encore pour aspirer à être, en cette question, une autorité prépondérante. Cette remarque ne peut vous blesser; elle prouve qu'en peu de temps, votre dynastie a su faire de grandes choses. Mais lorsque les maisons de Bourbon, d'Autriche, de Saxe, accueillent spontanément comme un frère le souverain de la France, comment la Russie éprouve-t-elle des scrupules et soulève-t-elle des questions de paléographie? Seule de toutes les puissances européennes, elle se met donc en dehors de la règle. Elle s'isole dans une occasion où tous les gouvernemens se réunissent pour resserrer entre eux les liens de bonne intelligence (1). »

La réplique était mordante, impolitique. M. Drouyn avait le tempérament sanguin; il ne savait pas toujours contenir l'expression de sa pensée. L'empereur avait lieu d'être plus ulcéré que son conseiller de la blessure faite à son amour-propre, mais il sut garder son sang-froid et rester maître de sa parole.

Le 5 janvier, il reçut l'envoyé de Russie avec une grande solennité. Il prit de ses mains la lettre du tsar, mais au lieu de la passer intacte à son ministre des affaires étrangères, suivant l'usage, car il connaissait son contenu par la copie figurée, il en rompit le cachet. Il la déploya lentement et, après l'avoir parcourue attentivement, il pria M. de Kisselef, de sa voix la plus caressante, de remercier chaleureusement sa majesté impériale de sa bienveillance et surtout du mot : « mon bon ami, » dont elle s'était servie, « car, disait-il, si l'on subit ses frères, on choisit ses amis. »

Un attaché de la légation impériale, M. de Meyendorf, qui assistait à l'audience, m'a raconté un jour que M. de Kisselef, en descendant les escaliers des Tuileries, s'arrêta tout à coup et lui dit en le regardant d'un air troublé, comme un homme aux regrets d'avoir servi d'instrument à une faute : « Décidément, c'est quelqu'un! »

« L'empereur, écrivait M. Drouyn de Lhuys à ses agens, pour expliquer l'acceptation des lettres russes, a pensé que les sentimens personnels de l'empereur Nicolas, dont les lettres de créance du comte Kisselef font foi, et qu'il lui avait exprimés notamment à la veille de son avènement, dans une lettre du caractère le plus intime et le plus amical, lui permettaient de ne pas attacher trop d'importance à une *omission de protocole.* » C'était clore une laborieuse et dramatique négociation par un jeu de mots.

L'Autriche et la Prusse étaient délivrées d'un grave souci. L'ac-

(1) *Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, par le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur.

coptation des lettres russes les sortaient d'une fâcheuse alternative. Si elles avaient dû passer outre, comme on nous le laissait entrevoir, elles eussent manqué à leurs promesses et se seraient brouillées avec l'empereur Nicolas; si, au contraire, fidèles à l'entente, elles avaient suivi le sort de la Russie, leurs rapports avec la France eussent subi une profonde altération. L'Europe partagea la satisfaction du cabinet de Vienne et du cabinet de Berlin, et tous les gouvernemens célébrèrent à l'envi la sagesse et le tact politique de Napoléon III.

Le baron de Hübner remit ses lettres, le 12 janvier, et quelques heures après, le comte de Hatzfeld était admis à son tour au palais des Tuileries. La Prusse se trouvait être ainsi la dernière puissance a reconnaître le second empire. Si Frédéric-Guillaume IV avait pu pressentir l'avenir, il eût été le premier à abjurer ses préventions contre un souverain dont les combinaisons chimériques devaient, en peu d'années, assurer à sa maison le premier rang en Europe.

Le roi, en apprenant que le comte de Hatzfeld était régulièrement accrédité auprès de l'empereur, fit prévenir aussitôt M. de Varenne, par son ministre, qu'il le recevrait le soir même, immédiatement avant le concert de la cour, auquel le corps diplomatique était convié. Il semblait qu'on eût hâte de se débarrasser d'une corvée désagréable; c'était procéder un peu cavalièrement, après tant de fâcheux incidens. M. de Varenne refusa de remettre ses lettres sans apparat, familièrement, en quelque sorte entre deux portes. Il réclama une réception solennelle, entièrement distincte et indépendante de la fête du soir. M. de Manteuffel eut beau protester des sentimens affectueux de sa majesté pour l'empereur, il ne réussit pas à le convaincre. Sa demande était trop légitime pour n'être pas agréée. Aussi le roi dut-il revenir tout exprès de Potsdam, dans la journée, pour avancer l'audience de quelques heures.

Il fut enjoué, démonstratif; il charma notre envoyé par son savoir; il lui parla science, littérature, beaux-arts et théologie avec une verve brillante, et, en le congédiant, lui demanda *ex abrupto*, comme un dilettante en quête de complimens, s'il était content de lui. « L'empereur a admirablement reçu Hatzfeld, disait-il: j'espère que vous ne serez pas moins satisfait de mon accueil. » C'était une excuse, à moins que ce ne fût une épigramme.

Le baron de Varenne ne fut pas récompensé du zèle et de l'énergie déployés dans cette rude campagne. A peine accrédité, on le releva de son poste et le remplaça par le marquis de Moustier. Si par sa tenue il rappelait un vieux tenancier plutôt qu'un fringant ambassadeur, il savait du moins, imprégné de nos traditions, tenir

son rang et faire respecter son pays. Le sénat, — *otium cum dignitate*, — le consola peu après de son rappel, qui, à vrai dire, n'était pas une disgrâce, car il avait de beaucoup dépassé l'âge où les diplomates, fatigués des longues étapes, d'une laborieuse carrière, se reposent dans leurs terres, — à moins qu'ils n'en soient proscrits, — et remontent mélancoliquement le cours de leurs souvenirs.

Avant de quitter Berlin, il m'accrédita, autorisé par M. Drouyn de Lhuys, comme chargé d'affaires auprès du gouvernement prussien, au moment où la question d'Orient s'ouvrait menaçante. Je devais, dans le cours de mon intérim, donner le premier signal d'alarme et annoncer le commencement du drame (1).

X. — LE DÉNOUEMENT.

La Prusse et l'Autriche avaient habilement manœuvré. Elles sortaient de cette crise irritante sans laisser à Paris de trop amers souvenirs; elles n'avaient rien négligé cependant pour entraver le rétablissement de l'empire. Les deux cabinets, dès le lendemain du coup d'état, avaient communiqué leurs alarmes à la cour de Pétersbourg. Frédéric-Guillaume et François-Joseph avaient fait appel à la foi monarchique de l'empereur Nicolas; ils lui avaient fait comprendre la nécessité de se précautionner par de solennelles et communes protestations contre les tendances ambitieuses prêtées à Louis-Napoléon. Leurs diplomates avaient pris le tsar par son côté faible, l'amour-propre; ils avaient subordonné leurs décisions à sa sagesse, à son expérience. En le constituant le porte-parole de leurs intérêts et de leurs passions, ils l'avaient mis personnellement aux prises avec le prince-président, avec l'arrière-pensée de provoquer des froissemens et l'espoir de conjurer le danger qu'on redoutait avant tout, à Vienne et à Berlin, celui d'une alliance franco-russe. Les cartes brouillées et l'empire proclamé, les deux gouvernemens s'étaient appliqués, secrètement, à dégager leur responsabilité; ils avaient maugréé contre l'obstination du tsar, s'étaient servis du mot de frères dans leurs lettres de créance, et déjà avaient fait entendre qu'au besoin ils se dégageraient d'une pesante solidarité, si les lettres de M. de Kisselef n'étaient pas agréées.

L'empereur Nicolas avait l'âme trop haute pour soupçonner de

(1) Voir *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*. Ce volume, dont les principaux chapitres ont paru ici l'automne dernier, relie *la Reconnaissance du second empire par les cours du Nord* à *l'Entrevue de Stuttgart*, qui paraîtra prochainement dans la *Revue*.

pareils calculs; il avait joué franc jeu avec ses alliés, il était resté fidèle à ses déclarations; s'il expliqua son attitude, il n'essaya pas d'atténuer la valeur de ses protestations dans l'audience qu'il accorda à notre ministre, aussitôt avisé par le télégraphe que l'empereur, par déférence pour sa personne, avait admis son envoyé. Il reçut le général de Castelbajac dans son cabinet, il alla au-devant de lui et lui dit avec chaleur, en l'embrassant : « Je suis heureux que nos affaires se soient si bien terminées; j'en remercie l'empereur Napoléon, et je le remercie tout particulièrement de vous laisser auprès de moi. Personne n'a plus approuvé que moi, et n'a plus contribué à faire approuver par les souverains alliés, l'acte hardi du 2 décembre et toute la conduite politique du prince(1), et personne n'est plus disposé à appuyer ses mesures gouvernementales; mais, avec tous les changemens que j'ai vus en France depuis que je suis sur le trône, puis-je prudemment, comme souverain, m'engager pour un avenir qui ne sera pas le sien ou qui ne ressortira pas directement de lui avec quelque certitude de durée? Puis-je avoir la même confiance en ses collatéraux? »

Il revenait à la question d'hérédité; il se laissait aller à des réflexions inopportunes, déplaisantes, sur le roi Jérôme et sa famille. Pour répondre, le général n'aurait eu qu'à s'inspirer de l'entretien de M. Drouyn de Lhuys avec M. de Kisselef; mais l'empereur Nicolas, comme Louis XIV, avait le don de fasciner; il paralysait la langue de ses interlocuteurs par son allure majestueuse et son regard olympien.

(1) L'empereur Nicolas avait en effet chaleureusement approuvé le coup d'état. Voici ce qu'écrivait M. de Castelbajac à M. Thouvenel : « L'empereur a vu avec satisfaction, non-seulement le coup d'état, ainsi que les mesures qui l'ont suivi, mais encore la constitution et la nature même du pouvoir qu'il a inauguré. Il voit avec satisfaction le gouvernement appuyé en France sur les masses populaires et sur l'armée, car c'est aussi dans l'armée et le peuple que réside sa force. Il estime la France, et, plus que personne, sent son importance sur les destinées de l'Europe; la révolution de février l'avait éloignée du concert européen, en ne lui laissant que l'appui intéressé de l'Angleterre; l'adoption du gouvernement représentatif au lieu du gouvernement parlementaire l'éloignera d'elle et la rapprochera des gouvernemens continentaux. Elle n'a rien à craindre d'eux si elle rassure l'Allemagne sur son ancien esprit de conquête, et que le tsar ne croit nullement fondé. L'Allemagne est vivement alarmée; elle voit déjà l'envahissement des provinces rhénanes et le renouvellement de la guerre en Europe, mais ses craintes ont gagné le chancelier plus que l'empereur. Sa Majesté m'a dit que le prince-président, par tout ce qu'il avait fait, méritait la reconnaissance de la France et de l'Europe; elle a ajouté qu'il avait vu la position mieux que les hommes d'état des deux derniers règnes, mieux que nous tous, et que, s'il suivait exactement son programme sans céder à de vulgaires ambitions, il se placerait de plain-pied très haut dans la politique européenne et dans l'histoire. »

Il se hâta, du reste, de protester contre toute arrière-pensée légitimiste. « Il n'est nullement question dans mon esprit du comte de Chambord, disait-il, car je le regarde comme impossible en France et dangereux pour l'Europe. Je suis loyal et je ne veux m'engager qu'à ce que je puis tenir, et Dieu seul peut garantir l'avenir. Ma confiance est acquise depuis longtemps à l'empereur Napoléon; j'espère qu'il m'accordera la sienne comme à un ami, car pour moi les mots ont un sens et ne sont pas de vaines paroles. J'attends sa réponse à ma lettre, car je désire avec lui des rapports intimes, qui peuvent être plus utiles entre gens faits pour s'estimer et s'aimer que des rapports purement officiels. Qu'il s'adresse à moi par écrit, ou confidentiellement par votre intermédiaire, et je répondrai de même, avec franchise. Nous pourrons n'être pas toujours du même avis, mais, en nous expliquant, nous finirons par tout concilier. »

L'entretien semblait terminé, lorsque l'empereur, sans transition, souleva brusquement la question des lieux-saints, qui, d'académique, devenait menaçante :

« Vous avez parlé à Nesselrode, dit-il, le front rembruni, d'une ouverture conciliatrice de votre gouvernement au sujet de cette regrettable affaire. Les armemens dont vous parlez sont moins considérables qu'on le prétend. Je veux éviter la guerre en Orient comme en Occident, et c'est pour n'être pas obligé d'en subir la nécessité que je crois nécessaire de parler à ces misérables Turcs avec fermeté. Ils se sont permis d'insulter mon pavillon, et les intimidations de M. de La Valette les ont portés non-seulement à un manque complet de parole à mon égard, mais même à l'insolence (1).

(1) Lettre du général de Castelbajac : « Le chancelier se plaint et dit que l'empereur est très irrité contre le sultan, qui, entraîné par M. de La Valette, n'a pas fait publier le firman relatif aux lieux-saints dont il lui avait annoncé l'exécution dans une lettre autographe. La question des lieux-saints tient à cœur à l'empereur, car elle a des racines dans le sentiment national; sa politique est de ne pas laisser tomber les portes du Bosphore et du Sund dans des mains qui pourraient les lui fermer. Mais quand pourra-t-il s'en rendre maître lui-même? Il faudra un siècle et des circonstances imprévues, car la Russie n'y est nullement préparée. Il y a dans ce vaste empire, avant qu'il puisse étendre ses limites, du travail pour trois souverains, et aujourd'hui la possession de Constantinople serait la dissolution de la Russie. C'est le sentiment général ici, dans les classes supérieures, et c'est depuis que ces classes raisonnent qu'elles ont abandonné, comme leur souverain, la politique de Catherine. Arrivé en Russie avec des idées différentes, j'ai acquis depuis la certitude que nous nous méprenons en Occident en nous imaginant que la politique de l'impératrice Catherine est celle de son fils. La chute de l'empire ottoman pourra seule forcer les Russes à s'emparer de Constantinople pour empêcher une autre puissance de s'y installer. L'empereur Nicolas m'a dit un jour : « Je ne veux pas de Constantinople, mais, si une autre puissance voulait s'en emparer, j'y serais avant elle. »

« J'ai toute confiance dans les bonnes et loyales intentions de votre gouvernement, *et je ne crois nullement qu'il ait voulu faire diversion aux embarras momentanés de l'Occident en m'en suscitant en Orient.*. Je crois simplement que c'est une question soulevée d'une manière inopportune, mal comprise, embrouillée et envenimée par des agens subalternes et par la faiblesse des Turcs, poussés alternativement dans les voies les plus opposées. Je crains à chaque instant que le pauvre empire ottoman ne croule, et je suis plus intéressé que personne à le soutenir (1). »

Sur ces paroles, l'empereur se leva. En accompagnant le général dans le salon qui précédait son cabinet, il lui fit remarquer, comme pour lui donner un témoignage non équivoque de ses sympathies pour la France, un grand tableau d'Horace Vernet, représentant une revue de Napoléon aux Tuileries. « Vous voyez, lui dit-il, il y a quinze ans que ce tableau est là, sous mes yeux ! »

L'empereur Nicolas avait raison de s'émouvoir de la communication que le général de Castelbajac avait faite au comte de Nesselrode. La dépêche du cabinet des Tuileries affectait la conciliation ; elle s'adressait à la modération du tsar, mais elle insinuait que la Russie, en Palestine, avait empiété sur nos droits séculaires ; elle l'interpellait sur la concentration de ses troupes dans les provinces méridionales ; elle faisait de hautaines allusions aux garanties dont on avait fait dépendre la reconnaissance du second empire. « La situation est tendue, disait M. Drouyn de Lhuys ; il faut que la prudence du cabinet de Pétersbourg ne la laisse pas s'aggraver. » Et il ajoutait, en termes significatifs : « On a beaucoup parlé dans ces derniers temps du respect des traités, du maintien de l'équilibre européen, de la conservation du *statu quo* territorial. C'est une politique dont la France ne doit pas seule faire tous les frais, et le moment est venu de le déclarer. » Le moment était venu, en

(1) Lettre du marquis de Castelbajac : « L'empereur Nicolas est persuadé que l'empire ottoman est prêt à s'écrouler. Je suis parfois tenté de croire qu'il se prépare à jouer sur le théâtre de Constantinople, aux yeux étonnés de l'Europe, un mélodrame chevaleresque et sentimental. Connaissant son caractère noble et bizarre, je n'en serais pas surpris. Il veut dominer, sans doute, l'empire turc, mais il n'en poursuit pas la chute. Il voudrait s'affirmer par une action d'éclat. Cette action d'un éclat héroïque consisterait à laisser la Turquie s'affaiblir, se dissoudre par ses querelles intestines, par les rivalités des chrétiens et des vieux Turcs, de venir au secours du sultan et de le replacer sur son trône, sans lui prendre un pouce de terre. I emporterait, il est vrai, à Pétersbourg, sa puissance morale, et un beau manifeste dirait à l'Europe : « Voyez ma magnanimité, revenez de vos injustes préventions, et jugez-moi mieux désormais ! » Voilà le tour qu'on pourrait bien jouer aux Turcs, pour peu qu'ils s'y prêtent par leurs tergiversations, et aussi à nous tous, si nous ne sortons pas au plus vite de notre paralysie. »

effet, pour la diplomatie française, de changer d'attitude et de langage, de s'affranchir de la pesante tutelle des cours du Nord, qui, depuis 1815, entravait son expansion.

L'empire, au mois de janvier 1853, bien que reconnu, après de laborieux efforts, par toutes les puissances, n'en restait pas moins suspect aux gouvernemens ; il n'avait ni politique ni situation en Europe. Mais régi par une constitution autoritaire, maître de l'opinion, libre de tout contrôle, disposant des armées aguerries que lui léguait la monarchie de Juillet, il s'emparait avec une rare sagacité et avec une remarquable vigueur de la question insignifiante des lieux-saints, habilement embrouillée par son ambassadeur à Constantinople, le marquis de La Valette, pour rompre le faisceau de la sainte-alliance, s'unir à l'Angleterre, transformer la Prusse et l'Autriche en gardes avancées de l'Occident contre la Russie, et faire reprendre à la France, comme par enchantement, la première place parmi les grandes puissances.

Si l'empereur Nicolas, dégagé d'invincibles préjugés et d'arrière-pensées jalouses, avait saisi la portée de notre transformation gouvernementale, il n'eût pas repoussé la main que lui tendait le prince Louis-Napoléon, il ne lui eût pas laissé d'autre alternative que de se jeter dans l'alliance anglaise. Il se serait créé des droits à sa gratitude en lui facilitant la tâche, au lieu de se coaliser avec la Prusse et l'Autriche, qui bientôt devaient le trahir, pour l'humilier, en discutant ses origines, en lui marchandant son titre. Eut-il conscience de sa faute? Sa conversation avec le marquis de Castelbajac, le 12 janvier, permet de le croire. Il réclamait, d'un ton chaleureux et sincère, la confiance de l'empereur, il exprimait le désir d'entretenir avec lui d'intimes rapports, d'échanger leurs idées et de les concilier dans de familières correspondances ; il protestait de ses sympathies et de son dévoûment, mais il était trop tard : les blessures faites ne devaient plus se cicatriser, les dés étaient jetés. La coalition qui s'était formée en 1840 contre Louis-Philippe, à propos du pacha d'Égypte, sous son inspiration, se reformait aujourd'hui contre lui, à propos du protectorat des chrétiens en Orient, sous l'inspiration de Napoléon III. Le travail laborieux et persévérant de sa diplomatie allait être détruit, et la politique russe violemment ramenée de cinquante années en arrière.

G. Rothan.

L'IMPOT SUR LE CAPITAL

A ATHÈNES

I.

L'impôt athénien sur le capital fut, sous sa forme primitive, un impôt sur la propriété foncière. C'est assez l'usage que les peuples débutent ainsi, d'abord parce qu'à l'origine la terre est la source presque unique de la richesse, et, en second lieu, parce qu'une taxe sur la terre est généralement d'une assiette et d'une perception aisée, même pour une administration rudimentaire.

Au sujet de cet impôt, tel que Solon semble l'avoir imaginé vers la fin du VIIe siècle, Böckh a développé un système dont voici les traits essentiels. On déterminait le capital de chacun en multipliant par 12 le chiffre du revenu agricole; puis on groupait les citoyens en quatre classes censitaires; la dernière ne payait rien; les trois autres étaient taxées d'après un tarif uniforme, qui s'appliquait, pour la première, à la totalité du capital, pour la deuxième, aux 5/6es, pour la troisième, aux 5/9es. Cette hypothèse avait obtenu jusqu'ici l'assentiment de tous; elle a pourtant provoqué depuis peu quelques objections. L'impôt attribué par Böckh à Solon ne convient guère à une société où, comme on l'a dit, « la science des finances était encore dans l'enfance. » On remarquera, en effet, que c'est à la fois un impôt foncier, un impôt progressif et un impôt des classes. De pareilles taxes se rencontrent dans l'histoire; mais elles n'apparaissent que dans des sociétés où la civilisation est déjà très raffinée et où l'état possède de puissans moyens d'action. Il est donc

peu probable que Solon ait accompli une réforme de ce genre. Il faudrait néanmoins l'admettre, si des documens précis l'attestaient. Le malheur est que les textes se taisent tous sur ce point. Il y a dans un grammairien du bas-empire, appelé Pollux, un passage assez obscur d'où l'on peut à la rigueur extraire un système analogue à celui de Böckh. Mais l'auteur ne dit pas que l'impôt dont il parle ait existé dès le temps de Solon; il dit simplement qu'il existait à Athènes, sans spécifier la date; et il a pu être d'une origine plus récente. Il est vrai que Plutarque fait remonter jusqu'à Solon les classes censitaires que mentionne Pollux; mais il n'établit aucun lien entre cette organisation et le mode de répartition de l'impôt. Il ne se contente pas de garder le silence sur ce dernier point; il explique quel fut l'objet véritable des classes. Le législateur voulut proportionner les droits politiques à la richesse, et les diverses catégories de citoyens ne furent rien de plus que des listes de notabilités analogues à celles de l'an VIII. L'hypothèse de Böckh a donc contre elle la vraisemblance, et elle n'a point pour elle les documens. Il convient dès lors de l'écarter, malgré l'autorité qui s'attache au nom de cet érudit.

En réalité, l'impôt foncier de Solon fut une sorte de dîme. Ce procédé, on le sait, est un des plus anciens qu'on ait inventés pour taxer les propriétaires. Tous les peuples ont passé par là, et il en est même qui n'ont jamais franchi cette première étape. Les Athéniens la traversèrent comme tout le monde. Une contribution de cette espèce offre de grandes commodités de perception. En outre, dans la Grèce primitive, le numéraire était rare, si bien que les prix de fermage se payaient alors en nature. Ce fut pour obéir à la même nécessité que l'on donna à l'impôt la forme d'une dîme prélevée sur les fruits. Cette assertion n'est pas une pure conjecture. Sous les Pisistratides, c'est-à-dire pendant une bonne partie du VIe siècle, le trésor ne fut alimenté que par une dîme de 5 pour 100 sur les produits du sol. Thucydide, qui nous fournit ce renseignement, semble, il est vrai, opposer en cet endroit le régime nouveau au régime antérieur. Mais l'innovation put venir tout aussi bien du fait d'avoir réduit la taxe que du fait de l'avoir créée. « Les tyrans, dit l'historien, s'approprièrent seulement le vingtième des récoltes; pour tout le reste, ils maintinrent les institutions anciennes. » Ce texte, visiblement, comporte deux sens différens, et l'on a les mêmes raisons de croire que Pisistrate allégea les charges des citoyens, ou qu'il substitua la dîme à quelque autre impôt solonien. J'ajoute que, s'il demanda tout à la dîme, c'est parce qu'elle existait avant lui. Le système fiscal de Solon, tel que le décrit Böckh, eût été beaucoup plus favorable à ses intérêts, puisqu'il exemptait les pauvres, et qu'il permettait, par son tarif à base pro-

gressive, de frapper lourdement les riches. Or les tyrans grecs s'appuyaient volontiers sur les classes inférieures, et leur politique était d'ordinaire hostile à l'aristocratie. Pisistrate aurait donc été singulièrement maladroit en détruisant l'œuvre dont on fait honneur à Solon, et en la remplaçant par une dîme strictement proportionnelle au revenu. Si ce dernier impôt fut perçu sous son administration, c'est qu'il le trouva déjà en vigueur. Il se contenta de le diminuer, peut-être de moitié, et d'accorder aux pauvres des immunités individuelles.

Après la chute de la tyrannie, pendant une période de quatre-vingts ans, il n'est plus question à Athènes d'une contribution foncière. Est-ce à dire que la taxe subsista, et que les auteurs n'ont pas jugé à propos ou n'ont pas eu l'occasion de nous en informer? La chose assurément n'a rien d'impossible. Il y a pourtant telle circonstance où leur silence, s'il est prémédité, a de quoi surprendre. Au moment de la bataille de Salamine, le trésor était vide, et il fallait beaucoup d'argent. On s'en procura par des expédiens fort irréguliers, que Plutarque a soin de relater, et aucun document ne nous dit qu'il ait été levé le moindre impôt direct. C'eût été cependant le cas ou jamais de commencer par là. Si l'on n'y songea pas, c'est apparemment qu'on en avait perdu depuis longtemps l'habitude. La raison en est d'ailleurs facile à deviner. Après les Pisistratides, on s'était mis à exploiter les mines du Laurion. Les profits furent bientôt si considérables que l'état eut des excédens de recettes, et les citoyens se les partagèrent. Une pareille prospérité financière dispensait de rien réclamer aux propriétaires. Aussi est-il probable que la dîme fut alors abolie, si elle ne l'avait pas été déjà. Dès le lendemain des guerres médiques, Athènes acquit encore de nouvelles ressources. Pour conjurer toute invasion asiatique, les Grecs eurent l'idée de réunir dans une même confédération la plupart des cités maritimes de l'archipel. Athènes fut placée à la tête de ce vaste empire, et elle y exerça une autorité de plus en plus grande. Elle en arriva bientôt à gérer sans contrôle les fonds de la ligue; son trésor finit par se confondre avec celui des alliés; et, d'assez bonne heure, toute distinction disparut entre ses propres revenus et leurs tributs. Or ces tributs, d'abord fixés à 460 talens (2,711,240 francs), atteignirent vers 430 le chiffre de 600 talens (3,536,400 francs), et les Athéniens, enrichis par ces subsides annuels, purent constituer une sorte de réserve métallique, qui ne cessa de s'accroître, malgré les dépenses qu'entraînait la politique démocratique de Périclès.

La guerre du Péloponnèse fit succéder la gêne à cette extrême abondance. En 434, il n'y avait pas moins de 57 millions déposés dans les différentes caisses de l'état. Tout cet argent fut vite épuisé,

et comme les hostilités furent désormais continues, on n'eut plus la possibilité de réparer à la faveur de la paix les pertes éprouvées pendant la guerre; le trésor fut bientôt à sec, et il fallut se suffire avec les seules recettes du budget. C'est alors qu'éclata, en 428, la révolte de Mytilène. Cette ville rompit brusquement avec Athènes pour s'allier avec Sparte. Elle donnait par là aux états confédérés un mauvais exemple, qu'il importait de châtier; de plus, en changeant de parti, elle ajoutait à l'un des deux adversaires tout le supplément de forces qu'elle enlevait à l'autre. Les Athéniens sentirent l'intérêt qu'ils avaient à punir promptement cette défection. Un grand effort était nécessaire pour réduire la cité rebelle. Ils amassèrent de l'argent par trois moyens différens. Ils firent une razzia dans la contrée d'Asie-Mineure qu'arrose le Méandre; ils pressèrent la rentrée des tributs des alliés; puis, pour montrer qu'ils savaient au besoin s'imposer à eux-mêmes des sacrifices, ils votèrent, sous le nom d'*eisphora*, une taxe de 200 talens (1,178,800 francs) sur le capital. Ainsi fut rétabli, après une longue interruption, l'impôt direct. Ce ne fut ni en vertu d'une conception théorique, ni par goût des réformes, qu'on imagina cette contribution. Elle fut, comme l'*income-tax* primitif, « une aide pour la continuation de la guerre, » et elle ne dépouilla jamais le caractère qu'elle eut au début.

Il est naturel que l'*eisphora* ait été fréquemment levée tant que dura la lutte contre Sparte. L'énorme accroissement des dépenses, la ruine de l'agriculture, la diminution du commerce, la révolte de presque tous les alliés, mirent les Athéniens dans un tel embarras, qu'ils en vinrent, par une contradiction singulière avec leurs principes, jusqu'à altérer les monnaies. Cette détresse indique assez qu'ils durent souvent taxer les fortunes individuelles, et nous avons la preuve qu'ils le firent en effet. Ils le firent aussi pendant tout le IVe siècle, mais toujours d'une façon accidentelle. On s'étonne qu'ils n'aient pas eu la pensée à cette époque d'inscrire cet impôt parmi les recettes régulières de l'état. Après une vaine tentative pour restaurer cet empire maritime d'où elle tirait jadis de si beaux revenus, Athènes ne put compter désormais que sur elle-même, et, par une fâcheuse coïncidence, il y avait alors un appauvrissement général du pays. On n'avait pas néanmoins le courage de restreindre les dépenses; on vivait en pleine démocratie, et ce régime d'ordinaire coûte cher. Bien plus, on gaspillait en temps de paix les excédens annuels, et l'on proclamait cette règle que le chapitre essentiel du budget était celui des réjouissances publiques. Des charlatans ou des utopistes s'ingéniaient à découvrir des moyens nouveaux de faire affluer l'argent au trésor; on lançait des plans admirables de réformes fiscales; et l'on sait que c'est là le propre d'une société qui a des embarras pécuniaires. On ne voit pas cepen-

dant que les Athéniens aient songé à rendre l'*eisphora* permanente. Ce n'est pas qu'ils partageassent sur ce point le préjugé des Romains, et qu'ils crussent déroger à leur dignité de citoyens en acquittant un impôt sur les biens. Peut-être étaient-ils persuadés que la richesse était déjà assez chargée ; peut-être aussi voulaient-ils se ménager, pour les cas urgens, des ressources qu'en temps ordinaire il valait mieux laisser intactes. Quelles qu'aient été leurs raisons, cette taxe ne fut jamais annuelle. Parmi les documens innombrables qui le démontrent, je me bornerai à citer les contrats de bail. On lit dans un de ces actes : « Si un impôt vient à être mis sur l'immeuble, ce sera le propriétaire qui paiera. » Un autre contient ces mots : « Si une *eisphora* vient à être perçue par l'état, elle sera due par le fermier. » La taxe ne fut pas seulement intermittente ; elle eut toujours une destination militaire. Les termes qui désignent la guerre et l'impôt sur le capital sont perpétuellement associés par les écrivains grecs. Ce n'est pas que l'*eisphora* ait été constamment employée pour couvrir les frais d'une expédition contre l'ennemi ; parfois, elle fut quelque peu détournée de cet objet. Le gouvernement des Trente avait contracté un emprunt à Sparte ; après sa chute, les Lacédémoniens exigèrent qu'on les remboursât, et la dette fut éteinte par le moyen d'une *eisphora*. Ce fut encore l'*eisphora* qui fournit plus tard les fonds nécessaires à la réparation de l'arsenal. Mais ces deux exemples n'infirment en rien la règle qui affectait le produit de l'impôt direct, en paix comme en guerre, aux besoins de la défense nationale.

II.

Cet impôt n'avait pesé d'abord que sur la terre. A partir de 428, il pesa sur l'ensemble de la fortune. Cette différence s'explique par la transformation économique qu'avait subie l'Attique dans l'intervalle. Au début de son histoire, Athènes était une cité continentale et agricole, qui ne tournait pas tout à fait le dos à la mer, mais qui ne la fréquentait guère. L'époque de Pisistrate marque le moment précis où elle devint une puissance commerçante et maritime. Porté au pouvoir par la petite bourgeoisie et par la classe pauvre, ce personnage s'efforça de développer à côté de la richesse foncière, concentrée entre les mains des nobles, la richesse mobilière, plus accessible à tous. Il favorisa le trafic, l'industrie ; il noua des relations avec les contrées voisines ; il ouvrit des débouchés aux produits nationaux ; il inaugura enfin le grand mouvement d'expansion qui fit bientôt d'Athènes la rivale de Corinthe, d'Égine et de Milet. Les guerres médiques et les progrès de l'hégémonie athé-

nienne sur la mer Égée eurent pour effet de la pousser de plus en plus dans cette voie, et le capital agricole du pays ne fut plus qu'une partie, peut-être assez faible, de la fortune publique. Sans doute, les négocians, les manufacturiers, les banquiers surtout, étaient souvent des étrangers domiciliés, mais les citoyens participaient aussi à ce genre de spéculations. Dès lors, l'avoir de tout Athénien aisé se composa à la fois de fonds de terre et de valeurs mobilières. Nous possédons de nombreux inventaires de successions; presque tous ont ce caractère. Un certain Stratoclès laissa en mourant deux maisons, un domaine rural et 5,000 drachmes de créances. Un autre individu, appelé Ciron, avait une terre, deux maisons de ville et beaucoup d'argent placé à intérêt. Le père de Timarque légua à son fils une maison située derrière l'Acropole, deux fonds de terre, une fabrique de chaussures et des titres sur plusieurs débiteurs. Il serait aisé de multiplier ces exemples, et de montrer que le capital né du commerce ou de l'industrie avait acquis une importance au moins égale, sinon supérieure, à celle du capital foncier. Il eût été absurde que le fisc respectât le premier et ne frappât que le second, alors surtout que le premier donnait en général de plus gros revenus. On n'eut garde de commettre une faute pareille, et, à dater de 428, l'impôt direct atteignit la richesse des citoyens, quelle qu'en fût l'origine et quelle qu'en fût la forme. L'opulent Nicias n'était pas propriétaire foncier, et il avait tous ses intérêts engagés dans les mines du Laurion; ce qui ne l'empêcha pas de verser au trésor, sous le nom d'*eisphora*, des sommes considérables. L'héritage que Démosthène reçut de son père consistait en biens mobiliers, et il fut néanmoins inscrit sur la liste des plus forts contribuables.

Le grand embarras, quand il s'agit de l'impôt sur le capital, c'est de déterminer la fortune de chacun. D'une part, en effet, les déclarations individuelles sont souvent mensongères, et, d'autre part, la taxation administrative est bien vexatoire. Adam Smith estime que le premier procédé offre peu d'inconvéniens « dans une petite république où le peuple a une confiance entière en ses magistrats, où il est convaincu que l'impôt est nécessaire aux besoins de l'état, et croit qu'il sera fidèlement appliqué à son objet. » Cette règle est loin d'être absolue, et jadis à Florence les fraudes étaient très fréquentes, comme elles le sont aujourd'hui dans les cantons suisses. A Athènes, chaque citoyen faisait connaître le chiffre de son actif et l'état de sa récolte annuelle. Les dissimulations, notamment dans le premier cas, n'étaient pas rares. Il y en avait qui, pour se soustraire à toute charge fiscale, réalisaient leurs biens et les convertissaient en argent. Mais leur avarice ne portait aucun préjudice à la cité; car ce qu'ils vendaient, d'autres l'achetaient, et ceux-ci

payaient à leur place. L'abus le plus grave consistait à n'avouer qu'une partie de sa richesse réelle, et nous avons des indices qu'il était assez commun. Isée proclame que le devoir d'un bon citoyen est de fournir des subsides à l'état quand il en a besoin, « et de ne rien cacher de ce qu'on a. » Certains ne se gênaient donc pas pour agir autrement. Le même orateur nous apprend qu'on reprochait à un de ses cliens de tenir secret le montant véritable de sa fortune, pour que la cité en profitât le moins possible. L'avocat d'un individu nommé Polystrate le loua un jour du mérite que voici devant les jurés : « Il lui eût été facile d'échapper à l'impôt; il n'avait pour cela qu'à ne pas dire ce qu'il possédait. Il aima mieux cependant être véridique, pour être dans l'impossibilité de se dérober à l'*eisphora*, si parfois il avait eu la tentation de le faire. »

L'esprit pratique des Athéniens chercha les moyens de déjouer ces manœuvres. D'abord les déclarations des particuliers n'étaient pas acceptées de confiance, et on avait soin d'en vérifier l'exactitude. Pour les propriétés foncières, la difficulté n'était pas grande. Les chefs des districts ruraux qu'on appelait les *dèmes* étaient à cet égard de précieux auxiliaires. On savait à qui chaque parcelle appartenait; on en connaissait le revenu annuel, par suite la valeur vénale; enfin, qu'elle fût affermée ou non, qu'elle fût grevée ou libre d'hypothèques, c'était toujours le possesseur en titre qui répondait du paiement de la taxe. Le contrôle était beaucoup plus malaisé pour la propriété mobilière. Dans les sociétés modernes, la perception des droits de mutation et d'enregistrement, la nécessité de recourir aux officiers ministériels pour accomplir certains actes de la vie civile, l'obligation pour les commerçans de tenir des livres où soient consignées toutes leurs opérations, sont autant de ressources dont dispose le fisc, lorsqu'il a quelque intérêt à pénétrer dans le secret des affaires d'un individu. Rien de pareil à Athènes. Les négocians avaient bien des livres, mais ils y notaient ce qu'ils voulaient, et ils n'étaient pas forcés de les communiquer. Les contrats se faisaient tous sous seing-privé, et s'il arrivait que l'on invoquât le concours d'une tierce personne, par exemple d'un banquier, soit pour rédiger, soit pour garder un document de cette nature, cet homme n'était rien de plus qu'un témoin ordinaire, et on ne pouvait pas exiger de lui la production des pièces qu'il avait en dépôt. Enfin l'état n'intervenait dans les actes de transfert de la propriété qu'en cas de vente. La tâche des agens du trésor se compliquait donc de toute la peine qu'ils avaient à recueillir des élémens d'information. S'il y avait contestation entre eux et les contribuables, un procès s'engageait devant le jury, et là les seules preuves légales étaient les témoignages oraux; les

témoins étaient même appelés à garantir l'authenticité des pièces écrites que les parties versaient aux débats.

Je me demande s'il n'y avait pas, en dehors de l'action administrative, une autre manière de constater et de réprimer la fraude. Tout citoyen, à Athènes, avait qualité pour remplir l'office dévolu chez nous au ministère public ; s'il avait connaissance d'un délit, il était libre de le dénoncer et d'en poursuivre le châtiment devant les tribunaux. N'y avait-il pas lieu, pour l'*eisphora*, de procéder de la sorte? Un homme faisait aux magistrats une déclaration fausse de ses biens; son voisin le savait; celui-ci n'était-il pas autorisé à lui intenter de ce chef une accusation ? Je me hâte de dire que nous n'en avons aucun exemple ; mais la conjecture n'est peut-être pas dépourvue de toute vraisemblance, surtout si l'on songe que les débiteurs de l'état, quand ils exagéraient leur pauvreté, étaient souvent traduits en justice par des particuliers. Il y avait quelque parenté entre ce délit et la fraude en matière fiscale, et il est possible que les dénonciations privées aient été admises dans les deux cas. Le plaignant courait des risques personnels, qui le déterminaient parfois à se substituer un homme de paille. Si son adversaire était acquitté à la majorité des quatre cinquièmes des voix, il payait lui-même une amende, et il subissait une légère diminution de ses droits civiques. Si le demandeur triomphait, la déclaration du défendeur était rectifiée, et celui-ci se voyait infliger une amende dont l'autre touchait une part. Dans ces sortes de procès, le jury avait une tendance irrésistible à condamner l'accusé. La petite bourgeoisie qui dominait dans les tribunaux éprouvait à l'égard des capitalistes l'envie habituelle aux pauvres. Elle était de plus fort soucieuse d'assurer au budget des ressources suffisantes, et cela par intérêt personnel autant que par patriotisme, car c'est sur les fonds du budget qu'était prélevée, sous le nom de triobole, l'indemnité journellement allouée aux jurés. On conçoit dès lors l'irritation de ces esprits étroits et vulgaires contre quiconque essayait, par des déclarations volontairement erronées, de diminuer la substance même qui alimentait le trésor. C'était là, à leurs yeux, un larcin dont la société tout entière et dont chacun souffrait, et il était, dans l'espèce, d'autant plus grave qu'il portait sur l'impôt spécialement consacré à la défense du pays. Il y avait à Athènes cette opinion courante que, lorsque l'état se trouvait à court d'argent, il était excusable de s'approprier, fût-ce par des confiscations iniques, les biens des particuliers (1). On devine par suite quels étaient les sentimens du jury envers tout citoyen soupçonné d'avoir voulu sous-

(1) Lysias, *Contre Nicomaque*, 22.

traire une partie de sa fortune à la taxe de guerre. Il fallait que l'inculpé eût vingt fois raison pour qu'on ne lui donnât pas tout à fait tort.

De toutes les garanties qu'on avait contre la fraude, la meilleure était encore l'opinion publique. L'attachement des modernes à la patrie n'est pas comparable à celui des anciens. On s'étonne, à première vue, de l'étendue des sacrifices que l'état pouvait imposer à un Grec ou qu'un Grec s'imposait à lui-même pour le service de l'état. Tout se réunissait pour les lui faire accepter : l'amour très ardent qu'inspirait le sol natal, la vanité, le désir de renchérir sur les générosités d'autrui, le goût de la popularité, la conviction que le zèle à remplir les devoirs civiques était la sauvegarde de la sécurité extérieure et par conséquent des intérêts de chacun. De là cette idée qu'il fallait se soumettre bravement à toutes les exigences fiscales de l'état, et même lui fournir plus qu'il ne demandait. On était moralement tenu de dépasser ici la mesure de ses obligations, et l'on savait presque mauvais gré à ceux qui faisaient simplement le nécessaire. « J'ai supporté les charges qui m'étaient prescrites, disait un individu aux jurés, avec plus d'entrain que je n'y étais forcé. » — « Dans mon privé, disait un autre, je suis économe ; je suis plus heureux de dépenser pour vous que d'amasser pour moi. » Un Athénien se vante, dans un discours d'Isée, de toucher le moins possible à ses revenus, et de les réserver pour les besoins de la cité. Quand même ce ne serait là que des paroles en l'air, ces textes auraient néanmoins de la valeur comme indice du sentiment général, puisque de tels argumens étaient invoqués devant les juges. Mais il y a plus ; dans la réalité, les choses se passaient vraiment de la sorte. Les libéralités des riches envers l'état n'étaient point rares à Athènes, et elles se produisaient sous toutes les formes : dons d'argent, de navires, d'armes de guerre, distributions de blé, prestations onéreuses. Il arrivait même parfois qu'un décret du peuple ouvrît une souscription nationale. Un fait de ce genre eut lieu dans une circonstance où l'on devait pourvoir « au salut de la cité et à la garde du territoire. » On fixa le minimum et le maximum des cotisations ; la pierre où furent gravés les noms, bien qu'elle soit mutilée, n'en contient pas moins de cent seize ; presque tous versèrent le maximum, c'est-à-dire 200 drachmes (196 fr.) (1). Si les Athéniens montraient ce désintéressement dans les cas où il n'était point obligatoire, j'en conclus qu'ils avaient peut-être quelque scrupule à tromper les agens de l'*eisphora*, et que la fraude était moins grande qu'on ne s'y attendrait de la part d'un peuple chez qui l'habileté se confondait trop souvent avec la fourberie.

(1) *Corpus inscriptionum Atticarum*, II, 334.

III.

Quand on connaissait, d'une façon plus ou moins exacte, le capital de chaque citoyen, il restait à fixer sa part d'impôt. Il convient, à ce propos, de distinguer deux périodes, séparées par l'année 378.

Si l'on prenait au pied de la lettre une expression du grammairien Pollux, il y aurait eu dans la première trois catégories de contribuables, payant respectivement un talent (5,894 fr.), un demi-talent et un sixième de talent. Mais, ou bien cet auteur s'est trompé, ou bien on entend mal sa phrase. En effet, tous les citoyens qui récoltaient 500 mesures de grains ou de vin figuraient dans la première classe. Or, un Athénien de cette classe, dont le domaine consistait moitié en vignes, moitié en champs de blé, ne pouvait pas, en vendant ses produits au prix courant, avoir un revenu supérieur à 2,000 drachmes (1,960 fr.), et il serait insensé de croire que le fisc lui ait jamais réclamé d'un seul coup trois fois son revenu. Les chiffres de Pollux sont donc des chiffres de fortune et non des chiffres d'impôt. Représentent-ils du moins le revenu annuel des particuliers? C'est encore peu probable. Ce talent, ce demi-talent, ce sixième de talent dont il est question ici, sont qualifiés par le mot *timèma*. Or, ce terme désigne toujours, dans la langue grecque, un capital, et les auteurs l'opposent volontiers à celui qui désigne le revenu. Chaque Athénien avait son *timèma* officiellement constaté par l'autorité publique, et on appelait ainsi, non pas son revenu, mais sa fortune, puisque, pour l'établir, on faisait entrer en ligne de compte la valeur vénale des esclaves.

Les citoyens étaient donc groupés en plusieurs classes d'après leur capital. Mais, avant 378, on partait du revenu pour déterminer le capital. La plus haute classe comprenait les *pentacosiomédimnes*, qui tiraient de leurs domaines un minimum de 500 mesures (1); la deuxième, les *cavaliers*, c'est-à-dire ceux qui étaient assez riches pour se livrer à l'élevage des chevaux; la troisième, les *zeugites*, qui avaient un attelage de bœufs; enfin, on entassait dans la quatrième tous les pauvres sous le nom de *thètes*. Le revenu le plus bas des trois premiers était de 500, 300 et 150 mesures (2). Pour passer de là au capital, on commençait, dans le système de Böckh, par attribuer à la mesure de grain ou de vin la

(1) L'unité de mesure pour les grains était le *médimne* (52 lit. 53); pour les liquides, le *métrète* (39 lit. 39).

(2) Certains textes remplacent ce chiffre par celui de 200 mesures. Je crois, avec Böckh, qu'ils commettent une erreur. (Cf. Démosthène, *Contre Macartatos*, 54.)

valeur d'une drachme ; puis on multipliait les sommes de 500, 300, 150 drachmes ainsi obtenues, par 12, taux de capitalisation de la rente foncière à Athènes (1), et il en résultait que le capital de la première classe était de 6,000 drachmes, ou un talent ; celui de la deuxième, de 3,600 drachmes ; celui de la troisième, de 1,800 drachmes. Mais, quand on avait à percevoir l'*eisphora*, on distinguait le capital réel et le capital imposable. Ce dernier, égal au premier pour les pentacosiomédimnes, se réduisait à 3,000 drachmes ou un demi-talent pour les cavaliers, et à 1,000 drachmes ou un sixième de talent pour les zeugites. Le tableau ci-dessous, que j'emprunte à l'ouvrage de Böckh, rendra plus claires toutes ces combinaisons :

	Revenu annuel.	Taux de capitalisation.	Capital réel.	Capital imposable.
Ire classe.	500 drachmes	12	6,000 drachmes.	6,000 drachmes ou 1 talent.
IIe classe..	300 —	12	3,600 —	3,000 drachmes ou 1/2 talent.
IIIe classe.	150 —	12	1,800 —	1,000 drachmes ou 1/6 de tal.

Elles n'ont qu'un défaut, c'est d'être quelque peu arbitraires. Il se peut qu'à l'époque de Solon la mesure d'orge ou de vin se soit vendue 1 drachme, comme l'affirme Plutarque. Mais à la fin du ve siècle et au début du ive, il n'en était plus de même. Le prix habituel de l'orge était alors de 2 drachmes, et il serait singulier qu'en 428, lorsqu'on organisa l'assiette de l'*eisphora*, on se fût référé aux prix du temps de Solon. Ce serait aussi absurde que si, de nos jours, l'administration des contributions directes se guidait d'après les mercuriales du règne de Louis XV. En second lieu, Böckh raisonne comme s'il était démontré que les chiffres de Pollux expriment le revenu net des divers propriétaires ; or la preuve de cette assertion est encore à faire.

Un professeur de l'université de Rome, M. Beloch, dans un travail récent, paraît avoir serré la vérité de plus près, et son hypothèse, légèrement modifiée, est assez plausible. Puisque le prix du grain était de 2 drachmes environ, le revenu brut des citoyens de la première classe atteignait au moins 1,000 drachmes. Il devait même être plus fort, car il y avait probablement dans toute exploitation rurale des vignes et des plants d'olivier dont le rendement était plus élevé. Nous admettrons donc une majoration d'un tiers, et nous arrêterons à 1,500 drachmes le revenu approximatif des pentacosiomédimnes. La valeur des terres se calcule toujours d'après le revenu net, et non d'après le revenu brut. Quel était, en

(1) Isée, *de Hagniæ hereditate*, 42. Cf. *Statistique agricole de la France* (Nancy, 1887), p. 379.

(2) *Hermès*, xx, p. 246.

Attique, le rapport entre l'un et l'autre? Aucun témoignage ancien ne nous le laisse apercevoir. M. Beloch incline à croire qu'il était de 50 pour 100. Je crains que cette opinion ne soit inexacte. En France, les frais de culture, d'impôt, d'amortissement absorbent des trois quarts aux quatre cinquièmes du produit brut. J'estime qu'ils n'étaient pas sensiblement inférieurs en Attique, où l'on pratiquait le système intensif, et où les principes d'une bonne agronomie n'étaient pas ignorés (1). Abaissons-les toutefois à 50 pour 100. Il s'ensuit qu'un pentacosiomédimne avait un revenu net de 500 drachmes, qui, à 8 pour 100 comme taux de capitalisation, équivaut à un capital de 6,000 drachmes ou 1 talent. Un calcul analogue permettrait d'assigner à la deuxième classe un capital de 3,600 drachmes, et à la troisième un capital de 1,800 drachmes, sauf réduction de ces deux chiffres à 3,000 et à 1,000 drachmes, en cas d'*eisphora*.

La question de savoir par quel procédé on allait du revenu brut de la terre au capital foncier est, en somme, accessoire. L'essentiel ici est le point de départ et le point d'arrivée, et il importe assez peu qu'on ait pris telle ou telle voie. Quand on eut ainsi posé la règle qui servit à répartir les propriétaires entre les classes, on l'appliqua à ceux dont la fortune était mobilière, et l'on assimila l'une à l'autre ces deux échelles de censitaires. Tout capitaliste qui possédait un talent fut rangé parmi les pentacosiomédimnes, même s'il n'avait pas un pouce de terre au soleil. On fit de même pour les citoyens qui étaient moins riches, si bien que l'assiette de l'impôt dans les deux cas fut identique. Il y eut pourtant cette différence que les propriétaires déclaraient, selon toute apparence, leur revenu, tandis que les autres déclaraient leur fortune. De plus, on ne voit pas nettement si, pour ces derniers, on faisait aussi une distinction entre le capital imposable et le capital réel. D'ailleurs, le taux de l'impôt, c'est-à-dire la proportion entre le chiffre de l'impôt et le capital imposable, était le même pour tous; il variait seulement d'après les besoins du trésor.

On aurait tort de se figurer que l'*eisphora* eût rien de commun avec cette espèce de capitation graduée qui, en Allemagne, a reçu le nom de *Klassensteuer*. Les citoyens d'une même classe n'étaient pas assujettis à la même taxe; chacun payait suivant sa richesse personnelle. Lysias signale un individu qui, à trois ou quatre ans de distance, versa d'abord un demi-talent de contributions, puis deux tiers de talent. Cet homme était évidemment un pentacosiomédimne, et tous les Athéniens de cette classe acquittèrent l'une et l'autre taxe, si véritablement l'*eisphora* était un impôt des classes.

(1) Roscher, *Traité d'économie politique rurale* (traduction Vogel), p. 131-133.

Or est-il vraisemblable qu'un propriétaire dont la récolte pouvait n'être que de 500 mesures et le revenu brut de 2,000 à 1,500 drachmes, ait été condamné à en abandonner une fois 4,000 à l'état? Mais alors, dira-t-on, pourquoi cette création de classes censitaires? J'imagine qu'elle avait surtout pour but de faciliter la fixation du capital imposable. C'eût été une opération fort compliquée que de faire un pareil travail pour chaque contribuable isolément. On simplifia les choses, en décidant que les fortunes d'un talent et au-dessus seraient taxées dans leur totalité; que, de 1 talent à 3,600 drachmes, on en taxerait les cinq sixièmes, et de 3,600 drachmes à 1,800, les cinq neuvièmes. Quant aux thètes, on leur accorda une entière immunité. On devine sans peine les argumens qui furent invoqués en leur faveur. L'impôt sur le capital n'est équitable, et par conséquent tolérable, que s'il n'ôte pas à l'homme les moyens de vivre. De là vient que dans toute société où existe une taxe, soit sur la fortune, soit sur le revenu, on a soin d'épargner l'un ou l'autre, jusqu'à concurrence de la somme jugée indispensable à la vie. Cet usage n'est point propre aux états démocratiques; il est de tous les temps et de tous les pays. A Zurich, tout revenu de 500 francs échappe à l'impôt. A Lucerne et à Schwyz, on dispense de la taxe « l'avoir total de tout particulier, quand il ne dépasse pas 1,000 fr.» A Glaris, ce chiffre est porté à 3,000 francs, et même, pour les veuves et les orphelins, à 10,000. En Angleterre, l'*income-tax* n'atteint que les revenus supérieurs à 3,750 francs. En Prusse, le nombre des personnes exonérées de l'impôt des classes, lequel est fondé sur le revenu, s'élève à 21 millions. A New-York, pour une population de 927,000 habitans en 1870, 20,000 payaient l'impôt sur le capital. En 1884, une loi a introduit dans le grand-duché de Bade l'impôt sur le revenu; elle ne touche qu'aux revenus de 625 francs et au-dessus. Le point délicat, en ces matières, est de garder la mesure exacte qui sépare un dégrèvement d'une libéralité. Or, il semble qu'elle fût observée à Athènes. 1,800 drachmes, au taux ordinaire de 12 pour 100, équivalent à un revenu de 216 drachmes (211 fr.), et l'on avouera que c'était bien peu, même en Attique, pour un homme seul, à plus forte raison pour une famille. Au reste, les thètes rachetaient leur privilège fiscal par la perte de certains droits politiques.

L'écart entre le capital imposable et le capital réel de la seconde et de la troisième classe donnait à *l'eisphora* le caractère d'un impôt progressif. On a essayé pourtant de soutenir le contraire. On a dit que, si les cavaliers furent inscrits au cens pour 3,000 drachmes, au lieu de 3,600, et les zeugites pour 1,000, au lieu de 1,800, ce ne fut pas afin d'alléger leur fardeau normal, ce fut plutôt pour des raisons qui n'avaient rien de politique ni de financier. A Athènes,

comme dans la plupart des états anciens, les charges militaires n'étaient pas égales pour tous. Les thètes ne servaient que dans l'infanterie légère et sur la flotte. La lourde infanterie des hoplites, qui constituait la principale force de l'armée, se recrutait exclusivement parmi les zeugites. Quant à la cavalerie, elle était réservée aux riches. Or, en 428, au moment où l'on établit l'*eisphora*, la guerre du Péloponnèse était dans tout son plein. On fut donc amené, lorsqu'on détermina le cens minimum de chaque classe, à tenir compte des intérêts de la défense nationale; et, comme on voulait qu'il y eût le plus d'hommes possible en situation de devenir soldats, on abaissa arbitrairement les chiffres qui marquaient, pour ainsi dire, l'étiage de l'infanterie et de la cavalerie. Cette conjecture de M. Beloch est assez singulière. Pourquoi les Athéniens auraient-ils pris un pareil détour? N'était-il pas beaucoup plus naturel d'abaisser les chiffres qui indiquaient les revenus mêmes des classes, et de déclarer, par exemple, qu'un propriétaire à 100 mesures, et non pas à 150, serait zeugite? L'écart que nous constatons a eu certainement pour cause le désir de soulager un peu les fortunes moyennes, et il ne faut pas s'en étonner, car les taxes analogues à l'*eisphora* se présentent presque toujours sous cet aspect. Je me contenterai de citer le grand-duché de Bade, où, en vertu d'une loi toute récente, le revenu imposable s'éloigne davantage du revenu réel, chaque fois qu'on descend d'un degré dans la hiérarchie sociale (1).

Des modifications sérieuses furent apportées à l'assiette de l'*eisphora* sous l'archontat de Nausinique, en 378-377. Un autre événement, très grave aussi, s'accomplit la même année : ce fut la formation de la ligue maritime, qui fut comme un retour passager à l'empire athénien du siècle précédent. Nul doute qu'il n'y ait une étroite connexité entre ces deux faits. Athènes voulut approprier ses ressources au rôle que paraissait lui présager la restauration de son ancienne hégémonie, et elle améliora ses finances en même temps qu'elle étendait son action extérieure.

Tout d'abord, les classes soloniennes disparurent. Ce n'est pas que les citoyens aient été désormais tous placés sur le même rang; ils furent, comme auparavant, groupés en catégories; mais le système de classement changea. En tête se trouvèrent ceux qu'on appela *les plus riches*, et qui furent un peu plus tard au nombre de 300; on ne sait pas quel était pour eux le chiffre exact du cens. Au-dessous venaient les individus qui étaient en état d'assumer certaines charges fort coûteuses, que l'on nommait les *liturgies;* pour avoir accès parmi eux, il fallait posséder au moins 3 talens

(1) *Bulletin de statistique du ministère des finances*, mai 1886, p. 570.

(17,682 fr.). Il y avait enfin la grande masse des citoyens, d'où se détachaient peut-être, en un dernier groupe, les pauvres qui n'avaient pas 2,000 drachmes (1,960 fr.) de capital. On remarquera qu'il ne reste plus là aucun vestige de l'époque où les distinctions sociales dépendaient de la possession du sol. Ces dénominations de zeugites, de cavaliers, de pentacosiomédimnes ont été abolies comme ne répondant plus à la réalité, et on n'a égard maintenant qu'à la richesse considérée dans son ensemble.

On continua de n'imposer qu'une partie de la fortune individuelle. Dans la haute classe, la proportion était du cinquième. Démosthène énonce comme un principe connu de tous que, dans ce cas, « une valeur imposable de 3 talens atteste un capital de 15 talens. » On a beaucoup discuté sur cette phrase ; on a mis tout en œuvre pour en tirer autre chose que ce qu'elle renferme ; mais les efforts tentés pour en dénaturer le sens, notamment ceux de M. Beloch, sont pitoyables, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter. La seule difficulté qu'offre ce texte, c'est l'énormité de l'écart entre le capital imposable et le capital réel. D'ordinaire, une pareille réduction des quatre cinquièmes ne s'applique qu'aux classes inférieures, et, le plus souvent, les riches sont taxés pour l'intégralité de leur actif. L'anomalie tient à l'idée nouvelle que l'on se faisait au IVe siècle du capital imposable, ou, comme on disait, du *timèma*. Le *timèma* passait alors pour être toute la portion du capital que le citoyen mettait à la disposition de l'état. Dans la pratique, l'état n'en prenait qu'une petite fraction ; mais, théoriquement, il pouvait la prendre tout entière. En 378, on évalua la fortune publique de l'Attique ; on en déduisit tout ce qui devait être soustrait à l'impôt, et le reste, le *timèma*, donna le chiffre de 6,000 talens (35 millions). Ce fut là le capital imposable du pays, formé par l'addition des capitaux imposables de tous les citoyens. Or ces 6,000 talens étaient regardés comme la propriété de l'état. On les assimilait à la mise de fonds d'un banquier, et la comparaison eût été très inexacte, si l'état n'avait pas eu, au moins virtuellement, le droit d'y puiser à son gré. S'il en était ainsi, si le *timèma* était la part de toute fortune privée dont la société pouvait à tout moment exiger le complet sacrifice, il fallait que la marge fût assez grande entre la fortune et le *timèma*, même des riches ; car l'appauvrissement des particuliers est aussi nuisible à la société qu'aux particuliers eux-mêmes.

Un exemple, emprunté à l'histoire de Florence, fera mieux saisir ce procédé. Au XIVe siècle, il y avait dans cette ville une taxe dite l'*estimo*, et semblable à l'*eisphora* athénienne. Elle pesait sur la fortune de chaque citoyen, ou, selon l'expression consacrée, sur sa *substance* ; mais « on retranchait de cette substance les frais d'en-

tretien du contribuable, et une certaine somme par tête pour les personnes à sa charge, comme les enfans, les commis, les domestiques, chacune de ces têtes étant censée représenter un capital qui a été longtemps fixé à 200 florins (1). » Dans l'estimation du passif, on avait coutume de se montrer fort large. Un certain Rinuccini y inscrivit « sa personne et ses fils, les femmes de ses fils, dont une en couches, deux serviteurs, deux servantes, la nourrice, la femme de chambre, le jardinier et sa femme; il ajouta qu'il avait des réparations à faire à ses maisons de Florence et du Comtat, et qu'il devait payer 200 florins par an à ses paysans pour provisions et cheptel, et 130 florins d'or à ses fermiers et commis (2). » En somme, le capital net du citoyen, seul frappé d'impôt, était sa *surabondance*, c'est-à-dire son superflu, et le capital réel lui était bien supérieur. Le *timèma* était, pour ainsi dire, la *surabondance* des Athéniens.

Le rapport entre le capital imposable et le capital brut variait d'une classe à l'autre. Démosthène, voulant démontrer, contrairement à l'assertion de ses tuteurs, que son père lui a laissé une grosse succession, en fournit la preuve que voici. Ses tuteurs, quand ils ont déclaré l'état de ses biens, lui ont reconnu « une fortune assez considérable pour contribuer à raison de 500 drachmes sur 2,500. » Il ne saurait être question ici du taux de l'impôt, d'abord, parce que, loin d'être fixe, il changeait d'après les nécessités budgétaires, et, en outre, parce que les taxes acquittées par Démosthène, pendant toute sa minorité, demeurèrent fort au-dessous du chiffre qu'elles auraient atteint, s'il avait dû payer le cinquième de son *timèma*. Cette phrase fait donc allusion à la différence entre le capital imposable et le capital réel. Mais elle montre, par la même occasion, que le rapport du premier au second n'était du cinquième que pour les plus riches. Quel était-il pour les autres classes? On l'ignore absolument. Böckh imagine à ce sujet tout un système d'habiles arrangemens qui se résume dans le tableau suivant :

	CAPITAL RÉEL (maximum et minimum).	Proportion.	Capital imposable.
Ire classe.....	500 talens.....	20 0/0	100 talens.
—	12 —	—	2 talens 2,400 drachmes.
IIe classe.....	11 —	16 0/0	1 talent 4,560 —
—	6 —	—	5,760 —
IIIe classe....	5 —	12 0/0	3,600 —
—	2 —	—	1,440 —
IVe classe....	1 talent 1/2.....	8 0/0	720 —
—	2,500 drachmes.....	—	200 —

(1) Léon Say, *les Solutions démocratiques de la question des impôts*, I, p. 213-214.
(2) *Ibid.*, p. 220.

Par malheur, rien de tout cela ne se rencontre dans les documens. Nulle part on n'aperçoit que le cens minimum de la première classe fût de 12 talens, ni qu'il fût de 6 pour la deuxième, ou de 2 pour la troisième. Tout ce qu'on est en droit d'affirmer, c'est qu'un citoyen riche de 15 talens, comme Démosthène, figurait dans la première, et que la catégorie immédiatement inférieure ne descendait pas au-dessous de 3 talens. Quant à l'échelle des proportions, nous n'en connaissons que le degré supérieur, et on a vu que là le taux était de 20 pour 100. Pour prétendre que le second était de 16 pour 100, on s'est appuyé sur un texte d'où il résulte que ce taux était celui des étrangers; mais pourquoi veut-on qu'il y en ait eu un pareil pour les citoyens? Peut-être les contribuables du dernier degré n'étaient-ils inscrits qu'à raison du dixième de leur avoir. On nous raconte que les habitans de la colonie athénienne de Potidée, ayant voté une *eisphora*, attribuèrent aux plus pauvres une valeur imposable de 200 drachmes. Si l'on se rappelle, d'autre part, qu'à Athènes la classe la plus infime comprenait les hommes qui ne possédaient pas 2,000 drachmes, on trouvera peut-être dans le rapprochement de ces deux faits un argument à l'appui de l'opinion que j'énonce.

Y avait-il des citoyens que l'*eisphora* épargnait, comme jadis les thètes? On pourrait induire d'une ligne d'Isocrate que les 1,200 individus dont l'avoir égalait au moins 3 talens y étaient seuls astreints. Cet auteur, en effet, a l'air dans ce passage d'identifier ceux qui supportent l'impôt sur le capital, et ceux qui ont le cens exigé pour les charges liturgiques. Mais, visiblement, il ne parle ici que des hommes sur qui pèse à la fois ce double fardeau, et il est possible que d'autres, moins fortunés, n'aient eu à subir que le seul fardeau de l'*eisphora*. Le langage de Démosthène serait souvent inintelligible, si la taxe n'avait frappé que 1,200 riches. Dans ses discours politiques, il développe sans cesse cette idée que les circonstances commandent aux Athéniens de servir eux-mêmes dans l'armée et de s'imposer des sacrifices d'argent. « Il faut, dit-il, vous appliquer à la guerre en y contribuant de vos deniers, et en prenant une part personnelle aux expéditions. » — « Montrez que vous avez changé de résolution par votre zèle à verser l'*eisphora*. » — « Puisque les recettes du budget se gaspillent en fêtes, il ne vous reste plus qu'à décréter une taxe sur chacun de vous. » Ces exhortations s'adressaient à l'assemblée du peuple, où les riches étaient en petite minorité, et il est clair que la foule se serait rangée plus vite à son avis, si la majorité qui décidait n'avait rien eu à payer. D'ailleurs, on trouve parfois la mention d'individus pauvres qui ont été soumis à cet impôt et qui ensuite ont eu beaucoup de mal à se libérer.

La loi traçait pourtant une limite au-dessous de laquelle l'*eisphora* n'était plus perçue. Elle exemptait d'abord ceux qui ne possédaient rien. Un certain chiffre de fortune était même requis. Quel était ce chiffre? Böckh prétend qu'en 378 on adopta comme ligne de démarcation la somme de 2,500 drachmes (2,450 fr.). Il en découvre la preuve dans la phrase où Démosthène raconte que ses tuteurs déclarèrent son avoir « à raison de 500 drachmes sur 2,500. » Cette expression n'a de sens à ses yeux que si elle signifie qu'on ne commençait d'être contribuable qu'à partir de 2,500 drachmes; sans quoi, on aurait dit : « à raison de 1 drachme sur 5. » Mais n'est-il pas possible que ce fût là une locution toute faite, comme il y en a également dans notre langue? Quand on emploie chez nous les formules suivantes : « le sou du franc, au marc le franc, le 5 pour 100, » on parle aussi un langage de convention, ce qui ne les empêche pas d'être d'un usage courant. Au chiffre de Böckh, j'en substituerais volontiers un autre, plus voisin peut-être de la vérité. En 323, Antipater, gouverneur d'Athènes au nom du roi de Macédoine, décida qu'à l'avenir les droits politiques seraient le monopole des individus qui justifieraient d'une fortune de 2,000 drachmes au moins; les autres, considérés comme une cause de troubles dans la cité, seraient, s'ils y consentaient, transplantés en Thrace, où on leur promettait des terres. Ce chiffre de 2,000 drachmes avait dû être jusque-là la ligne de partage entre la classe des pauvres et le reste des citoyens, et par suite la limite extrême où s'arrêtaient les percepteurs de l'impôt sur le capital. Si cette hypothèse est fondée, le nombre des contribuables au IVe siècle était de 9,000, et le nombre des exemptés de 12,000. Je ferai observer que le cens minimum des premiers avait été légèrement exhaussé en 378, puisque auparavant il descendait à 1,800 drachmes de fortune réelle. Une tendance pareille se manifeste partout, même dans les sociétés les moins démocratiques. En Angleterre, on n'affranchissait autrefois de l'*income-tax* que les revenus inférieurs à 2,500 francs; aujourd'hui, la même faveur s'étend à tous ceux qui n'atteignent pas 3,750 francs; et, pour tous ceux qui sont compris entre 3,750 francs et 10,000, on ne touche pas aux trois premiers mille francs. En Prusse, le nombre des personnes soustraites à la *Klassensteuer* a monté, dans ces dix dernières années, de 6 millions à 21 millions, et on projette de l'accroître encore (1).

IV.

Tout impôt direct peut avoir deux caractères différens. C'est un impôt de répartition, si l'état fixe d'abord la somme totale qu'il

(1) *Bulletin de statistique*, mai 1886, p. 558.

veut encaisser, puis la distribue entre les contribuables. C'est un impôt de quotité, « si le produit total de la taxe n'est pas connu d'une manière précise » au moment où on l'établit, et si chacun paie « une quote-part déterminée » de son revenu ou de son capital (1). L'*eisphora* athénienne paraît avoir été un impôt de répartition. Toutes les fois que les auteurs nous renseignent sur le montant de cette taxe, ils donnent des chiffres ronds, comme, par exemple, 60 ou 200 talens, ce qui ne s'accorde guère qu'avec le premier système. De plus, les termes dont se servent les lexicographes anciens pour désigner, soit le travail qui consistait à taxer les citoyens, soit les fonctionnaires chargés de ce soin, impliquent l'idée de répartition plutôt que de quotité.

D'ordinaire, quand il s'agit d'un impôt de répartition, l'autorité suprême de l'état se contente d'arrêter la somme qui sera due par chacune des grandes circonscriptions du pays; dans celles-ci, les autorités locales procèdent de même à l'égard des districts secondaires; et, de proche en proche, on finit par atteindre les individus. L'Attique était subdivisée en dèmes. Il eût été, semble-t-il, naturel de faire entre les dèmes une première répartition. Peut-être y aurait-on songé, si l'*eisphora* avait été un impôt foncier. Mais comme la matière imposable était ici le capital tout entier, et que d'ailleurs les domaines des particuliers, loin d'être d'un seul tenant, étaient généralement disséminés dans toute l'Attique, la loi exigeait que les déclarations des biens fussent apportées à la ville. C'est donc à Athènes qu'étaient réunies les matrices des rôles, et c'est là seulement que la répartition était possible. Au reste, la besogne n'était pas très compliquée, s'il est vrai qu'il n'y eût pas plus de 9,000 contribuables.

Personne, parmi ceux qui avaient le cens voulu, n'échappait à l'impôt. La règle, sur ce point, était inflexible. L'exemple de Démosthène atteste que les enfans mineurs subissaient à cet égard la loi commune. Toute association qui possédait un bien indivis acquittait également la taxe. Quand une phratrie louait une terre, elle la cédait généralement au fermier, libre de toute charge, ce qui veut dire que l'impôt demeurait à son compte. Les dèmes eux-mêmes ne jouissaient à cet égard d'aucune immunité; s'ils étaient propriétaires, ils payaient comme un simple citoyen. On ne respectait que le domaine de l'état, même s'il avait été donné à bail. C'est ainsi que les concessionnaires de mines déduisaient de leur *timèma* le capital représenté par leurs exploitations.

Il est d'usage, chez les modernes, que les étrangers soient complètement assimilés aux nationaux pour tout ce qui touche à l'im-

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances* (4e édition), I, 321.

pôt, et cela est juste, du moment que la loi couvre les uns et les autres d'une égale protection. Les Athéniens se conformaient à ce principe. Tout étranger qui annonçait nettement l'intention d'établir son domicile en Attique, ou même qui y prolongeait son séjour, devait l'*eisphora*. Pour ces individus comme pour les citoyens, la déclaration servait de base à l'évaluation des biens, mais toujours sous le contrôle des magistrats, des particuliers et des tribunaux. La suprême ambition de beaucoup d'entre eux étant d'acquérir les droits civiques, la plupart affectaient à l'égard du peuple une générosité dont ils espéraient obtenir tôt ou tard la récompense. Une phrase, malheureusement trop vague, de Démosthène, donne à penser qu'il n'y avait pas pour eux de distinction de classes, et qu'ils payaient tous le sixième de leurs biens. Mais l'énormité de la taxe, même en supposant de grosses dissimulations, rend cette opinion suspecte, et l'on a dit que ce sixième indique la proportion entre le capital imposable et le capital brut. Il reste pourtant cette difficulté, que les étrangers considéraient comme une faveur d'être mis, quant à l'*eisphora*, sur le même pied que les Athéniens; ce qui serait assez singulier, si pour les plus riches la proportion, dans ce cas, s'était élevée du sixième au cinquième. Peut-être ceux-ci jugeaient-ils que le sacrifice était peu de chose en comparaison des avantages qu'ils en retiraient. Être taxé aux mêmes conditions que les citoyens, c'était passer au rang d'*isotèle* et toucher presque au droit de cité. Le privilège n'était pas trop chèrement acheté par une augmentation fort légère de taxe. L'*eisphora* des étrangers, ou, comme on les désignait, des *métèques*, offrait encore une particularité. Il est probable qu'elle n'était pas toujours perçue dans les mêmes occasions que celle des citoyens, et que, sans être permanente, elle était parfois plus fréquente. On connaît deux individus qui, de 347 à 323, ont eu à l'acquitter chaque année, et les Athéniens, dans cet intervalle, ne furent pas astreints à la même obligation. Le produit en fut employé à réparer l'arsenal du Pirée et les loges des navires. C'était là une dépense d'ordre militaire, mais ce n'était pas proprement une dépense de guerre, et il est possible qu'on taxât de préférence les métèques quand il y avait lieu d'exécuter un travail de ce genre. D'ailleurs, on évitait alors de les surcharger; dans l'exemple que je cite, la somme annuelle à recueillir n'était que de 10 talens (58,940 fr.). La répartition était faite par une commission formée d'étrangers, et sans doute élue.

L'impôt sur le capital fut d'abord perçu en régie. On ne discerne pas bien si les répartiteurs étaient simultanément percepteurs, ou s'il y avait des magistrats spéciaux pour chaque opération. Soit mauvaise volonté, soit insuffisance de ressources, les contribuables se montraient quelquefois récalcitrans. Mais la loi était fort sévère

contre eux ; ils inspiraient au peuple une véritable colère, et on allait jusqu'à les traiter de voleurs. Très souvent leurs biens étaient confisqués et vendus aux enchères. Le plaidoyer de Démosthène *contre Androtion* abonde en détails curieux sur les rigueurs que déployaient les agens des poursuites. On en voyait qui s'introduisaient dans les maisons, accompagnés de ces commissaires de police qu'on appelait *les Onze;* non contens de saisir le mobilier, ils arrêtaient les citoyens eux-mêmes et les traînaient en prison, à moins que les malheureux ne parvinssent à se cacher sous les lits ou à s'enfuir sur les toits. L'orateur condamne avec force ces excès, et les déclare illicites ; mais celui qui les commettait n'en était point puni. En revanche, l'homme qui se hâtait de porter son argent au percepteur méritait par là un utile certificat de civisme; et s'il lui arrivait plus tard d'avoir quelque méchant procès, il n'oubliait pas de rappeler au jury telle circonstance où il avait été « un des premiers » à verser l'*eisphora.*

En 378, cette organisation fut profondément modifiée. Une institution nouvelle naquit alors, celle des *symmories.* Dans chacune des dix tribus, on choisissait 120 citoyens parmi les plus riches; on les divisait en deux groupes, et chaque groupe de 60 noms était une symmorie ; il y en avait 20 pour la cité entière, avec un effectif de 1,200 personnes. Tout ce travail de classement était confié aux stratèges. Un certain chiffre de cens, probablement le cens liturgique de 3 talens, était exigé des symmorites. Comme il est douteux qu'il y eût toujours une concordance parfaite entre ce nombre de 1,200 et le nombre des Athéniens à 3 talens, on devait, selon que ceux-ci étaient trop ou trop peu, exclure des groupes quelques citoyens assez riches pour y entrer, ou, au contraire, les ouvrir à des citoyens d'un cens moindre. Quant à la masse des contribuables, on les rattachait apparemment à ces divers cadres d'après la tribu dont ils étaient membres. Chaque symmorie représentait, j'imagine, un capital imposable d'égale valeur, c'est-à-dire le vingtième des 6,000 talens qui constituaient le *timèma* de l'Attique entière. Par suite, dans toute *eisphora,* chacun aussi était taxé au vingtième de la somme à percevoir; puis, la répartition se faisait dans l'intérieur des différentes sections. Le *président de la symmorie* avait-il dans tout cela un rôle actif? On serait porté à le croire. Mais Démosthène eut ce titre pendant sa minorité, et il faudrait supposer que ses attributions furent exercées en son nom par ses tuteurs. Ce système fut peut-être bien ordonné au début; à la longue, deux causes tendirent à le vicier. La richesse publique de l'Attique ne demeura pas stationnaire, et le chiffre primitif de son *timèma* cessa tôt ou tard d'être exact. Il eût fallu, par consé-

quent, renouveler de temps en temps le travail d'évaluation qu'on avait fait en 378, ou le tenir au courant. Les Athéniens négligèrent cette précaution, et pour eux le capital imposable du pays fut toujours de 6,000 talens. L'inconvénient, au fond, était sans importance, du moins pour ce qui est de savoir si la taxe était équitablement répartie; seulement, la proportion entre le capital imposable et le capital brut varia désormais au gré des vicissitudes du second. Ce qui fut beaucoup plus grave, c'est que l'état réel des fortunes de chaque symmorie ne répondit plus bientôt à la statistique officielle. Les oscillations ordinaires de la richesse, surtout dans une société industrielle et commerçante, la ruine ou la prospérité des individus, la création de nouveaux citoyens, les partages des successions, furent autant de causes qui peu à peu rompirent l'équilibre établi d'abord entre les groupes, et l'on sentit, comme nous, la nécessité de procéder à la péréquation de l'impôt. Deux moyens s'offraient : on pouvait distribuer l'*eisphora* entre les symmories, non plus par fractions égales, mais au prorata du capital de chacune; on pouvait aussi remanier périodiquement la composition de ces groupes, de manière à ce que leur *timèma* restât immuable. Lequel de ces deux moyens fut adopté? Je présume qu'on préféra le second; car il semble que les symmories ne fussent pas des cadres fixes, et qu'on les reformât assez fréquemment. On devine sans peine qu'il y en eut pour les métèques comme pour les citoyens.

L'ancien mode de perception dura jusqu'en 362. Cette année-là, les Athéniens furent assaillis par de sérieux embarras. Un tyran de Thessalie, Alexandre de Phères, leur enleva l'île de Ténos. Un prince de Thrace, s'étant révolté contre le roi du pays, sollicita leur appui, sous promesse de conquérir pour eux la Chersonèse (aujourd'hui presqu'île de Gallipoli). Les Proconnésiens, leurs alliés, imploraient en même temps des secours contre Cyzique, qui les assiégeait. Enfin, les navires qui étaient allés charger du blé dans le Pont-Euxin craignaient d'être saisis au passage, avec leurs cargaisons, par les gens de Byzance et de Chalcédoine, si bien que le grain devenait rare et cher au Pirée. Pour tenir tête à toutes ces difficultés, on décréta une *eisphora*, et, comme il fallait avoir cet argent sans délai, on dressa une liste de citoyens qui seraient contraints d'en faire l'avance à l'état. On se trouva bien de cette mesure, et, depuis lors, ce qui n'avait été d'abord qu'un expédient fut la règle. Sur les 1,200 citoyens classés dans les symmories, les plus riches, au nombre de 300, furent astreints au service de la *proeisphora*, c'est-à-dire que, dans tous les cas où l'on votait une taxe sur le capital, ils versaient immédiatement au trésor la somme totale, sauf à la recouvrer ensuite sur les contribuables. Ce système procurait

à la cité le double avantage de mettre aussitôt dans ses caisses le produit intégral de l'impôt, et de lui épargner à la fois les ennuis et les frais de la perception en régie. C'était là, en revanche, pour un particulier, une corvée fort désagréable, d'autant plus qu'elle se traduisait souvent par des pertes d'argent. On pouvait, il est vrai, s'adresser aux tribunaux pour se faire rembourser ; mais la ressource était très précaire, étant données les dispositions traditionnelles du jury athénien à l'égard des riches. Il y avait d'ailleurs des situations qui commandaient l'indulgence. Un individu honnête et de condition aisée se ruinait brusquement ; quelle voie de rigueur employer contre lui, s'il était insolvable ? Un autre tombait aux mains de l'ennemi, et rachetait sa liberté au prix d'une grosse rançon ; était-il humain de le poursuivre après tant de souffrances et de sacrifices ? Le pis est qu'un citoyen, même appauvri, ne pouvait secouer cette servitude qu'après avoir découvert quelqu'un qui fût en état de le remplacer. Si ce dernier refusait de se prêter à cette substitution, un procès avait lieu devant le jury. Le tribunal examinait lequel des deux adversaires était le plus riche. S'il se prononçait pour le demandeur, le défendeur avait le choix entre deux alternatives : il était libre de se soumettre au devoir civique, à la liturgie, qu'il avait déclinée, ou bien il échangeait sa fortune contre celle de son rival, qui restait chargé de la *proeisphora*. Généralement on s'arrêtait au premier parti.

V.

Cette étude serait incomplète, si nous ne recherchions, en terminant, quelle était la place exacte de l'impôt sur le capital dans le système financier des Athéniens.

Pendant la guerre du Péloponnèse, cette taxe n'eut peut-être rien d'excessif, tant que la confédération maritime subsista. Mais, du jour où l'empire d'Athènes se disloqua après l'échec de l'expédition de Sicile, et où, par conséquent, les subsides des alliés manquèrent, le salut public exigea que l'on prît l'argent là où il y en avait, c'est-à-dire dans la poche des riches et des gens aisés. De là les plaintes, si souvent renouvelées par les contemporains, sur l'énormité de l'impôt. Elles n'étaient point exagérées, si l'on en juge par l'exemple de cet individu qui, vers 410, eut à payer un demi-talent (2,947 fr.) et peu après deux tiers de talent (3,920 fr.). Une réserve pourtant est ici nécessaire. Pour mesurer avec précision l'étendue des sacrifices que l'état réclame des citoyens, il faut avoir égard non pas au capital, même quand c'est lui qui est taxé, mais au revenu, car c'est sur leur revenu que les particuliers prélèvent

leurs contributions. Or, à Athènes, le capital était plus productif que chez nous. En France, le taux des fermages, pour les terrains de première catégorie, est d'environ 3 1/2 pour 100; en Attique, le rapport ordinaire entre la valeur vénale de la terre et le prix de fermage était de 8 pour 100. L'industrie donnait couramment un bénéfice net de 8 à 9 pour 100, qui dépassait même 12 pour 100 dans les exploitations minières. Quant à l'intérêt de l'argent, il variait entre 10 et 18 pour 100, et, s'il y avait des risques, comme dans les prêts maritimes, il montait jusqu'à 30 pour 100. L'*eisphora* aurait donc pu, sans trop d'inconvéniens, être le double ou le triple de ce qu'est l'impôt sur le capital dans les sociétés modernes, d'autant plus que les impôts indirects étaient fort légers.

En 428, quand on l'établit, elle n'entrait que pour un huitième dans le budget total des recettes. Cette proportion ne dut pas beaucoup changer ultérieurement; car, si jamais on demanda plus de 200 talens au capital, il ne faut pas oublier que les tributs des alliés suivirent une progression parallèle. Plus tard, au moment des désastres et des défections, lorsque cette source de revenus tarit, le déficit ne fut pas comblé par le seul accroissement de l'*eisphora*; on créa peut-être aussi des taxes nouvelles sur les marchandises. Après la paix, et durant tout le cours du IVe siècle, l'impôt sur la fortune ne fut perçu qu'à des intervalles parfois assez longs, et toujours par petites sommes. Dans les vingt années qui succédèrent à la réforme de 378, on leva en tout un peu plus de 300 talens (1 million 768,000 fr.). Soixante talens étaient, semble-t-il, le chiffre normal. Démosthène, en tout cas, assure que les Athéniens n'auraient point consenti à en payer 500 de ce chef. Or, à cette date, le budget oscillait entre 1,500 et 1,600.

C'est une opinion assez répandue parmi les économistes que l'impôt sur le capital doit être modéré, et fournir seulement une faible portion des ressources fiscales. Il serait absurde, d'après eux, « d'en faire une des branches principales du revenu de l'état. » L'*eisphora* paraît, au premier abord, avoir ce caractère; elle paraît bien être « ce bouche trou, cet en-cas (1), » qui a pour but de subvenir aux besoins accidentels du trésor par un supplément passager de recettes. Mais ce n'était là, d'autre part, qu'une des charges qui atteignaient directement le capital. Celui-ci était encore tenu aux prestations fort dispendieuses des liturgies. L'état athénien avait pour principe de rejeter sur les particuliers certaines dépenses qui lui incombaient. Fallait-il célébrer une fête, représenter une tragédie, régaler la multitude dans un banquet gratuit,

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, 219.

armer une flotte, ce n'était pas l'état qui donnait les fonds, c'étaient un ou plusieurs citoyens riches. On n'avait pas la faculté, quand on possédait la fortune voulue, de fuir cette obligation; on devait même aller au-devant. On savait gré à l'homme qui faisait à cet égard les choses largement, et l'on avait mauvaise opinion de celui qui lésinait ou qui tâchait de se dérober. « Par quels moyens espères-tu gagner la faveur des juges? disait un plaideur à son adversaire; as-tu accompli de nombreuses liturgies? t'es-tu imposé, dans l'intérêt public, de gros sacrifices d'argent? as-tu été triérarque en temps de guerre? as-tu apporté au trésor des contributions considérables? Non, tu n'as rien de tout cela à ton actif.» Quel avantage, en revanche, lorsqu'on pouvait se rendre ce témoignage qu'on s'était appauvri ou ruiné pour la cité! Le cas n'était pas aussi rare qu'on le croirait. Dans l'espace de quelques années, un individu, du nom d'Aristophane, ne consacra pas moins de 25,000 francs à ses liturgies. En sept ans, elles coûtèrent à un autre près de 55,000 fr. Il y en eut même un qui dépensa, «en vue de la guerre», la somme incroyable de 471,000 francs, c'est-à-dire toute sa fortune. La loi, sans doute, n'était pas si exigeante; mais qu'importe au fond, si les mœurs renchérissaient sur elle? Il serait curieux de reconnaître quelle était, dans le chiffre des impôts directs de chaque exercice, la part des liturgies et celle de l'*eisphora*. Le calcul n'est possible que pour un petit nombre de particuliers, et il conduit à cette conclusion que la première de ces charges était beaucoup plus lourde que la seconde. Si on les additionne l'une à l'autre, on constatera que les taxes sur le capital étaient plus qu'un appoint dans le budget athénien, et qu'elles en formaient peut-être, du moins par intervalles, la ressource la plus abondance.

L'*eisphora* ne répond pas davantage à l'idée qu'on se fait de l'impôt sur le capital, lorsqu'on le considère comme « une taxe de compensation, destinée à rétablir la justice dans un système fiscal, et à demander aux classes aisées et riches un supplément de contributions, parce que ces classes ont été trop ménagées par les impôts indirects (1). » Les impôts indirects étaient peu de chose à Athènes. Ils consistaient en un droit de port, un droit de marché, un droit de douane, tous perçus d'après un tarif tellement faible, qu'ils ne produisaient pas plus de 60 à 70 talens. L'*eisphora*, jointe aux liturgies, est bien plutôt une confiscation déguisée d'une partie de la fortune individuelle. Obéissait-on déjà aux mobiles qui poussent les socialistes modernes à préconiser les taxes analogues? Croyait-on que le contribuable doit payer, « non pas en proportion

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, 442.

de ses facultés, mais en raison inverse des difficultés de la vie? » Allait-on même plus loin, et pensait-on que l'impôt doit avoir pour objet de niveler les conditions, d'atténuer les inégalités sociales, de modifier enfin la répartition des richesses? Il n'est pas aisé de pénétrer les sentimens véritables des Athéniens sur ce point. On devine pourtant que leur système financier, du moins à l'époque démocratique, reposait sur la doctrine dont s'inspire chez nous le socialisme. « La conséquence immédiate des principes de l'école socialiste, dit M. Léon Say, c'est qu'il y a dans les ressources de l'humanité un superflu qui peut être employé à l'impôt, c'est que le monde vit d'un produit brut, qu'il y a en dehors de ce produit brut un produit net, dont la propriété peut être revendiquée par la société tout entière, » et que l'on peut affecter « aux dépenses d'utilité publique (1). » Les Athéniens n'avaient-ils pas cette conviction, lorsqu'ils se figuraient que le capital imposable des citoyens était un fonds où l'état avait le droit de plonger les mains à son gré? Le *timèma* était aussi pour eux un superflu dont la nation était autorisée à s'emparer et à user suivant son bon plaisir. Ils le faisaient servir non-seulement aux besoins de la guerre, mais encore aux réjouissances de la foule. Les pauvres s'amusaient toute l'année aux frais des riches, et ceux-ci s'évertuaient à leur procurer des distractions variées. Il y avait là une exploitation réelle de la haute bourgeoisie par la classe populaire, et le pamphlet intitulé : *le Gouvernement d'Athènes* prouve qu'elle était préméditée.

Parmi toutes ces charges, c'était peut-être l'*eisphora* que l'on supportait avec le plus d'impatience. Un homme qui équipait une belle trière ou qui organisait un magnifique spectacle en était récompensé au moins dans son amour-propre. Pendant quelque temps, la cité avait les yeux sur lui ; son nom courait de bouche en bouche ; on célébrait à l'envi sa générosité, son patriotisme ; et il recevait en plein visage des complimens qui flattaient sa vanité. Pour l'*eisphora*, rien de pareil. On allait chez le percepteur ; on en revenait léger d'argent ; et personne ne s'en doutait, personne ne songeait à exalter cet acte de désintéressement. Le sacrifice n'avait pour témoin qu'un agent du fisc, lequel avait autre chose à faire que de féliciter les contribuables. Le poids de l'impôt en était singulièrement aggravé, et il paraissait plus agréable de vider sa bourse par la voie liturgique.

Quelle que fût d'ailleurs la route que prenaient les drachmes, on ne s'apercevait que trop de leur fuite, et c'était là un sujet de perpétuelles lamentations. Même à travers le langage de ceux qui se van-

(1) *Les Solutions démocratiques de la question des impôts*, I, 147.

tent d'avoir outrepassé leurs devoirs, on sent percer le regret que le fardeau ait été si accablant. Quand on était plus sincère ou moins timoré, on se plaignait d'être écrasé par un pareil fardeau, et Socrate exagérait à peine, lorsqu'il s'écriait que tous ces ennuis rendaient l'existence de l'homme riche plus misérable que celle du pauvre. La démocratie athénienne avait cru peut-être fort habile de distribuer les charges publiques de telle manière que la classe inférieure fût presque entièrement exemptée, que les gens aisés fussent taxés modérément, et que le poids tombât lourdement sur les citoyens qui avaient les plus grosses fortunes. En réalité, ce calcul semble avoir été une grave erreur. Qu'on laisse de côté, si l'on veut, toute considération de justice ; qu'on néglige même d'examiner si cette hostilité latente ou déclarée contre le capital n'était pas en somme une cause d'appauvrissement pour la société. A n'envisager que les conséquences politiques du système, il est manifeste qu'il n'en sortit pas d'heureux fruits.

Rien ne fut plus funeste à Athènes que les discordes dont elle fut troublée vers la fin de la guerre du Péloponnèse. Alors que l'union de tous eût été indispensable pour lutter avec chance de succès, une faction se forma, dont l'unique souci était de détruire le régime démocratique et de conclure la paix. Sa composition même nous éclaire sur la nature de ses griefs. Elle se recruta exclusivement parmi les riches, c'est-à-dire parmi ceux qui souffraient le plus des ravages de la guerre et de l'excès des dépenses. Atteints dans leurs intérêts matériels par les fautes du parti dominant, ces hommes finirent par entrer en hostilité ouverte contre les institutions nationales, et se firent, volontairement ou non, les complices des Lacédémoniens. Les iniquités fiscales tuèrent en eux l'esprit de loyalisme et affaiblirent leur patriotisme. Ils réussirent à opérer une révolution qui leur livra le pouvoir; mais ils ne le gardèrent que quelques mois. Ce fut là une suite d'événemens désastreux pour Athènes. Ils dévoilèrent et accrurent encore l'état d'anarchie morale où se débattait la république; ils irritèrent les haines qui divisaient les citoyens; ils ajoutèrent aux préoccupations militaires, qui auraient dû être les seules du moment, celles qui naissent de la peur des complots; et ils montrèrent à Sparte qu'elle avait des alliés secrets jusque dans le camp de ses adversaires. Leur connivence ne lui fut pas inutile, lorsqu'elle asséna les derniers coups à sa rivale. On n'a qu'à lire, dans l'*Histoire grecque* de M. Curtius, les intrigues des oligarques, de ce parti « peu nombreux, mais compact, qui ne tenait pas à l'indépendance de la cité, et qui s'entendait avec les Lacédémoniens, parce qu'il avait besoin d'eux pour établir sa domination sur les ruines de la démocratie. » C'est lui qui travailla à décourager le peuple et à lui ôter toute espérance; c'est lui qui traita

avec Lysandre, le général ennemi; c'est lui qui, après la paix, reçut du vainqueur la mission de gouverner Athènes. Son rôle dans ces tristes circonstances fut odieux; mais un régime qui suscite contre lui d'aussi vives animosités n'est pas non plus à l'abri de tout reproche.

La démocratie fut bientôt restaurée, sans devenir beaucoup plus sage, surtout en matière d'impôts. Elle ne fut plus menacée dans la suite; mais un vice nouveau se glissa dans l'état. Sauf de très rares exceptions, les Athéniens semblèrent désormais se replier sur eux-mêmes, et renoncer à prendre aucune initiative hardie au dehors. Ils eurent une politique timide, hésitante, et l'on sait combien il fut difficile à Démosthène de secouer leur apathie. On aurait tort de rattacher ce changement à une cause unique; il s'explique toutefois, en grande partie, par leur répugnance à payer de leur personne et de leur bourse. « Jadis, disait l'orateur, vous avez défendu contre Lacédémone les intérêts du monde hellénique; vous étiez empressés alors à acquitter l'*eisphora* et à vous enrôler, tandis qu'aujourd'hui, quand vos intérêts propres sont en jeu, vous reculez devant tout sacrifice pécuniaire, et vous hésitez à partir en campagne. » Ces paroles, qu'il répète plus d'une fois, nous livrent le secret de leur mollesse. Toute action énergique à l'extérieur entraînait des dépenses qui ne pouvaient être couvertes que par des saignées faites au capital de chacun, et les Athéniens, pour préserver leur fortune contre tout appel de fonds, évitaient les occasions de dépenses. Il ne fallait rien moins que l'imminence d'une catastrophe pour les y décider; car, dans ce cas, on n'avait que le choix entre la perte totale et une diminution partielle des biens. En temps ordinaire, on se rangeait, par économie, aux principes de l'école de Manchester. On se confinait alors dans une espèce de recueillement où l'on ne songeait guère à réparer ses forces; on s'abandonnait au *far-niente* des peuples en décadence; on rétrécissait de plus en plus son horizon; on obéissait aux suggestions égoïstes d'une politique à courtes vues qui s'interdisait d'interroger l'avenir, et tout cela venait, dans une large mesure, des défauts de l'organisation financière. L'impôt sur le capital, créé au cours même des hostilités contre Sparte, avait incliné les riches vers la paix et les avait poussés à l'insurrection. Au IVe siècle, il ne compromettait pas la tranquillité intérieure; mais, en rendant plus sensibles aux contribuables les charges militaires, il inspira aux Athéniens une telle horreur de la guerre, qu'ils ne se risquèrent à combattre Philippe de Macédoine qu'au moment où il était trop tard pour triompher de lui.

PAUL GUIRAUD.

POÉSIE

I.

LA PAIX DES DIEUX.

Or, le Spectre dardait ses rigides prunelles
Sur l'Homme de qui l'âme errait obscurément,
Dans un âpre désir des Choses éternelles,
Et qui puisait la vie en son propre tourment.

Et l'Homme dit : — Démon ! qui hantes mes ténèbres,
Mes rêves, mes regrets, mes terreurs, mes remords,
O spectre, emporte-moi sur tes ailes funèbres
Hors de ce monde, loin des vivans et des morts.

Loin des globes flottant par l'Étendue immense
Où le torrent sans fin des soleils furieux
Roule ses tourbillons de flamme et de démence,
Démon ! emporte-moi jusqu'au Charnier des Dieux.

Oh ! loin, loin de la Vie aveugle où l'esprit sombre
Avec l'amas des jours stériles et des nuits,
Ouvre-moi la Cité du silence et de l'ombre,
Le sépulcre muet des Dieux évanouis.

Dorment-ils à jamais, ces Maîtres de la Terre
Qui parlaient dans la foudre au monde épouvanté
Et siégeaient pleins d'orgueil, de gloire et de mystère?
Se sont-ils engloutis dans leur éternité?

Où sont les Bienheureux, Princes de l'harmonie,
Chers à la sainte Hellas, toujours rians et beaux,
Dont les yeux nous versaient la lumière bénie
Qui semble errer encor sur leurs sacrés tombeaux?

O Démon! Mène-moi d'abîmes en abîmes
Vers ces Proscrits en proie aux siècles oublieux,
Qui se sont tus, scellant sur leurs lèvres sublimes
Le mot qui fit jaillir l'univers dans les cieux.

Vois! Mon âme est semblable à quelque morne espace
Où, seul, je m'interroge, où je me réponds seul,
Et ce monde sans cause et sans terme où je passe
M'enveloppe et m'étreint comme d'un lourd linceul. —

Alors, le Compagnon vigilant de ses rêves
Lui dit: — Reste, insensé! Tu plongerais en vain
Au céleste océan qui n'a ni fond ni grèves,
C'est dans ton propre cœur qu'est le Charnier divin.

Là sont tous les Dieux morts, anciens songes de l'Homme,
Qu'il a conçus, créés, adorés et maudits,
Évoqués tour à tour par ta voix qui les nomme
Avec leurs vieux enfers et leurs vieux paradis.

Contemple-les au fond de ce cœur qui s'ignore,
Chaud de mille désirs, glacé par mille hivers,
Où, dans l'ombre éternelle et l'éternelle aurore
Fermente, éclate et meurt l'illusoire univers.

Regarde-les passer, ces spectrales Images
De peur, d'espoir, de haine et de mystique amour,
A qui n'importent plus ta foi ni tes hommages,
Mais qui te hanteront jusques au dernier jour. —

Et l'Hôte intérieur qui parlait de la sorte,
Au gouffre ouvert de l'âme et des temps révolus
Évoqua lentement, dans leur majesté morte,
Les apparitions des Dieux qui ne sont plus.

Et l'Homme se souvint des jours de sa jeunesse,
Des heures de sa joie et des tourmens soufferts,
Saisi d'horreur, tremblant que le passé renaisse,
Et, forçat libre enfin, pleurant ses premiers fers.

Comme un blême cortège, à travers la nuit noire,
Les Spectres immortels, en un déroulement
Multiplié, du fond de sa vieille mémoire
Passèrent devant lui silencieusement.

Or, il vit Ammon-Râ, ceint des funèbres linges,
Avec ses longs yeux clos de l'éternel sommeil,
Les reins roides, assis entre les quatre singes,
Traîné par deux chacals sur la nef du soleil ;

Puis, tous ceux qu'engendra l'épais limon du Fleuve :
Thoth le Lunaire, Khons, Anubis l'Aboyeur,
Qui pourchassait les morts aux heures de l'Épreuve,
Isis-Hathor, Apis, et Ptâh le Nain rieur ;

Puis, Ceux qui, fécondant l'universelle fange
Par le souffle vital et la vertu du feu,
Firent pleuvoir du ciel les eaux saintes du Gange
Et de la Mer de lait jaillir le Lotus bleu ;

Et tous les Baalim des nations farouches :
Le Molok, du sang frais de l'enfance abreuvé,
Halgâh, Gad et Phégor, et le Seigneur des mouches,
Et sur les Khéroubim le sinistre Iahvé ;

Et, près du Tsébaoth, les Aschéras phalliques,
Et le squammeux Dahak aux trois têtes, dardant,
Telles que six éclairs, ses prunelles obliques,
Un jet de bave rouge au bout de chaque dent ;

Puis, Ahoura-Mazda, la Lumière vivante
D'où les Izeds joyeux sortaient par millions,
Et le sombre Ahrimân, le roi de l'épouvante,
Couronné de l'orgueil de ses rébellions ;

Puis, Aschour et Nergal, Bel dans sa tour de briques ;
Et Ceux des monts, des bois obscurs et de la mer :
Hu-ar-Braz et Gwidhôn, et les Esprits kymriques ;
Puis, les Dieux que l'Aztèke engraissait de sa chair ;

Et les Ases, couchés sur les neiges sans bornes :
Odin, Thor et Freya, Balder le Désiré,
Qui devait s'éveiller aux hurlemens des Nornes,
Quand ta fille jalouse, Ymer! aurait pleuré ;

Puis, les divins amis de la Race choisie,
Les Immortels subtils en qui coulait l'Ikhor,
Héroïsme, Beauté, Sagesse et Poésie,
Autour du grand Kronide assis au Pavé d'or ;

Enfin, dans le brouillard qui monte et le submerge,
Pâle, inerte, roidi du crâne à ses pieds froids,
Le blond Nazaréen, Christ, le Fils de la Vierge,
Qui pendait, tout sanglant, cloué nu sur sa croix.

Et l'Homme cria : — Dieux, déchus de vos empires,
O Spectres, ô Splendeurs éteintes, ô Bourreaux
Et Rédempteurs, vous tous, les meilleurs et les pires,
Ne revivrez-vous plus pour des siècles nouveaux?

Vers qui s'exhaleront les vœux et les cantiques
Dans les temples déserts ou sur l'aile des vents?
A qui demander compte, ô Rois des jours antiques,
De l'angoisse infligée aux morts comme aux vivants?

Vous en qui j'avais mis l'Espérance féconde,
Contre qui je luttais, fier de ma liberté,
Si vous êtes tous morts, qu'ai-je à faire en ce monde,
Moi, le premier croyant et le vieux révolté? —

Et l'Homme crut entendre, alors, dans tout son être,
Une Voix qui disait, triste comme un sanglot :
— Rien de tel, jamais plus, ne doit revivre ou naître ;
Les Temps balayeront tout cela flot sur flot.

Rien ne te rendra plus la foi ni le blasphème,
La haine ni l'amour, et tu sais désormais,
Éveillé brusquement en face de toi-même,
Que ces spectres d'un jour c'est toi qui les créais.

Mais, va! Console-toi de ton œuvre insensée,
Bientôt ce vieux mirage aura fui de tes yeux,
Et tout disparaîtra, le monde et ta pensée,
Dans l'immuable paix où sont rentrés tes Dieux.

II.

LE LAC.

C'est une mer, un Lac blême, maculé d'îles
Sombres, et pullulant de vastes crocodiles
Qui troublent l'eau sinistre et qui claquent des dents.
Quand la nuit morne exhale et déroule sa brume,
Un brusque tourbillon de moustiques stridents
Sort de la fange chaude et de l'herbe qui fume,
Et dans l'air alourdi vibre par millions ;
Tandis que, çà et là, panthères et lions,
A travers l'épaisseur de la broussaille noire,
Gorgés de chair vivante, et le mufle sanglant,
A l'heure où le désert sommeille, viennent boire ;
Les unes, en rasant la terre, et miaulant
De soif et de plaisir, et ceux-ci d'un pas lent,
Dédaigneux d'éveiller les reptiles voraces,
Ou d'entendre, parmi le fouillis des roseaux,
L'hippopotame obèse aux palpitans naseaux,
Qui se vautre, et qui ronfle, et de ses pattes grasses
Mêle la vase infecte à l'écume des eaux.

Loin du bord, du milieu des roches erratiques,
Solitaire, dressant au ciel son large front,
Quelque vieux baobab, témoin des temps antiques,
Tord les muscles noueux de l'immuable tronc,
Et prolonge l'informe ampleur de sa ramure
Qu'aucun vent furieux ne courbe ni ne rompt,
Mais qu'il emplit parfois d'un vague et long murmure.
Et sur le sol visqueux hérissé de blocs lourds,
Saturé d'âcre arome et d'odeurs insalubres,
Sur cette mer livide et ces îles lugubres,
Sans relâche et sans fin, semble planer toujours
Un silence de mort fait de mille bruits sourds.

III.

L'AIGU BRUISSEMENT...

L'aigu bruissement des ruches naturelles,
Parmi les tamarins et les manguiers épais,
Se mêlait, tournoyant dans l'air subtil et frais,
A la vibration lente des bambous grêles
Où le matin joyeux dardait l'or de ses rais.

Le vent léger du large, en longues nappes roses
Dont la houle indécise avivait la couleur,
Remuait les maïs et les cannes en fleur,
Et caressait au vol, des vétivers aux roses,
L'oiseau bleu de la vierge et l'oiselet siffleur.

L'eau vive qui filtrait sous les mousses profondes
A l'ombre des safrans sauvages et des lis,
Tintait dans les bassins d'un bleu céleste emplis,
Et les ramiers chanteurs et les colombes blondes
Pour y boire ployaient leurs beaux cols assouplis.

La mer calme, d'argent et d'azur irisée,
D'un murmure amoureux saluait le soleil ;
Les taureaux d'Antongil, au sortir du sommeil,
Haussant leurs mufles noirs humides de rosée,
Mugissaient doucement vers l'orient vermeil.

Tout n'était que lumière, amour, joie, harmonie ;
Et moi, bien qu'ébloui de ce monde charmant,
J'avais au fond du cœur comme un gémissement,
Un douloureux soupir, une plainte infinie,
Très lointaine et très vague et triste amèrement.

C'est que devant ta grâce et ta beauté, Nature !
Enfant qui n'avais rien souffert ni deviné,
Je sentais croître en moi l'homme prédestiné,
Et je pleurais, saisi de l'angoisse future,
Épouvanté de vivre, hélas! et d'être né.

IV.

SUR LE PITON DES NEIGES.

La lumière s'éveille à l'orient du monde.

Elle s'épanouit en gerbes, elle inonde,
Dans la limpidité transparente de l'air,
Le givre des hauts pics d'un pétillant éclair.
Au loin, la mer immense et concave se mêle
A l'espace infini d'un bleu léger comme elle,
Où, s'enlaçant l'un l'autre en leur cours diligent,
Sinueux et pareils à des fleuves d'argent,
Les longs courans du large aux sources inconnues
Étincellent et vont se perdre au fond des nues ;
Tandis qu'à l'occident où la brume s'enfuit,
Comme un pleur échappé des yeux d'or de la nuit,
Une étoile, là-bas, tombe dans l'étendue
Et palpite un moment sur les flots suspendue.

Mais sur le vieux Piton, roi des monts ses vassaux,
Hôte du ciel, seigneur géant des grandes Eaux,
Qui dresse, dédaigneux du fardeau des années,
Hors du gouffre natal ses parois décharnées,
Un silence sacré s'épand de l'aube en fleur.

Jamais le Pic glacé n'entend l'oiseau siffleur
Ni le vent du matin empli d'odeurs divines
Qui rit dans les palmiers et les fraîches ravines,
Ni, parmi le corail des antiques récifs,
Le murmure rêveur et lent des flots pensifs,
Ni les vagues échos de la rumeur des hommes.
Il ignore la Vie et le peu que nous sommes,
Et, calme spectateur de l'éternel réveil,
Drapé de neige rose il attend le Soleil.

V.

LA JOIE DE SIVA.

Les siècles, où les Dieux, dès longtemps oubliés,
Par millions, jadis, se sont multipliés;
Les innombrables jours des aurores futures
Qui luiront sur la Vie et ses vieilles tortures,
Et qui verront surgir, comme des spectres vains,
Des millions encore d'Éphémères divins;
Et l'âge immesuré des astres en démence
Dont la poussière d'or tournoie au Vide immense,
Pour s'engloutir dans l'ombre infinie où tout va;
Tout cela n'est pas même un moment de Siva!
Et quand l'Illusion qui conçoit et qui crée,
Stérile, aura tari sa matrice sacrée
D'où sont nés l'homme antique et l'univers vivant;
Quand la terre et la flamme et la mer et le vent,
Et la haine et l'amour et le désir sans trêve,
Les larmes et le sang, le mensonge et le rêve,
Et l'éblouissement des soleils radieux
Dans la Nuit immobile auront suivi les Dieux;
Se faisant un collier de béantes mâchoires
Qui s'entre-choqueront sur ses épaules noires,
Siva, dansant de joie, ivre de volupté,
O Mort, te chantera dans ton éternité!

LECONTE DE LISLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

C'est demain sans plus tarder que nos chambres françaises vont se retrouver au Luxembourg et au Palais-Bourbon, pour une session extraordinaire nécessairement limitée à quelques semaines. C'est d'ici à peu de jours, peut-être dès les premières séances, que vont s'élever, au milieu des ardeurs des partis, toutes ces questions confuses et irritantes qui assourdissent, déconcertent et troublent depuis quelque temps l'opinion. A la vérité, avec un peu de bon esprit et de bonne volonté, cette session pourrait avoir un programme bien simple. Il y a une affaire sérieuse, pressante, qui domine toutes les autres, qui devrait suffire à un parlement soucieux des intérêts du pays : c'est le budget, c'est la nécessité de remettre, à défaut d'un équilibre toujours fuyant et plus que jamais insaisissable, une certaine clarté, un certain ordre dans les finances publiques; mais ce serait un peu naïf de croire qu'on va d'abord s'occuper des intérêts du pays, que ce parlement, jusqu'ici incohérent et troublé, revient avec un sentiment plus juste de ses devoirs, avec l'intention décidée de rendre à la nation française la paix sociale, politique et morale qu'elle réclame. Il faudra avant tout, c'est plus que vraisemblable, se débattre avec les interpellations, avec toutes ces questions de dissolution, de revision qui obsèdent et divisent les esprits; il faudra s'expliquer pour ne pas s'entendre, c'est sûr, — et il le faudra parce qu'on ne pourra pas l'éviter, parce qu'on a créé cette situation tristement anarchique où il n'y a presque rien de possible, où le radicalisme qui est au pouvoir avec le ministère de M. Floquet n'a pas trouvé de meilleur moyen que de se faire le complice de toutes les agitations, d'aggraver la confusion et le désordre dans l'administration de la France.

Un des mots les plus curieux qui aient été dits depuis longtemps est celui qui est récemment échappé à M. le ministre des affaires étran-

gères dans un discours où, avec une ingénuité découragée, il se plaint de tout, de l'état pénible des affaires publiques, pour finir par rejeter toute la faute sur le pays, sur les électeurs. C'est au moins étrange! Mais en vérité le pays n'est pas fait pour se gouverner directement, pour savoir quelle est la politique possible, réalisable, utile, dans des circonstances souvent changeantes, toujours compliquées. Si le gouvernement et le parlement qu'il charge de ses intérêts ne le savent pas, s'ils sont les premiers à tout bouleverser, à rendre tout impossible, à quoi sont-ils bons? Ils ne tardent pas à justifier la déconsidération qui les atteint, les accusations dont ils sont l'objet pour avoir déçu l'opinion; par malheur, ils déconsidèrent aussi les institutions libres dont ils avaient la garde, dont ils n'ont fait qu'abuser sans savoir en user pour le bien public.

Assurément le pays, par lui-même, sait ce qu'il veut ou plutôt ce qu'il ne veut pas; il le sait en réalité mieux que ne le croit M. le ministre des affaires étrangères, et, sous ce rapport, le récent voyage de M. le président de la république à Lyon, en Savoie, en Bourgogne, ce voyage auquel M. le président du conseil n'assistait pas, pourrait offrir d'utiles lumières sur les sentimens réels et intimes du pays. M. le président de la république, retenu par une certaine correction constitutionnelle, par un excès de réserve que l'opinion ne lui demande peut-être pas, se livre peu lui-même. Il a la parole modeste et un peu effacée d'un magistrat qui évite de se prononcer, qui ne veut pas être accusé de mettre une action personnelle dans le gouvernement; mais il a pu entendre tout ce qui lui a été dit pendant son excursion, et, à part les banalités officielles inévitables, à part aussi les excentricités de M. le maire de Dijon, il y a eu presque partout un même sentiment qui a trouvé son expression la plus heureuse dans un discours aussi mesuré que judicieux du président de la chambre de commerce de Lyon. Sans se donner pour un politique, M. Sevène a tout dit en demandant au gouvernement « la seule protection qui résulte de la stabilité constitutionnelle, de l'ordre public fermement maintenu, du bon état des finances, de la paix sociale propagée par cette liberté véritable qui est la garantie de tous les droits et s'étend à toutes les croyances.» C'est en vérité tout un programme, qui, en répondant à une immense fatigue des agitations et des violences, résume un sentiment presque universel manifesté sous toutes les formes pendant ce récent et instructif voyage. M. le président de la chambre de commerce de Lyon a parlé pour tout le monde en demandant à M. Carnot la fin des désordres financiers, la dignité de la justice, le respect des croyances, — la stabilité constitutionnelle. Or c'est justement la question : comment le ministère de M. Carnot entend-il réaliser ce programme, conformer sa politique à ces vœux, à ces instincts, à ces désirs de stabilité qui éclatent de toutes parts?

C'est bien simple. M. le président du conseil, en sa qualité de ministre républicain et radical, a sa manière d'être un gouvernement d'opinion. — L'opinion se manifeste dans un sens, elle est pour la sécurité et la paix, pour la stabilité constitutionnelle : M. Floquet va dans le sens opposé, il est pour les agitations, pour les expériences nouvelles : il a mis la revision dans son programme, il ne saurait se démentir ! Il en est depuis quelques jours déjà à préparer sa campagne pour la session qui s'ouvre. Il laisse M. Carnot aller se promener à Lyon ; il a, quant à lui, ses séries de réceptions, de dîners politiques où il réunit ses amis les radicaux et même quelques autres républicains de bonne volonté, pour les entretenir de ses projets, des grandes combinaisons qu'il médite, de ses tactiques avec les partis. M. le président du conseil ne paraît pas, il est vrai, rencontrer un assentiment unanime, même parmi ses amis les radicaux, à plus forte raison parmi les autres républicains. On lui objecte que lorsqu'on aura réuni le congrès de revision, si on arrive à le réunir, il sera difficile de limiter ses pouvoirs, qu'on ne pourra pas l'empêcher, par exemple, de décider la convocation d'une assemblée constituante, que c'est dès lors ouvrir une ère d'agitations indéfinies dont le seul résultat peut être de précipiter la crise de la république en aggravant les mécontentemens du pays. — M. Floquet ne se laisse pas ébranler pour si peu. Il n'est pas homme à reculer, à craindre d'aller en avant. Aller en avant, c'est son système et son mot d'ordre!

Quelle est cependant cette revision que M. le président du conseil prépare, qu'il semble décidé à présenter aux chambres dès leur réunion? Comment entend-il engager cette belle opération et régler la marche? Il y a évidemment ici des calculs de tactique dont on n'a pas encore tout le secret. M. Floquet, à ce qu'il semble, veut avoir son projet, prendre une initiative pour ne pas se laisser devancer, pour ne pas se confondre avec les autres revisionnistes. Il ne veut pourtant pas trop se hâter, ni laisser brusquer une action décisive ; il lui suffit provisoirement d'avoir l'air de vouloir faire quelque chose, de se donner une attitude de réformateur devant le monde ! Il compte visiblement sur les radicaux, et même sur la faiblesse de quelques autres républicains, pour l'aider à jouer ce jeu. Quant au fond, ce qu'il y a de plus clair jusqu'ici, c'est que le sénat serait encore une fois destiné à payer les frais de la prétendue revision de M. Floquet, s'il consentait à l'opération qu'on lui prépare. — Oh ! sûrement, on ne veut pas le supprimer, on lui laissera, dit-on, un rôle considérable. On se bornera à lui enlever le droit de dissolution, sans donner, bien entendu, ce droit au président de la république. On débarrassera tout au plus le sénat de la plupart de ses attributions financières et législatives qui gênent le travail parlementaire en entravant l'action féconde de l'autre chambre; on lui accordera peut-être en retour un bon droit de *veto*

suspensif. Ce sera un honnête et inutile conseil consultatif. Et c'est cependant pour cela, pour la réalisation de cet idéal constitutionnel d'un radicalisme louche, qu'on met tout en question, que le gouvernement lui-même se met à l'œuvre! Ainsi le pays réclame de toute la force de ses instincts la paix intérieure et la stabilité : on lui offre une série d'agitations et d'expériences dont personne ne peut prévoir l'issue. Depuis dix ans, la cause évidente, palpable, de toutes les incohérences parlementaires, de tous les désordres financiers, de l'anarchie législative, c'est l'usurpation progressive d'une chambre aussi présomptueuse qu'ignorante, qui n'a cessé de se mettre en dehors de la constitution, qui a voulu toucher à tout sans savoir rien faire : c'est le sénat qu'on prétend punir et réduire à l'impuissance, pour laisser toute liberté à l'omnipotence d'une assemblée anarchique, selon l'idéal des radicaux. M. Floquet est décidément un grand politique, qui voit le mal et qui sait trouver le remède : le voilà satisfait, il va en avant!

Le malheur est que M. Floquet, en se flattant d'aller toujours en avant, finit le plus souvent par ne plus savoir où il va ni ce qu'il fait, dans l'administration aussi bien que dans la politique. La faiblesse du chef du cabinet et de ses collègues radicaux comme lui est de jouer légèrement avec tout, de tout ébranler ou de tout désorganiser, même quand ils ont quelque bonne intention. M. le président du conseil ministre de l'intérieur a cru probablement s'illustrer par une sage mesure, en faisant signer récemment par M. le président de la république un décret réglementant le séjour des étrangers en France. Le fait est qu'il n'a peut-être réussi qu'à compromettre la bonne renommée libérale et hospitalière de la France par une minutieuse réglementation d'une légalité douteuse, d'une application difficile, d'un caractère toujours plus ou moins vexatoire. Le gouvernement, si l'on veut, n'a rien fait de bien extraordinaire, rien surtout qui ne soit en usage dans beaucoup d'autres pays. Il a ses devoirs de surveillance à l'égard des étrangers, il peut les remplir comme il l'entend sous sa responsabilité : il est déjà armé pour cela d'une faculté d'expulsion. Au-delà a-t-il réellement le droit de décréter de sa propre autorité des règlemens nouveaux en leur donnant pour sanction une pénalité? C'est au moins une question. Et quand ce ne serait pas une question, il est évident qu'on se met dans l'alternative de laisser sommeiller cette législation méticuleuse ou de se préparer d'innombrables embarras. On saura éviter les difficultés, dit-on; on distinguera entre les étrangers qui ne demandent à la France qu'une hospitalité passagère, et les étrangers qui entendent établir leur résidence dans notre pays; mais c'est précisément cette distinction tout arbitraire qui est souvent difficile, délicate, et qui doit l'être encore plus, loin de Paris, avec des autorités quelquefois peu éclairées. La vérité est que M. le président du conseil a eu une bonne intention peut-être, mais qu'il a pris une

mesure aussi maladroite qu'inopportune, surtout à la veille de l'exposition.

Veut-on un autre exemple de cette incohérence que l'esprit radical porte dans le gouvernement? Il est d'une autre nature et n'est pas moins curieux. L'autre jour, M. le garde des sceaux est allé devant la commission du budget avec l'intention très avouable de défendre des crédits affectés à des évêchés qu'on veut supprimer, sous prétexte qu'ils ne sont pas concordataires. Rien de mieux assurément; mais sait on quelle raison a invoquée M. le garde des sceaux Ferrouillat? Il a prétendu qu'en supprimant des évêchés parce qu'ils n'étaient pas concordataires, on allait rajeunir le concordat lui-même et lui donner une force nouvelle, lorsqu'on voulait arriver à l'abroger, en préparant la séparation de l'église et de l'état! De sorte que voilà un garde des sceaux ministre des cultes qui enseigne comment il faut procéder pour arriver à la destruction lente mais sûre du concordat. Il travaille à la paix religieuse, comme M. Floquet travaille à la paix politique par la revision, — et M. le ministre des affaires étrangères avait décidément raison de se plaindre l'autre jour qu'on lui rendît la position bien difficile en faisant à la France une sécurité si douteuse et un avenir si incertain.

On n'en est pas pour l'instant, sans doute, en Europe, aux grands événemens, aux menaces de crises immédiates ou de conflits prochains: c'est une perspective qu'on s'étudie à éloigner autant que possible. On en est toujours du moins aux incidens prévus ou imprévus, aux excitations et aux suspicions dans les rapports des peuples, aux faux bruits nés de l'incertitude universelle, aux commentaires de ces entrevues et de ces voyages impériaux qui sont plus que jamais la grande affaire du moment; on en est aussi à ces révélations qui ont pris depuis quelque temps une si singulière importance, et une des plus curieuses de ces révélations est encore sûrement cette publication du « journal » intime de Frédéric III dont M. de Bismarck s'est si violemment ému. Le chancelier ne s'est pas borné à frapper d'un véritable interdit le « journal » du prince qui a été son souverain; il a fait arrêter le docteur Geffcken, soupçonné d'être l'auteur de la divulgation indiscrète; il s'est chargé de préparer lui-même, et contre le divulgateur et contre la mémoire de Frédéric III, l'acte d'accusation auquel l'empereur Guillaume II a donné sa sanction avant d'entreprendre ses nouveaux voyages à Stuttgart et à Munich, à Vienne et à Rome. Quelle que soit l'issue de l'affaire qui commence, il est certain, dans tous les cas, que ce rapport écrit avec une implacable âpreté par le chancelier est un des plus bizarres spécimens de littérature accusatrice. M. de Bismarck, on le sent, est arrivé à un tel degré d'omnipotence, qu'il n'éprouve plus le besoin de se gêner, qu'il dit les choses les plus extraordinaires avec une sorte de naïveté audacieuse, mettant en cause sans plus de façon

la mémoire d'un père, d'un souverain généreux, devant son fils, faisant les aveux les plus surprenans, sous prétexte de rectifications qui ne rectifient rien.

Que de fois M. de Bismarck ne s'est-il pas efforcé de décliner la responsabilité de la guerre de 1870 en la rejetant tout entière sur la France? Il avoue sans plus de détour aujourd'hui que la guerre lui semblait nécessaire dès le premier moment, et que, si le roi Guillaume, le futur empereur, avait voulu l'éviter, il était prêt, lui, à retourner à Varzin, en donnant sa démission. Il n'hésite pas à déclarer, pour le plaisir de démentir les illusions humanitaires prêtées au prince royal, qu'on savait ce qu'on faisait au camp prussien, qu'on était parfaitement persuadé que « la guerre, quelle qu'en fût l'issue, allait inaugurer une série de guerres, ouvrir une ère belliqueuse. » Voilà au moins qui est voir clair dans l'avenir! Mais ce qu'il y a certainement de plus curieux, c'est le sans-façon presque ironique avec lequel le chancelier parle d'un prince qui a régné. Il ne craint pas de dire qu'il n'avait pas pendant la guerre de 1870, à Versailles, la permission de s'entretenir avec le prince royal sur les questions les plus intimes de la politique allemande, parce que le roi redoutait « les indiscrétions qui pourraient être commises avec la cour d'Angleterre, encore remplie de sympathie pour la France. » C'est, on en conviendra, traiter lestement un prince de la couronne, et c'est de plus se moquer bien audacieusement des faits, que de parler des sympathies de la cour d'Angleterre pour la France pendant la guerre de 1870! Ce sont des sympathies dont on ne s'était positivement jamais douté. Le chancelier traite un peu l'histoire comme la politique, il en fait ce qu'il veut, il plie l'une et l'autre à ses fantaisies hautaines, à ses vues ou à ses intérêts du moment, usant et abusant des libertés que la puissance donne à un esprit ombrageux et irascible. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que ce rapport préparé par le chancelier dans la solitude de Friedrichsruhe, approuvé par le jeune empereur, semble n'avoir d'autre objet que de ternir la mémoire de Frédéric III, d'infliger une dernière humiliation à sa veuve, l'impératrice Victoria, et d'être désagréable à la reine d'Angleterre, soupçonnée de n'être point étrangère à ces récentes et importunes divulgations. M. de Bismarck a peut-être réussi à flatter quelques passions, à déconcerter quelques-uns de ses adversaires; seulement on peut se demander quels seront les résultats de tout cela, ce que le chancelier peut gagner à faire de la politique avec ses ressentimens, à inaugurer le nouveau règne par une campagne qui est, dans tous les cas, une singulière préface des voyages de Guillaume II.

Ce qui en sera réellement de ces agitations impériales, de ces visites du jeune souverain allemand dans quelques-unes des cours du continent, ce qu'elles produiront dans les rapports des peuples et des

gouvernemens, c'est l'affaire de l'avenir. Visiteurs et visités ne le savent pas plus que tous les curieux de l'Europe, qui attendent des nouvelles du train impérial ou du dernier gala. Pour le moment, Guillaume II poursuit ses voyages, accompagné du comte Herbert de Bismarck et d'une brillante suite. Il s'est arrêté chemin faisant à Stuttgart et à Munich; il a passé quelques jours à Vienne, il est maintenant à Rome; et ces voyages ne laissent pas d'avoir quelquefois leurs épisodes, leurs particularités significatives. A Stuttgart et à Munich, le jeune empereur était naturellement un peu chez lui, auprès de souverains qui, en ne demandant pas mieux que de garder leur indépendance, se sentent les feudataires de l'empire. A Vienne, c'est autre chose. On est dans un monde tout différent, où il y a des souvenirs pénibles, des intérêts compliqués, des conflits de races et de nationalités, d'implacables rivalités entre Allemands et Slaves. C'était peut-être assez délicat pour le jeune empereur d'Allemagne, roi de Prusse, de se retrouver dans la plus vieille cour de l'Europe, d'être l'hôte de cette maison de Hapsbourg qui a eu si longtemps la suprématie impériale, qui a été exclue de l'Allemagne par les armes prussiennes sur le champ de bataille de Kœniggrætz. Les nécessités de la politique effacent tout sans doute, et rien n'a été négligé pour faire oublier le passé. L'éclat des réceptions n'a pas manqué. On a fêté l'alliance austro-allemande, la présence de Guillaume II, de toute façon, par des chasses en Styrie, par des galas à Vienne. L'empereur François-Joseph lui-même, le vaincu de Kœniggrætz, a mis une abnégation méritoire, presque excessive, à boire « à l'armée allemande, l'éclatant modèle des vertus militaires; » et c'est tout au plus si on pourrait saisir quelque nuance dans le toast que le souverain autrichien a porté « à l'empereur allemand, roi de Prusse, et à sa maison royale. » Chose curieuse! c'est le titre auquel on avait songé d'abord à l'époque de la résurrection de l'empire et qui se retrouve dans le toast de François-Joseph. La réserve, si réserve il y a eu, a disparu dans la chaleur des effusions impériales du banquet de la Burg.

Après tout, ces fêtes de Vienne ne se sont point passées sans quelques autres incidens plus caractéristiques ou plus significatifs. L'empereur Guillaume n'est pas sans avoir mis quelques restrictions dans les témoignages de sa cordialité, dans les faveurs par lesquelles il a marqué son passage à la cour d'Autriche. Il a eu des attentions pour ceux qui lui plaisaient, pour le comte Kalnoky, pour le chef du cabinet hongrois, M. Tisza, pour le comte Jules Andrassy, le premier négociateur de l'alliance austro-allemande, même pour le nonce du pape, Mgr Galimberti. Il a prodigué les décorations, l'Aigle noir, l'Aigle rouge, à une foule de personnages, sans oublier le bourgmestre de Vienne qui l'a complimenté. Seul, le président du conseil d'Autriche, ou, si l'on veut, de la Cisleithanie, le comte Taaffe, a été excepté; seul, il

n'a eu ni une décoration, ni même, à ce qu'il semble, une parole du jeune voyageur impérial, et l'exception est d'autant plus singulière que le comte Taaffe est depuis longtemps déjà le chef du ministère autrichien, l'homme de confiance de l'empereur François-Joseph; mais le comte Taaffe n'est pas allemand, pas plus que slave d'ailleurs, dans sa politique : il est autrichien, et peut-être aussi n'était-il pas étranger aux mesures de précaution qui ont été prises pour que les manifestations allemandes préparées en l'honneur de Guillaume II pendant son séjour à Vienne n'eussent pas un caractère blessant ou désobligeant pour l'Autriche. Le comte Taaffe a été oublié dans la distribution des grâces! Bien mieux, il y a eu un autre incident qui, sans être exclusivement autrichien, n'est pas moins piquant. Le prince de Galles, qui se trouvait à Vienne, s'est empressé de partir, à la veille de l'arrivée de Guillaume II, pour aller prendre possession d'un régiment de hussards qui lui a été récemment donné par l'empereur François-Joseph. Il a présidé, en militaire consommé, aux manœuvres de son régiment, il a fait aussi quelques promenades. L'archiduc Rodolphe a été obligé de se partager entre la chasse au chamois, en Styrie, avec l'empereur Guillaume, et la chasse à l'ours, en Hongrie, avec le prince de Galles. L'héritier de la couronne d'Angleterre a tenu visiblement à ne point se rencontrer avec son neveu impérial, et c'était assez naturel après le rapport et les boutades de M. de Bismarck. Le prince de Galles a brillé par son absence à Vienne, comme le comte Taaffe a brillé par son absence parmi les décorés : tant il est vrai que ces réceptions savamment préparées, ces fêtes, ces démonstrations d'une cordialité officielle, déguisent assez mal les dissonances intimes, les froissemens, les incompatibilités, tout ce qui fait que les alliances célébrées le plus pompeusement deviennent et durent ce qu'elles peuvent!

L'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne a sans doute sa force, une force momentanée, parce qu'elle répond dans une certaine mesure à une situation exceptionnelle et troublée. L'empereur Guillaume par sa présence à Vienne n'y a rien fait; il ne fera pas beaucoup plus à Rome où il est maintenant, où il va passer quelques jours au milieu du bruit, des ovations, des manifestations d'un peuple toujours épris des spectacles extraordinaires. Depuis trois mois déjà, les représentans de l'Italie officielle se préparent et préparent leur pays au grand événement qui s'accomplit aujourd'hui. La ville de Rome a été, dit-on, transformée pour la circonstance et a fait les frais d'une décoration nouvelle propre à réjouir les yeux de son jeune visiteur. Devant lui les voies triomphales sont ouvertes, les arcs sont dressés, les illuminations s'allument et le Capitole organise ses fêtes. Il n'y a pas à dire, il y a des publicistes d'outre-monts, et parmi eux un député auteur d'un récent dithyrambe, qui ont déjà imaginé une philosophie nou-

velle de l'histoire : ils considèrent l'arrivée de l'empereur Guillaume à Rome comme un de ces événemens faits pour être célébrés par tout l'univers civilisé, destinés à inaugurer « une période historique qui se superpose à toutes les autres et les abroge. » A entendre certains Italiens à l'imagination complaisante, on dirait que Guillaume II va à Rome pour ressaisir une suzeraineté qu'on est impatient de lui rendre, pour consacrer d'un commun accord avec l'Italie la victoire définitive de l'empire sur la papauté. Voilà bien des fantasmagories pour la visite d'un prince qui en allant à Rome auprès d'un allié n'a sûrement pas toutes les intentions qu'on lui prête, qui commence par passer sa première journée au Vatican, et a même pris soin de faire venir de Berlin ses chevaux, ses voitures pour aller dans ses propres équipages auprès du saint-père, dont il entend ménager les susceptibilités et la dignité.

Que les chefs officiels de l'Italie, un peu étourdis de leurs grandes liaisons, ne voient plus que l'Allemagne et poussent l'enthousiasme jusqu'à l'obséquiosité dans la réception qu'ils font à l'empereur Guillaume, ils sont libres, c'est leur affaire. Le danger pour eux est de ne voir que ce qu'ils désirent, de tout sacrifier à un rêve de grandeur qu'ils prennent pour une réalité, et, pour tout dire, de se faire quelquefois plus Allemands que les Allemands dans leur politique. Entre la France et l'Allemagne, il peut y avoir sans doute, il y a certainement des questions délicates : c'est la force des choses qui les suscite, et le plus souvent, les gouvernemens les traitent avec une extrême réserve. Où sont les questions sérieuses qui peuvent diviser l'Italie et la France? Où est la raison précise et avouable qui peut pousser les politiques italiens à grossir sans cesse les plus médiocres incidens, à soulever à tout propos des querelles aussi vaines que fatigantes, à organiser une fronde contre la France? Un jour, c'est à l'occasion d'une question de Massaouah qui n'avait rien de sérieux et qui n'a pris quelque importance que par le retentissement qu'on lui a donné, par les polémiques acrimonieuses du premier ministre de Rome ; un autre jour, c'est au sujet d'un règlement sur les écoles à Tunis. Il n'y a que quelques semaines, c'est à propos de la convention sur la neutralisation de Suez qu'un diplomate par trop zélé à Constantinople s'est passé la fantaisie d'exciter le sultan à mettre en doute nos établissemens du nord de l'Afrique; presque chaque jour, c'est à propos du traité de commerce qu'on bataille. Les politiques italiens ne voient pas qu'ils finissent par tomber dans une véritable puérilité en cherchant partout l'hostilité de la France, en voyant dans tout ce que fait la France l'intention de troubler l'Italie. Vainement on leur montre que la France, en sauvegardant ses intérêts là où ils peuvent être engagés, ne cherche des querelles avec personne, qu'elle ne s'émeut même pas toujours de celles qu'on lui fait très gratuitement : ils sont obstinés dans leur idée

fixe, et ils finissent par se persuader qu'ils ont réellement à se défendre contre la France. Est-ce qu'ils n'ont pas vu il y a quelque temps nos soldats marchant sur Tripoli ou nos navires faisant voile pour aller attaquer la Spezzia? C'était absolument ridicule, et les polémiques de tous les jours ne le sont guère moins. A quoi tout cela peut-il conduire, si ce n'est à entretenir des animosités qu'on devrait au contraire s'étudier à apaiser? Il est infiniment vraisemblable que la vraie nation italienne ne désire aucun conflit avec la France, pas plus que la France ne désire un conflit avec l'Italie; mais alors que signifie cette politique querelleuse et agitée, qui peut tout compromettre et ne sert qu'à satisfaire des passions aveugles ou des vanités bruyantes?

Le malheur est que dans le temps où nous vivons, en parlant toujours de la paix, on ne s'occupe jamais que de la guerre, et aux dangers réels on se plaît trop souvent à ajouter le danger des faux bruits, des paniques d'opinion, des nouvelles répandues ou accueillies par les imaginations soupçonneuses. Qu'en est-il réellement de toutes ces divulgations récentes sur des traités secrets qui livreraient d'avance la neutralité de la Belgique à l'Allemagne, qui feraient des fortifications de la Meuse, votées l'an dernier par le parlement de Bruxelles, un moyen de protection ou d'action contre la France, au profit de l'armée allemande? Depuis quelques jours, ces faits ont été racontés et présentés avec toutes les apparences d'une démonstration précise; on y a même ajouté l'histoire du rachat d'une partie des chemins de fer de Belgique appartenant à la compagnie française du Nord, toujours, bien entendu, dans l'intérêt allemand. Et comme il faut que le comique se mêle souvent aux choses les plus graves, les nouvellistes à la recherche des confidences sont survenus aussitôt; ils ont attribué au ministre des affaires étrangères du roi Léopold, au prince de Chimay, les propos les plus singuliers, ou pour mieux dire les plus extravagans, sur le rôle du roi, sur ses engagemens, sur le traité secret lui-même. D'autres ont imaginé, pour la prochaine guerre, dont ils connaissent d'avance le programme et le dénoûment, une distribution nouvelle des territoires, tout un plan de partage de la Hollande, de la Belgique et un peu de la France. C'est une histoire qui court le monde, avec le cortège obligé de documens, de révélations diplomatiques, de considérations stratégiques. Ce qu'il y aurait de sérieux, si cela pouvait être vrai, c'est l'existence d'engagemens secrets qui lieraient la Belgique, qui ouvriraient la vallée de la Meuse à une invasion allemande dirigée sur la frontière du nord de la France. Heureusement ce ne sont là que des fictions gratuites ou spécieuses, fondées sur une appréciation inexacte ou légère des faits, des traités et probablement des intentions.

A voir les choses dans leur vérité simple et éclatante, le seul fait réel, positif, incontestable, consacré par une série de transactions et

d'actes diplomatiques de l'Europe, c'est la neutralité du royaume de Belgique. Devant ce fait d'ordre européen, d'intérêt universel, établi il y a déjà plus d'un demi-siècle à la suite de la révolution qui a séparé les provinces belges de l'ancien royaume des Pays-Bas, il ne subsiste plus rien d'arrangemens surannés et périmés, de prétendus droits de garnison créés pour d'autres circonstances. Il n'y a plus que la neutralité qui a été garantie par l'Europe, que les Belges se montrent justement jaloux de sauvegarder, comme la Suisse, de son côté, serait certainement résolue à défendre sa neutralité contre ceux qui prétendraient se frayer un passage par son territoire. Ces fortifications de la Meuse qui ont été votées, qui étaient réclamées depuis longtemps par le génie belge, ont été conçues précisément pour donner une force de plus à la neutralité, pour fermer cette vallée de la Meuse qui a été si souvent le chemin des invasions; elles ont été créées, si l'on veut, au profit de l'Allemagne contre la France et au profit de la France contre l'Allemagne. Les ministres de Bruxelles l'ont répété plus d'une fois, ils le répétaient récemment encore. L'éminent inspecteur-général du génie belge, le général Brialmont, maintenait, ces jours derniers, le caractère de son œuvre, et il n'a pas même caché son désir de compléter son système par la création d'un nouveau fort à Saint-Trond. Les ministres, dit-on, peuvent assurer ce qu'ils voudront : c'est le roi Léopold qui s'est lié secrètement à l'Allemagne, — et qui, d'après cela, aurait livré l'indépendance belge pour sauvegarder sa dynastie.

Il y a eu des momens où les souverains belges se sont peut-être crus obligés de chercher à fortifier les garanties de leur neutralité. Ces momens sont passés depuis longtemps. Par qui le roi Léopold est-il menacé aujourd'hui ? Où est pour lui la nécessité d'un traité plus ou moins secret qui l'asservirait à une domination étrangère, qui, de plus, en ouvrant son territoire d'un côté, l'ouvrirait nécessairement de l'autre ? Quel avantage aurait le roi des Belges à aller au-devant de ces complications ? A quel propos et dans quel intérêt la Belgique s'exposerait-elle à redevenir par sa volonté le grand chemin des invasions, à disparaître dans la collision des plus puissantes armées ? Il n'y a pour la Belgique d'autre nécessité et d'autre intérêt que de rester ce qu'elle est, de garder sa neutralité semi-séculaire, respectée jusqu'ici, contre ceux qui voudraient trop la protéger, aussi bien que contre ceux qui voudraient la menacer. Ce ne sont donc là, selon toute apparence, que des fictions et des bruits nés de cet état perpétuel de panique, où l'on finit par croire tout possible parce que le monde est livré à la force.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La cherté des reports en liquidation de fin septembre a interrompu le mouvement de hausse et déterminé de nombreuses réalisations à Paris, et plus encore à Berlin et à Londres, où les engagemens des acheteurs étaient plus considérables que chez nous. Sur ces deux places on a payé 8 à 10 pour 100 pour un assez grand nombre de valeurs. L'élévation simultanée du taux de l'escompte par les deux Banques d'Angleterre et de France est venue accentuer encore la réaction, qui a été très vive sur notre rente 3 pour 100 et sur quelques fonds étrangers. Il est vrai que des rachats ont rendu depuis une certaine fermeté aux diverses places où la baisse venait de sévir pendant une semaine. Néanmoins, l'impression produite par le renchérissement de l'argent ne s'est pas encore effacée ; elle empêchera probablement de quelque temps une reprise sérieuse.

L'escompte est à 5 pour 100 à Londres, à 4 1/2 à Paris, à 4 pour 100 à Berlin. La Banque impériale d'Allemagne et la Banque de France ont cédé quelque peu d'or, et la situation de la Banque d'Angleterre s'est trouvée de ce chef légèrement améliorée. On a cessé de redouter des retraits d'or immédiats pour l'Amérique du Sud et pour la Russie. Les taux sur le marché libre se sont même déjà détendus. Il reste donc uniquement une crise passagère et peu profonde de spéculation ; on liquide aussi bien que possible les opérations des trois derniers mois. Quant aux valeurs dites de placement, elles se sont à peine ressenties de la secousse subie par les marchés à terme.

Un des résultats les plus directs de la hausse de l'argent, hausse qui était d'ailleurs prévue et n'a nullement surpris la haute banque, sera sans doute un temps d'arrêt imposé au courant des émissions. Le dernier des emprunts argentins, 30,000 obligations 6 pour 100 de la province de Catamarca, est arrivé trop tard. L'heure propice était passée. De plus, le patronage laissait à désirer. Les capitalistes ont prouvé que toute enseigne n'est pas également bonne lorsqu'il s'agit d'appels à l'épargne. La souscription a échoué. La province de Catamarca et les autres provinces, qui se préparaient à tendre l'escarcelle, devront laisser passer quelque temps avant de constituer leurs banques provinciales avec des capitaux européens.

Cet insuccès n'a pas découragé cependant le Comptoir d'escompte de Paris, le Crédit industriel et commercial et la Société générale, qui, de

concert avec MM. Baring frères à Londres et plusieurs grandes maisons de banque et sociétés en Allemagne, mettent en souscription, pour le mardi 16 courant, au prix de 442 francs, des obligations rapportant 22 fr. 50 par an, et remboursables en trente-huit ans à 500 francs. Il s'agit d'un emprunt 4 1/2 pour 100 de la république argentine, de 19,667,900 pesos or, ou 98,339,500 francs, formant le solde d'un emprunt intérieur de 19,868,500 pesos, autorisé par une loi du 12 août 1887, la différence provenant de l'amortissement déjà effectué de deux semestrialités. L'intérêt annuel de 22 fr. 50 est payable en or, à Paris, à Londres et en Allemagne, net de tout impôt, sous la garantie spéciale de la Banque de la province de Buenos-Ayres.

Il appert du prospectus publié par les établissemens émetteurs de cet emprunt que les obligations nouvelles offertes au public européen ont été créées en vue de remplacer d'anciennes obligations 5 pour 100 remises par le gouvernement national de la république, en règlement de comptes, au gouvernement provincial de Buenos-Ayres.

Le 9 courant, une autre émission était ouverte : celle de 64,000 obligations d'une compagnie nouvelle de chemins de fer espagnole, dite du Nord-Ouest de l'Espagne. Les subventions concédées par l'état espagnol, le concours promis par les communes des régions que desserviront les futures lignes, et surtout la garantie temporaire donnée à ces obligations par la compagnie des chemins de fer portugais, ont produit une bonne impression ; la souscription paraît avoir réussi.

La rente française 3 pour 100, qui s'était élevée le mois dernier, avant le détachement du coupon semestriel, jusqu'à 84.50, a été compensée le 1er octobre à 82.90. Depuis, elle est descendue progressivement jusqu'à 82.20. Des rachats sont intervenus ; le dernier cours, après quelques oscillations légères, est 82.45. Le recul pour la quinzaine est donc de 0 fr. 45 ; il y faut ajouter pour la spéculation le montant du report, qui a été plus élevé que d'ordinaire et a atteint 0 fr. 25. L'amortissable a perdu 0 fr. 90 a 85 francs ; le 4 1/2, au contraire, s'est maintenu à peu près sans changement.

Parmi les fonds étrangers, le plus vivement touché a été le 4 pour 100 Extérieur d'Espagne, en baisse de 1.75, après détachement d'un coupon trimestriel de 1 franc. Le gouvernement de Madrid a fait démentir le bruit qui avait couru d'un emprunt imminent pour la consolidation de la dette flottante.

Le Hongrois a fléchi de 84 1/2 au-dessous de 84, mais le voici déjà revenu au cours de compensation du 2 courant. Le 4 pour 100 russe ne s'est pas contenté de regagner le terrain momentanément perdu, il s'est élevé jusqu'à 87. Les catégories 5 pour 100 ont largement dépassé le pair.

L'Italien reste en réaction de 0 fr. 25 seulement, malgré le défi-

cit grossissant du trésor et la politique nécessairement très coûteuse de M. Crispi.

Les nouvelles relatives à l'insuffisance de la crue du Nil ont fait reculer l'Unifiée de 427 à 423. Les valeurs turques sont bien tenues. Le marché de Berlin pousse les obligations Douanes à 345. On sait qu'un groupe allemand a pris définitivement à 70 pour 100 l'emprunt de 1,500,000 livres turques dont il était question depuis si longtemps. La Banque ottomane paraît tenue provisoirement à l'écart des combinaisons qui se rattachent à cette intervention de la haute banque allemande dans les affaires financières de la Turquie.

Il s'est effectué depuis quinze jours de fortes réalisations sur la plupart des titres des établissemens de crédit. Cependant la campagne ne paraît pas abandonnée, et les cours restent satisfaisans. Le Panama et le Suez ont légèrement fléchi. Les Métaux et le Rio-Tinto sont à leurs plus hauts cours.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont qu'une part très modérée à la hausse générale des prix des valeurs depuis trois mois. Les conventions avec l'état ont assuré aux revenus de ces titres une fixité qui a transformé ces derniers en quelque sorte en obligations d'un genre spécial, et leur a enlevé le caractère de valeurs aléatoires. Aussi la spéculation n'est-elle plus tentée de chercher à agir sur leurs prix. Il n'en faut pas moins constater que, pour deux des compagnies, le Lyon et le Nord, un accroissement assez large de recettes depuis le 1er janvier indique une amélioration positive de la situation; cet accroissement atteint déjà 5 millions 1/4 pour la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et 2,200,000 francs pour la compagnie du Nord.

Les obligations ont largement dépassé le cours de 400, sauf celles de l'Est, qui d'ailleurs n'en sont plus bien éloignées. L'obligation Nord, dont le coupon a été détaché en juillet, vaut 408.50. Nous trouvons à 400 francs les obligations nouvelles du Midi et de l'Orléans, dont le coupon vient d'être détaché au 1er octobre. Les obligations de l'Ouest et du Lyon, qui ont détaché aussi un coupon à cette date, valent respectivement 398 et 494.50. Les autres se tiennent aux environs de 400.

Les Bône-Guelma valent 390, les Est-Algérien et Ouest-Algérien 375. Il n'y a pas de raison pour que celles-ci, les dernières surtout, ne se nivellent pas rapidement avec les Bône-Guelma.

L'obligation non garantie de la compagnie Franco-Algérienne est toujours délaissée à 105 francs, tandis que les obligations garanties des lignes concédées à cette même compagnie, et exploitées actuellement par l'Ouest-Algérien, se négocient de 365 à 375.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE. — OCTOBRE 1888.

Livraison du 1er Septembre.

L'Épousée, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. 5
La Conquête de l'Algérie. — VII. — La Dernière année du maréchal Bugeaud en Afrique, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 48
Les Grandes fortunes en Angleterre. — II. — Les Inventeurs, la Presse, par M. C. de VARIGNY. 70
Les Microbes, par M. Jules HÉRICOURT. 108
Lord Randolph Churchill et la Démocratie conservatrice en Angleterre, par M. Augustin FILON. 148
Une Ame simple, mémoires d'un illettré, par M. Arvède BARINE. 177
Un Bourgmestre de Stralsund au XVIe siècle, par M. G. VALBERT. 203
Revue dramatique. — Au Théatre Libre. — I. — Les Moeurs contemporaines, d'après les jeunes naturalistes, par M. Louis GANDERAX. 215
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 228
Le Mouvement financier de la quinzaine. . . . . 23[illegible]

Livraison du 15 Septembre.

L'Épousée, dernière partie, par M. Henry RABUSSON 241
La Renonciation des Bourbons d'Espagne au trone de France. — III. — Enregistrement des renonciations, les Cortès et le Parlement, la Loi salique, par M. le marquis de COURCY 267
L'Amour dans la musique, par M. Camille BELLAIGUE. 305

Le Régime municipal de Paris, par M. Victor DU BLED. 348
Les Maîtres espagnols et l'Art naturaliste, par M. S. JACQUEMONT. . . 378
La Religion en Russie. — V. — Les Réformateurs. — Le Comte Léon Tolstoi, ses Précurseurs et ses Émules, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 414
Revue littéraire. — Buffon, par M. F. BRUNETIÈRE. 444
Revue dramatique. — Au Théâtre Libre. — II. — D'un Nouvel art dramatique, par M. Louis GANDERAX. 456
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Octobre.

L'Amoureux de la préfète, première partie, par M. André THEURIET. . . . 481
Souvenirs diplomatiques. — La Reconnaissance du second empire par les cours du Nord. — I. — La Légation de France a Berlin en 1852, l'Attitude de l'empereur Nicolas, par M. G. ROTHAN. 515
La Conquête de l'Algérie. — VIII. — Le duc d'Aumale gouverneur-général, Reddition d'Abd-el-Kader, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 562
Aux Indes par terre a travers le Pamir, par M. Gabriel BONVALOT. . . . 600
Le Pétrole aux États-Unis et en Russie, par M. P. de TCHIHATCHEF. . . 632
La Théorie du salaire. — L'Économie politique et le Socialisme, par M. Eugène d'EICHTHAL. 653
République ou Stathoudérat, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — Les *Nouvelles* de M. de Maupassant, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Octobre.

La Croix rouge de France. — I. — La Crimée et l'Italie, la Convention de Genève, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. . . . . .
L'Amoureux de la préfète, dernière partie, par M. André THEURIET. . . .
Christine de Suède, par M. Arvède BARINE . . . . . .
La Réforme administrative. — I. — Le Ministère de l'intérieur, par M. le vicomte G. d'AVENEL. 824
Les Transformations futures de l'idée morale. — I. — Éléments scientifiques de la moralité, par M. Alfred FOUILLÉE. 855
Souvenirs diplomatiques. — La Reconnaissance du second empire par les cours du Nord. — II. — La Défection des États allemands et de l'Angleterre, la Réponse de la Russie, par M. G. ROTHAN. 887
L'Impot sur le capital a Athènes, par Paul GUIRAUD. 909
Poésie. — La Paix des Dieux, par M. LECONTE DE LISLE, de l'Académie française. 937
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.89

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY